This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

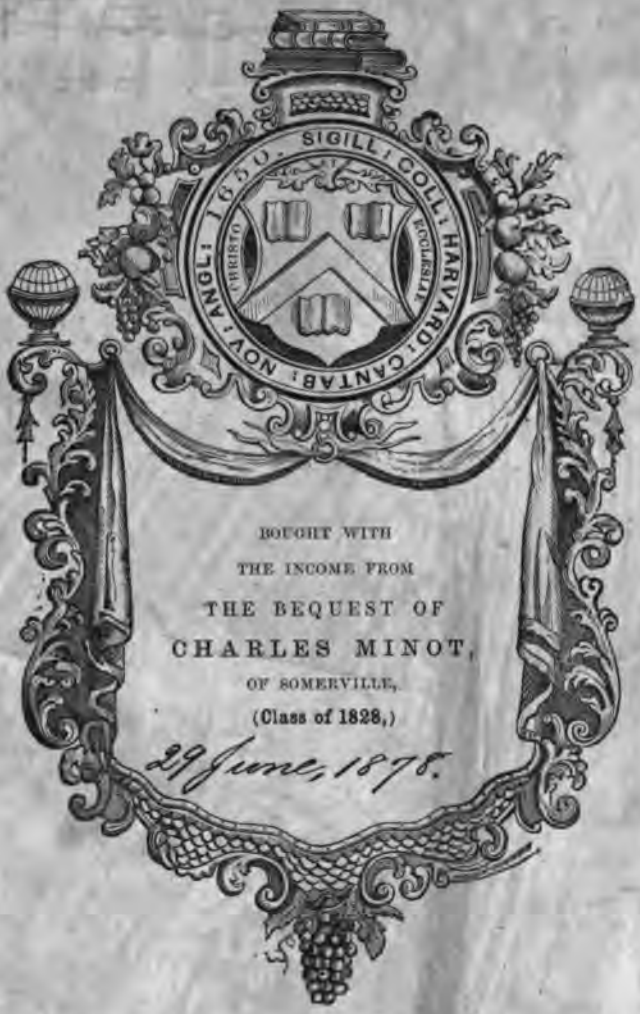

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)
29 June, 1878.

Digitized by Google

Digitized by Google

WID-LC
AP
20
.R255
ser. 2
vol. 32

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

Digitized by Google

En vertu des traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, la reproduction et la traduction des articles de cette REVUE sont interdites.

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

DOUZIÈME ANNÉE

2e SERIE. — TOME TRENTE-DEUXIÈME

LXVIIme DE LA COLLECTION

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

RUE DU PONT-DE-LODI, 1

1863

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

Digitized by Google

~~PF1331.3~~

Digitized by Google

LA

PHILOSOPHIE NATURELLE

EN ALLEMAGNE

Kraft und Stoff, par M. BUCHNER. Leipsig, Th. Thomas. 1862.

La politique est un sujet de conversation scabreux avec les Allemands. Il y faut des précautions infinies pour ménager leur délicatesse. Heureusement, il n'en est pas de même en métaphysique. Là, tout leur plaît, tout leur offre des idées riantes, tout y flatte leur vanité nationale. Ils n'y craignent plus l'ironie ni les comparaisons humiliantes : car les rôles, sur ce terrain, sont intervertis. C'est nous qui sommes les pusillanimes ; ce sont eux qui représentent le mouvement et l'initiative. Nos hardiesses les font sourire et leur paraissent des enfantillages. Vous construisez en bois, nous disent-ils, et nous creusons dans le roc. Vos systèmes sont de jolis pavillons ; mais voyez les monuments élevés par nos philosophes, voyez les ruines non moins grandioses qu'ils ont faites. A vous les élégances de la forme, à nous l'empire des créations intellectuelles.

Veut-on maintenant faire preuve de courage ? Il faut aller trouver un philosophe allemand, et lui dire en face : « Je suis cartésien et spiritualiste ; j'admets des idées innées, c'est-à-dire des notions antérieures à toute opération de l'esprit ; j'admets l'existence de Dieu, la distinction du bien et du mal, la liberté humaine et l'immortalité de l'âme. » A ces paroles, un profonde pitié se peindra sur les traits de votre interlocuteur : *Infelix puer !* et vous venez dis-

Digitized by Google

cuter métaphysique en Allemagne? Mais commencez donc par émanciper votre esprit. Secouez l'esclavage de la tradition. Rejetez ces croyances surannées, héritage de la scolastique, dédaignées aujourd'hui par tous les philosophes sérieux. Les grands mots vous tyrannisent. Chassez-les sans scrupule et faites table rase. Eliminez l'idée de Dieu, ou soyez, à tout le moins, panthéiste. Devenez un homme, en un mot, et vous pourrez alors croiser le fer avec nous. Sinon contentez-vous de tirer le mur dans une salle d'escrime avec des plastrons et des fleurets mouchetés.

C'est en ces termes, ou à peu près, que me gourmandait dernièrement un de mes amis, professeur à l'université de Heidelberg, dans une promenade que nous faisions au milieu des ruines et des ombrages de l'ancien château.

« Cependant, disais-je, il n'est pas impossible d'être philosophe en croyant à une Providence.

— La Providence? répondit-il en aspirant une bouffée de cigare, je l'honore et m'incline avec respect devant elle. Je dis comme M. de Voltaire :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Mais enfin, faisons-nous du sentiment ou de la science? La science repousse toutes les entités. Philosophiquement, qu'indique le mot Providence, sinon une hypothèse pour expliquer ce que nous ignorons. La science ne connaît que des raisonnements. Avez-vous une démonstration mathémathique de la Providence?

— Sans doute, repris-je; vous savez très bien que la philosophie spiritualiste en donne plusieurs. Mais sans me lancer dans la métaphysique, il me semble que la création, l'ordre du monde....

— Hypothèses, cher Monsieur, hypothèses! Pourquoi supposez-vous une création? Est-ce que quelque chose peut sortir de rien? Vous admettez donc le surnaturel? Et qui vous dit que la matière n'est pas éternelle? Pour l'ordre du monde, je n'y vois, quant à moi, rien de divin. Il y a des lois; mais ces lois portent en elles-mêmes leur raison d'être : deux et deux font quatre. Est-ce par la volonté de Dieu? Dieu pourrait donc obliger deux et deux à faire cinq? Absurde. Les corps mous sont pénétrés par les durs? Est-ce un miracle? non; c'est un fait dynamique, où l'intervention d'un physicien suprême est inutile. Toutes les lois naturelles que vous appelez l'ordre du monde sont basées sur de pareils faits. J'ajoute que la perfection du monde est une supposition très gratuite. L'univers est plein de lacunes. Le mal s'y trouve comme le bien. Or, comment concilier le mal avec la sagesse de l'auteur?

Digitized by Google

— La vie humaine, ce me semble, n'est pas une fin mais une épreuve, et alors....

— Je vous vois venir ; vous allez me parler de la vie future. Et l'immortalité de l'âme, comment l'expliquerez-vous, sinon par la Providence ? Vous voyez bien que la base de votre doctrine est un cercle vicieux. Cherchez, creusez, usez vos forces, changez les termes de l'équation, vous trouverez partout la même inconnue ; partout, vous vous heurterez au même mur de fer. Les plus grands docteurs se sont perdus dans ce labyrinthe. Cercle vicieux, pétition de principe, voilà le dernier mot de votre spiritualisme. Libre à vous de lui rester fidèle, si les crépuscules et les clartés douteuses vous suffisent, si vous êtes indulgent aux contradictions, si votre raison sait s'écarter d'un pas discret devant le sentiment, si vous n'êtes philosophe enfin que pour raffermir vos croyances ; ou plutôt, allez à l'église et faites des prières, car la religion est votre fait, et non la philosophie ; mais si vous cherchez la certitude, si vous aimez la science pour elle-même, si vous avez le courage de lui sacrifier vos préjugés et vos rêves, laissez là Descartes, M. Cousin, laissez Kant lui-même et tous ces demi-philosophes qui s'effrayent de leur propre audace, et qui se prosternent devant des fantômes. Toute abstraction, toute entité métaphysique aboutit au surnaturel, c'est-à-dire à une théologie : ce qui est le contraire de la science. Donc la science ne peut être fondée que sur l'observation des forces naturelles.

— Je ne saisis pas bien, objectai-je. Entendez-vous par forces naturelles les forces matérielles et morales, ou seulement les forces matérielles ? »

Il sourit : « Quand votre initiation sera faite, reprit-il, vous verrez qu'il n'y a pas deux espèces de forces, et que tous les phénomènes, matériels ou moraux, s'expliquent par les mêmes lois.

— Les mêmes lois ! m'écriai-je. Mais alors vous pouvez dire Euréka. Vous avez réconcilié le corps et l'esprit. Il n'y a plus de problème. La cause première, l'origine du monde, la destinée de l'homme, tout a désormais son explication. »

Il répondit alors avec une nuance d'embarras :

« Oui, sans doute, la philosophie naturelle explique tous les phénomènes par une cause unique. Mais elle ne se charge pas de concilier toutes les fantaisies de l'esprit avec la science. Les prétendus problèmes dont vous me parlez viennent de l'imagination. Les données en sont arbitraires : le vrai philosophe les élague.

— Vous redoublez ma curiosité. Dites-moi donc quel est le principe fondamental de la philosophie naturelle. »

Mon professeur toussa, se recueillit et parut chercher quelques précautions oratoires. Pendant ce temps, nous étions descendus de

Digitized by Google

la plate-forme et nous rentrions dans la ville, où les boutiques commençaient à s'illuminer. J'attendais toujours l'exposition doctrinale de mon ami, quand je le vis s'arrêter devant les vitrines d'un libraire, et me désigner du doigt un petit volume, placé en évidence, sur la couverture duquel on lisait : *Kraft und Stoff*, par le docteur Louis Büchner.

« Tenez, me dit-il vivement, voici mon explication : Dans ce petit livre sont réunis tous les éléments de la philosophie naturelle. C'est clair, précis, substantiel, cela répond à toutes les questions et résume toute la théorie de J. Moleschott, notre illustre maître. Cela me dispensera de vous faire une leçon ennuyeuse, pour laquelle je ne suis pas prêt. »

J'achetai le livre, et nous conclûmes une trêve qui remit la discussion à huitaine.

Le lendemain et les jours suivants, je m'enfonçai dans la lecture de M. Büchner, et j'y trouvai, suivant la promesse de mon ami, les éléments d'une philosophie fort originale, où tout, depuis l'hysope jusqu'au cèdre, reçoit une explication. Les systèmes sont rares dans une époque de scepticisme comme la nôtre. Il faut donc les encourager. Je vais essayer de donner au lecteur une analyse de cette philosophie naturelle.

I

Il n'y a pas de force sans matière ni de matière sans force. Séparer ces deux éléments est une vaine tentative de l'esprit. Il est impossible de concevoir l'un sans l'autre. Dans le monde sensible, nous ne voyons pas une molécule de matière qui ne soit pourvue de propriétés physiques et chimiques. Une matière sans attributs ne peut même pas se concevoir, ce serait le néant. De même, une force non accompagnée de matière est un fantôme imaginé par les philosophes, que la science n'a découvert nulle part. Il n'y a pas de magnétisme sans métal, de lumière sans particules lumineuses, de chaleur sans corps dilatable. Donc, force et matière sont connexes, ou, en d'autres termes, la force est une propriété de la matière. Voilà un principe acquis et victorieusement démontré. Toute la doctrine va venir s'échafauder sur cette base.

Faire dériver l'univers de la matière seule est donc une erreur. Ceux qui supposent un créateur doué de la force, agissant sur la matière et la pétrissant à sa fantaisie, sont également dans le faux. Force et matière sont simultanées ; l'une ne peut précéder l'autre. Donc, il n'y a pas eu de création.

Digitized by Google

L'hypothèse d'une force créatrice se détruit encore par une autre raison. Cette force ne saurait exister sans créer. On ne peut pas la supposer au repos. Qu'a-t-elle donc fait avant l'existence du monde, et que fait-elle depuis l'achèvement de son œuvre? L'inaction et le défaut d'emploi sont en désaccord complet avec l'idée que nous pourrions nous faire de cette force. Or, elle n'est pas employée à soutenir le monde existant, puisque ce monde se soutient par ses propres lois et par la combinaison nécessaire des molécules matérielles. Donc, cette force serait complétement oisive. Eh bien! une force qui n'agit pas ne peut exister. C'est une conception chimérique. Soufflons donc, une fois pour toutes, sur ce fantôme, et qu'il rentre dans le néant. Les sots crieront peut-être au scandale; mais nous aurons déblayé le terrain et fait place nette pour la science.

Courage maintenant, car nous gagnons du terrain. Nous avons émancipé la matière d'une longue tyrannie; nous l'avons douée de force, et rendue par conséquent souveraine. Nous savons, de plus, qu'elle est impérissable, d'après l'axiome immortel *nihil ex nihilo.* Rien ne sort du néant, rien n'y rentre. La chimie, par ses plus récentes expériences, a confirmé cette loi de la raison, puisque le poids des corps, dans toutes leurs transformations, reste identique. Ainsi, la somme des atomes est, fut et restera la même durant toute l'éternité. Sébastien Frank, Bernard, Telesius, Giordano Bruno sont unanimes sur ce point. Les combinaisons, au contraire, sont infinies et subissent des millions et des milliards de changements. Ce va et vient moléculaire produit tous les phénomènes naturels : le bois se change en fumée, la fumée en eau, l'eau s'assimile aux corps organiques, lesquels, après une vie éphémère, retombent dans l'océan des atomes. « Et la fantaisie du poète peut suivre la dépouille mortelle de César, jusqu'au point où les éléments du grand homme servent à boucher une crevasse de mur. »

En rappelant ces principes, M. Büchner n'a pas la prétention d'innover. L'éternité de l'atome, dit-il, a été démontrée de bonne heure. Celle de la force, au contraire, est une récente découverte de la science. Longtemps on a cru que la force disparaissait avec le phénomène dont elle est la cause. Une observation plus exacte a prouvé qu'elle existe toujours, soit active, soit latente, dans les corps. Le feu sort du bois et de la pierre. N'est-ce pas le signe que la puissance calorique était renfermée dans le bois? D'où vient l'explosion de la poudre, sinon d'une puissance contenue dans les molécules de ce corps? Tous les corps, sans exception, peuvent devenir lumineux, magnétiques, chauds, sonores, etc., quand on les en sollicite. Donc, tous sont une mine inépuisable de lumière, de chaleur, de son et d'électricité. Il résulte de là que les forces sont éternelles; nulle ne

Digitized by Google

peut être créée ni détruite. Elles ne disparaissent que pour se reposer, et sont toujours contenues dans l'atome.

Non est lignis insitus ignis,
Verum semina sunt ardoris multa, terendo
Quæ cùm confluxere, creant incendia silvis.

De ce principe découle une conséquence remarquable, c'est que les atomes n'ont pas de propriétés différentes. Il n'y a pas d'atome spécial pour le fer, pour le charbon ni pour le bois, pour le minéral, le végétal, ni même pour les animaux. Et la preuve, c'est que la physique et la chimie se font un jeu de confondre l'un dans l'autre les prétendus éléments constitutifs des trois règnes. Donc, tous possèdent également la même somme et la même nature de puissance. Or, nous avons vu plus haut que la force réside dans la matière et non au dehors : d'où il suit que l'univers est composé d'atomes éternels, identiques, doués des mêmes propriétés, agissant avec les mêmes forces, dans des conditions et suivant des lois que la science détermine. Chercher ailleurs la raison des choses, c'est se perdre dans de creuses abstractions, répudiées par tous les esprits raisonnables.

Ainsi se dissipe cette réprobation « absurde » dont la théologie frappait la matière. Comment mépriser le corps désormais, puisque tout est physique dans le monde, puisque tout procède de la matière et que nous-mêmes nous sommes ses enfants, sa propre substance ? « Celui qui ravale la matière se ravale lui-même, » dit énergiquement M. Büchner. Autrefois, ajoute-t-il, toutes les souillures étaient censées venir d'elle. On torturait, on martyrisait le corps pour purifier l'âme et la dégager de ses liens terrestres. Aujourd'hui, la science réhabilite de plus en plus la matière ; la matière est notre amie, notre bienfaitrice, et nous ne pouvons plus l'accuser sans ingratitude. L'âme, au contraire, convaincue d'impuissance, perdue dans des problèmes insolubles, est reléguée de plus en plus parmi les chimères. Tout au plus, sert-elle encore à défrayer les radotages des théologiens. La matière victorieuse règne sans partage : elle est l'absolu, l'infini, l'être par excellence. Elle seule est digne de fixer l'étude et les observations du penseur. Le philosophe de l'avenir est matérialiste. M. Büchner ne recule pas devant l'expression ; il la prodigue même avec une jactance comique, comme pour effrayer nos pudiques oreilles.

Ces principes posés, jetons les yeux sur le monde. Les lois physiques ne sont plus les esclaves d'une volonté supérieure et surnaturelle. Immuables comme la matière, elles sont le résultat pur et simple d'une nécessité. Non-seulement, elles n'empruntent rien à

Digitized by Google

l'intelligence, mais nulle intelligence ne peut les détourner de leur voie. Parcourez toutes les sciences, étudiez tous les phénomènes : nulle part vous ne trouverez la trace d'une volonté agissante ; rien d'arbitraire : tout se lie, tout vient à sa place, tout est réglé par une géométrie immuable. La pierre tombera toujours vers la terre, nulle voix n'arrêtera le soleil dans sa course. La science a conquis pied à pied toutes les positions occupées jadis par l'ignorance et la crédulité populaires. Elle a arraché la foudre aux mains de Jupiter, l'empire des mers à Neptune ; les olympes, les puissances mythiques n'ont plus d'emploi que dans les machines d'opéra, montées et descendues par des fils de fer. Mais la cause première, disons-nous, ne peut être aveugle ; nous sentons le besoin d'un Etre suprême. Illusion, répond M. Büchner : « La nature ne répond pas aux questions et aux plaintes de l'homme. Elle le rejette durement sur lui-même. » Les lois naturelles dérivent de la force des choses.

L'hypothèse d'une volonté divine est encore combattue par le dilemme suivant : Ou Dieu est au-dessus des lois physiques, ou les lois physiques sont au-dessus de Dieu. Dans le premier cas, les lois ne gouvernent pas, et, par conséquent, ne sont pas des lois ; dans le second, Dieu est soumis aux lois. Pourquoi donc imaginer un Etre supérieur et le réduire à un rôle subalterne ? Autant vaut se passer de lui tout à fait. D'où l'on voit que l'hypothèse du déisme est sans consistance. La matière se soutient d'elle-même et n'a pas besoin, comme le mythe indien, d'une tortue ou d'un éléphant pour support.

Le principal argument des déistes est puisé dans les causes finales. Il n'est pas de fleur, de caillou ni de goutte d'eau qui ne les fasse tomber en extase et ne leur serve de prétexte à génuflexions devant le Créateur. La science émancipée sourit de ces admirations enfantines. L'argument des causes finales tant exploité par la vieille métaphysique est aujourd'hui dédaigné par tous les vrais philosophes. « C'est notre esprit, dit Kant, qui se fait à lui-même des miracles. » Il est reconnu, avéré pour tous, que le prétendu rapport entre les moyens et la fin est une création arbitraire de notre cerveau. Nous éprouvons un plaisir, et nous voulons à toute force y voir l'émanation d'un décret céleste. Nous avons tant d'estime pour nous-mêmes que nous fabriquons un Dieu souverain, et que nous lui donnons l'empire du monde, tout exprès pour le mettre à notre service et pour en faire notre majordome. Ce n'est pas assez ! Nous prêtons aux animaux, aux plantes, aux êtres les plus vils ce commode esclave, et le plus chétif insecte devient, grâce à nous, un pensionnaire logé, nourri et vêtu par la Providence. Certes, tout cela est miraculeux ; mais il serait plus simple, plus logique et moins ridicule de prendre pour nous-mêmes ce rôle de grand machiniste, et de décider que nous

Digitized by Google

avons créé le monde, dans notre sagesse, pour notre gloire et pour le plaisir de nos yeux. Telle est du moins l'opinion de M. Büchner.

La nature est ce qu'elle est; bien ou mal, il importe peu. Tout y est produit par des lois fatales. Si ces lois étaient autres, la nature serait différente, les êtres différemment constitués. En admettant que nous fussions ces êtres, nous pourrions nous extasier de même sur les causes finales. Faut-il rappeler l'oie de Montaigne qui remercie le Créateur d'avoir fait le monde, pour la placer dans une basse-cour? Un fait certain, et de plus en plus mis en lumière par la science, c'est que les organes des animaux et des plantes varient suivant les climats. Chaque fois que la nature est aux prises avec un besoin, elle fait un effort pour le satisfaire. Réussit-elle? l'animal vit. A-t-elle échoué? l'animal meurt, et d'autres le remplacent. L'univers est plein de débris qui témoignent de ces avortements; il suffit même de jeter les yeux sur la faune vivante, pour y reconnaître les transformations subies par les mêmes organes. L'œil de l'homme, dont nous admirons la structure, n'existe pas chez les animaux inférieurs. Il apparaît d'abord chez les rayonnés comme un simple nerf. Chez les insectes, il se taille en facettes rigides. Chez les poissons, l'organe est encore immobile, le cristallin est sphérique, la pupille ne se contracte pas. Les reptiles ont peu ou point de paupière; ils n'ont pas de glande lacrymale. Les oiseaux, ainsi que plusieurs mammifères, voient de côté et non pas de face. Bref, c'est dans l'homme que l'appareil visuel arrive à sa perfection. Que faut-il de plus pour démontrer une série d'efforts indignes d'une sagesse et d'une volonté toutes-puissantes?

Voilà les avocats de la Providence aux abois. M. Büchner insiste, et, pour pousser le déisme dans ses derniers retranchements, énumère tous les non-sens, toutes les monstruosités relevées dans l'univers par la science. Que d'ébauches informes! s'écrie-t-il, que de fautes ridicules! Pourquoi tant d'espaces vides dans le ciel? Pourquoi tant d'étoiles, de planètes qui ne paraissent pas faites pour la vie? Pourquoi les glaces des pôles? Pourquoi les animaux et les plantes nuisibles? Pourquoi tant d'espèces utiles ont-elles disparu? L'organisation même de l'homme est vicieuse : n'avons-nous pas, à l'extrémité de la colonne vertébrale, une pointe, un rudiment de queue? Est-il rien de plus inutile que cet appendice? A quoi sert la rate? A quoi les glandes mamellaires du sexe masculin? Pourquoi la flore et toutes ces beautés sous-marines qui n'existent que pour les plongeurs? Pourquoi les avortements? La nature ne devrait-elle pas s'arrêter, plutôt que de produire un monstre inutile? Pourquoi les maladies, la misère? Et qu'est-ce que ce monde, où nos peines et nos mérites sont sans récompense, où la sagesse est conspuée par

Digitized by Google

la sottise, où la mort est la seule justice à attendre? Dans cette anarchie, dans ce renversement de toutes les lois équitables, affirmer la sollicitude et la prévoyance, remercier le ciel et s'attendrir sur ses bienfaits imaginaires, c'est insulter à toutes les souffrances de l'homme. Conclusion : il n'y a de bon sens et de vraie sensibilité que dans l'athéisme.

« Donnez-moi le mouvement, disait Descartes, et je me passerai d'un Dieu créateur. » Eh bien! le mouvement, nous l'avons; nous venons de voir qu'il était éternel dans le moindre atome. Nous avons la force et la matière réunies. Voyons donc si ces deux éléments combinés ne pourront pas remplir le rôle de la Providence. Nous n'emprunterons rien à la métaphysique. Nous ne nous perdrons pas en vaines hypothèses. Nous vérifierons et ferons sanctionner chacune de nos assertions par la science.

Reportons-nous à des milliards d'années en arrière. La terre était un globe de feu. Pourquoi avait-elle cette forme? La science actuelle n'est pas encore en état de le dire. Toutefois, en comparant cette phase d'incandescence à l'état actuel de la terre, on est conduit à cette conséquence rigoureuse, que les forces naturelles vont du simple au composé, et qu'il y a progression constante des êtres physiques vers l'organisation et la vie. Plus tard, sans doute, derrière la période ignée, nous découvrirons un état encore plus simple, plus élémentaire, et nous remonterons ainsi, de cause en cause, au premier principe. Poursuivons. La flamme s'est éteinte; les vapeurs se sont condensées; un Océan sans bornes couvre la croûte à peine refroidie. Alors apparaissent de timides essais de vie organique : les fougères, les lichens sont la seule végétation; les polypes, les mollusques représentent la vie animale. Peu à peu, les conditions de vie se développent, les appareils se compliquent. Les mers se peuplent d'énormes poissons. Plus tard, les eaux, en s'abaissant, mettent à nu des crêtes de montagnes. Une faune amphibie signale cette nouvelle période. Les continents encore humides se couvrent d'énormes forêts. Les ruminants, les pachydermes succèdent aux reptiles. C'est l'époque de ces mastodontes dont les débris gigantesques font aujourd'hui notre étonnement. Enfin, avec les couches d'alluvion, les forces de la nature, en perdant de leur violence et de leur intensité, se raffinent. Les plantes sont moins gigantesques, mais leur structure est plus compliquée. Les animaux sont moins monstrueux, moins féroces peut-être. Tout prépare le règne de l'intelligence. L'homme apparaît sur la scène du monde. Telles sont les phases parcourues par le globe terrestre. Pour les concevoir et les expliquer, l'hypothèse d'une création surnaturelle est scientifiquement inutile.

Digitized by Google

Suivant M. Büchner, ces différences spécifiques du sol, ce mouvement ascensionnel des animaux et des plantes prouvent une chose, c'est que les êtres vivants sont la production spontanée des circonstances extérieures, et que les forces de la nature suffisent, par leurs combinaisons, à créer la vie. Partout les éléments de nutrition précèdent l'être organisé; partout l'apparition de l'animal et de la plante est préparée par l'état du sol et de l'atmosphère. D'où cette conséquence, que chaque changement dans la nature inanimée provoque une altération correspondante dans la nature organique. Dès que le milieu se modifie, l'animal ou la plante fait un effort pour se transformer et pour entrer dans la nouvelle phase qui vient de s'ouvrir. Les traces de ces efforts se retrouvent dans la plupart des monstres fossiles. S'ils sont des monstres, c'est qu'ils représentent un âge de transition et de lutte entre les forces naturelles. Le terrain dévonien, le plus ancien de tous, n'offre que des débris de crustacés trilobites. Dans le terrain houiller apparaissent les squelettes de poissons sauroïdes. Le plésiosaure, dans le terrain jurassique, a le croupion de la baleine, le cou de l'oiseau, la tête de l'alligator. L'ichthyosaure est à la fois poisson et lézard; sa tête est celle du crocodile, son corps celui du dauphin, sa croupe s'allonge en queue de poisson. Plus tard, le mégalosaure, monstre à dimensions colossales, unit en lui l'anatomie des mammifères et celle des reptiles. L'iguanodon, lézard gigantesque, ferme la longue série des reptiliformes. On voit alors apparaître le ptérodactyle, monstre moitié saurien, moitié oiseau, moitié mammifère. Voilà pour le terrain jurassique. Les couches supérieures (calcaire, siliceuse, meulière et gypse), formées en grande partie par des alluvions, nous présentent dans le paléothérium l'image complète du premier mammifère. De nos jours enfin, des espèces équivoques, telles que l'ornithorinque et le lépidosirène, attestent l'absence de démarcation entre les classes animales. Les limites même entre la plante et l'animal sont pleines d'obscurité. En présence de pareils exemples, comment douter des ressources que la nature possède pour subordonner la vie organique aux conditions extérieures? Donc, c'est dans la nature qu'il faut chercher tous les principes de notre existence.

Il est vrai que cette élasticité des forces naturelles n'a pu encore être constatée ni prise sur le fait, et que des années, des siècles s'écoulent sans nous offrir la moindre altération des espèces. Il est vrai; mais la science est jeune : les observations de l'homme embrassent à peine deux ou trois mille ans. Or, la terre existe depuis des millions d'années. La période houillère seule embrasse, d'après Bischof, près de sept cents millions d'ans. Pouvons-nous donc

Digitized by Google

mesurer les évolutions accomplies d'après les faibles données de notre expérience? Accordons que, de nos jours, les types de plantes et d'animaux varient peu. C'est que les conditions extérieures sont à peu près stationnaires. Pourquoi les organes changeraient-ils quand tout favorise leur maintien et leur reproduction régulière? Autrefois, la lutte perpétuelle des éléments, la fréquence des convulsions et des cataclysmes rendaient les destinées beaucoup plus précaires. Pour s'accommoder à ces bouleversements, la vie organique devait avoir infiniment plus de souplesse. Ces efforts devaient s'accuser surtout dans la reproduction, et les jeunes différaient sans doute notablement de leurs pères. Si de nos jours de graves altérations se produisent d'après le climat, la nutrition et diverses influences, comment les nier pour des époques où les forces de la nature étaient, sans comparaison, plus intenses? Les métamorphoses des insectes et des pucerons, celles des colimaçons en holothuries, en ouvrant à la science de nouveaux horizons, autorisent toutes ces conjectures.

Un point reste à examiner : Comment la vie organisée a-t-elle paru pour la première fois? Comment l'axiome *omne vivum ex vivo* (tout vivant naît d'un être vivant) peut-il se concilier avec une doctrine qui tire la vie d'agents et de principes extérieurs? La conciliation est facile, dit M. Büchner. L'axiome *omne vivum ex vivo* n'est absolu qu'à partir de certains degrés, sur l'échelle des êtres. La génération des espèces inférieures est encore très problématique (*generatio æquivoca*). Toutes les expériences, toutes les récentes découvertes plaident pour la génération spontanée. Un peu d'azote soumis à des conditions de chaleur et d'électricité suffisantes, donne la vie à des infusoires. Donc, il n'y a pas de séparation essentielle entre la nature morte et la nature organique. Une simple combinaison chimique fait éclore ou dissout la vie. Si ce fait se confirme (et tout le fait espérer) la Providence, c'est-à-dire le surnaturel, perd sa dernière position. La vie est classée, sans retour, parmi les combinaisons de forces aveugles. Car on ne limite pas un principe acquis, et les différences de degrés n'arrêtent pas les inexorables conclusions de la science. Si des infusoires peuvent naître spontanément dans une goutte d'eau, des animaux supérieurs peuvent naître spontanément dans l'air ou sur la croûte terrestre. N'oublions pas, d'ailleurs, que la forme de l'infusoire se retrouve dans le fœtus humain, et que notre vie embryonnaire reproduit en miniature toute la série animale. Muscles, cerveau, nerfs, système osseux, tout s'ajoute, tout procède du même élément, la cellule. Un changement moléculaire change le charbon en diamant. Le monde n'est donc qu'un vaste laboratoire à métamorphoses. La nature ne connaît pas de difficultés. Pour elle,

Digitized by Google

la création d'un homme est un jeu, comme celle d'un insecte.

Toutefois, la génération spontanée est encore à l'état de conjecture, et M. Büchner ne veut rien bâtir sur une hypothèse. Libre à nous de nier la génération spontanée. Les affaires de la Providence n'y gagneront rien; car la philosophie naturelle a prévu toutes les objections. *Omne vivum ex vivo*, dit-elle. Je le veux bien. Mais, dans ce cas, rien ne m'empêche de poser en principe l'éternité de germes producteurs. J'ai donné l'éternité à la matière et à la force; je puis bien la donner aux sources de fécondité. Les germes auront donc existé de tout temps, stériles avant qu'ils pussent s'accoupler, féconds à partir du jour où leur réunion s'est opérée fortuitement, sous l'empire de circonstances extérieures. « Une telle explication, dit M. Büchner, est parfaitement rationnelle, et, dans tous les cas, plus satisfaisante que l'hypothèse d'une sagesse souveraine, travaillant pendant des milliers d'années à préparer l'arrivée de l'homme sur la terre. »

Cette théorie, on le voit, se tire exclusivement des sciences naturelles. Aux yeux de notre philosophe, l'anatomie, la botanique, la chimie, sont les seules voies qui conduisent à la vérité. Cependant, ces explications sur la force, le mouvement et l'origine de l'univers physique ne suffisent pas à tous les esprits. Les terrains houillers et jurassiques, le mastodonte et l'iguanodon n'épuisent pas toutes les questions abordables. Nous portons en nous-mêmes d'autres problèmes non moins importants, et que toute philosophie un peu sérieuse doit résoudre. Le monde moral, en un mot (si je puis m'exprimer ainsi), réclame sa part dans les préoccupations de la science. Le monde moral! Ce mot seul fait hausser les épaules à M. Büchner. Il n'y voit qu'une invention des théologiens, des idéologues et autres rêveurs. A ses yeux, les seuls faits, les seules formes possibles de l'être sont des combinaisons de matière. «La matière en mouvement est la conception suprême dans laquelle tous les phénomènes de la nature se résolvent. » Mais l'âme, dirons-nous; mais l'idée du mérite et du démérite; mais la destinée humaine, la vie future : que deviennent tous ces problèmes dans votre théorie? — Atomes, répond M. Büchner, molécules, combinaisons de matière. « Le même atome qui fut eau, air, pierre, fait aujourd'hui partie de votre corps, et met en jeu votre intelligence. » L'atome est le même dans le cerveau de l'idiot et dans celui du penseur. L'organisation seule varie; de là les diversités intellectuelles. L'atome est le Dieu auquel tout être, le plus grand comme le plus petit, doit sa naissance. — Sur ce point, M. Büchner est inexorable, et toutes nos prières, toutes nos larmes ne lui arracheront pas la moindre concession au spiritualisme. S'il veut bien faire une excursion sur le domaine de cette pseudo-

Digitized by Google

science qui s'appelle la psychologie, c'est pour nous en montrer l'inanité mensongère.

Commençons par l'âme. Le cerveau, dit notre auteur, est le siége et l'organe de la pensée. Sa grandeur, ses dimensions, sa composition chimique sont, pour chaque animal, la mesure exacte de la force intellectuelle. Ainsi, le cerveau humain est évidemment le plus parfait du règne animal. C'est le plus lourd, le plus volumineux, le plus riche en phosphore et « en substances grasses. » Cet organe atteint, vers vingt-cinq ou trente ans, le maximum de son poids. Vers cinquante ou soixante ans, il commence à donner des signes d'atrophie [1]. Les plis de la surface extérieure s'amollissent et tendent à s'égaliser. Vers soixante-dix ans, le phosphore se raréfie ; la composition chimique se rapproche de celle de l'enfance. De là cette faiblesse d'esprit où tombent ordinairement les vieillards. Dans les femmes, les tissus présentent la même infériorité. Le poids moyen d'un cerveau féminin est de quarante-quatre onces. Le cerveau du sexe fort pèse en général cinquante onces. Celui du grand Cuvier pesait quatre livres et demie, une demi-livre au-dessus du poids ordinaire. L'idiotisme et la folie, au contraire, coïncident avec une diminution marquée de matière cérébrale. Enfin, les vivisections faites sur les animaux ne laissent à cet égard aucun doute. A mesure que le cerveau est enlevé, le sujet perd le sentiment et se rapproche de la plante. Ainsi, le scalpel de l'anatomiste enlève successivement toutes les facultés dites spirituelles, et retranche une partie de l'*âme* à chaque retranchement de substance nerveuse.

Tous les médecins, et même tous les psychologues reconnaissent que les maladies mentales vont de pair avec des lésions du cerveau, lors même que l'imperfection de nos moyens diagnostiques nous empêche de les constater. Sur 318 dissections faites dans un hôpital de Prague sur des cerveaux d'aliénés, 286 révélèrent de graves perturbations organiques. Chez les personnes saines, la substance est d'autant plus ferme, les plis sont d'autant plus profonds que la raison est plus exercée. En comparant les crânes des anciens avec ceux des peuples modernes, on constate une différence sensible et graduelle dans les bosses frontales, d'où l'on tire cette conclusion que les progrès de la civilisation sont parallèles au développement physique du cerveau. Les chapeliers (la science ne dédaigne aucun genre d'observation) savent tous que les classes supérieures de la société ont besoin de coiffures plus larges que les classes privées de culture. Enfin, les crânes humains découverts dans les cavernes, et

[1] Ce ne serait pas l'avis de M. Flourens.

Digitized by Google

remontant aux âges antédiluviens, sont tous déprimés vers le front, et dénotent une espèce encore voisine de l'état bestial.

Tous ces exemples ne sont pas nouveaux et nous en connaissons la conclusion ordinaire. Cependant, voyez comme M. Büchner est modeste. Après avoir accablé les spiritualistes, il aurait le droit de leur dire comme Lamettrie, d'Holbach ou Broussais : « L'âme est de la matière. » Il pourrait dire, tout au moins comme M. Vogt, son frère en naturalisme : « La pensée est une sécrétion du cerveau, comme la bile est une sécrétion du foie, comme l'*urine est une excrétion des reins.* » Eh bien! non ; M. Büchner ne pousse pas la hardiesse si loin. Il trouve même la formule de M. Vogt peu convenable. Il se contente de dire que l'âme et le cerveau, comme la matière et la force sont inséparables. Qu'est-ce donc que l'âme suivant lui? *L'âme n'est pas la matière elle-même : c'est une résultante de mouvement et de combinaisons matériels.* La machine à vapeur produit des mouvements dans l'espace. La machine cérébrale produit des pensées et des sentiments. Mais ni la pensée, ni le mouvement dans l'espace ne sont de la matière. On peut même dire que matière et pensée s'excluent mutuellement et sont opposées l'une à l'autre. L'âme, en un mot, n'est pas plus matérielle que la pesanteur, l'électricité, la lumière ou le magnétisme. C'est un produit de combinaisons moléculaires, mais ce n'est pas la matière. A la bonne heure ! Voilà l'inconvenance de M. Vogt réparée. La pensée n'est donc pas une sécrétion ; c'est une résultante : quelque chose comme le mouvement d'une montre ou d'une locomotive. Il ne reste plus qu'à nous montrer en quoi consiste cette ressemblance de nos pensées avec les forces naturelles. Par malheur, ce point de la doctrine reste obscur. Pourquoi M. Büchner n'a-t-il pas dissipé ce dernier nuage ? Mais n'insistons pas ; nous n'avons pas le droit d'être sévères envers un homme qui possède si bien l'anatomie du cerveau.

Etant admis cependant que l'âme est une résultante, nous aurions le droit de demander par quelles forces elle est mise en jeu. L'électricité, la lumière, le magnétisme sont, dites-vous, des propriétés de la matière : nous l'accordons. Mais comment se combinent-elles pour l'éclosion d'une pensée? M. Büchner avoue que cette question n'a pas encore été résolue par la science, et que l'observation n'a pu découvrir le lien des agents physiques aux phénomènes intellectuels. Toutefois, ajoute-t-il, la vérité n'est pas loin, et nous sommes à la veille de la découvrir. Nous savons déjà que le cerveau est pourvu d'une matière spéciale nommée cérébrine, et que l'électricité joue un grand rôle dans tous les mouvements du cerveau. Un physiologiste a défini l'âme : de l'électricité latente; un autre assure que le sommeil est un phénomène électrique qui se dégage des nerfs. Ainsi,

Digitized by Google

la lumière se fait et nous la voyons grandir chaque jour. Encore deux ou trois découvertes, et quelque Harvey moderne nous expliquera la nature des fonctions psychiques. M. Büchner attend sans impatience ce couronnement de son édifice. La nature n'est-elle pas pleine d'énigmes beaucoup plus difficiles à comprendre? Par quelle loi l'embryon fécondé par l'accouplement produit-il un être organique? comment le chêne, le cèdre sont-ils contenus dans une petite graine? comment les maladies de l'aïeul se transmettent-elles au petit-fils sans que le père en soit affecté? Voilà des problèmes qui semblent désespérer la science, et cependant les phénomènes de la génération et de la transmission héréditaire s'imposent à l'esprit comme aux yeux. Appliquons la même soumission d'esprit au problème psychique. La vérité acquise, c'est que l'esprit suppose la matière, et que la faculté pensante est une fonction du cerveau. Cette loi défie toutes les chicanes des idéologues. Les difficultés de détail seront plus tard aplanies. Peut-être; mais pourquoi tant de dissertations, pourquoi ce luxe de physiologie, s'il faut s'incliner devant un mystère?

Pour affirmer l'existence d'une âme, les philosophes d'autrefois avaient un argument qu'ils jugeaient très fort : c'était la théorie cartésienne des idées innées. Sans doute la position est savante; elle a même été considérée longtemps comme inexpugnable. Elle est tombée cependant, c'est M. Büchner qui l'assure, sous les assauts de Locke, de Condillac et des philosophes sensualistes. M. Moleschott appelle l'homme « un produit des sens. » Par le fait, toutes nos pensées, toutes nos connaissances, tous nos sentiments reproduisent des notions acquises par la voie des sens extérieurs. L'existence de l'enfant est purement physique. La pensée ne se développe en lui que par une série de relations avec le dehors. La preuve, c'est que les êtres avortés manquent des notions « prétendues innées. » Les aveugles n'ont pas conscience de l'espace. Les sourds-muets ne soupçonnent pas la musique. Nulle législation n'a osé jusqu'à présent leur appliquer ses rigueurs pénales. La notion de Dieu leur est « généralement » étrangère. Enfin, tout ce qu'on nomme talent inné suppose la culture raffinée d'un ou plusieurs sens. M. Büchner ne nie pas l'existence de certaines facultés inhérentes à la constitution physique de chaque animal; mais il pose en fait que les sens sont nécessaires au développement de ces facultés, et que, réduites à elles-mêmes, elles doivent languir et s'éteindre. On ne peut donc les faire découler d'une source spirituelle. Les idées du vrai, du bien et du beau tombent sous la même loi. Ces idées sont relatives et variables : donc elles se rattachent intimement à nos impressions personnelles. Aucun art n'a jamais pu se faire un idéal en dehors des

Digitized by Google

impressions extérieures. L'idée du vrai doit son origine au progrès des sciences expérimentales. Les nombres même ne sont pas une conception absolue, mais une dénomination arbitraire d'un ou plusieurs objets. Toute morale enfin repose sur des relations et des intérêts réciproques. Chaque siècle, chaque pays a sa morale particulière ; les sauvages mangent les corps de leurs ennemis ; les Thugs font un devoir de l'assassinat ; le paganisme prescrivait la haine de l'étranger ; le christianisme ordonne d'aimer même ses ennemis. Certaines religions prêchent la monogamie, d'autres la promiscuité. Où donc, demande assez naïvement M. Büchner, où donc est la morale absolue ? Il n'y a pas de vérité transcendentale. Tous les matériaux avec lesquels l'esprit travaille sont fournis par les sens. Il n'y a pas, il n'y a jamais eu de révélation immédiate, hormis dans la tête de certains rêveurs. La vérité n'existe que dans le vieil axiome sensualiste : rien dans l'esprit qui n'ait d'abord passé par les sens. C'était la devise d'Aristote ; c'est le dernier mot de la philosophie naturelle.

Rien de plus facile maintenant que d'aborder le problème de la liberté et celui de la vie future. Le monde spirituel n'existant pas, nous n'avons pas à en tenir compte. Toutes les créatures issues de la matière sont exclusivement soumises à ses lois. Pourquoi l'homme ferait-il exception à la règle ? de quel droit se placerait-il dans une région fantastique, étranger à la dépendance générale ? Cette liberté qu'il s'arroge serait un miracle, une entité surnaturelle, puisqu'elle dérogerait aux lois générales. Or, il n'y a pas de surnaturel. Donc l'homme n'est pas libre ; il se meut, comme tous les êtres, dans certaine sphère déterminée, et tous ses efforts, toutes ses velléités de révolte se brisent contre cette prison. Ses actions comme ses pensées lui sont imposées par les circonstances ; il suit ses passions aveugles ou sa raison, suivant son degré de culture. Mais l'honneur ou la honte ne sont pas pour lui : s'il tombe dans le crime, c'est l'ignorance, la misère ou la dureté de ses semblables qu'il faut accuser. Les criminels sont des malheureux et non des coupables. « Aussi, dit Forster, ferions-nous bien de ne juger et de ne condamner personne. » La seule manière de réprimer, c'est d'instruire. Aux yeux du vrai philosophe, la justice n'est pas autre chose que la science.

Si Dieu, la vérité absolue, l'âme et la liberté sont des rêves, que dire de notre prétention à l'immortalité ? M. Büchner en fera prompte justice. Voici comment il procède : l'âme étant une force comme la lumière ou la pesanteur, son existence est liée à la combinaison matérielle dont elle est le produit. On ne peut pas plus supposer l'âme sans cerveau, que la couleur sans corps lumineux, ou que l'électricité sans métal. Pas de force sans matière ; pas de matière sans force : la

Digitized by Google

philosophie naturelle doit pousser son principe jusqu'à ses dernières conséquences. L'âme tient des sens tout ce qu'elle possède ; toutes ses pensées, toutes ses connaissances embrassent des objets terrestres ; *sa personnalité même n'est qu'une limite posée par elle au monde extérieur.* Comment donc pourrait-elle se créer une existence hors des éléments qui la constituent? La physiologie, dit Vogt, se prononce catégoriquement contre toute hypothèse attribuant à l'âme une vie séparée. « L'âme n'entre pas dans le fœtus, comme le démon dans les possédés. » Elle naît et se developpe dans le cerveau comme le mouvement dans les muscles, la digestion dans l'estomac, la respiration dans le poumon, etc. Or, toute fonction périt avec son organe : pourquoi l'âme serait-elle seule exceptée de cette loi? Nous voyons la maladie supprimer une à une toutes ses facultés, et nous douterions que la mort pût la détruire tout entière? Disons plutôt que nous sommes des êtres surnaturels, et proclamons notre divinité. Cela sera moins timide et moins ridicule que nos arguties spiritualistes et nos prétendues preuves de la vie future.

Pour concilier l'immortalité de l'âme avec les lois naturelles, on a souvent invoqué l'axiome : « Rien ne périt. » Mais, répond M. Büchner, ce principe n'est vrai que pour la matière. Sans doute les atomes dont notre corps se compose sont éternels. Rien n'a pu les créer, rien ne peut les anéantir. Mais l'agrégation en est éphémère, et l'âme ne vit que par cette agrégation. C'est un flambeau qui s'éteint, c'est une machine qui s'arrête. Sans doute on peut allumer une autre flamme ; on peut susciter un autre mouvement ; mais c'est une nouvelle combinaison de forces ; ce n'est pas une résurrection.

Après ce verdict de la physiologie, la cause est évidemment jugée pour M. Büchner. Les réclamations de la morale et du sentiment le trouveront impassible. Que l'âme se révolte, qu'elle atteste ses aspirations, M. Büchner sourit et répond : Faisons-nous de la philosophie, ou bien un roman pour les cœurs sensibles? Les arrêts de la science sont inexorables ; tant pis pour ceux que la science désespère. De deux choses l'une : ou la vie future peut se concilier avec la raison et avec l'expérience : dans ce cas, il faut l'affirmer ; ou la raison et l'expérience la repoussent : dans ce cas, il faut s'armer de courage et la nier. Sans doute, il serait fort agréable de terminer notre vie par une apothéose, et de nous trouver subitement jeunes, beaux et possesseurs de rentes assurées, comme les héros de théâtre au cinquième acte d'un drame. Mais la nature n'est pas un dramaturge à notre service ; elle n'a pas des rôles de jeunes-premiers ni de princes à fournir aux âmes trépassées ; elle n'a pas, à notre disposition, un magasin de costumes et de décors de rechange ; ce n'est pas sa faute si nous avons rêvé des voyages posthumes parmi les étoiles ; elle ne nous a

Digitized by Google

jamais promis des ailes et des nuages pour moyens de transport. Pourquoi nous berçons-nous d'illusions? La trouvons-nous donc, ici-bas, si complaisante, si prompte à nous satisfaire? Toute notre vie, au contraire, n'est qu'une série de leçons infligées à notre amour pour l'imaginaire. De tous nos rêves, pas un seul ne se réalise. Tout est bercement, caresses, volupté dans notre imagination; tout est labeur, souffrance et désenchantement dans la vie. Ce sont là d'éloquentes leçons. Pourquoi ne savons-nous pas les comprendre?

Suivant MM. Vogt et Büchner, la perspective de l'anéantissement n'est effrayante que pour les âmes faibles. Le néant, c'est le repos dont le sommeil est l'image. N'est-ce pas un avenir préférable aux joies insipides promises par les religions pour la vie future? Nous ne serons pas assis à côté de Dieu; nous ne chanterons pas ses louanges avec accompagnement de harpes d'or : soit. Mais les plaisirs du paradis chrétien n'ont jamais été compris par personne. Nous ne posséderons pas la vérité absolue. Qu'importe? La possession de la vérité n'est pas un plaisir. Ce que nous aimons dans l'étude, c'est la lutte contre l'inconnu, c'est la conquête sur notre ignorance. Est-ce qu'on se délecte dans la connaissance des mathématiques? Non, la vérité une fois connue perd pour notre esprit tout son charme. Que serait-ce qu'une éternité passée dans cette contemplation oisive et stérile? Nos mérites ne seront pas récompensés : soit encore..... La vertu se soutient par elle-même et non, « comme un valet, par l'espérance d'un salaire. » Pour être pure, elle doit être désintéressée; sinon, elle dégénère en calcul. Toutefois, comme l'héroïsme n'est pas encore l'état normal de l'humanité, la science accorde que les faibles peuvent être fortifiés par une espérance, et que l'immortalité de l'âme doit, jusqu'à nouvel ordre, être affirmée par les philosophes. Tout à l'heure nous demanderons compte à M. Büchner de cette concession.

C'est ainsi que la philosophie naturelle dissipe une à une toutes es fictions transmises par les siècles à la crédulité populaire :

> Quare religio pedibus subjecta vicissim
> Obteritur; nos exæquat victoria cœlo.

Il suit de là que la vérité n'existe pas en dehors des sciences naturelles, et que, pour combattre leurs conclusions, la métaphysique, la morale et la théologie sont également impuissantes. Il n'y a pas de lutte possible entre les faits et les hypothèses. Chaque pas dans la voie expérimentale est un coup mortel pour les entités. Aussi, les sectateurs du surnaturel sentent-ils que leur fin est proche. Si chaque jour leurs déclamations deviennent plus violentes, c'est que leurs colères sont inspirées par le désespoir.

Digitized by Google

Cependant toute destruction impose le devoir de réédifier. Puisque les sciences naturelles ont détrôné la métaphysique, et qu'elles sont désormais, pour l'esprit humain, le seul *critérium*, c'est sur elles que va reposer la direction de notre vie pratique. Nous savons, sans doute, qu'il n'y a pas de Dieu, pas d'âme spirituelle, que nous ne sommes pas libres, et que tout en nous meurt avec le corps. Mais tout n'est pas dit par ces négations. Où va l'humanité? quelle est la destinée de chacun de nous? Quel est pour l'homme le souverain bien? Faut-il suivre les inspirations du devoir ou celles du plaisir? J'ai cherché vainement une réponse à ces questions dans l'ouvrage de M. Büchner. Sans doute il les juge oiseuses; car il les écarte avec une attention toute particulière et s'abstient d'y faire aucune allusion. Il n'a pas l'air de se douter que ses hardiesses spéculatives peuvent causer quelque dérangement dans l'ordre moral. Sa pensée, toutefois, peut se résumer dans les points suivants : La nature n'a pas de but, et, par conséquent, l'homme pas de destinée à remplir. La matière a enfanté l'homme comme les autres animaux, fatalement et sans le vouloir. Entre notre destinée et celle du ciron, la nature ne fait aucune différence. Peut-être l'homme se perfectionnera-t-il; peut-être sera-t-il remplacé par une espèce supérieure; peut-être les forces destructives l'emporteront-elles; peut-être l'œuvre de milliards d'années périra-t-elle en un jour. Nul ne le sait; nul ne l'a su; nul ne pourra jamais le savoir. Que l'homme s'arrange de ce néant; qu'il y trouve le mot de sa destinée. La science a prononcé son dernier oracle.

Nous embrassons maintenant l'ensemble de la théorie naturelle. Résumons-la, pour fixer les idées, en quelques formules :

1° Il n'y a pas de matière sans force, ni de force sans matière.

2° La matière et la force sont coéternelles. Elles se combinent d'après des lois immuables. De cette combinaison résulte l'univers.

3° La matière et la force sont inintelligentes. Les lois du monde sont purement mécaniques.

4° La matière est divisible en atomes. Ces atomes sont identiques. Chacun d'eux possède les mêmes propriétés et la même quantité de forces que les autres.

5° Dans chaque atome sont des forces latentes, c'est-à-dire qui attendent l'occasion de se développer.

6° Au nombre de ces forces sont la vie organisée et l'intelligence. La vie animale et la pensée sont le produit de combinaisons organiques.

7° L'expérience constate dans la nature une série de tentatives et de tâtonnements. On en conclut qu'une loi porte la vie organique à se perfectionner; Mais cette loi n'est pas absolue. Elle peut être dé-

Digitized by Google

mentie ultérieurement par l'expérience. Dans tous les cas, ce perfectionnement est aveugle et involontaire. La matière n'en a pas conscience.

8° Le progrès organique s'accomplit par une série de métamorphoses. Il n'y a pas de démarcation fixe entre les espèces ; une différence de combinaison les sépare.

9° L'homme est un animal plus perfectionné que les autres. Chacune de ses facultés est le jeu d'un organe physique.

10° Il n'y a rien de surnaturel dans le monde, et par conséquent l'homme n'a rien d'absolu. Tout en nous est relatif et subordonné aux circonstances extérieures.

11° Il n'y a pas d'âme spirituelle, pas de libre arbitre, pas de destinée à remplir, rien au delà de notre vie terrestre.

II

Quand j'eus terminé ma lecture, j'allai trouver mon ami, le professeur, pour reprendre notre conversation. Il me reçut avec un sourire triomphant : « Eh bien ! me dit-il, comment trouvez-vous la philosophie naturelle ?

— Fort instructive.

— A la bonne heure ! Un esprit juste et sensé comme le vôtre ne pouvait hésiter longtemps entre la métaphysique et la science. N'avais-je pas raison de vous dire qu'une ère nouvelle s'inaugure et que le surnaturel s'en va ?

— Sans doute, les coups que vous lui avez portés sont terribles. Ni Dieu, ni l'âme, ni les idées absolues ne s'en relèveront. Etes-vous sûr toutefois que l'exécution soit complète ?

> ..... Vos invincibles mains
> Ont de monstres sans nombre affranchi les humains.
> Mais tout n'est pas détruit, et vous en laissez vivre
> Un.....

— C'est possible, répondit-il avec insouciance. Il y a des bicoques qui ne valent pas un obus. C'est assez d'avoir pris à l'ennemi ses principales forteresses.

— Un bastion négligé peut faire perdre un royaume.

— En vérité, reprit mon philosophe, j'admire l'excès de votre zèle ; je n'ai jamais vu tant d'ardeur chez un néophyte. Je vous avoue que le fanatisme me déplaît, même dans la science.

— Que voulez-vous, on ne compose pas avec les principes. Vous

Digitized by Google

m'avez inspiré la haine des entités, et je les extermine partout où je les trouve. Qu'appelez-vous donc *la matière?*

— La matière! s'écria-t-il stupéfait. Rêvez-vous? Parlez-vous sérieusement? Mais non, c'est une plaisanterie; vous ne demandez pas que je vous définisse la matière?

— Calmez-vous. Ma question n'est pas un piége de sophiste. Je vous demande seulement la preuve que votre mot matière ne recouvre pas un être fantastique et surnaturel comme Dieu, l'âme et toutes les superstitions des théologiens.

— Certes! le scrupule m'étonne. Il me semble que l'idée de matière est assez claire et s'impose suffisamment au sens et à la raison. La matière n'est pas une création arbitraire, ce n'est pas une idole faite à notre image. Elle existe en dehors de nous; elle est palpable et visible; elle nous pénètre, ou plutôt elle est notre propre substance. Plus j'examine et moins je trouve d'obscurité dans l'idée de matière.

— La matière dont vous me parlez est celle d'Aristote et non celle de M. Büchner. Et moi aussi je m'en suis rapporté longtemps à la classique définition : la matière est susceptible d'augmentation, de division et de mouvement dans l'espace. Et j'ajoutais mentalement : La matière est l'opposé de l'esprit, lequel n'est pas divisible, n'occupe aucun lieu et n'est pas susceptible de se déplacer. Ainsi les deux termes esprit et matière s'excluaient réciproquement; chacun était, pour ainsi dire, la limite de l'autre; chacun offrait à ma pensée une notion claire et satisfaisante. En confondant les deux empires en un seul, M. Büchner m'a tiré de ma quiétude. L'esprit n'est plus un souverain indépendant : c'est un vassal de la matière. La matière n'est plus inerte et privée de vie : le monde est son ouvrage. L'étendue et le mouvement ne sont plus qu'une faible partie de ses qualités. Je le veux bien; mais permettez-moi de vous dire que l'ancienne idée de matière est toute dénaturée par cette confusion. Une matière éternelle, douée de force, capable de s'élever spontanément à l'intelligence, et de se transformer en être pensant, n'est plus la matière que je vois, que je touche et que je croyais connaître; c'est un être nouveau pour moi, plein d'obscurité, de mystères, et je puis ajouter de contradictions. En un mot, j'ai peur de retrouver en elle une de ces entités miraculeuses dont vous avez purgé la philosophie.

— Je vous vois venir : c'est notre principe fondamental : point de force sans matière, que vous attaquez.

— Je ne l'attaque pas, j'en cherche la raison; je serais heureux de la découvrir.

— Je vois bien, reprit-il avec un peu d'amertume, que nous extirperons difficilement de votre esprit les racines de cette plante malsaine qui se nomme la métaphysique. Vous séparez toujours par la

Digitized by Google

pensée les deux termes de *force* et de *matière*. C'est ce que faisaient les astrologues, les alchimistes, les scolastiques et tous les pseudo-savants d'autrefois. Ne comprendrez-vous donc jamais que cette division est tout à fait arbitraire, et ne peut conduire qu'à de grosses erreurs? Certes, nous pouvons isoler dans nos recherches la pesanteur, le magnétisme et toutes les forces naturelles, mais ce sont de pures opérations de l'esprit. Dans le monde réel, force et matière sont intimement liées l'une à l'autre. Toutes les forces du monde réunies, sans matière, ne soulèveront pas un fétu de paille. Un léger corps de plomb, doué de force, suffit pour m'ôter la vie. Donc, la force n'est rien sans matière; la matière elle-même, rien sans la force. Ce sont de vaines abstractions, bonnes seulement pour les amateurs de chimères.

— Cependant, la force prend et quitte la matière; le même corps peut être alternativement chaud et froid, lumineux et obscur, sonore et muet, immobile et mis en mouvement sans rien perdre de son étendue et de son volume. On peut donc, par la pensée, séparer la force et la matière sans faire pour cela de la scolastique. Mais laissons ces subtilités. Je vous accorde qu'une force invisible, impalpable, n'offre à la raison aucune prise; je renonce à supposer une matière inerte, bien que l'esprit la conçoive. J'admets l'union de la matière et de la force comme un fait permanent, indispensable à la science. Aucune de ces concessions ne légitime votre axiome : « La force est une propriété de la matière. » Car, supposons que la force soit condamnée à se manifester par des phénomènes matériels, où voyez-vous que la cause de ces phénomènes soit contenue dans l'idée de matière? Affirmez, si bon vous semble, la concomitance des deux éléments; personne n'y contredira, mais vous n'avez pas le droit de subordonner l'un à l'autre, ni de les confondre en un seul.

— Vous avez dû cependant être frappé de notre théorie sur les forces latentes, et vous n'en contesterez pas la justesse.

— Elle sera très plausible à partir du jour où luira la vérité de votre axiome : la force est une propriété de la matière. Jusque-là, je ne puis guère la considérer que comme une ingénieuse pétition de principe. De ce qu'une molécule peut subir toutes sortes de transformations, vous concluez que toutes les forces de la nature y sont contenues. Vous avez raison, sans doute, si la cause de ces changements est dans la molécule même; mais c'est justement là le point en question, car vos adversaires soutiennent que ces changements proviennent d'une cause étrangère. Vous en appelez aux faits; mais les faits sont loin de se prononcer en votre faveur. La pierre, pour rouler, a besoin d'une impulsion extérieure. Une fois arrêtée, elle peut rester immobile pendant des millions d'années. Le feu ne se dégage qu'à

Digitized by Google

l'aide du frottement ; la lumière est précédée d'une flamme. Prenez tous les phénomènes du monde physique, l'un après l'autre, vous n'en trouverez pas un seul qui soit primordial, c'est-à-dire qui porte sa justification en lui-même. Vous n'avez donc aucune raison pour conférer à la matière la puissance de se modifier, car vous n'avez nulle part le spectacle d'une force inintelligente. Le déiste, au contraire, sent, éprouve par lui-même l'action de la volonté sur le monde physique. Il pousse, retient, assemble, désagrége, dirige à son gré tous les corps ; il combine l'eau, le feu, la vapeur ; il voit l'électricité, la lumière, le son obéir aveuglément à l'intelligence. Il ne lui faut donc aucun effort pour voir, dans l'univers matériel, l'instrument docile d'une volonté supérieure. Ainsi, dans le débat, l'induction et les procédés scientifiques sont en faveur du déiste : la fantaisie et l'hypothèse, de votre côté.

— Doucement, objecta mon interlocuteur ; vous omettez une circonstance capitale. Etes-vous, par hasard, un pur esprit, un fantôme ? Est-ce la volonté toute seule qui construit des maisons et fait mouvoir des machines ? Que ferions-nous sans l'intermédiaire de nos membres ? Ce sont nos bras, nos jambes, c'est notre corps, en un mot, et non notre âme, qui nous donne l'empire sur le monde physique.

— Oui, mais ce corps lui-même est soumis à notre volonté ; nous le gouvernons *sans intermédiaire*. Nous avons donc en nous-mêmes l'image d'une puissance souveraine exercée par une puissance raisonnable, distincte du corps. Or, n'avez-vous pas dit vous-même qu'entre l'infiniment petit et l'infiniment grand la raison ne fait aucune différence ? Pourquoi donc l'univers ne serait-il pas régi comme notre corps par une raison invisible ? Ainsi entrevu, l'Etre suprême reste certainement un mystère, mais il est au moins plus compréhensible que votre matière douée d'une force inconsciente, mue par des lois aveugles, et s'élevant mécaniquement à l'intelligence. Vous souriez, vous avez tort ; car je ne prétends nullement établir l'existence de Dieu sur une pareille preuve. Je me contente d'observer que votre prétendu axiome : *point de force sans matière* est un postulat, et que c'est là, pour une philosophie, naturelle ou non, une base bien imaginaire.

— L'ascension graduelle des êtres est pourtant un fait acquis à la science.

— Nous pourrons l'examiner tout à l'heure. Mais, en la supposant démontrée, il resterait à connaître la cause de cette ascension. C'est une propriété de la matière, dites-vous. Vous le dites également de la pesanteur, de la lumière et de tous les fluides. Vous le dites de la végétation, puis de la vie animale, et enfin de la raison humaine,

Digitized by Google

quand elle apparaît sur la terre. C'est là sans doute une affirmation très commode. La matière, dotée *à priori* de toutes les forces nées ou à naître, remplace la Providence avec avantage. Mais, je vous le demande, est-il rien de plus scolastique et de plus contraire à la science que ces principes créés tout exprès pour servir de place forte à une théorie, sorte d'oubliettes où l'on ensevelit toutes les difficultés, toutes les résistances de la raison et de la nature? Vous vous moquez des théologiens quand ils se retranchent derrière le dogme, et quand ils invoquent les décrets de la Providence. Cependant, la confiance dans une sagesse infaillible est un appui pour notre faiblesse, une consolation pour notre ignorance. Votre hypothèse, à vous, exige de notre raison les mêmes sacrifices, sans les payer par les mêmes bienfaits. Il y a donc peu de chance pour que notre esprit l'accepte sur parole, et la dispense d'une démonstration.

— Je n'admets pas votre comparaison, dit mon professeur assez piqué. Une théorie, basée sur les faits et sur les découvertes de la science, n'a rien de commun avec la théologie.

— Examinons donc votre théorie. La nature, dites-vous, s'est perfectionnée par une série d'efforts accomplis pendant des millions d'années. A vos yeux, la végétation est un progrès sur la matière brute, la vie animale un progrès sur la végétation, la pensée humaine enfin un progrès sur l'animalisme. Or, comment expliquez-vous cette progression de l'atome vers l'intelligence? Par une loi mécanique, c'est-à-dire inintelligente. Eh bien! si l'hypothèse d'un Dieu créateur, occupé sans cesse à perfectionner son ouvrage, vous paraît absurde, l'hypothèse d'une matière aveugle, progressant et s'épurant sans en avoir conscience, révolte beauconp plus la raison. Toute tentative, toute ébauche, si grossière qu'elle soit, suppose un effort, c'est-à-dire un acte volontaire, et, de plus, un idéal, c'est-à-dire un sentiment quelconque de la perfection. Ce principe est si vrai, que, dans tout l'univers, l'effort ne se révèle nulle part quand la pensée et la volonté sont absentes. La plante se développe d'après une règle immuable; ses feuilles, ses fleurs et ses fruits sont contenus fatalement dans son embryon. L'animal est guidé par un instinct infaillible. Une seule créature, l'homme, procède par tâtonnements et par expériences. L'homme seul cherche sa voie, étudie, se trompe, corrige, fait et défait son ouvrage. L'homme seul progresse, parce qu'il a seul un idéal et une volonté guidée par l'intelligence. Libre à vous maintenant de transporter à la matière le plus noble attribut de l'humanité. Faites-la perfectible et capable de redresser ses erreurs, mais ne dites plus alors que la pensée est une fonction de notre cerveau; dites : la pensée, la volonté, nos aspirations vers l'idéal, existent dans l'atome. Ou bien encore : il y a dans la nature,

Digitized by Google

hors de nous, une intelligence, une volonté qui travaille sans cesse à perfectionner l'univers physique. Si vous ne le dites pas, abandonnez votre loi de progrès, car, en la maintenant, vous manquez de logique, et, de plus, vous avez contre vous l'expérience.

— Vous n'avez pas bien compris notre système. Suivant nous, l'ascension des êtres est un résultat, non une cause. La nature n'a pas de plan, pas de type, pas d'idéal préconçu. Que de l'infusoire au génie de Newton il y ait progrès, c'est possible; mais c'est un simple fait à constater, c'est un résultat qui n'entraîne nullement la nécessité d'une direction raisonnable.

— Eh bien ! cette supposition est encore plus arbitraire que la précédente. Pour tous les hommes, progrès est synonyme de plan et d'intelligence : vous seuls affirmez que le progrès peut être produit mécaniquement par une force aveugle. Or, cette affirmation ne repose sur rien ; le sens commun et l'expérience journalière la repoussent. Avez-vous constaté dans les espèces une loi de perfectionnement ? avez-vous découvert un organe destiné à élever l'être au-dessus de sa première condition ? Non ; bien au contraire, tous les organes de la plante et de l'animal tendent au maintien du genre et de la famille. Tous se reproduisent invariablement d'âge en âge ; depuis des siècles, le microscope n'a pas encore signalé la moindre altération au type constitutif de chaque classe ; nul être organisé ne sort de sa sphère ; nul n'empiète sur les races voisines. Cependant, vous ne proclamez pas le progrès pour une ou plusieurs espèces, mais pour toute la nature. Vous assurez que la matière l'a produit aveuglément, par ses seules forces, pendant des milliards d'années. Libre à vous ; mais c'est un nouveau postulat, et j'ajoute que pour l'accepter il faut une foi bien robuste. Saint Thomas et Bonaventure demandent à la raison humaine moins d'abnégation. Vous voilà en très bon chemin pour fonder une théologie.

— Cette ironie ne nous atteint pas : Les transformations de la nature s'appuient sur le témoignage incontesté de la science. Niez-vous les découvertes de la paléontologie ? niez-vous....?

— Que la terre ait traversé différentes phases ? que chaque phase ait laissé les traces d'une faune et d'une flore ? que ces débris diffèrent de la nature actuelle ? que les caractères aujourd'hui distincts du mammifère, de l'oiseau et du reptile, se soient rencontrés dans une seule espèce ? Non, personne ne conteste des faits aussi démontrés. Oui, la science a su reconstruire les espèces fossiles et ressusciter, pour ainsi dire, le monde antédiluvien ; elle a su lire sur des squelettes informes l'histoire de la terre ; mais elle n'a pas lu que les espèces actuelles descendent des mammouths et des mastodontes. Chaque jour, elle enrichit nos musées de quelque espèce disparue ;

Digitized by Google

mais les vestiges d'une transformation organique n'ont encore été vus nulle part. Les naturalistes, vous le savez, n'ont constaté jusqu'à présent qu'un seul genre de métamorphose : celle des insectes qui sont une sorte de génération et qui ramènent invariablement les mêmes formes. Depuis six mille ans, enfin, les types sont restés les mêmes ; rien n'autorise donc à supposer des transformations antérieures. Vous répondez que chaque période a duré des millions d'années. Mais l'éternité entière ne vous sauverait pas, puisqu'il vous manque toute base d'induction, et que les faits vous refusent obstinément la première pierre de votre édifice. Multipliez zéro par l'infini, ce ne sera jamais que zéro. Votre seule ressource est donc l'hypothèse, où votre théorie des déviations naturelles est appelée sans doute à compléter le fameux *clinamen* d'Epicure.

—Nous acceptons volontiers l'assimilation. La philosophie atomistique est plus vivace que les rêveries des idéologues. Mais revenons aux déviations naturelles : j'admets, sauf réserve, l'insuffisance de nos preuves expérimentales. Notre système se maintient par sa valeur rationnelle. Niez-vous la tendance de tout être vivant à modifier ses organes suivant les conditions qui l'entourent ?

— Non ; mais pouvez-vous dire jusqu'à quel point les organes peuvent être altérés par les influences extérieures ? Cette faculté, jusqu'à présent, paraît fort restreinte. Ainsi, les changements atmosphériques affectent sans doute le poumon, et produisent le rhume, la phtisie ou l'asphyxie. Mais nulle combinaison d'azote ou d'oxygène ne peut produire un poumon nouveau. Plongez un mammifère dans l'eau, vous ne lui donnerez pas de branchies. Nourrissez un homme, avec des herbages, son estomac ne sera jamais celui d'un ruminant. Augmentez ou diminuez la lumière, vous produirez l'ophthalmie ou la cécité ; mais vous ne changerez pas la nature de l'œil. Enfin, transportez des palmiers en Norwége, vous les tuerez, sans enrichir la flore glaciale d'une espèce nouvelle. Plus on cherche et moins on trouve dans la nature organisée cette souplesse et cette élasticité malléable aux impressions du dehors. Chaque famille, au contraire, a des règles constitutives ; chacune marche dans une voie prescrite, hors de laquelle il n'y a que langueur et destruction pour ses membres. Toute altération du type générique s'appelle une difformité ; chacune est un germe de mort, nulle n'est apte à produire une espèce nouvelle.

— Quelle ardeur ! comme vous vous escrimez contre l'ascension graduelle ! Ne dirait-on pas qu'elle seule est coupable envers la métaphysique ? Qu'elle seule usurpe la place de votre Providence ? Détrompez-vous. Si l'ascension graduelle nous manquait, la génération spontanée remplirait le même office. Si la génération spontanée vous

Digitized by Google

déplaît, nous vous proposerons la théorie des germes éternels. Vous voyez qu'il vous reste plus d'un ennemi à terrasser, avant de restaurer le Dieu créateur dans son ancienne gloire.

— Il suffit d'un fantôme pour effrayer un enfant; mais une armée de spectres excite le sourire d'un homme raisonnable. Je comprends vos sympathies pour la génération spontanée et votre impatience d'en faire une vérité scientifique. Car si la matière est apte à produire la sensation par ses propres forces, à plus forte raison la sensation sera-t-elle capable de s'élever à l'intelligence. Par malheur, la science est cruelle et vous refuse inexorablement son concours. Loin d'établir la génération spontanée, les expériences modernes la relèguent de plus en plus dans le royaume des chimères. La reproduction sexuelle des infusoires, celle des champignons parasites ont été tout récemment mises en lumière. Faut-il vous citer les expériences de MM. Pasteur et Balbiani? Non, je laisse à M. Büchner ce luxe d'érudition scientifique. Je me contente de vous renvoyer aux dernières décisions de notre Académie des sciences qui classent la théorie de la génération spontanée parmi les chimères, avec la quadrature du cercle et la recherche du mouvement perpétuel. Il ne vous reste donc plus pour refuge que l'hypothèse des germes incréés, attendant, de toute éternité, l'occasion favorable pour se développer. Mais cette hypothèse, comment l'accordez-vous avec l'identité des atomes? N'avez-vous pas dit que les atomes contiennent tous la même somme de forces? Tous les atomes sont donc des germes d'êtres animés? Chaque molécule de matière est vivante, et, par conséquent, il n'y a pas de nature non organisée. De plus, tous les germes se ressemblent. Comment alors expliquer les variétés des espèces? Vous le voyez, partout des contradictions et des obstacles infranchissables; partout des hypothèses et des excursions dans la fantaisie. Est-ce là cette philosophie qui devait dissiper tous les nuages, toutes les abstractions scolastiques, et s'asseoir victorieusement dans le domaine de la réalité? Quel rapport y a-t-il entre les procédés austères de la science et ces boutades d'humoriste? Mais ce qui me frappe, ce que j'admire par-dessus tout, c'est la complaisance et la docilité de vos atomes qui se chargent, sans réclamer, de tous les rôles et sont aptes à tous les déguisements, comme des comparses de théâtre. Les métaphysiciens n'ont pas à leurs ordres d'aussi commodes serviteurs. L'hypothèse des germes, dites-vous, est encore préférable à celle de la Providence. Dites plutôt que l'imagination a le champ libre, que tous les romans et que toutes les bouffonneries deviennent respectables, pourvu que l'athéisme en découle.

— Vous êtes trop modeste. Notre comique ne vaut certainement

Digitized by Google

pas le vôtre. Est-il rien de plus plaisant, par exemple, que l'hypothèse d'un Dieu infaillible, qui se trompe à chaque instant, et qui passe des millions d'années à corriger son ouvrage?

— Non, sans doute, si vous considérez les phases de la nature comme différents essais du même plan. Mais rien n'autorise cette supposition. Nul individu dans le monde n'est l'ébauche d'une autre créature avortée. Chacun réalise un type spécial, chacun possède ses organes. Chez les plus humbles comme chez les plus élevés se reconnaît un accord admirable entre les moyens et la fin. Le plus chétif insecte a des membres proportionnés aux besoins de son humble existence. Ni la loupe ni le microscope ne surprendront, dans ses téguments les plus déliés, la moindre méprise. Ne dites donc pas que la nature procède par tâtonnements et par expériences. Au contraire, elle va droit à son but, et l'atteint sans hésitation. Ni le ciron, ni l'infusoire ne sont une ébauche de l'homme. S'ils existent, c'est que la nature a voulu créer un ciron, un infusoire, et non se borner à faire des lions, des éléphants et des hommes. Chez tous, je reconnais au même degré le sceau de l'intelligence.

— Très bien : encore un pas et nous allons tomber dans les causes finales.

— Peut-être ; car la finalité s'impose à mes yeux et à mon esprit, et je crois que l'homme a besoin d'une subtilité bien opiniâtre pour la méconnaître. Je ne dirai pas que les étoiles du ciel ont été faites tout exprès pour éclairer l'homme; je crois, au contraire, que chacune d'elles est un monde à part, qui porte en soi sa destination. Mais je m'extasie, comme les plus simples, devant l'art profond qui fait concourir chaque être à l'action commune. Vous avez cité l'oie de Montaigne. Eh bien, je ne trouve pas le raisonnement de l'oie ridicule. Au contraire, je le trouve applicable à tous les animaux, à toutes les plantes de la création. Chaque être peut se considérer comme le centre du monde, tant est grande l'harmonie entre les créatures organisées et les forces physiques. L'homme, privilégié entre tous, trouve partout des raisons impérieuses pour croire à la Providence. J'ignore si notre colonne vertébrale se termine par un rudiment de queue ; mais notre corps, dans toutes ses parties, est un instrument merveilleux pour notre volonté. L'homme est malheureux, dites-vous ; il trouve dans la nature une marâtre. Mais vous oubliez que cette lutte contre la matière est, suivant les déistes, le signe de notre dignité. Ni l'épreuve, ni le malheur, ni la persécution ne dégradent l'homme. Au contraire, c'est dans la souffrance qu'est son véritable triomphe. Avant de faire le procès à la sagesse souveraine, il faudrait vous prononcer nettement et dire comment vous concevez notre destinée. Oui, le Créateur a été injuste si nous

Digitized by Google

sommes faits pour jouir et pour chanter la volupté sur des lits de roses; mais si notre âme est faite pour la science et pour la vertu, si notre grandeur réside dans l'empire que nous prenons sur nous-mêmes, on peut affirmer que rien ne manque à l'homme, et que l'œuvre du Créateur est irréprochable.

— A la bonne heure. Voilà le théologien qui se dessine. Vous devriez au moins nous dire ce que vous entendez par l'âme et sa destinée. Oubliez-vous les preuves données par la science contre l'affirmation d'une âme spirituelle? Oubliez-vous que tout est relatif en nous? Et que chercher la définition rigoureuse de notre destinée, c'est chercher l'absolu dans un être variable et se perdre dans les spéculations nuageuses?

— Parlons donc, puisque vous l'exigez, de l'âme et des idées absolues. La pensée, suivant vous, est comme la lumière, l'électricité ou la pesanteur, une force physique, mais vous n'avez pas dit sur quoi votre assimilation est fondée. Tous les phénomènes sensibles supposent l'étendue et la résistance des corps; tous sont inséparables d'une substance complexe et divisible en éléments infiniment petits. De plus, chaque force est un tourbillon où tout change et se renouvelle, où chaque mouvement est produit par une cause extérieure. Enfin, un caractère plus précis et plus frappant nous est fourni par la science même qui les étudie. Que sont les lois de la pesanteur, de la lumière, du son? Les lois de certaines évolutions exécutées par la matière dans l'espace. Prenez la physique, la chimie, prenez toutes les sciences naturelles, vous ne trouverez dans toutes qu'un seul objet : la mesure des mouvements de la matière ou de la vie organisée dans l'espace. Est-il rien dans ces traits qui soit applicable à l'intelligence? Sont-ce des mouvements matériels que nous étudions dans les opérations de l'esprit? Non, car nos raisonnements, nos croyances, nos affections et nos haines ne se mesurent pas comme les vibrations de l'air ou les oscillations du pendule. Nuls fourneaux, nuls alambics ne peuvent les décomposer, nuls instruments, nuls appareils d'optiques ne seront jamais assez perçants pour les découvrir. La morale, l'esthétique, l'histoire, la politique, toutes les sciences dont l'âme humaine est l'objet la considèrent comme un être permanent, distinct des influences qui l'entourent, et se maintenant intact au milieu de tous les changements matériels. Toutes admettent que cet être est libre et ne reçoit pas son impulsion du dehors. Rien d'isolé dans le monde physique; tout est passif, tout dépend du dehors, tout est soutenu par des supports extérieurs. L'âme, au contraire, est à elle-même sa fin et sa raison d'être. Elle est bien fondée à se croire une cause, puisqu'elle a conscience de sa liberté, puisqu'elle assouplit et discipline la matière. Je n'approfon-

Digitized by Google

dis pas la question, je l'effleure et j'ai pris au hasard les plus connus, les plus saillants de nos attributs spirituels. Voyez, analysez à votre tour la vie morale. Parcourez le nombre infini de ses phénomènes, je vous défie d'en trouver un seul qui vous autorise à classer l'âme parmi les forces naturelles.

— Cependant toutes nos facultés, tous nos sentiments ont leur place dans la structure du cerveau; tous se modifient et s'altèrent avec cet organe. Donc, l'âme est soumise comme toute autre force aux lois matérielles.

— La conclusion serait juste si cette dépendance de l'âme vis-à-vis des faits externes était absolue, si vous pouviez prédire à priori l'effet du climat, du tempérament et des agents physiques sur l'homme intérieur. Mais l'âme humaine, vous le savez bien, a toujours dérouté toutes les prévisions. Souvent elle cède, mais souvent aussi elle résiste, et nulle douleur, nulle défaillance du corps ne peut l'entamer. On voit la vertu s'amollir dans la richesse et l'exercice du pouvoir; mais on voit aussi des sages et des justes parmi les riches et les grands du monde. Certains voluptueux tombent dans le désespoir; mais d'autres se régénèrent par le repentir. La persécution triomphe des lâches; mais l'homme de cœur triomphe des persécutions. La violence, le fanatisme éteignent les lumières, mais le génie et la persévérance les rallument. Multipliez les exemples, enregistrez les défaites de l'âme comme autant de victoires pour votre cause. Le spiritualisme rétorquera tous vos arguments par des exemples contraires. Partout où vous lui montrerez l'impulsion physique, il vous fera voir et toucher du doigt une réaction mystérieuse. Qu'aurez-vous prouvé? Le pouvoir des sollicitations matérielles que personne n'a jamais révoquées en doute; mais à votre tour, vous devrez reconnaître l'existence d'un principe caché, qui peut combattre et dominer la matière. Jamais vous ne nous prouverez que l'âme ressemble au mouvement d'une montre ou d'une locomotive; car vous mesurez le mouvement d'une machine, et la force dont nous vous parlons déjoue tous les calculs et change arbitrairement toutes les relations. Elle nous améliore ou nous pervertit; nous élève jusqu'à l'idéal ou nous rabaisse jusqu'à la bestialité. L'âme n'est donc pas un être passif, et, par conséquent, elle n'a rien de commun avec les forces naturelles. J'en conclus que l'homme est composé de deux éléments : l'âme et le corps. Toute morale, toute législation, toute société sont fondées sur ce dualisme.

— Ce dualisme est, j'en conviens, un *deus ex machinâ* très commode. Mais vous oubliez que votre idole repose sur une hypothèse gratuite, la distinction du bien et du mal. Vous supposez toujours un absolu, tandis que tout est relatif dans l'humanité. Cette préten-

Digitized by Google

due lutte entre deux principes contraires n'existe qu'entre nos passions. Ce sont elles qui se combattent, se détrônent et se remplacent en nous, suivant l'âge, le besoin ou les circonstances. Mais toutes ont le même mobile. Votre La Rochefoucauld n'a-t-il pas dit : « Nos vertus se perdent dans l'intérêt comme les fleuves se perdent dans la mer ? »

— Il est vrai que nous appliquons souvent très mal le mot de vertu, que nous l'employons à couvrir notre orgueil, notre égoïsme et même nos mauvaises passions. Mais nous voyons partout des méprises semblables. L'ignorance et la sottise se font honorer à la place du mérite. Le mérite en est-il moins estimable ? De mauvais tableaux sont préférés à Raphaël. Raphaël en est-il moins un grand peintre? Enfin, la scolastique, l'astrologie ont régné sur l'esprit humain. Est-ce une raison pour ne pas croire à la science ? Grâce à la philosophie, et surtout grâce au christianisme, les fondements de la morale ne sont pas moins assurés aujourd'hui que ceux des sciences naturelles. Accumulez les objections, rajeunissez, s'il vous est possible, le répertoire du vieux pyrrhonisme : votre cause n'y gagne rien. Niez-vous qu'il ait existé un homme vertueux ? qu'il se soit accompli une seule bonne action sur la terre? Vous le niez, soit ; mais cette négation est une hypothèse ; l'histoire et votre conscience la démentent. Il vous faut un édifice de fantaisie pour la soutenir. Vous ne le niez pas ? Mais alors cet homme vertueux, cette bonne action réclament votre estime ; et si vous les estimez, c'est que le sentiment du bien vit en vous. Ce sentiment n'est pas un calcul, il n'est pas dicté par votre intérêt ni vos convenances personnelles. La source dont il jaillit est plus haute. Nul jouissance, nul plaisir d'orgueil, nul bonheur humains ne peuvent le tromper, ni le satisfaire ; car il suffit d'un remords pour empoisonner toutes les voluptés. Vous voyez bien que la conscience n'est pas une hypothèse, et qu'on peut croire à l'absolu sans mériter le nom de rêveur.

— Ces déclamations seraient bonnes dans une chaire ou dans un cours de Sorbonne. Votre école a toujours eu de grands mots et des périodes larmoyantes pour éluder les difficultés. Soyons plus philosophes. Vous avez reculé mais non résolu le problème ; vous avez mis une tortue sous votre éléphant.

— Que voulez-vous dire ?

— Vous avez dit sur la morale des choses fort touchantes, et je suis vraiment édifié par une dialectique si vertueuse. Malheureusement, un serpent s'est glissé sous vos fleurs, et ce serpent est une hypothèse, et cette hypothèse est la liberté. Avez-vous l'intention de me donner quelque preuve inédite sur le libre-arbitre? Je serais heureux d'ajouter une variété nouvelle à la collection.

Digitized by Google

— Non ; je ne vous ferai pas ce plaisir. Je n'aurai pas l'enfantillage de vous démontrer que votre âme est libre et que le mobile de vos actions est en vous, non dans le monde extérieur. Vous pouvez contester ce principe ; car, si l'on prouve tout en philosophie [1], on peut également tout nier. Vous pouvez nous assimiler à la pierre qui roule, au fer que l'aimant attire, à la feuille soulevée par le vent. Ajoutez que l'homme est une machine, une force passive, rabaissez notre orgueil, triomphez de notre humiliation ; mais il y a une chose que vous ne direz pas : c'est que la liberté humaine est une création des idéologues ; car vous savez bien que ni Platon, ni l'Evangile, ni Descartes ne l'ont inventée. J'admets les aberrations les plus grossières sur l'idée de justice. Il y a cependant partout des peines et des récompenses. Donc on croit partout à l'âme responsable. Les sociétés les plus barbares ont des lois ; donc toutes considèrent l'homme comme une créature volontaire. Toutes ont des chefs, toutes renferment des ambitieux qui cherchent à dominer par la ruse, la persuasion ou la force. Or, quel attrait aurait le pouvoir si les hommes étaient naturellement serfs ? La royauté, la tyrannie même sont donc des affirmations de la liberté ; vous-même, enfin, ne pouvez bannir de votre esprit l'idée du mérite et du démérite. L'estime, le mépris germent à tout instant dans votre pensée et se glissent dans tous vos jugements. La liberté est donc une croyance indélébile chez vous, comme chez tous les hommes. La renverser, c'est ruiner toute vie morale, c'est ôter à la civilisation sa boussole. Ainsi, la liberté n'est pas une entité scolastique, c'est un fait admis par toutes les nations et par tous les siècles. Ce ne sont donc pas les métaphysiciens ; c'est vous qui rompez avec l'expérience, vous qui faites du roman, et parmi tant d'hypothèses dont la philosophie est encombrée, je n'en connais pas de plus fantastique, ni de plus artificielle que la vôtre.

— Parfait ! il ne vous reste plus qu'à démontrer la vie immortelle ; vous êtes certainement assez inspiré du ciel pour le faire.

— Vous me faites trop d'honneur ; je n'ai pas pour cette mission la grâce suffisante. La croyance à la vie future est puiséee dans nos aspirations les plus nobles, et j'y vois la source mystérieuse de toutes nos vertus ; c'est une présomption très forte pour notre théorie, mais ce n'est pas une démonstration. Est-il nécessaire maintenant que la raison humaine s'épuise à embrasser ce problème ? Et l'immortalité de l'âme est-elle une question vraiment scientifique ? je ne le crois pas : la science procède par l'induction sans doute, mais aussi par l'expérience. Notre esprit est si faible qu'il s'égare à chaque instant, lorsqu'il est réduit à ses seules forces, et qu'il a besoin de vérifier

[1] M. Taine, *la Philosophie du XIXe siècle.*

Digitized by Google

par des faits toutes ses opérations. Les moyens de contrôle existent pour la plupart des faits spirituels ; les sciences morales en sont une preuve éclatante. La mort seule est muette, impénétrable ; dans ses épaisses ténèbres, nos yeux ne découvrent pas une fissure ; c'est donc vainement que nous émousserons sur elle l'arme du syllogisme. Le seul fruit à retirer de cette lutte, c'est le sentiment de notre impuissance. Je n'accuse pas la raison humaine ni le Créateur ; suivant moi, cette lacune a sa raison d'être ; elle concourt à l'harmonie de notre existence. L'homme trop éclairé sur son avenir posthume deviendrait trop facilement un spéculateur. Sa vertu, son héroïsme se réduiraient aux proportions d'un calcul. L'abnégation, l'enthousiasme et toutes les folies sublimes disparaîtraient de la terre. Non, l'homme ne doit pas être « un valet, » et c'est pour cela que Dieu, soucieux de notre dignité, nous dérobe la perspective du salaire. Mais est-ce à dire qu'il laissera le bien sans récompense ? Reposons-nous sur sa justice paternelle. Cette confiance, lien mystérieux entre la terre et le ciel, vaut les preuves les plus géométriques.

— Pardon, si j'interromps votre lyrisme. Vous convenez donc que l'immortalité de l'âme n'est pas susceptible de démonstration ?

— Oui ; mais il ne s'ensuit pas que je cède la victoire aux arguments de M. Büchner : au contraire, rien ne me paraîtrait plus facile que de démontrer la vie immortelle par la méthode négative, c'est-à-dire par la réfutation des théories émises par ses adversaires. L'âme, dites-vous, s'éteint, comme la lumière, faute d'aliments matériels. La comparaison est ancienne ; mais elle n'a jamais supporté la moindre discussion. Pour la faire accepter, il faudrait avoir établi, mieux que vous ne l'avez fait, l'identité de l'âme avec les forces naturelles. Nos sentiments, nos pensées n'embrassent que des objets terrestres, soit ; mais avez-vous prouvé que l'âme ne peut pas habiter et vivifier successivement plusieurs corps ? On ne peut, ajoutez-vous, la supposer séparée des organes physiques. N'est-ce pas comme si vous disiez : un habitant de Heidelberg ne pourra jamais vivre hors de Bade, car il ne parle que l'allemand, et son estomac exige la cuisine allemande ? Vous n'accordez pas à l'homme la faculté de penser sans cerveau. Cependant, le lien est-il plus intime entre la pensée et le cerveau qu'entre le bras et l'instrument qui le sert ? Le bras peut s'appliquer à différentes machines ; pourquoi l'âme ne s'appliquerait-elle pas à différents corps ? Rassurez-vous : mon intention n'est pas de prouver la métempsychose. J'ignore ce que nos âmes peuvent devenir et quelles régions elles peuvent habiter. Je sais très bien que des comparaisons et des hypothèses ne sont pas des preuves ; mais si l'âme n'est pas un estomac ni un bras, elle n'est

Digitized by Google

pas non plus une flamme ni une combinaison électrique. De quel droit affirmez-vous donc sa mortalité?

La distinction de l'âme et du corps ne suffirait pas, j'en conviens, pour nous constituer les créanciers de la Providence et nous donner une hypothèque sur l'éternité. L'âme sortie du néant pourrait y rentrer. Aussi n'est-ce pas dans la spiritualité de notre être, c'est dans notre sentiment moral et dans la nature divine que nous cherchons des preuves pour la vie future. La mortalité de l'âme, disons-nous, est incompatible avec la justice et la bonté de l'Etre suprême. Avez-vous le droit de condamner un tel raisonnement? Non; puisque vous niez à la fois la vie future et la Providence. Nous ajoutons que la loi morale réclame une sanction, que le pécheur et que l'homme de bien trouveront, dans un autre monde, leur peine et leur récompense. Or, vous niez à la fois la morale absolue et la vie posthume; vous êtes donc d'accord avec nous pour reconnaître le lien étroit de la morale et des croyances religieuses avec nos espérances d'outre-tombe. Il est vrai que votre conclusion est le contraire de la nôtre; mais votre athéisme et votre négation du bien absolu sont deux hypothèses. Donc, votre théorie sur la mortalité de l'âme est arbitraire et dénuée de tout caractère scientifique.

— L'argumentation est spécieuse, mais non très fondée. Nous repoussons l'idée de justice comme entité, mais nous pourrions l'admettre sans vous rien concéder sur la vie future. L'idée de devoir peut exister par elle-même et se faire accepter par l'homme sans perspective de châtiments ni de récompenses. La vertu, d'après votre propre définition, est étrangère à tout calcul personnel; l'espoir et la crainte, en la rendant intéressée, la dénaturent. Le sage de l'antiquité foulait aux pieds la grossière superstition du Tartare; le sage moderne est indifférent aux promesses du paradis comme aux menaces de l'enfer; il n'existe pour lui qu'un juge, qu'un rémunérateur du bien et du mal : la conscience.

— Soit; je suis heureux que vous cherchiez ce refuge : il me plaît de voir une philosophie qui nie l'âme et le monde moral, une philosophie qui tire tout de la matière placer dans l'héroïsme humain tant de confiance. Je ne vous demanderai donc pas compte de ce revirement imprévu; je ne chercherai pas si le stoïcisme peut se concilier avec vos doctrines, si le manteau d'Epictète est à votre mesure, ni si les couleurs stoïciennes s'harmonisent aux vôtres. Dites-vous stoïciens, prononcez les mots de vertu, de devoir et d'abnégation; nous vous prendrons au sérieux, ou du moins nous chercherons à le faire; mais nous vous répéterons inexorablement : hypothèse. Ressusciter le stoïcisme, en proposer la morale aux sectateurs

Digitized by Google

du progrès, c'est nier un fait acquis à la science et repousser toutes les leçons de l'histoire. Le stoïcisme n'a jamais pris racine dans le cœur humain, il n'a jamais rien fondé de durable; il a pu réagir contre la corruption, protester contre la tyrannie et prouver, par quelques exemples fameux, la noblesse indestructible de l'âme; mais il n'a jamais eu de prise sur le monde. Le christianisme s'est montré bien autrement fort quand, par la bouche de quelques hommes ignorants, il a introduit la charité et la fraternité chez les âmes et purifié le monde païen de ses vieilles souillures; de nos jours encore, où l'on annonce chaque jour sa décrépitude, il renouvelle à tout instant ce miracle; il lui suffit de se montrer, une croix à la main, chez les nations les plus barbares pour régénérer des milliers de cœurs; lui seul émeut, attendrit; lui seul communique l'élan et l'enthousiasme qui font les efforts sublimes. N'a-t-il pas raison de jeter un regard de pitié sur toutes nos philosophies? Reconnaissez donc que la vertu n'est pas une plante de serre-chaude : pour s'épanouir, et pour porter tous ses fruits dans le cœur humain, il lui faut un rayon d'en haut, et ce rayon, c'est l'espérance. »

Mon ami, le philosophe naturel m'écoutait avec un sourire un peu forcé : « Ne vous disais-je pas, reprit-il après une pause, que vous aviez l'étoffe d'un croyant? J'affirme même que vous êtes né prédicateur; le sacerdoce vous irait à merveille. Mais pardon, il est deux heures; je me rends en toute hâte à mon cours, et c'est heureux pour moi, car, encore quelques minutes, et j'allais, grâce à vous, ressentir toutes les ardeurs du néophytisme.

— Alors, séparons-nous : je ne veux pas attirer sur moi les foudres de M. Büchner. » Nous nous serrâmes la main, et j'allai continuer ma méditation sur les bords fleuris du Necker.

III

Je ne suis pas de ceux qui reprochent à M. Büchner l'audace de ses négations. Ce qu'il faut proscrire avant tout, dans la recherche du vrai, ce sont les nuages et les artifices de parole; ce sont les piéges tendus à notre raison. L'erreur est dangereuse quand elle se dissimule, quand, pour nous séduire, elle emprunte le voile de la poésie, quand elle flatte nos bons sentiments, et surtout quand elle chatouille nos faiblesses. Son triomphe est de nous faire tomber dans le mal, joyeux et pleins d'estime pour nous-mêmes, naïfs admirateurs de notre égoïsme. Soyons heureux lorsqu'elle ôte son masque, lorsqu'elle consent à se laisser toucher et reconnaître, lorsque enfin, au

Digitized by Google

plaisir de vaincre, elle préfère celui de dogmatiser. M. Büchner s'est chargé de donner ce mérite au matérialisme. Avec lui, pas de faux-fuyant, pas d'équivoque ni de demi-jour ; toutes les questions sont abordées franchement, tous les principes énoncés avec précision et poussés à leurs dernières conséquences. Celui qui dit A doit dire Z. Ce n'est pas une transaction hypocrite entre le corps et l'esprit : c'est le matérialisme qui s'affirme et qui pose nettement sa candidature. Il faut choisir entre Dieu et la matière, entre les atomes et la Providence. Les timides pourront se plaindre d'être violentés. Pour moi, je remercie M. Büchner d'avoir dégagé le problème ; grâce à sa franchise, la solution n'en peut être longtemps douteuse.

Ce qui me rassure surtout, c'est le caractère de la renaissance philosophique dont nous sommes témoins. Cette renaissance n'est pas, comme certaine école paraît le croire un simple besoin de connaître. Si la science était le but de nos aspirations, on verrait les souffrances de l'âme se calmer à mesure que l'esprit étend ses conquêtes. La science envahit, elle possède déjà le monde ; nous sommes comblés de ses bienfaits, éblouis par toutes ses grandeurs ; et pourtant le même vide est en nous, et, quand nous interrogeons notre cœur, nous y trouvons, non pas l'ivresse du succès, mais l'amertume du découragement. Nous souffrons d'un mal intérieur dont nous ignorons la cause, et que toutes les magnificences du siècle ne peuvent apaiser. Que nous manque-t-il donc et qu'attendons-nous ? Est-ce une nouvelle machine ? un mode plus rapide de locomotion ? un perfectionnement quelconque de bien-être ? un témoignage nouveau de notre puissance ? Non, car la richesse et la puissance sont à nous, et nous promenons un œil blasé sur toutes leurs merveilles. Ne dites donc plus, ô humanitaires, que le mot progrès résume tout, mais convenez qu'il faut à notre âme un autre pain que la science. Ce qu'elle réclame, c'est l'idéal, c'est le commerce avec un monde supérieur. Raillez-la, prouvez-lui le néant de ses rêves, offrez-lui tous les trésors de la terre en échange, vous n'étoufferez pas cette flamme mystérieuse. Eh bien ! toute philosophie qui tente de le faire entreprend une tâche plus insensée, plus vaine et plus ridicule que tous les systèmes de métaphysique.

J'ai prononcé le mot d'idéal : M. Büchner sourirait sans doute s'il l'entendait prononcer. Cependant, l'idéal s'impose tellement à l'esprit, que le matérialisme même ne peut s'en passer. Cet adversaire de l'absolu, cet apôtre des lois aveugles, qui considère le bien et le beau comme des conceptions arbitraires, M. Büchner, en un mot, reconnaît, comme nous, un archétype de raison, de justice et de beauté souveraines. Sans doute il s'est mis en garde contre le reproche, il faut même des yeux de lynx pour découvrir dans son livre des traces

Digitized by Google

de l'humaine faiblesse; mais enfin, *dormitat Homerus*, la prudence de M. Büchner se laisse quelquefois endormir. Il est sévère envers la nature, il l'accuse de désordre et de confusion, il en raille impitoyablement les erreurs. Que signifient ce jugement, ces sarcasmes, sinon que l'auteur a dans l'esprit certaines règles de proportion, d'harmonie et de convenance, et qu'il les applique aux œuvres de la création? Il a donc l'idéal d'une sagesse parfaite. Ses arguments contre la Providence sont une manière d'affirmer l'absolu. Plus loin, il admet une échelle des êtres, et, sur cette échelle, l'intelligence occupe les degrés supérieurs. Pour justifier cette hiérarchie, M. Büchner doit poser en principe la prééminence de l'esprit. Or, qu'est-ce qu'une prééminence, s'il n'y a ni vrai ni beau absolu? La loi morale enfin, tant maltraitée par notre philosophe, reçoit néanmoins de lui des concessions importantes. Il cite Pline, Sénèque, Simonide comme des types de vertu désintéressée. Ailleurs, il consacre une note de quinze lignes à la réhabilitation de Chaumette et des hébertistes. Il méprise les vertus chrétiennes, mais il glorifie Pline et Simonide; il s'attendrit sur Chaumette, si méchamment mis à mort par le fanatique Robespierre. Or, ce respect, cet attendrissement sont un appel à l'idée de justice, une reconnaissance implicite du bien absolu. Voilà donc M. Büchner atteint et convaincu d'idéal. Les vieilles entités subsistent, et toute l'innovation se réduit à quelques changements de figures, dont le bon goût et l'opportunité sont très contestables. Bien vaine est donc la prétention de ces néo-pyrrhoniens qui vont chercher dans la science moderne un arsenal d'arguments contre la métaphysique. Derrière leur cliquetis scientifique, se cachent de nouvelles idoles, à la fois grossières et risibles, que leurs créateurs, trop pudibonds, s'abstiennent discrètement de nous dévoiler.

Une question se pose naturellement après toutes celles que nous avons discutées. Quel but une philosophie peut-elle se proposer en apportant aux hommes l'athéisme, en supprimant la distinction du bien et du mal, en faisant de la morale une duperie, de toute religion un mensonge? Son but ne peut être de nous rendre courageux, sobres, ardents au travail, dévoués, modestes, ni de fortifier en nous les pensées viriles; car l'athéisme est un dissolvant pour les âmes : il n'a jamais fleuri que dans les époques de corruption, de lâcheté et de servitude. M. Buchner ne l'ignore pas; il a trop d'esprit, trop de savoir pour se faire illusion sur la portée morale du matérialisme. Est-il donc l'ennemi des sentiments élevés? veut-il introduire en Europe le positivisme des Papous ou des Caraïbes qu'il oppose complaisamment aux rêves des idéologues? Non : la philosophie naturelle ne veut rien détruire ni rien fonder. Peu lui importent les conséquences des principes qu'elle pose; peu lui importe la noblesse ou l'igno-

Digitized by Google

minie de l'espèce humaine. « Elle n'a qu'un but, dit le matérialiste Cotta, trouver la vérité, sans s'inquiéter si nous y trouverons des motifs de sécurité ou de désespoir ; la vérité, belle ou laide, logique ou inconséquente, sensée ou déraisonnable, merveilleuse ou simplement nécessaire. » C'est en citant ces paroles que M. Büchner termine son ouvrage.

Cette thèse n'est pas nouvelle en philosophie. Un jeune écrivain l'a rendue célèbre chez nous dans un livre qui fit sensation, il y a quelques années, par le talent et surtout par l'audace qui s'y déployaient. « Je fais deux parts de moi-même, dit M. Taine, l'homme ordinaire, qui boit, qui mange, qui fait ses affaires. Je laisse cet homme à la porte. Qu'il ait des opinions, une conduite, *des chapeaux et des gants* comme le public : cela regarde le public. L'autre homme, à qui je permets l'accès de la philosophie, ne sait pas que ce public existe. Qu'on puisse tirer de la vérité des effets utiles, il ne l'a jamais soupçonné. A vrai dire, ce n'est pas un homme, c'est un instrument doué de la faculté de voir, d'analyser, de raisonner. » On le voit : c'est le même langage, le même dédain pour ces préjugés, ces petitesses intitulées intérêts moraux de l'humanité. La philosophie est une science, et par conséquent, nos souffrances, nos gémissements, nos vertus sont indignes de l'arrêter dans sa course. Elle voit de trop haut pour s'émouvoir et pour faire de la sensiblerie avec nous. Elle tue nos plus chères croyances, en souriant de pitié à chaque soupir qu'elles exhalent. Qu'elle aille donc, qu'elle poursuive ses frivoles triomphes sur les entités. Le rôle et les succès d'enfant terrible ne pourront peut-être pas toujours lui suffire. Si jamais elle s'en montre lasse, nous lui rappellerons le vieil axiome : tout arbre doit être jugé par ses fruits. Principe essentiel pour tout raisonneur ! car la loi morale étant une vérité, toute philosophie est fausse lorsqu'elle affaiblit la morale.

Certains lecteurs me reprocheront sans doute d'avoir poussé trop loin l'analyse et la réfutation de la philosophie naturelle. Certes, dans une époque appelée le règne de l'intelligence, les théories matérialistes ne devraient pas être dangereuses. Mais le flux et le reflux des opinions humaines est plein de mystères. Hier, on adorait Hegel, tout penseur pâlissait sur ses pages apocalyptiques. Aujourd'hui, l'on veut voir, sentir et toucher du doigt, on voudrait presqu'une science et des vérités corporelles. Le livre de M. Büchner a déjà épuisé sept éditions. L'Allemagne, cette patrie de l'idéal, a délaissé Leibnitz et Kant, pour les leçons de MM. Moleschott et Büchner. On méprise les monades et la raison pure, mais on croit aux atomes. On respecte, on divinise la matière. Oui, notre temps est propice aux apôtres de la force aveugle. Est-ce que l'homme ne

Digitized by Google

domine pas la nature? Est-ce que le monde n'est pas son domaine? Est-ce qu'il n'en a pas chassé comme des fantômes, toutes les traces d'une volonté supérieure? A quoi bon l'hypothèse d'un Dieu oisif, lorsque l'homme se suffit, et qu'armé de la science, il répudie dédaigneusement toute faveur? Ce ne sont pas les passions grossières qui plaident aujourd'hui pour l'athéisme : c'est l'ivresse des succès obtenus, c'est l'orgueil souvent légitime que la puissance humaine nous inspire. Comment serions-nous humbles quand tout autour de nous raconte notre gloire; quand l'eau, le feu, la foudre, disciplinés par nous, sont devenus nos dociles esclaves? Et l'âme? Que fait-elle? Elle ne concourt pas à la production. Ce n'est pas elle, c'est une force visible qui construit ces chemins de fer, ces télégraphes, qui met en mouvement ces puissantes machines, véhicules de tous les progrès. Donc l'âme est une non-valeur, un parasite social à nourrir. Combien de temps durera ce dédain raisonné du monde spirituel? Je l'ignore : il faut attendre l'apaisement de cette fièvre scientifique et industrielle. Il faut attendre que la puissance ait épuisé pour notre orgueil ses enivrements. Un jour, peut-être, nous nous apercevrons que tant de conquêtes, tant de trésors, de raffinements et de merveilles accomplies ne changent rien à notre nature, et que le néant du pauvre et du riche, du roi et du pâtre, de l'ignorant et du savant, de l'ambitieux déçu et de l'ambitieux satisfait sont les mêmes. Ce jour-là, nous jetterons un regard de mépris sur notre œuvre, et nulle flatterie, nulle servilité de la matière ne nous consolera. L'homme, roi de l'univers, tombera dans le désespoir, ou ses yeux s'élèveront vers le ciel, et la prière jaillira de son cœur. Ce jour-là aussi, la cause de Dieu sera définitivement gagnée sur la terre.

ALBERT LEFAIVRE.

Digitized by Google

LES

DOULEURS DU FOYER

TROISIÈME PARTIE*

17 décembre.

Me voici attaqué dans mon fils, dans ma fortune. Gabriel n'a pas vingt-cinq ans et il doit cent mille francs. Allons, père de famille, défends-toi.

Un des amis de mon fils, M. Emile Clément, est venu m'avertir.

« Avez-vous une mission de Gabriel? ai-je demandé.

— Aucune. Il prend son parti en brave. Il a déposé son bilan.

— Que voulez-vous dire?

— C'est une idée qu'il a eue, après une assemblée de créanciers. Il les a réunis tous, et leur a adressé ce discours : « Les négociants font faillite une fois, deux fois, tant qu'il leur plaît. Ils se libèrent ainsi de toutes leurs obligations et recommencent tranquillement leur commerce ou un autre. Pourquoi ce privilége? Il y a là une injustice criante. Un avocat, dans la hiérarchie sociale, est au-dessus d'un commerçant, et doit au moins jouir des mêmes droits. Pour remédier à cet état de choses, j'inaugure une ère nouvelle, j'importe le droit à la faillite chez les particuliers. Dès aujourd'hui, je dépose mon bilan. Ayant zéro à mon actif et cent mille francs à mon passif, je vous donne zéro pour dividende; c'est l'usage. Allez, nous sommes quittes. »

Ce M. Clément se dit l'ami de Gabriel et prétend avoir été entraîné par lui à partager ses folies. Il s'est apitoyé sur leur sort com-

* Voir 2e série, t. XXXI, p. 449 (livr. du 15 février 1863); p. 641 (livr. du 28 février).

Digitized by Google

mun, m'a protesté de son désir de revenir au bien, d'y ramener Gabriel, et a fini par m'emprunter cinq cents francs. Je les ai prêtés malgré ma mauvaise opinion sur ce garçon. Mais on a beau mépriser le comédien, il faut payer pour le rôle joué.

« Ne dites pas à Gabriel que je suis venu, a ajouté M. Clément en me remerciant. Il pourrait mal interpréter ma démarche, bien que mon dévouement seul l'ait causée. Vous pensez bien que ses créanciers ne se sont pas contentés d'une prétendue faillite. Votre fils est sur le point d'être incarcéré. S'il l'est, la carrière du barreau lui sera à jamais fermée. Sauvez-le, monsieur, sauvez-le. C'est pour vous en supplier en même temps que j'ai cru devoir vous prévenir. »

Il faut donc reprendre la lutte à un âge où je la croyais finie. Je suis vieux, j'ai quitté les affaires, je me suis retiré à Marly, avec ma femme, pour jouir en paix des beaux jours que Dieu nous accorde. Cette détermination, je l'ai prise aussi dans l'intérêt de mon fils. Quand j'ai commencé à plaider, je n'avais pas d'ennemis; à présent que j'ai cessé, je n'en ai plus. Mes confrères ont pour moi une bienveillance d'autant plus complète qu'elle est exempte de toutes rivalités. Je comptais la faire tourner au profit de mon fils. Il n'a pas, comme mon cousin Maurice, une occupation naturelle dans l'exploitation de grandes propriétés rurales. Il faut qu'il travaille, qu'il se forme un talent, qu'il se fasse une réputation. Je ne l'ai pas trop pressé. Il est si doux de dire à son enfant : « Je t'ai conquis de la fortune, amuse-toi. » Gabriel a un peu abusé de la permission. Cent mille francs ! Je savais bien qu'il menait joyeuse vie, mais il me parlait toujours, ainsi qu'à sa mère, de ses projets d'avenir, et j'espérais. Voilà trois ans qu'il me dit : « Je plaiderai l'année prochaine. Je ne perds pas mon temps; j'étudie les hommes. » Il paraît que cette étude coûte cher. Cent mille francs ! Je ne le laissais pourtant manquer de rien, j'allais au-devant de ses demandes d'argent. Que va dire Cécile ? Je ne la préviendrai pas. A quoi bon lui causer des chagrins ? Je parlerai à mon fils.

18 décembre.

Il est venu aujourd'hui. Le capitaine Goby et sa femme se promenaient en voiture avec Cécile. Gabriel me proposa d'aller à leur rencontre. Chemin faisant, pendant que je me disposais à l'interroger, Gabriel paraissait très calme, très à son aise. Il commença à m'entretenir des causes importantes qui vont être plaidées cette semaine. Avec moi, ce sont là ses sujets habituels de conversation. J'ai observé qu'il me considère comme un homme spécial, auquel il ne faut rien demander en dehors de son ancienne profession. Par une tendance commune aux fils de toutes les époques, le mien se

Digitized by Google

croit fort supérieur à moi. Quand il daigne causer, c'est évidemment une faveur marquée qu'il m'accorde. Il le fait avec un grand air de condescendance, et se renferme toujours dans les choses de mon état, de même qu'on parle fleurs avec un jardinier, chasse avec un chasseur, commerce avec un négociant, sans leur supposer d'autres aptitudes, et en affectant de se les attribuer toutes à soi-même. Je feins de ne pas m'apercevoir de ce que cette manière d'être peut avoir de blessant, et je me prête volontiers à ce que mon fils consulte mes souvenirs comme on feuillète un livre. Je trouve à cela l'avantage de fixer dans la mémoire de Gabriel des notions sommaires et substantielles dont il profite sans s'en douter. Souvent même je parais éprouver quelque plaisir à soutenir une thèse, afin de lui fournir l'occasion de me répliquer. Je le vois alors s'animer, se lancer dans une discussion ardue, puis s'arrêter tout à coup, avec un sourire qui semble dire : « Je fais des frais d'éloquence pour mon père; ce n'est vraiment pas la peine. » L'antique sévérité est-elle préférable à l'indulgence moderne? On veut se faire aimer de ses enfants, on se fait dédaigner. En les approuvant, en les louant, en leur laissant prendre un ton tranchant et décidé, on s'efface, on s'abaisse, on leur enseigne à se croire au-dessus même de leurs pères. Cela est vrai sans doute, mais n'est-il pas vrai aussi que faute de baisers, de tendresse, d'encouragements, un enfant devient sombre, méfiant, sans expansion, sans confiance en lui? Après tout, il n'est pas perdu, mon fils, il n'est pas déshonoré. Ce qu'il a fait aujourd'hui prouve qu'il est capable des plus généreux dévouements. Nous étions à peine sortis de la maison lorsque la voiture qui ramenait sa mère parut, descendant au triple galop des chevaux la pente rapide. Des cris perçants retentissent; Mme Goby, pâle, effarée, se montra à l'une des portières. Le capitaine jurait et criait d'arrêter. C'était impossible, les chevaux s'étaient emportés. Je m'élançai vers eux. Gabriel me dépassa bien vite en me disant :

« Ne t'expose pas. Je me charge de tout. »

Après quelques secondes de course ardente, il joignit les chevaux et leur sauta aux narines. Ils se détournèrent. Gabriel fit quelques pas avec eux sans les lâcher, et ils s'arrêtèrent tout à fait au bord d'un des fossés de la route. Gabriel aida sa mère à descendre de voiture, et lui dit :

« J'ai retenu mon père qui, le premier, courait à ton secours. Sans moi, il se serait fait tuer inutilement. »

A présent que je songe froidement à cette phrase, j'y retrouve, en résumé, tout le caractère de mon fils.

« Vous n'en auriez pas fait autant pour moi, dit ma tante au capitaine, vous qui avez été sous les drapeaux. »

Digitized by Google

Je ne jugeai pas opportun, pendant toute la journée, de récompenser le courage de mon fils par des réprimandes relatives à ses dettes. J'essayai même de les oublier. Une malencontreuse forfanterie de Gabriel me remit en mémoire la triste vérité.

« As-tu besoin d'argent? lui dis-je quand il partit.

— Moi! répondit-il, je pourrais t'en prêter. »

Et il fit sonner les pièces d'or dont la poche de son gilet était pleine.

Nous n'étions pas seuls; je ne voulus rien ébruiter.

« J'irai te voir un de ces matins, ajoutai-je.

— Tu me feras plaisir, dit-il; viens me demander à déjeûner. »

19 décembre.

Les inquiétudes que me suscite mon fils me sont d'autant plus pénibles que, depuis longtemps, je me laissais aller à la douce habitude d'être heureux. « C'est une absolue perfection, et comme divine, a dit Montaigne, de savoir jouir de son être. » La vieillesse même n'a rien d'amer, de rebutant, lorsqu'on en accepte franchement les tourments et les grandeurs. Ma vie étant remplie, je me reposais. Le laboureur qui a fini sa journée n'est pas répréhensible lorsque le soir, assis sur le seuil de sa porte, il se recueille et suit d'un œil calme le vol capricieux de ses pensées avant l'heure du sommeil. Nous sommes tous des laboureurs; notre sillon tracé, il nous est permis de dire à nos fils : « Allez, et faites comme nous. » Et ma Cécile, quelle joie elle a éprouvée quand elle m'a vu libre, indépendant, tout à elle! On eût dit que j'arrivais de voyage et que nous étions réunis après une longue séparation. La plus charmante, la plus étroite intimité règne entre nous. Cécile se plaît à Marly où tous ses goûts ont de quoi se satisfaire. Le matin, de ma chambre, je m'oublie souvent à la contempler au jardin, coupant, taillant, bêchant, maniant avec grâce et ardeur le râteau ou l'arrosoir, disposant tout dans un ordre merveilleux. Puis, prenant dans ses mains une corbeille, elle distribue le grain à une troupe d'animaux familiers qui la connaissent, l'appellent et se laissent saisir sans résistance. Ce gai domaine n'est pas trop grand pour ma femme, et elle en gouverne admirablement chaque partie. Dans cette existence si conforme à sa nature, Cécile semble avoir trouvé le secret d'une éternelle beauté, d'une continuelle bonne humeur. Elle a la santé du corps et la santé de l'âme, deux biens dont on ne connaît guère le prix à présent, dont on se soucie trop peu, et qui demandent, pour s'épanouir, la féconde lumière du soleil. Je ne sais rien de plus doux, de plus chaste, de plus fortifiant pour le cœur que la vue de cette femme au milieu de

Digitized by Google

son royaume. Vivant auprès d'elle, réglant, pour ainsi dire, sur son souffle frais et pur la respiration de ma poitrine, une délicieuse sérénité était descendue en moi, aussi réparatrice que le sommeil après les fatigues, aussi riante que les rêves d'or dont se bercent les enfants. J'ai été longtemps mêlé aux luttes de ce monde et à ses âpres labeurs ; mais, Dieu merci, je ne lui ai donné de moi-même que l'extérieur, la surface, sans me laisser entamer, sans subir les chaînes des passions factices, sans perdre la qualité la plus précieuse pour un homme, le pouvoir de se suffire à soi-même, l'aptitude à une existence calme, c'est-à-dire l'aptitude au bonheur.

Ce bonheur acheté par tant d'efforts, Gabriel va-t-il le détruire ? Serai-je forcé de dire à Cécile : « Vendons tout ce que nous avons, notre fils nous a ruinés ; cachons-nous, notre fils nous déshonore ? » Attendons ; avec la jeunesse, il ne faut désespérer de rien.

J'ai passé ma journée à relire les souvenirs où sont relatées les diverses phases de ma vie. « Un peu de patience, me suis-je dit après cette lecture ; un peu d'indulgence, nous en avons tous besoin. » Le premier obstacle contre lequel je me suis heurté au moment de mon mariage, a été Mlle de Pluyette. Elle a été cause d'événements tellement absurdes, tellement ridicules, que je ne puis, à cette distance, me les rappeler sans en sourire. Elle a failli me faire trébucher, me terrasser avec un grain de sable. Hélas ! ce sont là les faits ordinaires de ce monde ; nous ne sommes pas des héros qu'il faille attaquer à grands coups d'épée. Un propos de femme, une trahison d'ami, une perfidie de parent, voilà les minces cailloux qu'il suffit de jeter dans notre vie pour en troubler l'onde. J'aurais pu envoyer Mlle Pluyette fomenter ailleurs ses extravagantes menées ; j'aurais pu m'emparer tout de suite de ma femme, en disant : « C'est mon droit. » Je ne l'ai pas fait ; je me suis débattu dans ces imperceptibles toiles sans les déchirer et sans tuer l'araignée. Cécile m'en a été reconnaissante. Nous avons casé notre pauvre folle, nous l'avons mise entre les mains d'un homme qui a calmé ses idées en occupant son cœur. Cela ne vaut-il pas mieux que de nous en être débarrassés brutalement, comme d'un fardeau incommode ?

Plus tard, dans une circonstance bien plus périlleuse, j'ai vu ma femme sur le point de me trahir ; j'aurais pu la condamner comme coupable et la chasser loin de moi. Où serait-elle à présent, ma chère, ma tendre Cécile ? Dans quel abîme l'aurai-je précipitée ? Et moi, que serais-je devenu ? En la soutenant, en l'éclairant, j'ai ramené à moi ma brebis égarée. Et quelle joie en rentrant dans le devoir ! L'exilé qui retrouve sa patrie n'en témoigne pas davantage. Comme ma Cécile m'a aimé ! comme elle a réparé, par une tendresse infinie, les torts involontaires dont le germe existe malheureusement

Digitized by Google

dans chaque créature! Maurice lui-même m'a donné, par sa conduite, raison d'avoir agi comme je l'ai fait. Il est marié, il a de beaux enfants, et nous nous sommes franchement réconciliés depuis longtemps. Nous sommes tous peccables en ce bas monde; secourons-nous donc mutuellement; au lieu de frapper celui qui faiblit, aidons-nous les uns les autres, et tendons-lui la main pour qu'il puisse se relever. Je ne t'abandonnerai pas, Gabriel; je ne te dirai pas : « Va, je ne te connais plus. » De quoi me plaindrais-je? Ma destinée est commune à tous. Jeune, j'ai eu à combattre l'obscurité, la pauvreté; j'ai triomphé. A mon mariage, j'ai rencontré des contrariétés tellement vulgaires qu'on n'en parle pas d'habitude, mais qui sont pourtant très fréquentes, presque inévitables; je les ai écartées sans blesser personne. J'ai souffert ensuite dans ma femme. Est-il un mari auquel il n'en arrive autant, sinon plus? Aujourd'hui, mon fils m'inquiète, ma fortune est menacée. C'est la dernière épreuve qui m'était réservée. Je m'y soumettrai comme je me suis soumis aux autres. Gabriel ne commettra jamais de fautes qui effacent et changent en amertume le bonheur d'avoir un fils. Il a des dettes, eh bien, je les payerai; voilà tout.

20 décembre.

J'ai vu Gabriel. Je le verrai encore une fois ou deux; puis ce sera fini pour longtemps. Il quittera la France. C'est lui qui l'a demandé.

Je sonnai plusieurs fois avant qu'il vînt m'ouvrir. Quand il se montra, sa physionomie était inquiète, comme s'il eût redouté la visite d'un créancier. Il ne se rassura qu'en me reconnaissant.

« Je vais, me dit-il en me serrant la main, prévenir le concierge que je n'y suis pour personne et commander le déjeuner. De cette façon, nous serons plus tranquilles. »

Pendant sa courte absence, je pus me convaincre de son dénûment. Et pourtant, l'avant-veille ses poches étaient pleines d'or. Cette circonstance seule indiquait le plus affreux désordre. Mon fils n'a plus qu'une faible partie de sa bibliothèque. Presque tous les livres n'y sont plus. Ma femme a fait cadeau à Gabriel de nombreux bijoux; je ne les vis pas dans la coupe où il les place d'ordinaire. Une seule bague restait, une petite bague en or provenant de la mère de Cécile. « Prends ceci, c'est ce que j'ai de plus cher au monde, » avait dit ma femme un jour que son fils venait lui annoncer un examen heureusement passé. Il ne la portait pas, cette bague, sans doute pour ne pas la profaner, la souiller, mais il l'a toujours, il ne l'a pas vendue. Son peu de valeur l'a préservée peut-être. Gabriel rentra bientôt. Il me parla avec bonne humeur, en camarade plutôt

Digitized by Google

qu'en fils, mais avec une satisfaction marquée de me voir. Je ne sus d'abord si je devais m'en réjouir. Les propos de M. Clément me revinrent à l'esprit. « Sont-ils d'accord, pensai-je; quelque ridicule comédie va-t-elle se jouer? » Je ne tardai pas à me convaincre que mon fils ne sait rien de la démarche de son ami, et qu'il ne descendra jamais, vis-à-vis de moi, à des rôles bas et indignes de nous deux. Il s'abstint même de toute préparation qui eût pu me laisser entrevoir le projet de recourir à moi.

Au milieu du déjeuner, je dis à Gabriel :

« Je sais que tu dois cent mille francs. »

Il cessa de manger et me regarda. Puis il se leva brusquement et jeta sa serviette.

« Tu es venu me faire des reproches, me dit-il, les dents serrées; je te préviens que je ne les supporterai pas.

— Je viens savoir la vérité. Est-il possible qu'on ait prêté cent mille francs à un jeune homme?

— On te sait riche.

— Et l'on a compté sur ma tendresse pour toi. On a bien fait. Je payerai.

— Et moi je n'accepte pas, répliqua Gabriel avec hauteur. De quel droit m'imposes-tu tes bienfaits? Te les ai-je demandés? Aujourd'hui, tu m'épargnerais les récriminations, tu te contenterais de m'accabler de ta générosité ; mais demain? mais après demain? Ton silence, d'ailleurs, me parlerait assez : je verrais chez toi un domestique de moins, une voiture supprimée, la gêne se manifester, les réceptions suspendues. Je ne souffrirai pas cela. Je ne veux pas de reproches, même tacites.

— Alors, si tu as tant d'orgueil, que prétends-tu faire?

— Je n'en sais rien. Je me tuerai, mais je ne supporterai pas que mon père vienne, en gémissant, réparer mes folies. »

A ces mots terribles, je frissonnai.

« J'y ai déjà songé plusieurs fois, continua Gabriel dans une pose un peu théâtrale qui me rassura. Le monde n'a plus rien à m'apprendre. J'ai sondé toutes ses misères et vainement cherché ses grandeurs. La vulgarité me fait horreur; l'ennui m'effraye plus qu'une balle de pistolet. L'humanité m'inspire une immense pitié, et en même temps un profond dégoût. Je la quitterai sans regret. Je n'ai trouvé de distractions, de plaisirs, d'allégement que dans l'orgie, l'orgie ardente, effrénée. Souvent, après des veilles prolongées, je rentrais chez moi épuisé. Je m'endormais d'un sommeil de plomb, et je trouvais une volupté souveraine dans ces écrasantes fatigues. En m'éveillant ensuite, je n'avais plus conscience du temps, de l'heure; il me semblait qu'un siècle s'était écoulé. Je sentais l'air entrer

Digitized by Google

dans ma poitrine, doux et caressant comme le souffle du printemps sur un incendie éteint. Mais, dans ces cœurs dévastés, rien ne pousse. J'ai tenté d'aimer ; mes baisers se terminaient en bâillements. L'amour est un grossier mensonge, comme toutes les croyances inoculées aux enfants. Autant que l'amour, je méprise la vertu ; c'est le frein des gens médiocres, la sauve-garde des tempéraments faibles. As-tu jamais vu les hommes de génie être vertueux ? Le mal, le vice, les passions, voilà la grande école ; elle crée les forts, les puissants, les dominateurs, qui essuient la boue de leurs souliers sur les fronts de la foule. Au sortir de cette rude école, on est brisé ou on est de bronze. Je le sens bien, moi qui n'ai plus dans le cœur qu'une ambition dévorante. Mais à quoi peut-elle me servir ? On ne me nommera pas premier ministre. Il vaut donc mieux mourir.

— Tu auras ce triste courage ?

— Parfaitement.

— Eh bien ! remets-moi l'état de tes dettes. A moins que tu n'aies aussi la prétention de mourir insolvable ? Tu oublies ton père, ta mère, tes devoirs. Je t'oublierai aussi. Ce n'est pas à cause de toi que je payerai tes dettes, c'est pour l'honneur de mon nom.

— Ton nom ! qu'est-ce que ton nom ? Est-il grand ? est-il illustre ?

— C'est celui d'un honnête homme. Courbe la tête, malheureux, Je suis ce qu'il y a de plus noble et de plus élevé sur la terre, un homme qui a toujours vécu de son travail, qui n'a besoin que de lui-même. Je ne dois pas cent mille francs, moi; j'ai acquis plus du triple loyalement. Je suis libre, indépendant, et tu vis d'aumônes ou de duperies. Tu es incapable de gagner cent francs honnêtement. »

Mon fils se redressa.

« Non, dit-il, je ne me tuerai pas comme un misérable, comme un lâche. Je m'expatrierai. Pauvre et nu comme un ver, j'irai en Amérique, et nous verrons. »

Enfin, mon sang se réveillait chez mon fils.

« Donne-moi l'état de tes dettes, » lui dis-je encore.

Il hésita.

J'ajoutai d'une voix ferme :

« Je le veux. »

Lentement, sans rien ajouter, il chercha une liasse de papiers et me la remit. Puis il me dit, comme pour se dédommager de cette obéissance :

« C'est toi qui deviens mon créancier ; sois certain que je te rembourserai. »

De l'orgueil ! toujours de l'orgueil !

Digitized by Google

Je me disposais à sortir.

« Tu sais, me dit Gabriel, que nous ne nous reverrons peut-être plus? »

Une émotion vraie perçait sous ces paroles. J'eus peine à surmonter ma propre faiblesse. Je me contins et dis froidement à Gabriel :

« Il te faut de l'argent?

— Non.

— Des lettres de recommandation?

— Non. Je me nomme Gabriel Maynard; je ne veux plus rien devoir qu'à moi-même. »

Je lui tendis la main. Il la prit.

« Avant de partir, lui dis-je, n'embrasseras-tu pas ta mère?

— Ma mère et toi, » répondit-il.

Et il se jeta dans mes bras.

21 décembre.

J'ai dû prévenir Cécile. Je n'ai pu lui cacher que ce départ aurait lieu à la suite de quelques fautes de jeunesse. Comment l'expliquer autrement? Ma femme s'est fait tout raconter. Peu à peu, pendant que je parlais, sa tête s'abaissa sur sa poitrine avec une expression de résignation morne.

« Cécile, lui dis-je, m'entends-tu? »

Elle ne répondit pas.

« Ah! pleure donc, malheureuse mère, ou tes larmes t'étoufferont, » ajoutai-je en l'attirant dans mes bras.

Elle leva sur moi ses yeux éteints.

« Le verrai-je encore? me dit-elle. Viendra-t-il? »

22 décembre.

Il est venu, sombre, hautain, résolu. Il n'est resté que peu d'instants. Pas de démonstrations. Une froideur glaciale. Comme Cécile le regardait! Ce regard si plein d'amour, de douleur, de sentiments réprimés, paraissait le gêner sans l'attendrir. Il pesait sur lui comme un reproche, comme un remords. Gabriel se hâta de s'y dérober. Désespérés et sans courage, nous demeurâmes quelques instants en face l'un de l'autre, ma femme et moi. Puis elle se leva, pâle, courbée, vieillie de dix ans. Elle est allée s'enfermer dans la chambre de Gabriel. Cette chambre fut celle de Maurice. Que de souvenirs, que de ruines elle renferme!

Même jour.

Une heure après, Cécile vint me retrouver.

« Ne le laisse pas partir, me dit-elle avec véhémence. S'il part, il

Digitized by Google

ne reviendra pas. S'il revient, ce ne sera plus qu'un misérable aventurier. Avec son caractère, il va s'avilir ou chercher les dangers, la mort. S'il meurt, je ne lui survivrai pas. Je te dis la vérité. Elle ne doit pas t'offenser. Notre fils, c'est ton sang, c'est toi. Toute mon âme va vers lui. Eh! ce n'est pas un crime; si tu étais en péril, c'est toi que j'aimerais plus que lui. Qu'il reste. Tu m'as bien sauvé de Maurice, tu le sauveras de lui-même. Est-ce que nous n'avons pas tous, dans la vie, des heures funestes? Cours après Gabriel. Rejoins-le. Ne lui fais pas de morale : c'est inutile. Il sait bien qu'il nous afflige. Son cœur lui parlera tôt ou tard mieux que nous ne saurions le faire. Dis-lui seulement que je désire qu'il reste, que je le veux. »

Je suis allé à Paris. Gabriel avait son logement plein d'amis et de femmes. Sans doute il leur faisait ses adieux. Je n'entrai pas, il me suivit dans l'antichambre.

« Es-tu en état de m'entendre? lui dis-je, car il me parut presque gris.

— C'est selon, me répondit-il en ricanant; il me serait plus agréable de faire un discours que de l'écouter.

— Aimes-tu ta mère?

— Quelle question! Je l'aime et la respecte; je l'aime et je la fuis; ainsi va le monde.

— Obéirais-tu à un de ses désirs?

— A tous.

— Eh bien, elle te prie de rester. »

Gabriel passa la main sur son front.

« Rester! dit-il; mon parti était pris. Que vont dire mes amis?

— J'ai payé tes dettes, ajoutai-je, je payerai celles que tu feras encore; mais demeure à Paris. Je ne veux pas que ta mère meure de chagrin.

— C'est un marché que tu me proposes; j'y réfléchirai. Après tout, cela m'est égal; je reste. »

Puis il ajouta :

« Chère mère! J'irai la voir un de ces jours. »

7 janvier 1862.

Quinze jours se sont écoulés. Gabriel nous honore de ses visites deux fois par semaine. Sa mère s'arrange toujours pour qu'il rencontre à Marly nombreuse compagnie. Elle évite ainsi des tête à tête pénibles et semble prendre à tâche que son fils trouve toujours notre maison agréable. La mauvaise réputation de Gabriel commence à prendre de grandes proportions. Le capitaine Goby me raconte souvent les folies de mon fils comme si c'étaient des hauts faits.

« Ah! vous êtes un rude gaillard, a-t-il dit aujourd'hui à Gabriel

Digitized by Google

en pleine table; vous en remontreriez à trois régiments de la garde. Amusez-vous, jeune homme; c'est de votre âge. De mon temps.... »

Sa femme lui a coupé la parole, tout en considérant Gabriel d'un œil plein d'indulgence.

Hier, nous étions à l'Opéra, avec Cécile, lorsque mon fils parut avec une femme, en grande loge. Nous dûmes céder la place et nous retirer devant Gabriel.

« Pardonne-lui, me dit Cécile; cette femme est si jolie! »

Je pardonne, je le veux bien. Chacun trouve cela charmant. Moi aussi. Quand mon fils aura dévoré notre fortune, quand nous serons tous à l'hôpital, ce sera bien plus drôle.

Cécile s'abstient de tout reproche, autant par dignité que par tendresse. Elle comprend parfaitement que si elle forçait son fils à rougir devant elle, ne fût-ce qu'une fois, il l'aimerait moins. Elle comprend très bien aussi cette réserve que doivent s'imposer les mères sur des sujets délicats qui les rabaissent, presque toujours sans profit, lorsqu'elles les abordent.

Une seule fois, j'ai cru de mon devoir d'essayer des remontrances.

« N'es-tu pas satisfait? interrompit mon fils d'un air orgueilleux et résolu. Dis un mot, et j'irai me faire tuer n'importe où. »

Devant cette incroyable démence, j'ai reculé. Il n'eût supporté ni un avertissement, ni un conseil. Il eût été capable de se tuer sous mes yeux. Jamais il ne s'adresse à moi pour de l'argent. Il en trouve, à un taux sans doute exorbitant; on sait que je payerai, et on prête. Cet argent l'humilie et lui brûle les mains. Il se hâte de le dissiper, sans se rendre compte que plus il se montre prodigue, plus son humiliation augmente. Son orgueil, qui s'agite dans cette situation fausse, le pousse aux résolutions les plus désespérées. Désapprouver mon fils, c'est le réduire aux plus terribles extrémités; l'approuver, ce serait m'avilir sans résultat, parler contre ma conscience, enfin ce ne serait pas possible. Je me tais, j'attends.

18 janvier.

Si je ne veux pas être ruiné, il faut que je me remette à travailler. Je me suis donc fait réinscrire au tableau des avocats.

« Ah! m'a dit Cécile, quelle leçon pour notre pauvre enfant! »

Elle ne m'a cependant pas détourné de ma résolution. Au contraire, elle l'approuve.

« Votre fortune a des brèches à réparer, m'a dit en souriant le bâtonnier de l'ordre.

— Non, ai-je répondu, je m'ennuyais. »

Je ne veux la pitié de personne.

Digitized by Google

20 janvier.

Gabriel m'a dit d'un ton dégagé :

« Tu vas recommencer à plaider ?

— Oui.

— Pour gagner l'argent que je dépense ?

— Oui. »

Il espérait sans doute que je serais moins affirmatif. Mais j'ai beau le ménager, ce malade, cet insensé, il faut pourtant que je lui fasse toucher du doigt la conséquence de ses actions.

Il n'a pas osé me dire :

« Si tu n'es pas satisfait, j'irai me faire tuer n'importe où. »

Il s'est éloigné un peu confus, sans me mettre lâchement cette menace sous la gorge.

24 janvier.

Quel noble et salutaire exercice que le travail ! J'ai vu souvent, je vois encore des confrères malheureux dans leurs ménages, trompés, trahis, abandonnés ; j'en vois, plus malheureux encore, qui sont rongés par leurs passions. Les uns et les autres succomberaient bien vite ; mais ils enferment leur pensée dans le travail, ils vivent, ils oublient.

Cécile aussi semble obéir à cette loi des âmes saines. Elle n'est pas un instant inoccupée. Nous sommes installés à Paris, et elle multiplie ses tâches, ses soins, comme pour dire à la douleur : « Tais-toi, je n'ai pas le temps. »

Gabriel vient très rarement. Il aurait sans doute trop à souffrir de sa méprisable oisiveté. Il juge même à propos de la cacher à sa mère. Quand elle lui demande pourquoi on ne le voit pas plus souvent, il répond :

« J'étudie beaucoup. »

Elle le croit, elle espère. C'est autant de gagné pour son repos. Moi qui solde chaque matin les notes de mon fils, je sais de quelle manière il étudie.

31 janvier.

J'ai payé ce mois-ci quarante-cinq mille francs pour Gabriel. C'est plus du double que je n'ai gagné. Cela ne peut durer. La dot de Cécile finirait par être engloutie. Je veux bien donner ma fortune, mes jours, mes nuits, mais je ne veux pas donner la dot de Cécile. Non, mille fois non, je ne la donnerai pas.

Digitized by Google

1er février.

J'ai parlé à Gabriel, mais dans la rue, brièvement, sans vouloir pousser les choses à bout, car je n'entrevoyais qu'une catastrophe. J'ai mis mon fils au courant de la situation de ma fortune.

« Ah! nous voilà à la fin! m'a-t-il dit. Je ne pensais pas que ce fût sitôt. Tu as parfaitement raison de ne pas toucher à la dot de ma mère; quant à moi, je ne voudrais pas avoir à me reprocher d'en avoir dissipé la moindre partie. Je préférerais.....

— Tu la connais mal, lui dis-je en l'interrompant; à la première réclamation de tes créanciers, ta mère payera, prendra des arrangements, fera tout pour dégager ta signature. »

Gabriel ne répondit rien. Il paraissait soucieux, absorbé dans ses pensées.

« Pourquoi ne m'a-t-on pas laissé partir? s'écria-t-il tout à coup. Il y aurait eu pour moi, dans cette nouvelle position, un élément nouveau qui m'eût fait accomplir des merveilles. Seul, livré à moi-même, comme un homme perdu dans les déserts, j'aurais peut-être trouvé un attrait puissant à conquérir une fortune, dans des conditions et parmi des obstacles où d'autres que moi se seraient brisés.

— Je comprendrais ce désir si tu étais seul au monde, mais il ne t'est pas permis de vivre exclusivement pour toi. Tu dois à ta mère ta présence et tes soins. Ce serait un cruel regret pour nous si, après avoir fait de toi un homme auquel rien n'a manqué, tu quittais ton pays comme ces malheureux déshérités de tout qui vont chercher au loin une fortune très problématique. Comment t'y prendrais-tu, d'ailleurs, pour avancer dans ces chemins difficiles, toi qui ne sais même pas marcher sur la route unie que nous t'avons faite?

— Encore un reproche?

— Veux-tu que je te fasse compliment?

— Ni l'un ni l'autre. »

Puis prenant ce ton un peu déclamateur dont il se sert pour enfler et grossir les idées fausses auxquelles il veut donner les apparences de la vérité, il ajouta :

« Ne t'ai-je pas déjà fait ma profession de foi? Je ne souffrirai jamais de reproches, parce que je ne me considère pas comme coupable; j'obéis à ma nature, voilà tout. Tu en juges autrement, peut-être, tu es partisan du dogme fondamental de la société et de la religion, la récompense des bons et la punition des méchants. Ce ne sont pas là mes principes, car si l'on est venu au monde avec des instincts honnêtes, on est bon sans mérite et sans efforts; et si l'on est né avec de mauvais penchants, le créateur seul est responsable des vices dont il a mis en nous le germe. Je sais ce que tu vas me dire : on a

Digitized by Google

son libre arbitre. Où est-il, le libre arbitre? Je ne serais pas fâché de le connaître. Quant à moi, les passions me mènent, et il me serait aussi impossible de m'y soustraire qu'à un mouton d'égorger un lion. L'éducation peut nous améliorer, nous modifier, dira-t-on encore. Alors ne condamnez pas aux châtiments terrestres et aux peines éternelles ceux qui ont puisé avec le lait de leurs mères des idées immorales et de pernicieux exemples ; ne glorifiez pas, sur terre et au ciel, ceux que le hasard ou des propensions naturelles auront maintenus dans les bornes de la vertu. Vertus et vices, qualités et défauts dépendent du temps, du lieu et des circonstances. Tout est faux et illogique ici-bas, tout repose sur des bases changeantes et périssables, même les œuvres réputées divines. Mais tu ne me comprends pas. Que me disais-tu? Tu n'as plus d'argent. C'est bien. J'aviserai. Sois certain d'une chose, c'est que je ne veux pas des sacrifices de ma mère ; j'ai accepté les tiens, c'est déjà trop. »

Puis il continua, comme se parlant à lui-même :

« Pourquoi ne m'a-t-on pas laissé partir ? Je n'aurais pas été fâché de me mesurer avec la solitude au sein des vastes mers, de contempler les grands spectacles de la nature et de l'humanité. La vue des souffrances des hommes, de l'incessant combat de la vie, aurait développé en moi le sentiment de la conservation. Plus tard, peut-être, j'aurais trouvé du bonheur à mouiller de mes sueurs la terre pour en arracher un morceau de pain.

— Travaille, lui dis-je ; il n'est pas nécessaire d'aller si loin.

— Travailler ! s'écria-t-il, à quoi? Que puis-je faire. La société est si bien organisée, qu'il faut d'abord s'abaisser, puis ensuite se battre et renverser ses rivaux pour obtenir du travail.

— Non pas, lui dis-je, mais prouver qu'on est capable de remplir une tâche quelconque.

— Eh bien ! je n'en suis pas capable, répliqua-t-il avec emportement. Je veux partir et je partirai. La distance produit le même effet d'éloignement que les années. Quand des royaumes et des océans me sépareront de ma mère et de toi, ce sera la rupture de tous les liens pesants qui existent entre nous. Vous vous habituerez à ne plus me voir. De mon côté, je redeviendrai maître de ma vie. Si je la trouve bonne et digne d'être conservée, je la laisserai suivre son cours. Si elle continue à n'être qu'un fardeau incommode, je m'en débarrasserai sans entendre l'écho de vos doléances.

— Ne pars point sans me prévenir, » lui dis-je, effrayé de la détermination sombre que je lisais dans ses yeux.

Il me le promit ; il ajouta même cette phrase singulière :

« En résumé, je n'ai pas à me plaindre de toi. »

Depuis cette entrevue, je cherche encore davantage à pénétrer les

Digitized by Google

idées les plus cachées de Gabriel, celles qu'il ne connaît pas très bien lui-même, et qui essayent de s'élever, droites et fermes, au milieu de l'amertume des autres. Déjà le mot travail est sorti de sa bouche. Il m'a dit aussi, et très chaleureusement, qu'il ne voulait pas compromettre la dot de sa mère. Je remarque en outre, dans tout son être, une lassitude inavouée, une sorte de honte qui le force à regarder en lui-même pour se comprendre et se juger. On dirait la première lueur du sens moral, encore obscurcie par les brouillards que mon fils retient volontairement autour de sa raison. Dois-je m'en réjouir ou m'en alarmer? Si sa conscience éclaire tout d'un coup son âme ravagée, Gabriel est capable de détourner les yeux avec effroi, et de chercher l'obscurité et l'oubli dans les ténèbres de la mort. Il s'imaginera trouver là une expiation, une rédemption. Il se figurera aussi que c'est un bon tour à nous jouer.

Ah! cher et malheureux enfant, si tu pouvais savoir combien il y a de forfanterie puérile à côté de ta grandeur âpre et sauvage! si tu pouvais fuir l'influence d'un entourage vil, qui applaudit à ta jactance en t'aidant à nous ruiner! si tu pouvais devenir sérieux et prendre d'une main ferme les rênes de ta destinée!

N'y a-t-il plus de ressources dans ta belle jeunesse? Qu'elle vienne te relever, mon fils, puisque tu ne me laisses même pas la consolation de pouvoir t'y aider.

2 février.

Aujourd'hui dimanche, Gabriel devait dîner avec nous. Il a écrit un mot à sa mère pour s'excuser. N'ai-je donc plus la possibilité d'espérer? Il manque à un devoir sacré et si facile à remplir. J'irai le voir, moi, puisqu'il ne vient pas.

4 février.

Quelle journée! Dès huit heures du matin je me rendis chez mon fils, décidé à faire cesser cet état de choses, n'importe comment. Un triste spectacle m'attendait. La porte était entr'ouverte. J'entrai. J'assistai à un de ces lendemains d'orgie qui soulèvent le cœur. Une vapeur épaisse régnait dans l'appartement. L'odeur des lampes épuisées, mal éteintes, la fumée du tabac, les exhalaisons alcooliques empestaient l'air. Ma poitrine s'oppressa dans cette atmosphère empoisonnée. De ma vie je n'avais rien vu de semblable. Je heurtai du pied quelque chose d'informe : c'était une femme demi-nue, étendue sur le tapis, et dormant. J'en aperçus encore deux ou trois, couchées sur le divan, sur des fauteuils, près de jeunes gens ivres-morts. Si c'est là le plaisir, il a un triste aspect. Un groupe veillait

Digitized by Google

encore, composé de deux hommes et d'une femme. Ils étaient à une table, jouant, se disputant leurs dernières pièces d'or. Leur attention était si bien fixée sur les cartes qu'ils ne me remarquèrent point. Je cherchai mon fils. Il n'était pas là. Je pénétrai dans sa chambre; je le vis tout habillé sur son lit. Ma première pensée fut de l'arracher de cet enfer. Je le secouai, je l'appelai d'une voix indignée. Il ouvrit les yeux et son regard terne, sauvage, hagard, me fit peur. Je contins ma colère, mon dégoût, et je dis à Gabriel :

« Viens, lève-toi; j'ai à te parler. »

Il se dressa et me dit :

« Qu'y a-t-il? Pourquoi viens-tu? Ma mère est-elle malade?

— Viens d'abord. Sortons d'ici. »

Il sauta de son lit machinalement.

« Je suis prêt, » dit-il.

J'avais hâte de m'enfuir. Je pris par une petite porte qui donne sur l'antichambre. J'observai que mon fils me suivait des yeux, se demandant sans doute si j'étais entré par là, si j'avais échappé au spectacle du salon. Je rencontrai le concierge et lui mis deux louis dans la main en le priant, dès que mon fils serait descendu, de chasser les gens restés chez lui. Gabriel me rejoignit bientôt, chancelant sous le poids d'une ivresse non dissipée. Je le regardai avec pitié.

« Que lui dire en ce moment? pensai-je; il est incapable de m'entendre. »

Nous marchâmes au hasard. Il me suivait sans songer à m'interroger. Il paraissait hébété, stupide, sans force, sans intelligence, sans volonté. Il trébucha contre une pierre. Je fus forcé de le soutenir. Il s'appuya sur mon bras, sans même s'apercevoir de ce que son état avait de honteux. Tout à coup, il me dit :

« Quelle heure est-il? J'ai faim. »

La bête se réveillait avant l'homme.

Nous étions aux Champs-Elysées. Je le conduisis dans un restaurant. A peine assis, il s'endormit profondément. On nous servit à déjeuner. Je tirai Gabriel de son sommeil.

« Laissez-moi donc, » dit-il sans savoir qui lui parlait.

Puis il ajouta en bâillant :

« Quel beau temps! Montons à cheval. Allons au bois. »

Il regarda les mets et n'y toucha pas. Un éclair passa soudainement dans son esprit. Il se campa en face de moi, et m'apostrophant d'un air terrible :

« Que me veux-tu? s'écria-t-il; où me mènes-tu? Si j'étais mort, vous me pleureriez, ma mère et toi, et vous m'oublieriez. Eh bien! pleurez-moi, oubliez-moi, faites comme si j'étais mort. »

Digitized by Google

Il retomba, comme épuisé, puis il se releva encore et agita violemment un cordon de sonnette.

« Du café, dit-il au garçon qui parut ; qu'on m'apporte du café. »

Il en but deux tasses coup sur coup, sans sucre, sans lait et sans pain. On eût dit qu'il s'apprêtait à soutenir le choc de nos deux volontés, choc qui devait briser l'un de nous. Je ne jugeai pas à propos d'entamer la lutte en ce moment. Le visage de mon malheureux enfant avait quelque chose de fatal qui m'épouvantait.

« Il faut que j'aille au palais, lui dis-je ; viens avec moi ; de là, nous irons voir ta mère qui nous attend. »

Gabriel sembla surpris. Il était préparé pour une scène violente, et je lui parlais doucement, sans irritation. Ne me voyant pas disposé à l'attaquer, il fut contraint d'abandonner les armes qu'il tenait prêtes. Il mit même une espèce de point d'honneur à me suivre sur le terrain pacifique où je me plaçais. Excité par son breuvage, il commença à discourir avec volubilité, comme pour m'éblouir, pour affecter une supériorité universelle, pour me prouver qu'il était capable, au sortir des torpeurs de l'ivresse, de s'élancer vers les plus hautes sphères de la pensée.

Cette prétention m'arracha un sourire.

« Hélas ! me dis-je, s'il a tant d'amour-propre, que ne l'emploie-t-il autrement ? »

Nous arrivâmes au palais. Gabriel m'accompagna au vestiaire et endossa sa robe d'avocat. L'audience ne tarda pas à s'ouvrir. Je plaidai. Ma cause était juste, et, oubliant mes préoccupations, je m'efforçai de la faire triompher. Dès que ma plaidoirie fut finie, je dus aller prendre la parole à une autre chambre. Gabriel m'aborda.

« Si c'est pour t'entendre que tu m'as fait venir, je te remercie, me dit-il d'un ton où perçait une légère pointe d'ironie ; tu as été superbe. »

Je regardai mon fils. Il était complétement dégrisé. J'essayai de l'intéresser d'une façon plus immédiate à ces luttes oratoires qui captivent même les indifférents.

« Veux-tu me rendre un service ? lui dis-je.

— Pourquoi pas, si c'est possible ? »

Je vis sa physionomie s'éclaircir.

« Allons, pensai-je, un suprême effort ! Le travail est attractif comme les passions. Il ne s'agit que de faire le premier pas. Puisque mon fils est ici, profitons-en. Il sera toujours temps d'en venir à une explication décisive. »

Et j'ajoutai tout haut :

« Ecoute la partie adverse pendant mon absence. Je pourrais me faire renseigner par mon client, par son avoué qui est présent,

Digitized by Google

mais j'ai des raisons pour douter de leur habileté, de leur clairvoyance. Ils se perdraient dans des détails oiseux. Prends des notes, en petit nombre. Attache-toi aux points principaux. Je ne compte ajouter que quelques mots à mon discours, et je les dirai d'après tes notes. »

Ce rôle que je confiais à mon fils semblait le grandir.

« Sois tranquille, me dit-il, et compte sur moi. »

Quand je revins à l'audience, mon autre tâche terminée, la partie adverse parlait encore. Mon fils griffonnait. Il me communiqua ses papiers. C'était clair, précis, logique. Les arguments étaient brièvement réfutés. La plaidoirie de mon confrère ne dura plus longtemps. Je m'apprêtais à répliquer lorsque le président annonça que la Cour allait prendre quelques instants de repos. Mon fils vint causer avec moi. Je fus frappé du bon sens de ses aperçus. Une idée me traversa l'esprit. Je ne l'exprimai pas, car elle me paraissait encore téméraire, d'une réalisation presque impossible, compromettante pour de graves intérêts dont je m'étais chargé, mais je priai Gabriel de continuer à me développer ses arguments. Il s'en acquitta de bonne grâce. L'huissier annonça la Cour. Je n'hésitai plus.

« Monsieur le président, dis-je, j'étais absent pendant que mon adversaire parlait. Mon fils, avocat du barreau de Paris, était là ; lui permettez-vous de donner la réplique à ma place? »

Le président fit un signe d'assentiment, non sans manifester, ainsi que les juges et l'auditoire, une certaine curiosité. Gabriel, pétrifié par l'étonnement, ne bougeait pas. Je le pris par la main, je le poussai à la barre et je me sauvai. L'émotion me suffoquait. Mon client courut après moi dans la salle des Pas-Perdus.

« Je vous dédommagerai si nous perdons, lui dis-je ; j'en prends l'engagement. »

Mais mon client m'approuva. C'est un brave homme.

« Vous êtes fin, me dit-il, et je ne suis pas en peine. Le début de votre fils intéresse tout le monde. C'est pour nous un nouvel élément de succès. »

Puis il ajouta :

« Vous me supposez inquiet ; pas si sot ! si vous lancez votre fils en pleine eau, c'est que vous êtes certain qu'il sait nager.

— Parle-t-il ? a-t-il commencé ?

— Oui.

— Allez donc l'entendre. Que faites-vous ici ?

— Mais vous ? Venez.

— Non. Je n'ose.

— Vous avez peur. Raison de plus. L'émotion d'un père assistant

Digitized by Google

aux débuts de son fils, ce sera un spectacle touchant, nouveau, qui plaidera en notre faveur.

— Je vous dis que je n'ose pas. »

Je quittai mon client qui rentra à l'audience. J'étais comme fou. J'arpentais à grands pas la vaste salle. A chaque confrère que je rencontrais, je disais :

« Allez, allez vite. Mon fils parle. »

Ils y couraient. Enfin, je n'y pus tenir ; je m'y rendis aussi. Au milieu d'un solennel silence, la voix de Gabriel retentissait, grave, sonore, soutenue, simple dans ses intonations, pénétrante, accentuée, versant la lumière et la raison. Pas d'emphase, pas de surcharges. Ce garçon a dérobé du premier coup le secret des maîtres ; son éloquence plane sur les détails ordinaires sans en omettre aucun, puis elle grandit, elle s'élève, elle éclaire, elle conclut, imposant ses convictions par cela seul qu'elle les fait paraître justes et légitimes. Je ne suis qu'un avocat, mon fils est un orateur.

Rien n'a manqué à son triomphe, ni les félicitations du président, ni celles du ministère public, ni la religieuse attention de la foule, ni le gain du procès.

Gabriel n'a pas fait le fanfaron devant sa joie ; il l'a noblement avouée.

« Cher père, m'a-t-il dit, je te remercie de m'avoir fait entrer dans une vie nouvelle. Elle me paraît bien plus attrayante que celle que je quitte. Veux-tu de moi pour ton collègue ? nous habiterons, nous travaillerons ensemble. »

Je l'ai embrassé, et de bon cœur.

« Allons voir ma mère, » m'a dit Gabriel.

Ma chère Cécile s'est écriée :

« Tu as plaidé, et je n'étais pas là ! »

5 février.

Le succès retentissant de Gabriel n'a provoqué en lui ni étonnement, ni jactance, ni fausse modestie ; il est resté calme, sérieux, comme s'il eût été naturel et facile pour lui de conquérir une illustration. Toujours sincère dans ses impressions, il a seulement déclaré que jamais, dans toute sa jeunesse, il n'avait ressenti de plaisir comparable à celui d'être écouté, admiré, applaudi par des hommes éminents, par une foule émue et captivée. Cet aveu indique une transformation complète, transformation que j'ai plusieurs fois remarquée chez des écrivains, des artistes, des avocats qui, obscurs la veille, célèbres le lendemain par une manifestation subite de leurs facultés éclatantes, rompent avec leur passé et se vouent à leur gloire comme on se voue au culte d'un grand amour ou à l'accomplisse-

Digitized by Google

ment d'un devoir sacré. Pendant la nuit, l'esprit de Gabriel a tout à coup mûri. Un dernier chagrin m'était réservé.

« Mon père, m'a dit Gabriel en m'abordant ce matin, je te suis redevable. Combien as-tu dépensé pour solder mes dettes? »

Cette question m'a glacé.

« Quoi! me suis-je dit, la reconnaissance pèse déjà à mon fils; il veut s'acquitter, il rougit d'être mon obligé. »

Je me gardai de laisser paraître l'amertume causée par ces réflexions. J'ai payé pour Gabriel près de cent cinquante mille francs. Je le lui dis. Cette somme lui sembla minime; il s'engagea à me la rembourser en cinq années.

Je fus sur le point de m'écrier :

« Cher enfant, tu ne me dois rien. Sois heureux, voilà tout ce que je te demande. »

Je me contins. J'acceptai froidement ces arrangements froidement proposés.

« Veux-tu travailler avec moi? dis-je à Gabriel; tu me succéderas. Il suffit qu'un de nous deux s'occupe des intérêts de la famille. Du moment que ton intention est de t'y consacrer, je puis me reposer.....

— Sur tes lauriers, » ajouta mon fils.

Il prononça ces mots d'un ton de légère ironie, en homme qui se croit assez supérieur pour accorder un éloge à un rival distancé.

Marche donc, mon fils, et garde ton orgueil, s'il doit être le moteur d'une haute destinée. J'aurais préféré peut-être plus d'expansion, plus d'élan affectueux. Ils ne sont pas venus, je ne les provoquerai pas. Ta fermeté, âpre pour le bien comme elle l'a été pour le mal, n'a pas besoin d'épanchements. Soit. Je ne l'alanguirai point par des démonstrations que tu juges superflues. Ce que j'ai fait pour toi te semble numériquement appréciable et remboursable par de l'argent. Tant mieux, si cela t'inspire une ligne de conduite droite et sévère. Le génie procède ainsi; il s'empare graduellement ou subitement d'un homme, l'absorbe, le sépare de tous les sentiments qui gênent son essor, le soustrait à toutes ces influences qui embarrassent l'esprit, énervent l'ambition et endorment le cœur. Un arbre ne devient géant qu'à la condition d'être isolé. Va, mon fils, obéis à ta nature. Je te verrai grandir sans regretter que ton élévation t'éloigne de moi. Que puis-je désirer? Pourquoi ne pas imiter Cécile? elle ne discute pas son bonheur, elle, et s'y livre tout entière, sans raisonnement, sans calcul.

20 août.

Six mois se sont écoulés. Gabriel a pris en mains toutes mes

Digitized by Google

affaires. Il est connu, apprécié. Ses succès sont solides et durables. L'exercice du travail a purifié son âme et l'a ouverte aux plus tendres sentiments. Il a pour sa mère, pour moi, des prévenances, des mots qui révèlent autant d'affection que de bonté. Je suis retourné, avec ma Cécile, dans notre belle résidence de Marly. Mon fils, mon oncle, Maurice et sa femme, le capitaine Goby, ma tante, y viennent le plus souvent possible. Ce sont là les seuls événements de notre existence, si calme à présent, et si pleine. Cécile a lu ces feuillets. Elle y a tracé ces mots :

« Je ne veux plus que mon cher mari ajoute rien. Le bonheur absolu ne se raconte pas.

« CÉCILE. »

Oui, tu as raison, chère âme. C'est ton nom adoré qui a animé ces pages, c'est aussi ton nom qui les terminera, ma Cécile.

HIPPOLYTE AUDEVAL.

Digitized by Google

L'ADMINISTRATION

DES

POSTES EN FRANCE

SON HISTOIRE. SA SITUATION ACTUELLE

PREMIÈRE PARTIE

Parmi les grands services publics, énergiques instruments de la civilisation moderne, l'administration des postes figure au premier rang. Organe et promoteur des relations les plus étendues qui aient jamais relié ensemble les diverses parties du monde habité, il concourt, dans chaque pays, à tous les événements, à tous les incidents de la vie publique et privée, de la culture intellectuelle, scientifique et industrielle. Pourtant, l'on ne connaît guère que par ses bienfaits assidus cet hôte familier de tous les foyers, cet Ariel d'un autre grand magicien, le XIXe siècle. Peu de personnes ont eu la curiosité de rechercher comment ce qui n'était jadis qu'une rare exception est devenu la règle ; par quelle série de métamorphoses l'ancien état d'isolement, de séquestration, s'est graduellement transformé en un mouvement d'expansion si prodigieux. En France notamment, les personnes les plus instruites ignorent ou ne connaissent que bien imparfaitement l'origine de ce grand service public, les diverses modifications qu'il a subies, les étapes qu'il a successivement parcourues pendant les quatre derniers siècles. Il en est peu qui se fassent même une idée exacte de sa situation actuelle. Chacun ne

Digitized by Google

daigne s'en enquérir qu'au fur et à mesure de ses besoins; on en jouit en égoïste, ainsi que de tant d'autres bienfaits de la civilisation. Il y a là pourtant tout un ordre d'antécédents historiques et de faits contemporains d'une véritable importance, et malgré l'aridité apparente du sujet, nous ne désespérons pas d'y intéresser nos lecteurs.

I

Les premiers essais de télégraphie et de messages accélérés sont contemporains de l'époque désignée par Vico sous le nom d'âge héroïque. L'instinct de sociabilité, principe de la domination de l'homme sur le globe, et de toutes les civilisations, entra de bonne heure en lutte avec la distance, obstacle longtemps indomptable. La transmission des signaux de guerre ou de trêve, par des chaînes de feux allumés ou les cris répétés de sentinelles postées sur des points culminants, remonte évidemment à l'origine des sociétés. Nous en retrouvons l'usage en Orient, en Grèce, dans les Gaules. Il existe aussi des exemples fort anciens de communications rapides et lointaines obtenues au moyen d'oiseaux voyageurs, notamment d'hirondelles et de pigeons; l'emploi s'en est même, comme on sait, maintenu jusqu'à nos jours, et il a fallu l'invention de la télégraphie électrique pour déposséder de leur office ces messagers aériens. Mais on comprend que ces divers essais ont dû demeurer rudimentaires, d'un usage accidentel chez les peuples primitifs. Il nous faut naturellement redescendre assez loin dans l'âge historique pour rencontrer le premier exemple connu d'un système de communications régulier et suivi, corrélatif à une grande civilisation. Cet exemple nous est fourni par la monarchie des Perses, et ce n'est pas un des traits les moins frappants de l'instabilité des choses humaines, que de retrouver l'origine ou la plus ancienne trace d'organisation de lignes postales et télégraphiques, dans une des rares contrées présentement dépourvues de moyens réguliers de communication avec les pays visités à leur tour par la civilisation [1].

C'est donc dans le vaste empire fondé par Cyrus que nous trouvons le souvenir le plus authentique d'un usage permanent des fanaux et des tours d'ordre (sans doute emprunté aux traditions médiques?) et que nous voyons fonctionner pour la première fois, bien entendu pour l'usage exclusif du souverain et des affaires publiques, une institution fort semblable à celle de nos modernes postes

[1] Voir, à ce sujet, l'*Annuaire général des Postes*, pour 1863, p. 239.

Digitized by Google

aux chevaux. Cette institution paraît remonter à Cyrus lui-même ; engagé fréquemment dans des expéditions lointaines, ce conquérant, homme de génie, se créa ainsi un moyen de communiquer sûrement et promptement des ordres dans toute l'étendue de ses provinces, par l'établissement de stations, ou mansions royales, rayonnant de Suze, sa capitale, jusqu'aux extrémités de l'empire. Suivant Hérodote, on comptait cent onze de ces stations ainsi échelonnées à une journée de chemin l'une de l'autre, sur le seul parcours de Suze à la mer Egée. Ces établissements, destinés à servir au besoin d'hôtelleries royales, étaient d'un luxe dont n'approchèrent jamais nos maisons de poste modernes. Il s'y trouvait, à toute heure de jour et de nuit, nombre d'hommes et de chevaux toujours prêts à partir au premier ordre. Cette institution se maintint pendant toute la première monarchie des Perses. Elle était connue sous le nom d'*Angara*, réquisition ou contrainte : c'était en effet par voie de réquisition que se recrutaient ces postes royales. La Bible en mentionne l'usage dans une circonstance mémorable, lorsque le roi Assuérus (Darius, fils d'Hystape) fit partir en toute hâte des courriers pour porter, dans les cent vingt-sept provinces de son royaume, la révocation de l'ordre d'exterminer les juifs. (Esther, VIII, 5, 10). Quelques années plus tard, on voit Xerxès, après la terrible défaite de Salamine, employer le même moyen de locomotion dans sa fuite précipitée.

La civilisation grecque, supérieure sous plus d'un rapport à celle des Perses, ne lui emprunta pas toutefois son organisation postale, et l'on en comprend facilement la raison. Dans une étendue de territoire comparativement si restreinte, les communications publiques ou privées étaient faciles en temps de paix, entre ces petites républiques. On écrivait même très peu en Grèce, avant l'époque de Périclès ; les occasions fournies journellement par le commerce terrestre ou maritime, et l'usage si longtemps maintenu des *théories* ou députations des villes principales aux grandes fêtes de Delphes et d'autres cités, suffisaient largement aux correspondances de ville à ville. Enfin l'idée d'une ingérance permanente et régulière de l'autorité publique dans la transmission proche ou lointaine des dépêches privées pouvait-elle naître dans une contrée d'une étendue médiocre, où les esclaves étaient si nombreux ? Certaines communications importantes et urgentes s'opéraient par mer, au moyen de navires affectés spécialement au service public, comme la « galère de l'Etat » à Athènes ; et en terre ferme par le ministère de gens faisant métier de coureurs, dont plusieurs historiens citent de véritables prodiges de vélocité. Mais nonobstant l'importance attachée aux prix de la course pédestre dans les jeux publics, l'emploi de ces coureurs n'a

Digitized by Google

jamais été pratiqué en Grèce avec ce caractère de service régulier qu'il avait au Pérou, sous les Incas, et qu'il a encore dans quelques tribus arabes[1].

C'est aux Romains, nos maîtres en tant de choses, qu'il était réservé de faire revivre, avec des développements nouveaux, les vieilles institutions postales de l'Orient. On fait généralement honneur à Auguste de cette organisation mémorable, qui a contribué plus qu'on ne pense à la prospérité et à la durée de l'empire romain. Cependant, nous penserions volontiers qu'auparavant les Sylla, les Pompée, les César, et généralement tous les administrateurs de provinces et les chefs d'expéditions lointaines, entretenaient avec Rome des correspondances suivies. Auguste ne fit, sans doute, que généraliser d'abord l'usage des *statores*, dont il est fréquemment question dans les lettres de Cicéron, en même temps qu'il développait sur toute la surface de l'empire le système de chaussées pavées, dont la république romaine avait emprunté l'idée à Carthage. Mais si Auguste ne fut pas absolument le créateur de ces grands services publics, il leur donna une impulsion immense. « Voulant, dit à ce sujet Suétone, faire parvenir avec plus de célérité ses ordres dans chaque province, et se faire rapporter aussi plus promptement ce qui s'y passait, il échelonna à de petites distances, sur les routes militaires, d'abord des postes de coureurs, et, plus tard, des chariots (*vehicula*). Il eut ainsi chaque province sous la main. » Ses successeurs maintinrent l'institution des postes, en y ajoutant de nouveaux perfectionnements. Ils en faisaient usage, non-seulement pour envoyer leurs instructions et recevoir des nouvelles, mais pour voyager eux-mêmes avec une rapidité alors exceptionnelle. Pline l'Ancien raconte que Tibère, se trouvant à Lyon au moment de la maladie de Drusus, son frère, fit, en vingt-quatre heures, avec trois véhicules de relais, deux cents milles italiques (quarante myriamètres). Ce maximum de vitesse obtenu alors pour le service de l'homme le plus puissant de l'univers équivaut à peu près à la vitesse des anciennes malles-postes, et, de nos jours, à l'allure des trains de marchandises les plus lents. Le service des postes, qui avait dû naturellement beaucoup souffrir lors de la chute de Néron et des troubles qui suivirent, fut restauré sous Domitien, et mieux organisé que jamais sous les règnes de Trajan et d'Adrien. Ces deux princes en firent grand usage dans leurs fréquentes pérégrinations à travers l'empire. La transmission des dépêches s'opérait surtout avec une vélocité merveilleuse du temps d'Adrien, le plus habile et le plus actif administrateur qu'ait eu l'em-

[1] Voir, sur ce sujet, l'intéressant article du général Daumas, sur *les Coureurs arabes*, livraison du 15 décembre 1862.

Digitized by Google

pire romain. Le rhéteur Aristide, contemporain de ce prince, dit, dans une de ses harangues, que « l'empereur peut dorénavant, sans prendre la peine de se déranger, régir le monde entier au moyen de ses lettres, transportées, dès qu'elles sont écrites, avec une célérité pareille à celle des oiseaux. »

On retrouve, dans le Code théodosien et dans les Pandectes, compilations de lois et de règlements antérieurs, des détails circonstanciés sur le service des postes dans les plus beaux temps de l'empire, organisation qui a servi de modèle à nos postes modernes jusqu'à l'avénement des chemins de fer. Celles de premier ordre (*mansiones*) offraient toutes les facilités et les commodités possibles pour séjourner. Elles étaient organisées, de même qu'autrefois en Perse, pour servir au besoin d'hôtelleries impériales. Les autres, où l'on ne s'arrêtait que pour changer de chevaux, se nommaient simplement *mutationes*. On courait la poste, soit en voiture, soit à franc étrier. La marche la plus rapide était nécessairement celle des *cursores regii*, porteurs des dépêches publiques ou privées du souverain. On désignait sous le nom d'*equi singulares* les montures affectées à ces messagers accélérés. Les voitures de poste variaient de dimension; les plus grandes étaient les *carpenta* et les *rhedæ*. On préférait généralement ces dernières comme plus roulantes; aussi sont-elles fréquemment désignées sous le nom de *rhedæ currentes*. On attelait à ces voitures de première classe, suivant les localités, des chevaux ou des mules; huit en été et jusqu'à dix en hiver. Dans les pays de montagnes, les maîtres de poste avaient, de plus, la faculté d'employer, comme renfort, des ânes ou des bœufs. Le personnel des mansions était généralement au moins double de celui des simples mutations. Pour voyager et transmettre des dépêches par la poste, il était rigoureusement nécessaire d'être muni de l'autorisation impériale, ce moyen de communication étant essentiellement et exclusivement affecté au service de l'Etat. Il était défendu, sous peine de la vie, aux *mancipes* ou maîtres de poste de fournir des moyens de transport à quiconque n'était pas muni de *lettres d'évection*. Ces lettres n'étaient délivrées qu'au nom et pour les affaires de l'empereur; la civilisation romaine n'admettait pas d'autres passe-ports. On voit, par une lettre de Pline le Jeune, que, pendant sa préfecture d'Asie, il s'estima fort heureux d'obtenir son pardon pour s'être permis de mettre une de ces lettres d'évection à la disposition de sa femme se rendant auprès d'une parente grièvement malade. Indépendamment de ces passe-ports ordinaires, il y avait des diplômes ou brevets extraordinaires, délivrés aux personnages chargés de hautes missions politiques ou administratives. La copie d'un de ces *diplomata tractatoria* nous a été conservée

Digitized by Google

par hasard dans une compilation du VIIe siècle. Ces brevets donnaient droit non-seulement aux moyens de transport les plus étendus et les plus prompts, mais à des réquisitions de vivres en nature, équivalant aux frais de tournée de nos modernes inspecteurs. On y stipulait les diverses natures de comestibles et de liquides, et même les variétés d'assaisonnement, saumure, cumin, gérofle, cannelle, mastic en grains. Nous avons aussi de nombreux détails sur les différentes catégories de gens attachés à ce service. Il y avait, dans chaque province, un ou deux inspecteurs des postes (*agentes in rebus*) pris habituellement parmi les anciens courriers particuliers du souverain. Les *mancipes* (maîtres de postes) étaient choisis parmi les hommes les plus expérimentés et les plus intelligents du pays. Les fonctions sacerdotales et celles de la magistrature pouvaient seules dispenser de ce service public, honorable, mais rigoureux, dont le maximum était de cinq ans. Pendant tout leur exercice, il était interdit aux *mancipes* de s'absenter de leurs stations plus de trente jours dans l'espace d'une année. Ensuite venaient les *stratores*, écuyers chargés de la réception des chevaux fournis par les provinces, de la surveillance des écuries et du harnachement; les *carpentarii* ou cochers, les *catabulenses* ou coureurs, qui accompagnaient ou stimulaient les équipages, comme font encore aujourd'hui les *zagals* en Espagne; enfin, les palefreniers, nommés quelquefois *muliones*, bien que ce nom s'emploie aussi, en Italie surtout, pour désigner les propriétaires d'attelages particuliers, faisant un métier analogue à celui des modernes *vetturini*. Les palefreniers des postes impériales se recrutaient parmi les gens de basse condition, coupables de certaines infractions aux lois. C'est ainsi que, sous le règne du tyran Maxence, le pape saint Marcel fut assujetti à ce service humiliant pendant plusieurs années. Moins de deux siècles après, Grégoire le Grand exerçait déjà de fait toutes les prérogatives de la souveraineté dans la ville où l'un de ses prédécesseurs avait souffert cet opprobre, plus cruel que la mort.

Disloqué comme l'empire lui-même pendant la période anarchique du IIIe siècle, le système postal avait été pleinement restauré par Dioclétien. Un rhéteur contemporain a pu dire de ce prince et de son collègue, Maximilien Hercule, avec plus de vérité qu'on n'en trouve d'habitude chez les rhéteurs, « qu'à peine la Syrie avait perdu de vue Dioclétien, qu'il se trouvait dans la Hongrie; que lorsqu'on croyait Maximilien dans les Gaules, il apparaissait tout à coup à Rome. » On trouve dans le Code Théodosien divers règlements concernant les *evectiones*, et un grand nombre de dispositions législatives, dispositions reproduites dans ce code, ont conservé en tête l'adresse des magistrats provinciaux auxquels elles avaient été

Digitized by Google

transmises par courriers. Après Théodose, l'institution des postes suivit les destinées de l'empire ; elle se fractionna et recula avec lui devant l'invasion barbare, qui bientôt la fit disparaître complétement de l'Occident. Différents textes des lois de Justinien et de Basile prouvent qu'elle se maintint pendant plusieurs siècles, dans l'empire de Byzance. Nous la retrouvons chez les conquérants de Constantinople, mais étrangement modifiée par le despotisme farouche des sultans. Du temps des premiers successeurs de Mahomet II, les courriers porteurs des firmans avaient le droit d'accaparer sans façon les premiers chevaux qu'ils rencontraient sur leur route, et de relayer par le même procédé jusqu'à destination. Cette coutume, d'origine tartare plutôt que byzantine, était tombée en désuétude dès le XVIIIe siècle ; à cette époque, les souverains de Constantinople avaient leurs stations ou postes publiques comme ceux de l'Occident, mais le service des dépêches privées n'a été établi avec une sorte de régularité dans les principales villes de Turquie qu'à une époque bien plus récente.

Nous n'avons pas mentionné dans ce rapide exposé les postes chinoises et japonaises malgré leur ancienneté, parce que l'origine de nos postes est purement romaine. Partout où de nombreuses populations, de vastes étendues de territoires ont été soumises à un pouvoir monarchique, les mêmes besoins de communications rapides et suivies ont dû faire naître des établissements analogues, mais les nations modernes de l'Europe, et notamment la France, n'ont rien emprunté aux civilisations de l'extrême Orient.

II

Chez les Romains comme chez les Perses, et généralement dans tous les empires de l'antiquité, la transmission des dépêches avait été l'une des branches de l'institution des postes, spécialement affectées à l'usage du souverain. Ce service public ne fut pas oublié dans la restauration grandiose, mais éphémère de la puissance romaine, opérée par Charlemagne. En 807, il établit des communications régulières et suivies entre les trois grandes fractions de son empire : la Germanie, la Gaule et l'Espagne. Mais cette organisation ne lui survécut que bien peu d'années ; le morcellement de l'héritage carolingien, les invasions barbares et l'établissement de la féodalité firent disparaître toute relation intime et habituelle entre les divers territoires, un moment reliés en un seul tout par un prodigieux

Digitized by Google

effort de génie. Les communications devinrent de plus en plus rares et accidentelles, souvent tout à fait impossibles, même entre des Etats unis encore par le lien nominal de la suzeraineté. La féodalité, qui eut sa raison d'être et sa grandeur dans un temps de cataclysme social, tendait essentiellement à la formation de groupes isolés, et ne pouvait leur assurer quelque sécurité qu'à la condition de multiplier autour d'eux les obstacles et les barrières. « On ne pouvait trouver de tranquillité, répète à chaque page un des rares historiens de ces temps malheureux, que dans les localités les mieux cachées ou de l'accès le plus difficile. » Dans cette situation étrange, où la guerre était devenue l'état normal et en quelque sorte permanent, les régions les plus ouvertes devenaient naturellement les plus dangereuses ; les grandes routes n'étaient plus que de larges brèches ouvertes à la destruction. Toutefois l'instinct de sociabilité, violemment refoulé par la barbarie, se manifesta par de fréquentes réactions pendant le moyen âge ; la religion, le commerce, la science même eurent leurs argonautes. La modeste industrie du louage des chevaux à la journée, pour les voyages et transports à courte distance, les labours et la remonte des rivières, n'avait jamais été totalement interrompue, même aux pires époques du moyen âge. Il fallut bien du temps pour faire germer cette humble semence d'avenir ; le pouvoir central mit cinq siècles à regagner le terrain qu'il avait perdu en quelques années. Pendant ce long espace de temps, aucun des hommes qui ont porté en France le titre de roi n'a pu songer à faire revivre l'institution des postes, attribut d'une autorité territoriale qu'en fait ils n'exerçaient pas. Si, dans cet intervalle, quelques grands vassaux se trouvaient désignés dans des chartes sous l'ancien nom de *veredarii*, il ne faut voir dans ce titre qu'une fonction accidentelle, ou même purement honorifique. Le rétablissement effectif des postes fut, comme on sait, l'œuvre de Louis XI ; ce méchant homme de génie installa cette puissante machine de gouvernement parmi les débris de la grande féodalité qu'il battait rudement en brèche.

Mais, plus de deux cents ans auparavant, des circonstances où l'autorité civile n'avait eu qu'une part secondaire et indirecte, avaient établi en France un moyen de circulation et de communication plus humble, moins rapide, mais d'un usage général et populaire. Nous voulons parler de l'institution des messageries, institution d'origine parisienne, qui mérite d'autant mieux d'être mentionnée ici, que, jusqu'au XVIIe siècle, elle a été le principal instrument de la correspondance privée. C'est à l'ancienne Université de Paris que revient l'honneur de cet établissement qui a rendu de si grands services à nos pères. « La haute réputation qu'elle s'était acquise

Digitized by Google

dès les premiers temps, y attirant de toutes les provinces un nombre prodigieux d'écoliers..... comme il n'y avait point alors de commodités publiques pour la correspondance, l'Université eut la permission d'établir des messagers pour aller et venir de Paris dans les provinces, porter les lettres des écoliers, rapporter les réponses avec l'argent, les hardes et paquets que leurs parents voulaient envoyer.» (Lamare, *Traité de la Police*, IV, 608.) Il y avait de *grands* et de *petits* messagers de l'Université. Les premiers étaient dans l'origine des bourgeois de Paris, qui remplissaient l'office de correspondants à l'égard des jeunes gens appartenant aux provinces avec lesquelles ils entretenaient eux-mêmes des relations. Non-seulement ils se chargeaient de faire parvenir les lettres et les réponses, et de procurer aux écoliers des moyens de transport, mais ils leur faisaient au besoin des avances, quand les communications se trouvaient interrompues par suite des troubles. Ces grands messagers étaient agrégés à l'Université; ils assistaient aux processions du recteur, et avaient déjà, en 1478, une confrérie aux Mathurins. Il n'y en avait qu'un pour chaque diocèse, tant au dehors qu'au dedans du royaume, et ils ne pouvaient entreprendre de voyage que pour le diocèse dont ils étaient messagers. Dans la suite, et à mesure que les relations des provinces avec Paris devinrent plus assurées et plus régulières, ces fonctions des grands messagers tendirent à devenir purement honorifiques. Mais les véritables créateurs des messageries modernes, qui ont duré jusqu'à l'établissement des voies ferrées, furent les « petits messagers, » ou messagers ordinaires, désignés dans les anciens registres de l'Université sous le nom trop ambitieux de *nuncii volantes*. « Leurs fonctions avaient eu primitivement pour objet le service (subalterne) des maîtres et des écoliers; mais elles s'étendirent dans la suite, sans aucune opposition, à porter également les lettres des particuliers, et tout ce dont ils voulaient les charger, comme hardes, argent, sacs de procès..... Plus tard, ils entreprirent de faire la conduite de toutes sortes de personnes, même de fournir les chevaux et la nourriture. Ainsi se formèrent dans le royaume les premières messageries, dont la faculté des arts disposa toujours, comme d'un droit lui ayant originairement appartenu. » Ce serait faire injure aux fameuses *pataches*, qui existaient encore il n'y a pas bien longtemps dans quelques cantons arriérés, que de leur comparer ces « messageries » primitives, qui ne répondaient en rien aux idées modernes qu'éveille aujourd'hui ce nom, puisqu'il n'y avait encore ni départs fixes ni mode continu de locomotion. On se servait de véhicules quand l'état des chemins le permettait, et ce n'était jamais bien longtemps de suite. Le reste de la route se faisait tantôt en barque, tantôt sur des chevaux ou des ânes de louage, ou tout simplement à

Digitized by Google

pied, suivant les localités et les circonstances, et l'on arrivait comme on pouvait.

Les plus anciens titres rapportés par les historiens de l'Université, concernant les messageries, sont des lettres des rois Philippe le Bel (1296) et Louis X (1315). Les premières ont particulièrement rapport aux messagers de la province de Flandre, auxquels il est accordé libre passage et protection à l'aller et au retour. Les secondes ont un caractère plus général : Louis X confirme les priviléges concédés à l'Université par ses prédécesseurs, accorde aux écoliers et à leurs messagers pleine et entière liberté de parcours et de transmission pour les lettres et bagages.

Les fonctions de *nuntii volantes* furent d'abord conférées à titre gratuit ; c'était, au point de vue des dignitaires primitifs de l'Université, une façon de faire subsister de pauvres gens honnêtes en tirant d'eux un service. Mais, dès le temps de Louis XI, ces fonctions de messagers, devenant insensiblement plus lucratives, étaient de plus en plus recherchées ; si bien que divers procureurs de la nation de France, celle qui avait le plus grand nombre de messagers, imaginèrent d'en multiplier et d'en vendre chèrement les offices à des gens riches et peu scrupuleux, qui trouvaient le moyen d'y faire encore de bonnes affaires. En 1472, les hauts dignitaires de l'Université s'émurent vivement de cet abus, qu'ils considéraient comme préjudiciable à la dignité de l'enseignement. Il y eut à ce sujet, le 16 novembre de cette même année, une assemblée convoquée par Jean Raulin, régent de philosophie au collége de Navarre. L'ancien *Livre des Statuts et des Procureurs de la nation de France* nous a conservé le texte des résolutions, remarquables à plus d'un titre, qui furent arrêtées dans cette assemblée. « Quand de nouvelles maladies se présentent, il convient de leur préparer de nouveaux remèdes..... Depuis quelque temps, il nous est revenu des plaintes vives et fréquentes sur les abus et excès qui se commettent journellement à propos de la création et de l'investiture des offices de messagers de notre nation (de France). Quelques-uns de nos procureurs, sans nous avoir préalablement consultés ni convoqués, ont fait, de leur chef, de semblables promotions moyennant finance, transformant ainsi en chose vénale une concession essentiellement libérale et de charité (*pietatis intuitu*). Il en est résulté, dans ce service, une concurrence et une confusion infiniment fâcheuses, non-seulement pour les intérêts, mais pour le renom de l'Université, que notre devoir est de conserver pur de toute souillure..... A ces causes, nous avons statué : 1° que désormais aucune promotion n'aura lieu, sinon solennellement et en notre présence ; 2° que, sous aucun prétexte, soit de promotion, soit du sceau des lettres, soit de tout autre concernant

Digitized by Google

cet office, nos procureurs n'exigeront jamais, ni directement, ni indirectement, de nos messagers, rien au delà de l'ancien tarif, qui était de quatre sous parisis, car *cet office doit revenir par droit de préférence à des gens pauvres*, qui ne doivent pas être injustement pressurés par nos officiers. » Assurément, au point de vue de l'intérêt matériel, il eût mieux valu, puisque cette messagerie donnait déjà évidemment des profits considérables, que l'Université s'arrangeât dès lors pour en bénéficier elle-même, comme elle le fit un siècle plus tard. Mais on ne saurait s'empêcher d'admirer cette manifestation énergique de l'antique esprit de désintéressement et de charité, cette préoccupation exclusive de la dignité morale qui, à toute époque, sied si bien aux chefs d'un grand corps d'enseignement. C'est là, suivant l'heureuse expression d'un écrivain moderne, « de ces restes du passé qui demeurent beaux à contempler. »

Ce curieux document n'est postérieur que de peu d'années au premier établissement des postes en France. Louis XI n'avait pas les vues désintéressées des dignitaires de l'Université, mais il ne paraît pas avoir songé que la transmission des dépêches privées pût jamais être rattachée au service qu'il établissait exclusivement en vue de l'affermissement du plein exercice de la souveraineté. Le préambule et les principaux articles de cette fameuse ordonnance sont calqués sur les textes romains. Le roi expose « qu'ayant mis en délibération avec les seigneurs de son conseil, qu'il est moult nécessaire et important à ses affaires et à son Etat de sçavoir diligemment nouvelles de tous côtez, et y faire, quand bon lui semblera, sçavoir des siennes, d'instituer et d'établir en toutes les villes, bourgs, bourgades et lieux que besoin sera jugé plus commodes, un nombre de chevaux courant de traite en traite, par le moyen desquels ses commandements puissent être promptement exécutés, et qu'il puisse avoir nouvelles de ses voisins quand il voudra. » Il était défendu, sous peine de la vie, aux « maîtres coureurs, » établis « de quatre en quatre lieues sur les grands chemins dudit royaume, de bailler aucuns chevaux à qui que ce soit et de quelque qualité qu'il puisse être, sans le mandement du roi et dudit grand maître des coureurs. » La forme de ces mandements ou passe-ports était indiquée et libellée dans un article spécial; ils devaient être rédigés par le grand maître des coureurs ou par son commis, et devaient contenir l'attestation expresse que les lettres dont celui qui faisait usage du passe-port pouvait être porteur, avaient été vues, et ne contenaient rien qui préjudiciât au roi. Une telle formalité, excluant absolument, vis-à-vis de l'autorité, le secret des correspondances privées, semblait leur interdire la voie de la poste. Mais, en rapprochant les termes de cette ordonnance de l'époque et des circonstances de sa publication, on voit que ce luxe

Digitized by Google

de précautions et de défiance ne concernait que l'oligarchie féodale, dont les derniers champions étaient alors l'objet d'une méfiance parfaitement justifiée, puisque cette même année vit éclater la guerre dite *du bien public*. Cette ordonnance de Louis XI, acte mémorable et trop peu remarqué jusqu'ici dans notre histoire, constatait officiellement la reprise de possession immédiate du territoire français par l'autorité suzeraine. C'était un grand pas de fait dans la voie du progrès, de la centralisation et de l'unité administratives.

L'institution des postes prit un développement considérable pendant le XVIe siècle, mais ce ne fut qu'au XVIIe qu'elle subit une modification essentielle par l'adjonction des correspondances privées, dont le service avait été fait jusque-là, d'abord exclusivement par les *nuncii volantes* de l'Université ; puis, concurremment avec eux, par des messagers dits royaux, «jurez et reçus en la cour du Parlement.» L'établissement de ces nouveaux messagers doit remonter au moins à Louis XI, car leur existence est officiellement constatée, pour la première fois, par un arrêt de 1484, et le volumineux recueil manuscrit, dit de *Toisy*, concernant les postes et messageries, qui se trouve présentement à la bibliothèque impériale, contient des enquêtes et autres pièces de procédures antérieures, relatives à des contestations déjà suscitées par cette concurrence naissante. Ces démêlés se prolongèrent pendant tout le cours du siècle suivant, avec une vivacité qui naturellement s'accroissait d'autant plus que les intérêts engagés devenaient plus considérables, en raison du progrès incessant de la circulation et des correspondances. Dès le principe, la faveur du pouvoir souverain fut acquise aux messagers royaux, qui ressortissaient directement à sa juridiction. Cette faveur se dessine d'une façon marquée dans l'édit de 1573, qui leur attribue le monopole du transport « de tous les sacs des procès criminels, civils, informations, enquêtes et autres choses semblables, » et fixe à deux sols tournois le port de ces dossiers, qui était auparavant de douze deniers seulement. L'institution des messagers royaux fut réglementée et amplifiée bientôt après par l'édit de 1576, l'un des documents historiques les plus importants sur la matière. Nonobstant les guerres de religion et les maux infinis qu'elles entraînaient par tout le royaume, cet édit atteste des progrès dans la science du gouvernement. La régularisation du service public se complique d'une combinaison financière nettement définie. Par cet édit « perpétuel et irrévocable, » le roi, créait « en chacun siége de bailliages, seneschaussées et élections..... un ou deux messagers ordinaires, pour y être pourveu de personnes capables et de preud'hommie requise, deuëment cautionnez de la somme de 500 livres pour une fois : en payant par les pourveus desdits offices , la finance à laquelle

Digitized by Google

chacun d'iceux sera taxé. » Une disposition transitoire assez curieuse affectait « les deniers qui proviendraient pour la première fois desdits offices » aux dépenses de l'artillerie. Le privilége du port des sacs de procès était confirmé et assuré à ces messagers pourvus d'offices, par l'inhibition expressément faite à « toutes autres personnes, de quelque état, condition et qualité qu'ils soient, » de porter ces sacs, et aux greffiers d'en recevoir d'elles, à peine, pour les uns et pour les autres, d'une amende, énorme pour ce temps-là, de 500 livres tournois, imputable partie au fisc, et partie aux messagers lésés par de telles infractions. On voit aussi figurer pour la première fois dans cet édit une idée qui depuis a fait bien du chemin, la prescription officielle des départs et retours de messageries à jour fixe, « afin que chacun se trouvât prest au jour pour envoyer ce qu'il voudrait envoyer par eux. » Cette régularité de service était imposée aux messagers royaux, « à peine de privation de leurs offices. » Un tel assujettissement était aussi conforme à leurs intérêts qu'à celui du public, qui se trouvait ainsi naturellement engagé à leur confier, de préférence à tous autres, non-seulement les marchandises et le numéraire qu'ils transportaient « à prix défendu, » mais aussi les « lettres missives. » Pour qu'il ne restât aucun doute sur la faveur spéciale accordée aux messagers royaux pour cette dernière nature de transport, l'édit en fixait le prix, et ce fut la première taxe officielle publiée en France. Dans le ressort de chaque parlement, le port pour une lettre et la réponse était coté à 10 deniers tournois, 15 pour un paquet de missives pesant moins d'une once, et à 20 pour ceux d'un poids supérieur. Ce tarif, établi sur une base fixe, quelle que fût, dans chaque circonscription, la différence des parcours, présente, comme on voit, une analogie frappante avec le système aujourd'hui en vigueur dans toute l'étendue de la France. Après une longue série de tâtonnements, on a fini par revenir précisément au point de départ, et l'intérêt public y trouve son compte aussi bien que l'intérêt privé. En suivant l'exemple des Anglais, nous n'avons fait en réalité que reprendre les traditions de nos ancêtres.

L'exécution de ce règlement rencontra de graves difficultés pendant les premières années. Comme jusque-là les messageries dites royales étaient exercées par commissions, auxquelles avaient pourv le Parlement, la cour des aides, et même les juges ordinaires des provinces, et que les commissionnaires se trouvaient suffisamment autorisés dans leurs fonctions, il ne se rencontra pas beaucoup d'acquéreurs pour lever ces nouvelles charges (Lamare, 611). Cela ne faisait pas le compte d'Henri III : en 1582, il publia une déclaration confirmative et explicative de l'édit précédent. Voulant que ces messagers « ci-devant pourvus » *n'eussent point lieu de se plaindre*,

Digitized by Google

le roi déclarait avoir entendu et entendre que ceux-là, aussi bien que les nouveaux, ne pourraient continuer leur office qu'à la condition de prendre nouvelle provision, et « payer la finance, » ce qui était le grand point, sous peine d'une amende de 100 écus, qu'il était défendu aux juges de modérer, s'ils ne voulaient que le reliquat en fût pris sur leur propre bien. De plus, les offices de ces titulaires récalcitrants devaient être réputés vacants, et, comme tels, mis aux enchères au profit du roi. Ces façons expéditives prouvent que le produit de ces messageries devenait de plus en plus attrayant, mais les choses n'allaient pas si vite en réalité que sur les parchemins, et il s'en fallut de beaucoup que les prescriptions de la déclaration de 1582 fussent suivies au pied de la lettre, principalement la disposition, véritablement exorbitante pour le temps, qui soumettait les messagers spéciaux de l'Université à prendre, comme les autres, nouvelle provision de l'autorité royale pour exercer leurs offices. Cette assimilation au moins prématurée était d'autant plus difficile à établir, que, nonobstant les mesures libérales prises par l'Université cent ans auparavant en faveur de ses messagers, les procureurs ne se gênaient plus en fait pour exiger d'eux de fortes sommes. Ils y avaient surtout pris goût depuis l'édit de 1576, jugeant que, puisque le roi s'arrangeait pour tirer tant de profit de ses propres messageries, il serait trop naïf de ne pas l'imiter. Pour que la similitude fût parfaite, il aurait fallu que l'argent obtenu par cette voie passât des mains des procureurs dans les coffres de l'Université; mais ils ne poussaient pas l'imitation jusque-là. Il n'en était pas moins injuste que cette catégorie spéciale de messageries fût ainsi rançonnée deux fois; c'était d'ailleurs une violation des droits et immunités universitaires. Henri IV ne fut pas plutôt en paisible jouissance de son royaume, qu'il s'empressa d'abolir cette disposition de son prédécesseur par une déclaration du 9 août 1597, portant que les messagers jurés de l'Université ne seraient ni troublés ni empêchés par aucune cause que ce fût dans la jouissance de leur office, ni contraints de payer au roi aucune finance en vertu du précédent édit général, dont ils demeuraient exceptés et réservés. Il ordonna même et « très expressément, que la finance qu'aucuns desdits messagers » auraient été contraints de payer leur serait rendue. Ces équitables restitutions sont rares dans l'histoire financière des peuples les plus civilisés. On reconnaît dans celle-là le grand sens et le grand cœur du Béarnais.

L'institution de la poste aux chevaux avait pris de son côté un certain développement pendant le XVIe siècle. Dans le principe, on ne faisait aucune distinction entre les maîtres coureurs ou chevaucheurs résidant « ès postes assises, » et ceux qui demeuraient à la

Digitized by Google

suite du roi, pour faire les courses et voyages pour ses affaires pressées, tant dedans que dehors le royaume [1]. Les uns et les autres étaient réputés « chevaucheurs de l'écurie, » et, comme tels, officiers et domestiques du roi, et exempts, en cette qualité, de tout payement de tailles, aides et subsides. Mais bientôt il s'établit, par la force des choses, entre les « chevaucheurs de la suite » et ceux des provinces une notable différence hiérarchique, toute à l'avantage des premiers. Ils devinrent spécialement exprès ou courriers de cabinet, tandis que les autres demeuraient simplement maîtres de postes. L'intention primitive de Louis XI avait bien été d'employer habituellement les « maîtres coureurs » à transmettre de traite en traite les dépêches de la cour jusqu'à destination, et l'on revint plus tard à un système dérivé de celui-là, quand l'annexion aux postes de la correspondance privée amena l'établissement des ordinaires ou malles-postes. Mais l'emploi des exprès pour les dépêches publiques avait été préféré comme plus rapide et plus sûr par les premiers successeurs de Louis XI, et les maîtres de postes se trouvèrent réduits à des fonctions subalternes vis-à-vis de ces courriers. D'un autre côté, ils regagnèrent en bénéfices ce qu'ils perdaient en dignité. Par suite d'une extension de la charte originale, extension conforme à la nécessité des temps, l'usage de la poste aux chevaux était devenu en quelque sorte public au XVIe siècle, sauf, bien entendu, l'obligation du passe-port et le prix élevé de ce mode de transport, qui, alors comme depuis, en restreignait forcément l'emploi. On comptait alors facilement en France les gens assez riches pour voyager au prix du tarif postal, c'est-à-dire en donnant « la somme de 10 sols par cheval pour quatre lieues. » L'un des profits les plus considérables des maîtres de poste était la conduite forcée des étrangers. Ce privilége, inscrit dans leur charte fondamentale, n'avait rien alors d'illogique ni de fâcheux, parce qu'au temps de Louis XI les étrangers en état de satisfaire leurs goûts de voyages étaient assez riches pour prendre la poste.

Sous le règne d'Henri IV, le nombre des maîtres de postes se trouva fort augmenté, et leur institution démocratisée par suite d'une complication qui mérite quelque détail. Les guerres de religion avaient ruiné, dans la plus grande partie de la France, l'antique industrie du louage des chevaux. Henri IV voulut la faire revivre et la réglementer de telle façon que les voyageurs et les paysans ne fussent plus, comme autrefois, exposés à souffrir tantôt de l'avidité, tantôt de la détresse des loueurs. Dans ce but, il résolut d'établir des relais de ces chevaux de louage, analogues à ceux des postes,

[1] Ordonnance de François Ier, du 3 septembre 1543.

Digitized by Google

mais avec une destination bien autrement étendue et populaire. Il ordonna « que par toutes les villes, bourgs et bourgades du royaume, tant sur les grands chemins que traverses, seraient établis chevaux de relais à journée, pour voyager et labourer, et de courbe (halage) ; » que le prix de la journée par cheval serait fixé, outre la dépense ordinaire, à 20 sols tournois, et 25 pour ceux de halage. Il prescrivit d'établir, en tous lieux qui seraient jugés nécessaires pour la commodité du public, des maîtres de relais, obligés d'avoir le nombre de chevaux, propres aux différents usages, qui leur serait fixé, suivant les localités, par des délégués royaux. Ces commissions de maîtres de relais étaient conférées par adjudication publique. La grande préoccupation du roi, c'était « que les chevaux de relais fussent conservés, et que l'intention qu'il avoit d'en secourir et soulager le public ne fût point divertie par leur prise ou ravage. » Dans ce but, il voulut que tous ces chevaux fussent « advoüez » de lui, c'est-à-dire considérés comme lui appartenant, et marqués en conséquence, à la cuisse, de l'initiale H et d'une fleur de lys, et que tous ceux, gens de guerre ou autres, qui enlèveraient ces chevaux fussent poursuivis et punis « comme voleurs et guetteurs de chemins. » Le zèle du bien public emportait trop loin le bon roi, quand il s'établissait ainsi seul loueur de chevaux dans toute l'étendue de son royaume, faisant défense, sous peine d'amende et de confiscation, « à toutes personnes qui n'auraient pas commission de tenir lesdits relais de s'immiscer, sous aucun prétexte, à la fourniture et loüage d'aucuns chevaux. » Henri IV et son digne ministre Sully, dont on reconnaît l'inspiration dans cette sollicitude pour les intérêts agricoles, avaient dépassé leur but, par excès de bonnes intentions. Ils ne tardèrent pas à reconnaître que, parmi ces dispositions nouvelles, il y en avait d'inexécutables et de dangereuses. L'un des plus grands inconvénients était le dommage qui devait inévitablement en résulter pour les postes ordinaires. Le roi avait eu beau déclarer qu'il « n'entendait aucunement préjudicier à leurs établissement, droits, priviléges et immunités ; défendre aux maîtres des relais de fournir des chevaux pour courir la poste, et à toutes personnes voyageant à journées de faire galoper leurs chevaux de louage, » il n'en avait pas moins créé, en fait, une concurrence désastreuse pour l'ancienne institution. Les « maîtres de relais, » institués par l'édit de 1597, n'étaient, en réalité, que de nouveaux maîtres de postes, investis à peu près des mêmes exemptions et priviléges, avec des facilités de bénéfices en fait plus considérables. On leur avait même donné des inspecteurs généraux, dont la position était égale à celle du contrôleur général des postes. Cette dernière fonction était alors remplie par un sieur du Mas, homme actif et intelligent, qui s'était donné bien de la peine

Digitized by Google

pour maintenir quelques restes des postes sous les règnes précédents. Il adressa au conseil du roi mémoires sur mémoires pour démontrer que cette nouvelle organisation achevait de ruiner les véritables postes. Il prouva que l'interruption inévitable et prochaine de communications accélérées occasionnerait un retard considérable dans l'expédition des lettres et dépêches du roi, et que ce bouleversement faciliterait l'accès du territoire français à des étrangers malintentionnés, qui, au lieu de prendre la poste, ne manqueraient pas de se servir des relais établis sur les traverses, et se déroberaient ainsi à la surveillance des officiers du roi. A ces considérations, il joignit une offre qui avait bien aussi son éloquence dans l'état où se trouvaient les finances royales, celle de verser une grosse somme dans « les coffres, » pour se faire subroger à la direction des relais. Tout cela émut le roi et le décida à revenir sur ce qu'il avait fait, et à supprimer les relais, en tant du moins qu'institution distincte (édit du mois d'août 1602). « Mais, pour ne point priver le public de la commodité qu'il avait d'aller à journée, » le roi unit et incorpora l'établissement des relais aux postes, et chargea les maîtres de postes d'en fournir au public au prix d'une demi-poste seulement pour chaque cheval. En conséquence, il fut ordonné, par le même édit, au contrôleur général d'établir des postes sur les chemins de traverse où il n'y en avait pas encore, avec faculté d'ouvrir dans chaque ville capitale des bureaux pour fournir des chevaux de louage à journée, *avec défenses à toutes personnes d'en louer sans sa permission.* Ce nouveau règlement a exercé une grande influence sur la destinée des postes françaises, influence fâcheuse sous certains rapports et favorable sous d'autres. D'abord, en acceptant les 32,600 écus offerts par le contrôleur, le roi assurait à l'office des postes un monopole dont l'exercice a donné lieu, pendant plus de deux siècles, à d'innombrables procès, et rapporté plus de profit à plusieurs générations de gens de loi que de commodité aux voyageurs. En second lieu, une longue expérience a démontré que, dans la plupart des cas, il était tout à fait impossible ou du moins fort difficile aux maîtres de postes de cumuler des services de grande et de petite vitesse; qu'ils avaient presque toujours moins de peine et plus de profit à toucher leurs indemnités des loueurs, sans rien faire par eux-mêmes. Dans la suite, ce monopole fut consolidé par le célèbre règlement de 1670, explicatif et confirmatif de celui de 1602. Ce règlement, inspiré par Louvois, assujettit définitivement les loueurs de chevaux à la journée au payement de l'indemnité annuelle de 6 livres par cheval, que la plupart d'entre eux refusaient d'acquitter, prétendant que l'édit de 1602 ne les concernait pas. On sait combien les progrès ultérieurs de la viabilité et de la célérité des communica-

Digitized by Google

tions profitèrent pendant plus de deux siècles à ce monopole, quand les entrepreneurs de messageries en vinrent à adopter le système des relais.

Mais si ce monopole séculaire eut ses inconvénients, il eut aussi des avantages qu'on ne saurait oublier. Les ressources qu'il assurait à l'administration centrale lui permirent de multiplier les établissements de postes aux chevaux sur les grandes communications, directes ou transversales, dans toute l'étendue du royaume, d'accélérer ainsi la transmission des correspondances concernant les affaires d'Etat, et d'y annexer enfin, d'une façon d'abord facultative et finalement obligatoire, le service des correspondances privées. L'édit du 25 mai 1630, qui a consacré officiellement cette annexion, doit être considéré comme le point de départ d'une ère nouvelle, comme le premier embryon de cette puissante organisation des postes aux lettres, dont la destinée est liée indissolublement à celle du progrès social sous toutes ses formes, qui prospère et croît avec la civilisation même, et qui étend aujourd'hui jusqu'aux extrémités du monde ses innombrables et vivaces ramifications.

III

Cette grande forme du progrès social avait commencé à se manifester d'une manière humble et presque imperceptible. Ce fut, dans l'origine, une simple tolérance, d'abord accidentelle, puis habituelle, accordée aux estafettes ou exprès qui portaient les dépêches de la cour, de se charger des lettres ou paquets de particuliers. Mais, comme ces premiers courriers n'avaient de jour fixe ni pour le départ, ni pour l'arrivée, tandis qu'il existait, surtout depuis l'édit de 1576, une sorte de régularité relative dans le service des lettres missives par messageries, l'avantage de la célérité du parcours s'en trouvait fort amoindri. Aussi, dans les commencements, la taxe des lettres et paquets expédiés de temps en temps par cette voie se réduisait à une gratification volontaire au courrier. Mais, à mesure que l'organisation des postes vint à se fortifier, les relations se multiplièrent entre les diverses parties du royaume, et les contrôleurs généraux des postes virent qu'ils pourraient augmenter leur revenu en procurant aux particuliers plus de facilité pour l'envoi de leurs dépêches. M. d'Alméras, successeur de Sully comme contrôleur général, établit le premier des courriers ordinaires avec des jours fixes de départ et d'arrivée pour Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse et Dijon ; en même temps, il fit ouvrir, dans ces principales villes, des

Digitized by Google

bureaux de réception et de distribution; enfin, il confirma et régularisa un usage existant déjà dans la pratique, en autorisant, jusqu'à concurrence de 100 livres par individu, le transport des articles d'argent. C'est là le commencement officiel de ce service, qui a pris un si grand développement dans notre siècle. C'est aussi à la régie de M. d'Alméras que se rapporte l'origine des lettres chargées. Pour donner plus de consistance à l'institution des postes et particulièrement à celle des courriers ordinaires, le roi, ou plutôt Richelieu, enjoignit, en 1629, aux gouverneurs et autres fonctionnaires provinciaux, d'expédier désormais par cette voie, et non plus par exprès, leur correspondance officielle. Seulement, pour plus de sûreté dans l'expédition de ces dépêches, les employés des postes avaient l'obligation d'en faire une mention spéciale sur leurs registres, ou, comme on disait alors, de les en *charger*. Cet usage s'étendit peu à peu, dans la suite, aux particuliers qui, moyennant un supplément de prix et des formalités qui ont varié suivant les époques, désiraient participer au bénéfice d'une vigilance spéciale dans la transmission des lettres importantes.

Les améliorations introduites par M. d'Alméras avaient été très favorablement accueillies; néanmoins, les particuliers ne jugèrent pas à propos d'augmenter la gratification volontaire pour le port des lettres. Les commis du général (nouvelle dénomination donnée depuis 1608 à l'officier chargé de la direction supérieure), mécontents de ce défaut de reconnaissance dans le public, commencèrent à changer les taxes de leur autorité privée, ce qui donna lieu à beaucoup de plaintes. Les commis représentèrent que les particuliers auraient dû équitablement, d'eux-mêmes, augmenter leur taxe, en raison des dépenses qu'avait nécessitées l'établissement des courriers ordinaires au moyen desquels les lettres et paquets parvenaient plus promptement et régulièrement qu'autrefois. On aurait pu répliquer qu'en conséquence de cette amélioration, le nombre des correspondances avait aussi considérablement augmenté; que si on ne payait qu'autant chaque fois, en revanche on payait plus souvent; mais il devait se passer encore bien des années avant que les vrais principes en cette matière fussent connus et pratiqués. Ces contestations ne pouvaient être résolues que par l'établissement d'un tarif, ainsi que cela existait pour les missives encore confiées aux messagers royaux et de l'Université. C'est ce que comprit promptement M. d'Alméras, et il n'eut pas de peine à faire goûter une telle idée à un ministre comme Richelieu. « En vertu du pouvoir attribué à sa charge, d'Alméras fit un règlement pour la taxe du port des lettres et des paquets, et ordonna à ses commis de l'observer inviolablement, avec défense rigoureuse d'exiger de plus grands droits. Ils

Digitized by Google

avaient seulement la permission, qu'ils eussent sans doute bien prise d'eux-mêmes, de recevoir les gratifications supplémentaires qu'on voudrait bien leur offrir. Ce premier tarif des postes aux lettres françaises est du 26 octobre 1627 ; on n'a pu en retrouver le texte, mais il est facile de le recomposer, en retranchant, dans celui qui le remplaça, « le quart en sus, » ajouté « à l'ancien droit, » d'après les propres expressions de l'intitulé du nouveau « règlement général fait par le roi en son conseil, » en l'année 1644, mais qui ne fut enregistré, et par conséquent ne devint exécutoire qu'en 1655. Voici le texte entier de cet intitulé, qui nous paraît péremptoire :

Règlement général fait par le roi en son conseil, portant taxe de ce que Sa Majesté veut et entend estre levé pour le port des lettres et paquets portés par la voye des postes et courriers ordinaires, *y compris le quart en sus* attribué par Sa Majesté aux offices de controlleurs, peseurs et taxeurs de ports de lettres et paquets, créés par édit du mois de décembre 1643, *et l'ancien droit suivant les règlements sur ce fais.*

En faisant cette déduction du quart, on voit que, d'après le règlement primitif, les lettres simples, de Paris à Lyon, Mâcon, Clermont-Ferrand, Nantes et réciproquement, devaient payer 3 sols au lieu de 4 ; celles de Provence et Languedoc, 6 sols au lieu de 8, et ainsi de suite. Ce tarif, gradué d'après les distances, a subi plus d'un remaniement dans le cours des deux derniers siècles, mais c'est seulement depuis peu d'années que le principe fondamental en a été changé. La question des postes, dont l'importance grandissait de jour en jour, attira vivement l'attention de Richelieu. Les divers essais de réglementation administrative qu'il fit à cet égard fournissent à l'histoire de curieux exemples des impossibilités contre lesquelles échouent les plus vigoureux génies, quand ils ne tiennent pas assez compte des circonstances. Voir de trop haut et de trop loin, c'est un beau mais dangereux privilége ; il expose ceux qui en sont doués à confondre le désirable et le possible, à méconnaître des difficultés qui, pour être transitoires, n'en sont pas moins inévitables. Richelieu devinait mieux l'avenir social et financier des postes qu'aucun de ses contemporains, quand, en 1630, il tenta l'établissement par tout le royaume d'une organisation dont certains détails présagent d'une manière frappante le système actuel. En étudiant avec soin ce mémorable édit de 1630, on y trouve la trace visible de préoccupations de différentes natures. Richelieu voulait à la fois l'avantage de la nation, celui du gouvernement et le sien propre. Peut-être conviendrait-il d'intervertir ces trois termes, pour apprécier exactement leur importance relative dans la pensée du grand ministre. Il jugeait d'abord impru-

Digitized by Google

dent, pour sa propre sécurité dans ses démêlés avec la Reine-Mère, et pour la tranquillité du pouvoir souverain en général, de laisser à la merci d'un seul individu la direction exclusive et suprême de tous les moyens de locomotion et de transmission des dépêches dans le royaume entier. En conséquence, tout en maintenant le titre et les fonctions de surintendant général des postes, il jugea à propos de distraire de ses attributions tout ce qui concernait le transport et la distribution des dépêches publiques et privées, qu'il fractionna en plusieurs offices de contrôleurs, dits conseillers maîtres des courriers, établis dans les généralités de Paris, Orléans, Soissons, Lyon, Grenoble, et dans quinze autres villes des plus considérables du royaume. Il créa également six offices spéciaux du même titre pour les correspondances étrangères, « avec pouvoir de suivre et renouveler les traités faits antérieurement par M. d'Alméras avec les généraux et courriers majors des postes étrangères, et d'en conclure de nouveaux à l'occasion. » Ces maîtres des courriers étaient tenus « de commettre, à leurs frais et dépens, en tous lesdits bureaux établis ou à établir, des commis et distributeurs en nombre suffisant..... » dont ils demeuraient civilement responsables. Ils avaient le droit d'établir..... suffisant nombre de courriers pour les ordinaires..... sur toutes les routes de postes, pour porter nuit et jour les dépêches de l'Etat et celles du public, par toutes villes de l'intérieur et places frontières, mais sous la condition expresse qu'il ne serait mis ou employé *qu'une heure* pour chaque poste pendant les sept mois des plus grands jours d'été, et une heure et demie, les cinq mois des plus petits jours d'hiver; à peine de privations de leurs charges pour les maîtres des courriers, et même de punition exemplaire si l'Etat venait à éprouver quelque préjudice par suite d'infraction à ce commandement d'expresse diligence. Pour en faciliter l'exécution, « tous les maîtres de postes du royaume étoient tenus, chacun en droit soy, » de fournir les montures nécessaires; les gages qu'ils recevaient alors par l'intermédiaire des receveurs généraux de finances étaient affectés « à la sûreté de ces fournitures de chevaux, » au remboursement de ce qui aurait été indûment exigé des courriers au-dessus des taux réglementaires ou des frais qu'ils auraient été obligés de faire personnellement par suite de négligences ou vacances dans le service de la poste aux chevaux, etc. Plusieurs de ces conceptions, non moins ingénieuses que hardies, semblent nous emporter d'emblée en plein XIXe siècle. On y reconnaît quelque chose de fort semblable à l'organisation de nos modernes bureaux de postes provinciaux, à celle du service des malles-postes jusque dans ces dernières années; enfin, à l'une des répartitions capitales du service dans le système administratif présentement adopté, celle « de la correspondance intérieure et

Digitized by Google

de la correspondance étrangère. [1] » Mais ce mirage d'actualité s'évanouit en présence d'autres dispositions, où se trahissent tantôt les imperfections de l'époque, tantôt les déceptions forcées du génie qui demande à son temps plus qu'il ne peut donner. Ces courriers porteurs de dépêches, dont le grand cardinal accélère si impérieusement le service, ne partent encore que deux fois la semaine. Pour indemnité des obligations qu'il imposait à ses « maîtres des courriers, » il leur abandonnait intégralement, et en hérédité, « tous les droits et émoluments provenant du port des lettres des particuliers, tombants à leurs bureaux et en ceux établis ou à établir en l'étendue de leurs circonscriptions, à quelques sommes que lesdits ports se puissent monter ; » tant les esprits les plus clairvoyants soupçonnaient peu alors l'essor prodigieux des communications dans l'avenir, et la possibilité d'une perception immédiate par l'Etat des richesses qui devaient jaillir de cette veine alors à peine explorée ! Mais il y avait dans la conception de Richelieu un vice insoutenable, c'était la position anormale qu'il avait faite au surintendant des postes. En retirant à ce fonctionnaire la principale source de ses émoluments, les ports de lettres et paquets, on lui laissait la charge de rechercher et de poursuivre les infractions et irrégularités d'un service dont la direction ne lui appartenait plus. C'était une tâche assez semblable à celle de nos modernes inspecteurs généraux ; mais là surtout Richelieu avait intempestivement devancé son siècle. Le résultat pratique de cette innovation ne répondit pas à son attente. En peu de mois, « l'administration des postes tomba dans un fort grand désordre, tant parce que les surintendants n'étaient plus maîtres des dépêches ni des bureaux, et qu'ils ne se trouvaient plus intéressés à y tenir la main, qu'à cause du défaut d'autorité et de pouvoir des maîtres des courriers sur les maîtres de postes. » Richelieu reconnut bien vite qu'il faisait fausse route, ou du moins qu'on ne pouvait le suivre, et se hâta de rétrograder.

L'édit de 1632 restitua donc au surintendant général la direction suprême de tout ce qui concernait le service des dépêches et l'attribution des produits de ce service, « afin que toute sorte d'ordre; de direction et d'autorité résidant dans la même personne, il pût avec plus de facilité répondre des manquements. » Toutefois, Richelieu tint à garder ce qui semblait présentement utile et praticable dans son œuvre. Le surintendant général eut donc la faculté de conserver, sous sa propre responsabilité et à son profit, les fractionnements du service des dépêches, en maintenant et en installant lui-même des offices de contrôleurs provinciaux.

[1] *Annuaire des Postes*, p. 31.

Digitized by Google

Nous voudrions pouvoir borner à ces réformes plus ou moins heureuses la part de Richelieu dans l'institution des postes, mais nous sommes forcé d'ajouter qu'une tradition ancienne, et qui ne paraît pas tout à fait dépourvue de fondement, lui fait le triste honneur d'avoir autorisé, au nom de la raison d'Etat, la pratique fréquente de ce que Beaumarchais nomma depuis, dans sa célèbre comédie, « le ramollissement des cachets. » On a sans doute exagéré la fréquence de cet usage sous l'ancienne monarchie, mais c'était déjà trop qu'il existât. Plusieurs passages des lettres de Mme de Sévigné y font manifestement allusion, et le témoignage formel de la femme de chambre de Mme de Pompadour (Mme du Hausset) prouve que la violation du secret de certaines lettres qui n'avaient rien de politique servit plus d'une fois la curiosité dépravée du royal amant de la marquise. Par une anomalie étrange et pourtant assez commune, l'indiscrétion criminelle qu'on se permettait sans scrupule en haut lieu, comme nécessité gouvernementale ou simple espièglerie, était sévèrement réprimée et châtiée quand elle était le fait d'agents subalternes non autorisés ou de simples particuliers.

Depuis Richelieu jusqu'à Louvois, l'institution des postes, en dépit des tâtonnements et des gaspillages, se maintient en voie de progrès. Tous les actes de l'autorité, pendant cette période, tendent à favoriser et à consolider le monopole de la poste pour le transport des dépêches privées, transport dont l'importance financière s'accroissait d'année en année. Il s'agissait de la débarrasser de la concurrence active des messagers, tant royaux que de l'Université, concurrence qui avait pour elle une possession d'état séculaire et la modicité de ses prix. Ce fut une guerre judiciaire des plus animées, féconde en retours imprévus. Les maîtres des courriers perdaient presque toujours leurs procès devant les parlements, fidèles défenseurs des habitudes locales. Il fallut, pour assurer le triomphe légal du monopole, changer le terrain des débats, évoquer au conseil du roi toutes les contestations de ce genre. Le seul moyen équitable et sûr d'éteindre la concurrence eût été de légitimer le monopole en lui facilitant, par des sacrifices momentanés, les moyens de joindre à l'avantage de la célérité celui de l'économie, mais les idées de ce genre n'étaient pas en faveur dans la pratique administrative et financière du temps. L'édit et le nouveau tarif de 1643, au lieu de réduire le port des lettres, le grevèrent d'une augmentation d'un quart, destinée à subvenir à de nouveaux offices de contrôleurs, peseurs et taxeurs de lettres, dont la création avait, disait-on, pour but de réprimer des malversations et abus dans le service, mais n'était, au fond, qu'un expédient financier. Ce renchérissement fortifia la concurrence, et le service n'en fut aucunement amélioré, car les

Digitized by Google

« maîtres des courriers » s'empressèrent de racheter, ou, comme on disait alors, de « lever » ces offices, dont l'exercice les gênait, et se retrouvèrent à bon compte exempts de tout contrôle, tout en bénéficiant de la surtaxe. Pour remédier à cet abus, et aussi pour faire jaillir quelques nouvelles ressources de cette mine si mal exploitée, l'édit de 1655 supprima les offices créés douze ans auparavant, et les remplaça par quatre charges de conseillers-intendants-commissaires généraux, appointés à 30,000 livres par an, avec attribution de la surtaxe. En même temps, on ordonna la revente des offices de ces mêmes maîtres des courriers, dont l'immutabilité avait été tant de fois garantie par des édits « perpétuels et irrévocables. » On ne peut se défendre d'une sorte d'indignation, mêlée de tristesse, en présence de ces déplorables pratiques de Mazarin, qui cherchait dans des expédients de mauvaise foi ce qu'une administration équitable et intelligente lui aurait donné bien plus sûrement.

Il y eut toutefois une catégorie de concurrents du monopole postal contre laquelle vint, à diverses reprises, s'émousser toute la rigueur des restrictions et défenses du conseil. Nous voulons parler des petits messagers de l'Université. Depuis l'an 1633, celle-ci, dérogeant enfin au rigorisme de ses antécédents, et reconnaissant qu'au point où les choses en étaient venues, c'était une véritable duperie de laisser des procureurs accaparer tout le bénéfice de ses messageries, avait décidé de les affermer directement à son profit. Des considérations honorables et sérieuses la contraignaient à ne pas laisser plus longtemps une pareille ressource improductive. D'un côté, il s'en fallait bien que ces offices, d'une tenue coûteuse et d'un gros revenu, fussent donnés, comme autrefois, *sub titulo paupertatis*. De l'autre, l'ouverture du collége de Clermont (depuis collége Louis-le-Grand) avait apporté un préjudice notable à la situation des professeurs et régents de l'Université, à l'entretien desquels les gratifications volontaires des écoliers ne suffisaient plus comme autrefois. Ce fut pour subvenir à cet entretien, et favoriser ainsi le progrès de l'instruction gratuite, que l'Université se décida à affermer ses messageries, affectant le produit de ces baux à la subvention des régents et écoliers. Cette affectation fut déclarée perpétuelle, et cette perpétuité, il faut le dire à l'honneur de l'ancienne Université, fut de meilleur aloi que celle des arrêts du conseil. Malgré l'augmentation du prix des baux, jamais cette branche de revenu ne fut détournée de sa respectable destination, jusqu'au jour où elle disparut avec l'Université elle-même dans le cataclysme révolutionnaire. Toute la stratégie judiciaire des maîtres des courriers échoua contre ces messagers. A plusieurs reprises, des arrêts du conseil semblèrent donner gain de cause au monopole, notamment celui de 1640, qui

Digitized by Google

eût annulé de fait la concurrence, en restreignant ce service à la fonction originaire du transport des maîtres et des écoliers. Mais ces victoires avaient toujours un lendemain ; l'Université apparaissait comme garante de ses fermiers, et son intervention ne manquait jamais d'amener une nouvelle décision qui réhabilitait et confirmait amplement tous les droits et priviléges de « la fille aînée des rois de France » et de ses ayants droit. Las de ces assauts inutiles, les maîtres des courriers avaient fini par affermer eux-mêmes le service universitaire, dont ils avaient distrait le port des lettres en sous-affermant les fonctions de pure messagerie. Ils employèrent le même expédient pour éteindre la concurrence de divers offices de messagers royaux.

L'autorité se déjugeait sans scrupule à l'égard des maîtres des courriers, sûre qu'elle ne parviendrait jamais à les ruiner ou à les dégoûter, et que, par suite de l'accroissement constant du revenu des postes, les nouvelles charges offraient un bénéfice éventuel assez grand pour que les ex-titulaires rachetassent leurs offices ou fussent facilement remplacés. Le gouvernement favorisa cet accroissement de revenu en prenant systématiquement parti pour les agents du monopole postal, dans leurs querelles journalières avec la concurrence, et, comme les exagérations d'un mauvais système conduisent rapidement et sûrement à l'absurde, on alla jusqu'à vouloir entraver et faire reculer les progrès déjà accomplis en fait de célérité, par différents services de messageries. Non-seulement, à diverses reprises, on réduisit le nombre de leurs départs, mais, en 1661, il leur fut fait défense formelle de marcher autrement « qu'entre deux soleils, » et toujours avec les mêmes chevaux. Ces prescriptions inqualifiables avaient, il est vrai, pour but de protéger, non-seulement les intérêts des agents du service des dépêches, mais ceux des maîtres de postes, qui, par la force des choses, leur demeuraient intimement associés.

Les troubles de la Fronde avaient amené un grand désordre dans le service général des postes. Des perturbations d'une autre nature, mais d'un résultat identique, s'y produisirent à l'une des époques les plus brillantes de notre histoire, celle de la majorité de Louis XIV. Pendant quelque temps, la plupart des maîtres de postes du royaume, redevinrent au pied de la lettre, comme du temps de Louis XI, les « chevaucheurs de l'écurie du roy. » Les courriers porteurs de dépêches furent contraints, par décision réglementaire, de charger et surcharger au besoin leurs montures de « petits pois verts et de petites oranges fines, » pour les soupers particuliers de Sa Majesté. En 1662, les réquisitions extraordinaires de chevaux pour la conduite à Fontainebleau des équipages de la cour avaient telle-

Digitized by Google

ment dégarni les postes, que, sur plusieurs grandes routes, les relais se trouvèrent interrompus, et le service des voyageurs et des dépêches désorganisé. Plusieurs postes de campagnes demeurèrent vacantes, nonobstant le rappel fait avec toute la publicité possible à cette époque, et notamment aux prônes des paroisses, des exemptions de tailles et autres priviléges inhérents à ces offices. Quelques années plus tard, une tentative pour soumettre à la taille les maîtres de postes amena encore des désordres; il fallut renouveler bien vite les anciennes exemptions.

Cependant l'attention des Colbert, des Louvois, tour à tour investis de la charge de surintendant des postes, ne s'était pas portée en vain sur cette branche importante des services publics. Ils s'accordèrent à reconnaître que la prolongation d'une telle anarchie était insoutenable; que, dans l'intérêt du roi comme dans celui du public, il importait de liquider le passé et de régulariser l'avenir. Le remède le mieux approprié aux nécessités du temps leur parut être l'application aux postes du système général des fermes, alors grandement en faveur, et dont l'Université avait fait un récent et heureux emploi pour ses messageries. La nouvelle organisation exigeait, il est vrai, comme mesure préalable la suppression des maîtres des courriers, quoiqu'ils eussent payé et repayé leurs offices; mais ce n'était pas là une considération qui pût arrêter Louis XIV. En 1662, il supprima leurs charges, et réunit à son domaine le port des lettres et paquets, leur réservant toutefois la jouissance des mêmes gages et droits pendant les douze années suivantes, pour leur tenir lieu du remboursement de la finance de leurs charges. Ce dernier engagement ne fut pas mieux tenu que les précédents; on jugea qu'en raison de l'importance croissante de ce service, les anciens titulaires devaient se trouver surabondamment indemnisés après dix ans, et dès le mois de mars 1672, maître Lazare Patin fut installé comme premier fermier général des postes, moyennant un bail de 1,200,000 liv. Cette installation clot l'ère des offices, et commence la période qu'on peut nommer l'ère des fermes, qui a duré jusqu'à la Révolution.

IV

Maître Lazare Patin n'était assurément pas un homme ordinaire. Il fut, en réalité, la cheville ouvrière du grand travail de régularisation dont Louvois avait officiellement tout l'honneur, et il fit, à ses risques et périls, les affaires du roi et celles du public. Des docu-

Digitized by Google

ments nombreux et irréfragables attestent les difficultés de tout genre qu'il eut à surmonter, et qui le mirent plus d'une fois à deux doigts de sa perte. Ce n'était pas chose facile d'établir une sorte d'unité relative dans cet enchevêtrement confus de coutumes, de routines provinciales, de rallier et de discipliner tous les agents locaux qui pouvaient être utilisés dans le nouveau système de centralisation, et de désintéresser les autres. Bien qu'une grande partie des anciens titres ait péri dans la Révolution, il reste encore dans les archives publiques et particulières beaucoup de documents qui peuvent faire apprécier la nature et l'étendue des services rendus par Lazare Patin à la chose publique, son indomptable persévérance à surmonter ou à tourner les obstacles qui l'arrêtaient à chaque pas, tantôt en obtenant des arrêts du conseil qui le débarrassaient de concurrences ou de résistances mal fondées, tantôt en se faisant subroger aux droits légitimes. Dès l'an 1677, il avait organisé, d'une manière moins imparfaite qu'il ne l'avait été jusque-là, le service des postes et des messageries, par « la liquidation de la finance de la plupart des messageries du royaume, dont il avait remboursé les propriétaires. » En se faisant subroger aux baux des messagers de l'Université, il avait fait disparaître enfin l'obstacle le plus fort et le plus respectable qui contrariât l'exercice de ce monopole de la poste aux lettres, l'un de ceux dont l'intérêt social exigeait l'établissement, de même qu'il en exige encore le maintien. C'est aussi à Lazare Patin qu'il faut reporter l'honneur du tarif de 1676, le plus exactement calculé, le plus modéré, et, par conséquent, le mieux conçu, même au point de vue financier, de tous les tarifs basés sur l'évaluation des distances. Le port de la lettre simple était réduit uniformément à 2 sols pour les distances inférieures à 25 lieues; à 3 sols pour celles de 25 à 60; à 4 sols pour celles de 60 à 80; à 5 sols, enfin, pour les distances au-dessus de 80 lieues. Une expérience péremptoire, faite de notre temps en Angleterre et en France, a prouvé qu'il y aurait eu avantage à revenir, pour toute l'étendue du royaume, au système de taxe à base fixe établi par l'édit de 1576, dans le ressort de chaque parlement. On n'en eut même pas la pensée; cette audace intelligente qui escompte le présent au profit de l'avenir, ne pouvait entrer dans les idées financières du temps, dont la tendance était plutôt inverse. C'était déjà beaucoup d'avoir entrevu que l'abaissement du taux des ports de lettres devait, dans l'espace de peu d'années, plutôt en accroître qu'en diminuer le revenu.

Le système des Fermes avait alors sa raison d'être. Il substituait la monarchie à l'anarchie dans la plupart des services publics, et nous pourrons signaler, comme ayant en quelque sorte leurs racines dans ce système, bien des antécédents, bien des règles d'adminis-

Digitized by Google

tration, de comptabilité, de contrôle, reprises et fondues dans l'organisation moderne. Sous l'ancien régime, alors que le vieil esprit provincial maintenait encore, malgré tout, des délimitations si marquées entre les diverses parties du territoire français, les fermes étaient une puissante machine de centralisation, la seule peut-être qui pût alors fonctionner avec succès. Quoi qu'il en soit, il y a eu, de 1672 à 1786, une série de 21 baux des postes et messageries, interrompus, à trois reprises différentes (1698, 1738, 1759), par des essais de régie directe toujours malheureux. Nous avons dit que le chiffre du premier bail était de 1,200,000 livres. Avant l'année 1700, ce chiffre était porté à plus du double. On ne le voit plus redescendre ensuite au-dessous de 3 millions de livres. Il dépasse 4 millions en 1739, 5 millions en 1756, 7 millions en 1764, 10 millions en 1777, 12 millions enfin dans le dernier bail, qui devait être renouvelé et augmenté en 1792, si la France n'eût elle-même rompu cette année-là son bail avec la royauté.

Les fonctions de surintendant général se trouvaient, sous le régime des fermes, réduites à un contrôle qui ne s'exerçait pas toujours d'une façon sévère et désintéressée. Cette charge toutefois restait entourée d'un grand prestige honorifique, et pourvue de gros émoluments à prendre sur la ferme, y compris un succulent « plat ordinaire, » évalué à dix mille livres par an. Ces sinécures grassement payées étaient à l'ancienne charge du même nom, ce qu'étaient les commandataires aux anciens abbés. L'une des principales utilités des places de ce genre était de fournir, dans les circonstances pressantes, des ressources financières dont nous trouvons un curieux exemple pour les postes, à la mort de Louis XIV. Ce prince avait supprimé, lors de la mort de Louvois, la surintendance et divers emplois inférieurs d'inspection ; mais il n'eut pas plutôt fermé les yeux, que l'abolition de cette mesure d'économie fut décrétée comme expédient financier [1]. L'incroyable édit de septembre 1715 ne se bornait pas à ressusciter le surintendant général, « chargé d'assister aux adjudications des baux des postes en conseil de finances, » commensal du roi, toujours pourvu d'un logement à la suite, avec 40,000 livres de gages, plus le « plat ordinaire » et 1,000 livres de suppléments mensuels lors des voyages de la cour. Il était créé de plus, et c'était la mesure la plus raisonnable, deux intendants généraux et un secrétaire, devant former, avec le surintendant, un conseil « où seraient rapportées et décidées toutes les affaires concernant les postes et relais. Cette institution, tout à fait semblable au présent

[1] Voir, à ce sujet, sur ces alternatives de suppression et de renouvellement des charges, les édits, tous les deux *perpétuels et irrévocables*, de janvier 1692 et de septembre 1715.

Digitized by Google

conseil d'administration des postes, prouve qu'il peut y avoir quelque chose de bon dans les plus mauvais édits, comme dans les plus mauvais livres. Mais ensuite nous voyons apparaître une effrayante série de sinécures, toutes « en titre formé et en titre de survivance, » deux offices de contrôleurs généraux, deux de « visiteurs généraux, » huit de contrôleurs provinciaux, quatre charges de courriers de cour, le tout largement appointé sur le bail des postes, « au moyen de la finance que les officiers devaient payer pour être pourvus desdits offices. » Il était impossible d'engager avec une plus folle et plus coupable imprévoyance, l'avenir au profit du présent. Malgré toutes ces visites et ces inspections, la ferme faisait ce qu'elle voulait. On avait trop constamment besoin de ses services pour lui chercher sérieusement querelle. Jusqu'à Necker inclusivement, aucun contrôleur général des finances ne se soucia ou ne vint à bout de connaître le rendement exact du service des postes.

On retrouve dans les archives de ce service, pendant le XVIIIe siècle, bien d'autres témoignages de cette tendance à l'incurie et au gaspillage qui conduisaient l'ancienne monarchie à sa ruine. L'un des plus significatifs, dont la responsabilité incombe à la vieillesse de Louis XIV, c'est l'abrogation du tarif libéral de 1676, remplacé en 1703 par un règlement plus onéreux, où il semblait qu'on eût voulu taxer plus lourdement, à distance égale, les localités les plus peuplées, celles entre lesquelles les correspondances étaient nécessairement les plus fréquentes. On espérait produire ainsi un forcement immédiat de recettes, et, par suite, une augmentation plus forte dans le prochain bail. On ne sortit guère, pendant tout le règne suivant, de ce système d'expédients arbitraires et maladroits.

Pendant les dernières années de Louis XIV, et au temps de la Régence, nonobstant tous les nouveaux intendants, contrôleurs et visiteurs, le service des postes et messageries était tombé dans une décadence pitoyable. Sur beaucoup de points, les communications étaient redevenues aussi difficiles, aussi peu sûres que du temps de la Fronde. On trouve à ce sujet, dans les almanachs royaux du temps, publiés avec l'autorisation et sous le contrôle du gouvernement, des renseignements officiels fort étranges. En 1720, par exemple, on mettait trois jours pour aller de Paris à Rouen; le voyage se faisait alternativement par eau et par terre, « en carrosse, *sur des mazettes* et, dans certains passages, tout bonnement à pied. » Ce qui est encore plus curieux dans ces almanachs, c'est l'indication scrupuleuse, sur certaines routes, des passages dangereux, où « les voyageurs et courriers devaient se tenir sur leurs gardes, » comme la montagne de Tarare, sur la route de Lyon, et, sur celle de

Digitized by Google

Bretagne, l'entrée de la forêt de Perceigne et les bois de Tillières, encore assez mal famés dans les dernières années de la Restauration. Le transport des articles d'argent, taxé à 5 p. 0/0 depuis 1703, donna lieu à de si nombreux accidents, qu'il dut être défendu absolument, en 1726, par une déclaration motivée, témoignage non équivoque de l'incurie et de la débilité du pouvoir central. Il est juste de reconnaître que la situation s'améliora sensiblement sous l'administration du cardinal Fleury. Pendant le règne de Louis XV, malgré les abus, les gaspillages de toute sorte, les méprises financières plus ou moins volontaires ou intéressées des fermiers et de l'administration, il y eut, par la force des choses, un progrès lent, mais réel. On avançait par un chemin tortueux, sillonné d'ornières profondes, vers une lueur déjà confusément entrevue. Cette lueur, incendie ou soleil, c'était la Révolution.

Bon ERNOUF.

(La suite prochainement.)

Digitized by Google

LE

ROMAN CONTEMPORAIN

EN ANGLETERRE

LES ROMANS A SURPRISE

Lady Audley's Secret, by M. E. BRADDON.

DEUXIÈME PARTIE[1]

III

Nous avons laissé Robert Audley revenant de sa visite à Mme Vincent, muni d'une pièce de conviction d'une extrême importance, l'adresse enlevée à la caisse abandonnée par miss Lucy Graham lors de son départ du pensionnat. Cette pièce établissait un lien étroit entre la femme soi-disant décédée à Ventnor et celle qui était maintenant l'épouse de sir Michael Audley. Jusqu'au mois d'août 1854, en remontant le cours des années, la vie de miss Graham était désormais connue. La période antérieure restait encore dans les ténèbres. Robert se demandait comment il y pourrait porter la lumière. Le résultat de ses réflexions fut une lettre qu'il écrivit à Clara Talboys, pour la prier de lui envoyer par le télégraphe le nom du port de mer où son frère s'était marié. La réponse arriva le jour même. Georges s'était marié à Wildernsea, dans le Yorkshire. Une heure après,

[1] Voir 2e série, t. XXXI, p. 714 (livr. du 28 février 1863).

Digitized by Google

Robert était en wagon. La nuit le trouva installé dans le meilleur hôtel de Wildernsea, soupant et causant avec son hôte. Celui-ci habitait la ville depuis six ans. Il se rappelait parfaitement le capitaine Maldon qui était un des habitués de sa maison. Il se rappelait aussi fort bien le mariage de sa fille et le départ du mari pour l'Australie, événement qui avait fait grand bruit dans le pays. Pour de plus amples renseignements, il renvoya Robert à Mme Barkamb, propriétaire de la maison qu'avait habitée le capitaine Maldon. Le jeune homme rendit le lendemain matin visite à cette dame. Après avoir rafraîchi les souvenirs de la digne femme dont la mémoire était un peu paresseuse, il lui demanda si elle pouvait lui donner la date exacte du départ de Mme Talboys.

« Je puis, répondit-elle, vous dire la date du départ du capitaine qui me devait beaucoup d'argent. J'ai cela sur mes livres. Quant au départ de Mme Talboys, c'est moins facile. Cependant, attendez..... Vous savez qu'elle est partie brusquement, clandestinement?

— Je l'ignorais.

— Oui, oui. Après le départ de son mari, elle a essayé de gagner sa vie en donnant des leçons de piano. Elle réussissait même assez bien, étant très bonne musicienne. Mais je crois que son père lui prenait tout son argent et le dépensait dans les cafés. Bref, une nuit, elle est partie sans prévenir personne.

— Mais, la date de ce départ?

— La date! la date!.... Ah! je me rappelle que M. Maldon m'a écrit le jour même de la fuite de sa fille. Il était très malheureux, ce pauvre homme, et il me confiait ses chagrins. Cette lettre doit être datée ; il s'agit de la retrouver. »

Mme Barkamb vida tous les tiroirs de son bureau, et, après un quart d'heure de fouilles consciencieuses, mit la main sur la lettre en question. Cette lettre contenait une note de la main même de Mme Talboys. En prenant et en regardant ces papiers, Robert sentit le sang lui monter au visage. Il éprouvait cette émotion du collectionneur qui découvre une pièce longtemps et vainement cherchée.

« La personne qui a volé dans la malle de Georges les lettres d'Hélène Maldon, pensa-t-il, aurait pu s'épargner cette peine. »

Il lut d'abord la lettre de M. Maldon. Elle était courte :

« Ma généreuse amie, je suis dans le plus profond désespoir. Ma fille m'a quitté. Vous pouvez vous faire une idée de l'état où je suis. Nous avions eu, la veille au soir, une petite discussion sur des affaires d'argent. C'est un sujet sur lequel nous n'étions jamais d'accord. Ce matin, je me suis aperçu qu'elle m'avait abandonné. J'ai

Digitized by Google

trouvé sur la table ces quelques mots que je vous envoie. Ce sont ses adieux.

» HENRY MALDON. »

Cette lettre portait la date du 16 août 1854. Robert, après l'avoir lue, passa à la note écrite par Hélène :

« Je suis fatiguée de la vie que je mène ici, et je suis décidée à m'en créer une autre, si je peux. Je me lance dans le monde après avoir rompu tous les liens qui pourraient me rattacher à un passé odieux. Pardonnez-moi si j'ai été fantasque, capricieuse, indocile. Vous me pardonnerez parce que vous savez *pourquoi* j'étais ainsi. Vous connaissez le *secret* qui est la clef de ma vie.

» HÉLÈNE TALBOYS. »

Robert ne connaissait que trop l'écriture de cette note. Mais que signifiaient ces deux dernières phrases? quel était ce secret, connu de M. Maldon et qui était la clef de l'existence d'Hélène? C'est ce qu'il ne pouvait, quant à présent, deviner. Toutefois, un point important était acquis. Hélène avait quitté Wildernsea le 16 août 1854; elle était entrée au pensionnat de Mme Vincent le 17 ou 18 août de la même année. Il ne restait plus à combler qu'une lacune insignifiante de quarante-huit heures au plus.

« J'ai établi l'identité de Lucy Graham avec Hélène Talboys, pensait Robert en retournant à Londres avec les deux lettres qu'on vient de lire. Il me reste à connaître l'histoire de la femme morte et enterrée à Ventnor. »

Toutefois une lettre qu'il trouva à son retour à Londres lui fit différer ses investigations de ce côté. Elle était de sa cousine Alice.

« Papa va mieux, disait-elle, et a grande envie de vous voir. Par une raison que je ne m'explique pas, ma belle-mère a aussi un violent désir que vous deveniez l'hôte du château. Elle me fatigue de questions sur vos faits et gestes. Venez donc rétablir la tranquillité parmi nous. Votre affectionnée cousine,

» A. A. »

Robert se rendit à cette invitation pressante. En allant de la station du chemin de fer au château, et en passant devant l'église du village, il fut frappé par les sons harmonieux de l'orgue qui semblait touché par un artiste de premier ordre. La fantaisie lui prit d'entrer dans l'église. Il écouta avec recueillement une mélodie de Mendelssohn, et quand la musique cessa, il resta au pied de l'escalier qui

Digitized by Google

conduisait à l'orgue, curieux de voir l'éminent artiste qui l'avait ému. Ce fut Clara Talboys qui s'offrit à ses yeux. De toutes les personnes au monde, elle était la dernière qu'il s'attendît à voir et souhaitât de rencontrer en pareil lieu. Elle lui avait dit, il est vrai, qu'elle devait aller rendre visite à quelques amis d'Essex, mais le comté était grand et le village d'Audley un des moins importants de la province. Sa présence était une nouvelle complication d'une situation déjà fort difficile. Elle parla la première :

« Vous paraissez surpris de me voir ici ? dit-elle.

— Très surpris, en effet.

— Je suis chez Mme Martyn, la femme du nouveau recteur de Mount-Stanning. J'ai accompagné mes amis jusqu'à ce village où une affaire les appelait, et je me suis amusée à jouer de l'orgue. J'ignorais qu'il existât un village portant le nom de votre famille. Nous allons, du reste, repartir dans un instant. »

Ces dernières paroles rassurèrent un peu Robert. Elle reprit :

— Vous m'aviez promis de m'écrire pour me mettre au courant des résultats de vos recherches. Je n'ai reçu aucune lettre de vous. Je suppose que vous n'avez fait aucun progrès.

— Si vraiment ! grâce au renseignement que vous m'avez donné.

— Et je ne peux encore rien savoir ?

— Non, pas encore ; je n'ai pas une certitude complète. »

Le recteur et sa femme s'approchaient. Clara tendit la main au jeune homme, qui la porta respectueusement à ses lèvres.

« Adieu, lui dit-elle ; je serai patiente et j'aurai confiance en vous.

— Quoi qu'il m'en coûte, je vous tiendrai parole. »

Le recteur et sa femme avaient rejoint Clara. Après un salut, Robert s'éloigna d'un pas rapide.

« Vous paraissez bien connaître ce jeune homme, dit en riant le recteur à Clara, pendant qu'ils regagnaient Mount-Stanning.

— C'est M. Robert Audley, un ami de mon pauvre frère.

— Sans doute, il est parent du baronnet, sir Michael Audley, un des personnages importants du pays. Du reste, nous lui devons une visite. Vous viendrez avec nous, Clara ; vous verrez sa jeune femme.

— Sa jeune femme ! Il est donc marié depuis peu ?

— Oh ! c'est toute une histoire, et assez romanesque. Il était veuf depuis seize ans, quand il épousa, il y a environ un an, une institutrice sans la moindre fortune. Mme Audley a une grande réputation de beauté, un peu usurpée selon moi. Elle a une petite figure chiffonnée, enfantine, avec de grands yeux bleus étonnés, et de longs cheveux blonds bouclés. »

Pendant que Clara s'en retournait pensive à Mount-Stanning, Robert entrait au château. Après le déjeûner, on fit une promenade

Digitized by Google

dans le jardin. Robert avait offert son bras à sa tante. Comme il l'avait entraînée un peu loin, elle exprima le désir de rentrer ; elle avait froid, disait-elle, et était, depuis quelque temps, très nerveuse et très impressionnable.

« Je sais pourquoi vous êtes nerveuse, lui dit Robert.

— Vous seriez fort aimable de me l'apprendre. Le docteur y a perdu son latin, et toutes les drogues qu'il me donne ne me font aucun effet.

— C'est un souvenir, un remords peut-être, qui vous agite ; le souvenir de Georges Talboys.

— Que voulez-vous dire ? Pourquoi me tourmentez-vous avec ce Georges Talboys, auquel il a pris fantaisie de disparaître un beau matin ? Etes-vous fou ? Avez-vous juré de me prendre pour victime de votre monomanie ? Que me fait votre Georges Talboys, pour que vous me fatiguiez à me parler sans cesse de lui ? Est-ce que je le connais ?

— Voulez-vous que je vous raconte son histoire ?

— Non, non ! Je ne veux rien savoir, rien entendre à son sujet. S'il est mort, j'en suis fâchée pour lui. S'il vit, je ne veux pas le voir. — Laissez-moi retourner près de mon mari, laissez-moi rentrer ; je meurs de froid.

— J'ai besoin de vous parler, dit Robert d'un ton ferme, il faut que je vous parle ! »

Mme Audley parut se résigner. Elle s'enveloppa dans son manteau de fourrures. Elle frissonnait cependant, et, dans le silence, on entendait les battements de son cœur. Robert reprit :

« Quand mon ami Georges Talboys revint en Angleterre, une pensée dominait chez lui toutes les autres. Il allait revoir sa femme, la rendre riche et heureuse. Je l'ai rencontré quelques heures après son retour, et j'ai pu voir avec quelle ardeur il aspirait à cette réunion. J'ai été témoin aussi du coup dont l'a frappé l'avis inséré dans le *Times* de la mort de sa femme. — Je crois aujourd'hui que cet avis était un mensonge.

— En vérité ; mais qui pouvait avoir intérêt à annoncer la mort de Mme Talboys, si Mme Talboys était vivante ?

— Mme Talboys elle-même, si elle avait profité de l'absence de Georges pour contracter un second mariage, un mariage qui la faisait riche et noble.

— Vos suppositions sont ridicules, dit la jeune femme en haussant les épaules. Je serais curieuse de savoir sur quelle base elles reposent. Quant à présent, je n'en vois aucune qui soit sérieuse.

— Je vais satisfaire votre curiosité. J'ai feuilleté les collections des journaux publiés à Chelmsford et à Colchester. Dans un de ces

Digitized by Google

derniers, daté du 2 juillet 1857, j'ai lu un avis inséré, au milieu de nombreuses reproductions d'autres journaux, annonçant qu'un gentleman anglais, nommé Georges Talboys, était arrivé des placers à Sydney, avec une quantité d'or évaluée à vingt mille livres ; qu'il avait réalisé cette somme et s'était embarqué pour Liverpool, à bord de l'*Argus*. C'est un fait insignifiant en apparence. Il prouve cependant qu'une personne, habitant le comté d'Essex, a pu être, au mois de juillet 1857, informée du retour de Georges Talboys. — Vous me suivez ?

— Difficilement. — Quel rapport peuvent avoir les journaux du comté avec la mort de Mme Talboys ?

— Vous le verrez bientôt. — Je disais que l'avis inséré dans le *Times* était un mensonge et le résultat d'un complot organisé contre mon pauvre ami, par Hélène Talboys et son père, le capitaine Maldon.

— Un complot ! mais c'est de la folie ! Vous m'avez dit que vous aviez vu à Ventnor le tombeau de Mme Talboys. Qui donc serait mort à Ventnor, si ce n'est Mme Talboys ?

— Ah ! ceci est une question à laquelle deux ou trois personnes seulement peuvent répondre. Si je ne me trompe, j'en connais une. Il y a à Southampton une certaine Mme Plownson qui est pour quelque chose dans ce mystère. J'ai quelque raison de croire que cette Mme Plownson m'aidera à découvrir l'histoire de la femme qui repose dans le cimetière de Ventnor. A coup sûr, je ne négligerai rien pour la connaître, à moins que.....

— A moins que.....

— A moins que la femme que je voudrais sauver de la honte et du châtiment ne se tienne pour avertie, et, pendant qu'il en est temps encore, ne me dispense, en s'éloignant pour jamais, de poursuivre plus avant des recherches dont le résultat sera sa condamnation inévitable.

— Elle serait bien folle de se laisser épouvanter par les rêves éclos dans votre imagination malade.

— Il faut donc que je vous instruise davantage. Quand Hélène Talboys a quitté la maison paternelle, à Wildernsea, elle a laissé une lettre, une lettre où elle déclarait qu'elle allait chercher une autre famille et une autre fortune. J'ai cette lettre.

— Vraiment !

— Dois-je vous dire à quelle écriture ressemble celle d'Hélène Talboys?

— Rien de plus commun aujourd'hui qu'une ressemblance entre deux écritures de femme ; c'est une coïncidence insignifiante.

— Ce n'est pas la seule, car aussi bien il est inutile de nous perdre

Digitized by Google

plus longtemps dans les circonlocutions et les sous-entendus. Je vous ai donné, il y a deux mois, un avertissement indirect; vous l'avez dédaigné. Je vous en donne un nouveau aujourd'hui. Oh! je marche en pleine lumière, et je suis la trace de vos pas. Hélène Talboys n'est jamais retournée chez son père. En le quittant, elle a voulu effacer tout vestige de son ancienne vie. Elle a donc commencé par changer de nom. Le 16 août 1854, Hélène Talboys disparaissait pour reparaître, le 17, sous le nom et dans la personne de Lucy Graham. »

Et il raconta, à l'appui de ses paroles, la découverte des deux adresses superposées sur la caisse oubliée par Lucy Graham chez Mme Vincent, la première portant le nom de Lucy Graham, la seconde celui d'Hélène Talboys.

Mme Audley garda le silence, et Robert avait lieu de la croire enfin domptée.

« Qu'avez-vous à opposer à cette preuve? continua-t-il. Vous me dites : « Je suis Lucy Graham; je n'ai rien de commun avec Hélène » Talboys. » Dans ce cas, produisez des témoins qui nous éclairent sur vos antécédents. Que faisiez-vous avant d'entrer chez Mme Vincent? Vous aviez des amis, des parents, de simples connaissances; où sont-ils? qu'ils élèvent la voix en votre faveur.

— Si j'étais devant un tribunal, je verrais ce que j'aurais à faire; mais, pour le moment, je me contenterai de rire de votre ridicule accusation. C'est de la folie. Vous voulez qu'Hélène Talboys ne soit pas morte, et que je sois Hélène Talboys! A votre aise! Je vous préviendrai seulement qu'on a enfermé des gens dont la monomanie était moins caractérisée que la vôtre. »

Robert, malgré tout son empire sur lui-même, ne put se défendre d'un vague sentiment de frayeur. Il fit un pas en arrière; il comprenait que son oncle le croirait fou plutôt que de croire sa femme coupable. Il se remit cependant bientôt.

« C'est donc un duel à mort? reprit-il. Vous ne voulez pas écouter mon avertissement; vous ne voulez pas fuir, aller cacher votre honte loin d'ici, loin du généreux vieillard que vous avez indignement trompé! Vous restez et vous me défiez!

— Je reste; il serait singulier que je cédasse devant les menaces d'un fou.

— J'accepte le défi. C'est dans ce jardin que mon ami a été vu pour la dernière fois; il vous cherchait. On l'a vu entrer, on ne l'a pas vu sortir. Je suis sûr qu'il n'est pas sorti de ce jardin; il y a trouvé la mort, et son corps repose sous cette terre que je foule aux pieds. Je la ferai fouiller et retourner jusque dans ses derniers coins, jusqu'à ce que j'aie trouvé la dépouille de mon ami assassiné! »

Mme Audley poussa un cri rauque, un cri de suprême terreur;

Digitized by Google

puis, faisant un pas en avant, elle se dressa, pâle et menaçante, devant son accusateur.

« Vous ne ferez pas cela, lui dit-elle, je vous tuerais plutôt. Pourquoi me tourmentez-vous ainsi? que ne me laissez-vous en paix? Quel mal vous ai-je fait pour que vous me persécutiez de la sorte, pour que vous épiiez mes pas, mes regards? Voulez-vous donc me rendre folle? Ne savez-vous pas ce dont une femme folle est capable? Tenez, laissez-moi, monsieur Audley, laissez-moi et allez-vous-en; vous êtes fou, je vous dis que vous êtes fou!

— Je me retire, madame; je vais achever de remplir mes devoirs vis-à-vis de celui qui n'est plus. »

Ils se séparèrent ainsi. Robert, sans dire adieu à son oncle, quitta le château. A la grille, il rencontra sa cousine, à laquelle il dit qu'une affaire l'appelait à Mount-Stanning, qu'il y passerait la nuit et reviendrait le lendemain matin.

Le baronnet lisait ses journaux dans la bibliothèque quand, au sortir de la scène que nous venons de raconter, sa femme vint l'y retrouver. Elle se plaignit d'une grande lassitude. Le baronnet lui en ayant demandé la cause, elle répondit qu'elle venait d'avoir une longue conversation avec Robert.

« Est-ce qu'il ne dîne pas avec nous? dit le baronnet.

— Mais non; il a prétexté je ne sais quelle affaire à Mount-Stanning, à ce que vient de m'apprendre Alice, et il est parti.

— Sans me voir, sans me dire adieu! Ma parole! ce garçon a perdu la tête! »

Mme Audley eut, en entendant ces derniers mots, un méchant sourire.

« Il y a longtemps, mon ami, reprit-elle, que je serais près de vous, si M. Audley ne m'avait retenue dans le jardin, où, par, parenthèse, j'avais grand froid; j'en suis encore toute transie.

— Et pourquoi vous a-t-il ainsi retenue, chère Lucy? »

Mme Audley ne répondit pas à cette question. Elle s'était assise sur un tabouret près de son mari, et laissait aller sa tête languissante sur les genoux du vieillard, dont l'inquiétude croissait, et qui renouvela sa question.

« Robert, fit-elle, comme si elle parlait à regret, m'a dit des choses si singulières..... si horribles même..... Mais à quoi bon vous ennuyer de tout cela?

— Lucy, j'exige que vous ne disiez tout.

— Mon ami, dit-elle lentement et avec une hésitation bien jouée, avez-vous jamais..... je suis sûre que je vais vous fâcher..... avez-vous jamais remarqué que M. Audley fût un peu.....

— Un peu quoi?

Digitized by Google

— Un peu..... un peu fou.

— Fou ! Robert ! Qui peut vous faire supposer cela ?

— Mon Dieu, je ne peux m'expliquer autrement sa conduite. Si vous aviez entendu ce qu'il m'a dit aujourd'hui !....

— Et que vous a-t-il donc dit, chère amie ?

— Croirez-vous qu'il s'est imaginé que son ami Georges Talboys, dont la disparition paraît avoir troublé sa cervelle, avait été assassiné ici, chez vous ; qu'il était enterré dans le jardin ; et ne s'est-il pas mis en tête de bouleverser tout le sol pour retrouver ses restes.

— Georges Talboys assassiné ici, dans le jardin ! Robert a dit cela ?

— Ou quelque chose d'approchant. Je sais qu'il m'a fait grand'peur.

— Il est fou alors ; il n'y a pas à en douter. Mais êtes-vous bien sûre, chère amie, qu'il vous ait dit cela ? L'avez-vous bien compris ?

— Je crois que je ne me trompe pas. Vous avez vu comme j'étais effrayée quand je suis entrée ici. Il faut qu'il m'ait dit quelque chose de bien horrible.

— C'est vrai ! — Le pauvre garçon ! qui a pu lui mettre en tête de pareilles idées ? — Ce M. Talboys, que nous ne connaissons pas, assassiné à Audley ! J'irai à Mount-Stanning ce soir : je verrai Robert. Je le connais depuis son enfance ; il ne pourra me tromper. S'il est réellement fou, je m'en apercevrai bien.

— Peut-être, mon ami. Un étranger est quelquefois plus apte que tout autre à découvrir une particularité physiologique de ce genre. »

Mme Audley prononçait ces grands mots avec l'aisance d'une personne qui connaît à fond la matière.

« Mais avant tout, reprit-elle, je vous défends de sortir ce soir. Vous savez quelles sont les prescriptions du docteur. D'ailleurs Robert a dit qu'il viendrait demain matin. Vous pourrez l'observer tout à votre aise. Quant à moi, après ce qui s'est passé, après la peur qu'il m'a faite, je sens qu'il me sera impossible de le revoir.

— Vous ne le verrez pas, chère amie ; je prendrai des mesures en conséquence. Je vais l'emmener à Londres ; je consulterai un médecin.

— Ce qui m'afflige le plus, c'est qu'il a je ne sais quelle idée ridicule sur mon compte.

— Sur votre compte !

— Oui. Il a trouvé moyen, — je ne sais comment, — je n'ai pas bien compris, — de me donner un rôle dans la disparition de son ami.

— C'est impossible !

— Il me semble que cela ressortait de ses paroles incohérentes.

Digitized by Google

Mais, mon ami, vous ne vous laisserez jamais prévenir contre moi, n'est-ce pas?

— Soyez tranquille, chère amie.

— C'est qu'il y a des méchants en ce monde tout aussi bien que des fous. Si certaines gens avaient intérêt à me nuire auprès de vous.....

— Je ne les engage pas à l'entreprendre ; ils ne tarderaient pas à s'en repentir. »

A neuf heures du soir, le baronnet, cédant aux tendres suggestions de sa femme, se mettait au lit ; celle-ci, après lui avoir tenu compagnie quelques minutes, se retirait dans sa chambre à coucher. Elle y était depuis quelques instants, quand un coup discret fut frappé à la porte : c'était Phœbé Marks, son ancienne femme de chambre, qui venait lui rendre visite. Mme Audley lui fit bon accueil ; elle était heureuse qu'une diversion quelconque fût apportée à ses pensées, à ses inquiétudes dévorantes. Elle fit asseoir Phœbé près d'elle.

« Je suis bien malheureuse, Phœbé, lui dit-elle. Je suis tourmentée, persécutée par un homme auquel je n'ai jamais fait le moindre mal, et qui ne me laisse pas un moment de repos.

— N'est-ce pas ce gentleman qui est venu à l'auberge, il y a deux mois, quand je vous ai fait prévenir ?

— Lui-même.

— Eh bien, madame, il est encore chez nous ce soir.

— Il est encore chez vous ce soir ! s'écria Mme Audley en bondissant. C'est cela ! Il est allé arracher mes secrets à votre mari ! mais, folle et imprudente que vous êtes, comment avez-vous pu laisser ces deux hommes ensemble ?

Phœbé se mit à pleurer. Ce n'était pas sa faute; son mari l'avait forcée à venir. Il était si méchant, surtout quand il était ivre, qu'elle n'osait pas lui résister. Quant au motif de sa visite, elle se fit longtemps prier avant de le dire. En résumé, elle venait demander de l'argent pour payer le loyer de l'auberge. On devait vendre le lendemain. Mme Audley se révolta d'abord devant cette nouvelle exigence. Elle avait déjà vendu une partie de ses bijoux pour mettre M. Luke à même de satisfaire ses vices ; elle n'avait plus rien. Phœbé pleurait toujours, protestant qu'elle ne serait jamais venue d'elle-même, qu'elle n'avait besoin de rien pour elle, mais qu'elle avait cédé à la violence de son mari, qui était capable de tout si son attente était trompée. Mme Audley promit enfin qu'elle payerait.

« Si vous payez, madame, dit Phœbé, j'espère que vous ferez comprendre à Luke que c'est le dernier argent que vous lui donnez tant qu'il restera à l'auberge.

Digitized by Google

— Pourquoi cela?

— Parce que Luke n'est pas fait pour être aubergiste. Si je l'avais mieux connu, je l'aurais détourné de ce métier. Il a trop d'occasions de s'enivrer, et, quand il a bu, il ne sait pas ce qu'il fait. Déjà deux ou trois fois, nous avons failli être brûlés vifs pendant la nuit. La maison est bâtie en bois et si inflammable qu'aucune compagnie ne veut l'assurer. Luke le sait bien; le propriétaire le lui a répété cent fois; mais, quand il est ivre, il ne se souvient de rien. L'autre soir, il a placé une chandelle près de notre lit, les rideaux ont pris feu, et on a eu beaucoup de peine à empêcher la maison d'être brûlée. Depuis six mois, il nous est arrivé trois accidents de ce genre. Songez si je suis effrayée et si je tiens à ce que nous quittions cette auberge. »

Mme Audley, que ses propres soucis occupaient assez, n'avait d'abord prêté qu'une médiocre attention aux propos de Phœbé. Peu à peu, cependant, elle devint plus attentive et fit cette réflexion bienveillante :

« C'eût été une bonne affaire pour vous et pour moi, si votre digne mari avait été brûlé dans son lit, mais je n'aurai pas cette chance. Je vais dans le salon chercher de l'argent. Est-ce que je peux vous en refuser? »

Phœbé la retint, au moment où elle allait sortir, et lui remit une lettre. Elle était de M. Audley qui, sachant qu'elle venait au château, l'en avait chargée. Mme Audley la lui arracha des mains, et eut quelque peine à la décacheter, tant sa main tremblait. Elle lut ce qui suit :

« Si Mme Georges Talboys n'est pas morte comme l'ont annoncé les journaux, et si elle est réellement la femme que celui qui écrit ces lignes soupçonne et accuse, il ne sera pas difficile de trouver quelqu'un qui puisse démontrer s'il y a ou non identité entre ces deux personnes. Mme Barkamp, propriétaire à Wildernsea, consentira, sans nul doute, à donner sur ce sujet des éclaircissements qui démontreront, d'une manière définitive et péremptoire, ou la justesse ou le néant de l'accusation.

» ROBERT AUDLEY.

» Mount-Stanning, 8 mars 1859. »

« S'il était là, devant moi, s'écria Mme Audley en froissant la lettre et en la jetant au feu, s'il était là et que je pusse le tuer, je le tuerais. »

Elle prit un flambeau et passa dans la pièce voisine. Au bout d'un quart d'heure, à la grande surprise de Phœbé, elle en ressortit avec son chapeau et son manteau. Elle déclara qu'elle allait accompagner

Digitized by Google

Phœbé jusqu'à l'auberge; elle voulait payer elle-même la somme dont Luke était débiteur, pour être sûre que l'argent ne serait pas employé à un autre usage. Phœbé partit la première et Mme Audley alla la rejoindre sur la route, après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour que son absence ne fût remarquée par personne. Il était près de minuit. L'auberge était éloignée du château de trois kilomètres environ. La délicate Mme Audley se mit résolûment en route. Ni le froid, ni l'obscurité ne l'effrayaient en ce moment. Le chemin formait une pente assez rapide, Mount-Stanning étant situé sur une hauteur. Les deux femmes gardèrent le silence jusqu'à ce qu'elles fussent arrivées au sommet de la côte d'où l'on pouvait apercevoir l'auberge dont une fenêtre était encore éclairée.

« Luke n'est pas couché, dit Mme Audley. Mais je ne vois pas d'autre lumière dans la maison. Je suppose que M. Audley est endormi.

— C'est probable.

— Etes-vous bien sûr qu'il dût passer la nuit à l'auberge?

— Oh! oui, madame, au moment où je partais, il recommandait qu'on lui préparât sa chambre. »

Les deux femmes, en entrant, virent Luke assis près du feu dont il attisait la flamme avec une barre de fer. A côté de lui, sur une table, était un verre et une bouteille d'eaù-de-vie à moitié vide. Dans un coin de la salle dormait l'homme que le propriétaire avait envoyé pour toucher l'argent du loyer et que Luke avait généreusement abreuvé. Phœbé prit la parole et dit de sa voix la plus douce :

« Voici Mme Audley qui a eu la bonté de venir elle-même pour arranger l'affaire.

— Ah! fit l'ivrogne, elle aurait pu s'éviter cette peine. Tu aurais bien pu apporter l'argent toi-même; nous n'avons pas besoin que des belles dames viennent fourrer leur nez chez nous.

— Luke, dit Phœbé d'un ton de reproche, quand madame est si bonne.....

— Au diable sa bonté! nous n'en avons pas besoin, nous n'avons besoin que de son argent. Elle sait bien que si elle fait quelque chose pour nous, c'est parce qu'elle est obligée de le faire; si elle n'était pas obligée, elle ne le ferait pas.....

— Assez, dit Mme Audley; je ne suis pas venue ici pour entendre vos insolences. — Combien devez-vous?

— Neuf livres. »

Mme Audley tira sa bourse et jeta l'argent sur la table. On réveilla l'homme qui, tant bien que mal, signa un reçu que Mme Audley mit dans sa poche. Cela fait, elle se disposa à sortir. Phœbé lui proposa

Digitized by Google

de l'accompagner, ce qu'elle accepta ; mais bien que l'heure fût très avancée, elle ne paraissait pas pressée de partir ; elle restait sur le seuil de la porte, comme absorbée dans ses réflexions. L'horloge du village sonna une heure.

« Je suis fatiguée, Phœbé, dit-elle enfin, je voudrais me mettre la tête dans l'eau ; cela me reposerait. — Où est la chambre de M. Audley ? »

Phœbé, tout en remarquant le peu d'à-propos de cette dernière question, répondit qu'on avait dû préparer la chambre numéro 3, à côté de leur propre chambre à coucher. Prenant alors un flambeau, et après avoir recommandé à Phœbé de rester en bas pour surveiller son mari, Mme Audley monta l'étroit escalier qui conduisait au premier étage. Cinq portes s'ouvraient sur un corridor, portant chacune leur numéro. Mme Audley connaissait la chambre de Phœbé ; mais avant d'y entrer, elle s'arrêta devant la porte de la chambre portant le numéro 3 et dans laquelle devait se trouver Robert. Une flamme sinistre passa dans ses yeux au moment où elle mit la main sur la clef. Elle eut cependant un moment d'hésitation ; sa main tremblait ; mais, dominant l'émotion qui paraissait l'agiter, elle tourna deux fois la clef dans la serrure, le plus doucement possible ; cela fait, elle resta immobile, prêtant l'oreille. Aucun bruit ne se fit entendre à l'intérieur. Elle courut alors à la chambre de Phœbé, mit la chandelle sur une table et se plongea le visage dans un bassin plein d'eau froide. Quand elle se fut relevée, elle promena ses regards autour d'elle, examinant avec attention les dispositions et le mobilier de la chambre. Ce mobilier était des plus modestes ; Phœbé avait dû réserver pour les autres chambres de l'auberge ce qu'elle avait de mieux ; mais elle s'était efforcée de compenser l'absence des meubles par l'abondance des rideaux : il y en avait tout autour du lit, il y en avait à la fenêtre. Mme Audley sourit en remarquant ce luxe naïf. Elle avait raison de sourire, si elle le comparait à celui de son appartement ; mais ce sourire cachait une autre pensée. Tout contre le chevet du lit, se trouvait une table de toilette munie d'une petite glace, devant laquelle Mme Audley se plaça pour remettre son chapeau. La chandelle qui l'éclairait, et qui était posée près de la glace, se trouva si rapprochée des rideaux du lit, que la flamme en atteignait la légère étoffe. Mme Audley mit son chapeau, donna un dernier coup d'œil à la glace et quitta lentement la chambre. Elle se retourna encore une fois avant de refermer la porte et alla retrouver Phœbé qui l'attendait, fort étonnée d'une si longue séance. Celle-ci remarqua immédiatement que Mme Audley n'avait pas descendu la chandelle et en fit l'observation.

« Le vent l'a éteinte au moment où j'ouvrais la porte pour partir ;

Digitized by Google

je l'ai laissée là-haut. — Partons vite, il est une heure passée. »

Elle prit le bras de Phœbé et l'entraîna hors de la maison. Devant elles s'étendait la route, qui se détachait grisâtre sur le fond noir du paysage. Le vent était vif et froid et faisait tourbillonner la poussière. Mme Audley marchait rapidement, sans rien dire, sans se retourner, comme poussée en avant par une force secrète; Phœbé, haletante, avait peine à la suivre. Elles arrivèrent, après une demi-heure de marche, à l'extrémité du plateau sur lequel le village était bâti. A partir de cet endroit, la route descendait et s'enfonçait dans la vallée, au bas de laquelle se trouvait le village et le château d'Audley. A ce point de la route, Mme Audley s'arrêta pour respirer; elle pressa sa poitrine de ses mains, comme pour arrêter les palpitations de son cœur. Phœbé, heureuse de ce moment de repos, dont elle avait le plus grand besoin, s'arrêta également, et par un mouvement irréfléchi, retourna la tête vers le village. Tout à coup, elle poussa un cri d'horreur et tira brusquement le manteau de Mme Audeley. Une vive lueur éclairait en ce moment la partie du ciel qui s'étendait au-dessus du village.

« Madame! madame! cria-t-elle, voyez-vous?

— Oui, je vois, répondit Mme Audley; eh bien! après?

— C'est un incendie, madame, un incendie!

— Oui, en effet; à Brentwood, sans doute. Nous n'y pouvons rien. Marchons.

— Oh! c'est plus près, bien plus près que Brentwood; c'est à Mount-Stanning. »

Mme Audley ne répondit pas. Elle était toute tremblante, de froid sans doute, car le vent avait rejeté son capuchon sur ses épaules et son visage était exposé aux âcres baisers de la bise.

« Oui, c'est à Mount-Stanning, reprit Phœbé. C'est l'auberge qui brûle. Il y a longtemps que j'en avais peur; je savais bien que cela arriverait un jour. Que cette misérable maison brûle, je n'y tiens pas; mais il y a du monde dedans. Il y a Luke qui est ivre et qui ne pourra pas se sauver si l'on ne vient pas à son aide; il y a M. Audley qui est endormi..... »

En prononçant ce nom, une idée traversa soudain l'esprit de Phœbé. Elle tomba sur ses genoux, et, levant ses mains jointes vers Mme Audley, elle s'écria :

« Oh! mon Dieu! dites-moi que ce n'est pas vrai, madame, dites-moi que ce n'est pas vrai. Ce serait trop horrible!

— Quoi donc?

— La pensée qui me vient en ce moment.

— Que voulez-vous dire enfin?

— Que Dieu me pardonne si je me trompe! — Pourquoi êtes-vous

Digitized by Google

venue à l'auberge cette nuit, malgré tout ce que j'ai pu vous dire, et sachant que Luke et M. Audley, que vous n'aimez pas, s'y trouvaient tous les deux? Oh! dites-moi que je me trompe; car, aussi vrai que le ciel est au-dessus de nos têtes, je crois que vous êtes venue à l'auberge cette nuit pour y mettre le feu.

— Vous êtes folle, répondit froidement Mme Audley. Votre mari vous est-il donc si cher pour qu'il vous inspire de telles inquiétudes? Une brute qui vous maltraite, voilà l'objet de vos frayeurs. Et M. Audley, quel intérêt lui portez-vous pour que son sort vous alarme à ce point? Qui vous dit d'ailleurs que le feu est à Mount-Stanning. Vous voyez une lumière rouge, dans le ciel et vous vous mettez à crier comme s'il n'y avait au monde que votre maison qui pût brûler. Allez donc vous rassurer sur le sort de votre mari et de M. Audley, ces deux précieuses existences; allez et laissez-moi; je n'ai plus besoin de vous. »

Laissant Phœbé toujours agenouillée, Mme Audley reprit d'un pas rapide le chemin du château.

IV

La journée du lendemain, pluvieuse et triste, s'écoula avec une lenteur désespérante. On ne reçut aucune visite au château. Mme Audley, les yeux fixés sur la pendule, attendait toujours quelqu'un qui ne venait pas. Vers six heures, la pluie cessa de tomber. Ne pouvant contenir son impatience, Mme Audley descendit au jardin, malgré l'humidité et la nuit qui s'approchait. Elle alla jusqu'à la grille, prêtant l'oreille aux vagues rumeurs de la route. Au bout de quelques minutes, elle put entendre dans le lointain le bruit d'un pas qui se rapprochait et devenait de plus en plus distinct. Elle aperçut bientôt la silhouette d'un homme qui se dirigeait vers la grille du château. Elle s'effaça dans l'ombre; ses genoux tremblaient. Un cri de terreur s'échappa de sa poitrine quand ce messager, si longtemps attendu, passa devant elle. Elle avait reconnu Robert Audley. Celui-ci se retourna, vint à elle et lui donna la main pour l'aider à se relever, car elle s'était affaissée sur elle-même. Docile et muette, elle se laissa conduire jusqu'au château. Quand elle fut arrivée dans sa chambre, elle tomba dans un fauteuil et cacha sa tête entre ses mains.

« Je serai, madame, lui dit Robert, encore plus explicite avec vous que je ne l'ai été hier. Il y a eu cette nuit un incendie à Mount-Stanning. L'auberge de Luke, dans laquelle je me trouvais, a été

Digitized by Google

brûlée jusqu'au sol. Vous ignorez, sans doute, par quelle circonstance providentielle j'ai échappé à la mort. Je vais vous le dire. Je ne m'étais pas couché dans la chambre que l'on m'avait préparée. Il y faisait froid, la cheminée fumait, je me fis disposer un lit dans une pièce du rez-de-chaussée. Vous dirai-je maintenant qui a mis le feu à l'auberge? »

Mme Audley ne répondit pas.

« Madame Audley, reprit Robert, vous êtes l'incendiaire. C'est votre main criminelle qui a allumé ce feu qui devait faire disparaître avec moi votre implacable accusateur. Si, par la même occasion, d'autres vies se trouvaient sacrifiées, que vous importait. Oh! le temps de la clémence et de la pitié est bien passé! Grâce à Dieu, personne n'a péri dans les flammes. Je dormais légèrement, comme je dors toujours depuis le jour où j'ai entrepris de dévoiler vos crimes. Je m'aperçus que le feu était à la maison assez tôt pour donner l'alarme et pour sauver la servante et ce malheureux ivrogne qui est cependant dangereusement brûlé et que l'on a transporté chez sa mère. Ce fut lui qui m'apprit votre visite nocturne à l'auberge; sa femme compléta le récit, et, dans la terreur où elle était, elle ne me cacha rien. Désormais, je n'ai plus à hésiter. J'ai juré de démasquer celle qui a assassiné Georges Talboys; je tiendrai mon serment. J'ai pu avoir des doutes, j'ai pu me demander si je n'étais pas le jouet de quelque horrible hallucination. Mais, après les événements de cette nuit, la lumière est faite, et il n'est pas de crime dont je ne vous juge capable. Vous n'êtes plus une femme pour moi, mais une incarnation diabolique du principe du mal. Vous ne pouvez plus longtemps souiller ces lieux de votre présence. Vous allez avouer, en présence de l'homme que vous avez si cruellement trompé, qui vous êtes et ce que vous avez fait; vous vous soumettrez à ce qu'il exigera de vous. Sinon, je rassemble mes témoins, et, malgré la honte qu'il en pourra rejaillir sur moi-même et sur ceux que j'aime, je réclame et je poursuis le châtiment juridique que vous avez mérité.

— Faites venir sir Michael, s'écria Mme Audley en se levant tout à coup et comme si elle eût pris une résolution soudaine. — Je dirai tout, oui, tout. Que peut-on me faire? J'ai lutté tant que j'ai pu, mais vous triomphez, monsieur Audley, et vous devez être fier de cette victoire. Vous avez vaincu une folle.

— Une folle!

— Oui, une folle! — Quand vous dites que j'ai tué Georges Talboys, vous dites la vérité; quand vous dites que je l'ai assassiné par calcul, vous mentez. Je l'ai tué parce que je suis folle; parce que, devant cet homme qui m'accablait de reproches, ma raison s'est

Digitized by Google

éteinte et que la folie a dirigé mon bras. Faites venir sir Michael ! Il connaîtra le secret de ma vie. »

Robert sortit, et au bout de quelques instants ramena le vieillard.

« Madame Audley, lui dit-il, quand il l'eut mis en présence de sa femme, a un aveu à vous faire, un aveu qui vous causera une cruelle surprise ; mais, pour votre honneur à présent, pour votre repos dans l'avenir, il est nécessaire que vous l'entendiez. »

Le baronnet restait debout au milieu de la chambre. Ses regards allaient de Robert à Lucy. Il passait la main sur son front comme pour chasser une hallucination. Mme Audley cependant était tombée à genoux. Le baronnet alla à elle et voulut la relever, mais elle résista, baissa la tête et d'une voix sourde commença sa confession :

« Vous saurez tout, dit-elle ; vous saurez comment je suis devenue la plus misérable et la plus coupable des femmes. Je vous dirai l'histoire de ma vie. Ai-je connu ma mère ? Je me rappelle vaguement un visage de femme qui se penchait sur mon berceau quand je m'endormais ; puis, ce visage disparut, je ne le revis jamais. On me dit que ma mère était partie. Je n'étais pas heureuse ; la femme qui prenait soin de moi était dure et sévère. Nous habitions un triste village du Hampshire, près de Porstmouth. Mon père, qui était marin, venait me voir de temps en temps. La femme qui me gardait était mal payée ; elle s'en vengeait sur moi. Toute petite, je connaissais la pauvreté. Je redemandais toujours ma mère, et toujours on me faisait la même réponse : « Elle est partie. » Je demandai où elle était allée ; on me répondit que c'était un secret. Quand je fus assez grande pour savoir ce que c'était que la mort, je demandai si ma mère était morte. On me répondit : « Non, elle n'est pas morte, » elle est malade. — Depuis quand ? — Depuis plusieurs années. » Ainsi se passa ma première enfance. Cependant, un jour, le secret me fut révélé : dans un moment de mauvaise humeur, la femme à laquelle j'étais confiée me dit que ma mère était folle, et qu'elle était dans une maison d'aliénées. Puis elle se repentit de me l'avoir appris, et voulut me persuader qu'elle avait fait un mensonge. J'ai su depuis que mon père avait juré de ne jamais me faire connaître le secret du sort de ma mère. Cette idée, à partir de ce moment, ne me quitta ni jour ni nuit. Je me représentais cette pauvre folle se traînant dans sa cellule, emprisonnée dans son hideux vêtement. J'ignorais qu'il y eût des degrés dans la folie, et je ne me la figurais qu'accompagnée de la fureur. Quand j'eus dix ans, mon père vint me reprendre pour me mettre en pension. Je lui dis ce que j'avais appris. Il en fut fort affecté. Il avait beaucoup aimé ma mère, et la nécessité de gagner notre vie à tous trois l'avait seule décidé à se

Digitized by Google

séparer d'elle. Avant de me mettre en pension, il me mena voir la pauvre femme. Cette visite rectifia les idées que mon imagination d'enfant s'était forgées. Ma mère était fraîche, bien portante, gaie et insouciante comme un oiseau. Autour d'elle, point de geôliers sinistres. Elle avait des fleurs dans ses cheveux blonds, et sur ses lèvres un joyeux sourire. Elle ne me reconnut pas. Sa mère, qui était morte folle, lui avait légué ce terrible héritage. Jusqu'à ma naissance, elle avait joui de toute sa raison, qui, à partir de ce moment, s'était graduellement effacée. Je sortis de là avec cette pensée que le seul héritage que j'avais, moi aussi, à attendre de ma mère était la folie; j'en sortis avec un secret qu'il me fallait garder, et dont, toute jeune que j'étais, je sentais déjà le poids écrasant. — Je grandissais cependant et j'entendais dire que j'étais gentille, jolie, séduisante. Je finis par attacher quelque importance à ces compliments, qui d'abord m'avaient laissée indifférente. Je me mis à espérer qu'en dépit du secret de ma vie, je pourrais être heureuse, et je rêvai un riche mariage, ce qui, au dire de mes compagnes, était le dernier mot du bonheur. Je sortis de pension à seize ans, et j'allai vivre avec mon père dans le petit port de Wildernsea. Je n'y étais pas depuis un mois que j'avais acquis la conviction que la plus jolie fille du monde pourrait y attendre longtemps un riche mari. J'ai bien souffert à cette époque. — Il se présenta enfin, le prince charmant tant désiré.»

Elle s'arrêta un moment pour reprendre haleine. On ne pouvait voir son visage, car elle avait toujours la tête baissée, mais il n'y avait pas de larmes dans sa voix. Elle reprit :

« Il s'appelait Georges Talboys; il était cornette dans un régiment de dragons. Son père était riche. Il s'éprit de moi et m'épousa; je n'avais pas dix-sept ans. Nous voyageâmes sur le continent, menant très grand train. J'aimais mon mari, j'étais heureuse; mais il fallut revenir à Wildernsea, auprès de mon père. L'argent s'épuisa. Georges devint triste, il me négligea; ses inquiétudes pour l'avenir l'absorbaient. Je vis avec douleur que ce brillant mariage ne m'avait donné qu'une année de plaisir que j'allais cruellement expier. Cependant je devins mère, et la crise fatale commença pour moi. Aucun ébranlement sensible ne se manifesta d'abord dans ma raison ; je devins seulement plus nerveuse, plus irritable; je me plaignais sans cesse, et avec une amertume toujours croissante, de la situation précaire à laquelle nous étions réduits. Je fis si bien qu'une nuit, comme vous le savez, Georges me quitta pour aller chercher une fortune dans le Nouveau Monde. Je fus très affectée de cet abandon; un sentiment de haine germa dans mon cœur pour l'homme qui me laissait

Digitized by Google

sans ressources avec un enfant et un vieillard. Il fallait vivre cependant; je travaillai, contrainte et non résignée. On me plaignait, mais je haïssais ceux dont j'excitais la pitié. Je n'aimais pas mon enfant. A cette époque, j'eus des accès de violence et de désespoir, et je ressentis les premières atteintes de mon mal héréditaire. Je vis les yeux de mon père se fixer sur moi avec horreur et effroi; je l'entendis me parler le langage que l'on parle aux enfants et aux fous pour les calmer. Je ne pouvais plus douter de mon malheur. Un dégoût insurmontable s'empara de moi; tout ce qui m'entourait me devint odieux. C'est alors que je pris le parti de fuir et de me cacher à Londres. J'allai, sous un nom supposé, offrir mes services à Mme Vincent, qui m'accueillit sans me demander d'où je venais. Vous savez le reste, vous savez comment je changeai de condition. Trois années s'étaient écoulées; mon mari ne m'avait donné aucun signe de vie. Je pouvais penser que, s'il était revenu en Angleterre, il aurait réussi à me retrouver, même sous mon nom d'emprunt. Il était énergique, persévérant; il n'avait pas cessé de m'aimer. Je le crus donc mort, et j'acceptai votre main, sir Michael, avec la ferme volonté d'être une bonne et fidèle épouse. Je fis passer à mon père de fortes sommes d'argent dont il ignorait la source, car je ne voulais pas qu'il sût ce que j'étais devenue. Le calme et le bien-être avaient rétabli l'équilibre de ma raison; il m'était permis d'espérer le bonheur. La destinée ne le voulut pas. —Je lus dans un journal du comté la nouvelle du retour de M. Talboys. Qu'avais-je à faire? Je savais que Georges remuerait ciel et terre pour me retrouver, et qu'il me retrouverait. Une seule ressource me restait pour me mettre à l'abri de ses recherches : c'était de me faire passer pour morte. J'allai à Southampton, où vivaient mon père et mon enfant. Phœbé m'accompagna. Je confiai à mon père le danger que je courais. La crainte fit taire en lui le sentiment de l'honneur, et il promit de m'aider à sortir de cette situation terrible. Nous connaissions, par une lettre de Georges, la date probable de l'arrivée de l'*Argus*. Nous convînmes de faire coïncider avec cette date la publication, dans le *Times*, de l'avis de ma mort. Mais tout un monde de difficultés surgit aussitôt. Il était évident que Georges, instruit de l'endroit où ce prétendu décès aurait eu lieu, s'y rendrait immédiatement, et découvrirait notre ruse. Je savais qu'à moins de lui montrer le lit où j'étais morte, la tombe où j'étais ensevelie, Georges ne voudrait point croire que j'étais perdue pour lui. Mon embarras était extrême. Le hasard me fournit les moyens d'en sortir. Mon père avait pris une femme pour soigner l'enfant. Je fis causer cette femme. Elle me raconta ses chagrins : sa fille était mourante. J'appris que cette fille, qui s'appelait Mathilde, avait vingt-quatre ans, et qu'elle était poitrinaire. J'allai

Digitized by Google

la voir ; elle était blonde et jolie ; certains détails de sa personne pouvaient s'appliquer à la mienne, bien qu'elle ne me ressemblât en rien. Dès lors, mon parti fut pris. La mère, Mme Plownson, à laquelle je donnai de l'argent, consentit à favoriser mon dessein. Mathilde fut installée à Ventnor avec mon père, sous le nom de Mme Talboys. Elle y mourut. L'avis parut dans le *Times*, et deux jours après Georges venait pleurer sur sa tombe. »

Mme Audley se tut. Le baronnet, qui s'était assis ou plutôt affaissé sur un fauteuil, se leva péniblement.

— C'en est assez, dit-il ; je ne veux pas en entendre davantage. Robert, soyez assez bon pour pourvoir désormais à la sûreté et à l'avenir de cette femme. Que Dieu ait pitié d'elle ! »

Il sortit lentement, sans se retourner. Rentré dans son appartement, il sonna son valet de chambre et lui donna ordre de tout préparer pour un voyage qu'il comptait faire. Il exprima l'intention de partir par le train du soir. Robert, de son côté, alla trouver sa cousine Alice.

— Votre père, lui dit-il, vient d'éprouver une grande douleur ; il a besoin de voyager, et je crois qu'il ne tardera pas à quitter Audley. Je pense qu'il ne s'en ira pas seul.

— Seul ! oh ! non. Mais est-ce que sa femme ?....

— Mme Audley ne l'accompagnera pas. S'il s'éloigne, c'est pour se séparer d'elle..... pour toujours.

— Pour toujours ! Mais alors ce chagrin ?....

— Mme Audley en est la cause. Voici donc ce que vous avez à faire, chère Alice : vous offrirez à votre père de l'accompagner partout où il voudra aller. Seulement, la meilleure consolation que vous pourrez lui apporter sera d'éviter toute allusion qui lui rappelle sa douleur. Parlez-lui comme vous lui auriez parlé il y a deux ans, avant qu'il n'eût connu sa seconde femme.

— Je me souviendrai de vos avis, Robert.

— Vous éviterez naturellement de prononcer le nom de Mme Audley. Si votre père est souvent absorbé et silencieux, n'ayez point d'impatience. Il n'y a qu'un moyen de le guérir, c'est de lui prouver, à force de discrétion et de dévouement, qu'il y aura toujours au monde une femme qui l'aimera sincèrement et purement.

— Comptez sur moi, Robert, je le guérirai. »

Pour la première fois depuis sa sortie du collége, Robert prit sa cousine dans ses bras et l'embrassa avec effusion.

Le soir même, le baronnet, accompagné d'Alice, quittait le château d'Audley, pour faire une longue tournée sur le continent.

Le lendemain matin, le docteur Mosgrave, un célèbre aliéniste,

Digitized by Google

mandé par dépêche télégraphique, arrivait à Audley. On le conduisit dans la chambre de Robert. Le jeune avocat lui raconta l'histoire que Mme Audley avait dite à genoux la veille. Le visage du docteur, à cette étrange révélation, ne laissa voir aucune surprise. L'incident de Ventnor provoqua même chez lui un imperceptible sourire. Robert termina son récit au point où le baronnet avait interrompu la confession de sa femme. Il ne parla pas de la disparition de Georges ni des soupçons qu'il avait conçus à cet égard. Il passa également sous silence l'incendie de l'auberge de Mount-Stanning.

« Est-ce là tout ce que vous avez à me dire? demanda le docteur.

— Oui, et je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'en dire davantage, répondit évasivement Robert.

— Vous voulez prouver que Mme Audley est folle et par conséquent n'a pas la responsabilité de ses actes; vous voulez éviter l'esclandre d'une poursuite judiciaire. Je vous dirai franchement que rien, dans ce que vous m'avez dit, ne m'autorise à croire que Mme Audley soit folle. Toutes ses actions s'expliquent le plus naturellement du monde. Elle fuit la maison paternelle pour chercher un meilleur sort. Elle le trouve, et pour ne pas le laisser échapper, elle ne recule pas devant le crime de bigamie : tout cela est sensé, logique. Pour sortir des embarras qui se sont présentés par la suite, elle a trouvé des moyens ingénieux, elle a conçu, avec une froide méditation, tout un plan d'action qu'elle a bien suivi. Il n'y a pas dans tout cela l'ombre de folie. J'admets que sa mère ait été folle; mais la folie n'est pas nécessairement héréditaire. Souvent aussi elle franchit une génération, épargnant la seconde pour reparaître à la troisième. Ce que vous avez de mieux à faire, c'est de renvoyer cette femme à son premier mari, s'il veut la reprendre.

— Mais, répliqua Robert, que cette proposition inattendue embarrassait, son premier mari est mort; du moins il a disparu depuis assez longtemps, et j'ai quelque raison de croire qu'il est mort.

— Ah! son premier mari a disparu, et vous le croyez mort. M. Audley, il ne doit pas y avoir de demi-confidence entre nous. Vous ne m'avez pas tout dit. Il suffit d'une omission de votre part pour mettre ma science et mon expérience en défaut. Vous ne m'avez raconté que la moitié de l'histoire. Ce mari, que vous croyez mort, comment, dans quelles circonstances a-t-il disparu? »

Robert, baissant la voix, apprit alors au docteur tout ce qu'il savait sur la disparition de Georges; il ne lui cacha ni ses craintes, ni ses soupçons. Quand il eut fini, le docteur se leva et déclara qu'il était prêt à voir Mme Audley, à la voir seule. Robert le fit conduire dans la chambre de Lucy. Il y resta dix minutes et revint. Robert l'interrogea du regard.

Digitized by Google

— Je l'ai vue, dit le docteur. Elle est folle, d'une folie latente, qui peut ne jamais éclater, ou éclater seulement une ou deux fois dans sa vie. Les accès en seront courts, mais terribles ; ils pourront se présenter à la suite d'une violente préoccupation mentale. C'est ce qui a eu lieu déjà. C'est une femme dangereuse. — Donnez-moi ce qu'il faut pour écrire. »

Le docteur s'assit et écrivit rapidement une lettre qu'il mit sous enveloppe et donna non cachetée à Robert. L'adresse portait : M. Val, à Villebrumeuse, Belgique.

— Ce M. Val, reprit-il, un de mes bons amis, est le directeur d'une excellente maison de santé. Il y recevra, à ma recommandation, Mme Audley. Du jour où elle sera entrée chez lui, sa vie sera finie. Ses secrets, si elle en a, mourront avec elle. Quelques crimes qu'elle ait commis, elle n'en commettra plus d'autres. Elle ne vous causera désormais pas plus d'embarras que si elle était couchée dans le cimetière voisin. Comme physiologiste et comme honnête homme, je n'hésite pas à vous conseiller ce parti. »

Le docteur, après cette déclaration de nature à satisfaire la conscience du jeune avocat, prit congé de lui. Robert écrivit alors quelques mots à Mme Audley pour l'informer qu'elle allait quitter le château pour une autre résidence où il la conduirait. Il la priait de faire immédiatement ses préparatifs, leur départ devant avoir lieu le jour même. En effet, à six heures, Robert, transformé en geôlier, sortait d'Audley avec sa prisonnière. Celle-ci était calme. Elle s'enveloppait dans ses fourrures, qu'elle n'avait pas oubliées, non plus que mille autres vestiges de son luxe passé. Elle avait enfoui dans ses caisses, au milieu des soieries et des dentelles, des bijoux, des porcelaines précieuses, des bronzes d'art. Elle eût emporté, si elle avait pu, les tableaux et les tapisseries. Quelle était sa pensée ? Sans doute l'exil qui l'arrachait à son bien-être, à son opulence, était une épreuve rude à supporter ; mais n'était-elle pas jeune et belle encore, et ne pouvait-elle espérer voir luire pour elle de beaux jours dans une autre patrie ? A Bruxelles, elle se crut un moment arrivée au terme de son voyage. Pourtant, après une nuit de repos, il fallut se remettre en route.

« Où me conduisez-vous, demanda-t-elle enfin à son guide.

— Je vous conduis, répondit Robert, dans une maison où vous aurez le temps de vous repentir de vos fautes passées.

Les voyageurs avaient pris à Bruxelles une chaise de poste, le chemin de fer ne passant pas par Villebrumeuse. Vers le soir, ils arrivèrent dans cette ville, et, après l'avoir traversée, ils entrèrent dans la cour de la maison du docteur Val. La voiture s'arrêta devant la porte de l'établissement. C'était un vaste édifice, percé de plusieurs

Digitized by Google

rangées de fenêtres dont beaucoup étaient éclairées. Mme Audley embrassa la façade d'un regard. Derrière une des fenêtres du premier étage, elle put voir une femme qui allait et venait comme agitée par un mouvement fébrile ; elle put même distinguer ses cheveux épars et son apparence décharnée. Elle étendit une main vers cette croisée, tandis qu'elle saisissait de l'autre le bras de Robert.

« Je sais, lui dit-elle, où vous m'avez conduite. Nous sommes ici dans une maison de fous. »

Robert ne répondit pas. Il fit décharger les bagages et entra dans la maison. Là, il remit à une femme qui se présenta, la lettre du docteur Mosgrave. Après un moment d'attente dans un petit parloir, il vit arriver le docteur Val. C'était un vieillard d'excellentes manières et plein d'urbanité. Il dit à Robert que la lettre de son ami Mosgrave lui avait donné un aperçu du cas, et qu'il était tout disposé à accueillir la charmante pensionnaire qu'il lui amenait. Il conduisit immédiatement Mme Audley dans son appartement, meublé avec une élégance sévère, peu en harmonie avec le caractère de celle qui devait l'habiter. On la laissa dans sa chambre à coucher, pendant que, dans la pièce voisine, Robert et le docteur prenaient les arrangements matériels nécessaires en pareille circonstance. Puis ils rentrèrent dans la chambre à coucher.

« Vous vous appellerez ici Mme Taylor, » dit Robert à l'oreille de Mme Audley.

Le docteur lui adressa la parole et lui dit qu'il ne négligerait rien pour lui rendre le séjour de Villebrumeuse aussi agréable que possible. Son discours fut interrompu par un brusque mouvement de Mme Audley, qui se leva, lui montra la porte de la main, en s'écriant :

« Laissez-moi, Monsieur, laissez-moi avec l'homme qui m'a conduite ici. »

Le docteur obéit à cette énergique injonction. Mme Audley le suivit, ferma la porte et revint vers le jeune avocat, qu'elle dévisagea avec une expression pleine de colère et de mépris.

« Vous avez lâchement et indignement abusé de votre pouvoir, lui dit-elle d'une voix sourde ; vous m'avez jetée vivante au tombeau !

— Vous avez tort de vous plaindre. On ne connaît pas ici votre passé, on ne vous le reprochera pas. Vous pouvez mener une vie calme et tranquille ; vous aurez le temps de vous repentir.

— Le repentir, s'écria-t-elle en riant d'un rire nerveux ; savez-vous à quoi je pense en ce moment, dans cette chambre sombre où nous sommes tous deux? Je pense au jour où j'ai rencontré Georges Talboys. Il était devant moi, comme vous maintenant. — Ah ! vous avez dit que vous raseriez la maison jusqu'au sol, que vous arrache-

Digitized by Google

riez tous les arbres du jardin, pour trouver le corps de votre ami. Eh bien ! vous pouvez vous éviter tant de travail. Le corps de Georges Talboys repose dans le vieux puits du jardin. — Je le vis venir à moi ; sachant qu'il me cherchait, je m'étais préparée à le recevoir. Je voulais le séduire, le supplier, le menacer ; à tout prix, je voulais conserver le rang et la fortune que j'avais conquis. Ses premières paroles furent des paroles de reproches. Je lui avais, disait-il, brisé le cœur. Il aurait tout pardonné, excepté l'odieuse comédie dont je l'avais froidement rendu victime. Il me menaça de tout révéler à sir Michael. Il fut sans pitié. Il ne savait pas qu'il me rendait folle. Je l'écoutais assise sur une pierre détachée de la margelle du vieux puits dans laquelle le temps avait pratiqué une large brèche qu'on avait négligé de réparer. Seulement, pour éviter les accidents, on l'avait close avec une branche d'arbre dont chaque extrémité reposait dans des anneaux scellés dans la partie du mur restée debout. Je savais que ce morceau de bois, contre lequel Georges s'appuyait en me parlant, était mobile et glissait sur les anneaux qui le supportaient. Je n'y songeais pas dans ce moment. Je priais, je m'humiliais, je demandais grâce. Georges fut inflexible. Je me levai alors, et quittant le ton suppliant, je le menaçai à mon tour, s'il persistait dans son dessein, de déclarer qu'il avait perdu la raison ; je le défiai de me ruiner dans l'esprit de l'homme qui m'aimait aveuglément et repousserait ses accusations comme les rêves d'un cerveau malade. Lui ayant jeté ce défi à la face, je voulus m'éloigner. Il me saisit par le bras. Vous avez vu sur mon poignet la trace de sa main. La folie s'empara tout à fait de moi, un nuage passa devant mes yeux ; je tirai brusquement par une de ses extrémités le morceau de bois contre lequel Georges était appuyé. Il poussa un cri et tomba à la renverse dans le puits. Je regardai, et ne vis rien que l'obscurité. J'écoutai, je n'entendis rien. Le cri suprême qui retentissait encore à mon oreille ne se renouvela pas. »

Robert Audley semblait frappé de stupeur. Sans dire un mot, il se dirigea vers la porte. Mais Mme Audley se trouvait sur son chemin. Il eut volontiers pris toute autre voie pour sortir, s'il en eut existé, tant le moindre contact avec cette créature lui était odieux. Comme elle ne bougeait pas, il s'arrêta et dit :

« Laissez-moi passer, je vous prie.

— Vous voyez, lui dit-elle, que je n'ai pas eu peur de vous faire ce dernier aveu. J'ai pour cela deux raisons : la première, c'est que vous n'oserez pas en faire usage contre moi, parce que vous savez que votre oncle ne survivrait pas à un procès criminel dirigé contre celle qui a porté son nom ; la seconde, c'est que la loi ne serait pas pour moi plus sévère que vous ne l'êtes en m'emprisonnant dans une mai-

Digitized by Google

son de fous. — Ne me parlez donc pas de votre pitié, je sais ce qu'elle vaut.

Robert fut en proie à un horrible cauchemar jusqu'au moment où il eut regagné Londres et son logis. Il y trouva des lettres de sa cousine et de sir Michael. Le vieillard était toujours très accablé. Toutefois, sa santé n'avait pas sensiblement souffert. Une autre lettre, d'une main qui lui était déjà doublement chère, attendait Robert; elle était ainsi conçue :

« Cher monsieur Audley, le recteur du village a été voir Marks, l'homme que vous avez sauvé lors de l'incendie de l'auberge; il est chez sa mère, dans une maison près d'Audley; son état est désespéré, et il n'a plus, probablement, que quelques jours à vivre; sa femme est près de lui. Il manifeste un très vif désir de vous voir. Venez donc et ne tardez pas. A vous sincèrement.

« CLARA TALBOYS.

Mount-Stanning, 6 mars.

Bien qu'il éprouvât beaucoup de répugnance à retourner à Audley, Robert ne crut pas pouvoir refuser au mourant la satisfaction qu'il demandait. Il reprit donc encore une fois cette route si connue et arriva le soir chez le docteur Dawson, qui le conduisit à la maison du malade. Il trouva Luke fort abattu; sa mère et sa femme étaient près de lui. Il parut se ranimer en voyant le jeune avocat. Phœbé, au contraire, semblait inquiète. Luke lui intima assez brusquement l'ordre de quitter la chambre, disant qu'il avait assez de sa mère pour le soigner. Phœbé sortit à contre-cœur. Robert s'était assis au pied du lit, en face du malade qui se souleva péniblement pour lui parler.

— Vous aimiez beaucoup, dit Luke, ce jeune homme qui disparut l'année dernière au château?

— Sans doute; c'était mon plus cher ami. — Mais ne réveillons pas inutilement ces souvenirs. — Je vous remercie d'avoir pensé à moi en ce moment, et je suis heureux d'avoir pu vous rendre service; mais je vous préviens que je ne veux rien entendre au sujet de mon ami. Je sais tout ce que vous pourriez me dire : j'ai tout appris de la bouche même de celle qui a été la cause de tous ses malheurs.

— Etes-vous sûr que je n'aie rien à vous apprendre?

— Je sais tout, je vous le répète. Si vous aviez votre part dans de coupables secrets, fixez vous-même le prix de votre silence.

— Je n'ai plus besoin de rien. Laissez-moi parler; vous verrez bien que vous ne savez pas tout. — Mère, vous rappelez-vous le 7 septembre dernier? »

La vieille femme remua la tête; Luke insista.

« Ne vous ai-je pas dit de vous rappeler cette nuit du 7 septembre?

Digitized by Google

Ne vous ai-je pas dit que le moment viendrait peut-être où vous seriez appelée à rendre témoignage, la main sur la Bible, de ce que vous aviez vu? Vous souvenez-vous que ce soir-là, vers dix heures, j'ai apporté ici un gentleman couvert de boue des pieds à la tête, avec un bras cassé et une épaule démise, dans un état à faire pitié. Je l'ai assis devant le feu, je l'ai déshabillé, lavé, pansé, séché; je lui ai fait boire un verre d'eau-de-vie qu'il a fallu introduire de force entre ses dents. Vous souvenez-vous de cela, mère? »

La vieille fit signe qu'elle se rappelait parfaitement ces circonstances. Robert avait poussé un cri et était tombé à genoux au pied du lit, disant :

« Soyez béni, mon Dieu, Georges Talboys est vivant!

— Mère, reprit Luke, donnez-moi cette petite boîte qui est dans le tiroir de la commode. »

Ayant reçu la boîte, il en tira deux papiers pliés qu'il remit à Robert : c'étaient deux feuillets arrachés d'un portefeuille, sur lesquels quelques lignes étaient tracées au crayon, d'une écriture singulière, inconnue à Robert. Il déplia le premier papier et lut :

« Mon cher ami, je vous écris sous le coup d'une confusion d'esprit que nul homme n'a sans doute éprouvée. Je ne puis vous dire ce qui m'est arrivé; sachez seulement que je quitte l'Angleterre le cœur brisé, et que je vais chercher un coin du monde où je puisse mourir inconnu et oublié; oubliez-moi vous-même tout le premier. Si votre amitié avait pu m'être de quelque secours, j'y aurais fait appel; mais elle ne peut rien pour moi. Dieu vous récompense de votre tendresse passée et vous aide à m'oublier dans l'avenir.

» G. T. »

La seconde lettre, encore plus laconique, était adressée à une autre personne :

« Hélène, Dieu ait pitié de vous et vous pardonne ce que vous avez fait aujourd'hui, comme je vous le pardonne. Vivez en paix; vous n'entendrez plus parler de moi. Je serai pour vous ce que vous avez désiré que je fusse, je serai mort. » — Je quitte l'Angleterre pour n'y jamais revenir.

» G. T. »

Robert n'osait en croire ses yeux. Il se sentait envahi par un espoir immense; mais l'étrangeté de cette écriture le troublait et l'inquiétait. Un mot de Luke dissipa ses dernières incertitudes. Georges, qui avait le bras droit cassé, avait écrit ces lignes de la main gauche.

« Dites-moi tout, dites-moi tout! s'écria-t-il.

— Dans ce temps-là, je n'étais pas encore marié et je venais quel-

Digitized by Google

quefois le soir dans le parc, où Phœbé me rejoignait pour causer librement avec moi. Ce soir-là, je me glissais le long du mur, quand, à quelques pas du puits, j'entendis comme un gémissement qui me glaça le sang jusqu'au cœur, bien que je ne sois pas peureux. Je ne savais trop que faire et j'étais assez disposé à m'enfuir, quand un nouveau gémissement se fit entendre. Je m'avançai, cherchant à percer les ténèbres, et je découvris enfin, sous un buisson de lauriers, un homme étendu par terre. Je le pris d'abord pour un voleur et je l'interpellai assez vivement, mais il me prit le bras et, sans se relever, me parla d'une voix faible. Il me demanda qui j'étais, et si je connaissais les gens du château. Je vis à son langage que c'était un gentleman et je lui répondis poliment. « J'ai besoin, me dit-il, de sortir d'ici sans être vu de personne. Je suis étendu là depuis quatre heures, et je suis à moitié mort, mais il faut que je parte sans être vu. » Je lui répondis que c'était chose facile, bien que mes soupçons me fussent revenus en voyant son insistance à rester caché. Bref, je parvins à le faire sortir du parc sans que personne le vît. L'opération était difficile, car il se traînait plutôt qu'il ne marchait, souffrant horriblement de deux fractures au bras et à l'épaule. Je l'amenai ici, comme je vous l'ai dit. En arrivant, il perdit connaissance et nous eûmes beaucoup de peine, ma mère et moi, à le faire revenir à lui. Quand il fut habillé de vêtements secs et pansé tant bien que mal, il me pria de le conduire à Brentwood. Je voulus aller chercher une voiture, mais il s'y opposa, et fit courageusement la route à pied. Notez que la distance est de six milles. Là, nous allâmes chez un chirurgien qui lui fit un nouveau pansement au bras. »

Une circonstance de son voyage à Liverpool traversa en ce moment l'esprit de Robert. Il se rappela qu'un employé lui avait dit qu'un des passagers embarqués parmi les derniers à bord de la *Victoria-Regia*, était un jeune homme portant un bras en écharpe.

« Quand il fut pansé, continua Luke, votre ami demanda un crayon et traça avec sa main gauche les deux billets que vous avez lus sur deux feuillets qu'il arracha de son portefeuille. Il les mit sous deux enveloppes sur l'une desquelles il fit une croix. En allant à la station du chemin de fer, car il voulut partir immédiatement pour Londres, il me donna une des deux lettres en me disant de la remettre à Mme Audley, à elle seule. C'était la lettre dont l'enveloppe avait une croix ; je la pris. Il me donna ensuite l'autre que je devais remettre à vous, M. Audley. Il me désigna l'auberge du village où je vous trouverais. M'ayant enfin mis dans la main une banknote de cinq livres pour ma peine, il monta dans le train qui partait pour Londres. Quant à moi, je revins en courant à Audley, et j'allai à l'auberge pour vous remettre la lettre. Vous étiez parti et l'on ne

Digitized by Google

put me dire où vous étiez allé. Je gardai donc la lettre, attendant que l'occasion s'offrît à moi de vous rencontrer. Le même jour, je me rendis au château pour remplir la seconde partie de ma commission. La première personne que je vis fut Phœbé. Elle m'apprit que d'une des fenêtres de la maison elle avait assisté au drame dont je connaissais seul le dénoûment. Elle avait laissé entendre à sa maîtresse qu'elle avait tout vu, et elle pouvait, dans notre intérêt à tous les deux, se prévaloir de la connaissance de ce terrible secret. Si je remettais ma lettre, le secret n'existait plus, puisque Mme Audley cessait de croire à la mort du jeune homme, et nous perdions notre pouvoir. Je gardai donc aussi la seconde lettre, me promettant de la donner plus tard à Mme Audley si elle était généreuse à notre égard. Mais comme elle nous faisait sentir durement ses libéralités, comme elle me traitait toujours mal, je ne lui donnai point la lettre. Je la cachai soigneusement avec la vôtre, et personne jusqu'à ce soir, personne, excepté moi, ne les avait vues. »

Accablé par cette longue confession, Luke tomba dans un assoupissement qui dura jusqu'au jour. Vers huit heures du matin, Robert le quitta et gagna l'auberge où, avant de prendre un peu de repos, il écrivit une longue lettre adressée à Mme Taylor, chez M. Val, à Villebrumeuse. Il lui raconta l'histoire qu'il venait d'apprendre. Il était heureux de lui enlever au moins un de ses remords. Dans la journée, il vit Clara Talboys qui put rapporter à son père la bonne nouvelle. Il alla bientôt la rejoindre à Grange-Heath, où il passa quelques semaines. Ce n'était pas que la société de M. Harcourt Talboys eût un bien puissant attrait, mais celle de Clara exerçait sur lui un charme indéfinissable d'abord, mais auquel il fallut bientôt donner son véritable nom, qui était l'amour. La jeune fille n'était pas éloignée d'éprouver un sentiment analogue, mais l'incertitude où elle était encore sur le sort de son frère, l'empêchait de s'y abandonner. Robert devina ces pieux scrupules.

« Clara, lui dit-il un jour, voulez-vous que j'aille en Australie chercher votre frère? voulez-vous que nous y allions ensemble, mari et femme? Nous ramènerons Georges entre nous deux. »

Clara ne répondit pas, mais son silence était un consentement. Une heure après, Robert faisait à M. Harcourt Talboys, qui n'avait pas le moindre soupçon de ce qui se passait entre les deux jeunes gens, une demande officielle et dans les formes voulues. M. Talboys fut surpris, mais il prit bien les choses et donna volontiers son consentement. Robert lui fit alors connaître que son intention était d'emmener sa femme en Australie pour y passer la lune de miel. Le vieillard fut stupéfait d'une proposition si en dehors des usages

Digitized by Google

reçus. Il se remit pourtant, et, tendant la main à Robert, il lui dit d'une voix où perçait un peu d'attendrissement :

« Vous voulez aller chercher mon fils; soit. Ramenez-le-moi et je vous pardonnerai de m'avoir enlevé ma fille. »

Robert retourna à Londres pour y prendre ses dernières dispositions. C'était un autre homme. De nouvelles espérances, de nouveaux projets naissaient en lui, et le monde, qui lui paraissait autrefois si monotone et si terne, se présentait à ses yeux sous un aspect brillant et radieux. Il rencontra au bas de son escalier la digne Mme Maloney qui lui remit un paquet de lettres et l'informa qu'un monsieur, qui était déjà venu plusieurs fois dans la journée, l'attendait chez lui. Il monta tranquillement l'escalier, décachetant ses lettres, et trouvant, pour le rappeler aux choses vulgaires d'ici-bas, des factures de fournisseurs à acquitter. Il entra dans sa chambre. Un individu se leva d'un fauteuil à son arrivée; un moment après, Georges Talboys était dans ses bras.

On sait tout ce que Robert avait à dire. Il n'insista pas sur les points qui devaient être douloureux à son ami. Il ne parla qu'autant qu'il était indispensable de la malheureuse femme qui achevait sa vie dans une ville ignorée de la Belgique. Georges, de son côté, fut bref d'explications sur cette terrible journée du 7 septembre où il avait retrouvé sa coupable épouse. Il dut toutefois en éclaircir certaines particularités mal connues de son ami.

« Dieu m'est témoin, dit-il, qu'au moment où je tombai dans l'abîme béant et sombre, sachant bien quelle main m'y avait poussé, ma principale pensée était pour le salut de celle qui m'avait trahi. Je ne mourus pas cependant. Je tombai sur un lit de vase qui amortit ma chute, mais je m'étais brisé un bras et une épaule contre la paroi du puits. Après quelques minutes d'étourdissement, je revins à moi et je me soulevai avec effort, comprenant que l'atmosphère que je respirais était mortelle. J'avais acquis pendant mon séjour en Australie un talent qui allait m'être utile. Je grimpais comme un chat. Les pierres qui formaient la paroi du puits présentaient des saillies et des interstices qui servirent de points d'appui à mes pieds, pendant que du dos je m'appuyais contre la muraille opposée. Je m'aidais en même temps de ma main valide. Mes fractures rendaient cette ascension extrêmement pénible et douloureuse, et je m'étonne que, las de la vie comme je l'étais, je me sois donné tant de peine pour la conserver. Je mis bien une demi-heure à atteindre l'orifice du puits. Il m'était impossible de sortir du jardin avant que la nuit fût venue, car je ne voulais pas être vu. Je me cachai dans un buisson de lauriers pour y attendre la nuit. L'homme qui m'en a tiré vous a dit le reste. »

Digitized by Google

Georges ajouta qu'il n'était pas retourné en Australie. Il avait en route passé de la *Victoria-Regia* sur un autre navire qui allait à New-York, où il était resté jusqu'à ce que l'exil et la solitude lui devenant insupportables, il eût pris le parti de regagner le sol natal, où du moins il était sûr de trouver un ami.

Deux ans après les événements que nous venons de raconter, on aurait pu voir, dans un village des environs de Londres, deux charmantes habitations abritant deux couples auxquels la plus grande somme de bonheur terrestre paraissait avoir été dévolue. Dans l'une vivaient Robert et sa femme, Clara Talboys; dans l'autre, Alice Audley, qui avait uni sa destinée à celle d'un *gentleman farmer* du comté d'Essex. Georges était heureux aussi, ou du moins tranquille, entre sa sœur et son ami. L'amertume de ses souvenirs s'adoucissait d'ailleurs de jour en jour. La cause première de ses infortunes n'existait plus. Un an après son retour d'Amérique, une lettre était arrivée de Villebrumeuse, annonçant que Mme Taylor avait succombé après une longue maladie, que le docteur Val qualifiait de maladie de langueur. Le fils de Georges faisait ses études à Eton. Quant au baronnet, il vécut à Londres près de ses enfants, et ne revit jamais son domaine d'Audley.

J'ai fait dans ce travail une si large place au récit que celle de la critique se trouve à peu près réduite à néant. J'ai essayé, d'ailleurs, en commençant, de définir le genre auquel appartient l'ouvrage qui est maintenant connu du lecteur. Il ne me reste que peu de chose à ajouter. Je voudrais seulement faire ici une remarque qui se présente naturellement à la lecture de cette seconde partie du roman. Il me semble que l'auteur n'a pas tiré tout le parti possible de la situation qu'il avait ingénieusement amenée à son point culminant d'intérêt. L'idée qu'il prête à la coupable démasquée de faire passer son accusateur pour fou était assurément heureuse et promettait de nouvelles complications. Il n'en est rien cependant et l'incident n'a pas les suites qu'on était en droit d'en attendre. C'est une déception pour le lecteur et une faute de la part de l'écrivain, à moins que ce ne soit encore là une des surprises qu'il nous ménageait. On peut, en effet, être surpris de deux manières : par un événement inattendu qui arrive, et par un événement attendu qui n'arrive pas. Dans le cas actuel, puisque Mme Audley avait réussi à convaincre son mari de la folie de Robert, pourquoi n'avoir pas prolongé une situation qui, en retardant le dénoûment, en apportant de nouveaux obstacles à la découverte de la vérité, rentrait à merveille dans l'esprit du roman ? Le baronnet, par exemple, n'aurait-il pas dû se montrer incrédule aux déclarations de son neveu, tou en feignant d'y ajouter foi pour flat-

Digitized by Google

ter sa prétendue manie? La visite du docteur aurait pu encore motiver une scène analogue, si bien que Robert, au moment où il croirait avoir accompli sa tâche et dévoilé les crimes de Mme Audley, se trouverait, au contraire, appréhendé brusquement et incarcéré dans une maison d'aliénés, jusqu'au moment où le retour de Georges Talboys eût rétabli les choses dans leur véritable état?

Je ferai une remarque de la même nature au sujet de l'incident qui amène Clara Talboys dans le comté d'Essex et au village même d'Audley. On pouvait croire que l'auteur avait l'intention de la mettre en présence de Mme Audley, et de lui donner un rôle plus actif dans les derniers événements du drame. Sur ce point encore, l'attente est déçue. Mais je ne veux pas aller plus loin dans cet examen rétrospectif, n'ayant point envie de refaire un roman qui, tel qu'il est, a suffisamment charmé le public anglais pour que huit éditions en aient été enlevées en quelques mois [1].

La presse anglaise n'a point cherché à réagir contre cet engouement. Les critiques ont fait bon accueil à l'œuvre singulière de miss Braddon. Toutefois leurs appréciations ont un caractère particulier, que je voudrais faire ressortir en quelques mots. L'un dit, par exemple : *It is a good galloping novel;* un autre la qualifie de *highly sensational;* un troisième y voit enfin *a piece of litterary mechanism.* Ces jugements, sous leur forme élogieuse, contiennent une restriction qui sera facilement saisie. S'il est injuste, en matière d'œuvres d'imagination, de demander trop sévèrement compte à l'auteur des moyens à l'aide desquels il fait naître l'intérêt, on peut, sans être taxé d'un rigorisme exagéré, affirmer que le dernier mot de son art n'est pas de tout sacrifier à la rapidité du récit, de produire sur le lecteur cet effet physique qu'on nomme sensation, enfin, de construire une pièce compliquée de mécanisme littéraire. Il ne suffit pas, pour obtenir un succès durable, d'exciter la curiosité ; il faut y joindre l'émotion, non pas seulement celle qui naît d'incidents et de péripéties plus ou moins heureusement préparés et amenés, mais aussi — et surtout — celle que provoquent les passions et les sentiments mis en jeu, même dans les conditions les plus ordinaires de la vie. Nous la rencontrerons, sans nul doute, quand nous explorerons un autre filon du roman contemporain en Angleterre.

ERNEST BOYSSE.

[1] Aucun genre de succès n'aura manqué au *Secret de madame Audley*. On a représenté, le 2 février, au théâtre Saint-James, un drame tiré du roman de miss Braddon par M. Georges Roberts. La pièce, qui est en deux actes seulement, a obtenu un très grand succès. L'usage d'exploiter sous la forme dramatique les romans goûtés du public est depuis longtemps établi en France; il fera son chemin en Angleterre. Disons encore que l'on s'occupe d'*adapter* (c'est le terme consacré) à la scène française le roman de miss Braddon, et qu'il sera prochainement offert au public sur un de nos théâtres de drame.

Digitized by Google

LA

BELLE CORISANDE

Recueil de Lettres missives de Henri IV, publié par M. BERGER DE XIVREY, de l'Institut, — *Collection des documents inédits sur l'Histoire de France*, 7 vol. in-4°.

Il y a bientôt vingt ans que, sous les auspices du gouvernement, paraissait, en 1843, le premier volume d'une publication dont tout le monde alors pouvait pressentir l'importance historique et qui, après avoir entièrement réalisé ces espérances, est devenue, par surcroît, un des plus précieux monuments littéraires de la France : nous voulons parler des lettres missives de Henri IV, dont un dernier tome, promis par leur savant éditeur, M. Berger de Xivrey, est cependant encore attendu du public. Quoi qu'il en soit, la science historique en fit aussitôt son profit, et l'on peut voir, dans l'excellent ouvrage de M. Poirson sur Henri IV, tout ce qu'il y avait à tirer de cette mine précieuse et si récemment explorée. Puis, à la suite des chercheurs et des érudits, vinrent les esprits plus purement littéraires qui, moins épris de toutes les dextérités de la politique que d'un tour heureux de langage, placèrent les lettres du monarque-écrivain, bien plus près de leur cher Montaigne ou de la divine marquise, que des profondes méditations politiques de Frédéric et de Napoléon. Et cependant après ces travaux historiques ou littéraires sur cette importante publication, il en est un côté qui, jusqu'ici resté un peu dans l'ombre, semble nous attirer par un charme discret : c'est celui qui nous montre les personnes plus que les faits de l'histoire, les mœurs et l'esprit de cette époque plus que les ressorts du gouvernement et les combinaisons de la politique. C'est là que nous avons rencontré cette aimable Diane d'Andouins, com-

Digitized by Google

tesse de Gramont, que ses contemporains appelaient *la Belle Corisande*, et dont la vie nous a paru offrir un tableau gracieux tout autant que fidèle de la société française à la fin du XVIe siècle.

Parmi tant de femmes alors célèbres par leurs passions ou leurs amours faciles, on se sent attiré vers la belle Corisande par un attrait tout autre que celui des aventures piquantes ou des renommées scandaleuses : la dignité, le sentiment vrai et désintéressé, vivant de lui-même et non de l'éclat qui l'environne, voilà ce qui sépare heureusement Mme de Gramont de ses contemporaines. Est-il besoin d'ajouter que c'est à la plus brillante individualité de ce siècle, au jeune roi de Navarre, plus capitaine alors que souverain, vaillant et habile, plein d'espérances dans l'avenir, mais aussi d'à-propos dans le présent, à celui enfin qui n'est pas encore le roi Henri IV, mais qui fait tout pour mériter de l'être, qu'elle inspira l'amour le plus digne comme le plus durable qu'il ait ressenti. La délicatesse n'est pas d'ordinaire ce qui brille dans les sentiments amoureux des personnages de ce temps ; mais ici on trouve encore un respect et une passion contenue chez l'amant, une noblesse et une sorte de vertu relative chez la femme, qui disparaissent plus tard dans ce que nous appellerions les aventures galantes de Henri IV, soit que la passion emprunte à la jeunesse quelque chose de sa grâce et de sa réserve ingénue, soit que ce prince eût fait alors violence à une nature qui devait enfin prendre le dessus. Mais c'est là, marquons-le bien, le trait particulier et remarquable de cette figure qui rappelle en quelques parties ce que sera au XVIIe siècle Mlle de La Vallière. On y rencontre la même sincérité dans la passion, le même désintéressement de tout, sauf de son amour, mais avec une personnalité plus persistante et moins absorbée par l'objet aimé, avec plus d'action et d'influence sur les choses de l'Etat ; et si Henri IV eût pu, comme il en eut la pensée, placer la couronne sur le front d'une de ses maîtresses, c'eût été pour illustrer en Mme de Gramont, la conseillère et souvent la compagne secourable des luttes et des périls de sa jeunesse.

C'est donc, nous l'avouons sans peine, la noble singularité de cette gracieuse figure qui nous a attiré tout d'abord vers elle, vers cette nouvelle Diane, si différente d'une autre plus célèbre, mais, hélas ! plus funeste aussi à la France. Puis, bientôt, nous y avons été comme retenu et fixé par la pensée que les passions du cœur sont, plus souvent qu'on ne croit, le mobile de bien des actes que recueille l'histoire sans en indiquer les causes véritables.

L'amour, auquel l'écrivain, dans les œuvres de l'imagination, distribue si volontiers le premier rôle, sait très bien le prendre lui-même sur la scène du monde ; bienfaisant ou funeste, il se mêle à l'histoire

Digitized by Google

presque autant qu'au roman, et son doigt a brouillé parfois les cartes des empires comme il faisait jadis les vers de son poète Ovide. Agnès Sorel, au fond des riantes retraites de Loire, relève à la hauteur royale un cœur de souverain abaissé, et, par là, prépare autant de revers aux Anglais que Jeanne d'Arc leur en fait éprouver sur les champs de bataille. Plus tard, sur le front pensif du jeune Bonaparte, ne se reflète-t-il pas, pour en adoucir la sévère beauté, comme un gracieux sourire de Joséphine? Ajoutez à cela que nul trait ne reproduit plus au vif que cette passion les mœurs et les caractères d'une époque : sombre et terrible avec Louis XI, vaillante et toute en dehors avec Henri IV, triste et détachée des sens comme Louis XIII, fastueuse et pleine d'apparat sous Louis XIV, elle se transforme avec la scène même du monde, se montrant ainsi diverse à la surface, toujours la même au fond.

Diane d'Andouins appartenait à une de ces antiques familles de Béarn, qui, dans un petit pays où le roi se tenait si proche de ses vassaux, se rattachaient à la maison royale par des liens étroits de dévouement séculaire et quelquefois aussi d'amitié et de famille, et où Henri trouva plus tard ces hardis capitaines qu'il appelait ses amis, et qui l'étaient en effet. La baronie d'Andouins était une des quatre grandes baronies béarnaises et étendait ses possessions dans tout le diocèse de Lescar. C'est là, dans le manoir héréditaire d'Hegetmau, au milieu des mœurs à la fois agrestes et seigneuriales communes à la noblesse de Béarn, que Diane naquit, en 1554, de Paul d'Andouins, vicomte de Louvigny, seigneur de Lescar, et de Marguerite de Cauna. Un an auparavant, le 13 décembre 1553, était né à Pau, Henri, comte de Viane, qui fut plus tard Henri IV; et, en 1555, Jeanne d'Albret, à la mort de son père, le vieil Henri d'Albret, ce mari bourru de la Marguerite des marguerites, montait sur le trône de Navarre, y faisant asseoir à côté d'elle Antoine de Bourbon, son époux.

Fille unique, dernier rejeton d'une maison illustre, Diane fut, dès son berceau, entourée de tous les soins que devaient concentrer sur elle deux sentiments également forts, l'amour paternel et l'orgueil légitime de la race. Cette sollicitude fut sans doute d'autant plus ardente et empressée qu'elle devait être plus éphémère ; ses père et mère, en effet, ne survécurent que peu d'années à sa naissance. Leur mort faisait Diane orpheline, mais non pas sans appui; la reine Jeanne elle-même, usant du droit suzerain de *garde-noble*, un des plus chers priviléges de sa couronne, la prit auprès d'elle et sous sa protection immédiate. La Providence semblait ainsi réparer une perte irréparable, en confiant la jeune Diane aux mains de cette princesse qui, dans un siècle où l'on aimait à puiser ses comparaisons dans

Digitized by Google

l'antiquité, devait être la Cornélie de la nouvelle dynastie française, et dont d'Aubigné nous a laissé ce beau portrait : « Reyne n'ayant de femme que le sexe ; l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible aux adversités. »

La Navarre qui, par situation géographique autant que par une suite de l'énergie et de la pauvreté de ses habitants, avait toujours été un des pays les plus guerroyants de l'Europe, vit, surtout avec l'année 1562, les troubles religieux succéder à la guerre étrangère et aux courses ambitieuses des Espagnols : le cri des consciences se mêlait alors au tumulte des armes. Jeanne d'Albret, devenue veuve par la mort d'Antoine de Bourbon qui, en politique, avait été du parti que sa femme appelait celui des *armaphroidites religieux*, faisait triompher la réforme dans ses Etats et l'y établissait législativement. Ce ne fut pas là cependant une œuvre pacifique, et il y fallut plus d'une fois l'éloquence décisive du canon. L'heureuse enfance de Diane n'eut pas à prendre parti dans ces troubles, et on peut croire qu'ils ne vinrent pas jusqu'à elle ; elle demeura attachée à la religion catholique, sans qu'aucune lutte semble avoir été nécessaire à sa conscience. Sa jeunesse alors ne fut pas plus un piége pour sa foi que ne le sera plus tard son amour. Ce fut la seule partie de son cœur qui ne se donna jamais ; et nous regrettons de voir cette constance religieuse devenir, dans une lettre de Henri IV à Mme de Gramont, un sujet de plaisanterie et presque de reproche. C'était en 1588, après la mort du prince de Condé ; les soupçons d'empoisonnement grandissaient, la vie de Henri IV lui-même semblait menacée : « Les prescheurs romains, lui écrit-il, preschent tout hault par les villes d'icy autour, qu'il n'y en a plus qu'un à avoir ; canonnisent ce bel acte et celuy qui l'a faict. Et vous estes de ceste religion ! Certes, mon cœur, c'est un beau subject pour faire paroistre vostre piété et vostre vertu. N'attendes pas à une aultre fois à jeter ce froc aux orties..... Je finis là, allant monter à cheval. Je te baise, ma chère maistresse, un million de fois les mains. »

Sa jeunesse s'écoula donc dans un calme bienfaisant qui, toutefois, n'était pas assez éloigné des choses de la vie et du monde pour qu'il dégénérât en un sommeil de l'âme et une paralysie de l'esprit. Comme Henri IV, « qui, nue teste et nus pieds avec les petits enfans du pays, » grandissait à quelques lieues de là, dans les sites âpres et montagneux du château de Coarasse, elle fut, elle aussi, élevée à la *mode* béarnaise, « *non délicatement, mais à la rustique.* » C'est-à-dire que rien ne vint d'abord gêner en elle les libres et salutaires jeux de l'enfance. Et quand, plus tard, les devoirs divers imposés par l'éducation et les études fort complètes, auxquelles elle s'appliqua autant qu'aucune femme de son temps, vinrent remplir la plus

Digitized by Google

grande partie de ses journées, son corps avait pris assez de développement et de force pour que sa beauté, pleine de santé et de vie, n'eût rien à redouter de ces assiduites studieuses sous l'influence desquelles elle allait se transformer, mais non pas disparaître. On peut dire, en effet, qu'à cette première beauté native, que Diane ne devait, comme son rang et sa fortune, qu'au hasard de la naissance, mais qui s'était si merveilleusement épanouie à ce grand air et à cette liberté, succéda alors cette autre beauté, acquise pour ainsi dire, qui, ne tenant de la nature que ce qu'elle a en elle de plus matériel, se pare de toutes les splendeurs de l'intelligence qui se reflète en elle pour la spiritualiser en quelque sorte, et ainsi, tantôt s'anime des lueurs brillantes de l'esprit, tantôt s'empreint de la majesté des hautes pensées et des méditations sereines. Merveilleusement blanche et imperceptiblement rosée, cet éclat de la belle Corisande a frappé tous ses contemporains, et éveillait sans doute de bien doux souvenirs au cœur du roi de Navarre quand il lui écrivait : « B*** vous aura dit le désir que j'ay d'estre dans vostre bonne grace; je continueray toute ma vie en ce désir. Sur cette vérité, je baise, ma chère maitresse, un million de fois vos *blanches* mains. »

Ces blanches mains reviennent ainsi bien souvent sous la plume comme sous les lèvres du roi Henri, et on ne songe pas plus à s'en plaindre qu'à l'égard de la Junon aux bras blancs du vieil Homère ; mais, hélas ! cette blancheur éclatante qui était le caractère de la beauté de Diane, et dont, même après la rupture qui avait éloigné d'elle le roi, elle était encore heureuse par un souvenir du passé, cette beauté disparut à son tour, ainsi qu'avaient fait l'amour et le bonheur, et, après avoir été l'orgueil de la pauvre Diane, devint la source la plus amère de ses regrets. Il est impossible de lire sans émotion ce passage où Sully, dans ses Mémoires, enregistre en quelque sorte cette douleur : « Elle survécut à sa beauté disparue..... sa peau avoit acquis un teint cuivré qui ne permettoit pas de retrouver en elle trace de sa beauté primitive ; elle avoit honte qu'on pût dire que le roi l'avoit aimée. » C'est ainsi que seule, abandonnée, survivant à sa beauté comme à son amour, elle se cachait au monde et à elle-même par une touchante pensée d'orgueil pour le prince qui l'avait aimée et s'était montré fou de sa belle Corisande. Et maintenant, ne croyons ni aux entraînements des sens, ni à la beauté de la forme terrestre ; mais croyons à l'âme immortelle et à tout ce qu'elle renferme de sentiments nobles et désintéressés, qui sont toujours vivaces en nous parce qu'ils partent d'une source divine qui ne tarit pas ! Croyons aussi aux regrets qui sont une aspiration vers l'amour éternel et divin, et répétons cette vieille chanson du poète Bertaut qui dut plus d'une fois monter du cœur aux lèvres de Mme de Gramont :

Digitized by Google

Félicité passée
Pour ne plus revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je en te perdant perdu le souvenir !

Mais ce n'était pas, à l'époque où nous sommes de sa vie, le souci de la jeune Diane : son esprit se fortifiait dans le commerce assidu des lettres antiques, et son âme en recevait une trempe vigoureuse que ces temps de troubles allaient bientôt mettre à l'épreuve. Quels furent ses maîtres ? On l'ignore, mais nous en trouvons l'éloge dans la sûreté de son goût, attesté par Montaigne, dans le charme de sa conversation trahie par ces regrets du roi de Navarre qui sont tout un tableau de vie intime et familière : « Je me porte bien, écrit-il, n'ayant rien sur le cœur qu'un violent désir de vous voir. Je ne scay quand je seray si heureus..... vraiment, j'*achepterois bien cher trois heures de parlement avec vous*. Bonsoir, mon âme, je voudrois estre au coin de vostre foyer, pour réchauffer vostre potage. »

On peut toutefois conjecturer que Beauvais La Gaucherie, Florent Chrestien, qui dirigeaient alors l'éducation du prince de Navarre, ne furent pas étrangers à la sienne que surveillait également la reine Jeanne. Toujours est-il qu'elle acquit, dans cette retraite studieuse, une force de pensée et d'éloquence qui devait bientôt, comme nous le verrons, sauver la vie au comte de Gramont, son beau-père, en l'arrachant aux mains des rebelles. A côté de ces graves études, les exercices du corps tels que l'équitation, les arts d'agréments, la musique, trouvaient aussi leur place ; elle excellait dans ce dernier art et s'y plaisait beaucoup ; aussi le roi de Navarre n'a-t-il garde, même au milieu des préoccupations du politique ou des périls du soldat, d'oublier ce goût de Mme de Gramont : « La maladie, lui écrit-il, commence tellement à prendre parmy nos troupes qu'elle nous fera plus tost quicter la campaigne que les ennemis. Je suis sur le poinct de vous recouvrer un cheval qui va l'entrepas, le plus beau que vous vistes jamais et le meilleur, force panache d'esgrette. Bonyere est allé à Poictiers pour acheter des cordes de luth pour vous, mon cœur. Souvenez-vous toujours de petiot. Certes sa fidélité est un miracle. Il vous souhaite mille fois le jour dans ces allées de Lyranuse..... » Diane, en effet, chantait fort bien et s'accompagnait ordinairement du luth. Cette voix pure, cette main blanche animant l'instrument d'ébène, c'en était assez pour que ce sujet revînt plus d'une fois sous la plume d'un prince amoureux, et lui aussi, poète et compositeur à ses heures. Est-ce un billet qu'il écrit, ou n'est-ce pas plutôt une idylle qu'il soupire au milieu des fraîches campagnes poitevines de la riante petite ville de Marans, quand il s'écrie : « L'on s'y peut res-

Digitized by Google

jouïr avec ce que l'on aime et *plaindre* une absence. Ha! quil y fait bon chanter! »

Comme à presque toutes les femmes illustres de son temps, la poésie lui était familière; elle savait parler la langue des dieux en ajoutant aux charmes du rhythme des vers celui d'une voix savante et harmonieuse. Cette union de la musique et de la poésie qui, par une abdication peut-être trop décidée, a cessé d'être l'idéal de notre siècle, semble avoir été ardemment poursuivie par les hommes du XVIe siècle, et on le comprend, alors que la poésie, sonore et fortement rhythmée, cherchait autant à charmer l'oreille qu'à satisfaire l'esprit. Ceci nous explique cette dédicace des sonnets de La Boétie à Mme de Gramont, dans laquelle Montaigne, en 1580, fait ainsi allusion à ce double talent de la belle Corisande :

J'ai voulu que ces vers portassent vostre nom en teste, pour l'honneur que ce leur sera d'avoir pour guide cette grande Corisande d'Andouins. Ce présent m'a semblé vous estre propre d'aultant qu'il est peu de dames en France qui jugent mieux, et se servent plus à propos que vous de la poesie : et puisqu'il n'en est point qui la puissent rendre vive et animée, comme vous faictes par ces beaulx et riches accords, de quoy parmy un million d'aultres beautés, nature vous a estreinée.

Ame forte, esprit vif et élevé, se plaisant aux arts comme aux lettres, telle la nature et l'éducation avaient faite Diane d'Andouins. Mais elle tenait aussi quelque chose des lieux où elle était née et avait grandi : c'était d'abord cette ardeur à poursuivre le but entrevu, cette décision et cette vigueur de caractère que nous avons déjà notées; et puis encore, enfant du Midi, elle en aimait les couleurs vives et ce que la nature offre de plus éclatant et surtout de plus bizarre. Sa cour, car elle en eut une, ressemblait un peu à celle de ces princesses d'Orient qui ne se montrent qu'entourées des nuages des parfums embrasés, d'oiseaux rares au riche plumage et d'esclaves au teint d'ébène. D'Aubigné décrit ainsi, non sans quelques traits d'ironie, ce cortége qui suivait la belle Corisande : « Elle se rendait alors à la messe accompagnée d'un Mercure, d'un bouffon, d'un More, d'un laquais, d'un singe et d'un barbet. » Et Henri de Navarre, prenant soin d'enrichir cette sorte de ménagerie, lui écrivait : « J'ay deux petits sangliers privés et deux faons de biche. Mandez-moi si vous les voulez? »

Comme les riches de l'Orient et de tous les pays que dévorent les feux du soleil, Corisande se plaisait surtout aux retraites des bois ombreux et à la fraîcheur d'une eau lente et limpide; et c'est ce frais paradis que le roi de Navarre croit pouvoir offrir à Mme de Gramont

Digitized by Google

après la prise de Marans, un riant domaine des bords paisibles de la Sèvre qu'il décrit ainsi plus en amoureux qu'en capitaine preneur de villes :

Ah ! que je vous y souhaitay ! C'est le lieu le plus selon votre humeur que j'aye jamais veu. C'est une isle renfermée de marais boscageux, où, de cent pas en cent pas, il y a des canaulx pour aller chercher le bois par bateau. L'eau claire, peu courante ; les canaulx de toutes largeurs ; les bateaux de toutes grandeurs. Parmi ces déserts, mille jardins où l'on ne va que par bateau. L'isle a deux lieues de tour, ainsi environnée ; passe une rivière au pied du chasteau. Peu de maison qui n'entre de sa porte dans son petit bateau..... Infinis moulins et mestairies insulées ; tant de sortes d'oiseaux qui chantent et de toutes sortes de ceux de mer. Je vous en envoye des plumes. L'on y peut estre plaisamment en paix et seurement en guerre. Ha ! qu'il y fait bon chanter !!

Diane d'Andouins sortait seulement de cette enfance entremêlée dans une si juste mesure de jeux et d'études ; elle achevait sa treizième année, lorsqu'un mariage, qui devançait peut-être un peu la saison, l'unit au jeune comte de Guiche, âgé lui-même de quinze ans à peine. Ces mariages anticipés étaient, on le sait, un des usages de l'ancienne noblesse, sortes de traités entre parents, où les convenances du présent semblaient assurer l'avenir; au reste, unions parfaites de deux noms, de deux familles, de deux fortunes considérables, sauf le plus souvent des époux eux-mêmes, qui, de cette communauté, n'excluaient que leur affection. Toutefois, en se laissant faire comtesse de Guiche, Diane d'Andouins ne signait rien que son cœur ne pût ratifier plus tard. Jamais présages de bonheur ne semblèrent plus assurés : l'épousée, notre Diane, était belle à ravir ; vingt-cinq mille livres de rentes dans le Béarn, et en l'année 1567, étaient, dit le bon historien de Navarre, le moindre de ses charmes ; l'époux, Philibert de Guiche, sortait de l'illustre maison de Gramont, et les titres de comte de Gramont et de vicomte d'Aster, devaient lui revenir à la mort de son père (1576). Brave jusqu'à la témérité, il devait périr les armes à la main, frappé en face. Avec quel empressement nous ajouterions qu'il eut encore l'élégance et la beauté en partage, si nous n'en trouvions pas la preuve dans ce titre de mignon du roi Henri III que les historiens lui donnent. Leur religion seule était différente ; au voisinage des réformés de Navarre, Diane n'avait pas abandonné la foi catholique, mais elle en avait du moins adouci l'âpreté par un esprit de tolérance que pratiquaient dès lors quelques hommes éminents réfugiés en Navarre. Cette différence de religion, qui ne devait pas être, entre les nouveaux époux, un élément de discorde, avait été, par une rencontre singulière, la

Digitized by Google

cause même de leur mariage. C'est, en effet, pour récompenser les services que venait de lui rendre le père même du comte de Guiche, Antoine de Gramont, en concourant énergiquement à l'établissement de la réforme en Béarn, que Jeanne d'Albret donna à son fils la main de la riche héritière d'Andouins.

M. et Mme de Guiche restèrent encore quelque temps dans ce pays de Navarre, où pour eux, les souvenirs du passé durent s'embellir encore de tous les charmes du bonheur présent. Mais bientôt une nouvelle prise d'armes des huguenots, en 1568, rouvrit les hostilités, et Jeanne, suivie de son fils et des principaux chefs du parti protestant, alla se joindre au prince de Condé, qui s'était jeté dans la Rochelle. Jarnac, Moncontour, journées funestes; Arnoy-le-Duc, victoire dont la paix de Saint-Germain fut le prix, c'est là que le jeune comte de Guiche fit vaillamment ses premières armes sous l'œil de son père, comme Henri de Navarre sous celui de l'austère Coligny.

Bientôt, endormant jusqu'à la défiance vigilante de Jeanne d'Albret, Catherine de Médicis avait arrêté l'union du jeune roi de Navarre avec sa fille, Marguerite de France. Deux mois avant la célébration de ces *noces sanglantes*, la reine Jeanne était morte à Paris (juin 1572), l'esprit troublé des plus sombres pressentiments. Redoutant, plus pour ses vices encore que pour ses embûches, cette cour des Valois qu'elle appelait énergiquement « la plus maudite et corrompue compagnie qui fût jamais, » elle écrivait à son fils ces sages paroles : « Je ne vouldrois pas pour chose du monde que vous y feussiez pour y demeurer. Voila pourquoy je désire vous marier, et que vous et vostre femme vous retiriez de corruption ; car encore que je la croiois bien grande, je la vois davantage. Ce ne sont pas les hommes ici qui prient les femmes, ce sont les femmes qui prient les hommes. Si vous y estiez, vous n'en eschapperiez jamais sans une grande grâce de Dieu. »

C'est là que Mme de Gramont dut suivre son mari lorsque ce mariage (1572) eut réuni la petite cour de Navarre à celle de France. Diane était alors dans toute la fleur de sa jeunesse et de sa beauté ; elle avait dix-neuf ans, le comte de Guiche vingt-un. Mais elle ne se mêla que par la vivacité de son esprit, et non par la légèreté de ses mœurs, à cette cour si peu austère.

La nuit où résonna le tocsin funèbre de la Saint-Barthélemy ne laissa, à ceux que le massacre avait épargnés, que le choix entre la mort ou l'abandon de leur croyance. C'est au prix d'une abjuration que Charles IX accorda la vie à Antoine de Gramont et à son fils, comme à MM. de Duras, de Gamache, de Bouchavannes et au roi de Navarre lui-même. Désormais gardé à vue, suivant la cour plus en captif qu'en prince du sang et en souverain, Henri de Navarre dut

Digitized by Google

obéir et se faire oublier. Aussi n'opposa-t-il aucune difficulté à l'édit du 16 octobre 1572, qui ordonnait le rétablissement de la foi catholique dans ses Etats; mais, combattant la force par l'adresse, il eut soin, pour faire exécuter cet édit, de choisir, par un accord habilement ménagé avec la cour, un gentilhomme fort attaché à sa maison et sur lequel il put se fier. C'était Antoine de Gramont, qui fut alors nommé lieutenant général du roi en Navarre.

En remettant son autorité entre ces mains fidèles, le roi était assuré du moins que sa dynastie ne serait pas arrachée du trône comme la religion nouvelle allait l'être de la Navarre : double changement qui, dans l'histoire, s'est bien souvent complété l'un par l'autre, et qu'espérait secrètement la cour de France : Henri conserva sa couronne, dont ne se détachèrent même pas les cœurs de ses sujets : mais toutes les malédictions, toutes les haines furent pour M. de Gramont, qui ne craignait pas de venir fermer ces temples où lui-même, quelques années auparavant, avait installé la nouvelle religion.

A l'arrivée en Navarre du comte de Gramont, suivi de son fils et de Diane, les protestants s'étaient assemblés en tumulte. Au premier abattement qui avait suivi la Saint-Barthélemy succédaient l'exaltation et la soif du martyre. Dans les chaumières des pâtres des Pyrénées, comme dans ces vieux châteaux de gentilshommes guerriers et sectaires tout ensemble, les épées étaient décrochées de la muraille et remises par les vieillards aux mains des plus jeunes. C'est ici que se place une scène merveilleusement racontée par d'Aubigné, et où revit toute l'âpreté du protestantisme en France. Le lieu de la scène est la résidence d'Hegetmau, autrefois témoin paisible des jeux de la jeune Diane, mais alors, au mois de mars 1573, pleine de bruit, d'allées et de venues sinistres. Deux cents gentilshommes catholiques sont venus se joindre au comte de Gramont, tout s'apprête pour accomplir l'œuvre imposée par la cour de France au jeune roi de Navarre captif. A ces nouvelles menaçantes, « le peuple de Pau se mit en pleurs et en prières publiques. » Un vieillard, âgé de quatre-vingts ans, aveugle, semblant emprunter quelque chose d'auguste à la tombe qui va bientôt s'ouvrir pour lui, et à ce long passé qu'il a parcouru, le baron d'Arros se fait porter au milieu de cette foule, et la domine aussitôt de son autorité comme il la fortifie de sa parole. L'enthousiasme éclate, on jure de se maintenir « dans le bon état où la bonne reine a laissé le pays; » on est sûr que son fils, « si Dieu luy faict la grâce de sortir de prison, » approuvera cette résistance. On ne se quitte qu'en se promettant de se retrouver les armes à la main pour une défense commune, et les esprits,

Digitized by Google

comme dans tous ces grands mouvements populaires, sont emportés vers les résolutions extrêmes.

Rentré chez lui, le baron d'Arros fait appeler son fils qui, dans ce pays où la loi romaine vit encore, a été élevé dans le culte de la puissance paternelle ; et alors, entre le vieillard et le jeune homme s'engage ce dialogue digne d'inspirer le mâle génie de Corneille :

« Mon fils, qui t'a donné l'estre et la vie ?

— C'est Dieu, Monsieur, par vostre moïen.

— Or, ton Dieu et ton père te redemandent la vie qu'ils t'ont donnée ; le premier, qui la peut conserver parmi toutes sortes de dangers, contre toute apparence, et qui, recevant la vie présente pour son service, en a une meilleure en main qui seule mérite le nom de vie, toute preste avec la couronne de gloire éternelle pour te donner : ton père est ici, qui, si tu meurs, te suivra de près, et, après avoir témoigné en terre ta vertu et ton obéissance, témoignera pour toy au ciel et au jugement de Dieu. Va, n'ouvre point d'yeux à voir combien te suivent, car ils seront bons ; n'aies point d'yeux encore pour compter les ennemis, mais seulement pour les frapper de mon épée que Dieu bénira en ta main. »

Le fils reçoit cette épée, une accolade et un baiser de son père, ne répond que d'une révérence, et va se mettre à la tête d'une petite troupe choisie et dont la résidence d'Hegetmau est le but désigné par le vieillard.

Le baron d'Arros n'a que trente-huit hommes avec lui, mais ils sont prêts à tout, et l'audace même de leur projet en assure la réussite. Hegetmau, en effet, surpris par ce hardi coup de main, livre aux révoltés ses hôtes sans défense. La plupart sont massacrés dans la cour du château par les religionnaires. Le comte de Gramont lui-même n'a rien à espérer de ces hommes, enivrés par l'exaltation religieuse, le succès et le sang versé, et dont il est la proie marquée d'avance. Mais Mme de Gramont est restée calme et maîtresse d'elle-même au milieu de ce tumulte. Au péril suprême de son beau-père son œil s'allume d'une noble audace, sa voix fière et émue tout ensemble s'élève pour le défendre ; sa force d'âme, l'éloquence qui en fut l'admirable explosion, ses pleurs sauvèrent M. de Gramont : cette troupe furieuse s'arrêta d'elle-même devant cette grandeur morale. Admirable puissance de l'âme qui commande à la force matérielle, mais qui devient, hélas ! inutile le jour où elle ne trouve même plus à remuer dans les hommes quelque reste d'un grand sentiment assoupi.

Le baron d'Arros accorda la vie au comte de Gramont, qui devint son prisonnier. L'éloquence, la piété filiale de Mme de Gramont lui

Digitized by Google

avaient fait, à son grand honneur, oublier les conseils de la politique et du fanatisme. Il n'en fut pas de même du vieux baron d'Arros; le vieillard, le farouche huguenot, pensa qu'il ne faut jamais derrière soi laisser un ennemi, et il accueillit son fils par ce reproche amer : « Baron, tu as sauvé ton destructeur et le corbeau qui te crèvera les yeux. »

Cependant, par une sorte d'accord tacite entre le roi de Navarre captif et ses lieutenants en Béarn, l'édit y était mollement exécuté; les troubles s'apaisèrent, et Mme de Gramont, accompagnée de son mari et de son beau-père, retourna à la cour de France. Les opinions religieuses des Gramont avaient leur racine bien plus dans l'ambition et dans la politique que dans la conscience même; aussi, sous le regard toujours séducteur de la royauté, s'affermirent-ils dans la foi catholique; ni le père ni le fils ne revinrent jamais sur l'abjuration forcée de la nuit de la Saint-Barthélemy. Leur caractère n'était pas assez haut pour dominer la corruption qui croissait sans cesse autour d'eux; saisis par ce courant, ils s'y laissèrent aller. La comtesse de Guiche, au milieu des scandales qui défrayent les chroniques du temps, a le très grand honneur de ne pas figurer sur ces pages souillées. Ce silence doit être remarqué, surtout à une époque où le vice était si général et si peu décrié qu'on ne s'en cachait même plus.

Pour le comte de Guiche, il passait alors, avec armes et bagages, au service du duc d'Anjou, le fils chéri de Catherine de Médicis, et le futur roi de France. C'est, en effet, de cette époque que date sa faveur auprès de ce prince, dont toutefois l'avait déjà rapproché l'étroite amitié où vivaient trois hommes qui bientôt allaient devenir ennemis : Henri de Navarre, Henri de Guise et Henri de France, duc d'Anjou. Celui-ci, âgé de vingt-trois ans, était dans toute l'ardeur de sa passion pour la jeune et belle Marie de Clèves, princesse de Condé. Un poète célèbre, Desportes, était le chantre et le secrétaire de ces amours, auxquels la tendre reine de Navarre, Marguerite, prenait un intérêt par trop fraternel, et où le comte de Guiche semble aussi avoir eu son rôle. Il faut lire, dans la libre prose de Brantôme ou dans les vers plus réservés de Desportes, cette aventure amoureuse, pour apprécier à sa juste valeur la moralité de cette époque. Le cœur de Marie de Clèves n'avait pas été insensible au rang, à la jeunesse et surtout à l'amour du duc d'Anjou; l'honneur seul luttait encore en elle contre la passion, lorsque la reine Marguerite, « plus savante aux effets de l'amoureuse flamme, » se chargea de lever ces scrupules bien en retard sur les mœurs du temps. Ecoutez un échantillon de cette sophistique de la passion, qui, toute grossière qu'elle est, gardera éternellement ses séductions :

Digitized by Google

Que faites-vous, mon cœur? quelle erreur vous transporte
.....
Quel plaisir avez-vous, vivant toujours ainsi?
Amour rend de nos jours le malheur adouci;
Il nous élève au ciel, et chasse nos tristesses.
.....
Est-il rien de plus doux que de se voir servie
D'un qui nous prise plus que ses yeux ny sa vie?
Entendre ses pensers, luy dire nos désirs,
Partir également le deuil et les plaisirs.
.....
Lire sa passion sur son visage peinte,
Le voir perdre en soi-même, en nous se retrouver,
Et les douceurs du ciel en la terre esprouver?

C'est l'éloge de l'amant; voici la peinture du mari :

..... Jaloux et défiant,
Il va, nouvel Argus, de cent yeux l'épiant,
Cadenasse sa chambre et l'y tient enfermée,
La presche incessamment de bonne renommée,
Controle ses regards, ses habits, ses propos,
..... et repose auprès d'elle,
Indigne de toucher une chose si belle!

Que voulez-vous? on a dix-neuf ans! on suit le plaisir qu'on prend pour le bonheur! Tout cela, sans doute, porte dans la loi divine ou humaine un assez vilain nom. — Mais qui y songe dans ce siécle? Et pendant ce temps le sang coule à flots au nom d'une religion qui condamne l'adultère.

Le parti en est donc pris :

Loin, loin, fable d'honneur qui m'a tenue en crainte!
Arrière, ô vains respects qui m'avez trop contrainte!

Le lieu du rendez-vous est fixé : ce sera le *Paradis des amants fortunés*, salle écartée et déserte du vieux Louvre, qui, par les nuages légers argentant le lambris, rappelait les souvenirs galants d'un autre règne. Marie de Clèves, en amie reconnaissante, n'a cru pouvoir mieux faire que d'associer la reine elle-même à cette folle journée. Henri de Guise, épris de Marguerite, a reçu l'avis secret d'accompagner le duc d'Anjou, et à son tour Marie entraîne avec elle Marguerite. Enfin, « il est si doux de faire des heureux, » que Camille même, la dame d'honneur, retrouvera *son tendre ami Floridand* dans certain gentilhomme, compagnon inséparable du duc d'Anjou. Les mœurs du temps, cette intimité, nous autorisent peut-être à reconnaître le comte de Guiche sous ce nom d'emprunt, comme il faut voir les illustres personnages de cette aventure sous ceux d'Eurylas, de Nirée, d'Olympe et de Fleurdelys. Il est juste d'ajouter, en historien fidèle, que notre poète, à l'apparition inattendue du duc de Guise, nous peint la reine de Navarre animée

Digitized by Google

d'une noble indignation. Colère feinte, a-t-on dit, et que le silence complet de Brantôme sur ce point a fait peut-être trop facilement mettre en doute. Comment en effet, même à cette époque, ne pas croire à un reste de pudeur qui ait fait rougir et reculer une sœur devant une aventure galante, où son propre frère avait un rôle?

Quoi qu'il en soit, Desportes, comme Brantôme, ne laisse aucun doute sur « l'heureux dénoûment » de ce récit. L'enthousiasme du poète est à son comble :

> O jeune enfant Amour, le seul dieu des liesses!
> Toy seul pourrois conter leurs mignardes caresses,
> Leurs soupirs, leurs regards, leurs doux ravissements.
> .....
> Hélas! pourquoy sitost finit cette journée!

Un tel récit peint à lui seul une époque. Par un aveuglement terrible de l'esprit, et qui prouve ce que devient la raison humaine lorsqu'elle ne s'éclaire plus aux clartés de la morale, cette corruption, dont devait bientôt honteusement périr la race épuisée des Valois, était devenue l'instrument préféré de la politique de Catherine de Médicis, semblable à ces armes empoisonnées qui communiquent leur venin à la main même qui s'en sert. On sait que la reine mère s'assurait alors du roi de Navarre et de son propre fils, le duc d'Alençon, non pas seulement par les doubles grilles qu'elle avait fait mettre aux fenêtres de leur appartement, mais aussi *par les attraits de ses filles, dans la chambre desquelles ils avaient la liberté d'entrer à toute heure*[1].

A ces plaisirs, qui semblaient convier sa jeunesse à leurs passe-temps dangereux, Mme de Gramont, elle, préférait l'isolement et partageait la défaveur de ceux que rendait suspects leur parenté avec le roi de Navarre. On la voyait fréquenter l'appartement de la princesse douairière de Condé, Françoise d'Orléans-Rothelin. Le ton et les habitudes n'y étaient pas encore bien sévères, mais on en restait à la galanterie permise, et il y régnait cette humeur badine qui écarte les grandes et bruyantes passions. Le roi de Navarre, ardent par nature, mais corrompu alors à dessein et par politique, hantait davantage les régions brillantes de la cour : en présence de princes méfiants et licencieux, c'était en prenant leur niveau de débauche, qu'il faisait oublier son titre dangereux de premier prince du sang; mais quelquefois, dans des échappées de sagesse ou de lassitude, il venait rendre visite à sa tante de Condé. Il l'aimait beaucoup, mais c'était un neveu *terrible*, qui s'égaya plus d'une fois sur les assiduités du baron de Noailles, celui qu'on appelait le brave Noailles et qui

[1] Mézeray, *Abr. Chronol.*

Digitized by Google

« avait le bruit d'aimer et estre aimé de la princesse. » Un jour que le baron, bon joueur de luth, accordant mélodieusement sa voix à l'instrument, chantait cette chanson :

Je ne vois rien qui me contente,
Absent de ma divinité,

comme il répétait un peu trop souvent et passionnément ce mot *divinité* (avec l'œil toujours fixé sur la princesse), le roi de Navarre, se prenant à rire de fort bonne grâce, et regardant sa tante d'un côté et Noailles de l'autre, acheva ainsi le couplet :

N'appelez pas ainsi ma tante;
Elle aime trop l'humanité.

Comme on le voit, cette petite cour n'était pas encore pour la comtesse de Guiche une école d'exacte retenue ni de dignité souveraine; mais enfin, chez la princesse de Condé, on n'entrait pas de prime saut *au paradis des amants fortunés*, et les cœurs y devaient faire purgatoire en l'honneur de la *divinité*. D'ailleurs, Mme de Gramont trouvait en elle-même la meilleure défense contre ces mœurs faciles : son âme n'était pas faite pour les sentiments vulgaires, ni pour les amours frivoles; elle se gouvernait trop elle-même pour céder autrement qu'à une grande passion, qui pourrait au moins donner le change à la noblesse de son cœur comme à l'élévation de son esprit. Il fallait les mirages trompeurs du dévouement et du sacrifice pour faire sortir cette âme de la voie du devoir; et, dans cette cour corrompue, aucune illusion n'était permise. Diane dut donc se réfugier avec d'autant plus d'ardeur dans l'affection maternelle; elle eut alors le bonheur de devenir mère d'une petite fille, qu'elle appela Catherine, et qui lui tint lieu de plus d'une affection disparue ou amoindrie; la mort l'avait, dès 1576, privée de son beau-père, et son mari, entraîné par les plaisirs, se détachait d'elle de plus en plus.

C'est à cette époque, auprès de la princesse de Condé, que le roi de Navarre dut plus d'une fois rencontrer Mme de Gramont; mais les bruyants divertissements, qu'il avait quittés pour un instant, le rappelaient bien vite. La beauté et l'esprit de Diane ne firent pas alors sur le prince frivole l'effet qu'ils eurent plus tard sur l'homme dont le cœur s'était agrandi et ennobli en face des dangers; et, de son côté, Mme de Gramont ne rencontrait pas encore en lui le héros qui, pour se faire aimer, racontait seulement ses combats.

La fuite de la cour du roi de Navarre et du duc d'Alençon (1er février 1576) fit succéder à cette paix oisive et corruptrice l'activité plus saine de la guerre. Henri de Navarre, qui s'est hâté de rétracter son abjuration, tient désormais la campagne à la tête des protestants, dont il est redevenu le chef. Le comte de Gramont (ce titre

Digitized by Google

est le sien depuis la mort de son père) ne le suivit pas ; l'avénement au trône de son zélé protecteur, le duc d'Anjou, le range à toujours du côté des catholiques ; ce fut le temps de sa plus haute faveur, et il est équitable de dire qu'il la justifia par sa bravoure et ses services à l'armée. On le voit dans ces guerres payer courageusement de sa personne, tandis que Mme de Gramont, retirée dans ses domaines de Béarn, ne paraît plus au Louvre, où la présence de son mari l'avait retenue. Elle retrouva les beaux sites qui avaient charmé sa première jeunesse ; mais toute cette nature était changée pour elle, parce que elle-même n'avait plus la paix intérieure d'autrefois ; à la jeune fille insouciante avait succédé la jeune femme, la jeune mère, dont le cœur bien souvent alors, au milieu même de ces horizons placides, retentit douloureusement du bruit des armes, tandis que de tristes pressentiments faisaient monter des larmes dans ses yeux. Cette tristesse de Mme de Gramont s'est trahie en quelque sorte par l'isolement absolu où elle se complaisait alors. Dans ces années, 1577 et 1578, on ne parlait que des splendeurs et des plaisirs de la cour de Nérac qui, grâce à l'esprit et à la vivacité de la reine Marguerite, rivalisait avec celle du Louvre. Mme de Gramont ne se laissa pas prendre à ce faux éclat, et elle demeura insensible à la tentation de rencontrer là les hommes savants ou lettrés dont la compagnie avait été jadis d'un si puissant attrait pour elle. Autour de la brillante et spirituelle Marguerite se groupaient la duchesse d'Uzès, l'esprit le plus vif et le plus délié de son temps, à qui la reine écrivait : « Ma si belle, il y a une grande sympathie entre vous et moy, et la différence de soixante à vingt-cinq ans n'empêche pas la conformité de nostre humeur ; » puis tout cet escadron de jolies femmes, que Catherine de Médicis faisait si habilement manœuvrer ; Mlle d'Atrée, cette victorieuse qui triompha du protestantisme du vieux marquis d'Ussac, « quittant pour elle religion et parti ; » d'Ayelle, des Rebours, de Montmorency-Fosseux. Près d'elles, luttaient sous leurs regards d'esprit ou de bon air, de science ou de bravoure, de jeunes capitaines, comme Turenne et Duras ; des poètes comme Du Bartas et d'Aubigné ; des négociateurs comme Saint-Gelais et Salignac ; des magistrats comme Pibrac, Duranti et Molé. Mais cette cour, comme celle du Louvre, voyait se nouer bien des intrigues galantes ou politiques, et pendant que Marguerite disputait son cœur, faiblement à Turenne, cruellement contre le pauvre Pibrac, Henri de Navarre n'aliénait guère le sien dans les nombreuses aventures dont il fut alors le héros ; amours passagères, espèces de contre-intrigues que le rusé béarnais opposait à celles de Catherine, cachant ainsi sous ces masques d'emprunt, quoique très facilement portés, les pensées plus graves qui occupaient alors son esprit.

Digitized by Google

Plus tard, quand Mme de Gramont, dans le calme d'un cœur où les passions s'étaient apaisées, put apprécier le passé d'un regard plus sûr, elle dut voir une espèce d'avertissement, compris, hélas! trop tard, dans cette liste si longue de bonnes fortunes du roi de Navarre à la cour de Nérac. Marguerite a tenu elle-même, d'une main trop sûre pour ne pas être entièrement désintéressée, le livre d'or de ces amours. Ce fut d'abord une jeune Grecque, sauvée à peine du sac de Chypre et adoptée par la France. Son nom, harmonieux comme sa beauté, était d'Ayelle. Enfant d'une terre aimée entre toutes, se parant en quelque sorte de merveilleux souvenirs, elle inspira au roi une soudaine et vive passion, mais qui disparut bientôt avec la curiosité satisfaite. Le cœur de ce prince courut plus de dangers avec l'ambitieuse Mlle de Rebours, fille malicieuse, qui chercha à assurer son empire en poussant le roi à une rupture publique avec sa femme. Puis vinrent des amours dont la postérité, grâce à l'aimable enfant qui en fut l'objet, a gardé un meilleur souvenir : « Henri, suivant l'expression de Marguerite, commença à s'embarquer avec Fosseuse, qui était belle et pour lors tout enfant et très bonne. »

Les fêtes, la galanterie, les duels, les entreprises hardies, où l'on quittait furtivement le bal pour aller prendre quelque ville voisine, telle était la cour de Nérac. A tout ce bruit, à cette société brillante où l'appelaient les sollicitations puissantes de sa belle-sœur, Mme de Duras, la comtesse de Gramont préférait l'amitié, la causerie vive et familière d'un homme de petite noblesse et de condition moyenne, mais que la postérité a placé parmi les plus illustres de France, Michel de Montaigne. Ce fut dans ses fréquents séjours à Bordeaux que Mme de Gramont se rencontra avec le libre penseur. Nul doute que des relations suivies ne se soient établies entre ces deux aimables esprits. La sensibilité si vive de Montaigne, cette sensibilité qui vit encore tout entière dans le style animé de l'écrivain, tenait trop de la nature féminine pour qu'il n'en naquît pas une puissante sympathie entre lui et Mme de Gramont.

Ce fut au milieu même de ces intrigues galantes que s'éleva la septième guerre civile, qui en reçut le nom de guerre des Amoureux. Elle devait bien douloureusement réaliser les appréhensions de Mme de Gramont. C'est, en effet, dans sa retraite d'Hegetmau, en plein isolement et en pleine solitude, que vint la frapper la nouvelle soudaine de la mort de son mari (juillet 1580).

La surprise de Cahors par le roi de Navarre, et celle de la Fère, en Picardie, par les protestants du Nord, avaient vivement ému Henri III et les catholiques. Pour réparer cet échec, une armée avait aussitôt été confiée au maréchal de Matignon, favori de Catherine de Médicis, et plus en crédit près d'elle qu'auprès des gens de guerre. Il

Digitized by Google

alla donc mettre le siége devant la Fère; mais, comme il était bien « le capitaine le mieux né et acquis à la patience qui fût jamais, » et, par surcroît, « un très fin et trinquat Normand, » il ne fut pas fâché de se faire valoir par un siége qu'il mit tous ses soins à rendre fort long et savant. Tout marcha avec une « lentitude » politique autant que coutumière, et, comme la saison était douce à ravir et l'année dans l'abondance de toutes choses, cette entreprise reçut le nom de « siége de velours. » La noblesse y était accourue en foule comme à une véritable fête, et les mignons du roi s'étaient partagé les commandements sous les ordres de Matignon. C'étaient le comte de Gramont, Joyeuse, d'Epernon, de Moy. En bon courtisan, Matignon employait plus de soins à ménager la vie des favoris du roi qu'à hâter la prise de la ville. Mais tout avait changé avec l'arrivée du duc de Guise : il fallut alors voir de plus près l'ennemi. C'est dans une de ces affaires très chaudes que M. de Gramont, l'épaule fracassée par un boulet de canon, était tombé en face de l'ennemi.

Le comte de Gramont n'avait que vingt-six ans lorsque la mort vint le frapper, Diane n'en avait que vingt-quatre. Pour remplir la solitude qui s'était faite autour d'elle, il lui restait les lettres, ces compagnes de toute sa vie, et surtout la jeune enfant dont elle cultivait l'intelligence avec tant de soins et de tendresse. Catherine n'était pas son unique enfant, un autre lui était né depuis peu de temps : c'était Antoine de Gramont. Ce fils de Diane devint, plus tard, l'objet de la sollicitude de Henri IV, qui se plut à être son maître dans la science des armes. Plus soucieux de la gloire de ce jeune homme que de prolonger ses jours dans une sécurité obscure, le roi l'arracha souvent aux embrassements et aux craintes de sa mère pour le mener, à ses côtés, au plus épais de la bataille. Faut-il voir dans ces soins l'indice d'un lien plus fort qui l'aurait uni à Antoine de Gramont? C'est ce que pourrait faire croire ce passage des agréables *Mémoires du chevalier de Gramont*, le petit-fils de la belle Corisande : « Tu ne sais peut-être pas qu'il n'a tenu qu'à mon père d'être le fils d'Henri IV ! Le roi vouloit à toute force le reconnoistre, et jamais ce traître d'homme n'y voulut consentir. Vois un peu ce que ce seroit que les Gramont sans ce beau travers ! Ils auroient le pas devant le César de Vendosme ! Tu as beau rire, c'est l'Evangile. » Ce *travers*, du moins, nous a valu une fière parole de ce fils de M. de Gramont, qui pouvait l'être du roi de France : « J'aime mieux, répondit-il un jour, être le fils d'un gentilhomme que le bâtard d'un roi ! »

Nous croyons qu'Antoine de Gramont avait le droit de faire cette réponse comme il en eut le courage. Sa naissance, en effet, se place à l'année 1577, qui est précisément celle des nombreuses aven-

Digitized by Google

tures du roi de Navarre à la petite cour de Nérac; il y a là une impossibilité morale que corrobore la date des premières lettres de ce prince à Mme de Gramont, dont aucune ne remonte au delà de l'année 1584. Pour nous, les paroles d'Antoine de Gramont, comme l'insinuation des *Mémoires du chevalier*, s'expliquent par la facilité singulière de Henri IV en fait de paternité; il l'offrait un peu à la légère, et en cette affaire, l'ardeur de sa passion et le désir de plaire à l'objet aimé comptaient plus que la date de ses amours[1].

Avec l'année 1580 s'ouvre la période vraiment glorieuse de la vie de Henri de Navarre; ce sera également celle de ses amours avec la belle Corisande.

Comment fut ménagée la transition entre ce veuvage de Mme de Gramont et la passion, bientôt partagée, qu'elle inspira au roi? C'est un secret qu'a gardé le cœur des deux amants, et qu'il y aurait trop de curiosité à vouloir pénétrer. Il y eut sans doute des lenteurs, des résistances, des retours et des capitulations qu'atteste la date même de la première lettre de leur correspondance amoureuse : elle est du 7 décembre 1585. La guerre avait séparé le roi et la comtesse, mais il brûle de la rejoindre : « Quand cette armée, lui écrit-il, m'aura monstré son dessein, je vous iray voir et passeray sur les ailes d'Amour. » Mais c'était déjà le temps des souvenirs, et l'on peut en croire Sully quand, avec un calme dont le contraste même est un peu frondeur et ironique, il nous dit, dès l'année 1583, que « le roi de Navarre étoit alors au plus chaud de sa passion pour la belle Corisande. » Entre ces deux dates, il faut placer plusieurs années de paix et d'amours discrètes et fidèles, deux choses qui ne se rencontreront plus guère dans la vie de ce prince galant et guerrier. Tout semblait d'ailleurs le rapprocher de Mme de Gramont : une sorte d'isolement s'était fait autour de lui; sa femme, la reine Marguerite, était retournée à la cour de France, et avec elle avait disparu tout ce cortége de jeunes femmes qui, un moment, avait fait du château de Nérac le rival de celui du Louvre en luxe, en intrigues d'amour et en joyeux divertissements. Toute la gaieté, toute la jeunesse et toute la passion du jeune roi habitèrent alors le château de Hegetmau, et c'en était la suzeraine, la comtesse de Gramont, qui recevait ses hommages assidus. C'est là qu'Henri de Navarre, qui aurait bien pu y oublier entièrement la reine Marguerite, reçut des nouvelles de Paris qui ne la rappelèrent que trop à sa mémoire. Il apprit que sa femme, irritée des propos outrageants de son frère Henri III, était sortie de Paris le 8 mai 1583, accompagnée de Mme de

[1] Cette opinion, qui peut paraître singulière, cesse de l'être quand on lit avec attention tout ce qui se rapporte à la naissance et à la reconnaissance des enfants de Gabrielle d'Estrée.

Digitized by Google

Duras et de Mlle de Béthune, deux de ses dames d'honneur que le roi de France, dans un langage manquant plutôt de mesure que de vérité, appelait « vermine très pernicieuse. » Au Bourg-la-Reine, où elle avait fait sa première halte, elle avait vu le roi, qui ne s'était pas arrêté et n'avait pas daigné la regarder. Puis, entre Saint-Cler et Palaiseau, était survenu un capitaine des gardes, suivi d'une troupe d'arquebusiers, et qui, arrêtant et visitant de force la litière de Marguerite, avait arraché leurs masques à ses deux compagnes. « Démasquez-vous, » cria-t-il à la reine elle-même ; et, pour éviter d'être maltraitée personnellement, elle fut obligée d'obéir à cette brutale injonction. Il ne faudrait pas répondre que le roi de Navarre ait été très irrité ni surtout très chagrin de l'injure faite à Marguerite, non plus que de la conduite de sa femme à la cour de France ; il n'avait jamais beaucoup cru à son mariage de la veille de la Saint-Barthélemy, et en traitait, à part lui, fort légèrement les devoirs. Mais il était très habile et très prompt politique, et ici il joua au mieux une scène de mari irrité, dont le dénoûment fut très avantageux à l'accroissement du nombre des villes de sûreté qu'il tenait déjà du roi de France. Au reste, les deux époux l'étaient aussi peu que possible, à ce point que bientôt Marguerite leva une petite armée dans l'Agénois et le Quercy, provinces qui lui appartenaient, et commença bravement la guerre contre son mari. M. et Mme de Duras, ses principaux agents, allèrent même jusqu'à dresser des embûches au roi de Navarre. Quant à celui-ci, il n'usa point de représailles, si ce n'est en égayant plus d'une fois de ses railleries conjugales les lettres qu'il adressait alors à Mme de Gramont. Marguerite s'était réfugiée en Auvergne, et y menait une vie retirée, mais où cependant avaient accès des plaisirs de plus d'une sorte. La chère surtout y était exquise et abondante, et c'était en quelque sorte par caravanes que les vins recherchés du Bordelais et les succulents produits de Nérac et de Périgueux parvenaient à la reine et à sa petite cour. Plus d'une fois Henri avait accordé des laisser-passer dans ses Etats à ces ravitaillements domestiques, mais il en avait pris note, et il en faisait, à l'occasion, l'objet des railleries de sa gaieté moqueuse. Un jour qu'il a refusé passage à une longue file de bêtes de somme chargées des provisions de Mme Marguerite, il en écrit ainsi à la comtesse de Gramont : « Il est venu un homme, de la part de la dame aux chameaux, me demander passe-port pour passer cinq cents tonneaux de vin, sans payer taxe, pour sa bouche ; et ainsy est escrit en une patente. C'est se déclarer ivrognesse en parchemin. De peur qu'elle ne tombast de si hault que le dos des bestes, je le luy ai refusé. C'est estre gargouille à toute oultrance. La reyne de Tarvasset n'en fit jamais tant. Si je me croyois, toute cette feuille serait remplye de

Digitized by Google

bons contes..... » Quelque plaisants qu'eussent pu être ces contes, nous leur préférons, sur un tel sujet et vis-à-vis d'une telle confidente, le silence du roi de Navarre. Mme de Gramont pensait sans doute de même, car il n'en fut plus reparlé.

Jusqu'ici Henri de Navarre n'est encore qu'un jeune prince très épris, très brave et presque aussi aventureux. C'est seulement en l'année 1585 qu'il se place sur le devant de la scène politique, et que grandit aussi l'importance comme le caractère de Mme de Gramont. Le duc d'Alençon mort, et Henri III n'ayant point d'enfants, Henri de Navarre devient la *seconde personne* du royaume ; alors s'ouvre pour lui la perspective du trône de France, mais alors aussi s'organise et se révèle cette Ligue dont il ne triomphera qu'après une lutte acharnée de près de dix ans. Le 7 juillet 1585, Henri III, un peu à contre-cœur, il est vrai, a reconnu l'union et s'en est fait le chef, et, le 7 septembre, paraît la bulle dans laquelle Sixte-Quint déclare Henri, *jadis roi de Navarre*, hérétique, relaps, et le proclame inhabile à succéder à la couronne de France. Le roi de Navarre a pour adversaires le maréchal de Matignon en Guyenne, Biron en Poitou, et il est sans argent et presque sans soldats. Mais Mme de Gramont possède de vastes domaines ; elle les engage aussitôt pour le service du roi de Navarre. Femme jeune et belle, elle fait peut-être plus encore, elle vend les bijoux précieux qui plaisaient tant à ses goûts et qui accompagnaient si bien sa beauté. Puis, sortant d'une retraite pleine de paix et d'oubli, où s'étaient cachés si longtemps son bonheur et son amour, elle redevient l'héroïne d'Hegetmau, parcourt les montagnes du Béarn et les vallées de la Gascogne, et y ménage au roi de Navarre ses troupes les plus braves et les plus fidèles. « Cette dame, nous dit l'auteur des *Amours du grand Alcandre*, avoit fait la guerre pour lui à ses dépens et lui envoyoit des levées de vingt-trois et vingt-quatre mille Gascons. » Sans doute, elle ne prend part aux dangers des combats que par le trouble de son cœur et la sollicitude de sa pensée ; mais si son rôle est moins actif, il n'est pas moins important, et nous la voyons toujours la confidente et souvent la conseillère d'Henri de Navarre. « Je vous porteray toutes nouvelles, lui écrit-il, et le pouvoir de faire vendre les forts. » Et encore, parlant d'Elisabeth dont les dispositions politiques lui étaient favorables : « Je vous envoye les copies des lettres que la royne d'Angleterre escrivit sur la paix de la Ligue. Vous y verrez un brave langage et un plaisant style. » Quelquefois aussi, se souvenant des recommandations que la prudence non moins que l'affection avaient inspirées à Mme de Gramont : « Je retiendrai, lui dit-il, vostre precepte de me taire. Monglas vient d'arriver. Il me hate plus que les aultres et avec des raisons qui sont fort à craindre et qui ne se doivent écrire. Elles

Digitized by Google

vous seront dictes. » Ainsi, en ces lettres se devine souvent le politique, mais plus souvent encore c'est le soldat qui se montre avec un entrain et un air vainqueur, qui sent comme la poudre des combats. Prêt à marcher à la rencontre des ennemis, il écrit avec une pointe de gasconnade héroïque : « Mon debvoir et ce mot de bataille m'ont fait promptement resoudre à y aller. » Comme il connaît l'âme forte et courageuse de Mme de Gramont, il ne lui cache pas les dangers qu'il court, et les premières charges de l'ennemi abrégent plus d'une de ses lettres. « Nous sommes devant Vendosme, écrit-il, que j'espère prendre demain. Il n'est pas croyable les menées qui se font partout, le diable est deschaîné. Soyez toujours asseurée de ma foy, elle est inviolable. Bonjour, mon âme, je m'en vais aux tranchées. » Et ailleurs, pendant cette laborieuse campagne de Normandie de l'année 1590 : « J'ai failly à estre tué trente fois à cette bicoque ; Dieu est ma garde. Bon soir, mon âme, je m'en vay plus dormir ceste nuict que je n'ay faict depuis huict jours. Je te baise un million de fois. »

C'était en effet alors une rude vie que celle du roi de Navarre, et parfois, sous la confiance hardie et la bonne humeur du soldat et du politique, on sent l'ébranlement et la fatigue de l'homme. S'il fallait une preuve de l'affection profonde qu'il avait pour Mme de Gramont, on la trouverait dans ce besoin d'épanchement qui n'est pas celui des amours vulgaires, et qu'il exprimait ainsi dans un irrésistible entraînement de cœur : « Je suis à plaindre, et est merveilles que je ne succombe sous le faix. Si je n'estois huguenot, je me ferois Turc. Ha ! les violentes épreuves par où l'on sonde ma cervelle ! Je ne puis faillir d'estre bientost ou fou ou habile homme. Ceste année (1588) sera ma pierre de touche. C'est un mal bien douloureus que le domestique. Toutes les gehennes que peut recevoir un esprit sont sans cesse exercées sur le mien. Je dis toutes ensemble. Plaignés-moy, mon âme, et n'y portes point vostre espèce de torment. C'est celui que j'appréhende le plus. Mon tout, aimés-moy. Vostre bonne grace est l'appuy de mon esprit au choc des afflictions. Ne me refusés ce soutien. » Il y a dans cette lettre comme un emportement de passion que l'adversité et la jalousie aiguillonnent, et ces mots : « n'y portés point vostre espèce de tourment » semblent le cri involontaire d'un cœur oppressé, plus que le tour ingénieux d'un esprit soigneux de plaire et d'agréer. Non pas que Mme de Gramont donnât la moindre prise aux soupçons jaloux du roi de Navarre, mais les absences et les dégoûts de la guerre, le souvenir de la paix et du bonheur passé, les services rendus, les preuves de désintéressements et d'amour accumulés, tout contribuait à exalter sa passion et à la porter aux extrêmes. C'est l'époque où les paroles de tendresse se multiplient

Digitized by Google

et s'accentuent davantage dans cette correspondance. Quelques expressions en décontenancent un peu aujourd'hui le lecteur, plus calme il est vrai que celui qui les trouvait sous le charme des souvenirs, et cependant il faut dire qu'en comparant ces réalités de l'amour avec les tableaux d'imagination qu'en traçaient alors les poètes, comme Ronsard et Desportes, ou les prosateurs comme Rabelais et Montaigne, l'avantage de la délicatesse et de la retenue reste encore à l'amant de la belle Corisande. Ce qu'on aime surtout, c'est un élan de sentiment qui a quelque chose d'heureux et de vainqueur ; ainsi : « Que vous me faites plaisir d'aller à Pau ! Ha ! ma chère maîtresse, combien acheterois-je m'y pouvoir trouver ! Un tel contentement est hors de prix ; » ou encore : « Je fais ce nuit force dépêches. Demain à midy elles partiront, et moy aussi pour aller vous manger les mains. » Puis viennent les serments de fidélité que, pour rester dans la vérité, le galant et aventureux prince accompagnait toujours d'un fin sourire et d'une légère ironie. « Jamais, répète-t-il souvent, je ne fus si saint, jamais vous aimant plus que je ne fais..... Mon âme, tenés-moy en vostre bonne grace ; croyés ma fidélité estre blanche et hors de tache, il n'en fut jamais sa pareille ; si cela vous porte du contentement, vivés heureuse. »

S'il fallait assigner une date précise à la scène suivante, délicieusement contée par d'Aubigné, ce serait celle où nous sommes arrivés. Depuis quelque temps déjà Henri de Navarre pensait à faire casser, comme contracté sous l'empire de la violence, son mariage avec la reine Marguerite, et c'était avec Mme de Gramont qu'il songeait à partager une couronne qu'elle avait bien un peu contribué à sauver. Mais ici l'amoureux était doublé du politique, et, tout en concevant ce dessein, il était peut-être assez disposé à céder aux conseils qui l'en dissuaderaient. Quoi qu'il en soit, un jour qu'il se promenait familièrement avec Turenne et d'Aubigné, il leur parle de ses angoisses et de ses perplexités, puis, avec une solennité qu'il savait prendre dans les circonstances graves de sa vie, il les prie de penser toute la nuit à l'avis qu'il leur demande. Il fallait être bien l'ami du prince pour se prononcer sur une aussi délicate question : Turenne, qui, en courtisan prudent, redoutait un pareil honneur, s'esquiva le soir même et ne parut pas au rendez-vous du lendemain matin ; le rude et sincère d'Aubigné y vint seul : « Le roi de Navarre, dit-il, sortant de la ville sous prétexte d'aller à la promenade, s'accosta de moi et me fit un discours étudié, cita force exemples et discourut de plusieurs qui faisaient voir que les grandes alliances avaient été aussi ruineuses aux souverains qu'à leurs Etats. » La réponse de d'Aubigné fut à la fois très ferme et très habile. Il entre d'abord dans la passion du roi, mais c'est pour en faire bientôt un argument contre cette

Digitized by Google

union même : « Pour jouir de vos amours, lui dit-il, vous devez vous rendre digne de votre maîtresse, c'est-à-dire qu'il faut que votre amour vous serve d'aiguillon pour embrasser sérieusement le soin de vos affaires. Ce doit être là votre but, il y va de tout pour vous ; *aut Cæsar aut nihil.* » En un mot, les prémisses de ce discours sont que, pour être digne de Corisande, il doit conquérir le trône de France, et la conclusion, que son mariage avec elle lui faisant perdre ce trône, il ne doit pas l'épouser. Le conseiller reconnaît du reste « l'injustice de ceux qui, étant sans passion, voulaient régler toutes les démarches d'un homme passionné. »

Ce mariage, comme on sait, n'eut pas lieu : ces sortes de pensées matrimoniales venaient souvent à l'esprit du roi de Navarre, et plus tard il offrit successivement sa main et sa couronne à deux de ses sujettes, Mme de Guercheville et Gabrielle d'Estrée, promesses plus ou moins sincères et qu'il ne s'empressa point de tenir. Quant à Mme de Gramont, qui n'entra jamais dans ces projets ambitieux, elle reçut bientôt une plus cruelle atteinte que celle de la perte d'un trône qu'elle n'avait jamais désiré ni recherché. Cet amour du roi de Navarre, qu'elle avait cru peut-être éternel, elle le vit d'abord se donner à d'autres, puis, après de plus passionnés retours, s'éteindre comme une flamme, qui ne se rallume un instant que pour mourir à jamais. De cette vive passion il ne resta plus qu'une amitié sincère sans doute, mais banale, et dont le témoignage est à l'amour ce que sont pour la fortune évanouie ces derniers débris d'opulence, qui en réveillent le souvenir sans pouvoir consoler de sa perte. L'attitude de Mme de Gramont fut alors celle de la résignation ; nulle plainte de sa part, mais beaucoup de dignité. Sans doute la confiance première a disparu, peut-être même dans cette âme revenue des longs espoirs, le héros s'est-il amoindri en donnant la mesure de ses faiblesses ; mais quand le roi de Navarre écrivait aux dernières heures de sa passion mourante : « Vous me mandés que ne me voulés mal, mais que vous ne vous pouvez asseurer en chose si mobile que moy, » que pouvait-il répondre à une vérité dont il sentait toute la force ? Il aurait fallu qu'il crût lui-même à son amour pour en ranimer la foi chez Mme de Gramont. Henri n'était plus le jeune roi de Navarre, il allait devenir Henri IV, roi de France, et il était déjà l'amant de la frivole, ambitieuse et belle Gabrielle d'Estrée. Si les amours défunts avaient leur épitaphe comme les morts au tombeau, il faudrait chercher celle de cette passion dans la première lettre adressée à l'autre femme aimée. Voici ce que Henri écrivait le 4 février 1590 à Gabrielle :

Mon bel ange, si à toutes heures m'estoit permis de vous importuner de

Digitized by Google

la memoire de vostre sujet, je crois que la fin de chaque lettre seroit le commencement d'une aultre. Ainsy incessamment je vous entretiendrois, puisque l'absence me prive de le faire aultrement. Je ne suis vestu que de noir : aussy suis-je veuf de ce qui me peut porter de la joie et du contentement. Croyez-moy, ma chere souveraine, et recevez ces, ou quarante ou cent baise-mains, d'aussy bon cœur que je vous les fis hier.

Si Mme de Gramont avait connu le sentiment de la vengeance, elle aurait trouvé à le satisfaire en entendant les chansons et les épigrammes qui accueillirent ces nouveaux amours de Henri IV, et qui n'avaient jamais atteint la belle Corisande. Mais elle avait le respect du passé et des souvenirs, et pendant que l'on faisait partout courir ces vers :

Gabriel vint jadis à la Vierge annoncer
Que le Sauveur du monde aurait naissance d'elle;
Mais le roy, aujourd'hui, par une Gabrielle,
A son propre salut a voulu renoncer.

elle continua à être en Gascogne et en Béarn le gardien vigilant des intérêts du roi de France, qui, sept ans plus tard, lui écrivait : « J'ay bien recogneu que vous avez esté par delà, où vous vous estes employée pour mon service. Aussy je sais bien que vostre présence y estoit très nécessaire. » Fidèle sujette, amie dévouée, voilà ce qu'elle fut toujours pour Henri IV, auquel elle survécut jusqu'en 1620 ; et c'est ainsi que l'a jugée l'histoire en ne la confondant pas avec ces reines de la main gauche, comme on dit aujourd'hui, qui d'ordinaire se sont plus souciées des honteux profits de leur royauté éphémère que de l'honneur des rois et du bonheur des peuples.

EUGÈNE ASSE.

Digitized by Google

LES
INTÉRÊTS ET L'HONNEUR
DE
LA RUSSIE EN POLOGNE

I

Les tragiques événements dont la Pologne est en ce moment le théâtre ont ramené, sur la question polonaise elle-même, les plus vives préoccupations de l'Europe, et la Prusse, par un acte irréfléchi qu'elle n'ose aujourd'hui ni renier ni reconnaître, a failli en faire sortir des complications douloureuses; car c'est toujours une extrémité douloureuse que la guerre, et nous ne voyons pas comment elle eût été évitée si, averti à temps par l'opinion générale et par l'opposition salutaire de la Chambre, le gouvernement de Berlin ne s'était hâté de mettre au fourreau l'arme qu'il venait si imprudemment d'aiguiser.

Nous n'admettons pas toutefois que ce soit l'attitude de la Prusse qui ait donné à l'insurrection polonaise le caractère d'une question européenne. La situation de la Pologne est telle que rien de ce qui se passe dans son sein ne peut être indifférent aux autres nations, et qu'elle est toujours un danger pour ce que l'on est convenu d'appeler l'équilibre. On peut dire que, depuis les partages, il y a toujours eu une question polonaise, et qu'elle n'a jamais cessé d'être européenne. Un moment, après 1815, lorsque les gouvernements représentés à Vienne, tout en consacrant le principe du partage, avaient stipulé pour la Pologne une sorte d'autonomie, et que l'empereur Alexandre Ier,

Digitized by Google

renchérissant sur les sentiments relativement généreux du Congrès, ou plutôt sur les obligations que l'opinion imposait, promettait aux anciennes provinces détachées une administration commune ou du moins identique à celle du royaume, on put croire que cette source de trouble que les partages avaient fait jaillir au centre du continent allait tarir. Mais cette espérance ne fut pas de longue durée. D'une part, la nation polonaise n'était point satisfaite, et elle souffrait du morcellement qu'on avait maintenu ; d'autre part, la Russie ne pouvait voir sans jalousie que cette province qu'elle croyait avoir conquise reçût un meilleur traitement qu'elle-même. Nous avons expliqué naguère [1] les raisons qui développèrent l'antagonisme par les moyens qu'on avait crus les plus propres à le faire cesser. L'œuvre du Congrès ne tarda pas à montrer les fissures par lesquelles le mécontentement réciproque se fit jour, et si, comme le prétend M. de Wincke, les ingénieux ouvriers des traités de 1815 avaient fait de la politique de sentiment, ils durent bientôt s'apercevoir qu'ils n'en avaient pas fait assez ou qu'ils en avaient fait trop.

En 1830, la question polonaise fut posée de nouveau devant l'Europe alarmée, et l'on sait quelle solution elle reçut en 1831. On revint si complétement sur la politique de sentiment, qu'il n'en resta bientôt plus trace, et, constatons-le en passant, pour montrer combien est peu sérieuse l'observation du député prussien, ce nouveau système ne réussit pas mieux que le précédent. La nationalité polonaise est demeurée intacte, et tous les efforts que l'on a faits pour l'étouffer, après avoir tout tenté pour l'absorber, n'ont réussi qu'à la rendre plus énergique et plus vivace. Elle se montre aujourd'hui debout et armée comme en 1830, comme en 1846, et il en sera ainsi tout le temps qu'on n'aura pas donné satisfaction à ses vœux légitimes, ou extirpé la race jusque dans ses racines. C'est sans doute ce dernier moyen que conseillerait la politique libérale et austère de M. de Wincke ; mais nous, qui n'affectons pas des dehors de libéralisme, et qui préférons en appliquer les principes, nous nous croyons plus sages en parlant de conciliation et en faisant appel aux sentiments de justice sans lesquels il n'y a ni bonne politique ni établissement durable. Ils ne sont pas de leur temps les hommes qui voudraient une répression à outrance, ils n'en comprennent ni les aspirations ni les intérêts ; ils sont les vrais fauteurs de troubles, parce qu'ils sont des instigateurs de désespoir ; ils immolent à un étroit orgueil les lois les plus hautes et les plus chères de l'humanité. Faute de vue et faute de cœur, ils sacrifient l'avenir au présent,

[1] Voir dans la *Revue* du 31 mars 1861 (2e série, t. XX, p. 304), *la Pologne devant les conséquences des traités de Vienne.*

Digitized by Google

le nécessaire au contingent, et se préparent, sans s'en douter, une moisson de déboires et d'humiliations. C'est peut-être la politique de la Prusse, ce ne saurait être celle de la France, et ce n'est pas non plus, il faut l'espérer, la politique de la Russie.

Dans les hautes sphères, l'intelligence politique est autrement développée, autrement claire, autrement vive en Russie qu'en Prusse. On y comprend mieux les signes du temps, on en saisit mieux le véritable sens; on y montre une perception plus nette du lien qui unit les intérêts d'une grande nation à son honneur. Depuis quelques années, la Russie a marché à pas de géant dans les voies de la civilisation. Elle essaie d'accomplir d'en haut, et sans attendre les commandements périlleux des peuples, une révolution sociale qui, presque partout ailleurs, ne s'est produite que par le bas et avec des soubresauts terribles dont l'histoire s'est souvenue longtemps. Elle porte une main hardie sur des abus invétérés; elle opère des réformes dans presque tous ses services publics; elle prépare la publicité et le contrôle à ses finances, et tente par là de fonder son crédit. Déjà elle a affranchi les propriétaires et les consommateurs du joug de ces grandes fermes d'où s'élevaient en quelques années, souvent en quelques semaines, des fortunes scandaleuses; elle a créé ses grandes lignes de chemins de fer, réduit les dépenses stériles, augmenté les dépenses fécondes; en six ans, elle a doublé la valeur productive d'un sol inépuisable; enfin, elle fait tomber les dernières chaînes du servage qui existassent en Europe, et semble résolue à préparer au paysan un sort heureux, tout en ménageant à la grande propriété un accroissement de richesses incalculable. Ce serait être injuste que de méconnaître tout ce qu'il y a de grand dans de pareils desseins, tout ce qu'il y a de louable dans une telle transformation ménagée sans violence, tout ce qu'il y a d'honorable pour un gouvernement à l'avoir entreprise et d'habile à l'avoir poursuivie sans se laisser troubler par les sinistres augures, ni détourner du but par les intérêts alarmés.

Mais plus les visées sont hautes, plus l'œuvre est grandiose, difficile, — plus il importe au gouvernement russe d'y appliquer tous ses soins et une persévérance dont rien ne devrait le détourner. On aperçoit aisément les dangers qu'il y aurait à s'arrêter en chemin et à laisser inachevées des conquêtes à la fois si fécondes et si périlleuses. Les aspirations éveillées ne se rendorment plus, et il vaudrait mieux ne les avoir jamais fait naître que de ne pas les satisfaire. Nous ne craignons pas que l'empereur de Russie ait la pensée de leur imposer d'autres limites que celles de la raison, ni même de fermer la main sur les autres améliorations dont il nourrit le projet; l'important pour ses peuples est qu'il n'en soit pas détourné par des préoc-

Digitized by Google

cupations extérieures ni par la situation bouleversée et précaire d'une partie de son vaste empire. Or, c'est précisément le péril dont l'insurrection de Pologne menace les institutions naissantes et les réformes qui s'élaborent; ou, pour mieux dire, ce péril n'a jamais cessé d'exister, alors même que la Pologne abattue paraissait résignée.

Nous avons peine à comprendre comment les peuples de la Russie pourraient être conduits à la jouissance de leurs droits légitimes et d'une sage liberté pendant que toute liberté et l'exercice de tout droit est impossible en Pologne; de même, nous ne comprendrions pas davantage que celle-ci fût en possession de bienfaits que la Russie ne partagerait pas avec elle. Telle est, du moins, la conséquence étroite, obligée de l'union des deux pays, à quelque titre et de quelque manière qu'elle existe. Lorsqu'on a lié la Pologne à la Russie, on les a contraintes l'une et l'autre à vivre de la même vie, à partager le même joug ou les mêmes libertés. C'est ce que n'avaient pas prévu les auteurs des traités de Vienne, et, dans leur préoccupation de maintenir un simulacre de nation, ils avaient fatalement condamné celle-ci à subir un jour ou l'autre la loi du plus fort, qui se trouvait être en même temps celle du peuple le moins avancé des deux en civilisation. L'unisson devait s'établir, et c'est ainsi qu'à la perte de l'indépendance ne tarda pas à s'ajouter la perte de toute liberté. Dès lors, il fallut comprimer à outrance, et plus la compression fut grande plus le ressort national se tendit.

La liberté n'est pas tout dans la vie des peuples; l'indépendance nationale est un sentiment bien autrement vif, bien autrement tenace. La gloire et la prospérité peuvent faire supporter la tyrannie, elles peuvent même orner de fleurs le joug le plus dur, parce que l'homme courbé sous le despotisme se relève devant les autres peuples et se sent en possession d'une part de cette domination que son chef impose et qui flatte son orgueil; mais là où il n'y a ni indépendance ni liberté, il se creuse un abîme de haine et de désespoir d'où jaillissent à certaines heures, comme de ces cratères en ignition qui puisent dans les entrailles de la terre leurs laves mystérieuses, des flots de passions qui consument tout sur leur passage et ébranlent au loin le sol. C'est une mauvaise politique que de façonner par des traités de pareils volcans, et, lorsque par malheur ils existent, c'est une politique plus mauvaise encore d'en entretenir le foyer et d'en attiser les feux.

Les traités de Vienne avaient créé un état de choses impossible : une indépendance restreinte avec une liberté relative. Le premier usage que les Polonais devaient faire de cette liberté, c'était d'élargir les limites trop étroites de leur indépendance. Cela est tellement

Digitized by Google

naturel et dans la force des choses, qu'on ne comprend pas que des esprits éminents comme ceux qui siégeaient à Vienne s'y soient un moment mépris. Dès lors, il parut nécessaire à ceux qui ne voulaient pas souscrire à ces vœux d'indépendance, de restreindre peu à peu les moyens de les exprimer. La liberté tomba pièce à pièce et le conflit naquit. La violence prit, des deux côtés, la place du droit et quelquefois de la raison. Après des alternatives diverses de révoltes et de répression, le gouvernement russe, dans ces derniers temps, crut l'heure favorable pour restituer peu à peu, et avec une parcimonie qu'on ne peut ni louer ni blâmer absolument, une partie de ces libertés qu'il s'était cru en droit de supprimer. Il y fut porté par divers motifs; admettons que le plus noble fut aussi le plus déterminant : l'empereur Alexandre II ne voulait plus de parias dans son empire, et le sentiment de la justice l'emportait chez lui sur les appréhensions de la politique. Qu'en est-il arrivé? ce qui était écrit dans le cœur humain et dans les enseignements de l'histoire : les Polonais, aussitôt qu'ils aperçurent cette lueur, tentèrent d'en faire un incendie. Cela était facile à prévoir, et un homme de grande intelligence, dont le véritable rôle n'est pas encore dessiné, pas plus que ses véritables intentions ne sont bien connues, le marquis Wiélopolski, pour achever l'édifice qu'on tentait de reconstruire, crut nécessaire de mettre à l'écart une génération tout entière d'où il savait bien que lui viendraient les plus grands obstacles qu'il eût à surmonter. L'ardeur de la jeunesse, chez une nation opprimée et privée de ses droits, s'accommode mal aux calculs patients de la politique; elle va toujours au delà de ce qu'on lui laisse entrevoir, et elle est portée, par ses généreux instincts, à compromettre souvent la cause qu'elle croit servir. Les têtes blanches elles-mêmes ne sont pas toujours en force pour résister à ces entraînements ou en modérer l'essor; il y faut ajouter une grande dose de courage et une supériorité de caractère que ne puissent entamer ni la crainte de l'impopularité ni de pusillanimes hésitations sur le choix des moyens. Le marquis Wiélopolski nous paraît avoir été ce caractère, et rien ne nous autorise à penser que ses vues secrètes n'aient pas été précisément celles que professent au grand jour les plus chauds patriotes de la Pologne. Son but, qu'il nous soit permis de le croire, était le même; ils différaient seulement sur les voies à prendre pour y arriver. Tête politique avant tout, il voulait délier les nœuds que ses adversaires prétendaient couper. Tous les deux, suivant nous, exagéraient l'efficacité de leur système. C'est le châtiment de cette politique du but à qui tous les moyens sont bons, de voir échouer les meilleures intentions de ceux qui la pratiquent, contre l'écueil qu'ils ont eux-mêmes suscité. La levée en masse de la jeunesse polonaise, cette conscription

Digitized by Google

qu'on a flétrie chez nous du nom de proscription, apparaissait peut-être aux yeux du marquis comme le moyen le plus doux, le plus humain de se débarrasser de ces factieux qui entravaient, par leurs impatiences, les plans qu'il avait conçus. Mieux valait en faire des soldats russes que des victimes polonaises, et, Sibérie pour Sibérie, il lui paraissait préférable de les loger dans les casernes plutôt que dans les mines. Je n'excuse pas le procédé violent et arbitraire, je cherche à l'expliquer et de la façon la plus honorable pour lui. Il y a trop de passions soulevées pour que les hommes de sang-froid ne considèrent pas comme un devoir d'en atténuer l'intensité toutes les fois qu'ils aperçoivent un moyen plausible de le faire. Non, le marquis Wiélopolski n'est pas le traître que l'on a dit, et je n'en veux pour preuve que son intelligence supérieure, qui n'est mise en doute par personne. Il serait le plus niais des hommes politiques s'il avait pu croire un instant qu'il suffisait d'enlever 12,000 jeunes gens dans leur lit pour détruire la nation, ou du moins pour étouffer à tout jamais le tressaillement de son cœur. Une pareille pensée n'a jamais pu germer dans son esprit; mais il a cru qu'un acte de force comme celui qu'il conseillait surpendrait la nation désarmée et lui imposerait par son audace. Cette fois, il s'était trompé dans ses calculs : la nation était agenouillée, elle se trouva debout; elle était sans armes, elle se trouva armée, non de ces armes de guerre qu'emploient les troupes régulières, mais de ces armes sourdes et discrètes qui consistent dans une organisation mystérieuse, dans un pouvoir occulte, exercé sans contrôle et obéi sans commentaire, dans des ramifications sans nombre, enveloppant, comme un inextricable réseau, toutes les branches de l'administration, et l'armée et la police elle-même. Bien aveugles ceux qui ne reconnaissent pas, à de tels signes, la protestation la plus énergique et la plus redoutable. Aujourd'hui la Pologne est soulevée, et elle s'impose avec autorité à l'inquiétude de la Russie, aux réflexions de toute l'Europe. Les défaites des bandes n'y changeraient rien, et la soumission complète peu de chose. Il ne s'agit plus de chercher par quels moyens le malheur aurait pu être conjuré, mais par quelles mesures promptes, décisives il peut être arrêté, réparé, par quels actes on doit en empêcher le retour.

II

Nous avons montré combien, dans les circonstances présentes, le mouvement insurrectionnel de la Pologne peut être dangereux pour la Russie en paralysant les louables efforts par lesquels elle tend à se

Digitized by Google

placer définitivement au rang des puissances civilisées de l'Europe; mais nous n'avons envisagé qu'un côté de la question, et le moins considérable pour les intérêts de la monarchie russe. Il ne s'agit pas seulement, en effet, d'un mal aigu et transitoire, il s'agit d'un mal chronique, permanent, que l'on n'a point guéri pour l'avoir méconnu, et qu'on a rendu incurable par les procédés ordinaires, pour l'avoir traité par les remèdes violents.

On a dit et répété souvent que le partage de la Pologne avait fait de la Russie une puissance européenne. Auparavant, elle n'était qu'une puissance asiatique. Ce mot, qui ne manque pas de justesse, n'a de valeur sérieuse cependant qu'à cette condition, qu'on attachera aux expressions « asiatique » et « européenne » un sens moral plutôt qu'un sens géographique. On a voulu dire que l'acquisition des provinces polonaises, en introduisant dans l'empire des tzars un élément civilisé considérable, avait du même coup effacé le nom de barbare que l'occident appliquait jusque-là aux Moscovites. Ce privilége malheureux, qu'a eu la Pologne, d'abaisser les barrières qui séparaient la Russie de l'occident, mériterait peut-être un peu de respect, sinon de reconnaissance de la part de ceux qui en ont profité. Aujourd'hui, cette mission ou ce châtiment providentiel a atteint son effet, la Russie est bien une puissance européenne; elle y occupe même parmi les autres une place si considérable, qu'on a pu la voir un moment prépondérante. Rien ne saurait la lui faire perdre désormais, ni le froissement de ses ambitions, ni la neutralité de la mer Noire, ni même la séparation radicale et complète de la Pologne. La Russie est aujourd'hui en Europe une grande puissance par elle-même, et ils l'outragent plus qu'ils ne la servent, ceux qui prétendent qu'elle ne serait plus rien sans les provinces polonaises. C'est là une calomnie contre laquelle doivent protester par des actes de suprême sagesse les hommes d'Etat auxquels sont confiées les hautes destinées de l'empire.

Une chose pourtant serait de nature à faire sortir la Russie du cercle des nations européennes : ce serait le retour aux procédés de gouvernement que l'occident repousse ; ce serait un acharnement aveugle contre sa victime, un conflit moral avec les peuples civilisés au sujet de la Pologne. L'Europe entière y verrait le signe d'un abandon des voies de civilisation et de progrès où elle se plaisait à encourager la Russie. Elle renierait pour sa sœur cette nation qui ne saurait s'imposer que par la force et triompher que par la brutalité. En apprenant de nouveau à ses soldats l'art d'immoler les peuples, a Russie rappellerait à nos lèvres ce nom de barbare que nous avions oublié et qui n'appartenait déjà plus qu'au vocabulaire de l'exagération. Voilà comment elle pourrait s'amoindrir en Europe et re-

Digitized by Google

prendre, sans franchir l'Oural, place parmi les nations asiatiques, redevenir chinoise, tartare ou mongole. Elle a en ce moment ses destinées dans les mains ; ses intérêts dépendent uniquement de sa conduite, et nous ne lui ferons pas un instant l'injure de croire qu'elle puisse hésiter dans le choix des deux routes qui s'ouvrent devant elle. Nous n'avons posé l'hypothèse que pour en montrer l'absurdité.

La Russie a le droit de réprimer l'insurrection : qui le nie ? Mais elle a le droit bien plus beau et bien plus conforme à ses intérêts de la désarmer. A qui persuadera-t-on que les armes ne tomberaient pas toutes seules des mains des Polonais, si une satisfaction était accordée à leurs vœux ? Il n'y a pas entre les deux peuples de ces haines inextinguibles qui ne cessent qu'avec la vie ; les affinités sont grandes, les sympathies, malgré tout, vivaces, et l'on ne voit pas à leur cordiale entente l'obstacle de race qui les sépare tous deux des Germains. Dès lors, on se demande si la Russie n'a pas tout à gagner à faire cesser un antagonisme qui pèse sur ses finances, qui démoralise son armée, entretient la défiance des peuples occidentaux et donne à l'esprit libéral qui les anime mille occasions de se déchaîner contre elle. A quelle cause attribuer le discrédit qui a si longtemps pesé sur elle parmi les nations libres, et les préjugés dont elle est encore victime parmi nous ? Au rôle de geôlier que lui a imposé le partage. Ce rôle, exercé trop longtemps avec une dureté qui manquait même de prudence, l'avait fait mettre au ban des nations. C'est à peine si la métamorphose où elle se régénère a suffi pour la racheter de cette disgrâce. Fatalement conduite à exagérer la répression, elle y a consumé des forces qu'elle aurait pu mieux employer ; elle a semé la terre entière de ses ennemis, et dans les pays libres où tant de citoyens proscrits ont porté leurs pas, ils n'ont pas entretenu, on peut le croire, l'amour de leurs persécuteurs. Ils ont recruté à l'étranger une armée infatigable qui combattait l'aigle russe tantôt avec la plume, tantôt avec l'épée, sur tous les champs de batailles de l'Europe. Partout où le drapeau de la Russie a flotté, le drapeau polonais est venu le braver en face. On l'a vu au Caucase, on l'a vu à Silistrie, à Kars, en Crimée. Ils ont fait ainsi de leur cause une cause européenne, et se sont imposé le devoir de la plaider devant les peuples et à tous les moments de la vie. On ne saurait nombrer les coups qu'ils lui ont portés dans les ténèbres ou à la lumière, ni sonder la profondeur des blessures qu'ils lui ont faites. En France surtout, ils ont trouvé un penple bien préparé par les désastres de 1815, à ces représailles de leur défaite. C'était une revanche nationale que l'on prenait en épousant leur querelle. Que serait-ce si une nouvelle émigration venait grossir les rangs de

Digitized by Google

cette armée de la proscription et retremper les animosités dans le sang d'une nouvelle génération?

On a souvent parlé d'une alliance étroite de la Russie avec la France, en vue des grands intérêts des deux pays en Orient. Le principal obstacle à une pareille alliance, c'est la Pologne. La France, on ne saurait trop le répéter, est un pays d'opinion, et le grand art comme le grand honneur du gouvernement impérial est de marcher d'accord avec elle. Or, qu'on scrute l'opinion, qu'on interroge sans parti pris le sentiment populaire, et l'on verra toujours se dresser entre les deux empires le spectre de la nation polonaise. Dira-t-on qu'à défaut de l'alliance française la Russie peut se tourner vers l'Angleterre? Ce serait méconnaître les conditions d'existence et d'expansion des deux peuples; omettre dans ses calculs tous les points de contacts où leur rivalité se rencontre; oublier la Perse, et l'Inde, et la Baltique, et la mer Noire, et Constantinople; ce serait négliger enfin, les antipathies naturelles ou factices qui les divisent. Peut-être de ce côté le fantôme polonais serait-il un moindre obstacle : l'Angleterre fait assez bon marché des fantômes et ne se plaît guère à les évoquer quand ils gênent sa politique. Ses sympathies pour la Pologne ressemblent beaucoup à son amour pour l'unité italienne; il n'y faut compter qu'en tant qu'elles s'accordent avec ses intérêts. Elle voit dans la Pologne l'entrave la plus forte à la marche de la Russie vers le Bosphore; elle l'aime à titre de paralysie, comme un mal excellent qui interdit à la Russie toute guerre d'agression. Il n'est pas démontré pour nous qu'elle lui vouât le même amour si la Pologne affranchie et scellant avec sa puissante voisine un traité d'alliance offensive, se tenait prête à seconder ses hautes ambitions.

La France et l'Angleterre écartées, il ne reste donc à la Russie que ses deux copartageants, l'Autriche et la Prusse. Mais déjà les temps ne sont plus où l'Autriche croyait ses intérêts tellement unis à ceux de la Russie qu'elle ne séparait jamais sa politique de la sienne. Elle s'est aperçue au contraire qu'elle pouvait bien revendiquer sa part dans ce grand empire des Slaves dont on a tant parlé depuis 1849. Elle est entrée dans une voie de réformes libérales qui ont étonné le monde bien plus encore que son ingratitude, et elle y trouve des satisfactions très propres à l'y maintenir. Ce n'est pas ce moment qu'elle choisirait pour indisposer les populations slaves, pour blesser le sentiment libéral de ses provinces héréditaires, et l'avenir lui réserve une action trop grande dans les affaires d'Orient pour qu'elle retourne jamais à une alliance intime avec la Russie. La Pologne, dont le partage fut peut-être un lien entre elles à un moment donné, ne serait plus alors qu'une arme redoutable aux mains du cabinet de Vienne. Le jour où l'Autriche aurait fait de la Galicie

Digitized by Google

un Piémont polonais, l'unité de la Pologne serait bien près de se faire. Cette perspective, pour n'être pas menaçante aujourd'hui, n'en demeure pas moins un singulier empêchement aux desiderata de la Russie; elle la soumet à des ménagements cruels et paralyse la liberté de ses mouvements. « Il ne faut pas se brouiller avec l'Autriche, » paraît être le mot d'ordre de la diplomatie russe, et il marque assez les difficultés que lui crée un état de choses anormal et toujours précaire.

Reste la Prusse. Nous ne voulons pas amoindrir son importance, mais on reconnaîtra sans peine que, de toutes les grandes puissances, elle est la plus petite, et, malgré sa vaillante armée, la moins redoutable aux adversaires éventuels de la Russie, par conséquent la moins utile à son alliance. Des faits récents ont d'ailleurs démontré l'inefficacité de son concours. Après s'être, pour ainsi dire, imposé de lui-même à la Russie par une convention, demeurée secrète à la manière des secrets de comédie, le gouvernement prussien s'est vu obligé de reculer, et, dans tous les cas, de réduire à peu près à néant ses stipulations en face de l'attitude prise immédiatement par la France et l'Angleterre. Et, comme pour ajouter à la démonstration, le Parlement prussien infligeait en même temps, de ce chef, un blâme énergique au ministère. Ainsi, dans cette circonstance solennelle, où les sentiments hostiles à la Pologne qui couvent au fond de tout cœur allemand, auraient pu se faire jour, où l'orgueil national aurait pu se sentir blessé par le langage amer de la presse anglaise, et porté à embrasser les intérêts de la Russie comme les siens propres, la nation, par l'organe de ses représentants légaux, a protesté contre une alliance qui lui paraissait mettre en péril et ses frontières et son honneur. Ce doit être, avec tous ceux qu'il a reçus, un avertissement pour le gouvernement prussien à ne pas chercher sa force dans la compression des peuples, à ne point essayer désormais de renouer les fils de la Sainte-Alliance. Il ne sied pas à une nation éclairée comme la Prusse de donner un pareil démenti aux idées modernes. On prétend que l'homme d'Etat qui dirige aujourd'hui le cabinet de Berlin est un grand admirateur des institutions politiques de la France, et qu'il voudrait les appliquer à son pays. Nous le croyons volontiers; il montre par là son intelligence. Mais s'est-il bien rendu compte des conditions qu'impose une pareille constitution au gouvernement qui la met en œuvre? Marcher suivant le cœur de la nation, aller au devant de ses besoins, satisfaire ses ambitions légitimes, la placer au premier rang, sinon parmi les plus fortes, du moins parmi les plus justes, la faire participer à toutes les réparations, à toutes les entreprises généreuses, à tous les progrès, s'inspirer dans tous ses actes de la pensée du bien, voilà les conditions.

Digitized by Google

M. de Bismarck peut-il se flatter de les avoir remplies? Si le gouvernement prussien persiste dans ses idées de réaction, il s'éloigne de cette politique où il pourrait retremper son autorité, et il se trouve dès lors en contradiction avec l'opinion, c'est-à-dire sans crédit et sans pouvoir; s'il veut, au contraire, suivre l'exemple de la France et se ranger du côté des opprimés, il évite d'ajouter son poids au joug qui pèse déjà sur la Pologne; dans un cas comme dans l'autre, son alliance échappe à la Russie.

Voilà donc l'empire russe isolé, réduit à ses propres forces, incapable d'exercer une influence prépondérante dans les questions qui le touchent de plus près; inhabile, même pour faire prévaloir ses droits, à entamer une grande guerre, impuissant à se défendre pour peu qu'il ait contre lui deux alliés, parce qu'il ne trouve près de lui que des neutres. Et quelles richesses, quelle force la Pologne lui donne-t-elle en compensation de tous les biens qu'elle lui retire? Un pays perpétuellement plongé dans l'inquiétude, sans cesse menacé d'insurrections, soumis presque sans trêve à l'état de siége, ne peut guère accroître la fortune publique ni développer les trésors de son industrie et de son agriculture. Une poignée de soldats, recrutée à longues périodes, enlevés de force, jetés dans les régiments comme dans un bagne, hostiles, suspects, rongeant avec colère un frein qui les blesse, ne peut apporter un élément bien solide à une armée, fût-elle la meilleure du monde. Et si ces 40,000 hommes que la Russie prend à la Pologne sont, comme il est aisé de le supposer, des citoyens meurtris dans leur orgueil national; si devenant soldats russes ils restent patriotes polonais, quel germe de propagande révolutionnaire et de rébellion n'apportent-ils pas dans les rangs? Suivant leur conscience, ils ne doivent rien au drapeau qui les guide; ce drapeau n'est pas le leur. Leur devoir, au contraire, est de l'abandonner, de se tourner contre lui, de le fouler aux pieds. De quel droit les appellera-t-on des traîtres s'ils passent à l'ennemi? L'ennemi pour eux n'est pas en face, il est derrière. S'ils sont fusillés, ils deviennent des martyrs; s'ils vivent, ils sont des soldats aguerris pour toutes les insurrections. Nous ne connaissons pas de dissolvant pareil, ni de plus dangereux contingent. Les mercenaires du moyen âge étaient plus sûrs, ils apportaient un certain scrupule dans l'exécution des contrats; ceux-ci, n'obéissant qu'à la violence, ne doivent rien; ils s'estiment d'autant plus loyaux qu'aux yeux de leurs oppresseurs ils sont plus traîtres. Konrad Wallenrod est le type poétique dont s'inspire leur courage.

Enfin, pour signaler tous les dangers que la situation de la Pologne fait courir à la Russie, il en est un qui fut entrevu par tout le monde

Digitized by Google

pendant la guerre de Crimée, et qui ne lui fut épargné que par la modération des puissances occidentales. Si les gouvernements alliés avaient voulu alors soulever la Pologne, ils eussent mis la Russie à deux doigts de sa perte. Ce soulèvement aurait eu pour conséquence sans doute de faire sortir la Prusse d'un état de neutralité que son gouvernement supportait impatiemment, et de la jeter dans l'alliance russe; mais est-il bien sûr qu'à cette époque plus qu'aujourd'hui la nation eût suivi ses gouvernants? L'Allemagne libérale était sympathique à nos armées, et cette guerre lointaine n'avait rien pour l'inquiéter. Avant de laisser la Prusse faire la police dans le royaume, elle se fût demandé si elle n'allait pas compromettre sa frontière du Rhin. Ces ménagements, dont la France et l'Angleterre ont usé à cette époque, ne sont pas une loi pour l'avenir. En des circonstances analogues, et si cette fois l'enjeu de la guerre paraissait à la nation en lutte avec la Russie, mériter l'emploi des grands moyens; s'il s'agissait, par exemple, d'arrêter son extension vers l'extrême Orient, de mettre l'Inde ou le Bosphore à l'abri de ses convoitises, ne pourrait-il pas arriver qu'un corps de troupes, débarquant en Lithuanie, soulevât toutes les provinces polonaises de la Russie, vieilles et nouvelles, et formât sur ses derrières une armée considérable, à son tour conquérante? La plus légitime alliée de la Russie dans un tel conflit, la France pourrait-elle l'aider à combattre cette diversion? pourrait-elle même s'interposer pour faire rentrer dans l'obéissance un peuple dont elle déplore l'assujettissement, et donner par là un démenti à sa politique et à ses plus glorieux antécédents? Poser la question, c'est la résoudre. On comprendrait que, par une sage prévision, la Russie prît elle-même les devants et fermât cette brèche par laquelle on peut toujours l'entamer. Le sacrifice, si c'en est un, ne serait pas encore en proportion du bien qu'elle en retirerait.

III

Quand nous jetons les yeux sur les cartes d'Europe et d'Asie, et que nous mesurons du regard l'immense étendue de l'empire des tzars; quand nous voyons son admirable assiette au centre du continent, les bras étendus sur trois mers ouvertes, la tête en Occident, le corps en Orient, les pieds en Amérique; lorsque, consultant les statistiques, nous apprenons qu'il renferme une population de 75,000,000 d'âmes et possède une étendue de territoire de 21,000,000 de kilo-

Digitized by Google

mètres carrés, équivalant au septième de toute la terre[1], où pourrait vivre à l'aise une population vingt fois plus forte, sans atteindre encore la densité de la France ; quand nous remarquons la fécondité admirable de la plus grande partie de son sol, les trésors minéraux qu'il recèle, les produits variés de ses climats divers ; mais qu'en même temps nous savons combien de terres restent en friche, de forêts et de mines inexploitées, de moissons sans débouchés, de hordes à moitié sauvages, nous ne pouvons nous défendre de penser que la Russie a devant elle une mission de civilisation aussi vaste que son empire, et à laquelle elle peut pendant de longs jours encore appliquer toute son énergie et toutes ses forces. La Pologne l'en détourne sans cesse, et, sans lui apporter un élément de richesse, elle la contraint à ajourner des problèmes dont la solution lui ouvrirait des sources nouvelles de production et d'échanges. Nous demeurons frappé de ce fait que la Pologne, véritable plaie pour la Russie, végète elle-même au lieu de se développer, et qu'ainsi deux pays pleins de séve et de fécondité, au lieu de mettre leurs ressources en commun, s'appliquent avec une persévérance égale à les détruire. Ce n'est pas leur volonté qui les y engage, c'est leur situation réciproque qui les y condamne.

Mais, en recherchant quels sont les intérêts de la Russie à dégager de ses liens la Pologne, nous n'avons examiné jusqu'ici que les intérêts en quelque sorte passifs, ceux qui ne relèvent que d'un développement régulier et libre, débarrassé des empêchements et des dangers de toute sorte qui sont issus d'un arrangement vicieux par la forme et par le fonds. Nous aurions un champ non moins large à parcourir si nous voulions énumérer tous les avantages que la Russie pourrait retirer d'une séparation amiable. Il en est un qui s'offre tout d'abord à la méditation des hommes d'Etat de la Russie : c'est l'intérêt moral. Si bon Russe que l'on soit, il est difficile de ne point reconnaître la source inique de tous ces conflits. Admettons que la force des événements y ait été pour quelque chose, que l'ambition peu scrupuleuse de Frédéric et les querelles intestines des Polonais y soient mêlées pour beaucoup, il n'en est pas moins vrai que les partages ont été flétris par tous les historiens, par tous les peuples civilisés. Ils le sont encore tous les jours, et c'est un héritage qui pèse lourdement sur les successeurs de Catherine la Grande. Nous y avons vu le plus grand obstacle aux grandes alliances, aux grandes entreprises, aux sympathies de l'Occident. Un acte réparateur serait de nature à renverser de fond en comble cette situation.

[1] Voir l'excellent ouvrage de M. J.-H. Schnitzler, *l'Empire des Tzars*, rédigé avec beaucoup de soin, d'après les meilleurs documents originaux et les statistiques officielles.

Digitized by Google

Cela est si vrai, que son éventualité éveille déjà des alarmes en Angleterre. Qu'on lise les journaux qui passent pour recevoir les confidences du gouvernement britannique. Après avoir poussé la France à prendre seule en main les intérêts de la Pologne et fait luire à ses yeux une récompense bien faite pour la tenter, n'ayant point réussi à la brouiller avec la Russie ni à lui faire rompre en visière à la Prusse, elle change de langage : ce n'est plus à Pétersbourg et sur le Rhin qu'il faut chercher la solution de la question polonaise, c'est à Vienne. L'Autriche seule tient la clef de cette porte secrète qu'il s'agit de fermer au nez de la Russie. L'initiative de l'affranchissement venant de celle-ci, la place au premier rang en Europe, et lui constitue un allié redoutable et reconnaissant, le royaume affranchi de ses mains. Si l'Autriche prenait les devants, tout serait sauvé ; la Russie n'aurait plus fait que céder à la force ; l'estime que l'on a d'elle ne serait pas agrandie, non plus que son influence ; la Pologne aurait la libre disposition de sa reconnaissance, et elle irait en apprendre la pratique dans les bras de l'Autriche, à qui elle est si familière.

Autre indice. Le gouvernement français, toujours préoccupé des moyens les plus prompts et les plus efficaces de secourir les opprimés et d'écarter toute cause de trouble et de guerre en Europe, avait fait des ouvertures auprès du gouvernement de la reine en vue d'arriver à une démarche collective et à la rédaction d'une note identique. Les termes en devaient être calculés avec tous les ménagements possibles, et le fond mitigé par la forme la plus délicate et la plus amicale ; mais enfin c'était une note identique, et elle aurait entraîné des conséquences sérieuses, à la suite d'une solution négative ou affirmative. Négative, la réponse eût été une faute si grave de la part de la Russie qu'on ne peut guère supposer qu'elle l'eût commise ; affirmative, elle eût fait un groupe bien fort de la Russie, de la France et de la Pologne reconstituée. C'est à ce dernier et heureux parti que le gouvernement de Pétersbourg se serait probablement arrêté. Même s'il eût envisagé la séparation comme un sacrifice onéreux, il s'y serait néanmoins résolu pour s'épargner ces conséquences sérieuses dont nous parlions plus haut, une brouille éclatante avec l'Occident, un état de suspicion qui aurait communiqué une grande force à l'insurrection, et provoqué un mouvement d'opinion d'une portée incalculable.

Telle fut du moins la crainte du cabinet britannique. La pensée de favoriser, par une reconstitution amiable de la Pologne, un accord parfait entre la France et la Russie, lui fit décliner la proposition de la France. Une note identique, disait-on, entraînerait l'obligation, si elle n'obtenait pas une réponse favorable, de rompre les rapports

Digitized by Google

diplomatiques, ou du moins de les interrompre; c'était d'ailleurs placer l'empereur Alexandre II, dont le bon vouloir n'était pas douteux, dans l'obligation de résister à cette sorte de pression. Au lieu d'atteindre le but que l'on poursuit, on s'en éloignerait. Mieux valait que chacune des puissances désireuses d'obtenir une meilleure condition à la Pologne fît parvenir à la cour de Saint-Pétersbourg, isolément et dans les termes qui lui paraîtraient les plus propres à exercer une influence sur les conseils du tzar, l'expression de sa pensée et ses conseils amicaux.

C'est ainsi que l'Empereur des Français, qui avait pris, cette fois encore et comme toujours, l'initiative d'une démarche généreuse, et qui aurait pu devenir bientôt efficace, s'est trouvé paralysé dans ses nobles intentions et réduit à faire une démarche particulière dont le caractère n'affecte plus les grandes formes officielles de la diplomatie. Le poids qu'emprunte un pareil acte à l'influence personnelle du souverain ne sera-t-il pas contrebalancé par le ton qu'aura pris dans sa dépêche le cabinet britannique? C'est là une question que l'événement résoudra et qui est peut-être déjà résolue au moment où nous écrivons ces lignes. Il n'en restera pas moins acquis, pour tous les esprits clairvoyants, que la cause polonaise est, entre les mains des hommes d'Etat d'Angleterre, une sorte d'épouvantail dont ils se servent pour tenir en échec la Russie et éloigner d'elle l'Occident, plutôt qu'un objet de sympathie dont ils ont à cœur d'assurer le triomphe. Les peuples de la Pologne feront donc sagement de ne point prendre au pied de la lettre les éloquentes protestations dont retentisssaient l'autre jour les deux chambres du Parlement britannique, et de s'en tenir à cette parole de lord Palmerston : « Nous avons le droit d'intervenir, mais nous n'en avons pas l'obligation. » Voilà la vraie mesure dans laquelle leurs intérêts seront servis. De son côté, la Russie aurait tort d'attacher aux discours et aux articles de journaux l'importance comminatoire qu'on était tenté de leur attribuer de prime abord. Aujourd'hui que ces grands bruits ont cessé, on commence à mieux entendre le vrai son de ce tocsin. La dépêche elle-même, si tant est qu'elle soit écrite de ce ton qui a pour but précisément de provoquer le résultat opposé à celui qu'on sollicite, ne devra point émouvoir le cabinet de Saint-Pétersbourg. Elle n'aura d'autre effet sur lui que de le mettre mieux en garde contre la politique anglaise et contre ses propres entraînements. La voix du souverain de la France s'élèvera avec l'autorité du désintéressement et de la justice dans ses calmes délibérations, et les conseillers de la couronne persisteront dans leurs vues de réforme et de progrès.

Ils savent mieux que nous les fruits heureux qu'ils peuvent en recueillir, et lorsque nous voyons le ministre des finances, M. de Reu-

Digitized by Google

tern, accomplir sans bruit des réformes où d'autres Etats pourraient prendre des exemples, nous devons reconnaître qu'un souffle nouveau a passé sur la Russie. Rarement, un gouvernement s'est trouvé en face de plus grands problèmes avec une volonté plus évidente de les résoudre; et pour cela nous sommes plein de confiance : car ce n'est pas seulement un intérêt moral, un intérêt vague, indéfini, essentiellement discutable, qui est attaché à l'affranchissement de la Pologne, mais un intérêt matériel, évident, palpable, un de ces intérêts qu'on ne néglige guère de nos jours, et qui influent d'ailleurs plus qu'on ne veut l'avouer sur le développement des forces morales d'une nation.

Nous avons vu la Pologne et la Russie en lutte constante : la première, occupée périodiquement à épuiser ses ressources et à sacrifier la fleur de sa jeunesse pour tenter de reprendre son indépendance; celle-ci, obligée de se saigner à grands frais pour maintenir sa domination, de recourir à la ruine, au pillage pour la faire triompher. Est-ce vivre que de subsister à travers de telles péripéties? est-ce régner que d'asseoir son pouvoir sur des ruines? Si, malgré des malheurs si persévérants, la Russie a pu accroître ses richesses, agrandir sa puissance, grossir le chiffre de sa population; si la Pologne a pu ne pas se dépeupler complétement, ne pas tarir toutes ses sources de produits, qu'adviendrait-il si les deux peuples, rendus à la paix et à la libre exploitation de leur sol, de leur industrie, de leur négoce, mettaient en commun leurs biens en assurant entre eux la liberté des transactions, la liberté de possession et toutes les libertés civiles qui font l'honneur et la prépondérance des peuples civilisés? C'est par là seulement qu'une fusion serait possible si elle peut jamais le devenir. Le temps n'est plus où l'on broyait les peuples pour les amalgamer. L'unité nationale ne peut plus sortir de la violence, mais seulement des attractions, des affinités de race et d'intérêts.

A tort on invoquerait ici la formation de l'unité française comme exemple. Il n'y a aucune similitude à établir. La France s'est formée par superpositions de couches autant que par extensions de territoires, et le droit féodal du suzerain avait depuis longtemps préparé le sol à recevoir la semence dont la Révolution française et l'Empire devaient lier les dernières moissons. Jamais, d'ailleurs, les fondateurs de l'unité française ne se trouvèrent en face d'une nation à absorber ou à détruire; ils n'avaient affaire qu'à des vassaux ou à des débris de royaumes éphémères, tombés d'eux-mêmes en poussière; jamais surtout ils n'eurent devant eux un peuple distinct du leur, plus avancé en civilisation et en liberté, ayant une langue à lui, une histoire, une civilisation propres, un passé politique. Et l'on sait pourtant combien il leur en coûta de peines, d'énergie, de persévé-

Digitized by Google

rance, combien aussi ils employèrent de ruses, de violences, de procédés impies et barbares pour accomplir l'œuvre à travers de longs siècles. Il est à remarquer enfin qu'ils n'avaient conflit qu'à l'encontre des grands feudataires et non avec les peuples, intéressés le plus souvent à se soustraire au joug des petites tyrannies pour s'abriter autour de la couronne de France. Ça été une politique sage et constamment suivie par nos souverains, d'avantager les provinces en les annexant, de leur octroyer des libertés nouvelles, ou du moins de respecter les anciennes, de diminuer leurs charges plutôt que de les augmenter. C'est ainsi qu'ils en usèrent avec la Provence, la Normandie, la Bretagne, cette revèche Bretagne, qui lutta si longtemps et la dernière ; c'est ainsi qu'ils firent avec la Flandre et l'Artois, avec la Lorraine et l'Alsace, avec la Corse, et hier avec la Savoie. L'autre jour encore, n'avons-nous pas vu une main auguste tracer elle-même le programme généreux qu'elle entend appliquer à une province conquise et si longtemps rebelle à nos armes? A notre époque surtout, cette politique est seule possible, et il n'y faut pas seulement la volonté des souverains, les raisons de convenances géographiques et militaires ; la gloire même n'y suffit plus ; il faut, avant tout, le consentement des peuples. Toutes les fois qu'un grand souverain naîtra, qui ne voudra s'inspirer que des idées de justice et ne gouverner qu'avec le suffrage des populations, donnant le premier l'exemple du bien et protégeant de toutes ses forces les libertés légitimes, on verra les annexions se faire et les fusions s'opérer facilement parmi les races pareilles ou de commune origine. Le système d'attraction est vrai dans l'ordre social et politique comme dans l'ordre physique. Qu'on regarde l'Italie : d'où vient qu'elle a couru si vite à l'unité ? c'est qu'il s'est trouvé un point d'attraction dans la Péninsule, où une liberté sage et un gouvernement bien conduit faisaient envie aux populations voisines. Nous n'aurions pas à rappeler ces principes élémentaires à propos de la Pologne si on les avait toujours pratiqués envers elle.

Les intérêts matériels de la Russie ont beaucoup à gagner à la pacification volontaire de la Pologne ; ses intérêts militaires davantage encore. Si la Russie n'a plus que des guerres justes à entreprendre, rien ne peut lui être plus utile qu'une armée auxiliaire de 100,000 Polonais. On sait s'ils sont bons soldats et s'ils savent se dévouer. Avec une force pareille à sa disposition, dont elle aurait tout à attendre et plus rien à redouter, elle peut imposer à l'Allemagne, tenir du côté de l'Inde l'Angleterre en respect, accomplir sans entraves, en Asie, sa mission civilisatrice, et se préparer pour le grand dessein. A Dieu ne plaise que nous fermions toute perspective à ces hautes visées. Il peut se présenter telle circonstance où

Digitized by Google

nos vœux ne lui soient point contraires, parce que ses intérêts ne nous seraient pas opposés. Le peuple de Sobieski sait de longue date comment on porte le drapeau chrétien, et il a rougi de son sang les chemins par lesquels il faut passer. Mais, sans projeter si loin nos regards, ne pouvons-nous pas prévoir le jour où l'Allemagne, sous le souffle qui l'anime et sous l'impulsion d'une main guerrière, redeviendrait un grand empire germanique? Est-ce une chimère que de calculer les étapes qu'elle a parcourues lentement, mais sûrement, depuis trois siècles, du côté des pays slaves? La Pologne peut devenir un boulevard; il faut prendre garde de la livrer par morceaux, comme on l'a déjà fait, au germanisme, danger bien plus sérieux et autrement menaçant que le panslavisme. Au lieu de laisser faire un Piémont en Galicie, il peut être utile qu'il se fasse dans le royaume. Nous ne voudrions inquiéter personne, et moins encore M. de Rechberg que M. de Bismarck, mais il y a un rôle à jouer, un rôle pacifique; pourquoi la Russie ne le jouerait-elle pas? Jamais occasion plus belle ne lui fut offerte.

On nous rendra cette justice, que nous n'avons point fait ici de la politique de sentiment. Sous le regard sévère de M. de Wincke nous nous sommes défendu constamment contre les entraînements de notre cœur, nous avons imposé silence à cette voix secrète qui fait toujours tressaillir les âmes françaises quand on prononce le nom de Pologne. Des faits, des arguments, de la politique pratique, des intérêts, voilà où se sont arrêtés notre examen et nos efforts. Assez de plumes éloquentes dans tous les partis ont pris de la tâche la part la plus douce. Il est bon de s'attendrir au spectacle d'une grande infortune, mais ce n'est pas tout; encore faut-il montrer comment peuvent se sécher les pleurs et se fermer les blessures. La plupart des écrivains distingués ou même illustres qui nous ont arraché des larmes, ont conclu pour une intervention de la France. Quelle espèce d'intervention? L'intervention du conseil désintéressé, amical, le seul qui puisse être honorablement écouté du souverain d'un grand empire: elle est déjà faite; l'Empereur n'a pas attendu les avis pour l'accomplir. L'intervention armée; c'est une extrémité bien dure à laquelle un gouvernement sage ne doit recourir que lorsqu'il a épuisé tous les moyens de conciliation et après s'être assuré de solides alliances. C'est à l'Angleterre, c'est à l'Allemagne qu'il faudrait surtout la demander, à l'Allemagne qui est tout près, à l'Angleterre qui parle très haut. Le jour où il serait acquis qu'un régiment anglais est venu camper avec les nôtres au camp de Châlons, nous ne verrions nous-mêmes aucune difficulté à réclamer de l'Europe la réparation de toutes les injustices, la reconnaissance de tous les droits.

Digitized by Google

Rien ne nous gêne de ce côté, et nous n'avons rien à y perdre. Jusque-là, qu'on nous permette de chercher des solutions pacifiques et de plaider la cause devant le seul tribunal qui en soit encore saisi. Il sera toujours temps d'aller en appel si nous la perdons. Nous ne sommes pas sans espérance, parce que nous croyons avoir le juge pour nous. La Russie est fatiguée de tant de luttes stériles, de tant d'efforts qui n'aboutissent qu'à la compromettre, et il s'y forme un parti qui voudrait enfin triompher de la Pologne autrement que par les armes. Ce parti, qui est celui des politiques et qui n'a nullement ses chefs à l'étranger, peut d'un mot vaincre l'insurrection ; il n'a qu'à dérober aux insurgés la devise de leur drapeau et inscrire sur le sien : « Pour notre liberté et pour la vôtre. »

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

TRAVAUX

DES

ACADÉMIES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE ET BIBLIOGRAPHIE

V

N. DAVIS : *Carthage and her Remains*, being an account of the excavations and researches on the site of the Phœnician Metropolis in Africa and other adjacent places; conducted under the auspices of Her Majesty's Government. London, Murray.—Fouilles faites à Babylone, à Pompéi, en Siesvic, dans le département du Haut-Rhin, à Paris, dans la Seine-Inférieure et en Vendée. — GIULIO MINERVINI : *Memorie accademiche*. Napoli, 1862.

La topographie de la ville de Carthage, jadis enveloppée d'obscurité, est devenue dans ces derniers temps un objet de grande préoccupation pour les savants. Vingt siècles ont rivalisé pour faire disparaître jusqu'aux ruines de cette cité, mais la science la rebâtit de nouveau. Tous ces monuments que la force d'un grand peuple n'a pu conserver renaissent sous la main de l'antiquaire. Les œuvres de l'histoire périssent, les créations de la science sont seules impérissables.

Je veux parler d'un ouvrage anglais de M. N. Davis, intitulé : *Carthage and her Remains*.

Celui qui visite la baie de Tunis, l'ancien golfe de Carthage, voit de loin devant lui, avant d'arriver au canal de Goletta, une petite colline couronnée d'une chapelle chrétienne. C'est l'église de Saint-Louis, construite en 1841, à la mémoire du dernier roi-pélerin, qui était venu planter sur ce rivage sa tente mortuaire. A droite, du côté du cap Carthage, on

Digitized by Google

aperçoit les hauteurs du village *Sidi-bo-Said*, dédié à un saint mahométan ; dans l'intervalle sont placées les maisons de plaisance des hauts fonctionnaires de Tunis. Ce terrain, c'est l'emplacement de l'ancienne capitale.

Dans toute l'antiquité il n'y a rien de comparable à la destruction qui, à différentes reprises, s'est accomplie sur ce sol maudit. Une partie de l'aqueduc, ruine forte et imposante, et un certain nombre de citernes, sont les seuls monuments qui remontent peut-être à la domination punique. Encore portent-ils les traces de travaux effectués à des époques plus récentes, mais très antérieures au temps moderne, qui les laisse dans le plus complet délabrement. La plupart des ruines qui jonchent la terre, débris tristes et informes, appartiennent à l'ère romaine et ne satisfont nullement notre curiosité. Pendant de longs siècles, on ignorait même la place d'où la reine des mers partait pour civiliser le monde.

Donc, à l'heure qu'il est, les difficultés pour reconstruire le plan de la ville, sont encore fort compliquées. Cent et un ans après la catastrophe, une nouvelle colonie romaine fut envoyée à Carthage. Les chroniqueurs nous disent qu'on avait soigneusement évité de s'établir sur l'emplacement de l'ancienne ville, et que les colons avaient bâti leurs maisons à une certaine distance des ruines. Mais ce récit est inexact; la nouvelle Carthage s'élevait sur les fondements mêmes de la capitale punique : le sol chargé de tant de malédictions devait bientôt voir de nouveaux sanctuaires; les maisons romaines étaient construites des matériaux immenses qu'on y trouvait, et déjà plus d'une inscription phénicienne a été découverte dans les murailles des colons romains. Peu à peu, la ville redevenait encore une fois riche et florissante ; au IIIe siècle, on l'appelait la deuxième capitale de l'empire. Les rois vandales y eurent leur palais pendant cent ans, jusqu'à la victoire de Bélisaire. Mais en 647, le général musulman Hassan s'empara de Carthage pour la détruire de fond en comble. Le cours des siècles a mis son cachet sur cette dernière destruction complète et irrévocable. Les ports de la ville, autrefois les plus célèbres par leur grandeur et leur magnificence, sont aujourd'hui des lacs ensablés ; la plaine marécageuse qui s'étend au nord-ouest est une alluvion moderne ; Utique, jadis située aux bords de la mer, en est aujourd'hui éloignée de quelques milles. Voilà les éléments dont nous disposons pour une reconstruction scientifique de Carthage. On jugera combien il faut de sagacité et de patience pour retrouver ce que la nature même a voulu faire oublier. Aussi les topographes et les géographes ont-ils eu de la peine à se dégager de toutes ces difficultés. Trompés par la physionomie actuelle de la carte, longtemps ils placèrent les principaux monuments de la ville sur un terrain qui, aux temps de la troisième guerre punique, n'existait pas encore. Mais la science a fini par mieux s'orienter, et si le sol de l'ancienne Carthage a beaucoup changé (son niveau est aujourd'hui à 20 pieds de profondeur) nous devons à ces changements mêmes une bonne part de ce qui survécut à la ruine consommée sous les Arabes. Encore si l'œuvre grandiose et acharnée de la destruction s'était arrêtée là. Mais, tout comme de nos jours les chercheurs de trésors y fouillent la terre

Digitized by Google

avec une ardeur que les déceptions ne découragent pas, ainsi les Italiens de la renaissance exploitaient les ruines de cette magnifique ville, devenue une des plus riches carrières de marbre. On a donc raison de dire que même les débris de la malheureuse Carthage ont disparu.

Depuis le milieu du siècle passé, beaucoup de touristes ont visité les décombres de Carthage. L'Anglais Shaw fut le premier qui en parla, et aujourd'hui encore nous devons recourir à son livre. En 1835, le colonel sir Grenville Temple commençait à déblayer le temple de Saturne, et vers la même époque, le Danois Falbe dressait un plan des ruines, le plus complet que nous ayons jusqu'à présent. C'est aux travaux de ces hommes que se joint l'ouvrage de M. Davis. Pendant trois ans (1856, 57, 58), l'explorateur anglais a fait des efforts incroyables pour remettre au jour la topographie confuse de la métropole; ses fouilles ont creusé le sol dans toutes les directions et avec autant de succès qu'on pouvait en attendre. Il est fâcheux que la chute du comte Clarendon et l'avénement de lord Derby aient mis fin à cette entreprise heureuse et pleine d'intérêt pour la science.

Les trouvailles de M. Davis, du reste, ne nous étaient pas tout à fait inconnues. Déjà, pendant qu'il séjournait à Carthage, M. Franks (du British Museum) en avait publié un certain nombre dans le XXXVIIIe volume de l'*Archæologia britannica*. La partie la plus importante de ses découvertes, les inscriptions puniques dont M. Davis a rapporté plus d'une centaine, feront l'objet d'une publication spéciale. Mais, en attendant ces trésors, le tableau topographique qu'il déroule devant nos yeux a trop de charme pour que nous puissions nous dispenser d'en donner un aperçu.

La ville de Carthage était divisée en plusieurs quartiers religieux, comparables à nos paroisses. Les noms de ces quartiers nous sont conservés dans les auteurs anciens; ils s'appelaient : paroisse de la déesse Céleste (Astarté), du Vieillard (Saturne), d'Esculape. Trois rues conduisaient de la Grande-Place publique à l'Acropole; M. Davis croit les avoir retrouvées; la « rue de Vénus » devait traverser le quartier d'Astarté, tandis que la « rue du Salut, » c'est-à-dire du dieu de la santé, longeait la mer et aboutissait ainsi naturellement au temple d'Esculape, bâti sur l'Acropole même.

Le temple de Saturne, dont il existe encore les soubassements, nous révèle de curieux détails sur l'architecture punique. La forme, on ne saurait en douter, était circulaire. Douze pilastres entouraient la cellule du dieu et étaient eux-mêmes enfermés par deux rangs de pilastres extérieurs, plus grands et plus larges, séparés entre eux par des galeries. Le diamètre en est de 200 pieds. La statue de bronze de Moloch était placée au centre; M. Davis prétend y avoir retrouvé un grand nombre d'ossements et de fortes couches de cendres, apparemment les restes des sacrifices humains qui y furent offerts.

Les recherches sur l'emplacement de l'Acropole (*Byrsa*) mettent M. Davis en contradiction formelle avec tous les érudits. D'après un passage de Strabon, la citadelle de Carthage était située « au milieu de la ville. » Falbe s'est le premier décidé pour la colline de Saint-Louis, mais cette opinion paraît rencontrer de graves difficultés, les auteurs anciens donnant

Digitized by Google

à Byrsa une circonférence de plus de deux milles. M. Davis la cherche donc ailleurs. Il fait la juste observation que celui qui parlait du « milieu » de Carthage, entendait non pas l'intérieur de la ville, mais l'espace de la côte compris entre les ports et le cap Carthage. Une note d'Ado de Vienne fait mention d'une muraille commune à la ville et à l'Acropole et qui aurait longé la mer. C'est, par conséquent, tout près du golfe, à côté de la colline Saint-Louis que M. Davis place la citadelle et le fameux temple d'Esculape. Selon lui, les soixante marches qui conduisaient à ce sanctuaire existent encore en partie taillées dans le rocher vif. Ses investigations s'accorderaient donc à merveille avec les témoignages des historiens classiques.

Mais pendant que le savant anglais préparait la description de ses fouilles entreprises aux frais du gouvernement britannique, le sol de Carthage fut exploré de nouveau aux frais de M. Beulé. M. Davis est singulièrement mécontent de ce travail, et il le combat avec une vivacité et une passion que je n'ai rencontrées dans aucun livre anglais. Voici de quoi il s'agit. La surface de la colline Saint-Louis, sur laquelle M. Beulé a placé l'Acropole et le temple du dieu Esculape, n'a en tout que 700 pieds carrés. Or, nous savons par les chroniqueurs que le nombre des bâtiments dont se composait la citadelle était fort considérable; et que, le jour de la capitulation, il s'y était réfugié plus de cinquante mille personnes. Si on n'avait pour tout cela qu'un espace de 700 pieds carrés, j'avoue que ces Carthaginois savaient se serrer, car un général moderne y mettrait tout au plus deux compagnies. Selon M. Beulé, il y avait encore de la place pour un temple de Jupiter, pour trois cents éléphants, quatre mille chevaux et vingt-trois mille soldats. Mais M. Davis a tort de s'en étonner. La brutalité du calcul s'accommode mal avec une science dans laquelle l'imagination occupe une si grande place. Plus le savant a d'esprit et plus il a le droit de se passer de ce qu'on appelle « le matérialisme » de la science. Qu'est-ce, après tout, que trois cents éléphants? On trouvera toujours à les placer.

Mais le livre anglais ne s'en tient pas là. Toutes les fois que le nom du savant français se présente sous sa plume, il est accompagné de quelque qualification de ce genre : «Quelle absurdité! quelle invention grossière! N'est-ce pas de l'enfantillage que de se mettre à réfuter un pareil tissu d'inventions fantastiques? Qu'il est déplorable que l'Académie ait pu sanctionner un tel ouvrage par son scrutin!» Tout ceci est évidemment exagéré, et je déplore que la mauvaise humeur de M. Davis lui ait fait commettre la même faute qu'il relève chez son adversaire; il grossit énormément les nombres et croit avoir affaire à toute une Académie lorsqu'il n'a devant lui qu'un académicien.

Une autre observation de M. Davis me semble plus juste. Nous lisons dans Appien un passage où il est question de la triple muraille de la ville. C'est sans contredit la triple muraille de l'isthme qui séparait les faubourgs de la terre ferme; mais comme Appien, une ligne plus haut, avait parlé de Byrsa, le colonel Grenville Temple s'y méprit et plaça la triple muraille autour de l'Acropole. M. Beulé a suivi cette autorité, de même que pour la colline de Saint-Louis il n'a fait que suivre l'exemple de Falbe. Et comme il lui im-

Digitized by Google

portait beaucoup de retrouver cette triple muraille, il l'a retrouvée à un endroit où il n'en existe pas trace. M. Davis, on le devine, est vivement indigné de la « découverte, » et après avoir cité les paroles mêmes du savant Français : « On y voit encore une muraille large de 31 pieds, de sorte que quatre chars (non pas deux, comme à Babylone) pourraient y marcher l'un à côté de l'autre. » Il ajoute : « C'est une assertion que je démens d'une manière formelle. Une telle muraille peut exister dans l'imagination de M. Beulé, mais autour de la colline Saint-Louis il n'y en a pas. Le mur qu'on y voit servait de soutènement à la base de la colline, mais il n'est ni triple ni d'origine punique. » Nous en sommes donc pour nos frais, nous tous qui avons applaudi dans le temps à la découverte de l'Acropole de Carthage. Et cependant il est difficile de croire avec M. Davis que la citadelle se soit trouvée à côté de la colline, qui l'aurait dominée et rendue intenable en cas de siége. Si le savant Anglais a fait preuve de critique en renversant de fond en comble la muraille de M. Beulé, il en a manqué lui-même en la remplaçant par une forteresse impossible.

Parmi les antiquités dont cette exploration a enrichi le musée britannique, nous ne citons que la mosaïque représentant des prêtresses. Le style de ces œuvres d'art est romain, quoi qu'en dise M. Davis, trop épris de ses trouvailles. L'une des prêtresses danse devant l'autel, en tenant les ustensiles du culte ; deux autres sont debout à côté d'un arbre, et s'occupent des vases sacrés ; une quatrième tient le sistre.

Quant aux environs de Carthage, M. Davis a le mérite de les avoir explorés bien plus patiemment que tous ses prédécesseurs. Une découverte de haut intérêt se rattache au nom de *Djebel Khâvi*, colline située tout près du cap Kamart, dans l'un des faubourgs de l'ancienne ville. Les excavations pratiquées dans cette colline ne laissent plus de doute sur sa destination primitive : c'est la Nécropole de Carthage, catacombe immense, qui n'a de pareille nulle part, tout l'intérieur de cette montagne étant creux et formant une ville souterraine composée entièrement de chambres sépulcrales. Malheureusement, toutes les chambres que M. Davis a pu visiter étaient vides ; le fanatisme des conquérants n'avait rien respecté, pas même le repos des morts. Il faut ajouter que les scrupules religieux des Arabes empêchaient l'incrédule Anglais de pousser ses fouilles plus loin et surtout, de s'engager dans le vaste dédale de ces sépulcres. Il est réservé à l'avenir de les mettre au jour.

La ville de Tysdrus, célèbre par la campagne africaine de Jules César, possède un amphithéâtre colossal. Trois rangées d'arcs et de pilastres, au nombre de soixante, s'élèvent l'une au-dessus de l'autre, et toute cette masse imposante est encore d'assez belle conservation pour lutter avec le Colisée de Rome et le théâtre de Vérone. Sa largeur est de 368 pieds, sa longueur de 429. Dans l'intérieur, une grande partie de la terrasse portant les siéges et servant de communication est encore debout. Au-dessous de l'arène, il se trouve des couloirs et des cellules pour les bêtes sauvages, tout comme à Rome et dans l'amphithéâtre de Capoue. Les lucarnes carrées par lesquelles on envoyait les bêtes courir dans l'arène s'y voient également. Ce théâtre servit au supplice de nombreux chrétiens pendant

Digitized by Google

la persécution de Septime Sévère. La légende de Perpétue et Félicité est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la rappeler ici.

L'amphithéâtre de la ville d'Utique est taillé dans le rocher de la montagne. La situation était on ne peut plus favorable pour les naumachies, à cause de la grande proximité de l'aqueduc et des citernes. Le vaste canal souterrain qui existe encore déversait dans le port voisin les eaux accumulées pour les joûtes navales.

Parmi les antiquités de Tunga, vieille ville qui abonde en colonnes, en chapiteaux, en architraves, nous citons notamment les ruines d'un temple d'ordre corinthien. Le portique de ce gracieux monument se compose de six colonnes. Sur la façade, une inscription, dont il n'existe plus qu'un fragment, nous apprend que la municipalité de Tunga avait construit ce petit sanctuaire. Les ruines de Duggah ne sont pas moins intéressantes et comptent également un temple d'ordre corinthien, à six colonnes cannelées. Non loin de là, on voit le mausolée punique de Maoloam, bâtiment de trois étages, dont le couronnement est aujourd'hui détruit. Le rez-de-chaussée se compose de quatre, le premier étage de deux chambres sépulcrales, qui se fermaient au moyen d'une trappe de pierre.

Nous passons à l'heureuse découverte des tombeaux babyloniens, que nous devons à M. Delaporte, consul général de France à Bagdad.

Dans le village israélite de Kiffel, situé à quelque distance de l'ancienne Babylone, M. Delaporte fit ouvrir une de ces nombreuses collines de sables, sous lesquelles les ruines de la ville restent cachées; elle renfermait un caveau funéraire construit en briques et fermé par un mur couvert d'inscriptions cunéiformes. Dans la chambre sépulcrale on trouva six tombeaux, et, au-dessus de chacun, des masques de terre cuite suspendus à des clous de bronze. Ces masques représentent soit des hommes barbus, soit des femmes décorées de bandelettes, soit enfin le bucrâne ou la tête du bélier. La relation que nous avons sous les yeux vante particulièrement deux masques « d'hommes larmoyants, » remarquables par leur expression de douleur; mais il faudrait voir les monuments eux-mêmes pour apprécier ces détails. Un grand nombre de figurines en terre cuite étaient suspendues à côté de ces mascarons, et revêtaient ainsi les parois du caveau. A peu près au milieu de la chambre, un trépied de bronze rappelait les rites religieux qu'on avait célébrés lors des funérailles.

Quant aux cercueils eux-mêmes, ils n'étaient que de simples fosses creusées dans le sol et couvertes de deux plaques de terre cuite, ayant la forme d'un toit. Dans l'intérieur, on a trouvé, outre les squelettes, une multitude de petits vases de verre ou d'albâtre, placés des deux côtés de la tête des morts, sous leurs bras, entre leurs jambes et à leurs pieds. Quelquefois le squelette portait de ces amulettes qu'on a reconnues pour des poids, et qui ont la forme d'un canard dont le cou est replié sur le dos. M. Delaporte croit trop modestement que son intéressante découverte ne remonte qu'aux Séleucides et que le tombeau appartenait « peut-être à la famille de quelque officier grec, contemporain d'Alexandre-le-Grand. » Ces anti-

Digitized by Google

quités sont purement babyloniennes et n'ont rien de commun avec l'art grec de la belle époque d'Alexandre.

En Italie, ce sont surtout les fouilles de Pompéi, reprises depuis quelque temps, qui attirent les regards des archéologues. On y occupe maintenant jusqu'à trois cents ouvriers, et la promptitude que le directeur des travaux, le chevalier Fiorelli, porte dans ses publications, nous fait espérer que nous connaîtrons bientôt des résultats encore plus éclatants que ceux qu'il a déjà atteints. Les « nouveaux Thermes » remarquables par leurs reliefs en stuc, sont entièrement mis au jour. De même, on a ouvert une nouvelle rue, appelée depuis « rue de l'Abondance, » où l'on voit une des plus grandes maisons de la ville. Les fresques qu'on y admire représentent Apollon et Daphné, Europe enlevée par le Taureau, le jugement de Pâris, Achille en robe de femme, entouré des filles de Lycomède et reconnu par Ulysse. Une autre maison, peut-être celle d'un teinturier, renfermait vingt grandes poêles de plomb. Dans la rue d'Holconius, on a déblayé la maison de C. Cornelius Rufus ; le buste, avec le nom du propriétaire, était placé dans l'atrium, qui se distingue en outre par les nombreux supports de fer sur lesquel il s'appuie. La façade d'une maison voisine offre une fresque représentant deux énormes serpens qui se roulent en face d'un autel. Une inscription cursive enjoint aux curieux de ne pas encombrer la rue en s'arrêtant à regarder les monstres ; cet ordre est consigné dans le mauvais vers que voici :

Otiosis locus hic non est; discede morator!

On nous signale aussi la découverte d'une admirable statuette de bronze, qu'on a baptisée : Narcisse écoutant la voix d'Echo. Cette dénomination est sans doute plus jolie qu'exacte, mais les assertions de M. Fiorelli, qui y voit une œuvre de l'époque d'Alexandre, nous rendent bien curieux de la connaître. Au mois d'octobre dernier, les découvertes intéressantes se suivaient sans relâche. Tantôt c'étaient des fresques, comme Apollon et Neptune présidant à la construction des murs de Troie, Hercule ivre, Omphale assise entre ses compagnes ; tantôt des ossements humains, chose rare à Pompéi, qu'on trouvait dans les rues déblayées. Une de ces maisons montrait les squelettes de quatre femmes et un enfant, blottis sur un lit placé au fond de la chambre. Elles avaient les bras fermés, preuve de la résignation avec laquelle elles avaient subi leur sort cruel ; une bourse contenant vingt pièces d'argent gisait à côté.

Une autre découverte très importante, c'est l'empreinte d'une figure humaine dans les cendres. On a pu retirer pièce à pièce l'enveloppe durcie qui s'était formée autour du cadavre, et conserver ainsi le moule d'un habitant de l'antique Pompéi que le professeur Settembrini a parfaitement réussi à reproduire en plâtre. La bouche est ouverte, le corps fortement gonflé comme celui d'un noyé, le petit doigt porte un anneau de fer, les pieds sont chaussés de sandales à grosses têtes de clous. C'est un homme d'à peu près cinquante ans. Depuis on a également obtenu le moule de deux femmes, mère et fille, qui avaient essayé d'emporter leurs effets

Digitized by Google

précieux, deux paires de boucles d'oreilles, un anneau d'or, deux clefs et une centaine de pièces d'argent.

Des antiquités d'un autre genre et d'un intérêt bien différent ont été découvertes dans le duché de Slesvic. Dans les tourbières des trois villages, de Brarup, d'Allesœ et de Nydam, on a trouvé par centaines des armes romaines dont on vante la beauté parfaite. Ce sont notamment des cottes de mailles richement ornées et incrustées d'or et d'argent, puis des équipements complets pour les chevaux, des fers de javelots, enfin tout l'arsenal d'une armée romaine. Les médailles qu'on a trouvées en même temps, vont jusqu'à l'an 220 de l'ère chrétienne; ce serait donc le butin d'une tribu germanique pris sur ses ennemis dans un de ces combats qui devaient finir par la chute du grand empire. Ces fouilles ont aussi mis au jour un grand nombre d'instruments de forge et d'agriculture, des vêtements de drap et des chaussures de cuir de conservation parfaite. Les armes portent à la fois des inscriptions romaines et des inscriptions runiques, singulière addition faite par les vainqueurs barbares, qui se plaisaient ainsi à souder les ornements de fabrication indigène sur les belles cottes romaines. L'importance de ces découvertes est si évidente qu'il est inutile de la faire ressortir d'une manière spéciale. Elles prouvent l'usage du fer en Allemagne depuis le IIe ou IIIe siècle, fait dont on a pu douter jusqu'à présent. Tous ces objets sont exposés dans le musée de Flensburg.

L'intérêt qu'on porte à l'archéologie, depuis les temps de Schoepflin, dans le département du Haut-Rhin, est parfois récompensé par de petits succès. Le *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace* nous tient au courant de ce qui se passe dans ce cercle plein d'intelligence et de bonne volonté. Le dernier cahier contient, entre autres, un Mémoire de M. Max de Ring, nom bien connu par ses travaux historiques sur les anciennes populations du Haut-Rhin. L'auteur a continué ses recherches dans la nécropole gauloise de la forêt de Haguenau, et un certain nombre de tombelles, renfermant des guerriers avec leurs glaives, des fers de lance et des ornements, ont été fouillées. On a ouvert aussi un tertre funéraire situé près de la Balgau, mais les ornements qu'il contenait datent probablement de la guerre de Trente ans. Le même *Bulletin* contient une nouvelle archéologique bien plus importante : celle de la découverte du mur d'enceinte de l'Argentoratum gallo-romain, qui aurait été complétement reconnu par M. le colonel de Morlet. Le niveau du sol actuel de Strasbourg est à deux mètres à peu près au-dessus de l'ancien pavé.

Mentionnons une pirogue gauloise trouvée dans la Seine, en amont de la Cité de Paris, et donnée au musée de Saint-Germain-en-Laye; les sépultures celtiques découvertes à Saint-Wandrille-Rançon (Seine-Inférieure); un de ces disques de bronze à faces striées, dont on ne connaît pas bien l'emploi, trouvé à Perroix, dans le lac d'Annecy. Mais le produit le plus curieux de ces petites fouilles, faites en province, appartient à la Celtique armoricaine, pays qui nous a conservé le plus grand nombre de monuments religieux. Dans la commune du Bernard (canton de Talmont), sur sept points différents, on a rencontré des fosses sépulcrales d'une forme

Digitized by Google

tout extraordinaire. Ce sont des espèces de puits creusés dans l'argile à une grande profondeur. Ils vont en se rétrécissant par le bas, et ressemblent ainsi à des entonnoirs; à la surface, ils sont marqués par un amas de pierres calcaires ou par un couronnement plus régulier et affectant une forme conique. Au fond du puits, on avait planté un tronc de chêne qui traversait ainsi le milieu de la fosse, et autour duquel on rangeait les vases funéraires cachés dans des niches de tuiles. Il n'y a naturellement pas de richesses dans ces tombeaux improvisés ; et cependant on y a découvert tous les ustensiles d'un ménage gaulois : un coffre en bois, un vase rempli de châtaignes, de noix et de noisettes ; un fuseau breton, un bois de cerf, des flûtes en os et même des médailles romaines qui vont jusqu'à Antonin le Pieux. Dans le même village, on a trouvé un de ces petits pains d'ocre rouge antique dont se servaient les anciens pour peindre leurs idoles de bois. Le septième volume de l'*Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée* rend compte de ces faits importants.

Parmi les nouvelles publications qui sont venues enrichir la littérature archéologique, nous citerons seulement les Mémoires de M. Jules Minervini, à Naples. Il s'y occupe de deux vases grecs, dont l'un trouvé à Ruvo, l'autre à Canouse. La patère de Ruvo représente le roi de Thèbes, Penthée, dans sa lutte contre les Ménades. Sa mère Agavé, armée d'un glaive et d'un flambeau, l'attaque la première; elle est secondée par deux de ses compagnes, qui se lancent avec fureur contre le roi, ennemi du nouveau culte bachique. Penthée est déjà à demi tombé, il appuie le genou sur un amas de pierres, et comme son arme est retenue par l'une de ses adversaires, l'issue du combat ne peut plus être douteuse. Sur le revers du vase, Minerve montre à Persée la tête de Méduse. Le héros craint d'en éprouver les terribles effets et il n'ose la regarder que dans les reflets d'une fontaine qui coule à ses pieds. L'amphore de Canouse montre le même Persée combattant le dragon marin, auquel on avait exposé sa fiancée Andromède. Cinq Néréïdes, assises sur les croupes des hippocampes, assistent au combat et encouragent le héros par des gestes de sympathie. Amour s'approche d'en haut et dépose une couronne sur le front du vainqueur. Sur l'autre côté du vase on voit Andromède elle-même ; ses bras étendus sont liés à deux arbres ; pleine de tristesse, elle a la tête penchée sur la poitrine, et sa riche chevelure tombe en longues boucles jusqu'à sa taille. Sa mère Cassiepéia s'approche de la jeune fille ; elle s'appuie elle-même sur une baguette recourbée et sur un de ses esclaves phrygiens. Autour d'elle, les servantes s'occupent des cadeaux de noces d'Andromède, ironie cruelle, car le fiancé qu'on lui a destiné est ce même monstre marin qui doit succomber sous le glaive de Persée. Il est plus que probable que les peintres de ces vases se sont inspirés de la tragédie grecque. Les vers qui charmèrent le public athénien ne nous ont pas été conservés, mais il nous en reste des traces dans ces belles compositions. Les peintures des vases sont une des sources principales pour la connaissance de l'ancien art dramatique.

G. Fœhner.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Arrestation, procès et condamnation du général Türr, racontés par lui-même, suivis de ses vicissitudes ultérieures, par l'avocat CURTI. Paris, E. Dentu. 1863.

Parmi les personnalités marquantes que les événements de ces dernières années ont mises en évidence, celle d'Etienne Türr est l'une des plus curieuses et des plus sympathiques. Soldat vaillant, il a conquis tous ses grades à la pointe de l'épée; mais l'activité militaire est loin de résumer toute l'importance de son rôle : la gloire des armes n'épuise point la somme de ses aspirations. Enfant du peuple, Etienne Türr avait cependant conquis avant 1848, à une époque où la chose n'était guère facile, les épaulettes d'officier dans l'armée autrichienne. Son cœur était resté hongrois : il profite, en janvier 1849, de l'heureux hasard qui conduit son régiment sur le Tessin pour passer dans le Piémont, où il espère pouvoir bientôt se battre contre l'ennemi commun de l'Italie et de la Hongrie. Le gouvernement sarde le charge de former une légion hongroise; elle est promptement organisée et prête à marcher : la bataille de Novare et la paix qu'elle amène lui enlèvent l'occasion de se mesurer avec les troupes autrichiennes. La légion et son chef songent à porter à Rome leur courage devenu inutile au Piémont; l'expédition française leur barre la route. Ils réussissent à pénétrer dans le grand-duché de Bade, où la révolution de 1848-49 livre ses derniers combats, et accueille à bras ouverts les valeureux auxiliaires; elle est écrasée bientôt par l'intervention armée de la Prusse. Türr sait assurer à ses compagnons d'armes la libre émigration au delà de l'Océan ; lui reste en Europe, épiant l'occasion de servir la cause de la liberté et des nationalités. Il participe à l'échauffourée milanaise du 6 février 1853 et est transporté à Tunis, après avoir été pendant quarante jours le prisonnier du Piémont. L'année suivante, en Crimée, il se distingue, comme volontaire, dans la bataille de la Tchernaïa; on lui confie d'importantes fonctions dans le corps des transports anglais. Les charges de son emploi conduisent le colonel Türr à Bucharest, alors occupé par les Autrichiens. Ils se saisissent du déserteur, depuis longtemps condamné à mort comme tel, et qui a si étrangement aggravé son crime par la part active qu'il a prise à toutes les « menées » révolutionnaires. Türr reste pendant quatre mois dans les prisons autrichiennes, les fers au bras et à la jambe, subit vingt-huit interrogatoires, refuse de demander sa grâce, et s'entend, le 22 février 1856, lire la sentence qui le condamne « à mourir sur la potence. » Le lendemain, Türr était rendu à la liberté. L'Angleterre

Digitized by Google

avait réclamé l'officier de son armée ; l'Europe avait protesté contre la violation d'un territoire neutre ; la France avait employé ses bons offices : l'empereur François-Joseph Ier s'était ainsi vu obligé de commuer la peine de mort, de nouveau prononcée contre M. Türr, en « un bannissement perpétuel de toutes les provinces de l'empire autrichien ; » l'ex-prisonnier ne demandait pas mieux que d'en sortir.

Nous n'avons pu résister au plaisir de résumer cette petite épopée, d'après le récit, d'une simplicité charmante, qu'en publia M. Türr dès son retour en Angleterre, dans l'automne de 1856. Ce fragment de Mémoires a eu plusieurs éditions anglaises et italiennes ; il prend la première moitié du volume français que nous annonçons. Dans la seconde moitié, M. Curti retrace à grands traits les « vicissitudes ultérieures » d'Etienne Türr, son histoire depuis 1859, qui est si intimement liée à celle de l'Italie. Elle est présente encore au souvenir de tous ; elle a fait de l'ancien lieutenant autrichien l'un des généraux les plus populaires de l'époque. Accouru à Turin dès que la guerre d'Italie lui fit entrevoir l'occasion de se battre contre l'Autriche, et, indirectement du moins, pour sa patrie, Türr fut mis, par le comte Cavour, en rapport avec Garibaldi ; celui-ci ne tarda pas à apprécier la bravoure militaire, le zèle patriotique et l'esprit fécond en ressources du jeune Hongrois. L'Europe connaît la part brillante qu'a prise l'ami et l'aide de camp, le bras droit du héros de Varèse et de Marsala dans toutes les luttes qui ont tant contribué à l'affranchissement et à l'unification de l'Italie. Devenu aide de camp du roi sans cesser d'être l'ami de Garibaldi, M. Türr est le trait d'union et souvent le négociateur entre la royauté et la révolution. Général de division dans l'armée italienne et commandant en chef de la légion hongroise, il personnifie le mieux cette intime union internationale qui déjà a rendu des services signalés à sa patrie adoptive, et ne peut manquer d'en rendre à la Hongrie. Bien jeune encore, le général Türr possède l'estime de tous les partis ; deux nations le reconnaissent et le chérissent comme leur. Et pourtant ses destinées ne sont pas accomplies. C'est un « soldat heureux » dans la meilleure acception du mot, et qui mérite de l'être, parce que sa fortune est la récompense d'une intelligence et d'un courage mis au service des causes généreuses. On sait que, dans l'automne de 1861, il a épousé Mlle Adeline Wyse-Bonaparte, et, par cette union avec une fille de l'Italie, il s'est plus étroitement uni à cette patrie adoptive pour laquelle il a tant de fois versé son sang.

J.-E. HORN.

Les Entretiens d'Epictète, recueillis par Arrien, traduction nouvelle et complète, par M. V. COURDAVEAUX, docteur ès lettres, 1 vol. in-8°. Paris, Didier. 1862.

Pour traduire un chef-d'œuvre comme il convient, le savoir d'un philologue ne suffit pas, il faut être, en même temps que philologue, un écrivain et un penseur. Quand il s'agit d'un chef-d'œuvre antique, cette nécessité est encore plus impérieuse : outre que les anciens pensaient autrement que nous, et vivaient dans un milieu difficile à reconstruire aujourd'hui même par l'imagination, il n'y a pas jusqu'aux mots de leur dictionnaire qui ne

Digitized by Google

ressemblent « à des pièces de monnaie dont le maximum et le minimum seraient fixes, » mais dont on est obligé de déterminer chaque fois la valeur d'occasion.

Voilà pourquoi il y a peu de bonnes traductions, pourquoi traduire Epictète revient à en donner un commentaire aussi court que le texte, tâche périlleuse, selon M. Courdaveaux, qui a mesuré les difficultés de l'entreprise. Dans sa préface, le nouveau traducteur d'Epictète énumère les problèmes à résoudre; il ne répond pas d'y avoir réussi : « Si nous échouons, dit-il en citant les propres paroles d'Arrien, peut-être sera-ce de notre faute, peut-être était-il inévitable qu'il en fût ainsi. » On n'est pas plus modeste; mais la modestie sied au mérite. Les lecteurs de M. Courdaveaux pourront en faire la remarque eux-mêmes. Epictète n'a pas laissé d'écrits; il donnait des leçons publiques. Les entretiens que l'on possède de lui ne sont que des notes rapides, prises au courant de la plume, par un disciple intelligent. Elles n'étaient pas, du reste, destinées à la publicité; Arrien a soin de nous en prévenir. Son œuvre se composait de huit livres : quatre ont péri. Ce sont les quatre autres que M. Courdaveaux vient de traduire. Ils avaient été traduits dès 1630 par le père Goulu; plus tard, Dacier a extrait du père Goulu deux volumes devenus célèbres sous le nom de *Nouveau Manuel d'Epictète*. En 1832, M. Thurot essaya de refaire le travail vieilli du père Goulu; mais la traduction de M Thurot ressemble à Epictète à peu près comme Bitaubé ressemble à Homère.

M. Courdaveaux était dans de meilleures conditions pour traduire Epictète. Il est philosophe; il a pâli sur les œuvres de la philosophie stoïcienne, qu'il aime autant qu'il la connaît. Son livre parviendra-t-il à ramener l'attention sur une doctrine qui a passionné l'ancien monde et dont le souvenir a ému les plus nobles intelligences des trois derniers siècles? question ardue, à laquelle je n'ai pas la prétention de répondre. Le temps n'est pas aux spéculations de l'esprit; il est tout aux merveilles accomplies par les progrès de l'industrie. Cela n'empêche pas les doctrines de l'école créée par Zénon d'avoir fait battre le cœur des hommes depuis deux mille ans. Si l'on excepte ceux que le christianisme a entraînés après lui, parmi les Grecs et les Romains de l'empire, il en est peu que la gloire ait couronnés, sans que les doctrines stoïciennes leur aient servi de piédestal. Brutus et Caton, Sénèque et Lucain, Tacite, Epictète, Marc-Aurèle, leur doivent d'être illustres.

Mais le stoïcisme revêt, chez Epictète, un caractère tout à fait personnel. Le mérite propre à M. Courdaveaux sera d'avoir contribué à restituer au stoïcisme une portion notable de son prestige, en accusant, dans cette doctrine, un côté presque inconnu. Le *Manuel d'Epictète* a eu la singulière fortune de faire oublier l'ouvrage dont il était destiné à répandre les idées. Ceux qui n'ont pas étudié aux sources la philosophie ancienne se figurent volontiers le *sage stoïcien* « comme une simple barre de fer aussi incapable de s'attendrir que de plier. » Sénèque ne paraît pas avoir connu la charité, et pour beaucoup de personnes le stoïcisme s'appelle Senèque. Sans essayer d'amoindrir Sénèque, il me sera, sans doute, permis

Digitized by Google

d'observer qu'il n'est qu'une personnalité éminente dans une école où les dissidences étaient nombreuses.

Le stoïcisme, comme l'Evangile, a connu le dogme de la charité. Ce dogme déborde chez Epictète. On s'est enquis du lieu où il l'avait pris. La charité n'eût pas été un enseignement commun parmi les disciples de Zénon, qu'Epictète l'eût trouvée au fond de l'âme humaine. La sagesse, comme on disait jadis (aujourd'hui on dit la science), consiste à formuler, à illustrer si l'on veut les meilleurs instincts de la nature. La philosophie morale ne crée point nos instincts vertueux ; elle les met en relief et permet ainsi de les cultiver.

Il serait assez oiseux et, dans tous les cas, difficile de rechercher où Epictète a pris le dogme de la charité. Les procédés de la critique sont impuissants, s'ils se bornent à compulser des documents écrits. Les hommes n'écrivent que la moindre partie de leurs sentiments et de leurs pensées. La tradition orale en contient plus que les livres à ce sujet. Le catholicisme le sait bien ; ses dogmes reposent en partie sur l'autorité de la tradition que nie la réforme.

En ce qui concerne Epictète, ayant vécu sous Néron, et jusqu'au règne de Trajan, il s'est évidemment trouvé en contact avec le christianisme. Plusieurs érudits l'ont cru juif. Il est plus probable qu'il était un philosophe éclectique. Si l'on tient à ce qu'il ait emprunté le dogme de la charité au christianisme, j'y consens ; mais cela ne fait pas de lui un chrétien : au contraire, il serait facile d'établir que le stoïcisme, en général, diffère essentiellement du christianisme par l'esprit et les tendances. En effet, il pratique le renoncement, mais ce n'est ni en vue d'un pardon à obtenir, ni d'une vie éternelle à gagner : il cherche dans le renoncement un moyen d'être heureux dans la vie présente. Pour lui, il n'y a rien après, ou si l'homme est immortel par les éléments qui le composent, il ne l'est point par sa personnalité, qu'il perd à l'heure de la mort.

Le christianisme pivote autour de l'idée d'une vie future dont la vie actuelle n'est qu'un préliminaire. Le stoïcisme s'arrange de manière à en rendre une autre inutile : 1° en cherchant à établir que l'homme a le pouvoir de se créer ici-bas le bonheur vers lequel convergent ses aspirations intimes ; 2° en essayant de démontrer que les récompenses et les châtiments se distribuent exactement en proportion du bien et du mal que l'on fait. Nous n'apercevons pas cet ordre parce que nous n'avons pas encore appris à voir clair dans nos actes ; il ne faut demander à chaque chose que ce que l'on peut attendre d'elle en vertu de sa nature propre : le calme intérieur à la bienveillance, la fortune à l'activité extérieure ; il faut surtout se garder de croire que l'on doive être riche parce que l'on est bon, la richesse n'étant pas le fruit de la bonté mais du travail. Après cela, dit Epictète, s'il reste des lacunes dans la distribution de la justice, c'est que le bien général peut n'être pas absolument conforme au bien particulier. Selon les stoïciens, l'immortalité de l'âme serait une hypothèse gratuite, imaginée pour réparer, dans un autre monde, les caprices imposés par le destin dans celui-ci. Epictète n'en a pas besoin. Sa théorie du bien et du mal, d'accord, du reste, avec les données de la science de son temps, la proscrit for-

Digitized by Google

mellement : « La mort n'est qu'un grand changement ; l'être actuel s'y change non point en non-être, mais en quelque chose qui n'est point actuellement — est-ce donc que je ne serai plus ? — Si, tu seras, mais tu seras quelqu'autre chose dont le monde aura besoin en ce moment. » (Liv. III, ch. XXV). « Lorsque Jupiter te refuse ce qui est nécessaire à la vie, il te sonne la retraite, il t'ouvre la porte et te dit : viens — où cela ? — vers rien qui soit à redouter, vers ce dont tu es venu, vers des choses amies et du même genre que toi, vers les éléments (liv. III, ch. XXIII). »

Cette doctrine, M Courdaveaux la nomme le côté faible d'Epictète, qu'il accuse, avec raison, de vouloir comprimer l'humanité afin de la faire tenir dans ce monde. Il faut s'entendre pourtant. La proposition incriminée est le fondement de la doctrine stoïcienne. En admirer les préceptes et condamner le principe dont ils émanent, n'est pas d'une logique rigoureuse.

La négation de l'immortalité de l'âme est pour beaucoup dans le prestige qu'a exercé le stoïcisme dans l'antiquité. Au dire de Zénon, les adeptes de la vie future feraient de la vie présente un noviciat pénible, dont un bonheur, extraterrestre et non précisé, serait le *salaire*. La vie future présenterait, en outre, l'inconvénient grave, en matière morale, de faire de la vertu une sorte de main-d'œuvre, un métier où l'on paye les ouvriers en proportion de la besogne accomplie. Le stoïcisme accuse cette doctrine de déshonorer la morale et de faire de la vie un trafic vulgaire. Le mysticisme chrétien est, en théorie, du même avis que le stoïcisme : comme lui, il exige le désintéressement de la part de ses adeptes ; saint Augustin, saint Thomas, Fénelon, les défenseurs de l'amour pur, veulent que l'on accomplisse un acte moral sans s'inquiéter de ce qui doit advenir après. On ne saurait disconvenir que ce ne soit là le fonds commun de l'héroïsme historique.

De nos jours, la philosophie positive s'ingénie fort inutilement à concilier le devoir et l'intérêt. Le peu de succès qu'elle a obtenu tient à son habitude invétérée de ne point considérer les intérêts moraux comme des intérêts réels. Les intérêts moraux sont les vaincus de la philosophie utilitaire. Les disciples de Voltaire et de Bentham ont transformé le devoir, qui consiste désormais à faire son chemin. Pour Epictète et le stoïcisme, le dogme de la sainteté sort régulièrement de celui de l'intérêt. La charité envers autrui devient le complément obligatoire de la sagesse individuelle. Par elle, le sage stoïcien arrive à la hauteur du prêtre chrétien, « chaste, tempérant, sans désirs pour lui-même, sans envie, par conséquent, contre personne, résolu d'avance à tout ce que la Providence lui enverra (il est fataliste), prêt à se dépouiller de tout pour tous, indulgent au pécheur et le cœur si plein d'amour pour l'humanité, qu'il aime comme des frères jusqu'à ceux qui le frappent ; il s'en ira à travers le monde prêchant la vérité et la vertu, éclairant et épurant les cœurs. Il n'aura ni fortune ni famille, parce que ces attaches individuelles l'arrêteraient dans l'accomplissement de ses devoirs envers l'humanité tout entière. La modicité de ses désirs lui permettra de se passer de fortune, et à la place d'enfants qui seraient à lui, il aura tous les hommes pour fils et toutes les femmes pour filles. » (Liv. III, chap. XXII.) Ceci n'est pas un programme théorique ;

Digitized by Google

plusieurs stoïciens ont donné l'exemple des vertus qu'on vient de voir énumérer. Ce ne serait qu'un programme, qu'il faudrait l'admirer encore. Il est beau et salutaire de proposer à l'homme un si noble idéal. Nous désirons que cet aperçu rapide sur une doctrine qui a passionné tant d'âmes d'élite, suggère à quelques personnes l'envie de la connaître de plus près.

L. DEROME.

Dictionnaire des Ordres religieux, 4 vol. in-4°. Paris, Migne

Cet important dictionnaire semble avoir été poursuivi par la fatalité, car il a mis plus de dix ans à paraître, et quelques erreurs qui s'y étaient glissées ont obligé de réimprimer tout récemment, en 1862, le tome troisième. Commencé par un savant ecclésiastique, il a dû être terminé par un autre. Enfin, on pouvait craindre que l'ouvrage ne parût jamais. Le voici complet, grâce à la persévérance de l'abbé Migne. Pour faire juger s'il est essentiel, il suffit de dire que c'est la réimpression du fameux livre du père Hélyot; mais, pour la commodité des lecteurs, on l'a disposé par ordre alphabétique, on l'a refondu, on l'a complété en y introduisant les ordres oubliés par le père Hélyot ou créés depuis la publication de son traité. On se figure sans peine quelle difficulté il a fallu vaincre pour exécuter un pareil travail; mais, phénomène singulier et pourtant explicable, de grands obstacles sont venus de la part des congrégations elles-mêmes, plus désireuses de vivre dans l'ombre que de faire preuve de vanité en s'exposant au grand jour.

L'ouvrage du père Hélyot avait coûté vingt-cinq années de recherches; celui-ci en a demandé onze, mais elles n'ont pas été dépensées inutilement, car nous possédons maintenant un livre qui nous donne des renseignements complets sur les ordres monastiques, et qui nous fait assister à l'incessant travail de la société religieuse dans la société civile. Il ne manque au *Dictionnaire des Ordres religieux*, pour qu'on en tire tout le profit désirable, que d'être suffisamment connu des laïques. Ce défaut, indépendant de la volonté du savant éditeur, est particulier à plus d'un volume de la collection. Ainsi, on ne sait pas généralement que le *Dictionnaire des Mystères* est un répertoire étendu de notre ancien théâtre, renfermant une traduction des drames de Hrosvitha, une version de la tragédie de saint Grégoire de Nazianze sur la passion du Christ, et vingt autres productions curieuses. On ne sait pas assez non plus, dans le public lettré, que le *Dictionnaire des Apocryphes* offre une intéressante collection d'écrits qui, non reconnus par l'Eglise, ont pourtant joué un très grand rôle dans la littérature du moyen âge et dans les chants religieux du peuple. Ajoutons qu'un esprit très large et très libéral préside à la direction de cette œuvre méritoire. C'est ainsi que, dans le volume consacré à la langue hébraïque, on trouve une grammaire conçue dans le système des massorèthes, à côté d'une grammaire rédigée d'après les idées de Masclef. Chacun peut ainsi étudier le pour et le contre, et se décider suivant sa conscience.

THALÈS BERNARD.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

THÉATRES. — Arriéré. — Vaudeville : Reprise du *Mariage d'Olympe.*

Nous aurions un joli compte à régler avec les théâtres s'il nous fallait absolument solder notre arriéré de ces deux derniers mois. Mais nous appartenons à cette classe de débiteurs honnêtes qui ont bien envie de nier la dette lorsque leur créancier est mort. Or, la plupart de nos créanciers en sont là, c'est-à-dire que tout le monde a oublié ce que nous sommes tenté d'oublier nous-même, et que personne ne parle plus des pièces dont nous avons un si grand désir de ne pas parler. Qui se souvient aujourd'hui des petits actes que le Palais-Royal a enterrés les uns sur les autres depuis six semaines? Connaissez-vous *Jean Torgnole*? Non. Eh bien! *Jean Torgnole* est une *marinade* assez peu récréative qui servit naguère aux débuts de M. Berthelier. J'appelle marinade une de ces opérettes où un marin chante le rhum et le tabac sur l'air que vous savez. Ce genre est essentiellement approprié, à ce qu'il paraît, aux moyens de M. Berthelier, puisqu'il lui a demandé son premier succès. Et voilà un Achard de plus, j'entends le vieil Achard, celui qui réjouissait autrefois nos dimanches de lycéen. Nous avons eu aussi *la Dame au petit chien*, de M. Labiche. Oh! la jolie dame! elle a le spleen et ne veut manger ni sardines, ni œufs à la coque, ni côtelettes, ni chocolat (bien moussé pourtant, le chocolat, et qui eût ravi le maréchal de Belle-Isle). Son mari, qui n'a pas le spleen, déjeune pour elle, déjeune pour deux, pour trois, et raille ces vapeurs de carême. Mais qu'elle s'en venge bien! Cette vengeance, pour n'être pas neuve, est toujours bonne, et la très aimable bouffonnerie de M. Labiche apprend aux maris à ne jamais se moquer des vapeurs de leurs femmes. Mais le petit chien? Vous réclamez le petit chien. Voici son rôle : il introduit son remplaçant, le personnage qui lui succède dans le cœur de madame. Pour cela, il se fait écraser la patte aux Champs-Elysées. De là, excuses, visites, excuses nouvelles, compliments, petits soins, bouquets, bonbons, et le reste. Il n'en faut pas davantage pour détrôner un favori, même quand ce favori s'appelle Azor. Après *Torgnole* et *le Petit Chien*, il y a encore *Célimare le bien-aimé* ; mais nous n'avons pas vu ce bien-aimé Célimare. Il fait rire, dit-on, Geoffroy fait rire, Geoffroy y est bien heureux! Il y a pourtant des gens qui ont ce talent-là, par exemple

Digitized by Google

le roi de Prusse, qui n'y tient pas! Il y a des gens qui ont ce talent-là, mais ce ne sont pas les Cosaques.

L'Ambigu fait merveille avec un drame de M. Paul Meurice, intitulé *François-les-bas-bleus*. Voyez, je vous prie, les vicissitudes théâtrales: *François-les-bas-bleus* triomphe et *Cadet-Roussel* est tombé. Mais il faut tout dire : M. Paul Meurice est un habile homme, qui a trouvé le moyen de faire goûter aux spectateurs du boulevard un genre qu'ils n'aiment pas; il leur donne de la littérature. M. Dennery fait tout le contraire, il leur en refuse, et réussit également, tant il est vrai que les extrêmes se touchent. Il y a de très jolis détails dans ce *François-les-bas-bleus*; ce n'est pas « la cigale qui se grise d'une goutte de rosée, » ce n'est pas non plus le cri fameux : « Madame se meurt, madame est morte, » qui fait vraiment mieux dans Bossuet; mais il y a de jolis détails. Les délicats se demandent comment un *François-les-bas-bleus* quelconque peut conduire, diriger, gouverner un drame où l'on voit paraître la duchesse d'Orléans, Monsieur, le comte de Guiche, le chevalier de Lorraine, et même Louis XIV; mais les délicats n'entendent rien au fantastique. François-les-bas-bleus, valet de ferme, ou peu s'en faut, jardinier, maraîcher, cultivateur et tout ce qu'on voudra, porte un panier de pêches à Henriette d'Angleterre, et la voyant fort attaquée, la protége. Cléopâtre eut aussi son homme aux pêches qui lui apporta l'aspic sous des feuilles; François n'apporte que dévouement et salut. Il fait du moins tout ce qu'il peut pour sauver la gracieuse princesse et ne la sauve point, car elle meurt empoisonnée au dénoûment. Voltaire, qui se refuse à croire qu'on puisse empoisonner quelqu'un, dit simplement dans le *Siècle de Louis XIV* : « Madame était très malsaine. » Quant au soupçon qu'on eut que le chevalier de Lorraine lui avait donné du poison pour se venger de ce qu'elle l'avait fait envoyer en exil, le peu romanesque historien ajoute, sans avoir l'air d'y toucher, qu'il est bien difficile à un chevalier de Malte, qui est à Rome, d'empoisonner la belle-sœur du roi à Paris. Il pense qu'elle mourut tout simplement d'un abcès. Mais les cancans et l'oraison funèbre lui firent une légende; quand les grands meurent, la cour et la ville y voient toujours du mystère [1]. C'est un mot de Tacite que Voltaire a commenté toute sa vie.

Nous voilà bien loin de François-les-bas-bleus. M. Paul Meurice, qui ne compose pas des histoires, mais des drames, a laissé la vérité et pris la fable, qui lui convenait mieux. Il en a tiré, je le répète, un très bon parti, semant sa pièce de morceaux tout entiers où perce le poète, et la décorant surtout de ces tableaux qui réjouissent l'œil et gagnent le cœur des spectateurs. « L'amour nous vient par les yeux, » dit le proverbe. François-les-bas-bleus, sur son âne, fait un joli *quadro*, et le tableau des vendanges, qu'on voit briller de loin sur l'enseigne de l'Ambigu, a mis tout le monde en joie. Charles Nodier, lui aussi, a écrit un joli conte dont François-les-bas-bleus est le héros; mais l'histoire est bien différente. Le François de Charles Nodier ne protége ni Monsieur, ni Madame, ni le comte de Guiche, ni personne. C'est un fou, un maniaque, après lequel courent les enfants;

[1] *Atroclore semper fama erga potentium exitus.* Ann., IV, 2.

Digitized by Google

mais c'est en même temps un illuminé, un voyant, qui, dans des intervalles de folie lucide, au milieu de choses impossibles, en dit quelques-unes qui sont tout à fait extraordinaires. Ainsi, le matin même du 21 janvier 1793, à cent lieues de Paris, il annonce et mime de la façon la plus expressive l'exécution du roi. On frémit, mais on raille, et la nouvelle court, vole, arrive et plonge les sceptiques dans la stupeur. Voilà, je le crois, la vraie légende, le vrai François-les-bas-bleus, fou, mais inspiré, qui prédit la mort des rois. Si l'imagination populaire avait fait une femme de ce type, ce serait notre Cassandre à nous. Dans tous les cas, M. Paul Meurice a préféré à ce personnage un François de fantaisie, dont le seul tort est de dérouter les gens qui ont lu le conte de Nodier et regardé l'enseigne d'un magasin de bonneterie, situé auprès de Notre-Dame-de-Lorette. Madame Laurent, en homme, rachète tout.

Je ne veux point quitter le boulevard de la vertu sans dire un mot de *Léonard*. Je ne sais si ce drame rétablira les affaires d'un théâtre qui paraît ensorcelé, mais je sais bien que ce théâtre, et son directeur, et *Léonard*, et son auteur, ont droit à toutes les sympathies. Pourquoi? Parce qu'ils ont tous pris leur rôle à cœur. Le théâtre s'est juré de subsister au milieu des ruines, et il subsiste; M. Brisebarre s'est efforcé de former, vaille que vaille, une troupe de drame qui puisse jouer la comédie de temps à autre, il l'a formée; M. Nus a résolu de faire applaudir les bottes des égouttiers parisiens, et on les applaudit. Léonard, il faut le dire, n'est pas seulement un égouttier, mais un prédicateur qui ramène au bercail les brebis perdues. Les journaux sont pleins des brebis que Léonard a ramenées. Encore un peu, on fera un proverbe et l'on dira d'un homme qui s'amende : « Il a été voir *Léonard*! » Il n'y a pas à plaisanter là-dessus : si Léonard, comme on le dit, inspire l'horreur des *mauvaises fréquentations*, s'il est vrai qu'il ait rejeté dans les bras de son père et du travail un seul pauvre commis égaré qui ne voulait plus rien faire, et rendu enfin à la blanchisserie une grisette qui s'en éloignait, Léonard a mieux mérité de l'humanité que Faust, Macbeth et Athalie tout ensemble.

J'ai entendu des conversations très édifiantes sur la portée morale de ce drame; ce qui m'étonne, c'est que, malgré l'éloge qu'on en fait, il puisse être amusant. Il l'est toutefois, mais à sa manière; non pas parce qu'on y prône la vertu, mais parce qu'on y rencontre une société curieuse. Il est amusant comme *les Bohémiens de Paris*, comme *la Petite Pologne* et autres drames étranges, où l'on va voir par curiosité des personnages qu'on ne voit pas tous les jours, et regarder de près une foule de gens qu'on est habitué à ne voir que de loin. Voilà l'intérêt de la comédie : dans *Léonard*, ce n'est pas la vertu qui amuse, c'est l'égout.

Le Vaudeville, très déconcerté depuis quelque temps, et frustré de quelques espérances qu'il avait peut-être escomptées un peu vite, le Vaudeville fait de son mieux pour se remettre à flot. Une petite comédie ennuyeuse, *la Germaine*, accueillie par des fanfares à sa naissance, a été enterrée quelques jours après sans tambour ni trompette. C'était une pièce trop honnête pour faire longtemps parler d'elle. Deux bons types de paysans toutefois, bien peints, non, mais bien gravés, car il y a longtemps

Digitized by Google

que le tableau existe, un peu poussé au noir, dans la galerie de Balzac. Cette galerie est immense, on ne peut faire un pas sans y pénétrer malgré soi, et l'esprit y devine ce que les yeux n'y aperçoivent point. Elle est si riche qu'on en grossit encore les richesses, et dans certains cabinets absolument vides, le regard ébloui entrevoit encore des merveilles.

Le Vaudeville n'a pas tiré un très bon parti de *la Germaine*. A-t-il été mieux inspiré en reprenant *le Mariage d'Olympe*, de M. Emile Augier? Cette comédie eut, en son temps, vingt-sept représentations; je ne crois pas, pour ma part, qu'elle aille beaucoup plus loin cette fois-ci. Est-elle donc mauvaise? Non, tant s'en faut; mais elle est brutale, et nous avons horreur de la brutalité. Nous sommes des gens de goût, qui avons l'œil tendre et l'oreille délicate; la moindre audace nous blesse, un peu de hardiesse nous choque. Je disais tout à l'heure, après Voltaire, que *Madame* était *très malsaine*; je me serais bien gardé d'ajouter, après lui, qu'elle avait accouché d'un enfant *absolument pourri*. Qu'aurait-on dit, bon Dieu! Je gage, et j'en ai déjà fait l'essai, faire crier à l'horreur, au scandale par les gens du monde, devant les plus belles pages du grand siècle. Je gage que je leur fais *conspuer*, comme dit Fromentel, des lettres entières de Mme de Sévigné. Je ne parle pas de Pascal, de La Fontaine, de Molière, de Saint-Simon, gens mal élevés, qui écrivaient de génie; je ne parle pas de Bossuet, un brutal reconnu : mais je parie que je pille les unes après les autres les plus charmantes, les plus dignes femmes de ce temps, les Motteville, les La Fayette et Madame elle-même, dont l'esprit du moins n'était pas malsain; je parie que vous vous pâmez de dégoût à leurs mots, que vous vous voilez la face à leurs phrases. O les pédants du bon goût, la sotte engeance, et elle ne s'y connaît point; le bon goût est comme le bon ton, jamais raffiné. Dans ces derniers temps, on nous a fait un bon goût de gandins : une littérature qui se dessine une raie sur le milieu de la tête et qui s'habille chez Renard. Voilà le goût, la distinction littéraires d'aujourd'hui : de simplicité, point; d'originalité, pas davantage; de hardiesse, jamais, ce n'est plus la mode.

Cette route me conduirait loin, et j'y chevaucherais en colère, quitte à me casser le cou; revenons donc à M. Emile Augier. *Le Mariage d'Olympe* tomba autrefois devant la répugnance qu'inspirait un gentilhomme qui tuait une coquine au dénoûment. Nous ne comprenons pas qu'on tue une coquine au dénoûment des comédies, et ce coup de pistolet nous gâte la pièce. On l'a pourtant loué, ce coup de pistolet; une bouche éloquente et des plus autorisées l'a vanté en pleine Académie. C'est qu'en effet il est indispensable :

Rien qu'*une balle* n'était capable.....

d'en finir avec cette Olympe. S'il est mortel à la pièce comme à l'héroïne, c'est un malheur, car il fait deux victimes où il n'en faudrait qu'une. Mais je crois que nos préventions contre une comédie d'ailleurs remarquable, les répugnances qu'elle soulève en nous, et un certain malaise qui nous empêche d'admirer franchement les mérites qu'elle montre, ne viennent pas seulement du coup de pistolet. C'est, à tout prendre, une pièce vigou-

Digitized by Google

reuse, mais froide; une satire comme *les Effrontés*, mais qui ne nous passionne guère. Le cœur se resserre, l'esprit se contracte, et une glace vous envahit en présence des Albertines et des Olympes; l'admiration est grelottante et rétive; les mains gelées n'applaudissent plus. C'est si triste! De l'esprit toujours; des scènes fortes, des mots énergiques, une trame plus serrée que dans beaucoup d'autres comédies du même auteur; mais rien qui touche, rien qui sollicite notre sympathie; une réalité trop voisine de nous, trop facile à vérifier et, au fond, trop tragique. Oh! que j'aime bien mieux *la Dame aux Camélias*. Il y a là du moins de l'inexpérience, de la jeunesse, de l'illusion. Les Marguerites sont des exceptions ou des chimères, les Albertines et les Olympes sont des réalités; mais les premières auront toujours vingt fois plus de succès. Que m'importe que vous m'appreniez ce que je sais déjà? Pensez-vous que je ne sois pas très édifié sur le compte des baronnes d'Ange? « Mettez-nous, dit l'auteur, un canard sur un lac, au milieu des cygnes, vous verrez qu'il regrettera sa mare et qu'il finira par y retourner. » Parfaitement, et c'est pourquoi nous nous intéressons bien davantage au canard qui ne retourne pas, fût-ce un canard impossible.

M. Emile Augier, nous dit-on, a voulu tenter une réaction contre l'immoralité qui nous gagne; il a déclaré la guerre aux *camélias*, et, pour les vaincre plus sûrement, il a commencé par leur enlever la meilleure de leurs armes défensives, qui est justement la poésie dont on les avait entourés. Ceci demanderait une petite discussion. Est-il bien vrai d'abord que le camélia fût devenu si poétique? Est-il bien vrai, comme on le donne à entendre, qu'à partir de Marguerite Gautier, tout jeune Parisien qui n'avait rien de mieux à faire se mît à chercher, dans les sentiers du demi-monde, quelque Marguerite poitrinaire, et disposée à mourir en trois mois de repentir et d'amour? Il faudrait alors remonter plus haut, jusqu'à Didier et Marion Delorme; plus haut encore, jusqu'à Madeleine, à qui ses péchés firent verser tant de larmes. Seulement, celle-là pleurait dans le désert, et c'est ce qui plaît à M. Emile Augier. De tout temps, il y a eu des Madeleines, des Marguerites et des Olympes, des Marguerites repenties et des Olympes impénitentes, celles-ci beaucoup plus nombreuses que les autres. De tout temps aussi, j'aime à le croire, il y a eu des Didier, des Armand pour leur citer l'Evangile : « Il vous sera beaucoup pardonné, parce que vous avez beaucoup aimé. » L'intérêt qui s'attache à ces pécheresses n'est donc point nouveau; il tient aux racines mêmes de l'amour-propre. Nous sommes moins flattés, je le crois, d'être vertueux nous-mêmes que de rendre une âme à la vertu. L'envie de corriger le mal et de le changer en bien est une manie qui possédera toujours les hommes, surtout quand ils y verront quelque fruit à recueillir. Or, avec les Marguerites, le fruit est là et nous tente; aussi, que de sermons on leur fait qui ne les convaincraient guère si la condition essentielle d'un bon sermon était le désintéressement! Dans tous les cas, cette manie est aussi vieille que le monde, et M. Augier n'y peut rien. On ne proteste pas contre des mœurs éternelles.

On peut réclamer, toutefois, contre l'empire qu'elles prennent et l'im-

Digitized by Google

portance qu'on leur accorde. Il est certain qu'à l'époque où parut *le Mariage d'Olympe*, on s'occupait beaucoup trop de ce que les gens comme il faut appellent encore aujourd'hui les courtisanes. On leur disait déjà de cruelles vérités, et M. Alexandre Dumas fils, leur patron, avait commencé avant M. Emile Augier; mais enfin on s'en occupait : le demi-monde était partout, et partout il avait son prestige, le prestige du mal. Comment le détruire? Était-ce en sonnant la trompette d'alarme, comme l'a fait M. Emile Augier? Cet éclat qu'on appelle *le Mariage d'Olympe* pouvait-il rien contre ces créatures? Elles ne meurent pas du scandale, elles en vivent. Cette comédie n'a rien appris que ce qu'on savait, car c'est une science où ni les Augier ni les Dumas fils n'ont de privilége, et le premier a fait du bruit là où il fallait faire du silence. Cette conspiration du silence, que l'on dirige quelquefois contre les écrivains qui naissent, serait bien mieux employée contre les filles qui prospèrent. Elles sont déjà bien assez célèbres, il ne faut pas les entretenir de renommée. Sur ce point, M. Emile Augier, si je ne me trompe, n'a pas obtenu le résultat moral qu'il espérait. Flétrir ce qui est flétri n'avance à rien, il faut l'enterrer.

J'irai plus loin maintenant, et s'il est permis de parler si longtemps morale à l'occasion de deux pièces où il n'y en a guère, j'avouerai que *la Dame aux Camélias* n'a pas seulement plus d'intérêt que *le Mariage d'Olympe*, mais plus de moralité relative. Sans doute, on y prêche une réhabilitation impossible, on nous y fait admirer une exception dangereuse, on nous y donne de faux conseils, de faux exemples; tandis que *le Mariage d'Olympe* est en plein dans le vrai: une odieuse femme, représentée telle qu'elle est, et tuée comme elle le mérite, une misérable digne de mépris jusqu'après la mort; un sot, et pis qu'un sot, qui n'est pas digne qu'un homme de cœur le délivre de la chaîne qu'il s'est bêtement rivée au corps; un dégoût profond du vice, une impitoyable ironie contre toute cette gangrène; voilà *le Mariage d'Olympe*. Il ferait de nous des Romains, des Spartiates, si nous en avions besoin; mais nous sommes Spartiates et Romains par surcroît. Sans doute, nous avons nos petits vices en cave qui se cachent et ne sortent que la nuit; mais c'est la bête, cela, c'est l'extérieur, c'est le corps; ces vices sont des appétits qui n'influent en rien sur l'âme. Tandis que nous les satisfaisons pour obéir à la bonne nature, notre âme, notre cœur demeurent bronzés; nous ne nous livrons jamais, nous ne faisons pas de folie, nous sommes sages, nous n'aimons pas. Ainsi parle aujourd'hui, on les entend de reste, la génération nouvelle, la génération printanière, la jeunesse enfin, ceux de vingt-cinq ans, et ils s'en vantent!

Eh bien, je dis que *le Mariage d'Olympe* qui flatte leur sécheresse, qui caresse leur endurcissement, et les *bronze* encore davantage, ne peut rien produire en eux de salutaire. Ils en savent plus que vous et moi, je le répète, sur ce monde que vous leur peignez comme un enfer, et ils n'en sont point effrayés. C'est pour eux un enfer assez doux, dont ils ne redoutent guère les flammes. Ils n'ignorent pas qu'on les éteint comme on les achète, avec de l'argent. Non, non, ce qu'il faut prêcher aux jeunes gens d'aujourd'hui, ce n'est pas le mépris, ce n'est pas le dégoût, ils en ont assez. Ce serait, au contraire, l'amour, la pitié, ce serait la passion,

Digitized by Google

car ils n'en ont guère J'entends dire qu'ils jouent les hommes blasés, et ne sont pas au fond si détachés qu'ils le paraissent. Plaise à Dieu que ce soit une comédie, et que la nature reprenne ses droits; mais on a des yeux pour voir. Non, ils ne sont pas revenus; non, ils ne sont point détachés de tous les plaisirs grossiers et sensuels; ils les aiment, ils y courent, surtout par vanité; ils posent le matérialisme. Ah! la bête n'est pas morte en eux; mais un philosophe ne donnerait pas un centime de l'âme. Pour une telle jeunesse, *la Dame aux Camélias* vaut mieux que *le Mariage d'Olympe*. On y respire du moins un peu de fraîcheur, on y trouve quelque grâce, tout n'y est pas gâté jusqu'à la moelle. Ou si la pourriture y est, on me la dissimule, on me met sous les yeux un brave garçon qui n'y croit pas, qui aime, qui espère, qui pardonne. Naïvetés, sottises, je le sais bien, que l'amour, la charité et l'espérance; en supposant d'ailleurs que ce soient des vertus, celui-ci les place fort mal et en fait un usage déplorable. Soit, mais on n'emploie que ce qu'on possède, on ne place que ce qu'on a. S'il se trompe, il se trompe avec les bons cœurs; si vous avez raison, tant pis pour vous. Mme Sand a dit à ce sujet un mot profond : « Il vaut mieux appartenir à la dernière classe des *jobards* qu'à la première des roués. »

Voilà bien de la morale dans l'espace, comme si la comédie avait la moindre action sur les mœurs. Ce sont les mœurs qui ont de l'action sur elle, et on le voit bien. La grande question ici est la question d'art. Quelques réalistes endurcis mettent *le Mariage d'Olympe* au-dessus de toutes les pièces de M. Emile Augier, et disent très consciencieusement qu'il n'a jamais rien écrit de plus beau. D'autres, à l'autre bout, et tout aussi extrêmes, vous confient discrètement que *la Ciguë* est un petit chef-d'œuvre et que M. Emile Augier n'a fait que décliner depuis cette *Ciguë*. A ce compte, il aurait été plus avantageux pour lui de la boire que de l'écrire. La vérité est sans doute au milieu, du côté du *Gendre de M. Poirier*; mais il n'en est pas moins vrai que *la Ciguë* et *le Mariage d'Olympe* répondent, dans deux genres différents, à deux tendances très personnelles à un double penchant de M. Emile Augier; le naturel de M. Emile Augier est hardi, violent, et même un peu brutal. Le naturel de M. Emile Augier écrit *les Lionnes pauvres*, *le Mariage d'Olympe*, *le Fils de Giboyer*. Son éducation est fine et attique; son éducation compose *la Ciguë*, *Gabrielle*, *Philiberte*, *la Jeunesse*, etc. Son naturel écrit en prose, son éducation écrit en vers. Le courant d'idées à la mode fera médire de celle-ci en faveur de l'autre, et nos critiques réalistes jugeront que l'étude a tué en lui le génie. Il nous semble, au contraire, que les excellentes études qu'il fit, en effet, l'ont préservé de bien des écarts. Sans ce frein salutaire, et en présence des libertés qu'il a prises, on se demande où se fût emporté le petit-fils de Pigault-Lebrun? Mais l'éducation veillait en lui. Ses souvenirs réparaient les défaillances de son goût, si bien que ce qu'il avait appris le préservait quelquefois de ce qu'il allait faire. Cette influence classique fut peut-être trop vive aux débuts; elle supprima un peu trop le naturel en sa faveur et déforma pour un temps l'esprit de l'écrivain. M. Emile Augier, quoi qu'en disent des délicats un peu naïfs, n'est pas lui-même dans *la Ciguë*, dans le

Digitized by Google

Joueur de flûte, dans *l'Homme de bien*; il se risque davantage dans *l'Aventurière*, dans *Gabrielle*, et se retrouve enfin, dans ses comédies en prose, à partir du *Gendre de M. Poirier*. A mesure que l'éducation devient plus lointaine, M. Augier, délivré par étapes d'un voisinage utile mais quelquefois incommode, revient à ses tendances, à sa nature, prend ses coudées et se donne carrière. Aujourd'hui, l'éducation est de beaucoup derrière l'élève, le souvenir des études s'est affaibli, le frein, par conséquent, s'est relâché, et les comédies de M. Emile Augier augmentent de violence. Il a incontestablement plus de souffle qu'à ses débuts, et plus de vigueur parce qu'il est dans son élément; sa violence même le soutient et le porte; mais qui dira qu'il n'a pas perdu quelques-unes des qualités fines de sa première manière? Certaines crudités du *Mariage d'Olympe* font regretter, plus qu'on ne le voudrait, le marivaudage athénien de *la Ciguë* et du *Joueur de flûte*, et le marivaudage parisien de *Philiberte*. Son esprit a grossi en se fortifiant et a perdu quelquefois en délicatesse ce qu'il a gagné en rondeur. Je rencontre encore l'équilibre juste au *Gendre de M. Poirier*; aujourd'hui, la balance penche du côté de la franchise, qui emporte un peu trop la finesse. Mais M. Augier n'abdiquera jamais complétement la solide éducation qu'il reçut et dont il profita; je n'en veux pour preuve que les mots latins, les citations classiques dont il parsème ses comédies les plus contemporaines. Elle aura toujours un pied chez lui et le maintiendra dans le ton juste. Elle assure à un écrivain la perpétuité du goût; mais elle fait plus, elle le détache, en le rejetant dans le passé, de la vérité trop crue qui l'entoure; elle fait un lointain aux tableaux qu'elle veut peindre, et leur donne, par la pensée, par l'expression, par le vernis enfin, un horizon qui les empêche de sortir de la toile. C'est le défaut de toutes les peintures d'aujourd'hui, tellement en trompe-l'œil, qu'elles viennent cogner le spectateur. La belle forme antique, étudiée, conservée dans l'esprit, admirée intérieurement, préserve de ces effets grossiers. J'entends dire que M. Emile Augier est un vrai Gaulois; Gaulois tant qu'il lui plaira, mais puisqu'il y a des Athéniens de Paris, qu'il soit un Gaulois d'Athènes.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 mars 1863.

Langiewicz, hier inconnu, aujourd'hui une célébrité européenne, demain peut-être l'un des plus glorieux noms de l'histoire contemporaine, Maryan Langiewicz est proclamé dictateur; plusieurs membres du conseil d'Etat et du conseil municipal à Varsovie viennent de donner leur démission : voilà, parmi les dernières nouvelles de Pologne, les plus significatives. Elles peignent bien la situation, décidément avantageuse pour le mouvement insurrectionnel. Le comité central qui jusqu'à ce jour l'a dirigé avec un zèle, une abnégation et une habileté remarquables, se retire volontairement; il transfère ses pouvoirs au soldat heureux, désigné déjà par ses exploits comme chef de l'insurrection; le général Wisocki, qui s'est distingué dans la guerre de Hongrie, et M. Bentkowski, député posnanien au Parlement de Prusse, lui sont adjoints; le premier pour les opérations militaires, l'autre pour les affaires civiles. Cette substitution, à l'ancien comité occulte et anonyme, d'un pouvoir connu et agissant au grand jour, dit assez que le mouvement polonais est arrivé au bout de sa première phase. Il cesse d'être une agitation sourde, timide, contenue; c'est désormais une révolution qui arbore hautement son drapeau. Et à personne ne vient l'idée de trouver cette métamorphose présomptueuse, hâtive; les faits la légitiment, l'appellent. Voilà deux mois tantôt que Langiewicz, Jezioranski, Waligorski, avec leurs poignées de braves, tiennent la campagne contre une armée russe qui ne doit pas être, en ce moment, moindre de 140,000 hommes; faut-il donner, peut-on exiger une preuve plus éclatante de force et de vigueur? Mais en attestant la vaillance des combattants armés pour la défense de la patrie, leur succès trahit encore la complicité, tantôt passive, tantôt agissante, des populations; sans elle, les prodiges accomplis par l'armée nationale naissante eussent été impossibles. Toutes les correspondances confirment que les divergences de partis, de classes, de rangs, sont noyées dans la marée montante du soulèvement patriotique. Les paysans que l'on avait, au premier moment, accusés de tiédeur; l'aristocratie, surprise d'abord et hésitante; la bourgeoisie, un instant intimidée, tous sont maintenant ralliés de cœur et d'esprit; en s'affirmant par ses actes, le mouvement a emporté toutes les hésitations. Il est aujourd'hui national, dans la plus

Digitized by Google

noble et la plus large acception du mot. La retraite des conseillers d'Etat et des conseillers municipaux à Varsovie en est une preuve éloquente, parmi bien d'autres. Triés avec un grand soin, les membres de ces deux corps ne marquaient point par de trop vifs penchants révolutionnaires; on les avait choisis dans le groupe clairsemé des patriotes qui, avec le marquis Wielopolski, croyaient encore à la possibilité d'une certaine fusion russo-polonaise. L'abandon de leur poste peut, en première ligne, être une protestation contre les violences gratuites qui souillent la répression, et dont ces circonspects patriotes ne voudraient pas, fût-ce de la manière la plus lointaine, partager la responsabilité. Mais leur démarche, évidemment, signifie autre chose encore. Ces intermédiaires officieux entre l'administration russe et la population polonaise voient leur rôle définitivement terminé. Eux aussi sont arrivés à le reconnaître : si l'entente est encore possible, elle ne saurait jamais s'établir sur la base d'un simulacre de concessions et d'un régime équivoque où les promesses étaient si rarement d'accord avec les actes.

Tout poussait le gouvernement russe à hâter la répression. Aux causes ordinaires qui, à toute autorité, doivent faire désirer le prompt retour de l'ordre momentanément troublé, s'ajoutaient dans l'espèce bien des considérations, de nature à rendre ce désir particulièrement vif. On redoutait à Saint-Pétersbourg la propagation du mouvement insurrectionnel dans les provinces jadis polonaises et aujourd'hui incorporées à l'empire. On craignait le contre-coup qu'il pourrait avoir en Russie même, surtout à l'occasion de la grande transformation sociale accomplie le 3 mars par l'affranchissement définitif des serfs. On brûlait de transformer la « pacification » en fait accompli avant que la diplomatie fût parvenue à s'en mêler. Volontiers nous admettons enfin qu'Alexandre II ait hâte aussi de proclamer les résolutions intelligentes qu'on lui prête, et qu'un faux sentiment de dignité lui interdirait de manifester avant que l'insurrection ait été désarmée. Toujours est-il que rien n'est négligé pour amener une fin prochaine, à tant d'égards si souhaitable pour la Russie. Les renforts arrivent au grand-duc Constantin de toutes parts ; des ordres stricts sont donnés pour tout terminer à date fixe ; la « vigueur » dans la répression est spécialement recommandée : l'Europe sait comment l'entend et la pratique une armée dont les chefs ne sont pas toujours écoutés. A quoi tout ce déploiement de ressources, d'activité et d'énergie a-t-il abouti? A fournir aux patriotes en armes l'occasion de triomphes, à exaspérer les populations les plus pacifiques, à achever de soulever l'opinion en Europe ! Loin d'être étouffée, l'insurrection grandit. Des journaux qu'on ne saurait croire favorables à l'insurrection avouent qu'elle se propage et se fortifie. Grâce à ces progrès, le mouvement supporte avec aisance les lenteurs traditionnelles où la diplomatie est retombée, après avoir paru un instant, sous l'impulsion de la France, prendre un élan pour elle fabuleux. Cette rechute est, au fond, utile à la Pologne. Si la diplomatie était intervenue dès le lendemain de la levée de boucliers et parvenue à amener un arrangement, son intercession eût toujours conservé le caractère d'une générosité européenne, déterminant Alexandre II à des concessions. L'effet s'en conçoit

Digitized by Google

aisément. Aujourd'hui, la situation est changée. Par la résistance soutenue et si efficace que depuis deux mois elle oppose à la répression russe, la Pologne a prouvé qu'elle vit par elle-même et peut, dans un temps donné, s'imposer à la Russie. C'est la justice qu'elle réclame et qu'elle a la force de demander impérieusement à la cour de Saint-Pétesbourg ; c'est à l'intérêt propre de l'Europe qu'elle en appelle. L'Europe pourrait-elle, au point de vue de la paix générale, ne pas compter avec une nation qui, après un siècle d'asservissement, se relève si vaillante, si vivace, si pleine de force et d'avenir ?

Ainsi, les gouvernements amis de la Pologne, pour n'importe quel motif, noble ou intéressé, général ou particulier, peuvent aujourd'hui plaider sa cause avec une autorité et une force d'argumentation tout autres qu'ils n'auraient pu le faire le lendemain du 23 janvier dernier. Mais c'est un impérieux motif de plus pour l'intervention de la diplomatie européenne. On essaye d'en contester d'avance l'efficacité ; à tort, selon nous. Les annales de la diplomatie contemporaine enregistrent bien des mécomptes ; mais en étudiant de plus près l'histoire de ses succès et de ses échecs, l'on arrive à reconnaître que les efforts de la diplomatie ne sauraient être vains quand elle se fait l'organe de la volonté générale, quand ses dépêches formulent les arrêts de l'opinion éclairée. La mort précoce de la fameuse convention russo-prussienne n'en fournit-elle pas une preuve éclatante ? Tellement redoutable à première vue, qu'elle faisait trembler l'Europe entière pour le maintien de la paix, la convention du 8 février s'est évanouie du jour au lendemain sous l'anathème unanime de l'opinion publique dont le gouvernement français, avec un généreux empressement, se fit l'interprète. Honteux de son œuvre et intimidé, M. de Bismarck n'ose plus l'avouer que pour la désavouer, la reconnaître que pour la renier. La reculade est bien caractérisée, quelque ingénieux que soient les efforts tentés pour la masquer par certains défenseurs officieux de la politique prussienne. A vrai dire, il n'y a pas de quoi s'enorgueillir grandement de la défaite infligée au premier ministre prussien ; la victoire n'était pas difficile à prévoir. M. de Bismarck est passé maître dans l'art peu enviable de se faire pardonner l'étourderie avec laquelle parfois il prend son essor, par la promptitude qu'il sait mettre à se rejeter en arrière. L'abandon de la convention du 8 février n'en est pas moins un fait d'une portée réelle : on a brisé ainsi, avant qu'ils pussent être ressoudés, les chaînons qui devaient de nouveau contenir la Pologne. A dessein, nous disons « de nouveau. » On fait trop d'honneur au chef actuel du cabinet de Berlin en lui attribuant la paternité de cette méprise, qui a suscité la réprobation universelle. L'invention n'est pas le fort de M. de Bismarck ; modeste à l'excès, il copie volontiers, mais ne choisit pas toujours bien ses modèles. Dans la circonstance présente, il s'est donné la peine seulement de se souvenir. A commencer de la convention secrète, signée le 8 juin 1762, entre Pierre III et Frédéric II, et qui inaugure les intrigues ourdies contre l'existence de la Pologne, jusqu'au traité du 13 octobre 1795, qui consacre le troisième démembrement, la cour de Berlin n'a-t-elle pas été constamment la fidèle alliée de la Russie dans tout ce qui tendait d'abord à affaiblir la Pologne,

Digitized by Google

puis à l'anéantir? Vingt ans plus tard, la reconstitution générale de l'Europe offrait une occasion naturelle de réparer, en partie du moins, la faute des partages. Cette fois encore, la Prusse seule appuyait de toute son influence les convoitises d'Alexandre Ier au sujet de la Pologne. La guerre paraissait imminente entre les grandes puissances réunies au Congrès de Vienne, quand la subite réapparition de Napoléon Ier les força à étouffer toute cause de querelle. Dans cette guerre conjurée au dernier moment, la France, l'Angleterre et l'Autriche devaient se trouver dans un camp, la Russie et la Prusse dans l'autre, dans le camp hostile à la liberté et à l'autonomie polonaises. M. de Bismarck a donc cru être purement fidèle aux traditions de la politique prussienne en se jetant à la tête de l'empereur de Russie pour l'aider à étouffer le nouveau mouvement polonais. Il a oublié un mince détail : nous ne sommes pas en 1762, mais en 1863. L'Europe le lui a rappelé d'une voix impérative; sans trop comprendre ces distinctions, au-dessus de son horizon, entre passé et présent, l'honorable président du cabinet prussien, effrayé du ton de l'avertissement, s'est empressé de céder. La Russie se trouve privée ainsi de l'appui complaisant et peu désintéressé de la Prusse, qui, jusque-là, ne lui avait jamais fait défaut. Ce résultat a bien sa valeur; la diplomatie qui l'a obtenu, et la Pologne qui en bénéficiera, peuvent s'en féliciter. C'est un encouragement aussi pour l'une à agir, pour l'autre à mettre son espoir en cette action.

Inutile de faire remarquer que ce n'est point pour le vain plaisir de récriminer contre la Prusse que nous rappelons ces fâcheux antécédents; ils prouvent, au contraire, que l'inqualifiable attitude prise d'abord par le cabinet de Berlin dans le conflit n'a été que la méprise fatale, mais toute personnelle, d'un ministre qui, en toutes choses, se montre obstinément arriéré, et qui, par conséquent, pouvait aisément se croire entre 1762-1795. Ce serait commettre une grave injustice que de rendre le peuple prussien responsable de la conséquence logique, quoique insensée, d'une politique que, sur tous les points, il combat avec l'énergie qu'on connaît. Dans l'espèce, les protestations énergiques que le Parlement, la presse, les chambres de commerce font entendre contre la politique gouvernementale prouvent l'antipathie que professe le pays contre la solidarité qu'on voudrait lui faire partager dans l'action répressive. Cette disposition des esprits, en Prusse, peut rassurer contre les réticences et les arrière-pensées de M. de Bismarck. Le ministre ne parviendra pas aujourd'hui à entraîner la nation prussienne dans la voie malheureuse ouverte par la convention du 8 février, et si promptement fermée déjà. On l'avait, selon toute probabilité, dès l'abord compris à Saint-Pétersbourg. Cela expliquerait le froid accueil que reçurent les offres de concours et le peu de difficultés qu'on faisait à renoncer aux avantages de la convention. On sentait que ce concours, qui pousserait aux excès de répression, mais ferait forcément défaut dans l'éventualité de certaines complications internationales, compromettrait la Russie plutôt qu'il ne lui fournirait une aide réelle.

Il est aujourd'hui encore au pouvoir de la Russie de prévenir les complications qu'elle entrevoit; tant qu'il en sera ainsi, nous ne cesserons pas d'espérer que, dans son propre intérêt, elle cherchera à nous les épar-

Digitized by Google

gner. Malgré tout ce qui s'est passé depuis six semaines, nous aimons à croire, avec l'un des plus chaleureux et des plus constants défenseurs de la cause polonaise [1], que l'empereur Alexandre II ne voudra pas pousser les choses à l'extrême. L'abîme creusé entre la Russie et la Pologne, il peut encore le combler et le franchir. De part et d'autre, on s'est abstenu jusqu'à présent des déclarations tranchantes qui coupent la retraite, et souvent entraînent les partis en lutte au delà des limites où la raison commanderait de s'arrêter. La proclamation même du dictateur Langiewicz, si nette et si ferme, ne prononce pas formellement la déchéance de la dynastie ; elle n'exclut pas d'une façon absolue certains arrangements qui pourraient donner satisfaction à l'esprit des traités et aux droits imprescriptibles des Polonais, sans porter une atteinte sérieuse à la puissance, au prestige de la Russie. De son côté, le gouvernement de Saint-Pétersbourg n'a point lancé encore de ces proclamations dures, cassantes, comme le fut, par exemple, le manifeste adressé, le 1er décembre 1830, « aux Polonais » par Nicolas Ier, qui surexcitent les révolutions en aigrissant les esprits, et empêchent le souverain de reculer plus tard sans un certain déshonneur. Grâce à cette abstention, on n'a pas tout gâté précipitamment ; mais pareil avantage purement négatif ne saurait tenir longtemps contre les faits positifs qui, de jour en jour, aggravent le conflit et rendent la solution plus difficile. En attendant, le sang coule ; on dévaste la Pologne; la Russie se ruine ; la paix européenne est à la merci du premier accident venu. Le rôle de la diplomatie, en cet état de choses, n'est-il pas tout indiqué ? N'est-ce pas à elle à presser les résolutions, à hâter les concessions inévitables qui seules peuvent encore faire espérer une issue pacifique du conflit et prévenir la conflagration européenne à laquelle il menace d'aboutir?

On prétend que la convention russo-prussienne seule, maintenant enterrée, a pu élever le conflit russo-polonais à la hauteur d'une question européenne. C'était vrai dans le commencement, où par elle-même l'insurrection polonaise ne paraissait guère pouvoir aspirer à une telle importance ; cela a cessé d'être vrai en présence de l'énergie et de la vigueur déployées par le mouvement insurrectionnel, en présence de l'impuissance du gouvernement russe à s'en rendre maître. Ainsi que nous le disions, il y a quinze jours , la question Polonaise est réouverte. L'aréopage européen, qui croyait l'avoir vidée en 1815, serait pleinement autorisé à rechercher une nouvelle solution ; il a sûrement le droit d'examiner avant tout si l'insuccès de la solution d'alors réside en elle-même, ou s'il ne provient pas du non-accomplissement de conditions fondamentales. Quand la violation des engagements pris est aussi manifeste, de la part de l'un des contractants, que le désastreux effet de cette inexécution des traités ressort à tous les yeux, l'Europe a bien le droit d'avertir, d'insister, de réclamer. Ce droit, elle se l'est toujours reconnu, et la Russie elle-même ne le lui a point contesté. On sait, par les dépêches récemment publiées en Angleterre, que lord Cowley et le comte Walewski avaient voulu, en 1856,

[1] *L'Insurrection polonaise*, par M. le comte de Montalembert. Paris, E. Dentu. Mars 1863.

Digitized by Google

porter la cause polonaise devant le Congrès de Paris : les représentants de la France et de l'Angleterre n'y ont renoncé que sur l'engagement d'honneur pris par M. le comte Orloff, au nom de son souverain, que celui-ci donnerait spontanément satisfaction aux justes réclamations de la Pologne, Cette promesse, qui attend encore son exécution, n'impliquait-elle pas, par la manière dont elle s'est produite, la reconnaissance du droit qu'a l'Europe de se préoccuper de la question polonaise et d'en presser l'arrangement sincère et durable? et la gravité, la grandeur du nouveau soulèvement ne transforment-elles pas en devoir impérieux l'exercice de ce droit ?

Ce n'est pas la France impériale qui laissera dormir un droit de cette nature, qui faillira à l'accomplissement d'un si noble devoir. Ce n'est pas en vain que les populations opprimées en Europe se sont habituées à espérer en ses sympathies actives. Ici, elle ne sera pas seule à agir. L'opinion éclairée se prononce au delà du détroit avec une énergie trop grande en faveur de la cause polonaise, sa chaleureuse approbation à tout ce que nous tenterions en faveur de cette cause est trop sûrement acquise, pour que le gouvernement anglais, nourrît-il même de certaines arrière-pensées, que — gratuitement, sans doute — on s'obstine à lui attribuer, pût, en cette question, nous abandonner. L'Autriche ne peut pas non plus rester en arrière, quelque délicate que soit sa position comme puissance copartageante. N'est-elle pas la puissance la plus directement intéressée à ce que la révolution polonaise prenne une prompte fin? En ce moment, la Galicie regarde faire, la Hongrie persévère dans sa somnolence, la Vénétie attend le signal de Turin. Pour peu que la lutte en Pologne se prolonge et se développe, est-il bien certain que le mouvement s'arrêterait aux portes de Cracovie, que la Galicie insurgée ne tendrait pas la main à la Hongrie, et que l'Italie ne saisirait pas l'occasion favorable pour se compléter? Il pourrait arriver alors qu'à la longue la Russie parvînt à étouffer l'insurrection dans son foyer primitif, le royaume de Pologne, tandis que l'Autriche succomberait à l'attaque combinée de trois contrées soulevées. C'est donc une question vitale pour le cabinet de Vienne que le prompt apaisement du conflit russo-polonais. Or, puisqu'il est aujourd'hui manifeste que la Russie n'est pas en mesure d'y parvenir de sitôt par la vigueur de la répression; puisque l'Autriche n'aurait guère à se réjouir de cette répression, en la supposant possible, qui développerait, momentanément du moins, les forces de la Russie : la logique des choses lui conseille d'aider de tout son pouvoir à ce que la prompte fin du soulèvement polonais soit obtenue par la voie opposée, par la condescendance de la Russie. Tout autorise donc à croire que, malgré certaines lenteurs et hésitations, les pourparlers du moment aboutiront au concert des trois puissances. Qu'après avoir tenté la voie des conseils amicaux et particuliers, ce concert se manifeste par l'envoi d'une note collective de toutes les puissances signataires des traités de 1815, soit qu'on en revienne à la note identique que la France avait d'abord proposée, peu importe. L'action combinée ne manquerait pas son effet à Saint-Pétersbourg. Mais dussent, par impossible, des appréhensions mal fondées ou des passions d'un autre temps, l'emporter à Vienne et à Londres sur le sentiment de la justice et sur l'in-

Digitized by Google

térêt de la paix européenne, la France impériale a prouvé déjà qu'elle a assez de foi dans la considération qu'elle a si glorieusement acquise, et dans son légitime ascendant, pour ne prendre conseil au besoin que des devoirs de sa mission providentielle. Plus a été désintéressée dès le premier jour son intercession en faveur de la cause polonaise, plus la France est fermement résolue de maintenir à son intercession ce caractère noble et généreux, et plus elle doit se sentir encouragée, autorisée, obligée même à ne pas s'arrêter à mi-chemin. Nous avons la confiance qu'avant même que les actes pussent parler, les déclarations que M. Billault doit très prochainement faire entendre au Sénat, rassureront parfaitement les amis de la Pologne ; elles donneront satisfaction aussi aux Français jaloux du beau rôle que les destinées paraissent avoir assigné à la France dans le règlement des destinées européennes.

Pour douter de cette mission, ou de l'activité soutenue et du succès avec lesquels s'en poursuit l'accomplissement, il faudrait n'avoir jamais pris la peine de jeter un regard d'ensemble sur les événements qui, depuis le rétablissement de l'empire se passent sous nos yeux, à nos portes. L'affranchissement des peuples opprimés par la reconstitution lente mais certaine de l'Europe, par le redressement des méprises et des iniquités que l'histoire et les traités de 1815 nous ont léguées ; la propagation des libertés civiles et politiques par l'ébranlement profond des organisations politiques naguère le plus obstinément absolutistes ; le rapprochement des Etats et des peuples par la fusion des intérêts matériels, obtenue au moyen des progrès économiques et de la liberté commerciale : tous ces heureux changements s'opèrent d'une façon sûre et continue depuis le rétablissement de l'empire et par la France. Il se peut, pour n'effleurer aujourd'hui qu'un seul point de ce vaste programme, que les changements et les remaniements politiques réalisés depuis dix ans n'aient pas tous produit instantanément les résultats voulus ; des âmes naïves pouvaient seules croire qu'il suffirait de changer le titre du souverain ou la délimitation des frontières pour effacer du jour au lendemain les traces profondes que des malheurs séculaires peuvent avoir laissées dans l'organisation d'un pays, dans l'esprit d'un peuple. Ainsi, quoi qu'on pense du grave conflit en ce moment engagé entre le prince Couza et la chambre moldo-valaque, il faudra reconnaître que les Roumains n'ont pas répondu jusqu'à présent aux attentes de leurs protecteurs et amis européens, qu'ils n'ont guère su faire valoir les avantages que la faveur toute particulière de la diplomatie leur avait assurés en leur accordant une sorte d'autonomie et l'union qui pouvait la rendre entière. Il est vrai que la révolution grecque, conséquence indirecte de la forte secousse que nous avons imprimée au bassin de la Méditerranée, n'a pas su non plus profiter de la latitude si illimitée que la diplomatie européenne, par une tolérance presque inouïe, lui avait laissée ; elle ne sait ni trouver un roi, ni adopter résolûment la république; elle ne sait ni s'étendre au dehors, comme l'avaient rêvé ses promoteurs, ni se consolider à l'intérieur, ce qui est aujourd'hui une question d'existence pour l'ex-royaume d'Othon Ier. Hélas! il n'est donné à aucun pouvoir au monde de créer, avec les situations nouvelles, des hommes à la

Digitized by Google

hauteur de ces situations. Mais est-ce que la constitution de la Roumanie; les concessions faites par la Porte-Ottomane aux autres pays vassaux, ainsi qu'à toutes ses populations chrétiennes ; l'Italie rendue à elle-même et conquise à la liberté ; le contre-coup que l'affranchissement de la Péninsule transalpine produit aujourd'hui sur les rives de la Vistule et produira peut-être demain entre Danube et Theiss : est-ce que ces faits n'en sont pas moins d'une grande portée et n'ouvrent pas des perspectives fécondes pour l'avenir de l'Europe ?

Mais pour bien mesurer l'influence émancipatrice et régénératrice du second empire — qu'on nous pardonne ces vilains mots pour exprimer une belle chose — il ne faut pas s'arrêter aux transformations violentes seules, aux soulèvements populaires que ces dix dernières années ont vus se produire. Plus profonde, quoique moins patente, est peut-être son action sur les développements intérieurs de presque tous les grands Etats européens. N'est-ce pas la guerre de Crimée, si désintéressée de notre part, qui a donné l'impulsion aux réformes sociales, politiques, administratives et judiciaires par lesquelles l'empereur Alexandre II tente, et non sans succès, la régénération de son vaste empire? N'est-ce pas notre campagne d'Italie qui a ouvert les yeux à François-Joseph Ier, et lui a fait chercher dans la liberté le salut de ses pays, conduits au bord de l'abîme par ses conseillers absolutistes? Le vif mouvement de réforme et de progrès dont l'Allemagne est travaillée depuis trois ou quatre ans, et que les anachronismes de M. de Bismarck peuvent tout au plus entraver, mais non étouffer, n'est-il pas, lui aussi, en grande partie l'effet d'impulsions diverses venues de ce côté-ci du Rhin?

On peut donc le dire sans présomption : le second empire a repris, sans faste, mais non sans éclat, l'active propagande libératrice et progressiste que la France avait tentée le lendemain et le surlendemain de 89. Le but seul est identique; les voies et les moyens diffèrent : ceux du second empire, à tous égards supérieurs aux voies et moyens adoptés par ses prédécesseurs, promettent un succès autrement solide et durable. Les armes qui, à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle, constituaient le grand moyen d'action, servent de leviers tout au plus à l'action du second empire. Les conquêtes territoriales auxquelles aboutissaient les victoires d'alors ne prennent qu'une place des plus secondaires dans nos ambitions du jour. Les changements intérieurs qu'alors nous imposions à quelques pays étrangers, ce qui suffisait pour les rendre profondément antipathiques aux populations, nous déterminons aujourd'hui leurs gouvernements à les réaliser avec une certaine spontanéité. La différence dans les résultats est facile à prévoir. Les populations que maintenant nous aidons seulement à s'affranchir, sauront conserver la liberté conquise par leurs propres forces; les réformes auxquelles nous n'aurons fait que donner l'impulsion s'implanteront profondément et se nationaliseront dans les contrées que cette heureuse contagion peut atteindre; les nouvelles formations de peuples et d'Etats, dans lesquelles nous réclamons l'initiative et l'impulsion, mais qui sont accomplies et consacrées par l'Europe entière, acquièrent aussitôt leurs assises inébran-

Digitized by Google

lables dans le droit des gens moderne. Voilà ce qui a été fait dans l'espace de dix ans, sans secousses trop violentes, sans amener cette conflagration générale que l'Europe, le lendemain du 2 décembre 1851, avait jugée inévitable. Faut-il dès lors être trop optimiste pour croire que nous sommes en présence d'un courant qui n'a rien d'impétueux, mais qui est fort, irrésistible? d'un mouvement qui ne s'arrêtera pas à mi-chemin, qui finira par résoudre dans le sens de la justice, de la liberté et du progrès, toutes les questions qui paraissent, dans un avenir plus ou moins lointain, menacer la paix de l'Europe?

Mais si, au gouvernement qui se glorifie justement d'avoir produit ce courant régénérateur, de l'alimenter, de le diriger, il n'est guère permis d'oublier un instant les devoirs que cette tâche lui impose; si pour lui — tous les partis aujourd'hui en témoignent par les chaleureux et pressants appels qu'ils font à son intercession en faveur de la Pologne — rien n'est fait, pour ainsi dire, tant qu'il reste quelque chose à faire; n'est-il pas en droit aussi de demander que, en faveur des grands résultats qu'il obtient, on lui soit indulgent à propos d'avantages secondaires qui peuvent momentanément lui manquer? qu'en considération de l'élévation du but final, qui est et doit être le règne de la liberté et du progrès, on ne s'impatiente pas trop de certains détours et lenteurs que la poursuite de ce but peut nécessiter? que le fond rende patient pour la forme? Est-il tout à fait mal fondé, le reproche que cette justice relative est particulièrement difficile aux partisans trop épris de formes gouvernementales antérieures? Nous n'entendons point le juger ici. Peut-être sommes-nous à la veille d'un revirement. Les prochaines élections générales en donneraient le signal et en fourniraient la manifestation. Des hommes éminents des anciens partis s'apprêteraient à sortir de la retraite volontaire à laquelle ils s'étaient condamnés depuis dix ans. C'est rendre, en faveur des institutions qui nous régissent, un témoignage d'autant plus précieux qu'il est peut-être moins spontané, dans le sens moral du mot. Le gouvernement, qui n'a aucun intérêt à suspecter les intentions et à amoindrir la portée de ces adhésions indirectes, accueillera certes les retardataires avec une intelligente libéralité. Quel est le pays assez riche en hommes marquants pour ne pas regretter l'inactivité volontaire d'un certain nombre parmi eux? L'Empire a de trop vastes desseins à réaliser encore pour se priver volontiers de n'importe quelle force vitale; il est trop bien consolidé pour redouter les obstacles que des arrière-pensées pourraient lui créer. Elles seraient emportées, d'ailleurs, par la force du courant qui pousse la nation dans la voie où, depuis douze ans, elle marche avec gloire et profit.

L'approche des élections générales et la gravité des questions internationales en suspens, n'ont pas réussi à absorber l'attention du public français au point de le rendre indifférent aux intérêts de notre colonie africaine. On s'est vivement ému dans la métropole, plus encore dans la colonie, de la lettre impériale du 6 février et du projet de sénatus-consulte du 9 mars; ce dernier est appelé à réaliser les principes tracés à grands traits dans la missive adressée par l'Empereur au duc de Malakoff. L'émotion des deux côtés de la Méditerranée a été trop spontanée et trop générale pour qu'il

Digitized by Google

soit permis de la considérer comme purement « chimérique. » Les raisons, du moins apparentes, spécieuses si l'on veut, ne manquaient pas à cette émotion. La lettre impériale et le sénatus-consulte invoquent les solennelles promesses faites aux Arabes au moment de la conquête, ainsi que la loi du 16 juin 1851 sur la constitution de la propriété en Algérie ; il ne s'agirait aujourd'hui que d'une exécution plus rigoureuse de ces engagements, que d'une application plus entière de ces stipulations de la loi. Il n'en est pas moins vrai que le régime du sénatus-consulte entraîne l'abandon du cantonnement, entrepris depuis quelques années et dont on promettait merveille, soit pour la consolidation de notre autorité sur les Arabes, soit pour les progrès de la colonisation européenne. Nous inclinons à croire que le cantonnement était un mauvais système. Il ouvrait le champ large, entre l'autorité et les tribus, aux discussions irritantes qui, en l'absence de titres de propriétés et de principes fixes, ne pouvaient être tranchées le plus souvent que par l'arbitraire ; il entraînait des lenteurs interminables : seize tribus seulement, sur plus de douze cents, ont été, par la commission spéciale, cantonnées dans l'espace de six ans. Cela fait à peine trois tribus par an et assigne une durée de plus de quatre siècles à l'achèvement de l'opération. Mais, bon ou mauvais, le cantonnement avait été adopté comme mesure définitive il y a six ans; aujourd'hui on le rejette. Quoi d'étonnant si dans ce fait l'opinion veut avant tout apercevoir une preuve nouvelle qu'après trente-trois ans d'occupation nous ne sommes pas sortis de l'époque des tâtonnements, que les premiers rudiments manquent encore à l'organisation de notre possession africaine? Ceux qui suivent avec quelque attention les vicissitudes de nos possessions d'outremer savaient bien que l'Algérie est surtout une grande station militaire où la garnison se trouve flanquée de deux cent mille habitants civils : que la colonisation y est ébauchée seulement ; que cette contrée si abondamment pourvue, placée sous la protection puissante et les lois éclairées de la France, distante seulement de trois jours de Marseille, n'a pas su attirer en trente-trois ans la moitié du chiffre d'immigrants que les Etats-Unis, avant la guerre sécessionniste, recevaient annuellement ; ils savaient que la production y est peu développée et que l'Algérie n'a pas discontinué d'être une lourde charge pour le budget français. Le grand public, cependant, n'y regardait pas de si près. Il n'écoutait que d'une oreille distraite ou incrédule les plaintes dont les hommes spéciaux parfois l'importunaient. Aujourd'hui, c'est l'Empereur, dans sa lettre du 6 février, c'est le gouvernement dans l'exposé des motifs du 9 mars, qui viennent déclarer que rien n'est constitué en Algérie, pas même la propriété, cette base première de tout ordre social ; tout est à faire, à régler ; la civilisation européenne est représentée à peine par une poignée d'émigrants, dont une minime fraction seulement peut être regardée comme des colons, dans le « royaume des Arabes ; » au point de vue économique, comme colonie productive pour la mère-patrie, l'Algérie en est à peu près là où elle en était le lendemain de la conquête. Voilà ce que l'opinion sous-entendait dans la lettre de l'Empereur et dans l'exposé des motifs du général Allard. Faut-il s'étonner qu'elle se soit involontairement souvenue de certaines brochures récentes

Digitized by Google

qui, publiées à Alger, concluaient nettement à la « liquidation, » à l'abandon de l'œuvre colonisatrice où la France a enfoui, depuis trente ans, tant de milliards, et qu'elle a engraissée de son sang le plus généreux? Pour les colons s'ajoutait, à cette appréhension générale, la crainte directe d'une dépossession du moins morale, de la sujétion à l'élément arabe, qui redeviendrait le véritable arbitre des destinées du pays. Mgr Pavy, évêque d'Alger, n'allait-il pas jusqu'à gémir officiellement sur l'abaissement de la croix devant le croissant, sur la fin de l'œuvre civilisatrice que l'Europe chrétienne poursuit dans l'Afrique musulmane?

Nous n'atténuons pas, on le voit, la portée des appréhensions suscitées par les mesures projetées. Ce n'est point dire que nous les trouvions fondées. Que l'aveu indirect contenu dans les deux documents officiels ne soit pas fait pour nous enorgueillir, c'est évident; mais, ce n'est pas d'aujourd'hui que la France le sait, l'Empereur ne recule pas devant l'énonciation d'une vérité fâcheuse, quand cette énonciation lui paraît une utile leçon; il n'hésite pas à accomplir une réforme importante, par la raison qu'elle impliquerait l'aveu d'erreurs passées. La vérité est qu'on a essayé de tous les systèmes pour définir et consolider la propriété en Algérie, et que tous ces systèmes n'ont abouti qu'à accroître la confusion, qu'à maintenir l'incertitude et les appréhensions. S'il fallait à tout prix mettre fin à cet état de choses, la résolution la plus courageuse était peut-être aussi la plus sage : c'était d'exécuter à la lettre, largement, généreusement, sans réticences ni arrière-pensées, les engagements pris en 1830 envers les Arabes et consacrés timidement dans la loi de 1851. C'est la résolution que proclame la lettre impériale du 6 février. En face de trois millions d'Arabes qui invoquent des traités formels et des articles de loi, les appréhensions de deux cent mille Européens ne sauraient seules entrer en ligne de compte. Si le domaine de l'Etat, encore disponible en entier pour la colonisation, est de 2,700,000 hectares environ, et que l'immigration n'ait pu exploiter encore qu'en partie les 420,000 hectares qui lui ont été cédés, la crainte de voir, par suite du nouveau régime, la terre manquer aux colons, semble singulièrement prématurée. L'Empereur juge, au surplus, que la politique, tout autant que la justice, commande la mesure aujourd'hui soumise aux délibérations du Sénat; elle consiste *à rendre les tribus ou fractions de tribu propriétaires incommutables des territoires qu'elles occupent à demeure fixe et dont elles ont la jouissance traditionnelle, à quelque titre que ce soit.* Il faut ajouter que la nouvelle mesure, ainsi que les contestations et les hésitations auxquelles elle veut mettre fin, ne s'appliquent pas aux terres *Melk* qui ont toujours appartenu en toute propriété aux Arabes; elles ne concernent que les territoires dénommés *Blad-el-Makzen* et *Blad-el-Arch*, dont les indigènes, sous la domination turque, avaient été ou les simples usufruitiers ou les propriétaires à condition. Le retour à cet état de choses, plein d'incertitudes et source éternelle de contestations, est absolument incompatible avec le régime de la propriété assurée, du droit défini, tel qu'il est réclamé par notre civilisation moderne, tel qu'il est indispensable pour le développement matériel de notre colonie, pour la consolidation de notre pouvoir sur elle. Ainsi

Digitized by Google

que l'exprimait éloquemment la lettre de l'Empereur, du 6 février : « Comment compter sur la pacification d'un pays, lorsque la presque totalité de la population est sans cesse inquiétée sur ce qu'elle possède ? Comment développer sa prospérité, lorsque la plus grande partie de son territoire est frappée de discrédit par l'impossibilité de vendre et d'emprunter ? Comment enfin augmenter les revenus de l'Etat, lorsqu'on diminue sans cesse la valeur du fonds arabe qui seul paye l'impôt ? »

Le principe de la nouvelle mesure se justifie donc aisément ; son application sera-t-elle exempte d'inconvénients ? Si effectivement la restitution définitive et entière des terres aux indigènes devait aboutir, dans un prochain délai, à rendre ces derniers maîtres du sol qu'ils cultivent, à faire cesser « l'impossibilité de vendre et d'emprunter » dont le sol est aujourd'hui frappé ; à amener, en un mot, le régime de la propriété individuelle parmi les indigènes, l'émigration et la colonisation en général n'auraient aucune raison pour s'inquiéter des effets du régime à inaugurer. Les partisans intelligents de l'émigration et de la colonisation ont toujours sollicité la faculté des libres achats de terrains, de beaucoup préférable aux concessions octroyées par des faveurs gouvernementales. Mais pour que, à travers les délimitations des terres assignées aux douze cents tribus et leur répartition entre les dix mille douars, opérations dont elle doit être précédée, on puisse sitôt arriver à la propriété individuelle, il faudrait que cette œuvre double de délimitations et de répartitions marchât d'un pas autrement rapide que n'a marché depuis six ans le travail des commissions du cantonnement. Le nouveau régime appelle d'autres mesures encore. La France ne peut assurément pas penser à abandonner le rôle civilisateur qu'elle est appelée à jouer en Algérie, et qui seul doit légitimer la conquête et la domination étrangère ; la France ne peut pas pousser la magnanimité jusqu'à vouloir renoncer à tout jamais aux bénéfices légitimes par lesquels la colonie doit un jour restituer nos longs déboursés. Il est dès lors indispensable que, le jour même où la loi donne de nouvelles forces à l'élément indigène, elle renforce aussi le contre-poids que l'élément européen est appelé à lui faire ; le « royaume arabe » appelle plus que jamais une forte et saine immigration, qui, hélas! n'existe pas encore. Comme il est triste, le tableau que tracent les documents officiels, et du chiffre de l'immigration et des résultats qu'elle a produits pour l'Algérie ! A peine si trois à quatre mille personnes viennent chaque année grossir la colonie européenne, et toute la masse des immigrés n'a pas, en plus de trente ans, mis en culture une étendue de 210,000 hectares! Est-ce réellement aux immigrés seuls qu'il faut s'en prendre de l'insignifiance de ces résultats? Et à qui s'en prendre de l'insignifiance du chiffre des immigrants? Nous l'avons dit ici, il y a un an, au premier bruit d'un statut nouveau à donner à l'Algérie : « Jamais notre colonie ne prospérera tant qu'elle manquera de cet élément qui fait l'attrait principal pour l'immigrant, et sa principale force aussi, c'est-à-dire l'entière liberté de ses mouvements, l'application aussi large que possible du *selfgovernment.* » Dans l'état actuel des choses — autorité militaire et gouvernement civil centralisés — que l'attitude inquiète des indigènes rend peut-être nécessaire,

Digitized by Google

on déterminera difficilement des Allemands ou des Irlandais à venir chercher une nouvelle patrie sur le sol africain ; y parvînt-on, cette situation gênante suffirait pour enlever à l'immigrant européen cette vigueur et cette énergie qu'exige impérieusement le travail du pionnier. C'est dans les colonies plus encore que dans la mère-patrie qu'est réclamée « l'activité spontanée, l'initiative énergique, » que l'Empereur nous recommande avec tant d'insistance. C'est en Algérie surtout, et aujourd'hui plus que jamais, que l'excès de réglementation est un mal suprême, que la tutelle et les lisières sont un épouvantail. Ainsi en juge évidemment l'Empereur lui-même ; l'essentiel est que ses vues passent dans la pratique.

S'il fallait encore prouver de quel poids pèsent les considérations morales, les éléments politiques surtout, dans les affaires de colonisation, il suffirait de signaler le fort amoindrissement qu'a subi l'émigration en Allemagne depuis que la vie politique y est redevenue plus agitée, et que des réformes civiles et économiques y ont considérablement amélioré la situation des classes moyennes et pauvres. Il est vrai que certains gouvernements s'efforcent à refaire de l'Allemagne l'une des plus fécondes pépinières d'émigrants ; quelques années du régime de M. de Bismarck suffiraient pour rendre à l'émigration allemande son énergie des « bons temps anciens. » Le danger pourtant ne nous paraît pas trop à craindre ; le pouvoir de M. de Bismarck n'est guère appelé à s'éterniser ; le ministre court au devant des échecs, à l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur. Sa dernière campagne contre l'Autriche, qui n'est pas sans exercer une influence sur l'attitude des deux gouvernements dans la question polonaise, a ajouté encore, si c'est possible, à la renommée d'habileté et de discernement que l'on sait. Cette campagne se résume dans la note-circulaire prussienne du 24 janvier 1863 et la réponse autrichienne du 28 février. Est-ce bien une réponse ? Assurément non, dans le sens et la forme rigoureuse des traditions diplomatiques. Les adversaires ne s'abordent pas directement. C'est au tribunal suprême de l'opinion que de part et d'autre on s'adresse. L'encre est à peine séchée sur la dépêche autrichienne, que déjà elle est livrée à la publicité. Ce n'est pas dans un journal étranger, par l'indiscrétion d'un subalterne ou d'un confident, qu'elle se publie ; c'est à Vienne même, dans l'organe avoué du ministre des affaires étrangères. Et c'est chez ce même cabinet autrichien où, hier encore, la discrétion la plus inviolable était regardée comme la vertu et la force suprêmes de la diplomatie, que l'on rencontre cette prévenance empressée à mettre tout le monde dans la confidence ! Depuis que s'est établie, dans les pays constitutionnels, l'habitude de communiquer régulièrement aux chambres certains documents diplomatiques, et que l'empire croissant de l'opinion publique a forcé d'autres gouvernements aussi à sortir parfois de la réserve traditionnelle, les notes et dépêches s'écrivent en grande partie à l'adresse d'un lecteur autre que le destinataire officiel. On observe cependant les anciennes formes. On fait semblant d'ignorer jusqu'à l'existence du tiers curieux. Le gouvernement ne parle qu'à ses agents ou à tel gouvernement étranger. C'est à son corps défendant qu'il admet la divulgation de ces

Digitized by Google

épanchements. M. le comte de Rechberg abandonne cette dissimulation qui ne trompe plus personne. C'est « parce que le public du jour s'abandonne aisément aux impressions du jour, » que le ministre autrichien croit devoir rectifier celles que la dépêche circulaire de M. de Bismarck s'appliquait évidemment à faire naître. Peut-être est-ce la première fois qu'un document diplomatique invoque directement, non l'appréciation des gouvernements auxquels il est destiné, mais le « jugement impartial du lecteur attentif. » Cette introduction ostensible du « lecteur » dans la diplomatie est toute une révolution. C'est l'aveu formel et la franche consécration de cette vérité : Si les gouvernements continuent de gérer les affaires des peuples, ce sont, au fond, les peuples eux-mêmes qui, désormais, en décident. Dans l'espèce, l'appel empressé et direct de M. de Rechberg au jugement du « lecteur, » à l'opinion du « public du jour, » témoigne de la solide confiance qu'a le ministre autrichien dans l'excellence de sa cause.

M. de Bismarck fait son possible pour la rendre bonne. Sa dépêche-circulaire du 24 janvier brille encore une fois par un défaut bien remarquable de discernement. Elle se rattache à la fameuse victoire que le gouvernement prussien aurait remportée, au sein de la Confédération germanique, dans la séance du 22 janvier dernier, où la haute assemblée francfortoise rejetait le projet autrichien concernant l'institution d'une assemblée de délégués populaires à côté de la Diète actuelle. Nous avons, en son temps, expliqué la portée réelle de la proposition autrichienne ; elle ne visait qu'à faire écarter et la réforme radicale poursuivie par le Nationalverein, et les projets de l'union « étroite » (ou petite-allemande) avec hégémonie prussienne que poursuivait le cabinet de Berlin. M. de Bismarck n'en eut pas moins la naïveté de prendre le vote fédéral du 22 janvier pour une victoire prussienne. S'enorgueillissant de cette victoire, il envoyait à ses propres représentants une espèce d'ultimatum à l'adresse de l'Autriche. M. de Bismarck, qui est parvenu à réduire la Prusse au minimum d'influence et de pouvoir moral qu'elle ait jamais possédés en Allemagne ; qui, dans son propre pays, a porté au plus haut degré la déconsidération et l'impuissance du gouvernement ; qui, du même coup, a singulièrement relevé le prestige et la position de l'Autriche en Allemagne et dans l'opinion européenne, M. de Bismarck se passe l'étrange fantaisie de demander à l'Autriche de renoncer nettement à toute action, à toute influence en Allemagne, et de transporter, pour mieux prouver et assurer ce renoncement, son centre de gravité à Bude-Pest ! Si elle refuse de souscrire à cette exigence, elle s'expose à « trouver la Prusse, dans le premier conflit européen, du côté de ses adversaires ! » L'idée de ce partage de pouvoir et d'influence ne pèche assurément pas par un excès d'originalité. La presse allemande l'a discuté bien des fois à tous le points de vue ; la diplomatie elle-même s'en est occupée, mais seulement comme d'une idée d'avenir dont la réalisation est bien lointaine encore. Nous croyons, pour notre part, à cette réalisation ; elle est dans la nature des choses : la force des événements y conduira tôt ou tard. Mais, jamais le

Digitized by Google

moment n'a pu être moins opportun pour formuler cette exigence. Jamais ministère prussien n'a été moins à même que le cabinet Bismarck pour en forcer la réalisation.

Si la Prusse est prédestinée à jouer le premier rôle en Allemagne, peut-être même à l'absorber, ce n'est qu'en remplissant avec zèle et loyauté sa mission historique et providentielle qui est de préparer et d'assurer le progrès matériel et moral, la liberté politique et économique, de l'autre côté du Rhin. Autant une Prusse libérale peut ambitionner les plus hautes destinées, autant elle perd jusqu'à sa raison d'être lorsqu'elle forfait à sa tâche. Les populations prussiennes elles-mêmes, qui, à toute autre époque, auraient chaleureusement applaudi à un langage si accentué, si énergique vis-à-vis du cabinet de Vienne, n'ont fait qu'un accueil peu flatteur à la dépêche berlinoise du 24 janvier. On sait déjà, quelque courte que soit encore la carrière de M. de Bismarck, qu'il a la parole d'autant plus superbe qu'il est plus éloigné de l'idée de jamais la faire suivre de l'action; eût-il d'ailleurs ce courage, l'Allemagne libérale ne s'en féliciterait pas. Ce n'est pas à la politique prussienne du cabinet actuel, à la politique qui, à l'intérieur, foule aux pieds toutes les garanties du régime constitutionnel, et, à l'extérieur, se fait, selon la dure expression du comte Russell, « le gendarme du despotisme moscovite, » que l'Allemagne souhaite la prédominance dans le sein de la Confédération. Les amis et soutiens du ministère s'affligeraient d'ailleurs tout particulièrement de cette victoire sur l'Autriche; c'est précisément le parti de la Croix qui a toujours prêché la bonne entente avec l'Autriche et plus que cela. N'est-ce pas ce parti qui, en 1850, avait amené la fameuse entrevue d'Olmutz, où l'arbitrage de Nicolas Ier venait assurer la soumission de la Prusse aux projets de réforme autrichiens?

On comprend que le comte de Rechberg ne daigne pas discuter sérieusement des prétentions produites avec si peu d'opportunité, et une telle ignorance des hommes et des choses du jour. Mais en dévoilant si malhabilement les dernières visées de l'ambition prussienne, la dépêche-circulaire du 24 janvier ne pouvait et ne peut que contribuer largement à accroître la tension qui caractérise depuis longtemps les rapports entre la Prusse et l'Autriche. Celle-ci en prendra note, et plus se compliquera la question polonaise, moins le cabinet de Vienne oubliera ce qu'en cas de conflit il devrait attendre de la cour de Berlin. Est-ce à dire que l'idée remise en avant par M. de Bismarck soit purement inexécutable? Cela dépend. Son nom, son histoire, sa position géographique, son ethnographie, tout appelle l'Autriche à se porter du côté de l'Orient plutôt que vers l'Europe centrale; c'est par l'élément germanique, dont elle propagerait l'action civilisatrice, plutôt que sur l'élément germanique que la dynastie des Habsbourg doit étendre son influence. De là cette idée, depuis longtemps préconisée par certains publicistes allemands, d'un partage de l'Europe centrale et orientale entre les deux grandes puissances germaniques. Bien des diplomates ont également entrevu ce partage comme la solution la plus naturelle qui pût intervenir le jour où la rivalité entre la Prusse et l'Autriche ne pourrait plus être contenue dans des compétitions

Digitized by Google

purement morales. Mais cette solution présuppose la continuité d'un ordre de choses et d'idées qui est aujourd'hui bien ébranlé. Est-il bien certain que l'Autriche, le voulût-elle, restera longtemps encore maîtresse de chercher du côté de l'Orient des compensations pour ce qu'elle consentirait à perdre du côté de l'Allemagne? La possession de la Hongrie, de la Transylvanie, de la Croatie, de la Dalmatie est-elle si assurée, surtout si la question polonaise ou la question italienne devait aboutir à des conflits armés?

Constatons-le toutefois, dans l'intérêt de la paix européenne, pour le moment, l'Autriche semble n'avoir rien à craindre du côté de la Galicie; les insurgés évitent soigneusement de prêter au gouvernement de Vienne la moindre raison de mécontentement ou d'appréhension. Sur le bas Danube, l'horizon paraît également se rasséréner. Est-ce l'effet du récent changement ministériel et de l'intention dont s'inspirerait le nouveau cabinet d'Abdul-Azis d'enlever tout motif à l'immixtion des puissances étrangères? Est-ce l'effet d'une frayeur salutaire que le soulèvement polonais est certes de nature à inspirer aux gouvernements dont la politique est en contradiction trop manifeste avec les exigences légitimes de leurs populations? Peu importe. Selon toute probabilité, les deux causes ont agi simultanément sur les récentes résolutions de la Sublime-Porte. Elles témoignent d'un esprit de conciliation auquel le gouvernement turc n'avait guère habitué ses populations chrétiennes. Le conflit avec la Serbie, d'apparence si menaçante il y a quelques mois, est complétement aplani : le gouvernement turc n'insiste pas sur l'exercice des droits que lui réserve la récente convention; les nouveaux conseillers du sultan auraient, semble-t-il, reconnu avec raison que la bonne entente avec le gouvernement du prince Michel est une plus sûre garantie de la paix et du maintien de la suzeraineté turque que ne le serait l'occupation des cinq ou six petits forts disséminés sur le territoire serbe. Vis-à-vis du prince Nicolas et des populations de la Czernogora, le gouvernement turc paraît se guider aujourd'hui par un égal esprit de conciliation. Il n'use pas dans son entière rigueur des droits que la récente soumission des Monténégrins semblait lui donner: il a cédé notamment au sujet de la route militaire et des blockhaus que la Porte était autorisée à construire à travers le territoire monténégrin. Sincère ou non, cet empressement du sultan à se mettre bien avec ses sujets de diverses races est, dans ce moment, une leçon de haute intelligence politique que maint gouvernement européen pourrait méditer avec fruit.

J.-E. HORN.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LA

POLITIQUE EXTÉRIEURE

DE L'EMPIRE

ET LES TRAITÉS DE 1815

Tout homme a deux patries, la sienne d'abord, la France ensuite. (JEFFERSON, président des États-Unis.)

I

Le temps présent s'ignore toujours un peu; si, comme le dit un écrivain de nos jours, l'histoire ne date les révolutions que du moment où elles finissent, il en est de même et, à plus forte raison, des négociations diplomatiques : leur marche et leurs tendances ne peuvent être appréciées qu'à distance, et veulent être jugées dans leur ensemble; environnées de secret à leur origine, devinées quelquefois, et toujours mal connues, même dans ce temps de rapides communications et d'extrême publicité, les négociations diplomatiques subissent d'inévitables lenteurs, qui font perdre de vue le lien qui les unit, et rencontrent des difficultés réelles, d'où naissent des contradictions apparentes.

Il ne sera donc pas sans intérêt pour les lecteurs de la *Revue* de rechercher quelles ont été, depuis le 2 décembre, les tendances de la politique impériale à l'extérieur, de reconnaître la marche qu'elle a

Digitized by Google

suivie, de se demander si elle a été fidèle à elle-même, de voir enfin ce qu'elle a fait et ce qu'elle n'a pu faire.

Lorsque l'héritier de Napoléon Ier remontait, en 1852, sur le trône, il trouvait l'Europe inquiète et encore agitée par les luttes de 1848; la Russie seule, à l'extrême Orient, semblait à l'abri des révolutions et conservait sa force apparente.

La France, ouverte à tous les périls et à tous les désordres, à peine sortie de la guerre civile, était menacée à jour fixe de la plus effroyable anarchie; mais elle fit alors ce qu'à elle seule peut-être il est donné de faire : à la voix de Napoléon, elle s'était levée comme un seul homme, et ce jour-là tous les périls avaient cessé !

Facilement vainqueur d'une République qui ne devait pas durer, l'Empereur succédait en réalité à deux gouvernements bien différents par leur origine et par leurs tendances : à la Restauration et à la monarchie de Juillet, qui tous deux avaient succombé à la tâche; l'un, violemment expulsé après trois jours de combats dans Paris; l'autre, tombant pour ainsi dire de lui-même, et sans qu'aujourd'hui encore on puisse dire par qui il a été renversé. Et cependant, quand le bruit des passions et des agitations contemporaines aura cessé, l'impartiale histoire dira que tous deux ont péri par la même cause, par un vice d'origine et non par la faute des hommes. Le grand événement de ce siècle a été l'invasion étrangère et les traités de 1815 qui l'ont suivie, événement dont les conséquences redoutables ont pesé longtemps sur les vaincus et pèseront longtemps encore sur les vainqueurs.

Les Bourbons de la branche aînée étaient tombés, non pas, comme plusieurs le croient, pour avoir violé la Charte et la liberté de la presse; ils sont tombés pour avoir reçu de l'étranger la France vaincue et mutilée. Ceci mérite bien quelque attention : jamais nous n'avions été si libres que sous les Bourbons pendant les dernières années; les sentiments nationaux se faisaient jour partout, et, à défaut de Manuel expulsé, parlaient par la bouche de Chateaubriand. Nous pouvions penser et dire; nos champs et nos personnes étaient à l'abri de toute atteinte; nos mœurs envahissaient les lois. Cependant, l'opposition marchait à eux enseigne déployée, de jour en jour plus hardie; Courier et Béranger étaient en tête. C'est que le pays tout entier, réagissant instinctivement contre l'invasion étrangère, voulait reprendre sa mission séculaire de civilisation et sa place dans le monde. Telle a été la cause fatale et prévue de la chute des Bourbons : ils devaient tomber également, soit en continuant les concessions de M. de Martignac, soit en faisant le ministère du 8 août.

Louis-Philippe vint après eux; homme sage, prudent, libéral, d'un âge déjà avancé, gêné par ses liens de famille, il n'avait proba-

Digitized by Google

blement ni désiré avec passion ni accepté sans crainte la mission de gouverner la France. Sans appui à l'étranger, sans racines dans le pays, il s'était trouvé là où on l'avait pris; il n'était que posé. La France avait assisté de loin à ce mariage de convenance arrangé en quelques jours, à Paris, et dont les commencements firent naître tant d'espérances.

A ces espérances, toutefois, se mêlaient dès lors de tristes pressentiments. Au lendemain du 29 juillet, M. Thiers voulut présenter au duc d'Orléans trois ou quatre jeunes gens désignés par lui, et qui avaient pris part aux luttes de la veille. Celui qui écrit ces lignes dut porter la parole, et, s'adressant au duc d'Orléans, qu'il n'a point eu l'honneur de revoir depuis : « Prince, disait-il, demain vous serez roi, mais que Votre Altesse ne considère pas la révolution qui vient de s'accomplir comme une question de *liberté intérieure :* c'est avant tout une question *nationale.* Songez-y bien : le sort de la France et l'avenir de votre maison sont à ce prix. » Nous étions bien jeune alors; les hommes sages du temps rejetèrent ces conseils comme téméraires et presque insensés. Ils avaient peut-être raison : les grandes choses de ce monde ne se font pas d'ordinaire en une fois. A ce moment, d'ailleurs, cette alliance des vainqueurs, qu'ils ont appelée sainte, pouvait revivre encore; mais quand est venue l'heure fatale de février, M. Guizot s'est rappelé sans doute les paroles de ces jeunes gens de 1830 [1].

Louis-Philippe, en montant sur le trône, avait promis que la Charte serait une vérité. Jamais parole de roi ne fut mieux tenue, et pourtant il est tombé. Après trois ans de combats dans les rues de Paris, il avait enfin dompté l'émeute, mais l'autorité allait chaque jour s'affaiblissant dans ses mains; les hommes les plus éclairés, les plus éloquents, les plus sages du pays l'aidaient, et l'ont aidé jusqu'au bout, de leur dévouement et de leur concours; le travail et la richesse publique faisaient de rapides progrès, l'ordre matériel régnait partout, le désordre moral et l'esprit de résistance étaient partout aussi; la France voulait autre chose que la *Charte-vérité*, et rejetait avec dédain les satisfactions d'un régime sage, pacifique, incontestablement libéral : 1830 n'était qu'une étape.

Toute autre était la situation de l'Empereur, il faut le constater ici, ne fût-ce que pour être juste envers les gouvernements qui l'ont précédé. Vers la fin de 1851, le pays sentait instinctivement que le salut de la France était en lui; quelques jours avant le 2 décembre, un député de Paris, qu'aucun engagement ne liait encore à la cause napoléonienne, mais qui était resté libre aussi de tout

[1] *Mémoires de M. Guizot*, t. III.

Digitized by Google

autre engagement, avait l'honneur d'entretenir le Prince-Président de la situation politique et de ses périls; la conversation fut froide; le Prince et le député n'étaient pas complétement d'accord; toutefois, celui-ci se crut obligé de dire en se retirant : « Quoi qu'il arrive, monseigneur, vous êtes le vaincu de 1815, et je reconnais que nous ne pouvons rien sans vous, ni pour rendre à la France sa grandeur au dehors, ni pour relever le principe d'autorité au dedans. »

C'était bien en effet le vaincu de 1815 que la France replaçait sur le trône impérial en face de l'Europe : l'héritier de Napoléon Ier nous sauvait encore de l'anarchie; le chef légitime de la révolution marchait à la tête d'une grande nation confiante et soumise aujourd'hui, hier encore ingouvernable; le nom de Napoléon était à lui seul une satisfaction mêlée de quelqu'orgueil, à laquelle s'ajoutait le pressentiment de la grandeur prochaine de la patrie. La paix, ce mot si difficile à prononcer depuis 1815, c'était la pensée première du discours de Bordeaux, et ce mot, la France et l'Europe lui savaient déjà gré de le prononcer, tant les choses étaient changées! Telle était la situation de Napoléon III au jour de son avénement. Si l'on se reporte aux discours du temps, on verra que l'Empereur la comprenait ainsi lui-même : « Aidez-moi, disait-il, à asseoir sur cette terre bouleversée, par tant de révolutions, un gouvernement stable qui ait pour base la religion, la justice et la probité, l'amour des classes souffrantes. Recevez ici le serment que rien ne me coûtera pour assurer la prospérité de la patrie, et que tout en maintenant la paix, je ne céderai rien de ce qui touche à l'honneur et à la dignité de la France. » Quelques jours auparavant, il disait au Sénat : « Le peuple français, relevant avec liberté et avec réflexion ce qu'il y a trente ans l'Europe entière avait renversé par la force des armes au milieu des désastres de la patrie, venge noblement ses revers, sans faire de victimes, sans menacer aucune indépendance, sans troubler la paix du monde. » Il disait aussi aux soldats de la France : « Reprenez ces aigles, non comme une menace contre l'étranger, mais comme le symbole de notre indépendance. »

Ainsi, Napoléon donnait et recevait la paix; alors qu'il appelait le peuple français à ces saintes et pacifiques conquêtes dont parle le discours de Bordeaux, il promettait à l'Europe de respecter tout ce qu'elle respectait elle-même des traités existants; mais en même temps, il entendait reprendre au dehors la mission séculaire de la France, mission de civilisation et d'humanité, que nos discordes civiles avaient un instant interrompue; il réclamait le patronage glorieux, désintéressé des faibles et des opprimés; il entendait favoriser les aspirations légitimes des populations, porter enfin les garanties de la vie civilisée là où elles pouvaient manquer encore; tout

Digitized by Google

cela, au moyen de conseils amis et d'une entente commune avec les grands Etats de l'Europe.

Cette tâche a-t-elle été remplie? L'Empereur a-t-il sincèrement voulu la paix toutes les fois que l'honneur et la sécurité de la France le lui ont permis? Quand il a tiré l'épée, et même après la victoire, est-il resté fidèle à son programme de modération et de sagesse? Qu'a-t-il obtenu? Enfin, a-t-il trouvé dans les grandes puissances, plus intéressées que nous à dénouer des difficultés menaçantes, le concours qu'il leur a demandé sans doute? C'est ce que nous allons examiner.

II

Napoléon III en montant sur le trône disait au monde attentif : « L'Empereur reconnaît et approuve tout ce que le Président de la République a reconnu et approuvé depuis quatre ans. La même main, la même pensée continueront de régir les destinées de la France. Une expérience, accomplie dans les circonstances les plus difficiles, a suffisamment prouvé que le gouvernement français, jaloux de ses droits, respectait également ceux des autres, et attachait le plus grand prix à contribuer pour sa part au maintien de la paix générale. C'est à ce but que tendront toujours les efforts du gouvernement de l'Empereur des Français, qui a la ferme confiance que ses intentions, se trouvant en parfait accord avec les sentiments des autres souverains, le repos du monde sera assuré. » L'Europe comprit la noblesse de ce langage, et en quelques semaines le nouvel Empire fut reconnu.

Les pouvoirs nouveaux que l'Empereur tenait de l'assentiment unanime de la France allaient se trouver mis à une rude épreuve; un des plus grands problèmes politiques qui se soient imposés à l'attention des hommes d'Etat depuis quarante ans, commençait à inquiéter les esprits : le czar n'avait pas oublié son ancienne politique d'agrandissement vers l'Orient; spectateur tranquille et bienveillant tant qu'avaient duré les désordres et la guerre civile en Occident, il se sentait cette fois pressé d'agir. La mission du prince Mentschikoff à Constantinople frappa l'attention de tous. Ce n'est pas qu'au début la question semblât aux autres cabinets aussi grave qu'elle apparut aux yeux clairvoyants du gouvernement français : on hésitait, on se refusait à croire le danger si prochain, et les assurances obstinément pacifiques de Saint-Pétersbourg avaient endormi la vigilance de l'Europe. Il fallut se rendre cependant à l'évidence, et suivre,

Digitized by Google

quoiqu'un peu tardivement, notre politique. En présence des graves éventualités qui se préparaient, le cabinet des Tuileries s'adressa à l'Europe, comme il le fit par la suite dans toutes les questions capitales, et lui proposa de résoudre en commun une affaire qui intéressait à un si haut degré la communauté tout entière. L'Angleterre, qui avait reçu les confidences du czar touchant le démembrement de l'empire ottoman, et qui se berçait de l'espoir que rien ne se ferait sans son assentiment, avait hésité à faire cause commune avec la France : l'on se rappelle que ses flottes ne firent que suivre les nôtres; mais l'attitude de la Prusse et de l'Autriche révélait une indécision beaucoup plus marquée encore.

C'est en vain que les dépêches françaises donnaient les motifs les plus capables de les faire sortir de leur rôle effacé; c'est en vain qu'on leur fit toucher du doigt la faute qu'elles commettaient en laissant grandir démesurément à leurs côtés une puissance si forte déjà. L'empereur avait annoncé publiquement au Corps législatif cette alliance offensive avec l'Autriche qu'il était si raisonnable d'espérer; en vain on leur fit voir que la paix était entre leurs mains, le czar devant y regarder à deux fois avant de se mettre l'Europe sur les bras : la Prusse prétexta, au dernier moment, de liens de parenté pour isoler son action, et l'Autriche, toujours à la veille de s'engager, ne le fit point. Il est permis de dire aujourd'hui que ce fut une faute, car, avec ce concours, on aurait épargné bien du sang précieux, et les ménagements que ces deux puissances ont essayé de garder avec la Russie, n'ayant pas eu le pouvoir d'empêcher la lutte, n'ont assurément pas rendu plus étroits leurs bons rapports avec elle. Pour l'Autriche en particulier, ce fut une faute envers elle-même comme envers l'Europe. La Russie sur le Danube était un acte d'agression directe, une atteinte, sinon à ses droits actuels, au moins à ses intérêts prochains et à son avenir légitime.

Repoussée de ce côté, la France ne perdit pas toute espérance. Elle invite la Russie à ouvrir une conférence où seront admis les représentants des puissances signataires de la convention de 1841. La Russie refuse, au risque de laisser voir à tous ce qu'elle avait essayé de cacher jusque-là, et bientôt son armée passe le Pruth.

La France, en tirant alors l'épée, n'eût rencontré dans l'assentiment unanime des peuples qu'une chaude adhésion; mais elle veut encore essayer d'arrêter le fléau d'une guerre longue et terrible; elle fait porter à Constantinople des paroles conciliantes; elle essaye de calmer l'irritation que cet acte de guerre vient d'y causer, et parvient à réunir cette conférence dont la Russie jusqu'alors a entravé la formation. On y rédige la fameuse note de Vienne, qui est aussitôt soumise à l'acceptation des deux parties belligérantes; la

Digitized by Google

Porte refuse d'y accéder, et son refus n'étonna personne quand on connut l'interprétation que donnait le cabinet de Saint-Pétersbourg aux quatre points qui y sont énoncés. Les flottes de la France et de l'Angleterre s'avancent alors de Besika jusqu'aux Dardanelles, et entrent dans l'Euxin, lorsqu'on apprend la destruction de la flottille ottomane à Sinope.

Cependant, la France et la Russie ne sont pas encore en guerre; un effort suprême du chef de l'Etat s'adressant directement au tzar, et passant ainsi par-dessus la diplomatie, a peut-être encore quelque chance d'être écouté. Si faible que soit cet espoir, l'Empereur ne veut pas y renoncer :

« Si Votre Majesté, dit-il, désire autant que moi une conclusion pacifique, quoi de plus simple que de déclarer qu'un armistice sera signé aujourd'hui, que les choses reprendront leur cours diplomatique, que toute hostilité cessera, et que toutes les forces belligérantes se retireront des lieux où des motifs de guerre les ont appelées. Ainsi, les troupes russes abandonneraient les Principautés et nos escadres la mer Noire. Votre Majesté, préférant traiter directement avec la Turquie, elle nommerait un plénipotentiaire qui négocierait, avec un plénipotentiaire du sultan, une convention qui serait soumise à la conférence des quatre puissances. Que Votre Majesté adopte ce plan, sur lequel la reine d'Angleterre et moi nous sommes parfaitement d'accord, la tranquillité est rétablie et le monde satisfait. Rien, en effet, dans ce plan qui ne soit digne de Votre Majesté, rien qui puisse blesser son honneur. Mais si, par un motif difficile à comprendre, Votre Majesté opposait un refus, alors la France, comme l'Angleterre, serait obligée de laisser au sort des armes et aux hasards de la guerre ce qui pourrait être décidé aujourd'hui par la raison et la justice. »

On sait quelle fut la réponse du tzar. Il fallut courir aux armes.

Je n'ai pas à redire ici la gloire et les succès de nos soldats, mais ce qu'il faut rappeler pour que l'Europe ne l'oublie plus, ce sont les efforts multipliés du gouvernement français, en cette grave circonstance, pour éviter la guerre; c'est cette marche si ferme, mais si patiente, de notre diplomatie, inutilement fatiguée par l'allure peu franche du cabinet de Saint-Pétersbourg; c'est cette heureuse perspicacité du gouvernement qui devina le premier le danger, et qui sut, en se mettant en mesure d'y pourvoir, donner les preuves les plus irrécusables de ses désirs pacifiques; c'est le procédé courtois qu'il a toujours suivi jusqu'ici, en invitant toutes les puissances à concerter leurs efforts; c'est enfin l'accomplissement rigoureux de tous ses devoirs de grande puissance pendant la paix : personne ne doute qu'il ne les ait remplis pendant la guerre.

Digitized by Google

Le traité de Paris avait consacré la paix entre les puissances belligérantes; il faisait entrer dans le pacte européen les relations de la Russie et de la Porte; il stipulait la neutralisation de la mer Noire, la reconnaissance des droits des chrétiens par le sultan, la libre navigation du Danube, l'indépendance des principautés moldo-valaques. Il avait aussi reconnu le droit des neutres, que la France avait sans cesse défendu et l'Angleterre sans cesse combattu; il avait enfin appelé la plus sérieuse attention des plénipotentiaires sur les affaires de Pologne, de Grèce et d'Italie. La situation de Naples, en particulier, présentait un caractère alarmant. Les cabinets de Londres et de Paris adressèrent au roi Ferdinand II des conseils pleins de réserve et de prudence; ils lui soumirent un plan de conduite plus libérale, plus conforme aux exigences de la société moderne. Cette communication amicale, et qui n'avait pour but que de prévenir des conflits fâcheux que tout le monde prévoyait et redoutait à la fois, fut fort mal accueillie, et les deux grandes puissances durent rappeler de Naples leurs ambassadeurs.

Un avenir peu éloigné devait montrer au monde la clairvoyance du cabinet de Paris, mais l'affaire de Neufchâtel allait un moment solliciter l'attention publique, qui se portait déjà sur la question italienne. C'était peu de chose en apparence que cette échauffourée de Neufchâtel. De fidèles royalistes, revenant sur les faits accomplis en 1848, mais que l'Europe n'avait pas ratifiés, avaient tenté de rétablir le pouvoir du roi de Prusse sur son ancienne principauté. Ils avaient échoué, et la république les avait jetés en prison. Le cabinet de Berlin ne pouvait honorablement les abandonner; il les réclama. La Suisse, de son côté, ne voulut rien accorder avant qu'on eût reconnu ses droits sur le territoire disputé, et le conflit devint sérieux : des armées furent mises sur pied de part et d'autre; le roi de Prusse alors eut l'heureuse pensée de réclamer les bons offices de la France. Ils ne lui firent pas défaut, et tout se termina sans effusion de sang. Cette fois du moins on rendait un hommage, peut-être involontaire, à l'attitude constante que nous avons toujours suivie. Non-seulement on ne pensait plus que nous voulions profiter des difficultés qui pouvaient s'élever à nos portes pour intervenir à tout propos dans les affaires de nos voisins, mais on s'adressait à nous comme le mieux en situation d'imposer nos volontés pacifiques.

Cette fermeté, ce sincère désir de la paix nous furent également nécessaires pour le règlement de l'affaire des Principautés. Le traité de Paris n'avait fait qu'indiquer leur indépendance; il fallait la régler dans le détail par des mesures politiques et administratives. Le cabinet des Tuileries, fidèle à sa politique, voulait l'union des Princi-

Digitized by Google

pautés. C'était, selon lui, œuvre de sagesse, car on ne faisait que consacrer une assimilation qui était déjà complète entre les mœurs et la religion de ces deux provinces, en même temps que l'on assurait, dans la mesure du possible, l'indépendance de ce petit pays.

Mais la Porte, encouragée sous main par l'Angleterre et par l'Autriche, résistait à cette sage politique ; aussi, lorsqu'on procéda aux élections d'où devait sortir l'organisation définitive de ses provinces, elles s'accomplirent à la hâte et sous l'influence tellement manifeste de lord Redcliff et du baron Prokesch, que la France fut obligée d'en demander l'annulation ; elle le fit de manière à ne pas laisser de réplique ; aussi les agents anglais et autrichiens furent désavoués, la Porte donna un successeur à Reschid-Pacha, et les élections recommencèrent ; la France vit alors confirmer, par le suffrage presque unanime des populations, l'organisation qu'elle avait toujours recommandée comme la meilleure dans la situation présente.

Pendant le cours de ces longues négociations, nous n'avions pas eu à nous louer de l'attitude de l'Angleterre ; la glorieuse campagne que nous avions entreprise avec elle, pour le triomphe d'une cause où elle était assurément aussi intéressée que nous, semblait lui laisser quelques regrets inavoués. Notre alliance était plutôt ébranlée qu'affermie ; elle semblait éprouver je ne sais quel embarras à la vue de la gloire et de l'influence que la guerre de Crimée nous avait données, et que, dans sa modestie, elle craignait de n'avoir pas recueillies au même degré que nous. Donner la main à notre grandeur, se faire la complice de nos succès, était un rôle si nouveau pour elle, qu'il n'est pas étonnant qu'elle s'y trouvât mal à l'aise. L'Angleterre, depuis cette époque, semble s'être promis de ne plus retomber dans la même faute, et malheureusement elle est restée jusqu'ici trop fidèle à cet engagement secret.

Cependant une entente commune avec elle eût été plus désirable que jamais au moment où allait naître le conflit italien. Le cabinet des Tuileries avait pu suffire seul à la tâche quand il s'était agi de dénouer pacifiquement l'affaire du séquestre mis par l'Autriche sur les biens des émigrés lombards ; mais lorsque les deux peuples, armés et en présence, irrités par de mauvais procédés réciproques, se résolurent à en finir, alors l'action de l'Europe, son poids décisif, eussent été nécessaires pour arracher les armes aux mains des combattants ; devant l'attitude de l'Autriche, dont les armées grossissaient chaque jour, la France eût pû assurément prendre ses précautions ; elle n'en fit rien, et, comme autrefois à Constantinople, elle s'efforça de calmer à Turin une irritation croissante. Elle espérait encore que les grandes puissances, mieux inspirées, comprendraient le besoin pressant que nous avions de leur concours pour obtenir la

Digitized by Google

paix, et, dans ce but, elle s'empressa d'accueillir un projet d'arrangement que lui soumit l'Angleterre. Accepté par nous avec quelques légères modifications, il fut porté à Vienne par lord Cowley. Mais ce diplomate n'avait pas de pouvoirs suffisants; il échoua, et l'Angleterre ne parut pas concevoir beaucoup de regrets de son échec; le sort de l'Italie lui inspirait à cette époque, comme chacun se le rappelle, bien peu de sympathie. A défaut du cabinet de Londres, celui de Saint-Pétersbourg proposa ses bons offices; la France se hâta encore de les accepter, et fit, pour arriver à la réunion d'un congrès, les démarches les plus pressantes; enfin, ce congrès tant désiré va ouvrir ses délibérations, le *Moniteur* l'annonce: M. de Cavour quitte Turin pour prendre séance; une dépêche l'arrête en chemin; c'était l'ultimatum que l'Autriche adressait au Piémont. La guerre était déclarée, et l'armée autrichienne, en passant le Tessin, décide les Français à franchir les Alpes.

La campagne fut courte et glorieuse, mais notre drapeau, victorieux, dut s'arrêter sur les bords de l'Adige. Pourquoi traiter à Villafranca et non à Venise? Tout le monde le sait aujourd'hui; l'Allemagne, activement travaillée par l'Autriche et soulevée par la Prusse, à qui l'on avait persuadé aisément que la question d'Italie finirait par se vider sur le Rhin, l'Allemagne prenait une attitude menaçante; il fallait s'arrêter ou affronter les périls d'une nouvelle coalition. L'Empereur eut la sagesse de contenir son armée encore toute frémissante de la victoire.

A défaut de l'Angleterre, dont l'allure ne permit jamais de telles espérances, la Russie, avec un peu plus d'initiative et de véritable esprit politique, pouvait ne pas laisser le problème en suspens, et elle n'eût pas manqué, par cette sage hardiesse, de se créer dans l'opinion publique une situation toujours désirable, et qu'elle doit bien regretter aujourd'hui de n'avoir pas su prendre.

Cependant, l'ébranlement communiqué à l'Italie par les journées de Magenta et Solferino avait été si profond qu'il en devait découler bientôt de plus larges conséquences que celles que les deux souverains avaient eues en vue à Villafranca. Les duchés, en haine de l'influence autrichienne, n'avaient pas tardé à se rallier à la politique du Piémont, et les Romagnes avaient bientôt suivi leur exemple. Le roi Victor-Emmanuel se trouvait à la tête d'un grand peuple. Cette situation nouvelle créait au cabinet des Tuileries des devoirs nouveaux, et, par suite d'un accord intervenu entre les deux souverains, la Savoie et le comté de Nice, préalablement consultés, firent retour à la France. M. Thouvenel, alors ministre des affaires étrangères, fut chargé de porter ce fait à la connaissance des cabinets européens, et de l'expliquer suivant les paroles mêmes de l'Empereur, qui disait

Digitized by Google

le 3 mars, aux Chambres rassemblées : « Cette revendication d'un territoire de peu d'étendue n'a rien qui doive alarmer l'Europe et donner un démenti à la politique de désintéressement que j'ai proclamée plus d'une fois, car la France ne veut procéder à cet agrandissement, quelque faible qu'il soit, ni par une occupation militaire ni par une insurrection provoquée, ni par de sourdes manœuvres, mais en exposant franchement la question aux grandes puissances. » Celles-ci n'hésitèrent pas à comprendre et à admettre que les victoires de la France ne pouvaient pas aggraver la situation militaire que ses défaites lui avaient imposée en 1815. L'Angleterre seule voulut transformer en une question importante l'affaire du Chablais et du Faucigny. Désormais plus italienne que les Français, elle n'a pas assez de louanges pour la cause de l'unité, et ses excitations nous créent plus d'un obstacle dans la dernière et la plus grave des conséquences qui découlent de nos récentes victoires. C'était une tâche assez lourde par elle-même que celle de la réconciliation du pape avec l'Italie. La France, parlant au nom d'un peuple de 40 millions d'hommes, et appuyée sur 500,000 combattants, voulait user de patience et lasser, par une fermeté aussi constante que respectueuse, la résistance du saint-siége ; mais l'Angleterre, plus libérale que les Italiens eux-mêmes, est contre eux avec Garibaldi, et l'on devine dans sa politique le désir de partager la juste influence de la France sur ce pays, et de se faire pardonner sa froideur passée par son ardeur présente. Il faut le reconnaître, ces hésitations, ces refus de concours, ont presque tous la même cause.

L'Europe a eu des torts graves envers nous; on les sent peut-être plus vivement qu'on ne veut l'avouer, et, pendant que nous prouvons par notre conduite de chaque jour que nous les avons oubliés, pendant que nous tendons la main à ces vainqueurs d'autrefois, pendant que notre diplomatie et nos armes défendent ce qui reste de ces malheureux traités de 1815, parce qu'ils représentent encore et jusqu'à nouvel ordre l'équilibre européen, on doute de notre bonne foi, quelque multipliées qu'en soient les preuves ; et l'on hésite à croire à notre désintéressement : il est bien réel, cependant, et il coûte peu à la France depuis qu'un Napoléon est monté sur le trône; le pays est satisfait ; il est tranquille, il ne demande qu'à remplir sa mission, et n'a soif ni d'agrandissement ni de conquêtes ; que l'Europe se rassure donc ; il n'y a plus de coupables puisqu'il n'y a plus de victimes.

Les victimes, ce sont aujourd'hui ces malheureux princes, qui, comme le roi François de Naples, méconnaissant les conseils de la France, ont payé de leur trône leur aveuglement ; les victimes, ce sont les chrétiens de Damas, de Djeddah, de Deir-el-Kamar, dont

Digitized by Google

le sang coulait sous le fer musulman ; l'Europe consternée se réunit à la hâte et charge la France de poursuivre la réparation de ces outrages ; mais notre ombrageuse alliée craint l'influence que nous pourrions prendre en Orient : il est bon de secourir les chrétiens, mais n'est-il pas bien plus inquiétant pour l'Europe de voir ces chrétiens bénir la France ? Là est le péril, et c'est à le conjurer que l'on fait tous ses efforts. Ah ! sans doute, notre rôle en 1861 ne ressemble pas à celui que nous avions accepté en 1840 : alors on nous excluait du règlement des affaires de l'Orient, et, aujourd'hui, l'Europe nous donne mission d'agir pour elle.

Le fanatisme politique ou religieux avait encore fait d'autres victimes : en Chine, en Cochinchine, au Japon, au Mexique, l'humanité et les grands intérêts de la civilisation avaient souffert en maintes circonstances. On sait le rôle glorieux de la France dans ces lointains parages ; on se rappelle que là, tout comme en Europe, elle a tenu à accomplir sa mission et à retrouver le rôle qui lui est échu à toutes les grandes époques de notre histoire. Les nations de l'Occident sont à l'avant-garde de la civilisation dans le monde, et c'est déchoir pour elles que de ne pas savoir ou pouvoir accepter les périls de lointaines entreprises ; avec quelle sagesse, avec quel juste sentiment de prudence nous avons su défendre ces intérêts, l'histoire le dira un jour ; elle constatera sans doute aussi que les grandes puissances, unies à nous au début de ces glorieux travaux, nous ont quelquefois délaissés par des motifs que la vraie politique aura autant de peine à comprendre qu'à avouer. Ne retrouve-t-on point enfin le caractère particulier de notre politique dans cette double tentative de pacification récemment faite auprès des Etats-Unis d'Amérique ?

III

Après ce rapide coup d'œil jeté sur notre politique étrangère il faut résumer ce que nous avons dit plus haut.

Et d'abord, il convient de remarquer que l'Empire n'a soulevé aucune des questions qu'il a tenté de résoudre ; il les a trouvées toutes faites et pesant sur l'Europe depuis longtemps. Constatons en second lieu que si la situation nouvelle de la France est due en grande partie à la sagesse du prince qui nous gouverne, la constitution de 1852 y a beaucoup aidé aussi. C'est l'Empire qui a permis de faire ce que Napoléon III a exécuté. En effet, quelque part que l'histoire réserve à l'homme lui-même, à ses vues et à sa conduite,

Digitized by Google

si la France, au lendemain de 1848, au milieu de l'Europe défiante et armée, a pu reprendre en si peu de temps, presque naturellement et comme du consentement de tous, son influence légitime et son rang élevé parmi les grandes nations, c'est à l'Empire qu'elle le doit autant qu'à l'Empereur lui-même; ni le régime parlementaire, ni le Prince-Président n'eussent pu accomplir cette grande œuvre de réparation et d'apaisement que, depuis tant d'années, nous appelions de nos vœux, mais qui s'offrait à la pensée dans un avenir lointain, à travers des difficultés et des luttes sans nombre!

Nous savons déjà par les faits qui précèdent, et nous pouvons dire désormais avec assurance, que, depuis 1852, le gouvernement français a voulu constamment la paix; qu'il a fait des efforts sincères et persévérants pour résoudre pacifiquement toutes les difficultés qui ont agité le monde. Il y a eu deux grandes guerres, celle de Crimée et celle d'Italie; toutes deux justes, toutes deux nécessaires. Dans la première, c'était l'équilibre de l'Europe menacé; dans la seconde, le Piémont envahi et l'Autriche à nos portes. Et pourtant, que n'a-t-on pas fait pour les éviter!

Napoléon III s'est adressé successivement à chacune des grandes puissances; il a cherché partout un allié sincère pour une œuvre libérale et pacifique; à toutes il a proposé de dénouer par une entente loyale ces redoutables complications qui pèsent sur elles plus encore que sur nous.

Cet accord, c'était à la fois le maintien de la paix assuré à l'Europe, et une garantie offerte par l'Empereur lui-même contre son ambition supposée. Et pourtant rien n'a pu se faire jusqu'ici. L'alliance anglaise, comme on l'a vu plus haut, tant de fois espérée et cherchée, n'a rien tenu. L'Autriche, au moment de la guerre de Crimée, a manqué à elle-même et à l'Europe. Pendant la guerre d'Italie, la Russie, plus décidée, nous eût permis d'aller jusqu'à Venise et d'achever notre œuvre.

Cependant, les événements ont suivi leur cours. Du nouvel Empire français, date la résurrection des idées libérales en Europe; le droit divin s'efface devant le droit populaire; l'égalité civile, la liberté commerciale font leur chemin dans le monde : la Russie est conduite à émanciper 23 millions de serfs; l'Autriche détend sa politique séculaire de compression, et semble abandonner ses vieilles traditions; l'Italie a reparu sur la carte de l'Europe; notre civilisation égalitaire et chrétienne pénètre jusqu'aux confins du monde.

En même temps, singulier spectacle, il semble que jusqu'ici la France seule ait voulu maintenir la paix, qu'elle seule ait su prévoir et voulu prévenir ces redoutables difficultés que nous ont léguées les fautes du passé.

Digitized by Google

Après le traité de Paris, le gouvernement de la France a rappelé aux grandes puissances les garanties promises à la Pologne et les stipulations qui obligent la Russie.

L'Angleterre n'a pas trouvé le moment favorable, la Russie a promis de donner satisfaction et demandé qu'on lui laissât l'initiative et le gré de cette réforme. On a dû attendre.

Aujourd'hui, un cri déchirant est parti du sein de la Pologne. Ce symptôme nouveau d'un mal profond, et qui ne doit pas finir, est venu encore une fois affliger et inquiéter le monde.

La France s'est émue de ces souffrances héroïques, de ces luttes sans espoir et toujours renaissantes ; elle vient de proposer encore à l'Europe une entente commune pour porter remède à tant de maux et pour décider la Russie à donner ce qu'elle a promis, et à faire ce que ses véritables intérêts lui commandent.

La voix de la France sera-t-elle entendue ?

L'Angleterre paraît se passionner au début pour toutes les questions libérales, mais cette ardeur s'éteint bientôt.

Faut-il espérer quelque chose de l'attitude nouvelle de l'Autriche? Tourne-t-elle enfin ses regards vers l'orient de l'Europe, là où est son avenir et sa mission? Je n'ose le croire encore !

Quoi qu'il arrive, il faut être fidèle à soi-même.

La France n'est plus ce captif de la Sainte-Alliance qui à chaque émotion semblait vouloir se ruer sur l'Europe et maudissait la prudence de ceux qui la contenaient.

Elle est rentrée, ses aigles déployées, dans le concert européen ; elle y a sa place, grande et respectée, son œuvre commencée ; elle y a aussi ses engagements ; mais de son côté l'Europe a des devoirs à remplir envers nous et envers elle-même. Les cris douloureux de la Pologne auront été sans doute un salutaire avertissement pour tous; il faut bien rentrer enfin dans les voies de la justice et de l'humanité. Il devient trop clair que le repos des peuples, la sécurité des souverains, leur honneur même sont à ce prix.

E. Boinvilliers.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

INÉDITE

DE MARIE-ADÉLAÏDE DE SAVOIE

DUCHESSE DE BOURGOGNE

Le plus précieux écrin de l'ancienne monarchie de Savoie, les archives royales de Turin, renferme deux bijoux qui, sans jeter un grand éclat, sans répandre de nouvelles lumières dans le domaine de l'histoire, n'en ont pas moins un mérite fort réel. Ces charmants bijoux sont les correspondances des filles de Victor-Amédée Ier, roi de Sardaigne. En feuilletant ce papier doré sur tranche, jauni par le temps, et d'où s'exhalent les parfums du XVIIe et du XVIIIe siècles, on se sent pénétré d'une singulière émotion ; l'âme semble se fondre de regrets pour des êtres qui ont disparu depuis si longtemps, et ces traces vivantes de leur existence nous les font tout d'un coup connaître et aimer à l'égal de nos plus chers contemporains. Aussi les événements de cette mémorable époque, décrits si souvent et avec tant d'art et de détails, ne nous avaient-ils jamais inspiré l'intérêt que nous font éprouver ces naïfs et sommaires exposés tracés de la main même des princesses. C'est cet intérêt que nous voudrions faire partager à nos lecteurs ; mais peut-on communiquer l'attendrissement que provoque un ruban, un gant ayant appartenu à la personne chérie qui n'existe plus, l'émotion que fait naître un souvenir de jeunesse, que vient réveiller soudain la fleur oubliée dans un livre ?

La régularité de la correspondance de la duchesse de Bourgogne et surtout de celle de la reine d'Espagne avec Jeanne-Baptiste, leur

Digitized by Google

grand'mère, nous a engagé à publier ces lettres plutôt que celles que les princesses adressaient au duc et à la duchesse de Savoie. Tout en faisant la part des diverses péripéties que la suite des années a fait éprouver à ces dernières lettres, et qui en ont singulièrement diminué le nombre, il est permis de supposer que Madame royale, entièrement libre de son temps, entretenait avec ses petites-filles une correspondance bien plus suivie que ne le pouvait faire Victor-Amédée, « dans la tête duquel, outre ses affaires particulières, celles de l'Europe entière roulaient au moins une fois par jour[1], » ou que cette pauvre duchesse Anne[2], toujours souffrante de ses nombreuses grossesses, ou tourmentée par la jalousie que lui inspirait l'attachement si connu du duc pour la comtesse de Verrue. Nous ne donnons aujourd'hui que les lettres de la duchesse de Bourgogne; si elles ont pour nos lecteurs un peu de l'attrait que nous y avons trouvé nous-même, nous les ferons suivre de la correspondance de sa sœur, la reine d'Espagne, non moins curieuse comme révélation intime, plus intéressante comme document historique.

Avant de parler des deux filles de Savoie dont les *Mémoires* de Saint-Simon et de Dangeau ont conservé le touchant et gracieux souvenir, si vivant encore parmi nous, il ne sera pas inutile de dire quelques mots de cette grand'mère à laquelle les princesses adressent de si tendres assurances de respect et d'affection.

Marie-Jeanne-Baptiste, dite Madame royale, était la sœur aînée de Marie, reine de Portugal, d'abord femme d'Alphonse VI, dont les erreurs et les folies forcèrent cette princesse à un divorce qui lui permit d'épouser dom Pédro, frère de son premier mari. Filles uniques de Charles-Amédée de Savoie-Nemours et d'Elisabeth de Vendôme, les deux sœurs, élevées en France, s'étaient rendues toutes jeunes encore, et avec leur mère, à la cour de Savoie, où régnait alors, au nom de son fils, Charles-Emmanuel, Mme Christine de France, l'altière fille de Henri IV. Le jeune duc de Savoie s'éprit très sérieusement de l'aînée de ses cousines, qui avait à peine quatorze ans; il voulut l'épouser, mais Mme Christine s'opposa si vivement à cette union, que Charles-Emmanuel dut y renoncer, et qu'il épousa, quelques années après, Marie-Françoise d'Orléans, nièce de Louis XIII et de Mme Christine. Contraint par l'impérieuse volonté de sa mère de seconder ses desseins, Charles-Emmanuel n'en conserva pas moins son affection à Mlle de Nemours, et l'histoire nous apprend qu'il continua d'entretenir une correspondance avec sa cousine, retirée au couvent de la Visitation, à Paris. Jeanne-Baptiste

[1] Tessé, *Lettre du 20 juin 1699, au roi Louis XIV.*
[2] Anne d'Orléans, fille de Monsieur, frère de Louis XIV.

Digitized by Google

refusa longtemps toute proposition de mariage; mais ayant enfin perdu complétement l'espoir d'épouser son cousin, elle se décida à devenir duchesse de Lorraine. Le mariage venait d'être célébré par procuration lorsque mourut Mme Christine, et huit jours après, Marie-Françoise, sa belle-fille, succombait à son tour (janvier 1664). Entièrement libre de sa personne et de ses volontés, Charles-Emmanuel offrit aussitôt sa main à sa cousine. On recourut à Rome, et grâce à quelque défaut de forme, le mariage de Mlle de Nemours fut déclaré nul; elle devint enfin duchesse de Savoie au printemps de l'année suivante (1665).

Intelligente et très sincèrement attachée à Charles-Emmanuel, dont elle était aimée, Jeanne-Baptiste n'eut aucune peine à gagner la plus entière confiance de son mari; elle fut initiée à toutes les affaires d'Etat, admise dans tous les conseils, et la mort du duc (1675) la trouva toute préparée à assumer l'autorité souveraine qui lui était léguée avec la tutelle de son fils Victor-Amédée, à peine âgé de neuf ans.

Madame royale avait alors trente et un ans. Un portrait d'elle, par le peintre flamand Meel, nous représente la régente dans ses habits de deuil. Ses traits, fortement accentués, n'ont rien de la grâce féminine; la décision et la fermeté y sont, au contraire, particulièrement empreintes. Le front est large, les yeux, quoiqu'ils paraissent petits à cause de l'embonpoint des joues, sont bien fendus et ont une belle expression ; le nez, trop long de la racine aux narines, semble raccourcir le bas du visage, terminé par un double menton. Le cou est court, mais les épaules sont magnifiques; la taille est épaisse ; en revanche, les bras sont fort beaux, et la main est blanche et petite; les cheveux, d'un blond cendré, sont recouverts d'un long voile noir qui en fait ressortir la nuance agréable et dissimule un peu la hauteur du front.

Madame royale était grande et bien proportionnée; l'embonpoint n'enlevait rien à cette dignité, qu'au dire de ses contemporains elle conserva jusqu'à ses derniers jours. Cette main potelée, que Meel nous représente si blanche et si délicate, sut pourtant tenir le sceptre avec une rare fermeté. Naturellement ambitieuse, mais désirant avant tout le bien de son peuple, Madame royale sut imposer silence à de nombreuses tentations d'agrandissement et maintenir dans ses Etats la paix si heureusement rétablie par le traité des Pyrénées. A l'intérieur, elle fit administrer sagement les finances, rétablit partout l'ordre et le bien-être. Elle trouva pour cela de bons auxiliaires dans ses ministres, qu'elle sut habilement choisir, mais ne leur abandonna jamais la conduite du gouvernement ni l'initiative d'aucune affaire importante. Pour rendre en quelques mots le carac-

Digitized by Google

tère de Jeanne-Baptiste tel que nous le comprenons, il nous suffira d'avancer, malgré l'opinion de Carutti, un des meilleurs historiens du règne de Victor-Amédée, que la sagesse et l'énergique volonté de Madame royale, dont nous retrouverons plus d'un trait dans sa deuxième petite-fille, si elles avaient été déployées sur une plus vaste scène et aux prises avec des circonstances plus éclatantes, auraient sans doute montré à l'Europe le type de ces qualités viriles et puissantes dont Marie-Thérèse d'Autriche et les deux Catherine de Russie donnèrent plus tard le spectacle.

Il n'est pas étonnant qu'une femme chez laquelle l'aptitude et l'amour du pouvoir se montraient aussi ouvertement ait été accusée de vouloir conserver l'autorité souveraine à tout prix. Madame royale avait formé et entretenu pendant cinq ans le projet de marier son fils avec l'infante de Portugal, fille unique de Dom Pedro et de la reine Marie. Le mariage fut rompu quand déjà les vaisseaux portugais étaient arrivés pour emmener en Portugal le jeune duc, qui, d'après les conventions arrêtées, devait y vivre jusqu'à la naissance d'un héritier du trône. Cette rupture n'empêcha pas la régente de passer, aux yeux du public et dans l'opinion de son fils, pour avoir voulu l'éloigner de ses Etats par l'appât d'un nouveau trône et d'une couronne royale, afin de continuer à gouverner elle-même les Etats de Savoie. La suite démontra pourtant que Madame royale avait bien plus d'amour pour son fils et d'empire sur elle-même que d'ambition et de soif du pouvoir. Du jour où elle mit l'autorité aux mains de Victor-Amédée, elle cessa entièrement de se mêler des affaires, quitta le palais ducal et s'établit dans le vieux château de Turin, où elle se tint constamment en dehors de toutes les intrigues de la cour et du gouvernement. N'aimant point la vie de campagne, et singulièrement attachée à la ville de Turin, elle ne quittait sa résidence que de loin en loin, et pendant quelques jours à peine, pour aller voir son fils et sa belle-fille, soit à leur *vigne*, sur la colline de Turin, ou à leur palais de la *Vénerie*. Très particulièrement et très sincèrement pieuse, Jeanne-Baptiste aimait pourtant le luxe et l'étiquette ; elle établit et conserva jusqu'à ses derniers jours une cour nombreuse et parfaitement organisée, dont les emplois étaient pour elle un moyen de récompenser d'anciens serviteurs de la monarchie de Savoie ou de soulager les familles nobles dans la gêne. Très riche de son propre chef, elle faisait de grandes aumônes, bâtissait et entretenait des églises et des couvents, accordant une protection toute particulière aux Carmélites, chez lesquelles elle se retirait parfois pendant plusieurs jours. Nous verrons la reine d'Espagne lui parler plus d'une fois de ses chères Carmélites, et vanter l'ordre et la propreté de ce couvent, si différent de ceux d'Espagne.

Digitized by Google

Madame royale mourut en 1724, dix ans après la dernière de ses petites-filles, quarante ans après avoir quitté le gouvernement, dont elle ne tenta plus jamais de se mêler, même lorsque Victor-Amédée, devenu roi de Sicile, laissa momentanément la régence de ses anciens Etats au prince de Piémont, qui n'avait pas quinze ans. La famille royale et les grands, complétement revenus de leurs préventions à l'égard de Madame royale, la regrettèrent autant que le peuple et les pauvres, dont elle était depuis si longtemps la consolation et le soutien.

Marie-Adélaïde, fille aînée de Victor-Amédée, roi de Sardaigne, et d'Anne d'Orléans, fille de Monsieur, frère de Louis XIV, était née le 7 décembre 1685. Elle n'avait pas onze ans lorsque la paix de Savoie décida son mariage avec le fils aîné du Dauphin, le duc de Bourgogne, qui venait d'accomplir sa quatorzième année. L'extrême jeunesse des fiancés ne permettant pas de les unir immédiatement, il fut convenu que Marie-Adélaïde serait conduite à sa nouvelle famille pour y être élevée et traitée en fille de France jusqu'au moment de son mariage.

La jeune princesse quitta Turin et ses parents le 7 octobre 1696, suivie d'un nombreux cortége piémontais et savoyard. Elle traversa les Etats de son père, et arriva le 16 à la frontière, où elle fut remise, au nom du duc de Savoie, par le marquis Dronero, au comte de Brienne, représentant du roi de France. Elle continua sa route par Lyon, Nevers, etc., etc., et se trouva, le 4 novembre, à Montargis, où Louis XIV était venu à sa rencontre. C'est de là qu'il adressa à Mme de Maintenon une lettre qui contient le plus joli portrait de la jeune princesse. Quoique cette aimable page soit bien connue, on nous permettra d'en reproduire quelques passages; ce sera pour nos lecteurs le meilleur moyen de renouveler connaissance avec la charmante enfant de France et de Savoie :

Montargis, dimanche soir, six heures et demie.

Je suis arrivé ici devant cinq heures; la princesse n'est venue qu'à près de six. Je l'ai été recevoir au carrosse; elle m'a laissé parler le premier, et après elle m'a fort bien répondu, mais avec un petit embarras qui vous aurait plu..... Elle a la meilleure et la plus belle taille que j'aie jamais vue : habillée à peindre et coiffée de même, des yeux très vifs et très beaux, des paupières noires et admirables, le teint fort uni, blanc et rouge comme on peut le désirer, les plus beaux cheveux blonds que l'on puisse voir et en grande quantité. Elle est maigre comme il convient à son âge, la bouche fort vermeille, les lèvres grosses, les dents blanches, longues et mal rangées, les mains bien faites, mais de la couleur de son âge. Elle parle peu,

Digitized by Google

au moins à ce que j'ai vu ; n'est point embarrassée qu'on la regarde, comme une personne qui a vu le monde.

Pour moi, j'en suis tout à fait content..... je la trouve à souhait, et serais très fâché qu'elle fût plus belle.....

Ces derniers mots de Louis XIV rendent très exactement l'impression générale que produisit alors, et jusqu'à la fin de sa vie, la princesse de Savoie. Aimable, séduisante sans être belle, elle avait toutes les grâces de la beauté, et plus de régularité dans la physionomie lui aurait enlevé quelque chose de son charme. Cet extérieur, en harmonie avec le moral (car cette enfant, pétillante d'esprit et de vivacité, manqua constamment de savoir), cet extérieur a fait une partie de l'originalité qui a légué à la postérité le souvenir de la duchesse de Bourgogne comme celui d'un type poétique et singulier, auquel s'attachent à la fois l'intérêt de la réalité et l'éclat de la fiction.

Cette sympathie, conquise dès l'abord sur le cœur d'un roi si égoïste ordinairement et si insensible, sympathie qui, plus tard, se changea en haute et constante faveur, la jeune princesse la dut sans doute alors à ses grâces naïves et à sa touchante bonté d'âme ; mais, dans la suite, elle la dut surtout à l'appui de la toute-puissante Mme de Maintenon. De même que le roi, la marquise avait été séduite par l'esprit et les douces qualités de la princesse, mais principalement par un mot devenu célèbre, au moyen duquel la gracieuse politique de onze ans sut à la fois flatter l'amour-propre de l'ambitieuse dévote et ménager la dignité du souverain. Ce mot si simple, *ma tante* (*magna* en piémontais), mais si heureusement employé, et auquel elle dut, en partie peut-être, sa grande faveur, Marie-Adélaïde l'avait importé de son pays, où il était alors, comme il est encore aujourd'hui, en très grande vogue dans les familles pour désigner les femmes auxquelles l'âge, la position, un degré de parenté ou d'amitié, donnent une certaine supériorité. Nous ajouterons que cette prudence et cette sagesse prématurée de la royale enfant que l'on se plaît généralement à attribuer aux conseils de son père, nous paraissent bien plutôt être l'œuvre de sa grand'mère. Marie-Adélaïde vivait beaucoup plus auprès de Madame royale que de Victor-Amédée, et, dans leurs fréquents entretiens, l'ex-régente n'avait pu manquer d'insinuer à sa petite-fille tout ce qu'elle devait faire pour plaire à ce roi et à cette cour de France que Jeanne-Baptiste connaissait si bien. Plusieurs lettres de la jeune princesse rendent compte des bontés du roi et de Mme de Maintenon, et insistent sur le plaisir que devait en ressentir sa grand'mère. Une fois même, Marie-Adélaïde dit très nettement : « Je fais bien ce que vous m'ordonnez sur Mme de Maintenon ; » et comme cette lettre, sans date ni indication

Digitized by Google

de lieu ou d'année, nous paraît être l'une des premières, nous la citerons ici à l'appui de notre opinion :

Les voyages de Marly m'enpêcherent de vous escrire le dernier ordinaire comme ie lavois proiette ma chere gran maman et il n'est pas croiable combien iai peu de temps ie fais bien ce que vous mordonnes sur madame de Maintenon iai beaucoup d'amitié pour elle et de confiance dans tous ses advis Croies ma chere grand maman tout ce quelle vous a mandé de moi quoyque ie ne le merite peut estre pas mais ie voudrois que vous eussies ce plaisir la car ie conte sur vostre amitié et ie n'oublie point toutes les marques que vous men avez donné.

Les lettres renfermées aux archives de Turin et adressées par Marie-Adélaïde à sa grand'mère sont au nombre de cent environ, et comprennent un espace de quatorze ans, de novembre 1696 à décembre 1711. En les citant, nous omettons les lettres et les passages où les assurances réitérées de respect et d'affection, et des répétitions sur la santé de la duchesse, sur celle de ses enfants et de ses parents, pourraient fatiguer le lecteur ; nous reproduirons les premières avec leur orthographe enfantine, et nous conserverons scrupuleusement cette naïveté d'expression et de détail qui est pour beaucoup dans l'émotion que ces lettres nous ont causée, et que nous ne nous flattons pas de communiquer à nos lecteurs. Il faudrait, pour cela, les mettre en présence de ces caractères enfantins, de ce papier d'un autre siècle, de ces charmants cachets de cire rouge ou noire dont le fil de soie semble avoir à peine été coupé la veille, et que pourtant on n'ose toucher, de peur d'anéantir en un instant ce qu'un siècle et demi a respecté. Il faudrait surtout avoir la verve et le talent de Saint-Simon pour décrire les grâces de l'illustre enfant de Savoie, l'esprit et l'incomparable bonté de la duchesse de Bourgogne, la grandeur et l'éclat de la petite-fille de France, les douces faiblesses de l'aimable et trop charmante jeune femme, et enfin ce sentiment si noble, si grand chez elle ; l'estime profonde pour son austère, mais si digne époux, sentiment qui, après l'avoir fait triompher d'elle-même, la rendit victorieuse des puissants ennemis de ce juste vers lequel elle sut ramener à jamais la confiance et l'estime qu'une odieuse cabale en avait éloignées. En un mot, il faudrait, pour quelques instants, pouvoir faire revivre cette gracieuse image, et la présenter au lecteur telle qu'elle se montre en ce moment à nous, pleine de vie, de jeunesse et de grâce.

Parmi les cent lettres de Marie-Adélaïde à Madame royale, un très petit nombre sont entièrement dépourvues de dates, d'autres, au contraire, sont complétement datées. Le reste ne porte que le quantième du mois, sans indication d'année ; mais les événements

Digitized by Google

qu'elles signalent nous ont permis, les *Mémoires* de Dangeau sous les yeux, de les classer dans leur véritable ordre, et de rappeler chronologiquement des faits bien connus, il est vrai, mais qui, ainsi notés et indiqués par la gracieuse et royale enfant, semblent acquérir une authenticité et une valeur nouvelles.

A l'exception de la première, ces lettres ne sont signées que d'un monogramme, dans lequel nous avions cru reconnaître au premier abord un A majuscule et paraphé, mais qui ensuite ne nous a paru être qu'un signe de fantaisie.

Nous croyons, sans crainte de nous tromper, pouvoir ouvrir la correspondance de la princesse avec sa grand'mère par une lettre de quelques lignes à peine, assez étrange et fort différente de toutes les autres; l'écriture est bien la même, mais la princesse appelle sa grand'mère Madame, et signe en toutes lettres. Cette date de Versailles, 13 novembre, ne peut manquer d'être de l'année 1696, Dangeau nous apprenant que l'année suivante, à pareille époque, la cour était à Meudon, chez le dauphin.

De Versaille, ce 13 nouembre.

Vous me pardonere Madame si ie ne uous est pas ecrit la peur de uous anuier me la fait fair ie fini Madame uous embrasan

Tres humble tres obeisantes petite fille.

M. ADÉLAIDE DE SAUOIE.

Il est facile de présumer que la jeune princesse se trouva fort intimidée dans les premiers jours de son arrivée en France, et que, sachant que ses lettres seraient vues avant leur départ, elle n'osa d'abord se livrer aux inspirations de son cœur; mais bientôt, remise de l'embarras d'un si grand changement, elle sut merveilleusement concilier les devoirs de la prudence et les exigences de son affection pour prodiguer à sa grand'mère, sans plus craindre de l'*anuier*, les expressions d'une vive et constante tendresse.

Nous n'avons trouvé aucune lettre datée de 1797; mais la prise de Barcelone, dont il est question dans une de ces petites pages, nous indique sa place au mois d'août de cette année, ainsi qu'une lettre du 3 décembre, où la princesse fait évidemment allusion à son mariage, qui avait eu lieu le 7.

J'ai eü vne grande ioie de la prise de Barcelone ma chere grand maman car ie suis bonne françoise et ie sens bien tout ce qui peut plaire au roy auquel ie suis aussy attachee que vous le pouvés desirer quoique ie nentre pas beaucoup dans les affaires destat ienstens dire qu'on aura bientost la paix et ce sera encore une nouvelle ioie ien ai beaucoup en ce pays icy ma chere grand maman et ie suis tres persuadée que vous partages mon bonheur pour la bonte que vous aves pour moy.

Digitized by Google

De Versaille, ce 3 décembre.

Je suis bien assurée ma chere grand maman que vous prenes part à l'accomplissement de mon bonheur faites moy la mesme iustice sur les sentiment que iay pour vous qui seront touiours remplis de tendresse et de respect ie vous en assure dans mon changement d'estat et que ie serai la mesme toute ma vie.

Je placerai aussi à la date de 1697 les deux lettres suivantes, dont l'une est du mois de mars, et dont l'autre ne porte aucune date :

De Versaile, ce 25 mars.

Iespere que escrire assez bien ma chere grand maman j'ai un maître qui se donne beaucoup de paine iaurois grans tort de ne pas proffitter des soins qu'on prend de tout ce qui me regarde la D. du Lude[1] est revenüe auprais de moy dont ie suis rauie et il est vrais que Mᵉ de Maintenon me voit le plus souvent qui lui est possible je croys pouuoir vous assurer sans me flatter que ces deux dames m'aime ne douttes jamais ma chere grand maman que ie ne vous aime touiours autant que ie le dois.

Je n'ay peu vous ecrire le dernier ordinaire ma chere grande maman par ce que ie sors continuellement et que ie vais tous les soirs voir le Roy ie suis assurée que cette excuse ne vous deplaist pas et que vous trouvés mon temps bien emploié quand ie le passe aupres du Roy ses bontes pour moy ne se peuvent exprimer et comme ie connois l'interest que vous prenés a mon bonheur ie suis bien aise de vous assurer qu'il est parfait et qu'il ne me fera jamais oublier la tendresse que ie dois avoir et que iay pour vous.

Ces lettres, qui paraîtront fort courtes au lecteur, remplissent pourtant toujours une page et quelquefois deux d'un papier de vingt-trois centimètres de haut et de seize centimètres de large. L'écriture est très enfantine, beaucoup plus soignée que dans les années suivantes; l'orthographe et surtout la ponctuation sont fort négligées. Ce sont bien des lettres d'enfant, sur lesquelles l'instituteur n'a laissé aucune trace de sa révision. Nous en prévenons le lecteur, parce qu'à partir de ce moment, nous cessons de nous astreindre à reproduire littéralement l'orthographe de la jeune duchesse. Elle vient de nous apprendre qu'elle a un maître d'écriture, et sans doute de grammaire, qui se donne beaucoup de *paine*, et qu'elle aurait grand tort de ne pas profiter de ses leçons. Cependant, elle en profita assez mal et continua d'écrire ses mots d'une façon dont il serait inutile de répéter les capricieuses irrégularités.

[1] La duchesse de Lude, dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne, était femme du grand-maître de l'artillerie, sœur du duc de Sully, petite-fille du chancelier Seguier.

Digitized by Google

La correspondance de Marie-Adélaïde ne commence à avoir quelque régularité qu'en 1698, et, par le nombre des lettres qui se sont conservées, il est facile de juger que la princesse, durant cette année, écrivit fort souvent, et peut-être à chaque ordinaire, à Madame royale. Ce sont souvent de simples billets qui n'ont d'intérêt qu'à cause de la personne qui les a écrits. Nous ne les supprimons pas. Qu'on nous permette de conserver jusqu'aux moindres traces de cette existence tranchée dans sa fleur.

Ce 26 may 1698.

Il serait temps, ma chère grand'maman, que je susse écrire, et l'on me reproche ici assez souvent la honte d'une femme mariée qui a un maître pour une chose aussi commune.

Cette femme mariée n'avait pas treize ans! Malgré sa bonne volonté et une certaine application, la princesse, nous l'avons dit, ne fit jamais de grands progrès dans la calligraphie et l'orthographe, peut-être même aussi dans les autres branches de l'étude. Son esprit, son intelligence, particulièrement développés, son cœur naturellement bon et grand, lui tinrent lieu d'instruction; et, comme certaines fleurs dont la culture enlève le parfum ou diminue l'éclat, elle eut besoin de s'épanouir dans toute sa virginité d'esprit. Aussi, Mme de Maintenon, qui la jugeait bien, écrivait-elle à cette époque au marquis de Dangeau, chevalier d'honneur de la princesse : « Je crois qu'il faudrait lui faire tous les jours deux leçons, l'une de la fable et l'autre de l'histoire romaine. Vous savez mieux que moi, monsieur, qu'il ne faut pas songer à la faire savante : on n'y réussirait pas. Il faut se borner à lui apprendre certaines choses qui entrent continuellement dans le commerce des plaisirs et de la conversation. »

Bien souvent, dans cette année, la duchesse parle des bontés du roi, du désir qu'elle a de les mériter :

Ce 16 juin 1698.

Je suis ravie, ma chère grand'maman, que vous ayez envie de savoir quelquefois des nouvelles de ma maison..... Elle n'est pas encore en état de donner du plaisir. Celui des bontés du roi sera toujours le plus grand pour moi, ma chère grand'maman, et je ferai toujours tout de mon mieux pour me les conserver.....

Ce 2 juillet.

On travaille à ma ménagerie. Le roi a ordonné à Mansart de n'y rien épargner. Jugez, ma chère grand'maman, ce que ce sera. Mais je ne la verrai qu'à mon retour de Fontainebleau. Il est vrai que les bontés du roi pour moi sont admirables; mais je l'aime bien aussi.....

Digitized by Google

31 octobre 1698.

..... Le séjour de Fontainebleau m'est fort agréable, et surtout de ce qu'il est le second endroit où j'ai eu l'honneur de voir le roi ; et j'espère, ma chère grand'maman, que je serai heureuse, non-seulement à Fontainebleau, mais partout, étant résolue de faire tout ce qui dépendra de moi pour l'être.

Ceux qui m'aiment comme vous, ma chère grand'maman, ont souvent sujet de se réjouir avec moi des bontés du roi, car il m'en donne tous les jours de nouvelles marques. J'ai lieu d'espérer qu'elles augmenteront ; du moins n'oublierai-je rien de ma part pour les mériter. Je vais essayer un nouveau plaisir, qui est celui d'un voyage ; et je vous aimerai partout, ma chère grand'maman.

Tous les mémoires du temps font foi des soins continuels du roi pour sa petite-fille. Il voulait la voir chaque soir chez Mme de Maintenon, il l'accompagnait à la promenade, soit à pied, soit en carrosse, et la menait même à la chasse. Un jour il la conduisait au manége pour faire monter et travailler les chevaux devant elle ; une autre fois il lui faisait voir la chasse au sanglier dans les toiles, ou bien il la menait à un petit mail qu'il avait fait faire exprès, et où il lui apprenait lui-même à jouer. Enfin, ce fut aussi en partie pour la duchesse qu'eut lieu ce fameux camp de Compiègne auquel elle fait allusion dans la lettre suivante :

Ce 13 septembre.

Je n'aurais jamais cru, ma chère grand'maman, me trouver dans une ville assiégée, et être éveillée par le bruit du canon comme je l'ai été ce matin. J'espère que nous sortirons bientôt de cet état. Il est vrai que j'ai de grands plaisirs ici. Je serai ravie de retrouver Versailles, la ménagerie et Saint-Cyr, et ne serai point fâchée d'aller à Fontainebleau. On n'a assurément pas le loisir de s'ennuyer. Je suis très persuadée, ma chère grand'maman, que vous partagerez mon bonheur, par l'amitié que vous avez pour moi.

On sait, en effet, que ce jour du 13 septembre fut destiné à l'assaut ; « que le roi, suivi de toutes les dames, et par le plus beau temps du monde, alla sur le rempart. De là, on découvrait toute la plaine et la disposition de toutes les troupes..... C'était le plus beau coup d'œil que l'on pût imaginer. » (Saint-Simon.)

Qui ne se rappelle ici la chaise à porteurs et l'étrange scène par laquelle Louis XIV s'affranchit tout d'un coup d'un reste de mystère et de toutes les lois de convenance et d'étiquette, déclarant non-seulement à la France, mais à tous les Etats de l'Europe, dont les représentants assistaient à ce spectacle, le genre de lien qui l'unissait à

Digitized by Google

Mme de Maintenon ! Qui ne se représente l'innocente et gracieuse petite duchesse, tranquillement assise sur l'un des bâtons de cette fameuse chaise sans se douter de toutes les agitations qui s'en échappaient, regrettant en face de ce bruit et de ces grands spectacles ses doux plaisirs de la ménagerie, de Saint-Cyr et de Fontainebleau !

Ce 13 décembre 1698.

Je crois, ma chère grand'maman, que je ne vous donnai guère de joie il y a treize ans, et que vous auriez voulu un garçon ; mais je ne puis douter, par toutes les bontés que vous avez eues pour moi, que vous ne m'ayez pardonné d'avoir été une fille. On les reçoit fort mal ici. Je désire ardemment que vous n'en ayez pas davantage, et que vous soyez persuadée de ma tendresse et de ma reconnaissance.

La duchesse fait allusion, dans cette gentille petite lettre, au jour de sa naissance, dont elle célébrait cette année le treizième anniversaire. Le mois suivant, elle écrivait non moins gracieusement à Madame royale, qui sans doute lui avait exprimé sa satisfaction d'une lettre du duc de Bourgogne.

Ce 10 janvier 1699.

Je ne suis pas encore assez libre, ma chère grand'maman, avec M. le d. de B. pour en faire les honneurs ; je suis seulement fort aise que vous soyez contente de sa lettre ; je voudrais que la mienne pût vous exprimer ce que je vous souhaite de bonheur pour cette année et pour bien d'autres, et combien je désire que vous m'aimiez toujours.

Ce 28 février.

J'espère réparer, quand je saurai écrire, les fautes que je fais présentement, et vous faire voir, dans ce temps-là, ma chère grand'maman, que je vous écris rarement parce que j'écris fort mal, mais que je ne vous en aime pas moins tendrement. Je m'en vais au bal.

Un grand événement vint, le 26 avril, répandre la joie dans la famille royale de Savoie. La duchesse, qui jusqu'alors n'avait eu que des filles, accoucha enfin d'un garçon, qui fut ce prince de Piémont, fils bien-aimé de Victor-Amédée, qu'une mort prématurée enleva en 1715 à sa famille et au peuple, sur lequel il était si digne de régner. Marie-Adélaïde, connaissant les vifs sentiments de ses parents, eut une si grande joie qu'elle ne put retenir ses larmes devant le porteur de cette bonne nouvelle.

Ce 18 mai.

Vous voilà donc au comble du bonheur, ma chère grand'maman, puisque

Digitized by Google

vous le mettiez à avoir un petit-fils. Votre joie augmente la mienne, car je ne puis ne pas partager tout ce que vous sentez, vous aimant autant que je fais et ayant autant de reconnaissance que j'en ai de vos bontés pour moi.

Un mois après, elle remettait sans doute ces lignes à M. de Tessé, son grand-écuyer.

Ce 14 juin.

Il est vrai, ma chère grand'maman, que j'aurais le cœur mal fait si je ne me souvenais de la tendresse que vous avez eue pour moi et que je vous prie d'avoir toujours. Le voyage de M. de Tessé m'a fait plaisir, parce que j'espère qu'il me rendra de bons offices auprès de vous, et que vous ajouterez plus de foi à ce qu'il vous dira qu'à beaucoup d'autres discours de gens qui ne me connaissent pas. Je vous embrasse tendrement, ma chère grand'maman.

M. de Tessé avait en effet été choisi pour aller complimenter le duc de Savoie à l'occasion de la naissance du prince de Piémont, comme étant une des personnes qui pouvaient être le plus agréables à cette cour, auprès de laquelle il avait séjourné quelque temps et traité le mariage de la duchesse. Marie-Adélaïde lui en témoigna toujours une grande reconnaissance, et employa plus tard sa faveur auprès du roi pour lui obtenir le bâton de maréchal, qui ne lui était pas destiné.

Ce 13 juillet 1699, à Marly.

..... Je voudrais pouvoir vous dire la beauté de ce lieu-ci et les plaisirs qu'on y a. Je suis ravie d'être sur le pied d'y venir à tous les voyages..... Je vous embrasse, ma chère grand'maman, et je m'en vais me baigner.

A Marly, plus encore qu'ailleurs, la faveur de Marie-Adélaïde éclatait aux yeux de tous. Le roi la conduisait à chacune de ses parties de plaisir. Il promenait la jeune duchesse dans cette « petite calèche » si souvent mentionnée par Dangeau, et consacrait à sa petite-fille toutes les heures qu'il ne donnait pas aux affaires.

Ce fut pendant l'automne de cette année que le duc et la duchesse, jusque-là encore séparés, furent réunis ; et quoique nous ne trouvions, bien entendu, dans la correspondance aucun indice de cet événement, nous le signalons au lecteur comme une explication de la lettre du 10 janvier précédent.

Le 27 décembre, la duchesse annonce à sa grand'maman la prochaine arrivée du cardinal d'Estrées, cet ancien ami, qu'autrefois on avait supposé devoir être appelé par la régente aux affaires du Piémont, et que Louis XIV lui envoya en vain, quelques années plus

Digitized by Google

tard, pour obtenir le passage des troupes qui allaient prendre possession de Casal.

Ce 27 décembre.

Il est vrai, ma chère grand'maman, que j'ai une bonne amie en Mme de Maintenon, et qu'il ne tiendra pas à elle que je ne sois parfaite et heureuse. Vous saurez bientôt de mes nouvelles par M. le cardinal d'Estrées, qui est bien instruit sur tout.....

Vient ensuite une simple lettre de bonne année, à la date du 4 janvier 1700 ; puis la lettre suivante, remise probablement tout ouverte au cardinal d'Estrées, car elle est beaucoup plus soignée que celles qui suivent ou qui précèdent.

Ce 17 janvier 1700.

M. le cardinal d'Estrées veut vous porter une lettre de moi, ma chère grand'maman, et je la lui donne volontiers. Vous savez que je me remets à lui de vous instruire de ce qui me regarde, mais il ne peut vous dire combien je vous aime ni à quel point je suis touchée de vos bontés. Je cours un peu en masque depuis quelques jours, et, dormant fort tard, j'ai peu de temps de reste.

Les plaisirs du carnaval font encore les frais de deux lettres suivantes. Dans une troisième, la duchesse s'informe avec sollicitude de la santé de sa grand'mère, qui était alors assez souffrante ; enfin, elle lui adresse quelques mots par le marquis Phélippeaux, qui venait d'être nommé à l'ambassade de Turin. Cet ambassadeur, que la duchesse recommande comme un *très honnête homme*, est ce même Phélippeaux qui, trois ans plus tard, s'attira tous les ressentiments du duc de Savoie pour avoir découvert, dès leur origine, ses relations secrètes avec l'empereur et les alliés ennemis de la France. Ce fut aussi sur ce même Phélippeaux que Victor-Amédée, après l'arrestation de ses troupes en France, usa de justes, mais violentes représailles.

Cette année 1700 et l'année suivante ne nous fournissent qu'un petit nombre de lettres. Une, entre autres, du 6 mai 1701, où la duchesse se réjouit de la naissance de son second frère, le duc d'Aoste, plus tard roi de Sardaigne sous le nom de Charles-Emmanuel III ; l'autre du 4 juillet, où elle annonce la mort de Monsieur, frère du roi, avec « des circonstances si affligeantes. » Ces circonstances affligeantes furent une forte querelle qui s'éleva entre le roi et Monsieur, au sujet de la mauvaise conduite du duc de Chartres. L'altercation avait eu lieu au moment du dîner, et avait tellement bouleversé Monsieur, que l'émotion détermina ou du moins précipita l'apoplexie.

Durant l'été de 1701, la duchesse fut très sérieusement malade,

Digitized by Google

soit, comme le dit Saint-Simon, pour s'être baignée après avoir mangé beaucoup de fruit, soit pour toute autre cause. Elle vit la mort de bien près. Le roi, Mme de Maintenon, le duc de Bourgogne, fort inquiets, l'entourèrent de toute leur affection et eurent la joie de la voir échapper au danger. Nous ne retrouvons aucune trace de cet événement dans la correspondance, qui reprend le

12 octobre.

Je suis bien aise, ma chère grand'maman, que vous soyez revenue en bonne santé de votre pèlerinage. Vous y avez laissé de grandes marques de votre piété. Je vous rends mille grâces du chapelet que vous m'avez envoyé, que je veux garder toute ma vie.....

Ce pèlerinage de Madame royale avait été fait au sanctuaire de l'Oroppa, dans les montagnes du Biellais; les grandes marques de piété qu'elle y avait laissées étaient un enfant d'or massif du poids d'un nouveau-né, et un ostensoir enrichi de pierres précieuses; de plus, la duchesse avait répandu de nombreuses aumônes sur son passage, habillé quantité de pauvres filles et délivré à ses frais tous les prisonniers détenus pour dettes. Elle était ensuite rentrée avec quelque hâte à Turin, pour assister au mariage de se seconde petite-fille, Marie-Louise-Gabrielle, que le prince de Carignan allait épouser au nom du roi d'Espagne Philippe V, second petit-fils de Louis XIV. Voici ce que Marie-Adélaïde écrit de sa sœur :

Ce 27 novembre.

..... Je suis ravie de pouvoir vous mander que ma sœur se trouve fort heureuse, et que le roi d'Espagne est fort content d'elle. Ce qu'elle a fait sur ses femmes a été une enfance qui n'a point eu de suite.....

Cette enfance de Marie-Louise était les pleurs qu'elle avait versés à la frontière en se séparant de sa suite piémontaise. Soutenu par Louville[1], Philippe V s'était montré inflexible, et, malgré les larmes de la princesse, avait fait exécuter ponctuellement les ordres de Louis XIV à cet égard. La jeune reine bouda son mari les vingt-quatre premières heures de leur union, et Louville plus longtemps encore, dit-on.

La correspondance de 1702 s'ouvre assez singulièrement par deux lettres du 21 et du 22 janvier. La première fut probablement remise au marquis du Coudray, et la seconde envoyée par l'ordinaire.

[1] Charles-Auguste d'Alouville, marquis de Louville, ami de Fénelon et du duc de Beauvilliers, gentilhomme de la manche du duc d'Anjou, choisi pour l'accompagner en Espagne, et nommé plus tard chef de la maison française du nouveau roi.

Digitized by Google

Ce 21 janvier 1702.

Le marquis du Coudray s'en retourne à Turin. Vous pourrez apprendre par lui de mes nouvelles plus en détail. Il me paraît charmé de ce pays-ci. Je n'ai rien épargné pour qu'il fût content de moi, et il me paraît que j'y suis parvenue.

Ce 22 janvier.

M. du Coudray vous dira, ma chère grand'mère, que votre petite-fille est bien grande. Il me semble que je ne suis plus jeune, et que mon enfance n'a guère duré. Il est bien content de la France, et il a raison, car c'est un bon et un beau pays. Vous y êtes fort honorée, ma chère grand'-mère.

Ce fut au printemps de 1702 que commença la longue et triste guerre de la succession d'Espagne. Le duc de Bourgogne reçut le commandement général des troupes de France et d'Espagne, réunies sous les ordres du maréchal de Boufflers et du marquis de Bedmar. Cette campagne fut malheureuse dès le début; le duc revint bientôt à Versailles, remettant à l'année 1703 l'occasion de se distinguer, si ce n'est par de brillants succès, souvent indépendants de la bravoure et du talent, du moins par « son application, son assiduité aux travaux, avec une valeur simple et naturelle, qui n'affecte rien et qui va partout où il convient, où il y a à ordonner, à apprendre, et ne s'aperçoit pas du danger. » (Saint-Simon.)

Nous voyons la duchesse consacrer tous ses loisirs à écrire à son mari, et négliger un peu sa correspondance de Turin, qu'elle reprendra ensuite avec plus de régularité.

A Versailles, ce 12 juin.

Vous avez été malade, ma chère grand'mère, et je voulais vous en témoigner ma peine, mais je prends souvent de si mauvaises mesures que le temps me manque, outre que j'écris tous les jours à M. le duc de Bourgogne. Je courus hier à Meudon, sur la nouvelle qui nous vint de la fièvre de Monseigneur. Il arrive présentement. Son mal n'est qu'une fièvre tierce.

Ce 11 septembre.

Je suis fort persuadée de l'amitié que vous avez pour moi, ma chère grand'mère, mais je m'offense fort si vous doutez de la mienne, et si vous croyez que ma sœur vous aime mieux que moi. Je lui cède en tout, hors en cela. Ce serait une injustice que je ne mérite point, par la tendresse que j'ai et aurai toute ma vie pour vous, ma chère grand'mère.

Cette affectueuse petite lettre semble accuser un peu de prédilection chez la grand'mère pour la sœur cadette; prédilection qui

Digitized by Google

peut-être s'appuyait sur les nombreuses et longues lettres de Marie-Louise à Madame royale, et sur le peu de temps qui s'était écoulé depuis la séparation de la grand'mère et de sa seconde petite-fille. Complétement indépendante, et douée à quatorze ans d'une facilité d'écrire que n'eut jamais sa sœur, la reine d'Espagne pouvait jeter ses pensées sur le papier avec autant de liberté que la duchesse de Bourgogne, retenue par mille considérations, assujettie à mille contraintes, avait au contraire de difficulté à le faire. Aussi, quand on se rappelle le genre de vie qu'elle menait, ses obligations et l'espionnage dont elle était entourée; quand on songe au désagrément, au péril même qu'un mot imprudent aurait pu lui occasionner, et si l'on ajoute à cela un esprit naturellement timide et mal à l'aise quand elle avait la plume à la main, on comprendra la grande différence des lettres des deux sœurs, et avec plus d'indulgence peut-être que la grand'mère on tiendra la balance égale entre elles.

La lettre suivante est la réponse à une commission de thé que Madame royale avait donnée à sa petite-fille ; cette boisson, introduite en Europe au XVIIe siècle, était déjà assez connue en France au commencement du XVIIIe, mais l'usage ne s'en était pas encore sans doute répandu en Piémont.

Ce 2 avril 1703.

Je suis ravie, ma chère grand'mère, que vous m'ayez donné une commission ; je vous envoie un échantillon de thé que l'on m'assure qui est excellent ; si vous le trouvez tel, je vous en enverrai davantage. Le roi n'en prend point ; c'est de la sauge que M. Fagon lui a ordonné, dont il se porte fort bien. Je souhaite que vous soyez de même de l'usage du thé. Il n'y a personne au monde qui s'y intéresse autant que moi, ma chère grand'mère, et qui vous aime plus tendrement. Ma sœur a eu cinq accès de fièvre double-tierce, mais l'on dit qu'ils ne sont pas bien violents. J'espère pourtant qu'ils n'auront point de suite.

La guerre de la succession d'Espagne continue. Le duc est envoyé sur le Rhin ; il trouve cette année-là l'occasion de se distinguer ; il prend Brisach au mois de septembre, et revient auprès de sa jeune femme, plus heureuse et plus fière que lui de ses premiers succès. Elle en parle cependant avec une grande modestie, se réjouissant presque autant de la victoire de l'électeur de Bavière, allié de la France, que de celle du duc.

Ce 2 octobre.

Il est vrai, ma chère grand'mère, que la prise de Brisach a surpris tout le monde, car on ne s'attendait pas qu'il se rendrait si tôt..... Nous avons un autre sujet de nous réjouir, ma chère grand'mère, de la bataille que M. l'électeur de Bavière a gagnée contre le comte de Stirom.

Digitized by Google

Dangeau se charge de nous expliquer la cause de la grande lacune qui se trouve entre cette lettre et celle qui la suit : « 20 *octobre*. Le roi courut le cerf dans sa petite calèche..... Il y a quinze jours que Mme la duchesse de Bourgogne ne va plus à ces chasses, et nous voudrions que les raisons de n'y point aller durassent encore longtemps. » — « 22 *novembre*. Mme la duchesse de Bourgogne garde le lit presque tous les jours. » — « *Le* 7 *décembre*. Voilà le troisième mois passé : on ne peut plus douter de sa grossesse. » — « 18 *avril*. Avant de partir pour la chasse, le roi entra chez Mme la duchesse de Bourgogne, à qui les médecins feront garder le lit jusqu'à ce qu'elle accouche, etc., etc. »

Outre ses souffrances physiques, qui furent grandes et continuelles dans cette première grossesse, Marie-Adélaïde en ressentit d'autres, morales et bien cruelles. Ce fut précisément à cette époque qu'éclatèrent, contre le duc de Savoie, les soupçons d'infidélité qui furent suivis de l'arrestation de ses troupes en France et des représailles exercées par lui sur Phélippeaux. Grâce à l'état de la duchesse et surtout à sa grande douceur, l'odieux de la défection ne retomba en rien sur elle. Elle conserva intacte la faveur de Louis XIV, l'affection de Mme de Maintenon et de toute la famille royale ; mais son cœur fut plus d'une fois déchiré par les tristes circonstances qui semaient la désunion et causaient la guerre entre les deux familles.

Le 25 juin 1704, elle accoucha d'un garçon, ce premier duc de Bretagne dont la naissance fut un si grand mais un si court sujet de réjouissance à la cour de France. Remise de ses couches, guérie des fréquentes migraines et des fluxions qui l'avaient ensuite tourmentée, la duchesse reprend la plume pour sa grand'mère.

Ce 1er septembre.

..... Je ne saurais m'empêcher, ma chère grand'mère, de vous parler de mon fils, qui se porte fort bien. Il serait assez joli s'il n'avait point la gale ; mais j'espère que quand nous reviendrons de Fontainebleau il n'en aura plus.....

Les lettres sont rares, courtes, et ont uniquement pour sujet les nouvelles de l'enfant royal jusqu'au jour de sa mort.

Ce 27 avril 1705.

Je ne puis, ma chère grand'mère, être plus longtemps sans me consoler avec vous du malheur qui m'est arrivé. Je suis bien persuadée que vous y aurez été sensible, car je sais l'amitié que vous avez toujours eue pour moi. Si on ne prenait tous les malheurs de cette vie en Dieu, je ne sais ce que l'on deviendrait. Je crois qu'il me veut attirer à lui en m'accablant de

Digitized by Google

toutes sortes de chagrins. Ma santé en souffre beaucoup ; mais c'est le moindre que j'aie. J'ai reçu une de vos lettres, ma chère grand'mère, qui m'a fait un très grand plaisir. Les assurances d'amitié que vous me donnez me servent de consolation ; j'en ai un grand besoin dans l'état où je suis.

Les temps étaient en effet bien rudes pour Marie-Adélaïde. Tendrement attachée comme elle l'était à sa première famille, elle souffrait horriblement de ne pouvoir témoigner la douleur qu'elle ressentait et l'intérêt si grand qu'elle prenait à son père, trahi par des généraux étrangers et infidèles, attaqué, poursuivi et, malgré son héroïque résistance, chassé de ses dernières forteresses. Verceille avait été prise, Verrue détruite, et déjà on parlait d'assiéger Turin.

Tourmentée de mille façons, la pauvre jeune femme avait parfois des serrements de cœur affreux, que sa grande jeunesse ne lui permettait pas toujours de dissimuler ; là où la tendresse passionnée d'un époux aurait fait merveille de consolation, l'austère vertu, les conseils de celui auquel elle était unie ne faisaient qu'augmenter l'angoisse et le danger. Aimée, enviée, entourée d'hommages, rendue faible de caractère par une excessive bonté d'âme, la jeune femme avait la plus grande peine à repousser les attaques vives et nombreuses d'un sentiment impérieux et puissant vers lequel elle se sentait attirée. Elle pleurait, priait, se défendait, mais ne sortait souvent qu'à demi-victorieuse et toute meurtrie de ces rudes combats. Sa correspondance se ressent des angoisses de son âme ; ses lettres sont plus longues, plus expressives, et, sans rien révéler des sentiments intimes qui l'agitent, Marie-Adélaïde insiste sur le besoin d'affection et supplie de croire à la sienne.

Ce 10 août 1705.

..... Je serai plus régulière à vous donner de mes nouvelles et à vous demander des vôtres. Je vous prie aussi, ma chère grand'mère, de m'écrire un peu plus souvent, car je suis ravie toutes les fois que j'ai de vos aimables lettres, et dans les temps où nous sommes j'ai besoin de toutes sortes de consolations. Ce m'en est une grande que les assurances de votre amitié.

Ce 31 août.

Je n'ai pas encore eu le plaisir de recevoir de vos nouvelles cet ordinaire, ma chère grand'mère ; mais je ne laisserai pas de vous écrire pour vous prier de me continuer votre amitié. Je vous envoie une lettre de ma sœur. Je crois que si je ne l'aimais pas autant que je fais, je serais jalouse de ce que vous lui donnez plus souvent de vos nouvelles qu'à moi ; mais je vous prie, ma chère grand'mère, de vous ressouvenir que vous aviez beaucoup d'amitié pour moi ; donnez-m'en quelque marque en m'écrivant plus souvent, et comptez que je la mérite par la tendresse que j'ai pour vous.

Digitized by Google

Ce 25 octobre.

Vous me faites grand tort, ma chère grand'mère, de croire que vous m'écrivez plus souvent que je voudrais; je vous aime trop pour n'être pas ravie toutes les fois que vous me donnez des marques de votre amitié. Je vous conjure donc encore une fois de m'en donner souvent et de ne point douter du plaisir que cela me fera. Je suis ravie de la bonne santé de mes frères; il est étonnant qu'ils se soient remis aussi vite d'une maladie qui est très violente. Je me souviens de l'avoir vue à ma sœur pendant que nous étions à la Vigne et qu'elle souffrait de grandes douleurs. Il y a ici un remède que l'on dit excellent pour ces maux-là. Je ne sais si on l'a à Turin : c'est l'ipécacuanha, mais il est très violent. Beaucoup de personnes en ce pays-ci s'en sont trouvées fort bien. Il est vrai, ma chère grand'-mère, que je devins grosse ici il y a deux ans; mais pour cette année ce ne sera pas de même. J'ai fait mander à M. le cardinal d'Estrées ce que vous m'écrivez pour lui; je ne doute point que ces marques de votre souvenir ne le touchent beaucoup; il se porte un peu mieux; mais il est encore incertain s'il ne le faudra point tailler, ayant de grandes douleurs : cela serait très fâcheux, à l'âge qu'il a. Je vous envoie une lettre de la reine d'Espagne.

L'année 1706, loin de calmer les tristesses de la duchesse, ne fait que les augmenter. Une nouvelle grossesse relève un peu son courage en promettant à ses peines les consolations de la maternité. Mais quelles inquiétudes, quel chagrin durant les terribles mois de juin, juillet et août, qui virent préparer si formidablement ce siége de Turin, en cas de succès, ruine complète de la monarchie de Savoie! Quelle douleur de savoir errants sur les routes du Piémont sa mère enceinte, sa grand'mère infirme, ses frères malades, et le duc, son père, sans cesse exposé aux plus grands dangers! Aussi ne mesure-t-elle plus les expressions pour rendre ses tourments et ses inquiétudes.

A Marly, ce 21 juin.

..... Jugez dans quelle inquiétude je suis sur tout ce qui vous arrive, vous aimant fort tendrement et ayant toute l'amitié possible pour mon père, ma mère et mes frères. Je ne puis les voir dans une situation aussi malheureuse sans avoir les larmes aux yeux..... Je suis dans une tristesse qu'aucun amusement ne peut diminuer, et qui ne s'en ira, ma chère grand'-mère, qu'avec tous vos malheurs..... Mandez-moi des nouvelles de tout ce qui m'est le plus cher au monde.

A Marly, 24 juillet.

..... Vous connaissez mon cœur; jugez de l'état où j'étais. Je reçus hier une de vos lettres, à quoi je fus fort sensible. Je ne saurais m'accoutumer à tous vos malheurs; je les vois augmenter avec une douleur extrême, et

Digitized by Google

il n'y a point de jour que je ne pleure en songeant à tout ce que je vois souffrir à une famille qui m'est si chère, et pour qui je donnerais ma vie..... Je suis bien aise que les fatigues d'un voyage aussi triste que celui que vous venez de faire n'aient point attaqué votre santé. Je plains bien ma mère qui, pour surcroît de malheur, a l'inquiétude de voir ses enfants malades, et d'être obligée de continuer un voyage qui ne saurait que les incommoder, par les chaleurs excessives qu'il a fait, et dans des chemins affreux..... Nous avons tous grand besoin de courage pour soutenir des peines aussi violentes.....

Et durant ces cruelles journées, Marie-Adélaïde, tourmentée en outre par des maux de tête et de continuelles fluxions, devait se montrer le sourire sur les lèvres devant ce monarque égoïste, qui abhorrait la tristesse, et affecter, pour plaire au roi, une gaieté bien loin de son esprit et de son cœur.

Enfin, la journée du 7 septembre vint mettre un terme à cette affreuse situation, et adoucit pour Marie-Adélaïde, toute bonne Française qu'elle était, l'amertume et la consternation causées dans sa seconde patrie par la nouvelle de la défaite des Français devant Turin. Cette défaite, en infligeant un rude échec à la maison de Bourbon, sauvait la maison de Savoie. La duchesse reprend la plume pour les siens avec plus de tranquillité dans l'âme et pour ne les plus entretenir que de sa santé et de ses espérances.

A Versailles, ce 2 octobre.

Il y a un temps infini, ma chère grand'mère, que je ne vous ai écrit. L'état où je suis m'empêche de vous donner de mes nouvelles aussi souvent que je voudrais. Quoique ma grossesse soit très heureuse, je ne laisse pas d'avoir quelques petites incommodités et d'être souvent obligée de garder le lit. J'entre dans mon sept, et avec toutes les précautions que je prends, j'espère que ma santé sera bonne jusqu'à la fin, et que je vous donnerai, ma chère grand'mère, un petit-fils. Je n'aurai, après cela, plus rien à souhaiter que de nous retrouver dans une situation plus heureuse.....

La grand'mère, alors âgée de plus de soixante-cinq ans, se rend coupable d'un grave distraction. Ses deux petites-filles, dont nous l'accusions tout à l'heure de préférer l'une à l'autre, se confondent si bien dans son cœur et dans son esprit, qu'elle commence sa lettre pour l'une et l'achève pour l'autre ; circonstance qui dut sans doute rassurer l'affectueuse jalousie de l'aînée.

A Versailles, ce 23 novembre.

..... La dernière lettre que vous m'avez écrite était la moitié pour ma sœur. Apparemment que vous étiez pressée ou bien un peu distraite dans ce moment-là, ce qui vous a fait prendre l'une pour l'autre. Il me semble

Digitized by Google

qu'autrefois ma mère vous accusait de l'être quelquefois. Ma grossesse continue d'aller fort bien, et depuis quelques jours je me porte mieux, n'ayant d'incommodités que celle d'une grosseur excessive.....

Le 8 janvier 1707, la duchesse met au monde le second duc de Bretagne; deux et trois mois après, elle en parle dans ces termes à sa grand'mère :

A Versailles, ce 14 mars.

..... Je l'ai trouvé fort grossi, et changé en mieux à mon retour de Marly. Il n'est pas beau jusqu'à cette heure, mais fort vif et beaucoup mieux qu'il n'était en venant au monde. Il n'a encore que deux mois, et je ne serais point étonnée si dans quelque temps il devient joli..... Ma sœur se porte à merveille de sa grossesse; elle ne sent aucun mal que des migraines, à quoi elle est fort sujette, qui lui viennent un peu plus souvent. J'en suis fort étonnée, car il me semble que ce n'est point un mal de l'état où elle est. Pour moi, d'abord que je suis grosse, je n'ai aucun mal de tête, et c'est assez que je sois trois semaines sans l'avoir, pour être sûre que je la suis. On fait ici tout ce qu'il faut pour le prince d'Asturie, et dans deux mois la layette et le meuble pour cet enfant partira.

A Versailles, ce 18 avril.

..... Il s'en faut de beaucoup que mon fils ne soit aussi beau que le premier. Je suis bien étonnée de ne vous avoir pas parlé de sa laideur; car j'en fus bien choquée au commencement que je l'ai vu. Il commence un peu à embellir. Je ne crois pas qu'il soit si tôt en état d'être peint; mais d'abord qu'il le sera, je vous l'enverrai. La reine ma sœur a enfin senti remuer; elle est présentement dans son cinquième mois. J'ai beaucoup d'impatience de la savoir heureusement accouchée. On lui envoie d'ici un accoucheur et une garde, n'y en ayant point d'habiles en Espagne.

A peine remise de sa seconde couche, la duchesse craint d'en recommencer une troisième; il n'en est rien, et elle se hâte d'annoncer cette petite nouvelle toute intime, mais pour elle fort intéressante, à sa grand'mère.

A Versailles, ce 6 juin.

..... Je crois, ma chère grand'mère, que vous prendrez part à ma joie de n'être point grosse. Je l'ai craint pendant longtemps; mais, Dieu merci, je suis hors de toutes inquiétudes sur cela. Je suis fort contente de mon fils : il est fort grand pour son âge, fort joli et d'une grande vivacité..... J'espère, ma chère grand'mère, que vous aurez bientôt un autre petit-fils : j'ai beaucoup d'impatience que ma sœur en soit délivrée. Je vous envoie une de ses lettres, et je finis en vous embrassant de tout mon cœur.

Digitized by Google

Trois mois après, elle écrit au sujet de cette délivrance souhaitée :

A Versailles, ce 4 septembre.

Je crois, ma chère grand'mère, que vous ne serez point indifférente en apprenant que ma sœur est heureusement accouchée d'un garçon. Elle n'a été que cinq heures et demie en travail. Voilà tout ce que je puis vous en dire, n'en sachant pas davantage. Ma joie a été extrême, aimant ma sœur comme je fais, et la sachant délivrée. Il se porte si bien que cela fait espérer qu'il s'élèvera à merveille. On lui donnera demain sa première robe. Je ne ferai point cette lettre plus longue, parce que je m'en vais au bois de Boulogne me promener à cheval, et l'on me donne une grande collation [1].

La cour quitta Versailles le 12 septembre pour Fontainebleau. Au retour, la duchesse écrit à sa grand'mère :

A Versailles, ce 31 octobre.

..... La vie que j'ai menée à Fontainebleau ne me donnait pas un moment à moi ; j'allais quasi tous les jours à la chasse avec le roi, et souvent je n'en revenais que fort tard et fort lasse. Je n'ai point été indifférente de revoir mon fils ; je l'ai trouvé fort embelli. Je puis dire, en vérité, que c'est le plus joli enfant du monde. Il commence un peu à connaître, et a de petites manières très aimables. Si cela continue, il le sera infiniment. Ma sœur est en parfaite santé. Le bruit court ici qu'elle est grosse ; mais je n'en crois rien : si elle l'était déjà, elle n'aurait pas perdu de temps. Je souhaite qu'elle ne la devienne pas si tôt. J'ai été tout le jour en dévotion [2], ce qui m'a fait assez de mal à la tête ; depuis quelques jours j'ai des douleurs de dents insupportables. Le temps qu'il fait en est cause.

L'année 1708, qui fut certes l'une des moins heureuses de la vie de Marie-Adélaïde, soit à cause des inquiétudes continuelles que lui causait la constante inimitié du duc de Savoie contre la France, soit surtout par les tourments de toutes sortes que lui apporta la campagne de Flandres, où le duc de Bourgogne commandait les troupes réunies de France et d'Espagne dans de bien autres conditions

[1] *Samedi 5 septembre* 1707. — Mgr le duc de Bourgogne et Mme la duchesse allèrent se promener l'après-dînée au bois de Boulogne, à cheval, avec beaucoup de dames. Il y vint un nombre infini de carrosses de Paris, pour voir la cavalcade. Dès que la nuit fut venue, ils entrèrent à la *Meute*, chez M. d'Armenouville, où il y eut un souper magnifique, pendant lequel Mme d'Armenouville servit toujours Mme la duchesse de Bourgogne. Il y eut des hautbois ; on dansa fort. Il y eut une illumination dans la cour et dans les jardins, et beaucoup de belles fusées. La fête fut fort agréable, et ils ne revinrent ici (Versailles) qu'à deux heures du matin. M. d'Armenouville était capitaine du bois de Boulogne, et avait fait faire de grands embellissements au bois de Boulogne, et rendu fort agréable le château de la Meute, qui, en qualité de capitaine, lui servait de logement. (Dangeau.)

[2] Mme la duchesse fit ses dévotions aux Récollets, le 31 octobre. (Dangeau.)

Digitized by Google

qu'en 1702 et 1703; soit enfin, par d'incessantes souffrances physiques de tous genres, qui nécessitèrent des soins sérieux et assujettissants, cette année 1708 commença cependant par un bal brillant, dans lequel *le Mercure* nous apprend que la duchesse dansa avec une grâce toute particulière.

A Versailles, ce 2 janvier 1708.

. ... Nous sommes ici fort occupés d'un grand bal qu'il y aura la veille des Rois..... Je me mets tous les jours en haleine pour y bien danser; ce que je crois qui me sera assez difficile, car je l'ai absolument oublié, et je suis aussi devenue fort pesante, ce qui ne fait pas bien pour la danse. M. le duc d'Orléans est arrivé, qui est plus charmé de ma sœur que personne.

Rétablie d'un accident qui aurait pu avoir de fâcheuses conséquences, et qui heureusement n'eut aucune suite, la duchesse en rend compte à sa grand'mère :

A Marly, le 7 mai.

Je crois que vous avez su l'accident qui m'est arrivé, ce qui m'a empêchée de vous écrire plus tôt, ma chère grand'mère; mais je m'en porte fort bien, et je commence à retrouver mes forces.

Quoique grosse et ayant été indisposée les jours précédents, la duchesse, pour n'apporter aucun changement aux projets du roi, qui n'aimait à être contrarié en rien, et en ses plaisirs moins qu'en toute autre chose, avait voulu l'accompagner à Marly. Le voyage causa, dit-on, la fausse couche. Si la triste scène du bassin des carpes [1] n'emprunte aucune exagération de la plume d'un auteur fortement et constamment prévenu contre Louis XIV, Marie-Adélaïde fut, hélas! bien mal récompensée de sa complaisance pour l'égoïste monarque.

A Fontainebleau, ce 25 juin.

..... Le temps qu'il fait ici, depuis que nous y sommes, est si horrible et la pluie si continuelle, qu'il n'y a pas moyen de se promener. L'on est obligé d'avoir du feu, ce qui me paraît honteux dans la saison où nous sommes. La pauvre duchesse du Lude se trouve fort mal du froid; elle a été contrainte de demeurer à Versailles, à cause de la goutte.

A Fontainebleau, ce 26 août.

..... Vous voulez savoir qui me sert à la place de la duchesse du Lude; c'est Mme de Mailly qui est ma dame d'atours, dont je m'accommode fort

[1] Saint-Simon, t. VI.

Digitized by Google

bien. L'on ne met jamais personne à la place de celles qui sont malades, car j'ai neuf dames du palais qui me servent. Nous partons demain pour Versailles. Je suis dans une grande inquiétude sur ce qui regarde M. le duc de Bourgogne.

Marie-Adélaïde n'en dit pas davantage; mais que de tristes souvenirs nous sont rappelés par ces derniers mots! La grand'mère, mieux instruite peut-être par d'autres que par sa petite-fille, n'ignorait sans doute pas les doubles inquiétudes auxquelles elle était en proie : d'abord pour les jours du duc de Bourgogne, sans cesse menacés par les hasards de la guerre; mais ensuite et surtout par les efforts d'une impudente mais malheureusement trop puissante cabale conduite par le duc de Vendôme, qui ne cherchait rien moins qu'à attaquer par l'insulte et la calomnie l'honneur militaire d'un prince trop chrétien pour se venger. Vigilante et jalouse de cet honneur, dont, en l'absence de son mari, elle se regardait à la cour comme la gardienne et le défenseur, la duchesse sut d'abord pénétrer les perfides intentions de l'ennemi, et déployer ensuite une énergie jusqu'alors inconnue chez elle pour porter remède au mal déjà considérable. Son courage et sa constance lui gagnèrent peu à peu tous les esprits. Uniquement guidée cette fois par son cœur, Marie-Adélaïde déploya toutes ses séductions pour recueillir enfin, par l'entière réhabilitation du juste indignement insulté et calomnié, le fruit d'une faveur depuis longtemps achetée au prix de mille sacrifices. Le succès fut complet; et si un reste d'indulgence pour le vainqueur de Barcelone empêcha le roi de punir lui-même le principal coupable, il laissa du moins libre cours aux justes ressentiments de la duchesse, qui créèrent la disgrâce et la solitude autour du chef de la cabale.

C'est à cette époque que le duc de Bourgogne, à demi-instruit de ce qui s'agitait à la cour contre lui et contre la duchesse, écrivait à Mme de Maintenon ces lignes touchantes, que nous citerons ici, comme faisant partie de notre sujet :

Au camp de Lowendeghem, le 17 août 1708.

Il n'est pas bien difficile de justifier près de moi, madame, la duchesse de Bourgogne sur des choses auxquelles je n'ajoute pas une foi entière, et je ne suis que trop porté à lui être favorable en tout; mais l'amitié dont elle m'a donné ici de sensibles marques m'avait fait appréhender qu'elle n'eût été peut-être un peu trop loin dans quelques discours. Je lui ai bien dit déjà plusieurs fois que j'étais content de ce qu'elle m'avait répondu là-dessus, et que ma crainte présente était de l'avoir un peu peinée par ce que je lui avais écrit. Je vous prie de lui dire encore, madame, et de lui marquer combien je suis charmé de son amitié et de sa confiance. Je me

Digitized by Google

flatte que je les mérite, et je tâcherai de plus en plus de mériter son estime. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je sais qu'il y a à la cour des gens qui ne l'aiment pas et qui voient avec peine l'amitié que le roi lui témoigne. Je crois même ne pas absolument ignorer leurs noms. Ce sera à vous, madame, quand je vous verrai, de pouvoir m'en éclaircir plus particulièrement, pour prendre les précautions nécessaires, afin que madame la duchesse de Bourgogne ne tombe point dans de certains panneaux infiniment dangereux, et que je vous ai vue souvent appréhender. Pour la tracasserie, ce serait bien injustement qu'on l'en accuserait ; elle la méprise souverainement, et son esprit est bien éloigné de ce qu'on appelle esprit de femme. Elle a assurément un esprit solide, beaucoup de bon sens, le cœur excellent et très noble ; mais vous la connaissez mieux que moi, et ce portrait est inutile ; peut-être même que le plaisir que j'ai à parler d'elle m'empêche de m'apercevoir que je le fais trop souvent et trop longtemps [1].

Lille avait capitulé et s'était rendu au prince Eugène ; mais le duc de Bourgogne resta à l'armée jusqu'aux premiers jours de décembre. Une lettre, de quelques mois antérieure à celle que nous avons déjà citée, nous dépeint quels étaient à la fois son étonnement et sa joie de la régularité de la duchesse à lui écrire. Celle-ci n'en continuait pas moins sa correspondance avec sa grand'mère.

A Marly, ce 26 novembre.

..... Il me paraît que ma mère se plaît beaucoup à la Vénerie ; mais la saison l'obligera bientôt à abandonner la campagne : il n'y a aucun plaisir à y être par le froid. Pour nous, nous venons ici en tout temps, et ce n'est point la promenade qui fait notre occupation ; le jeu et la musique, joints aux petites affaires que l'on a dans sa chambre, font passer la journée assez vite.....

Quelques semaines après, elle dit encore :

A Versailles, ce 31 décembre.

..... Je ne suis point étonnée que ma mère soit revenue à pied de la Vénerie [2], car elle a de très bonnes jambes, et vous avez raison de croire, ma chère grand'mère, qu'il me serait impossible d'en faire autant.....

Mais la lettre la plus longue, la plus intéressante de cette année est sans contredit celle du 5 décembre.

[1] *Lettres de Louis XIV, etc., etc., à Mme de Maintenon*, imprimées pour MM. les bibliophiles français.

[2] La Vénerie était la résidence favorite du duc et de la duchesse de Savoie, qui y demeuraient parfois jusqu'au cœur de l'hiver. Commencée par Charles-Emmanuel II, et continuée par Victor-Amédée, cette magnifique demeure, le Versailles du roi piémontais, fut presque entièrement détruite pendant la révolution. Victor-Emmanuel II a choisi ces ruines, soutenues par quelques constructions modernes, pour sa résidence privée.

Digitized by Google

Contrairement à son habitude, la duchesse, dans ces lignes, traite plusieurs sujets, et entre dans différents détails qui donnent à cette lettre une ressemblance avec les pages si familières et si curieuses de la reine d'Espagne à Madame royale.

Les premières lignes, affectueuses et senties, nous prouvent que la grand'mère fut loin d'être étrangère, par ses conseils, à la grande exactitude de la correspondance de Flandre. Jeanne-Baptiste, qui durant sa régence avait toujours su faire marcher de front les affaires du gouvernement et les occupations d'une vie de cour montée avec étiquette et splendeur, exigeait de ses petites-filles la même activité, et ne pouvait comprendre qu'elles éprouvassent la moindre difficulté à concilier leurs plaisirs et leurs devoirs. Du reste, soit que l'exercice continuel qu'elle avait dû faire pendant la campagne, soit qu'un développement intime et moral, dû aux nombreuses émotions qui l'avaient agitée, lui eût donné une plus grande facilité de plume, à dater de celle-ci les lettres de la duchesse deviennent plus longues, plus détaillées, et inspirent un intérêt tout particulier.

A Versailles, ce 5 décembre.

Vous avez bien raison, ma chère grand'mère, de dire qu'il faut trouver du temps, et que les plaisirs ne fassent rien oublier de son devoir. Le mot que vous m'en dites dans votre lettre m'a fait faire bien des réflexions. J'espère que cela me sera très utile et que je profiterai de votre conseil. Je suis bien loin de trouver que ce soit un discours de grand'mère, comme vous le dites; mais cela me prouve l'amitié et l'intérêt que vous prenez en moi. C'est deux choses qui me charment, par la véritable tendresse que j'ai pour vous. Mon fils gagne tous les jours en gentillesse; il ne peut être plus joli sans être beau. L'on dit qu'il a beaucoup de connaissance; mais je ne m'en suis point encore aperçue. Il serait difficile qu'il me connût : je ne le vois point assez souvent pour cela; il y a plusieurs jours que je ne l'ai vu. Le temps ne permet point qu'il vienne ici, et j'ai une fluxion dans la tête et sur les dents qui m'empêche d'aller chez lui. Je connais votre goût, ma chère grand'mère, sur la campagne; la vie que l'on y mène ne vous plaît guère; ainsi, je ne suis point étonnée que vous aimiez mieux demeurer à Turin que d'aller à la Vénerie. Il me semble que ma mère s'y plaît beaucoup cette année; elle a toujours beaucoup aimé l'exercice. L'on dit que les enfants du comte de Soissons [1] sont fort jolis. Leur mère a fait

[1] Le comte de Soissons était le frère aîné du grand prince Eugène, tous deux arrières-petits-fils de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie. La comtesse de Soissons, Uranie de la Cropte Beauvais, retirée en Piémont après la mort de son mari, s'en était fait chasser en 1707, pour d'imprudents discours. Cette phrase de la duchesse, « a fait une étrange entrée en France, » fait allusion peut-être au retour de la comtesse en France, que Dangeau nous rapporte aussi : « La comtesse de Soissons, femme du dernier mort, qui était dans un couvent à Turin, en a été chassée pour quelques discours imprudents. Elle est venue à Grenoble, d'où elle avait écrit à Mme de Maintenon, pour la prier de la recevoir à Saint-Cyr. Le

Digitized by Google

une étrange entrée en France ; et par tout ce que j'en ai entendu dire, elle me paraît un peu extraordinaire. Adieu, ma chère grand'mère, je ne me rendrai jamais indigne de votre amitié.....

La correspondance de 1709 nous offre, comme celle de 1708, au moins une lettre par mois. La rigueur du terrible hiver, où l'encre gelait en écrivant, en fait d'abord les frais; viennent ensuite la mort du prince de Carignan, ce célèbre muet, « merveille de son siècle [1]; » les embellissements faits à la Vénerie, la quatrième grossesse de Marie-Adélaïde, la dixième de sa mère et la deuxième de la reine d'Espagne; la mort de l'infant, quelques mots sur l'Espagne, menacée cette année de l'abandon de la France, et où le roi se mit brusquement et inutilement à la tête de l'armée ; et enfin, deux longues et touchantes lettres sur le triste état des affaires, qui retient dans deux camps ennemis les membres d'une famille remplis d'affection et de dévouement les uns pour les autres.

A Versailles, ce 4 février.

..... Il me semble que le froid excessif qu'il fait règne également dans toutes sortes de climats. On dit ici qu'il y a cent deux ans que l'on n'a vu un hiver si rude. L'on croit qu'il sera impossible de pouvoir faire le carême, à cause que tous les légumes ont été gelés, et que par là Mgr l'archevêque sera contraint de permettre que l'on fasse gras trois jours de la semaine. Pour moi, je n'y suis point intéressée, car ma santé ne me permet point de faire maigre, le poisson me faisant mal. J'ai eu aussi fort envie d'aller en traîneau, car je n'y ai jamais été, et il m'en est demeuré une idée fort agréable, pour y avoir vu aller ma mère; mais j'avoue que je n'en ai pas eu le courage, à cause du grand froid. Je n'aurai pas grand'peine à vous rendre compte des divertissements de ce carnaval ; il a été fort triste jusqu'à cette heure, et je crois qu'il finira de même. Il ne saurait y avoir de bals, car il n'y a plus personne pour danser ; il y a plusieurs dames qui sont dans de trop grands deuils, d'autres qui sont grosses, et la plupart de celles qui se marient ont été toute leur vie dans des couvents, et ne savent point danser. Il n'y a présentement à la cour que neuf dames en état de danser, qui ne sont la moitié que de petites filles. Je serais la plus vieille du bal, ce qui m'ôte toute l'envie de danser. Je ne sais quelle folie les dames ont présentement, car à trente ans elles se trouvent hors d'âge à pouvoir danser. Si cette mode dure, il faudra profiter du peu de temps qui me reste. Adieu, ma chère grand'mère, conservez-moi votre amitié, et soyez sûre de la mienne.

roi lui avait fait mander par M. de Chamillard de n'entrer pas plus avant dans le royaume ; elle a continué sa marche, et est venue jusqu'en deçà de Nemours. On l'a envoyée dans un couvent à Lyon. »

[1] Saint-Simon.

Digitized by Google

Versailles, ce 11 mars.

..... Depuis hier, il regèle ; c'est le septième hiver que nous avons eu cette année, comme l'almanach nous l'avait promis. Pour moi, j'en ai un (rhume) depuis trois semaines dont je ne saurais guérir ; mais je vais toujours ; il n'y a que quelques sermons qu'il me fait manquer, car il fait ici aussi froid à la chapelle qu'à celle de Saint-Jean. Il est bien heureux, ma chère grand'mère, que l'on en soit quitte à Turin pour beaucoup de maladies ; il n'en est pas de même ici, car elles sont suivies de beaucoup de morts. Je suis ravie que mes lettres vous fassent plaisir, et en même temps bien fâchée de n'avoir rien d'agréable à vous mander qui pût vous en rendre la lecture amusante.....

A Marly, ce 13 mai.

..... J'ai été fort étonnée d'apprendre la mort du prince de Carignan, car ma mère m'avait mandé qu'il était entièrement hors d'affaire..... Je suis bien fâchée que ma mère ait été dans ce temps-là à la Vénerie, car elle vous aurait épargné toute l'attention que vous avez eue de trop qui pouvait nuire à votre santé..... Je ne m'alarme guère, ma chère grand'mère, sans sujet, et je vous suis très obligée de vouloir me rassurer sur la santé de mon fils. Je sais que souvent les enfants résistent davantage aux maux que les grandes personnes, mais cela ne m'empêche point, quelque réflexion que je fasse, d'être fort inquiète d'abord que mon fils a le moindre mal..... D'en avoir vu mourir un augmente encore la crainte que j'ai pour celui-ci. Je fus avant-hier à Versailles le voir ; je le pensai fouetter, car il devient extrêmement méchant et fort opiniâtre, ce qui m'impatiente beaucoup, car le plus grand agrément que je lui trouvais, c'était sa douceur et de ne jamais crier ; mais Mme de Ventadour le gâte absolument à force de l'aimer.....

A Versailles, ce 3 juin.

..... Je comprends, ma chère grand'mère, que vous n'êtes pas trop aise qu'elle (sa mère) soit longtemps de suite à la campagne, car vous ne l'aimez point assez pour y aller, et cela vous sépare de toute votre famille. Je suis aise que vous ayez trouvé les jardins beaux et les bâtiments neufs à votre goût (Vénerie). Je crois que si je pouvais les revoir, j'y trouverais bien des changements, car mon père y a beaucoup fait travailler. Je n'y ai jamais été qu'une fois ; cependant, il m'en souvient parfaitement bien....

A Versailles, ce 1er juillet 1709.

..... Vous me reprochez qu'il y a du temps que je n'ai eu des enfants, et je ne saurais mieux faire pour vous obéir que d'être grosse ; mais je vous avoue que j'aurais bien voulu n'être pas si ponctuelle à vos ordres....

A Versailles, ce 15 juillet.

Ma sœur est enfin accouchée heureusement d'un garçon..... Je vous suis

Digitized by Google

très obligée, ma chère grand'mère, de me mander des nouvelles de ma mère, car elle est si honteuse d'être grosse, qu'elle ne m'en veut point parler, ce qui m'afflige fort. Pour moi, je me porte mieux de la mienne..... Je me mettrai mercredi au lit, ou du moins je ne sortirai point de ma chambre, car j'approche du terme où je me suis blessée l'année passée.....

A Versailles, ce 29 juillet.

..... Votre petit-fils l'infant est mort; il n'a vécu que sept (heures)..... ma sœur se porte fort bien. Pour moi, je suis toute consolée de la perte de cet enfant, à cause de l'excrescence de chair qu'il avait, ce qui aurait été un grand défaut. Ma sœur est d'un âge à ne pas craindre qu'elle puisse manquer d'avoir des enfants.....

A Marly, ce 26 août.

..... Vous voulez que je vous parle de mon fils. Il dit souvent des gentillesses; mais je vous avoue qu'elles sont perdues avec moi, et je crois qu'elles n'auraient aucun mérite par écrit; mais il devient fort opiniâtre et pleure quand on le contredit, ce qui lui ôtera beaucoup de son agrément si cela continue, car ce qu'il avait de plus aimable, c'était sa bonne humeur et de ne jamais crier; mais il faudra y remédier de bonne heure, afin qu'il ne prenne point de mauvaises habitudes.....

A Versailles, ce 23 septembre.

..... J'ai été tout le jour fort malade..... Je souhaite fort de vous donner un second petit-fils, et je n'en doute même pas..... Vous verrez, ma chère grand'mère, par ma sœur, toutes les inquiétudes qu'elle a à l'égard du roi d'Espagne, qui est parti fort précipitamment pour se mettre à la tête de son armée, parce qu'il n'avait pas été content de la manœuvre qu'avait celui (qui) la commandait. Je ne sais, ma chère grand'mère, qui vous mande tant de merveilles de mon fils; il est vrai qu'il est fort joli par ses manières et son esprit, mais point du tout par sa figure.....

A Marly, ce 11 novembre.

C'est un grand malheur, ma chère grand'mère, que ma mère soit accouchée d'un garçon qui n'ait point eu de baptême; mais c'est toujours une grande consolation qu'elle s'en porte aussi bien, car souvent il en reste beaucoup de langueur.....

Vous êtes une bien bonne grand'mère d'avoir la complaisance de jouer avec mes frères; je comprends la joie qu'ils avaient. C'est un jeu bien triste et qui ne me paraît guère amusant, que celui de la bête. Ma sœur est bien à plaindre dans la situation où elle se trouve; car ses affaires sont dans un état où l'on ne saurait goûter aucun plaisir à s'en mêler. Elle passe une étrange jeunesse; car ses malheurs ont commencé de bonne heure. On ne la saurait trop admirer dans toute sa conduite. Je vous avoue que je n'y saurais penser sans avoir le cœur déchiré. Je ne m'accoutume point, ma

Digitized by Google

chère grand'mere, à la retenue qu'il faut avoir avec les gens que l'on aime pour ne point dire tout ce que l'on pense, car il me semble que ce me serait une grande consolation de pouvoir vous entretenir à cœur ouvert; mais le malheur de se trouver dans des intérêts différents oblige souvent à garder le silence. Quand nous retrouverons-nous unis tous ensemble? c'est un temps que je désire bien ardemment.

A Versailles, ce 9 décembre.

Quand viendra, ma chère grand'mère, ce temps si désiré où l'on pourra se parler franchement sur beaucoup de choses dont on est obligé de garder le silence présentement. Il y a longtemps que la guerre dure; je crois qu'il n'y a personne de tous ceux qui la font qui n'en désire la fin, et malgré tout cela elle continue. Plus vous verriez le fond de mon cœur, et plus vous connaîtriez, ma chère grand'mère, qu'il est tel qu'il doit être et fort sensible, ce qui ne contribue point à la tranquillité. Mais je n'ai aucun regret à tout ce que je souffre, puisque je suis ce que le sang et le devoir m'ordonnent. J'ai passé ma journée à l'église, ce qui n'est pas peu de chose dans l'état où je suis. Depuis que j'ai passé le huit, je suis bien plus languissante; les changements de mois m'ont toujours fait cet effet dans cette grossesse-ci, ce qui me fait espérer que dans quelques jours j'en serai quitte. Je crois vous avoir déjà parlé de M. l'électeur de Bavière : comme il est content de nous et comme nous le sommes aussi de lui, je ne vous en dirai rien de plus, et je finirai en vous assurant de mon respect et de ma tendresse.

Le samedi 15 février de l'année 1710, la duchesse de Bourgogne accoucha de Louis, duc d'Anjou, qui fut plus tard Louis XV. Cinq semaines après cet événement, nous la voyons écrire à sa grand'-mère pour lui donner de ses nouvelles, et, quelques jours après, la tranquilliser sur la santé du nouveau-né, qui avait été fort malade.

A Versailles, ce 24 mars 1710.

..... Je m'ennuyais fort de ne vous point écrire, et de ne pouvoir vous dire combien je suis sensible aux marques que vous me donnez en toute occasion de la continuation d'une amitié qui m'est très précieuse. Ma santé commence à se fort bien rétablir..... Je me suis trompée fort agréablement, ma chère grand'mère, en vous donnant un second petit-fils : il est le plus joli du monde, et j'espère que ce sera une grande beauté. Quoique cela ne fasse rien pour quand ils sont grands, on aime toujours mieux avoir un joli enfant qu'un laid. Adieu.....

A Versailles, ce 13 avril.

..... Ma santé est très bonne; elle est présentement tout à fait remise. J'ai été ces jours passés fort en peine du duc d'Anjou, car il a pensé mourir; mais, Dieu merci, il se porte bien.....

Digitized by Google

Le mariage du duc de Berri, sujet des deux lettres suivantes, nous rappelle tout naturellement la part si grande qu'y prit notre gracieuse princesse, la petite scène de naïveté exécutée pour le faire réussir [1], et enfin les efforts constants de Marie-Adélaïde pour gagner l'affection de sa jeune belle-sœur et la rendre agréable au roi. « Elle voulait, nous dit une de ses contemporaines, la former, comme elle-même l'avait été, d'une manière propre à plaire au roi, sentiment et dispositions bien rares, non-seulement dans une princesse, mais dans une femme ordinaire [2]. » Nous savons tous, hélas! par quelle noire ingratitude elle fut payée, et combien sa douceur et sa patience furent grandes envers cette coupable belle-sœur. Si Marie-Adélaïde se montra en cette occasion aussi indulgente et généreuse qu'elle avait été inflexible envers les ennemis du duc de Bourgogne, c'est que les attaques de ceux-ci étaient dirigées contre un honneur dont elle s'était faite la gardienne jalouse, tandis que celles des autres portaient contre sa propre personne, dont elle sut toujours faire la plus grande abnégation.

A Versailles, ce 23 juin.

Il n'est question ici, ma chère grand'mère, que du mariage de M. le duc de Berri. Quoiqu'il se fasse sans aucune cérémonie et que le temps ne permette point de divertissements ni de grandes dépenses, toutes les dames ne laissent pas que d'être occupées de leurs ajustements, ce qui ne rend pas la conversation fort aimable et qui ne donne point matière pour une lettre, car on ne parle que de coiffures, d'habits, de jupes et de marchands; et, quoique femme, je ne prends pas grand plaisir à de tels entretiens..... Tout le monde assure que mon père sera en campagne le 1er du mois prochain : jugez, ma chère grand'mère, de mon inquiétude; il ne me manquait que celle-là.....

A Versailles, ce 7 juillet.

M. le duc de Berri s'est marié hier; cela a été aussi magnifique que la saison et le temps le permettaient.....

La dernière page de 1710 ne contient que des détails sur les deux enfants de la duchesse; nous la citerons néanmoins, malgré son peu d'importance, les lettres suivantes n'étant plus qu'en très petit nombre et leurs dates se rapprochant toujours davantage du funeste événement qui termina pour toujours l'innocente et douce correspondance.

A Versailles, ce 17 novembre.

Je crains toujours, ma chère grand'mère, de vous importuner en vous

[1] Saint-Simon, t. VIII, 231.
[2] Mme de Caylus, *Mémoires*.

Digitized by Google

parlant souvent de mes enfants; mais puisque vous m'ordonnez de vous en mander des nouvelles, je vous obéirai avec plaisir. Je commencerai par vous dire que l'aîné commence à avoir assez de raison pour savoir qu'il a une grand'mère qui l'aime beaucoup..... Il croît prodigieusement, et, par conséquent, il est fort maigre; il est bien fait, mais assez laid. Le petit n'est pas de même : c'est un gros pâté et fort beau; il a présentement quatre dents et se porte à merveille; d'abord qu'il aura un an, je vous enverrai son portrait.....

L'année 1711, que nous voudrions trouver riche de longues et nombreuses pages, ne nous offre malheureusement que trois lettres qui ne disent mot de l'événement si important qui, en peu de jours, changea complétement la position de la duchesse. La mort de Monseigneur (14 avril) donna à Marie-Adélaïde le titre de Dauphine et presque le rang et les prérogatives de reine. Il est impossible qu'elle n'ait pas écrit à sa grand'mère quelques mots de tous ces changements; mais nous n'avons, hélas! qu'à regretter les circonstances qui nous privent de ces lettres.

La santé de la dauphine fut sans doute, durant cette année, bien meilleure qu'elle n'avait jamais été, car nous la voyons supporter, même pendant les plus fortes chaleurs, la fatigue de longues et pénibles chasses dans la forêt de Fontainebleau ou au bois de Boulogne. C'est surtout ici que notre imagination, aidée du charmant portrait de Vanloo, aime à nous représenter la gracieuse princesse, « au port de déesse marchant sur les nues, » vêtue de ses splendides habits de chasse, une cravache ou un élégant chapeau d'une main, soutenant de l'autre son riche vêtement, et souriant en secouant au vent la poudre parfumée de sa chevelure, dont les boucles brunes perçaient de tous côtés malgré la neige factice qui les recouvrait. Hélas! qui eût dit, à la voir si pleine de santé, de jeunesse et de gaieté, que cette année devait être la dernière de sa vie!

A Versailles, ce 14 janvier 1711.

Je vous souhaite, ma chère grand'mère, toutes sortes de bonheurs au renouvellement de cette année. Si mes désirs à votre égard pouvaient être accomplis, il ne vous resterait aucune affaire, et tout irait au-devant de ce qui pourrait vous plaire; tous les vœux que je fais pour vous partent du fond de mon cœur, et par conséquent sont très sincères. J'espère que vous les connaissez assez pour en être persuadée et pour me rendre la justice que les tendres sentiments que j'ai pour vous méritent. J'ai tant à écrire aujourd'hui, et la médecine du roi m'a empêchée de m'y prendre de bonne heure, que je suis obligée, ma chère grand'mère, de finir et de vous embrasser de tout mon cœur. »

A Marly, ce 12 octobre.

Je n'ai point eu le plaisir, ma chère grand'mère, de retrouver mes en-

Digitized by Google

fants embellis. Le petit, que j'avais laissé fort beau, est extrêmement changé ; il est fort délicat ; ses dents le tourmentent beaucoup. On a été obligé de le sevrer de si bonne heure, que la moindre incommodité qu'il ait maintenant nous donne de l'inquiétude, parce que d'abord le dégoût lui prend. Pour l'aîné, il a une santé très robuste ; il est fort bien fait, et il croît extrêmement ; il est bien mieux depuis qu'il a des cheveux. Je ferai de mon mieux sur ce que vous me demandez pour la C. Fichet. Il faudra que cela soit absolument impossible pour qu'on ne vous l'accorde point, car l'on a grande envie en ce pays-ci de faire tout ce qui pourra vous faire plaisir. Pour de moi, ma chère grand'mère, je crois que vous ne doutez pas que je serai toujours charmée de trouver des occasions à pouvoir contribuer à quelque chose qui vous pourra plaire et vous marquer en même temps mon respect et toute ma tendresse, qui est au delà de tout ce que je puis vous dire.....

Notre fidèle Dangeau nous apprend précisément qu'à cette date du 12 octobre le roi monta dans sa petite calèche et alla courir le cerf, mais que Mme la dauphine n'était point à la chasse. Ce fut peut-être pendant les heures de liberté que lui laissa l'absence du roi qu'elle écrivit à sa grand'mère. Le temps s'avance, le cruel jour s'approche avec une si grande rapidité, que les plus petites circonstances acquièrent pour nous un très vif intérêt. Nous voudrions, s'il était possible, avoir non plus seulement un journal jour par jour, mais heure par heure, de ses moindres actions ; nous voudrions surtout pouvoir ressaisir quelques-unes de ses dernières pensées ; et en ceci malheureusement, plus encore que jamais, l'histoire, comme la correspondance, nous fait défaut. Voici pourtant, dans la dernière lettre de Marie-Adélaïde à sa grand'mère, et pour son père, l'expression bien marquée d'un souhait dont la mort devait la priver de voir le prompt accomplissement.

A Versailles, ce 7 décembre.

Il est vrai, ma chère grand'mère, qu'il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit et que je n'avais reçu de vos lettres. La raison qui vous a empêchée de me donner de vos nouvelles m'affligeait beaucoup [1], et la crainte de vous incommoder me retenait pour vous en donner des miennes et vous renouveler les assurances de mon respect et de ma tendresse ; j'espère que vous me rendez assez de justice pour connaître et être persuadée de tous les sentiments que j'ai pour vous, sans que j'aie besoin de vous les répéter souvent. C'est pourtant un grand plaisir pour moi que de m'entretenir avec une grand'mère que j'aime plus que je ne saurais dire. Nous espérons que les apparences qu'il y a de la paix sont fort bien fondées, et qu'incessamment nous en verrons le succès. Vous croyez que je ne désire pas moins que vous que mon père y trouve tous les avantages qu'il peut

[1] Madame royale continuait de souffrir de maux d'yeux.

Digitized by Google

souhaiter. Je me flatte que cela sera, et que vous me continuerez toujours votre amitié, qui m'est très précieuse.

Cette paix, dont on s'entretenait déjà en décembre 1711, ne fut signée qu'en avril 1713, plus d'un an après la mort de la dauphine.

Le jeudi 4 février 1712, dans la soirée, M. de Torcy, sortant de chez le roi, passa dans le cabinet de la dauphine, où elle se trouvait avec le dauphin, et lui remit les lettres qu'un courrier venait d'apporter d'Utrecht ; elles annonçaient l'ouverture des conférences pour cette paix si ardemment désirée de tous, au dire de la duchesse. Le lendemain, Marie-Adélaïde éprouva quelques frissons de fièvre ; huit jours après, elle n'était plus !.....

Les détails de cette dernière et terrible semaine sont trop connus pour que nous voulions encore les retracer ici. Que nous reste-t-il donc à dire ? Une chose, une seule, et elle nous tient trop à cœur pour que nous la négligions.

Duclos, l'un des chroniqueurs du XVIIIe siècle, quoique postérieur à l'époque qu'embrasse cette correspondance, puisqu'il n'avait pas huit ans en février 1712, raconte, on ne sait sur quelle autorité, qu'à la mort de la dauphine, Mme de Maintenon et le roi trouvèrent dans une cassette ayant appartenu à Marie-Adélaïde des papiers qui arrachèrent au roi cette exclamation : « La petite coquine nous trahissait ! » De ces paroles, bien invraisemblables dans la bouche de Louis XIV, Duclos tire la conséquence d'une correspondance par laquelle la fille de Victor-Amédée aurait trahi les intérêts de la France au profit de son père.

Les archives de Turin n'ont gardé aucune trace de cette prétendue correspondance. Les lettres que nous venons de citer, loin de la supposer en écartent l'idée. Toutes remplies d'expressions de tendresse pour sa famille de Savoie, elles révèlent pourtant, chez Marie-Adélaïde, une difficulté dans l'art d'écrire, dont elle ne fait d'ailleurs pas mystère. Or, il nous semble impossible d'admettre que cette enfant, qui traçait chaque mois avec peine quelques lignes pour ceux qu'elle aimait, eût en réserve, et pour la trahison seulement, la facilité, la clarté, la précision de style nécessaires aux sujets délicats que ces lettres clandestines auraient traités. Moralement ensuite, cette idée nous révolte, comme absolument contraire à ce que des écrivains tels que Saint-Simon, Dangeau et bien d'autres plus dignes de foi que Duclos, et, de plus, contemporains de la dauphine, nous ont dit de cette aimable princesse. Certes, elle dut éprouver une affection d'autant plus sentie pour son père, qu'elle le vit presque constamment malheureux, et déployant dans ses malheurs une valeur sans égale. Peut-être, malgré elle, lui arriva-t-il plus d'une

Digitized by Google

fois de comparer certains grands côtés du caractère de Victor avec les mesquines faiblesses de celui qu'on appelait *le grand roi*. Dans ces heures-là, elle dut sentir avec bonheur couler dans ses veines le sang de Savoie; mais ce fut là tout, et cette affection si profonde, elle sut constamment en modérer les témoignages, dans l'intérêt même de la famille qu'elle aimait, dans l'intérêt surtout de sa propre dignité et de l'honneur de celui dont elle portait le nom, honneur qu'elle aurait été jalouse de conserver au prix de son sang, elle qui avait su le conserver au prix de son cœur !

Loin, loin de nous donc cette ombre triste et perfide de trahison jetée sur nos derniers souvenirs de la plus charmante des princesses, à laquelle la véritable histoire conserve intact son caractère de douce et poétique originalité. « Avec elle, nous dit Saint-Simon, s'éclipsa la joie, les plaisirs et toutes espèces de grâces; les ténèbres couvrirent toute la surface de la cour ; elles en pénétrèrent l'intérieur, et si la cour subsista en soi-même, ce ne fut que pour languir. Jamais princesse si regrettée et jamais si digne de l'être; aussi les regrets n'en ont-ils pu passer, et l'amertume involontaire et secrète en est constamment demeurée, avec un vide affreux, qui n'a pu être diminué. » Que dire qui vaille plus que cet éloge d'un des plus véridiques et des moins indulgents de ses contemporains?

Comtesse Della Rocca.

Digitized by Google

APRÈS QUINZE ANS

La serre, contiguë au salon étincelant de lumières, était éclairée par une seule bougie brûlant dans un candélabre d'argent, que tenait dans ses deux mains un génie ailé. La faible lueur de cette unique bougie était encore amortie par un épais rideau d'arbustes aux larges feuilles, mêlés aux dernières fleurs de l'année. A l'entrée de la serre s'élevait la tige élancée d'un palmier, dont les rameaux délicats formaient une gracieuse voûte de verdure. Il y avait là deux siéges placés en face l'un de l'autre, comme pour inviter au mystère des douces confidences. Mais un de ces siéges était vide. Sur l'autre reposait une femme à la taille svelte, la tête appuyée sur sa main, les yeux fermés. A la voir ainsi, calme et comme endormie, on eût pu croire qu'elle n'avait fui le joyeux tumulte de la fête et ne s'était réfugiée là que pour être remarquée et recherchée davantage; mais vraiment c'eût été lui faire tort. La sombre verdure du palmier jetait, il est vrai, sur son beau front un reflet de douce mélancolie, la pâle lueur de la bougie se jouait mollement dans les boucles soyeuses de sa noire chevelure; mais elle n'y songeait guère en ce moment; elle ne songeait pas davantage, en entendant résonner la douce voix d'une jeune fille assise au piano, à l'autre extrémité du salon, à suivre l'essaim charmant des pensées qui d'ordinaire, à l'été de la vie, s'agitent dans l'âme de la femme, à l'abri de ses paupières closes. Non certes, et, pour tout dire en un mot, la musique, à laquelle elle avait prêté d'abord un semblant d'attention distraite, avait fini par l'endormir tout à fait, comme un enfant épuisé de fatigue.

Elle ne s'éveilla même pas quand la jeune fille eut cessé de chanter. Un tonnerre de bravos salua la cantatrice, et par tout le salon les conversations interrompues reprirent leur cours avec une nouvelle vivacité. Mais notre belle solitaire, nul ne la vint déranger. Elle

Digitized by Google

était étrangère dans cette réunion, et d'ailleurs sa figure avait une expression de sérieuse réserve peu faite pour lui attirer de nouvelles connaissances. Elle avait le malheur de passer pour fière, et elle le savait. Du reste, elle ne faisait rien pour détruire cette fausse opinion, mais plutôt pour garder sa liberté que par dédain.

Une voix qu'elle connaissait vint la tirer de son sommeil en prononçant son nom. Au moment où elle ouvrait les yeux d'un air un peu troublé, elle vit debout devant elle le maître de la maison, tenant par la main un étranger dont le front élevé touchait aux branches les plus hautes du palmier.

« Me permettrez-vous de déranger votre rêverie, madame Eugénie? dit en souriant le maître du logis. Je vous présente mon ami et cousin Valentin, qui est notre hôte depuis quelques heures, et qui, depuis quelques semaines, est de retour dans notre chère patrie allemande. Mais nous le garderons maintenant, je l'espère, et, pour cela, qui pourrait mieux nous aider que nos belles compatriotes? »

Cela dit, il tourna les talons et s'éloigna. Son ami et la belle rêveuse, à laquelle il venait d'être présenté, restèrent l'un devant l'autre immobiles et muets. Les yeux de Valentin étaient fixés sur la rose rouge qu'elle portait dans ses cheveux, et, n'eût été le léger tremblement de la branche du palmier, on eût dit que le sang s'était arrêté dans ses veines. Quant à Eugénie, elle le regardait avec l'attention sérieuse de quelqu'un qui cherche à deviner une énigme; ou peut-être le sommeil lui avait-il encore laissé quelque ombre dans les yeux. Si cette rencontre n'était qu'un rêve, du moins n'était-ce pas, semblait-il, pour la première fois, qu'il lui arrivait d'être sous l'empire d'un tel rêve. Cependant, des rêves ont-ils la puissance de changer des traits connus, comme le font les années, et de creuser sur un front ces rides qu'elle avait reconnues au premier coup d'œil sur le mâle visage de l'étranger?

Plus il tardait à lui adresser la parole, plus elle sentait le rouge monter à ses joues. Deux fois elle entr'ouvrit les lèvres, mais toujours les paroles lui manquèrent, et elle baissa les yeux. Son éventail glissa de sa main sur le tapis. Il ne se baissa point pour le ramasser.

« Madame Eugénie, dit-il enfin, permettez-moi aussi de vous nommer ainsi. Je ne fais que d'entrer dans cette maison et j'ai oublié, en vérité, de demander à mon ami le nom de votre mari. Par quel singulier hasard on se retrouve dans la vie! Je m'étonne vraiment de n'avoir pas eu le moindre pressentiment de cette rencontre, et je suis confondu que nul signe dans le ciel ou sur la terre ne me l'ait annoncée.

— C'est une circonstance toute particulière qui m'a amenée ici,

Digitized by Google

se hâta-t-elle de répondre. Je suis sur le point de conduire mon fils dans une école, et l'on m'a dit que je trouverais dans cette ville tout ce que je pouvais désirer à cet égard. J'ai passé la nuit dernière en chaise de poste, sans fermer l'œil un seul instant, et vous l'avouerai-je? au moment même où vous êtes venu près de moi, ma faible nature était en train, contre toute bienséance, de réparer cette absence de sommeil. Je vous fais cet aveu, parce qu'il peut paraître étrange à un vieil ami, comme vous, d'avoir reçu de moi un accueil si distrait et si peu cordial. »

Elle lui tendit la main.

« Je vous remercie, reprit-il, et sa figure s'éclaira soudain d'une expression joyeuse; je vous remercie, madame, de m'avoir conservé mes faibles droits sur votre amitié. Continuez maintenant à me traiter sur l'ancien pied, et jouissez librement de ce repos que j'ai eu la maladresse de venir troubler si mal à propos. Je veillerai à ce que personne ne pénètre dans ce réduit, et, si vous le désirez, je monterai la garde moi-même près de ce palmier. »

Elle se mit à rire.

« Non, dit-elle, je n'entends pas la chose ainsi. Ce n'est que pour soutenir une conversation avec des étrangers et des inconnus que je me sens trop de fatigue. Mais si vous daignez vous accommoder de mon bon vouloir, vous allez vous asseoir près de moi et me conter ce que vous devenez et ce que vous êtes devenu depuis que je ne vous ai vu.

— Vous jugerez vous-même de ce qu'a dû être le passé pour moi, quand je vous aurai confié dans le plus grand secret l'état présent de mes affaires. Mon ami m'a invité à le venir voir pour me marier coûte que coûte. Que dites-vous de cela? Il regarde la chose comme un devoir strict. Il faut, en vérité, qu'un homme ait eu une étrange conduite, pour que ses amis regardent comme un devoir de le mettre hors d'état de nuire.

— Vous m'effrayez, répliqua-t-elle avec un sourire. Lorsque je vous connus, vous étiez, sinon tout à fait inoffensif, du moins trop peu dangereux, pour que l'on dût juger nécessaire, dans l'intérêt de la sûreté publique, de vous mettre aux fers.

— Vous raillez, madame Eugénie. Oh! que je vous reconnais bien à cet art, où vous excellez! Mais cette fois vos traits ne m'atteignent point. Si mon noble cousin redoute de ma part quelque malheur, ce n'est pour personne que pour moi-même. Son opinion est que, pour peu que je continue à vivre solitaire dans le vieux château, ou pour parler comme lui, dans le repaire de brigands dont j'ai fait l'acquisition, chassant les perdrix et les lièvres, faisant avec mes paysans de l'économie rurale, sans y rien entendre, son

Digitized by Google

opinion, dis-je, est que le peu de saine raison, qu'il est assez bon pour me supposer, ne peut manquer un beau jour de s'évanouir en fumée. Il songe, vous le voyez, à me traiter homéopathiquement, à guérir une folie par une autre. Peut-être n'a-t-il pas tort, après tout, et quand on a prouvé qu'on n'est pas soi-même capable d'arranger sa vie d'une façon raisonnable, force est bien de se résigner, que dis-je? de savoir gré à un ami, s'il veut bien se donner la peine de le faire pour vous. Pourtant il y a des moments où je pense qu'il pourrait bien être trop tard.

— Trop tard? je puis compter. Il y a quinze ans que nous ne nous sommes vus. Si, à cette époque, vous ne vous faisiez pas plus jeune que vous n'étiez, vous touchez à peine aujourd'hui à cet âge que l'on appelle le meilleur âge de la vie.

— Me faire plus jeune, moi? Bonté du ciel, c'est le contraire plutôt qui eût été dans mon intérêt. Quel souvenir vous me rappelez, Eugénie!

— Et elle est belle, jeune, aimable, votre fiancée? dit-elle en l'interrompant brusquement. Je m'abstiendrais de cette question, qui renferme un doute, si vous n'aviez donné à un ami plein pouvoir pour régler les affaires de votre cœur. Et dans les affaires de cette sorte, les amis ne sont pas toujours d'excellents juges.

— Vous faites grand tort à notre excellent hôte, reprit-il en riant. Non-seulement aucune de ces trois vertus cardinales ne manque à celle qu'on me destine, mais elles s'y rencontrent toutes en triple exemplaire.

— En triple exemplaire?

— C'est-à-dire dans les trois demoiselles, entre lesquelles j'aurai à fixer mon choix.

— Et elles sont toutes trois amoureuses folles de vous? Quel que soit votre choix, vous ferez forcément un double malheur.

— Ne craignez rien. Aucune d'elles, jusqu'à présent, ne sait seulement si j'existe. Leur père.....

— Ce sont donc trois sœurs?

— Oui, une blonde, une brune, et la troisième avec des cheveux noirs tout bouclés. Vous voyez, nul moyen d'échapper; on a songé à tous les caprices du goût. Demain, de grand matin, mon impitoyable ami me prend dans sa voiture et me livre à mon destin. Elles demeurent à L...., à quatre petites heures d'ici, et le prétexte d'acheter un cheval nous servira d'introduction. Leur père, qui est médecin dans cette petite ville, a dans son écurie un magnifique cheval blanc, de pur sang arabe.

— Vous partez, comme jadis Saül, fils de Cis. Puissiez-vous, comme lui, revenir avec un royaume!

Digitized by Google

— Si vous saviez, dit-il d'un air pensif, combien j'envie peu la puissance ! Y a-t-il en effet pire esclave de ses devoirs qu'un roi ? Aujourd'hui, je suis encore mon maître, aussi veux-je prendre la liberté de m'asseoir près de vous et de songer aux beaux jours écoulés, où j'étais, il est vrai, enchaîné, mais dans des liens enchantés. »

Elle se tut, pendant qu'il se jetait sur l'autre fauteuil, en face d'elle, s'arrangeant de manière à tourner le dos au salon et à ne rien voir que les plantes de la serre, la bougie qui brûlait dans le candélabre et le visage de la belle Eugénie. Cependant, la maîtresse de la maison s'était assise au piano pour jouer une contredanse, et bientôt le vent soulevé par les couples de danseurs qui voltigeaient devant l'entrée de la serre agita légèrement la cime du palmier. Eugénie regardait silencieusement le gai tumulte du salon ; sa main gauche jouait avec sa chaîne d'or ; sa main droite tenait négligemment sur ses genoux un joli bouquet de fleurs rares. Valentin la contemplait. Comme elle s'en aperçut, elle leva son bouquet et s'en couvrit le visage à moitié.

« Vous me trouvez sans doute indiscret, dit-il, de me placer ainsi devant vous et de vous contempler, comme je ferais d'un portrait. Mais n'y a-t-il pas lieu pour moi d'être surpris, en vous retrouvant encore avec cette même fraîcheur de teint que j'admirais il y a tant d'années ? En oubliant pour un instant que je suis devenu plus vieux de quinze ans depuis cette heureuse époque et que je dois être marié demain, je puis me faire complétement illusion, et me croire assis encore à cette heure, comme si souvent alors, dans l'orangerie de vos parents. Je revois en esprit tout ce passé chéri : je vous faisais une lecture à voix haute, puis, la lecture finie et le livre quitté, vous suiviez à travers les vitres le jeu des mouches sur l'étang, la chute des feuilles sur le sol. Mais il n'y a que la jeunesse pour nous donner de telles heures de rêverie enchantée, de béatitude silencieuse, pour absorber pleinement notre âme dans l'âme de la nature. Combien de fois, après de telles soirées, quand je regagnais seul ma demeure, suivant la longue allée de peupliers, le sentiment de ces heures trop vite écoulées ne rendit-il pas ma marche chancelante et tout mon être frissonnant comme une plume, comme une feuille agitée par le vent ! Plus tard, à un âge plus avancé, nous nommons cela de la sentimentalité. Mais aujourd'hui encore je ne puis pas sourire en y pensant.

— Si je faisais ainsi alors, dit-elle, je vous prierais de vouloir bien m'excuser. Mais nous autres jeunes filles, nous sommes ainsi élevées : nous devons veiller sur tous nos mouvements et éviter avec un soin minutieux tout ce qui s'appelle abandon. Je puis bien vous l'avouer aujourd'hui : s'il m'arrivait souvent alors de désirer en-

Digitized by Google

tendre ma belle Cora jeter ses aboiements au milieu de nos tête-à-tête ou Frédéric nous appeler pour le thé, c'était uniquement parce que j'aurais été incapable de retenir mes larmes deux minutes de plus.

— Vous étiez d'une nature plus forte que moi, reprit-il. Quant à moi, le limon dont je suis pétri s'est durci à la longue à l'air libre d'une vie agitée. Mais quels noms venez-vous de prononcer! Frédéric et Cora! mon ami et mon ennemie! Le loyal Frédéric avait pour moi, je le sais, une sympathie cordiale, ce qui est, je crois, assez rare entre rivaux. Car je ne vous apprendrai rien de neuf en vous disant qu'il vous aimait comme peut aimer un jardinier et un domestique. Vous étiez pour lui une idole, une divinité. Mais il sentait pourtant que sa cause était plus désespérée que la mienne, bien que je fusse loin, tout bourgeois que j'étais, de me trouver vis-à-vis de vous sur un aussi bon pied que lui. Il y avait entre lui et moi comme l'aveu tacite d'un amour sans espoir. Quand il nous rappelait de l'orangerie et que vous couriez en avant sur les pas de votre petite chienne, et que nous vous voyions tous deux la prendre dans vos bras et la couvrir de baisers, il se tournait vers moi avec une colère jalouse et me disait : « Comprenez-vous, monsieur Valentin, ce que notre demoiselle peut trouver de si aimable dans cette vilaine bête, qu'elle lui fasse tant de caresses? » Puis il secouait la tête avec dépit, cette tête qu'il frisait toujours avec tant de soin, depuis qu'il avait été appelé à servir à table et à changer vos assiettes. Avouez-le maintenant, n'était-ce pas uniquement pour nous faire de la peine à tous deux que vous prodiguiez toutes ces caresses à cette laide bête?

— Ne disons pas de mal des morts, répliqua-t-elle. Cora dort de l'éternel sommeil, non loin du petit étang, sous l'orme, où se trouvait ce banc, si vous vous en souvenez.

— Comment ne m'en souviendrais-je pas? C'est sur ce banc que je vous aidais à chausser vos patins lors de nos fameuses parties avec votre cousine. A propos, qu'est devenue cette petite Lucie?

— Elle est devenue une grande dame et a une maison pleine d'enfants. Si elle savait que je vous ai retrouvé ici! Nous parlions de vous il y a un mois. Elle a gardé de vous le meilleur souvenir, et ces belles après-midi d'hiver, où nous vous apprîmes les éléments de la course aux patins, ne sont pas du tout sorties de sa mémoire. Elle prétend même avoir reçu de vous alors certain serrement de main d'une chaleur que n'a pas justifiée depuis votre conduite. Aussi, depuis ce temps-là, une ombre fâcheuse se projette, quand elle pense à vous, sur l'image, du reste fort avantageuse, qu'elle garde de vous dans son souvenir.

— Juste ciel! s'écria Valentin en souriant. Soyez donc le plus inno-

Digitized by Google

cent des hommes pour ne pas être encore à l'abri des noirs soupçons ! Non que ma conscience se sente absolument pure, seulement, comme il arrive souvent, j'expie une autre faute que celle que j'ai réellement commise. Lorsque toutes deux, votre cousine et vous, guidiez mes premiers pas sur la surface glacée de l'étang et que ma main serrait fortement les vôtres, mon vœu le plus ardent était que mon étreinte pût exprimer autre chose que la crainte de ne pas tomber. Vous étiez, comme toujours, inaccessible à tout aveu. Mais vous devez du moins me rendre ce témoignage que je n'ai réellement rien à me reprocher à l'égard de la petite Lucie. Oh ! toute cette scène m'est présente encore comme si elle venait de se passer ! Je crois sentir encore le feu qui pénétrait toutes mes veines par cette âpre bise de décembre ; je crois sentir encore la pression de votre main, comme je la sentis alors durant plusieurs semaines. Vous ne devez pas m'en vouloir, continua-t-il, de vous parler de tout cela à cœur ouvert. Nous ne sommes plus aujourd'hui ce que nous étions alors, et nous pouvons en parler comme on se raconterait une histoire qui s'appliquerait à des étrangers. Pour moi, j'éprouve une satisfaction sans scrupule à pouvoir vous dire aujourd'hui ce qui, cent fois alors, me vint aux lèvres et ce que toujours une malheureuse timidité m'empêcha d'exprimer. Nous nous retrouvons maintenant ensemble comme de bons camarades, qui ont à régler entre eux une vieille dette.

— Quel est le créancier de nous deux ? demanda-t-elle sérieusement.

— Nous le sommes tous deux vis-à-vis l'un de l'autre. A moins que vous ne vouliez pas me tenir un peu pour tel à votre égard. Si vous saviez toutes les peines que vous m'avez causées, pendant combien d'années votre image s'est dressée entre moi et chaque jouissance un peu vive qu'il m'a été donné de goûter dans ma vie ! Mais vous devez en avoir eu le pressentiment. Combien de fois, quand je vous rencontrais allant à votre leçon de dessin, le cœur me battait, rien qu'à voir poindre, au détour de la rue, votre manteau écossais et votre petit chapeau gris — et pourtant je passais devant vous avec une apparence de stoïque indifférence, heureux d'avoir l'occasion de vous saluer — combien de fois ne vous vis-je pas alors rougir ! Ah ! pourquoi, dites-moi, rougissiez-vous donc, si vous ne sentiez pas jusqu'à quel point vous étiez maîtresse du cœur de ce pauvre jeune homme qui vous tirait son chapeau ?

— Vous vous trompez, mon ami, dit-elle avec une pointe ravissante de persiflage. Je rougissais devant vous comme devant quiconque me rencontrait dans cet affreux accoutrement, sous lequel je me faisais l'effet d'un épouvantail. Le manteau était depuis long-

Digitized by Google

temps passé de mode, mais ma mère le trouvait assez bon pour aller à une leçon de dessin. Ah ! combien de larmes de vanité n'ai-je pas essuyées avec le pan de cette affreuse guenille ! »

Valentin ne put s'empêcher de rire.

« Voyez, reprit-il, comme nos natures diffèrent ; le destin a fait sagement de nous séparer l'un de l'autre. Pour ma part, j'ai couru la moitié du monde à la recherche d'un manteau semblable, qui était, à mes yeux, l'idéal de la grâce et de la perfection. Une fois, en France, j'aperçus de loin une étoffe tout à fait pareille. Je me précipitai comme un fou, mais par malheur ce n'était rien moins qu'Eugénie qui portait ces couleurs. D'où j'incline à penser que le charme qui s'attache aux toilettes de nos rêves de jeunesse tient moins à la nature de l'étoffe qu'à la personne qui les porte. »

Cependant, la musique et la danse allaient toujours leur train, et l'atmosphère du salon commençait à devenir étouffante. La belle Eugénie faisait jouer son éventail et ouvrait les lèvres pour respirer. A cette vue, Valentin se rappela un mot qu'il avait lu dans un auteur français, sur l'intime parenté qui existe entre certains yeux bleus et des dents blanches. Il le lui cita.

« Vous voyez, continua-t-il, avec quelle candeur j'abuse de notre amitié, au point de vous dire tout ce qui me passe par la tête. Je me dédommage par là de mon silence, et vous serez assez bonne pour ne pas m'en vouloir. On dirait vraiment que le ciel songe à faire de moi un bon mari et un digne père de famille, puisqu'à la veille de faire ce grand pas, il m'ôte de l'esprit tout ce qui pouvait me le rendre difficile. Autrement, en me supposant le plus heureux époux du monde, il me serait toujours resté un souci, celui de voir tout à coup m'apparaître votre figure et de retomber dans mon ancien trouble. Maintenant que vous savez tout et que vous vous êtes montrée avec moi, dans cet entretien, amie si cordiale et si franche, je puis dès demain entreprendre mon voyage à la recherche d'une femme avec un cœur tout autre. »

Ils s'étaient levés tous deux et regardaient les fleurs.

« Quel beau candélabre ! dit Eugénie. Cette figure ailée qui porte le flambeau n'est rien moins qu'une Fortune.

— C'est plutôt, ce me semble, la déesse de la Victoire, reprit-il. Voyez, la roue manque sous ses pieds, la roue sur laquelle tourne et fuit le bonheur. La Victoire est fixe et stable, c'est la compagne fidèle des cœurs courageux.

— Que ce soit donc un bon présage pour votre course de demain, d'avoir eu, la veille, la Victoire pour porte-flambeau !

—Vous doutez de mon courage, madame ? Si quelqu'un a ce droit, peut-être est-ce bien vous. Toutefois, j'espère me tirer d'affaire au-

Digitized by Google

jourd'hui mieux qu'il y a quinze ans, et forcer mon destin, bon ou mauvais, à s'expliquer nettement avec moi. Mais s'il m'est favorable, soyez sûre que vous serez la première à qui je m'empresserai de l'annoncer moi-même. Cependant, en voilà assez sur mon compte. Vous ne m'avez pas dit encore un seul mot de votre existence pendant toutes ces années, et pour ce qui est de m'en enquérir par d'autres moyens, le courage m'a toujours manqué. Du moment où j'appris que vous étiez mariée, je me sauvai de tous les lieux où je pouvais entendre parler de vous, si bien que le nom même de votre mari m'est resté inconnu. Veuillez, de grâce, me présenter à lui sur-le-champ. Il est ici, sans doute, parmi les invités de notre hôte?

— Il n'est plus; il y a sept ans déjà que je l'ai perdu. »

Valentin tressaillit.

« Il ne me reste plus, reprit-elle, que mon fils, et encore faut-il que je m'en sépare à présent. La vie qu'il menait à la campagne, chez ma mère, a fait de lui un véritable petit sauvage, et lors même que je lui trouverais là-bas un précepteur capable de diriger son éducation, je craindrais toujours pour sa fraîche jeunesse s'il devait continuer à croître dans la solitude, sans compagnons de son âge.

— Il faut que je le voie, dit Valentin brusquement, les regards fixés sur le bouquet qu'elle tenait dans sa main. Il a perdu son père, pauvre enfant! Quand il sera grand, madame, veuillez me l'envoyer. Il montera mes chevaux, je le mènerai à la chasse avec moi, et s'il s'éprend d'amour pour ma fille aînée, un nouveau lien se formera entre nous, autre seulement que je m'étais laissé aller à le rêver dans ma folie. Y consentirez-vous, Eugénie? »

A ces mots, il lui prit la main.

« Avec tous les égards que je dois au futur beau-père de mon fils, répondit-elle gaiement, je me réserve pourtant, avant de me prononcer, de voir d'abord la jeune fille, puisque vous n'êtes pas encore en état de vous porter garant pour sa mère.

— Il faut, cela va sans dire, que la mère ait votre assentiment. Je ne la prendrai pas si elle a le malheur de vous déplaire. Le mieux, serait..... »

Un jeune homme, qui s'approchait timidement de la serre pour inviter l'étrangère à une contredanse, interrompit l'entretien. Mme Eugénie s'excusa sur le voyage qu'elle avait fait la nuit précédente, et s'éloigna à travers les groupes joyeux du salon. Valentin, qui était resté près du palmier, la suivit des yeux quelque temps, et crut, par moment, entendre sa voix. Il lui semblait avoir oublié de lui dire quelque chose d'important, sans pouvoir préciser au juste ce que ce pouvait être. Il eut alors l'idée de la rejoindre; mais il eut beau

Digitized by Google

la chercher dans le salon et dans les chambres attenantes, Eugénie avait disparu.

II

Le jour se levait pour la seconde fois depuis cette soirée. Les rues de la ville étaient encore plongées dans l'épais brouillard du matin, mais l'atmosphère des régions supérieures s'empourprait d'une teinte rougeâtre, et l'on pouvait espérer une journée splendide.

Dans une chambre d'hôtel, la belle Eugénie était assise à une table devant une lettre commencée. Elle avait posé sur le papier ses deux mains croisées l'une sur l'autre, et ses pensées erraient bien loin des quelques lignes qu'elle venait d'écrire. Plus d'une fois, en entendant un pas résonner au dehors dans le vestibule, elle tressaillit et dressa l'oreille. Mais ce pas n'était point pour elle et elle restait seule avec sa rêverie.

Pourquoi toutes ses pensées se reportaient-elles toujours vers un passé déjà bien éloigné, dans ce sentier du jardin, où les tournesols se dressaient entre les branches des arbres et où les petits arbres à fruits projetaient leurs longues ombres sur le potager. Il y avait quinze ans de cela..... Le soleil étincelait à travers la haute haie et l'air avait cessé de résonner du chant des oiseaux. Elle devait, le lendemain, voir le jour décliner loin de cette calme campagne, et quand elle reviendrait, la neige couvrirait le sol, et les arbres auraient depuis longtemps donné leur moisson de fruits et de feuilles. Et l'étudiant qui marchait à côté d'elle, en faisant des trous profonds avec le bout de son ombrelle, savait cela. Il avait vu dans la cour la voiture de voyage chargée et prête à partir, il avait vu Frédéric boucler solidement sa valise sur le siége. Quand on part pour un voyage, qui peut répondre que l'on reviendra, ou du moins que l'on reviendra comme on est parti ? Combien donc n'importe-t-il pas, pour deux cœurs qui s'aiment, d'échanger ensemble au départ leurs dernières volontés, surtout quand ils sont résolus à s'appartenir tout entiers l'un à l'autre ! Et s'il avait su combien il lui devait savoir gré, à elle, d'avoir dirigé ses pas dans cette partie éloignée du jardin ! Elle se dépitait, tout en marchant, d'être venue si loin pour le rencontrer. Maintenant du moins elle ne ferait pas un pas de plus, c'était à lui de faire le reste, autrement elle ne se pardonnerait jamais ce qu'elle avait déjà fait pour lui délier la langue. — Voilà ce qu'elle se disait alors. — En effet, cette petite tête de dix-sept ans avait une idée singulièrement haute de la dignité de son sexe, et le bon jeune

Digitized by Google

homme qui marchait à côté d'elle aurait pu tomber en faiblesse et s'évanouir tout à fait, qu'elle ne serait pas du tout venue à son aide.

« Eh quoi ! se disait-elle encore, la solitude du lieu n'était-elle pas assez profonde ? ce jardin n'avait-il pas été déjà assez souvent leur lieu de promenade ? et enfin, et surtout la voiture de voyage n'était-elle pas là, dans la cour, prête à partir ? »

Mais comment eût-il songé que c'était pour lui, pour lui seul, qu'elle avait arrangé tout cela ? Elle lui parlait de ce voyage avec feu; elle se montrait toute joyeuse à l'idée de voir toute une maisonnée de cousins, qu'elle lui dépeignait l'un après l'autre, riant de tous et de chacun, et, pendant qu'elle jasait ainsi, ils avaient atteint déjà l'extrémité du chemin ; quant à lui, il devenait de plus en plus monosyllabique. Il se tut dès lors tout à fait, et elle fit de même à son tour. Elle sentait s'agiter et bouillonner en elle tout un flot combattu de larmes de colère, de passion et de honte tout ensemble. Tout à coup elle se retourna, de plus en plus agitée, et dit :

« Partons. Donnez-moi mon ombrelle, vous me la briserez encore, et j'en ai besoin pour le voyage. Allons, marchons plus vite, j'ai encore tant de choses à préparer. Savez-vous que je m'épouvante d'avance en pensant au temps d'arrêt que va subir mon éducation intellectuelle ? Ces rois anglais de Shakespeare, que vous m'avez si bien fait connaître, j'aurai bien de la peine à retenir leurs traits dans ma mémoire. C'est dommage vraiment, mais qu'y faire ? Mes chers cousins ne sont pas de bons professeurs comme vous. Quand je reviendrai..... Mais qui sait si ma tante ne voudra pas me garder tout l'hiver auprès d'elle ! Il peut donc se passer toute une année peut-être avant que vous me puissiez faire réciter une nouvelle leçon, et si je m'en tire mal, ma foi ! j'aurai pour excuse ma longue absence. »

Cette absence fut de plus d'une année. Le lendemain, la voiture de voyage était devant la porte de la maison, et Eugénie y avait déjà pris place en compagnie de sa mère. Il s'approcha une fois encore du marchepied, et tendit dans la voiture un bouquet que la mère prit avec un remercîment affectueux. Eugénie lui fit un joyeux signe de tête, et lui donna sa main gantée. Son voile était abaissé sur son visage ; il ne vit pas sa pâleur et ses paupières rougies. Alors, il ferma la portière et tira son chapeau. Frédéric, du haut de son siége, lui jeta un dernier regard, quand déjà la voiture roulait, et son loyal visage respirait la pitié d'un heureux pour un rival éconduit.

On était alors en automne. Lorsqu'ils revinrent tous trois au plus fort de l'hiver, il avait depuis longtemps déjà quitté la ville pour aller exercer je ne sais quelles modestes fonctions judiciaires en province. Ce ne fut que l'été suivant qu'il put revenir sonner à la porte du jardin si connu. On lui dit qu'il y avait une visite, les cousins et

Digitized by Google

d'autres personnes étrangères. Il annonça qu'il reviendrait; mais le froid accueil de la mère, qu'il rencontra dans la rue le lendemain, lui fit pressentir qu'il ne trouverait pas chez elle ce qu'il désirait, et il s'abstint de revenir.

Etait-ce donc qu'on lui en voulût de son absence? Le moyen de déchiffrer l'énigme cachée sous la pâleur du front d'Eugénie, lorsque, trois ans plus tard, elle donna sa main à l'homme que sa mère lui avait choisi pour époux? Maintenant du moins, lorsque par-dessus les lignes de cette lettre commencée, ses regards erraient dans le passé, ces mots d'une chanson mélancolique résonnaient dans son cœur :

J'aurais pu être plus heureuse,
Et faire un plus heureux!

Tout à coup, le bruit saccadé d'un galop de cheval retentit en bas sur le pavé de la rue, et elle courut à la fenêtre. Un cavalier galopait sur un magnifique cheval blanc de pur sang arabe à travers le brouillard qui se reformait derrière lui, et des naseaux fumants de l'animal s'échappait à flots pressés une épaisse vapeur. Le regard d'Eugénie ne pouvait se détacher de la fière et mâle figure de l'homme qui semblait contenir sans effort la fougue ardente de sa monture. Quel contraste entre cette assurance chevaleresque et la pâle et mélancolique figure du jeune étudiant d'autrefois! Et pourtant, elle l'avait tout de suite reconnu; c'était bien le même homme, développé et mûri, non changé. Avait-il réellement secoué son ancienne timidité et prononcé un mot qui le liât à jamais? Elle tremblait de le penser. Mais, en l'entendant monter l'escalier, elle retrouva cette fois encore cet empire qu'elle avait toujours eu sur elle-même. Lorsque la porte s'ouvrit et que Valentin parut, elle avait le visage calme, bien que son cœur battît haut et fort.

Elle vint à sa rencontre d'un air affectueux, et lui tendit la main.

« Bonjour, dit-elle; c'est bien à vous de me tenir parole. Le galop triomphant de votre cheval m'a déjà fait pressentir que vous reveniez en vainqueur.

— Eugénie, répondit-il, il faut vraiment que vous me sachiez gré de paraître devant vous, quoique je sois sûr d'avance que vous allez m'accueillir de vos plus malicieuses railleries. Tout ce que j'ai gagné dans la journée d'hier, c'est le cheval qui est en bas et que j'ai payé à beaux deniers comptants, et cette pomme que j'ai dérobée. »

En disant ces mots, il posa sur la table une belle pomme d'une blancheur de cire, et se jeta sans plus d'explication sur une chaise. Eugénie était debout devant lui et souriait.

« Ce gain de votre expédition, dit-elle, n'est déjà pas, selon moi,

Digitized by Google

tant à dédaigner. Je ne me connais pas en chevaux, il est vrai, mais cette belle pomme, vous l'avez dérobée sans doute à l'heureux objet de vos préférences?

— Si j'étais déjà si avancé, reprit-il d'un air découragé, la suite ne m'inquiéterait guère. Mais votre erreur est complète si vous songez à m'accuser d'un manque de courage. Cette fois, tout au contraire, c'est mon excès de courage qui m'a nui. Sur ma parole, il ne m'en aurait rien coûté de déclarer mon amour à ces trois beautés, à l'insu l'une de l'autre.

— Vous auriez pu par là faire un beau malheur.

— Je m'attendais bien à ne rien obtenir de vous qu'une compassion railleuse. Et pourtant, voyez dans quel sérieux embarras je me trouve : je viens à vous bravement vous demander aide et conseil.

— Vous vous promettez de moi plus que je ne saurais tenir avec la meilleure volonté du monde.

— Vous le pouvez, Eugénie; écoutez seulement ce dont il s'agit. J'ai donc passé toute la journée d'hier avec mon cousin, toujours dans la compagnie des trois sœurs.

— C'est peu et beaucoup, selon qu'on le veut prendre.

— Vous avez raison. C'est assez de temps pour devenir amoureux successivement des trois sœurs, et c'en est beaucoup trop peu pour donner sa préférence à l'une d'entre elles. Il faudrait prendre d'un coup toute la nichée.

— Les oisillons sont-ils donc si novices, qu'ils se laissassent faire?

— Franchement, je n'y ai seulement pas songé. Pour moi, la grande affaire, l'affaire capitale, est de m'éprendre d'amour pour l'une des trois, au point d'oublier jusqu'à l'existence des deux autres. Et c'est là le difficile, ma chère amie, le difficile pour un homme de mon âge.

— Sont-elles donc toutes trois si complétement irrésistibles?

— Adorables toutes trois, et chacune d'elles d'une façon si particulière, qu'on ne saurait se contenter d'une seule quand on voit les deux autres à côté d'elle.

— Vous vous exprimez en termes beaucoup trop vagues et trop généraux. Je désire tout apprendre avec ordre et en détail. Ainsi, parlez-moi d'abord de la blonde, puis de la brune, puis enfin de la belle aux cheveux noirs bouclés; ou bien décrivez-les moi par rang d'âge.

— J'ignore ce détail.

— Prenons-les alors par rang de taille et commençons par la plus grande. Est-ce la brune?

— Je ne le sais réellement pas.

Digitized by Google

— Vous me paraissez avoir mis le temps mal à profit. Ou bien le triple enchantement a-t-il été tout d'abord tel que vous en avez perdu subitement la raison ?

— Je ne puis, certes, me vanter d'une grande fermeté de raison, répondit-il en riant. Je me souviens à peine d'avoir jamais subi une épreuve aussi pénible que celle de mon départ pour cette expédition. Aller chez le dentiste avec une rage de dent est une fête en comparaison. Vingt fois, chemin faisant, je fus sur le point de m'élancer hors de la voiture ; mais les chevaux de monsieur mon cousin m'eussent bientôt rattrapé, et je me serais vu, à ma grande confusion, livré derechef à mon bourreau ; car si doux que soit du reste ce cher cousin, il est, sur ce point, intraitable. Aussi, pour me donner du courage, me mis-je à penser à tout ce qui déjà m'était arrivé de plus fâcheux dans le cours de ma vie, et je me dis par manière de consolation : « Bah ! qu'importe, après tout ? » Enfin, nous arrivons. J'avais posé pour condition que le cousin ne ferait aucune ouverture au docteur ni à ses filles. Or, il se trouva par hasard que le docteur en ce moment n'était point à la maison, ses filles y étaient seules — les trois fatales sœurs — parées et attifées à ravir, fraîches et adorables comme trois roses mousseuses sur une même tige. Non, vraiment, madame Eugénie, ma comparaison est insuffisante ; figurez-vous plutôt les trois Grâces, avec des robes qui ne sentaient en rien la petite ville. Je ne pouvais rassasier mes yeux de les regarder.

— Voilà un commencement qui promet.

— Elles ont bientôt laissé là toute occupation de ménage pour courir vers mon cher cousin, et l'étourdir à l'envi de leur aimable babil. Il va sans dire que de leurs paroles et de leurs œillades je ne pus revendiquer pour mon compte qu'une part bien restreinte ; mais cela ne me déplut pas, je n'en pus que mieux les observer et avec plus d'attention. Dès l'abord, quand la petite aux cheveux noirs bouclés leva ses grands yeux de dessus sa broderie, je me dis à part moi : « C'est elle ! » J'ai toujours eu une prédilection pour les cheveux noirs. Mais au même moment la blonde me prit le cœur avec son joyeux rire et son teint de fleur de cerisier. Sur ces entrefaites survient la brune, sortant de la chambre voisine, et je crois voir la grâce et la modestie en personne. Vous pouvez penser la drôle de mine que je faisais dans une telle occurrence. Cependant, je fus bientôt au mieux avec toutes les trois, et lorsqu'elles nous eurent conduits à l'écurie pour me montrer le cheval à vendre, je m'enhardis, ma foi, jusqu'à hisser la blonde sur le dos de l'animal et à lui faire faire ainsi deux ou trois tours dans la cour.

— Ainsi c'est la blonde ?

— Oui, mais seulement parce qu'elle était la plus vaillante des

Digitized by Google

trois, et vraiment c'était plaisir de voir la confiance avec laquelle elle se tenait campée sur cette noble monture. La brune, au contraire, se cramponnait à la crinière avec une ravissante expression d'angoisse, et....

— Ainsi, elles ont dû toutes trois montrer leurs grâces à cheval? Vous aviez besoin sans doute de savoir ce que pèse votre fiancée.

— Non, dit-il, la troisième ne soutint pas cette épreuve. Le père arriva sur ces entrefaites, et, après les premiers compliments de bienvenue, il n'eut rien de plus pressé que de congédier ses trois filles pour qu'elles veillassent aux apprêts du dîner. Nous réglâmes alors entre nous notre marché, que nous scellâmes en vidant un flacon d'excellent vin d'Heilbronn. Le docteur me plut. C'est un homme tel qu'on le peut souhaiter pour beau-père, avec cela un intrépide chasseur, une autorité en matière chevaline, et le premier joueur d'échecs de vingt lieues à la ronde.

— Cela promet à votre future femme des soirées fort intéressantes.

— Si la chose arrive à bonne fin. Mais, comme vous l'avez dit, j'ai honteusement perdu mon temps et les meilleures occasions. Nous fîmes dans l'après-midi une promenade dans la ville jusqu'au vieux château, où le roi défunt avait coutume de donner ses fêtes. C'est maintenant un château tout à fait abandonné, et l'ancienne orangerie a été remplacée par un immense verger. C'était un riant spectacle de voir au pied des arbres, sur le vert gazon, d'énormes tas de pommes et de poires symétriquement alignés, et toute la prairie d'alentour en était embaumée. Nous nous promenions donc dans ce lieu charmant, les trois sœurs allaient devant avec leurs légers petits chapeaux et leur toilette absolument pareille. En voyant cette scène, je ne pouvais m'empêcher de comparer ma situation à celle de ce prince qui gardait jadis les troupeaux de son père, et qui dut tout à coup, entre trois déesses, choisir celle à qui il décernerait le prix de la beauté.

— Et vous vous appropriâtes cette pomme, comme un symbole qui pût vous servir, comme à Pâris, à vous tirer d'embarras?

— Tout juste. Je la fourrai dans ma poche sans être aperçu. Et quand nous eûmes pénétré plus avant dans l'ancien parc, il m'arriva plus d'une fois, en voyant marcher près de moi tantôt l'une, tantôt l'autre des trois sœurs, de mettre furtivement la main à ma pomme, cherchant à me persuader que celle-là seule, à l'exclusion des deux autres, était digne de ma préférence. Mais il suffisait que l'une des deux autres se montrât, ou qu'un mot, un rire joyeux vînt frapper mon oreille, et soudain ma pomme restait enfouie dans sa cachette. Et voilà comment il se fait que je l'ai rapportée ici, sans pouvoir m'en

Digitized by Google

débarrasser. N'est-ce pas à désespérer, Eugénie? Lorsque j'étais amoureux, c'était le courage qui me manquait, et maintenant j'ai du courage, c'est l'amour qui me fait défaut.

— Il ne faut pas vous décourager si vite, mon pauvre ami, dit-elle cordialement. Vous vous êtes déjà bravement comporté pour commencer, et, comme on dit, Rome n'a pas été bâtie en un jour. Le nom de chacune de ces aimables filles vous est-il également sympathique ? Pour moi, je tiens beaucoup aux noms, et je comprends fort bien ce dauphin, qui ne voulut jamais prendre pour femme une fille du nom d'Urraque.

— De ce côté encore il n'y a rien à faire, reprit-il d'un air chagrin. Anna, Clara, Maria, voilà leurs noms, et je m'accommoderais à merveille de l'un ou de l'autre. Non, mon excellente amie, maintenant je n'espère plus qu'en vous.

— En moi? Je suis loin de deviner en quoi je vous puis servir dans un tel embarras.

— C'est véritablement un pur service d'amie que je vous demande, » dit-il avec une certaine hésitation.

Il s'était levé et avait pris la pomme dans sa main. Deux fois il la jeta en l'air, la reprit et la déposa ensuite sur la table.

« Voyez-vous, continua-t-il, quand ce matin, à la pointe du jour, après une nuit fort agitée, je montai à cheval — mon cousin était déjà reparti la veille au soir — et que je galopai à travers le brouillard et les frimas, il me vint à l'idée de remarquer le caractère particulier de toute cette affaire. Juste au moment de prendre la décision la plus importante de ma vie, il a fallu que je vous rencontrasse une fois encore, vous, la seule personne qui me connaisse réellement, vous à qui, pour compléter ce qui vous manquait peut-être encore pour me connaître à fond, j'ai pu librement ouvrir mon cœur. Je pensais à votre bonté et aussi à tout le mal que vous m'avez causé; je me disais que, de fait, vous étiez encore ma débitrice, et que vous ne pouviez hésiter à m'accorder quelque dédommagement pour tant de peines et de privations. Je pensais encore à autre chose, Eugénie, mais ce n'est pas le moment de parler de cela. Et, tout en chevauchant ainsi, je mûrissais dans mon esprit un plan tout à fait sage, que vous ne voudrez pas déranger.

— Parlez, je vous écoute, dit-elle d'un air distrait.

— Si vous montiez en voiture avec moi, aujourd'hui même, et que nous allassions ensemble droit à L....? Je vous présente au docteur, et vous voyez ses trois filles. Celle des trois à qui vous donnez la pomme, celle-là est ma préférée, et je vous jure ici solennellement de ne pas élever la moindre objection.

Digitized by Google

— Voilà un plein pouvoir qu'on ne peut ni donner ni accepter.

— Pourquoi? Je me fais fort d'être heureux avec chacune des trois sœurs indifféremment, et n'était l'étourderie apparente d'un tel procédé, je jetterais simplement leurs noms dans mon chapeau, et en tirerais un au hasard les yeux fermés. Dans tous les cas possibles, je serais bien sûr de ne pas tirer un billet blanc. Si je demande conseil à l'amie de ma jeunesse, c'est avec la ferme conviction qu'une femme expérimentée sait mieux lire qu'aucun de nous dans l'âme d'une jeune fille. Où serait donc pour vous le danger d'une telle responsabilité?

— Mais si je me décidais à exaucer ce désir aventureux, sous quel prétexte penseriez-vous m'introduire dans cette maison qui m'est absolument étrangère?

— J'y ai déjà songé, répliqua-t-il ingénument en battant le tapis avec sa cravache. Je vous présente en qualité de ma fiancée. Voyez, c'est là pour nous le plus sûr moyen d'arriver au but. En effet, une jeune fille, même la plus innocente et la plus naïve, se montre toujours par ses meilleurs côtés à l'homme dont elle sait la main et le cœur disponibles. Elles sont toutes filles d'Eve. Que je revienne, au contraire, auprès d'elles, établi et pourvu, il me sera dès lors facile de reconnaître laquelle des trois a joué un peu la comédie la veille, voire même si une d'entre elles a déjà arrêté secrètement ses vues sur moi. Rien ne trahit le naturel comme la surprise. »

Il regardait, en parlant ainsi, Eugénie qui se tenait debout devant lui d'un air de réflexion calme. Elle l'avait laissé parler jusqu'au bout, mais alors elle secoua la tête.

« Pensez à autre chose, Valentin. Je ne saurais me prêter à l'exécution d'un tel plan.

— Il est si simple!

— C'est possible. Mais je ne me sens ni de nature ni d'humeur à jouer ce rôle mensonger, et si j'allais mal à propos laisser tomber le masque, l'embarras ne serait pas moindre pour vous que pour moi.

— Eh bien! consentez à passer pour ma sœur. »

Elle réfléchit un instant.

« Si je le fais, dit-elle enfin, c'est uniquement pour vous prouver que je ne puis vous être utile en rien. A nous autres, vieilles femmes, une jeune fille plaît ou déplaît par mille choses, qui ne touchent pas les hommes. Ce qui contribue aussi à me décider, c'est un peu la curiosité, et non moins la crainte de votre terrible cousin, qui ne voudrait jamais me pardonner, s'il apprenait que j'ai refusé de vous aider dans l'exécution de son plan philanthropique.

Digitized by Google

— Merci, s'écria-t-il gaiement en lui prenant la main et la couvrant de baisers. Me voilà maintenant exempt de tout souci. Oh! l'excellente chose qu'une amitié fidèle! Il ne me reste plus qu'à dire un mot au maître de l'hôtel et à lui commander la voiture.

— Un peu de patience, dit-elle en souriant, il vous faudrait des ailes dans votre ardeur galante. Croyez-vous donc, par hasard, que je puisse jouer le rôle que vous m'avez imposé, en toilette du matin, avec des cheveux non frisés?

— C'est vrai, ma foi, répliqua-t-il, je ne l'avais pas encore remarqué. Mais pourquoi ne viendriez-vous pas bravement, telle que vous êtes? Vos cheveux, ainsi ramenés en arrière sous ce joli petit bonnet, laissent vos tempes libres, et voilà que j'aperçois aussi sur votre cou certaines petites boucles folles, où s'était prise autrefois ma pauvre âme, comme le poisson dans la nasse. »

Elle le menaça du doigt et dit avec une rougeur soudaine :

« Prenez garde, ou je dis tout à votre future. Du reste, en l'état où vous êtes, il faut vous excuser de n'avoir pas d'yeux pour la toilette d'une vieille amie. Tenez, voilà des livres, tuez le temps de votre mieux. Je suis à vous dans un instant. »

Elle passa brusquement dans la chambre voisine dont elle referma la porte sur elle. Valentin, debout devant la table, pensif, considéra quelque temps la pomme qu'il y avait posée tout à l'heure. Un choc involontaire qu'il lui donna la fit rouler sur le tapis. Il soupira, et comme pour secouer sa rêverie, il se frappa la main avec sa cravache, jusqu'à se faire mal. Puis machinalement, il prit un des livres qui gisaient pêle-mêle sur le sopha. Il tomba justement sur les poésies de Mœrike. Il les connaissait de longue date, mais elles eurent pour lui, en ce moment, un charme tout particulier, et il se mit à les relire avec une extase passionnée qui lui fit tout oublier.

Tout à coup, la porte qui donnait sur le corridor s'ouvrit, et un petit garçon d'une dizaine d'années s'élança dans la chambre.

« Mère, cria-t-il, me permets-tu..... Mais ma mère n'est pas là! ajouta-t-il en s'interrompant brusquement, et il regarda l'étranger d'un air étonné avec ses grands yeux bleus bien ouverts.

— Approche, mon garçon, dit Valentin en lui tendant la main. Ta mère est dans la chambre voisine, en train de s'habiller. Comment t'appelles-tu?

— Je m'appelle Fritz.

— Tu ne veux donc pas me donner la main, Fritz? »

L'enfant hésitait.

« Qui êtes-vous donc? demanda-t-il d'un air moitié embarrassé, moitié bourru.

— Un vieil ami de ta mère. Allons, tu peux me donner la main,

Digitized by Google

mon garçon, ta mère n'y trouvera rien à redire. Bien, mon enfant. Maintenant voudras-tu venir me voir chez moi? J'ai quatre chevaux magnifiques. Puis, je te ferai cadeau d'un joli petit fusil et je te mènerai à la chasse, et quand tu auras abattu ton premier lièvre, tu le porteras à ta mère. »

Les yeux de l'enfant étincelaient. Mais il devint subitement pensif et dit :

« J'irais bien volontiers chez vous, mais il faut que j'aille à l'école. Je n'ai plus que cette journée de libre, et juste en ce moment les deux fils du directeur viennent me demander si je veux aller avec eux hors de la ville faire une partie de cerf-volant.

— Eh bien, tu viendras me voir aux vacances; cela te va-t-il, mon cher Fritz ?

— Si ma mère le permet.

— Demande-le-lui, mon garçon. Et nous serons bons amis, n'est-ce pas ? »

L'enfant remua la tête en signe d'assentiment. Valentin le prit dans ses bras et le baisa sur les deux joues. Sur ces entrefaites Eugénie appela Fritz dans sa chambre. Valentin entendit le bambin qui répétait à sa mère, avec feu, tout ce que l'étranger lui avait dit : « Il m'a aussi donné deux gros baisers, lui disait-il; pourquoi me fait-il ces caresses, ce monsieur qui me voit pour la première fois ? »

Ils causèrent encore quelque temps à voix basse, après quoi sa mère le fit sortir par une autre porte. Mais Valentin s'approcha de la fenêtre et le vit sortir de la maison et rejoindre ses deux camarades, qui l'attendaient en bas. Ses fins cheveux blonds tombaient snr ses épaules en touffes abondantes, et ses bonnes joues fraîches rayonnaient sous son béret de couleur sombre. Valentin le regardait d'un air peusif et le cœur serré.

Eugénie le trouva dans cette attitude quand elle sortit de sa chambre, prête à partir. Elle avait un élégant petit chapeau vert foncé, avec une grande plume noire, et un manteau gris à la mode.

« Me voilà prête, mon ami, dit-elle. Nous n'avons plus qu'à monter dans la voiture. »

Il la regarda d'un air égaré.

« Dans la voiture ?

— Vous avez dû la commander depuis longtemps.

— Au fait, je n'en ai rien fait encore. Aussi, avez-vous été si prompte à votre toilette.....

— Vous êtes bien le premier homme qui fasse pareil reproche à une femme. Eh bien ! donc, c'est moi qui m'occuperai du soin de notre départ. »

Elle sonna et commanda d'atteler. Valentin cependant, toujours

Digitized by Google

absorbé, restait immobile près de la fenêtre, et étudiait les arabesques du rideau. Il vit Eugénie se baisser et ramasser la pomme sur le tapis, sans faire un pas pour la prévenir.

« Savez-vous, dit-elle ironiquement, qu'un si beau fruit doit être traité avec plus de soin? Voyez, le voilà déjà taché par suite du choc qu'il a reçu en tombant.

— Le mieux serait peut-être, madame Eugénie, de laisser de côté cette pomme. Je ressens déjà les mêmes frissons nerveux qu'avant mon expédition d'hier. Pourquoi serait-ce donc précisément à L..... que j'irais chercher ma guérison? pourquoi la demanderais-je à l'une des trois filles du docteur? Je trouverais, après tout, plus près de moi ce que je cherche.

— Vous devriez rougir d'une telle versatilité, répondit-elle avec une solennité comique. Est-ce là le courage dont vous vous vantiez tout à l'heure? Soyez homme enfin, et remettez dans votre poche la pomme que vous avez volée. Ce larcin ne peut s'expier que par un larcin plus grand, je veux dire celui du cœur d'une des trois sœurs. Mais j'entends la voiture; venez! Vous avez piqué ma curiosité, et je n'aurai pas de repos qu'elle ne soit satisfaite. »

Les voilà donc partis, et déjà la voiture roulait hors de la ville sur le terrain uni de la grande route, lorsque Valentin rompit le premier le silence.

« J'ai vu votre petit garçon, Eugénie.

— Ah! il faut que vous me fassiez son éloge, répliqua-t-elle vivement, car je suis une mère très vaine. Il ressemble à son père d'une manière frappante.

— C'est ce que je pensais, car les traits de son visage m'étaient tout à fait étrangers. Je n'ai reconnu que votre bouche. Oh! oui, il a exactement votre bouche. »

Elle se détourna et regarda dans la campagne par la portière. Ils roulaient alors dans un étroit vallon bordé des deux côtés par des coteaux plantés de vignes. Le brouillard s'était complétement dissipé, et le soleil faisait resplendir les ceps et les feuilles humides. Entre deux rangées de saules et d'aulnes, la rivière coulait avec un bruissement monotone, et de petites barques, montant ou descendant, s'entrecroisaient sur sa surface étincelante.

Rien de plus délicieux qu'un voyage d'agrément sous un ciel clair d'automne. Valentin le sentait bien pour son compte; aussi s'empressa-t-il de renouer l'entretien avec sa belle compagne. Il lui demanda d'abord des nouvelles de sa mère. Puis Eugénie, à son tour, se mit à lui parler de son mari.

« Vous seriez devenu son ami, Valentin, dit-elle sérieusement. C'était un excellent homme, un brave officier, et dont l'âme délicate

Digitized by Google

sentait vivement tout ce qu'il y a de beau et de bon dans la vie. Les étrangers le trouvaient froid, mais il portait en lui un riche trésor de généreux sentiments, que savaient bien apprécier ses proches et ses amis. Ma mère le regrette encore aujourd'hui autant peut-être que mon père lui-même. J'espère bien que Fritz, en grandissant, sera son vivant portrait. »

Valentin se tut quelque temps.

« Et depuis que vous êtes devenue veuve, lui demanda-t-il enfin sans la regarder, vous n'avez voulu accueillir aucune proposition de mariage, car les propositions de ce genre ne vous ont sans doute pas manqué ?

— Non, mon ami, répondit-elle d'un ton indifférent ; mon cœur était libre, et, quant à un mariage de raison, il est bien rare qu'on n'ait pas à s'en repentir. »

Ils arrivaient en ce moment au détour du vallon, et le changement subit de paysage interrompit de nouveau leur entretien. Sur leur gauche, au pied des coteaux de vignes qui se groupaient en amphithéâtre au delà de la rivière, s'élevait une riante petite ville, dont l'activité se trahissait par les cheminées de cent manufactures et le bruit monotone de nombreuses machines hydrauliques. On y arrivait par un superbe pont de pierre. Au-dessus des maisons à toits pointus se dressait majestueusement une église gothique, dont la flèche, brodée à jour et surmontée d'une croix, étincelait dans l'azur du ciel. Des nuées de colombes volaient à l'entour.

« Voilà la ville d'E....., dit le cocher en arrêtant ses chevaux un instant pour les faire souffler.

— Franchissez seulement le pont, mon brave, lui cria Valentin. Nous ne voulons pas passer outre sans visiter en détail cette belle église. »

Eugénie l'interrogea du regard.

« Laissez-moi faire, ma bonne amie, reprit Valentin. Nous arriverons toujours bien assez tôt chez le docteur. Mon avis est de nous reposer un peu ici, de monter au clocher, puis de dîner dans la ville, pour ne pas tomber une seconde fois chez mon futur beau-père au milieu de son repas. Nous sommes dans la pleine lune, et notre retour, pour être un peu retardé, n'en sera pas moins agréable.

— Soit ! dit-elle. Seulement j'y mets pour condition qu'il n'y aura rien de changé à nos premières conventions, et que mon brave chevalier ne cherchera pas de nouveaux prétextes pour garder aujourd'hui encore la pomme dans sa poche. »

Il le lui jura sur son honneur de chevalier.

Ils descendirent devant l'église, dont ils se firent ouvrir l'antique

Digitized by Google

portail. La vieille gardienne du saint lieu les conduisit lentement tout autour de la haute nef, toussant et haletant à chaque pas.

« L'air de l'église ne vous vaut rien à votre âge, bonne mère, dit Valentin. N'avez-vous pas quelque petit-fils pour faire la conduite aux étrangers? Vous devriez vous asseoir dehors, au soleil; nous saurons bien trouver tout seuls à nous conduire.

— Pour ce qui est d'accompagner les visiteurs sur le pavé de l'église, cela va encore, reprit la vieille; mais franchement, pour gravir les marches sans fin de la tour, mes jambes s'y refusent. Si vos seigneuries veulent faire cette ascension, vous ne pouvez pas faire fausse route, les marches de l'escalier se succèdent à la file sans interruption jusqu'à la galerie supérieure, qui est à une hauteur à donner le vertige. »

Valentin regarda sa compagne.

« Monterons-nous? » fit-il.

Elle hocha la tête en signe d'assentiment.

Par une petite porte de pierre, gardée aux deux angles par deux dragons sculptés, ils pénétrèrent dans la tour, laissant derrière eux la vieille gardienne. Ils étaient là, privés de la lumière du jour et de la douce chaleur du soleil d'automne, et les froides ténèbres qui les enveloppaient les rendirent involontairement silencieux. Tandis qu'ils gravissaient l'escalier aux marches usées par les années et par les ascensions journalières des visiteurs, il ne pouvait s'empêcher de voir sans cesse les petits pieds d'Eugénie qui trottinaient lestement devant lui. Ces pieds mignons, il sentait qu'il les eût suivis partout où ils eussent voulu le conduire, fût-ce même sur les toits escarpés des maisons voisines, qu'on entrevoyait par les embrasures percées çà et là dans le mur de la tour. Il soupira malgré lui. Arrivée à un des paliers de l'escalier, Eugénie s'arrêta un moment et regarda son compagnon d'un air enjoué.

« Vous perdez le souffle, mon ami, lui dit-elle.

— Il me semble, au contraire, que j'en ai beaucoup trop, répliqua-t-il.

— Ménagez-le; m'est avis que nous en aurons encore besoin. Voyez comme nous planons déjà haut au-dessus de la terre, et pourtant la voûte de la nef est encore sur nos têtes.

— Sérieusement, Eugénie, je crois que vous me conduisez droit au ciel.

— Doucement, dit-elle en riant, il vous faut d'abord le mériter.

— Et si j'étais maintenant résolu à l'escalader?

— Nous attendrons pour voir si vous avez la tête assez forte pour cette entreprise de Titan. Pour le moment, marchez devant; l'esca-

Digitized by Google

lier devient plus étroit, et je perdrais courage si je ne voyais quelqu'un devant moi. »

Il se montra docile à son désir, et plus que jamais pensif, continua l'ascension dans la tour. Il n'avait pas le courage de regarder derrière lui. Le frôlement seul de la robe d'Eugénie le long du mur lui disait qu'elle le suivait. Ils atteignirent ainsi la première galerie qui courait autour de la base de la flèche, et ils y entrèrent.

« Ce n'est pas encore le moment de nous reposer, dit-elle ; je ne veux pas regarder en bas que nous ne soyons tout en haut. De cet extrême sommet, on doit être saisi d'étonnement. Courage donc, et en avant jusqu'au bout ! »

Ils s'arrêtèrent bientôt tout haletants, debout à côté l'un de l'autre, au terme de leur course aérienne, et de cette hauteur vertigineuse leurs yeux plongèrent avec un joyeux effroi dans l'incommensurable profondeur. Ils voyaient se dresser tout autour d'eux des centaines de pyramides dentelées, d'aiguilles et de colonnettes, et au-dessous les toits de la ville avec leurs cheminées innombrables ; puis, tout au fond, la jolie place du marché avec son hôtel de ville d'architecture gothique, et, à travers les rues, un tohu-bohu d'allants et venants, tout cela silencieux, petit et étrange, comme dans un conte fantastique. Derrière eux, comme un serpent aux écailles reluisantes, ondulait gracieusement la rivière dans la vallée grisâtre, et par-dessus les coteaux de vignes se dressaient de hautes croupes bleuâtres, dont les lignes se profilaient nettement sur l'azur d'un ciel sans nuage.

Ils s'étaient appuyés coude à coude sur la balustrade de pierre, et il voyait le profil d'Eugénie se dessiner en pleine lumière, sans qu'elle songeât à se garantir du soleil. Seulement elle tenait ses yeux baissés. Le vent, toujours vif à une telle hauteur, se jouait dans sa riche chevelure et avait dénoué un petit ruban dont il fouettait la joue de Valentin. Elle n'y prit pas garde ; elle aspirait à pleines lèvres de larges bouffées de ce vent frais, ses narines frémissaient, son sein haletait, le sang circulait dans ses veines avec un redoublement d'activité.

« N'est-on pas bien payé de sa peine ? dit-elle. Voilà un spectacle magnifique. Et comme on se prend à aimer le monde et les hommes au fur et à mesure qu'on s'éloigne d'eux davantage ! Le plus endurci misanthrope, qui, par haine et dégoût de la vie, monterait dans une tour pour s'en précipiter, serait, j'imagine, subitement converti et se sentirait fondre de tendresse en voyant de si haut, et resserrés dans un étroit espace, tant de toits modestes, sous lesquels des milliers d'êtres humains supportent la vie au milieu des soucis et des peines.

Digitized by Google

— Il y a dans l'air, sur ces sommets, je ne sais quelle force purifiante, répondit Valentin à voix presque basse. On se sent libre ici de toutes ces entraves des obligations et des habitudes journalières, on se croit plus rapproché du créateur, l'âme prend essor et plane au-dessus de la vie mortelle. L'homme le plus timide sent croître ses ailes, et des pensées qu'il n'eût jamais osé concevoir au milieu des misères et des nécessités de la vie ordinaire montent spontanément de son cœur à ses lèvres. »

Ils entendirent tout à coup des sons de flûtes et de cors, et virent déboucher d'une rue et se diriger vers la place du marché un groupe nombreux de musiciens, que suivait une foule en habits de fête, comme une procession solennelle. Le soleil étincelait sur le cuivre des instruments et les hommes portaient des bouquets à leurs chapeaux.

« Une noce, dit Valentin.

— Où est la fiancée ? observa Eugénie. Je crois plutôt que c'est une de ces sociétés, comme il y en a beaucoup en cette saison, qui parcourent les vignobles au son de la musique, pour célébrer la fête des vendanges. Mais vous parlez de noce fort à propos. Il est temps de redescendre et de songer au but capital de notre voyage. »

Il sembla ne pas l'entendre.

« Eugénie, dit-il, si je m'étais trouvé ici, à côté de vous, il y a quinze ans, mon destin eût été tout autre.

— Eût-il été plus heureux ? Ma conviction, à moi, est que, quoi qu'il arrive, ce sera bien et pour notre bonheur. »

Il avait tiré la pomme de sa poche et la tenait dans sa main sur le parapet de la galerie.

« Le croyez-vous réellement, Eugénie ?

— Réellement.

— Et si je vous eusse dit alors ces paroles qu'avant-hier soir, Dieu sait comment, mon cœur n'a pu retenir, que m'eussiez-vous répondu, Eugénie ?

— Voilà une question délicate, mon ami, répliqua-t-elle d'un air enjoué, comme on n'en doit jamais faire à l'improviste, à quelques centaines de pieds au-dessus du sol. Pour vous donner une réponse exacte et péremptoire, j'aurais besoin de relire, dans le livre de mes souvenirs, certains chapitres que je n'ai pas feuilletés depuis longtemps.

— Au fait, reprit-il avec une poignante amertume, je ne saurais vous imposer cette peine. D'ailleurs, elle serait bien inutile, car l'écriture de ces chapitres de vos souvenirs doit être à peu près effacée. J'oubliais que vous leur avez donné une suite, à laquelle je suis resté tout à fait étranger. »

Digitized by Google

En disant ces mots, il se redressa brusquement contre la balustrade, et la pomme qu'il tenait à la main roula par-dessus le bord, peut-être par inadvertance. La pomme heurta la pointe aiguë d'un des clochetons sans nombre qui s'élevaient autour de la flèche, et se partagea en plusieurs morceaux, qui allèrent tomber dans la rue.

« Qu'avez-vous fait, Valentin? s'écria Eugénie. Où trouverons-nous maintenant une seconde pomme à butiner? Mais raison de plus pour nous de redescendre vite; les fruits que l'on pourrait cueillir ici sont tous des fruits de pierre.

— Vous avez raison, des fruits de pierre; je n'y avais pas songé, » reprit-il d'un ton indifférent.

Puis il n'ajouta plus un mot jusqu'à ce qu'ils eussent mis le pied sur la dernière marche.

Cependant, la sombre mélancolie qui s'était abattue sur lui ne tint pas devant le candide enjouement de sa compagne. Chemin faisant, en la sentant à son bras marcher lentement à travers les rues pleines de monde, le manteau dénoué à cause de la chaleur, son front s'était peu à peu éclairci, et ils échangèrent en riant mainte plaisanterie sur l'odeur de vin doux qui s'exhalait partout des celliers, des cours, même d'une église en ruine, comme aussi sur les longues rangées d'énormes cuves à travers lesquelles ils avaient parfois à s'ouvrir un passage.

Lorsqu'ils arrivèrent à l'hôtel, l'heure de la table d'hôte était passée, et ils prirent place dans la grande salle, seuls à une petite table, où on leur servit abondamment du meilleur vin du pays. Mais Eugénie tenait à goûter du vin nouveau, dont le parfum, chemin faisant, l'avait tout à fait affriandée. On en apporta donc une bouteille, et elle ne tarit pas en louanges sur cette douce et trouble boisson.

« Cela ressemble tout à fait à un premier amour, dit Valentin. Mais méfiez-vous, Eugénie, ce vin-là porte à la tête.

— A mon âge il n'y a pas de danger, répliqua-t-elle en souriant. En effet, telle que vous me voyez, j'ai déjà l'habitude des vieilles femmes, c'est de faire un petit somme après dîner; cela me fera du bien aujourd'hui. »

Le fait est qu'elle se retira dans une chambre de l'hôtel. Valentin resta seul dans la salle. Grâce au vin qu'il continua de boire et qui le consola quelque peu, sa mélancolie acheva de se dissiper entièrement. Il ne savait pas au juste ce qui devait lui advenir, mais une voix secrète lui disait que sa destinée était entre les mains d'une divinité propice. Il regarda tout autour de lui, pour s'assurer qu'il n'était point épié, après quoi il but coup sur coup dans le

Digitized by Google

verre d'Eugénie, avec la pieuse conviction de deviner par là ses pensées.

Comme il n'arrivait pourtant à aucun éclaircissement soudain, il se dit, pour se consoler, qu'elle dormait sans doute en ce moment, et, par suite, ne pouvait penser à rien. Il se la représenta, couchée sur son sopha, ses petits pieds croisés l'un sur l'autre, le visage perdu dans les coussins. Un sentiment d'ineffable bien-être le fit doucement tressaillir; il lui sembla qu'il n'avait qu'une chose à faire : voler auprès d'elle à l'instant même, s'agenouiller devant elle et presser sa main sur ses lèvres. Mais il rejeta tout aussitôt cette idée, alluma un cigare et attendit patiemment qu'elle se réveillât.

Le vin doux avait apparemment conservé sur elle toute sa puissance. Plus d'une heure, en effet, s'écoula avant que la porte de la salle ne se rouvrît et que Valentin ne vît reparaître sa belle amie.

« Bonjour, s'écria-t-elle en venant au devant de lui. Comme j'ai dormi longtemps! Vraiment, ce vin nouveau est, dès le berceau, fort comme un dieu, en dépit de son air innocent. Nous allons arriver tard auprès de vos belles.

— Toujours trop tôt, répliqua-t-il en riant.

— Songez à ce que vous m'avez juré sur votre honneur de chevalier, dit-elle en le menaçant du doigt, et occupez-vous sans plus tarder de la continuation de notre voyage. Suis-je une mère assez dénaturée! Au lieu de passer avec mon cher petit Fritz ses derniers jours de liberté, je m'amuse à courir le monde, à visiter de vieilles églises, à boire du vin doux! »

Quelque hâte que mît Valentin à mener à fin l'expédition, le jour commençait à baisser lorsqu'ils atteignirent enfin la côte à pente douce au haut de laquelle s'élevait la maisonnette du docteur. La voiture roulait lentement et ses roues grinçaient d'une façon désagréable sur le mauvais pavé de la chaussée. Un brouillard épais couvrait tout le pays. Valentin, remisa la voiture à l'hôtel, et se dirigea à côté d'Eugénie, mais sans lui donner le bras, à travers les quelques rues de la petite ville vers le logis en question. Eugénie le vit dans un tel état d'excitation, qu'elle en eut presque pitié. Mais ils montaient déjà les degrés du perron de la maisonnette, et Valentin soulevait le marteau de la porte. Ce fut le docteur qui vint ouvrir en personne; c'était un gros petit homme tout guilleret, avec de grandes lunettes d'or.

« Que diantre! s'écria-t-il en affermissant ses lunettes sur son nez; à quoi suis-je donc redevable de la joie inespérée de vous revoir si tôt, mon excellent ami? Je ne veux pas croire que le cheval..... Mais vous venez en compagnie, je ne fais que de m'en apercevoir à présent, et je suis assez impoli pour ne pas vous faire entrer avant tout.

Digitized by Google

Il faut que vous m'excusiez, belle dame, nous sommes à demi-barbares dans notre petit nid perdu si loin du monde. Je vous en prie en grâce, faites-moi l'honneur de vous abriter sous mon misérable toit. Mais sérieusement, mon ami, vous n'avez rien à reprocher à Almanzor ? Il faut, par un méchant guignon, noble dame, que vous me trouviez seul à la maison ; mes filles ne se pardonneront jamais d'avoir précisément aujourd'hui..... Mais je vais les envoyer chercher sur-le-champ. Que dis-je ? c'est déjà fait, et elles doivent rentrer d'un moment à l'autre. — Ici à gauche, s'il vous plaît ; le vestibule est un peu sombre ; ici, daignez entrer, mes honorés hôtes. »

Ils suivirent le pétulant docteur dans la chambre qu'il ouvrait devant eux. Il y avait là une table dressée avec quatre couverts, quelques plats froids et une bouteille de vin doux ; le jour, sur son déclin, envoyait dans la salle ses derniers rayons.

« Voyez, mes honorés hôtes, ce que l'on obtient de ses enfants. Ils s'en vont courir je ne sais où, et laissent leur père se morfondre à attendre son souper. Nous allons du moins leur jouer un tour, et elles trouveront les plats vides quand elles rentreront. Mais, pauvre tête que je suis, je ne songe pas que cette table n'est pas servie comme elle devrait l'être pour de si aimables visiteurs. Et la bonne, qui est sortie pour courir après les enfants, et je n'ai personne. Mais je vous en prie, daignez du moins prendre des siéges et quitter chapeaux et manteaux. Vous êtes les bienvenus chez moi, je vous le dis de cœur. Et maintenant, mon bon ami, expliquez-vous clairement : vous n'avez pas de reproche à faire au cheval ?

— Je puis vous rassurer complétement à cet égard, cher docteur, dit Valentin. Mais ses excellentes qualités n'ont commencé à briller de tout leur éclat que depuis qu'il a trouvé grâce aux yeux de ma bien-aimée fiancée, que j'ai l'honneur de vous présenter. »

Eugénie s'inclina devant le docteur qui paraissait pétrifié. Elle avait sur la langue un mot prêt à partir à l'adresse de Valentin, mais elle le retint et se contenta de lui lancer un regard courroucé en punition de cette flagrante rupture de leurs conventions. Quant au docteur, il balbutia force compliments en s'inclinant fort bas à plusieurs reprises, et remercia chaleureusement Valentin de l'avoir jugé digne d'un tel honneur. Mais il reprit bientôt sa joviale indifférence et dit :

« Voilà ce que j'appelle des cachoteries et de la fausse amitié, méchant que vous êtes ! Vous qui, hier, à cette même place, déclamiez contre le mariage en termes si outrageux, qu'un vieux veuf comme moi était dans le cas de vous en garder rancune ! et le jour d'après, me présenter votre fiancée ! Elle est faite, il est vrai, pour convertir un païen, avec votre permission, ma très gracieuse demoiselle ! »

Digitized by Google

Valentin se mit à rire.

« Non, docteur, reprit-il, il n'y a en ceci d'autre coupable que vous-même, si j'ai enfin triomphé de mon hérésie d'hier.

— Moi? vous voulez vous jouer de moi.

— Sérieusement, docteur, c'est vous-même qui m'avez aidé à conquérir le cœur de ma fiancée, ou du moins c'est votre Almanzor. A peine me suis-je montré, ainsi monté, sous la fenêtre de ma chère Eugénie, que son cœur s'est attendri soudain, et elle s'est déclarée vaincue. Mais après le premier étourdissement produit en moi par la joie inespérée de ma victoire, je me suis dit que vous étiez la première personne à qui nous devions faire part de notre union; nous sommes donc aussitôt montés en voiture, et fouette, cocher! nous voilà, et maintenant permettez à votre heureux et reconnaissant ami de vous serrer dans ses bras.

— Voyez-vous, s'écria le docteur au comble de la joie, ma passion pour les chevaux m'a certes valu déjà plus d'un désagrément, mais ils sont tous amplement compensés aujourd'hui par ce tour de maître de mon brave Almanzor. Oui, belle demoiselle, vous ne devez pas en vouloir à monsieur votre fiancé d'avoir trahi votre secret. Je ne vous en estime que davantage d'avoir pensé que pour être tout à fait un homme, il faut être cavalier. Mais laissez-moi faire. Je connais tout ce pays-ci à plusieurs lieues à la ronde, et si j'avise quelque part un petit cheval qui soit digne de galoper à côté d'Almanzor.....

— C'est convenu, docteur; votre main, et, à la première promenade à cheval que je ferai avec ma femme, il faudra que vous nous accompagniez.

— Tope! fit le docteur en frappant bruyamment dans la main de Valentin. Mais où diantre, s'écria-t-il, sont fourrées ces maudites petites filles? Dans une si belle occasion, quand il s'agit de célébrer joyeusement des fiançailles!

— Vos filles sont peut-être quelque part en visite dans la ville, dit Eugénie.

— Vous avez raison, ma charmante demoiselle; on les a invitées à fêter la vendange chez un de mes vieux amis qui a aussi des filles. Elles pensaient encore, j'imagine, à quelque sauterie; mais j'ai usé de mon autorité, et j'ai formellement exigé qu'elles rentrassent avant la nuit, car elles ne peuvent pas danser une seule fois au temps de la vendange qu'elles ne me reviennent avec un gros rhume. Ah! les maudites petites pécores! Mais, ma foi, tant pis pour elles, si elles me désobéissent, elles en seront punies en perdant votre aimable visite. Je vais pourtant envoyer derechef après elles, et à l'instant même. Eh! Henri, cria-t-il à un valet d'écurie qu'il avait aperçu par la fenêtre, cours tout d'un trait au jardin de Kitzinger, et dis à Mar-

Digitized by Google

guerite de me ramener mes filles incontinent. Là, voyez-vous, reprit-il en se retournant vers ses hôtes qui étaient assis côte à côte sans se regarder, voilà le respect que l'on a pour un père ! Elevez mieux vos enfants. Ah ! certes, quand ma femme vivait encore ! »

Eugénie rougit et garda le silence ; mais Valentin s'écria :

« Arrêtez, cher docteur ; gardez-vous de troubler pour nous l'innocente joie de vos filles. J'ai tant parlé d'elles, il est vrai, à ma chère fiancée, qu'elle ne veut pas quitter votre ville avant de les avoir vues. Mais demain il sera encore temps, car la lune, sur laquelle j'avais compté pour notre retour, reste, à ce qu'il semble, voilée, et on loge à merveille dans votre hôtel de la Couronne.

— Valentin, dit Eugénie, vous savez ce que vous m'avez promis.

— Ecoutez-moi, docteur : on me rappelle une promesse, et c'est à moi de me plaindre, Eugénie, de ce que tu ne tiens pas les tiennes. Ne m'as-tu pas promis, comme de juste, de me tutoyer, même avant que nous ayons scellé notre union, le verre en main, selon les formes voulues ?

— Pour ce qui est de cette formalité, rien de plus facile que de l'accomplir, s'écria gaiement le docteur. Il n'y a, il est vrai, sur la table que du vin nouveau, mais dans la cave.....

— Epargnez-vous cette peine, mon vieil ami ; ce vin n'est-il pas doux, trouble et enivrant, comme un premier amour ? Et cette dame que vous voyez assise ici, docteur, elle est véritablement mon idole depuis le temps où je me mis à courir le monde avec mon carton d'étudiant, et si les nécessités de la vie nous ont séparés, l'amour ne se rouille pas en vieillissant, comme dit le peuple, et la voix du peuple est la voix de Dieu. Et voilà pourquoi nous ne scellerons pas notre tutoiement avec d'autre vin que du vin doux. Versez, docteur ! »

Et, se levant d'un bond, il s'approcha d'Eugénie avec deux verres pleins. Elle était assise sur le sopha, de plus en plus rougissante, les yeux baissés. Ses lèvres exprimaient le pudique embarras d'une jeune fille. Elle s'efforça de parler sans y réussir. Elle prit machinalement le verre que lui tendait Valentin. Alors celui-ci, s'agenouillant devant elle, passa son bras sous le sien, à la bonne manière des étudiants, et vida son propre verre tout d'un trait. Elle effleura le sien, de son côté, du bout des lèvres. Après quoi Valentin, laissant celui qu'il venait de vider, baisa sa fiancée sur la bouche, sans qu'elle osât lever les yeux sur lui.

« C'est bien, dit le docteur, et vous n'avez pas besoin de rougir, adorable fiancée, parce qu'un vieux garçon comme moi a été témoin de cet acte solennel. J'oserai même vous prier d'une dernière

Digitized by Google

faveur, c'est d'être invité à votre noce, en récompense de mes bons services. »

Valentin fit de la tête un signe d'assentiment et resta quelque temps debout, sans parler, devant Eugénie, le regard penché sur son front.

« Cher docteur, dit-il alors, il faut que vous soyez indulgent pour deux pauvres fous. Ce n'est pas une petite affaire d'être mariés, comme nous sommes, en si peu de temps. Vous voyez cette chère bien-aimée de mon cœur, vous ne sauriez vous douter combien elle m'a torturé par ses malicieuses espiégleries et ses méchantes froideurs ; c'était à me rendre idiot : d'abord, il y a bien des années, dans la maison de sa mère, où l'idée me vint plus d'une fois de me jeter à l'eau, pour rafraîchir les blessures de mon cœur, et, aujourd'hui encore, quand nous nous sommes retrouvés après une si longue séparation. Combien de fois le tendre et sérieux aveu de mon amour ne me vint-il pas aux lèvres, mais pour y expirer toujours refoulé par sa froide ironie ! Et qui sait ce qui serait arrivé sans vous, cher docteur ! Mais elle est maintenant tout à fait changée, et vous ne soupçonneriez jamais tout ce qu'il y a d'artificieuse malice derrière ces paupières empreintes d'un calme angélique.

— Ah ! tu me calomnies, mon ami, dit-elle en relevant ses beaux yeux humides. Il est bien naturel que je ne sois pas ici tout à fait aussi à mon aise que toi.

— Et à qui la faute, si ce n'est à moi, s'écria le docteur, ou plutôt à ces damnées petites filles, qui me laissent à moi seul le soin de vous recevoir ? Mais où peuvent-elles être ? ajouta-t-il tout grondant en s'adressant à la bonne qui entrait en ce moment dans la chambre. Pourquoi ne les ramenez-vous pas avec vous, Marguerite ?

— Madame et monsieur ont tant insisté pour que ces demoiselles restassent, répondit la vieille domestique en dévisageant les deux étrangers avec de grands yeux étonnés. Ils aviseront, du reste, ont-ils ajouté, à ce qu'elles ne dansent pas trop. Et Mlle Clara a dit que je n'avais qu'à rapporter cela à monsieur.

— Que le diable te..... ! éclata le docteur. Il faut qu'elles viennent, je le veux, et sur-le-champ !

— Non, cher monsieur le docteur, supplia Eugénie qui prit la parole à son tour. Voilà une cruauté dont nous ne saurions charger notre conscience.

— Nous en préserve le ciel ! se hâta de reprendre Valentin. Ce sera demain encore bien assez tôt.

— Nous devrions du moins aller rejoindre nous-mêmes ces impertinentes péronnelles, proposa le docteur. Qu'en pensez-vous ? Ce serait pour vous un bal de noces tout trouvé.

Digitized by Google

— A quoi bon, cher docteur? dit Valentin. Nous sommes complétement étrangers pour vos amis. Ce que vous avez de mieux à faire, c'est de nous accorder une petite heure encore l'hospitalité sous votre toit. N'est-il pas vrai, Eugénie? »

Elle fit de la tête un signe d'approbation. Après quoi le bon docteur fit plusieurs sauts en l'air, en protestant qu'il ne lui était jamais rien arrivé de plus heureux dans sa vie. Et en dépit des observations de ses hôtes, il ordonna à Marguerite de courir à la cuisine et à la cave et de servir tout ce qu'elle trouverait. Puis, se remettant à causer avec nos deux amoureux :

« Ah! fit-il d'un ton satisfait, si seulement mes trois vagabondes se doutaient de ce qu'elles ont perdu par leur désobéissance! »

Et Valentin regardait Eugénie en souriant; mais elle avait retrouvé sa calme contenance, et, rentrant de son mieux dans l'esprit de son rôle de convention, elle donna tranquillement son avis sur tout ce que proposait Valentin pour leurs arrangements futurs.

Quand dix heures sonnèrent, elle se leva.

« Nous ne saurions pourtant, dit-elle, attendre plus longtemps mesdemoiselles vos filles. Demain, lorsqu'elles se seront reposées des fatigues de la danse, nous reviendrons, si vous le permettez, frapper à votre porte.

— Je n'ose vous retenir, répliqua le docteur; car je crains fort qu'elles ne reviennent pas avant que je ne les aille chercher moi-même. Voilà pourtant comme on se joue d'un homme de mon âge! Aujourd'hui, du moins, je puis leur pardonner pour le plaisir qu'elles m'ont procuré de jouir seul et sans partage de votre aimable compagnie. Mais je compte bien que demain vous me tiendrez parole; peut-être comprendrez-vous un peu ma faiblesse, quand vous verrez de vos yeux ces trois têtes folles. »

Là-dessus, ils prirent congé du docteur, qui ne voulut pas se priver du plaisir de les accompagner jusqu'à l'hôtel. Arrivés là, nos deux amoureux suivirent, sans dire un mot, le domestique de l'hôtel, qui les précédait, un flambeau à la main. Celui-ci ouvrit deux chambres attenantes l'une à l'autre et leur souhaita une bonne nuit.

Valentin tendit la main à Eugénie. Elle la pressa légèrement et dit, en le regardant avec un calme parfait :

« Dormez bien, mon ami! A demain, donc! »

Puis elle disparut dans sa chambre, qu'elle referma sur elle.

Il était déjà dans la sienne depuis un certain temps lorsqu'il frappa doucement à la porte qui le séparait d'Eugénie.

« Eugénie! s'écria-t-il en étouffant sa voix.

— Qu'y a-t-il?

Digitized by Google

— L'adieu que je viens de recevoir est contre notre convention.

— Quelle convention?

— Celle que nous avons solennellement scellée par une libation de vin doux.

— Nous avons, je pense, joué la comédie, et je m'en suis accommodée en pensant que je m'acquittais d'un vain rôle.

— Mais ce rôle, pourquoi ne le pas prendre au sérieux? Après tout, nous avons fait un acte solennel, et devant témoin.

— Eh bien! soit, mon ami! Ainsi, dors bien! à demain! »

Nul mouvement n'indiquait qu'elle se fût éloignée de la porte. Aussi, après une courte pause, revint-il à la charge, et dit :

« Et l'autre point, ne le mettrons-nous pas aussi à exécution?

— Quel autre point?

— J'entends par là tout.

— Ce tout là est un peu trop.

— Eugénie!

— Mon ami?

— Quoi! est-ce réellement trop pour toi, ce qui seul est capable de me rendre la vie, que tu m'as ravie tant de fois?

— Si je réfléchis bien.....

— Ah! veux-tu donc réfléchir encore? O Eugénie! dis-moi que je puis me précipiter à tes pieds, ouvre cette porte!

— Doucement, mon ami. Tu mérites bien qu'on te punisse un peu. Comment? Est-ce bien chevaleresque d'attaquer ainsi une pauvre femme derrière une porte close? Je gage encore que tu as éteint ta lumière pour te donner du cœur à la faveur des ténèbres. Si tu as de bons sentiments pour moi, as-tu donc besoin d'appeler la nuit à son aide? Rougis de honte, mon pauvre héros! Mais je veux te dire aussi une chose, c'est que j'ai contre toi une vieille rancune.

— Railles-tu, Eugénie?

— Non, je parle très sérieusement. Pourquoi ne déployais-tu pas, il y a quinze ans, je ne dis pas ce courage, mais du moins cette adresse? N'y avait-il donc alors aucune porte à travers laquelle tu eusses pu m'adresser cet appel, qui maintenant vient beaucoup trop tard?

— Trop tard! Non, Eugénie; qu'importe les années qui se sont écoulées entre alors et aujourd'hui! Je me retrouve aujourd'hui tel que j'étais alors, c'est-à-dire un pauvre garçon timide, et je mendie dans mes ténèbres un éclair de tes yeux. Peux-tu me laisser languir davantage? »

Il attendit longtemps une réponse. Enfin, la porte s'ouvrit tout à

Digitized by Google

coup sans bruit, et Eugénie parut devant lui. Ses yeux, rougis par les larmes, le regardaient à cette heure avec un doux sourire.

« Un seul baiser, mon ami, » dit-elle en lui ouvrant les bras, en signe de pardon, pour tout ce qu'il lui avait fait souffrir.

Il se jeta à son cou, et elle passa la main sur son front en disant :

« Ce front est ridé ; mais n'est-il pas vrai, mon ami, nos cœurs sont jeunes et sans rides, et demain nous recommencerons la vie où nous l'avons alors interrompue. »

Ils échangèrent de chastes caresses, et se tenant enlacés, s'approchèrent de la fenêtre. Le brouillard s'était dissipé, la lune resplendissait, et une légère brise d'automne leur envoyait une enivrante senteur de vin doux.

« Partons sans attendre à demain, mon ami, dit-elle. Comment songerais-je à dormir? La nuit est si belle. Pendant que tu commanderas qu'on apprête la voiture, je vais écrire deux mots au docteur, pour le prévenir de ne pas compter sur nous pour demain. Valentin, est-il donc vrai que nous nous sommes dit enfin ce mot que nous savions depuis si longtemps? »

PAUL HEYSE.

Traduit par A. MATERNE.

Digitized by Google

DU

PRINCIPE DE LA VIE

ET DES

RÉCENTS TRAVAUX SUR CETTE QUESTION

PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE

DELIOUX DE SAVIGNAC, *Principes de la doctrine et de la méthode en Médecine*, 1 vol. in-8°. — Em. CHAUFFARD, *Principes de Pathologie générale*, 1 vol. in-8°. — Francisque BOUILLIER, *du Principe vital et de l'Ame pensante*, 1 vol in-8°. — TISSOT, *la Vie dans l'Homme*, 2 vol. in-8°.— SALES-GIRONS, *la Revue médicale*, in-8°.— L'abbé THIBAUDIER, *du Principe vital*, 1 vol. in-8°.

I

L'importance et l'actualité du problème qui touche au *principe de la vie* n'ont pas besoin d'être démontrées. Son importance est surtout évidente pour les médecins, puisque la solution de cette question a sur leurs vues pratiques une influence considérable, et qu'elle dirige leur doctrine et leurs indications thérapeutiques. Quant à son actualité, elle ressort suffisamment du nombre, relativement assez grand, de livres et d'articles qu'elle a fait naître dans ces derniers temps, ainsi que des discussions qui ont retenti à l'Académie de médecine et dans d'autres sociétés savantes.

Or, ce qui ramène aujourd'hui dans la controverse ce vieux problème du principe de la vie, c'est la période transitoire que traversent

Digitized by Google

les sciences médicales et la nécessité de trouver une base dogmatique sur laquelle on puisse solidement asseoir les doctrines qui résument l'ensemble des faits physiologiques et pathologiques. En effet, il faut le dire, les anciens systèmes, fondés sur la seule considération de la matière organique et de ses propriétés, ont perdu beaucoup de leur crédit sur les nouvelles générations médicales, ou du moins on les trouve insuffisants à expliquer les phénomènes de la vie ; et, tout en respectant et en admirant les beaux travaux dont ils ont été le point de départ, on a trouvé, en suivant la voie ouverte et en cherchant à étendre et à faire progresser ces mêmes travaux, que leur fondement doctrinal ne répondait plus aux besoins de la science actuelle. De là sont nées de nouvelles recherches, des études que l'on avait perdu l'habitude de faire, et que la nécessité d'expliquer le problème de la vie justifie suffisamment.

Ce problème, malheureusement, outre les difficultés générales qui lui sont inhérentes, en rencontre de particulières dans ce fait qu'il est à la fois de la compétence de deux sciences qui, chacune à sa manière, s'occupent de l'étude de l'homme et de la nature : la physiologie et la psychologie. La vie, en effet, se présente à nos observations sous deux points de vue : l'un, qui concerne l'agrégat matériel vivant, l'organisme, c'est celui de la physiologie ; l'autre, qui comprend le principe d'activité de la matière organisée, et dans l'homme le principe pensant et moral, c'est celui de la psychologie. Cette différence de point de vue et cette espèce de conflit entre deux sciences qu'on s'efforce d'éloigner l'une de l'autre et de tenir en méfiance, comme deux adversaires dont l'un voudrait absorber à son profit et confisquer l'autre, a singulièrement contribué à embrouiller la question. Et cependant, sur ce terrain de la vie, commun aux deux sciences qui, en définitive, ont pour objet d'étudier l'unité humaine dans sa double manifestation, les philosophes et les médecins devraient plutôt s'entendre que se combattre ; et, loin de perpétuer de vaines et stériles rivalités, ils devraient se prêter un mutuel concours et marcher de concert pour éclairer la question. C'est le seul moyen pour tous d'arriver à une détermination complète des éléments du problème, et d'en préparer la solution, si cette solution est vraiment possible.

En effet, c'est en vain que les psychologues auraient la prétention de connaître l'homme tout entier, en se bornant à l'étudier dans les seules manifestations de l'entendement. L'homme n'est pas seulement un être pensant, c'est aussi un être vivant et sentant, c'est-à-dire doué à la fois de la vie végétative, de la vie animale et de la vie intellectuelle. Il en est de même des physiologistes qui s'obstinent à écarter de leurs études l'élément immatériel ; ils ne pourront arriver

Digitized by Google

qu'à des vérités de détail. Ils doivent reconnaître que leur science a des connexions inévitables avec la psychologie, surtout quand elle aborde l'étude des fonctions cérébro-spinales. D'ailleurs, il n'est permis ni aux uns ni aux autres de scinder ainsi l'unité humaine. Le médecin, comme le philosophe, doit étudier l'homme tout entier. En agissant autrement, il tombe dans des systèmes arbitraires et artificiels. Quand le médecin est appelé près d'un malade, ce n'est pas simplement à de la matière organisée qu'il doit donner ses soins; et de même le psychologue, quand il étudie l'âme, doit se souvenir que son union intime avec le corps la met dans une certaine dépendance de l'organisme. Tous les deux enfin ne doivent jamais perdre de vue que pas un mouvement ne peut avoir lieu dans l'un de ces deux éléments de l'unité humaine, sans que l'autre ne le ressente à l'instant même. Il est donc nécessaire que le physiologiste soit psychologue et que le psychologue soit physiologiste pour élucider les questions qui se rattachent au grand problème de la vie. En dehors de cette union indispensable, la psychologie arrive, comme Descartes, à des explications mécaniques de l'organisation, qui feraient sourire aujourd'hui le plus médiocre des élèves en médecine; elle regarde l'âme comme un être uniquement occupé à penser, n'ayant nul souci du corps, dont elle exige tout sans rien lui donner; et, d'un autre côté, la physiologie se trouve enveloppée d'un grossier matérialisme, et se perd dans des explications physico-chimiques impossibles.

C'est une bien curieuse histoire que celle des variations doctrinales touchant le problème de la vie, seulement depuis Descartes; MM. Bouillier et Tissot en ont raconté les phases principales, et nous n'entendons pas aborder ce sujet, le but de notre travail étant tout autre. Cependant, nous croyons devoir rappeler sommairement les différents systèmes qui ont eu cours dans la science depuis la rénovation Cartésienne. En les réduisant à leurs éléments les plus essentiels, on peut les ramener à six types principaux.

Le premier a pour auteur Descartes, et son plus illustre représentant dans la médecine fut Boerhaave. Le philosophe de la Haye, regardant la pensée comme l'essence de l'âme, sépara complétement celle-ci des organes, et compara tout le fonctionnement organique à une horloge mise une fois en mouvement, et continuant de marcher. La vie n'était autre chose que le mouvement, et les êtres vivants de simples automates; on nomma ce système, en médecine, l'iatromécanicisme, ou, plus simplement, le mécanicisme. Il est depuis longtemps universellement abandonné.

Le second eut pour auteur le médecin François de Le Boë, plus connu sous le nom de Sylvius. Au lieu de prendre pour principe de

Digitized by Google

la vie les forces mécaniques, il invoqua les forces chimiques, et ne vit dans les divers actes organiques que des fermentations et des actions chimiques. Ce système n'a jamais été délaissé complétement, et il prit une nouvelle faveur après les belles découvertes des chimistes modernes. A la vérité, il n'a point aujourd'hui de sectateurs parmi les médecins livrés à la pratique ; mais il existe des chimistes distingués et des médecins de laboratoire qui, encore actuellement, ont la vaine prétention d'expliquer la vie par les lois de la chimie, et qui affirment qu'elle est une suite non interrompue de réactions chimiques.

Le troisième rejette l'intervention des forces de la matière brute, et reconnaît dans la matière organisée des propriétés vitales. Il a pour chef Bichat, qui, en anatomie, eut la belle idée de la distinction des tissus qui forment la trame des organes, et, en physiologie, celle de la distinction de la vie organique et de la vie de relation. Bichat rattache toutes les actions organiques de ces différents tissus à des propriétés vitales particulières, dont l'ensemble produit la vie générale. C'est ce système qui, sous le nom d'organicisme, a régné jusqu'en ces derniers temps à l'école de Paris, et auquel nous devons les magnifiques travaux d'anatomie, de physiologie et de pathologie qui l'ont illustrée depuis un demi-siècle.

Le quatrième se personnifie dans l'école moderne de Montpellier, et reconnaît pour chefs Barthez et M. le professeur Lordat. Ces médecins repoussent la doctrine qui veut que la vie ne soit que l'ensemble de propriétés inhérentes aux tissus des organes ; ils la considèrent comme un principe, comme un être particulier doué d'une activité spéciale, et qui se distingue également de l'âme pensante et de l'agrégat matériel ; ils l'appellent principe vital ou âme de seconde majesté. On a donné à ce système le nom de duo-dynamisme.

Le cinquième s'est produit depuis un petit nombre d'années. Il a reçu principalement une forme dogmatique dans les récents ouvrages de MM. Delioux de Savignac et Chauffard. Selon ces deux savants médecins, toute existence ou substance comprend nécessairement une force et la réalisation de cette force. La matière n'est rien sans la force, et celle-ci est nulle sans un support. C'est donc la force, unie à la matière, qui constitue la substance. Or, la vie étant un mode spécial de l'existence, ils nomment force vitale celle qui est l'élément actif de la matière organisée, et le composé substantiel réalisé par la force vitale et la réalisant est l'organisme. C'est donc l'organisme qui représente essentiellement la vie. Dès que la vie disparaît, il n'y a plus ni organisme ni organisation. Ce système a aujourd'hui de très nombreux partisans en médecine, et il nous paraît

Digitized by Google

évident qu'il répond à la tendance générale des esprits. Comme on peut le voir, il n'est autre chose que l'application particulière à la médecine du principe général de Leibnitz sur la substance active. On l'appelle *vitalisme*, nom qui nous paraît lui convenir moins que celui de *dynamisme vital.*

Enfin, le sixième est celui d'Aristote, développé et soutenu par saint Thomas d'Aquin. Dans ce système, le principe de la vie n'est autre chose qu'une puissance, une fonction, un mode de l'âme, présidant à la formation et à l'entretien de l'organisme. Cette opinion a été renouvelée au commencement du siècle dernier par Stahl, qui l'a beaucoup exagérée dans quelques-unes de ses parties ; de sorte que ceux qui admettent aujourd'hui cette doctrine se séparent, en plusieurs points essentiels, du Stahlianisme. Cette doctrine est connue sous le nom d'animisme, et, quoiqu'elle soit la nôtre, il ne nous en coûte nullement d'avouer qu'elle ne compte, dans la médecine actuelle, qu'un très petit nombre d'adhérents. Elle y est cependant représentée par un journal, *la Revue médicale*, dont le rédacteur en chef, M. Sales-Girons, est un des plus fermes et des plus distingués défenseurs de l'animisme. Elle trouve de plus nombreux sectateurs dans la philosophie, où elle a été vigoureusement soutenue, dans ces derniers temps, par MM. Bouillier, Tissot et d'autres penseurs.

Si l'on voulait simplifier encore cette classification des différents systèmes relatifs au principe de la vie, on pourrait, sans les dénaturer, sans en altérer les caractères fondamentaux, les ramener à cinq, en réduisant à une seule et même doctrine le mécanicisme et le chimisme qui ont, en définitive, une base commune : celle des forces de la matière brute.

Bien que les trois premiers systèmes comptent encore un certain nombre d'adeptes, nous croyons cependant qu'ils ont en ce moment contre eux la grande majorité des médecins praticiens. Pour cette raison, nous ne les examinerons point en détail, et notre travail s'attachera plus particulièrement aux trois derniers. Afin de procéder avec méthode à cette étude, il nous paraît indispensable de jeter un coup d'œil rapide sur les divers modes d'existence des êtres physiques, et de rappeler les différences profondes qui motivent les divisions qu'on en a faites en plusieurs classes ou règnes, savoir : d'abord en deux grandes sections, celle des êtres qui ne vivent pas ou inorganiques, et celle des êtres vivants ou organisés ; puis, pour cette seconde section, en trois subdivisions connues sous les noms de règne végétal, règne animal et règne humain ou hominal.

Digitized by Google

II

L'ensemble des objets naturels qui tombent sous nos sens et qui font l'éternel sujet de nos méditations, se divise en deux grandes branches ou sections : celle des êtres qui ne vivent pas ou inorganiques, et celle des êtres vivants ou organisés. La première renferme les corps qui, sous tous leurs aspects, sont étudiés par les sciences mathématiques, physico-chimiques et minéralogiques ; la seconde renferme les corps qui, à divers points de vue, sont étudiés par les sciences botaniques, zoologiques et médicales. Ces trois derniers noms désignent les trois subdivisions des êtres vivants, c'est-à-dire les plantes, les animaux et l'homme.

Ces divisions sont indiquées par la nature même ; aussi sont-elles acceptées par tout le monde. Mais tout le monde ne les envisage pas de la même manière, et tandis que la plupart des savants voient entre les corps minéraux et les végétaux, entre ceux-ci et les animaux, entre les animaux et l'homme des différences profondes et radicales, quelques autres ne voient dans l'ensemble des corps qu'une série non interrompue d'êtres de plus en plus perfectionnés, et même perfectibles, depuis le minéral jusqu'à l'homme. Il en existe même qui ne craignent pas d'affirmer que tous les êtres sont vivants, et qu'il n'y a entre eux qu'une différence du plus au moins. Ces derniers, il est vrai, ne forment qu'une infime minorité, et nous ne les mentionnons que pour mémoire. Voyons donc sur quoi sont fondées ces divisions naturelles et quelles raisons les ont motivées.

La matière minérale ou inorganique a la propriété de s'agréger en prenant des formes constantes, régulières, déterminées, géométriques, si rien ne vient déranger l'attraction de leurs molécules. Ainsi le sel marin, à l'état de liberté, prendra toujours la forme cubique. C'est là le principe de la cristallisation à laquelle sont soumises toutes les matières minérales. Nous pouvons à volonté reproduire la plupart des cristaux, et même en faire naître de nouveaux. Beaucoup de ces corps peuvent exister sous différents états, comme l'eau qui se présente à l'état de vapeur ou de gaz, à l'état liquide et à l'état solide ou de glace. Ils peuvent s'accroître et augmenter de volume, mais toujours par leurs surfaces extérieures et par une nouvelle agrégation de particules qui viennent s'accoler aux premières, ou, comme disent les savants, par juxtaposition. Leur origine n'est pas scientifiquement connue, et remonte à la création de toutes choses ; leur existence est indéfinie, et leurs particules peuvent se

Digitized by Google

désunir et disparaître sans que pour cela elles cessent d'exister; elles prennent d'autres formes, entrent dans de nouvelles combinaisons, mais elles continuent d'être. Aussi dit-on que la matière est imperdable. Tels sont les principaux caractères des corps minéraux, que nous voulons comparer avec ceux des corps vivants.

Ceux-ci ont une existence limitée; leur origine est déterminée; ils naissent toujours d'individus déjà existants et semblables à eux, et c'est ainsi que les espèces se perpétuent par voie de génération. Il ne s'en forme pas de nouvelles, et il n'est pas en notre pouvoir d'en produire artificiellement. Les êtres vivants ont une forme propre qu'ils conservent toute leur vie et qui ne subit quelques changements que dans un ordre rigoureusement fixé et à des époques relativement les mêmes. Ils s'accroissent après leur naissance et toujours de la même manière jusqu'à un certain terme. Cet accroissement, de même que leur entretien, se fait par intussusception, c'est-à-dire que l'être vivant introduit des matières nutritives à l'intérieur de son corps qui se les approprie et se les assimile par un mouvement constant de composition, en même temps qu'il expulse hors de lui-même celles dont il n'a plus besoin par un mouvement également constant de décomposition. Enfin, ce double mouvement n'a qu'une durée limitée : la vie persiste plus ou moins longtemps, mais elle est fatalement suivie de la mort qui ne laisse du corps, naguère vivant, qu'un amas de matières dont une grande partie rentre dans la classe des minéraux.

Telles sont les différences qui séparent les corps bruts des corps vivants. Elles sont essentielles, capitales, et mettent une telle distance entre ces deux ordres de corps, qu'il est vraiment impossible à un esprit impartial de les considérer comme de simples degrés d'une même série d'êtres. Il n'y a, en effet, de commun entre eux que l'existence, avec quelques propriétés inhérentes à toute matière, telles que la pesanteur, l'impénétrabilité.

Les êtres vivants se présentent à nous sous trois sections distinctes, ayant un mode d'existence qui leur est commun, la vie, mais séparés par des attributs profondément différents. Dans la première section, appelée règne végétal, sont rangées les plantes chez lesquelles on remarque les plus imparfaites manifestations de la vie. Elles sont pourvues, comme tous les êtres organisés, d'appareils destinés à remplir diverses fonctions. C'est ainsi que la tige, les racines, les feuilles, servent à l'entretien et à la nutrition de l'individu; la fleur et le fruit servent à sa reproduction et à la conservation de l'espèce. Comme elles sont dépourvues de mouvements volontaires et ne peuvent aller chercher leur nourriture, elles sont, par leurs racines, attachées au sol et y puisent, à l'aide de leurs radicules, les sucs nutritifs qui, au moyen de canaux particuliers et intérieurs,

Digitized by Google

sont portés dans toutes les parties de la plante et servent à son accroissement et à sa conservation. C'est le mode vital le plus élémentaire.

La seconde division des êtres vivants se nomme règne animal. Les caractères fondamentaux qui le distinguent du précédent sont la faculté, pour les individus qui en font partie, de se mouvoir volontairement, la possession d'un appareil à l'aide duquel s'opère en eux la fonction de la digestion et enfin la sensibilité. Il est inutile d'insister sur les différences radicales qui séparent le végétal de l'animal; les propriétés de sentir, de se mouvoir et de digérer qui existent chez le dernier exigent une organisation beaucoup plus développée, un système nerveux, des appareils musculaires et digestifs qui l'élèvent à une vie bien supérieure et à une organisation infiniment plus complète.

Enfin, le plus haut degré de vie qu'il nous soit donné d'observer se trouve dans l'homme. Il constitue une seule espèce, mais tellement supérieure à l'animal que beaucoup de naturalistes en ont fait un règne particulier sous le nom de règne humain ou hominal. Ce n'est pas qu'entre l'homme et l'animal les différences anatomiques soient aussi considérables qu'entre l'animal et la plante. En effet, à part la forme particulière des pieds et de la tête, construits pour la station droite que ne possède aucune espèce animale, et quelques autres variétés de détail, on ne trouverait pas dans l'examen anatomique de quoi justifier la séparation capitale indiquée par la qualification de règne donnée à l'espèce humaine. Toutefois, cette station droite, particulière à l'homme, a de tout temps frappé les philosophes, parce qu'elle est déjà l'indication d'une nature supérieure et de facultés éminentes. Les poètes l'ont célébrée comme séparation essentielle de l'homme et des animaux :

> Prona que quum spectent animalia cætera terram,
> Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
> Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus [1].

« Tandis que les autres animaux regardent penchés vers la terre, il (le dieu) donna à l'homme une attitude droite, lui ordonna de contempler le ciel et de tenir son visage élevé vers les astres. » Je demande pardon pour cette traduction, qui rend simplement la pensée, sans la grâce poétique ni le charme et l'élévation du langage.

Mais si les caractères anatomiques particuliers font défaut, on trouve amplement dans les caractères moraux et intellectuels de quoi justifier le nom de règne donné à l'espèce. Ces caractères, tout

[1] Ovide, *Métamorphoses*, liv. I.

Digitized by Google

le monde les connaît ; ce sont, d'une part, la faculté de raisonner, la conscience, la liberté morale ; de l'autre, le langage, la sociabilité, la perfectibilité de l'espèce. Tous ces caractères, particuliers à l'homme, qui soumettent, pour ainsi dire, à sa puissance la nature entière, lui donnent une telle supériorité sur tous les autres êtres, que la distance entre lui et le règne animal est incommensurable, et qu'ils rendent pleinement acceptable la dénomination établie par les plus éminents naturalistes. C'est surtout dans ces phénomènes différentiels que la physiologie et la psychologie trouvent leur point de contact et de communauté, et c'est aussi sur ce terrain qu'elles doivent s'entendre et s'entr'aider, au lieu de se séparer et de s'éloigner l'une de l'autre.

Ce que cette séparation jette de difficultés et d'obscurités dans l'étude de l'homme, on peut en juger par un exemple. Quelques physiologistes ont défini l'homme ainsi : « Animal mammifère de l'ordre des primates, famille des bimanes, caractérisé taxonomiquement par une peau à duvet ou à poils rares, le nez saillant au-dessus et en avant de la bouche [1]..... » Peut-on soutenir sérieusement que c'est là vraiment faire connaître l'homme, même dans l'ordre purement physiologique ? Non, assurément, et c'est faire du physiologisme à outrance que de proposer de pareilles définitions. D'un autre côté, des philosophes ont défini l'homme : « une intelligence servie par des organes. » Autre exagération qui sépare l'homme en deux êtres, dont l'un est le maître et l'autre le serviteur ! Mais l'homme est une unité vivante, qu'il faut considérer comme telle si l'on veut arriver à de justes notions sur sa nature, et ici le poète vient avec un bon sens exquis répondre au philosophe :

Oui, mon corps est *moi-même*, et j'en veux prendre soin [2] !

Tant que le physiologiste regardera l'homme comme un animal, et que le psychologue le considérera comme une intelligence, ils auront un point de départ faux, un principe incomplet qui ne peut les conduire qu'à des connaissances équivoques et insuffisantes. Pour notre compte, nous n'accepterions pas même la vieille définition classique : « L'homme est un animal raisonnable, » qui se rapproche cependant beaucoup plus de la vérité, mais qui a l'inconvénient de scinder encore, quoique moins fortement, l'unité de l'homme. L'homme n'est pas un animal, même doué de raison ; il a sa nature à lui, sa nature unitaire et indépendante. Sans doute, il y a en lui de l'animalité, puisqu'il est doué de sensibilité et de mouvement ;

[1] *Dictionnaire de Nysten*, dernière édition, art. *Homme*.
[2] Molière, *les Femmes savantes*, acte II, scène VII.

Digitized by Google

mais il y a aussi de la végétabitité, puisqu'il a des organes complétement dépourvus de nerfs, et, par conséquent, de mouvement et de sensibilité, tels que les cheveux, les ongles et l'épiderme. Que dirait-on d'une définition de l'animal qui serait ainsi conçue : L'animal est une plante sensible et douée de mouvement volontaire ? On la trouverait fort justement incomplète et déraisonnable, comme donnant une fausse idée de l'objet défini. Et cependant que ferait-on, sinon appliquer à l'animal la définition classique de l'homme ?

Donc, sans cesser d'étudier par l'analyse les deux éléments de l'homme, considérons-le dans son unité propre comme un être spécial, comme un règne particulier à côté des trois autres, ayant ses caractères distinctifs dans l'ordre le plus élevé, dans l'entendement ; et disons de lui : C'est un être vivant, sentant et raisonnant. Déjà, dans le moyen âge, on avait formulé toute cette gradation des êtres, divisés depuis en règnes, par un aphorisme aussi bref que complet ; on disait d'eux : *esse*, *vivere*, *sentire*, *intelligere;* être, caractère général de tous les objets saisis par nos sens, mais s'appliquant en particulier aux corps minéraux qui ne possèdent que l'existence ; vivre, caractère général des êtres doués de la vie, mais s'appliquant spécialement aux végétaux qui possèdent à la fois l'existence et la vie ; sentir, caractère général des êtres vivants pourvus d'appareil nerveux et possédant à la fois l'existence, la vie et la sensibilité avec le mouvement volontaire ; raisonner enfin, caractère général des êtres raisonnables, mais s'appliquant spécialement à l'homme qui possède à la fois l'existence, la vie, la sensibilité et l'entendement. Expression profonde et vraie du caractère général et particulier des divers genres d'existence ! Merveilleuse progression qui a l'homme pour terme le plus élevé et le plus complet, et qui justifie la pensée d'Aristote que tout, dans la nature, tend à l'homme comme à sa fin naturelle !

III

Nous venons de considérer dans leurs quatre grandes divisions les corps ou objets sensibles. Mais pour que ces objets tombent sous nos sens, pour que nous puissions même les concevoir et comprendre leur existence, il faut nécessairement qu'ils se présentent à nous sous une forme quelconque. La matière, en effet, n'est pas, à proprement parler, quelque chose en soi ; elle ne le devient qu'à la condition d'être limitée et déterminée, et la forme seule peut lui donner ce caractère. Or, quelle est la cause qui *informe* la matière,

Digitized by Google

pour nous servir de l'expression consacrée, et qui, en la limitant et en la déterminant, la rend saisissable à nos sens et compréhensible à notre esprit? C'est ce qu'il nous faut maintenant examiner; car jusqu'à présent nous n'avons considéré la matière que comme un pur phénomène, et il nous reste à l'étudier dans son essence même, dans la cause qui réalise la substance matérielle. Nous retrouvons dans l'étude de cette cause les deux grandes divisions des objets naturels en corps bruts ou inorganiques, et en corps vivants ou organisés.

Les physiciens et les chimistes, qui ont pour but d'étudier les actions des corps les uns sur les autres, ne peuvent expliquer aucun des phénomènes qu'ils observent, sans admettre dans la matière l'existence de forces en vertu desquelles ces actions et ces phénomènes ont lieu. Ils ont nommé quelques-unes de ces forces attraction, affinité, cohésion. Ainsi, un corps jeté en l'air retombe invinciblement sur la terre, à moins qu'il ne soit plus léger que l'air. Dans le vide, tous les corps tombent avec la même vitesse. Ce phénomène, disent les physiciens, a lieu en vertu de l'attraction que la terre exerce sur le corps mobile lancé dans l'espace. Vous mettez un métal, le cuivre, par exemple, en contact avec l'acide azotique; à l'instant le métal est attaqué et disparaît bientôt, laissant à sa place une substance bleue, cristalline, qui est du nitrate ou azotate de cuivre. Cette action se produit, disent les chimistes, en vertu de l'affinité du cuivre pour l'acide. Enfin, si vous prenez une pierre et si vous voulez la réduire en poudre, vous êtes obligé de la frapper plus ou moins fortement pour dissocier ses molécules qui sont unies entre elles en vertu de la force de cohésion. Il est absolument impossible de se rendre compte d'aucun phénomène physico-chimique sans faire intervenir l'existence de forces comme cause directe de ces phénomènes. Mais ces forces ne sont point connues en elles-mêmes; on ne les saisit que dans leurs effets; elles coexistent avec la matière, elles en sont inséparables; elles ne peuvent exister sans un corps qui leur serve de support, de soutien; et la matière à son tour ne serait qu'une vaine abstraction sans une force qui la réalise et lui donne une forme déterminée.

Il résulte de cette notion dynamique que les forces partagent nécessairement les destinées de la matière à laquelle elles sont inhérentes; par conséquent, elles ne peuvent pas plus se perdre que leur support lui-même : elles ont la même origine, la même durée, le même terme; elles la suivent dans ses transformations, dans les changements de combinaisons auxquels elle est soumise; en un mot, elles en subissent le sort, sans s'anéantir plus que la matière elle-même.

Cette notion de forces, exprimant l'idée de substance active, se

Digitized by Google

trouve comprise dans la grande conception dynamique de Leibnitz, qui l'a généralisée en l'appliquant à tous les êtres, aussi bien matériels que spirituels ; il en fait la dernière raison du mouvement de la matière. Elle n'est autre, selon lui, que la force imprimée, dès la création, à tous les êtres, et limitée dans chacun par l'opposition ou la direction contraire de tous les autres. Il ajoute que cette force agissante est inhérente à toute substance qui ne peut être ainsi un seul instant sans agir. Toute force est donc substance et toute substance est force, car on ne peut pas plus concevoir l'action sans un être qu'un être sans action.

Telle est, en résumé, la doctrine au moyen de laquelle Leibnitz explique l'existence des êtres. On peut dire que cette doctrine, en ce qui concerne les corps matériels, objet de leurs études, est généralement admise par les physiciens, les chimistes et les médecins, quelle que soit d'ailleurs la filiation de leurs idées, et qu'ils sachent ou non d'où procède cette conception dynamique. C'est là le point commun sur lequel ils s'accordent, pour se séparer ensuite, selon l'extension plus ou moins grande qu'ils entendent donner à cette doctrine, et suivant les conséquences que chacun d'eux en fait découler. C'est ainsi que physiciens et chimistes voudront expliquer les phénomènes organiques à l'aide des seules forces attribuées à la matière brute, et que les divers vitalistes viendront à leur tour synthétiser les lois de l'organisme, les uns sous une force vitale identifiée, pour ainsi dire, avec l'agrégat matériel, les autres sous un principe vital particulier, différent à la fois de la matière organisée et de l'âme pensante; d'autres enfin, sous une activité spéciale de cette âme dont la vie organique ne serait qu'une puissance, une énergie, un mode particulier.

Nous n'examinerons point ici l'opinion qui considère les actes vitaux comme une suite non interrompue de réactions chimiques. En effet, les phénomènes de la vie sont si différents de ceux des corps bruts, aussi bien les phénomènes généraux d'origine, de durée et de fin, que les actes particuliers ; il y a une telle dissemblance, pour ne pas dire plus, entre les actions physico-chimiques des minéraux et les fonctions de l'organisme, qu'aucun médecin ne peut sérieusement prétendre que les forces qui les engendrent soient les mêmes. Nous voulons borner notre critique au système qui s'intitule : vitalisme, et que nous croyons plus juste de dénommer : dynamisme vital ; c'est celui qui a été établi dogmatiquement dans les ouvrages récents de MM. les docteurs Delioux de Savignac et Emile Chauffard. C'est d'ailleurs le système vers lequel semble être entraînée la grande majorité des médecins dans la phase transitoire que traverse en ce moment la science médicale, comme le laissent facilement en-

Digitized by Google

trevoir les discours prononcés dans les discussions de l'Académie de médecine. Examinons donc le problème de la vie, et voyons d'abord si les doctrines du vitalisme nous fournissent le moyen de le résoudre ou même de l'éclairer.

MM. Delioux et Chauffard ont voulu rester dans la physiologie pure, et ils ont par conséquent rejeté toute explication psychologique, dédoublant ainsi l'unité humaine et ne considérant que l'unité de l'organisme, comme s'il était possible d'arriver à la connaissance d'un être complexe, en se bornant à étudier un seul de ses éléments. Et, pour le dire en passant, ce n'est pas un médiocre argument en faveur de l'établissement du règne humain, que celui qui repose précisément sur l'impossibilité d'étudier l'unité de l'homme à l'aide des seules lumières fournies par la physiologie entièrement séparée de la psychologie. A la vérité, nous soupçonnons fort MM. Delioux et Chauffard d'avoir obéi au préjugé vulgaire en ne s'occupant que de l'organisme. Ils s'adressaient à des médecins, et ils ne voulaient pas être accusés par leurs lecteurs de chercher des explications en dehors de leur science propre. Nous sommes d'autant plus fondé à émettre ce soupçon que, dans d'autres publications, M. Chauffard a fait davantage intervenir l'âme dans ses démonstrations, ce qui donne à son dogmatisme une allure douteuse et équivoque, et laisse facilement supposer que sa conviction est mal assise et incertaine.

Mais tenons-nous-en à leurs traités doctrinaux, et voyons comment ils envisagent la vie et l'organisation : « La vie, dit M. Chauffard, comme toute existence ou substance, comprend nécessairement une force et la réalisation à l'infini de cette force, un élément simple, substantialisé sans fin par le composé, une cause et l'effet ou phénomène qui la traduit au dehors sans relâche, une unité se développant en une pluralité incessante, une activité évoluant en une chaîne continue d'effets. Mais la vie est un mode spécial d'existence : il faut donc spécialiser la force et le composé qui la constituent. La force, élément actif et constituant, nous l'appellerons *vitale*, pour la spécialiser aussi directement et aussi simplement que possible. Le composé réalisé par la force et la réalisant est *l'organisme*, dont les conditions générales de structure reçoivent à leur tour le nom d'organisation. Organisme, organisation représentent exactement la vie. Dès que la vie disparaît, il y a un cadavre et non une organisation ni un organisme. Ces derniers ne sont pas ce qui a vécu, mais ce qui vit. » (P. 142.)

M. Chauffard ajoute que l'élément simple et causal de la vie est un, comme la vie est une, et que, par conséquent, il n'y a point de propriétés vitales. Donc l'unité est le caractère premier et générateur. Mais notre savant auteur n'ose avancer plus loin dans son

Digitized by Google

analyse de la vie, il ne croit point utile de spécifier la force vitale. Bien plus, il déclare que le médecin qui demande si cette force est une faculté de l'âme glisse à l'ontologisme malgré lui. Il ne veut pas que nous nous perdions sur des problèmes qui dépassent la portée de notre observation. Il entend que nous nous attachions à la vie uniquement comme force et cause propre des faits vitaux, et que nous laissions le reste aux philosophes (p. 146 et 147). Ainsi, voilà bien l'homme scindé en deux : l'organisme est l'unité que le médecin doit étudier ; rien de plus ne lui est utile.

Nous en demandons bien pardon à l'auteur, mais la logique et la nature même de l'homme ne peuvent s'accommoder de ces tempéraments et de ces restrictions, et le médecin doit étudier l'être vivant dans sa complète unité. En effet, considéré dans l'homme, l'organisme n'est plus à lui seul une véritable unité, ou du moins n'est qu'une unité relative ; il y a entre lui et la substance pensante une action mutuelle et réciproque, incessante, non interrompue depuis la naissance jusqu'à la mort, action qui résulte invinciblement de la pénétration intime de la substance immatérielle dans tout l'agrégat matériel, jusqu'à ses plus infimes molécules ; de sorte que ces deux éléments étant dépendants l'un de l'autre, le médecin ne peut, pas plus que le philosophe, échapper à la nécessité de les étudier, et ce sont là des faits qui tombent sous l'observation directe. Cela est tellement vrai, que le médecin, dans la pratique de son art, fait avec toute raison le plus grand emploi de la thérapeutique morale, et que vous, qui dans votre dogmatisme, n'entendez vous occuper que de la prétendue unité de l'organisme, vous vous croiriez bien coupable de borner votre médecine à la considération de cette unité et de récuser toute action sur l'esprit et sur l'imagination de vos malades. L'histoire si connue de Stratonice et de la guérison du jeune Antiochus fait autant d'honneur à la pratique médicale que le succès de la plus difficile opération de chirurgie. Aussi, le médecin a-t-il pour devoir impérieux, sous peine d'abdiquer honteusement ce qu'il y a de plus élevé dans son art, de donner ses soins, non point à un organisme, mais à un homme. D'ailleurs, la notion de force, cette base de tout votre système, relève du sens spirituel, ainsi que vous le dites fort bien vous-même, et par cet aveu vous faites entrer la métaphysique dans votre physiologie.

Mais on insiste et l'on nous dit : Nous sommes physiologistes, et nous ne devons pas chercher en dehors de notre science sa propre raison d'être. Les philosophes prétendent qu'il y a une âme dans l'homme ; c'est là leur affaire, et nous n'avons rien à y voir. Nous ne savons si cette âme existe, et nous ne voulons pas le savoir ; cela est hors de notre compétence. Nous n'avons à nous occuper que des

Digitized by Google

phénomènes de l'organisme qui tombent sous nos sens, et il n'est pas scientifique de rechercher ce qui leur échappe et ce que nous ne pouvons ni mesurer ni parfaitement saisir. La vie, telle que nous l'observons, est un phénomène physique, et, à ce titre, nous l'étudions et nous cherchons à en sonder tous les mystères. Sortir de cette voie pour nous occuper d'êtres qui sont en dehors du monde physique, c'est sortir de la voie scientifique pour se jeter dans les hypothèses et les abstractions.

Telle est la fin de non-recevoir de beaucoup de physiologistes, et telles sont les raisons par lesquelles ils repoussent toute intervention des explications de la psychologie.

Rien pourtant n'est plus facile à réfuter que ces objections. Il n'y a pas, en effet, un seul médecin livré à la pratique, quelles que soient d'ailleurs ses vues théoriques, qui ne sorte chaque jour de ce cercle prétendu scientifique, où devraient se renfermer son esprit et son art. Que deviendrait, dans ce système, l'étude des maladies mentales et des névroses, si nombreuses et si variées? La bornerait-on à celle de l'appareil nerveux? Eh quoi! les physiciens et les chimistes ont besoin de faire intervenir l'existence de forces pour établir les lois qui régissent les phénomènes de la matière brute, et l'on refuserait au médecin la faculté de rechercher la force qui, dans l'homme, produit les mouvements volontaires, bouleverse, quand elle est brusquement émue, tout l'organisme, trouble la circulation, la respiration, et porte les plus graves perturbations dans les fonctions! Une frayeur subite fait naître l'épilepsie; on peut purger un malade avec une pilule de mie de pain en frappant fortement son imagination, et l'on n'aurait pas le droit de rechercher la cause de tant de phénomènes? Ce serait une inexplicable inconséquence, qui bornerait la science à une stérile observation de faits sans relations et sans liaisons, et dont les lois nous seraient toujours inconnues.

M. Chauffard refuse de spécifier la force vitale et de la caractériser, mais il en dit assez pour qu'il soit facile de comprendre que c'est pour lui une force générale s'appliquant à tous les êtres vivants qui la réalisent sans fin. M. Delioux est plus explicite à cet égard: il dit que la force vitale est un simple mode d'activité inhérent à la matière organisée; et, pour être conséquent avec lui-même, il est obligé d'admettre la pérennité de la force vitale, de même qu'on admet sans contestation la pérennité des forces physico-chimiques. M. Chauffard a surtout peur de tendre à l'ontologisme : c'est là sa grande préoccupation. Aussi laisse-t-il échapper ce mot, qui le conduirait bien au delà de sa pensée si on le prenait à la lettre : « Il semble, dit-il, qu'il y ait un point où la force et la vie s'identifient

Digitized by Google

au composé, la force devenant une sorte de matière simple, la matière se perdant dans l'activité de la force : à ce point, nous tombons en éblouissement. » En effet, cette identification de la force et de la matière ne serait rien moins que la formule la plus avancée du réalisme, ou, pour parler un langage plus moderne, du panthéisme.

Mais prenons la force vitale pour ce qu'elle est dans le livre de M. Chauffard, et laissons de côté cette dangereuse identification, qui n'y est point formellement exprimée ; examinons sans prévention le développement de ses actes dans les corps organisés, ou, pour parler le langage de l'auteur, son évolution vitale. Toutefois, auparavant, expliquons-nous sur un passage que nous avons cité plus haut, et qui peut donner lieu à plusieurs interprétations. M. Chauffard dit que « la vie comprend nécessairement une force et la réalisation de cette force à l'infini, un élément simple substantialisé sans fin par le composé. » Il nous semble que la réalisation à l'infini d'une force implique la généralisation de cette force, et qu'il résulte de ces paroles de l'auteur que, dans sa pensée, la force vitale est générale. Nous en dirons autant de « l'élément simple substantialisé sans fin par le composé ; » il nous paraît représenter une idée applicable seulement au genre ou à l'espèce, et point du tout à l'individu.

D'autre part, cette dernière expression prête à une équivoque sur le mot substance. En effet, la matière, avant d'être vivante, a été substantialisée par les forces physico-chimiques. En s'élevant au degré vital, cette matière n'est pas abandonnée par les forces qui l'ont réalisée ou déterminée en tant que matière, et la vie ne l'a pas soustraite aux conditions de sa propre existence ; elle a seulement changé sa modalité. Ainsi, le corps vivant reste soumis aux lois de l'attraction, et ses éléments à celles de l'affinité dans une certaine mesure. Il est vrai que ces forces ne s'exercent plus en toute liberté, qu'elles sont maîtrisées, gouvernées, neutralisées même par une autre force plus puissante. Mais enfin, le corps vivant tombe à terre aussi bien que le corps brut, et il y a certainement des phénomènes d'affinité au sein de l'agrégat vivant ; par conséquent, la force vitale, quelle qu'elle soit d'ailleurs, donne à la matière des qualités nouvelles, sans lui enlever celles qu'elle possédait avant d'être vivifiée. Elle l'élève à un degré supérieur et à un mode nouveau d'existence. Mais ce degré supérieur et ce mode nouveau ne privent pas la substance matérielle de ses attributs essentiels ; ils les dissimulent et les dirigent vers un but particulier, et seulement pour un temps. En d'autres termes, la force vitale ne détruit aucune des forces physico-chimiques ; elle les gouverne et les plie selon la fin qu'elle doit atteindre. Nous retrouvons ici les mêmes modalités que nous avons signalées dans l'existence des êtres : *esse*, *vivere*, *sentire*, *intelli-*

Digitized by Google

gere, choses qui s'accumulent sans se détruire, et qui élèvent, en s'ajoutant les unes aux autres, chaque existence à un mode d'être supérieur. La force vitale donne à la matière une activité nouvelle, plus puissante que celle qu'elle possédait, et qui oblige par conséquent les forces physico-chimiques à se plier aux nécessités qu'elle leur impose. C'est dans ce sens que nous entendons que la force vitale réalise le composé vivant.

IV

Nous avons mentionné plus haut les différences capitales qui séparent les corps minéraux des corps vivants. Mais ces différences existant entre l'élément purement matériel des corps bruts et celui des êtres vivants, doivent nécessairement se retrouver dans leur élément dynamique ; car la force étant invinciblement unie à la matière, et ces deux éléments se réalisant l'un par l'autre, ne peuvent avoir des destinées diverses. Or, quelles sont les destinées de tout corps vivant? C'est de naître, de vivre un certain temps et de mourir. Voyons donc ce qui advient de la force vitale à ces trois termes inévitables de toute vie : la naissance, la durée et la mort.

En analysant, à l'aide de nos plus puissants moyens d'investigation, les corps organisés, l'anatomie est arrivée à la connaissance de cette vérité, aujourd'hui incontestée : que tout être vivant, quel que soit le degré d'organisation qu'il est appelé à revêtir, commence son existence à l'état de cellule simple. La cellule, voilà l'élément anatomique initial de tout organisme! Cette cellule première se forme, sans aucun doute, au moment de la fécondation dans les trois règnes vivants; sans aucun doute aussi, cette cellule primordiale est immédiatement unie à la force vitale qui la réalise, puisqu'elle est douée de la vie et qu'elle contient déjà en puissance une plante, un animal ou un homme. Cette simple cellule possède toutes les propriétés, toute l'énergie nécessaires à la continuation de son existence plus ou moins longue; elle se nourrit, se segmente pour former d'autres cellules dont le nombre ira sans cesse en augmentant, jusqu'à ce que l'être qui doit en sortir ait atteint la grandeur et la forme particulière à son espèce. Pendant quelque temps, la nutrition sera la seule manifestation de cette vie primitive. Ce n'est que plus tard qu'apparaîtront d'autres fonctions et d'autres phénomènes vitaux.

Or, à cet état primordial, la cellule a déjà son individualité, sa personnalité ; elle est déjà un homme, en puissance au moins. Ce n'est point assez dire : elle n'est pas seulement un homme, elle est déjà tel

Digitized by Google

ou tel homme, Pierre ou Paul, Socrate ou César; elle est individualisée, personnifiée, si bien que quand elle aura acquis son développement naturel, l'être qui a commencé par elle aura une forme spéciale qu'il ne perdra plus jusqu'à sa mort; il sera un individu ayant sa vie propre et indépendante dans l'espèce à laquelle il appartient, reconnaissable à tout le monde, ne ressemblant parfaitement à aucun autre. Mais qui donc a le pouvoir de donner à cet organisme primitif sa forme spéciale, sa personnification, son individualité? Matériellement, toutes les cellules primitives se ressemblent, ou du moins nos moyens d'investigation n'y peuvent saisir aucune différence matérielle appréciable; y en eût-il une d'ailleurs, que cela ne changerait en rien la portée de la question, et on demanderait alors ce qui fait que telle ou telle matière entre dans la composition de la cellule.

Est-ce la force vitale, telle que l'entendent MM. Delioux et Chauffard, qui donne à la cellule primordiale la vertu de devenir tel ou tel individu? Cela est impossible, car cette force est générale et la même pour tout organisme, pour tout être vivant. La force vitale générale ne peut pas donner une propriété qu'elle n'a pas, l'individualité. Dira-t-on que le germe tient cette puissance des parents qui l'ont transmise à la cellule initiale? Mais comment les parents pourraient-ils transmettre une forme qui leur serait étrangère et dissemblable, qui sera indépendante d'eux? On répondra que les parents transmettent la vie, et, avec la vie, les éléments des maladies héréditaires. Mais c'est là un abus de langage ou une équivoque; les parents possèdent les conditions de la vie à transmettre, et ces conditions sont l'union des sexes et la fécondation du germe. Ces conditions ont sans doute leur part d'influence dans l'hérédité, et si le germe est le siége de la force organogénique qui détermine l'édification de l'être nouveau, comme l'a dit un physiologiste [1], il joue le rôle de la terre au sein de laquelle on jette la graine, car c'est cette condition de la graine au sein de la terre qui détermine la formation de la plante, et qui a une grande part d'influence dans les qualités du nouveau végétal. La vie individuelle n'est donc pas transmise héréditairement par les parents. Ceux-ci n'en fournissent que les conditions, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, les matériaux, de même que la terre fournit à la graine les conditions et les matériaux nécessaires à son développement. S'il en était autrement, on ne comprendrait pas comment des qualités de l'âme, des attributs de la substance pensante pourraient se transmettre héréditairement, et c'est cependant un fait d'observation. Pour expliquer l'individualité, la personnalité de chaque être vivant, il faut donc, suivant nous, admettre un

[1] M. Milne Edwards.

Digitized by Google

principe individuel, personnel, uni indissolublement à la première cellule et lui communiquant la vertu de devenir une forme particulière, indépendante, qui fera reconnaître cet être parmi tous ceux de son espèce jusqu'au moment de sa mort, et ce principe est tout à la fois dans la matière qui reçoit la forme et dans la puissance vitale qui la lui donne, c'est-à-dire qu'il se révèle à nous au moment même de la formation de l'organisme initial.

Maintenant, voilà l'être vivant complet et indépendant de tous les autres; il se suffit à lui-même; il a revêtu la forme qui lui est propre. Cette forme, il la conservera toute sa vie; elle servira à le distinguer de tous les autres individus de son espèce. Il subira des changements importants pendant la durée de son existence; il grandira, se développera, changera de couleur dans quelques-unes de ses parties, subira des altérations extérieures plus ou moins fortes; mais sa forme restera toujours la même. Et ces changements, visibles à tout le monde, qui ont lieu par suite des progrès de l'âge et des autres circonstances de la vie, ne sont rien en comparaison de ceux qui s'opèrent dans l'intimité de l'organisme, et dont la connaissance nous est révélée par l'étude physiologique. En effet, le mouvement de composition et de décomposition organique est incessant, et il consiste précisément en ce que de nouvelles matières sont chaque jour introduites dans l'organisme et vivifiées, assimilées par lui, en remplacement de celles dont, chaque jour aussi, il se débarrasse quand elles ne lui sont plus utiles. Ce mouvement ne s'arrête et ne discontinue jamais pendant la vie; de sorte qu'il n'y a pas un atome de matière immobile dans le corps vivant. Celle qui y existait il y a un mois, un an, dix ans, ne s'y trouve plus; tout a changé, tout s'est renouvelé; pas une molécule n'y reste en permanence. Ce mouvement continuel d'assimilation et d'excrétion, d'entrée et de sortie de la matière, c'est, pour ainsi dire, la vie elle-même; c'est au moins l'activité vitale, commençant avec la première cellule et finissant avec la dernière ondulation circulatoire.

Mais, phénomène admirable! au milieu de cette mobilité indéfectible, de cette mutation perpétuelle, une chose reste immuable, constamment la même : c'est la forme particulière à chaque individu vivant. Seule, cette forme est immanente au milieu de ce tourbillon qui emporte toute matière, et fait de tout organisme une sorte de lieu de passage où rien de matériel ne demeure. Elle caractérise si bien l'individualité, que l'on reconnaît un homme après un an, vingt ans, quarante ans, toute sa vie. Non-seulement la matière se renouvelle, mais l'étendue même des organes et de la personne peut changer sans que la forme en soit sensiblement affectée; et cette immutabilité de la forme s'étend à tout, aux contours extérieurs

Digitized by Google

comme à la conformation de chacun des organes en particulier.

Serait-ce donc la force vitale qui aurait le pouvoir de maintenir cette invariabilité de la forme, au milieu du continuel renouvellement de la matière? Mais la force vitale, s'appliquant d'une manière générale à tous les êtres vivants, ne pourrait conserver que la forme générale de l'espèce, le type qui distingue chaque genre et qui en est le caractère distinctif, et en vertu duquel les êtres d'espèces différentes ne peuvent se reproduire indéfiniment. Elle ne peut aucunement conserver la forme particulière à chaque individu, pas plus qu'elle n'a eu le pouvoir de le produire tel qu'il est. Cette conservation de l'individualité ne peut être que l'œuvre d'une puissance active personnelle. L'objection que nous avons rencontrée contre la force vitale, à l'occasion de la formation de la cellule primordiale, subsiste donc ici dans toute son énergie. Notre esprit ne peut concevoir qu'une force, unie à la matière vivante en général, puisse donner à cette matière et lui conserver, pendant un certain temps, le caractère d'individualité qui lui manque. La puissance active partage le sort de la matière à laquelle elle est jointe ; elle a, par conséquent, un commencement déterminé, une durée limitée et une fin certaine. Et cette notion s'applique à tous les degrés de la vie, aux plantes comme aux animaux et à l'homme. Et ce n'est là de l'ontologie que pour le matérialisme pur. Pour quiconque est spiritualiste et reconnaît l'existence de l'âme humaine et ses conditions, ce n'est point une entité particulière inventée pour les besoins de la cause. Que si quelque vitaliste, comme M. Chauffard peut-être, admet l'individualité de la force réalisant l'être vivant, il doit admettre, comme conséquence inévitable, que cette force n'a pas d'autre source que l'âme qui est la forme même du corps organisé.

Mais ce n'est pas tout. L'être vivant n'a pas une existence illimitée, indéterminée ; il doit cesser de vivre. Cette activité, ce mouvement dont nous venons de donner une idée bien incomplète, et à l'aide duquel la vie se conserve et s'entretient, s'arrêtera tout à coup un jour. A cet instant, la matière, qui fut un corps vivant, une personnalité distincte, sera abandonnée par la force vitale, et rentrera sous l'empire des lois de la nature minérale auxquelles elle a été, pour quelque temps, soustraite sans cependant en être détachée. Dans ce moment suprême, que devient cette force? En tant que force générale, elle doit être imperdable et avoir une durée illimitée comme l'espèce. Y a-t-il un autre organisme tout prêt pour la recevoir? Mais alors cet autre organisme sera absolument semblable à celui qui vient de finir ; ce sera la même individualité, la même forme. Or, c'est là une métempsychose impossible, une abstraction irréalisable ; car jamais deux êtres n'ont été absolument semblables ou

Digitized by Google

identiques. Cette force vitale, d'ailleurs, pour passer d'un individu qui vient de cesser de vivre à un autre qui naît, reste, pour un instant au moins, sans support, à l'état d'abstraction absolue, c'est-à-dire sans réalisation. Cette condition transitoire, si elle pouvait être supposée, renverserait l'idée que nous nous faisons de la nature des forces, et échapperait complétement à notre intelligence ; ni nos sens ne pourraient la saisir, ni notre esprit en avoir une idée nette. Il nous est donc impossible de comprendre comment le vitalisme ou le dynamisme vital conçoit le passage de la vie à la mort en ce qui concerne la force vitale. Nous l'adjurerions de vouloir bien nous expliquer les destinées de cette force, si M. Chauffard ne nous répondait d'avance que « la science de la vie et de la maladie demeure étrangère à ces questions, tout élevées qu'elles sont. » Nous pensons, au contraire, qu'elles sont l'essence même de la science de la vie, et qu'on ne les élude que par l'impossibilité de les résoudre au moyen de la force vitale. Que si l'on voulait faire un pas en avant, et dire sans équivoque que la force vitale n'est autre chose qu'une fonction, une puissance de l'âme, l'explication serait facile et nullement embarrassante : cette force, cette puissance commençant et finissant avec la vie individuelle qu'elle réalise en l'unissant à la matière et en lui donnant une forme particulière, une individualité vivante.

V

Nous croyons que les considérations que nous venons de présenter sur la vie, dans les individus, sont de nature à faire rejeter tout le système du dynamisme vital exposé dans les ouvrages, d'ailleurs très bien conçus, de MM. Delioux de Savignac et Chauffard. Le premier de ces auteurs, toutefois, nous paraît avoir des opinions plus décidées, ou du moins il leur a donné une expression plus formelle et plus positive que le second. Il caractérise, en effet, et spécifie la force vitale en disant qu'elle est un simple mode d'activité inhérent à la matière organisée, et en ajoutant qu'il faut nécessairement penser qu'elle ne peut périr. Ces attributs, donnés à la force vitale, la font inévitablement rentrer parmi les forces générales et ne permettent pas de l'appliquer aux individus : de là les impossibilités que nous avons signalées et la tendance de son dogmatisme vers le réalisme le plus absolu.

M. Chauffard s'est gardé de glisser sur cette pente ; mais c'est en refusant de spécifier et de déterminer l'élément qu'il nomme force

Digitized by Google

vitale, laissant le soin de ces hautes spéculations aux philosophes. Cette lacune volontaire dans la doctrine du savant médecin n'empêche pas qu'il n'ait développé son système d'une manière brillante, et qu'il n'ait déployé dans son exposition une force de logique, une sûreté de jugement, une profondeur et une clarté qui font le plus grand honneur à son esprit, et nous donnent un vif regret de n'être pas toujours d'accord avec lui. On a pu voir par ce qui précède en quoi consiste notre désaccord. Il cesserait à peu près complétement si, comblant la lacune que nous lui reprochons et rejetant sa fin de non-recevoir, M. Chauffard affirmait sans équivoque que la force vitale est bien un principe applicable aux individus, commençant et finissant avec eux, et non point une activité générale attribuable au genre ou à l'espèce. Il se peut que ce soit bien là le fond de sa pensée, ainsi que nous avons cru le voir dans un autre de ses écrits. Il n'est pas impossible que, trouvant devant lui des préjugés d'école, et s'adressant à une classe de lecteurs habitués à considérer la matière comme le seul élément de la connaissance, et imbus des doctrines matérialistes si longtemps dominantes dans la médecine, il ait voulu ménager des susceptibilités nombreuses et préparer la voie au vitalisme animiste par une transition habile. Nous désirons qu'il en soit ainsi, bien que nous ayons moins de confiance dans l'adresse des moyens que dans la sûreté des doctrines. Il est toutefois nécessaire de faire observer que la timidité et la réserve sont excusables quand il s'agit de traiter des matières pleines de difficultés comme celle-ci, dont la discussion est aussi vieille que le monde, et durera éternellement, parce qu'elle touche à ce qu'il y a de plus intime dans la conscience humaine. C'est dans l'exposition de pareilles questions qu'il faudrait surtout, comme le dit Pascal, définir tous les termes et prouver toutes les propositions ; car ce qui alimente la controverse, c'est qu'il est presque impossible d'avoir un langage assez précis, assez net pour se passer d'interprétation et ne pas prêter à l'équivoque. Dans le problème de la vie, comme dans beaucoup d'autres, on marche continuellement dans un chemin étroit, de chaque côté duquel partent mille sentiers où il faut éviter de s'engager, si on ne veut s'égarer. L'emploi de termes dont le sens n'est pas bien défini, le défaut de précision dans l'expression de la pensée, suffisent, la logique aidant, pour éterniser les discussions.

Nous avons dû restreindre beaucoup notre critique, et laisser de côté les divers systèmes qui, jusqu'à ces derniers temps, ont eu une influence plus ou moins grande sur la médecine, pour ne nous occuper que du nouveau vitalisme ou dynamisme vital. Toutefois, nous ne pouvons passer sous silence la doctrine du duo-dynamisme, qui est depuis longtemps personnifiée dans l'école de Montpellier. Cette

Digitized by Google

célèbre faculté de médecine, la plus ancienne de l'Europe, a eu cette bonne fortune que, au moment où la centralisation allait lui faire perdre le grand concours d'étudiants attirés autrefois vers ce foyer d'instruction, loin d'accepter les systèmes matérialistes qui envahissaient d'autres écoles, elle produisit un médecin philosophe dont tous les efforts se portèrent vers une explication nouvelle de la vie. Cette explication admet à la fois l'âme pensante et l'autonomie particulière de l'organisme au moyen d'un principe vital uni en même temps au corps et à l'âme, mais ayant pour unique objet de présider aux actes physiologiques. La doctrine formulée par Barthez a été ensuite principalement développée et expliquée par M. le professeur Lordat. Elle règne depuis un demi-siècle à l'école de Montpellier, et compte un grand nombre de sectateurs dans la médecine contemporaine.

Le vitalisme de Barthez et de M. Lordat a été l'objet de beaucoup de critiques dans les ouvrages de MM. Delioux et Chauffard. M. le docteur Sales-Girons, qui, dans la *Revue médicale*, soutient l'animisme avec autant de courage et de fermeté que d'instruction solide, a également combattu le duo-dynamisme. Mais personne ne lui a adressé de plus vives attaques que M. Bouillier, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Lyon. A notre sens, le plus grave défaut du duo-dynamisme est de diviser profondément l'unité humaine en introduisant entre le principe pensant et l'agrégat matériel une entité particulière, une âme de seconde majesté, comme l'appelle M. le professeur Lordat, qui éloignerait radicalement la substance pensante de l'organisme, et ne laisserait subsister entre ces deux éléments essentiels de l'homme que des connexions éloignées, indécises, et briserait ainsi l'union intime qui constitue l'être humain.

De même que le Stahlianisme fut une réaction contre le mécanicisme et contre le chimisme, de même aussi le duo-dynamisme fut principalement dirigé contre la doctrine de Stahl. Ce médecin avait fortement établi l'animisme et réfuté les systèmes médicaux enfantés par le Cartésianisme. Malheureusement, l'idée qu'il se faisait de l'âme humaine était restée empreinte d'un psychologisme exagéré. En constituant solidement l'unité de l'homme et en soutenant l'intervention du principe pensant dans les actions organiques, il affirma, contrairement aux faits physiologiques et à l'observation directe, que cette intervention était intelligente et volontaire. C'est là l'erreur capitale du Stahlianisme, et il est indispensable de bien établir que c'est aussi la différence essentielle qui sépare les stahliens des modernes animistes, ainsi que l'a très bien démontré M. Bouillier.

Digitized by Google

Barthez ne put admettre cette opinion, mais, au lieu de la modifier en ce qu'elle avait de contraire à l'observation des faits physiologiques et de rapporter à une activité particulière de l'âme la direction instinctive des actes organiques, il aima mieux supposer l'existence d'un principe spécial, uni à la fois à l'âme et au corps, mais distinct de l'un et de l'autre, et attribuer à cette entité nouvelle toutes les opérations de la vie. Nous trouvons à cette doctrine de Barthez deux points de ressemblance avec le dynamisme vital : comme celui-ci, en effet, il prend pour base l'unité de la vie organique, au lieu de l'unité de l'homme ; comme lui aussi, il évite de spécifier, de caractériser le principe vital et d'en définir la nature, de même que ceux qui admettent une force vitale distincte refusent d'en rechercher l'essence. Il serait cependant injuste de ne pas ajouter que, sous ce dernier rapport, M. le professeur Lordat, l'un des plus doctes propagateurs de la doctrine du double dynamisme, a été plus explicite que Barthez. Ainsi que nous l'avons fait remarquer dans un autre article de cette *Revue*[1], en rendant compte de l'ouvrage de M. Delioux de Savignac, il ne faudrait pas presser beaucoup le système du dynamisme vital pour en faire sortir une sorte de duo-dynamisme se rapprochant plus qu'on ne pense de celui de Barthez. En effet, quelle que soit l'idée qu'on se fasse de la force vitale, on ne la conçoit cependant que comme un élément causal immatériel. Par conséquent, pour ceux qui admettent l'âme, il y aurait dans l'homme deux principes immatériels : 1° l'âme, et 2° la force vitale. On a beau déclarer que celle-ci n'est point le principe vital de Barthez, il est cependant bien difficile d'y saisir une différence radicale, puisque tous les deux ont pour unique objet de réaliser l'organisme en dehors de l'action de l'âme.

Quoi qu'il en soit, la doctrine de Montpellier a possédé et possède encore un crédit et une influence considérables. Elle a eu assez de puissance pour réunir en un faisceau compact toute une école célèbre à laquelle elle a servi de lien, et plusieurs générations d'élèves qui lui sont restés fidèles et qui continuent de la défendre. Elle a eu à subir de nombreux assauts ; mais elle n'a pas trouvé moins de champions, dont quelques-uns avec savoir et habileté, tous avec dignité et conviction, ont vaillamment combattu pour elle. En un mot, elle est soutenue par une armée disciplinée, sous la conduite d'un chef universellement respecté, à qui le poids des années n'a encore rien enlevé de sa vigueur, et qu'un long et très honorable enseignement désigne à la vénération de tous.

Il faut reconnaître également que si cette doctrine a contribué à

[1] Livraison du 15 décembre 1861.

Digitized by Google

soutenir la réputation brillante de la faculté de Montpellier, elle a rendu aussi de signalés services à la science médicale. En effet, outre qu'elle a maintenu dans une notable portion du corps médical le goût et la culture de la philosophie scientifique et de la saine érudition qui étaient, comme on le sait trop, tombées dans un discrédit et même dans un mépris déplorables, elle a été, pendant bien des années, la seule barrière opposée à l'envahissement du matérialisme qui, sous les auspices de Cabanis et de Broussais, a plané sur la médecine pendant la première moitié de ce siècle, et qui ne tendait à rien moins qu'à ranger la science de la vie dans l'ordre des sciences physico-chimiques. Par conséquent, elle a proclamé et défendu l'autonomie de la médecine, en affirmant l'indépendance des lois qui régissent l'organisme et en les séparant nettement de celles qui président à la matière brute. Ce sont là des services qui appartiennent en propre à l'école de Montpellier, et on ne doit jamais les oublier, même quand des convictions opposées commandent de la combattre.

VI

Pour expliquer la vie dans la première cellule vivante, de même que pour comprendre comment elle cesse, il faut, sous peine de nier l'individualité et la personnalité de l'être vivant, admettre que la force au moyen de laquelle cette molécule initiale va se développer et vivre, vient s'unir à elle au moment de la fécondation pour abandonner ensuite le corps au moment de la mort. S'unir à elle, c'est-à-dire lui donner une forme, la pénétrer intimement, être son activité, le principe de son organisation, la cause de sa vie. Or, ces conditions indispensables ne se rencontrent que dans la puissance vivifiante de l'âme. Végétation, sensibilité, intelligence, sont trois fonctions, trois actes, trois modes d'un seul et même principe. Ce principe est individuel, dans les plantes comme dans les animaux, comme dans l'homme. A l'état inférieur dans les végétaux, il acquiert une fonction de plus dans les animaux et atteint la plénitude de ses facultés dans l'homme. Séparer l'agrégat matériel vivant de son âme, c'est lui enlever sa forme propre, ce qui fait, non-seulement qu'il est homme ou animal, mais qu'il est tel homme ou tel animal; c'est rompre l'unité de l'être vivant pour ne voir que l'unité de l'organisme. Mais cette unité de l'organisme ne peut pas exister en dehors de l'être vivant tout entier représenté à la fois par la matière

Digitized by Google

et par la force qui lui communique l'activité et le mouvement, comme elle lui donne aussi la forme et l'individualité.

Nous ne voulons point tenter une démonstration directe de l'animisme. Nous avouerons même, sans aucune réticence, que nous croyons cette démonstration directe à peu près impossible. Ce n'est pas par cette voie que notre conviction s'est formée; l'impossibilité d'expliquer les actes vitaux par aucune des hypothèses imaginées dans ce but, nous a conduit à adopter la doctrine animiste qui, suivant nous, n'est sérieusement contredite par aucun fait, aucune observation. L'histoire de cette doctrine est longue et intéressante: elle prouve que l'animisme n'a jamais cessé de rallier les plus grands esprits, depuis Aristote jusqu'à nos jours. Les progrès de la physiologie moderne, loin de l'ébranler, lui ont apporté de nouveaux arguments favorables. Mais ce qui lui donne surtout de la force et de l'autorité, c'est, nous le répétons, l'impossibilité pour tous les autres systèmes de résoudre les objections que les faits et les observations élèvent contre leurs explications de la vie.

Il est vrai de dire que l'animisme est en ce moment l'objet de beaucoup d'attaques, tant de la part d'un grand nombre de médecins que de celle de quelques psychologues. Mais on peut affirmer sans crainte que pas une des objections qui lui sont faites n'est restée sans une réponse satisfaisante. On peut lire dans les savants ouvrages de MM. Tissot et Bouillier, et dans la collection de la *Revue médicale*, l'histoire de cette doctrine et la réfutation des arguments qui lui sont opposés. Nous ne pouvons avoir l'intention d'entrer, après eux, dans cette discussion. Toutefois, nous ne voulons point passer sous silence une accusation aussi singulière qu'inattendue que l'on trouve exprimée dans quelques publications contemporaines. Qui pourrait croire, en effet, qu'on ait sérieusement reproché à l'animisme de conduire au matérialisme et de n'être qu'une des nombreuses formes du panthéisme? deux objections qui se valent, et qui véritablement sont bien près de toucher au ridicule à force d'être puériles, à moins qu'elles ne soient un paradoxe visant à l'effet; car à qui pense-t-on faire croire qu'une doctrine proclamée et soutenue par les plus grands génies qui aient illustré le catholicisme et même par l'Eglise catholique presque tout entière, puisse être avec quelque fondement accusée de matérialisme ou de panthéisme? Ce sont cependant les modernes cartésiens qui ont imaginé cette belle invention. Certes, il n'y a pas dans l'animisme l'ombre d'un prétexte à pareille inculpation; mais ils ont recours à un moyen bien connu de controverse: ce moyen consiste à poser eux-mêmes des thèses qu'ils attribuent à leurs adversaires, et à se donner ensuite le facile plaisir de les réfuter. Il ne leur en faut pas davantage pour mettre en suspicion de

Digitized by Google

matérialisme ou de panthéisme les hommes qui ont porté le plus haut dans la philosophie la bannière du plus pur spiritualisme, ceux qui l'imposent à la foi comme un dogme essentiel du christianisme : les grands saints dont s'honore l'Eglise, les conciles et les papes qui ont recommandé l'animisme, voilà les matérialistes et les panthéistes contre lesquels combattent nos modernes cartésiens !

A dire le vrai, tout en considérant l'âme comme le principe intelligent dans l'homme, la doctrine animiste ne la repousse pas à une aussi grande distance du corps que ses adversaires. Elle admet entre ces deux éléments des relations incessantes pendant toute la durée de la vie, relations qui sont la conséquence nécessaire de leur union et qui se manifestent par des phénomènes sensibles. Elle ne peut consentir à regarder l'âme comme une grande dame mariée à un vilain, ne subissant qu'avec répugnance et dégoût le contact ignoble de son conjoint, s'éloignant de lui le plus qu'elle peut, et dédaignant de s'abaisser aux indignes soins de la vie commune, uniquement occupée qu'elle veut être à penser toujours. L'animisme refuse de croire que la pensée soit l'essence même de l'âme, comme le voulait Descartes, et que cette âme soit un principe étranger au corps. Pour nous, la pensée n'est qu'un des modes de l'âme; nous unissons celle-ci dans une expansion intime avec l'agrégat matériel qu'elle pénètre jusque dans ses plus petites molécules. Nous en faisons le centre de l'activité vitale aussi bien que de l'activité intellectuelle, et nous croyons que pas un mouvement n'a lieu dans le corps sans émouvoir l'âme, de même que pas une émotion de l'âme ne peut exister sans un tressaillement du corps.

Est-ce à dire pour cela que les animistes matérialisent l'âme ou qu'ils spiritualisent le corps? Non, assurément; ils reconnaissent dans l'homme deux substances distinctes, non confondues, mais unies : l'une, vivifiée par l'autre, et toutes les deux dépendantes l'une de l'autre par le fait même de cette union intime et des relations nécessaires qu'elle crée. La matière ne devient pas substance en s'élevant à la vie, elle n'acquiert qu'un mode nouveau d'existence sans perdre celui qu'elle possédait avant. Lorsque le soleil projète sa lumière autour de nous, nous constatons que son éclat illumine et réchauffe nécessairement tous les objets que viennent frapper ses rayons, sans pourtant se confondre ni s'identifier avec eux. L'action de sa chaleur et de sa lumière, dont nous ne cessons d'admirer les merveilleux effets, s'étend à toutes les particules de la matière atteinte par son rayonnement, et y produit les phénomènes les plus divers. La nature de cette action nous est inconnue; mais nous saisissons parfaitement la cause agissante et l'effet produit, sans que pour cela

Digitized by Google

il nous vienne à la pensée d'identifier la lumière et la chaleur avec la matière éclairée. Il en est de même de l'âme : elle pénètre par son activité toutes les molécules organiques ; elle les anime et les vivifie sans qu'il soit possible qu'une seule échappe à son action, mais aussi sans qu'elle cesse d'en être parfaitement distincte.

S'il y avait une force vitale différente de l'âme, les actes de cette force dans l'organisme ne pourraient appartenir qu'à elle et resteraient sans relation avec le principe conscient. Or, nous constatons chaque jour que les affections de l'âme engendrent des actions vitales, des maladies dont la cause ne peut être rapportée à aucune autre force. Nous en avons déjà signalé quelques exemples : rien n'est plus commun que de voir des désordres graves produits dans l'organisme par un chagrin prolongé. N'a-t-on pas vu les cheveux blanchir tout à coup, dans une nuit par exemple, à la suite d'une grande catastrophe, d'une perte qui a changé dans un instant une vie calme et heureuse en un morne et affreux désespoir ? Ces perturbations subites appartiennent bien cependant au principe conscient, à l'âme ; et sur quoi s'exerce, dans ce cas, leur action ? sur un organe qui ne possède que la vie la plus élémentaire ; car les cheveux ne sont qu'une véritable végétation privée de sensibilité et de mouvement volontaire. Ces faits, qui ne s'observent que dans l'homme, ne peuvent être attribués à aucune force vitale, puisque leur cause appartient manifestement à une affection de l'âme brusquement éveillée par une perturbation de ses facultés essentielles. Y voir l'action d'une force indépendante de l'âme, ce serait donner à cette force un attribut qui n'est pas dans sa nature, ce serait rompre toute relation entre la cause et l'effet.

M. le professeur Thibaudier, dans son récent *Mémoire sur le Principe vital*, insiste sur un argument analogue : « On sait, dit-il, quelle influence les dispositions morales exercent sur l'organisme ; que l'âme vive d'une vie normale et régulière, que toutes ses facultés se développent avec puissance et harmonie, le corps s'en trouvera bien, la santé accompagnera la sagesse et le bonheur. Au contraire, qu'il y ait lutte et déchirement dans la vie de l'âme, que les passions la troublent, que le plaisir l'énerve, que le chagrin la surexcite ou l'abatte, qu'un travail immodéré l'épuise, le corps pâtira du désordre de l'âme ; les maladies viendront fondre sur lui, il s'affaiblira, vieillira, se minera et menacera bientôt de se dissoudre. Evidemment, l'âme intervient ici dans la vie du corps. Par quelle action ? Si c'est par une action consciente, l'animisme est démontré ; si c'est par une action inconsciente, il y a donc des actes de l'âme qui échappent au sens intime. » Voilà un dilemme qu'il nous paraît difficile de réfuter :

Digitized by Google

et pour nous, nous tenons pour très exact le second terme de ce raisonnement.

Beaucoup ont cru trouver une objection insoluble contre l'animisme dans ce fait : que nous observons souvent en nous-mêmes un combat entre la chair et l'esprit, entre les sens et la raison, comme s'il y avait dans l'homme deux individus, l'ange et la bête, selon l'expression consacrée. Mais il ne faut pas une grande attention pour se convaincre que cette objection repose sur une équivoque facile à dissiper. La lutte, en effet, ne se passe pas ici entre le corps et l'âme, comme le feraient croire les expressions dont on se sert. Elle a lieu dans l'intimité de l'âme elle-même et entre ses propres facultés. La raison voit le bien, le conseille et commande de le pratiquer; mais la volonté n'est pas toujours docile à exécuter les conseils de la raison. C'est donc entre ces deux facultés de l'âme, et non point entre la chair et l'esprit, que le combat intérieur a lieu. Aussi, loin de voir là un argument sérieux contre l'animisme, nous ne pourrions expliquer un grand nombre de ces luttes, si elles s'exerçaient réellement entre deux principes distincts. C'est qu'en effet il en existe bien d'autres que celles attribuées au sens contre l'esprit. Il y a celles de la vanité, de l'orgueil, de l'ambition contre la raison, celles du bien contre le mal; et toutes ces luttes, tous ces antagonismes ont le même théâtre : l'âme ; le corps et les sens n'y sont pour rien. Non-seulement ils ne contredisent pas l'unité du principe pensant et de l'organisme, mais, comme le dit encore M. Thibaudier, ils ne sont même possibles que dans cette unité.

Nous n'avons abordé dans ce travail qu'une petite partie des questions qui se rattachent directement au problème de la vie. Ceux qui voudront l'étudier plus complétement, devront avoir recours aux excellents ouvrages de MM. les professeurs Bouillier et Tissot, qui l'on examiné dans son ensemble et dans ses détails, et qui l'ont magistralement traité. Plusieurs points obscurs de ce problème leur doivent des éclaircissements remarquables; et bien qu'ils soient psychologues et non médecins, ils ont le mérite d'avoir souvent et très heureusement fait usage de la physiologie. A la vérité, l'argumentation de M. Bouillier est principalement dirigée contre le duodynamisme ; aussi a-t-il négligé de parler du dynamisme vital auquel s'adressent plus particulièrement nos critiques. Mais, à part cette lacune, on peut dire que son traité est complet. En outre, la forme en est aussi attrayante que le fond en est solide. La partie historique surtout y est exposée de la manière la plus intéressante et avec une impartialité qui fait autant d'honneur au jugement qu'à

Digitized by Google

l'érudition de l'auteur. M. Tissot s'est maintenu davantage sur le terrain de la psychologie pure; et les lecteurs de la *Revue Contemporaine* savent avec quelle supériorité il traite les questions du ressort de cette science.

La conclusion de la discussion à laquelle nous venons de nous livrer ressort des critiques que nous avons adressées au dynamisme vital. Pour nous, le principe de la vie n'est autre qu'un mode particulier de l'âme, une activité spéciale; mode ou activité qui s'élève et se complète dans les trois règnes vivants jusqu'à ce qu'il ait acquis la plénitude de son être dans l'homme, de sorte que celui-ci est la synthèse de la vie sous ses trois formes, végétative, sensitive, intelligente.

Dr René Briau.

Digitized by Google

L'INDUSTRIE DU COTON

SON PASSÉ ET LA CRISE ACTUELLE

DEUXIÈME PARTIE[1]

J. FORBES-ROYLE : *Le Coton dans les Indes orientales et les moyens de l'améliorer.* Londres, 1857. — FORBES-WATSON : *L'Avenir du coton dans l'Inde et l'approvisionnement de la Grande-Bretagne.* Londres, 1859. — AUBRY-LECOMTE : *Le Coton sur la côte occidentale d'Afrique.* Paris, 1861. — MERCIER-LACOMBE : *État actuel de l'Algérie.* Alger, 1862. — *Etc., etc.*

Le déficit amené par la guerre civile dans la production du coton aux Etats-Unis ne saurait être considéré comme un de ces accidents désastreux mais passagers qui disparaissent avec leurs causes, et après lesquels la situation, momentanément dérangée, redevient ce qu'elle avait été. Il ne faut pas espérer, nous l'avons dit, que les merveilleux progrès de la culture cotonnière en Amérique poursuivent leur cours une fois la pacification opérée, ni même que la quantité de coton annuellement récoltée s'élève de nouveau au chiffre énorme de près de 5 millions de balles qu'elle avait fini par atteindre en 1860. Sans entrer dans la discussion du grand principe mis en cause dans la lutte acharnée que soutiennent les Etats du Sud contre ceux du Nord, les partisans de l'esclavage aussi bien que ses adversaires sont forcés d'admettre que l'asservissement de la race nègre ne survivra pas à une atteinte aussi rude : l'éventualité très probable de la future indépendance politique des Etats du Sud n'entraînera pas le maintien d'un état de choses condamné sans appel par la force de l'opinion, plus puissante en pareille matière que celle

[1] Voir la *Revue* du 28 février 1863.

Digitized by Google

même des armes. La suppression du travail forcé aura pour conséquence immédiate d'enlever à l'Amérique du Sud le premier, le plus indispensable instrument d'une production dont le développement prodigieux avait fini par décourager toute concurrence et par imposer à l'industrie européenne ce vasselage exorbitant dont la France et l'Angleterre payeront si cher le rachat, faute d'en avoir prévu le danger. S'il était possible aujourd'hui de diminuer l'emploi du coton dans la fabrication des tissus, de suppléer au déficit de cette matière première par une quantité correspondante d'autres textiles, la solution du problème se trouverait singulièrement simplifiée, et il n'y aurait pas lieu de s'inquiéter bien sérieusement des futures conséquences de la crise actuelle. Mais, d'une part, la grande abondance du coton, que ne saurait égaler le produit d'aucune autre plante filamenteuse, a déterminé, dans les besoins et dans les habitudes des populations modernes, un développement de consommation qui sert de mesure au bien-être général; or, l'on sait maintenant, par une douloureuse expérience, que tout temps d'arrêt imposé à ce mouvement général et irrésistible est un temps de cruelles épreuves pour les intérêts si divers, si nombreux et si graves qu'il a créés et qu'il soutient : vouloir le ralentir serait donc aussi imprudent qu'impossible. D'autre part, personne n'ignore que le coton possède, comme textile, des propriétés spéciales, dont la réunion ne se rencontre dans aucun produit similaire. Ces deux circonstances permettent de saisir toute la gravité de la situation faite à l'industrie comme au besoin le plus universel et le plus impérieux peut-être, après celui du pain, de la consommation publique en Europe. Est-il raisonnable d'espérer que nos manufactures pourront, dans un avenir assez prochain, trouver autre part qu'en Amérique le coton qu'a cessé de fournir et ne fournira plus exclusivement le marché des Etats-Unis, et si la possibilité théorique d'un aussi grand résultat est une fois démontrée, quels seront les moyens pratiques de le réaliser, quelles contrées se prêteront le mieux à la culture en grand du coton? L'examen consciencieux des difficultés nombreuses qu'on devra rencontrer dans une pareille entreprise est, d'un commun accord, le seul chemin possible vers cette solution tant désirée du grave problème engendré par la disette.

Bien que l'événement n'ait que trop justifié le reproche d'imprévoyance adressé aujourd'hui à ces grands pays manufacturiers, qui n'ont pas su d'assez loin protéger leur avenir contre la menace, si tôt réalisée, d'une catastrophe, il faut cependant reconnaître que, depuis longtemps, le danger du monopole créé en faveur du marché américain par l'aveugle conspiration des manufacturiers européens, était pressenti, surtout en Angleterre, et que le commerce anglais, si

Digitized by Google

prévoyant pour tout ce qui touche à ses intérêts, avait fait, bien antérieurement à la crise, quelques tentatives sérieuses en vue d'échapper à cette fâcheuse appréhension. Parmi les nombreuses colonies anglaises capables de produire le coton nécessaire pour combler le vide opéré dans les stocks de Liverpool par la brusque interruption des arrivages d'Amérique, une seule, la grande péninsule indienne, réunit toutes les conditions de sol et de climat indispensables au développement des récoltes dont l'abondance pourra, après avoir servi tous les besoins de la consommation locale, suffire encore à une exportation aussi large que celle des Etats-Unis. M. J. Forbes Royle, dans deux rapports curieux, publiés l'un en 1851 et l'autre en 1857, et M. Forbes Watson, dans un document non moins intéressant qui porte la date de 1859, nous font connaître la situation de la culture et du commerce du coton dans les Indes orientales, ses vicissitudes, les essais d'amélioration tentés par la Compagnie des Indes, puis par l'association formée à Manchester pour l'approvisionnement du coton, et enfin les ressources que le succès de ces tentatives pourra mettre un jour à la disposition des manufactures anglaises. Le commerce anglais fait bon marché, trop bon marché peut-être, comme nous le verrons bientôt, des espérances que l'on peut fonder sur la production future de certaines contrées, telles que l'Egypte et l'Algérie qui, chez nous, paraissent au contraire destinées à devenir un jour les principales sources d'approvisionnement. Mais l'Inde, la plus vaste et la plus riche de ses colonies, a doublé de valeur à ses yeux depuis qu'il sait pouvoir y transporter la résidence de ce *King-Cotton* éternellement banni de ses Etats d'Amérique par la guerre civile et par la rébellion de ses anciens sujets.

Il faut reconnaître que l'Angleterre est parfaitement autorisée à nourrir cette espérance par tous les faits constatés à la suite d'une enquête commencée depuis plus de soixante ans, et qui aujourd'hui ne permet plus le doute.

On objecte, il est vrai, que l'Inde ne produit pas trop de coton pour se suffire à elle-même, attendu que cette matière y est d'un usage universel, qu'elle est employée non-seulement pour la confection des vêtements, mais aussi pour celle des tapis, des tentures, des lits, des cordages, des voiles de navires; que, d'ailleurs, s'il est une culture qui doive être surtout développée dans l'Inde, c'est la culture des céréales, nécessaires pour donner satisfaction au besoin le plus pressant d'une population qui s'accroît chaque jour dans d'effrayantes proportions; qu'enfin, rien ne prouve, jusqu'à plus ample expérience, que l'exportation en grand du coton promette plus ou même autant de bénéfices au commerce indien que celle du blé, surtout après le percement de l'isthme de Suez. En effet, le chiffre ap-

Digitized by Google

proximatif de la population hindoue est de 180 millions d'habitants, et l'on estime que la consommation totale du coton dans ce pays s'élève à 12 livres anglaises par année et par habitant, ce qui donnerait une somme de 2,160,000,000 de livres. En portant, d'après le docteur Royle, la production moyenne du coton à 100 livres par acre (80 ares), la culture nécessaire à la seule consommation locale exigerait une surface de 21,600,000 acres. Mais il paraît plus vraisemblable de réduire de moitié, c'est-à-dire à 50 livres, la production moyenne par acre, et, par suite, de doubler la surface nécessaire à la culture, qui serait alors de 43,200,000 acres. Si l'on ajoute au chiffre total de la consommation locale les 300 millions de livres consacrées à l'exportation en Angleterre et en Chine, il faut compter pour cette production spéciale une nouvelle surface de 6 millions d'acres. On trouve, d'après ce calcul fait par les Anglais, et que nous reproduisons sous toute réserve, que l'étendue de toutes les terres employées dans l'Inde à la culture du coton atteint près de 50 millions d'acres, ou 78,125 milles carrés.

Mais la surface cultivable de l'Inde est de 1,200,000 milles carrés; il reste donc, en déduisant la partie actuellement consacrée à la culture du coton, 1,121,875 milles carrés. En d'autres termes, le coton occupe 6.6 p. 0/0 de l'étendue de l'Inde, hypothèse assez raisonnable, et comme ces chiffres laissent une ample marge aux céréales, il serait très facile de porter à 10 p. 0/0, ou à 120 millions d'acres, la superficie applicable à la production cotonnière. Cette extension donnerait, déduction faite de 43 millions déjà requis pour la consommation locale, 77 millions d'acres, pouvant produire, à raison de 50 livres par acre, 5,850,000,000 de livres pour l'exportation. Encore cette production pourrait-elle être plus que doublée au moyen du défrichement des immenses surfaces de terres incultes qui couvrent le territoire de l'Inde, et que le gouvernement britannique, en succédant à celui de la Compagnie, paraît avoir pris à tâche de faire disparaître.

La réalisation de ces magnifiques espérances est attendue, en Angleterre, avec une confiance qui tout d'abord doit paraître singulièrement présomptueuse en présence de cette objection bien simple : Pourquoi, si le sol de l'Inde a de telles vertus productives, a-t-il jusqu'à ce jour apporté un si faible contingent à l'exportation? L'histoire des relations du commerce britannique avec les producteurs indiens, et celle des nombreuses tentatives faites depuis soixante ans par le gouvernement et par la Compagnie des Indes pour étendre et améliorer la culture dans les districts cotonniers de cette vaste contrée, prouveront que, si jamais l'exportation du coton surate n'a atteint des proportions plus considérables, cet insuccès trouve son

Digitized by Google

explication dans ce fait que, à aucune époque, le coton de l'Inde n'a été demandé par l'industrie avec cette régularité qui seule assure l'abondance d'un produit et son perfectionnement, et qui établit, dans le cours de toute marchandise, des prix rémunérateurs. La Chine et l'Angleterre sont les deux débouchés de l'Inde. Si les demandes de la première varient peu, celles de l'Angleterre ont dépendu jusqu'à présent de l'abondance des récoltes en Amérique. Les manufactures anglaises ayant pris l'habitude de ne recourir au marché de l'Inde que par exception, les *ryots* n'étaient pas encouragés à travailler et à produire en vue d'une exportation toujours incertaine.

Le premier essai d'une amélioration dans l'Inde de la culture du coton, afin d'y créer une exportation sérieuse, se place entre les années 1760 et 1780. De la semence fut envoyée de Bombay à Calcutta et à Madras, où elle réussit mieux qu'au Bengale. Cinquante ans plus tard, en 1829 et 1830, une seconde expérience eut lieu au Bengale, où l'on sema des graines de coton Géorgie longue-soie (Sea-Island) et de coton de la Guyane. La culture du coton exotique ne réussit pas, et la plante ne parut pas s'arranger du climat reconnu à la fois trop chaud et trop humide. En 1840, le capitaine Baylis fut envoyé en Amérique par le gouvernement de la Compagnie avec mission, non-seulement d'étudier les méthodes américaines, mais de ramener avec lui des planteurs expérimentés, des charrues, et tout l'attirail des instruments employés dans la culture aux Etats-Unis. Il revint avec dix cultivateurs américains, choisis parmi les plus habiles et que l'on établit, trois à Bombay, trois à Madras et quatre au Bengale. Les résultats de ce nouvel essai ne furent pas meilleurs; quoique l'on eût choisi pour y semer les graines d'Amérique des terres dont le rendement dépasse la moyenne et atteint jusqu'à 250 liv. anglaises par acre, il n'en sortit qu'une plante entièrement dégénérée; après de longues recherches sur les véritables causes de ces échecs successifs, on s'accorda à les attribuer à l'emploi inintelligent des systèmes de culture américains qui ne conviennent ni au sol ni au climat de l'Inde. Après avoir entraîné des frais considérables, ces expériences furent peu à peu abandonnées. On entend mieux aujourd'hui la culture des variétés exotiques, mais le gouvernement n'a pas encore renouvelé une épreuve qui lui a si mal réussi.

Le sol de la présidence de Madras est un des plus fertiles champs à coton que l'on connaisse; le climat n'est pas moins favorable à cette production que le sol : deux moussons, l'une de sud-ouest, l'autre de nord-est, y soufflent sans trop de violence pour la plante et servent à entretenir l'humidité dans le sol, de juin à février ou

Digitized by Google

mars. Les districts de Bellary, de Cuodapa, Madura, Tinnevelly, Salem et Koïmbatour, quelques portions des districts d'Arcot et de Mysore, et enfin, les fertiles provinces appelées *Northern Circars*, maintenant arrosées au moyen des eaux de la Krisnah et du Godavery sont le siége d'une production évaluée dans les quatre premiers à 256 millions de livres anglaises de coton à raison de 100 liv. par acre. Au Pégu, d'après un rapport récent du colonel Phayre, on trouve dans les plaines 4,795, et sur les collines 12,841 acres de culture cotonnière qui fournissent environ 2,116,320 liv. de matière première, à raison de 120 liv. de coton épuré par acre. Ce coton, cultivé sous la surveillance des Européens, peut atteindre une valeur de 30 cent. par livre, soit d'à peu près 70 cent. le kilogramme. Depuis le rapport du colonel Phayre, on a réalisé de notables progrès dans le rendement du coton au Pégu. On a obtenu 681, et un instant jusqu'à 1,100 liv. de coton brut par hectare, nombres égaux, le premier à la production ordinaire, le second à la production maximum des Etats-Unis. Les prix suivirent une progression aussi satisfaisante, et les chambres de commerce de Manchester et de Glasgow rangèrent ce coton parmi les qualités supérieures. Le coton du Pégu donnait de 20 à 21 p. 100 de matière épurée, proportion assez rapprochée de celle du coton d'Amérique qui est de 29 à 30 p. 100. Malheureusement, l'administration anglaise, n'étant pas soutenue par les demandes du commerce, finit par se lasser de poursuivre sans aucun profit pour le pays les coûteuses expériences qui avaient déjà produit de si beaux résultats.

La présidence de Bombay fut, de 1830 à 1848, le théâtre d'essais non moins importants. Dans le Guzerate, d'où provient la plus grande partie du coton indigène (*Surate*) et où les expériences commencèrent, le climat trop sec nuisit au développement des graines exotiques. Tout au contraire, elles réussirent admirablement dans le Darwar : là, le sol et le climat se trouvèrent beaucoup mieux adaptés aux variétés américaines qu'aux espèces indigènes. Les ryots demandèrent avec empressement la semence d'Amérique, qui fut cotée immédiatement à un prix supérieur au coton indien. Dès 1846, le coton américain de Guzerate était acheté en Angleterre au taux de 35 cent. la livre. Aujourd'hui, il se vend à Liverpool aux prix courants de 1 fr. 05 c. à 1 fr. 10 c. la livre, que ne dépassent pas les meilleurs cotons d'Amérique.

En 1845, après quinze ans d'expérience heureuse, les fermes établies par le gouvernement dans la présidence de Bombay furent abandonnées. Il ne faut pas chercher à ce regrettable délaissement d'autres causes que celles dont nous avons déjà vu la funeste influence conduire au même résultat les mêmes essais multipliés sur

Digitized by Google

tant d'autres points des Indes orientales. L'installation définitive, l'extension universelle d'une culture dont on était fondé désormais à tout attendre, ne demandait que des débouchés pour la vente; mais pas un marchand anglais ne se présenta sur ce marché d'un si grand avenir, et le gouvernement fut obligé d'y maintenir seul les transactions par des achats directs; cependant il ne pouvait supporter indéfiniment toutes les charges d'une pareille situation, et, trouvant qu'en définitive les marchands indigènes étaient les premiers intéressés à la conservation d'un produit qui leur donnait de si beaux bénéfices, il renonça tout à fait, en 1847, à soutenir seul les cours du marché. Au moment où il se retira, la semence américaine de Guzerate valait 35 cent. la livre, et le coton indigène avait atteint le taux de 25 à 30 cent. la livre, prix rémunérateurs pour le fermier et qui n'avaient jamais été atteints avant cette époque. On avait constaté, en outre, que là où l'excès du froid, les vents secs et arides faisaient périr le coton indigène, le plan américain restait seul vert, au milieu de tous les autres morts et flétris.

Malgré l'indifférence du commerce anglais, malgré le refus des trafiquants indigènes d'acheter le coton du Darwar, sous prétexte que c'était un produit exclusivement fait pour les marchés d'Europe et dont l'écoulement était impossible dans l'Inde à cause de son prix élevé, ce coton renfermait de tels éléments de prospérité, que, même après que le gouvernement, découragé, en eut abandonné la culture et le trafic, il se soutint seul et progressa même jusqu'à atteindre ce cours de 1 fr. 10 c. la livre, qui le fait entrer aujourd'hui en concurrence avec les meilleures qualités d'Amérique. D'après cela, il est permis de croire que le Darwar serait, dès à présent, pour l'industrie anglaise, une ressource d'une inestimable valeur, si l'association qui s'est récemment organisée à Manchester, sous la pression de la disette, avait existé douze ans plus tôt.

Pourquoi les semences américaines, qui ont si bien réussi dans certaines parties de l'Inde, ont-elles complétement échoué dans d'autres? En Angleterre, on attribue maintenant d'un consentement unanime cette différence à deux causes : 1° le choix erroné de certaines localités sous le double rapport du climat et du sol; 2° l'application universelle du système de culture américaine, dans la plupart des cas, tout à fait inefficace ou même nuisible pour le sol de l'Inde.

Dans le premier moment d'enthousiasme excité chez eux par l'heureux emploi des semences importées d'Amérique, les planteurs de l'Inde n'eurent plus que du dédain pour leurs vieilles méthodes traditionnelles, et ils traitèrent même les espèces indigènes par les procédés américains. Les nombreux mécomptes qui, dans la majeure partie des exploitations, résultèrent d'une innovation aussi téméraire,

Digitized by Google

finirent par éclairer les cultivateurs sur ses inconvénients, et, de toutes parts, on retourna aux méthodes nationales, dont l'emploi eut le plus merveilleux succès, principalement dans le Darwar et aux environs de Bombay.

Un pareil résultat n'a rien qui doive surprendre. Et d'abord, il est aujourd'hui constaté que l'intelligence et l'éducation agricole des ryots de l'Inde ne sont pas aussi limitées qu'on se l'est figuré pendant longtemps en Europe. Ils comprennent aussi bien que les fermiers d'Angleterre la nécessité de la rotation des cultures et les avantages des assolements. Le coton qui, en raison de la force de la plante, de la profondeur et de l'étendue latérale de ses racines, est une récolte épuisante, et dont la culture réclame des soins particuliers, une alimentation énergique, est ordinairement semé dans l'Inde, soit après le sorgho, soit après les légumes dont les feuilles et les tiges flétries composent, en se pourrissant dans le sol, une fumure suffisante pour le coton. Les meilleures terres à coton, cette couche profonde d'un noir foncé qu'on appelle le *régar*, ne supportent pas le fumier, qui les excite et les décompose. Un léger engrais végétal est tout ce qu'il faut pour entretenir leur fécondité, jusqu'à ce que le repos leur devienne nécessaire pour réparer l'appauvrissement causé par les années. Dans quelques basses plaines, dont le sol est calcaire, sablonneux et marneux, l'emploi du fumier convient davantage; encore la récolte de ces terrains n'égale-t-elle jamais ni en abondance, ni en qualité, ni en certitude, celle que produit le régar.

Quand le sol est resté longtemps en jachère, on commence par le débarrasser de la végétation parasite, des buissons et des arbustes qui l'obstruent. Après cette première opération, on laboure avec la pesante charrue de bois en usage dans les Indes de temps immémorial, et on l'attelle de quatre ou de huit paires de bœufs, suivant la consistance du terrain. Cette charrue, dans sa grossièreté informe et primitive, est le seul instrument dont on puisse se servir pour bien labourer le régar. Elle est invariablement formée de quelque bois dur et fort, présentant la courbure nécessaire pour composer d'une seule pièce et le soc et le manche. Le soc, ou corps de la charrue, se termine par un épais coutre de fer, fixé dans une rainure pratiquée à la partie supérieure du soc, maintenu par des tenons et projetant sa pointe d'environ trente-cinq centimètres au delà du bois; des lanières de cuir non tanné rattachent le manche aux jougs des bœufs. Ce pesant instrument entre dans le sol à plus d'un demi-mètre de profondeur et le divise en grosses mottes, brisant les racines de gazon qui y adhèrent. Un champ est ainsi labouré souvent jusqu'à quatre fois, et on le laisse retourné pendant toute la saison des chaleurs; de cette façon, le soleil a le temps de torréfier les

Digitized by Google

mottes de terre et d'y consumer entièrement toutes les graines et les racines des mauvaises herbes, qui, sans ce procédé, reprendraient en une seule nuit. Ensuite, on nettoie la surface avec une grosse houe de fer, longue d'un mètre, et fixée, suivant un angle de 45 degrés, dans un bloc de bois dur que traînent une ou deux paires de jeunes bœufs. Les racines et le gazon enlevés par la houe sont brûlés et leurs cendres répandues sur le sol. La terre est alors prête à recevoir la semence, et si l'on a soin de la purger de temps à autre des herbes parasites qui renaissent, elle pourra rester vingt ans sans être labourée, ou du moins se contenter de la houe ou de la charrue légère.

Les époques convenables pour semer le coton dans l'Inde varient suivant les lieux : dans le Bérar et quelques parties du Guzerate, cette opération se pratique généralement en juin, après les premières pluies; dans le Darwar et le sud-ouest du Nizam, elle a lieu du 15 août au 15 septembre; l'un et l'autre usage trouvent leur raison dans les conditions particulières de climat et de sol des pays auxquels ils s'appliquent. Dans le Bérar, le sol est léger et pierreux; dans le Darwar au contraire, il est fort et d'un noir foncé, c'est le régar. Le premier demande une succession d'ondées; les rosées nocturnes et l'humidité naturelle de la terre suffisent au second; la maturité du coton et sa première récolte ne dépassent pas dans le Bérar la première semaine de décembre, tandis que dans le Darwar, elles ne commencent pas avant la fin de janvier et se prolongent fréquemment jusqu'au mois d'avril.

Les semailles du coton sont faites dans l'Inde au moyen d'une charrue spéciale assez curieuse, qu'on pourrait appeler la charrue forante, et qui est disposée de manière à creuser des trous espacés de 4 à 6 pouces sur des sillons dont l'écartement varie de 11 à 12 pouces. La charrue sème trois sillons à la fois, puis la terre est de nouveau creusée et mêlée à 6 pouces de profondeur. La plante ne tarde pas à sortir de terre, et dès qu'elle a atteint une hauteur de 6 pouces au plus, dans le Bérar et dans le Guzerate, le champ est soigneusement sarclé ; cette opération se fait par la main des femmes : dans les districts mahrattes du Sud, on se sert d'une houe légère; mais cette méthode est moins bonne. Quelquefois on l'associe avantageusement à l'autre, et l'on sarcle à la main lorsque la plante est basse, avec la houe quand elle est forte. Le sarclage est répété deux fois, et l'épluchage commence aussitôt qu'il y a une quantité suffisante de coton mûr. Mais cette opération est trop souvent retardée, et l'on a de tout temps justement reproché au coton de l'Inde d'être mêlé de poussière, de feuilles mortes, altéré et décoloré par les averses torrentielles qui tombent à la fin de l'hiver. C'est là le

Digitized by Google

vice essentiel de la culture indienne, celui qui appelle avec le plus d'urgence une réforme radicale.

Il est évident et aujourd'hui reconnu que les charrues plus parfaites de fabrication anglaise ou américaine seraient impuissantes à creuser et à purifier, comme les grossiers instruments que nous venons de décrire, ce sol profond, adhérent et tenace, ce régar de l'Inde qu'il faut pénétrer quelquefois jusqu'à un mètre de profondeur pour en arracher les germes de cette luxuriante végétation naturelle toujours prête à étouffer le faible arbuste qui doit produire le coton, et que la houe et la charrue forante obtiennent, dans ce pays, les mêmes résultats que nos meilleurs instruments aratoires.

Si l'attention s'était portée plus tôt sur le coton de l'Inde, on en eût assurément amélioré la soie et augmenté la pureté. Mais tant que le marché des Etats-Unis a suffi pour ses approvisionnements de luxe, le commerce anglais ne s'est jamais montré difficile sur la qualité des cotons de l'Inde, considérés comme toujours assez bons pour la fabrication de ces étoffes communes, que la spéculation réexpédiait chaque jour de Liverpool ou de Londres par cargaisons entières dans l'Inde ou dans la Chine. Aussi les ryots n'avaient-ils aucun intérêt à apporter plus de soin dans l'égrenage de leur coton, et les trafiquants indigènes ne se faisaient-ils aucun scrupule de le détériorer encore par toutes les fraudes dont ils pouvaient attendre une augmentation de bénéfices. Les cultivateurs de l'Inde n'étaient-ils pas certains d'avance de toujours vendre leur récolte le même prix, qu'elle fût propre ou sale, sèche ou humide? Quelquefois même, enhardis par cette assurance, ils la mouillaient pour en augmenter le poids, au risque de la gâter entièrement par la fermentation que cette humidité pouvait développer dans le coton fraîchement récolté. Ils n'avaient pas le moindre intérêt à bien traiter un produit que l'industrie anglaise avait pris la facheuse habitude de regarder comme son pis-aller, et qu'elle n'employait jamais que faute de mieux. Aussi était-il devenu impossible dans les manufactures de Manchester de se servir pour le coton de Surate des mêmes machines que pour celui d'Amérique, et les manufacturiers se plaignaient-ils sans cesse des détériorations causées à leurs engrenages par les pierres, le sable, et les mille autres corps étrangers mêlés au coton de l'Inde.

Il ne faut pas oublier non plus que, parmi les causes les plus actives des longues entraves apportées au développement des exportations de l'Inde, s'est de tout temps placé l'abus des intermédiaires entre l'acheteur et le producteur. On a calculé qu'avant d'arriver à Liverpool, le coton du Darwar, du Bérar ou de Surate doit passer par sept mains différentes. En admettant qu'elle fût saine à l'ori-

Digitized by Google

gine, en quel état pourra être livrée une marchandise qui aura traversé une pareille filière ? Chacun cherche à gagner le plus qu'il peut sur la transaction, et ces bénéfices sont obtenus en partie au détriment du produit lui-même, qui subit une altération nouvelle à chaque changement de main, en partie au préjudice du producteur obligé de vendre son coton à des prix tellement bas, qu'il en retire à peine de quoi payer les intérêts usuraires de l'argent qu'il emprunte aux bailleurs de fonds pour faire marcher son exploitation. L'usure, ce fléau des campagnes dans un grand nombre des Etats les plus civilisés d'Europe, dévore littéralement le travailleur de l'Inde et en fait un esclave encore plus misérable que le nègre. Il est cependant juste de reconnaître que d'honorables et utiles efforts ont été faits depuis dix ans en Angleterre pour améliorer, sous ce rapport, la condition des ryots. En 1853, quelques fonctionnaires de la Compagnie des Indes, établis dans le Bérar, demandèrent et obtinrent que des avances de fonds fussent faites directement aux fermiers qui cultivaient le coton. On fit droit à cette demande une première fois, mais, l'année suivante, la Compagnie refusa de continuer ces allocations. On craignait que cette décision n'entraînât une grande diminution dans les produits; mais le délégué de la Compagnie, alors en charge, réunit les fermiers, leur exposa que le système des avances directes à la propriété étant contraire aux habitudes et aux maximes du gouvernement britannique, ils ne devaient pas compter sur le renouvellement d'une dérogation exceptionnelle à cette règle administrative ; que, du reste, ils trouveraient certainement moyen de s'en passer s'ils voulaient se fier à leurs propres ressources et vendre eux-mêmes leurs produits. Le conseil était bon, il fut suivi, et il en résulta bientôt une abondance de numéraire qu'on ne se souvenait pas d'avoir vue avant cette époque dans le Bérar. La réussite de ce procédé indique à tous les autres districts cotonniers de l'Inde ce qu'ils auront à faire pour s'affranchir de l'onéreuse intervention des courtiers et des marchands d'argent, que les malheureux ryots exècrent en raison du mal qu'ils leur causent.

Il est vrai que, pendant trop longtemps, la Grande-Bretagne, dans un étroit intérêt de domination, a systématiquement repoussé de l'Inde les établissements d'Européens, et s'est montrée jalouse de maintenir autour de ce pays un isolement presque aussi absolu et non moins inintelligent que celui qui, de tout temps, a préservé la Chine de tout contact avec l'étranger. Mais c'est là une politique que l'on doit plutôt reprocher au gouvernement de la Compagnie qu'au cabinet de Saint-James ; et il est juste de reconnaître que l'administration de lord Dalhousie, loin de se conformer à d'aussi funestes traditions, n'a rien négligé pour favoriser aux Indes l'établissement

Digitized by Google

d'agences et de compagnies européennes capables de commanditer largement le travail indigène.

La Compagnie fondée en 1857 à Manchester, pour l'approvisionnement du coton, a été merveilleusement secondée par ces favorables dispositions de l'autorité administrative dans ses efforts pour développer et améliorer de plus en plus la production de l'Inde. Les fondateurs de la compagnie en ont très nettement compris et défini la mission. Il ne s'agit point de mettre la culture entre les mains d'émigrants européens qui n'en ont pas l'habitude, et qui d'ailleurs, avec leurs instruments d'Europe, l'exécuteraient moins bien que les ryots avec leurs charrues informes, mais parfaitement appropriées au sol de l'Inde. La compagnie s'est uniquement proposé d'affranchir le travail indigène du tribut onéreux qu'il a payé jusqu'à ce jour à l'usure et au courtage par l'acquisition directe de ses produits, d'améliorer la qualité du coton surate par la substitution des procédés suivis en Amérique pour l'égrenage et l'emballage à la méthode vicieuse usitée dans l'Inde, de surveiller activement la fraude déjà atteinte par la suppression des intermédiaires et par l'élévation des prix, enfin, de faciliter l'écoulement des produits en faisant disparaître le principal obstacle qu'il a toujours rencontré, l'absence de routes de terre ou d'eau, pour abréger les distances énormes qui séparent de la côte presque tous les districts cotonniers. L'association de Manchester a pris hardiment l'initiative des grands travaux dont l'exécution est réclamée par ce besoin urgent. Il faudra construire des môles à Ghorabunda et Soundarée, un havre à Sadashevagurr, avec leurs chemins de service pour le débouché des cultures du Kattiwar et du district de Darwar; achever les routes dans la présidence de Bombay, construire un bassin à écluses dans le port de cette ville, creuser le canal de Belgaum, améliorer le cours du Godavery, achever enfin le réseau des chemins de fer dans la vallée de Bérar. L'œuvre est commencée, et déjà ses résultats répondent aux plus magnifiques espérances. Dès 1857, l'Angleterre pouvait tirer des Indes près de 700,000 balles de coton; ce chiffre s'est élevé à 986,290 balles en 1861, et, d'après certaines estimations, il devrait monter cette année à 1,500,000 balles.

Les explorations du commerce anglais, en quête d'approvisionnements, ont embrassé, en dehors de l'Inde, presque toutes les colonies britanniques où la culture du coton est possible. Il s'est adressé successivement à l'Australie, aux Antilles anglaises, à l'Afrique, aux îles de l'Océanie. L'association de Manchester a fait exploiter, sur les côtes de la Guinée, les cultures déjà établies à Lagos, Sierra-Léone, Wyddah, et l'on est parvenu à envoyer, de ces différents centres à Manchester, 100,000 livres de coton, qui a été classé parmi les qualités

Digitized by Google

supérieures ; elle en a fait autant pour la côte d'Angola, où le docteur Livingston avait rencontré le coton à l'état d'arbuste ; pour le Port-Natal où l'indolence des Cafres laissait perdre des récoltes spontanément venues ; pour les postes portugais du Zambèse, où des vallées fertiles et des bras nombreux avaient pour auxiliaire la régularité du climat. La production longtemps négligée du Brésil a également attiré son attention ; elle avait un intérêt d'autant plus grand à relever la production de ce pays, incapable de résister à l'écrasante concurrence des Etats-Unis, que Bahia et Fernambouc partagent avec l'Algérie le privilége de fournir à l'industrie un coton longue-soie aussi beau que celui des petits îlots de la Géorgie et des Carolines. L'association de Manchester a offert son assistance au gouvernement local, qui s'est empressé de l'accepter, pour étendre les cultures, faciliter les transports, améliorer les moyens d'expédition. Ce concours d'efforts permettra à la production brésilienne d'atteindre dès cette année, si la saison se montre favorable, des proportions qu'elle n'a jamais connues. Les agents de la société lancastrienne ne pouvaient négliger l'Egypte dans leur enquête cosmopolite ; un instant même, ils ont eu l'ambition de monopoliser au profit de l'Angleterre toutes les récoltes de la vallée du Nil, et le moyen qu'ils avaient imaginé pour réaliser ce vaste dessein paraîtrait étrange si le commerce britannique ne nous avait pas habitués depuis longtemps à l'audace de ses combinaisons. L'association de Manchester avait tout simplement proposé au dernier vice-roi de revenir au système inauguré par Méhémet-Ali, qui avait fait de l'Egypte une immense ferme où, après avoir réglé l'exploitation, il disposait du produit en fixant lui-même la quotité disponible, soit en argent, soit en nature, qui devait revenir au cultivateur comme indemnité ou moyens d'existence. Manchester aurait ensuite traité directement avec le souverain pour l'acquisition de tout le coton égyptien. Fort heureusement, Mohammed-Saïd, qui avait remplacé cette organisation empruntée aux traditions du vieux despotisme oriental, par un système régulier d'impôts, n'était pas homme à sacrifier la plus importante réforme de son règne à des intérêts commerciaux, même en faveur de l'Angleterre, et il fit aux propositions des lords du coton un accueil peu encourageant. L'association de Manchester s'est alors tournée du côté de l'Algérie ; elle a sollicité du gouvernement français la concession de 25,000 hectares de terres situées dans le bassin de la Makta pour y développer en grand la culture du coton ; elle a offert d'assainir et de fertiliser le pays, et d'employer 25 millions de francs sur sa concession. Nous ignorons quel est le sort réservé à cette demande, en ce moment soumise aux délibérations du conseil d'Etat ; si nous en croyons des informations qui nous parviennent de bonne

Digitized by Google

source, elle aurait été repoussée, après examen, comme présentée dans un tout autre intérêt que celui de la production cotonnière; dans tous les cas, la France peut emprunter à cet exemple comme à tous ceux que l'Angleterre, quoique tardivement prévoyante, lui a déjà donnés aux Indes orientales et sur cent autres points du globe, d'utiles leçons sur ce qu'elle-même devra faire pour affranchir à son tour son importante industrie cotonnière des inconvénients attachés à l'ancien mode d'approvisionnement.

Deux contrées, l'Algérie et la côte occidentale d'Afrique, peuvent devenir, pour l'industrie française, ce que l'Inde promet d'être bientôt pour l'industrie anglaise, un grenier à coton capable de suppléer au déficit du marché américain.

C'est en 1844 que l'acclimatation du coton a été tentée pour la première fois en Algérie, et cette expérience fut sur-le-champ décisive, du moins relativement à la qualité des variétés susceptibles d'y réussir. Il fut démontré que le géorgie longue-soie, le louisiane et le jumel, c'est-à-dire les plus belles qualités de coton, y venaient aussi bien que dans leurs patries respectives. Cependant, de 1844 à 1852, ces expériences, faites à titre d'essai, ne donnèrent lieu à aucune exploitation suivie. La culture sérieuse du coton ne date en Algérie que de 1853, époque où l'Empereur institua des primes considérables pour encourager les colons et les indigènes à s'y livrer. Sous l'influence de ces primes, la production algérienne a pris, pendant la dernière période décennale, des développements qui prouvent ce que notre colonie pourra faire avec la perspective de devenir le principal marché d'un pays tel que la France. Après avoir produit, en 1851-1852, 40 balles environ, représentant 4,303 kilogrammes, elle est arrivée à en produire, en 1860-1861, 1,596 balles pesant 158,642 kilogrammes.

Une longue enquête, instituée en vue de reconnaître et de désigner les points de l'Afrique française sur lesquels la culture du coton rencontre les conditions géologiques et climatériques qui lui sont nécessaires, a précédé l'établissement des primes décernées à cette culture. Cette enquête a prouvé que le Tell algérien, depuis la Tafna jusqu'à la Seybouse et à La Calle, sur une étendue de côtes d'environ 1,000 kilomètres, avec une profondeur moyenne de 35 à 40 kilomètres, renferme une étendue de terrains propres à la culture du coton que l'on peut estimer sans exagération à 1 million d'hectares. La province d'Oran entre seule pour plus de moitié dans ce chiffre : on y trouve des terres à coton admirables sous tous les rapports, principalement sur les bords de la Tafna, du Sig, de la Makta, de la Mina et du Chélif. Dans la province d'Alger, les meilleurs districts cotonniers sont situés dans la vallée du Chélif, d'Orléansville à

Digitized by Google

Miliana, sur les bords du Bou-Roumi, de la Chiffa et du Mazaffron à l'ouest d'Alger, sur ceux de l'Harrach, du Kremmès, du Boudouadou, de l'Isser, du Séabou, et aux environs du cap Matifou à l'est de cette ville. Après avoir franchi la petite Kabylie, dans la province de Constantine, on trouve des terres à coton en non moins grande quantité sur les bords de l'Oued-Kébir, près du lac Fezzara, dans tout le cercle de Guelma, dans les vallées de la Seybouse et du Mafrag. Enfin, au delà de la chaîne du petit Atlas, les sources salées ou saumâtres, et les grands lacs appelés Chott's qui abondent aux environs de Teniet-el-Had, de Boghar, d'Aumale et dans l'immense vallée de l'Oued-Sahel, favorisent merveilleusement la végétation du coton. Ajoutons que la plupart des terres que nous venons d'énumérer, rapprochées du littoral, sont reliées entre elles et avec les ports d'embarquement par de nombreuses voies de communication.

Les premiers résultats fournis par le coton algérien prouvent que l'on pourra un jour cultiver avec un égal avantage pour la métropole et pour la colonie, sinon la totalité, au moins une grande partie des terres à coton disséminées dans les trois provinces. De toutes les variétés capables de prospérer en Algérie, celle que l'on désigne dans le commerce sous le nom de Sea-Island ou coton Géorgie longue-soie, et qui est principalement cultivée dans la province d'Oran, paraît appelée au succès le plus immédiat et le plus incontestable. Le Sea-Island, de provenance algérienne, rend 300,000 mètres de fil à la livre; celui d'Amérique en donne 322,000. On doit reconnaître que l'écart n'est pas grand, surtout si l'on remarque que l'on a choisi les premiers types américains pour terme de comparaison. Quant au coton courte-soie, appelé dans le commerce *middling*, après examen il a été classé pour la qualité au même rang que ses congénères d'Amérique les plus estimés.

Jusqu'à ce jour, les essais de la culture du coton en Algérie ont porté à peu près exclusivement sur la première de ces deux variétés; son acclimatation est désormais un fait accompli. Or, la plante qui produit cette qualité est d'une sensibilité et d'une délicatesse extrêmes; il lui faut des terrains choisis, des engrais spéciaux, des expositions particulières, le voisinage de la mer, dont les brises et l'embrun salé entretiennent sa vigueur et sa fécondité; beaucoup des cotonniers longue-soie de l'Algérie ont été plantés dans des conditions relativement défavorables; néanmoins ils ont partout réussi; c'est un précédent qui met hors de doute l'acclimatation du cotonnier produisant la courte-soie, dont on connaît la vigueur et la rusticité.

Ainsi, il est aujourd'hui reconnu et universellement admis que le sol et le climat de l'Algérie conviennent à la culture du coton. Mais

Digitized by Google

il reste à examiner le côté le plus délicat du problème, dont l'entière solution pourra seule réaliser les espérances que l'on fonde depuis quelque temps dans l'intérêt de l'industrie française sur la future production de cette colonie. C'est la grave question des voies et moyens qu'il nous faut maintenant aborder.

Des documents officiels affirment que la production du coton peut être évaluée dans l'Afrique française à 500 kilogrammes par hectare de coton égrené et nettoyé, et le bénéfice net à 600 fr., alors que l'on n'estime qu'à 350 ou 400 kilogrammes par hectare le rendement des plantations d'Amérique. Mais c'est une moyenne qui nous paraît suspecte d'exagération, et nous serons plus certain d'éviter toute erreur et tout mécompte dans nos évaluations en la réduisant à 360 kilogrammes comme en Amérique. Or, pour suffire à tous les besoins de la fabrique française, dont la consommation a fini par atteindre près de 700,000 balles, il faudrait mettre en culture 350,000 hectares de terres algériennes. Il est évident qu'une pareille extension, si jamais elle se réalise, ne pourra être le fruit que d'une longue suite d'années et d'efforts ininterrompus. Les efforts devront tendre surtout à augmenter le nombre des travailleurs, qui manquent dans la plupart des districts cotonniers, même dans ceux de la province d'Oran, où cependant l'émigration espagnole et marocaine en a déjà notablement accru la proportion; à faciliter aux cultivateurs l'acquisition des instruments et des machines que réclame l'exploitation cotonnière, à répandre abondamment dans les centres voués à cette culture les capitaux sans lesquels elle ne saurait prospérer, à multiplier les voies de communication, et enfin à créer sur les bases les plus larges, l'irrigation indispensable dans cette contrée au complet développement de la plante.

Il est facile de se rendre compte du nombre de bras qu'une production, répondant à tous les besoins de la consommation nationale, exigerait en Algérie. En Amérique, on a calculé qu'un nègre produit de 5 à 6 balles de coton, mais si l'on fait entrer dans le contingent total des travailleurs les femmes et les enfants, la moyenne de la production par tête n'est plus que de 3 balles. La population noire employée à la culture du coton étant d'environ 2 millions d'individus, et la production annuelle de 5 à 6 millions de balles, on en peut conclure que le nombre des hectares cultivés en coton est sensiblement égal à celui des travailleurs, sans distinction d'âge ni de sexe; ainsi un hectare de culture demanderait un travailleur, et les 350,000 hectares nécessaires à la consommation des fabriques françaises exigeraient 350,000 travailleurs de tout sexe et de tout âge. Mais d'un autre côté, si l'on tient compte de l'indolence et de la paresse proverbiales du nègre, intéressé d'ailleurs, par sa condi-

Digitized by Google

tion même, à marchander le plus qu'il peut son travail dont le maître seul profite, on doit admettre qu'en Algérie, dans un climat où son activité peut, en général, s'exercer sans le même danger qu'aux tropiques, un travailleur européen doit produire trois fois, et l'indigène deux fois autant que le nègre. Cette production ne semble pas exagérée si on la compare à celle que l'on obtient généralement en France ; en Bourgogne, par exemple, un vigneron et sa femme cultivent aisément à eux deux 3 hectares de vigne, malgré les trois ou quatre labourages à la houe et le provignage qu'ils exigent tous les ans. Nous sommes donc conduits à penser que 100,000 indigènes et 50,000 Européens pourront suffire à la culture, à la cueillette et à la manipulation du coton sur 350,000 hectares de terre.

Il n'y a pas lieu de se trop préoccuper des 50,000 colons européens qui formeront le tiers du contingent de travailleurs reconnu nécessaire ; ils existent déjà en grande partie sur le territoire algérien ; ce qu'il en manque sera vite et facilement recruté au moment où il sera prouvé par les faits que la culture du coton donne des bénéfices en Algérie. La seule difficulté sérieuse que nous rencontrerons dans cette partie de la tâche qui nous est imposée sera de nous assurer le concours des 100,000 indigènes nécessaires au succès de l'entreprise. Il ne faut pas oublier que, pendant le tiers de siècle qui mesure aujourd'hui la durée de notre occupation, 16,000 Arabes à peine, sur 3 millions qui peuplent l'Algérie, ont mis leurs bras à la disposition des colons européens. Il y aurait lieu assurément de douter, en présence d'un résultat aussi décourageant, que l'on parvienne jamais à trouver dans la population indigène 100,000 travailleurs pour le coton, s'il n'était pas en même temps permis d'espérer que cette situation disparaîtra avec les causes qui l'ont amenée, c'est-à-dire avec le perpétuel changement de systèmes si fatal à l'administration de la colonie, et surtout avec la politique qui jusqu'à la récente et mémorable lettre de l'Empereur sur la reconstitution de la propriété en Algérie, a exclu les Arabes de toute participation aux avantages de la possession du sol conquis par nos armes, mais sur lequel leur race a conservé des droits imprescriptibles. Peut-être sera-t-il nécessaire d'apporter aux moyens proposés dans la lettre impériale, pour l'exécution de ce grand acte de réparation et de justice, certaines modifications réclamées par les intérêts promptement alarmés des colons ; mais le principe dont cette lettre assure le triomphe, le droit de propriété reconnu à la race conquise aussi bien qu'à ses vainqueurs, n'en reste pas moins conforme aux saines maximes de politique et d'administration, et contribuera puissamment un jour à cette assimilation si nécessaire à la sécurité de notre conquête et au développement de ses nombreux éléments de

Digitized by Google

prospérité agricole et industrielle, parmi lesquels il convient aujourd'hui de mettre la culture du coton au premier rang.

Après avoir prouvé, par des essais multipliés et concluants, que cette culture est non-seulement possible, mais qu'elle est aussi avantageuse en Algérie, l'administration a compris que cette démonstration ne suffirait pas pour déterminer les cultivateurs à planter du coton, dans l'incertitude où ils étaient avant la disette actuelle de trouver un débouché régulier sur le marché français habitué à s'approvisionner presque exclusivement en Amérique. Cette considération a motivé le décret du 25 avril 1860, en vertu duquel l'administration doit accorder, jusqu'en 1872, sur son budget particulier, des primes décroissantes dont le gouverneur général fixe annuellement la quotité, tant pour les produits exportés que pour ceux que l'Etat achète directement. Mais, à la suite de la crise, le coton d'Algérie, jusque-là négligé par l'industrie française, est devenu tout d'un coup pour elle une ressource exploitée avec un empressement dont nous trouvons la preuve dans ce fait intéressant à bien des titres, que, si beaucoup de manufactures de l'Alsace n'ont point cessé de faire travailler leurs ouvriers, elles le doivent aux approvisionnements d'Algérie qui les alimentent seuls en ce moment; il est présumable que cette faveur accordée par le commerce aux produits algériens abrégera le terme des sacrifices que la distribution des primes impose à l'Etat. Mais en attendant que les demandes du commerce aient pris assez d'importance et surtout de régularité pour remplacer, avec un avantage que personne ne conteste, les primes administratives, il y aurait certainement d'utiles modifications à introduire dans l'application de ces encouragements pécuniaires. Celle qui est le plus universellement réclamée consisterait à mettre la prime à la disposition du colon dès qu'une certaine quantité de terre serait préparée pour la culture du coton, au lieu de ne la lui payer qu'après la récolte. Il conviendrait également de vendre à prix réduit les machines et instruments perfectionnés dont l'acquisition est en général trop onéreuse pour les faibles ressources d'une culture à son début. Enfin, le plus grand et le plus fécond encouragement serait d'augmenter, par la suppression de toute réglementation inutile, la liberté d'action si nécessaire à l'accroissement de toutes les industries qui commencent.

Mais le plus sérieux obstacle à vaincre pour développer la culture du coton en Algérie, de l'avis unanime de tous ceux qui ont fait de la question une étude approfondie, c'est le manque d'eau pour les irrigations, sans lesquelles le coton ne saurait prospérer. Assurément ce n'est pas l'eau qui manque à cette contrée : ses rivières, presque toutes à régime torrentiel, en roulent vers la mer d'énormes quan-

Digitized by Google

tités, et les pluies qui tombent sans interruption pendant un tiers de l'année, doublent au moins la richesse de cette inépuisable source de fécondité. Mais ces eaux, faute d'aménagement, se perdent sans profit pour les plaines et les vallées qu'elles traversent. C'est cet aménagement des eaux qu'il s'agit de créer en Algérie par l'exécution de tous les ouvrages d'art propres à réaliser cette amélioration de première nécessité. Dans le cours de la dernière discussion de l'Adresse au Corps législatif, un honorable membre de cette assemblée, M. Lefébure, dont la compétence en matière de culture et d'industrie cotonnière est incontestable, a vivement insisté sur la nécessité de créer en Algérie de larges irrigations. Nous savons par lui que, dans la province d'Oran, qui est la province à coton par excellence, puisqu'elle a produit à elle seule jusqu'à 1,300 balles de coton longue-soie dans une seule campagne, il existe 15,000 hectares de terres susceptibles d'être arrosées, si l'on exécute tous les travaux dont les études ont été faites; que les récoltes de ces 15,000 hectares, jointes à celles des terres où la culture du coton est déjà en vigueur, porteraient, dans un avenir peu éloigné, à vingt ou vingt-cinq mille balles la production de cette matière. Malheureusement, de tous les travaux projetés jusqu'à ce jour en vue de développer les irrigations en Algérie, un seul de quelque importance, le barrage de Saint-Denis-du-Sig a été réalisé. Tous les autres projets attendent encore dans les cartons le moment où la nécessité les en fera sortir, et où des circonstances indépendantes de l'administration les ont maintenus jusqu'ici.

L'abondance des capitaux, autant que celle de l'eau, est une condition essentielle des progrès de la culture du coton en Algérie. Cette nécessité est la première à laquelle ait su pourvoir l'Angleterre dans ses efforts pour accroître cette culture dans sa colonie des Indes orientales, et la manière dont l'association de Manchester remplit la mission qu'elle s'est imposée nous trace la route à suivre pour réaliser dans notre Algérie cette féconde association des capitaux et du travail. Commanditer la culture au lieu de l'entreprendre directement, partager avec l'Etat, par la voie des concessions, la dépense de tous les grands travaux d'irrigation et de viabilité reconnus nécessaires à l'extension des exploitations cotonnières, tel est le but que doit se proposer toute société industrielle ou financière qui voudra entreprendre une spéculation analogue à celle de la société de Manchester. De sa fidélité aux conditions de ce programme dépendra sa réussite. Une nouvelle société de crédit agricole s'est récemment formée sous le titre de : Compagnie française des cotons algériens. Nous ne pouvons que souhaiter le succès d'une entreprise qui pourra devenir aussi lucrative pour ses fondateurs que précieuse pour l'Al-

Digitized by Google

gérie; mais nous ne craignons pas de prédire que ce succès ne sera obtenu par elle ou par toute autre, qu'à la condition expresse de limiter son rôle aux opérations qu'il comporte et que nous venons d'indiquer.

La production du coton, sans aucun doute, atteindra un jour en Algérie tout le développement dont elle a été, dit-on, reconnue susceptible, et tant que les faits n'auront point parlé, on serait mal fondé à taxer d'exagération les calculs qui représentent d'avance cette production comme devant suffire, et au delà, à tous les besoins de l'industrie française. Cependant, il est permis d'objecter dès à présent que le coton longue-soie de la province d'Oran est la seule variété dont la culture ait présenté de l'importance et complétement réussi jusqu'à ce jour. Il est vrai que ce résultat est d'autant plus précieux que cette variété de coton, si providentiellement appropriée aux aptitudes spéciales du sol algérien, est aussi celle qu'exigent les tissus fins où excelle précisément l'industrie française. Mais la culture du coton courte-soie n'y existe pas encore, et nous avons vu combien de grands et difficiles travaux il faudra terminer avant d'entreprendre la culture de cette variété d'une utilité pour le commerce plus générale et plus étendue que le coton longue-soie; sans doute bien des années devront s'écouler encore avant que tous les obstacles aient été vaincus, toutes les améliorations réalisées. L'Algérie peut à la rigueur attendre sans inconvénient l'époque où l'abondante production du coton middling deviendra pour elle la source de bénéfices aussi larges qu'assurés; mais l'immense majorité des producteurs et des consommateurs auxquels ce coton est nécessaire ne saurait attendre un terme aussi éloigné.

Dès aujourd'hui, notre colonie sénégalienne peut mettre à la disposition du commerce français des quantités considérables de coton courte soie. La plante qui le produit croît partout à l'état sauvage sur les bords du Sénégal; elle y dure plusieurs années, se contente des terrains les plus ingrats et produit beaucoup. Aucun insecte parasite ne l'attaque, et l'on peut parer aisément au seul danger qui la menace, en cueillant le coton avant que le vent du désert ne s'élève et n'emporte au loin la soie des coques trop mûres. La finesse et la force des cotons du Sénégal les ont fait classer dans les middling d'Amérique, quoiqu'ils soient beaucoup plus courts, et leur prix varie de 1 fr. 50 c. à 2 fr. le kilogramme, suivant leur qualité. Déjà un million de kilogrammes de matière première entre chaque année dans la fabrication des pagnes et des étoffes tissées au métier indigène, depuis Saint-Louis jusqu'à Galam et au Bondou. Dans les provinces pacifiées, telles que le Fouta et le Oualo, des milliers d'hectares attendent le cultivateur, lui promettant chaque année une

Digitized by Google

abondante récolte, sans autre peine qu'un sarclage annuel ; car le semis peut se faire, ainsi qu'on le pratique pour le maïs dans la province d'Angola, en même temps que celui du mil et dans le même trou, sans crainte qu'une plante nuise à l'autre ; or, le mil est la principale nourriture du pays, et il est rare qu'un même champ ou lougan serve plusieurs années de suite. Le sol se trouverait donc au bout de peu d'années entièrement couvert de cotonniers, ne demandant plus qu'un léger entretien annuel. Ce sont surtout les côtes du Cayor et les bords des marigots salés qui sillonnent les environs de Saint-Louis, qui conviendraient le mieux à cette culture, plus lucrative d'ailleurs que celle de la variété longue-soie, attendu que le cotonnier middling produit deux ou trois fois plus et exige trois fois moins de travail que le Sea-island. Le principal obstacle au développement de la culture du coton au Sénégal a disparu depuis que l'on a pu, au moyen de la machine perfectionnée connue sous le nom de *mac-carthy-gin*, triompher des difficultés que la grosseur des graines, la ténacité avec laquelle les soies y adhèrent, avaient opposées jusqu'alors à l'importante opération de l'égrenage. Le gouvernement, appréciant toute la valeur des ressources que l'industrie française pourra trouver dans le coton du Sénégal, paraît disposé à tous les sacrifices nécessaires pour créer sur ce point, d'un si grand avenir, un vaste marché d'approvisionnement.

La Cochinchine promet aussi d'excellents résultats aux essais que l'on fera pour y perfectionner la production cotonnière. Toute la partie basse de cette contrée est couverte de cotonniers à l'état sauvage ; il est vrai de dire que les naturels du pays, avilis par la domination qui pèse sur eux, et naturellement indolents, sont peu capables de travail, mais leurs voisins les Chinois sont tout prêts à mettre à notre disposition, pour les besoins d'une culture dont ils ont eux-mêmes l'habitude, des légions de ces laborieux coolies qui se contentent de salaires si minimes, que le coton américain préparé par le travail esclave, qui est devenu très cher, ne pourra plus soutenir la concurrence contre le coton cochinchinois, peu inférieur en qualité et très supérieur en bon marché. Déjà d'importantes maisons de commerce à Hong-Kong, frappées des avantages de la culture du coton dans nos possessions de Cochinchine, sont toutes disposées à lui prêter le concours de leurs capitaux.

Il existe encore cent autres points du globe soumis, soit à notre domination, soit à celle de l'Angleterre, sur lesquels il serait possible de provoquer ou de réveiller la production du précieux textile, dont la disette est devenue une véritable calamité industrielle. Ainsi, il serait bien facile, et vraisemblablement profitable, de faire refleurir cette culture dans nos Antilles, qui paraissent la regretter après

Digitized by Google

l'avoir imprudemment sacrifiée à celle de la canne à sucre. La Guadeloupe surtout, première patrie du Sea-island, aurait, selon toute probabilité, le plus grand intérêt à transformer aujourd'hui une partie de ses plantations de cannes en plantations de coton.

Dans l'impossibilité où nous étions de faire entrer dans le cadre de ce travail une revue complète et développée des pays si nombreux et des ressources si abondantes sur lesquels la nécessité de pourvoir aux besoins de l'industrie appelle aujourd'hui l'attention publique, et dirige tous les efforts et toutes les espérances de l'Europe, nous avons dû nous contenter de marquer les principaux traits de ce vaste tableau. Ils suffisent pour calmer les alarmes causées en Europe par une crise qu'il fallait prévoir, et pour faire espérer un terme à tant de misères et de souffrances; ils établissent une fois de plus cette éternelle et consolante vérité : que Dieu a mis dans la terre une fécondité assez universelle pour suppléer, sur mille points différents, à toute production qui vient à manquer sur un point particulier, assez inépuisable pour remédier sans fin à tous les maux, à tous les dommages que les discordes et les guerres infligent à l'humanité.

HENRI VIERNE.

Digitized by Google

DE LA CONSTITUTION

DE LA

PROPRIÉTÉ INDIGÈNE

EN ALGÉRIE

C'est une situation dont on n'apprécie peut-être pas assez le caractère particulier et les difficultés infinies, que celle où se trouve la métropole, placée, dans une colonie qu'elle possède par droit de conquête, en présence d'une population indigène nombreuse et occupant déjà le sol. Conservation, sécurité, richesse, en un mot, tout l'avenir de la colonie dépend de la manière dont sera réglée une seule question, la possession du sol, le droit de propriété. Deux solutions s'offrent de prime abord à ce problème délicat et périlleux : l'une veut que la métropole use impitoyablement de ses droits, qu'elle resserre de plus en plus la population indigène pour faire place à un élément nouveau ; qu'elle ne respecte ni ses droits, ni ses institutions, afin d'arriver ainsi à la refouler toujours devant elle et à la faire disparaître entièrement. L'autre, au contraire, répudiant le droit violent de conquête, tend à reconnaître à la population vaincue tous les droits dont elle jouissait auparavant, traite avec égard sa religion, ses coutumes, et cherche, par tous les moyens, à l'élever peu à peu au niveau du vainqueur pour l'absorber, et la fondre enfin dans un élément civilisateur venu du dehors.

Telle était notre situation en Algérie après la conquête ! En face de nous se dressait le peuple arabe, vaincu par nous, mais encore

Digitized by Google

détenteur de toute la surface du pays où il était disséminé et groupé par tribus, et nous avions à opter entre les deux partis opposés dont l'alternative s'imposait à notre choix.

On sait quel est celui auquel nous nous sommes arrêtés. Entre la mission civilisatrice et la domination égoïste et brutale, la France n'a pas hésité, et elle a mis son orgueil à faire de la conquête de l'Algérie une œuvre sans précédent dans le passé, au point de vue de la justice et de l'humanité. Elle qui, dans le cours de son histoire, avait si douloureusement souffert et à tant d'époques différentes des occupations étrangères et de l'application rigoureuse du droit de conquête, elle a voulu respecter dans les autres tout ce que l'on avait violé en elle, se flattant d'être généreuse jusques envers les descendants de ces pirates fameux qui, pendant si longtemps, avaient humilié l'Europe. Le souci des intérêts de la race vaincue a même été poussé si loin par la France, qu'un juge autorisé a pu dire qu'elle a fait plus que ne l'y obligeait, vis-à-vis des indigènes, la législation indigène elle-même. Ce n'est pas en quoi, malheureusement, il le faut bien constater, elle a trouvé sa récompense, car le premier obstacle, je dirai même l'obstacle permanent qu'a rencontré en Algérie l'accomplissement de nos projets de colonisation aussi bien que celui de notre mission civilisatrice, nous est venu de ce respect vraiment absolu pour la constitution de la société arabe et pour l'état de choses que la conquête avait trouvé debout. La société que nous avions devant nous, en effet, était constituée de telle sorte qu'elle excluait la base même de toute société civilisée, c'est-à-dire la propriété individuelle. Laissions-nous subsister le principe communiste sur lequel elle reposait, non-seulement cette société demeurait rebelle à tout progrès matériel, à tout perfectionnement agricole, mais elle rendait impossible ce contact même, ce frottement réciproque des deux éléments indigène et européen sur lequel nous avions compté pour faire pénétrer dans son sein les notions d'une civilisation supérieure, et pour la conduire, par la fusion des intérêts, à une assimilation de plus en plus complète. Ainsi, pour ne vouloir pas dès l'origine user de nos droits, même dans une mesure qui aurait pu rester scrupuleuse, nous risquions de n'atteindre aucun des buts que nous nous proposions, et de faire tourner notre générosité même au détriment des intérêts qu'elle prétendait servir.

Cette question de la régularisation de la possession du sol a été, dès le premier jour, l'objet de toutes les préoccupations des hommes éminents qui ont exercé l'autorité en Algérie. L'opération connue sous le nom de cantonnement n'est autre chose que la solution à laquelle, après bien des hésitations, ils ont cru devoir s'arrêter comme étant la plus simple et la plus équitable, et comme conciliant deux

Digitized by Google

intérêts tenus pour inséparables : celui de la colonisation de l'Algérie et celui de la civilisation des Arabes. Il est digne de remarque, en effet, que depuis le maréchal Bugeaud jusqu'au maréchal Pélissier, dont nous rapportons les propres paroles, tous les gouverneurs de la colonie ont jugé nécessaire « d'y fixer une population européenne nombreuse et forte, d'abord pour transformer le sol, ensuite pour le conserver, » et qu'aucun d'eux n'a jamais hésité à considérer tout ensemble le concours de la population arabe comme indispensable au succès de la colonisation, et l'introduction d'un élément européen en Algérie comme la condition de la civilisation des Arabes.

On se convaincra aisément de la vérité de cette assertion par la suite de cette étude où l'on a essayé de retracer les phases diverses qu'a traversées l'idée de la constitution de la propriété territoriale indigène, les tentatives et les efforts de toute sorte faits pour la mettre en œuvre, et les résultats qu'elle était destinée à atteindre.

I

La fortune de la combinaison qui a pris le nom de cantonnement a été singulière. Entrevu dès les jours qui ont suivi la conquête, poursuivi sans relâche, repris sous mainte forme différente, tenu constamment pour équitable aussi bien que pour nécessaire, ce projet a dû traverser les régimes les plus divers sans rencontrer ni une circonstance ni un homme qui en ait décidé enfin l'accomplissement. Sans doute, c'était une entreprise qu'attendaient bien des difficultés. Toucher à la possession du sol, chercher à la régulariser, est certainement la tâche la plus ardue que puisse assumer sur lui un vainqueur. Mais la peut-il éluder ? Peut-être est-il vrai de penser que si l'opération du cantonnement n'a jamais été réalisée telle que l'avaient conçue ses auteurs, c'est qu'elle a eu le malheur de se voir rarement bien comprise en France et d'y être souvent dénaturée à plaisir. Examinée à fond sous son véritable aspect et dans son but immédiat, elle n'eût sans doute jamais prêté à ces accusations de spoliation dont elle a été parfois l'objet, et on se fût gardé de lui assigner, comme on l'a fait sans raison, tout à la fois une base fausse et des conséquences injustes.

Le premier but du cantonnement, on l'oublie trop souvent, était d'arriver à la constitution de la propriété privée chez les indigènes ; le second, que l'on peut, sans en diminuer en rien l'importance, considérer comme subsidiaire, devait, au moyen de certains prélèvements exercés sur le sol, assurer une part dans le territoire à la

Digitized by Google

colonisation européenne. C'était, en un mot, une combinaison dont le résultat a été fort heureusement et fort justement résumé en ces termes : constitution de la propriété individuelle arabe sur les plus larges bases, réserve de l'excédant des terres pour la colonisation, et liberté des transactions.

Il est évident qu'ayant pris parti pour la colonisation et la considérant comme l'instrument indispensable de la prospérité de l'Algérie, aussi bien que de la régénération de la société arabe, les premiers administrateurs de la colonie durent chercher sans retard à rendre des terres disponibles. Or, les Arabes occupaient la presque totalité du sol. Devant ce fait, l'Etat hésitait à aliéner. D'un autre côté, il se trouvait conduit, par la situation encore précaire et mal définie de la propriété, à interdire complétement la liberté des transactions entre les indigènes et les Européens. Ainsi, le colon se trouvait placé entre l'administration, qui chaque jour était moins à même de répondre à ses demandes (les terres domaniales diminuant sans cesse), et les Arabes, dont il ne pouvait obtenir le sol, même à prix d'argent. Dans de telles conditions, une mesure comme celle du cantonnement s'imposait d'elle-même, ce semble, à l'administration. Nécessaire, elle l'était incontestablement ; restait à savoir comment elle pouvait être rendue praticable et se fonder en droit. Pour résoudre cette question, il est indispensable de se rendre un compte exact de la situation territoriale de l'Algérie au moment de la conquête, et des droits que l'Etat était appelé à y consacrer ou à y revendiquer. C'est une de ces matières où il semblerait que tout a été élucidé, si l'on ne prenait garde qu'aux recherches sans nombre et aux ardentes controverses qu'elle a provoquées. Mais, pour peu que l'on se donne la peine de constater toutes les opinions contradictoires qui se produisent encore à son occasion, on s'assure bien vite qu'elle n'est rien moins qu'épuisée. C'est qu'en vérité l'entreprise était malaisée, de bien définir les conditions du sol en Algérie avant 1830. Il fallait, pour cela, rechercher l'origine même de la possession, et résoudre, au préalable, maint problème relatif à des titres sur lesquels planait l'incertitude la plus grande. Etablir quel était le droit commun musulman ne suffisait pas. Dans un pays où la violence tenait si souvent lieu de loi, où la tradition avait le privilége de consacrer tant de titres, où les principes devaient si fréquemment plier devant les circonstances, le fait usurpe sur le droit et finit par se substituer à lui ; ce n'était pas assez de la connaissance du droit islamique en général pour trancher toutes les hésitations et conduire à des jugements assurés. D'ailleurs, point de code véritable, point de législation spéciale, point de coutumes formulées et réunies pour servir de base à des classifications méthodiques et à des défini-

Digitized by Google

tions précises. Le Coran et le *Traité* de jurisprudence de Sidi-Khelil sont l'unique code, si on peut l'appeler ainsi, des musulmans de l'Algérie. En dehors de là, des coutumes locales sans nombre, variables à l'infini, et trop souvent d'une obscurité invincible. Telles étaient les difficultés que l'on rencontrait en voulant établir nettement la situation territoriale à l'époque de la conquête, et cependant ce travail seul pouvait servir de base à un ensemble d'importantes mesures.

On sait quels sont, d'après le Coran, les principes qui régissent les propriétés en pays musulman. La théorie du sol appartenant à Dieu, qui en a donné la disposition au souverain, son représentant dans la société, et aux délégués du souverain dans la famille, a été trop souvent exposée pour n'être pas connue de nos lecteurs. D'après cette théorie que l'on doit considérer, en dépit de tout ce que l'on a pu dire à l'encontre, comme la véritable interprétation du Coran, si loin qu'on puisse être d'ailleurs du dessein de l'invoquer, d'après cette théorie, dis-je, l'usage seul de la terre serait octroyé à l'individu, moyennant l'accomplissement de certaines conditions, et tous les sultans, vicaires de Mahomet, auraient hérité de ses droits et n'aliéneraient jamais le sol tout en faisant des concessions. En sorte que les tribus n'auraient jamais que des droits de possession, quels que fussent leurs titres ou la durée de leur jouissance. Tels sont encore les principes en vigueur dans la Tunisie et le Maroc, qui ont conservé l'organisation musulmane comme elle existait dans la régence d'Alger avant la conquête. Les tribus y ont seulement un droit de jouissance, et peuvent être déplacées tous les ans sans indemnité, ou voir leurs droits complétement modifiés, sans qu'elles aient lieu de se tenir pour lésées par les beys ou par les empereurs. Mais si telle est la théorie du droit musulman en matière de propriété, et si nous venons de prouver qu'elle trouve encore aujourd'hui son application, ce serait à tort qu'on la croirait de tous points réalisée dans les faits.

Quand notre domination a été substituée à celle des Turcs en Algérie, nous avons trouvé le sol ainsi divisé : 1° sous le nom de terres du beylick, la terre, propriété de l'Etat, et exploitée ici par des populations fixes, fermières, temporaires, mais payant les unes et les autres un loyer, soit à titre de fermage, soit sous la forme d'un impôt nommé hokor. Dans ce domaine du beylick, il faut remarquer qu'on a rangé, après la conquête, les terres connues sous la dénomination de *Maghzen*, terres dont la pleine jouissance avait été affectée à des tribus ou fractions de tribus, qui devaient en retour le service militaire. Cette obligation ayant disparu de fait et le contrat n'étant plus rempli, la jouissance a été considérée comme tombant en déshérence, et le sol comme faisant retour au

Digitized by Google

beylick. Ce sont ces terres, embrassant toutes les positions stratégiques du pays, qu'il a été souvent question de donner comme base à l'occupation française, pour rendre inébranlable notre établissement en Algérie. Une autre catégorie de terres, les terres connues sous le nom de *azels*, que l'on confond quelquefois avec le terme de beylick, viennent également constituer le domaine. Elles étaient affectées autrefois par les Turcs, en grande partie du moins, à des services publics. 2° Après les terres du beylick, nous trouvons, sous le nom de *melk*, la terre à l'état de propriété privée, individuelle ou collective, et, par conséquent, occupée par des tribus propriétaires au titre que nous venons d'indiquer. Le melk est une véritable exception au droit commun musulman, et si nous en croyons certains auteurs fort compétents, ce ne serait même pas, à proprement parler, une propriété privée, c'est-à-dire une propriété emportant le droit d'user et d'abuser. Cette opinion, il faut le dire, est appuyée de faits très concluants, aboutissant tous à établir ce point juridique sur lequel insiste, en particulier, le traducteur du traité de jurisprudence musulmane, le docteur Perron, à savoir : « que la propriété n'existe pas chez les musulmans dans le sens que nous l'entendons, la *propriété*, pour la loi musulmane, n'étant qu'une *possession*. » Parmi les preuves dont s'étaye la théorie du bien melk dont nous venons de parler, nous avons surtout remarqué ce fait, c'est que, parmi les biens melk, la plupart sont habous, c'est-à-dire sont des biens dont la nue propriété a été léguée à des corporations religieuses ou à des établissements de bienfaisance. Cette précaution de mettre ses biens sous la sauvegarde d'une substitution religieuse ne saurait évidemment, comme on l'a avancé, avoir d'autre but que d'éviter une revendication que le détenteur considérait comme possible. 3° Enfin, nous arrivons à la troisième forme de propriété affectée par le sol algérien : nous rencontrons, sous le nom de *sabega* ou *arch*, la terre détenue avec ou sans titre par des tribus usufruitières ou usagères depuis un temps plus ou moins long, et jouissant en commun, soit par agglomérations générales de chaque tribu, soit par fractions ou mechtas, ayant chacune sa part déterminée de territoire. Ces tribus ou fractions de tribus, non plus que celles établies sur des melk, ne payaient à l'Etat ni fermage ni hokor.

Nous remarquerons que telle est la forme générale de la propriété en Algérie. Affectées à l'usage commun des tribus, les terres dont nous parlons se trouvent réparties tous les ans par le caïd entre tous les ayants droit pour le temps nécessaire à la culture, en proportion telle qu'elles puissent produire « subsistance pour l'exploitant et impôt pour le souverain. » Ce qui restait après cette répartition

Digitized by Google

était qualifié par les jurisconsultes de *terre morte*, par opposition à la terre de culture nommée *terre vivante*. Elle comprenait les terres de pacage, les broussailles, et d'après le droit commun musulman, elle était réputée vacante et libre, la vivification seule, c'est-à-dire la mise en culture pouvant d'après le Coran donner des droits de jouissance absolue.

Quoi qu'il en soit, on a pu voir que le trait caractéristique de cette sorte de terres est de faire simplement l'objet d'un droit de jouissance de la part des tribus, et de rester la nue propriété de l'Etat. Disons de suite que ce caractère, encore qu'il ne paraisse pas controversable, a été néanmoins l'objet de doutes et de contestations réitérées. Mais ces doutes eux-mêmes sont difficiles à discuter, parce qu'on les a vus se produire sans un seul argument sérieux à l'appui, et qu'on ne saurait admettre que les terres arch, si aisées à distinguer des autres d'après le droit et la jurisprudence musulmane, puissent être transformées en bien melk sans raison décisive. On a allégué, il est vrai, le fait de quelques achats de terre arch par les Turcs; mais, comme l'observe avec infiniment de raison un auteur dont on ne saurait mettre en doute la compétence, et que nous avons consulté avec fruit, le docteur Warnier, que signifient ces achats dont on ne peut d'ailleurs citer qu'un unique exemple? Ils ne signifient qu'une seule chose, c'est que les Turcs, une fois au moins respectueux des droits de leurs sujets arabes, ont cru devoir racheter au moyen d'une indemnité, à la tribu dont il est question, un droit d'usufruit dont ils la privaient après l'avoir reconnu. Ajoutons que la nature de la terre arch n'a jamais été mise en question par aucun des gouverneurs qui se sont succédé en Algérie. Au surplus, la seule prétention de notre part de vouloir réglementer la propriété arabe, délivrer des titres définitifs, rendre incommutables de simples droits de jouissance, le seul fait de frapper le sol d'inaliénabilité sur toute l'étendue d'un territoire, suffit pour établir jusqu'à l'évidence que nous avons toujours entendu hériter, dans une mesure quelconque, des droits qu'exerçaient les gouvernements antérieurs au nôtre. Assurément, l'on ne se mêle pas de réglementer ce que l'on n'a pas en son pouvoir, et, pour faire des libéralités territoriales, la première condition est de se reconnaître des droits sur le sol.

Maintenant que nous avons constaté aussi minutieusement que possible l'état de la propriété territoriale au moment de la conquête, laissons les hommes éminents, auxquels a été confiée à diverses époques la direction de la colonie, exposer eux-mêmes par quel ensemble de mesures ils ont cru pouvoir régulariser cette situation, et la faire tourner à la fois à l'avantage de la métropole et de la population indigène; car c'est bien là, c'est sous la plume des organisa-

Digitized by Google

teurs mêmes de la colonie, sous la plume de ces guerriers hommes d'Etat, qui y arrivaient à la fois avec l'épée et la charrue, *ense et aratro*, comme le disait l'un des plus illustres, qu'il faut encore chercher les jugements les plus élevés, les plus pratiques et tout ensemble les plus actuels sur les moyens de réaliser la prospérité de l'Algérie.

C'est en 1843 qu'eut lieu, par arrêté du maréchal Bugeaud (11 juillet), la création d'un premier village indigène sur les terres de Guérouaou et de Metchdoufa, dans la plaine même de la Mitidja. Les motifs qui servaient de mobile en cette circonstance à la haute administration étaient nettement exprimés, tant dans le travail du rapporteur qui soumit la mesure au conseil du gouvernement, que dans les considérants de l'arrêté même du maréchal.

Tout a été exprimé, disait le rapporteur, sur l'impossibilité de repousser devant nous les populations indigènes; mais ce qu'on n'a pas, peut-être, suffisamment étudié, *c'est l'influence que doit avoir incontestablement sur les mœurs et les habitudes de ces derniers le voisinage des Européens*. Je ne m'étendrai donc pas sur les difficultés et les périls du refoulement qui (n'ayant pas lieu d'abord sans résistance) aurait pour effet de leur donner la facilité et, par suite, l'envie de faire cause commune, en les forçant ainsi à s'agglomérer en face de nous. Sous ce rapport, je me bornerai à dire que *la justice et la politique nous recommandent de les maintenir au milieu de nos populations*, mais j'insisterai sur les résultats qui ne manqueront pas de se produire sous le rapport de leur civilisation, lorsque, entourés par nos routes et par nos zones de villages européens, ils se trouveront isolés, fractionnés et dépouillés de leur homogénéité, ils devront renoncer à leurs habitudes nomades et se façonner, par conséquent, à des cultures et à des habitations fixes. L'usage de nos routes, de nos voitures et l'exemple de nos colons leur feront perdre insensiblement leurs tendances guerroyantes et apprécier le bien-être d'une civilisation plus avancée.

Considérant, disait à son tour l'arrêté, qu'un certain nombre de familles indigènes des Béni-Khélil et autres, restées fidèles à la France pendant la guerre, ont été réunies en tribu depuis le commencement de 1841, sous les ordres d'un caïd, sur les territoires de Guérouaou et de Medchouffa;

Considérant que cette tribu est aujourd'hui enveloppée et pressée de toutes parts par les territoires des villages européens;

Considérant qu'il est à la fois juste et politique de laisser place aux indigènes au milieu des populations européennes, en les astreignant à nos habitudes fixes d'habitation et de culture; arrêtons :

1° Il est formé un village, etc.;

2° Le territoire de ce village sera alloté et distribué aux familles composant la tribu;

3° Les clauses et conditions des concessions seront, en conséquence, déterminées en l'acte de concession provisoire, et devront, notamment,

Digitized by Google

contenir l'obligation de construire une habitation en pierres et couverte en tuiles, et de ne pouvoir disposer de tout ou partie de l'*immeuble concédé, sans une autorisation expresse du gouverneur général.*

On voit déjà quelle était la pensée fondamentale de ce système; l'illustre maréchal eut occasion de la formuler plus tard en des termes formels.

Une seconde application eut lieu l'année suivante (1844) par la création du village dit des Aribs. L'ordonnance royale du 22 décembre 1846 sanctionna cette création; les Aribs reçurent les terres allotées par familles, et des titres réguliers leur furent délivrés.

Le but qu'on se proposait était d'attirer les Arabes et de les fixer près de nous, en les traitant sur un pied d'égalité avec les colons européens, et la création de centres de population n'était qu'un moyen d'en arriver là.

Le général Bedeau à Constantine, à Oran le général de Lamoricière, formulaient à leur tour des projets, ayant tous un même point de départ, tendant à un même résultat, mais différant essentiellement dans les moyens d'application. Le général Bedeau, en repoussant avec raison l'idée du refoulement et en regrettant qu'on eût semblé faire antérieurement quelques pas dans cette voie, demandait (avril 1845) qu'on procédât par des échanges de terrains domaniaux contre les terrains arabes réputés nécessaires; il admettait même, dès lors, la constitution, chez les indigènes, de la propriété privée: « Si on pense, écrivait-il, que la tribu est suffisamment préparée à comprendre l'avantage de la propriété privée, il faudrait constituer cette propriété en divisant la terre entre les chefs de famille de la tribu, l'affranchir du droit de hokor, et, par ces priviléges que notre puissance aurait créés, et qui ne pourraient être maintenus sans elle, associer à notre cause, par le lien de l'intérêt, cette population déjà à moitié transformée par une révolution territoriale. Je crois à la possibilité de cet avenir; je crois qu'on pourrait disposer ainsi du tiers pour les Européens dès les premières années, en constituant la propriété indigène sur les deux autres tiers. Je crois qu'on pourrait parvenir à avoir une colonisation plus étendue par l'installation des Européens et des indigènes. *Je crois enfin à la possibilité de l'adjonction des deux races.* »

L'opinion de l'honorable général se mûrit et se précise encore davantage dans une lettre du 3 avril 1846: « Après y avoir longtemps réfléchi, dit-il, j'ai pensé que la *constitution de la propriété particulière incommutable* au profit des indigènes serait un des moyens les plus efficaces à tous égards pour nous mettre en possession d'une partie du territoire des tribus, sans renoncer d'ailleurs à

Digitized by Google

l'emploi exceptionnel de l'indemnité pécuniaire. J'admettrais, en outre, l'affranchissement de l'impôt pendant un certain nombre d'années, pour encourager la création de villages. Je pense que nous devons concéder des terrains domaniaux aux Arabes des villes et des tribus, et ultérieurement *changer le titre de terre arch en celui de terre melk*, pour réserver la moitié ou le tiers de cette terre, ainsi modifiée, aux Européens concessionnaires. Nous ferons bien, ajoute-t-il dans une lettre postérieure au maréchal Bugeaud, de multiplier les concessions à des chefs indigènes sur les terres domaniales, afin de produire par leur concours des exemples irrécusables *des résultats que peut donner la modification des coutumes.* »

Vers la même époque, M. le général Bedeau reproduisit et condensa ses idées dans un projet de colonisation qui fut soumis au ministre de la guerre, et dont une application partielle eut lieu dans la vallée du Saf-Saf par le cantonnement de la tribu des O-Mahinnas et des Béni-Béchir[1]. De son côté, comme nous l'avons dit, M. le général de Lamoricière avait formulé un projet de colonisation pour la province d'Oran, projet sanctionné ultérieurement par ordonnance royale. Le général de Lamoricière est beaucoup plus radical que son collègue de Constantine, moins ménager de l'intérêt arabe, et s'inspire plus visiblement des besoins de la colonisation européenne. Cette tendance s'accuse surtout dans un mémoire annexé au projet et signé par M. de Martimprey, alors lieutenant-colonel d'état-major, attaché à la division d'Oran. Il pose très nettement ce principe, « qu'en dehors des territoires civils (où d'ailleurs n'existait pas de tribu constituée), tous les territoires destinés à la colonisation devraient faire retour au domaine de l'Etat, quelle que fût leur origine, pour être répartis par lui entre les colons. » Quant aux moyens, ils varient selon les cas particuliers et les nécessités spéciales. C'est tantôt le déplacement de la tribu et son transfert sur un autre point, tantôt le désintéressement pécuniaire ou par voie d'échange. L'idée d'ensemble se résume dans les phrases suivantes du projet : « La

[1] Le cantonnement des Béni-Béchir a donné lieu à des critiques dénuées de fondement On a attribué au mot remaniement, employé dans le compte rendu du *Moniteur de l'Algérie*, un sens qu'il n'avait pas et ne pouvait pas avoir. Aucun remaniement n'a été opéré qui fût de nature à diminuer l'étendue de la terre laissée aux Béni-Béchir. Seulement le partage de cette terre entre les membres de la tribu, tel que l'avait opéré l'autorité militaire elle-même, n'ayant pas été accompagné d'une délimitation des lots sur le terrain, il était impossible aux porteurs de titres de propriété d'en faire l'application sur le sol, et, comme cela se pratique trop généralement, les grands avaient empiété sur les petits. C'est pour remédier à ces inconvénients qu'une nouvelle opération, qu'un remaniement (pour parler comme le *Moniteur de l'Algérie*) a eu lieu, opération définitive cette fois, qui a déterminé sur le sol même la part de chacun. C'est donc une mesure toute bienveillante et réparatrice que l'ancien ministère de l'Algérie a prescrite dans cette occasion, et que l'administration actuelle a menée à bien.

Digitized by Google

colonisation, avec ses exigences, sera la pierre de touche de la soumission réelle. Elle posera enfin dans leur véritable situation respective le peuple conquérant et le peuple vaincu. Par une aberration sans exemple, c'est des intérêts de ces derniers que, jusqu'ici, se sont le plus inquiétés la plupart des théoriciens de la question, sollicitude pusillanime dont nous avons payé tous les frais, duperie compromettante vis-à-vis d'un ennemi, quelquefois tranquille par épuisement, mais qui vous garde au cœur une haine implacable : la colonie peut seule, par sa masse, le réduire à l'impuissance de s'agiter. Ainsi donc, s'il faut rendre l'invasion de la colonie progressive, ce n'est pas pour la ralentir, avec quelque arrière-pensée tournée vers les indigènes, mais bien pour avoir plutôt des centres populeux où le service s'organise facilement; c'est encore pour ne pas faire le vide entre nous et la population arabe qui, surveillée de près, doit fournir le tribut de son travail et de ses ressources à la colonie, l'environnant dans son expansion, comme fait autour du champ défriché la haie formée avec les épines qu'on en a extirpées. »

Ce qui préoccupe surtout les premiers organisateurs de la conquête, c'est la nécessité d'assigner à chacun des éléments en présence dans la colonie son rôle respectif, c'est d'utiliser le peuple arabe et de le faire servir à notre prospérité elle-même. Le maréchal Bugeaud, dans une remarquable brochure, insistait en ces termes sur ce point capital : « Il est une autre question dont les hommes peu réfléchis n'ont pas paru soupçonner l'existence : c'est celle du rôle que peuvent et doivent jouer les Arabes dans notre colonisation. Nous avons déjà dit que, dans presque toutes les théories colonisatrices, on faisait abstraction du peuple arabe. Cela n'est pas parfaitement exact; on y a pensé quelquefois, non pas pour nous assimiler les indigènes, mais pour les dépouiller de leur territoire et nous y installer en leur lieu et place. »

Rien ne répugnait à l'illustre maréchal comme ce système d'absorption du sol par les Européens au détriment des indigènes, système préconisé alors par certains économistes comme étant la condition du succès de la colonisation. Faire la tache d'huile, comme on disait alors, en refoulant graduellement les Arabes devant nous lui paraissait à la fois inique et impossible. « Ce serait la guerre continue jusqu'à extermination du peuple indigène ou du peuple conquérant. » Et la politique ne lui semblait pas moins que la justice, devoir nous détourner de l'emploi de pareils moyens. « Si donc, dit-il, on ne peut refouler *graduellement* le peuple arabe, ni le refouler *brusquement*, ni l'exterminer, il faut se résigner à vivre avec lui. Nous devons tendre par tous les moyens possibles à nous assimiler les Arabes, à modifier graduellement leurs mœurs. Nous ne devons

Digitized by Google

pas prétendre à leur attachement, du moins ce résultat ne peut être obtenu qu'après plusieurs générations. Mais en leur rendant notre joug tolérable, nous affaiblirons beaucoup l'esprit de révolte dont ils ont toujours été animés sous tous les dominateurs. Pour atteindre ce but, *il ne faut pas, selon nous, les mettre dans une zone et nous dans une autre.* Cela serait d'ailleurs matériellement et moralement impraticable. On peut resserrer chaque tribu sur son territoire, mais on ne peut pas, sans amener immédiatement la guerre, jeter plusieurs tribus sur le territoire de leurs voisins. D'ailleurs, en cantonnant ainsi les Arabes *séparément, on formerait deux camps ennemis en présence l'un de l'autre;* l'agglomération des indigènes ferait fermenter leurs esprits, et sans se compter ils se croiraient capables de secouer le joug..... Il nous paraît plus sage de les mêler à notre société et de les faire jouir de tous les avantages qu'elle comporte. C'est par ce contact habituel que leurs mœurs se modifieront, qu'ils prendront d'autres habitudes agricoles; le goût de la propriété bâtie et des cultures sédentaires leur viendra par l'exemple, etc. » La conclusion du maréchal est tout indiquée: « Nous voudrions, dit-il, faire marcher de front la colonisation arabe avec la colonisation européenne. Une partie des sommes votées au budget pour la colonisation serait appliquée à construire des villages, à aider du moins les Arabes dans ces constructions, comme aussi à exécuter des travaux d'utilité générale, qui contribueraient beaucoup à les attacher au sol. Nous mettrons en première ligne les irrigations et les plantations. »

Des circulaires dans le sens de ces idées furent adressées aux officiers généraux commandant les provinces, et, au mois d'août 1847, un projet, que le ministre ne sanctionna pas, fut soumis au Conseil d'administration. Il s'agissait de concessions à faire aux douairs et aux smélas. Un point sur lequel le maréchal insistait souvent, c'était la nécessité de constituer promptement une société française en Algérie : « Afin de résoudre ce grand problème, disait-il, il faut fonder en Algérie une société européenne assez nombreuse, assez fortement constituée pour dominer le peuple arabe, assez productive, assez commerçante pour exonérer la métropole des énormes dépenses qu'elle consacre à la colonie et à la solde d'une armée permanente. »

Peu après, le gouvernement du maréchal Bugeaud faisait place à celui de M. le duc d'Aumale. Ce prince, approuvant en partie le projet Lamoricière, se prononça fermement, d'ailleurs, pour le respect des droits des indigènes, et en faveur du système des concessions individuelles. Quelques tentatives à peine commencées furent interrompues par les événements de 1848.

Digitized by Google

Appelé au gouvernement de l'Algérie, le général Charron reprend l'œuvre si persévéramment et à la fois si vainement poursuivie par ses prédécesseurs, mais il croit devoir s'écarter des bases qui jusqu'alors avaient été tenues pour indispensables. Il n'est plus question seulement de propriété *individuelle*, il s'agit de titres de possession collectifs. C'est au milieu de ces circonstances qu'intervient, en 1851, la loi du 16 juin sur la propriété, laquelle déclare (art. 14)..... « sont reconnus tels qu'ils existaient au moment de la conquête, ou tels qu'ils ont été maintenus, réglés ou constitués postérieurement par le gouvernement français, les droits de propriété et et les droits de jouissance appartenant aux particuliers, aux tribus et aux fractions de tribus. » Cette loi, en définitive, laissait la question intacte, elle ne substituait pas la propriété à la possession ; elle se bornait à confirmer le droit de propriété et le droit de jouissance où ils existaient et comme ils existaient.

Il y eut alors comme une sorte de trêve aux grandes préoccupations qui avaient absorbé l'activité de tant d'esprits distingués appelés à fonder la prospérité de la colonie. Cette trêve dura jusqu'en 1855, époque, où M. le maréchal Randon, gouverneur général, juge opportun d'insister sur la nécessité de ne « plus marcher à l'aventure » dans les concessions territoriales faites ou à faire en Algérie, estimant qu'il fallait « préparer l'avenir. » Il provoque, en conséquence, une levée générale des propriétés domaniales et des territoires des tribus ; propose d'exclure les parties *flottantes* de la population et de les renvoyer dans leur tribu propre ; de cantonner la partie *fixe* sur les terres domaniales et de délivrer à celle-ci des titres individuels. Le ministre se prononce contre cette dernière mesure : puis, après de longs débats et des essais peu nombreux et partiels, il revient à l'idée des titres individuels, et ouvre ainsi une nouvelle phase de la question. Soumise au conseil supérieur d'administration, la combinaison ainsi élaborée est adoptée en principe avec le mode d'application indiqué. Toutefois, aucune solution définitive n'intervient, mais les opérations préalables sont poussées avec vigueur, les reconnaissances de terres ont lieu, des commissions s'organisent dans ce but, et, dans une de ses circulaires, le maréchal Randon s'exprime ainsi : « L'œuvre du cantonnement va certainement se heurter contre deux tendances rivales et qui se résument énergiquement dans ces deux mots : *Prendre et retenir ;* tendances qui, soit au nom de l'élément européen, soit au nom des indigènes, se montreront également exigeantes. » Or l'honorable gouverneur général veut « qu'on tienne une « balance égale entre les intérêts qui sont en jeu. » Le résultat à atteindre est de laisser aux indigènes des moyens d'existence suffisants, et d'autre part, de préparer l'avenir

Digitized by Google

du pays par le développement de la colonisation et l'installation aussi large que possible de l'élément européen. « Il est un but, disait M. le maréchal Randon, qu'il faut poursuivre à tout prix, c'est de placer comme un contrepoids une population européenne, active et nombreuse, à côté de la population indigène. » (Circulaire du 23 décembre 1857.) « Cette question du cantonnement, disait-il ailleurs, est d'une importance immense, et l'on peut dire qu'elle domine l'œuvre entière de la colonisation. » (Circulaire du 20 mai 1858.)

Le court ministère de S. A. I. le prince Napoléon, et plus tard celui de M. le comte de Chasseloup-Laubat, s'inspirent des mêmes idées, et leurs actes tendent à en assurer enfin l'exécution. L'administration qui succède au ministère spécial trouve la question pendante. Il fallait la résoudre, car, au point où l'Algérie était arrivée, la liberté des transactions devenait le seul moyen de hâter l'œuvre de la colonisation ; or, on pouvait difficilement arriver à la liberté des transactions sans se proposer la constitution de la propriété individuelle. On le comprit, et une commission mixte fut formée pour indiquer un ensemble de mesures destinées à atteindre ce résultat ; après des travaux consciencieux, cette commission formula un projet qui, soumis au conseil supérieur du gouvernement de l'Algérie, fut adopté dans son ensemble avec quelques modifications de détail. Voici dans quels termes le duc de Malakoff en avait appuyé le principe :

La plupart des discussions qui ont lieu sur le cantonnement lui paraissent reposer sur des malentendus. On prête aux indigènes des droits et une nationalité auxquels ils n'ont jamais songé. Aujourd'hui même, les tribus sont étrangères aux doctrines qui ont cours sur la propriété du sol affecté à leurs labours et au pacage de leurs troupeaux.

Sous le gouvernement turc, les tribus algériennes étaient à la merci du dey, qui les plaçait et les déplaçait au gré de sa politique ou d'après les nécessités du commandement et de la police du pays. Des garanties, il n'y en avait pas plus pour les biens que pour les personnes ; à ce régime, le seul que les tribus puissent invoquer dans le passé, si loin que remonte leur histoire, le gouvernement français veut faire succéder un état de choses stable et régulier : le projet de décret n'a pas d'autre but.

La nationalité des Arabes n'existait pas plus que les droits collectifs de propriété qu'on leur attribue, avec des définitions puisées dans des codes et dans des jurisprudences qui n'ont pas été faits pour eux et qu'ils ne connaissent pas.

Chaque tribu formait une agglomération particulière, souvent en guerre avec l'agglomération voisine qu'elle pillait quand l'occasion s'en présentait. A part les représailles exercées, ou des révoltes partielles contre le pouvoir, la vie politique se renfermait dans le cercle de quelque marché.

Dans les argumentations, on est trop radical, on se met trop au point de vue des idées et des coutumes des nations policées. On oublie que les

Digitized by Google

peuples ont des âges comme les individus; que la société arabe est dans l'enfance; que ses instincts sont guerriers; qu'elle recourt volontiers aux armes; qu'elle supporte avec impatience notre domination; que les lois, pour être justes, doivent être en rapport avec le degré de lumières des hommes auxquels elles s'appliquent. On oublie aussi que nous sommes très réellement des envahisseurs, et que ce n'est pas l'appareil de nos tribunaux qui empêche les Arabes de voir en nous autre chose que des hôtes incommodes, qu'ils se hâteraient de jeter à la mer s'ils n'étaient contenus par une main ferme, investie vis-à-vis d'eux de pouvoirs en quelque sorte discrétionnaires. Enfin, on ne réfléchit pas assez que ce n'est jamais à l'aide des procédés ordinaires que l'on pose les assises premières d'une société. L'histoire de tous les peuples est là pour l'attester.

Au lieu de s'appesantir et de discuter sur des nuances de forme, il faut dire : l'Algérie renferme près de 20 millions d'hectares; elle n'a que 3 millions d'habitants. La propriété y est généralement sans valeur, frappée d'immobilité, de main-morte. D'immenses parties du territoire sont incultes, couvertes de bois ou de broussailles, composées de terres vagues qui, à toutes les époques et dans toutes les législations, ont été considérées comme vacantes et sans maîtres. La population souffre de cette situation digne des temps barbares qui lui ont donné naissance, et dont elle perpétue la durée : nous lui devons un meilleur sort.

Il faut dire encore : tout nous commande de fixer en Algérie une population européenne nombreuse et forte, d'abord pour transformer le sol, ensuite pour le conserver. L'effectif de l'armée ne pourra toujours être maintenu à son chiffre actuel. Il faut prévoir le jour où il aura diminué et mettre dès lors nos établissements en état de se défendre eux-mêmes, aussi bien contre des attaques extérieures que contre des soulèvements intérieurs. Pour cela, il n'est pas indifférent que la population européenne soit placée au hasard; il faut qu'elle occupe les points stratégiques, les grandes voies de communication, et qu'elle s'y développe avec sécurité et liberté.

Et comme il peut y avoir place pour tout le monde, sans sacrifier absolument aucun intérêt à un autre, il faut, de toutes les exigences qui se produisent, faire une cote mal taillée; donner en père de famille la terre à celui qui est à même d'en tirer parti, en assurer la propriété incommutable à celui qui a déjà su la mettre en valeur; à défaut, offrir de justes compensations, faire entrevoir à chacun les moyens d'améliorer la situation, en se défiant toutefois des velléités cupides qui s'agitent autour de l'administration. Enfin, il importe d'atteindre ces résultats par les moyens les plus simples, les plus expéditifs et les plus économiques : ceux-là seront toujours les plus justes.

Nous devons, de plus, faire en sorte, comme on l'a dit, d'augmenter parallèlement le rendement de la terre, par les améliorations dont elle est susceptible et par de grands travaux d'utilité publique; faire que 10,000 hectares qui, à présent, peuvent à peine nourrir 500 familles, en reçoivent 2,000, au moyen de desséchements, d'aménagements des eaux,

Digitized by Google

d'exploitations des bois, de sondages artésiens, d'ouvertures de routes, de créations de centres de protection et d'administration.

Modifiées dans un sens plus pratique par leur éminent auteur, en qui la colonisation n'avait point mis à tort ses espérances, et formulées en un projet de décret, ces idées pouvaient se résumer à peu près dans la série de dispositions suivantes : 1° arpentage du sol occupé par chaque tribu ; 2° vérifications des titres de propriété que peuvent produire les indigènes ; 3° délivrance des titres nouveaux destinés à fixer et à constituer d'une façon définitive les droits de propriété ; titres individuels pour les propriétés melk non contestées ; titres collectifs pour les propriétés melk restées indivises ; 4° conversions des droits d'usage exercés sur les terres arch par les tribus ou fractions de tribus ; 1° en droits individuels de propriété privée et incommutable ; 2° en communaux régulièrement constitués, et possibilité pour les tribus ou fractions de tribus établies à demeure fixe et traditionnellement sur les terres domaniales d'être placées dans les mêmes conditions ; mais cela pour les unes et les autres moyennant réserve de l'excédant des terres, destinées à être réunies au domaine de l'Etat et affectées aux besoins de la colonisation ; 5° création de conseils composés de tous les chefs de douars ou de fractions de tribus intéressées, présidées par le chef de tribu pour défendre tous les intérêts de la communauté relatifs au cantonnement ; 6° enfin libre transmissibilité de tous les droits conférés par des titres individuels délivrés en exécution de ce décret, soit aux indigènes, soit aux Européens sans que leur validité puisse être contestée à l'encontre des acquéreurs ou de ses ayants cause.

Le projet que nous analysons ainsi et qui ne contenait pas moins de 30 articles fut soumis au gouvernement de la métropole. Mais il se trouva que sa transmission coïncidait précisément avec des hésitations nouvelles, qui venaient de se produire relativement aux prélèvements à exercer en faveur de l'Etat sur les terres arch. En présence des doutes qu'inspirait tout ensemble sinon la stricte équité, du moins l'opportunité de cette mesure, on crut devoir en suspendre l'examen.

C'est en cet état de choses qu'à l'ouverture de la dernière session du Conseil général d'Alger, M. le directeur général chargé de l'administration du département se fit un devoir d'apppeler de nouveau l'attention sur le véritable sens de l'opération nommée cantonnement, et d'insister surtout sur la possibilité d'écarter les complications qui semblaient la devoir faire ajourner, en se résignant à modifier la mesure primitive et à en restreindre la portée dans l'exécution.

Digitized by Google

La constitution de la propriété arabe, disait l'honorable directeur général dans son rapport, a fait l'objet d'un projet de décret qui a été soumis au conseil d'État. Vous vous êtes occupés pendant votre dernière session, de cette question importante. C'est avec intention que je désigne, comme je l'ai toujours fait, cette opération sous ce titre : *Constitution de la propriété*, et non sous celui de *cantonnement*. En effet, le but à atteindre est bien plutôt de constater l'état actuel de la possession du sol et de constituer régulièrement la propriété, que de mettre des terres plus ou moins étendues entre les mains de l'Etat. C'est ainsi que vous-mêmes, Messieurs, vous avez compris la question. Le rapport remarquable de votre commission en fait foi. Il la définissait ainsi : « Le cantonnement n'est pas l'attribution au vainqueur de la terre conquise ; c'est l'affranchissement des Arabes, la reconnaissance et l'affirmation de la propriété indigène partout où elle existe ; c'est la création de cette propriété là où elle n'existe pas pour tous ceux qui ont la possibilité d'en user ; c'est, par la France, la répartition non-seulement juste et équitable, mais large et généreuse de ce qu'elle possède, entre les indigènes et les Européens, pour arriver à une juxtaposition utile à tous, au mélange des intérêts, au rayonnement de la civilisation, et pour préparer à ce beau pays l'accomplissement de ses nouvelle destinées.

Comment une thèse si simple a-t-elle pu donner lieu à tant de controverses ? C'est ce qu'il est inutile de rechercher. L'essentiel est de restituer à l'affaire son vrai caractère, afin de diminuer les complications qui en ajournent la solution.

Cet ajournement, je me hâte de le dire, n'a cependant pas les conséquences funestes que des personnes peu au courant de ce qui se pratique pourraient lui attribuer. En l'absence de dispositions nouvelles, l'administration est armée d'une réglementation suffisante pour continuer à opérer légalement cette œuvre dans l'intérêt de la colonisation. Nous n'enrayerons pas le char, parce que la voie n'est pas encore complétement aplanie. La colonisation est notre œuvre essentielle, et elle ne peut être obtenue que par l'implantation d'une population européenne de nature à faire contrepoids à l'élément indigène. Si celui-ci restait prépondérant, il serait un danger pour l'avenir. La constitution de la propriété amènera tôt ou tard ce résultat ; aussi, une déclaration de principes par laquelle l'Etat renoncerait à l'exercice de ses droits sur la terre arch, à condition qu'elle serait répartie entre ses possesseurs à titre de propriété individuelle, serait peut-être le moyen le plus sûr de vider la question.

Le résultat désiré doit être obtenu non-seulement sans dommage pour la population arabe, mais encore à son grand avantage. L'état de cette population, aujourd'hui si précaire, s'améliorera forcément par la régularisation de la possession du sol et par la fusion de ses intérêts avec ceux des commerçants, industriels et cultivateurs européens, et surtout par les travaux d'irrigation, de routes, de chemins de fer, dont elle profitera comme la population européenne.

Il n'est pas besoin de faire ressortir toute l'importance de ce court

Digitized by Google

passage du rapport de M. Mercier-Lacombe ; le lecteur l'aura comprise.

L'un des éléments qui avaient constitué le problème dont les administrateurs de la colonie s'étaient efforcés jusqu'alors de trouver la solution dans le cantonnement, y semble, pour la première fois, officiellement abandonné, et l'on voit s'ouvrir une phase toute nouvelle pour cette mesure. Le but, le véritable but qu'elle doit se proposer désormais, c'est la constitution de la propriété privée, cette opération paraissant suffire d'ailleurs, avec la liberté des transactions qui en doit être la suite, pour atteindre tous les résultats que l'on avait en vue. D'après ce système, tracé à grands traits par l'honorable directeur général, dans le rapport auquel nous avons fait allusion, on substituait une grande mesure d'ensemble à une combinaison dont l'exécution était tenue pour trop difficile. On ne touchait point à la terre melk, pour laquelle, au surplus, il ne s'était jamais agi que d'une question de reconnaissance, de constatation, en un mot, d'un affermissement par une sanction nouvelle ; et quant aux terres arch, dont la tribu jouit uniquement à titre d'usagère, on les rendait melk en affranchissant le sol.

Depuis cette époque, le projet de cantonnement, ajourné déjà, a été retiré et remplacé par un projet de sénatus-consulte auquel il est réservé de trancher enfin la question de la constitution de la propriété territoriale en Algérie. Il est à remarquer que ce projet se rapproche par plusieurs côtés du dernier système dont nous venons de parler. Lui aussi abandonne la pensée des prélèvements à exercer par l'Etat sur les terres arch, et se propose, comme premier résultat, de constituer régulièrement la propriété indigène. Ajoutons que, bien qu'il admette comme mesure transitoire la constitution préalable de la propriété collective du douar, il tend formellement à la constitution de la propriété individuelle, n'en pouvant méconnaître l'immense portée. Mais il n'entre pas dans le sujet de cette étude d'examiner ce projet de sénatus-consulte, dont il est facile, au surplus, d'apprécier le caractère. Notre dessein étant de nous borner à l'historique des vicissitudes qu'a traversées l'idée de la constitution de la propriété territoriale indigène en Algérie, nous ne prétendons plus qu'émettre quelques réflexions sur la mesure dans laquelle cette idée était pratique et liée à la prospérité de l'Algérie, et sur les progrès que la colonie a su réaliser en dépit de l'absence de solutions si indispensables à son avenir et si vainement cherchées jusqu'ici.

Digitized by Google

II

Ce n'est pas, nous l'avons vu, le droit de conquête que nous avons réclamé en prenant possession de cette terre africaine que nous devions payer de tant de sang et rendre témoin de si héroïques labeurs. Le langage de tous ceux qui y ont représenté la métropole suffirait à lui seul pour protester contre toute accusation de spoliation, contre tout soupçon d'inhumanité ou d'injustice. Le fait de la guerre nous rendait maîtres du sol entier, nous pouvions imiter un exemple dont il n'est, pour ainsi dire, pas une conquête qui se soit éloignée : distribuer à nos nationaux les terres susceptibles de culture, ou, du moins, en faire deux parts : celle des Arabes et celle des colons. Loin de là, nous nous faisons scrupule de toucher, même pour la régulariser à la possession de ce sol si chèrement acheté avec l'or et le sang de la France ; nous conservons à la population vaincue tous ses droits, et, au lieu de la refouler, nous ne cherchons qu'à l'attirer et à la fixer à côté de nous. Certes, il y avait là une magnanimité et une grandeur, après le triomphe, qui étaient bien faites pour désarmer un peuple dont le cœur aurait su battre, et pour l'enchaîner au vainqueur par les liens d'une gratitude éternelle. Et, qu'on le remarque encore, c'est surtout à l'avantage des Arabes que tournait, dans le principe, l'occupation française elle-même.

Comme le constate un juge parfaitement compétent, l'occupation, en diminuant les exactions, en donnant plus de sécurité au commerce de terre et de mer, en attirant des consommateurs nombreux, a fait plus que tripler le prix de toutes les denrées du pays. Et quelle autre source de richesse pour lui que tous les travaux utiles accomplis par la France, ces plantations d'arbres, ces ports, ces chaussées, ces fontaines !.... Cependant, si ce n'était pas nous éloigner de notre but que de nous préoccuper vivement du sort des Arabes, et de chercher à l'améliorer de mille manières, il faut avouer qu'il ne pouvait pas s'agir seulement pour nous d'enrichir les indigènes, fût-ce même avec la certitude de voir tourner, dans un avenir plus ou moins lointain, à l'avantage de la colonie elle-même ce que nous faisions pour eux. Il s'agissait, avant tout, de savoir quand cette possession nous deviendrait utile, quand elle arriverait à nous indemniser des sacrifices qu'elle nous coûtait, et si nous serions obligés d'y maintenir indéfiniment une armée formidable. C'est à cette pressante

Digitized by Google

question qu'avaient cru répondre les organisateurs de la colonie en s'attachant à réaliser, sous le nom de cantonnement, tout un ensemble de mesures qui devaient aboutir à assurer à la propriété une assiette définitive, et, par ce moyen même, réformer la société arabe, et donner pleine carrière aux progrès de la colonisation. On s'étonnera peut-être qu'on ait attaché tant d'importance à une seule mesure, comme si tout l'avenir de la colonie y était renfermé. Mais cette surprise ne peut que trahir l'ignorance où l'on est de la constitution de la société arabe. Pas un des esprits compétents qui se sont préoccupés du sort de l'Algérie ne s'y est mépris ; tous ont reconnu, comme le fait, en termes exprès, un écrivain distingué dans un ouvrage sur l'Algérie, remarquable à plus d'un titre, « qu'avec le principe qui sert de la base à la société arabe, *compter sur un progrès quelconque, c'est se bercer d'une chimère et y travailler, c'est lutter contre l'impossible*[1]. » C'est donc avec raison que les administrateurs dont nous invoquions tout à l'heure le témoignage ont tourné de ce côté tous leurs efforts, ou du moins toutes leurs pensées. Ils étaient en présence de deux partis, dont l'un, si j'ose ainsi parler, représentait la vie et l'autre la mort de la colonie. Arrivaient-ils, en effet, à trancher la question de la possession du sol, à faire cesser l'indivision chez les Arabes, en un mot, créaient-ils la propriété individuelle ? C'était l'Arabe désormais attaché au sol, défrichant la terre qu'il est sûr de conserver ; c'était le sort du cultivateur, s'améliorant en même temps que la culture se perfectionne ; c'était le pays largement ouvert à la colonisation, le rapprochement, la fusion peut-être des deux éléments en présence ; c'était la tribu désagrégée, ce qui veut dire la tribu cessant d'être une menace perpétuelle pour notre sécurité, l'Arabe arraché à un isolement qui n'avait d'autre résultat que de le laisser à sa barbarie, à ses haines, à ses institutions décrépites, où domine seule une féodalité rapace et despotique, et, par-dessus tout, à sa profonde ignorance[2]. C'était l'espoir d'amener à la longue, par la douce influence du contact avec une civilisation supérieure, par l'irrésistible empire d'une morale plus pure, la réforme de ces mœurs musulmanes dont il est difficile même de donner une juste idée ; peut-être de provoquer le discrédit de la plus fatale des institutions, la polygamie ; c'était enfin la possibilité, sinon d'ins-

[1] A. de Broglie, *Une Réforme administrative en Afrique.*

[2] Ces conséquences de l'isolement où est maintenu le peuple arabe par suite de son organisation même, ont été dépeintes souvent et avec des couleurs énergiques, mais rarement avec autant de force et de vérité qu'elles l'ont été dans un remarquable discours sur l'Algérie prononcé l'année dernière à la Chambre, par M. le baron Jérôme David, cet honorable député ayant habité longtemps la colonie et fait partie autrefois des bureaux arabes.

Digitized by Google

pirer aux enfants des Arabes, en contact permanent avec les enfants des Français, l'amour de la mère patrie, du moins de faire tomber cette haine farouche contre le conquérant, cette ferme espérance de le chasser une fois et de triompher à son tour, que dans tous les établissements d'instruction musulmane les maîtres s'ingénient à souffler au cœur de leurs élèves. Arbitres des destinées de l'Algérie, nous contentions-nous au contraire purement et simplement d'affermir et de consacrer les conditions où la conquête nous avait fait trouver la propriété? C'était « la cohésion donnée à une société qui n'en avait pas, une aristocratie odieuse et pleine de mépris pour nous, singulièrement fortifiée, » l'agriculture restant à l'état d'enfance[1], toute issue fermée à l'expansion de cet élément européen qui était appelé à apporter avec lui la civilisation aussi bien que les perfectionnements matériels ; c'était, en un mot, comme on l'a dit justement, la colonie condamnée à une immobilité indéfinie et, pour l'avenir, la perspective d'une occupation sans terme présumable, avec une armée formidable. Pour peu qu'on réfléchisse encore à ces conséquences si diamétralement opposées qu'une seule mesure devait engendrer, on ne trouvera assurément plus rien d'étrange dans l'insistance extraordinaire qu'ont mise les gouverneurs de la colonie à réaliser le cantonnement. Nous avons eu occasion de remarquer plus d'une fois combien cette combinaison, outre son caractère d'urgence, leur paraissait juste. N'entraînant avec elle aucune mesure violente, elle était à leurs yeux le moyen le plus pratique d'arriver à substituer à un état de choses précaire, désordonné, stérile, la situation fixe et régulière d'où devaient sortir la vie et le progrès. Et l'on a d'autant plus de raisons de s'étonner qu'aucun d'eux ne soit parvenu à accomplir ce grand œuvre de la constitution de la propriété par le cantonnement, que les masses arabes elles-mêmes avaient donné maintes fois à penser qu'elles en comprenaient l'utilité. Plusieurs exemples, en effet, établissent cette présomption d'une manière trop frappante pour n'avoir pas été remarquée. En voici un que rapporte M. de Baudicour dans son *Histoire de la Colonisation*, et que nous ne pouvons nous empêcher de citer : « Lorsqu'on voulut coloniser les environs de Guelma en 1846, il fallut cantonner une tribu qui se trouvait sur ce territoire. Sur 20,000 hectares qu'elle occupait, on ne lui en laissa que 8,000 ; mais, d'après les ordres du général de Mac-Mahon, qui commandait alors la province, cette portion fut partagée entre

[1] On ne saurait qualifier autrement une culture qui se borne dans le Tell, par exemple, à mettre en valeur 2 millions d'hectares environ sur 10 millions qui sont cultivables, avec une population indigène que les derniers recensements portent à un chiffre de près de 3 millions, c'est-à-dire une culture qui ne s'applique qu'à la cinquième partie de l'étendue des terres exploitables.

Digitized by Google

toutes les familles. Elle suffit à constituer à la plupart des lots d'une vingtaine d'hectares. Quelques-unes en reçurent de plus étendus, et même ses divers chefs obtinrent des concessions qui dépassaient 100 hectares; des titres individuels furent donnés à tous. Aussitôt que ces indigènes se sentirent propriétaires indépendants, on les vit stimulés par l'intérêt privé, cultiver leurs terres beaucoup mieux qu'ils ne l'avaient fait jusqu'alors, défricher les moins bonnes parcelles, et même se construire des maisons sans qu'on leur en eût imposé en aucune façon l'obligation, tant il est vrai, ajoute l'historien, que si ces pauvres indigènes mènent la vie nomade, c'est moins par goût que par le défaut de garantie qu'offrent leurs institutions à la vie sédentaire[1]. »

On peut se convaincre par ce seul fait que l'Arabe n'est pas aussi aveugle qu'on le veut bien dire sur ses véritables intérêts, ni si peu accessible aux sentiments d'équité qui se trouvent au fond de la conscience universelle. Aussi est-il permis de croire que, si la propriété individuelle venait enfin à être constituée, il saurait apprécier à son prix une mesure qui lui assurerait la fixité et le libre usage de son droit, en même temps que les bienfaits du contact et de l'exemple d'une civilisation progressive. A dire le vrai, il serait difficilement admissible que l'Arabe ne finît point par être frappé de l'étroite connexité qui existe entre ses intérêts et ceux du colon. C'est une relation dont se sont trop vivement préoccupés tous les gouverneurs de l'Algérie et qu'ils ont été trop unanimes à admettre pour que la population indigène elle-même se soit obstinément refusée à s'en apercevoir. Il y a quelque chose de singulier, en effet, et qu'on pourrait prendre pour un véritable trait de lumière dans cette persistance inébranlable des meilleurs esprits qu'ait vus la colonie, à poser en principe l'impossibilité de sacrifier soit l'Arabe à l'Européen, soit l'Européen à l'Arabe, sans compromettre toute l'œuvre de la France en Algérie. Mais une remarque mieux faite encore pour exciter l'attention, bien qu'elle n'ait plus rien que de fort explicable après ce qui vient d'être dit, c'est que le principal mobile qui poussait le maréchal Bugeaud, et, après lui, tous ses successeurs, à réclamer la constitution de la propriété arabe, à travailler à la réalisation complète de l'idée du cantonnement, a été *l'intérêt même des Arabes*, que le maréchal se flattait d'englober ainsi, sans violence, sans froissement, sans injustice d'aucune sorte, dans le courant de notre civilisation. En songeant à ce but si énergiquement poursuivi, et depuis tant d'années, par les plus hautes intelligences, il serait difficile de ne pas jeter les yeux avec tristesse sur ces vastes projets d'où

[1] L. de Baudicour, *Histoire de la Colonisation*, p. 505.

Digitized by Google

devait sortir la prospérité de la colonie et qu'une bizarre fatalité n'a point cessé de rendre vains. Ce serait à tort pourtant qu'on les tiendrait pour inutiles. Car, à y regarder de près, on s'aperçoit que les idées émises et soutenues avec une si frappante persévérance par ces hommes d'élite ont su faire leur chemin, en dépit de tout, et qu'elles ont acquis assez de force et de crédit, non-seulement pour résister aux circonstances qui tenteraient de les écarter, mais pour pouvoir espérer à bon droit d'être enfin réalisées. La grande entreprise de la régularisation de la possession du sol n'est point accomplie, il est vrai, la liberté des transactions n'existe pas encore dans la colonie, non plus que la propriété individuelle. Mais ces questions n'occupent-elles pas plus que jamais les esprits? Ne semble-t-on pas comme pressé par la force des choses d'y songer sérieusement et d'arriver enfin à les faire descendre dans les faits? On se tromperait, assurément, en pensant que tant de tentatives renouvelées, tant d'efforts courageux, pour n'avoir pas atteint le résultat même qu'ils se proposaient dans la colonie, aient été sans influence sur les progrès qu'elle a néanmoins réalisés. La colonisation a pris pied en Algérie; elle y est active, énergique, patiente surtout et d'une vitalité qui paraît être à toute épreuve. Il est vrai que, sur cet immense territoire, les colons ne représentent qu'une poignée d'hommes; mais, comme l'a pu dire avec infiniment de vérité l'éminent auteur[1] d'un rapport présenté ces jours derniers à notre première assemblée, sur des pétitions relatives à l'Algérie, « ces 200,000 colons, c'est le ressort, c'est la vie, c'est la force motrice qui conduit péniblement, il est vrai, mais efficacement, à plus de travail 2 millions et demi d'Arabes. »

Certains esprits systématiques ou impatients ont pris habitude, nous le savons, de chercher volontiers dans les obstacles qu'a rencontrés la colonisation et dans les lenteurs qui en ont été la suite, la condamnation formelle de tous les efforts qui peuvent être tentés pour faire de l'Algérie autre chose qu'un champ de manœuvre et qu'un point stratégique. Rien n'est plus loin de notre pensée que de soutenir une thèse qui chercherait à faire considérer les développements qu'à pris l'Algérie depuis trente-trois ans, comme ayant répondu aux désirs bien légitimes de la France; mais chercherons-nous pour cela prétexte à nier les progrès accomplis, à en diminuer l'importance? C'est une habitude de l'esprit français, il faut le dire, de ne tenir compte ni des dates, ni des points de départ, lors même qu'il s'agit de juger des entreprises qui doivent édifier l'ave-

[1] Baron Dupin, rapport au Sénat sur des pétitions relatives à l'Algérie. (*Moniteur*. — Séance du 24 mars 1863.)

Digitized by Google

nir et dont le temps est l'auxiliaire indispensable. On ne songe pas assez qu'en Algérie la colonisation n'a, à proprement parler, commencé que vers 1842 ou 1843. Jusque-là, notre tâche s'était bornée à lutter pour nous défendre et pour conserver. Quelle suite attendre d'essais et de tentatives traversées par des expéditions militaires sans cesse renouvelées? et sur quel concours étranger oser compter au milieu d'un état de choses si précaire et si menacé? Ceux qui dans les premières années venaient sur cette terre, à peine conquise, pour y jeter les assises d'un établissement, étaient en petit nombre, et se confiaient avec une témérité qui ne devait guère trouver d'imitateurs à tous les hasards d'un avenir inconnu. Depuis dix-huit ou vingt ans à peine, l'Algérie est entrée dans une voie de progrès continu. Or, une colonie ne s'improvise pas, et c'est surtout lorsqu'il s'agit d'une entreprise comme celle-ci qu'il est vrai de dire « que le temps ne respecte que ce qu'il a fait. »

Sans contredit, l'état de l'Algérie serait fort différent si dès l'origine avaient été tranchées ces questions de propriété dont l'incertitude pèse depuis si longtemps sur la colonie et en paralyse en partie les efforts ; si le territoire avait été largement ouvert à l'émigration européenne, si le colon avait trouvé quelque stabilité dans les institutions appelées à le régir, et autour de lui, au lieu des entraves de toutes sortes venant s'ajouter à celles que lui opposaient déjà le sol, le climat et la nouveauté de la vie, s'il avait rencontré cet ensemble de conditions propices que d'autres pays ont su lui assurer, c'est-à-dire des voies de communication nombreuses, des agents de transports, des institutions de crédit, des débouchés pour ses produits et enfin un système douanier sagement combiné. Mais quoi que l'on puisse dire des lenteurs que ces causes diverses ont nécessairement engendrées, il serait vain, encore une fois, de se les exagérer. Regardons plutôt autour de nous et comparons. L'Angleterre, que l'on est accoutumé à citer, en matière de colonisation, « n'a-t-elle pas mis soixante ans à conduire le Canada au point où en est l'Algérie? » et le temps est-il si éloigné où l'Union américaine, dont les désastres actuels font ressortir la formidable grandeur, se débattait dans les angoisses d'un enfantement douloureux? C'est de loin trop souvent, et sans avoir jamais mis le pied sur le sol africain, qu'on se complaît à gourmander la colonisation et qu'on va parfois, ne prenant garde qu'à ses déboires, jusqu'à désespérer de son avenir.

Quiconque a visité l'Algérie une fois n'a certainement pu s'empêcher, tout en tenant compte du chemin qui reste encore à parcourir, d'être profondément frappé de tant de résultats obtenus et sur un si vaste espace, en dépit d'obstacles si nombreux et si redoutables, en dépit des tâtonnements et des douloureux mécomptes qui forment

Digitized by Google

l'inévitable cortége du début. Ce ne sont pas des faits qui puissent être contestés ni passés inaperçus, que toutes les villes du littoral, relevées de leurs ruines, restaurées, complétées, avec des villages nombreux, peuplant la banlieue ; Philippeville, s'élevant sur des plages nues et résumant au bord de la mer l'incessant mouvement du commerce intérieur ; Bouffarik, où quelques maisons à peine recueillaient, il y a quinze ans, nos hardis pionniers, et qui se montre aujourd'hui « florissante au milieu de vastes prairies et de guérets rendus salubres ; » Oran, dont la population était de 8,000 âmes en 1842, et qui compte 24,000 habitants aujourd'hui ; toutes les cultures essayées, plusieurs avec un succès extraordinaire ; 2 milliards environ d'intérêts européens créés dans ce court espace de temps et liés à la fortune de la colonie..... Quels reproches, en présence de pareils faits, adresser à la colonisation, et comment ne pas tout espérer de l'Algérie le jour où seront réalisées enfin les véritables conditions qui doivent assurer sa prospérité ? Lorsqu'on voit ce qu'elle a su devenir en l'absence de ces conditions mêmes, on ne saurait se défendre de se reporter aux projets qui les devaient réaliser, à ces préoccupations généreuses qui ont absorbé si longtemps l'activité, l'esprit de tant d'hommes considérables, et à ce souvenir, comment ne pas souhaiter plus vivement encore qu'on agisse là où ils n'avaient fait que projeter, et qu'un élan décisif soit enfin imprimé aux progrès de la colonisation.

On a pu juger, par le cours de cette étude, s'il s'agit pour cela de méconnaître un seul droit véritable ou même de léser un intérêt. Ce dont il s'agit, c'est de tirer enfin la société arabe de l'abâtardissement où elle croupit, de rendre efficace cette mission civililisatrice que nous nous sommes attribuée, tout en assurant du même coup aux efforts si méritants de nos colons un triomphe qui sera celui de nos intérêts.

La Providence nous a mis en possession d'un des pays les plus admirablement doués du monde. Il ne tient qu'à nous d'y trouver tout ensemble un accroissement de richesse et de puissance. Une mer, dont les plus glorieux peuples de l'histoire se sont disputé l'empire, ne peut plus échapper à notre prépondérance, si nous savons rendre fort et prospère notre empire africain. Qu'attendons-nous encore pour nous assurer des avantages si précieux ? Y serons-nous indifférents ? Hésiterons-nous à recourir aux véritables moyens qui nous les peuvent garantir ? Mais c'est se tromper de date que d'exprimer de pareilles craintes. L'heure, en effet, semble venue où nous allons enfin mettre à profit les enseignements du passé et faire appel à des mesures décisives. L'Algérie, en ce moment même, est l'objet de la sollicitude particulière non-seulement du chef de l'Etat, comme l'attestait ré-

Digitized by Google

cemment un auguste document, mais du pays tout entier. Chargée de s'occuper de constituer la propriété territoriale indigène et de donner ainsi une solution à cette question capitale que notre mauvaise fortune seule a pu faire si longtemps écarter, la première assemblée de l'Empire tient entre ses mains, il n'y a point d'exagération à le dire, le sort de l'Algérie. Trop d'honorables sénateurs heureusement sont familiers avec les intérêts de la colonie, l'assemblée entière a trop de lumières et d'expérience, trop de haute impartialité, pour qu'il soit permis de s'inquiéter des résolutions auxquelles elle s'arrêtera. Nous les attendons avec confiance, et nous nous laissons volontiers séduire à l'espérance de voir se lever enfin pour l'Algérie un avenir qui réponde aux généreux efforts de tant d'hommes illustres qui se sont dévoués à sa prospérité, à tant d'intelligence déployée, de courage et d'énergie dépensés ; un avenir, en un mot, qui réponde à la grandeur du but qu'a poursuivi le génie de la France sur ce sol africain où vit encore le glorieux souvenir de Rome.

LÉON LEFÉBURE.

Digitized by Google

TRAVAUX

DES

ACADÉMIES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES. — BIBLIOGRAPHIE

V

Académie des sciences morales et politiques : M. E. SAISSET et M. Jules SIMON. — Concours sur les *Institutions de crédit* : M. BATBIE. — M. LENORMANT : *La Monnaie dans l'Antiquité*. — M. DUCHATELIER : *L'Agriculture de la Bretagne*. — M. DE LAVERGNE : *Les Assemblées provinciales au XVIIIe siècle*. — Discussion sur les brevets d'invention : MM. Michel CHEVALIER, PELLAT, DE LAVERGNE, Odilon BARROT, WOLOWSKI, RENOUARD, DUPIN. — M. Louis REYBAUD : *Le Coton*. — M. Faustin HÉLIE : le *Traité de Droit pénal de Rossi*. — M. DE PARIEU : *Traité des Impôts*. — M. JANET : *Philosophie du Bonheur*. — Société d'économie politique : Discussion sur la loi de Malthus : MM. DE LAVERGNE, J. GARNIER, DUPUIT, Félix WOLOWSKI, Hipp. PASSY, Fréd. PASSY, Louis WOLOWSKI, J. DUVAL, DE FONTENAY, LEVASSEUR. — Les Sociétés à responsabilité limitée : MM. BLAISE (des Vosges), BÉNARD, COURTOIS, HORN, BATBIE, CLAPPIER. — Société internationale des études pratiques d'économie sociale : Monographie du paysan luthier de Mittenwald et du tisserand de Sainte-Marie-aux-Mines : MM. Jules DUVAL, DONNAT, LECOQ DE BOISBAUDRAN. — Conférences de Mlle DAUBIÉ. — Mlle ROYER. — Société de statistique de Londres.

L'Académie des sciences morales et politiques a comblé les vides que la mort avait faits dans ses rangs. M. Armand Husson, qui s'est fait connaître depuis longtemps par son livre sur les *Consommations de Paris* et par ses *Etudes sur les hôpitaux*, a été appelé récemment à occuper le fauteuil de M. Baude. Deux philosophes, anciens condisciples, après une brillante carrière dans l'enseignement et dans les lettres, ont été nommés à quelques jours de distance, presque à l'unanimité des suffrages, pour remplacer M. Damiron et M. Dunoyer ; il y a trente ans, en 1833, M. Emile

Digitized by Google

Saisset et M. Jules Simon entraient ensemble à l'Ecole normale, et dès le début de la vie se distinguaient au milieu de leurs camarades comme ils devaient se distinguer bientôt dans le monde; plus tard, ils se retrouvaient dans cette même école, enseignant ensemble la philosophie, que l'un faisait comprendre et que l'autre faisait aimer; aujourd'hui, ils se retrouvent encore entrant ensemble à l'Académie, l'un fidèle aux études de la philosophie spéculative, sévère défenseur du spiritualisme que menaçaient des doctrines nées au sein de l'Allemagne; l'autre, moraliste plein de chaleur, raffermissant les consciences molles par le sentiment raisonné du *Devoir* et de la *Liberté*, et compatissant dans l'*Ouvrière* aux misères de la classe souffrante; par ce côté, M. Jules Simon appartient à l'économie politique, et la science, qui a regretté dans M. Dunoyer un de ses maîtres les plus fermes, peut se consoler en voyant à la même place un de ses plus éloquents adeptes.

L'Académie a porté son jugement sur la plupart des concours qu'elle avait ouverts pour cette année; l'économie politique a eu sa part dans les prix qui doivent être décernés, et son lauréat, jeune encore, mais plusieurs fois couronné dans les luttes académiques, est déjà compté au nombre des hommes que leurs travaux placent au seuil de l'Institut : M. Batbie, professeur suppléant à la faculté de droit de Paris, a traité avec succès la question, depuis longtemps proposée, des institutions de crédit dans leurs rapports avec le bien-être des classes peu aisées, et dans « un Mémoire aussi judicieux que savant, dit M. Passy, où se trouvent des recherches habiles, des doctrines saines, des conclusions sûres, » il a montré que par plus d'un moyen, et surtout par la méthode du cautionnement, le travailleur pouvait se procurer les premiers capitaux dont il a besoin, les plus difficiles à trouver, et par l'exemple des banques d'avance, aujourd'hui florissantes dans une partie de l'Allemagne, il a prouvé que le crédit du pauvre n'était pas une chimère.

Les lectures d'hiver se poursuivent au milieu d'un auditoire nombreux : nous ne pouvons que citer, en passant, celle de M. Lenormant sur *l'histoire, la fabrication et la valeur de la monnaie dans l'antiquité*, qui mériterait un examen approfondi, mais qui, par sa nature et ses détails, ressort du tribunal de l'érudition et échappe en grande partie à l'économie politique. M. Duchâtelier a fait, sur *l'agriculture et les classes agricoles de la Bretagne*, une suite de bonnes lectures qu'il vient de réunir en volume.

M. de Lavergne a terminé et réunira aussi sans doute prochainement en volume ses intéressants Mémoires sur les *Assemblées provinciales* que convoqua Louis XVI, et qui disparurent emportées par la Révolution, sans laisser dans le souvenir des hommes, qui virent tant de choses grandes et terribles, une trace digne du premier réveil de l'esprit libéral sous l'autorité monarchique. Turgot, et avant lui Fénelon, avaient proposé la création d'assemblées provinciales. Necker rendit, en 1778, l'édit qui constituait dans le Berri la première assemblée de ce genre; sans être un esprit profond, Necker était un homme de sens, et il pensait juste lorsqu'il disait : « En retenant à Paris tous les fils de l'administration, il se trouve que c'est dans un lieu où l'on ne sait rien que par des rapports éloignés,

Digitized by Google

où l'on ne croit qu'à ceux d'un seul homme, et où l'on n'a jamais le temps d'approfondir, qu'on est obligé de diriger et de discuter toutes les parties d'exécution. Les ministres auraient dû sentir qu'en ramenant à eux une multitude d'affaires au-dessus de l'attention, des forces et de la mesure du temps d'un seul homme, ce ne sont pas eux qui gouvernent, ce sont leurs commis, et ces mêmes commis, ravis de leur influence, ne manquent jamais de persuader au ministre qu'il ne peut se détacher de commander un seul détail, qu'il ne peut laisser une seule volonté libre, sans renoncer à ses prérogatives et diminuer sa consistance. » Nous ne suivrons pas dans ses détails ce travail plein de sens et de nouveauté, parce qu'il appartient principalement à l'histoire ; mais on voit que la politique pourrait, au besoin, y trouver des leçons.

La communication faite par M. Michel Chevalier, sur l'Exposition de Londres, a donné lieu à une des discussions les plus vives qui se soient élevées au sein de l'Académie ; nous l'annoncions dans notre dernier article. Préoccupé des nombreux inconvénients qu'entraînent les brevets, M. Michel Chevalier a demandé, non la réforme des abus, mais la suppression complète des brevets eux-mêmes. La législation qui les a créés « est aujourd'hui, dit-il, dommageable pour l'industrie, et l'expérience démontre qu'à aucune époque elle n'a procuré aux inventeurs des avantages bien réels, si ce n'est dans de très rares exceptions. Dans les cas peu nombreux où les brevets ont donné un revenu important, les profits ont été pour les frelons de la ruche, et non pas pour les industrieuses abeilles. » Economiste et ingénieur, M. Michel Chevalier a, sur ces matières, une grande autorité, et la haute position qu'il occupe n'ajoute pas une médiocre importance à des paroles qui peuvent se traduire par de prochains effets dans notre législation. Ses arguments ont d'ailleurs par eux-mêmes un grand poids ; il montre le brevet devenant une source de chicanes, un obstacle pour l'industriel qui, lorsqu'il emploie une machine nouvelle, ne sait pas si le lendemain un breveté ne viendra pas apposer les scellés chez lui, sous prétexte de contrefaçon, et arrêter le travail de sa fabrique. Il montre l'industrie française payant aux brevetés une prime et se trouvant repoussée des marchés étrangers par les autres industries, qui profitent de l'invention sans payer la prime ; il montre le véritable inventeur le plus souvent frustré par des hommes qui, « à l'aide de perfectionnements insignifiants, » s'en attribuent les bénéfices ; il montre l'esprit humain, toujours ardent à la poursuite du mieux, inventant partout, toujours, et la même idée se produisant souvent à la fois sur plusieurs points ; puis, lorsqu'elle s'est produite, n'arrivant à donner des résultats utiles qu'après une série de transformations que le même homme est le plus souvent incapable de lui faire subir, et qu'entrave l'immobilité constituée par le brevet d'invention. Il cite la photographie, qui n'a pris de si rapides développements que parce que, au lieu d'être arrêtée à ses débuts par un monopole entre les mains de M. Daguerre, elle s'est perfectionnée par les milliers d'individus qui y ont à la fois appliqué les forces diverses de leur intelligence. Il se demande comment constater d'une manière certaine le véritable inventeur. Qui a trouvé la vapeur ? Watt, répondra-t-on ; mais

Digitized by Google

Newcomen et Savery faisaient des machines avant lui, et, avant eux, avait fonctionné la marmite de Papin; avant Papin, la puissance de la vapeur avait été reconnue par le marquis de Worcester et par Salomon de Caus. M. Michel Chevalier aurait pu même remonter de siècle en siècle jusqu'à cet antique savant qui se vengeait de son voisin en soulevant le plancher de sa chambre par des jets de vapeur. Aussi croit-il pouvoir conclure que le brevet, ne récompensant presque jamais le véritable inventeur, formant un obstacle considérable aux perfectionnements qu'aurait amenés la force des choses, et enfin ne procurant à la société qui hérite du brevet à l'expiration du privilége que des avantages illusoires, il est juste et utile de le supprimer. Mais enfin, de véritables inventeurs, des hommes qui, par leur esprit d'investigation et de découvertes, rendent des services signalés à l'industrie, doivent-ils renoncer à tout espoir d'une rémunération particulière? M. Michel Chevalier ne l'entend par ainsi. Les procédés de tous appartiendront également à tous, pour le plus grand profit de la société; mais la société, reconnaissante, saura honorer le mérite et payer le service : « Quand un homme aura conféré à la société un service de quelque éclat à l'égard duquel l'expérience aura prononcé, et dont il n'aura lui-même retiré aucune rémunération, le législateur pourra user du droit qui lui appartient de lui décerner une récompense nationale. » M. Pellat s'est complétement associé à ces conclusions; M. de Lavergne, sans discuter la question de principe, ne doute pas que les difficultés qu'entraîne nécessairement toute loi des brevets forceront tôt ou tard à y renoncer.

Les brevets d'invention ont trouvé, pour les défendre contre cet assaut, d'énergiques champions dans MM. Wolowski, Renouard et Dupin. On parle de privilége et de monopole; il n'y a pas de privilége là où la loi est égale pour tous; il y a seulement un monopole, mais un monopole temporaire qui, d'ailleurs, ne prive la société d'aucun des biens dont elle jouissait librement la veille, et qui lui assure, à l'expiration du brevet, la jouissance d'un bien qu'elle ne possédait pas avant la découverte. Que fait l'inventeur? Il trouve un produit nouveau ou une machine nouvelle qui permet de donner un produit ancien dans de meilleures conditions d'économie ou de qualité; il produit quelque chose qui n'existait pas, et ce quelque chose est supérieur à ce qui existait jusque-là, sans quoi l'invention retombe bientôt d'elle-même dans le néant : c'est par une série d'inventions et de découvertes que s'est formé le patrimoine scientifique et industriel de l'humanité. La société, qui se contentait hier de l'ancien produit, ne peut se dire lésée parce que demain l'inventeur vendra seul son produit nouveau; car, de quelque manière qu'on l'envisage, dès qu'il est recherché, il constitue un surcroît de bien-être : de là la légitimité du monopole. Mais un autre aurait pu le trouver le lendemain, le surlendemain : de là la limite justement mise à ce monopole, qui constitue non pas une propriété absolue, mais un droit de priorité; quand ce droit est satisfait par une jouissance temporaire, la société hérite de l'invention, qui tombe dans le domaine de la concurrence. Rien de plus simple que ce double principe, rien de plus légitime que les conséquences qu'en ont tirées les lois de 1791 et de 1844. Mais ce n'est pas le véritable inventeur qui a les profits? — Il

Digitized by Google

faut distinguer : l'homme n'invente pas la nature, il en découvre les lois, et on ne confère pas de brevets de découverte ; Salomon de Caus et Papin, dit M. Dupin, auraient eu mauvaise grâce à réclamer le monopole de l'eau bouillante ; mais Watt pouvait très bien prendre un brevet pour la machine qu'il avait construite ; il y avait là application industrielle, fait matériel facile à saisir, facile à constater. L'inventeur est souvent obligé de vendre son brevet, qu'exploitent avec gros bénéfices des individus entièrement étrangers à l'invention?—Qu'importe? « Le prix de cession, répond M. Renouard, profite à l'inventeur, la spéculation au capitaliste, la mise en consommation à la société. » Le nombre des brevets s'accroît chaque jour, et parmi les noms des brevetés figurent les plus grands industriels de la France, ce qui prouve que les inventeurs ne sont pas aussi découragés qu'on le pense par la loi de 1844, et qu'il n'est pas rare de voir réunis dans la même personne le génie de l'invention et celui de l'industrie.

Depuis un demi-siècle, le génie de l'invention a merveilleusement secondé l'industrie ; les causes de son activité sont multiples sans doute ; mais le privilége de la jouissance exclusive pendant un certain nombre d'années est assurément au nombre des plus efficaces. Il y a eu pourtant des inventions autrefois ; mais combien de ces inventions, n'ayant pas d'autre protection que le secret, sont mortes avec leurs auteurs après avoir été soigneusement dérobées à tous les regards ! Aujourd'hui, rien ne se perd, rien ne s'oublie, que ce qui mérite d'être oublié. La société, dit avec raison M. Wolowski, fait en quelque sorte un contrat avec l'inventeur : elle lui garantit un monopole de quinze années, mais à la condition qu'il lui révélera son secret, qu'il en donnera lui-même par écrit tous les détails, sous peine de perdre son recours contre la contrefaçon, s'il omet, par inadvertance ou par calcul, un rouage de sa machine ou une partie importante de son travail ; et la société place cette description dans des dépôts publics où chacun peut venir s'instruire et apprendre à entrer en jouissance de l'idée dont elle s'est assuré la propriété à l'expiration du brevet. Quel obstacle peut apporter aux perfectionnements une institution qui les conserve et les stimule ?

« On a parlé, ajoute M. Renouard, de faire distribuer des récompenses par l'Etat. Je comprends les récompenses et les honneurs décernés à des mérites exceptionnels. Ce que je ne comprends pas, c'est la pensée d'ériger en droit commun et en règle journalière que le prix dû aux inventions sera puisé dans les caisses de l'Etat. De tous les modes de rétribution, il n'en est pas de plus vicieux ni qui présente autant de danger. Comment l'utilité sera-t-elle appréciée ? qui sera juge ? » D'ailleurs, comme l'observe avec une sage réserve M. Michel Chevalier, ce n'est que dans des cas assez rares que l'Etat décernera ces récompenses. Mais les inventions sont-elles donc chose rare ? Je ne parle pas des grandes inventions qui transforment le monde, mais de ces petits perfectionnements qui profitent au public et qui font la fortune de leurs créateurs. On comprend qu'une récompense nationale honore l'inventeur du daguerréotype. Mais donnera-t-on une récompense nationale à qui a trouvé une nouvelle manière de fabriquer à l'emporte-pièce les boutons de culotte ? Et pourtant de tels

Digitized by Google

perfectionnements, qui constituent des inventions bien réelles et, partant, dignes du brevet, procurent parfois à leurs auteurs des revenus dix et vingt fois plus considérables que la rente faite par l'Etat à M. Daguerre. N'imposez pas à l'Etat le rôle fâcheux qu'il jouerait en posant des couronnes nationales sur le front de pareils lauréats, et, d'un autre côté, ne découragez pas ces modestes inventeurs en leur ôtant l'espérance d'une grande fortune qui les déçoit souvent, je le sais, mais du moins qui les anime, les soutient, et qui, lorsqu'elle les récompense, ne peut prêter à aucune critique, parce qu'elle se mesure toujours au service rendu.

On dit parfois que les Académies sont des lieux de repos dans lesquels chacun jouit de sa gloire. Ces lectures, ces discussions animées suffiraient à prouver que les académiciens ne pensent pas que la réputation acquise dispense du travail. Les livres publiés sur des sujets d'économie politique en fournissent une autre preuve; parmi les quatre ou cinq ouvrages importants qui ont paru durant ce trimestre, trois ont pour auteurs des membres de l'Académie des sciences morales et politiques : le *Coton*, par M. Louis Reybaud; le *Traité de Droit pénal*, de Rossi, avec une *Introduction*, par M. Faustin Hélie; le second volume du *Traité des impôts*, par M. Esquirou de Parieu. Nous nous sommes empressé de signaler, à mesure que l'auteur les communiquait à l'Académie, les chapitres du livre que publie M. Reybaud et qu'on relit avec un nouvel intérêt dans le volume qu'il a enrichi de pièces justificatives. Nous ne reviendrons pas sur l'analyse de ce volume, dont un de nos collaborateurs a déjà parlé [1], mais nous ne pouvons résister au plaisir de détacher de la préface quelques lignes qui nous paraissent marquer avec autant de justesse que de modération le véritable état de la question. « Tout récemment encore, M. Jules Simon, dans un livre qu'anime une verve éloquente, a présenté le sujet sous des couleurs bien sombres. Je crois qu'il est bon de résister à ces découragements. Au fond, et c'est là ma conviction profonde, le régime du travail manuel n'a pas empiré en se modifiant. Qu'il y ait eu dans la formation de nouveaux cadres une épreuve pour les mœurs et les liens de famille, c'est ce qui est incontestable; mais deux avantages y étaient attachés, plus d'aisance et une moindre fatigue. Que servirait d'ailleurs de se roidir contre l'irrésistible ? Les industries domestiques perdent chaque jour du terrain ; ni nos plaintes, ni nos regrets, ne rendront la vie à celles qui succombent. Devant des instruments plus parfaits et une main-d'œuvre mieux combinée, les vieux procédés battent en retraite. Faut-il s'en affliger ou s'en applaudir ? Dans cette révolution économique, le bien compense-t-il le mal? On pourrait longtemps discuter là-dessus. Je suis de ceux qui croient que le bien l'emporte et s'en dégagera de plus en plus. »

Le *Traité de Droit pénal* de Rossi est un ouvrage depuis longtemps célèbre et qu'il est superflu de vouloir faire connaître. Ce qui est nouveau, c'est la publication complète des œuvres de l'illustre économiste, que le gouvernement italien a entreprise comme une œuvre nationale, et l'intro-

[1] *Revue Contemporaine*, 28 février 1863.

Digitized by Google

duction dont M. Faustin Hélie a enrichi la nouvelle édition [1]. Rossi considérait le droit pénal comme une branche importante des sciences politiques : « Tout progrès de la science pénale, disait-il, est un bienfait pour l'humanité et par cela qu'il épargne des souffrances et parce qu'il seconde la marche de l'homme vers son développement moral. » Lui-même doit être compté au nombre de ceux qui lui ont fait faire les plus sûrs progrès. Cette science, trop souvent négligée des jurisconsultes, errait incertaine entre les deux principes de la justice absolue et de l'utilité sociale, poussée vers l'un par Platon et par les moralistes chrétiens, vers l'autre par l'école du XVIIIe siècle et par les noms illustres de Beccaria et de Rousseau, d'un côté glissant sur la pente de l'inquisition et de l'autre réduisant la société à un rôle défensif, qui ne permettait souvent pas de proportionner la peine au délit. Rossi a scellé l'union des deux principes dans une synthèse que les Guizot, les Broglie avaient entrevue avant lui, mais que nul n'avait exposée avec la netteté qui marque d'une empreinte ineffaçable les étapes de la science ; il a montré comment la lumière de la justice humaine descendait de la loi morale, mais comment aussi ses pouvoirs étaient bornés par l'utilité sociale aux limites de laquelle s'arrête la mission du juge, laissant à la conscience et à Dieu le châtiment des fautes intérieures, qui ne portent pas atteinte à un tiers, et dont le secret est enveloppé de trop de ténèbres pour que l'homme puisse le fouiller et ose porter son jugement. M. Faustin Hélie, dans son Introduction, en traçant l'histoire des théories pénales avant Rossi, et en exposant avec l'autorité de son nom et de son talent le système de l'illustre criminaliste et la part de nouveauté qu'il renferme, a rendu lui-même un service à la science du droit.

Le second volume du *Traité des Impôts* [2] renferme la fin des impôts sur les richesses, les impôts sur les jouissances et la première partie des impôts sur les consommations, à savoir les impôts sur les comestibles, sel, céréales, viandes, huiles, sucre, etc., et les impôts sur les vins. M. de Parieu est ici sur un terrain plus solide. Dans le premier volume, il avait eu beaucoup à blâmer; il a beaucoup à approuver dans celui-ci, car il examine les deux sources qui ont été jusqu'ici, et qui seront toujours les deux plus productives de revenus pour les Etats, la richesse et la consommation. L'une est le fonds de tout impôt, l'autre est le signe auquel le fisc reconnaît le plus aisément la matière imposable. L'auteur ne dissimule pas ses sympathies ; l'impôt sur le revenu reste, sinon l'idéal auquel doivent se rapporter tous les autres impôts, du moins un des types les plus équitables de la répartition des charges publiques. Avec cette scrupuleuse exactitude qui est un des caractères éminents de son travail, l'auteur montre les formes que cet impôt revêt chez différents peuples ; il le montre

[1] *Œuvres complètes de P. Rossi*, publiées par ordre du gouvernement italien :—*Traité de Droit pénal*, 2e édition, revue et précédée d'une Introduction, par M. Faustin Hélie. 2 vol. in-8o. Paris, Guillaumin. 1863.

[2] *Traité des Impôts considérés sous le rapport historique, économique et politique en France et à l'étranger*, par M. Esquirou de Parieu, vice-président du conseil d'Etat. T. II. Paris, Guillaumin. 1863.

Digitized by Google

existant et fonctionnant avec régularité et succès chez un grand nombre de nations civilisées; il s'applique, par l'examen des faits, à montrer qu'il est non-seulement un des plus économiques, puisque la perception ne coûte guère, en Angleterre, que 3 à 4 p. 0/0, mais qu'il est un de ceux qui atteignent le plus exactement la richesse, puisque, depuis 1854 à 1860, il n'a cessé de s'accroître, pour l'Angleterre proprement dite, dans une progression constante, marquant de lui-même, comme un thermomètre sensible, les accroissements de la prospérité publique. La règle pratique, que le premier volume n'indiquait pas encore, l'auteur nous la donne : « Il n'y a, à nos yeux, dit-il, que deux solutions possibles : ou imposer le revenu tel qu'il est, sans s'occuper de sa nature, de son origine, ni de la situation de celui qui le perçoit, ni de rien qui concerne le capital créé ou le capital à créer, ou entrer dans l'appréciation illimitée et pratiquement impossible de la nature du revenu, et aussi de tous les besoins de celui qui le perçoit. » On devine aisément à laquelle des deux solutions s'arrête l'esprit sage de l'homme d'Etat. Nous repoussons, avec lui, tout système fiscal qui, voulant pénétrer dans les détails intimes et infiniment diversifiés des familles et des intérêts, et poursuivant l'idéal de l'équité, tomberait dans un chaos de distinctions impossibles à justifier et d'iniquités inévitables. Si l'on frappe le revenu, qu'on le frappe sous sa forme la plus simple, de manière à prévenir autant que possible les interprétations et les subterfuges. Etablir d'une manière large et générale l'impôt sur le revenu, c'est-à-dire faire que chaque citoyen contribue aux dépenses publiques en raison directe de ses facultés réelles ou personnelles, qu'il abandonne à la communauté une part exactement proportionnelle de ses jouissances, sans tolérance humiliante pour le pauvre, sans exagération pour le riche, c'est une perspective séduisante pour l'économiste. Si à cet impôt général vous ajoutez, comme M. de Parieu, l'impôt particulier qui, par les successions, les ventes, l'enregistrement, atteint le capital frappant doublement une forme de la richesse qui a sur le travail l'avantage incontestable de donner un revenu constant, au lieu d'un revenu aléatoire, soumis à la maladie et à la mort, vous avez la théorie complète que l'auteur annonçait au début de son ouvrage : théorie très plausible, parce qu'elle est claire et juste, mais qu'il faut accepter seulement comme la lumière philosophique qui doit éclairer la marche du financier dans le dédale obscur des impôts. C'est ainsi, nous en sommes convaincu, que l'auteur lui-même l'entend. Il ne voudrait pas faire table rase des nombreux impôts qui alimentent le budget, pour dire : « afin de parfaire les 2 milliards dont l'Etat a besoin, les citoyens fourniront directement, sur leur revenu brut, un milliard et demi et indirectement un demi milliard sur les mutations de capitaux fonciers et mobiliers. » Ce qu'il veut, c'est qu'au nom des principes équitables qu'il a posés, on demande plus qu'on n'a fait jusqu'ici à la fortune mobilière, dont la part « dans l'impôt direct n'est guère que d'un cinquième ; » c'est qu'à propos d'impôts sur les jouissances, on ne s'effraye pas du vain mot trop souvent répété de lois somptuaires, et qu'on atteigne dans le luxe, modérément il est vrai, mais qu'on atteigne sans crainte une portion des gros revenus qui se dérobent au fisc ; c'est

Digitized by Google

que, dans les impôts de consommation, on supprime ou adoucisse autant que possible ceux qui, s'adressant au nécessaire, aux céréales et à la viande par exemple, pèsent d'un poids presque égal sur des revenus très inégaux, et que, dans l'intérêt même de l'égalité, on reporte la plus lourde part du fardeau sur des consommations réservées aux riches et aux oisifs, telles que les boissons et le tabac, que M. de Parieu paraît devoir traiter, dans son prochain volume, en homme qui n'est ni oisif ni fumeur. L'économie politique applaudit à ces doctrines sages et s'instruit avec de tels maîtres.

On voudrait pouvoir s'arrêter plus longtemps sur de pareils travaux et sur les questions qu'ils soulèvent : il faut passer. Il faut passer aussi, et avec les mêmes regrets, sur la *Philosophie du bonheur*[1] que vient de publier M. Janet, l'aimable auteur de *la Famille*. Et pourtant, quel sujet plus attrayant? Le bonheur, c'est le rêve de l'humanité, et on résiste difficilement à la tentation de chercher ce qu'il peut y avoir de fondé et de réel dans ce rêve, quand on a la bonne fortune de rencontrer pour guide un esprit fin et modéré, un philosophe moraliste, qui, sans sacrifier l'idéal dans lequel l'âme se retrempe, ne perd jamais pied et reste sur la terre, humain au milieu des hommes, tout en poursuivant l'absolu, qui n'est pas de ce monde. M. Janet ne croit pas au bonheur parfait. « Dans son idée absolue, dit-il, le bonheur se compose de deux conditions : d'une part, l'activité intérieure, le développement de notre être à tous les degrés; de l'autre, l'harmonie, l'équilibre de nos facultés; c'est un composé d'activité et de paix, de mouvement et de repos. Mais de ces deux conditions, la seconde, à savoir la satisfaction paisible et harmonieuse de toutes nos facultés, n'est pas de ce monde ou n'y est que passagère et très incomplète. » J'ajouterai même que l'équilibre de nos facultés n'est pas d'ordinaire en raison directe de leur développement. Bien au contraire : voyez l'humble paysan, qui n'a jamais quitté sa chaumière; son âme renferme sans doute moins de désirs inassouvis que celle du seigneur opulent, qu'enveloppent les séductions du monde, et si nous avions l'espérance de rencontrer quelque part cet équilibre, ce n'est pas dans la tête de César que nous croirions pouvoir le découvrir, mais chez le vieillard de Vérone que chante Claudien, et qui a passé successivement les divers âges d'une longue existence sous le même toit, labourant le champ de ses pères, sans même soupçonner les affaires et les plaisirs de la ville voisine. Peut-être le bonheur le plus constant est-il là; mais ce n'est pas celui que conseille une philosophie éclairée; car elle serait conduite de degré en degré, jusqu'au néant dans lequel l'absence de mouvement prévient toute rupture d'équilibre : le *Nirvana* serait son paradis. M. Janet poursuit un but plus élevé ; il veut que l'homme soit actif, non de cette activité stérile qui se roule et s'use sur elle-même, mais de cette activité raisonnée qui produit et qui améliore; il veut que l'âme s'épanouisse et que chacun ici-bas, en sortant de la vie, puisse rendre de lui-même ce bon témoignage : « J'ai rempli ma journée. » Il ne condamne pas le plaisir : « le plaisir rend l'âme si bonne! » Il accepte la passion,

[1] *Philosophie du Bonheur*, par M. Paul Janet, 1 vol. in-8°. Paris, Michel Lévy. 1863.

Digitized by Google

quoiqu'il ne lui fasse pas une place assez large dans la destinée de l'homme; car la passion est une grande force, force aveugle qui peut ravager l'âme comme les torrents débordés ravagent leurs vallées, mais qui, comme eux, quand elle est dirigée par la raison et contenue par les digues de la volonté, peut donner le mouvement, la fécondité et la richesse : « La plus grande maladie de l'âme, disait M. de Tocqueville, c'est le froid. » Que l'âme s'épanche donc au dehors; que, comme l'arbre greffé et cultivé par d'ingénieuses mains, elle porte en abondance les fruits les meilleurs, fruits de l'affection, de la pensée, du travail, de la science; en se répandant au dehors, elle se déchirera plus d'une fois aux ronces du chemin; en s'attachant aux objets extérieurs, elle se préparera des douleurs. M. Janet en parle comme un homme instruit par l'expérience, lorsqu'il montre comment un simple changement de lieux « fait en quelque sorte une rupture dans la vie. » Beaucoup l'ont éprouvé comme lui. On vient, hôte passager, se fixer pour quelques années dans une ville, et on arrive triste parce qu'on quitte une autre ville où on laisse, avec ses souvenirs, une partie de son être. Bientôt de nouvelles habitudes, des amitiés se forment; les personnes, les maisons elles-mêmes, l'aspect du pays nous deviennent familiers, et quand la destinée nous appelle ailleurs, nous nous apercevons au départ que nous tenons à ce pays, naguère inconnu, par des milliers de liens invisibles, qui ne se rompent qu'avec un déchirement douloureux; dans cette situation, j'ai pensé plus d'une fois à Gulliver que des myriades de nains attachent, pendant son sommeil, à la terre par chacun de ses cheveux : c'est chacune des fibres du cœur que les affections et les habitudes de chaque jour attachent au monde dans lequel nous vivons. Le déchirement est un mal; mais fallait-il donc, pour l'éviter, se renfermer en soi-même et perdre le bonheur que donne l'expansion?

Comme bien d'autres choses en ce bas monde, et plus qu'autre chose, le bonheur est une affaire d'opinion, je dirais presque une affaire de tempérament, si je ne craignais d'affaiblir la part de la volonté. Il dépend non-seulement de l'équilibre des facultés, mais de l'impression que les événements extérieurs produisent sur l'âme : au milieu d'une tempête, tel est terrifié par la pensée de la mort, tel autre sent son âme dilatée par la grandeur du spectacle. Il en est du bonheur comme de l'aisance : chose toute relative; on est dans l'aisance quand on a un revenu quelque peu supérieur à celui de la plupart de ses voisins et surtout supérieur à ses dépenses ordinaires; un millionnaire qui dépenserait un milliard serait dans une gêne extrême, et arriverait promptement à la ruine. Celui-là est heureux qui a assez de désirs pour n'être jamais rassasié, assez de volonté pour ne pas se laisser tyranniser par les désirs inassouvis, assez d'intelligence et de cœur pour s'abreuver à la double source des jouissances. Pour trouver un pareil homme, la lanterne de Diogène ne suffirait peut-être pas; mais du moins la philosophie, en nous apprenant quelles sont les conditions du bonheur, nous enseigne cette vérité consolante, qu'on n'est pas plus assuré de le rencontrer dans les rangs de la richesse que dans ceux de la médiocrité.

Que dira l'économie politique, loin de laquelle nous a entraîné M. Ja-

Digitized by Google

net? Devra-t-elle avouer humblement qu'elle a pris pour conduire au bonheur une fausse route en étudiant la richesse et en travaillant à accroître le bien-être? Non; car augmenter le bien-être, c'est dégager un plus grand nombre d'individus des chaînes pesantes du besoin, c'est donner à quelques-uns le loisir de puiser aux sources des jouissances intellectuelles, à beaucoup les moyens d'éviter les plus rudes souffrances de la faim et du froid contre lesquelles aucune philosophie ne saurait prévaloir. Le bien-être ne fait sans doute pas autant d'heureux qu'il fait de riches; mais il facilite l'accès du bonheur; et, quand il ne ferait qu'élever le niveau moral des désirs, que substituer au besoin grossier d'avoir un peu de paille pour litière le besoin plus délicat d'avoir une chambre propre et bien ordonnée, le philosophe le regarderait encore comme un précieux moyen de rendre les hommes meilleurs.

Deux grandes questions ont occupé, durant ce trimestre, la société d'économie politique, la loi de Malthus et les sociétés à responsabilité. La première a eu surtout le don d'émouvoir l'assemblée et d'animer le débat. Les interlocuteurs ont été nombreux. MM. de Lavergne, Joseph Garnier, Dupuit, Félix Wolowski, ont soutenu énergiquement la cause de Malthus, que combattaient MM. Hippolyte Passy et Frédéric Passy, Louis Wolowski, Jules Duval, de Fontenay, Levasseur. Ce n'est pas à Malthus en personne qu'on intentait un procès; dans les deux camps, tous, à une seule exception près, rendaient justice au mérite de l'homme, à la conscience de ses recherches et à l'intérêt des aperçus qu'il a le premier ouverts sur ces problèmes. L'objet du litige, c'était la double loi par laquelle il formule ses conclusions : 1° nous pouvons tenir pour certain que lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle va doublant tous les vingt-cinq ans et croît de période en période selon une progression géométrique; 2° les moyens de subsistance dans les circonstances les plus favorables à l'industrie ne peuvent jamais augmenter plus rapidement que selon une progression arithmétique. Pour ramener sans cesse à un juste équilibre ces deux termes, il faut de toute nécessité ou que les populations aient la sagesse de limiter elles-mêmes par la contrainte morale leur propre développement ou que la mort fauche dru dans les rangs de celles qui, dénuées de cette prudence, tendent à excéder le niveau. — M. Hipp. Passy n'admet pas cette étroite nécessité dans laquelle le principe de Malthus enferme l'humanité. « Certes, dit-il, la tendance à multiplier est fort active chez les hommes; mais chez eux aussi se rencontrent le désir du bien-être, la crainte des gênes, des embarras qu'entraîne la nécessité d'avoir à s'occuper de l'entretien d'une famille trop nombreuse. De là entre les appétits sensuels et la raison qui conseille de ne les satisfaire qu'avec mesure et prudence, un conflit permanent, une lutte continuelle, et si nous voulons savoir de quel côté penche décidément la balance, c'est aux faits les plus constants, les plus universels qu'il faut le demander. »

Or, M. Passy voit que le fait le plus constant, c'est l'accroissement de la richesse, l'extension du bien être. A mesure que s'écoulent les siècles, les peuples civilisés semblent s'éloigner de plus en plus de cette extrême limite sur laquelle les hommes n'ayant strictement que la moindre quantité

Digitized by Google

d'aliments capable d'entretenir l'existence, chaque diminution dans les produits entraîne infailliblement autant de morts qu'il y a de rations en moins : telle est la situation des sauvages. Toute autre est celle de l'Europe occidentale, dans laquelle la richesse et la vie moyenne ont fait de bien grands progrès depuis le jour où Malthus, alarmé, proposait la contrainte morale ; et cependant en France la population marche d'un pas moins rapide aujourd'hui qu'autrefois. Est-ce la misère qui lui fait obstacle ? Non, c'est le désir d'un plus grand bien-être ; la Normandie, qui est une des contrées les plus prospères de la France, et dont la population pourtant reste entièrement stationnaire, en est une preuve irrécusable. « Ainsi, les faits sont en contradiction manifeste avec la théorie malthusienne. Ce qu'ils attestent, c'est que la raison contient l'activité du principe de population dans des limites qui, aux diverses époques de la civilisation, ont laissé la culture croître plus rapidement que les hommes appelés à se la partager. Je tiens donc l'opinion de Malthus pour erronée. »

M. Jules Duval s'étonne que la naissance d'un homme puisse être regardée comme un mal et la naissance d'un bœuf comme une richesse. « L'homme serait-il donc moins précieux que l'animal, l'esprit que la matière ? » L'homme est le producteur par excellence ; il donne plus à la société par son travail qu'il ne lui prend pour sa subsistance. Sans doute, il faut qu'il possède le premier instrument de toute production, la terre, et il peut arriver que, sur un point donné, les hommes se pressent en trop grand nombre. Mais ce n'est pas la terre qui manque ; à peine une petite partie du globe est-elle défrichée ; d'immenses régions, régions fertiles que le travail assainira, s'ouvrent à la colonisation, et M. Jules Duval, qui estime que le globe pourrait être cinq fois plus peuplé qu'il ne l'est, termine en déclarant que le problème social ne consiste pas à réduire la population au niveau des subsistances, car les subsistances sont un produit de la population, mais « à procurer à tout homme les moyens de rendre son travail fructueux, ce qui peut s'obtenir par deux moyens : l'éducation de tout enfant et la colonisation de tout le globe, c'est-à-dire l'exploitation de toute force naturelle par l'essor de toute force humaine. »

M. Louis Wolowski partage les idées de M. Passy ; il n'a aucune des craintes qui alarment les malthusiens au sujet de l'accroissement démesuré de la population. « Les tendances de l'humanité, dit-il, se prononcent d'une manière irrécusable : la prévoyance naît et grandit lorsque les hommes s'élèvent au-dessus des nécessités absorbantes imposées par la privation des ressources premières et par les besoins les plus restreints de la vie. En même temps, la puissance productive de l'homme augmente et multiplie les moyens d'existence. Ce n'est pas dans les pays les plus avancés en civilisation, c'est dans les contrées encore sauvages que la misère et la faim moissonnent le plus de victimes : l'Angleterre a vu sa population plus que doublée depuis le commencement du siècle et le sort des habitants s'est amélioré. »

Ces arguments n'ont pas convaincu M. Dupuit ; il croit fermement à la progression géométrique et il demande, si on ne l'admet pas, quelle est celle qu'on prétend lui substituer. Si dans la Normandie, et principalement

Digitized by Google

dans le département de l'Eure, la population reste stationnaire pendant que la richesse progresse, c'est que les paysans sont malthusiens, trop malthusiens peut-être. « Qu'on ne dise donc pas que les conseils de Malthus sont inapplicables, que jamais les classes inférieures de la société ne voudront s'y soumettre : voilà plusieurs départements qui non-seulement les appliquent, mais les exagèrent. » Quant à ces conseils, les progrès de notre civilisation ne sont pas tels qu'ils soient devenus des anachronismes; la mort continue à sévir avec rigueur sur les classes pauvres, et on en trouve la preuve convaincante dans la statistique de la ville de Paris, qui accuse pour le 1er arrondissement 192 décès par 10,000 âmes et pour le 12e, 389 décès, c'est-à-dire plus du double. M. de Lavergne partage entièrement cette opinion; il se défie des brillantes espérances qui séduisent l'imagination de M. Jules Duval; il sait que comme toute médaille humaine, l'émigration à son revers et que ceux qui s'expatrient pour aller demander loin de leur foyer la subsistance à une terre vierge, ne le font guère que poussés par une misère qu'il eût mieux valu prévenir qu'essayer de guérir par de si rudes remèdes. « De son côté, ajoute-t-il, M. Levasseur a insisté sur cette considération, que les animaux et les plantes sont doués en général d'une faculté de reproduction encore plus indéfinie que celle de l'homme; cela peut être vrai, mais d'où vient que, malgré cette puissance organique, ils ne multiplient pas davantage? C'est qu'eux aussi ils ne peuvent pas dépasser la limite de leurs moyens de subsistance; et qu'est-ce qui rétablit l'équilibre? La mort. Voulez-vous qu'il en soit ainsi de l'homme? » Non sans doute; aussi, faut-il que l'homme, supérieur à la nature par ses facultés et par sa fin, ait la prévoyance, puisqu'il a la liberté et la responsabilité; il faut qu'il ne contracte pas à la légère des unions prématurées pour livrer à la misère et à la mort des êtres qui ne verraient le jour que pour endurer des souffrances imméritées; c'est ce que nul pour ainsi dire, parmi les adversaires de Malthus, ne niait, et c'est ce qui faisait dire à M. Félix Wolowski qu'au fond tout le monde était d'accord; mais où l'accord cesse, c'est sur le point capital, sur la loi elle-même, sur la limite fatale que les faits démentent, puisqu'on a vu dans certaines contrées, telles que les Etats-Unis, l'Australie, la population suivre dans son développement une progression plus que géométrique, sans que les subsistances tirées du sol même lui fissent un instant défaut, puisqu'on voit chaque jour, dans la plupart des pays civilisés, le bien-être croissant plus vite que la population, et par conséquent cette population obéissant à une force moins brutale que celle du *minimum* de subsistance. Si l'on voulait préciser une opinion sur le problème posé par Malthus, peut-être y trouverait-on deux parties bien distinctes. *Ne donnez pas le jour à des êtres que vous n'auriez pas la force ou le courage d'élever :* voilà le conseil du bon sens, affaire de famille qui varie avec les goûts, les individus et les temps, et qui ne peut être formulée en loi. *La population n'a pas d'autres limites que celles de l'industrie et de l'activité de l'homme :* voilà, du moins telle que nous l'entendons, la loi économique, loi générale qui contredit celle de Malthus.

Le projet de loi sur les sociétés à responsabilité limitée a donné nais-

Digitized by Google

sance à une brochure [1] de M. Blaise (des Vosges), à qui une longue expérience, jointe à l'habitude de ramener les questions aux principes économiques, donnait de l'autorité sur ces matières, et la brochure a provoqué la discussion. Le projet dit qu'il peut être formé, sans l'approbation et l'autorisation exigées pour les sociétés anonymes par l'art. 37 du Code de commerce, des sociétés dans lesquelles aucun des associés n'est tenu au delà de sa mise. Ces sociétés prennent le titre de « sociétés à responsabilité limitée. » Elles doivent se composer de dix membres au moins, réunir un capital qui ne soit ni inférieur à 200,000 fr. ni supérieur à 10 millions, ne pas diviser ce capital en actions moindres de 100 fr. pour 200,000 fr., et de 500 fr. au-dessus de 200,000 fr., etc. M. Blaise approuve en principe le projet, parce qu'il voit avec plaisir ouvrir au crédit et à l'association une voie nouvelle, plus libérale que celle de la société anonyme, puisqu'on n'est pas arrêté, à l'entrée, par l'obligation de solliciter de l'Etat une autorisation qu'il ne donne pas toujours, plus commode que celle de la société en commandite, puisqu'elle permet aux commanditaires de participer à la gestion, sans engager, outre leur mise, toute leur fortune personnelle. Mais il s'élève contre la plupart des dispositions par lesquelles le projet restreint la liberté qu'il semble concéder. Pourquoi ces limites de dix associés? pourquoi ne pas pouvoir former une pareille société à 150,000 fr. aussi bien qu'à 200,000 fr. de capital? Pourquoi, quand l'extension des affaires nécessite que le capital dépasse 10 millions, l'obligation fâcheuse de se transformer en société anonyme? M. Blaise voudrait une liberté plus réelle et plus large : « On reproche, dit-il, aux chefs de la phalange industrielle de se retirer trop tôt et de priver en même temps la production de leurs capitaux et de leur expérience. Qu'on leur donne une loi simple et libérale sur les sociétés à responsabilité limitée, et ils commanditeront leurs successeurs d'autant plus volontiers qu'il leur sera possible de surveiller l'emploi de leurs fonds et de donner des conseils, sans compromettre leur repos ni engager leur responsabilité. » Une opinion aussi libérale devait rencontrer de nombreuses adhésions dans le sein de la société. M. Bénard, M. Courtois l'ont appuyée, et plusieurs membres, après M. Blaise, ont incriminé la loi de 1856, qui, en multipliant les difficultés autour des sociétés en commandite, en a restreint le nombre et a nui au développement des affaires. Il est vrai que M. Horn, très compétent sur ces matières, croit pouvoir attribuer la diminution qui s'est produite depuis 1856 moins à la loi qu'à la crise qui a éclaté peu de temps après, et dont la liquidation pèse encore sur le marché. M. Batbie pense que toutes les formes de l'association sont bonnes, qu'aucune ne doit être supprimée, et que celle des sociétés à responsabilité limitée occupera, dans notre législation, une place utile à côté de ses aînées; mais il pense aussi que, si certaines restrictions du projet paraissent superflues, d'autres, que condamne M. Blaise au nom de la liberté absolue, peuvent être utiles, car le passage de la protection à la liberté demande des ména-

[1] *Observations sur les projets de loi concernant les Sociétés à responsabilité limitée et la modification de l'art. 28 du Code de commerce*, par Ad. Blaise (des Vosges). Paris, Guillaumin. 1863.

Digitized by Google

gements. » Une seule voix s'est élevée directement contre M. Blaise et contre ce projet, celle de M. Clappier (de Marseille); il ne voit pas sans inquiétude cette forme nouvelle qui, « plus effrayante que la société en commandite, tendra encore plus à remplacer la société en nom collectif et l'initiative individuelle qui nous fait tant défaut en France. » L'inquiétude de M. Clappier n'est pas d'un esprit chimérique. N'oublions jamais que la vraie liberté est indissolublement liée à la responsabilité, responsabilité pleine, entière de l'homme qui, sachant ce qu'il fait, accepte toutes les conséquences de ses actes, et est prêt à en épuiser sur lui-même tous les effets, bons ou mauvais; dès qu'on sépare ces deux éléments, qu'il est quelquefois utile de séparer dans la société anonyme, par exemple, on ne peut plus arguer des droits de la liberté, et on ne doit dès lors avancer qu'avec circonspection[1].

L'activité n'est pas moins grande dans la *Société internationale des Etudes pratiques d'économie sociale*; le cercle de ses travaux est moins large et leur forme est assujettie à une règle plus uniforme. Ses monographies ont même un inconvénient qu'on ne saurait dissimuler : c'est de donner une apparence souvent trompeuse de rigueur mathématique à des existences qui flottent un peu à l'aventure, et de prêter une forme sévère aux complaisances de l'imagination. Néanmoins, il en sort de précieux renseignements, et les discussions qu'elles soulèvent abordent de front les problèmes les plus graves qui s'agitent de nos jours au sujet des classes laborieuses. A propos de deux monographies récentes, celle d'un paysan luthier de Mittenwald, en Bavière, et celle d'un tisserand de Sainte-Marie-aux-Mines, la question si controversable des petits ateliers et des grandes manufactures a été agitée, et M. Jules Duval a plaidé, en faveur des grandes manufactures, les circonstances atténuantes, en citant l'exemple fameux de Lowell où une parfaite moralité se rencontre dans de très grandes agglomérations de femmes et de jeunes filles. Sur la question des livrets, M. Donnat, M. Lecoq de Boisbaudran, M. Jules Duval, se sont prononcés contre l'usage qu'on a d'en délivrer directement à des jeunes gens de seize ans, parce que ces jeunes gens, trop tôt émancipés, ne considèrent plus la maison paternelle que comme une auberge où ils payent pension, dépensent au cabaret une partie de leur salaire, émigrent trop facilement, et brisent de trop de bonne heure les liens salutaires qui les attachaient à la famille. Sur un rapport intéressant de M. de Boisbaudran, la société a condamné, et avec raison, le système qui consiste à inscrire sur le livret les avances faites par le patron; cette inscription, bien que limitée aujourd'hui à 30 fr., est une chaîne qui retient l'ouvrier à son atelier, même dans des conditions désavantageuses, parce qu'un autre patron se soucie peu de prendre la responsabilité de la dette et de prélever au profit d'un tiers la retenue d'un dixième du salaire. Or, l'abus est grand, car l'auteur de la monographie, estimant à 3 ou 400,000 fr. la somme totale des avances en Alsace, le nombre des ouvriers, ainsi liés, doit s'élever à plus de vingt mille.

[1] Cette question a été longuement et savamment traitée dans un article de MM. Moulard et Ravelet. Voir *Revue Contemporaine* du 15 février 1863.

Digitized by Google

Avant de quitter la France, nous devons signaler, parmi les généreux efforts qui honorent la science, les cours de Mlle Daubié. Mlle Daubié montre une louable persévérance; elle s'est vouée à la cause des femmes à qui elle voudrait créer dans la société une situation plus indépendante, et elle a prêché d'exemple; lauréat de l'Académie de Lyon, elle a courageusement abordé les études viriles, et elle est aujourd'hui, je crois, la seule femme en France qui soit décorée du titre de bachelier ès lettres; dans les lectures publiques qu'elle a continuées avec succès pendant une partie de l'hiver, elle a soutenu cette thèse digne de tout l'intérêt des philosophes. Pourquoi, en effet, dans une foule de cas, l'infériorité, mal justifiée par la raison, dans laquelle la loi et les mœurs placent les femmes? Loin de moi la pensée de demander, ni aujourd'hui ni demain, l'égalité politique des deux sexes; loin de moi même toute pensée qui tendrait à éloigner la femme du sanctuaire de la famille, qui est son palladium; mais la famille n'ouvre pas toujours à toutes un asile assuré, et je ne vois pas de quel droit, aux obstacles naturels, la société ajouterait des obstacles artificiels pour arrêter la fille pauvre qui veut vivre de son travail.

Mlle Daubié nous amène à nommer une de ses dignes émules, Mlle Clémence Royer, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. Mlle Royer a transporté ses pénates dans les Pays-Bas, et ses conférences à Anvers, à Amsterdam, à Gand, à Bruges, ont eu le succès que méritait sa parole facile et son talent incisif.

Si l'espace le permettait, nous terminerions cette revue des études économiques par une analyse des curieuses lectures faites récemment à la Société de statistique de Londres; nous montrerions, d'après M. Frédérick Purdy, chef de la statistique au bureau de la loi des pauvres, que les gages des ouvriers agricoles sont un peu plus élevés en Ecosse qu'en Angleterre, et beaucoup plus bas en Irlande, quoique dans ce dernier pays ils aient sensiblement augmenté depuis vingt ans; la nourriture, il est vrai, y est un peu moins coûteuse que dans la Grande-Bretagne; mais la différence est loin d'équivaloir à celle des salaires, et on peut en conclure que l'Irlande n'a pas encore fermé toutes ses plaies. Nous montrerions avec M. Mérivale l'utilité des colonies au point de vue de l'écoulement d'une population exubérante, et nous constaterions que le royaume britannique, en envoyant depuis 1847 3,500,000 citoyens dans l'Amérique et dans les colonies, a traversé plus facilement des époques de malaise et a rendu un service à l'humanité, tout en accroissant sa propre influence dans le monde; nous étudierions les phases de la crise cotonnière et les ressources du Lancashire qui a donné jusqu'ici un si bel exemple. Mais si nous voulions embrasser tout le cercle des travaux étrangers, il faudrait aller à Madrid, à Turin, en Allemagne. Cette revue viendra une autre fois. Il est temps de s'arrêter; aussi bien, en voulant pousser trop loin nos investigations, nous arriverions peut-être à constater que, s'il est peu de pays qui possèdent plus que la France des écrivains éminents en économie politique, il en est peu aussi où l'enseignement public ait moins de chaires pour propager leurs doctrines et répandre le goût de ces études.

E. LEVASSEUR.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

De l'Assistance en province, cinq années de pratique, par M. DE MAGNITOT, préfet de la Nièvre.

M. de Magnitot poursuit, avec une louable persévérance, le cours de ses études sur l'assistance publique, et il a cet avantage sur les autres économistes qui ont traité la même question, que sa position d'administrateur d'un de nos départements les plus importants le met à même de faire subir à ses théories les épreuves de la pratique. Il y a quelques années, dans un livre intitulé : *de l'assistance et de l'extinction de la mendicité*, il exposait, avec l'autorité que lui donnent ses fonctions et son expérience, ses idées sur les moyens d'arriver le plus sûrement à l'amoindrissement du paupérisme par la suppression de la mendicité. Aujourd'hui, après cinq ans de pratique, il publie le résultat de ses efforts, et, il faut bien le dire, ce résultat semble donner complétement raison à son système.

Ce système, au premier abord, paraît des plus simples et peut se résumer en deux mots : prévenir et réprimer. Prévenir, par des secours distribués avec intelligence, les misères réelles qui seraient tentées de tendre la main à la charité publique ; réprimer, par des peines sévères, les habitudes de paresse et de vagabondage. Au fond, la tâche n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire, et quand on a lu le livre de M. de Magnitot, on est comme effrayé de tout ce qu'il faut de soins, de ténacité et de savoir-faire pour mener à bonne fin une pareille entreprise.

Le mécanisme mis en œuvre par M. le préfet de la Nièvre est fort ingénieux, sans aucun doute ; mais, dans l'exécution, il n'est pas aisé de le faire fonctionner. La création des comités cantonaux, la réalisation des souscriptions volontaires, la distribution des secours, tout cela ne peut s'obtenir que par une vigoureuse impulsion et à l'aide d'un dévouement commun. La réalisation des ressources est la partie la plus ardue de l'œuvre. Toutes les fois qu'il s'agit de compter avec l'insouciance ou la parcimonie, on doit s'attendre à rencontrer de fortes résistances. Ce n'est pas que l'esprit de charité soit absent de la France. Loin de là, il n'est pas de pays où l'assistance s'exerce sur des bases plus larges et se répande par des canaux plus multipliés. Dans la classe qu'on appelle aisée, on compte bien peu de familles qui, sur leur budget annuel, ne réservent un chapitre pour les bonnes œuvres. Mais, en général, chacun aime à ne donner qu'à ses heures, à ne secourir que des infortunes connues et présentes. La bienfaisance à échéances périodiques entraîne moins le cœur, les engagements à longs termes répugnent ; aussi regardons-nous comme un vrai tour de force que

Digitized by Google

M. de Magnitot, comme il l'affirme, ait pu réaliser, à deux reprises différentes, des souscriptions quinquennales s'élevant à plusieurs centaines de mille francs. Ce résultat fait aussi le plus grand honneur à la population de la Nièvre, et il est douteux qu'un pareil élan se manifestât dans beaucoup d'autres départements.

On aurait tort pourtant de s'exagérer les difficultés de l'œuvre. Elles sont grandes, nous le répétons, car ce n'est pas sans de pénibles efforts que l'on peut parvenir à extirper des abus aussi anciens, aussi enracinés que la mendicité; mais elles sont loin d'être insurmontables, et, pour les natures généreuses, elles ne doivent être qu'un stimulant de plus. L'épreuve est concluante d'ailleurs, et la Nièvre n'est pas le seul pays où elle ait été faite. Dans plusieurs autres départements, le vagabondage est déjà anéanti et le paupérisme atteint dans son expression la plus triste et la plus dégradante. Or, s'il est bien permis de ne pas partager les illusions de ceux qui semblent regarder la mendicité comme la source de tous les vices, de tous les crimes, et son extinction comme une sorte de rénovation sociale, il faut bien reconnaître, d'un autre côté, que cette plaie affligeante engendrait des conséquences déplorables et que sa suppression constitue un progrès réel. L'auteur du livre de *l'Assistance en province* prouve, par des faits et des chiffres authentiques que dans son département, depuis la mise à exécution des mesures prescrites contre les vagabonds, le nombre des enfants qui fréquentent les écoles a augmenté d'une manière frappante, tandis que le chiffre des naissances illégitimes, des délits et des crimes, surtout des incendies, a diminué dans les mêmes proportions. Ce sont là des résultats heureux qui portent avec eux leur enseignement et que l'on doit s'empresser d'enregistrer. Il est juste aussi de faire remarquer que le succès de cette réforme a été singulièrement favorisé par l'esprit de notre époque, et que les mesures administratives les mieux combinées eussent peut-être échoué si elles n'eussent été d'accord avec les tendances et les habitudes de la société moderne. La nécessité du travail, le respect de la dignité humaine, l'amour du bien-être sont des sentiments qui pénètrent chaque jour davantage dans toutes les couches sociales pour y tuer l'esprit d'oisiveté, de dissipation et y rendre la lutte contre la misère plus ardente que jamais. Autant cette société est disposée à venir en aide aux infortunes dignes d'intérêt, autant elle montre de répulsion pour ces individus déclassés qui, plutôt qne de rompre avec leurs habitudes de paresse ou de débauche, s'en vont exploiter la charité publique et donner le honteux spectacle d'une misère causée par leurs propres dérèglements. Déjà battue en brèche par une pareille réprobation, la mendicité ne saurait longtemps résister aux mesures qu'une sage administration a cru devoir prendre pour l'extirper de nos mœurs.

La société, aussi bien que l'administration, s'accordent donc en ce moment à flétrir, à supprimer un abus qui a fait son temps, et à féconder, en la régularisant, l'assistance publique. Aussi, ne faut-il pas s'étonner si tant d'économistes et d'hommes d'état portent leur attention sur cet intéressant sujet. Jamais problème ne souleva de plus vives questions. Et d'abord, quel est, dans le monde moderne, l'avenir de l'assistance? Première

Digitized by Google

question difficile à résoudre, comme tout ce qui est enveloppé des obscurités de l'avenir, mais qui pourrait bien n'être pas aussi insoluble qu'elle le paraît au premier abord. Déjà le mot seul d'*assistance*, qui tend à se substituer peu à peu à celui de *charité*, indique une transformation. Cette transformation est-elle un bien? Il ne manque pas de personnes qui prétendent que non, et que le mot de *charité* est plus chrétien, plus conforme à l'esprit de l'Evangile. Discuter cette opinion nous mènerait trop loin, mais il est un fait qu'on ne saurait s'empêcher de reconnaître, c'est que l'assistance telle qu'on la comprend aujourd'hui est la conséquence forcée des idées d'égalité et de fraternité humaine qui ont cours dans le monde. Si la charité, comme on la pratiquait autrefois, présente aux yeux de certaines gens l'avantage d'inspirer plus d'humilité à celui qui reçoit, n'est-il pas à craindre, d'un autre côté, qu'elle n'insuffle un peu d'orgueil dans l'âme de celui qui donne? L'humilité chrétienne est une belle vertu, sans doute, mais le sentiment de la dignité personnelle est aussi une vertu qui doit être respectée et encouragée. C'est ce sentiment qui pousse de nos jours les classes ouvrières à s'associer pour s'entr'aider, et qui a donné naissance à ces sociétés de secours mutuels qui se fondent de toutes parts. Je sais bien qu'il y a aussi des gens qui ne voient pas sans appréhension l'accroissement de ces associations, et qui craignent qu'aux jours de désordre elles ne soient détournées de leur but et ne deviennent une arme dangereuse entre les mains des partis. Mais ce sont là des craintes chimériques. Ces institutions ont pour effet certain de développer à un très haut degré les idées de travail, d'ordre et d'économie. Or, ces idées n'ont rien de révolutionnaire. D'ailleurs, le Gouvernement, dans sa sage prévoyance, les a intéressées à sa conservation en les obligeant de placer leurs capitaux sur les fonds de l'Etat. Ne blâmons donc pas l'administration de favoriser leur développement, il y a peut-être là tout un avenir.

Il est bien entendu que ces réflexions ne s'adressent qu'à l'assistance publique proprement dite, et n'excluent en rien l'action de la bienfaisance religieuse et privée dans le soulagement des misères humaines. M. de Magnitot lui-même, quoique placé par sa position dans les hautes régions du monde officiel, n'hésite pas à proclamer, avec une indépendance qui l'honore, l'insuffisance de l'assistance officielle. Ce sera toujours l'avis des hommes éclairés. L'esprit de sacrifice et de foi est encore plus fécond que les règlements administratifs les plus sages, et la charité, qui a enfanté les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, aura toujours la première place dans le monde. C'est seulement par une intelligente combinaison de ces divers éléments qu'on arrivera à réaliser ce qu'on est en droit d'attendre d'une société chrétienne et civilisée. H. DE SERRES.

Œuvres complètes de Malherbe, recueillies et annotées par M. L. LALANNE, in-8°, 1er et 2e vol. Paris, Hachette. 1862.

Cette édition des œuvres de Malherbe fait partie de la collection des « grands écrivains de la France, » entreprise par la librairie Hachette. L'idée de donner des éditions correctes et complètes de nos classiques fran-

Digitized by Google

çais est plus neuve et plus hardie qu'on ne le croirait. La vérité est que nous n'avons, de nos plus grands écrivains, que des éditions imparfaites, souvent à peine supportables. Où trouver un *Rabelais*, un *Montaigne*, qui satisfassent l'homme de goût et le philologue ? où trouver un *Molière* qui réponde à ce que l'on a droit de réclamer pour un tel poète ? Il ne s'agit point de ces qualités extérieures, format, papier, caractères, qui font un beau livre, et que tout éditeur peut obtenir s'il ne regarde pas à la dépense. Ces qualités ne sont point à dédaigner ; mais elles ne viennent qu'en second rang : ce qu'il faut d'abord, c'est un texte bien établi, qui nous rende, sans y rien changer, l'œuvre même de l'écrivain. Lorsque cet écrivain s'est corrigé dans des réimpressions successives, il faut noter ces corrections, qui nous en apprennent plus sur sa pensée que tous les commentaires possibles. Un texte inflexiblement conforme à la dernière édition revue par l'auteur, ou, ce qui est le cas pour Molière, pour Malherbe lui-même, à la première édition publiée après sa mort, sur ses manuscrits ; des variantes soigneusement relevées sur les manuscrits, quand on en possède, et sur toutes les éditions originales, chaque variante portant sa date, telles sont les conditions d'une bonne édition. Tous les commentaires du monde ne dispensent pas de ce soin scrupuleux. On ne s'en doutait guère jusqu'à ces derniers temps, et on croyait avoir assez fait pour un de nos classiques quand on l'avait surchargé de notes banales, insignifiantes, tout au moins inutiles : en fait de notes, les plus courtes sont les meilleures, et ce qui n'est pas indispensable ne vaut rien.

C'est M. Cousin qui, par son mémoire sur les *Pensées* de Pascal, a ouvert la voie aux bonnes éditions de nos classiques. On l'a suivi dans cette route, et un libraire éminent, M. Hachette, vient d'y entrer résolûment par les premiers volumes d'une collection de nos grands écrivains, « sur les manuscrits, les copies les plus authentiques et les plus anciennes impressions avec variantes, notes, notices, portraits ; » collection qui, pour réaliser tout ce que l'on peut désirer en ce genre, n'a qu'à rester égale à ses débuts. La direction en est confiée à M. Adolphe Régnier, qu'il est inutile de louer, car son nom représente ce que l'érudition philologique a de plus étendu et de plus précis. Ce n'est pas un éloge que l'on doit à cette conscience parfaite, à cet amour éclairé de notre littérature classique ; c'est le vœu que ses forces suffisent à un si long travail, et que d'autres occupations ne l'enlèvent pas à une tâche si bien commencée.

La collection des grands écrivains de France comprend déjà quatre volumes de Mme de Sévigné, deux volumes des œuvres de Malherbe, deux volumes des œuvres de Corneille. Parler d'un de ces volumes, c'est presque parler de tous, tant ils offrent les mêmes qualités de révision littéraire scrupuleuse, d'impression correcte, de beauté typographique. Nous nous en tiendrons au premier volume des œuvres de Malherbe, qui forme un tout complet en soi ; il contient une note biographique sur Malherbe, par l'écrivain distingué, le critique érudit à qui nous devons cette édition, M. Ludovic Lalanne ; la vie de Malherbe, par Racan, les Poésies, la traduction du trente-troisième livre de Tite-Live et un fragment (inédit) de traduction des « Questions naturelles » de Sénèque.

Digitized by Google

La notice biographique tient une soixantaine de pages. Comme elle ne se compose que de faits exacts et souvent de faits nouveaux, on ne trouvera pas que ce soit trop ; à ce travail critique et serré, M. Lalanne a joint cette suite d'anecdotes rassemblées par Racan, sous le titre de : « Vie de Malherbe, » lesquelles nous montrent le poète dans tous les secrets du métier, et quelquefois dans tout le déshabillé de la vie intime. Après ces historiettes amusantes vient une notice bibliographique où toutes les éditions de Malherbe sont indiquées et jugées brièvement en parfaite connaissance de cause. C'est traiter un classique français comme on traite un classique ancien, et avec raison. Avant d'établir un texte, il est juste de mentionner toutes les pièces sur lesquelles il se fonde. Malherbe n'avait pas donné d'édition complète de ses œuvres. La première qui mérite ce nom parut chez le libraire Chapelain, en 1630. Quoique imparfaite et incomplète, elle doit être prise en considération, mais elle n'a point une autorité qui oblige à la suivre. Saint-Marc, celui de tous les éditeurs de Malherbe qui, avant M. Lalanne, avait le mieux mérité du poète, eut raison de s'en écarter. Voici comment M. Lalanne juge son prédécesseur : « Saint-Marc, dit-il, a donné pour la première fois une édition critique des poésies de Malherbe. Il a collationné avec soin les nombreux recueils où avaient paru d'abord une grande partie des pièces, et les éditions qui en avaient été faites séparément avant 1630 ; il en a relevé les variantes et ajouté quelques morceaux qui n'avaient point encore été réunis aux œuvres. Il a de plus rangé, autant qu'il l'a pu, les pièces par ordre chronologique ; aussi, malgré quelques erreurs et quelques incorrections, son travail a mérité de servir de type à la plupart des éditions postérieures. » Après cet éloge, il était naturel que M. Lalanne tînt le plus grand compte du travail de Saint-Marc, mais il se devait à lui-même de le compléter et de l'amener à perfection, ce qu'il a fait.

Malherbe méritait-il les honneurs d'une édition aussi complète ? Est-il bien « un de nos grands écrivains ? » Il y a cinquante ans, on n'eût pas posé cette question, ou on ne l'eût posée que pour la résoudre affirmativement. Il y a trente ans, on l'eût sans doute résolue négativement. Aujourd'hui, elle nous laisse indécis. L'épithète de « grand » paraît ambitieuse pour Malherbe, et on n'ose cependant la lui refuser. Il est certain qu'à la fin du XVIe siècle, après tout ce mouvement fécond de la renaissance, il y avait place pour un « grand » poète, pour un Shakespeare, ou tout au moins pour un Spenser, et que la venue d'un tel poète eût changé le cours de notre littérature. Un Spenser eût préparé un Milton. Malherbe ne prépara que Boileau. N'importe, il fut un bon maître de langue, un maître des élégances ; avant lui, les beautés chez nos poètes n'étaient que des hasards plus ou moins fréquents ; le premier il donna (en trois ou quatre pièces) l'idée d'une perfection continue, qui n'excluait pas les vives images. Quels beaux vers, pour citer quelques exemples, que ceux-ci :

Toute sorte de biens comblera nos familles,
La moisson de nos champs lassera les faucilles,
Et les fruits passeront les promesses des fleurs.

Digitized by Google

Et ceux-ci :

Tout le plaisir des jours est en leurs matinées;
La nuit est déjà proche à qui passe midi.

Et cette strophe :

C'est en la paix que toutes choses
Succèdent selon nos désirs;
Comme au printemps naissent les roses,
En la paix naissent les plaisirs;
Elle met les pompes aux villes,
Donne aux champs les moissons fertiles,
Et de la majesté des lois
Appuyant les pouvoirs suprêmes,
Fait demeurer les diadèmes
Fermes sur la tête des rois.

C'étaient là des beautés neuves et qui sont restées neuves. Malherbe est souvent sec et terne, mais quand il est beau, il l'est avec une élégance sobre et fière qui n'appartient qu'à lui. Enfin, nous l'avons dit, il a quelques pièces belles d'un bout à l'autre, et cela, dans un genre élevé ; cette beauté soutenue dans la haute poésie était chez nous tout à fait nouvelle, le XVIe siècle n'ayant atteint la perfection que dans quelques poésies légères et de courte haleine. Il suffit de citer son admirable imitation du psalmiste :

N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde.....

L'ode sur la prise de la Rochelle, moins irréprochable, est d'un grand souffle lyrique. A la différence de la plupart des odes de Malherbe, qui sentent l'effort et l'ajoutage, et semblent faites de pièces rapportées, celle-ci est d'une seule coulée et comme fondue d'un jet. A part quelques taches de rouille et un peu de clinquant mythologique, elle est du métal le plus pur et le plus brillant. L'auteur de ces œuvres achevées mérita de donner le ton à la littérature du siècle qui commençait. Tous les grands écrivains du temps de Louis XIV relèvent indirectement de lui, car ils sont tous partis dans la mesure qu'il avait indiquée par quelques coups d'archet bien frappés. Dans la collection de leurs ouvrages, il était juste de garder une place à celui qui fut leur maître, ou, si l'on veut, leur chef d'orchestre. LÉO JOUBERT.

Souvenirs de voyage en Orient (1858-1861), par M. F. SCHICKLER. Paris, M. Lévy.

Nous recommandons ce récit de voyage à deux classes de lecteurs : à ceux d'abord qui méditent ou déjà ont accompli une excursion semblable, puis à ceux qui, moins libres ou moins intrépides, se contentent de voyager en imagination. La narration de M. Schickler plaira aux uns et aux autres; elle a la précision d'un itinéraire, sans en avoir la sèche monotonie. On ne peut qu'approuver l'exemple qu'il donne aux touristes, d'arriver à Constantinople par la mer Noire. Les steppes fangeuses parmi lesquelles le Danube a tant de peine à trouver son embouchure, le ciel âpre et les mornes rivages de la mer Noire, presque toujours menaçante

Digitized by Google

ou furieuse, font vivement ressortir les magnificences du coup de théâtre final, de ce splendide panorama du Bosphore qui attend le voyageur au dernier coude de la route. L'impression de ce coup d'œil féerique est perdue en partie pour celui qui vient par les Dardanelles, et que sa navigation à travers l'Archipel a déjà familiarisé avec les paysages et les effets de lumière orientaux. On lira avec intérêt les divers incidents du séjour de M. Schickler à Constantinople, ses recherches des antiquités byzantines plus nombreuses qu'on ne pense, mais soigneusement dissimulées par le fanatisme musulman, son excursion aux vieux remparts, mélancoliques témoins du triomphe des Turcs, et qui, sans doute, survivront à leur expulsion. On aimera à se bercer avec lui dans ces caïques, où l'immobilité n'est pas seulement un plaisir, mais une impérieuse nécessité, le moindre mouvement suffisant pour faire chavirer ces rapides et fragiles embarcations.

L'imagination encore pleine des souvenirs du Bosphore, M. Schickler n'a peut-être pas rendu à Smyrne toute la justice qu'elle mérite. En revanche, nous louerons sans restriction aucune les chapitres où il raconte sa traversée du Liban, son excursion à Damas, la célébration d'une noce grecque, l'hospitalité d'Abd-el-Kader. Mais nous préférons encore la partie de l'ouvrage consacrée à Jérusalem. L'impression de M. Schickler à l'aspect des lieux saints n'est ni celle d'un dévôt, ni celle d'un sceptique. Il sent et s'exprime en chrétien éclairé, mais sincère. Il ne dissimule pas les doutes que peut susciter, à propos de l'exactitude rigoureuse des emplacements, l'examen topographique de cet assemblage d'édifices qui prétend relier tous les lieux consacrés par la passion, la mort et la sépulture du Christ. Mais il s'exprime sur ce sujet délicat avec la réserve qui sied à l'érudit aussi bien qu'au chrétien. Il n'a pas cru devoir taire non plus les mesquins débats qui, trop souvent, s'élèvent au seuil et dans l'enceinte même de ce sanctuaire, entre les différentes communautés chrétiennes qui se le partagent. Mais ces détails regrettables l'affligent sans ébranler sa foi, sans atténuer son émotion. Toutes ces misères morales, en effet, s'évanouissent et s'oublient devant la grande figure du Christ, de même que les pauvretés et les infirmités matérielles de la vie de l'Orient s'absorbent dans la clarté radieuse et triomphante de son soleil.

Bon ERNOUF.

Souvenirs du Maroc, récits de guerre et de voyage, par M. Charles VRIARTE, in-12. Paris, Morizot. 1862.

Cette excursion dans le Maroc rappelle un passé historique dont les habitants de ce pays auraient quelque sujet de s'enorgueillir ; mais la profonde ignorance et l'abaissement intellectuel dans lesquels ils sont tombés ne leur permettent pas de comprendre ni même de savoir ce que furent leurs ancêtres. Le Maroc est la Mauritanie des anciens. Conquise et colonisée par les Romains, la Mauritanie devint, au VIIIe siècle de notre ère, la proie des Arabes, déjà maîtres de tout le littoral septentrional de l'Afrique, et qui de là se répandirent sur l'Espagne. Les possessions afri-

Digitized by Google

caines des Arabes ou Maures, comme on les appela, furent associées aux vicissitudes de leur empire hispanique. Puissantes tant que cet empire resta puissant, elles participèrent à son déclin et à sa ruine. Les Turcs, au XVIe siècle, les Français, de nos jours, ont achevé, contre les descendants dégénérés des conquérants arabes, l'œuvre de Ferdinand et Isabelle.

Les Maures de la partie occidentale de la côte méditerranéenne ont conservé jusqu'à présent leur indépendance. Mais comment reconnaître, dans cette population fanatique, ignorante, paresseuse, cruelle, les descendants de ces Arabes qui, pendant sept cents ans que dura leur domination en Espagne, donnèrent aux peuples européens l'exemple de la tolérance religieuse, de l'aptitude au travail, de l'amour des arts? Le bombardement de Mogador et la bataille d'Isly, en 1844, furent deux sévères leçons que la France donna aux Marocains. En 1860, l'Espagne leur a fait sentir, à son tour, la supériorité qu'une armée peu considérable, mais disciplinée, a sur des troupes très nombreuses, mais désordonnées, lors même que la folie furieuse du fanatisme les surexcite.

C'est de cette expédition, dont le maréchal O'Donnell avait le commandement en chef, que M. Charles Yriarte, qui en faisait partie comme artiste, vient de publier le récit. L'auteur s'est identifié avec ses compagnons de marche. Bien qu'il ne fût pas homme d'épée, il a dû, pour reproduire *de visu* les plus remarquables scènes de cette guerre, suivre pas à pas l'armée espagnole, depuis son départ de Malaga jusqu'à son retour à Cadix; il a partagé ses fatigues, ses privations; il a assisté à ses combats, à ses victoires. Le livre de M. Yriarte est, comme l'annonce son titre, une relation dans laquelle il a consigné, avec une exactitude minutieuse, mérite inappréciable pour ce genre de travail, les faits de chaque journée marquante, avec les réflexions que ces faits lui ont suggérées. Autre mérite : le narrateur ne vise pas à l'effet. Le luxe de mise en scène, d'antithèses, d'hyperboles et de coups de théâtre, dont aujourd'hui on se montre prodigue dans les moindres récits, il le dédaigne, s'occupant surtout de retracer fidèlement, au fur et à mesure qu'il s'avance dans le Maroc avec l'armée d'invasion, ce qu'il a vu, ce qu'il a ressenti. L'intérêt naît tout naturellement de la réalité et de l'animation des tableaux.

Des descriptions de villes et de sites, des détails de mœurs, des esquisses de caractères, font diversion aux scènes dramatiques dont abonde cette campagne de quatre mois. Les péripéties du combat de Vad-Ras, dont l'issue força Muley-Abbas, frère de l'empereur du Maroc, à signer le traité de paix avec l'Espagne, remplissent le dernier chapitre. Comme on était en droit de s'y attendre de la part d'un écrivain qui manie plus habituellement le crayon que la plume, cet ouvrage est enrichi de nombreuses illustrations. C. L.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Réception de MM. Albert de Broglie et Octave Feuillet à l'Académie. — *Le Fond de Giboyer*, par M. Louis Veuillot. — *Histoires modernes*, par M. Arthur Baignères.

En un mois, deux réceptions à l'Académie, quel triomphe pour la médisance ! Elle s'apaise pourtant, et, de tous côtés, paraît lasse. L'Académie, par sa patience et par son éternité, a tué le sarcasme, assassiné la raillerie ; l'Académie, tout au contraire de Macbeth, pourra dormir en paix. Elle-même semble un peu renoncer, si je ne me trompe, à ces innocentes malices qu'elle pratiquait avec tant de plaisir, qu'on lui reprochait avec tant d'aigreur, et qui n'étaient, à vrai dire, qu'un dédommagement bien mince et bien naturel de ce que la plupart de ses membres ont perdu. Tout se calme en ce monde ; la tempête aujourd'hui soulève et bouleverse l'eau d'un fleuve qu'à peine une ride légère plissera demain. Tout se calme, parce que tout se fatigue, et qu'à la longue ce besoin de repos que la nature a mis en nous reprend le dessus ; la mollesse réclame ses droits et envahit l'être tout entier. On peut croire que cet esprit d'opposition maligne, dont on fait un crime à l'Académie, et qui irriterait beaucoup moins les personnes, même les plus nerveuses, si elles comparaient le petit agacement qu'on en peut ressentir à l'atroce névralgie que nous procurent certaines flagorneries monstrueuses et rares ; on peut croire que cet esprit, quel qu'il soit, sommeille en ce moment, et que la pétition viendra trop tard.

Quelle pétition ? Celle d'un quidam (ce n'est pas maître Renard) qui s'est mis dans la tête, à ce qu'on dit, d'obtenir du Sénat un petit règlement par lequel on interdirait aux discours académiques la politique d'abord, et ensuite « cette matière inconnue qu'on appelle l'économie sociale, » comme dit M. Louis Veuillot. Voilà un quidam ! il ne se contente plus de timbrer les écrits, il veut timbrer la parole ! Il prétend défendre à l'Académie la politique, et non-seulement la grande, la droite, la vraie, mais la petite, la politique de biais et de travers, la politique d'allusion, la seule qu'aucun gendarme du monde ne puisse ni saisir, ni empêcher. J'ai entendu raconter sérieusement ce projet et l'ai pris pour une plaisanterie. Il faut espérer, dans tous les cas, que le Sénat nommerait une commission qui aurait M. Mérimée pour rapporteur, et conclurait

Digitized by Google

à l'ordre du jour. On l'a voté sur des questions un peu plus urgentes que celle-là.

A quoi bon une pétition, si l'Académie dédaigne spontanément, à l'heure qu'il est, sa petite escrime des dernières années? Voici, coup sur coup, quatre discours, et, pour ma part, dans aucun des quatre je n'ai démêlé ces fins rapprochements, ces délicates allusions, que les gens spirituels ont l'adresse de cacher et que les gens zélés ont la maladresse de découvrir. Des regrets possibles, oui; des espérances permises et d'ailleurs exprimées avec fierté; peut-être un excès d'orgueil, et plutôt dans la réserve que dans l'attaque, voilà ce qui nous a frappé. Il est vrai que nous n'avons pas l'habitude d'aiguiser notre perspicacité pour voir dans les nuages, et quant à cette précieuse qualité qu'on appelle aujourd'hui le *flair*, nous la laissons de bon cœur aux chiens de chasse.

MM. Albert de Broglie et Saint-Marc Girardin devaient faire successivement l'éloge du père Lacordaire; ils l'ont fait souvent avec une grande finesse, et quelquefois avec une véritable profondeur. Je n'ai point à comparer leurs discours, mais plutôt à les mêler, à les confondre pour en tirer le suc, pour en extraire ce qui semble devoir rester acquis à la mémoire de Lacordaire comme à l'histoire politique ou littéraire de ce temps. Or, le point précis où ils se sont rencontrés, en se faisant toutefois quelques concessions réciproques (il n'y a pas d'accord parfait en politique), le résultat auquel ils se sont tenus ensemble, c'est que Lacordaire, par son esprit, par sa vie, par son but, fut précisément un de ces élus qui servent d'intermédiaires entre le passé qui s'en va et l'avenir qui arrive. Comme il y a des hommes-bornes, qui ne soutiennent que les ruines, il y a des hommes-ciments, destinés à rattacher ce qui s'écroule à ce qui se fonde, véritables soudeurs, dont la mission est de relier fortement en leurs personnes les deux bouts d'une chaîne à demi brisée. Ils sont eux-mêmes un chaînon artificiel, mais nécessaire, qui prouve, à certaine marque de dissemblance, que la continuité a été interrompue, mais qu'elle s'est rétablie. On peut dire enfin, en employant une de ces images scientifiques trop à la mode aujourd'hui, qu'ils ressemblent à ces liquides acidulés où, par le rapprochement de deux métaux différents, se combine et se produit le fluide électrique. C'est de l'amalgame qui s'opère chez ces hommes privilégiés que jaillit aussi l'électricité de l'avenir. Lacordaire fut un de ces hommes. Chrétien, et resté chrétien jusqu'au bout, malgré les tentations environnantes, mais chrétien libéral, et de tous les débris du passé n'ayant conservé de respect qu'à un seul, c'est-à-dire à la foi; prêt à répudier toute la nuit qui est derrière nous, à l'exception de cette étoile qui y brille encore, il se servait de ce reste de lumière comme d'un flambeau pour attendre, pour découvrir l'aurore des âges futurs. Voilà ce que fut Lacordaire, un homme debout entre deux sociétés, entre deux mondes, tendant les bras à celui-là pour l'empêcher de sombrer, à celui-ci pour le faire aborder plus vite, et ne croyant jamais que le naufrage de l'un fût nécessaire à l'arrivée ou au salut de l'autre. Voilà ce qu'ont dit (mais mieux dit) MM. Albert de Broglie et Saint-Marc Girardin, et c'est en effet le rôle que l'histoire reconnaîtra à Lacordaire, et la part, bien belle sans doute,

Digitized by Google

que l'avenir lui fera. Il en fut un des précurseurs, il en sera un des privilégiés. Son nom grandira à l'horizon à mesure que cet horizon, entrevu de son perçant regard, se rapprochera davantage, et sa gloire deviendra complète quand nous pourrons toucher de l'œil et de la main ce qui était à peine un lointain pour lui et qui est encore pour nous le néant.

Heureux génies qui ne doutent, qui ne faiblissent et ne se reposent jamais! M. Saint-Marc Girardin, particulièrement, s'est élevé jusqu'à l'éloquence lorsqu'il a parlé de cette activité infatigable de Lacordaire. Et quel parti il a su tirer d'une simple inscription, d'une épitaphe rencontrée par lui dans les ruines de Rome : *Doleo, quia quievit. Je le plains, parce qu'il s'est reposé* et parce que le repos était contraire à sa nature, à son zèle, à son génie, à sa mission ; je le plains d'être mort, parce qu'il pouvait encore faire du bien. Elle est belle, cette épitaphe, belle, généreuse et profonde. Elle me rappelle pourtant un mot célèbre que je lui préfère. Ah! certes, il est beau de déplorer la mort lorsqu'il est bien vrai qu'on n'a pas assez vécu, lorsque celui qui meurt a un sentiment juste de son utilité, un dédain courageux de ses maux, enfin une espérance et un besoin de vivre qui le rattachent à tout ce bruit, à tout cet ennui de la terre ; mais en présence de cet aveu singulier, *doleo, quia quievit*, et en méditant les développements ingénieux qu'une simple phrase ainsi rencontrée par hasard, mais exploitée à loisir, a fournis à M. Saint-Marc Girardin, comment ne pas songer aux belles sentences grecques et orientales : « Le premier bien, c'est de ne pas naître ; le second, c'est de mourir le plus vite possible? » « On est mieux assis que debout, couché qu'assis, et mort que couché? » Comment ne pas songer surtout à ceux qu'une destinée sévère ou un naturel malheureux pousse plutôt au désir qu'au regret de la mort, et à Luther, regardant les tombes dans le cimetière de Worms : *Invideo, quia quiescunt. Je leur porte envie*, disait-il, *parce qu'ils reposent.*

M. Saint-Marc Girardin n'a pas fait seulement l'éloge de Lacordaire ni de M. de Broglie, il a fait aussi l'éloge de Constantin, ce qui prouve qu'on n'a pas besoin d'être de l'Académie pour être loué. Le grand mérite de Constantin, selon lui, sa vraie qualité fut d'avoir un sentiment exact de l'opinion publique joint à l'habileté de s'y conformer. Avec cela, on gouverne, ou plutôt on est gouverné; mais qu'importe? On impose une religion, on fonde une capitale, on tue ses parents, on égorge son fils, on enfante le Bas-Empire, et l'on est Constantin le Grand. L'opinion flattée répond par un surnom immortel, et ceux dont, après quatorze siècles, nous flattons encore les petites passions, nous donnent du grand sans rancune, comme les Byzantins d'autrefois. Pour M. Albert de Broglie, on est Constantin le Grand ; pour M. Saint-Marc Girardin, on est Constantin l'habile ; et voyez un peu les caprices de la renommée : pour le peuple qui lirait ingénument cette belle histoire, on serait tout simplement Constantin le..... mais le sang lave tout. Ce fut véritablement par le sang que vainquit et triompha ce Constantin le cruel. *Hoc signo vicit.* L'impératrice Fausta fut décapitée et n'eut point peur de la mort : elle n'avait peur de rien.

La réception de M. Octave Feuillet et le beau temps de jeudi dernier

Digitized by Google

avaient attiré plus de monde. On était plus gai, de meilleure humeur ; et des robes printanières! une véritable petite fête! M. Octave Feuillet a prononcé un discours modeste, donnant à entendre que ses titres aux suffrages de l'Académie étaient médiocres ; on l'a fort applaudi. Un point sur lequel il a insisté et même prié, c'est qu'on voulût bien lui laisser croire qu'il entrait à l'Académie, non pas comme auteur dramatique, mais comme romancier ; on a applaudi de plus belle. Comme auteur dramatique, M. Octave Feuillet se juge trop indigne de succéder à M. Scribe, dont on lui a livré l'héritage, et dont il a fait la biographie. Il a terminé son discours comme il l'avait commencé, par une protestation de modestie. « Il a fallu toute l'obligation d'un devoir pour m'inspirer le courage d'élever la voix dans cette enceinte, qui garde l'écho de tant de voix éloquentes, et il me tardait de rentrer dans le rôle véritable qui me sied parmi vous, et qui est d'écouter. »

M. Octave Feuillet a commencé par écouter la réponse de M. Vitet, qui est une charmante réponse et des plus jolies qu'il ait faites. M. Vitet y a peint au vif deux hommes entre lesquels il y a de grandes différences et une grande distance : M. Octave Feuillet et M. Scribe. Avec une adresse incroyable, il a comblé, accablé son jeune confrère de félicitations, sans le surfaire d'un iota. Une des louanges qui doivent être le plus cruellement sensibles à M. Feuillet, c'est la comparaison perpétuelle qu'on fait de ses proverbes avec ceux de Musset. L'impitoyable M. Vitet n'y a pas manqué ; il a immédiatement rapproché Alfred et Octave ; mais il est bien entendu qu'Octave n'y gagne pas. « Causeries délicates, capricieuses études, frivolités attachantes, où se mêlaient, à force d'art, d'inconciliables qualités, le fini de la miniature et le négligé du croquis. Par malheur, cette charmante veine ne tarda pas à se tarir : Musset n'écrivit plus! Ce fut donc une vraie fortune que de voir apparaître dans ce même recueil, signés d'un nom d'abord obscur et bientôt en crédit, d'autres essais, presque du même genre, portant certain cachet particulier, en même temps qu'une trace légère d'inévitable imitation. La touche était moins ferme, le trait moins assuré, et l'expression, bien que svelte et piquante, ne faisait pas jaillir aussi souvent ces éclairs de pensée, ces notes incomparables où se trahissait le poète ; mais, en revanche, quel parfum plus salutaire, quelle atmosphère nouvelle! etc. »

M Feuillet se rattrape sur la morale, cela va sans dire. Il ajoute un charme de bienséance à l'agrément naturel de ses petites compositions. Il y ajoute aussi parfois je ne sais quel attrait d'ennui qui doucement repose et doucement assoupit. Un critique un peu prétentieux, qui n'est pas M. Vitet et qui n'écrit pas pour des académiciens, donne à entendre que la prose de M. Octave Feuillet est le premier des calmants. M. Vitet, plus poli, rend justice à tant de bonnes intentions qui pavent les premières *scènes* de l'auteur d'*un Jeune Homme pauvre :* « Votre art est d'introduire par d'insensibles préparations, dans la conversation la plus mondaine, la plus sérieuse controverse. Vous faites pénétrer la morale jusque dans les boudoirs, vous l'incrustez même dans les bijoux, et c'est merveille de voir sortir de vos petits écrins de velours et de soie les enseignements les plus

Digitized by Google

solides et les plus hautes vérités ! » Voilà des bijoux bien indiscrets ! et M. Vitet d'ajouter bientôt : « Si la gratitude conjugale écrit des billets aux défenseurs du mariage, vous devez en être accablé ! » Selon nous, il y a un écrit bien plus accablant pour M. Octave Feuillet : c'est l'*éloge* que M. Vitet a fait de lui. Du reste, ce dernier ne s'est pas tenu jusqu'au bout dans ce genre de flatteries épigrammatiques. Avec *le Roman d'un Jeune Homme pauvre*, et l'*Histoire de Sibylle*, il l'a pris de plus haut et sur un ton plus élevé. Il n'a pu pardonner à M. Feuillet d'avoir transporté sur la scène ce *pauvre jeune homme* qui ne se tenait déjà pas très bien dans le roman. « Je sens ce qu'un pareil triomphe a dû coûter à votre cœur de père, puisque pour moi c'est presque une souffrance de voir votre œuvre ainsi traitée. Malgré moi, je ne pense plus qu'aux beautés qui me sont ravies ; je ne vois plus que les détails exquis, les séduisantes descriptions, les accessoires pittoresques sacrifiés ainsi sans pitié. »

Voici maintenant le procès de *Sibylle :* « En vous élevant à cette mise en œuvre, plus fine encore que de coutume, avez-vous renoncé à ces moyens d'effet d'un choix trop peu sévère, à ces importations étrangères à votre sol et à votre culture que çà et là, dans quelques-uns de vos ouvrages, vous laissez s'introduire comme par contrebande ? Les avez-vous au moins prohibés cette fois ? Non, ces mêmes disparates existent dans *Sibylle*, et aggravées, en quelque sorte, par le souvenir d'élégance et de distinction qu'on y rencontre si souvent. De là vient que ce roman, dont le sujet, il est vrai, soulève un genre d'objection inconnu à votre *Jeune Homme pauvre*, mais qui, sur tant de points, lui est, selon moi, supérieur, n'a pas obtenu, ce me semble, malgré son immense succès, une faveur aussi incontestée. » On ne peut pas dire d'une façon plus aimable et en même temps plus cruelle que *Sibylle*, qui a de grands défauts, est encore un meilleur ouvrage que le *Jeune Homme pauvre*, qui a de si petites qualités, et, en vérité, quoique nous n'ayons pas pour le genre de littérature que cultive M. Octave Feuillet plus d'admiration qu'il ne faut, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que le jugement de M. Vitet, si doux dans la forme, est bien sévère au fond. Pour qui sait comprendre, il ne resterait plus rien de M. Octave Feuillet après que M. Vitet a passé sur lui, et pourtant M. Feuillet a de l'esprit, de la grâce, vingt qualités secondaires qui sont, je le veux, peu de chose quand on prend ses points de comparaison derrière nous, mais qui deviennent presque du génie quand on les prend autour de nous.

Je ne m'étendrai pas sur l'éloge de Scribe. En vantant chez lui le don, l'inépuisable don de l'invention dramatique, en lui refusant le style et le talent de créer des caractères, M. Vitet n'a rien dit dont on ne tombât d'accord avant même qu'il eût parlé. Mais il a montré ingénieusement comment cette absence même de style et de force avait servi à la renommée cosmopolite de Scribe : « Cette façon d'écrire qui, pour la durée de son œuvre, ne sera pas, j'en conviens, sans danger, n'a pas nui, que je sache, à l'étendue de son succès. A l'étranger surtout, c'est presque un passe-port qu'un style un peu effacé. Si Molière eût écrit moins admirablement, s'il était moins artiste en notre langue, qui sait ? peut-être on le

Digitized by Google

comprendrait mieux au delà des Alpes et du Rhin. » A vous, Schlegel. Où je trouve que M. Vitet a vraiment porté un jugement nouveau et original autant que juste, selon moi, c'est en mettant *les drames lyriques* de Scribe au-dessus de tout le reste de son œuvre. En effet, quand on y regarde de près, c'est là que l'auteur déjà si oublié du *Théâtre de Madame* a déployé une vraie puissance, j'allais dire une vraie poésie. Certes, il ne s'y montre pas plus savant de style ni meilleur artiste de langage que dans ses vaudevilles, et, au contraire, sa prose courante, trop courante, vaut encore mieux que ses vers, qui ne sont pas même des vers; mais quelle entente des jeux de scène, des ressources dramatiques, des situations! Et comme on voit bien que la langue seule a manqué à ce poète incomplet, dont l'inspiration ou muette ou vulgaire a inspiré à d'autres poètes des explosions de génie, leur en a amené l'occasion, leur a facilité l'éclat. Scribe, dans la grande armée des talents, n'est peut-être pas un général en chef, mais c'est un de ces majors-généraux indispensables, sans lesquels on ne gagne point de bataille, et dont le concours est nécessaire, non-seulement au succès, mais au salut même de l'armée.

Tel est le discours de M. Vitet, autant qu'une sèche analyse peut rappeler ces fines critiques, ces touches délicates et fières, ces aperçus ingénieux où excelle, après M. Villemain et tout près de lui, cet académicien modèle. Où trouver, dans toute cette discussion littéraire, une seule épigramme politique? Je n'en vois qu'une, et elle est adressée, comme toute bonne épigramme, à un confrère : « Que d'égards Scribe (au théâtre) avait pour tous ses hôtes! que de ménagements! quelle touche légère! comme il savait glorifier les vaincus sans trop chagriner les vainqueurs! car alors, au théâtre, les vaincus étaient glorifiés! Vous l'avez dit, monsieur, c'était l'âge d'or! »

Je sais un gré infini à M. Vitet d'avoir lancé cette méchanceté. Je la trouve dure, mais elle me fournit une transition pour parler du *Fond de Giboyer*, dont tout le monde parle. Il n'est bruit que de ce livre et de M. Veuillot, mais je n'en ai pas encore lu un traître mot dans le moindre journal. Nous sommes braves en France; j'avoue que, pour mon compte, c'est ce qui me pique et me décide à m'y arrêter un instant. La querelle est finie, la guerre terminée, et il ne s'agit plus de prendre parti. J'ai le malheur de ne pas aimer, c'est-à-dire de haïr les idées que défend M. Louis Veuillot, aussi bien que les procédés de sa polémique; mais j'ai en même temps la faiblesse d'aimer l'art où je le rencontre, et l'éloquence, même l'éloquence ennemie. Celle de M. Veuillot attaque et blesse beaucoup de choses que les libéraux de notre génération ont accoutumé de respecter et de défendre. Mais qu'importe? Est-ce que l'on s'entendra jamais sur toutes ces questions qui nous divisent? Est-ce que le pour et le contre ne régneront pas toujours dans le monde et parmi les hommes, au fond des esprits et au fond des cœurs jusqu'à la consommation des siècles? Est-ce que ce n'est pas la loi de l'humanité? Est-ce que quelqu'un a raison? est-ce que l'absurdité existe? Eh bien! donc, si elle n'existe pas, admirons simplement et de bonne foi, en artistes, ce qui mérite d'être admiré. Ce n'est pas la satire de M. de Laprade, mais c'est le livre de

Digitized by Google

M. Louis Veuillot. Jamais pamphlet n'a mis plus de verve au service de la vengeance; c'est vert et sec, violent et virulent, énergique, brutal. Cela ne fait aucun tort, selon moi, à la comédie de M. Emile Augier, aucun tort à son caractère; cela fait plaisir à lire, voilà tout. Croit-on qu'après l'avoir lu, nous ayons plus de goût pour l'idéal politique et social de M. Louis Veuillot? Nullement. La démocratie de M. Emile Augier nous paraissait vague, la théocratie de M. Louis Veuillot nous révolte; mais ce pamphlet est un chef-d'œuvre. Ah! qu'Esope avait bien raison de dire que la langue..... Mais que celui-ci s'en sert bien! quel feu! quel art! quel emportement d'éloquence et de passion! Et du vrai, malheureusement, au fond de ce dialogue à l'emporte-pièce, du juste à travers les soubresauts de cette polémique en casse-cou. La préface est une merveille; le *timbre* ne s'en relèvera pas. La pièce (car c'est une pièce sous forme de défense, comme la *Critique de l'Ecole des Femmes*, seulement c'est le joué qui se défend), la pièce a presque toujours de l'entrain, de la vigueur; elle traîne parfois un peu, mais M. Louis Veuillot nous apprend qu'il était obligé, de par la loi, d'écrire deux cent soixante-dix pages, sans quoi son livre restait brochure, et par conséquent timbré; M. Louis Veuillot ne veut pas être timbré.

Lisez ce livre, je vous prie; il vous inspirera une sainte horreur des idées qu'il exprime, une délicate admiration du talent qu'on y rencontre, une rage de détester et d'aimer en même temps, qui est bien le plus délicieux dépit qu'un artiste puisse éprouver. Et quand vous arriverez à ce mot, à ce cri : *l'avenir est à Bicêtre!* je défie que vous n'oubliiez pas toutes les injures qu'on nous y adresse, toutes les injustices dont il fourmille, toute la haine qui y suinte, pour comprendre, pour respecter, pour plaindre à coup sûr ces convictions sauvages, qui ne reculent pas devant l'impérieuse nécessité de déclarer la guerre à la société, d'insulter superbement l'humanité tout entière, au nom d'un principe faux qu'on adore et auquel on s'attache, dans un absolu dédain, dans un suprême dégoût de tout ce qui s'en écarte et vit en dehors. Cette misanthropie fanatique est, de toutes les passions extraordinaires et dangereuses, la plus intéressante à étudier pour les esprits qui sont capables de goûter ce qu'ils n'approuvent point, et d'admettre ce qu'ils ne partageront jamais.

Arrachons-nous toutefois à ces images de haine, à ces pages courroucées et vindicatives, pour dire tout le bien que nous pensons d'un petit volume beaucoup moins compromettant, qui vient de paraître sous ce titre : *Histoires modernes*, par M. Arthur Baignères. Ce sont des romans, quatre romans, ni longs, ni lourds, ni gros, ni prétentieux, de jolis romans qui sont mieux que jolis. Les recommander aux lecteurs de la *Revue contemporaine* est un soin superflu, car ils doivent être édifiés; je veux seulement y ramener leur mémoire, et je n'ai pas la prétention de leur apprendre, pour la première fois, que M. Baignères est un homme d'esprit. Ce qui frappe, avant tout, dans ces quatre histoires, c'est la finesse, une finesse persistante, très voisine parfois de l'observation profonde, et qui consiste à saisir rapidement les petits ridicules, et à les marquer d'un trait vif, brillant, ineffaçable. Le théâtre mondain où l'auteur nous conduit, car ces quatre

Digitized by Google

histoires sont élégamment bourgeoises et mondaines, ajoute encore à cette première impression. La vie des personnages qui sont en scène est si raffinée, leurs émotions si délicates, et leurs passions, pour tout dire, si peu naïves, qu'une finesse droite et rectiligne ne suffirait point à les analyser. Il y faut un œil perçant, mais expert en observations tortueuses, un regard derrière la tête, une vue des replis, des cachettes, des doubles-fonds, une intelligence enfin moins de l'âme humaine, une et indivisible, et qui ne change guère dans ses grandes manifestations, quels que soient le corps qu'elle habite et le théâtre où elle se meuve, que de cette seconde âme, ajoutée aux gens du monde par la civilisation, et qui fait plutôt partie de leur extérieur que de leur fonds.

M. Baignères, tout débutant qu'il est, je pense, est déjà passé maître dans l'art de sonder cette seconde assise, cette couche factice, sorte d'étage intermédiaire entre le dehors de l'homme et l'homme même. Ce n'est point là que résident les passions vraies, sincères, naturelles, mais les passions artificielles, les émotions de commande; assurément, c'est le domaine du jeune écrivain. Il a beaucoup étudié l'*âme parisienne*, et l'a pénétrée dans le jeu journalier de sa vie particulière. Ainsi, par exemple, dans la première histoire, qui est intitulée *Jean-Joseph Chatterlin*, on rencontre une certaine Mme Verdonnier, qui est un des produits les plus étranges, et un des composés les plus vrais de l'atmosphère où M. Baignères observe et décrit. Mme Verdonnier est une demi-femme de demi-salon, de demi-beauté, esprit médiocre, caractère effacé, cœur nul, tout en nuances fâcheuses, en demi-teintes désagréables; une femme ordinaire, fort peu susceptible d'animer un roman; et M. Baignères a su lui imprimer ce qu'on pourrait appeler le relief de l'ordinaire. Toutes ses petitesses, toutes ses pauvretés, toutes ses faussetés, toutes ses misères, dont finit par être victime le personnage intéressant du livre, toute son étude sur des riens, toute cette existence à ressorts, égoïste et bête au fond, méchante par surcroît, mondaine enfin, il a démêlé et expliqué tout ce mécanisme et toute cette horlogerie avec une surprenante finesse.

A vrai dire, tant de perspicacité, et qui se trahit aux premiers mots, nous effraye, nous met en garde; on craint que le roman n'en prenne quelque chose de sec et de froid, incompatible avec l'émotion, et qu'au lieu de se dilater à la douce chaleur des passions qu'il doit peindre, il ne se contracte immédiatement et ne se racornisse avec les personnages si savamment étudiés, mais si vides, qu'il met en scène. L'une des quatre nouvelles de M. Baignères, celle qui est intitulée *les Finesses de M. de Preuil*, n'a peut-être pas échappé complétement à ce défaut. J'y rencontre plus d'esprit que partout ailleurs, mais cherché quelquefois, et dont l'excès ne dissimule pas complétement l'effort. Mais les trois autres nous dédommagent, et la finesse n'y fait point à la sensibilité le tort qu'on redoutait. Ici, la jeunesse triomphe, et avec la jeunesse, la grâce et la poésie. Aux vives saillies où M. Baignères est tout à fait dans son naturel, je préfère encore ces réflexions aimables et bonnes : « Les joies modestes vont aux âmes simples. Ceux qui rient de cet idéal charmant qu'on nomme une chaumière et son cœur, ceux-là ne connaîtront pas le bonheur de la

Digitized by Google

terre ! » Et, en effet, ceux-là connaîtront peut-être le plaisir ; mais le bonheur, jamais. Le bonheur, il est fait pour ces natures privilégiées que M. Baignères a si bien comprises et décrites. « Avez-vous jamais vu de ces êtres modestes dont l'obligeance est le parfum? Laissez tomber une aiguille, les voilà à quatre pattes ; oubliez un châle, ils reviennent en courant le châle sur le bras ; enfin noyez-vous, brûlez-vous, ils se jettent dans l'eau ou au feu. Ajoutez à tout leur mérite que leur dévouement est gratuit ; ils ne demandent en retour qu'un peu de condescendance, une bonne parole quelquefois, un sourire de temps à autre. Des sentiments, de la tendresse, leur ambition ne va jamais jusque-là. C'est une race intermédiaire entre l'homme et le chien, que le ciel a créée pour le besoin des femmes nerveuses et des maris ombrageux ! » Voilà que l'esprit reparaît, mais mitigé de tendressse, adouci par une sensibilité qui se laisse au moins entrevoir.

Je veux me persuader que cette veine n'est point tarie chez M. Baignères. Il a beau dire que de nos jours « on sait tout, et que l'on éprouve fort peu, » je m'assure qu'on ne sait jamais bien, qu'on ne devine jamais complétement que ce qu'on a éprouvé dans toute la sincérité de son cœur. Quelques pages vraiment émues du *Chevalier de la joyeuse figure*, et le dénoûment seul de *Jean-Joseph Chatterlin* trahissent en lui des cordes sourdes qui n'ont besoin que d'un coup d'archet pour vibrer. On aime ce dénoûment : le pauvre garçon se tue sans l'avoir mérité, et, qui pis est, sans que la personne qui en est cause le mérite ; mais il n'en va pas autrement dans la vie. Il n'y aurait plus de suicides si l'on ne se tuait que pour ce qui en vaut la peine. Aussi bien, ce penchant à peindre l'amour malheureux et désespéré, qui est fort sensible dans cet heureux début du jeune romancier, est préférable au penchant tout contraire qu'ont certains écrivains de donner toujours satisfaction au sot goût du public pour les dénoûments heureux. Rien des grandes passions ne finit bien, et c'est une vérité dont M. Baignères paraît convaincu. Ordinairement, ce qui les achève est bien pis que la mort, c'est le déchirement, le désespoir, c'est le crime nécessaire et fatal, c'est l'enfer. Mieux vaut la mort, à tout prendre, et un auteur est encore indulgent pour les nerfs de son public quand il se borne à cette fin commune et prévue. M. Baignères, qui en a usé adroitement avec son *Chatterlin*, fera bien de s'y tenir dans de plus grands sujets : qu'il en traite ; quiconque a lu son livre, l'y conviera sans doute, et lui dira, je pense, avec nous : « Il y a en vous, comme en tout homme bien né, de l'esprit et du cœur, de la finesse et de l'émotion ; en un mot, du rire et des larmes, mais en proportion inégale. Cachez vos larmes, si vous voulez, mais gardez qu'elles ne s'épuisent ; c'est la source féconde, c'est la rosée salutaire, et la grande pitié fait seule les grands talents. »

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

30 mars 1863.

La diplomatie européenne tient à sa renommée bien méritée de lenteur et de circonspection ; elle se complaît et persévère dans la douce habitude de marcher à la remorque des événements. La vapeur et la télégraphie électrique, qui hâtent la circulation des nouvelles, la presse périodique, qui en multiplie l'effet, exercent bien une certaine influence sur ses allures. Plus promptement instruite, la diplomatie s'émeut plus promptement aussi ; mais son action, quant à l'ensemble et à l'effet, n'en est pas accélérée dans une mesure bien sensible. Le conflit russo-polonais en fournit une preuve nouvelle. Malgré l'extension et l'énergie croissantes du soulèvement, malgré la vaillance justement admirée avec laquelle quelques poignées de braves tiennent la campagne contre une armée régulière, un premier acte du drame révolutionnaire a pu être terminé avant que la diplomatie soit parvenue seulement à s'entendre sur son rôle et sur la manière de le remplir. Cette fois encore, la Russie a pu acquérir un certain avantage militaire, mettre de son côté un fait accompli, dont elle cherchera à se prévaloir dans les négociations éventuelles.

L'avantage, à vrai dire, n'est pas d'une très grande portée. Ce n'est décidément pas une victoire, comme on l'avait cru un moment. Cette première impression, que la défaite de Langiewicz avait produite en Europe, s'efface déjà. On regarde la disparition du dictateur comme un incident fâcheux ; on n'y voit rien de plus. Au dire des feuilles russes elles-mêmes, cet incident n'a point affaibli le courage ni diminué les forces de l'insurrection. Voilà ce qui est acquis. Les Polonais sont le plus à même de juger la portée des événements du 19 mars. Puisque l'on ne trouve, ni à Varsovie, ni à Cracovie ou à Vilna, qu'ils soient de nature à arrêter la lutte, les amis de la cause polonaise en Europe n'ont aucune raison d'en exagérer les conséquences. La lumière, du reste, commence à se faire ; deux points importants paraissent établis. Voici le premier : la défaite n'a été que partielle ; la majeure partie des forces qui ont combattu les 17 et 18 sur la Nida ont pu se retirer en bon ordre. Elles ont prouvé depuis aux Russes que ni leur ardeur, ni leur vigueur n'ont faibli. Voici le second point : la défaite du 19 mars ne trahit pas, comme on s'était trop empressé de le proclamer, cette impuissance absolue du soulèvement national par laquelle tous les efforts ultérieurs seraient fatalement con-

Digitized by Google

damnés à rester stériles. La défaite a été provoquée par la déviation que Langiewicz, arrivé depuis hier seulement dans le pays et ébloui par quelques brillants succès, avait fait subir au plan d'opérations élaboré par le comité national, sur une parfaite connaissance du terrain, avec une profonde appréciation des hommes et des choses. En face d'une administration fortement organisée et défendue par 100,000 baïonnettes, le pays, désarmé, enchaîné et baillonné, ne pouvait débuter par une lutte en règle ; on n'est pas en 1830, où l'insurrection disposait, dès le premier moment, d'une belle armée nationale, formée en grande partie dans la rude et brillante école des guerres du premier Empire, et très bien organisée par le grand-duc lui-même. En 1863, où rien de pareil n'existe, où le pays est occupé exclusivement par des troupes russes, c'est la guerre elle-même et la guerre seule qui peut avec le temps former une armée au service de l'insurrection nationale.

En attendant, on ne pouvait et l'on ne devait faire que la guerre de partisans. Diviser les forces russes, les harceler, les fatiguer, les démoraliser par des escarmouches répétées et partielles ; éviter la bataille rangée ; disparaître après tout engagement pour se reformer sur un autre point ; empêcher l'ennemi de se reconnaître et le mettre dans l'impossibilité de suivre un plan de campagne, d'entreprendre une opération combinée ; faciliter, par leur mobilité et leur ubiquité, le ravitaillement des bandes nationales ; porter, par des marches et contre-marches, le soulèvement dans toutes les parties du pays, rallier partout les combattants et les moyens de combat : telle était la marche tout indiquée, imposée par l'ensemble des circonstances au mouvement national. C'était le plan de campagne du comité révolutionnaire. Un succès de six semaines, dont les dimensions dépassaient l'attente des plus optimistes, était venu attester la justesse de ces procédés. Il était de leur essence de disséminer les moyens de combat, de faire agir isolément les divers corps, d'établir, de maintenir une certaine égalité entre les différents chefs. L'unité ne se trouvait que dans le but patriotique qui devait les animer tous. La direction suprême restait, autant qu'elle pouvait exister pour des opérations militaires de cette nature, dans la main du comité qui avait tout préparé et continuait de réunir en ses mains les fils du mouvement. Toute cette combinaison, appropriée aux circonstances, croulait avec l'établissement d'une dictature. Certaines ténèbres, qu'il vaut mieux peut-être ne point dissiper, planent encore sur les motifs et les influences qui ont pu déterminer le général Langiewicz à prendre la dictature ; toujours est-il qu'il l'a prise : c'est lui-même qui se l'est décernée.

Le comité national, par lequel il se disait autorisé et appelé à cette démarche, n'en fut pas probablement le moins surpris. En présence du fait accompli et des services que Langiewicz avait rendus et pouvait encore rendre à la cause nationale, le comité poussa l'abnégation patriotique jusqu'à accepter en silence la destitution qui lui était infligée ; il se borne aujourd'hui à annoncer, en appelant les populations à l'énergique poursuite de la lutte, que « la dictature prise par un général est tombée le 19. » Des victoires brillantes et décisives pouvaient seules le faire absou-

Digitized by Google

dre et effacer l'origine équivoque de son pouvoir. Mais ces victoires, dont la dictature avait souverainement besoin, devenaient presqu'impossibles par le fait seul de son existence. La dictature de l'un des chefs de l'insurrection appelait logiquement, fatalement, la concentration des combattants, quand l'éparpillement était leur principal élément de force ; la formation d'une armée, quand des bandes isolées pouvaient seules agir avec succès ; une direction unitaire et centrale, là où presque tout devait encore être abandonné à l'élan individuel, à l'inspiration du moment et des circonstances. Ce complément logique, fatal de la dictature, ne devait pas tarder à se produire ; les effets en devaient être tout aussi instantanés : on avait indiqué aux Russes où ils devaient frapper le grand coup, et ils s'empressèrent d'en profiter. Le conseil de guerre, tenu sous la tente de Langiewicz dans la nuit du 18 au 19 mars dut décider la dissolution de « l'armée » dictatoriale et le retour à la guerre de partisans. Langiewicz — telle est la version la plus accréditée et la plus digne de confiance — Langiewicz tomba dans les mains des Autrichiens au moment où, par un détour, il voulait se rendre dans la contrée que cette reprise du premier plan d'opérations assignait à son activité directe.

Les amis de la cause polonaise en Europe avaient fait, et, par la même raison, comme le comité révolutionnaire à Varsovie : ils acceptaient le fait accompli l'établissement de la dictature ; ils aidaient de leur mieux Langiewicz à conquérir les palmes qui devaient lui assurer l'absolution des contemporains et de l'histoire. Le destin a été plus fort que lui ; la logique des événements marchait plus vite que l'énergie de ses actions. Aujourd'hui, les ménagements dus au patriotisme dévoué, au courage malheureux, ne doivent pas nous faire perdre de vue l'intérêt supérieur de la cause polonaise. Langiewicz en a été la personnification éclatante, mais éphémère. Se rendre nettement compte des causes fatales du fâcheux incident du 19 mars, c'est le meilleur moyen d'en réduire la portée à sa mesure réelle ; c'est encore tirer de ce contre-temps un utile enseignement et un précieux encouragement. L'enseignement qui découle tout seul des faits que nous venons de signaler est celui par lequel M. Thiers termine le vingtième et dernier volume de sa grande *Histoire du Consulat et de l'Empire* ; tout le monde le connaît ou le devine. L'encouragement est dans cette conclusion toute naturelle, qu'il suffit d'écarter les causes connues et précises de la défaite du 19 mars pour restituer à l'insurrection toute la vigueur élastique et toute l'étonnante force de résistance qui avaient rendu ses débuts si brillants. Ainsi en juge le comité national dans sa proclamation du 22 mars ; ainsi les comprennent les anciens compagnons d'armes du dictateur, qui continuent à se maintenir contre les forces supérieures de l'armée russe ; ainsi pense encore le pays, qui ne se lasse pas d'envoyer des recrues nouvelles aux différents chefs des bandes, et de manifester ses actives sympathies à la cause nationale. L'insurrection, déroutée un instant par la disparition du soldat heureux qui s'en était fait le chef, est donc aujourd'hui ce qu'elle était hier : vivace, vigoureuse, pleine de foi et d'avenir. Elle est redevenue capable, en tous cas, de tenir assez

Digitized by Google

de temps pour que l'Europe diplomatique ait terminé les préliminaires et soit prête à faire sentir son action.

Ce terme pourrait être plus rapproché qu'on ne le pense généralement. Si, dans son ensemble, la diplomatie ne sait pas s'affranchir de ses hésitations et de ses lenteurs traditionnelles, il y a pourtant des exceptions à cette marche mesurée; secondées par les circonstances, qui sait si elles ne finiront pas par l'emporter? Ce n'est pas, dans tous les cas, au cabinet des Tuileries qu'on pourra reprocher d'avoir tergiversé en cette affaire. Le contraire est prouvé par le recueil de pièces diplomatiques communiquées récemment au Sénat. Malgré le secret où ses auteurs ont voulu envelopper la convention russo-prussienne, M. Drouyn de Lhuys en avait fait, dès le 17 février, l'objet d'énergiques observations adressées au gouvernement prussien par l'intermédiaire du ministre de France à Berlin. La « gravité incontestable » de la « résolution précipitée, » prise par le gouvernement berlinois y est aussi nettement signalée que le caractère européen imprimé par cette démarche au mouvement polonais. Les dépêches expédiées le lendemain à M. le duc de Montebello, le surlendemain à M. le duc de Gramont, deux jours après à M. le baron Gros, les représentants de la France près les cours de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Londres, s'appliquent à faire partager ces vues aussi bien à la principale intéressée, la cour de Russie, qu'aux puissances qui, au même titre que la France, étaient en droit de faire entendre leurs conseils. La démarche collective à laquelle M. Drouyn de Lhuys invitait l'Autriche et l'Angleterre n'a pas obtenu leur assentiment ; toutefois, la sollicitude active du gouvernement français n'est pas restée stérile : la pression générale, par elle provoquée, a suffi pour étouffer dans son berceau la malencontreuse convention du 8 février. La diplomatie française a donc montré, en cette occurrence, qu'elle sait agir, elle, avec promptitude et prévenir à temps; les événements lui ont prouvé que son action isolée n'est pas forcément une action inefficace. Succès oblige. Nous n'avons aucun motif de craindre que le gouvernement français ait la pensée de se soustraire à cette obligation, en discontinuant une œuvre dont les débuts ont été satisfaisants.

Si le succès obtenu dans l'affaire de la convention russo-prussienne, ses sympathies d'ancienne date pour la cause polonaise, et la conscience de son rôle dans l'Europe du jour, ne suffisaient pas d'aventure pour déterminer la continuité de son action, il trouverait un nouveau et énergique stimulant dans les récents débats qu'ont soulevés au Sénat les pétitions en faveur de la Pologne. A la seule exception de la harangue de M. le marquis de Larochejaquelin, le palais du Luxembourg n'a entendu, durant les séances des 17, 18 et 19 mars, que des plaidoyers chaleureux pour la cause qui lui était soumise. De M. Bonjean, qui demande nettement la guerre contre la Russie, à M. de la Guéronnière qui la dit inopportune et cherche à démontrer la supériorité des solutions pacifiques; du prince Napoléon, dont le généreux emportement franchit parfois les limites que les nécessités de la situation peuvent imposer, à M. Billaut qui, organe du gouvernement, parle au nom de la raison politique, tous les orateurs

Digitized by Google

entendus s'accordaient en deux points : le soulèvement des 22-23 janvier 1863 était provoqué et légitimé par le régime imposé à la Pologne depuis 1831, et tout particulièrement par l'acte arbitraire du dernier recrutement ; l'Europe est autorisée, par le droit des gens et par le droit autrement imprescriptible de la justice et de l'humanité, à intervenir pour faire cesser le conflit actuel et en prévenir le retour. Voilà l'esprit dans lequel le Sénat, par 109 voix contre 17, a prononcé l'ordre du jour sur les pétitions. Ce vote, d'après les discours qui l'ont précédé, d'après les explications données par M. Billaut, n'a pas pour signification que, devant le Sénat, le gouvernement soit libre d'agir ou de ne point agir ; il exprime au contraire la confiance que le gouvernement continuera d'agir, dans toute l'étendue de son pouvoir, en faveur de la Pologne. Si un pareil vote de confiance impose des devoirs, il donne aussi la force de les accomplir.

Le Sénat ne s'est pas borné à appuyer d'une façon générale l'apostrophe : « Agissez ! » si fortement accentuée par le prince Napoléon. Il est un point surtout où ses débats ont éclairé d'une vive lumière le fond même de la question et la voie à suivre pour la résoudre : c'est le point relatif à la remise en vigueur des traités de Vienne. Maints défenseurs de la cause polonaise estiment ne pouvoir faire mieux que d'invoquer ces traités contre la Russie ; le moyen, pourtant, n'a pas grande valeur. Les traités de 1815, lacérés en tant d'endroits, ont depuis longtemps perdu toute cohésion et toute consistance. Le présent a fait plus et mieux : il en a renié l'esprit. Le système de la répartition arbitraire des peuples entre les souverains, suivant les caprices de ces derniers, est tout à fait incompatible avec le régime du suffrage universel et de la volonté populaire qui constituent aujourd'hui les règles suprêmes de la vie publique. A cette considération générale s'ajoute l'équivoque même des engagements si souvent invoqués que les traités de Vienne auraient imposés aux puissances copartageantes de la Pologne. En stipulant, dans son article premier, que « les Polonais, sujets respectifs de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, obtiendront une représentation et des institutions nationales, *réglées d'après le mode d'existence* politique que chacun des gouvernements *auxquels ils appartiennent* jugera *utile et convenable* de leur accorder, » le Congrès de Vienne a ouvert le champ large aux interprétations les moins généreuses. Quel est le simulacre de « représentation » et l'ombre « d'institutions nationales » qui ne pourraient, à la rigueur, figurer ce régime indéfini à régler « d'après le mode d'existence » que le bon plaisir de leurs maîtres voudra octroyer aux Polonais ? Aussi, trois orateurs partant de points de vue bien différents se sont accordés au Sénat pour nier que le retour aux traités de 1815 puisse constituer une solution. M. le marquis de la Rochejaquelein trouve que les traités autorisent tout, ou presque tout, ce que la Russie a fait avant et après 1831 en Pologne et contre la Pologne. Le prince Napoléon repousse les traités à cause de leur date et de leur origine ; il ne voudrait pas que, dans une Chambre française, on parlât autrement des traités de Vienne que pour les maudire. M. Billaut, enfin, en reprochant aux gouvernements antérieurs de la France la stérilité de leurs sympathies pour la Pologne, reconnaît que les traités,

Digitized by Google

dont s'étayaient les réclamations de l'Europe libérale, n'offraient pas une base assez solide pour une action énergique.

Cette concordance, sur un point capital, des opinions d'ailleurs les plus divergentes, est un indice dont il faut tenir compte ; elle signale la voie à adopter dans l'intervention diplomatique, si l'on veut qu'elle n'aboutisse pas à un arrangement apparent et éphémère. En suivant cette indication, le cabinet français est tout à fait dans son rôle. Libre aux gouvernements qui ont fait les traités de Vienne, qui ne reconnaissent, aujourd'hui encore, aux relations intérieures et internationales, d'autre base que le droit écrit, de se cramponner à l'œuvre du congrès de Vienne. La France, contre laquelle ces traités ont été faits ; l'Empire, dont l'existence est la négation flagrante de ces traités ; le gouvernement de Napoléon III, qui s'est constitué le promoteur courageux et le vaillant champion de doctrines diamétralement opposées à l'esprit des traités, auraient mauvaise grâce à venir réclamer auprès de la cour de Saint-Pétersbourg le respect des stipulations de 1815. Malgré cela, le gouvernement s'y résignerait, pensons-nous, si quelque résultat sérieux pouvait être attendu de cette démarche. Mais on l'a essayé de toutes les façons, avec les traités de 1815, et d'aucune façon on n'y a réussi ; voilà un point sur lequel tombent d'accord les ministres-orateurs en France et les organes du cabinet dans le Parlement anglais. Les traités n'ont point empêché, depuis 1831, d'établir le régime de l'arbitraire et de la dénationalisation ; ils n'avaient point empêché, de 1815 à 1830, les actes de nature à blesser les sentiments les plus légitimes des Polonais au point de les pousser à la révolte. Renouveler une expérience si hautement condamnée, ne saurait guère convenir à une politique qui ne recule devant aucun effort, devant aucun sacrifice pour obtenir des solutions sérieuses et ne se contente pas volontiers de la facilité apparente des demi-solutions. Quand les solutions entières, avec carte blanche pour le mode et les moyens d'exécution, sont indiquées d'une façon aussi explicite par le corps même que tout paraît appeler au rôle de modérateur, le gouvernement est bien en droit d'invoquer, comme argument et comme force avec laquelle il faut compter, la pression de l'opinion et le jugement général. Dans un pays de suffrage universel, un gouvernement prévoyant n'est pas toujours libre de ne pas se rendre à cette pression et de ne pas se faire l'exécuteur de ce jugement.

Jusqu'à quel point le gouvernement français pourra-t-il compter sur l'appui des autres puissances sympathiques à la cause polonaise ? La lumière tarde à se faire sur cette question. En Angleterre, les meetings se multiplient, mais l'ardeur de leurs résolutions ne parvient pas à faire fondre la réserve glaciale du gouvernement. A l'occasion, le comte Russell et lord Palmerston savent lancer des actes d'accusation contre l'empereur Alexandre II et disserter savamment sur les droits des Polonais ; mais le réquisitoire et la plaidoirie, parlés ou écrits, paraissent être le maximum des frais que le cabinet britannique s'imposerait en faveur de la Pologne. Il s'en tient, pour le reste, à cette subtile argumentation de lord Palmerston : « Nous avons le droit d'intervenir, mais nous n'avons pas l'obligation d'user de ce droit. » Quel contraste avec les interprétations follement gé-

Digitized by Google

néreuses de la France! Chez nous, l'on croit naïvement que tout droit entraîne une obligation correspondante, surtout lorsque c'est au profit du faible que le droit peut s'exercer, lorsque c'est en faveur de la justice et de la liberté que s'accomplirait l'obligation. L'Autriche, placée à tous égards dans une situation autrement délicate, paraît moins hésitante que la Grande-Bretagne. Nous n'avons pas la prétention de savoir ce que le prince Metternich a pu apporter à Vienne et en rapporter ici ; on ne s'écartera cependant pas trop de la vérité, moins encore de la vraisemblance, en affirmant que le gouvernement autrichien est prêt à seconder les démarches de la France si elles sont appuyées par le gouvernement anglais. Le cabinet de Vienne demanderait encore que les réclamations de la France n'allassent pas au delà de ce que l'Autriche, en sa qualité de puissance copartageante, peut raisonnablement appuyer. Rien n'autorise à croire que, dans la phase actuelle de la question, le gouvernement français pense à dépasser cette limite. L'autre condition que l'Autriche met à son concours est fort concevable ; le dernier à la blâmer serait le gouvernement impérial, qui, en cette occasion comme dans toutes les grandes questions qui ont pu surgir durant ces dix dernières années, a fait le plus grand cas du concours de l'Angleterre. Mais il n'est pas le maître de garantir à l'Autriche l'accomplissement de cette condition. Parmi les nombreuses évolutions que la presse anglaise, l'officieux *Morning-Post* en tête, a exécutées déjà autour du nouveau conflit russo-polonais, il y en eut une où l'on prétendait que le sort de la Russie, l'avenir de la Pologne et la paix de l'Europe, étaient dans la main de l'Autriche. Logiquement, il faut en déduire ceci : puisque l'Autriche déclare aujourd'hui régler son attitude sur celle de la Grande-Bretagne, c'est cette dernière qui devient l'arbitre des destinées de la Pologne et des destinées européennes. Telle est aussi la vérité, jusqu'à un certain point. Nous serions toutefois peu rassurés sur le sort de la Pologne s'il fallait prendre cette déduction trop à la lettre. L'histoire diplomatique et militaire de ces dix dernières années permet peut-être de croire que, malgré tout, l'impulsion et la direction dans les grandes affaires internationales ne sont pas réservées au cabinet de Saint-James. Le remarquable exposé qui vient d'être fait ici de ce passé récent[1] nous dispense d'insister ; nous pouvons de même laisser au lecteur le soin de tirer les conclusions encourageantes qui en découlent touchant la question polonaise.

L'Europe veille, du reste. La défaite de Langiewicz n'a pas plus attiédi au dehors les sympathies qu'elle n'a brisé les courages en Pologne même. Aux pôles les plus opposés, ces sympathies, même celles du monde officiel, se manifestent de la façon la moins équivoque. Tandis qu'à Stockholm, où le prince Constantin Czartoryski est l'objet des ovations les plus flatteuses, les chambres et le gouvernement se prononcent chaleureusement pour la Pologne, le nouveau ministre des affaires étrangères à Turin vient d'effacer, par des déclarations fort nettes, la fâcheuse impression qu'avait faite l'at-

[1] Voir dans la livraison de la *Revue* de ce jour l'Etude de M. le président Boinvilliers, sur *la Politique extérieure de l'Empire et les Traités de 1815.*

Digitized by Google

titude, d'abord trop circonspecte, du gouvernement italien à l'endroit du conflit russo-polonais. L'opinion européenne doute si peu d'une solution sérieuse, que déjà elle s'occupe des remaniements territoriaux que cette solution pourrait éventuellement entraîner. Ne vient-on pas de remettre sur le tapis l'incorporation à l'Autriche des provinces moldo-valaques? L'idée, tout le monde le sait, ne date pas d'hier. Avant et après 1848, chaque fois que l'opinion ou la diplomatie était amenée à penser aux pertes territoriales que les événements pourraient imposer ou faire demander à l'Autriche, la Moldo-Valachie apparaissait comme le dédommagement prédestiné à lui être offert. On dut renoncer à cette idée depuis que le Congrès de Paris semblait avoir fixé le sort de la Roumanie et placé l'Etat quasi-indépendant d'Alexandre-Jean Ier sous la sauve-garde du droit des gens. Elle réapparaît aujourd'hui, avant même que les éventualités qui forceraient l'Europe à s'occuper de compensations soient bien dessinées, et sans exciter trop d'indignation ou d'étonnement chez les partisans jadis les plus chaleureux des Roumains, chez les défenseurs les plus convaincus du principe de la souveraineté populaire. Voilà le premier résultat, passablement significatif, de la triste désunion dont les Provinces-Unies donnent depuis quelque temps le désolant spectacle!

On paraît enfin en comprendre, à Bucharest, le fâcheux effet. On tend vers la conciliation. Le message adressé, le 14 mars dernier, par le prince Alexandre-Jean Ier à l'Assemblée législative, pour la clôture de la session de 1862-1863, est empreint d'un certain esprit de modération résignée et d'affliction patriotique qui ne seraient pas restées, assure-t-on, sans faire quelque impression sur la partie la moins emportée de l'opposition. Le prince Couza « constate avec regret que l'Assemblée législative s'est laissé entraîner hors du terrain pratique des affaires; » qu'elle a « usé son action et son ardeur dans des luttes de partis ou de personnes. » Mais il veut ne pas y voir l'effet d'un mauvais vouloir systématique du Corps représentatif ou un oubli de ses devoirs. « Ce que j'accuse, dit Alexandre-Jean aux mandataires de la nation, c'est surtout notre inexpérience, ce sont nos impatiences trop grandes, nos aspirations trop promptes, parfois imprudentes vers tous les progrès; ce que je redoute, en un mot, ce sont les défauts de nos qualités, je veux dire les exagérations de l'intelligence et du patriotisme. » Le prince Couza flatte évidemment, pour les besoins de la cause. La cause étant bonne, puisqu'il s'agit du rétablissement de la paix intérieure, la flatterie est excusable : pourvu qu'on ne se fie pas à ce moyen seul pour amener une pacification trompeuse! La condescendance vraiment efficace de la part du gouvernement consisterait à remédier aux maux signalés dans la dernière adresse de l'Assemblée populaire, à faire que le régime constitutionnel, par lequel l'Europe croyait assurer un avenir prospère aux Provinces-Unies, devienne une réalité. En retour des excellentes dispositions dont l'Occident s'est montré animé à l'endroit des Moldo-Valaques, ceux-ci lui doivent tout au moins de se montrer dignes de ses faveurs et capables d'en profiter. L'Europe est évidemment en train d'en douter, puisque l'idée de disposer encore une fois des Moldo-Valaques a pu surgir de nouveau, être admise par une foule de gens, et

Digitized by Google

rencontrer si peu de contradicteurs décidés. La gravité de ce fait ne saurait échapper à cette « intelligence politique » dont Alexandre-Jean Ier accuse l'excès chez ses sujets. Pour dissiper tous les doutes et rassurer les amis et les protecteurs des Provinces-Unies, il faut plus que de l'indignation éloquente et des protestations solennelles contre toute atteinte à l'autonomie des Roumains. Que les Roumains fassent sortir la paix et leur prospérité du statut du 19 août 1858, ce sera donner la preuve la plus efficace qu'il doit être maintenu. Il va de soi que ce maintien de l'union et de l'autonomie intérieures, auquel les Roumains ne sauraient renoncer sans signer leur arrêt de mort, n'est pas exclusif de certains changements qui pourraient être introduits dans leurs rapports extérieurs, dans la personne du suzerain auquel la Roumanie est nominalement soumise, dans le siége de cette suzeraineté. Si pareil changement, qui ne devrait d'aucune façon empirer la situation des Provinces-Unies, pouvait à la fois inaugurer la solution du problème oriental et aider à la solution des questions polonaise et italienne, la Roumanie n'aurait pas lieu de protester. N'est-elle pas appelée à profiter tôt ou tard directement de tout ce qui se fait en Europe dans l'intérêt des causes nationales et libérales?

Pendant que les Provinces-Unies, dont l'Europe pensait avoir assuré l'avenir, renouvellent ses inquiétudes, la Grèce, qui les tient en éveil depuis sa révolution du 22 octobre, semble enfin calmer celles qu'elle a fait naître. On aurait découvert pour elle un roi acceptant et acceptable : le prince Guillaume de Danemark, frère de la nouvelle princesse de Galles. Les journaux anglais, en annonçant à l'Europe cette heureuse candidature, naturellement d'origine britannique, s'empressent d'ajouter que la sœur cadette du prince Guillaume, la princesse Marie, épouserait le Césaréwitch Nicolas, grand-duc héritier de l'empire de Russie. C'est dire que le consentement de la Russie est acquis au candidat danois. Le consentement des Tuileries serait également hors de doute. Nous n'avons aucune peine à le croire. Les parentés dynastiques pèsent trop peu de nos jours sur la politique des Etats, pour que les liens qui rattacheront le nouveau candidat aux familles régnantes de Russie et d'Angleterre, puissent en faire à Paris l'objet de légitimes suspicions. D'ailleurs, par toute sa conduite vis-à-vis de la révolution du 22 octobre 1862, le gouvernement français a suffisamment montré qu'il prenait, lui, très au sérieux le principe de non-intervention, qu'il entend, pour sa part, laisser aux Grecs toute liberté de disposer de leur sort, de se donner et la forme du gouvernement et le souverain que bon leur semblera. Les événements se chargent aujourd'hui de prouver que cette politique loyale et désintéressée est en même temps la plus habile. Le parti français reprend le dessus en Grèce : toutes les nouvelles d'Athènes le constatent. Le parti français embrasse les hommes qui ne veulent ni faire de la Grèce l'instrument des ambitions russes, l'épouvantail de la Turquie, ni inféoder ce petit pays à l'Angleterre, le constituer le souffre-douleur, tantôt des amitiés intéressées, tantôt des insultes gratuites de la Grande-Bretagne. Le parti français veut surtout que la Grèce puisse se développer libre de toute ingérance étrangère, en n'écoutant que ses propres intérêts, en ne consultant que les

Digitized by Google

meilleures chances d'avenir. L'ascendant croissant que ce parti reconquiert par suite des échecs de l'immixtion britannique, paraît déjà avoir ramené plus de calme dans les esprits, plus d'ordre dans les affaires

Le jeune prince qu'on voudrait aujourd'hui placer sur le trône grec possède une qualité précieuse pour son nouveau rôle : il est marin. Cette qualité manquait au prince bavarois, ce que n'a jamais pu lui pardonner un peuple qui se vante justement de fournir les meilleurs matelots du monde. Ce manque de goût et de l'intelligence des intérêts maritimes chez le roi Othon Ier lui faisait, au surplus, méconnaître les véritables destinées de sa nation adoptive, la voie où elle devait chercher sa prospérité dans le présent et sa force dans l'avenir. Ainsi qu'un publiciste distingué, ancien élève de l'école française d'Athènes, en fait la juste remarque dans un livre plein de bon sens et d'excellents renseignements ; par sa position géographique, par son passé, par sa situation économique, par le caractère et les facultés de ses habitants, la Grèce était appelée surtout à un grand développement maritime, à devenir le voiturier du monde sur les routes qui marchent [1]. Ce développement eût été assuré si le roi Othon y avait employé une partie seulement des efforts et des sommes gaspillés durant trente ans à dresser 10,000 soldats, de qui la révolte de Nauplie et le soulèvement d'Athènes restent les uniques faits d'armes. Elle dévorait le tiers presque des revenus publics. Et ce n'est pas seulement pour l'organisation militaire que le pays s'était engagé dans un luxe au-dessus de ses moyens. « La Grèce, dit spirituellement M. Grenier, n'est pas une nation ; c'est le cadre d'une nation. Si demain d'aventure l'Orient lui est livré, elle peut sans délai inonder l'Orient de préfets, de procureurs généraux, de colonels, etc. » Le côté grave de cette exubérance du fonctionnarisme est difficile à méconnaître.

La faute, il est vrai, n'en était pas entièrement aux hommes ; c'était en partie une conséquence fatale de la situation faite à la Grèce par ses créateurs et protecteurs mêmes. Tout en lui mesurant d'une main trop parcimonieuse les éléments matériels de force et de développement, tout en donnant à l'Hellade ressuscitée des proportions trop exiguës, l'Europe éveillait et entretenait chez les Grecs la « grande idée » qui devait constamment aiguillonner leur ambition et leur patriotisme. Quoi d'étonnant que la Grèce ne se regardât pas comme un Etat fait, qu'elle ne vît dans le royaume d'Othon Ier que le noyau, la pierre d'attente du futur empire byzantin ? On aimerait à croire que la future royauté saura ramener les Grecs à une appréciation plus saine de la situation réelle. Il faudrait leur faire comprendre qu'ils ne doivent jamais, pour de lointaines éventualités, négliger le présent ; que les conquêtes mêmes et les agrandissements que la Grèce peut rêver exigent impérieusement la consolidation et le développement de ce qu'elle possède déjà. Si c'est là la politique que veut suivre le nouveau candidat au trône grec, il peut assurément compter sur l'appui sympathique de la diplomatie française.

Elle persévère dans sa politique loyale et généreuse, malgré les insuccès

[1] *La Grèce en 1863*, par A. Grenier, 1 vol. in-18. Paris, E. Dentu.

Digitized by Google

apparents et momentanés qui peuvent parfois la signaler. Les dernières propositions françaises, visant à amener des pourparlers directs entre les belligérants de l'Amérique du Nord, ont eu à Washington l'insuccès que les gouvernements anglais et russe se vantent peut-être aujourd'hui d'avoir prévu. Mais cet insuccès n'est-il pas un peu de leur fait? Plus d'un indice permet de croire que si les propositions de M. Drouyn de Lhuys, soutenues par d'autres grands gouvernements, avaient pu se produire comme le conseil de l'Europe, le gouvernement fédéral aurait été obligé, et peut-être sans intime regret, de leur faire un accueil moins négatif. Les « considérants » par lesquels le congrès de Washington répond au conseil de négocier reposent sur la thèse connue : les forces de l'Union sont encore aussi entières qu'au début de la lutte, et ses chances de vaincre la rébellion plus fortes que jamais. Nous voudrions ajouter foi à cette affirmation ; malheureusement, elle est démentie par les faits. L'inactivité presque absolue à laquelle l'armée et la marine fédérales se trouvent condamnées depuis plusieurs mois ; la stérilité des efforts qu'elles font depuis l'automne dernier devant Vicksburg, devant Charleston et Savannah ; l'inefficacité aujourd'hui évidente de la proclamation présidentielle du 1er janvier 1863, dont la duplicité est jugée si sévèrement par le comte Russell dans les dépêches récemment déposées sur le bureau de la Chambre des communes ; l'étonnant succès avec lequel le premier emprunt confédéré vient d'être placé à Londres, où déjà il obtient une prime de 3 à 4 p. 0/0 ; les résistances que les dernières mesures de recrutement fédéral rencontrent dans des Etats dont l'attachement à la cause unioniste ne saurait être suspect ; les mesures extrêmes, empruntées à notre époque de la Terreur, auxquelles le congrès de Washington doit aujourd'hui recourir pour réintroduire quelque ordre et quelque stabilité apparents dans la circulation profondément troublée par le taux excessif de l'agio : voilà des éléments suffisants pour apprécier l'affirmation de MM. Lincoln et Seward ; voilà des faits qui semblent plaider puissamment pour la fin de la guerre.

Il est toutefois, dans les « considérants » du congrès unioniste, un point capital, qui ne saurait être passé sous silence ; il renferme une injustice flagrante et fausse l'histoire de la guerre d'Amérique : c'est le reproche fait à l'Europe d'avoir, par sa complaisance vis-à-vis du Sud, provoqué ou du moins entretenu la rébellion. M. Jefferson-Davis, d'autre part, dans son dernier message, accuse le vieux monde de partialité pour le Nord, et se plaint amèrement que la reconnaissance des Etats confédérés se laisse attendre beaucoup plus longtemps qu'il n'est dans les usages de l'Europe de faire attendre un pays victorieusement soulevé! La vérité est que les sudistes, comptant sur la toute-puissance du roi Coton, s'étaient crus dès l'abord assurés du concours de l'Europe, leur tributaire pour ce précieux textile, qui est aujourd'hui un objet de nécessité universelle de premier ordre. Le vieux monde, estimaient-ils, ne saurait se passer du coton américain ; il mettra tout en œuvre pour prévenir ou arrêter une guerre qui l'en prive. Notons, en passant, que c'est surtout la conduite de l'Angleterre, l'extrême flexibilité avec laquelle sa morgue proverbiale se pliait devant les caprices les plus inadmissibles de l'Amérique, qui avait fait

Digitized by Google

naître l'illusion de la toute-puissance du roi Coton. Mais, quelle qu'ait pu en être la base, toujours est-il que la prévision des sudistes n'a pas été justifiée par les événements. Depuis longtemps on l'a reconnu et proclamé à Richmond même : *Coton is not king* (le roi Coton est détrôné). Les grands embarras, les profondes souffrances que le manque de coton inflige aux populations européennes, n'ont pu déterminer les gouvernements à donner la moindre assistance à la cause du Sud. Si donc la rébellion n'est pas encore vaincue, si la vigueur de la répression faiblit visiblement, ce n'est assurément pas sur l'Europe que la responsabilité peut en être rejetée ; on chercherait en vain dans l'histoire contemporaine une « répression » qui ait été moins gênée par des ingérences extérieures.

Chaque jour révèle pourtant, par de nouvelles douleurs, ce que coûte à l'Europe son abstention rigoureuse. Les troubles qui viennent d'éclater dans le district du Lancashire sont un avertissement dont il serait imprudent de ne pas tenir compte. La population de Shaleybridge passe en réalité pour être la moins bien partagée en Angleterre sous le rapport de l'éducation morale et intellectuelle ; les prédications du révérend Steffens, antérieurement condamné déjà pour délits contre l'ordre public, auraient fortement contribué à la surexciter : on sait que, se plaignant de l'insuffisance et de l'inéquitable répartition des secours, la population ouvrière s'est mise à piller, dans les rues d'Ashton, les boulangeries, les épiceries, les magasins d'habillements, à s'attaquer même aux personnes. Elle s'est rendue d'assez bonne grâce à l'intervention de la gendarmerie à cheval ; le calme est rétabli. Mais quand la cause du malaise est si générale, si profonde, ce n'est souvent que le premier pas qui coûte ; une émeute, même domptée, n'est parfois que le précurseur de soulèvements plus sérieux. La presse de Londres se met déjà à prêcher la nécessité d'une répression « vigoureuse, » qui, pour le salut de la patrie, ne devrait pas reculer devant les mesures les moins pacifiques. N'entend-on pas, d'autre part, faire en plein Parlement l'aveu que toutes les mesures prises jusqu'à présent pour soulager les souffrances produites par la crise cotonnière, deviennent insuffisantes ou même inexécutables en face de la durée prolongée et de l'intensité croissante de la crise? Le discours prononcé le 23 mars à la Chambre des lords par le comte Russell n'indique cependant pas que le gouvernement anglais soit disposé à sortir de la neutralité absolue où il s'est renfermé jusqu'à présent. Il est vrai que la tendresse négative du gouvernement anglais pour le Nord de l'Union n'empêche ni les capitalistes de la Cité de souscrire avec empressement à l'emprunt confédéré, ni les armateurs de Southampton de construire des bâtiments pour les corsaires du Sud. Les bénéfices de ces lucratifs travaux et de ces bons placements fournissent en partie les moyens de soulager les misères que le respect des droits du Nord fait endurer aux populations ouvrières des districts cotonniers. Il y a des accommodements avec la neutralité.

Ce n'est pas seulement à cause du coton que l'ex-Union n'envoie pas, mais à cause aussi de l'émigration européenne qu'elle ne reçoit plus, que la prolongation de la crise américaine pourrait être mise largement à profit pour le développement de notre colonie africaine. Sous l'un et l'autre

Digitized by Google

rapport, l'Algérie pourrait, à son grand avantage, amoindrir l'effet de la perturbation que la guerre civile d'Amérique apporte dans la situation économique de l'Europe. Il faut sans doute chercher en partie, dans cette opportunité, la source de l'intérêt si inaccoutumé que l'opinion, en France, prend à la question algérienne. Elle continue notamment d'être à l'ordre du jour du Sénat. Pendant que la commission, spécialement nommée à cet effet, étudie le projet de sénatus-consulte du 9 mars sur la propriété indigène, la question algérienne vient d'être réintroduite au sein de l'aréopage par un rapport de M. Dupin. L'objet de ce rapport est une série de pétitions où les habitants européens de l'Afrique française appellent la sollicitude de la mère-patrie sur la situation générale de la colonie, qui attend toujours la constitution promise depuis si longtemps. Voilà un appel opportun. Le gouvernement, pour faciliter les délibérations et hâter la marche des affaires, a pu juger utile de scinder la besogne ; il veut faire vider la question spéciale de la propriété arabe avant de s'occuper du régime général de l'Algérie. De fait, les deux problèmes se lient étroitement. Nous disions, il y a quinze jours : Pour que la grande mesure annoncée par la lettre impériale du 6 février 1863 produise les bons effets que ses auteurs en attendent et n'engendre aucun des inconvénients que bien des personnes en redoutent, il lui faut un prompt complément ; ce seront des mesures qui, en renforçant l'élément européen, fassent contrepoids à la prépondérance que le sénatus-consulte apporterait à l'élément indigène. A en juger par le rapport de M. Dupin, quoique la question soulevée par le sénatus-consulte n'y soit traitée qu'incidemment, tel est aussi l'avis du Sénat.

M. Dupin n'admet pas les conclusions, peut-être par trop pessimistes, tirées par quelques personnes des aveux consignés dans la lettre impériale et dans le sénatus-consulte, touchant l'insuccès des efforts faits jusqu'à ce jour pour le développement civil de l'Algérie. Peut-être l'honorable sénateur a-t-il été entraîné de son côté à des idées trop optimistes. M. le baron Ch. Dupin soutiendrait-il sérieusement la supériorité, en ce qui concerne l'accroissement de la population, de l'Algérie sur l'Amérique, parce que les 100,000 habitants européens de la première ont doublé en dix-huit ans, pendant que les dizaines de millions de la population américaine ne doublent que dans un espace de vingt-cinq ans? M. Dupin est trop bon statisticien pour ne pas s'apercevoir à quel point et sous combien de rapports ce parallèle est erroné. L'honorable sénateur obéit au même entraînement quand il s'ingénie à déduire la haute importance commerciale de l'Afrique française de ce fait que les 2,750,000 habitants de l'Algérie importent en France le triple à peu près de ce qu'importe chez nous un chiffre égal d'habitants pris au hasard dans les pays avec lesquels nos échanges sont les plus étendus. C'est perdre de vue ce petit détail, que nous sommes presque les uniques chalands de l'Algérie. Mais ni ses vues complaisantes, ni les éloges bien mérités qu'il décerne pour le passé à l'administration de l'Algérie, ni l'importance qu'il reconnaît à la colonie comme école et établissement militaires, n'empêchent M. Dupin de constater l'urgence de développer l'élément civil, l'élément européen et colonisateur.

Digitized by Google

Nous ne croyons pas, pour notre part, la guerre maritime aussi proche que la craint l'honorable sénateur; peut-être exagère-t-il encore et la ténacité et la force de ce fanatisme musulman « qui ne périt jamais. » Le « jamais » n'est plus de notre époque, pas plus que « l'impossible. » Ce ne serait pas la merveille la plus merveilleuse qu'ait opérée notre époque, si elle parvenait à transformer l'Arabe sous le souffle régénérateur de la civilisation occidentale. Mais cette civilisation veut être représentée par des organes actifs, nombreux, puissants, et son action, alors encore, ne peut être que l'œuvre du temps. C'est tout ce qu'il lui faut. Nous ne saurions nous associer aux vœux exprimés par M. Dupin de voir l'administration adopter les conseils que M. le baron Jérôme David faisait, l'année dernière, entendre au sein du Corps législatif; il demandait des mesures répressives contre les écoles arabes ou les zouaia, parce qu'on y enseignait l'illégitimité de la domination européenne. L'administration agit très sagement en repoussant de tels conseils. L'instruction la moins intelligente vaut encore mieux que la sauvage ignorance; elle ouvre les esprits à la vérité, et si les professeurs ont menti, l'Arabe éclairé saura bien le reconnaître. Puis, la répression et la persécution n'ont jamais été des instruments efficaces de progrès, ni même de sûrs éléments de domination.

Le gouvernement impérial, s'inaugurant vis-à-vis des Arabes par la liberté rendue à leur chef le plus redoutable, avait très bien saisi cette nécessité d'une politique de conciliation; les effets l'ont brillamment justifiée : la paix intérieure n'a pas été troublée depuis dix ans. Moins que jamais les tendances d'oppression seraient de mise depuis que l'Empereur a si nettement exprimé son intention d'être vis-à-vis des Arabes généreux le plus possible. En cet état de choses, on ne peut que presser l'administration de ne pas avancer seulement dans un sens, de mettre le remède à côté du mal. Les larges concessions offertes aux Arabes par le sénatus-consulte du 9 mars peuvent entraîner de sérieux inconvénients. Mais ces inconvénients, grâce à notre robuste foi dans la force de la liberté et de la civilisation, nous paraissent conjurés si l'on assure simultanément l'extension et la consolidation de l'élément européen. Le nouveau sénatus-consulte, loin de pouvoir être regardé comme un à-compte qui permettrait d'attendre plus patiemment les mesures générales tant annoncées, rend, au contraire, plus urgente que jamais la promulgation du statut algérien; plus que jamais aussi il importe que le statut s'inspire des tendances les plus libérales, qu'il ouvre le champ large à cette « initiative individuelle » et à cette « activité énergique » dont l'Empereur a fait justement l'éloge. La discussion très prochaine qui doit s'engager au Sénat sur le rapport de M. Dupin permettra à l'assemblée d'éclairer à temps le gouvernement de toute l'autorité de ses conseils dévoués.

J.-E. HORN.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

L'ADMINISTRATION

DES

POSTES EN FRANCE

SON HISTOIRE, SA SITUATION ACTUELLE

DEUXIÈME PARTIE[1]

V

Malgré les imperfections et les abus inhérents au système des fermes, son application au service des postes, comme aux autres services publics, était inévitable, en raison de l'état imparfait de notre régime administratif et financier. Si l'on peut assimiler assez justement l'organisation actuelle à un réseau immense, étendu sur la France entière, et se reliant par des fils principaux aux Etats limitrophes, il est juste de reconnaître que la ferme des postes avait du moins ébauché ce réseau. En 1791, les mailles en étaient sans doute encore bien fragiles, bien espacées, mais elles existaient enfin, et tendaient à se fortifier et à s'accroître. Il y avait déjà en France, à cette époque, 1,419 bureaux de postes aux lettres ; trente-huit ans plus tard, en 1829, il n'y en avait encore que 1,777. En 1838, ce chiffre était déjà porté à 2,395 ; il s'élève présentement à 4,361, et ce n'est pas encore là, tant s'en faut, le dernier mot du progrès sur cette

[1] Voir 2e série, t. XXXII, p. 65, (livr. du 15 mars 1863).

Digitized by Google

pente de plus en plus rapide. Ces chiffres ont leur éloquence. L'amélioration si faible, de 1791 à 1829, laisse deviner la profonde désorganisation du service sous le régime révolutionnaire. Avant de marcher en avant, il avait fallu regagner, par de longs et patients efforts, le terrain perdu en quelques années. On avait dû rebâtir, en grande partie sur les fondements et avec les matériaux anciens, l'édifice renversé par les niveleurs.

La réforme de l'administration des postes était indiquée dans la plupart des fameux cahiers de 1789. Sur cette branche du revenu public, comme sur les autres, on manquait de documents officiels et de renseignements précis, et, comme il arrive presque toujours, on était plutôt enclin à exagérer des abus imparfaitement connus. Quoique les baux de la ferme des postes eussent presque constamment progressé depuis l'origine, et qu'à partir de 1770 les fermiers eussent été obligés de fournir un cautionnement de 6 millions, on était bien convaincu que ce renchérissement n'était pas en rapport avec l'accroissement énorme et constant des bénéfices. On pensait que, nonobstant les sacrifices secrets qui leur étaient fréquemment imposés pour satisfaire à de folles prodigalités, les fermiers s'enrichissaient encore trop et trop vite, au détriment de l'intérêt général. On avait de plus, contre l'ancienne organisation, le grief chaudement exploité de la violation du secret des lettres. Sous ce rapport, comme pour l'usage de la question et des lettres de cachet, Louis XVI avait eu le mérite de suivre, dès les premières années de son règne, les tendances légitimes de l'opinion. L'un des actes qui font le plus d'honneur à sa mémoire est assurément l'arrêté du 18 août 1775, infirmatif de poursuites criminelles commencées à Saint-Domingue, uniquement d'après des indications fournies par une lettre interceptée : « Considérant que de telles lettres ne peuvent jamais devenir la matière d'aucune délibération ; que tous les peuples mettent la correspondance secrète des citoyens au nombre des choses sacrées, dont les tribunaux, comme les particuliers, doivent détourner leurs regards. » Etait-il donc tout à fait impossible de s'entendre avec un monarque qui s'exprimait si libéralement et si noblement de lui-même à l'aurore de son règne, dans la pleine liberté de son bon vouloir et de son autorité ?

Les députés des états généraux arrivaient donc avec des dispositions fort hostiles à l'égard de la ferme des postes. Après que les premiers événements eurent établi leur dictature, Poinsignon, le fermier général alors en exercice, tenta de détourner l'orage en offrant d'abord aux mandataires de la nation la franchise, offre tardive, qui fut dédaigneusement refusée (24 octobre 1789). Un mois auparavant, lui et ses sous-fermiers avaient fait, à titre de don patriotique,

Digitized by Google

abandon des trois quarts de leurs bénéfices pendant le surplus du bail en exercice. Il fallait, à la vérité, s'en rapporter à leurs déclarations pour la quotité exacte de ces bénéfices, et Necker ne put jamais parvenir à la connaître. Aussi cette libéralité, qui parut équivoque, ne sauva ni la position ni la tête du malheureux fermier général. Quatre ans après, il fut traîné à l'échafaud en compagnie de Mme Roland, qui lui donna vainement l'exemple du courage.

Par sa loi du 26-29 août 1790, l'Assemblée constituante consacrait la réunion des trois services en un seul office ou ministère distinct, et décidait qu'à partir du 1er janvier 1791 ils seraient régis « par un directoire non intéressé dans les produits. » Mais, en même temps, elle voulut que l'un de ces services, celui des messageries, continuât d'être affermé. L'Assemblée péchait rarement par trop de respect du passé, et c'est pourtant ce qu'on peut lui reprocher ici. Le changement qu'elle opérait dans les institutions n'était pas sans doute tellement radical, qu'il ne pût redevenir útile ou même nécessaire d'affermer telle ou telle section du service des transports. Mais toute application de ce système était impraticable après le 14 juillet. Le seul titre de fermier général était déjà une injure et un danger, en attendant qu'il devînt un arrêt de mort. D'ailleurs, une condition essentielle de tout bail, public ou privé, c'est que le bailleur soit en situation de garantir au preneur la libre et entière jouissance de la chose louée. Telle n'était pas, à beaucoup près, la situation de l'Etat vis-à-vis des messageries ; les affermer au milieu d'une pareille conflagration, c'était passer le bail d'un appartement dans un édifice embrasé. On s'aperçut bien vite, en étudiant à fond ces premières péripéties de la Révolution, que les prescriptions de la Constituante étaient fort écoutées tant qu'elles avaient pour but de vexer ou de diminuer le pouvoir exécutif ; beaucoup moins quand il s'agissait d'un rappel à l'exécution, même restreinte ou provisoire, de quelqu'ancien règlement, de ceux surtout qui affectaient une forme de monopole ou de privilége. Aussi le bail des messageries, fait le 16 mars 1791 au sieur de Queux, ne reçut qu'un commencement insignifiant d'exécution, et sa résiliation, depuis longtemps accomplie de fait, fut proclamée en mai 1793. Le monopole de la poste aux lettres lui-même, en dépit des puissantes considérations d'ordre social et de finances qui en imposaient le maintien, ne subsistait plus que de nom pendant l'anarchie révolutionnaire. Dès le mois d'avril 1791, l'Assemblée constituante avait dû renouveler les anciennes défenses aux messagers de se charger des correspondances privées. Bien entendu, ils ne se firent pas faute d'éluder cette défense. Plus tard, même, il devint non-seulement naturel, mais légitime, de la considérer comme non avenue, quand on vit les autorités révolution-

Digitized by Google

naires pratiquer et autoriser officiellement la violation du secret des lettres.

La Constituante avait pris des précautions minutieuses et presqu'injurieuses contre cet abus, tant reproché à l'ancien régime, et contre lequel, bien avant la Révolution, la conscience de Louis XVI avait protesté. Aux termes de la loi de 1790, le commissaire général des postes devait jurer solennellement entre les mains du roi, de garder invariablement le secret des lettres, et il semble qu'on eût voulu, par ce serment solennel, enchaîner à la fois la conscience du ministre et celle du souverain. Mais tandis qu'on multipliait les précautions contre un abus rétrospectif, il se reproduisait pour ainsi dire en sens inverse. Sous ce prétexte de salut public qui, pendant plusieurs années, allait couvrir tant de violences et d'empiétements criminels, on avait vu des administrations de district, des municipalités, de simples particuliers se permettre, dès la première époque révolutionnaire, de décacheter des dépêches de l'Etat ou des lettres privées, et se glorifier de ces indiscrétions. Ce fut en vain que l'Assemblée constituante, flétrissant en 1790 d'un blâme public la conduite d'officiers municipaux qui avaient décacheté la correspondance de M. d'Ogny, intendant général des postes, proclama de nouveau « que le secret des lettres était inviolable, que sous aucun prétexte il ne pouvait y être porté atteinte, ni par les individus, ni par les corps constitués. « Que pouvait cette expression d'un blâme inoffensif et stérile contre l'effervescence des passions? Aussi, après le 10 août, la violation du secret des lettres ne demeure plus simplement impunie; elle est préconisée, érigée en principe à la tribune de l'Assemblée législative et de la Convention, comme un de ces moyens qui vont droit au but, que la situation commande, pour dévoiler les trames des conspirateurs. Les Girondins qui, après le 10 août, avaient usé sans scrupule de ce triste moyen de gouvernement, le virent bientôt retourner contre eux-mêmes. Peu de jours après leur chute, le comité de salut public vint demander, ou plutôt exiger de la Convention, l'approbation officielle de ce procédé. Les quelques membres de la Plaine qui osèrent s'y opposer furent qualifiés de girondins. On leur rappela avec amertume que Roland, pendant son ministère, ne se faisait aucun scrupule à cet égard, et Bazire, l'un des montagnards les plus ardents, leur lança cette apostrophe : « Vous criez parce qu'on ne veut pas vous laisser distiller vos poisons. » Pendant toute la durée de la Terreur, deux conventionnels investis d'un mandat permanent de perquisition, et jouissant d'un traitement spécial, présidaient publiquement à la violation des lettres convaincues ou soupçonnées d'émaner de gens suspects, des correspondances des émigrés et autres, saisies dans les bureaux-

Digitized by Google

frontières, etc. Le despotisme inquisitorial de l'ancienne monarchie avait du moins plus de pudeur; son *cabinet noir* n'a jamais fonctionné en plein soleil.

On devine ce que pouvait être, sous un pareil régime, un service qui emprunte ses principales ressources à la classe aisée, devenue l'objet de l'animadversion du pouvoir ultra-révolutionnaire. En 1791, époque comparativement calme, le chiffre du bénéfice net des postes et messageries s'était encore élevé à 11,668,000 liv., mais l'année suivante, les dépenses commencèrent à excéder les recettes, et dès le mois d'août 1793, il fallut allouer, par deux décrets successifs, 4 millions pour le service des postes.

Ce service ne pouvait échapper au système de refonte universelle du comité de salut public. Il fut l'objet d'une nouvelle loi organique, celle du 24 juillet 1793, l'un des monuments les plus curieux de cette époque. Elle maintenait les trois services en régie, sous la direction de neuf administrateurs, élus par la Convention, sur une liste de candidats présentés par le pouvoir exécutif. Celui-ci n'avait pas le droit de les destituer, même en cas de malversation grave et flagrante, mais seulement de les dénoncer à la Convention, seule juge et investie du pouvoir de les révoquer. Ces régisseurs étaient élus pour trois ans seulement, mais rééligibles. Quant aux directeurs des bureaux particuliers de postes aux lettres, ils étaient nommés par le peuple. Cette incroyable disposition n'était que la ratification d'un décret du mois de septembre précédent, qui avait conféré ces nominations aux assemblées électorales de district. Directeurs et régisseurs devaient dresser et remettre chaque quinzaine le bordereau de leurs recettes et de leurs dépenses. On reconnaît dans chacun des articles cette défiance absurde contre le pouvoir exécutif, signe caractéristique du temps. Tout n'était pas cependant impraticable et insensé dans cette loi : on y trouve la prescription d'établir dans le plus bref délai de nouveaux bureaux de postes partout où l'exigeraient les besoins du public. Un autre article défendait l'expédition des lettres par toute autre voie que celle des malles-poste. Ces véhicules, dont le modèle primitif ne fut modifié que dans les premières années du règne de Louis-Philippe, étaient de l'invention de Palmer, directeur du post-office anglais. Ils étaient employés en Angleterre depuis 1784, et avaient fait leur première apparition en France au commencement de 1793. Cette même loi du 24 juillet prescrivait aux régisseurs et aux maîtres de poste de faire marcher jour et nuit ces lourdes voitures, et fixaient leur minimum de vitesse à deux lieues par heure, juste le double du minimum prescrit par Richelieu cent soixante ans auparavant.

La dictature révolutionnaire pesa durement sur les maîtres de

Digitized by Google

poste. En vain ils invoquaient, à l'appui de leurs réclamations incessantes, le souvenir de Varennes; à toutes ces doléances on répondait par un redoublement de vexations. En conséquence du changement opéré en France, changement qu'eux-mêmes étaient obligés de qualifier officiellement de « bienheureux, » ils avaient perdu tout à la fois le meilleur de leur revenu fixe, par suite du dégrèvement de l'indemnité postale au profit des messageries, et leur casuel par suite des persécutions exercées contre les riches. En revanche, les exigences officielles se multipliaient journellement sous forme de réquisitions de toute nature pour le transport des officiers supérieurs, des représentants en mission, des courriers extraordinaires, des équipages militaires et de l'artillerie. Les indemnités qu'on leur allouait à la dernière extrémité, pour achat de chevaux, demeurèrent limitées à 300 livres par tête de cheval, bien que ce chiffre fût notoirement insuffisant dans une grande partie de la République. Toute fraude dans les déclarations à cet égard était sévèrement recherchée et punie. Ils n'avaient pas même la ressource de se soustraire à ces charges ruineuses en donnant leur démission; un décret spécial, du 8 octobre 1793, contraignait les maîtres de postes démissionnaires à continuer leur service.

Ces exigences tyranniques trouvaient, jusqu'à un certain point, leur excuse dans l'impérieuse nécessité d'assurer le service public; mais on ne saurait invoquer la même justification pour les mesures incohérentes et extravagantes qui furent prises relativement aux messageries et à la poste aux lettres. Après la résiliation du bail de de Queux, on avait décrété qu'à partir du 1er mai 1793 les trois services seraient réunis, conformément au principe posé par la Constituante, et « faits exclusivement par les agents et les préposés de la nation. » En conséquence, on prescrivit l'estimation du mobilier de tous les services de messageries de la République, dont le prix fut scrupuleusement payé, en assignats et mandats territoriaux, aux fermiers ou sous-fermiers antérieurs. Puis on détermina, par divers arrêtés, ce que les citoyens auraient à payer, pour chaque catégorie de places, dans les malles-poste, diligences et *brouettes* de la nation, les seules qui eussent le droit de partir à jours et heures fixes, et de marcher la nuit. Une disposition particulière, éminemment caractéristique, assurait des places par préférence aux citoyens assignés comme témoins devant les tribunaux révolutionnaires. Jamais, dans ses plus mauvais jours, le régime des fermes n'avait chargé l'industrie privée d'aussi lourdes chaînes, jamais pouvoir despotique n'avait si audacieusement outrepassé les limites du raisonnable et du possible.

Le service de la poste aux lettres n'était pas mieux traité. Les

Digitized by Google

élections des directeurs des postes, faites dans chaque localité par les énergumènes qui composaient seuls alors les assemblées populaires, avaient peuplé cette administration de patriotes ardents, plutôt que de bons comptables. Plusieurs autres causes inhérentes au régime révolutionnaire paralysaient ce service et en amortissaient le revenu. La première était l'abus croissant du droit de franchise et de contre-seing, accordé avec une folle prodigalité à toutes les autorités administratives, judiciaires, militaires et politiques. Cet abus, favorable à la vanité autant qu'à l'intérêt privé des fonctionnaires, se prolongea bien au delà du régime de la Terreur. Les choses en étaient venues à ce point, qu'en l'an V il fut officiellement constaté que les deux tiers des correspondances desservies par la poste étaient exemptes de port. Ensuite, les directeurs des bureaux de postes ne se faisaient pas faute de tenir compte en assignats des valeurs en espèces métalliques qu'ils recevaient des citoyens; et, d'un autre côté, ceux-ci, pour bénéficier d'un règlement qui avait imprudemment accordé la faculté d'acquitter en papier le prix du port des dépêches excédant l'once, s'entendaient pour réunir en un seul paquet les lettres destinées à la même localité, afin de dépasser cette limite de poids, et d'avoir ainsi le droit de donner du papier au lieu d'espèces. La situation générale des trois services s'aggrava encore par suite du décret du 18 octobre 1794, qui abolissait le monopole des messageries et donnait à l'industrie des transports par terre et par eau une liberté illimitée, sans assujettissement à aucun droit. C'était aller d'un extrême à l'autre, et les entrepreneurs de messageries s'autorisèrent de cette émancipation absolue pour faire de nouveau concurrence à la poste comme au XVIIe siècle. Enfin, la violation du secret des lettres, toujours pratiquée ouvertement sur presque tous les points du territoire, autorisait les citoyens à employer, de préférence à la voie régulière, tout autre moyen de correspondance.

Cet état anormal, créé par la Terreur, lui survivait et tendait encore à s'empirer. La Convention s'en occupa presque dès le début de la réaction thermidorienne. Une commission fut nommée pour épurer le service des postes, et en évincer tous les agents suspects de terrorisme. Dans la séance du 18 frimaire an III, Barrère parla de la violation du secret des lettres et de ses conséquences désastreuses. Tallien, plus hardi, demanda la consécration du principe d'inviolabilité, « sauf à examiner s'il ne convenait pas encore d'y déroger en Vendée et sur les frontières. » Une pareille restriction n'était guère de nature à ramener la confiance. Pour y suppléer et produire un forcement de recette chaque jour plus urgent, on recourut à un moyen foncièrement mauvais, mais plus particulièrement détestable dans les circonstances où l'on se trouvait alors : une augmentation

Digitized by Google

de tarif. D'après celui de 1791, demeuré jusque-là en vigueur, la lettre simple, pesant un quart d'once et au-dessous, payait 2 sous dans l'intérieur des villes, 3 sous dans l'arrondissement, 4 sous dans le département. En dehors du département, l'augmentation s'évaluait, comme du temps de la ferme, d'après la distance parcourue, 5 sous pour vingt lieues, 6 pour trente, et ainsi de suite. Par une anomalie empruntée mal à propos à l'ancien régime, les lettres *doubles*, c'est-à-dire avec enveloppe, payaient un sou de plus, à poids égal, que les lettres simples. Le nouveau tarif du 27 nivôse an III (16 janvier 1795), porta à *cinq sous* le port de la lettre simple, dans l'intérieur de Paris et dans le ressort de chaque département. L'unique résultat de cette mesure fut de diminuer encore le nombre des lettres confiées à la poste.

Ce n'est qu'à l'époque du Directoire qu'on trouve enfin une série de mesures énergiques et souvent heureuses pour la restauration de ce service si rudement éprouvé. Il faut rendre justice ici à ce gouvernement, si justement blâmable sur tant d'autres points. Malgré des tâtonnements et des erreurs inévitables au sortir d'un pareil chaos, on peut dire qu'en fait de postes du moins, il a renoué la chaîne des traditions administratives, et posé les bases de l'organisation actuelle. Plusieurs de ses plus importantes prescriptions sont encore en vigueur, ou n'ont été modifiées qu'après avoir fait convenablement leur temps.

Le dernier acte de la Convention, relativement aux postes, avait été le remplacement de la régie des neuf, instituée en 93, par une administration générale composée de douze membres (3 août 1795), dont on n'eût pas lieu d'être beaucoup plus satisfait. Pendant l'an V, la nécessité d'un remaniement total du service fut agitée plusieurs fois aux conseils sans grand résultat. On était bien d'accord sur l'étendue du mal, mais non sur les moyens d'y porter remède. On eut toutefois le bon esprit d'en revenir au tarif de 1791, et de prescrire officiellement, d'une manière absolue, le respect du secret des lettres. Les dérogations, encore malheureusement trop fréquentes, à ce principe sacré n'eurent plus lieu, du moins qu'en secret. Désespérant d'arriver jamais à une prompte et notable amélioration financière avec le système de régie, la majorité du Directoire inclinait à l'idée de remettre en ferme le service de la poste aux lettres, et malgré l'opposition vive et réitérée des conseils, ce projet fut mis à exécution. Le coup d'Etat du 18 fructidor, dont nous n'avons pas à apprécier ici la moralité politique, eut du moins l'avantage de renforcer l'action du gouvernement. Le nom honorable de Gaudin (depuis duc de Gaëte), nommé commissaire près la ferme des postes, inaugura pour cette administration une ère nouvelle (27 novembre

Digitized by Google

1797). A partir de cette époque, les décisions du Directoire ne seront plus une lettre morte; des mesures sévères, mais indispensables, mettent un terme à la ruineuse concurrence des messageries au monopole postal[1]. Le service de la poste aux chevaux est réorganisé (19 frimaire an VII), un parti décisif est pris relativement à celui des messageries. Ce service reste définitivement abandonné à l'industrie privée, sauf prélèvement du dixième au profit de la régie de l'enregistrement, à laquelle il doit être donné connaissance de toutes les voitures mises en circulation (loi du 9 vendémiaire an VI, art. 68 et 69). Cette disposition fiscale, réminiscence des anciens règlements, devait survivre au régime républicain. Enfin, une mesure, vigoureusement conçue et exécutée, contribua puissamment à raffermir le monopole postal et à raviver cette source importante du revenu public : nous voulons parler de l'important décret du 27 vendémiaire an VI, qui mit fin à ce scandaleux abus des franchises et des contre-seings, contre lequel on déclamait depuis longtemps sans oser y toucher. La disposition qui prescrivait la mise au rebut des lettres non affranchies, adressées aux fonctionnaires, était d'une habileté et d'un à-propos remarquables, et produisit le plus heureux effet.

Appelé à des fonctions plus importantes encore, Gaudin avait eu pour successeur près la ferme des postes, peu de temps avant le 18 brumaire, un homme d'un caractère également honorable, M. de Laforêt. Un changement, plus considérable dans la forme qu'au fond, eut lieu, après le 18 brumaire, dans l'administration des postes. Le nouveau chef du gouvernement se sentit assez fort pour reprendre le système de régie vainement essayé par Louis XIV, par Louis XV et par l'Assemblée constituante. Il abolit donc définitivement la ferme, et ordonna que, dans un bref délai, les derniers fermiers rendraient compte de leur gestion « de clerc à maître ; » on reconnaît à ce trait l'ongle du lion. L'expérience a démontré qu'en ceci Bonaparte n'avait pas trop présumé de lui-même ni de la France nouvelle. Le gouvernement possédait désormais une force de centralisation suffisante pour administrer directement cette branche du revenu public, sans subir l'intermédiaire onéreux d'un fermier. Un arrêté consulaire, du 4 janvier 1800, organisa le conseil d'administration supérieure, et détermina ses attributions d'une manière rationnelle, et par conséquent durable. Le titre de commissaire général des postes, conféré en 1801 à M. de Lavalette, fut changé, trois ans après, en celui de directeur général, qu'il conserva jusqu'en 1814. On sait qu'il reprit ses fonctions pendant les Cent-Jours, et que, sans l'adresse héroïque

[1] Voir notamment les arrêtés du 7 fructidor et du 2 nivôse an VI.

Digitized by Google

de Mme de Lavalette, il eût payé de sa vie cet acte de dévouement à l'Empereur.

A partir du Consulat, l'administration des postes, dégagée enfin du chaos révolutionnaire, nous apparaît constituée sur une base solide ; désormais, les moyens d'action pourront se multiplier, se perfectionner, se transformer même complétement, comme cela est arrivé par suite de l'établissement des voies ferrées ; d'un autre côté, les différents services pourront, en raison des besoins croissants du public, s'élargir, se fractionner, se ramifier à l'infini ; mais aucun remaniement fondamental ne viendra affecter le principe de l'institution. Sa destinée est intimement, irrévocablement liée à celle de la société moderne. Pour l'économiste philosophe, le tableau chronologique des recettes postales est devenu un thermomètre comparatif, dont chaque oscillation correspond aux diverses évolutions de l'intelligence et de la richesse nationales. Dans l'ordre présent des sociétés, la redevance postale est un escompte prélevé par l'Etat, dans l'intérêt commun, sur toutes les forces vives de la nation. Plus ces forces abondent, plus s'accroît naturellement le total de l'escompte. Aussi ce genre d'impôt nous paraît celui dont on peut tirer les inductions les plus certaines sur l'importance relative de chaque nation, car il ne dénonce pas seulement, comme par exemple l'impôt foncier, une valeur spéciale et purement matérielle, mais cette valeur morale, à laquelle concourent toutes les manifestations d'activité sociale, agriculture, beaux-arts, commerce, industrie, et dont l'ensemble constitue, dans l'ordre d'idées le plus élevé, l'avoir de chaque peuple au bilan de la civilisation moderne. Aussi voyons-nous figurer au premier rang, parmi les grandes puissances actuelles, celles-là précisément dont le chiffre de correspondances est le plus considérable et tend le plus rapidement à s'accroître : l'Angleterre et la France.

Avant d'aborder l'analyse des grands perfectionnements introduits de nos jours dans l'institution des postes françaises, qu'il nous soit permis, en historien impartial, d'exprimer un regret à propos du passé. On a vu que les principaux éléments de l'organisation actuelle ont été empruntés à l'ancien régime. Les principales divisions et subdivisions du service, telles qu'elles furent nécessairement maintenues ou rétablies après la période révolutionnaire, correspondance intérieure et extérieure, transport d'imprimés et d'articles d'argent, rebuts [1], etc., avaient été établis par les fermiers généraux. Les fonctionnaires de la hiérarchie supérieure, directeurs et administrateurs généraux, ressemblent en mieux, mais enfin ressemblent fort

[1] Le plus ancien arrêté du conseil relatif aux lettres tombées au rebut, est de 1771.

Digitized by Google

aux anciens surintendants généraux et maîtres des courriers. En un point, cependant, le nouvel ordre de choses s'éloigne notablement de l'ancien. Sous Louis XI et ses successeurs, l'institution des postes était une fonction spéciale de l'autorité publique, un office absolument distinct, indépendant de tous les autres. Nous avons vu nos anciens rois poursuivre avec une persistance singulière l'affermissement, la généralisation de ce principe, en rattachant à cet office, soit de haute lutte, soit par transaction, toutes les branches de l'industrie des transports. Aujourd'hui, mille fois plus important, plus compliqué qu'autrefois, l'office des postes, par une contradiction singulière, est déchu de son ancienne importance hiérarchique. Il n'est plus qu'un service en sous-ordre, placé sous la juridiction du ministre des finances. Cette situation est unique parmi les nations chez lesquelles il existe des services semblables. En Autriche, en Prusse, en Italie, en Bavière, en Belgique, dans le grand-duché de Bade, etc., le service des postes ressort du ministère du commerce ou des travaux publics. Il figure dans les attributions de l'intérieur en Espagne, dans celle des affaires étrangères en Portugal; enfin, en Russie, où l'institution, copiée d'ailleurs sur la nôtre, n'a commencé qu'au XVIIIe siècle, elle dépend du ministère de la maison de l'empereur, attribution plus logique peut-être et moins défectueuse qu'aucune autre. Mais si, au lieu de regarder en arrière, nous jetons les yeux sur les deux seuls peuples qui, en fait d'activité sociale, aient la prétention de nous devancer, nous trouvons, en Angleterre et aux Etats-Unis, les offices des postes à l'état de service de premier rang, tout à fait distinct et indépendant des autres, et dirigé par un ministre, membre du cabinet. Nous aurons forcément plus d'une occasion de signaler les inconvénients qui résultent, pour un service de ce genre, de la position secondaire à laquelle il est présentement réduit en France. Pour le moment, nous nous bornons à constater que ce grand principe d'indépendance qui, soigneusement maintenu en Angleterre, a fait de son post-office le premier du monde civilisé, était aussi, sous l'ancien régime français, la base de l'institution des postes, et que ce principe, respecté d'abord par la Constituante, n'a disparu que dans la révolution.

VI

L'époque du premier Empire fut un âge de complète restauration pour la poste aux chevaux. Le décret du 15 ventôse an XII, encore présentement en vigueur, bien qu'il n'ait plus, à bien des égards, la

Digitized by Google

même raison d'être, raffermit la situation des maîtres de postes par un retour alors nécessaire à un ancien principe mal à propos abrogé. On reconnut que les priviléges dont ils réclamaient le rétablissement étaient fondés non sur des concessions et des distinctions arbitraires, mais véritablement sur l'intérêt public; qu'on ne pouvait compter sur la régularité indispensable dans le service accéléré des voyageurs et des dépêches, sans lui assurer une subvention fixe. On jugea enfin qu'il était équitable de faire directement peser cette subvention sur les entreprises de messageries accélérées qui ne se servaient pas de chevaux de poste, et, en conséquence, on les greva du payement d'une indemnité de 25 cent. par poste et par cheval, dans chaque circonscription postale. Cette mesure permit aux maîtres de postes d'accélérer notablement le transport des correspondances et des voyageurs, et de donner une vélocité jusque-là inouïe à l'expédition des courriers d'Etat, et surtout aux fréquents voyages du souverain. Jamais, dans les plus beaux temps de l'empire romain, les postes n'avaient été organisées d'une façon plus complète qu'elles ne le furent dans les grands jours de l'Empire. La multiplicité et la célérité des services de malles, dans le royaume d'Italie et dans les nouveaux départements, aussi bien que dans l'ancienne France, dépassèrent tout ce qui avait existé jusqu'alors, et ce bienfait survécut à la conquête, même dans les pays que les événements de 1814 restituèrent à leurs anciens possesseurs. L'empereur Napoléon avait conçu, relativement à l'institution des postes, bien des projets utiles et grandioses, dont la fortune de la guerre interrompit l'exécution. Il voulait notamment lui affecter en remplacement de l'hôtel d'Epernon, que déjà il jugeait insuffisant, le vaste local de la rue de Rivoli, dont on a fait le ministère des finances.

Après cette période de surexcitation, le service de la poste aux chevaux reprit naturellement, comme la France elle-même, une allure plus calme. En revanche, les progrès de l'instruction publique, le réveil du commerce, de l'industrie, des relations internationales longtemps paralysés par la guerre, réagirent vivement sur l'administration des postes, et amenèrent en peu d'années de sérieuses améliorations dans toutes les parties du service.

On pourrait suivre en quelque sorte pas à pas, et graduer exactement le développement de l'activité sociale en France, d'après les modifications progressives du transport des dépêches. Les premiers courriers à jour fixe, ceux de M. d'Alméras (1623), ne partaient qu'une fois la semaine. A compter de 1632, il y eut deux départs de Paris pour certaines localités importantes, comme Bordeaux, Rouen, Lyon. En 1709, aucune ville de province n'était encore desservie plus de trois fois par semaine. Vers la fin du XVIIIe siècle, le service

Digitized by Google

des lettres était sensiblement en voie de progrès, quand il fut brusquement arrêté et ramené en arrière, non-seulement par la désorganisation des postes et les irrégularités de tout genre, mais par l'état pitoyable et le peu de sûreté des routes, qui n'étaient plus ni entretenues ni surveillées d'aucune manière. Pendant plusieurs années, les communications avec diverses parties du territoire français étaient redevenues aussi difficiles que du temps de la Fronde et des guerres de religion [1]. Pour la viabilité comme pour la réorganisation des services, l'Empire avait eu beaucoup à réparer. Il ne faillit point à sa tâche, regagna le terrain perdu et marcha en avant. Néanmoins, en 1815, des villes importantes étaient encore privées des communications journalières de la poste. Pendant toute la durée de la Restauration, mais surtout sous l'administration de MM. de La Rochefoucauld-Doudeauville et de Vaulchier (1821-1828), ces lacunes furent graduellement comblées. Toutefois, ce fut seulement en 1828 que fut parachevé le réseau d'expéditions journalières sur toutes les villes alors pourvues de bureaux de postes. Cette organisation complémentaire avait grevé d'un supplément de 3,500,000 fr. les frais d'exploitation ; mais, dès l'année suivante, ce surcroît de dépense était couvert par l'augmentation des correspondances et par l'affluence des voyageurs dans les nouvelles malles-postes. C'était au moins un pas de fait dans cette voie d'améliorations hardies, d'avances fructueuses, où, malgré l'évidence d'intérêt public et la certitude de compensations prochaines, les chefs de l'office des postes françaises ne peuvent marcher qu'à pas comptés, à cause de leur assujettissement financier.

Il est toutefois une branche spéciale de l'administration des postes qui a été organisée et développée en France avec une activité d'autant plus méritoire, que la rémunération matérielle en était, sinon problématique, du moins fort éloignée. Nous voulons parler du service rural, présentement plus complet, mieux établi en France que dans aucun grand Etat, sans en excepter cette fois l'Angleterre. En 1829, nous n'avions encore que 1,777 bureaux de postes, desservant une population urbaine évaluée à 6 millions d'hommes ; il restait à desservir 1,400 chefs-lieux de cantons, 36,000 communes. L'institution des facteurs ruraux (loi du 3 juin 1829), qui fait honneur au gouvernement de la Restauration, fut développée avec une grande activité par M. Conte, chef de l'administration des postes, pendant presque toute la durée du règne suivant (1830-1847), et dont le nom est demeuré justement populaire. Dès 1838, 34,900

[1] On en trouvera un exemple curieux dans un travail publié par nous, il y a quelques années, sur *l'Agriculture pendant la Révolution*. (Voir *Revue Contemporaine*, 2e série, t. XXIX, p. 741 (livr. du 31 janvier 1857.)

Digitized by Google

communes étaient déjà desservies, soit journellement, soit tous les deux jours, par 8,500 facteurs ruraux. Cette utile organisation a reçu depuis presque tous les perfectionnements qu'elle comporte. Aujourd'hui, le nombre total des facteurs ruraux s'élève à 17,000; et il n'existe plus, dans toute l'étendue de notre territoire, que 220 communes (évidemment les plus montagneuses et les plus sauvages) encore dépourvues de ce service. Sans doute, son rendement financier ne suffirait pas pour justifier une organisation si complète, un si nombreux personnel. Pour peu qu'on ait résidé en province, même dans ceux de nos départements où la moyenne des paysans sachant écrire est comparativement la plus forte, on sait qu'en cette matière, contrairemeut à l'usage général, les prévisions administratives surpassent les besoins, et que les lettres ne figurent en général que pour le poids le plus faible parmi les objets de nature fort diverse qui composent le bagage quotidien des messagers des communes. Mais c'est à un point de vue plus large, plus élevé, qu'il faut apprécier cette institution véritablement et sainement démocratique. Sous une forme modeste et par gradations insensibles, elle initie nos campagnes au mouvement social; elle y multiplie les relations, porte et augmente le bien-être dans les localités les plus reculées, y développe et y fortifie le goût de l'instruction, le sentiment national. Les dépenses faites dans un pareil but peuvent être des avances à long terme, mais ce n'est pas à coup sûr de l'argent perdu. Elles ont profité et profitent encore tous les jours à cette œuvre d'unification, de cohésion, qui fait la force et la grandeur de la France.

Parmi les améliorations introduites dans le service des postes par le gouvernement de la Restauration, il faut citer l'heureuse et radicale modification opérée relativement aux « articles d'argent. » La poste, jusque-là, ne faisait autre chose que se charger, moyennant un droit de 5 p. 0/0, du transport matériel des fonds déposés. Ce fut seulement en 1817 que cette forme toute primitive fut convertie en service de banque, au moyen de *bons* expédiés par lettres chargées. L'usage de la lettre chargée proprement dite remonte aux premiers temps de l'institution des postes. Quand les maîtres coureurs ou les courriers recevaient, pour les transmettre, des dépêches d'Etat, ils étaient obligés, à titre de garantie pour la remise fidèle de ces dépêches, d'en *charger* leurs registres, c'est-à-dire d'y consigner l'heure de l'arrivée et de la réception, et le nom du destinataire. Quand les postes devinrent publiques, les particuliers furent admis, moyennant finance, au droit de faire charger de même leurs lettres les plus importantes. L'exigence de cette formalité pour les lettres renfermant des valeurs sur la poste était conforme à la nature des choses, avantageuse au public aussi bien qu'au Trésor.

Digitized by Google

La poste délivra, dans cette première année 1817, 163,300 bons, pour une valeur d'environ 6 millions[1]. La prospérité de cette utile institution fut longtemps paralysée par le maintien opiniâtre de l'ancien droit de 5 p. 0/0. La réduction à 2 p. 0/0, qui, en peu d'années, fit affluer l'argent dans une proportion suffisante pour que son produit dépassât de beaucoup l'ancien, ne fut accomplie que dans la dernière année du règne de Louis-Philippe, par M. Dumon. Il faut savoir gré à ce ministre, l'un des esprits les plus élevés qui aient passé par nos finances, d'avoir su dominer, en cette circonstance, l'esprit de circonspection fiscale qui répugne souvent à une mesure, si bonne qu'elle soit en elle-même pour l'avenir, quand elle a pour conséquence immédiate une diminution dans les recettes. Cette observation ne saurait s'appliquer aucunement ici à l'administration financière actuelle, qui en ce moment même réitère, sur une base plus libérale, l'opération de 1847, en abaissant le droit, cette fois, à 1 p. 0/0.

Si le gouvernement de Louis XVIII mérite des éloges pour quelques mesures importantes de détail, il n'en mérite guère pour son règlement organique de septembre 1822, qui confirma et compléta l'assujettissement des postes aux finances, en conférant directement au ministre la nomination à tous les emplois supérieurs et même un peu importants, depuis celui de directeur général jusqu'à celui de directeur d'arrondissement et de maître de postes ; en lui attribuant le droit de régler la division du travail entre les administrateurs, etc. Ce gouvernement, auquel l'histoire peut reprocher plus d'une aspiration imprudente vers le passé, demeurait ici plus révolutionnaire que la Constituante elle-même. Mieux eût valu faire franchement retour au principe ancien et pourtant libéral de la distinction d'offices, et abolir un des vestiges les plus odieux et les plus impopulaires de l'ancien régime, le « cabinet noir, » que l'on eut le tort de laisser subsister jusqu'en 1825.

Le gouvernement de Charles X, auquel on doit la loi sur le factage rural, eut aussi le mérite d'un perfectionnement transitoire des plus importants. Nous voulons parler de la révision fondamentale des anciens tarifs (1827), de l'établissement de la taxe progressive, calculée d'après la distance *en ligne droite*, et non plus, comme auparavant, sur la longueur du parcours administratif. Cette mesure constituait un progrès important, d'autant plus méritoire que cette fois nous devancions les Anglais sur le terrain des intérêts positifs, où ils nous laissent si rarement l'initiative. Il est vrai que, plus tard, ils nous rejoignirent et nous dépassèrent de nouveau dans l'établisse-

[1] En 1802, il a été pris 3,552,259 mandats, pour une valeur totale de près de 91 millions.

Digitized by Google

ment d'un système plus libéral encore, celui de la taxe uniforme, idée dont nous avons constaté précédemment l'origine toute française, mais qui devait, ainsi que tant d'autres, faire plus promptement fortune en Angleterre que dans son pays natal.

Toutes ces améliorations, dont le gouvernement de la Restauration avait pris l'initiative, furent vivement développées pendant toute la durée du règne suivant par M. Conte, qui administra ce grand service public avec les titres successifs de président du conseil des postes (1830), de directeur d'administration (1831), sous celui enfin de directeur général, rétabli en 1844. L'exemple de M. Conte est un des plus mémorables qu'on puisse alléguer en faveur de ce système de stabilité des hauts fonctionnaires administratifs, qui a si puissamment contribué à la grandeur de l'Angleterre, et dont l'application en France ne sera sans doute pas moins heureuse. Ce besoin de stabilité est bien un motif pour ne pas faire de la direction générale des postes un office politique, mais il peut parfaitement se concilier avec la réforme qui en ferait un grand office indépendant. Parmi les améliorations postales auxquelles se rattache spécialement le nom resté populaire de M. Conte, nous citerons encore celle du service de factage dans les villes. Bien peu de personnes se souviennent encore aujourd'hui qu'avant 1829, les lettres n'étaient portées à domicile que dans les localités au-dessus de 4,000 âmes, et moyennant une surtaxe de 5 cent., surtaxe non réglementaire mais autorisée par une coutume qui remontait aux *va-de-pieds* de l'ancien régime. Cet usage abusif et suranné disparut tout à fait en 1830.

Il faut reporter aussi à cette époque la conclusion ou le renouvellement amendé et perfectionné d'un grand nombre de conventions postales avec les différentes parties de l'Europe, conventions qui garantissent aux correspondants français la remise de leurs lettres, même non affranchies, au delà des frontières, et réciproquement. Il n'existe pas de renseignement à la fois plus concis et plus significatif, sur l'énorme accroissement qu'ont pris, depuis un quart de siècle, nos relations internationales, que la balance des comptes ouverts avec les offices étrangers par suite de ces conventions postales. On y constate, à partir de 1826, une augmentation du nombre des comptes, et, par suite, du chiffre du produit total et du solde en faveur de l'office de France, augmentation qui, pendant ce laps de temps, n'a subi que deux forts mouvements de recul bientôt effacés, et dont on devine sans peine l'époque. L'un concorde avec les événements de 1830, l'autre avec ceux de 1848. En 1826, le nombre total des comptes n'est encore que de 576 ; le chiffre total de l'avoir dépasse à peine 1 million. En 1862 , le compte avec la Grande-Bretagne donne, *à lui seul*, un résultat deux fois et demi plus consi-

Digitized by Google

dérable, d'où il résulte virtuellement que la France, en 1862, a des correspondances deux fois et demi plus étendues avec la seule Angleterre, qu'elle n'en avait, en 1826, avec le monde entier. Pendant toute la durée du gouvernement de Juillet, la loi de progression suit une allure généralement régulière, et qu'on pourrait nommer rapide, si elle n'était tellement dépassée par les résultats obtenus de nos jours. C'est l'ancienne malle-poste comparée au chemin de fer. En somme, l'avoir de l'office de France n'était que de 1,132,000 fr. en 1831, et en 1847 il touche presqu'à 3 millions, et, dans ce même intervalle, le chiffre du solde en faveur de notre office, c'est-à-dire du produit net des conventions pour les finances françaises, a augmenté de plus du double (501,372 fr. en 1831, 1,053,539 fr. en 1847). Il est vrai que la secousse de 1848 est rude, elle fait perdre d'un seul coup plus de 500,000 fr. au chiffre total, plus de 340,000 à notre chiffre de solde. Mais la progression reprend son cours dès 1849 ; l'année suivante, le chiffre de 3 millions est atteint. A partir de 1852, le produit net de nos conventions internationales (chiffre de solde) dépasse, pour ne plus retomber au-dessous, le chiffre total de 1831. Deux ans après, ce produit net dépasse 1,300,000 fr., chiffre qu'il n'avait jamais atteint dans les plus fructueuses années du règne précédent ; aujourd'hui, il dépasse 3 millions. Un dernier coup d'œil sur ce curieux tableau nous fera pleinement apprécier la rapidité, l'immensité du développement de la correspondance étrangère sous le règne de Napoléon III. En ne regardant que la colonne du produit brut (avoir de l'office de France), on voit qu'il a fallu douze ans (1826-38) pour que ce chiffre progressât de 1 à 2 millions ; douze ans encore (1838-50) pour progresser de 2 à 3 millions. Il ne lui a fallu qu'une nouvelle et dernière période de douze années pour passer de 3 millions de produit brut à 3 millions de *produit net* ! [1]. Ce merveilleux mouvement, dont presque toutes les branches du service des postes ont subi de nos jours l'impulsion, ne doit pas nous rendre oublieux envers les anciens administrateurs. Tout gênés qu'ils étaient par les liens de dépendance étroite dont les chargeait le nouveau système, ils ont su, à force d'activité et de vigilance, suivre de plus près le progrès social qu'en aucun Etat de l'Europe, l'Angleterre exceptée. A l'appui de cette affirmation, nous pouvons invoquer un argument décisif, le chiffre des bénéfices nets. Tombé en 1815 à 7,688,000 fr., ce chiffre se relève au-dessus de 14 millions en 1829, au-dessus de 19 en 1838. Dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, l'expédition des lettres par les malles atteint sa dernière limite de célérité. En 1847, ce service, malgré le préjudice que lui

[1] En 1862, le produit brut s'est élevé à 7,187,654 fr.

Digitized by Google

causait déjà le fonctionnement des premiers tronçons de voies ferrées, figurait encore au budget des recettes pour plus de 2 millions, produit des places de voyageurs. Mais à partir de cette époque, ce produit décroît, avec une rapidité prodigieuse, jusqu'à l'infime somme de 14,738 fr., encore portée en 1857; ensuite, le produit est nul. Toute l'histoire de l'immense révolution subie par l'industrie des transports tient dans cette courte série de chiffres. L'avénement des chemins de fer, l'extension, le perfectionnement des services maritimes et la substitution de la taxe uniforme à la taxe progressive, inaugurent pour l'administration des postes une ère nouvelle, où les moyens d'action et les ressources se transforment et se multiplient à l'infini.

VII

Des trois grandes causes qui ont modifié de nos jours le service des postes en France, qui, en augmentant considérablement son revenu, lui ont imposé des développements nouveaux, et l'ont fait tel qu'il se présente à nous aujourd'hui, la plus importante est, à coup sûr, l'adoption du principe de la taxe uniforme (1849), imitation heureuse, bien qu'un peu tardive, de la grande réforme postale anglaise de 1840. Comme le mérite de cette réforme, devenue aujourd'hui européenne, ne peut être pleinement apprécié que par un examen comparatif des résultats obtenus de part et d'autre, c'est ici le cas de donner une idée sommaire du service des postes chez ce peuple, dont une loi mystérieuse de la civilisation nous impose l'incessante rivalité, en administration, aussi bien qu'en guerre et en politique.

L'office des postes anglais, dont l'historique seul mériterait un travail spécial, fut primitivement organisé par Charles Ier, sur le modèle de l'office français. Détruite dans la tempête révolutionnaire où ce monarque laissa la couronne et la vie, cette institution fut reprise et perfectionnée par Cromwell (1657), qui eut la sagesse de lui laisser le caractère d'une indépendance absolue des autres grands services publics. L'impartialité nous oblige de reconnaître que cette semence, d'origine toute française, fructifia mieux tout d'abord sur le sol anglais que sur le nôtre. Cela tenait sans doute au naturel de nos voisins, plus réfléchi, plus méthodique, au développement comparativement plus rapide chez eux, du moins en moyenne, des aptitudes industrielles et commerciales, c'est-à-dire de celles dont l'exercice suppose et réclame les correspondances les plus fréquentes, les

Digitized by Google

plus continues. On sait, de plus, que l'habitude d'écrire fut de tout temps singulièrement développée, et presqu'à l'état de manie chez beaucoup d'Anglaises, jeunes ou vieilles. A cette considération, sérieuse au point de vue fiscal, il convient d'en ajouter d'autres beaucoup plus graves. Dès le XVIIe siècle, l'Angleterre avait pris l'avantage qu'elle a conservé d'une plus forte moyenne d'instruction élémentaire, et aussi celui d'une plus grande maturité administrative et politique, de la publicité des recettes et des dépenses. Enfin, les postes anglaises ayant été constamment régies et non affermées, le bénéfice net de cet office profitait à l'Etat, déduction faite des dépenses indispensables. Toujours est-il que, dès 1710, la taxe des lettres rapportait en Angleterre 2 millions, c'est-à-dire autant à elle seule que notre bail général des postes et des messageries. Cet écart s'augmenta graduellement pendant toute la durée du XVIIIe siècle, et s'accrut naturellement d'une façon sensible pendant la Révolution française. En 1815, alors que le revenu net de nos postes n'était pas de 8 millions, il atteignait chez nos voisins l'énorme chiffre de 38,932,000 fr.

A partir de cette époque, un mouvement inverse se produit : tandis que le chiffre anglais demeure stationnaire, la France regagne rapidement du terrain. En 1815, notre bénéfice postal ne s'élevait qu'au cinquième du produit net anglais ; vingt ans plus tard, celui-ci n'a pas varié, il a même plutôt décru, et le produit français a doublé. Dans cet intervalle, la France, on s'en souvient, avait accueilli une innovation équitable, libérale, avantageuse à tous les points de vue : le principe de la taxe calculée d'après la distance absolue, tandis que l'Angleterre restait, sur ce point, opiniâtrement attachée à ses anciens errements, c'est-à-dire à ceux de notre régime primitif. Les distances demeurant ainsi calculées sur la longueur effective du parcours de malles souvent obligées à de grands détours, il en résultait qu'en 1839, par exemple, une lettre anglaise payait en moyenne 60 cent. pour un parcours réel de 40 kilomètres, tandis que la lettre française n'en payait que 40. Dans cette situation, deux hommes dont le nom est justement révéré en Angleterre, Rowland Hill et Henry Parnel, mirent chaleureusement en avant le projet d'une réforme radicale du système, par l'adoption du tarif uniforme. Ils firent observer que depuis vingt ans le revenu de la poste aux lettres demeurait stationnaire, nonobstant un accroissement de population qu'on ne pouvait évaluer à moins de 6 millions d'âmes, et bien que la nécessité et l'habitude des correspondances fussent plus impérieuses que jamais. A l'inconvénient qu'on leur objectait d'une diminution considérable dans le revenu public, ils répondirent que cette dépréciation serait promptement effacée et par delà, rien que par le reflux des corres-

Digitized by Google

pondances transportées à prix réduit par les voitures publiques, auxquelles ce trafic illégal avait valu, dans ce même espace de vingt ans, une augmentation de produit estimée en moyenne à 128 p. 0/0, outre que cette grande économie dans les ports de lettres ne pouvait manquer de stimuler encore les aptitudes anglaises pour la correspondance. Ces considérations prévalurent, bien que le revenu de la poste eût cessé d'être stationnaire, et que le bénéfice net eût dépassé 40 millions en 1838 et 39, et le produit brut 50 millions. Le *penny-postage* fut adopté pour tout l'intérieur du Royaume-Uni, à partir du 10 janvier 1840, et la France se trouva devancée de nouveau dans la voie du progrès économique et libéral. La secousse fut violente; le revenu brut s'abaissa de deux cinquièmes, le revenu net des *deux tiers*, de 1839 à 1840. Mais, par suite de l'accroissement énorme des correspondances, les résultats des années suivantes justifièrent, dépassèrent même les prévisions qui avaient décidé cette grande mesure. La moyenne des produits bruts des années 1841-45 donna un résultat déjà notablement supérieur à celui de 1840; celle des années 1846-50 atteignit presque le niveau le plus élevé des recettes antérieures à la réduction de taxe. Ce niveau fut ensuite dépassé de plus de 200,000 liv. sterl. dans la moyenne de 1851-55, de près de 800,000 dans celle de 1856-60. Enfin, en 1861, le produit brut a excédé 91 millions de francs. Si la reprise des bénéfices nets, bien que considérable, n'a pas été en rapport avec cette énorme progression dans les recettes brutes, cela tient en grande partie, comme on le verra bientôt, aux dépenses considérables dans lesquelles l'Angleterre s'est résolûment engagée pour ses nombreux services de paquebots.

Dans l'année qui précéda cette réforme hardie (1839), le nombre total des lettres anglaises, expédiées par la voie de la poste, avait été de 82,471,000. L'introduction du penny-postage donna du premier coup une augmentation de 122 1/4 p. 100 (168,768,000 lettres). C'était le reflux promis des correspondances expédiées en fraude par les voitures. Depuis cette époque, une augmentation moyenne d'environ 4 1/4 p. 100 a eu lieu régulièrement tous les ans, par suite du mouvement de la population et du développement progressif dans toutes les classes, de l'habitude d'écrire, habitude que le système d'expédition économique de transport sert et stimule tout à la fois. En 1861, l'office anglais a transporté 593 millions de lettres, pour 31,350,000 habitants; l'office français, 274 millions seulement, pour une population de 34,697,000 âmes. Ces résultats comparés donnent en France une moyenne de *huit* lettres; dans le Royaume-Uni, de *vingt et une* lettres, par habitant[1]. En présence de ces chiffres, tout

[1] Le détail de cette moyenne générale varie sensiblement dans les trois grandes frac-

Digitized by Google

commentaire devient superflu. Il faut se borner à regretter que la France n'ait pas pris l'initiative, ou du moins suivi plus promptement dans cette voie son heureuse rivale.

Ce ne fut, en effet, qu'après un intervalle de huit ans, et quand cette mesure apparut déjà pleinement justifiée par l'expérience, que la France se décida enfin à l'adopter, en fixant toutefois le taux de sa taxe intérieure au double de la taxe anglaise (20 cent., 1er janvier 1849). On devait prévoir, pour la première année, une dépréciation analogue à celle qui s'était produite en Angleterre, en pareille circonstance. C'est ce qui eut lieu en effet; mais, bien que la dépréciation eût été comparativement moins forte, l'administration financière supérieure s'effraya de voir le chiffre du produit net des postes ramené de 16 millions à 6, c'est-à-dire au-dessous des produits du premier Empire. Tout en maintenant le système de la taxe uniforme, on espéra activer la reprise des recettes par une surtaxe de 5 cent. Ce régime mixte a duré du 1er juillet 1850 au 1er juillet 1854, époque où l'on se décida à supprimer cette surtaxe, en présence de la grande supériorité comparative des résultats obtenus de l'autre côté du détroit, où de semblables hésitations sont inconnues.

Les résultats obtenus en France par la réforme postale seraient assez satisfaisants pour notre amour-propre national, si nous n'avions pas sous les yeux l'Angleterre, qui a si bien profité de l'avance qu'on lui a laissé prendre. De 1847 à 1861, le nombre total des lettres a progressé de 126 à 274 millions. Par suite de la réforme postale et de l'établissement des timbres-poste, il s'est produit, de 1848 à 1862, une inversion complète dans le rapport ou nombre des lettres affranchies à celui des lettres taxées présentement à 30 cent., faute d'affranchissement. En 1848, les lettres affranchies ne figuraient au total que dans la proportion de 10 p. 100; c'est précisément à cette même proportion que se réduisent à leur tour, en 1862, les lettres non affranchies. L'usage des timbres-poste a passé d'abord de l'Angleterre à la France; puis est devenu à peu près cosmopolite comme la réforme postale elle-même, pour la grande commodité du public et la grande joie des collectionneurs. Ce procédé ingénieux n'a pas seulement l'avantage d'économiser le temps des employés; il a contribué puissamment à généraliser dans nos mœurs l'habitude d'affranchir les lettres. La prime d'encouragement donnée à la lettre franche dans le nouveau système, a aussi diminué d'une manière sensible le nombre des lettres en rebut. Les documents officiels constatent que le chiffre de ces malencontreuses épîtres était,

tions du Royaume-Uni. Elle n'est que de 9 lettres par habitant en Irlande, elle s'élève à 18 en Ecosse, à 24 en Angleterre, à 26 pour la ville de Manchester, à 47 pour Londres.

Digitized by Google

avant la réforme postale, de près de 2,85 p. 0/0, qu'en 1848, leur chiffre s'éleva au maximum de 3,26 p. 0/0, enfin que depuis le nouveau système, cette proportion a toujours été en s'amoindrissant, sur un nombre de lettres de plus en plus considérable. Il est tombé aujourd'hui à moins de 0,75 p. 0/0. En 1848, la grande année des rebuts, l'administration en avait eu 3,987,000 sur 122,140,400 lettres; en 1861, sur 274 millions de lettres, elle n'a eu que 1,494,211 rebuts définitifs.

Un système analogue de réglementation libérale avait été appliqué heureusement, dès 1847, à l'expédition des « articles d'argent » et à la taxe sur les journaux et imprimés de toute nature. Malgré la réduction de la commission postale à 2 p. 0/0, ou plutôt à cause de cette réduction, le produit de cette branche du revenu a progressé, en quatorze ans, de 794,890 fr., chiffre de 1847, à 1,819,668 fr., chiffre officiel de 1861, dépassé, l'année dernière, d'une somme qu'on ne peut évaluer à beaucoup moins de 100,000 fr. Ce résultat est sans doute inférieur au produit correspondant de la commission sur les *money-orders*, évalué à 128,000 liv. st. dans le rapport anglais de 1862; mais cet écart est compensé et au delà par le droit de timbre, qui s'est élevé, en 1862, au chiffre inouï jusque-là de 945,644 fr., et par le produit supplémentaire du droit perçu depuis 1859 sur les lettres contenant des valeurs déclarées, produit qui a toujours été en augmentant depuis cette époque, et qui s'est élevé, pour 1862, à 620,224 fr. Les augmentations les plus considérables qui aient été obtenues sur les articles d'argent, correspondent à l'époque des campagnes d'Italie et de Crimée. On sait que, depuis le 1er janvier 1863, la taxe a subi une nouvelle réduction de 1 p. 0/0. C'est là un trait de hardiesse dont il faut féliciter l'administration des postes pour l'avoir suggéré, celle des finances pour l'avoir permis. Tout porte à croire que cette mesure, conforme au système libéral présentement en faveur, produira des conséquences non moins heureuses que la taxe abaissée et uniforme, et que le déficit inévitable de la première année sera bientôt effacé et largement compensé. C'est ce qui est arrivé en Angleterre, où la poste a reçu, en 1861, pour plus de 365 millions de *money-orders*, tandis que le total des dépôts français, avec le droit de 2 p. 0/0, avait à peine atteint le quart de ce chiffre.

La taxe spéciale des journaux, imprimés, etc., a subi de nombreuses modifications, et, par suite, d'importantes variations de produits. Ici, les considérations d'ordre politique ont plus d'une fois primé la question financière. A la seule inspection des tarifs qui se sont succédé depuis 1759 jusqu'au règlement de 1856, actuellement en vigueur, on retrouve, et l'on devinerait au besoin le caractère de

Digitized by Google

chacune des phases gouvernementales pendant lesquelles on a tour à tour encouragé, comprimé ou toléré l'expansion du journalisme. Ici, par une exception singulière, les années les plus agitées furent longtemps les plus fructueuses. Pour n'en citer que l'exemple le plus récent, les années 1848 et 1849, qui ont occasionné, dans presque toutes les sections de la recette, des dépressions plus ou moins fortes, élèvent tout à coup celle-là dans des proportions considérables : 1849 donne le résultat jusque-là inouï de 4,395,853 fr. Mais les avantages financiers que présente le transport d'une grande partie de cette presse sont balancés par trop d'inconvénients d'une autre nature pour qu'un gouvernement ne prenne pas bien vite le parti de s'en passer. Par suite de mesures restrictives prises sous l'impression du danger social, et d'une rigueur exagérée, car, en France, on va trop souvent, pour ne pas dire toujours, d'un extrême à l'autre, ce même produit s'abaisse brusquement de plus des trois quarts en 1851. Mais bientôt un gouvernement moins défiant, parce qu'il se sent appuyé de l'assentiment populaire, se départ de ces restrictions excessives, et la suppression de l'affranchissement par le timbre (1er mars 1852) rend au produit des journaux et imprimés son élasticité première. Depuis cette époque, le chiffre en a suivi une progression croissante, dont le mouvement a été encore accéléré par le règlement de 1856, qui a abaissé le droit et remplacé par la taxe au poids l'ancienne taxe à la dimension. Cette dernière disposition, qui grève les publications périodiques du poids de l'eau contenue dans les feuilles d'impression expédiées encore toutes fraîches, ne nous paraît pas à l'abri de toute critique, surtout à l'égard des *revues* et autres recueils volumineux envoyés aussitôt après leur publication, avant que cette eau malencontreuse ait eu le temps de s'évaporer. Aussi les imprimés de ce genre, auxquels on nous permettra bien de nous intéresser un peu ici, ont-ils plutôt perdu que gagné au nouveau règlement. Peut-être y aurait-il lieu à faire ici, sinon un changement radical, au moins une distinction. A part cette réserve, nous reconnaissons que le système actuel a donné des résultats fiscaux d'autant plus satisfaisants, qu'ils n'empruntent rien à de nouvelles effervescences du journalisme anarchique, et que l'augmentation constante des produits tient en grande partie à l'activité intellectuelle, qui se traduit par la multiplicité des publications non politiques, à l'activité commerciale et industrielle, se manifestant par l'envoi, chaque jour plus nombreux, des échantillons de marchandises. Grâce à ces éléments pacifiques, le produit longtemps exceptionnel de 1849 a été dépassé en 1859, et celui de 1862 s'élève au delà de 5,500,000 fr.

Digitized by Google

VIII

L'accélération extraordinaire que l'établissement des chemins de fer a imprimée au service des postes a contribué, concurremment avec l'établissement de la taxe uniforme, à l'augmentation des produits, et développé considérablement, en la modifiant, la forme même de l'exploitation. Le principal résultat de ces changements a été de dégager graduellement le service de la poste aux lettres de celui de la poste aux chevaux, tombée par la force des choses dans une prompte décadence. Cependant, cette antique institution n'est pas encore aussi complétement anéantie qu'on pourrait le croire. La subvention des 25 centimes, maintenue dans nos lois, lui conserve un reste de vie; il y a encore, dans toute l'étendue de l'Empire, 1,900 relais plus ou moins bien montés. Atteints douloureusement dans leurs intérêts par la marche irrésistible du progrès social, les maîtres de poste ont fait et font entendre parfois encore des réclamations dont il est difficile, en droit strict, de contester la légitimité. Mais cet écho d'un passé déchu se perd dans les immenses et incessantes réclamations du présent. On appliquerait volontiers aux plaintes de ce genre le mot célèbre du *Plutus* d'Aristophane : « Tu ne nous persuaderas pas, quand même tu nous aurais persuadé. » Toutefois, il est juste de reconnaître qu'en dehors des réclamations collectives, l'administration a mis et met encore le plus louable empressement à adoucir pour les individus les souffrances de cette liquidation.

La translation du service des dépêches aux chemins de fer a exigé, en remplacement des anciens courriers, l'organisation d'une section mixte, celle des bureaux ambulants, qui ressort à la fois des services de la correspondance intérieure, du transport des dépêches et du matériel. Commencée sous le gouvernement de Juillet, cette organisation a reçu et reçoit encore journellement sous celui-ci les développements corrélatifs à l'extension des voies ferrées. Dans la situation actuelle, ce service se répartit en deux circonscriptions principales. Chacune, placée sous le contrôle supérieur d'un inspecteur, se subdivise en plusieurs directions correspondant à chacune des grandes lignes du réseau. La première comprend les lignes du Nord, de Lyon, de la Méditerranée et de l'Ouest; la seconde, celle des lignes de l'Est, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et des Pyrénées. Chaque directeur de grande ligne a sous ses ordres un nombre de commis ambulants et sédentaires, proportionné aux besoins du service. Quelques détails secondaires de cette organisation laissent encore à désirer;

Digitized by Google

il ne peut en être autrement dans une installation si récente, où tout était, pour ainsi dire, à créer. Néanmoins, il semble que les principaux linéaments de ce service, indiqués par la nature même des choses, peuvent être considérés comme définitifs, et que toutes les subdivisions et ramifications subséquentes pourront se rattacher sans effort aux artères principales de ce nouveau réseau, d'un tissu plus serré et plus solide que l'ancien. On ne saurait donc, pour le moment, prévoir de modification fondamentale, à moins que des progrès imprévus dans la direction des ballons ne viennent déterminer un jour ou l'autre l'établissement d'une circonscription aérienne. Le génie scientifique de notre siècle n'a pas dit son dernier mot, et il y a moins loin d'un tel avenir, si fantastique qu'il puisse paraître, à la situation actuelle, que de celle-ci au passé.

Les paquebots-poste ne sont pas la partie la moins intéressante de l'organisation nouvelle. Grâce aux progrès récents de la navigation à vapeur, non moins prodigieux que ceux accomplis en terre ferme, les fils principaux de notre réseau postal rayonnent aujourd'hui à travers les mers, et relient à la France des contrées lointaines, où déjà elle recommence à être connue, révérée à l'égal de l'Angleterre elle-même. Cette puissante et magnifique institution des paquebots existait à peine en germe dans le dernier siècle. En 1730, Lequien de Neuville, auteur d'un ouvrage historique sur les postes, livre curieux et très digne d'être réimprimé, croyait nécessaire d'avertir ses lecteurs qu'on désignait sous ce nom de « paquebots, de petits bâtiments pour traverser la mer [1]. » Il existait toutefois, dès le commencement de ce siècle, des paquebots-poste anglais, faisant deux fois la semaine, le plus régulièrement qu'ils pouvaient, le service entre Calais et Douvres. L'Angleterre possédait encore alors deux autres lignes de paquebots réguliers, ceux de Hollande et ceux d'Irlande. Tels furent les modestes débuts de cette gigantesque exploitation, à laquelle l'invention et les perfectionnements de la navigation à vapeur ont communiqué une impulsion si vive et toujours croissante depuis un quart de siècle. Elle embrasse aujourd'hui presque toutes les régions habitables, tributaires, pour la production ou la consommation, de ce fier et grand peuple qu'on peut ne pas aimer, mais qu'on doit admirer. Pour lui, la mer est devenue un échiquier immense, dont le sillage de ses innombrables navires refait incessamment les cases, où les grands steamers du Post-Office et de l'Amirauté, déroulant à toutes les brises leurs panaches de fumée, accomplissent par tous les temps, sous toutes les latitudes, leurs régulières et majestueuses évolutions.

[1] *De l'usage des Postes chez les anciens et chez les modernes*, p. 77.

Digitized by Google

C'est sur cet échiquier que l'Angleterre joue sa plus forte partie ; aussi fait-elle en ce moment, sans hésitation aucune, d'énormes sacrifices annuels pour maintenir la régularité de ses services maritimes, dont le produit, dans la situation actuelle, est encore bien au-dessous du chiffre des subventions postales. Voici, à cet égard, quelques renseignements puisés aux sources les plus authentiques, et encore à peu près inconnus en France, sur les résultats financiers des entreprises des paquebots-poste anglais pendant l'exercice 1860, le dernier dont les détails aient été officiellement publiés jusqu'à ce jour dans le Royaume-Uni. « Tandis que la correspondance intérieure et les bons de poste produisaient un bénéfice énorme, le service de la correspondance pour les colonies et l'étranger se liquidait par une perte de 410,000 liv. sterl. (10,250,000 fr.). L'administration a jugé à propos de s'imposer ce sacrifice, dans l'intérêt du commerce et des relations lointaines. Ainsi, sur chaque lettre entre l'Angleterre et le Cap, le Post-Office a eu à supporter, en 1860, une perte d'environ 9 pence; pour les Indes occidentales, près d'un schelling; pour la côte occidentale d'Afrique, 1 schelling 8 pence; et enfin, sur chaque lettre envoyée aux Etats-Unis par la voie de Galway, la perte s'en élève jusqu'à 6 schellings environ. Le déficit le plus considérable a porté sur les lignes des Indes occidentales, du Pacifique et du Brésil; le Post-Office a réalisé sur ces lignes seules une perte sèche de 198,800 fr. » Le dernier rapport du Post-Office (publié en 1862), que nous avons sous les yeux, ne contient encore que l'énonciation générale et sommaire des résultats de l'exercice 1861. La perte du service des paquebots a été évaluée approximativement au même chiffre que l'année précédente (470,000 liv. st.), bien qu'il y ait eu augmentation notable sur plusieurs de ces lignes, notamment sur celles de l'Inde, de la Chine et de l'Australie. Mais ce gain est balancé par le chiffre croissant des pertes sur la correspondance d'Amérique[1].

Malgré ces pertes, qui ont eu pour résultat de diminuer beaucoup, dans ces dernières années, l'écart entre le « net revenu » de ses postes et celui des nôtres, l'Angleterre attend, sans trop d'impatience, comme on sait, l'apaisement des discordes américaines, et poursuit son œuvre d'organisation postale par delà les mers, faisant vaillamment face à tous les déficits. Elle porte dans ses subventions postales un esprit de sage et prévoyante prodigalité, sachant bien que cette semence, si largement employée, lui rapportera tôt ou tard au centuple, en favorisant son expansion politique et commerciale. Nous insistons sur ce côté magnifiquement intelligent de l'admi-

[1] *Eigth Report on the Post-Office*, p. 21.

Digitized by Google

nistration anglaise, parce qu'il nous donne une juste idée du caractère qui sied aux opérations postales d'un grand peuple, et qu'il y a là, pour nous, beaucoup à méditer et à imiter.

Plus récente et forcément moins complète, à certains égards, que l'organisation anglaise, celle des paquebots-poste français n'en est pas moins intéressante et flatteuse au plus haut degré pour notre amour-propre national, en raison des immenses progrès qu'elle a faits sous l'intelligente et forte impulsion du gouvernement actuel. Les services d'Angleterre et de la Méditerranée, ébauchés sous le gouvernement précédent, ont reçu d'amples développements. A ceux qui voudraient approfondir cet important sujet, que nous ne pouvons qu'indiquer ici, nous recommandons spécialement les lois relatives : au transport des dépêches entre Marseille, la Corse et la Sardaigne (1850-1858, *Bulletin des lois*, nos 2,296, 5,482); le décret impérial du 2 février 1855, qui approuve le nouveau marché passé pour le transport des dépêches entre Calais et Douvres (*idem*, no 2,359), et la loi du 8 juillet 1851 (*idem*, no 3,057), relative à l'exploitation du service postal de la Méditerranée. Il y a surtout à faire, entre cette dernière loi et celle du 2 juillet 1835, qui avait établi les premiers paquebots du Levant, un rapprochement fort propre à donner une juste idée des immenses progrès réalisés dans ces dernières années. Quant à l'organisation des lignes postales du Brésil, des Etats-Unis et des Antilles (19 septembre 1857, 20 février 1858 et 3 juillet 1861, *Bulletin des lois*, nos 4,999, 9,267), et à celle de l'Indo-Chine (22 avril 1861, no 9,268), ce sont là des créations toutes récentes, toutes napoléoniennes. Elles resserrent l'union des colonies à la métropole; elles consacrent et proclament les résultats de nos expéditions lointaines, enfin, elles attestent d'une façon irréfragable l'influence actuelle de la France dans des pays qui avaient désappris son nom. Grâce à ce développement de notre service maritime, nos communications coloniales sont enfin affranchies d'un servage humiliant et coûteux. Les correspondances du Sénégal et des Antilles peuvent désormais parvenir régulièrement par une voie toute française. L'Angleterre elle-même, en présence d'un perfectionnement qui profite même à ses nationaux, a dû réduire ses prétentions au monopole maritime, et, sur plus d'un point, se résigner à la concurrence. Les arrivages alternatifs des paquebots-poste français dans l'Indo-Chine et le Brésil offrent des avantages devant lesquels l'orgueil anglais a dû fléchir. Aussi voit-on actuellement les nababs anglo-chinois de Hong-Kong et de Victoria emprunter la voie française pour leurs correspondances avec la métropole; et, dans son avant-dernier rapport, l'honorable chef du Post-Office a fait généreusement l'éloge de l'aménagement confor-

Digitized by Google

table et de la célérité des paquebots français du Brésil, et signalé au public anglais l'avantage d'une communication désormais bimensuelle [1]. Nous prenons là une revanche pacifique qui en vaut bien une autre.

IX

Nous terminerons cette rapide analyse de la situation actuelle par un résumé des résultats généraux de notre exploitation postale, comparés à ceux de l'administration anglaise.

Le fait capital qui domine cet examen comparatif, c'est que les Anglais écrivent en moyenne bien plus que nous, et font circuler par la poste des valeurs bien plus considérables : 31 millions d'Anglais ont écrit, en 1861, 593 millions de lettres, pris pour 365 millions de « money-orders, » tandis que 36 millions de Français n'en écrivaient que 274 millions, et ne prenaient que 90 millions de bons sur la poste. Si nous appliquions là rigoureusement le principe énoncé plus haut, l'évaluation de l'importance d'un peuple d'après le chiffre de sa correspondance, la déduction ne serait pas flatteuse pour nous; elle nous fixerait décidément à la seconde place. Heureusement, il nous reste à dire, pour sauver notre amour-propre, qu'un tel principe ne saurait être d'une exactitude rigoureuse et mathématique; que si, dans la situation présente du monde civilisé, tous les éléments d'activité sociale qui concourent à la grandeur d'un peuple, se reflètent, en quelque sorte, dans son exploitation postale, on ne doit pas prendre cependant l'extension de ce grand service public comme une mesure absolue de la civilisation. Le mouvement artistique, incontestablement plus prononcé chez nous que chez nos voisins, et qui a bien aussi son prix, n'exerce pas sur le système postal une influence aussi vive, aussi continue que le commerce et l'industrie. Les littérateurs et les artistes écrivent moins par la poste que les négociants; ils prennent et surtout reçoivent, hélas ! beaucoup moins de « money-orders. » La comparaison de ces produits de correspondance suggère une autre remarque qui nous est favorable : il s'en faut bien que cette supériorité anglaise soit également répartie sur toute l'étendue du territoire. Outre la disproportion très marquée que nous avons déjà signalée entre les trois grandes fractions de « l'United-Kingdom, » c'est uniquement dans les villes, et surtout dans les centres manufacturiers, que se recrutent les éléments de

[1] *Seventh Report on the Post-Office*, p. 17 (1861).

Digitized by Google

cette surabondance d'écritures. Au contraire, on écrit moins dans les campagnes anglaises que dans les nôtres. Cela tient à deux causes tout à fait à notre avantage : la densité de notre population agricole, et l'organisation plus large et plus complète de notre factage rural. La France, puissance essentiellement continentale, subventionne plus libéralement ses campagnes ; l'Angleterre, puissance plutôt maritime, réserve à ses paquebots la meilleure part dans ses libéralités. Chacune est logique dans ses préférences.

Si maintenant nous passons à l'examen de la situation respective des services, nous observerons que l'Angleterre dépense plus que nous pour ses postes. Ainsi, en 1861, sur un produit brut d'environ 91,675,000 francs, la dépense anglaise s'est élevée à plus de 62,525,000 fr., c'est-à-dire à plus des deux tiers de la recette, tandis qu'en France, où la recette brute a été, la même année, de 66,781,363 fr., les frais n'ont absorbé que 42,748,373 fr., c'est-à-dire les sept onzièmes. Ceci semble, au premier abord, un avantage en faveur de la France, puisque l'écart de 1861, qui était de 21 millions dans le produit brut, s'est réduit à 5 dans le produit net. L'examen des résultats antérieurs semble aussi accuser, en notre faveur, un avantage relatif assez important, de 1860 à 61, sous le rapport du produit brut, qui a progressé de près de 6 millions, tandis que l'Angleterre n'en a gagné que 3,500,000 environ. Toutefois, il est juste de reconnaître que ce ralentissement comparatif dans l'accroissement de la recette anglaise doit être en grande partie attribué à une cause spéciale et transitoire, le déficit occasionné par la guerre d'Amérique. L'évaluation approximative de nos produits de 1862 promet un résultat supérieur à celui de 1861, mais nous aurons des revirements inévitables dont il n'y a pas lieu de s'effrayer. Ainsi, dès la présente année 1863, on peut prévoir que l'augmentation de la correspondance et du nombre des articles d'argent ne suffira pas pour combler le déficit que ne manquera pas d'amener la réduction du droit sur ces articles à 1 p. 0/0. Mais aussi, l'on doit puiser dans l'expérience commune des deux pays, à propos de semblables mesures, la certitude que cette dépréciation ne sera que momentanée, et sera suivie d'une reprise considérable. D'ailleurs, nous ne saurions trop le répéter, un service tel que celui des postes ne doit pas être exclusivement administré en vue de rémunération fiscale immédiate. Il a une portée plus haute ; son devoir, son intérêt bien entendu, c'est de se tenir incessamment à la hauteur du mouvement social, des besoins du public, d'y pourvoir, par des sacrifices momentanés, féconds, dont le fisc lui-même se trouvera richement récompensé plus tard.

Nous ne croyons pouvoir mieux finir cette étude qu'en exprimant

Digitized by Google

un vœu pour quelques améliorations rationnelles, que ce service semble encore réclamer. Nous avons eu plus d'une fois, dans le cours de nos recherches, l'occasion de signaler la plus importante, la plus radicale de ces modifications. Plus on approfondit la matière, plus on trouve de motifs de regretter que la Révolution ait faussé l'ancien principe d'un office distinct, indépendant. La subordination de cet office à l'administration, au *contrôle* des finances, est illogique. Nous croyons donc que la restitution à cet office de son ancienne indépendance serait éminemment conforme à l'intérêt public. Une telle mesure mériterait d'autant plus d'être au moins sérieusement examinée, que les attributions déjà si vastes de ce service seront inévitablement grossies tôt ou tard par l'adjonction du service de la télégraphie privée, qui n'est, en réalité, qu'une nouvelle forme de transport des dépêches, appropriée au besoin de plus en plus urgent de communications rapides. Cette invention, l'une des plus belles du siècle, loin de faire concurrence aux correspondances ordinaires, semble encore les stimuler. La réunion de la télégraphie privée aux postes est vivement souhaitée par beaucoup de bons esprits. Ils y voient un double avantage ; économie importante pour le Trésor, et, par suite, possibilité d'une réduction de la taxe télégraphique, réduction qui par le fait redeviendrait avantageuse, même au point de vue fiscal, en augmentant considérablement le nombre des dépêches.

On trouvera peut-être que nous parlons trop de l'Angleterre, et cependant la comparaison des deux offices pourrait encore suggérer, pour le nôtre, l'idée de plus d'un perfectionnement important. Ainsi, nous avons indiqué que le personnel administratif du Royaume-Uni était proportionnellement plus nombreux que celui de France ; il est surtout bien mieux payé. D'après un état comparatif dressé l'année dernière, le chiffre moyen de la rémunération des agents de tous grades s'élève à 1,000 fr. chez nos voisins; chez nous, il ne dépasse pas 700 fr. Or, pour quiconque a séjourné dans les deux pays, il demeure avéré que l'écart autrefois considérable qui existait entre eux, sous le rapport des besoins matériels, tend chaque jour à diminuer, surtout dans les grands centres de population. Ainsi, par exemple, la vie était, il y a vingt ans, sensiblement moins chère à Paris qu'à Londres. Aujourd'hui, il n'en est plus de même, et il serait à la fois logique et humain que la moyenne des rémunérations s'accrût chez nous en raison de ce renchérissement. Un service plus justement rétribué se fait avec plus de zèle, de rapidité, et c'est, en définitive, le public qui bénéficie de cet excédant de dépense.

Nous rencontrons aussi, dans les derniers comptes rendus du

Digitized by Google

Post-Office, une grande et philanthropique amélioration, qui se recommande d'elle-même aux méditations de nos hommes d'Etat : nous voulons parler de l'établissement des « Post-Office saving-banks, » qui a annexé au Post-Office les caisses d'épargne. Cette grande opération financière était depuis longtemps méditée en Angleterre ; elle avait été proposée, dès 1806, par M. Whithbread. Fondée enfin par un acte du Parlement, du 17 mai 1861, cette institution a acquis, dès les premiers mois, une importance considérable. Au 31 mars 1862, le nombre des Post-Office saving-banks fonctionnant dans toutes les parties du Royaume-Uni, était de 2,532. Elles avaient reçu ensemble, de 91,265 déposants, une somme de 735,253 liv. sterl. (plus de 18 millions de francs), sur laquelle 139,171 liv. seulement avaient été reversés des anciennes caisses d'épargne. Le reste, formé de dépôts nouveaux, donne la mesure de la stimulation puissante et salutaire, exercée en si peu de temps sur la classe laborieuse par cette heureuse innovation, qui fractionne l'institution pour la mettre plus à la portée de l'ouvrier, multipliant ainsi les occasions salutaires d'économiser, à mesure que s'accroissent les excitations aux excès ruineux et malsains. Aussi a-t-on pu constater dès l'année dernière, en même temps que l'augmentation considérable de la somme totale, un abaissement sensible de la moyenne des dépôts. Cette moyenne, qui dans les anciens établissements était de 4 liv. 18 sch., est tombée, dans les nouveaux, à 3 liv. 12 sch., preuve manifeste que l'institution tend à se populariser chaque jour davantage. Ces premiers chiffres, arrêtés le 31 mars 1862, sont d'autant plus dignes d'attention, que le fonctionnement de la plupart des post saving-banks n'a commencé en réalité que dans les derniers mois de 1861, ou même dans les trois premiers de l'année suivante, et il est certain que l'exercice 1862-63 donnera des résultats bien autrement importants. Tout ceci est très habile, très philanthropique, et digne d'un mûr examen.

Nous croyons aussi devoir indiquer, parmi les améliorations désirables et possibles, certaines accélérations dans le transport des dépêches par les communications transversales, qui exigent des transbordements soit du chemin de fer en messagerie, et réciproquement, soit d'un train à un autre aux points de bifurcation. Pour rendre plus sensible par un exemple l'amélioration dont il s'agit, nous citerons la manière dont les choses se passent encore actuellement pour la partie des correspondances des lignes de Normandie, déversée par le train-poste montant de l'Ouest-Rouen au point de bifurcation de Mantes, à destination de l'Ouest-Cherbourg. Comme, d'après les clauses des marchés actuels de l'administration avec les railways, beaucoup de trains, même directs, ne transportent pas de

Digitized by Google

dépêches, il en résulte cette conséquence anormale, que des correspondances, transportées même exclusivement par les voies rapides, subissent forcément, au point d'intersection, un temps d'arrêt assez long pour annuler tout le gain en vitesse de la nouvelle forme de service. Ainsi, il est à notre connaissance personnelle que les lettres expédiées de Rouen ou d'une des stations intermédiaires entre cette ville et la bifurcation de Mantes, pour une des stations intermédiaires entre Mantes et Caen, et réciproquement, ne parviennent à destination que le lendemain, tandis qu'un voyageur, en ayant soin de choisir l'heure où il trouvera un train correspondant à la bifurcation, peut facilement accomplir en quelques heures ce même parcours pour lequel le transport d'une lettre exige un jour entier! Cette anomalie, qui se reproduit dans bien d'autres localités sur toute l'étendue du territoire, pourrait facilement disparaître, du moins en grande partie, par suite d'un remaniement de quelques clauses des traités, et de légers sacrifices financiers. Mentionnons encore une amélioration qui, grâce à la sollicitude de l'administration, peut être regardée, en principe, comme un fait accompli : celle qui permettra, moyennant une surtaxe, de faire partir les lettres par les trains-poste jusqu'au dernier moment du départ. Cette disposition est d'autant plus logique et plus équitable, que les retardataires ont le plus souvent l'excuse d'une absolue nécessité.

Nous avons réservé pour la fin une mesure importante qui a été discutée, mais dont l'opportunité nous semble douteuse. On a demandé pourquoi, après avoir fait avec succès un premier pas dans cette voie de la réforme postale où les Anglais nous avaient si hardiment précédés, nous n'irions pas comme eux jusqu'au bout, en faisant subir à la taxe uniforme une nouvelle réduction de moitié pour tout l'intérieur de l'empire. On peut opposer à cette idée une objection considérable. Quand les Anglais ont accompli d'un seul coup cette innovation radicale, leur témérité était plus apparente que réelle. Le Post-Office était débordé depuis longtemps par l'énorme concurrence du transport en fraude qu'opérait la messagerie, transport que l'abaissement subit du tarif, pareil à l'ouverture d'une écluse, a fait brusquement refluer dans la voie légale. Chez nous, la situation n'est aucunement la même. A en juger par le nombre infime des transports frauduleux [1], il semble que l'abaissement à 20 cent. répond dans une juste mesure, en France, aux

[1] Le nombre de ces affaires, qui avait été de 4,983 en 1861, s'est abaissé l'année dernière à 3,827, sur lesquelles il y a eu 3,315 transactions, 233 acquittements et 25 condamnations.

Digitized by Google

besoins sociaux, et qu'aller plus loin dans cette voie serait constituer pour le Trésor une perte sèche, sans indemnité suffisante dans l'avenir.

Bien que l'office des postes français soit susceptible d'accroissements et d'améliorations importantes, on peut dire que, dans son ensemble, il tient présentement, parmi les institutions du même genre, une place d'honneur analogue à celle qu'occupe la France elle-même parmi les grandes puissances. Il ne saurait déchoir, assurément, de cette position, dans les mains honorables et habiles auxquelles le chef de l'Etat l'a récemment confié. Nous espérons que sous cette direction vigilante, le grand service des postes recevra les perfectionnements que réclame encore le progrès social dont il est l'énergique instrument.

Bon ERNOUF.

Digitized by Google

LA

PHILOSOPHIE EN FRANCE

AU COMMENCEMENT DE 1863

Le Système du Monde moral, par Ch. LAMBERT. — *Du Spiritualisme rationnel*, par G.-H. LOVE, ingénieur. — *Constitution philosophique de l'Immortalité de l'Homme*, par Lazare AUGER. — *Influence réciproque de la Pensée, de la Sensation et des Mouvements végétatifs; Dieu, les Miracles et la Science*, par le docteur J.-P. PHILIPS. — *Phrénologie spiritualiste*, par M. A. CASTLE, docteur-médecin. — *L'Ame et le Corps*, par Albert LEMOINE. — *Du Principe de la Morale envisagée comme science*, par E. WIART, docteur en droit. — *Philosophie du Bonheur*, par Paul JANET. — *Les Principes de la Société au XIXe siècle*, par l'abbé C. de PIÉTRI, aumônier du Sénat. — *Les grandes Questions religieuses résolues en peu de mots*, par l'abbé BERSEAUX. — *La Question du Surnaturel*, par le P. MATIGNON. — *Questions actuelles*, par Ernest BERSOT. — *Opinion raisonnée sur l'Instruction secondaire*, par Victor FOURNIÉ. — *Quelques Mots sur la prochaine réforme de l'Enseignement des humanités dans nos Lycées et Colléges*, par Fréd. DUBNER. — *Les Humanités et l'Enseignement secondaire français*, par le même. — *De la Philosophie dans l'éducation classique*, par Ch. BÉNARD. — *Le Génie des Civilisations*, par J.-P. TROTTET. — *Histoire des Dogmes chrétiens*, par Eugène HAAG. — *Etudes sur saint Augustin*, par l'abbé FLOTTES. — *De la Psychologie de saint Augustin*, par FERRAZ. — *Précurseurs et Disciples de Descartes*, par Em. SAISSET. — Deuxième édition du *Cours d'Esthétique* de Th. JOUFFROY. — *Poétique* de Jean-Paul-Fréd. RICHTER, traduite de l'allemand par Alex. BUCHNER et Léon DUMONT. — *Mélanges de Logique* d'Emm. KANT, traduits de l'allemand par J. TISSOT. — *Physique d'Aristote*, traduite pour la première fois en français par J.-Barthélemy SAINT-HILAIRE.

Un des grands malheurs de la philosophie, c'est la confusion qui règne dans son empire. Quel empire n'a ses lois et son territoire? La philosophie possède-t-elle bien sa méthode, connaît-elle bien son objet propre? Plusieurs la nient, qui font de la philosophie, croyant ne faire que de la chimie, de la physique ou de l'histoire naturelle;

Digitized by Google

ils empiètent sur un domaine dont ils ignorent les bornes mal circonscrites, et ces grands ennemis de la philosophie ne s'avisent pas qu'ils ne sont eux-mêmes que d'aventureux philosophes : car il leur manque la méthode d'une science qu'ils récusent. Plusieurs, au contraire, prétendent faire de la philosophie et n'en font point, se trompant le plus souvent sur la méthode, parfois sur l'objet même de leur science. Nul doute qu'une pareille incertitude n'entre pour une large part dans les causes multiples qui écartent d'elle tant d'esprits prévenus, tant d'âmes déçues.

Gardons-nous de croire, en effet, qu'elle ne soit délaissée que par l'indifférence. Les indifférents et les philosophes ne se partagent pas le monde. Quelque dédain qu'un trop grand nombre d'hommes, plus touchés d'utilité que de vérité et de dignité, plus curieux de ce qui les flatte que de ce qui les élève, témoignent à l'égard des problèmes dont elle inquiète les fortes âmes, il n'est pas juste de reprocher la bassesse de cette insouciance déraisonnable à tous ceux qui la négligent. Parmi ceux-ci, il en est qui n'y atteignent pas, il en est qu'elle ne satisfait pas. Beaucoup l'estiment sans la cultiver ; tourmentés des mêmes besoins, ils en puisent à une source plus accessible pour eux une satisfaction dont se contente leur exigence naturellement moindre ou volontairement amoindrie. Ils ne se font pas un mérite de l'inaptitude qui les condamne à se tenir éloignés des sommets ; ils ne tournent pas leur défaut de science ou de raison en prétention à la raison et à la droite science. Ils sont pour la philosophie des étrangers qu'elle respecte, en les laissant chez eux. D'autres s'établiraient volontiers chez elle, s'ils savaient où elle est, s'ils la trouvaient mieux gouvernée, et par des lois plus fixes, plus sûres ; son domaine leur semble vague, contestable, susceptible tantôt de réduction, tantôt d'extension ; sa constitution ne leur offre pas les garanties qu'ils lui demandent, et ils essayent de la changer, ou de lui emprunter quelques principes qu'ils transportent comme ils peuvent dans leur propre pays. Ce ne sont pas eux qui dédaignent la philosophie ; c'est la philosophie elle-même qui ne répond pas au besoin ou au désir de leur intelligence.

On distingue deux sortes de sciences : les sciences physiques, qui traitent de tout ce qui appartient à l'ordre matériel ; et les sciences morales, qui traitent de tout ce qui appartient à l'ordre spirituel. On distingue, en outre, parmi les premières, des sciences d'observation, dites proprement physiques ; et des sciences de réflexion ou de raisonnement pur, dites exactes, qui traitent d'idées prises en elles-mêmes, de possibles, réalisables indéfiniment, mais seulement dans l'ordre matériel : qui déterminent les lois de la quantité, de l'étendue, de la force. On ne distingue pas encore, parmi les secondes, les deux

Digitized by Google

genres correspondants : des sciences d'observation, telles que la psychologie et l'histoire ; des sciences de réflexion ou de raisonnement pur, qui traitent d'idées prises en elles-mêmes, de possibles, réalisables indéfiniment, mais dans l'ordre spirituel : qui déterminent les lois du vrai, du beau, du bien. Enfin, on ne distingue pas assez une science qui trouve sa place dans toutes les sciences, et qui, dès qu'elle s'y montre, les marque d'un caractère supérieur, les frappe de son sceau, les transforme et en change la nature ; qui a aussi sa place à part, et détermine, au-dessus de toutes les sciences qu'elle pénètre, l'être dont tous les êtres, matériels ou spirituels, réalisent les suprêmes lois : qui expose l'être possible, réalisable indéfiniment, mais dans l'un et l'autre ordre, et en explique la réalisation effective, telle que la présente la vue directe des faits tant de l'âme que du corps. A chaque science, à chaque objet d'étude, sa méthode propre ; et un objet d'étude étant donné, il n'y a qu'une seule méthode qui lui convienne. S'agit-il des phénomènes du corps? Qu'on les observe, et qu'on leur applique les lois de la quantité, de l'étendue, de la force, l'algèbre, la géométrie, la dynamique. S'agit-il des phénomènes de l'âme? Qu'on les observe, et qu'on leur applique, pour les interpréter, les lois du vrai, du beau, du bien, l'ontologie, l'esthétique, la morale. Mais qu'on n'aille pas transporter les procédés d'une science à une autre, observer les faits spirituels dans les faits matériels, chercher l'âme dans une dissection du corps, ni poursuivre le *monde moral* à travers les manifestations toutes physiques d'une vie qu'il ne nous est possible de concevoir hors de nous que dans la mesure où il nous est donné de l'apercevoir en nous-mêmes.

Les premières sciences ont leur nom, parce qu'elles ont leur circonscription et leurs limites ainsi que leur méthode : les sciences expérimentales de cet ordre sont dites *physiques et naturelles ;* les sciences rationnelles du même ordre sont dites *exactes* ou *mathématiques.* Les autres sont confondues toutes ensemble sous le nom général et vague de *philosophie.* On sait ce qu'est un géomètre, un naturaliste, un physiologiste, un botaniste, un chimiste, un astronome ; sait-on ce qu'est un philosophe? Tel est un philologue ; tel un moraliste, tel un publiciste, tel un métaphysicien.

Pour nous, comme les sciences physiques, les sciences morales se divisent en sciences expérimentales et sciences rationnelles ; il y a enfin, au-dessus de toutes, les dominant et les pénétrant également toutes, physiques ou morales, expérimentales ou rationnelles, mais sans se confondre avec aucune d'elles, la philosophie. Semblable au mathématicien qui analyse les notions de la quantité, de l'étendue, de la force, et les applique aux phénomènes que soumettent à ses

Digitized by Google

calculs les observateurs des corps, le philosophe analyse la notion de l'être, et l'applique aux phénomènes que soumettent à son calcul supérieur les observateurs des corps et des âmes. Gouverné par l'ontologie, il établit la métaphysique des sciences, transformant en intelligence la connaissance des choses, reconstruisant rationnellement la nature. Tout problème d'essence, d'origine, de fin, placé en dehors de l'observation, relève de sa juridiction ; quiconque, en histoire naturelle ou en chimie, comme en psychologie, traite une question qui porte sur des phénomènes que l'expérience n'atteint pas, traite une question philosophique. Et comment conclure sur de pareils phénomènes, si l'esprit humain ne parvient à établir qu'ils sont parce qu'ils doivent être, s'il n'a pas le pouvoir d'en induire avec certitude la réalité nécessaire, par la connexion intime qui la relie à la réalité donnée d'autres phénomènes connus ?

Telle est la philosophie : elle consiste à comprendre le connu pour connaître l'inconnu qu'il implique ; elle reconstruit, par la loi de l'être dont elle analyse la notion selon que la raison humaine la peut concevoir, l'ordre des choses dans leur rapport avec l'homme. Tout essai pour en arriver là est une tentative de philosophie ; toute œuvre qui tend à conclure l'invisible du visible est une œuvre de philosophie ; la philosophie est tout entière dans cet effort, et elle n'est nulle part ailleurs.

Il n'était peut-être pas inutile de démêler un peu la confusion qui règne en cette matière, avant de passer à l'examen des récents travaux de la philosophie. La plupart appartiennent moins à la philosophie ainsi définie qu'à l'une ou à l'autre des sciences morales. Deux auteurs ont essayé de construire, en dehors des traditions de l'école, une science d'ensemble, une métaphysique : le *Système du monde moral*, de M. Ch. Lambert, et le *Spiritualisme rationnel*, de M. Love, ingénieur. Ni M. Lambert, ni M. Love, ingénieur, ne se rendent bien compte, ce me semble, de ce qu'est, dans son objet comme dans sa méthode, la philosophie ; ils en méconnaissent les conditions, et ils aboutissent à des conclusions dont le moindre défaut est qu'elles ne sont pas légitimes. Heureux quand elles ne sont pas manifestement fausses !

Il a déjà été question, dans cette *Revue*, du *Système du Monde moral* (livraison du 31 décembre 1862). Le mérite d'un livre dont je repousse la doctrine définitive me permettra d'y revenir pour établir en peu de mots, par son exemple, comment cette méconnaissance des conditions de la philosophie conduit à l'erreur. M. Lambert cherche, dans ce milieu matériel qui tombe sous les sens du corps, l'âme qui leur échappe : il y trouve, ou plutôt il y de ine la vie, qui apparaît dans la matière sans être la matière même ; qui

Digitized by Google

germe dans la matière comme une brillante fleur dans un sol ténébreux, y croît à mesure que ce sol est pour elle non pas plus favorable, mais plus hostile, lui refusant une aide facile pour la contraindre à se déployer en ses facultés diverses, toujours plus riches, toujours plus hautes, y devient, de lutte en lutte et de progrès en progrès, volonté, liberté, individualité propre, définitive, impérissable, personne ou âme. Toute vie ne devient pas intelligence et volonté, ni toute volonté liberté, ni toute liberté individualité impérissable : il faut, pour que chaque progrès s'opère, que le milieu où la vie s'est produite ne lui suffise plus, en sorte qu'elle se sente condamnée à périr si elle ne tire de son propre sein un être nouveau ; et il faut, quand elle est devenue âme libre, qu'elle choisisse elle-même ou de périr, soit dans la jouissance soit dans la souffrance non acceptée, ou de se faire, par la souffrance acceptée, une immortalité qui sera son œuvre. Elle s'élève par la douleur. Elle arrive à l'individualité immortelle chez quelques hommes, non chez tous les hommes. Notre globe travaille pour transmettre à d'autres mondes la vie dégagée de la matière : pourvu qu'il ait à leur transmettre assez d'êtres vivants, qu'importent ceux qui s'éteignent faute de souffrir ? qu'importent même ceux qui n'ont pas su choisir, qui souffrent et disparaissent ?

Vous raisonnez, disions-nous à M. Lambert, sur les manifestations extérieures de la vie, au lieu de l'observer en vous, en qui seul vous pouvez l'atteindre et la connaître d'abord, pour la comprendre ensuite dans les phénomènes qui l'expriment, mais qui ne la constituent pas : vous ne faites ainsi, vous ne pouvez faire ainsi qu'une hypothèse. Il y a des faits incorporels, immatériels, spirituels : constatez-les par la perception directe qui vous en est permise, au lieu de chercher à les induire de la perception des faits corporels. Pourquoi prendre un chemin détourné pour trouver avec incertitude, au bout d'une longue route, ce dont le sens intime vous donne la certitude immédiate, et qui ne doit être pour vous, d'ailleurs, que le point de départ de votre véritable recherche ? Fermerai-je les yeux, et me contenterai-je de mes oreilles, pour connaître au bruit, pour induire du son qu'elle peut rendre, la couleur ou la nature visible d'une chose placée à la portée de mon regard ? Constatons tout ce que nous pouvons constater : l'heure de l'hypothèse ne viendra que trop tôt. Contentons-nous donc des hypothèses nécessaires ; il n'y a aussi d'hypothèses vraies que les hypothèses nécessaires. Si l'âme est une hypothèse nécessaire pour expliquer le corps vivant, l'étude du corps vivant établira certainement, bien qu'indirectement et par induction, l'existence de l'âme : établira-t-elle pour cela l'existence de l'âme raisonnable ou de l'âme immortelle ? Que si l'âme immortelle est

Digitized by Google

une hypothèse nécessaire pour expliquer certains phénomènes de l'âme, c'est l'étude directe des phénomènes de l'âme qui établira de même, certainement, bien qu'indirectement et par induction, non plus la simple existence, mais l'immortalité de l'âme : laquelle ainsi établie ne sera plus pour quelques âmes, mais pour toutes. La voie que vous avez suivie vous conduit à l'âme comme à une hypothèse nécessaire, vraie par conséquent ; mais elle ne vous conduit pas au delà : l'hypothèse de l'immortalité est plus éloignée : à la distance où vous l'apercevez, vous ne savez à quelles conditions elle a lieu, ni même si elle a lieu certainement ; et vous aboutissez à une immortalité facultative, dont les conditions ne dépendent pas de tous les hommes. Hypothèse pure. Les faits la confirment, direz-vous ? C'est-à-dire que les faits ne l'infirment pas. S'ils l'infirmaient, elle serait démontrée fausse. Elle demeure possible. Rien de plus.

Les faits n'infirment pas une hypothèse placée en dehors de toute expérience : elle demeure donc possible au point de vue expérimental ; en est-il de même au point de vue rationnel ? Dans l'ordre physique, une hypothèse non contraire aux faits peut être infirmée par le calcul ; qu'elle contredise un théorème de géométrie : tant qu'on ne s'en aperçoit pas, elle est possible ; sitôt qu'on s'en aperçoit, elle est fausse. N'y a-t-il pas lieu de vérifier pareillement, en la rapportant à des théorèmes d'un autre ordre, une hypothèse d'un autre ordre ? Oui, sans doute, en la rapportant, non plus à des théorèmes mathématiques, mais à des théorèmes moraux. La notion du juste ou du bien peut être analysée absolument, indépendamment de toute expérience et à titre de notion de la raison pure, comme celle de l'étendue : si elle peut l'être, elle doit l'être, pour devenir la matière d'une science exacte, d'une sorte de mathématique morale, dont les théorèmes permettraient de juger les hypothèses de l'ordre spirituel, et d'en condamner les erreurs.

L'hypothèse de M. Lambert est-elle avouée par la souveraine justice ? Que nous ayons à choisir entre le bonheur présent avec le néant futur et le malheur présent avec la vie éternelle, ces deux biens sont, en vérité, si disproportionnés l'un à l'autre, qu'il semble que l'offre d'un tel choix soit une raillerie ou un piége. Du moins, devrait-il nous appartenir de le faire nous-mêmes. Mais choisir à notre place, pour les uns le court bonheur d'une vie mêlée de peines en échange de l'éternel néant, pour les autres l'éternelle vie en échange du court malheur d'une vie mêlée de joies ! Si la loi divine qui règle nos destinées m'eût réservé la première part, je me plaindrais d'elle à elle-même, je lui demanderais pour quelle raison elle me traite avec tant de parcimonie, me vendant un si faible bien à un prix infini, tandis qu'elle traite d'autres avec tant de largesse, leur donnant

Digitized by Google

à un prix si faible un bien infini ! Lui convient-il de faire acception de personnes, d'avoir des mesures diverses pour des êtres semblables, ou qui ne sont divers qu'autant qu'il lui plaît de les créer tels ? Peut-elle donner tant aux uns, si peu aux autres ? — Surtout, qu'elle ne donne rien aux autres, qu'elle choisisse pour eux le malheur de la vie avec la mort ; ou encore que, les ayant laissés choisir, elle ajoute, au malheur de ceux qui n'auraient pas su choisir la vie éternelle, l'infortune de la vie présente, et les élève méchamment du non-être à un être de souffrance duquel ils ne sauront tirer eux-mêmes qu'un retour au non-être, voilà ce qu'il m'est impossible de comprendre ; voilà une doctrine, (ou d'autres analogues car il s'en rencontre, dans le monde philosophique et dans le monde religieux, beaucoup de pareilles sous différentes formes,) qui, dès que je l'entends, rend à mon âme comme le son d'un blasphème.

M. G.-H. Love, ingénieur, octroie, au contraire, d'une main très généreuse, l'immortalité, que dis-je ? la préexistence à toutes les âmes, toutes parties du simple point de la force initiale, parcourant diverses phases de plus en plus hautes, ayant vécu, devant vivre sans fin. Mais, soyons-en bien assurés, s'il a « arboré résolûment le drapeau d'un nouveau spiritualisme dans le siècle le plus grossièrement matérialiste qui fut jamais, ce n'est pas sans quelques bonnes raisons. » (P. 271). Je viens de résumer en deux mots ce spiritualisme nouveau ou rationnel. Celui de M. Lambert n'en diffère, au fond, qu'en ce qu'il arrête la plupart des forces sur les degrés inférieurs, où elles disparaissent avant qu'elles soient devenues des âmes ; au lieu que, pour M. Love, elles sont âmes sensibles, intelligentes et libres dès l'origine, et ne disparaissent pas : elles ne peuvent périr. M. Pierre Leroux, surtout M. Jean Reynaud, en France ; M. F. Laurent, professeur à l'université de Gand, en Belgique ; le nombre croissant de ceux qui ajoutent foi à des révélations ou à de prétendues révélations d'esprits ; quelques philosophes d'une valeur incontestable, et une foule déjà considérable de croyants d'une nouvelle espèce, admettent plus ou moins, dans ses grandes lignes, ce spiritualisme-là. Donc, outre qu'il relève d'Origène, peu moderne docteur qui le tenait de Platon et de Pythagore, antiques personnages qui le tenaient de plus anciens qu'eux, il n'est pas nouveau, même sans sortir du siècle « le plus grossièrement matérialiste qui fut jamais. » Il est vrai que M. Love est ingénieur, et qu'il doit, à ce titre, ignorer le spiritualisme (avec ou sans la préexistence des âmes) et la philosophie : où les rencontrerait-il dans la sphère qu'il habite ? Je le loue de savoir la quitter par la pensée pour monter dans une plus haute sphère. C'est notre devoir de lui tendre la main.

Le tout est d'entendre les « quelques bonnes raisons » qu'il ap-

Digitized by Google

porte aux hommes à l'appui de son *spiritualisme rationnel.* Mais voici l'embarras : avons-nous à lire une exposition démonstrative d'une doctrine, ou une étude sur la méthode à suivre pour l'établir ? Quel est l'objet de ce livre ? L'un et l'autre à la fois, sans que l'auteur s'avise jamais de la moindre distinction entre deux choses si différentes, qui semblent n'en faire qu'une à ses yeux. Par un perpétuel cercle vicieux, c'est à la doctrine même qu'il demande la méthode, et il institue la méthode pour la doctrine. L'ouvrage comprend trois livres : *Des Divers moyens d'arriver à la connaissance ; Des Moyens qui ont présidé à la recherche des connaissances; De la Méthode spéculative et de son influence retardatrice sur le progrès des sciences et de la société; Notes et Documents.* Ce troisième livre est un recueil de considérations qui n'ont pas su s'incorporer au texte ; le second est une critique ; le premier est le véritable ouvrage. L'ouvrage est donc une méthode ? Quels sont les divers moyens d'arriver à la connaissance ? La théorie dans les limites de l'observation, le syllogisme, l'induction, l'analogie, l'intuition innée ou l'instinct, une autre intuition qui est une induction inconsciente, l'inspiration, les révélations d'êtres supérieurs, d'esprits, de somnambules clairvoyants : moyens dont la plupart supposent une certaine doctrine sur l'âme, qui en fonde la valeur, en même temps qu'ils prouvent la doctrine. « J'espère que l'étude qui précède aura achevé de mettre en lumière le triple fait de l'existence de l'*âme*, de sa préexistence et de sa vie future sous un nombre infini d'évolutions et de formes nouvelles. Il doit être suffisamment clair aussi que l'homme, tel qu'il nous apparaît matériellement, n'est que l'appareil au service de son *âme*, qui permet à celle-ci d'entrer plus facilement en rapport avec le monde extérieur, et d'y puiser les signes et images indélébiles du souvenir, de la connaissance ; que l'appareil en question a de plus pour fonction, et dans un but dont on comprend la haute sagesse, de cacher presque entièrement à l'âme le souvenir de ses existences passées, comme de limiter à cinq les modes de sentir, les seuls nécessaires, sans doute, pour qu'elle puisse tirer de cette terre tout ce qui peut être utile à son perfectionnement ; que, vis-à-vis de cet appareil, l'âme peut être dans deux situations différentes, quoique rarement tranchées, dans lesquelles elle fait voir clairement qu'elle possède des moyens différents de sentir et d'arriver à la connaissance. Dans l'une, en effet, l'âme est liée intimement à l'organisme ; elle s'y trouve même souvent dans une sorte d'asservissement, et alors elle ne sent, ne voit et n'apprend que par les sens, par l'observation directe des faits, et le raisonnement par voie syllogistique, inductive et analogique. Dans l'autre, les sens perdent graduellement leur empire et leur utilité, et, dès ce moment, commence pour elle une série d'états

Digitized by Google

de plus en plus extraordinaires, dans lesquels la perception et la connaissance lui arrivent par des voies nouvelles, qui sont : l'*intuition*, l'*inspiration*, la *révélation*, le *pressentiment*, l'*extase*, le *somnambulisme naturel* ou *artificiel*, états dans lesquels, ainsi que je l'ai déjà fait observer ailleurs, elle voit, sent et connaît de plus en plus sans le secours des sens, se rapprochant ainsi de plus en plus de la manière dont elle voit, sent et connaît, lorsque, après la mort des organes, elle s'est définitivement séparée du corps. » (P. 173-174.) Ces derniers moyens de connaître ne valent que dans l'hypothèse d'une théorie qu'ils ne peuvent eux-mêmes établir sans une pétition de principe manifeste. L'auteur ajoute donc, non sans raison, que, de tous ces divers moyens, « le plus sûr, *dans l'état actuel* de nos connaissances, est celui qui emploie exclusivement l'observation par les sens et les modes de raisonner qui s'y appliquent. Il viendra un temps, sans doute, où les autres procédés joueront un grand rôle. Mais cela ne sera que lorsque, envisageant la question à son véritable point de vue, on les aura expérimentés sur une large échelle, et soumis à une analyse sévère, que l'on connaîtra mieux les lois de leur production régulière et les moyens de distinguer plus facilement le fait réel de l'illusion. » A la bonne heure ; mais il ne s'agit ici que du mode d'application de ces procédés ; la légitimité de leur application, moyennant certaines conditions de prudence, n'est pas mise en doute : et la reconnaître, n'est-ce point précisément reconnaître la doctrine qui est en question? n'est-ce pas affirmer ce qu'il faut démontrer, ou, chose plus grave encore, prendre pour principe de démonstration l'affirmation même qu'on se propose d'établir?

Je ne me serais pas arrêté à l'ouvrage qui m'occupe si je n'y avais trouvé certaines vues dignes d'attention. Ce qui pousse M. Love à la recherche d'uné meilleure méthode, c'est le vice de celle qu'on emploie généralement, dit-il, et qui consiste à construire des théories par l'application de l'analyse mathématique aux données de l'expérience. Il nomme cette méthode « spéculative, » et consacre un livre entier à la combattre. Il s'en faut, certes, que telle soit la méthode généralement employée : elle a sa place plus ou moins légitime, plus ou moins usurpée, dans certaines régions de la physique ; je ne vois pas que les sciences morales aient jamais songé à en faire le moindre usage. Mais elle est sans doute la plus familière à M. Love, ingénieur : il en relève, non sans finesse, les défauts, qu'il n'est peut-être pas inutile de signaler après lui. Une loi physique ou expérimentale établie, on en déduit des conséquences, des applications qui sont des faits : ces faits, souvent inattendus, nouveaux, curieux, éclairent et confirment la loi. Or, le plus puissant instrument de déduction, c'est le calcul, c'est l'analyse mathématiqne, partout où il

Digitized by Google

est possible de l'employer; cela est sans contredit : merveilleuse machine déductive, mais machine, et rien autre. Mais il advient que les conséquences qu'on tire ainsi d'une loi donnent lieu, par leur étonnante richesse et par leur précision, à une illusion singulière : la loi, avec toute la suite des corollaires qui lui font cortége, prend, dans un grand nombre d'esprits infatués d'algèbre, la proportion d'une théorie mathématique; comme elle emprunte aux sciences dites exactes leurs constructions, leurs chiffres, leurs formules, elle leur dérobe du même coup une chose que ces sciences hautaines se gardent bien de lui prêter : leur certitude respectée, irrécusable, absolue. A quel titre? Que peut ajouter leur certitude à sa certitude propre ? Le chiffre, appliqué à une loi, l'analyse avec puissance, mais rien de plus. Il en extrait des faits qui ne seront vrais qu'autant qu'elle sera vraie elle-même. Il opère sur des données : il ne saurait transformer des données fausses ou hypothétiques en données certaines. Les phénomènes qu'il tire d'une loi donnée, s'ils coïncident avec ceux qu'on observe, la confirment (ou plutôt ne l'infirment pas : car ce que ne contredit pas l'expérience n'est jamais que possible, et ne demeure qu'à titre de conjecture plus ou moins probable). Que si l'observation les condamne, ils condamnent la loi d'où on les tire : qu'on la rejette. Un tel usage de l'analyse, ainsi que de la déduction, instrument d'une vérification indirecte, serait légitime; mais on ne s'en tient pas là : on en fait comme un tout indivisible avec la donnée à laquelle on l'applique, qui prend dès lors je ne sais quelle apparence d'algébrique rigueur, et plane au-dessus du doute, et joue à ravir la certitude. La voilà sur le trône, souveraine dont nul ne conteste plus l'autorité : que si quelque expérience la contredit, tant pis pour l'expérience. La théorie règne de droit divin ou de droit mathématique : elle ne peut se tromper.

La loi est expérimentale : si elle est induite d'insuffisantes observations, nul calcul n'en détruira le caractère hypothétique. M. Love emprunte à la physique et à la mécanique plusieurs exemples de lois précipitées, de données trop hâtives dont les mathématiciens s'emparent, et sur lesquelles ils s'empressent de bâtir de vastes théories, qui imposent si bien qu'elles deviennent classiques : magnifiques édifices dont le fondement n'est que sable. Je ne suivrai pas l'auteur dans ses exemples et dans ses rectifications, solides ou non : l'examen m'en conduirait trop loin. Mais il y a là une vue juste; il y a là un effort pour s'opposer aux empiétements du raisonnement, dont l'analyse des géomètres n'est qu'une forme; il y a là une lutte équitable et courageuse : sachons lui en tenir compte dans ce siècle d'orgueil scientifique et d'ignorance philosophique.

Pourquoi faut-il que M. Love lui-même ignore la philosophie? La

Digitized by Google

tendance du temps que nous traversons pour aborder un jour je ne sais où, l'épouvante; le siècle sombre dans le matérialisme : car, si « tous les phénomènes de l'univers ne sont que le résultat du jeu des propriétés de la matière, sans l'intervention d'agents spéciaux en lesquels réside la force, sans subordination à un être supérieur à tout; si l'âme n'existe pas; si la tombe doit engloutir à tout jamais ces facultés intellectuelles et morales dont l'espèce humaine est si fière, il n'y a plus logiquement, et il n'y aura plus en fait, un jour ou l'autre, qu'une seule morale, qu'un seul principe conséquent avec cette doctrine, l'égoïsme absolu. Du moment, en effet, que l'homme n'a plus que cette vie en partage, il n'est obligé à rien vis-à-vis de ses semblables, si ce n'est aux actes qui peuvent servir ses intérêts et l'amener à ce but unique : jouir de l'existence le plus et le plus tôt possible, aux dépens de tous et par n'importe quel moyen ; car, dans cet ordre d'idées, le *juste* est ce qui sert ses désirs ; l'*injuste*, ce qui y fait obstacle. » (P. 272.) Et il conclut, par de fortes paroles, qu'il faut se rejeter, sous peine d'être frappé de l'impossibilité de vivre, dans la doctrine qui établit l'existence impérissable de l'âme. Argument bien ancien, car il est dans le cœur de tous les hommes depuis qu'il y a des hommes, mais toujours nouveau : immortel comme l'âme dont il prouve ou dont il exige l'immortalité. Et certes, si pour l'homme, être social, la mortalité est l'impossibilité de vivre, il s'ensuit qu'il y a une continuation de sa vie, puisqu'il vit, et que sa vie la demande : quiconque se comporte en honnête homme, c'est que dans l'instinct, sinon dans la raison de son âme, il se sent immortel. Acte de foi intime qui ne saurait être faux, mais qu'il convient d'établir scientifiquement. M. Love en cherche donc la démonstration scientifique ; il ne la trouve pas encore faite : mais où la cherche-t-il, s'il vous plaît? où s'étonne-t-il de ne point la trouver? chez les philosophes? Non, il ne semble pas se douter qu'il en existe. Chez les médecins. « On s'étonnera de voir traiter par un ingénieur un sujet qui semblerait plutôt devoir être du domaine des médecins. » Ainsi commence-t-il sa préface, et il passe outre. Les médecins se taisent sur la grande question de l'âme : ni eux, à l'en croire, ni les savants d'aucune autre sorte, n'en parlent. Passe pour les médecins, et encore! Mais que font donc les philosophes? Sans doute ils ne comptent point pour la science. Poètes d'un genre de moins en moins goûté, qu'ils écrivent pour eux-mêmes leurs imaginations métaphysiques, qui n'instruisent pas les esprits sérieux, et qui n'amusent pas les autres : aussi ne savent-elles plus ce que c'est qu'un lecteur. Faisons, nous, de la science positive, de la science d'observation; établissons expérimentalement l'existence, la préexistence et l'immortalité de l'âme, par le témoignage de ceux dont la seconde

Digitized by Google

vue perçoit l'extra-sensible comme notre vue perçoit le sensible. Arborons ainsi le drapeau d'un nouveau spiritualisme : le spiritualisme rationnel, c'est-à-dire expérimental.

Mais si l'âme n'existe pas, que sera cette clairvoyance psychique? Une illusion maladive, une folie. Une telle clairvoyance est possible (sans qu'il s'ensuive qu'elle soit) si l'âme existe; sinon, non. On ne peut donc s'en servir aucunement pour établir l'existence de l'âme; mais celle-ci établie, par la méthode des philosophes, c'est-à-dire par l'observation interne aidée du raisonnement, on aura encore fort à faire d'établir, s'il y a lieu, la réalité et la véracité de ces diverses formes de la seconde vue.

M. Love, toutefois, en affirmant, sans preuves suffisantes, que « l'intuition de l'enfant, c'est-à-dire la connaissance directe des choses nécessaires à sa conservation, ainsi que nos facultés innées, sont des souvenirs, le premier très net, le second confus, d'une existence antérieure; » en nous faisant parcourir une série graduée de faits de visions étranges, non *surnaturels*, mais *superscientifiques*, dit-il, c'est-à-dire qui surpassent notre science, mais qui ne sauraient, s'ils sont vrais, surpasser la nature, nous donne un profitabl exemple : son livre est une parole dont le sens obscur, plus juste qu le sens manifeste, nous invite à sortir enfin des vains cadres psycholo giques où nous rangeons complaisamment, bien étiquetés, bien classés, mais sans les expliquer, les phénomènes ordinaires de l'âme, à oser en étudier les faits moins connus ou anormaux, à oser (car c'est un courage qu'il faut avoir) les regarder en face, marcher l'œil fixé sur eux, et les suivre où ils nous conduisent. Ces sortes de faits jouent, dans l'ordre spirituel, le rôle de l'expérimentation dans l'ordre matériel : comme ils ne sont que des altérations d'autres faits normaux, ils nous permettent d'en dégager et d'en reconnaître expérimentalement le caractère irréductible. Certaines conditions qu'on juge appartenir à l'essence d'un phénomène auquel elles semblent invariablement liées, peuvent disparaître en certains cas extraordinaires; le phénomène alors a-t-il disparu, ou les conditions qu'on avait crues invariables ne l'étaient-elles pas? L'âme voit par les yeux, l'âme entend par les oreilles : les yeux et les oreilles, les appareils organiques des sens, en un mot, lui sont-ils nécessaires pour qu'elle voie, pour qu'elle entende, pour qu'elle perçoive? ou ne lui sont-ils que des instruments accoutumés et très utiles, mais non indispensables; ou encore indispensables dans l'état de veille normale, mais non dans tous les états, plus ou moins rares, dont elle est capable dès cette vie? Qu'est-ce que l'hallucination, recours ordinaire des médecins? La maladie n'explique rien, car il faut expliquer la maladie. Qu'est-ce que cette imagination, mot merveilleux qui les dispense d'avoir une

Digitized by Google

idée tout en leur épargnant l'humiliation de se taire, qui leur procure le double avantage de parler savamment et de ne rien dire, de répondre et de ne pas répondre sur ce qu'ils ne comprennent pas? Qu'est-ce que le sommeil? Y a-t-il, peut-il même se faire qu'il y ait, soit dans le sommeil habituel, soit dans certains états de veille, beaucoup plus rares, une communication difficilement, mais réellement constatable entre l'âme de l'homme, esprit uni à un corps vivant, ou esprit qui vivifie un corps, et d'autres esprits? L'impossibilité n'en est pas démontrée. — Qu'est-ce que l'instinct, d'où vient-il, et qui le dirige? Est-il une première habitude antérieurement acquise, comme l'habitude, seconde nature, est un instinct acquis? Qu'est-ce que l'habitude, et comment l'activité éclairée et faillible, libre, consciente de l'âme arrive-t-elle à devenir peu à peu, par la répétition des mêmes actes, aveugle et infaillible, fatale, inconsciente comme l'instinct? Quelle est la part de la conscience du présent et la part de la conscience du passé, ou de la mémoire, dans l'âme? Est-elle susceptible de défaillances, d'intermittences? Toute une période corporelle peut-elle être une de ces intermittences passagères dans la vie générale de l'âme, comme un jour, comme une heure dans la vie terrestre, de façon à ne pas détruire en son ensemble, dans l'hypothèse même d'une préexistence momentanément oubliée, cette identité consciente de la personne, sans laquelle, loin d'être immortelle, la prétendue vie de l'âme ne serait qu'une succession de morts? — Que de questions se dressent à la fois devant l'œil ébloui de quiconque porte une main, téméraire peut-être, sur le voile sacré! Je ne reproche pas à M. Love de les traiter : je lui reproche de ne pas les traiter, au contraire, et de les résoudre lestement par de rapides affirmations, dont j'admire la promptitude, dont j'envie aussi le peu qu'elles lui coûtent. Heureux homme, à qui la philosophie, maîtresse inflexible, n'a pas encore enseigné à douter!

M. Lazare Augé possède, lui aussi, la solution du problème de l'âme. Disciple de Hœné Wronski, métaphysico-mathématico-politico-mystique, il a offert au public, qui ne semble pas y avoir pris garde, une succession curieuse d'ouvrages : 1° *Quelques pensées apologétiques sur Bonaparte*, 1821; 2° *Exposition du messianisme*, 1835; 3° *le Cacodémonisme*, juin 1837; 4° *Tableau dichotomique de l'histoire ancienne*, avril 1839; 5° *A quelles conditions la république (ou une monarchie) est possible comme nouveau et dernier gouvernement de la France*, 1850; 6° *la Solution donnée par le Président de la République aux sinistres complications politiques.... avant le 2 décembre 1851, peut-elle être considérée comme définitive?* janvier 1852; 7° *de l'Inviolabilité de la propriété (réponse à l'insidieuse brochure saint-simonienne : Pourquoi des*

Digitized by Google

propriétaires à Paris?), 1857; 8° *Thèses, d'après H. Wronski; Philosophie de la religion, et comme corollaire : Constitution de la philosophie absolue*, 1860. La pensée ardente et peu intelligible qui inspire tant de travaux se résume enfin dans une dernière brochure : *Constitution philosophique de l'immortalité de l'homme, fondée sur l'hiérologie chrétienne, en opposition à l'ouvrage de M. P. Enfantin, intitulé : « La Vie éternelle dans le passé, dans le présent, dans le futur,* » 1862. Il est fort bon, certainement, que M. Augé combatte M. Enfantin; il est meilleur qu'il possède une vaste doctrine qui embrasse Dieu, la création et la chute, le diable et les anges, l'homme et le Messie : que ne l'expose-t-il en langage français? ou, s'il ne le peut, en langage humain, je veux dire raisonnable et clair? Si l'homme penche vers le mal, grâce à une nature qui ne lui vient ni de Dieu, ni de sa propre raison, mais d'une chute primitive, accomplie sous l'influence d'autres êtres (mauvais ou devenus mauvais? mais leur premier péché est-il donc moins difficile à expliquer que le premier péché de l'homme?); s'il doit se relever par la conquête de l'immortalité; si l'immortalité est une création de lui-même par lui-même; si la condition d'une pareille création de l'homme par lui-même est qu'il réalise en soi l'*absolu* et le *verbe*, unissant le savoir et l'être, se faisant immortel en se faisant pour ainsi dire Dieu; si tel est le sens de la religion, identique à la philosophie : ce mélange d'hégélianisme et de christianisme, relevé d'une légère dose de demi-manichéisme (ai-je bien entendu le *cacodémonisme* de l'auteur?), ne laisse point de promettre une doctrine intéressante à qui aura l'art de la découvrir sous les triples ténèbres d'une incroyable phraséologie. Qu'on en juge par cette page, une des plus limpides : « En résumant ces questions si importantes, il est évident que, par le postulat de la raison *spéculative*, nous devrons réaliser l'*absolu* dans l'homme (comme il est en Dieu), considéré comme principe inconditionnel d'établissement de toute réalité, au moyen de la raison absolue parvenue ainsi à ce développement final, d'où procède la solution du problème du *vrai absolu;* et que, par le postulat de la raison *pratique*, nous devons réaliser le *verbe* dans l'homme (comme il est en Dieu), considéré comme principe de production de toute réalité, et par conséquent comme principe de la régénération spirituelle de l'homme, au moyen de la finalité morale motivée par la causalité du précepte moral, finalité d'où procède la solution du problème du *bien absolu*. Or, l'unité systématique de ces deux buts absolus, le vrai et le bien, au moyen de la loi de création qui en opère l'identification, constitue la *création propre* d'où procède l'immortalité, c'est-à-dire la permanence éternelle des êtres. » (P. 33.) M. Augé ne tardera pas à produire cette « loi de création,

Digitized by Google

constituée par les conditions spontanées de la raison, » comme étant « le procédé spéculatif de la philosophie. En attendant la réalisation future de l'absolu dans l'humanité; en attendant la *réalité* de l'*Eglise*, celle de l'*Etat*, celle de l'*union absolue* des hommes, celle de l'*encyclopédie absolue* d'où l'on déduira les *arts;* en attendant, pour le dire d'un mot, le jour de « la *vérité absolue*, qui doit opérer l'immortalité de l'homme, » (p. 24,) quel est le sort des justes? Ils n'ont pu qu'éviter le mal et non produire le bien, faute de savoir : jusqu'à la solution du problème de Jésus-Christ, jusqu'à l'accomplissement de la *messianité*, c'est-à-dire de la *spontanéité créatrice* dans le genre humain, ils habitent des limbes ou d'autres demeures spirituelles; « et c'est à Jésus-Christ qu'ils devront d'en sortir, puisque c'est lui qui a révélé aux hommes le problème dont la solution doit leur donner cet état infini de béatitude. » (P. 17.) Le Christ a révélé le problème : la science le résoudra.

Le *positivisme* d'Aug. Comte a trouvé le français de M. Littré pour l'introduire dans le monde : je doute que le français de M. Augé puisse rendre le même service au *messianisme* de H. Wronski. Il faut réunir, pour le lire, deux genres d'intelligence peu compatibles : celle qui comprend les conceptions philosophiques, et celle qui devine les rébus. Toutes les plaisanteries favorites du XVIIIe siècle, qui avait le galimatias en horreur, reviennent à la mémoire; et à quel autre pensa-t-on, si ce n'est à M. Augé, quand on fit le fameux quatrain :

Si ton esprit veut cacher
Les belles choses qu'il pense,
Dis-moi qui peut t'empêcher
De te servir du silence?

Rien de plus net, en revanche, que le style du docteur J.-P. Philips. Voilà un homme qui pense, chose peu commune, et qui sait dire ce qu'il pense, chose rare. La question à la solution de laquelle il a consacré de remarquables travaux n'est pas celle de l'âme, mais celle des rapports du corps et de l'âme : question plus difficile peut-être, et où la métaphysique tout entière est engagée. M. Philips n'en a pas esquivé la difficulté : il l'a abordée, il l'a traitée en philosophe; et il nous procure le précieux plaisir d'avoir affaire, en le lisant, à un physiologiste métaphysicien. Un mémoire, publié cette année sur le *Principe des propriétés organoleptiques* (*influence réciproque de la pensée, de la sensation et des mouvements végétatifs*, mémoire lu à la société médico-psychologique), se propose un double objet, l'un théorique, l'autre pratique; ou plutôt un objet et un but : l'objet est d'expliquer le pouvoir si remarqué, mais si peu compris jusqu'ici, de l'imagination sur l'organisme; le but est de s'emparer, en quelque

Digitized by Google

sorte, de ce pouvoir, au profit de l'organisme, de trouver dans l'imagination même, si féconde en maux pour le corps, un remède nouveau aux maux du corps, en la gouvernant, moyennant un art très curieux. Un *Cours théorique et pratique de braidisme ou hypnotisme nerveux*, publié en 1860, expose les règles de cet art ; un ouvrage antérieur et plus considérable, l'*Electro-dynamisme vital*, ou relations physiologiques de l'esprit et de la matière, donne la théorie générale de l'auteur, la philosophie de son système : car il a une philosophie. L'être est essentiellement, à ses yeux, une force sentante et voulante : le corps, substance multiple, est un agrégat, un composé d'êtres ; l'âme, substance simple, est un être. La matière, élément des corps, est l'être en tant qu'objet, l'être pour autrui ; l'esprit, l'être en tant que sujet, l'être pour soi. On reconnaît la lumineuse trace du passage de Leibnitz, pour qui toutes choses sont monades et composées de monades, lesquelles sont ou des âmes ou des analogues de l'âme. Un pur composé de forces sans autre lien que leur cohésion réciproque, ne formant pas un système, mais un groupe, est un corps inorganique ; un système de forces gouvernées par une force rectrice est un corps organique et vivant : la force rectrice en est l'âme ; les autres, qu'elle tient sous son empire, en sont ce qu'on appelle proprement le corps. Plusieurs corps semblables, vivant à la fois d'une vie propre et d'une vie commune, forment un système supérieur. Il y a dans l'homme, par exemple, outre l'âme cérébrale, qui possède le gouvernement, des âmes ganglionnaires, sur lesquelles elle règne ; celles-ci ont conscience de ce qui échappe à la conscience de l'âme : tels des sujets conservent, dans l'unité de la nation, une certaine mesure d'indépendance et leur conscience propre, qui n'est point celle du roi. L'homme n'est plus une intelligence servie par des organes, mais une intelligence servie par une hiérarchie d'intelligences inférieures. Il est donc vrai de dire, avec les *organicistes*, qu'il existe une matière organique vivante ; ou plutôt toute matière est vivante : tous les éléments des corps sont des forces conscientes, principes de vie, susceptibles d'être assujetties à un principe supérieur, de manière à former un système organique, ou de devenir elles-mêmes, chacune pour sa part, un principe supérieur, centre d'un système organique. Et il est vrai de dire avec les *vitalistes*, comme avec les partisans de cette doctrine célèbre que, sous le nom de *duo-dynamisme*, combattait ici-même [1] M. le docteur René Briau, dans une étude claire et forte où il défendait l'*animisme* contre les uns et contre les autres, qu'il y a une ou plu-

[1] Voir, dans la livraison du 31 mars, un très intéressant travail physiologique et psychologique à la fois, sur le *Principe de la vie*.

Digitized by Google

sieurs forces vitales distinctes de l'âme : ce sont les âmes subordonnées, principes des systèmes subordonnés dont l'ensemble constitue tout le système du corps humain. Il est vrai enfin de dire avec les *animistes* que l'âme est le principe de la vie du corps, car elle fait un seul corps vivant d'une foule de moindres corps vivants, mais qui ne vivraient pas dans l'état où ils se trouvent s'ils ne vivaient l'un par l'autre, liés par une solidarité profonde, dont l'âme reine est l'unique principe ; *anima forma corporis*, dit la théologie. Les trois solutions qui se disputent le terrain de la science, à propos de ce difficile problème, sont mises d'accord par une quatrième, laquelle se rattache à la grande école de la métaphysique leibnitzienne; car elle n'est, comme le remarque M. le docteur Buchez, qu'une variété de la monadologie.

Le Mémoire lu à la société médico-psychologique n'en parle pas, ou n'en parle que très incidemment; le rapport de M. Buchez sur ce Mémoire le recommande comme fort sérieux et tout à fait digne d'attention, parce qu'il consiste, « dans la plus grande partie, en une coordination de faits psychologiques positivement démontrés ou reconnus probables. » C'est aussi le caractère expérimental du *Cours d'hypnotisme nerveux* qui a fixé l'attention de divers savants, dont quelques-uns, tels que M. Figuier, semblent faire meilleur marché de l'électro-dynamisme, plus métaphysique. Il nous appartient, à nous, de mettre en lumière cette face métaphysique du talent d'un physiologiste original non moins que distingué, qui est aussi un philosophe. Il vient de publier, en outre, sous ce titre : *Dieu, les miracles et la science*, une lettre à M. Ad. Guéroult, à propos de la discussion religieuse engagée entre M. Guéroult et M. Renan : c'est une nouvelle et brève, mais ferme exposition de sa doctrine sur la nature de la matière et de l'esprit, appliquée, non sans témérité, au problème difficile des miracles, au problème plus difficile et plus redoutable encore de Dieu.

La sagesse, la réserve judicieuse, la modération intelligente et vraiment philosophique, caractérisent la *phrénologie spiritualiste*, nouvelles études de psychologie appliquée, par M. A. Castle, docteur-médecin. Plus la phrénologie est contestée, plus il y avait à craindre, de la part d'un docteur phrénologiste, l'infatuation du système. A peine commence-t-on, non sans quelque prévention peu favorable peut-être, la lecture de cet ouvrage écrit par un Anglais dans un français clair, honnête, simple, qu'on éprouve le plaisir de s'apercevoir qu'on a eu tort de craindre. « On n'y trouvera, j'ose le croire, aucun indice d'une aveugle partialité pour une science qui, pendant de longues années, a occupé une grande partie de mon temps ; je n'ai tiré mes conclusions que de faits consciencieusement

Digitized by Google

observés..... A côté des faits qui confirmaient les observations de Gall et de Spurzheim, j'ai dû en noter qui paraissaient les infirmer.... J'ai constaté plus tard que beaucoup de faits, qui paraissent être en contradiction avec l'organologie phrénologique, peuvent, sans subterfuge aucun, s'expliquer au moyen des données de la physiologie et de la psychologie..... A mesure que les études morales acquièrent plus d'importance, il devient plus nécessaire de leur donner une base inébranlable, et, pour découvrir cette base, nous avons encore besoin de nombreuses et patientes observations des faits psychiques. C'est donc un devoir pour tous ceux qui s'occupent de ces études, à quelque école philosophique qu'ils appartiennent, de lire les ouvrages de leurs adversaires mêmes avec une entière impartialité, afin que chacun puisse contribuer, dans la limite de ses forces, à constituer la plus importante de nos connaissances, la science de l'âme (préface). » Qui ne serait touché du ton de cet appel modeste et ferme à la fois? Travaillons, instruisons-nous, ne négligeons aucune source : il n'est pas temps de nous reposer. La science ne se donne pas : il faut la conquérir.

La phrénologie a été combattue par les plus éminents représentants de la science physiologique; mais quelle impulsion n'a-t-elle pas imprimée aux études sur le système nerveux? Elle a été combattue par les plus éminents représentants de la science psychologique; mais quelle impulsion n'a-t-elle pas imprimée aux études sur les aptitudes primitives et irréductibles de l'âme, et sur ses rapports avec le corps! Elle mérite donc qu'on l'entende quand elle parle. M. Castle la défend et contre les attaques de la psychologie, et contre celles de la physiologie; il montre que les deux principes sur lesquels elle se fonde, à savoir, que le cerveau est l'organe de l'esprit, et qu'il est un système d'organes ayant chacun sa fonction propre, ne compromettent ni la spiritualité, ni la liberté, ni l'unité du moi : car autre chose est de dire que le cerveau pense, ou que l'âme pense par le cerveau. L'âme aussi voit par les yeux et entend par les oreilles : en est-elle moins spirituelle parce qu'elle se sert d'organes matériels, et moins une parce qu'elle doit à la diversité des organes dont elle se sert la diversité des sensations qu'elle éprouve? Et, quant au libre arbitre, les difficultés qu'il soulève tiennent à la présence et à la puissance des penchants dans l'âme : mais qu'importe que les penchants de l'âme tiennent ou non à l'état du cerveau? Il suffit qu'ils existent pour que la difficulté subsiste, et la négation de l'hypothèse phrénologique ne les supprime pas. M. Castle consacre un intéressant chapitre de son livre à établir que la doctrine dont il s'est fait l'habile défenseur, loin de nier le libre arbitre, le suppose. Ceux qui ont prétendu remplacer la psychologie par la phrénologie ont

Digitized by Google

commis une grande faute : voilà le matérialisme, chez certains docteurs, non dans la doctrine. La phrénologie a besoin de la psychologie, au contraire, pour connaître la nature de nos facultés primitives.

Les objections de la physiologie sont d'un autre ordre, et il me semble que c'est ici le véritable terrain sur lequel il convient de se placer; mais ce n'est plus ici le terrain philosophique, et je n'y veux pas suivre M. Castle. On n'a pas le secret de l'union mystérieuse de l'âme et du corps, on en ignore le comment, le pourquoi : tout ce qu'on peut faire, c'est d'en constater le fait dans son ensemble, ainsi que dans ses divers détails. Telle fonction psychique coïncide avec le jeu de telle partie du corps, qui, dès lors, doit en être considérée comme l'organe. Mais l'expérience, et une expérience constante, peut seule instruire de ce double fait : le jeu d'un organe, l'exécution d'une fonction. Quand il est impossible de voir jouer l'organe, et qu'il en faut présumer le jeu par son volume dont la proportion s'accorde avec une habitude psychique ; quand il faut deviner ce volume même à certains signes extérieurs; quand il en faut reconnaître à d'autres signes la vitalité, pour contrebalancer un moindre volume par une plus grande énergie; quand il faut, en outre, tenir compte de l'action solidaire des organes liés (supposés plutôt qu'observés) pour comprendre celle de chacun d'eux, que de causes d'erreur ! qu'il est facile d'arguer contre l'hypothèse d'une expérience mal faite ! mais qu'il est difficile d'en établir solidement la vérité ! Que MM. Flourens et Lélut n'en aient pas démontré la fausseté, est-ce assez pour qu'elle doive être admise par la science, sinon comme une hypothèse plus ou moins probable? On peut établir, par une expérience constante, que le cerveau est l'organe de la vie mentale; on peut établir, et j'en suis convaincu pour ma part, qu'il n'est pas un organe simple, mais un composé, ou mieux, un système d'organes : mais reconnaître ces divers organes, et les affecter aux diverses fonctions de la vie mentale, voilà une entreprise d'autant plus délicate, que la détermination de ces fonctions, pour en réduire le nombre arbitraire et vague à ce qu'elles peuvent avoir d'essentiel, de primitif, de vraiment inné, est encore à fixer. La psychologie n'a pas encore accompli cet important travail. Je dois rendre cette justice à M. Castle, que son livre est plein du sentiment de ces difficultés.

Un proverbe dit que les meilleures femmes sont celles dont on parle le moins. Ainsi en est-il quelquefois des livres de philosophie; les plus sages n'obtiennent pas toujours l'attention prodiguée à des systèmes insensés. C'est une raison de plus pour nous d'insister sur l'*Ame et le Corps*, études de philosophie morale et naturelle, par M. Albert Lemoine, professeur de philosophie au lycée Bonaparte.

Digitized by Google

Ces études, publiées par fragments, font une excellente figure dans un livre, où leur assemblage rend leur unité manifeste : unité de sujet, unité de style. La première est une courte et piquante histoire des *Opinions des anciens et des recherches des modernes sur le siége de l'âme ;* la seconde est une *Apologie des sens par un spiritualiste* fort spirituel, sensé, juste et fin ; la troisième, sur *le génie, la folie et l'idiotisme*, s'adresse à M. Moreau (de Tours), et la quatrième, sur *le Démon de Socrate*, à M. Lélut, dont l'un veut que Socrate ait été halluciné, et l'autre que le génie soit une névrose ; *Descartes médecin*, — *Broussais philosophe*, — *Maine de Biran*, terminent le livre. Les rapports du corps et de l'âme, tel est le sujet commun. Point de système, point d'explication transcendante, point de métaphysique : M. Lemoine préfère visiblement la plus humble certitude aux plus magnifiques probabilités. La méthode expérimentale, en psychologie comme en physiologie, est la sienne ; à peine la dépasse-t-il par une induction, mais si modérée, si réservée, si sage ! Il n'affirme qu'à bon escient ; sa parole est d'or. Aussi expose-t-il plus volontiers les systèmes d'autrui qu'il n'en construit pour son propre compte ; et il critique plus volontiers encore qu'il n'expose. Je ne sais quel souffle d'ironie circule à travers son livre, et l'anime doucement : c'est une charmante lecture à faire au coin du feu. L'homme du monde s'y amuse ; le philosophe y apprend à se tenir en garde contre ses idées. Qu'il s'agisse de M. Moreau (de Tours), de M. Lélut ou de Maine de Biran, M. Lemoine, dans la mesure où il s'arrête, a raison. Une seule chose est plus précieuse que sa fine, pénétrante et quelque peu mordante critique : c'est un système à critiquer. Il y a là une *apologie des sens* que je voudrais bien qui fût ce système ; mais elle n'est pas un système, elle n'est que la vérité : il ne reste qu'à la respecter et à passer outre.

Nous quittons les problèmes de la métaphysique et de la philosophie générale, pour aborder, avec M. Wiart, ceux que les sciences morales cherchent à résoudre. M. E. Wiart, docteur en droit, traite du *Principe de la morale envisagée comme science :* tel est le titre de son ouvrage ; l'objet en est de rechercher, non s'il existe un bien, mais à quel caractère on peut reconnaître le bien dans les cas spéciaux ; un principe, en un mot, puisque c'est le terme dont il se sert, duquel on puisse déduire les devoirs de la vie. L'auteur accorde dès l'abord que le devoir existe, que l'idée de l'obligation est une idée de raison, irréductible à toute sensation, à toute expérience, primitive, absolue : mais autre chose est de connaître qu'il y a, dans un cas donné, un devoir imposé à la liberté de l'homme, autre chose de connaître quel est ce devoir. Cette dernière connaissance, celle précisément qui importe à la pratique, nous est-elle révélée par je ne

Digitized by Google

sais quelle intuition immédiate? une voix parle-t-elle au dedans de nous, pour nous dicter, comme une autorité sacrée, notre conduite évidente? n'avons-nous, pour agir, qu'à écouter la parole intérieure d'un oracle infaillible ou d'un infaillible instinct? M. Wiart s'élève avec force contre cet idéalisme quasi-mystique, auquel donne un trop triste démenti la diversité des jugements moraux, dont quelques-uns nous étonnent et nous révoltent. L'école idéaliste établit avec raison la nature absolue du bien, comme du beau, comme du vrai : il reste à en trouver le caractère essentiel, la marque distinctive, le critérium. Ce caractère est donné avec l'idée même qu'il détermine : il est donc *à priori;* mais il ne s'ensuit pas qu'on en possède ou qu'on en reconnaisse immédiatement la formule abstraite. Elle a besoin d'être dégagée des jugements moraux qui la supposent. Cette opération donne à l'auteur, comme résultat définitif, un principe moral qu'il énonce dans les termes que voici : « Chaque homme doit agir de manière à contribuer le plus efficacement possible à la réalisation de la fin universelle, au bien général. Pour en démontrer la vérité, ma méthode doit donc être celle-ci : 1° prendre un grand nombre de jugements moraux consacrés par l'assentiment général, et devenus vérités de bon sens, et faire voir que tous, par l'analyse, se ramènent à ce principe; que tous sont la conclusion d'un syllogisme dont il est la majeure, et dont la mineure se compose de toutes les considérations de fait tendant à prouver que tel acte est favorable ou défavorable au bien général; 2° montrer que les opinions morales divergentes s'appuient sur le même principe, mais s'égarent par l'appréciation inexacte de ce qui, en fait, doit le plus contribuer ou nuire au bien général. » (P. 9-10.) Nulle méthode, assurément, ne saurait être plus appropriée à la solution de ce grave problème. Mais conduit-elle, en effet, au principe de l'auteur? M. Wiart lui donne pour mesure ou pour règle d'application, en ce qui touche l'homme, l'utilité générale. Ce principe, entendu de la sorte, est impliqué peut-être dans tous les jugements relatifs à la morale sociale; l'est-il aussi bien dans tous les jugements relatifs à la morale individuelle ou à la morale religieuse? N'en implique-t-il pas un autre à son tour, supérieur et dernier, qui serait dès lors le véritable principe *à priori?* celui-ci, par exemple : agir de manière à remplir sa fin, à déployer ses facultés dans leur plénitude harmonieuse, à réaliser en soi la loi de l'être, à produire en soi l'être absolu? Je dirais volontiers, pour adapter ma formule à celle de M. Wiart : *contribuer à la réalisation de la fin universelle par celle de sa propre fin.* Mais dans cette revue trop rapide, je ne discute que les méthodes, non les systèmes. M. Wiart emploie la bonne, habilement et d'un style net, sobre, scientifique, dont je le loue. Son livre renferme, en

Digitized by Google

outre, une double étude sur la politique de Platon et sur celle d'Aristote, à l'appui de sa théorie ; et enfin, une étude plus considérable, contestable, mais digne d'une sérieuse attention, sur *l'Etat actuel et l'avenir de la psychologie.*

M. Paul Janet, professeur suppléant à la faculté des lettres de Paris, nous donne aujourd'hui une *Philosophie du bonheur.* Ce livre a été trop délicatement apprécié ici même par M. Levasseur [1], pour que nous ayons le désir de le caractériser à notre tour. Cependant, qu'il nous soit permis d'en dire quelques mots. C'est en économiste que M. Levasseur l'a loué, c'est au nom de la philosophie que nous voulons le saluer en passant. Qu'est-ce que le bonheur? « Le déploiement harmonieux et durable de toutes nos facultés dans leur ordre d'excellence. » (P. 19.) Cette définition du bonheur ressemble beaucoup à celle que le livre de M. Wiart sur le *Principe de la morale* me portait à donner de la vertu. Pourquoi non? Le souverain bien, dont les anciens aimaient tant à s'occuper, *summum bonum*, ne se compose-t-il pas et de la vertu et du bonheur inséparablement unis? Mais je dis un bonheur qui résulte de la vertu même. N'est-il pas, pour les âmes pieuses qui espèrent le ciel, la sainteté avec la béatitude? mais la béatitude au prix de la sainteté. L'une n'est pas sans l'autre. Point de bonheur sans vertu qui le produise; point de vertu qui ne produise le bonheur. Tout être aspire au bonheur : quiconque le cherche ne le trouvera pas; quiconque cherche la vertu, le trouvera. C'est qu'on peut dire que, si la vertu est l'effort pour déployer les facultés de l'être dans leur harmonie, le bonheur est le déploiement harmonieux des facultés de l'être : l'une est donc la recherche active de l'accomplissement du bien, l'autre le sentiment du bien une fois accompli. Mais M. Janet ne le prend pas de si haut pour notre pauvre humanité, qui se passerait plus volontiers de l'une que de l'autre, et qui ne sent point toujours cet indissoluble lien entre la joie et l'austère condition à laquelle elle a été mise pour nous. La vertu d'ailleurs ne donne pas le bonheur du premier coup, et comme au premier essai de quiconque en tente les abords : elle serait trop facile. Un homme de bien dans la misère ou dans le deuil n'est pas heureux. Il le sera, mais il ne l'est pas ; et quand le pourra-t-il être? Quelque profonde, quelque divine harmonie qui joigne, dans le sein de l'absolu, la vertu avec le bonheur, parler de l'un n'est point précisément parler de l'autre : M. Janet parle du bonheur, et il nous donne, sur les diverses conditions, depuis les plus humbles jusqu'aux plus hautes, depuis les plus douces jusqu'aux plus graves, qui nous permettent d'en goûter ici-

[1] *Revue Contemporaine* du 31 mars 1863.

Digitized by Google

bas, sinon le véritable original, du moins une très ressemblante image, un livre salutaire, plein d'honnêteté, de délicatesse et de charme, d'un genre devenu trop rare.

Si l'ouvrage de M. Janet, comparé à celui de M. Wiart, est un livre d'application, il est d'une application générale, qui convient à tous les peuples et à tous les temps : c'est assez qu'il y ait des hommes civilisés pour qu'il y ait intérêt à le lire. Les autres livres dont nous allons parler ne peuvent guère toucher que les contemporains : quelques-uns toutefois élèvent assez haut les questions qu'ils traitent pour être d'un intérêt durable.

Le dessein de M. C. de Piétri, aumônier du Sénat, est grand. *Les Principes de la société au XIXe siècle* sont la fraternité, la liberté, l'égalité devant la loi, le droit de suffrage, l'inviolabilité de la propriété, l'enseignement pour tous : il s'agit aujourd'hui, en effet, de relever la société, « en substituant à son ancien droit politique un droit nouveau, droit fondé sur l'égalité de nature, et par conséquent sur la conscience des peuples chrétiens. » (P. 18.) Mais de tels principes, au point de vue de la raison, sont ceux de toute société : ils ne sont ceux de *la Société au XIXe siècle* que parce qu'ils sont la vérité même dans l'ordre social, et ils supposent un principe supérieur, le principe spiritualiste et chrétien, qui nous montre au delà et au-dessus de cette humble terre le terme de nos divines destinées. L'honneur du XIXe siècle est de reconnaître cette vérité sociale, qui a mis tant de siècles à se produire ; car la loi de notre nature imparfaite et raisonnable n'est point l'immobilité dans une sorte de perfection relative, ni je ne sais quel mouvement circulaire, ou je ne sais quelle stérile agitation sur place, mais une marche en avant, suivant une ligne droite ou une courbe plus ou moins simple, plus ou moins difficile à déterminer ; une marche par laquelle on arrive peu à peu à la conquête du bien, et qui se nomme le progrès. Tel est donc l'honneur du XIXe siècle, de reconnaître et de chercher à appliquer la vérité sociale ; son tort est de ne pas la rattacher à la vérité religieuse, qui en est à la fois la raison et la sanction : car toutes les vérités s'enchaînent. M. l'abbé de Piétri établit donc, dans une succession plutôt que dans une suite de chapitres, entre lesquels on pouvait désirer un lien plus sévère, l'existence et les attributs de Dieu ; la spiritualité et l'immortalite de l'âme humaine ; la perpétuité passée et future du christianisme sur la terre ; la divinité de Jésus-Christ ; la nécessité de la foi, de la grâce et de la prière pour pouvoir accomplir le grand commandement non moins moral que religieux, l'amour de Dieu et du prochain ; l'unité de notre espèce comme fondement de notre universelle fraternité ; l'égalité qui en découle selon le droit naturel, et à laquelle il n'est nullement impossible que le

Digitized by Google

droit politique se conforme; la liberté, qui découle de l'égalité, liberté de la pensée, de la parole, de la presse, dont le droit ne saurait être modifié que dans la mesure où la sociabilité l'exige; la légitimité du suffrage universel, « qui seul peut donner de la force au gouvernement, et constituer l'unité du corps social; » la légitimité de la propriété, conséquence de la liberté, et qu'il faut respecter, « comme les immortels principes qui ne sauraient changer au gré de nos passions, ni même de nos législateurs; » l'obligation pour l'Etat d'étendre à tous les enfants l'enseignement, lequel doit être, d'abord, religieux et politique; la base enfin de la société, qui doit reposer, non sur l'intérêt, sur la force, ou sur l'opinion, mais sur la religion. A l'ouvrage ainsi terminé s'ajoutent comme appendice des considérations touchant l'excellence de la nature humaine et les avantages de la pratique du bien, et enfin des notes que l'auteur déclare devoir « être d'un très grand poids aux yeux des incrédules. » Le défaut d'un tel ouvrage, aux yeux des philosophes, c'est que les matières qu'il enserre en un si petit volume n'y sauraient tenir à l'aise: comment résoudre, en quelques pages d'un dialogue rapide, les problèmes que soulèvent l'existence ou la nature de Dieu, la création, le caractère essentiel des lois du monde, le miracle, le sens véritable et la véritable origine du christianisme, l'histoire de l'Eglise? Suffit-il de dire en passant, sous forme de déclaration pure et simple, et sans plus ample informé, que l'authenticité du Nouveau Testament « a toujours été reconnue, non-seulement par les orthodoxes, mais encore par les hérétiques, et même par les infidèles? » (P. 152.) Je doute que l'exégèse allemande soit de cet avis. Il y a aussi des lacunes inévitables; il y a surtout, malgré la clarté générale de la phrase, une certaine obscurité ou une certaine réserve, peut-être volontaire, mais que je voudrais voir disparaître, sur ce point très grave dans la question que traite l'auteur : en établissant, avec raison, que la religion est la base naturelle des sociétés, demande-t-il une religion d'Etat? considère-t-il, en un mot, l'Etat comme l'unique pouvoir social, tuteur et directeur plus encore que protecteur, embrassant par conséquent et résumant en lui-même toutes les forces, toutes les autorités de la société; ou bien comme un des pouvoirs sociaux, le pouvoir protecteur du droit de tous, bornant par conséquent son autorité à cette seule tâche, mais tâche très grande, très importante, et peut-être exclusive de toute autre? Tel est le vrai point de la question, ce me semble, en matière de politique : il s'agit aujourd'hui de définir l'Etat, pour en construire la science positive. M. de Piétri me dira qu'il ne traite pas de l'Etat, mais des principes de la société, sujet plus vaste; à la bonne heure : seulement, en parlant de la société, il parle de l'Etat, de manière à me faire craindre que,

Digitized by Google

semblable d'ailleurs à tous ou à presque tous ceux qui écrivent sur ces délicates matières, il ne confonde ces deux choses : or, selon qu'on les confond ou qu'on les distingue, on conclut très différemment sur ces graves problèmes de la politique contemporaine qui agitent, qui troublent, qui passionnent tous les cœurs.

La part faite à la critique, il ne me reste plus qu'à reconnaître avec un vrai plaisir que ce livre sensé, tout pénétré de l'esprit moderne comme de l'esprit religieux qui convient au caractère de l'auteur, ce livre démocratique écrit par un prêtre catholique à l'adresse moins des philosophes que des lecteurs ordinaires, des gens simples, du peuple même, mérite la troisième édition à laquelle il est parvenu. Un missionnaire, en présence d'un prolétaire, y discute avec un philosophe (mot pris *abusivement*, dit l'auteur dans une note qui est un acte de bonne foi, pour incrédule, esprit fort), mais un philosophe très modéré, très disposé à se laisser battre, à ne pas faire étalage de science ni de *force d'esprit*. Si une légère nuance de ridicule s'attache à ce genre, où les missionnaires convertissent trop vite les philosophes, pour se venger sans doute d'autres dialogues où les philosophes convertissent trop vite les théologiens, du moins doit-on à cette forme dialoguée plus de vivacité, plus de simplicité, plus de clarté, et quelques bonnes fortunes d'expression, des rencontres piquantes, comme de voir l'égalité juridique de tous ou la liberté de la presse défendues par le missionnaire contre le philosophe qui les combat. Voilà démentir cette malheureuse incompatibilité que les passionnés ou les malhabiles (c'est même chose) ont mise entre l'Eglise catholique et l'esprit moderne : le livre de M. l'abbé de Piétri n'eût-il pas d'autre mérite ni d'autre avantage, c'en est un très précieux par le temps qui court.

Une série de petits livres que M. l'abbé Berseaux, professeur de théologie dogmatique au grand séminaire de Nancy, publie depuis deux ans, sous ce titre général, *les grandes Questions religieuses résolues en peu de mots*, est-elle dans le même cas? Qu'on en juge. L'égalité des cultes dans le droit commun est impie, car le droit n'existe que pour la vérité, non pour l'erreur. Principe d'une évidence première aux yeux de l'auteur, et supérieur à toute discussion. Mais qui décidera de la vérité? chaque Eglise ne l'a-t-elle pas confisquée à son profit? Nous ne connaissons que trop cette morale négatrice du droit commun : elle est l'iniquité même. — Non contents de revendiquer le privilége, ils vont jusqu'à revendiquer la liberté contre la liberté : Quoi! s'écrient-ils, on se proclame *libéral*, et on nous entrave! on nous empêche d'être à notre gré, au nom de la liberté! au nom du droit commun, on nous ôte le privilége, qui est l'être que nous voulons! nous voulons envahir le domaine de ce voisin qui nous offusque de

Digitized by Google

sa richesse, nous voulons étouffer cet homme qui nous est obstacle, nous voulons que cette Eglise, florissante à côté de la nôtre, cesse d'offrir à nos yeux et à nos âmes le scandale de sa présence, et des *libéraux* nous en contestent le droit! Tout le monde sera libre, et nous, à qui il appartient d'être les maîtres, nous ne serons pas même libres! — C'est qu'en effet, tel est le malheur de quiconque affecte l'autorité, que, comme il se met au-dessus du droit commun, il se met aussi au dehors, et perd son droit à la liberté en expiation de l'avoir méconnue. Voilà où conduit cette fameuse théorie de la *liberté du bien.* Quel est donc le bien? où est la vérité? M. Berseaux n'est pas embarrassé : pour lui, la vérité est dans l'Eglise catholique. Qu'il démontre cette thèse, rien de mieux; mais qu'il se garde de réclamer la liberté de l'imposer autrement que par la force de ses preuves : ce serait avouer qu'il en attend peu d'effet.

Un ouvrage sérieux, plus solide que brillant, mais digne d'être pris en grande considération par les rationalistes contemporains, est *la Question du surnaturel, ou la grâce, le merveilleux, le spiritisme au XIXe siècle*, par le P. Matignon, de la Compagnie de Jésus. C'est une explication de la doctrine catholique en ce qu'elle a de fondamental, savoir, la théorie du surnaturel ou de la grâce, dans la fin proposée à l'homme et dans les moyens de l'atteindre : la révélation, l'incarnation, la rédemption, les sacrements. Le catholicisme est peu connu, chose étrange mais trop véritable, de ceux qui l'attaquent, de ceux mêmes qui le défendent. Trop souvent on défend, comme on attaque, une foi imaginaire. « Qu'est-ce que le surnaturel? Le surnaturel est-il possible? Voilà, on peut le dire, le grand problème religieux de notre temps. — Cette notion une fois dégagée, il est facile de reconnaître combien sont fausses la plupart des idées qu'on s'en fait de nos jours..... La philosophie du dogme était encore à faire : c'est elle que nous avons essayé de mettre en relief (avertissement). » Du moins le P. Matignon parvient-il à établir que le dogme chrétien, bien entendu, n'offre à notre foi rien de contradictoire, qu'il implique une métaphysique possible, ou même plausible, à titre d'hypothèse, laquelle, vérifiée, est la vérité du catholicisme : plaider la possibilité intrinsèque d'une doctrine suspecte de contradiction, et que rend aisément condamnable aux yeux de la raison l'attaque des uns, qui ne la connaissent pas, la défense même de quelques autres qui ne la connaissent guère mieux, c'est en faire l'apologie telle qu'elle convient à notre siècle.

Questions actuelles, par Ernest Bersot. Quelle charmante lecture! que de justesse et de finesse! que d'esprit, que de trait et que de bon sens! Quelquefois l'émotion de la pensée vraie monte, sans phrases, jusqu'à l'éloquence. Qu'on me permette d'en extraire une

Digitized by Google

page, une seule, en exemple ; il s'agit de l'instinct de la France : « Où va cet instinct? Il va au grand. Soit qu'elle travaille à émanciper les autres nations, secondant les Etats-Unis, la Grèce, l'Italie, ne se taisant jamais sur la Vénétie et la Pologne, soit qu'elle prétende les asservir, comme elle l'a essayé au commencement du siècle, partout où elle va, auxiliaire ou conquérant, portant avec elle, hier en un autre endroit, aujourd'hui en Syrie, les principes de la justice et de l'humanité, capable de se priver de la liberté pour la répandre ailleurs, donnant, sans compter, son argent et sa vie pour un service à rendre ou de l'honneur à gagner ; pour ses idées comme pour ses armes, rêvant le monde ; quand elle travaille sur elle-même, constamment préoccupée d'élever l'esprit et l'âme des siens par des créations de luxe, des musées, des édifices, et d'ouvrir tous les chemins à la capacité et au courage. Quoi qu'elle médite, quoi qu'elle fasse, je le répète, cette nation va au grand, et, s'il y a quelque chose qui soit la poésie, avec sa force et ses faiblesses, avec son feu éclatant et ses défaillances désespérantes, certainement ce peuple est poète, poète dans l'action, poète écrivant ses pensées avec son sang, qu'il a répandu dans tout l'univers. L'âpre nature du paysan recèle ce feu : dès que le pays est en guerre, il lui donne ses enfants sans gémir, et l'ouvrier des villes, ardent à s'éprendre de théories justes ou fausses, meurt pour l'erreur comme il faut mourir pour la vérité. » (P. 248-249.) Ces lignes sont tirées d'une belle étude sur la *décentralisation ;* celle-ci est suivie d'une étude raisonnable sur le *merveilleux ;* d'une autre sur le *libéralisme catholique*, à propos de M. de Montalembert ; d'une autre enfin sur la *propriété littéraire.* La plus importante est la première, qui occupe la moitié du volume, et traite de l'*enseignement.*

La question de l'enseignement a suscité diverses brochures, telles que : *Opinion raisonnée sur l'instruction secondaire, suivie d'une épître à l'Empereur et de très humbles remontrances à l'Université*, par Victor Fournié, chef d'une institution préparatoire pour toutes les écoles du gouvernement ; *Quelques mots sur la prochaine réforme de l'enseignement des humanités dans nos lycées et colléges*, par Fréd. Dübner ; *les Humanités et l'Enseignement secondaire français*, par le même. Mais elle a inspiré surtout un livre durable : *De la Philosophie dans l'éducation classique*, par Ch. Bénard, docteur ès lettres, professeur au lycée Charlemagne, à Paris. S'il y a une étude utile et nécessaire, faite pour être le couronnement de l'instruction littéraire, le gouvernement de l'instruction scientifique, l'achèvement de l'éducation morale et religieuse, une étude qui seule donne à la littérature un sens, à la science une règle, une direction, un horizon, à la religion une base ferme, à la morale une solide ga-

Digitized by Google

rantie, c'est la philosophie; et s'il y a une étude négligée, par le fait d'un règlement qui rend illusoire un programme auquel manque la possibilité même de l'exécution, une étude dont le déplorable abandon livre les esprits à la merci du scepticisme, du matérialisme ou de ce *positivisme* qui, prenant le bien-être terrestre pour le bonheur, n'assigne d'autre but à l'activité humaine que le triomphe du corps dans l'abaissement de l'âme oublieuse de sa fin éternelle, c'est la philosophie. On la redoute pour ses périls? Qu'on la contienne en ses justes limites, mais qu'on se garde bien de la détruire ; c'est là un triste remède, et qui empire le mal. « La philosophie est bannie de nos écoles, mais elle est partout, je veux dire l'esprit philosophique, avec ses dangers et ses inconvénients, comme avec ses avantages. Notre siècle en est pénétré. Si on le redoute, ne vaut-il pas mieux le diriger que de le laisser livré à lui-même?.... A quoi serviraient toutes les merveilles qui s'étalent à nos yeux, cette splendeur qui nous environne et nous éblouit, si, quand nous rentrons en nous-même, dans la demeure de l'esprit, nous n'y trouvons que pauvreté, misère et solitude? si les appuis sont chancelants, la lumière terne et vacillante? Que nous fait à l'extérieur cette magnificence, si partout nous ne voyons que des âmes abattues, découragées, faibles, sans convictions morales, sans foi vive et profonde et sans mobile élevé des actions, uniquement préoccupées des choses matérielles, et si cette situation des esprits gagne la jeunesse elle-même, espoir de l'avenir! » (P. 665.) M. Bénard a raison; hélas! il n'a que trop raison! Et quand je vois ce long plaidoyer, riche d'arguments, plein d'abondance et de science, plein d'insistance et de verve, pour établir la nécessité de relever l'enseignement de la philosophie, « de lui rendre sa place véritable et son rang parmi les autres études, de le débarrasser de ses entraves, de former des maîtres capables de le donner, » ce n'est pas à la montagne en travail d'une souris que je songe ; je n'estime pas que ce soit là un grand effort pour une petite chose, mais pour une grande chose, au contraire, pour une chose d'une importance immense, et qu'il semble qu'on ne comprenne pas assez.

L'histoire est toujours en grand honneur : histoire politique, histoire philosophique, histoire littéraire; là est, on le sait, le grand succès de notre siècle. Deux livres viennent de paraître qui sont du plus haut intérêt pour la philosophie : *le Génie des civilisations* et l'*Histoire des Dogmes chrétiens*. Outre ces deux histoires générales, en voici de particulières qui ont leur mérite : *Etudes sur saint Augustin*, — *De la Psychologie de saint Augustin*, — *Précurseurs et Disciples de Descartes*.

M. J.-P. Trottet essaye de nous donner, dans *le Génie des civili-*

Digitized by Google

sations, une philosophie chrétienne de l'histoire. Il veut, pour établir la vérité du christianisme, montrer que l'Evangile seul répond aux aspirations de l'homme, en faisant voir qu'il est le grand aboutissant de l'histoire humaine. Il étudie les diverses religions du monde, dont il cherche à saisir le sens intime, à pénétrer la valeur, pour les âmes qui leur demandèrent et qui en reçurent, dans une certaine mesure, réponse à leurs inquiétudes, satisfaction à leurs aspirations et à leurs besoins. Il s'efforce de dégager du sein des événements religieux, politiques et sociaux le principe générateur de chaque civilisation, pour marquer la direction du courant central de notre histoire, pour indiquer vers quel rivage s'avance le navire qui nous porte. Il se limite aux civilisations les plus remarquables, laissant en dehors de son travail tout peuple qui n'a pas imprimé quelque trace de son passage dans le cours des choses humaines, et s'attachant, dans l'histoire de chaque peuple, à la période où on le voit se constituer sur la base du principe de son existence. Par une exposition lumineuse de faits présentés sous un certain jour, plus saisissante que ne peut être un raisonnement, ce livre, philosophie plutôt qu'histoire, conclut au christianisme.

L'*Histoire des dogmes chrétiens*, par M. Eugène Haag, conclut bien différemment. Voici les paroles par où elle se termine : « Le christianisme historique s'est affirmé de tout temps comme la religion absolue. L'histoire de ses dogmes n'autorise point une semblable prétention. Elle nous montre ses docteurs de tous les âges, depuis les apôtres jusqu'aux réformateurs, variant souvent dans leurs opinions, se contredisant, se combattant sans trêve, affirmant un jour ce qu'ils nieront le lendemain, et construisant ainsi pièce à pièce, au milieu des luttes les plus vives, l'imposant édifice de ses doctrines. Or, la vérité absolue, s'il était donné à l'homme de la connaître, inonderait l'esprit humain d'une lumière si éclatante, qu'elle s'imposerait sans contredit possible. Mais si le christianisme n'est pas la religion elle-même, il en est au moins la forme la plus pure; il est toujours la manifestation la plus parfaite de l'esprit religieux de l'humanité. » Deux volumes considérables, consacrés l'un à l'histoire générale de la doctrine, l'autre à l'histoire spéciale de chaque dogme, forment un imposant recueil de pièces à l'appui de cette conclusion. Ce n'est pas le lieu de la discuter. Peut-être l'auteur, qui n'est pas catholique, et qui, par conséquent, n'enferme point le christianisme dans une interprétation fixe, confond-il trop, comme le plus grand nombre des chrétiens, ce qui est d'opinion libre, changeante, progressive, avec ce qui est d'immuable foi. Peut-être la foi elle-même est-elle susceptible d'un développement et d'un vivant progrès dans l'Eglise. Peut-être aussi les variations des dogmes ne sont-elles que des

Digitized by Google

expressions diverses de mystères inexprimables, expressions qui paraissent contradictoires parce que, toujours imparfaites, elles s'attachent tantôt à une face, tantôt à une autre, de l'incompréhensible qu'elles s'efforcent de nous faire comprendre. Peut-être enfin les faits eux-mêmes ne sont-ils pas établis de tout point. Du moins, M. Haag indique au bas de chaque page, avec une exactitude utile à quiconque étudie après lui la même question, les abondantes sources où il puise. Voilà le problème sur lequel il faut que notre siècle prononce en matière de religion ; le christianisme, qui est la vérité, l'est-il en vertu d'une révélation extérieure, particulière et surnaturelle ? ou ne l'est-il que comme la forme la plus heureuse, comme la plus éclatante expression de cette révélation intérieure, universelle et naturelle par laquelle la divinité se manifeste dans la conscience humaine ? On voit, dans cette œuvre savante, quelle est la solution de M. Haag. Que M. l'abbé Berseaux la réfute, il fera bien, plutôt que de vouloir imposer à l'Etat, au nom de la vraie foi, le droit exclusif de l'Eglise, en accusant non-seulement d'erreur, mais de mensonge quiconque ne partage pas la même conviction que lui.

Un homme admirable, une des gloires du christianisme et une des lumières de l'Eglise, un homme qu'on peut considérer comme le créateur de la théologie catholique, grand philosophe non moins que grand théologien, rappelle sur ses ouvrages et sur son nom une attention qui, d'ailleurs, ne lui a jamais fait défaut. Nos philosophes reviennent à lui : M. Janet en retraduit *les Confessions*, M. Saisset *la Cité de Dieu*. Tandis que l'Académie des sciences morales et politiques mettait au concours, pour un prix qui n'est pas encore décerné, la *Philosophie de saint Augustin*, M. Théry, recteur de l'Académie de Caen, publiait un beau travail sur le *Génie de saint Augustin;* et voici deux livres nouveaux à propos du même homme : *Etudes sur saint Augustin, son génie, son âme, sa philosophie*, par l'abbé Flottes, ancien vicaire général titulaire de Montpellier, professeur honoraire à la faculté des lettres de la même ville ; *de la Psychologie de saint Augustin*, par M. Ferraz, professeur de logique au lycée impérial de Strasbourg. M. l'abbé Flottes est connu depuis longtemps dans le monde philosophique ; chacun attendait de sa plume une exposition complète et méthodique, savante et claire ; ses qualités accoutumées ne pouvaient lui faire défaut quand il avait à parler d'un homme tel que saint Augustin. Il a divisé ses études en trois parties : la première nous peint le génie et l'âme de ce grand homme, avant et après sa conversion ; la seconde expose sa philosophie, que la troisième apprécie. La plus importante est la seconde, qui, avec une riche brièveté, due à un ordre simple que le disciple prête au maître, nous explique une haute et pénétrante doctrine sur

Digitized by Google

la philosophie elle-même, d'abord, et sur ses rapports avec le christianisme ; ensuite, sur la nature et sur la destinée de l'homme et sur l'ordre social ; puis sur Dieu, enfin sur l'univers.

M. Ferraz borne son travail à la psychologie du même Père, dont il a fait le sujet d'une très remarquable thèse pour le doctorat ès lettres ; mais la connaissance de l'âme n'est pour saint Augustin, comme pour Bossuet, qu'un acheminement à la connaissance de Dieu. Pour saint Augustin, comme pour les philosophes de notre école, c'est dans la psychologie que la philosophie plonge ses racines. M. Ferraz pénètre à fond cette vaste doctrine, issue du Platonisme, ou plutôt du Plotinisme corrigé par le christianisme, qui embrasse, par un original et puissant effort, la science entière de l'âme, n'ayant pas assez d'expliquer ce qu'elle est, mais disant encore d'où elle vient, où elle va, et la poursuivant, au delà de la tombe, jusque dans le sein de Dieu. « A les prendre en eux-mêmes et dans leur ensemble, les travaux psychologiques d'Augustin sont de la plus haute valeur, et j'en vois bien peu qu'on puisse leur comparer. Ainsi, si je rapprochais sa psychologie de celle de Descartes, ce ne serait peut-être pas à cette dernière que je donnerais la préférence. Elle est sans doute plus neuve et plus hardie que celle de saint Augustin ; mais est-elle aussi complète et aussi vraie ? » (P. 472). Ce jugement, qui assigne à un Père de l'Eglise une place si élevée parmi les philosophes, est d'un grand poids ; car il n'est pas dicté à l'auteur par une prévention religieuse, mais il lui est imposé par la recherche désintéressée, par l'étude approfondie. La pensée qui lui a inspiré cette étude est que la psychologie étant « de toutes les sciences philosophiques la plus large et la plus féconde, » il importe « de l'organiser d'une manière définitive en recueillant les principaux résultats du passé et en préparant ceux de l'avenir. » (P. 480). Ces paroles annoncent la haute portée d'un travail dont la justesse, non moins que l'élévation, frappe, dont le style vigoureux captive et entraîne.

Est-ce beaucoup s'éloigner de saint Augustin que de rendre visite, en passant, aux *Précurseurs et disciples de Descartes*, par Emile Saisset ? Ce serait le quitter à peine : car saint Augustin est lui-même un précurseur de Descartes, et plus qu'un précurseur. Aussi M. Saisset remonte-t-il moins haut. Il s'arrête, dans la suite rétrospective des siècles, à Roger Bacon, et nous offre une série d'esquisses qui valent plus que bien des tableaux, telles, en un mot, qu'il sait les faire, sur *Roger Bacon*, sur *la Réforme de Ramus*, sur *la Vie et l'œuvre de Descartes*, sur *les Origines du panthéisme de Spinoza*, sur *la personne et le caractère de Malebranche*, sur *Leibnitz et la dernière philosophie allemande*. Descartes, entre ses *précurseurs* et ses *disciples*, occupe le milieu de cette galerie de portraits. Il suffit de

Digitized by Google

nommer M. Saisset pour inspirer le désir de le lire. Mais je veux reproduire ici l'avant-dernière page de son livre, parce qu'elle répète une vérité qu'il ne faut pas se lasser de répéter aux hommes de ce temps, et qui est celle que nous mettons nous-mêmes notre effort à leur faire comprendre : « Est-ce là, » dit-il à propos de je ne sais quel idéal de sciences bornées à l'étude des phénomènes, d'activité bornée à la satisfaction des besoins physiques, de société bornée à la garantie du bien-être commun, « est-ce là que les sciences doivent conduire la civilisation moderne? Il faudrait alors maudire le jour où elles sont sorties du génie de Descartes, de Leibnitz et de Newton; mais ces noms seuls nous avertissent que le divorce entre les sciences positives et les nobles spéculations est un divorce artificiel. Il a sa cause dans l'immense étendue que les sciences ont prise depuis soixante ans, et, il faut bien le dire, dans la rareté d'esprits tout à fait supérieurs. Vienne un Leibnitz, il dira aux philosophes : Cultivez les sciences ; pour moi, j'ai commencé par la physique et les mathématiques, et ce sont elles qui m'ont aidé à saisir le côté faible de Spinoza et à trouver une métaphysique meilleure, qui, à son tour, m'a fait voir plus clair dans les sciences particulières. Puis il dira aux savants : Gardez-vous de dédaigner la métaphysique. *Pour moi, si j'ai tant travaillé, ç'a été, je l'avoue, pour l'amour d'elle.* On n'est grand dans une science particulière qu'en s'élevant au-dessus. Rien de plus trompeur que la passion aveugle des applications immédiates; les plus utiles découvertes ont été faites par des théoriciens qui avaient l'air de ne s'occuper que de l'inutile. Courir aux résultats en dédaignant la théorie, c'est vouloir les effets en supprimant les causes, c'est couper l'arbre pour manger le fruit. » (P. 465).

Il ne se passe pas une année que le travail philosophique ne produise quelques traductions précieuses. En voici trois : 1° *Poétique ou Introduction à l'esthétique*, par Jean-Paul-Frédéric Richter, traduite de l'allemand, précédée d'un essai sur Jean-Paul et sa poétique, suivie de notes et de commentaires, par Alexandre Büchner et Léon Dumont; 2° *Mélanges de logique*, d'Emmanuel Kant, traduits de l'allemand par J. Tissot, doyen de la faculté des lettres de Dijon ; 3° *Physique d'Aristote* (ou *Leçons sur les principes généraux de la nature*), traduite en français pour la première fois, et accompagnée d'une paraphrase et de notes perpétuelles, par J. Barthélemy Saint-Hilaire.

Outre ces traductions, il vient de paraître une deuxième édition du *Cours d'esthétique*, par M. Jouffroy, suivi de la thèse du même auteur sur le *Sentiment du beau*, et de deux fragments inédits, et précédé d'une préface par M. Ph. Damiron. Ce cours d'esthétique, dont le rédacteur a su conserver la sagacité originale et pénétrante

Digitized by Google

du maître, est une des premières tentatives qu'on ait faites en France pour établir la *philosophie du beau*. Ce grand sujet est un de ceux qui méritent le plus d'être étudiés ; nous l'avons déjà abordé dans la *Revue*, et nous comptons bien y revenir; le traité si complet et si ingénieux de M. Charles Lévêque, la *Poétique* de J.-P. Richter, œuvre originale et profonde, le mémoire de M. Chaignet, *sur les Principes de la science du beau*, nous en fourniront l'occasion.

La philosophie doit beaucoup à M. J. Tissot. On sait quelle finesse et quelle pénétration d'esprit il porte dans toutes ses recherches, quelle science profonde, étendue, variée il unit à une indépendance toujours trop rare, même chez les libres penseurs. Il eût eu plus de succès peut-être, mais certainement il eût moins valu s'il eût été, dans ce pays d'autorité qui est le nôtre, l'homme d'une école. Mais ne parlons que du dernier service qu'il a rendu aux études philosophiques. A sa traduction de deux œuvres capitales de Kant, *la Critique de la Raison pure*, *la Logique*, il ajoute aujourd'hui douze fragments du même auteur : *Explication nouvelle des premiers principes de la connaissance métaphysique; Recherches sur la clarté des principes de la théologie naturelle et de la morale; Essai sur l'introduction en philosophie de la notion des quantités négatives; Avertissement d'Emm. Kant sur l'ensemble de ses leçons pendant le semestre d'hiver de* 1765-1766; *De la forme et des principes du monde sensible et de l'intelligible; Correspondance philosophique entre Kant et Lambert; Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée? Détermination de la notion d'une race humaine; De l'usage des principes téléologiques en philosophie; D'un ton élevé nouvellement pris en philosophie; Accommodement d'un différend mathématique résultant d'un malentendu; Annonce de la prochaine conclusion d'un traité de paix perpétuelle en philosophie.* On retrouve dans ces divers morceaux, toujours fidèles aux promesses de leurs titres, dont quelques-uns ne laissent pas d'être piquants, le penseur pénétrant et judicieux, original et subtil, le philosophe de génie que nous connaissons; au plaisir grave qu'il nous cause s'ajoute la surprise de rencontrer, là où l'on ne s'attendait à voir qu'un austère métaphysicien, un écrivain spirituel et ironique moins connu, quoique plusieurs de ses œuvres déjà traduites, telles que les *Observations sur le sentiment du beau et du sublime*, nous eussent rappelé des noms, comme celui de La Bruyère, par exemple, rarement rapprochés de celui de Kant.

La traduction monumentale d'Aristote se continue. Le savant helléniste qui a entrepris cette œuvre gigantesque l'exécute avec un succès digne de son courage. Nous possédons Platon et Plotin, nous posséderons Aristote. M. Barthélemy Saint-Hilaire nous en a déjà

Digitized by Google

donné la *Politique*, la *Logique*, la *Psychologie*, la *Morale*, la *Poétique;* il nous en donne aujourd'hui la *Physique*. Je ne sais pourquoi ce merveilleux ouvrage (car il m'est impossible de le qualifier autrement) a souffert dans l'estime des admirateurs même d'Aristote; on vante sa *Logique*, on se tait sur sa *Physique;* on la couvrirait d'un voile, comme la faiblesse d'un grand homme. Or, il est équitable de le remettre à son rang, parmi les livres immortels d'un homme qui en a tant composé d'immortels. Il ne les égale pas seulement par le style, style ferme et expressif, sobre, vigoureux, éloquent même, dans sa simplicité scientifique; il les égale encore, ce qui importe plus en un pareil sujet, par le fond des choses. D'où vient que l'on se soit mépris sur un tel ouvrage signé d'un tel nom? On demande à une physique des observations et des expériences, des classifications de phénomènes bien constatés, des lois dues à une sage induction expérimentale, qui n'est qu'un lent tâtonnement: Aristote répond par des théories sur le mouvement, sur le temps, sur l'espace, sur le premier moteur immobile. C'est qu'Aristote n'entend point, comme nous, par la physique, la science expérimentale des phénomènes et des lois de la nature, mais la science rationnelle de la nature prise en elle-même ou dans ses principes nécessaires, la philosophie du cosmos, la métaphysique de la physique. Sachons donc comprendre l'œuvre qu'il a prétendu accomplir, et jugeons-la, au lieu de lui reprocher, sans intelligence ni justice, de n'en avoir pas accompli une autre. Il a fait œuvre de métaphysicien, non de physicien. C'est un malheur, c'est aussi un tort, que ni les physiciens ne s'occupent de métaphysique, ni les métaphysiciens de physique. Il faut s'en prendre aux philosophes surtout, qui négligent cette partie importante de la contrée où ils règnent. L'apparition de l'œuvre d'Aristote sera peut-être pour eux comme un signal de rappel. « Comme elle n'a point encore été traduite en notre langue, elle n'est pas aussi connue parmi nous qu'elle devrait l'être, et, par les difficultés qu'elle présente, elle a peut-être rebuté les philosophes eux-mêmes. Mais je me flatte que, mieux appréciée en devenant plus accessible, elle nous paraîtra désormais dans toute sa grandeur; et, quelle que soit la gloire d'Aristote, il n'est pas impossible que la connaissance plus approfondie de ce monument y ajoute encore quelque chose. Pour ma part, j'avoue que c'est l'impression que j'en ai ressentie. L'auteur de tant d'œuvres prodigieuses n'est pas estimé à toute sa valeur, si, à la logique, à la métaphysique, à l'histoire des animaux, à la météorologie, à la politique, à la rhétorique, à la morale, à la poétique, on ne joint pas la physique, qui les égale, si même elle ne les surpasse. » (Préface, IV.)

Cela est vrai. Mais ne nous contentons pas d'une admiration sté-

Digitized by Google

rile : piquons-nous d'émulation. De tant d'ouvrages que j'ai parcourus, ceux qui m'ont le plus arrêté n'étaient pas les meilleurs ; mais ils m'offraient à discuter la question de la méthode, la plus grave de toutes en philosophie, parce qu'elle engage la science même. Si cette longue revue de tant de livres et de tant d'esprits peut aboutir à quelque profitable conseil, s'il est possible d'en tirer un salutaire enseignement, si surtout la voix qui ose le donner était assez forte pour se faire entendre au loin, elle crierait aux savants et aux philosophes, à ceux qui consacrent leur vie à l'étude positive des phénomènes et de leurs lois comme à ceux qui la dévouent à la tâche plus ingrate de la haute spéculation : L'union fait la force, unissez-vous ! donnez-vous la main ! que la veille des uns cesse d'être inutile à la veille des autres ! Tout se tient, tout s'enchaîne, tout est solidaire, dans la science comme dans le monde : les corps servent aux esprits, et les esprits meuvent les corps. La nature est une sous l'enveloppe trompeuse de son apparente diversité. Comme il n'y a qu'un univers, il n'y a aussi qu'une science : les sciences différentes n'en sont que les différentes branches, la philosophie en est le tronc. Les branches détachées du tronc peuvent-elles vivre ? Mais qu'est-ce qu'un tronc dont la séve appauvrie ne va plus se répandre dans les branches, qui s'en détachent pour mourir ? Savants, élevez-vous à la philosophie ; philosophes, ne dédaignez pas l'étude des sciences, plus féconde que vous ne le paraissez croire, et hors de laquelle il n'y a plus de salut pour vous en ce siècle. Prenez garde que votre orgueil ne fasse autour de vous le désert : craignez l'isolement, c'est-à-dire l'impuissance. Avez-vous oublié l'inscription que Platon, le grand ancêtre des spiritualistes, avait inscrite sur la porte de son école : « Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre ? » Quelle chimère, de prétendre comprendre l'âme quand on ignore le corps, auquel elle est liée comme à son instrument vivant, hors duquel nous la concevons, mais nous ne la connaissons pas, hors duquel son être même nous échappe, hors duquel, pour notre expérience, sinon pour notre raison, elle n'est pas ! Et quelle chimère de prétendre connaître le corps quand on ignore l'âme, qui est la fin et la raison, sinon le principe et la cause de sa vie ! Quel rêve, quel délire de prétendre comprendre la matière quand on ignore l'esprit, ou l'esprit quand on ignore la matière ! Dieu sans le monde, ou le monde sans Dieu !

N'ayons garde, toutefois, de confondre ce que nous prétendons unir. Autre chose est la science du corps, autre la science de l'âme : que la physiologie et la psychologie se rendent l'une à l'autre des services de bon voisinage ; mais qu'elles n'empiètent pas sur le domaine l'une de l'autre ! Autre chose est la constatation expérimen-

Digitized by Google

tale de ce qui est, autre la détermination rationnelle de ce qui doit être : que la physique et la métaphysique se prêtent un mutuel appui, sans chercher à se renverser l'une l'autre. Que Geoffroy-Saint-Hilaire, que Darwin, par exemple, sachent, quand ils établissent l'unité de type, qu'ils sortent de la physique pour entrer dans la métaphysique, et qu'ils passent du terrain plus humble, mais plus sûr, de l'histoire naturelle dans l'orageux empire de la philosophie! C'est leur droit, et ce sera leur gloire, d'être philosophes en même temps que naturalistes : mais il convient à leur gloire même, comme à leur succès, qu'ils ne le soient pas du moins sans connaissance de cause; et il nous convient à nous, philosophes, de ne pas permettre, par notre faiblesse scientifique, qu'au nom de la science positive, des étrangers viennent dans notre propre royaume s'établir en rois.

J.-E. ALAUX.

Digitized by Google

VEUVE!

PREMIÈRE PARTIE

I

La diligence s'arrêta à Montigny-sur-Orge. M. le docteur Donatien d'Estrigny descendit au *Lion-d'Or*. Il était neuf heures du soir.

Après avoir mal soupé, le voyageur but une tasse de café et monta dans sa chambre.

Il avait plu toute la journée et la pluie continuait à tomber : le médecin pensa qu'il aurait le temps de visiter Montigny sous tous ses aspects, et ne se hâta pas de parcourir les rues, comme le font d'instinct les voyageurs nouvellement arrivés dans une ville. La fenêtre donnait sur la rue ; au-dessous de lui, le vent balançait avec un grincement désagréable l'enseigne de l'auberge accrochée au bout d'une potence de fer scellée dans le mur. Un réverbère, pendu à une longue tringle, fouetté par les rafales, oscillait en projetant des cercles de lumière qui allaient pâlissant et se ravivant tout à coup, tandis que la pluie qui les traversait formait obliquement des rayures lumineuses dans l'ombre. Au delà, tout était noir ; on ne voyait de loin en loin que quelques taches rouges : c'étaient les autres réverbères échelonnés le long de la rue. En face de lui, sur la partie éclairée du mur, il vit un écriteau avec ces mots : « Grande-Rue. » Il faut se défier des villes qui ont une grande rue ; elles n'en ont généralement pas d'autres.

Voilà ce que pensait Donatien en se mettant au lit. Il voulut dormir : il eut beau se retourner dans tous les sens, fermer les yeux avec entêtement, se réciter des vers, compter les battements de

Digitized by Google

l'horloge, se remémorer la dernière séance de l'Académie, l'insomnie fut plus forte que sa volonté. Ne pouvant dormir, il voulut profiter de l'occasion pour penser ; mais il ne put que rêver, et dans l'impossibilité de diriger son esprit, il se résigna au rôle de spectateur assistant au galop infernal des idées qui se bousculaient dans son cerveau. Il y en avait de sinistres qui lui faisaient froid le long de l'épine dorsale, d'autres provoquaient un rire presque spasmodique, et des images vivement enluminées, variables et sautillantes se formaient avec chaque idée nouvelle qui surgissait.

Singulier effet des excitants, se disait Donatien cherchant une posture commode. L'esprit du plus robuste penseur est à la merci de son estomac. L'estomac paraît être le centre autour duquel pivotent les facultés humaines. Entre l'héroïsme et la vilenie, le crime et la vertu, il n'y a souvent que l'épaisseur d'un déjeuner. Nous devrions siéger aux assises et prononcer sur la moralité des accusés d'après l'inspection de leur estomac. En somme, cette nuit n'est-elle pas comme un spécimen de toute mon existence ? Je n'ai jamais su me diriger moralement, et n'ai fait qu'assister à mes propres actes.....

Il parcourait rapidement son passé et n'y trouvait qu'une série d'avortons. Son père, bon campagnard un peu gentilhomme, lisait l'Evangile et en appliquait rigoureusement les textes. De sa confiance illimitée dans la Providence, il résulta huit enfants qui ne furent guère plus vêtus que les lis des champs, et la main qui nourrit les oiseaux du ciel se chargea de leur subsistance. Donatien ayant cependant gagné, Dieu sait comme, un diplôme en parchemin signé par M. de Salvandy, et son père étant mort, il alla à Paris sous prétexte de suivre des cours et de perfectionner ses études. Il étudia en effet les phénomènes du cœur humain chez les habitants du quartier Latin, et le théâtre habituel de ses observations fut le Prado, en hiver ; en été, la Closerie des Lilas. Plus tard, il en élargit le cercle en dressant sa tente sur les hauteurs du quartier Bréda. Il fut bientôt convaincu que les amis et les maîtresses coûtaient plus cher à étudier que les livres. Le mince patrimoine de Donatien s'évaporait en soupers, en cavalcades, en promenades champêtres. Il se livrait passionnément à la lecture d'Alfred de Musset, et rêvait pour lui-même un dénoûment à la Rolla.....

On lui trouva une petite place où il ne put tenir : il s'accrocha à différentes branches d'industrie qui lui restèrent dans la main ; il semblait organisé comme ces petits soldats en moelle de sureau avec un peu de plomb à la base, de sorte qu'en les jetant dans n'importe quelle position on les voit toujours retomber sur leurs pieds, au grand amusement des enfants ; seulement, chez Donatien, les

Digitized by Google

choses se passaient en sens inverse : il tombait toujours les pieds en l'air.

Décidément, pensait-il, je ne ferai jamais mon chemin ; je ne suis pas organisé pour la vie positive : le ciel a voulu s'amuser à mes dépens en me jetant dans un monde où je ne trouve pas ma place. La vie est un théâtre à la porte duquel je suis obligé de faire queue..... A trente ans, il eut un bel accès de courage : il s'enfuit dans une mansarde de la rue Saint-Jacques, et se mit à étudier la médecine. Ses amis le crurent mort.

« Ce pauvre Donatien a fait le plongeon ; il n'était pas fort. » Telle fut son oraison funèbre. Il vainquit toutes les difficultés, brava toutes les misères et devint docteur en médecine au bout de quatre ans. Une grand'-tante qu'il ne connaissait guère vint à mourir en lui laissant tout ce qu'elle possédait. La grand'-tante était une vieille fille originale, qui depuis vingt ans ne quittait pas sa chambre. Elle s'inquiétait peu de ses parents et faisait une modique dépense d'affections : les siennes étaient absorbées par trois chats et un perroquet. Se sentant mourir, elle fit son testament. Pensant que sa fortune, distribuée entre tous les arrière-neveux, ne profiterait guère à chacun, elle écrivit leurs noms sur de petits morceaux de papier, les roula, les mêla et tira au hasard. Le papier qui sortit portait le nom de Donatien, qui fut aussitôt couché sur le testament. La vieille fille se dit : « Il y a environ une douzaine d'individus qui souhaitent ma mort depuis longtemps, onze seront punis ; le douzième me fera dire des messes. »

A trente-quatre ans, Donatien avait donc une carrière et quelque fortune ; il accepta cette aubaine sans étonnement et sans joie. Il était trop tard : Donatien s'était fabriqué une sorte de fatalisme contre lequel venaient se briser tous les événements.

Apprenant qu'il y avait une clientèle vacante à Montigny, il monta en chemin de fer sans retourner la tête du côté de Paris.

Voilà pour le passé. Quant à l'avenir, il le voulait calme et raisonnable : une position honorable, une occupation modérée, une femme pour tenir sa maison, quelques amis, des livres. Autour de son existence, rapprochant les branches du compas, il traçait énergiquement le petit cercle où devait se dépenser son activité. Au delà, le Sahara, l'Océan, le chaos, n'importe quoi, cela ne le regardait plus. Il se répétait à lui-même : « Rappelle-toi que tu es médecin, médecin de petite ville ; pas de rêverie..... »

Le sommeil ne venait cependant pas ; mais à l'agitation fébrile des premières heures succédait l'engourdissement : son cerveau était toujours une lanterne magique où défilaient les images les plus variées : il voulait les congédier, mais elles revenaient obstinément

Digitized by Google

frapper à la porte de son esprit et le tirer de l'assoupissement qui commençait à venir.

Il voyait tour à tour la diligence vermoulue qui l'avait apporté de la station à Montigny, les profils provinciaux de ses compagnons de voyage, la face bouffie de l'entrepreneur Publius, dont le bavardage l'avait assassiné : le bonhomme lui avait appris mille choses qu'il ne demandait pas : que le docteur Duvy, dont il venait reprendre la clientèle, n'avait pas fait ses affaires; que l'autre docteur du canton, le vieux Selvage, était fort riche et doterait convenablement sa fille ; que la marquise de Reversière, châtelaine des Gravois, laissait mourir de faim ses domestiques ; que le comte de Brismont était le plus magnifique seigneur du canton, etc., etc. Quels étaient tous ces personnages inconnus auxquels allait se heurter sa vie? quelle était surtout cette dame vêtue de noir qui avait refusé sa main d'un air prude, pour descendre de diligence? Publius lui avait appris en toute hâte qu'elle était veuve, dévote et qu'elle s'appelait Mme Lebrun. Pourquoi le visage blanc et calme de cette Mme Lebrun, qu'il n'avait entrevu qu'un instant au reflet d'une lanterne de voiture, lui revenait-il obstinément devant les yeux? en quoi lui importait cette mère de famille?

« Pauvre homme ! aujourd'hui je me suis mal comporté : je me suis senti triste, parce qu'il pleuvait, parce que j'ai rencontré un bavard et une prude. Triste échantillon des produits de la localité ! Mais que m'importe ! Le médecin doit vivre au milieu de tous ; sa place est partout. Pourquoi me laisser influencer par les autres? Que ce Publius soit gros et bête, tant mieux : il est content de lui. Le bonheur ne serait-il pas en raison directe du développement abdominal et inverse du développement cérébral? On doit arriver à le mesurer par centimètres.....

» Dans tous les événements de la journée, je croyais voir des présages de ma nouvelle vie. Allons, de la rêverie encore ! je crois, Dieu me pardonne, qu'il a eu une distraction en me faisant : dans un corps de médecin loger un cœur d'artiste, de poète, enfin un cœur gênant pour l'exercice de ma profession. Malgré mes quatre ans de vie sérieuse, je suis le même au fond. Hé bien ! je mettrai ma lyre dans ma poche et prendrai garde de n'en pas laisser dépasser le plus petit bout. J'ai vu des prairies, des collines, des bois, une herse dressée contre un arbre au bord de la route; et j'ai pensé à mes souvenirs d'enfance : j'y trouvais je ne sais quel charme affadissant, énervant..... Niaiserie et temps perdu ! Vivre comme une âme isolée, errante et papillonnant à travers les étonnements de la vie, c'est oli à vingt ans !.... Il est plus salutaire de contempler des espaliers.

» La société est un jardin de rapport, où l'on cultive les hommes

Digitized by Google

pour les faire produire. On mutile le sauvageon qui cherche l'air et le soleil, aspire à la liberté; on le rabat vers la terre dont il veut s'éloigner : l'espace est restreint, on lui assigne un carré à remplir, dans lequel il doit vivre et fructifier jusqu'à sa mort; s'il dépasse ses limites, on le coupe; pas de bourgeons anticipés, pas de gourmands écarts d'une séve trop généreuse : on la refoule dans les branches coursonnes. Pour moi, l'imagination, le cœur peut-être sont de terribles gourmands..... Attention aux branches coursonnes! »

Il finit par s'endormir sur cette comparaison, mais de ce sommeil inquiet, pénible, plein de soubresauts et de parenthèses où l'on conserve assez de lucidité pour avoir la conscience de ses rêves et les suivre attentivement.

Il se trouvait au jugement dernier. Les hommes, groupés par catégories, attendaient leur sentence. Il était en compagnie d'une bande nombreuse d'hommes à l'air triste, rangés sous un grand saule pleureur au bord d'un étang; ils avaient les traits tirés, de longs cheveux; la plupart étaient barbus; ils regardaient les nuages ou l'eau de l'étang. Quelques-uns, d'aspect farouche, se tordaient et blasphémaient; les autres soupiraient langoureusement. Tous grelottaient; ils étaient nus et portaient une lyre en sautoir. Le vent humide soufflait à travers les branches du saule.

Un grand vieillard parcourait les groupes avec des gestes de menace. Arrivé près du saule pleureur, il fronça les sourcils et regarda pendant quelques instants les poètes. Donatien avait reconnu quelques-uns de ses compagnons et s'avouait qu'ayant abusé de l'imagination et outrageusement maltraité la raison, il méritait de figurer avec eux. Cependant, le vieillard les regardait toujours; mais l'expression sévère qui le rendait terrible faisait place peu à peu à un mépris railleur. Déposant sa majesté, il dit avec un demi-sourire :

« Ah! vous voilà, imbéciles! »

Ils baissaient la tête sans oser murmurer, mais se sentaient humiliés de ne pas provoquer plus de colère. Ce juge qu'ils avaient nié, blasphémé, ou encensé d'une façon grotesque en le rapetissant à leur stature, ce terrible vieillard ne se donnait pas la peine de les pulvériser.

« Imbéciles! continua-t-il, vous avez cru que j'avais fait le soleil et la lune pour que vous les mettiez en hémistiches!.... »

Et chacun dut entendre son arrêt.

Quand vint le tour de Donatien, il eût voulu pouvoir s'abîmer sous terre. Eperdu, tremblant, il cherchait comme paratonnerre quelque bonne action, quelque œuvre utile à présenter, lorsqu'une femme voilée surgit entre le vieillard et lui, le prit par la main, et tous deux s'envolèrent au-dessus de l'étang. Craignant de tomber,

Digitized by Google

se cramponnait à ses vêtements. Ils descendirent tout doucement et la femme releva son voile.

« Où diable ai-je vu cette figure-là? se demanda Donatien se retrouvant sur son séant.

— Plaît-il ! » demanda l'aubergiste.

L'aubergiste, qui était à lui-même son propre domestique et son propre cuisinier, ajouta :

« Si monsieur avait mis ses chaussures à la porte, je ne serais pas entré et je n'aurais pas réveillé monsieur. »

Donatien, se faisant la barbe, murmurait :

« C'est absurde d'avoir pris du café, mais j'ai vu cette figure-là quelque part. »

Il abattit ses moustaches, mit une cravate blanche et se trouva l'air tout penaud. Prenant son parapluie sous le bras, il sortit en feuilletant un carnet qui contenait des cartes de visite et quelques lettres de recommandation.

II

Sa première visite fut pour le docteur Selvage; celui-ci était d'assez méchante humeur quand Donatien entra dans son cabinet.

Il releva ses lunettes sur le front pour examiner l'intrus, les remit sur le nez pour lire la lettre que lui présenta Donatien.

« Ah ! c'est vous, jeune homme ! vous venez remplacer Duvy ? Je vous avertis que c'était une fameuse croûte. Vous arrivez de Paris, interne à la Pitié, fort bien ; croyez-moi, vous mourrez de chagrin au bout de trois mois ici ; vous êtes trop savant pour exercer dans nos campagnes.

— Docteur, dit Donatien en souriant, vous voudriez que l'on ne s'aperçût pas de l'absence de M. Duvy, et pour le remplacer consciencieusement.....

— Non, cher confrère, non, mais une longue routine m'a appris qu'en abordant la pratique il faut se débarrasser d'une bonne partie de son bagage scientifique. Pas de théorie, pas de système, pas de dogmatisme. Que vous importent les maladies sthéniques et asthéniques, les diathèses de Brown, l'irritation de Broussais, les théories chimico-mécaniques? à la mer toute cette cargaison-là. Mieux vaut savoir pratiquer une large saignée, couper proprement une jambe.....»

Il s'arrêta pour prendre une prise, et la roulant entre le pouce et l'index, jeta un regard irrité sur le jeune médecin qui s'apprêtait à l'interrompre.

Digitized by Google

« Eh! oui, parbleu! je sais bien ce que vous allez dire! vous n'êtes pas absolu dans vos doctrines : vous êtes trop indépendant pour accepter un système en bloc. Eclectique, n'est-ce pas? C'est encore du propre. Avec l'éclectisme, on arrive au scepticisme, scepticisme dangereux pour le malade et le médecin. Et puis pas d'homœopathie, s'il vous plaît; mais je n'ai pas de crainte à cet égard. Je ne vous suppose aucune partialité pour les dilutions et les globules d'Hahnemann; ne vous occupez pas du diagnostic moral : on pensera que vous êtes un rêveur et un bavard. Moi, je vous le dis carrément : au diable les doctrines! les saignées locales et abondantes, les spécifiques bien connus, les révulsifs énergiques : voilà. Avec cela, on est toujours sûr de produire de l'effet. Craignez-vous de déjeuner avec un vieil empirique? Allons donc, asseyez-vous là, morbleu; je n'aime pas les tâtonnements inutiles. Que de temps perdu dans ce monde en précautions oratoires, avant d'arriver au fait! Vous tombez chez moi à l'heure du déjeuner; il faut que je sorte immédiatement après; si vous avez besoin de me voir, restez avec moi; si vous n'avez rien à me dire, allez-vous-en, mais ne restons pas là, moi à insister, et vous à faire semblant de ne pas accepter. Ma cuisine et ma société valent bien celles du *Lion-d'Or.* »

Donatien avait reçu de la nature un aspect doux et modeste; mais son aménité extérieure cachait un dédain universel et une indifférence de parti pris vis-à-vis de presque tous les hommes. Il pratiquait à leur égard un système de résignation morne, ne se donnant pas la peine de battre le briquet pour faire jaillir ce qu'ils pouvaient avoir de bon, mais les acceptant tels qu'il les trouvait, et allant chez eux prendre la fortune du pot, moralement parlant.

Le vieux médecin, indépendamment d'une nature foncièrement despotique, avait contracté dans ses relations avec les pauvres ces habitudes de brusque commandement qui imposent au vulgaire.

Au bout de quelques minutes, d'Estrigny souriait du résultat de sa rapide analyse : il connaissait le docteur Selvage depuis les fondations jusqu'aux combles. D'ailleurs, c'était un de ces caractères faits d'un seul jet, tout d'une venue, sans antinomies, sans détours, sans recoins obscurs; d'un coup d'œil on embrassait l'ensemble.

« Voilà, pensa-t-il, un homme destiné à devenir mon ennemi. Je suis fatalement appelé à le froisser tôt ou tard. Il verra que ma soumission n'était qu'apparente et ne me pardonnera jamais de s'être trompé sur mon compte.

De son côté, M. Selvage, pressentant un rival, redoutait la supériorité possible d'un docteur arrivant de Paris et tout fraîchement imprégné des idées de la jeune école; il s'était promis de lui montrer qu'on n'intimidait pas facilement un vieux praticien; mais ses frais

Digitized by Google

de résistance se trouvaient dépensés en pure perte. L'extrême mansuétude du Parisien le désarmant, il ne pensa plus qu'à faire, vis-à-vis de ce timide jeune homme, le bourru bienfaisant.

Après déjeuner, ils sortirent. Tout en faisant quelques visites, le vieux médecin montrait la ville à Donatien.

Ainsi que ce dernier l'avait prévu, Montigny n'était qu'une longue rue, la route de Paris bordée de maisons, à laquelle venaient aboutir des ruelles courtes et étroites ; à vol d'oiseau, on eût dit l'épine dorsale d'un poisson.

Trois renflements successifs formaient des places, celle de la halle, de l'hôtel de ville et de l'église.

La halle était noire et boueuse.

L'hôtel de ville était tout neuf. M. Publius, lâchant la bride à ses passions architecturales, avait accolé sans pudeur le grec au gothique, le profane au sacré : c'était un indigeste salmigondis de bases attiques, de zigzags contre-zigzagués, de dents de scie, de boudins, de têtes d'anges et de chapiteaux composites.

Ce bel édifice pouvait se contempler lui-même dans un bassin circulaire, au centre duquel surgissait une colonnette grêle supportant un Socrate en terre rouge. Le sage de la Grèce, mis ainsi au pilori et obligé de regarder toujours l'heure au cadran de l'hôtel de ville, faisait une assez piteuse mine.

Enfin, au bout de la troisième place se trouvait l'église, un vrai bijou que l'on eût voulu mettre sous verre. Il s'était trouvé là un couvent de bénédictins dont on n'avait laissé subsister que la chapelle. Après avoir longtemps servi de grange, cette chapelle était devenue l'église de Montigny. L'élégance de son portail, ciselé avec toute l'ingénieuse patience que savaient y mettre les ouvriers du XVe siècle, l'attitude un peu hautaine de son joli clocher, percé à jour et flanqué de quatre clochetons, semblaient protester contre les vulgarités et les laideurs qui l'entouraient.

La grande rue se trouvait coupée à angle droit vers le sud de la ville, par l'Orge qui, profondément encaissée à cet endroit, coulait entre les grands murs des jardins riverains. Avant de traverser Montigny, elle avait eu la fantaisie, légèrement ambitieuse pour une rivière large de quinze pieds, d'allonger un bras sur sa droite. Après avoir fait toute seule mille mètres de chemin, elle revenait bien vite se jeter dans le lit maternel ; l'Orge possédait une île, prétexte à deux ponts et à trois moulins.

Donatien admira les façons brèves et impérieuses de M. Selvage, interrogeant ses malades et écrivant une ordonnance sans s'asseoir, le chapeau sur la tête, la canne sous le bras.

« Où me menez-vous maintenant ? lui demanda-t-il en voyant

Digitized by Google

qu'après avoir parcouru la ville dans toute sa longueur, il revenait vers le point de départ.

— Vous ne comptez pas vous fixer au *Lion-d'Or*, je suppose ; je vais vous indiquer un logement ; il faudra vous marier aussi, cela inspire plus de confiance, croyez-moi. »

Dans une encoignure, au fond d'une ruelle aboutissant à la place de la Halle, se trouvait une maison noire, antique, sculptée, avec des grillages saillants aux fenêtres du rez-de-chaussée, une porte cintrée, massive, ferrée et munie d'un lourd marteau. On parcourut les appartements vastes, incommodes, froids, pavés de terre cuite. Il y avait un jardin mesurant quinze mètres de côté, limité par trois énormes murailles que de vieux lierres essayaient de couvrir. Au bout du jardin, une porte bâtarde ouvrait sur un couloir étroit, le long duquel passait un égout ; suivant une pente modérée, il allait tout doucement se jeter dans l'Orge. Il était à nu dans tout son parcours, excepté aux seuils des portes qui, prolongés en grosses dalles, formaient autant de petits ponts ; et l'on voyait cette eau brune et fétide charriant lentement des immondices. En allongeant le bras, on pouvait toucher un mur encore plus élevé que ceux du jardin.

Donatien éprouva cette sensation de vide douloureux que nous causent parfois les aspects sombres des objets extérieurs.

« Serais-je condamné à vivre ici, » pensait-il ; et il eut froid intérieurement. Il jeta les yeux sur M. Selvage. Ce vieillard incolore, au profil sec, qui paraissait lui-même taillé dans la pierre grise, lui apparut comme le geôlier de cette prison, la personnification de la longue existence terne et bornée qu'il lui faudrait subir. Tout près d'eux, une chanson sembla sortir de la muraille. Celle-ci était creusée de distance en distance, de façon à former des petites cavernes que l'on louait aux pauvres pour en faire des échopes. Un cordonnier qui, toute la journée courbé sur un soulier, tirait son alène, prenait quelque repos en cirant son fil. Alors son regard se posait un instant sur l'eau de l'égout ou sur une touffe de pariétaire, et il lançait un refrain de chanson, puis reprenait son soulier.

« Non ! s'écria Donatien avec une vivacité involontaire, et passant devant M. Selvage pour arriver à la porte de sortie, non, ma foi ! voilà quatre ans que je vis sans air et sans soleil, il m'en faut !

— Eh bien ! qu'est-ce qui vous prend donc, jeune homme ? demanda son guide l'arrêtant par un bouton de sa redingote. Vous ne savez donc pas que je vous propose une affaire d'or ? Ce pauvre Duvy a été obligé de mettre la clef sous la porte : vous aurez sa maison pour un morceau de pain ; seulement, hâtez-vous de conclure avant

Digitized by Google

qu'on ne vende par adjudication. Vous êtes ici au centre de la ville ; j'ai voulu vous faire profiter de la situation.

— Merci, docteur, merci ; mais rien ne presse : j'attends encore mon mobilier de Paris, et je préférerais.....

— A votre aise, mon cher monsieur, à votre aise ; je pensais vous rendre service : n'en parlons plus. Maintenant je vais dans les faubourgs et quelques villages voisins ; voulez-vous une place dans mon tilbury ? »

Ils descendaient la grande rue au trot rapide d'un bon cheval ; bientôt on fut hors de la ville. La route, s'inclinant doucement, descendait vers l'Orge, qui, après avoir fait une courbe sur la droite, repassait à travers des prairies et des jardins de maraîchers, sans s'écarter de la route autrement que par de légères ondulations. Du haut de la colline, on eût dit une longue ceinture bleue dénouée, et la route était comme un grand mât étendu par terre et se prolongeant à perte de vue. Cela ressemblait au caducée de Mercure entouré de son serpent. Les hauteurs étaient boisées ; à mi-côte, des enclos limités par des haies, des vignes, quelques maisons, un château et son parc, c'est-à-dire un point blanc sur une tache verte.

« C'est le château de Sabine, appartenant au comte de Brismont, dit M. Selvage, voyant Donatien fixer les yeux dans cette direction. Un pli de terrain nous cache les Gravois, où habite la marquise de Reversière : c'est là, sur la droite. »

Immédiatement au bord de la rivière, on cultivait des artichauts ; ils étaient couverts de petits tas de fumier symétriquement alignés, et l'on voyait de longues séries de monticules se coupant en losanges réguliers. Pour ne pas perdre de place, les arbres s'espaçaient de distance en distance, supportant des ceps de vigne encore nus et tout contorsionnés. Ce premier plan était triste et froid. Au delà s'étagaient les collines vertes, et derrière elles, sous le soleil et dans la vapeur du matin, les montagnes plus lointaines prenaient des teintes violettes, roses et bleues qui allaient se dégradant et pâlissant, perdues dans l'horizon.

Sur la route même, à droite et à gauche, de jolies maisons blanches, modestes, à deux ou trois fenêtres, avec des persiennes vertes, se retirant à quelques pas en arrière, laissaient entre leur façade et le bord de la route un petit jardinet coquettement offert à l'admiration des passants. D'un pilastre à l'autre s'allongeaient des guirlandes de jasmin de Virginie et des glycines de la Chine balançant leurs longues grappes d'un bleu pâle. Les rosiers de Bengale, encore frissonnants, ne se décidaient pas à ouvrir leurs boutons. Sur un petit gazon, les tulipes hâtives s'ouvraient déjà, et les crocus, étalant leurs larges étoiles d'or, regardaient le soleil comme pour sti-

Digitized by Google

muler sa paresse. Le long des murs, les chamicœrasus roses faisaient honte aux lilas endormis.

On voyait tout ce petit monde printanier à travers le grillage de bois peint dressé sur un mur à hauteur d'appui. Cette clôture, servant tout au plus à rappeler la loi de propriété, n'offrait pas aux passants l'aspect rébarbatif et hostile de ces longs murs égoïstes et défiants qui désespèrent le piéton fatigué.

« Nous sommes à Lisset, dit le vieux médecin : c'est le petit Saint-Germain, l'Asnières de Montigny. Beaucoup d'habitants de la ville ont ici des maisons de campagne. On vient y faire des parties le dimanche; on se promène en bateau, on déjeune sur l'herbe, on rit, on chante, on danse, on est aux anges, et l'on revient le soir avec des rhumatismés. »

Donatien ne l'écoutait pas; songeant à la maison de Duvy, il se considérait comme un galérien libéré.

« Quelle est donc cette maison blanche? » dit-il.

L'habitation désignée par Donatien, assez éloignée de la route, sur une petite éminence, attirait les regards par ses proportions plus vastes et une recherche évidente d'élégance et de comfort. De chaque côté, un avant-corps en saillie, un perron avec balustrade à jour. Le toit aigu d'une tourelle dépassait celui du corps de logis; elle était si peu féodale, servait d'une façon si évidente à loger l'escalier, qu'il eût été injuste de l'accuser de prétention. Les deux avant-corps, s'arrêtant au niveau du premier étage, formaient deux terrasses latérales.

« Voilà une charmante habitation, continua Donatien.

— Mais oui. C'est la maison de Mme Lebrun; son mari l'a fait bâtir d'après ses propres plans. Il aimait ses aises, ce garçon-là; figurez-vous qu'il s'est laissé mourir d'une pleurésie il y a trois ans. Aussi, pourquoi ne pas m'appeler plus tôt?

— Mme Lebrun, Lebrun, Lebrun...., marmotta Donatien à demi-voix. »

Ce nom, frappant ses oreilles, lui produisait une sorte d'agacement comme celui que devait éprouver l'Athénien votant pour l'exil d'Aristide. Il lui en voulait de ne pas avoir accepté sa main pour descendre de diligence. Elle lui représentait le type de la vertu sèchement classique, roide et maussade.

« Eh bien! oui, Mme Lebrun; c'est Mme Lebrun, quoi! reprit M. Selvage; veuve de M. Lebrun, ancien notaire, mort d'une pleurésie; elle avait trois enfants, il lui en reste deux; elle va à la messe, chez les pauvres, ne faisant pas grand bruit; bonne petite femme, voilà tout. Eh bien! qu'est-ce que vous lui voulez?

— Moi! oh! absolument rien.

Digitized by Google

— Regardez bien, s'écria brusquement M. Selvage, modérant l'allure du cheval ; voilà un malade dont je n'ai pas envie d'entreprendre le traitement. Voyons si vous seriez plus habile, mon cher confrère. »

Un homme très grand, mince, pâle, roux, fort élégant, la tête emprisonnée dans un grand col droit, se dirigeait vers Montigny, en marchant fort vite. Ses pas allongés et mesurés symétriquement, n'avaient cependant rien de l'allure fiévreuse et inquiète du soldat en retard ; c'était la démarche calme, monotone, précise de la sentinelle en faction à laquelle on eut assigné un plus long espace à parcourir.

« M. Jacobus van Diebtrig, dit le docteur, a quarante mille livres de rentes, une admirable collection de tulipes et le spleen poussé jusqu'à la monomanie du suicide. Il est venu ici, s'est fait construire un jardin isolé, où il dérobe ses tulipes à tous les regards. On lui a recommandé la distraction et l'exercice ; il a cherché une route peu fréquentée et bien droite sur laquelle il pût faire chaque jour, entre le déjeuner et le dîner, vingt-quatre kilomètres sans se retourner. De l'église de Montigny à la première borne de La Ferté, il y a juste douze kilomètres en ligne droite. Voilà ce qui l'a engagé à demeurer chez nous. Tous les jours, par tous les temps, on le voit accomplir son trajet comme s'il était mû par un ressort intérieur ou soumis à l'arrêt qui condamna le Juif-Errant. Le traitement réussit, car il ne s'est pas encore tué, mais il maigrit et pâlit tous les jours. On dit que c'est une maladie morale ; voilà un mot qui, pour moi, n'a guère de sens ; je placerais volontiers le siége du mal dans les viscères abdominaux.....

— Je voudrais tenir son cerveau, dit Donatien d'un ton pensif.

— Ah ! ah ! je vous vois venir ; je savais bien que vous aviez des systèmes ; voilà un mot qui me révèle tout un monde de rêveries phrénologiques. Avez-vous vu comme Flourens a battu Gall, Spurzheim, Fossati et consorts ? Il les a drôlement aplatis eux et leurs bosses.

— Permettez, docteur : pas plus que vous, je n'admets les maladies de l'âme ; je pense que l'âme ne peut être indépendante de l'organisme, que celui-ci l'aide ou la comprime dans la manifestation de ses facultés. Celles-ci sont donc subordonnées à l'état des organes. N'allez pas non plus chercher les affections dans les viscères inférieurs ou le système ganglionnaire, qui ne servent qu'à la vie végétative dont la conscience ne se mêle pas. Mais la vie animale proprement dite, et je fais rentrer là-dedans tout ce que le pédantisme des écoles appelle activité, entendement, et tout ce que vous voudrez de plus psychique, car l'âme, considérée isolément, est

Digitized by Google

une ânerie scolastique ; la vie animale donc a le cerveau seul pour centre d'opérations. C'est l'organe exclusif des forces morales et intellectuelles ; l'estomac peut le gêner ou l'aider de temps à autre, mais ce n'est qu'un phénomène de transmission ; les penchants, les talents, le génie sont en rapport direct avec le perfectionnement encéphalique ; les aptitudes précoces sont toujours accompagnées d'un développement cérébral prononcé, général ou partiel. Maintenant, si un homme est moralement dévoyé, c'est qu'il est atteint dans les fonctions cérébrales, qu'il y a anomalie, trouble, déviation dans l'organisme ; que ce soit atrophie, hypertrophie, consistance inégale des parties, lésions, épanchements, squirres, dépressions, ossifications, il n'en est pas moins vrai que ces causes agissent de façon à modifier la substance des organes cérébraux ; oui, monsieur, des organes, car le cerveau est complexe ; c'est une agrégation d'organes, et dès lors.....

— Ouf ! soupira le docteur Selvage. Aurez-vous bientôt fini ? Dans ce petit discours, voilà de quoi vous faire perdre deux douzaines de clients. Mais laissez-moi vous raconter..... »

Le vieux médecin s'interrompit pour saluer une dame qui venait du côté de Lisset. Elle était vêtue de noir, simple, sans affectation de dédain pour la mise ; une sorte d'élégance calme qui semblait dire : Je ne veux pas qu'on me regarde. Une robe de cachemir noir, pas trop longue, sans garniture ; aucun prétexte pour se retrousser et montrer le bas des jupes ; un châle de guipure noire et une capote de tulle raisonnablement évasée, garnie de jais.

Elle répondit au salut du vieux docteur par un léger sourire, en inclinant la tête : c'était un sourire à peine esquissé, des yeux plutôt que de la bouche, comme un rayonnement chaste et contenu d'affection reconnaissante.

« C'est moi qui l'ai mise au monde, elle et ses enfants, dit M. Selvage, comme s'il eût été interrogé. Le matin, elle va à l'église, fait sa tournée chez les pauvres ; après le déjeuner viennent les leçons et la promenade des enfants ; à quatre heures, elle rentre. On la voit rarement le soir. Je suis un des rares admis dans l'intérieur de Blanche, moi, les curés.....

— Elle est lancée dans l'existence comme une locomotive qui ne déraille jamais ; elle a donc pris des leçons de M. van Diebtrig ? C'est une femme-horloge. On doit avoir envie de la remonter tous les samedis. Si elle était à moi, il me semble qu'exaspéré par cette monotonie, je la casserais pour savoir ce qu'il y a dedans. »

Comme le vieux médecin ne riait pas, les observations de Donatien, d'abord commencées à voix haute, arrivèrent bientôt au diapason du soliloque.

Digitized by Google

« Malgré tout, elle a un joli sourire ; mais je l'ai déjà vue quelque part..... »

Tout à coup il ressaisit sa vision.

« Tiens ! mon ange du bord de l'étang ; mais hier soir je l'avais à peine entrevue..... Elle ne souriait pas. Comment ai-je pu pressentir cette expression de physionomie?.... Il faudra que je fasse une étude sur les rêves. »

III

« Lisset, ce 3 juillet 1860.

» Cher ami..... »

Donatien posa sa plume.

« Ces deux mots contiennent déjà un gros mensonge, pensa-t-il. Que notre langue est pauvre! Cet Hector Boisselin ne m'est pas du tout cher. En apprenant sa mort, je dirais : Tiens! il a eu tort de se laisser mourir, voilà tout. Est-il mon ami? Je ne pense pas que nous nous aimions beaucoup. Quand j'éprouvais le besoin d'entendre quelque drôlerie impertinente, j'allais le trouver ; quand il avait besoin de se procurer de l'argent ou un auditeur, il venait me voir. Nous avons soupé ensemble, fait ensemble bien des choses réputées légères. Ce n'est pas là une ces fameuses amitiés fondées sur la vertu, dont le but est de se soutenir mutuellement pour arriver ensemble au ciel. Quand nous étions jeunes, on nous faisait à ce sujet des lectures édifiantes dans un livre bleu..... Après tout, n'est-il pas ce qu'on appelle un ami? J'ai envie d'écrire à quelque confident pour me débarrasser d'un certain malaise..... Je ne trouve pas le mot propre; enfin il y a pléthore, et je veux me dégonfler. En cherchant à qui m'adresser, je trouve son nom sous ma plume. N'est-ce pas un symptôme d'amitié? Le diagnostic doit être sûr ; j'écris donc :

« Cher ami, j'aurais besoin de ton expérience..... »

« Ah ça ! décidément je deviens fou. C'est à Boisselin que j'irais demander des conseils! Mais d'abord les conseils ne sont appréciés que par ceux qui les donnent, et d'ailleurs autant vaudrait faire venir le tonnelier pour raccommoder ma montre. Il est insoutenable, l'ami Boisselin. »

Et s'irritant à la fois contre lui-même et les malencontreux souvenirs évoqués par ce nom de Boisselin, il prit un plaisir amer à refaire le portrait du personnage en exagérant les angles.

Digitized by Google

Hector Boisselin, comptant peut-être un peu trop sur son esprit et son intelligence, avait eu foi dans son étoile, tant et si bien qu'il n'en gardait plus pour le reste. Il mit en coupe réglée les vertus et les vices qui eussent pu le gêner. Sous les formes les plus bienveillantes, il était dur comme un bloc de granit; par économie, sobre comme un chameau, chaste comme Scipion, il affichait au besoin un libertinage élégant. Prenant au physique ses modèles dans le journal des tailleurs, au moral, copiste éclectique, il alliait au *cant* anglais le débraillé régence. L'homme primitif disparaissait sous cette bigarrure d'emprunt. On pouvait trouver cependant le défaut de la cuirasse. En faisant jouer le ressort de la vanité, on mettait à nu des naïvetés étonnantes. Il aimait à se faire passer pour un boyard russe ou un grand seigneur anglais voyageant incognito : il s'appelait alors sir Bussling ou Buslinki, et savourait délicieusement les courbettes des garçons d'auberge. Il imposait à beaucoup de gens qu'éblouissaient ses façons de marquis. Mais, première victime de son charlatanisme, il se prenait au sérieux et se regardait lui-même sans rire.

Comment Donatien avait-il pu songer à le prendre pour confident? Il s'excusa en se disant qu'il était bien isolé, que d'ailleurs Boisselin se faisait pardonner ses travers, qu'il savait être insupportable sans devenir jamais ennuyeux. Tout en se rappelant quelques anecdotes comiques, il regardait le dos de sa plume et lisait : *Blanzy*, *Poure*, *Boulogne*. Il répétait : *Blanzy*, *Poure*, *Boulogne*. Et sur la lettre commencée, il écrivait : *Donatien*, *Donatien*, en faisant de beaux paraphes, puis quelques hachures obliques. Ensuite, il dessina un profil avec un grand nez et des moustaches. Il écrivit : *Blanche*, *Blanche*. Il jeta sa plume avec colère, se leva et arpenta son cabinet. A chaque tour, se trouvant en face de la cheminée, il voyait un buste d'Hippocrate posé sur le marbre. — Est-il désagréable! Qu'a-t-il donc à me regarder toujours? on dirait qu'il veut se moquer de moi. — Il retourna le buste. — Il est bête comme le soleil!

« Dieu, quelle existence! Le matin, les femmes qui reviennent de Montigny avec leurs ânes et leurs paniers; à midi, le facteur; à deux heures, le Hollandais; à quatre heures, c'est..... allons! encore! Décidément, je la déteste cette femme avec ses pauvres, ses enfants, son voile noir, sa tourelle, son sourire. Pourquoi passe-t-elle devant ma porte régulièrement à dix heures, puis à quatre? Elle me fait perdre deux heures par jour; je lui demanderai des dommages-intérêts.

» Voilà cependant à quoi je passe mon temps, et l'on se figure que je m'enferme pour récolter la lune sur un prisme et la soumettre à des analyses chimiques! Les paysans disent que je suis une bonne âme

Digitized by Google

parce que j'oublie de leur présenter ma note. Ils se figurent que c'est amusant de les entendre se plaindre de leur vache malade, des impôts, de la grêle, du propriétaire..... Ma foi! j'aime encore mieux subir leur reconnaissance; on en dit toujours moins long pour remercier que pour se plaindre..... Moi, une bonne âme! merci! ils vont peut-être me canoniser..... »

Au-dessus d'Hippocrate mis en pénitence se trouvait un cartel avec une petite horloge d'ancien style; le cadran marquait quatre heures moins dix minutes.

« Il faut que je fasse un tour de jardin, le travail de cabinet fatigue la tête. »

Il se promena au fond de son jardin, se rapprochant insensiblement de la grille devant laquelle Mme Lebrun passa.

« Quelle démarche prétentieuse! murmura le médecin; à quoi peut-elle penser? que signifie cette manière de toujours marcher droit devant soi sans regarder ni à droite ni à gauche? Alcide! Alcide! »

Alcide était un petit paysan de dix-sept ans qui lui servait de domestique.

« Alcide, est-ce que tu ne vas pas mettre des petunias dans le massif en face de la grille! Les silènes sont fanés; d'ailleurs il faut varier. »

Il s'assit sur un banc et se dit :

« Décidément, j'ai envie de retourner à Paris; je m'ennuie, voilà le mot que je ne trouvais pas. Oh! mais je m'ennuie comme Louis XIV. »

Quelques jours après sa promenade avec M. Selvage, Donatien avait fait une grande tournée de visites : les deux notaires, le curé, son vicaire, le contrôleur des contributions, le maire, tous gens absorbés par leur spécialité; quelques familles de Montigny, puis les environs, M. le comte de Brismont, le marquis de Carabas de la localité; Mme de Reversière et plusieurs personnes de leur société. Bientôt la bourgeoisie de Montigny lui parut impraticable; la marquise, entichée de son nom, spirituelle et médisante; le comte roide et pédant, mais hospitalier et de commerce agréable; en ne franchissant pas certaines limites assez restreintes, on trouvait à échanger quelques idées dans son salon. Donatien n'aimait pas le monde; il ne trouva d'intimité nulle part; il se rabattit sur l'étude, sur l'exercice de sa profession. Mais M. Selvage avait prédit juste : les clients ne se pressaient pas.

Pourquoi allait-il se fixer à Lisset, à un quart de lieue de la ville? Il s'agissait bien de jardin, de rivière, de vue et de campagne. On le voyait trotter de Sabine à Montigny, de La Ferté à Sabine sur un

Digitized by Google

cheval blanc; il passait et repassait dans un cabriolet attelé d'un cheval roux. A quoi bon deux chevaux? Veut-il nous faire croire qu'il est très occupé? Ces Parisiens sont pétris de vantardise. Il espère nous jeter de la poudre aux yeux; il est rongé de dettes jusqu'aux os; tout cela c'est pour accrocher quelque dot. Ah! mais, c'est que nous mettrons nos filles sous clef. Que signifie ce genre de visiter les pauvres sans se faire payer?.... De la popularité avec les paysans, allons donc! c'est bien cela qui le fera nommer conseiller municipal!

Donatien regardait sur la route; il y voyait toujours les mêmes choses aux mêmes heures; peut-être disait-il vrai en s'écriant : Je m'ennuie!

Un peu plus tard il prit son chapeau et sortit. Le temps était lourd : un ciel bas, rougeâtre, pesait sur la terre comme un couvercle de cuivre; l'Orge sans rides, sans ondulations à la surface, paraissait morne et arrêtée. Toute la nature était frappée de stagnation et comme pétrifiée.

On parle toujours de calme, pensait le médecin; il ne manque plus que la symétrie et la ponctualité pour faire un bel idéal de damnation.

La cloche de l'église se mit à sonner; il se rappela les enthousiasmes de son enfance et sourit; mais la cloche sonnait plus longtemps que de coutume. Dans le silence absolu des éléments, les vibrations plus nettes, plus sonores, remplissaient tout l'espace.

Beaucoup de monde se pressait à la porte de l'église; il entra derrière les autres, prit de l'eau bénite, s'agenouilla, se releva et s'assit comme eux. Devant lui, les ondulations de têtes; au fond, des lumières perçaient de clartés livides les nuages gris d'encens. On chantait autour de lui. Le prêtre s'assit à la droite de l'autel, posa ses mains sur ses genoux, par-dessous une chasuble roide qui miroitait à la lumière, et demeura immobile.

Un bruit de foudre lointaine retentit, se rapprocha avec des intonations plus graves et fit trembler l'église, et, s'apaisant peu à peu, il se traîna en longues notes plutôt plaintives que menaçantes : un rugissement de lion battant en retraite. Le médecin avait oublié le son des orgues; il sentit son attention captivée.

Alors une voix descendit de la voûte; les notes tombaient une à une avec le murmure contenu d'une cascade glissant sur la mousse au fond d'un bois. Puis le son expirait lentement.

Donatien sentant l'harmonie pénétrer jusqu'au fond de son organisme par toutes les fibres, dominé, surpris, écoutait les yeux fixés devant lui, largement ouverts.

Il était près d'une chapelle latérale terminée par une fenêtre aiguë à double lancette. Des personnages bariolés, des fleurs, des figures

Digitized by Google

géométriques étaient enchâssés dans de petites tringles de plomb. Son regard s'était arrêté sur une figure de saint couronné d'un nimbe, Les dernières lueurs du jour éclairaient les fenêtres, et l'on voyait blanche et distincte la figure du personnage placé dans le trèfle que bordaient les deux pointes des lancettes géminées.

Il regardait sans se dire que ce fût là un saint couronné, mais il ne pouvait porter ses yeux ailleurs, et il voyait, suivant que les notes montaient et descendaient, le nimbe rayonner, s'agrandir ou pâlir et se rapetisser.

Il ferma les yeux : le contact visuel des objets devenait douloureux. Alors, la voix se traînait gémissante et expirait comme un souffle. Il voyait de grandes prairies, des bois, des moissons ; la lumière douce faisait briller les gouttelettes de rosée attachées aux herbes ; plus loin, les bois restaient dans l'ombre ; le long des blés marchaient lentement des jeunes filles toutes blanches avec des couronnes de bluets : c'était la Fête-Dieu. Lui-même, enfant, un livre sous le bras, le chapeau à la main, suivait par derrière : il avait un pantalon blanc. De temps en temps, on s'arrêtait pour mettre le genou en terre. La voix grêle du prêtre que l'on entendait de loin se perdait dans le murmure ondoyant des blés courbés par le vent ; on arrivait près des maisons, les murs tendus de blanc disparaissaient sous les bouquets fixés de distance en distance comme des constellations de fleurs.

Un bruit aigre fit tressaillir Donatien ; il lui sembla qu'on jetait des pierres à la surface d'un lac de cristal. A ses côtés, une vieille femme récitait le chapelet. Il voyait de profil ses lèvres remuer ; elle chuchotait en dodelinant de la tête ; au tremblement de ses mains, les grains du chapelet et les médailles s'entrechoquaient, et cette tête s'interposait entre lui et le vitrail.

Après la réplique des orgues, la voix reprit, mais éclatante, pleine d'intenses vibrations ; c'était le final, comme le suprême effort de sa puissance.

Alors, des vitraux, des lumières de l'autel, sortirent des éblouissements. Donatien murmurait intérieurement : Assez ! Il se sentait les mains moites et des bouffées chaudes lui montaient à la tête.

Devant le portique, lorsqu'on sortit, des groupes se formaient. Le médecin entendit une dame disant :

« Mme Lebrun s'est vraiment surpassée ce soir dans l'*Ave Maris Stella ;* cela pénètre jusqu'au fond de l'âme. »

Donatien rentra chez lui, se glissant le long des murs pour n'être pas exposé à causer avec quelqu'un. Rassemblant soigneusement ses impressions, il craignait de laisser échapper les dernières notes qui vibraient encore intérieurement ; tout son être, imprégné d'harmo-

Digitized by Google

nie, aurait voulu se mettre à l'unisson, mais l'accord ne venait pas, et il se sentait tiraillé d'une façon douloureuse.

Etendu sur son canapé, le cigare à la bouche, il se dit :

« Finissons-en ; voilà qui est par trop naïf. On appelle cela de la musique qui pénètre jusqu'au fond de l'âme. Où va-t-elle se nicher leur âme? Je n'y vois, moi, qu'une irritation du nerf auditif et un trouble général du système nerveux ; de la musique, des parfums, de la lumière, il n'en faut pas davantage pour bouleverser un homme ; ce phénomène se produit à l'église ; alors on dit que la grâce l'a touché. C'est ainsi que se manifeste ce qu'ils appellent la foi !..... Est-ce que par hasard la foi serait un commencement de névrose ?..... On a dû faire des études sérieuses sur cette question, au moyen âge. A quelle température musicale arrivait l'extase ? Combien de kilogrammes d'encens fallait-il brûler pour produire un sujet apte à la canonisation ?.... J'aurais bien voulu la voir pendant qu'elle chantait. Je suis sûr qu'elle se croyait, de bonne foi, inspirée par le ciel. Ici, on m'appelle matérialiste et, qui plus est, voltairien; après avoir lâché ce gros mot, ils ont épuisé leur arsenal. C'est à cause de ma réputation qu'elle passe toujours sans regarder du côté de ma grille; j'y ai cependant fait grimper des volubilis ; est-ce trop profane ? J'y mettrai des scabieuses..... si je pouvais me déguiser en séminariste !..... »

Avant de regagner sa chambre, il passa dans son cabinet pour prendre un volume de la philosophie positiviste d'Auguste Comte. Il trouva du désordre sur son bureau : on avait pris du papier, répandu de l'encre, dérangé ses plumes ; une lettre était restée à demi engagée sous d'autres paperasses, comme si l'on eût cherché à la cacher précipitamment.

« Tiens ! je croyais qu'Alcide ne savait pas écrire..... si je l'avais appris plus tôt, j'aurais diminué ses gages. »

L'écriture très grosse descendait obliquement de gauche à droite. Donatien lut (nous ferons grâce de l'orthographe) :

« Monsieur le curé,

» Permettez-moi donc que si j'ose m'adresser à vous, monsieur le curé, c'est en croyant, et cependant je n'ose affirmer, comme il n'y avait pas de signature à la précédente reçue qu'elle m'a été envoyée et dictée de votre pensée ; sur ma conduite désaventurée et à ne faire aucune loi de la profession catholique. Vous avez tort de vous alarmer ainsi monsieur le curé ; je ne suis pas un païen, ni même un protestaniste, ni sur aucune profession de ce que vous pourriez juger. Je suis simplement un catholique ; je sais bien que je suis un peu cou-

Digitized by Google

pable envers Dieu sur ma nourriture. Comme vous me le disiez que ce serait si facile, étant en service, de me priver de cette satisfaction envers Dieu, surtout les jours les plus humains, de ne jamais prendre protection de soi-même, à rendre l'âme inférieure de la volonté du Dieu tout-puissant. »

« Quel galimatias ! s'écria Donatien se renversant sur son fauteuil pour rire à l'aise. Le curé doit être fier d'avoir produit un si brillant sujet..... Continuons : »

« Pour cela, je ne vais pas à l'encontre ; je suis bien coupable ; mon âme que j'ai bravée, mon cœur que j'ai outragé, que j'ai livré aux choses de la terre ! Ah ! si j'eusse eu des conseils plus tôt, ce ne serait pas si outragé que c'est maintenant ; ce n'est pas par indignation de violer que je vais à l'encontre, mais par manque de réfléchir les jours réservés ; comme vous savez que où je suis on ne vit qu'avec la viande ; mon maître est un homme humanitaire, mais on dit qu'il est voltairien, philosophique et ostensible aux lois de notre sainte religion. Aussi, d'après la précédente reçue, croyez que j'ai pris pour conciliateur la garde de Dieu ! Ces explications suffiront, je l'espère, pour vous démontrer qu'il n'y a aucune manière irréprochable sur ma conduite. Quand je vous verrai, j'aurai bien des choses à vous dire pour la transportation du pays.

» Adieu, monsieur le curé, croyez..... etc.

« JEAN-SYLVESTRE-ALCIDE HOUDRAY. »

» *P. S.* Vous direz à mon frère Joseph de se faire examiner ses lettres avant de m'écrire. Il n'y avait pas de bon sens de m'avoir laissé envoyer cette lettre. J'ai compté cent trente-cinq fautes. Si cet enfant ne se fait pas examiner et corriger ses lettres, il ne saura jamais dicter par manque de savoir parler. »

Toujours en riant, Donatien alla se coucher. Le lendemain était un vendredi. Indépendamment d'Alcide, préposé au jardin et à l'écurie, il avait à son service une vieille fille appelée Marguerite, qui faisait la cuisine, entretenait la maison et causait avec les voisines.

Donatien lui fit comprendre qu'elle serait dispensée d'aller à la boucherie, qu'il avait envie de manger une omelette à son déjeuner, si bien que Marguerite alla aussitôt publier que, grâce à ses exhortations chrétiennes, son maître était en train de devenir pieux comme un petit ange.

En sortant de table, il prit un air affairé, fit seller un cheval et se mit à trotter sur la grande route. Un peu avant quatre heures, il était de retour et assis au fond de son jardin. Il s'appliquait au bord

Digitized by Google

de l'Orge, sous un bouquet de saules pleureurs, à lire un article de la *Gazette des Hôpitaux*. Il s'agissait d'auscultation et d'un perfectionnement dans l'usage du stéthoscope. Mais une fois au bas de la page, il s'apercevait qu'il n'avait rien compris aux minutieuses descriptions de l'instrument. La rivière venant de Montigny arrivait jusqu'au jardin de Donatien en ligne légèrement ondulée. A partir du bouquet de saules elle s'écartait brusquement sur la gauche et revenait en s'arrondissant vers la route, enfermant dans cette courbe, d'environ un quart de lieue, les propriétés voisines de celle que Donatien avait louée. Elle formait une sorte de cap dont la maison de Mme Lebrun occupait le centre. Par-dessus les arbres des jardins voisins, on voyait briller au soleil l'ardoise du toit aigu de la petite tourelle. En hiver, à travers les arbres dépouillés, elle se dressait tout entière, blanche et nue comme un dolmen celtique.

L'Orge, arrivant avec une certaine violence du dernier moulin de Montigny, venait se briser au coude, dont il ravinait le talus et y amoncelait des branchages, des roseaux, des feuilles sèches, dont la réunion constituait une sorte de digue à claire-voie que l'eau devait traverser; elle passait, avec un petit murmure irrité, le long de ces obstacles, déplaçant les longues herbes vertes suspendues aux branchages, et se divisant en mille filets qui allaient, au bout d'une seconde, rejoindre la masse principale.

Au-dessus de ce petit tourbillonnement continu, et précisément en face de l'endroit où Donatien établissait son cabinet de travail, s'étalait un massif d'aulnes vigoureux, largement dilatés en l'air, et plongeant leurs racines jusque dans l'eau; mises à nu par le travail incessant du courant, elles s'étendaient en avant du talus comme les pattes de quelque énorme araignée. Entre ces racines, une grosse touffe d'épilobes roses, mise en mouvement par les filets d'eau, se balançait continuellement de droite à gauche. Se laissant traîner, en compagnie des morelles douce-amère, les ronces et les houblons s'avançaient jusqu'au milieu de la rivière. Le feuillage des aulnes interceptait la vue d'un gros catalpa à demi couché sur l'Orge, à quelques centaines de mètres plus loin. Cet arbre, planté au point extrême de la courbe, faisait partie de la propriété de Mme Lebrun.

Le docteur pensait quelquefois qu'elle devait venir sous son catalpa, comme il venait lui-même sous les saules; que ces arbres, vus de loin, s'ils s'étaient connus, auraient pu leur parler réciproquement l'un de l'autre. Mais les maudits aulnes devaient empêcher Mme Lebrun de voir le jardin de Donatien. Quant à lui, il ne pouvait regarder l'horizon où s'enchevêtraient les collines boisées sans le voir brutalement coupé par la tourelle, toujours à la même place, avec une persistance railleuse. Le René de Chateaubriand, s'atta-

Digitized by Google

chant à suivre, sur le cours d'un ruisseau, la destinée d'une petite feuille, lui rappelait que les eaux, comme l'air, comme l'aile de l'hirondelle ou le scintillement des étoiles, peuvent devenir des messagers d'amour ; que, dans d'autres circonstances, les pétales d'une rose effeuillée sous les saules, et lentement portées par le courant, auraient pu s'arrêter sous le catalpa.

Donatien, habitué aux analyses intimes, faisait scrupuleusement passer ses propres sensations au creuset de l'examen ; il appelait cela faire de l'auto-dissection.

Il se dit que Mme Lebrun devait exciter sa curiosité, parce qu'il entendait souvent parler d'elle, parce qu'elle se cachait, parce qu'il était désœuvré, parce qu'il était encore jeune et parce qu'elle était belle.

Il ne s'était jamais trouvé face à face avec elle, mais souvent il se tenait à quelques pas derrière sa grille lorsqu'elle passait. Du haut de son cheval ou de son cabriolet, il avait jeté sur elle un regard furtif, emportant à la dérobée et gravant dans sa mémoire quelque trait de sa physionomie, quelque allure, quelque geste ; puis, dans le loisir des longues heures d'ennui, rajustant, avec une patience coupée d'irritations, ces fragments éparpillés, il avait complété un portrait qu'il trouvait beau.

Le rapide éclair de la diligence lui avait montré un visage pâle, un reflet de neige ; il avait prononcé : chlorotique. Le lendemain, il l'avait vue pâle aussi, mais d'une pâleur bronzée, pleine de sang : l'hypothèse de la chlorose se fondait sous les ardeurs d'un ciel napolitain ou andaloux.

Le nez mince et droit devait frémir sous l'émotion ; la bouche souriait d'elle-même, mais promettait une expression effrayante et se contractant pour le dédain. Sous la dentelle de l'éternel voile noir, les yeux presque toujours baissés, n'avaient pu cacher le secret de leur intelligente beauté.

Blanche, plus grande que la plupart des femmes, supportait sans affaissement et sans gaucherie l'embarras d'une taille qui devait attirer les regards. Le cou, flexible et long, se rattachait aux épaules par des lignes calmes.

Ce qu'il y avait de remarquable dans l'ensemble de cette physionomie, c'était la persévérante antithèse d'une jeunesse rebelle avec une maturité précoce : ce front large et uni, caché par une ogive de chastes bandeaux noirs aplatis avec soin, semblait réclamer des rides et la cornette, tandis que le sourire de la bouche et la fossette du menton faisaient songer aux fleurs d'avril.

Voilà ce que Donatien avait vu ou pressenti. A force de songer à elle, d'analyser les effets, de remonter aux causes, de redescendre

Digitized by Google

dans les conséquences, de subtiliser, de synthétiser et de disséquer, il en était venu à formuler cette naïveté pleine de profondeur :

« Quel dommage que je déteste cette femme ! je l'aimerais bien. »

Quatre heures allaient sonner lorsqu'il se trouva devant la grille, grondant Alcide qui avait négligé de ratisser les allées. Une vieille femme vint demander M. le docteur, ce qui le força de rentrer dans son cabinet.

Cette vieille était prolixe dans ses discours ; il s'agissait d'un voisin, l'ancien maître d'école de Surray, village situé à trois quarts de lieue sur la gauche, dans les terres. Ce maître d'école, M. Mulot, était un homme bien respectable, mais avare en diable : il coupait une allumette en quatre et aurait dépouillé une puce pour en vendre la peau.....

« Enfin, qu'est-ce qu'il a ? interrompit le médecin.

— Oh ! lui, rien, le pauvre cher homme ; c'est sa femme, madame la maîtresse ; si vous ne venez pas.....

— C'est bon, j'y serai ce soir. »

Après dîner, il partit à pied, et au bout d'une demi-heure il arrivait à Surray.

IV

La maison de M. Mulot se trouvait à l'extrémité du village, à quelques pieds en arrière de la ligne des autres façades, au fond d'un petit carré fermé du côté de la route par une rangée de bourrées dressées contre une perche transversale. Un étroit sentier, coupant cet espace en deux parties égales, conduisait à la porte. A droite, s'arrondissaient une douzaine de choux; à gauche, quelques haricots, gravissant le long de leurs rames, semblaient monter à l'assaut pour se disputer l'air et le soleil interceptés par les pignons voisins ; une giroflée languissante et chlorotique s'étirait indéfiniment dans une marmite fêlée. La porte était entr'ouverte. M. d'Estrigny entra sans bruit et se trouva dans l'obscurité. Il se sentit envahi par une odeur fade et malsaine, odeur de fièvre, de cataplasmes et de tisane qui lui rappela l'hôpital.

Ce souvenir poursuivait Donatien, tandis que, s'habituant peu à peu à l'atmosphère de la pièce, il cherchait à s'orienter. En face de lui, une fenêtre laissant pénétrer les dernières lueurs du jour, traçait dans le noir un carré d'un gris terne. A sa droite, un point lumineux, rayonnant dans un petit espace, dessinait, comme au compas, un cercle rouge, tandis qu'une masse d'ombre plus dense et plus opaque laissait deviner la profondeur de l'alcôve.

Digitized by Google

Il allait demander de la lumière lorsque de ce fond obscur partit un bruit étrange : on eût dit la chute d'une pierre dans l'eau, un son plein, puis le petit frémissement sec de l'écume. Ce bruit se répétait avec la régularité du balancier de l'horloge qui semblait marquer les intervalles et les espacer de dix en dix secondes. Donatien reconnut une des formes du râle de l'agonie : l'air, comprimé dans les poumons, se faisait violemment place le long des voies respiratoires, arrivait à la bouche et la forçait à s'entr'ouvrir bruyamment. En même temps quelque chose remua du côté du point lumineux et le cercle rouge s'élargit.

« On ne voit pas clair ; allumez donc, que je visite la malade ! » s'écria Donatien.

Une voix cassée répondit avec une sorte de murmure :

« Allumez donc, allumez donc ; je veux bien, moi ; mais où sont mes *chènevottes ?* »

Les chènevottes sont des allumettes que fabriquent les paysans, en trempant dans le soufre les tiges desséchées du chanvre. Après avoir tâtonné quelque temps, M. Mulot parvint à retrouver les siennes dans un vieux sabot accroché au mur ; il en prit une et l'approcha de la braise. Le point lumineux qu'avait remarqué le médecin était produit par la réunion de deux petits tisons qui mouraient tout doucement dans la cendre. La chandelle allumée, on s'approcha du lit : c'était une grande boîte oblongue supportée par quatre pieds massifs ; il était très haut, et on y avait accumulé tant de matelas, que Donatien put examiner la malade sans se baisser. M. Mulot, de petite stature, se trouvait au-dessous du niveau du visage de sa femme ; une chaise haute, munie d'un marchepied, comme celles que l'on emploie pour asseoir les enfants à table, avait été approchée du lit ; il s'en servait pour arriver jusqu'à sa femme lorsqu'elle réclamait ses soins.

La tête de Mme Mulot reposait à plat sur un traversin ; sa marmotte, en cotonnade à pois bleus, descendant fort bas sur le front, ne s'arrêtait qu'au-dessus des yeux qui, démesurément ouverts et retournés, l'iris presque totalement enfoui sous la paupière supérieure, formaient deux larges taches blanches sur sa peau brune, comme des yeux d'argent sur une statue de bronze ; le nez aminci, au cartilage saillant, au bout incolore, n'était plus animé par la circulation du sang ni le passage de l'air ; les lèvres, blanches, gardaient un peu d'écume dans leurs angles abaissés ; celle d'en haut était légèrement relevée vers la droite : on eût dit l'essai malheureux d'un sourire inachevé ; c'était l'issue que se ménageait l'air après avoir déplacé les obstacles obstruant les bronches et la trachée-artère, comme la soupape de sûreté d'une machine à vapeur.

Tout à fait au bas du lit, une légère saillie indiquait la place des

Digitized by Google

pieds posés verticalement près l'un de l'autre, avec la rigidité précise des figures de sarcophages égyptiens. L'énorme distance comprise entre les pieds et la tête fit penser au médecin que la moribonde devait être d'une taille gigantesque.

« Il n'y a rien à faire, absolument rien, » prononça-t-il en laissant retomber le grand rideau de serge verte.

Il cherchait, à l'usage du vieillard, dans son répertoire, quelqu'une de ces banales consolations dont il est bon qu'un médecin meuble sa mémoire avant de commencer une tournée. L'ancien maître d'école le prévint en disant :

« Monsieur le chirurgien, je savais bien qu'il était impossible de prolonger l'existence de ma compagne ; je suis peiné de voir que je vous ai occasionné un dérangement inutile ; s'il m'eût été possible de prévenir l'indiscrétion de ma voisine, j'y eusse certainement mis obstacle. Nul de nous, monsieur, ne peut se dérober à sa destinée. Ce matin, quand j'ai relevé ma pauvre chère femme pour la dernière fois, j'ai bien compris qu'elle devait avoir le corps tout pourri à l'intérieur, et je me suis dit : quoi que l'on puisse faire désormais, Mme la maîtresse n'ira pas loin. »

La lune, qui venait de se lever, éclairait l'intérieur de la chambre. M. Mulot remit dans le sabot le bout de chènevotte qu'il avait gardé à la main, jeta un regard vers la fenêtre, et, voyant la lune, il éteignit la chandelle, la prit, la retourna et la replaça dans le chandelier la mèche en bas ; sans s'occuper davantage du médecin, il alla s'asseoir près de la cheminée.

M. Mulot ou M. le maître, comme l'appelaient ses concitoyens, avait quatre-vingt-deux ans, et pendant toute sa vie il avait demandé à la morale et à l'hygiène les moyens de la prolonger ; il parlait avec amertume des jeunes gens qui, fréquentant le cabaret, rentraient chez eux la tête en feu et les pieds à la glace ; il raillait impitoyablement les goutteux de soixante ans, les gastronomes qui exigeaient du bouillon et de la viande, tandis que la moitié d'un chou pour la soupe et la queue d'un hareng devaient suffire au repas d'un homme moral. Son débit était lent, solennel, accentué comme celui d'un homme connaissant trop la valeur des mots pour s'exposer à en perdre le long d'un discours. L'ancien maître d'école parlait correctement, insistait sur les liaisons, montrait une grande partialité pour l'imparfait du subjonctif et certaines figures de rhétorique un peu vieillies.

Il portait un habit de gros drap bleu, à basques courtes, taillées carrément au milieu du dos ; dans le collet, fort élevé, plongeait le bout des oreilles, que recouvrait par en haut un bonnet de soie noire.

Sous le regard fixe du médecin, les objets, aux contours grossiè-

Digitized by Google

rement estompés par les lueurs incertaines de la lune, se précisèrent. Au pied du lit, la grande horloge de chêne noirci descendait tout droit jusqu'à deux pieds de terre, et là se renflait brusquement en un ovale au milieu duquel un trou laissait voir le grand balancier de cuivre, qui passait et repassait, marchant dix fois plus vite que les pulsations de l'agonie. M. Mulot, qui apportait dans ses habitudes la ponctualité d'un colonel russe, n'avait pas oublié de remonter les poids de l'horloge à huit heures précises. Vers la tête du lit se trouvait la huche au pain, surmontée du dressoir chargé de vaisselle ; sous la fenêtre, un petit tonneau monté sur chantier ; le long du large manteau d'une cheminée antique, pendait une tresse d'oignons, à côté d'une certaine quantité de harengs salés ; chacun d'eux était coupé d'avance en quatre morceaux, et ces fragments, enfilés les uns à la suite des autres, formaient une sorte de chapelet. Après avoir rapproché ses deux maigres tisons pour raviver le feu, il alla chercher dans la huche quelques croûtes de pain, les fit tremper dans une tasse pleine d'eau, en murmurant :

« Voilà ce que c'est que de ne plus avoir de dents. »

Puis, prenant sur le dressoir une assiette contenant quelques débris de pommes de terre, il commença à souper. Au râle de Mme Mulot, au son de l'horloge, s'ajouta le bruit de la fourchette qui, dirigée dans l'obscurité, allait, en hésitant, frapper les bords de l'assiette, et celui de la mastication lente du vieillard. Une fois il se leva, alla ouvrir le robinet du petit tonneau, se versa un verre du liquide dont il était plein, une boisson composée de résidus de fruits sur lesquels on avait versé de l'eau bouillante. De temps à autre il s'interrompait pour dire :

« Pauvre chère femme ! pauvre chère femme ! »

Et le bruit de la mâchoire et celui de la fourchette recommençaient.

« Je me rappellerai toujours l'hiver de 1860, dit tout à coup le maître d'école ; quand les nuits étaient froides, il fallait se relever, la prendre sous les aisselles et la redresser toute droite, comme cela..... Enfin, je puis dire que je n'ai rien négligé pour elle ! Je vois que tout est inutile ; il faut se séparer, après soixante ans d'une union que n'a jamais ternie le plus léger nuage.....

— Vous étiez seul à la soigner ? demanda le médecin avec une nuance d'étonnement.

— Oui, monsieur, répondit le maître d'école : la tempérance et la régularité prolongent, soit dit sans vous offenser, monsieur, l'existence mieux que vos remèdes. Grâce à mon régime, je suis robuste..... Il ne faudrait pas d'ailleurs que vous vous imaginassiez que les soins ont fait défaut à ma pauvre chère compagne. A la fin

Digitized by Google

de l'automne, *elle a commencé à ne plus pouvoir se traîner ;* moi, je la portais et je la déposais là devant ma porte, sur deux bottes de paille, le dos appuyé au mur. La chaleur du soleil la ranimait un peu. Quelque temps plus tard, elle n'eut plus la force de se tenir toute seule ; un jour, je l'ai trouvée par terre : elle avait glissé le long du mur à bas des bottes de paille..... Depuis ce jour-là, elle n'a pas quitté son lit. J'achetai, à cette époque, deux bouteilles de vin vieux de Bordeaux, avec une demi-douzaine de biscuits. Tous les jours, je lui en faisais avaler une larme..... il y a de cela..... combien donc? C'est le 15 novembre, jour de la Saint-Eugène, que je fus moi-même chez M. Pacot, marchand de vins, dans la rue..... »

Après un arrêt de quelques instants, il lança cet aphorisme :

« Le vin est, dit-on, le lait des vieillards ; mais, au delà d'une certaine mesure, il se transforme en poison. J'avais formé madame la maîtresse à l'ordre et à la sobriété. Chaque vendredi, j'achetais un petit pain blanc pour la soupe..... Je recourus à l'expérience d'un homme fort habile, un de ceux que le vulgaire appelle des *panseux ;* je fis venir le vétérinaire.....

— Le vétérinaire ! interrompit Donatien.

— Oui, monsieur, continua le maître d'école ; mais j'eus bientôt acquis la certitude que les merveilles de la science humaine étaient impuissantes en face des arrêts de la destinée ; que nos jours étant comptés là-haut, il ne dépendait pas de nous d'en prolonger la durée au gré de nos désirs..... »

A ce moment, la porte s'ouvrit, et, malgré l'obscurité, Donatien reconnut Mme Lebrun, qui alla vers la malade.

« Vous le voyez, ma chère dame, il n'y a plus de ressource, dit M. Mulot.

— Mon bon monsieur Mulot, il ne nous reste plus qu'à prier pour son âme.

— Oh ! priez si vous le jugez convenable, madame ; mais la pauvre chère femme s'étant, durant le cours de son existence, conformée aux saintes lois de la morale, selon moi, douter de son bonheur éternel serait faire un sanglant outrage à la Providence. »

Mme Lebrun resta près du lit pendant que M. Mulot, tout en mangeant, racontait l'histoire de son mariage.

« Jamais la plus légère altercation n'a troublé le calme de notre ménage. Je l'avais choisie dans des conditions qui devaient être les garants de notre mutuelle félicité. Ce n'est pas au bal, monsieur, que j'eusse été ramasser une femme. Par tempérament, je n'ai jamais aimé la danse non plus que le cabaret. Voici comment les choses eurent lieu. Pour reprendre le fil des événements, il faut vous dire que j'étais arrivé à l'âge où l'on doit songer à contracter une union.

Digitized by Google

Un cordonnier, domicilié à Vernan, à trois lieues d'ici, en remontant le cours de l'Orge, venait souvent chez M. Garnat, le meunier ; il lui dit que l'instituteur de Vernan était père de trois filles aptes au mariage ; que, d'autre part, je ne devais pas vivre toujours dans le célibat, car le célibat, monsieur, est un danger perpétuel pour les mœurs. Le susdit M. Garnat me fit part de cette observation, dont il me parut impossible de ne pas reconnaître la justesse ; je ne m'opposai pas à ce que le cordonnier nous servît d'intermédiaire. Un dimanche, c'était le 9 novembre, jour de la Saint-Mathurin, je me trouvais à la sacristie et venais de revêtir ma chape ; nous allions commencer notre messe ; cet homme m'aborda et m'avertit qu'il venait dans le but de m'entretenir d'une affaire de conséquence..... Prévenu par M. Garnat, je savais qu'il s'agissait d'unir ma destinée à celle d'une des filles de l'instituteur ; aussi, répondis-je au messager : « Allez à la maison ; je vous eusse offert un verre de vin si je m'y fusse trouvé moi-même ; peut-être ma sœur y songera-t-elle ; en tout cas, je vous rejoindrai à l'issue de la messe. » En effet, il fut décidé que je me présenterais le dimanche suivant, après vêpres, chez l'instituteur de Vernan ; je fus exact, et trois mois après, j'épousais l'aînée de ses demoiselles ; c'était le 13 mars, jour de la sainte Euphrasie. J'avais eu le temps d'apprécier les qualités de.....

— Vous avez choisi la plus grande ? demanda le médecin.

— Je puis confesser hardiment, monsieur, que cette considération a été d'un certain poids dans la balance ; en effet, je me suis dit qu'en prenant une compagne dont la taille fut proportionnée à la mienne, nos rejetons seraient d'une stature par trop exiguë et je désirais maintenir notre race dans des proportions normales. »

Cependant Mme Mulot râlait toujours, mais le bruit allait s'affaiblissant ; il n'était plus comparable qu'à celui d'une goutte d'eau tombant à intervalles réguliers sur une dalle de marbre.

« Vite ! de la lumière ! s'écria Mme Lebrun, je crois qu'elle va passer. »

M. Mulot chercha quelque temps dans le vieux sabot sa même chènevotte à demi consumée, ralluma la chandelle et s'approcha.

« Je crois aussi, madame, qu'elle va passer, dit-il après avoir grimpé sur la chaise haute pour examiner sa femme. Il est temps désormais de réciter les prières des agonisants. »

Il commença à prononcer à demi-voix, lentement et scandant ses mots, se reprenant quand il croyait avoir commis quelque erreur, les premiers versets du *Miserere*. Il fut interrompu par une nouvelle exclamation de Mme Lebrun.

« Tout est fini, mon pauvre Mulot ! »

Digitized by Google

Le bruit était devenu graduellement un souffle très faible, très faible ; il venait de cesser.

M. Mulot ôta les lunettes qu'il avait mises pour lire le *Miserere* ; il les replaça dans un étui de cuivre, se pencha de nouveau vers la morte et répéta :

« C'est vrai, madame, tout est fini ; pauvre chère femme ! »

Il souffla la chandelle, la replaça dans le chandelier avec les mêmes précautions que la première fois, et retourna près du feu.

Depuis longtemps, Donatien se disait qu'il n'avait rien à faire chez le maître d'école ; il éprouvait cependant un charme étrange dans la laideur de ces détails, qu'il suivait minutieusement. L'arrivée de Mme Lebrun n'était pas de nature à activer son départ.

Cette femme à laquelle il ne voulait pas pardonner le trouble dont il l'accusait d'être cause, qui avait hanté ses rêves, s'était burinée dans sa mémoire ; cette femme, assise à quelques pas de lui, n'avait pas encore paru s'apercevoir de sa présence. Cependant ses yeux, fixés avec une hardiesse provocante, auraient dû percer l'obscurité pour arriver jusqu'à elle. Lorsque M. Mulot avait allumé, elle était restée dans l'ombre. Il lui en voulait de son calme et croyait voir l'expression dédaigneuse que lui prêtait son imagination ; il s'excitait intérieurement à la vaillance pour provoquer en elle une sensation quelconque. Il cherchait quelque chose de saillant à dire, fût-ce une impertinence, pour faire monter du sang aux joues de cette statue. Mais ne trouvant rien, il continuait à regarder avidement dans la direction du lit mortuaire.

Un phénomène qu'expliqueront peut-être les lois physiques, mais familier à ceux qui ont essayé du magnétisme, se produisit à ce moment.

Jusqu'alors, Donatien ne voyait à la place qu'occupait Mme Lebrun qu'une grande forme indécise d'un noir plus intense que les ténèbres de la pièce. Peu à peu, il vit la figure et les mains devenir plus claires pour arriver à la blancheur mate, puis à la transparence nacrée : les contours se dessinèrent avec la netteté lumineuse d'un profil de camée antique. Ne pouvant s'expliquer s'il voyait réellement avec ses yeux, ou s'il était le jouet d'une image enfantée par son cerveau, il regardait toujours, stupéfait et craignant de devenir visionnaire. Mais chacun de ces traits semblait naître et s'animer sous le regard. Aux tempes, sous la peau transparente, malgré le voile et le bandeau de cheveux, il vit distinctement s'épanouir un réseau délicat de veines ramifiées comme un arbre de corail. Les coins de la bouche dessinèrent le sourire tant redouté ; les yeux brillants, sévères, se tournèrent peu à peu vers lui, fixes aussi, mais in-

Digitized by Google

terrogateurs, comme pour lui demander compte de la hardiesse de ses pensées. Il se sentit rougir et baissa les siens.

Quand Mme Lebrun se leva, il vit l'image persister un instant à l'endroit où il l'avait vue se former.

« Il faudrait lui fermer les yeux, dit la veuve à M. Mulot.

— C'est donc fini, pauvre mère! » s'écria un troisième interlocuteur, M. Mulot fils, qui venait d'entrer.

Il réclama de la lumière, et pour la troisième fois, l'ancien maître d'école ralluma sa chandelle.

M. Mulot fils, qui avait hérité des fonctions paternelles, était un grand homme maigre d'environ cinquante-huit ans. On retrouvait chez lui les traits de son père; mais en long : on eût dit la figure de M. Mulot moulée dans du caoutchouc et fortement étirée.

Il s'agenouilla au pied du lit, murmura une courte prière et ferma les yeux de la morte; il voulut aussi fermer la bouche qui s'ouvrait large et profonde : elle résista; la lèvre inférieure, subitement détendue, pendait languissante sur le menton.

« Donnez-moi une pièce de toile pour l'attacher, » dit le fils.

Le vieillard passa dans la seconde chambre; on le vit ouvrir l'armoire au linge, en tirer cinq ou six mouchoirs qu'il déploya lentement, et choisir le plus usé pour l'apporter à son fils.

« Vous devez être exténué, mon pauvre père, il faudra prendre un peu de repos; si vous le voulez bien, je vais préparer un lit dans l'autre chambre.

Et M. Mulot jeune, emportant la lumière, y entra pour prendre une paire de draps; en jetant un coup d'œil par la porte entr'ouverte, le médecin put se rendre compte de l'ameublement. Au fond de la pièce, une cheminée étroite avec un marbre supportant une pendule de bois, carrée, à quatre colonnes torses, un de ces objets de pacotille, dont l'aspect vulgaire, avec une prétention de luxe mal réussie, cause une vague impression de tristesse. Près de la pendule, un vase sous cloche contenant un bouquet jaune. Il avait été blanc, il y a soixante ans; les fleurs d'oranger qui le composaient, quand au jour de son mariage, elles ornaient le front candide et le sein frémissant de madame la maîtresse, avaient dû être le digne symbole de sa virginité prête à s'immoler sur l'autel de l'hymen : c'est ainsi que s'exprimait M. Mulot lui-même. Des coloquintes en forme de poires, d'oranges, de gourdes zébrées et mouchetées, symétriquement alignés comme des soldats à la revue, complétaient l'ornementation du marbre de cheminée.

Derrière la pendule, contre le mur, était accroché un petit miroir flanqué de deux cadres contenant un Arthur et une Clarisse, en buste, parfaitement peignés, l'un avec l'habit bleu de ciel, la cravate d'un

Digitized by Google

jaune gomme-gutte pure, le gilet vermillon; l'autre, avec sa robe rose emprisonnant une taille mince comme un goulot de bouteille; tous deux la bouche en cœur, les yeux démesurés; une double légende, en français et en espagnol, indiquait leur nom et mettait le public au courant de leurs sentiments. Peut-être M. Mulot les avait-il rapportés de quelque foire voisine pour en faire hommage à Mme la maîtresse et célébrer l'anniversaire de leur union : au fond des plus laides choses, il y a souvent une signification intime et touchante.

Le papier de la chambre représentait de longues séries de chiens bleus faisant la culbute les uns au-dessus des autres dans des compartiments bordés de rayures jaunes. Ce papier disparaissait à demi sous des cadres contenant des sentences morales, chefs-d'œuvre calligraphiques de M. Mulot, qui avaient servi de modèle aux enfants de l'école. Les rideaux du lit de noyer étaient en indienne imprimée.

On devinait que c'était là la chambre d'honneur ouverte avec recueillement dans quelques rares solennités, comme un mariage, un baptême, ou la visite de quelque haut personnage. Donatien dut le penser en voyant le fils déposer ses sabots au seuil de cette chambre et marcher sur le bout des pieds, comme s'il n'eût osé souiller d'un contact trop familier les petits carreaux rouges et disjoints.

Cet homme, arrivé aux confins de la vieillesse, conservait les fétichismes de l'enfance. Comme l'inscription gravée sur l'écorce du jeune arbre s'élargit et se creuse avec l'âge, les traditions de respect s'enfonçaient dans l'esprit du maître d'école. Son père le regardait faire avec une expression d'inquiétude.

« Mon fils, prétendriez-vous sortir des draps blancs? dit-il.

— Oui, mon père, vous allez coucher dans ce lit; vous avez besoin de repos : je veillerai auprès de ma mère.

— Y songez-vous? Je vous prie de laisser cela et de revenir ici : il me semble superflu d'entamer une nouvelle paire de draps. On doit faire la lessive après demain. Je coucherai, comme je le fais habituellement, dans notre lit. Pauvre femme! je n'aurai plus longtemps à rester près d'elle. Ecoutez-moi, j'ai quelques instructions à vous donner. Demain matin, vous irez faire la déclaration au maire. Comme vous tenez les registres, vous rédigerez l'acte de décès; de là, vous irez prévenir M. le curé qu'il faudra célébrer la messe : un service de dernière classe, vous entendez..... »

Le maître d'école voulait hasarder quelques observations, mais le père, sans lui permettre de l'interrompre, continua :

« Vous lui direz formellement que je prétends fournir moi-même le luminaire, et vous irez à Montigny acheter des bougies chez M. Grassin, l'épicier, à raison de un franc trente centimes la livre.....

Digitized by Google

Laissez donc; je vous dis que je connais M. le curé : il voudrait absolument des cierges en cire, et vous ne sauriez pas vous défendre..... Vous profiterez de votre voyage à Montigny pour vous procurer un crêpe, à moins que votre femme ou l'une de vos filles n'ait une robe noire hors de service..... Ecoutez encore : il me paraît inutile de déranger le sonneur ; ne pourriez-vous faire la besogne vous-même ? Ce sonneur est un ivrogne ; ne serait-il pas douloureux de le voir se diriger vers le cabaret pour y dépenser aussitôt les trois francs qu'il aurait reçus de nous ? Rappelez-vous qu'il ne faut jamais favoriser le vice. »

A ces mots, s'agenouillant près du lit, il commença à murmurer : *De profundis clamavi ad te, Domine....* « Ah ! j'oubliais : vous savez que je laisse habituellement à la sacristie une paire de souliers que je mets pendant la messe, et je reprends mes sabots après l'office. Bien que je les possède depuis dix ans, ils sont presque neufs. Vous me les apporterez au moment où l'on viendra chercher le corps ; il est inutile de vous rappeler qu'il faudra parler au menuisier..... » *Si iniquitates observaveris, Domine....* « Hé bien ! et qui chantera au lutrin ?

— Vous savez bien, mon père, que Jacques Parson et Joseph Cagnat nous remplacent quand nous nous absentons.

— Hum ! hum ! Jean Parson, encore un ivrogne ! Quant à Cagnat, je suis sûr qu'il va fausser à la troisième note du *Dies iræ*. Ne seriez-vous pas d'avis de conserver pour nous-mêmes nos surplis et nos chapes ?

— Comment ! s'écria le fils, sur la figure flegmatique duquel passa une lueur d'étonnement, vous voulez que nous chantions au lutrin ?

— Enfin nous verrons, » dit le vieillard, qui commença à se déshabiller en murmurant : *Domine quis sustinebit..... speravit anima mea.....* Il s'interrompit encore pour demander à son fils : « Oublierez-vous de vous procurer de la petite monnaie pour l'offrande ? »

Donatien, sur le seuil de la porte, l'entendit continuer : *Quia apud Dominum misericordia et copiosa apud eum redemptio.*

RENÉ DE MARICOURT.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

UNE VISITE

AUX TRAVAUX DE PERCEMENT

DE

L'ISTHME DE SUEZ

S'il existe une œuvre dont les détails soient inconnus ou ignorés, c'est, à coup sûr, le travail gigantesque entrepris, depuis quelques années, dans le but de percer l'isthme de Suez. Non-seulement les actionnaires, intéressés les plus naturels, se demandent chaque jour où en est le travail, mais encore tous ceux qui prennent à cœur les affaires dans lesquelles leur propre pays est en jeu. Cette question si simple, à laquelle peu de gens répondraient en France, est encore moins résolue en Egypte. Aux premiers mots, on s'aperçoit de l'ardeur avec laquelle elle est discutée. L'isthme a ses partisans comme il a ses ennemis, et c'est à cette rivalité qu'on doit d'être mal informé. A Alexandrie, au Caire, il y a beaucoup de gens qui ne croient pas au percement, qui ne croient même pas au travail, et qui vous disent avec la meilleure foi du monde que l'exécution n'est pas encore sortie du cerveau des ingénieurs. D'autres, au contraire, assurent que le canal s'achève, qu'il va être achevé, que d'un jour à l'autre on verra paraître à Suez le pionnier des bâtiments destinés à tracer la nouvelle route des Indes.

Au nombre de ses ennemis, l'isthme compte d'abord les Anglais. La chose est bien naturelle; l'œuvre est française, c'est un esprit français qui l'a conçue, des mains françaises qui ont fait le tracé et qui dirigent encore aujourd'hui les travaux, des capitaux français qui ont permis l'exécution du projet. L'Angleterre, pour tout concours, a semé les difficultés, et quoique jusqu'ici les obstacles aient

Digitized by Google

été levés un à un, il est impossible à tout bon Anglais d'admettre que son pays puisse être vaincu dans cette lutte. Vous pouvez choisir au hasard, dans ce grand nombre d'insulaires auxquels l'Egypte sert chaque semaine de trait d'union entre la malle de Bombay ou de Calcutta et le paquebot de Southampton ou de Marseille, aucun d'eux n'a visité les travaux de percement ; tous vous assurent qu'il n'y a rien, qu'on ne travaille pas, que l'exécution est abandonnée. Ils ont vu en passant quelque compatriote entêté qui les a chargés de transmettre cette bonne nouvelle en Angleterre. Pour eux, le percement de l'isthme n'existe pas, il n'est pas marqué sur le catalogue des distractions qui sert de guide aux voyageurs. L'Egypte est tout entière entre le Caire et les Pyramides. Après avoir payé sa dette de curiosité à la grande ville orientale, le seul devoir à remplir est de courir aux Pyramides, de grimper sur le monument, de visiter l'intérieur. Un Anglais qui n'a pas accompli cette excursion est complétement dégénéré aux yeux de ses compatriotes. La grande pyramide, du haut en bas, est couverte des inscriptions qu'y ont tracées nos voisins ; des générations innombrables de Smith et de Roberts y ont écrit leur nom et leur généalogie, afin que nul n'ignorât leur passage dans le désert. De la grande armée qui a fait halte en cet endroit entre deux victoires, on ne retrouve aucune trace, tandis qu'à chaque pas on se heurte contre un souvenir anglais confié à la pierre.

L'excursion des Pyramides, d'ailleurs, tant qu'elle s'arrête à la contemplation, qu'elle ne s'étend pas surtout à la visite des tombeaux intérieurs, est à la portée des êtres les moins privilégiés sous le rapport de la force physique ; le plus chétif baudet vous y porte, le plus petit gamin vous y conduit. Il n'en est pas de même des travaux du canal ; pour voir de ses propres yeux, il faut disposer au moins d'un bateau et de quelques dromadaires ; s'armer de courage, savoir lutter à la fois contre le soleil et les privations. La meilleure volonté est insuffisante, si on ne réussit à se faufiler dans la suite de quelque personnage ayant crédit ou influence auprès des agents de la Compagnie, auquel cas on se trouve transporté comme par enchantement d'Alexandrie dans le désert.

La première partie de la route s'effectue sur la voie ferrée qui mène au Caire. En prenant la précaution de se faire mettre en wagon de 1re classe, on voyage comme le premier bourgeois peut voyager en France. Si la route est moins pittoresque que dans notre pays, on saisit cependant de temps à autre un aperçu des mœurs orientales. Le train est d'une simplicité primitive. De nombreuses charrettes très longues, sans vitres, portières, ni compartiments, représentent les 3mes classes ; une toiture plate abrite l'intérieur contre les rayons

Digitized by Google

du soleil. Pour un Egyptien, le compartiment de 3me classe est le seul moyen de locomotion; l'air y circule librement; on peut s'y asseoir à l'aise, puisqu'il n'y a ni fauteuils ni coussins, aucune de ces inventions que les Orientaux repoussent à moins d'être gâtés par le contact des Européens. De temps en temps, on s'arrête; c'est une station. Point de gare, de bureaux, ni d'employés à galons d'or ou d'argent; pour tout personnel, un homme en blouse bleue que l'on devine attaché à l'administration, parce qu'il plonge une figure souriante dans le wagon des Européens, évidemment avec l'intention d'épier leurs caprices et de leur procurer du café, une grenade ou quelques dattes. C'est lui qui agite la cloche du départ; mais avec quelle grâce et quelle complaisance il s'acquitte de sa tâche! Le premier mot de sa consigne est la déférence envers les étrangers; avant de lancer le troisième son, il attendra que les illustres voyageurs confiés à sa garde soient remontés d'eux-mêmes dans leur compartiment. S'il plaisait à l'un d'eux de faire un croquis, le train ne partirait probablement pas. Quant aux indigènes, personne ne s'en occupe; aussitôt le train arrêté, ils sont tous sur la voie et courent au ruisseau qui borde la route remplir leurs gargoulettes. C'est de l'eau du Nil, l'eau du grand fleuve, une eau qui n'a jamais fait de mal, que l'on boit impunément du matin au soir. Personne ne s'en fait faute. Les conversations s'engagent à haute voix avec les voisins ou les amis du village, les allants et venants de toute couleur remplissent la route et se communiquent leurs réflexions dans toutes les langues possibles, sur un diapason à rendre sourds les chauffeurs de notre pays. Le train part sans s'inquiéter de tout ce monde qui s'écarte ou remonte s'accroupir en voiture.

A Kaffre-Zayat, des nègres de six pieds, armés de gourdins respectables, prennent possession des portières. Ce sont les policemen du vice-roi; le moment du déjeuner est venu; leur présence indique qu'il n'y a pas le moindre danger à oublier sa montre ou sa bourse dans le wagon. Inutile, à cet égard, de leur faire une recommandation; ces gens-là regarderaient d'un œil calme briller les feux du *Régent* ou du *Koïnor*, ils entendraient tomber un sac de pièces d'or sur les coussins, qu'ils ne se détourneraient pas; leur consigne est de veiller sur les portières, ils obéissent à leur consigne. Il n'y a pas d'exemple qu'un Européen, voyageant en chemin de fer, ait été dévalisé par les indigènes. Si le fait se produisait, le jour où, par l'intermédiaire de son consul, le volé porterait sa plainte devant le vice-roi, il courrait sur la ligne, entre Alexandrie et Suez, un frisson de terreur dans toutes les peaux de couleur douteuse.

Le buffet de Kaffre-Zayat a été inventé par les Anglais. En temps ordinaire, il est triste; les garçons prennent une mise négligée et

Digitized by Google

affectent le plus grand dédain pour les gens de peu qui voyagent sur la ligne. A moins de tomber sur un raffiné Arabe, ennemi des préjugés, il n'y a même pas la chance de placer une tasse de café. Deux fois par semaine Kaffre-Zayat se réveille ; la malle est signalée soit à Suez, soit à Alexandrie ; une nuée d'Anglais à la dent longue vont s'abattre sur le buffet ; les garçons passent leur habit noir et nouent une cravate blanche en l'honneur d'aussi nobles étrangers ; les bouteilles de soda-water s'alignent par bataillons, les caisses de pale-ale sortent de terre, des rangées de beefsteaks se préparent. Le coup d'œil de la mise à sec du dîner de Kaffre-Zayat est superbe à voir : tout ce qui ne peut se consommer, contenant et contenu, s'engouffre dans les larges poches des ladies. A deux pas du désert, on oublie ce restant de pudeur qui n'a pas encore disparu de nos buffets européens, même des buffets anglais. Les estomacs impitoyables n'ont pas un souvenir pour le drame historique de Kaffre-Zayat, drame dans lequel un successeur à la vice-royauté d'Egypte perdit la vie, il y a quelques années à peine. Le pont Stephenson n'était pas achevé ; les wagons passaient isolément le Nil. Il y en eut un, celui qui contenait l'auguste personnage, sous lequel le pont céda, et Son Altesse se noya dans les eaux du grand fleuve. C'était la volonté de Mahomet, disent les Egyptiens ; mais il est permis de soupçonner qu'à l'instar des Européens ils admettent les combinaisons humaines comme jouant un certain rôle dans l'existence des individus.

A Béna, où nous touchons après Kaffre-Zayat, on raconte, en montrant le palais des vice-rois, qu'Abbas-Pacha y a fini d'une façon peu naturelle. Les versions ne sont pas entièrement d'accord sur le détail de l'événement, mais il est constant, pour tous les indigènes, que le défunt a eu ses jours atrocement abrégés. Les habitants montrèrent, à ce propos, une confiance peu digne envers la justice de leur pays. Dans la crainte d'une enquête et d'une erreur judiciaire, ils firent comme cet homme d'esprit qui déclarait qu'il se sauverait le jour où il serait accusé d'avoir mis les tour Notre-Dame dans sa poche. Le lendemain de la mort d'Abbas-Pacha, le village de Béna était complétement évacué. Cet Abbas-Pacha, à tout prendre, était un maître fort désagréable ; il avait des mouvements de colère terribles, pendant lesquels il signait, avec une extrême complaisance, des gratifications de coups de bâton. Une seule fois, sa persévérance à faire distribuer des coups de bâton fut vaincue par une persévérance plus forte à les recevoir. Le patient était un homme de sa garde ; il avait commis un crime des plus graves, un crime avec lequel la religion musulmane ne transige pas : étant à la Mecque, il avait bu du vin comme un chrétien mal élevé, et, devant le tombeau de Mahomet, il avait donné à toute une caravane de pèlerins le scandaleux spec-

Digitized by Google

tacle d'une danse des plus incorrectes. Abbas-Pacha l'avait condamné à recevoir deux cents coups de bâton sous les pieds. La dose avait été administrée aussi scrupuleusement que possible, et l'homme n'avait pas bougé. Abbas, furieux, avait ordonné une correction analogue sur les reins, et comme le pauvre diable, trompant tous les calculs de probabilité sur la vie humaine, résistait encore après une pareille opération, par ordre supérieur, des reins les exécuteurs s'étaient rabattus sur la poitrine. Heureusement pour le patient, qu'il avait l'âme chevillée au corps et que le maître n'eut pas la curiosité de demander combien de morceaux on avait faits du coupable, si bien qu'un ami compâtissant, ayant immolé immédiatement un agneau, et enveloppé, dans sa peau sanglante, le corps défiguré, il se trouva qu'au bout d'un mois, l'ivrogne fumait de nouveau le chibouck et remerciait Mahomet de n'avoir pas voulu le rappeler à lui.

A Béna, l'homme à la blouse bleue nous indique très clairement que les voyageurs pour Zagazig changent de voiture, et dix minutes après nous sommes sur la route du désert. Zagazig est le point d'où partent les travailleurs de l'isthme de Suez. A Zagazig l'œuvre commence, et les bienfaits qu'elle sème autour d'elle se lisent tout le long du canal d'eau douce qui vous conduit, en serpentant dans le désert, jusqu'au lac Timsah, à quelques pas des ouvriers creusant le sable et préparant le lit du nouveau bras de mer. Sur ce canal, Tell-el-Kébir est la première étape de la compagnie. C'est la limite extrême de la civilisation ; au delà, rien ; jusqu'à l'horizon, des plaines et des montagnes de sable. Quelques esprits intelligents et actifs ont placé à Tell-el-Kébir le centre d'une exploitation agricole ; sous les yeux des Arabes étonnés, ils ont fait pousser, au milieu du sable, des lantes et des arbres. Chaque jour, ils gagnent ainsi quelques mètres de terrain sur le désert, et déjà l'expérience a convaincu les populations ; les sables de la compagnie se payent, les prises d'eau s'achètent, des tribus éloignées viennent planter leurs tentes le long du canal. Les colons qui transforment Tell-el-Kébir habitaient hier encore Paris ; aujourd'hui, ils montent à cheval comme des Bédouins, chassent le chacal et la gazelle, et franchissent les quinze lieues qui les séparent du Seuil, aussi commodément assis sur le dos d'un dromadaire que dans le coupé de la meilleure voiture. S'ils tirent un coup de fusil et font de la fantasia comme les enfants du désert, il leur reste sur les Arabes cette supériorité de l'esprit et de l'intelligence, qui rend chaque jour plus populaires les travaux de la Compagnie et accroît l'influence naturelle de la France. Vienne un visiteur de distinction, et d'un mot Tell-el-Kébir et El Abbassieh sont sur pied. Les hommes à cheval accourent au devant de l'hôte annoncé, faisant parler la poudre en signe de réjouissance, et devant

Digitized by Google

ce cortége tumultueux toutes les portes du village s'ouvrent, les tambours battent, les feux de joie s'allument, les femmes, accroupies sur le seuil des portes, font entendre ce petit coassement qu'une oreille expérimentée peut seule distinguer de celui de la grenouille. Aux enfants qui questionnent et demandent la cause de tous ces honneurs, de ces parfums qu'on brûle, des costumes d'apparat que chacun a revêtus, des discours que le cheick prononce, les parents répondent qu'un chef français visite le désert, et que les grands de cette nation ont toujours été les amis et les bienfaiteurs des Arabes.

Le quartier général de Tell-el-Kébir est un château de belle apparence, servant autrefois de harem au vice-roi. On reconnaît encore les traces de son ancienne destination. Rien n'est changé aux dispositions des fenêtres; le système de grilles et de vitres montre comment il était possible aux belles dames qui ornaient le harem de satisfaire leur curiosité à l'extérieur, sans qu'il fût permis aux voisins d'être indiscrets à leur égard. Aujourd'hui ces vastes salles sont profanées par des chrétiens, qui en font les honneurs avec la plus franche cordialité. On rit, on cause, on boit du vin sous les plafonds du harem; les anciens serviteurs de la maison en ont pris leur parti, les salamandres qui courent le long des murailles ne paraissent pas même étonnées de ce bruit inusité.

De Tell-el-Kébir à Ras-el-Ouadès et de Ras-el-Ouadès au lac Maxamah, les chevaux ou les bateaux de la Compagnie, attelés de dromadaires, nous font franchir une trentaine de kilomètres au milieu du désert. Déjà l'on voit passer des colonnes de travailleurs dont la tâche est terminée et qui rentrent dans leurs villages. La route des piétons est toute tracée dans le désert; elle longe naturellement le canal, l'élément indispensable de la vie dans ces climats brûlants. Une poignée de fèves et un peu de maïs pour nourriture, le sable comme lit, de l'eau du Nil à discrétion toute la journée, et les fellahs traversent le désert sans éprouver la moindre souffrance. De temps en temps, une gazelle étonnée vient examiner ces caravanes étranges qui troublent les solitudes calmes du désert, s'approche lentement, regarde, s'arrête et se sauve brusquement, flairant sans les comprendre les dangers que lui apporte la civilisation. Parfois c'est une hyène dont le poil gris tranche à peine sur le sable; plus défiante que la gazelle, elle reste à l'écart et fait passer la crainte avant la curiosité.

Sur les bords du lac Maxamah, en plein désert, nous rencontrons une nouvelle colonie de Français; autour d'eux le sable, et sur ce sable une rangée de poteaux télégraphiques qui s'étendent jusqu'à l'horizon, et les mettent en communication immédiate avec Alexandrie, la France et la plus grande partie de l'Europe. De cette maison

Digitized by Google

du lac Maxamah on ne découvre ni un arbre, ni un être vivant; on est oublié, perdu, privé en apparence des choses nécessaires à l'existence; mais on correspond minute par minute avec le centre de la civilisation. Le voyageur qui traverse le désert s'arrête et vient demander aux solitaires du lac Maxamah des nouvelles de son pays. C'est là que se tracent les plans et que s'élaborent les projets. Quelques fellahs se sont groupés autour des Européens; nous nous inclinons en passant devant ces grands ignorants qui pour recueillir le dîner de leurs maîtres nous donnent, sans le savoir, une leçon de pisciculture. Ils se sont accroupis sur le radeau qui sert de va et vient entre les deux rives du canal, et attendent tranquillement leurs victimes. Le radeau jette de l'ombre dans les eaux du canal; soit caprice, soit instinct fatal, cette ombre devient un obstacle infranchissable pour les paisibles poissons habitués tout le jour aux splendides rayons du soleil. La route dans l'eau leur étant barrée, ils essaient de la route au-dessus de l'eau, sautent sur le radeau, s'y roulent un instant et disparaissent de l'autre côté; mais hélas! ces mouvements coûtent cher à beaucoup d'entre eux que des mains agiles saisissent au passage.

Du lac Maxamah à Timsah, il n'y a qu'une étape. Le canal court en ligne droite et s'arrête à un village qui demain sera une grande ville : c'est Timsah. D'un côté, il plonge sur cette eau douce à laquelle il doit sa naissance; de l'autre, il regarde le lac desséché dont il a pris le nom. Dans le fond, sur une hauteur, un château se bâtit, la façade tournée vers ce lac, dont l'opiniâtreté intelligente de la France va faire un grand port de mer [1]. Le château marche en même temps que les travaux du canal, de telle sorte que le jour où le vice-roi prendra possession de sa nouvelle demeure, la mer arrivera sous ses fenêtres saluer sa bienvenue. Le chalet bâti dans le désert, au milieu du sable, se trouvera sur un rivage maritime.

Les Européens attachés à la Compagnie sont accourus à Timsah avec leurs chevaux et leurs dromadaires. Les ressources abondent; mais pour l'originalité tous les modes de locomotion s'effacent devant le grand omnibus aux sept dromadaires, que le directeur emploie dans ses inspections, et que la Compagnie met gracieusement à la disposition des visiteurs officiellement connus et recommandés. La route est longue, il y a huit kilomètres à faire dans le sable, les dromadaires marchent au pas, enfoncent et reprennent le trot sous les coups vigoureux de courbache que chaque Arabe administre à sa monture. Le coup d'œil est pittoresque, et, malgré la chaleur du dé-

[1] Depuis l'époque de cette visite, 1er octobre 1862, la montagne du Seuil a été percée, et les eaux sont entrées dans le lac Timsah, donnant ainsi le plus éclatant démenti aux augures et aux incrédules.

Digitized by Google

sert, les mouches et les moustiques, hôtes habituels de ces sables, on ne se lasse pas de contempler ces groupes vivants. L'attelage est magnifique ; les figures brunes et noires qui planent au-dessus de nous, du haut des dromadaires, respirent un air de satisfaction et d'intelligence. Les torses disparaissent sous un amas de chiffons de toutes couleurs qui s'ajustent de la façon la plus bizarre, descendent sur les jambes et montent par-dessus la tête, malgré la chaleur du jour. A droite et à gauche, courent des chevaux et des dromadaires que dirigent des gens de tous pays et de toutes professions, Français, Egyptiens, Italiens, Arabes, ingénieurs, ouvriers et fellahs. Il y a là des chameliers de quinze ans qui paraissent comme des singes sur le sommet de leurs montures. L'un d'eux, à la figure ouverte et intelligente, parle quelques mots de français qu'il a ramassés sur sa route, au milieu des travailleurs ; il a prêté son dromadaire à un Européen et s'est contenté de monter en croupe. L'enfant appartient à une tribu d'Arabes qui habite le désert, bien loin de Timsah ; des hommes passaient ; allant trafiquer avec les travailleurs de l'isthme, il a quitté sa tribu pour les suivre en compagnie de son fidèle dromadaire. L'animal et lui vivent ensemble, et mangent ensemble les mêmes fèves, étendus sur une couverture ; au moindre appel de son maître, l'animal s'accroupit ou se relève, suivant qu'il faut faire halte ou repartir. Quand le vent de Clamsin souffle, le dromadaire se couche, et l'enfant, enveloppé de la tête aux pieds, pour échapper au souffle brûlant de la brise, trouve encore dans sa monture le meilleur abri contre la chaleur. Un jour ou l'autre, ils reviendront tous deux au pays ; en attendant, il y a un bon salaire à gagner au Seuil, et chaque mois l'enfant envoie à son père une dizaine de francs, économies qu'il a ramassées pour acheter une femme dès que l'âge le lui permettra.

Entre Timsah et le Seuil, l'activité est incessante : les convois de chameaux se succèdent sans interruption ; les uns vont au canal chercher l'approvisionnement d'eau douce des travailleurs ; les autres arrivent du lac Timsah, chargés de racines et de branches d'arbres desséchées, qui témoignent de l'ancienne fécondité de la terre, lorsque le lac, rempli d'eau, formait une oasis au milieu de ces solitudes ; d'autres enfin viennent du Caire, de Béna, de Zagazig, et apportent des dattes, des figues de sycomores, les fruits et les légumes qu'affectionne le fellah.

Nous voilà sur le plateau du Seuil ; à gauche, la ville européenne représentée par une poignée de maisons ; devant nous, un ramassis de gourbis et de huttes en terre dans lesquelles couchent les fellahs ; au milieu, un parc immense, le parc aux chameaux ; çà et là, quelques tentes d'Arabes converties en boutiques ; à nos pieds, jusqu'à

Digitized by Google

l'horizon, un tapis de sable sur lequel mangent et dorment la plupart des travailleurs. Encore quelques pas, et le plateau cesse brusquement, le terrain manque; entre les deux rives, un vaste entonnoir a été creusé, et du fond de cet entonnoir s'élèvent les cris et les clameurs de toute une population. Une fourmilière immense grouille dans les bas-fonds de cette gorge, et s'échelonne sur les deux pentes du ravin. Il y là 20,000 hommes au moins qui se détachent en couleur foncée sur deux ou trois kilomètres de sable blanc; ils vont et viennent, descendent un petit panier en paille sur la tête, remplissent de terre leur petit panier, et remontent vider leur charge. Ils chantent tous des louanges en l'honneur de Mahomet, quelquefois des compliments en l'honneur des étrangers. Ils sont venus là mandés par l'autorité du vice-roi; ils ont un mois à faire, peut-être moins, si la tâche a été accomplie rapidement. Ils ont quitté leurs femmes avec la plus grande insouciance, ils ont abandonné leurs cases en emportant leur nourriture de plusieurs semaines, pour économiser autant que possible leur salaire d'ouvriers. Ils reviendront au village comme ils en sont partis, en chantant. Jamais la tâche n'est en retard; les cheicks marchent avec leurs hommes; ils sont responsables, surveillent le travail et peuvent distribuer, sans contrôle, quelques coups de bâton aux paresseux. Au-dessus d'eux plane le principe d'autorité, tellement fort, tellement puissant en Egypte, qu'on ne compte pas de déserteurs, à peine si l'on enregistre quelques retardataires. L'inspection du recrutement, d'ailleurs, ne plaisante pas; il y a ordre du vice-roi. L'honorable M. Cazéjus, qui dirige ce détail, est partout à la fois; on l'a quitté au Seuil, on le retrouve à Béna; il était à cheval ce matin dans les rues du Caire au moment du départ du convoi; en arrivant à Timsah, on l'aperçoit sur un dromadaire; hier, il était vêtu à l'européenne, parlant le français le plus pur; aujourd'hui, il est en mameluck, le sabre au côté, gourmandant chacun dans son patois, Egyptiens, nègres ou Arabes. Il connaît sur le doigt toute son armée de travailleurs. Quelques jours avant le changement de la corvée, il a passé dans les villages, fixé l'heure du départ et la marche de la colonne. Tout s'est exécuté ponctuellement; les 25,000 hommes sont à leurs postes: 20,000 au moins creusent le futur canal et percent la montagne du Seuil. Le travail marche lentement; c'est une œuvre de patience, une tâche de fourmis. Il ne faut demander aux fellahs aucun développement d'activité; le canal sera creusé, puisque l'ordre en est donné, mais les pelletées de terre s'enlèveront une à une par petits paniers, méthodiquement, la chanson habituelle donnant la mesure de l'entrain. Certainement notre civilisation, avec ses chemins de fer, ses tombereaux et ses machines, mettrait dix fois moins de temps à

Digitized by Google

enlever cette montagne du Seuil, mais notre civilisation ne peut pas vivre ou coûte trop cher au désert. Le fellah mange quelques légumes et ne boit que de l'eau; à la rigueur, l'eau lui suffit; une paye de dix sous par jour est pour lui une fortune. On lui a donné de l'eau à discrétion; il a même, pendant le travail, une gargoulette pendue à la ceinture ou autour du cou; il peut la vider ou la remplir à sa guise, les chameaux sont toujours en route entre le Seuil et le canal d'eau douce pour lui porter sa ration, quinze litres par tête. Avec cette séduction, l'eau du Nil, un instant on avait espéré le corrompre, lui remplacer son mauvais panier lourd et incommode par une jolie brouette facile à manœuvrer. Les brouettes sont venues, et, malgré la simplicité de leur manœuvre, elles ont échoué devant une opiniâtreté ignorante. Elles sont là, neuves et luisantes, remplissant des hangars énormes, sans qu'un seul travailleur veuille recourir à cet instrument inconnu dans son village.

La montagne du Seuil percée, l'eau de la Méditerranée entre dans le lac Timsah. Elle n'est pas loin; à deux kilomètres du Seuil, elle attend, retenue par une barricade, qu'on veuille bien lui livrer passage[1]. Déjà les communications sont régulièrement établies avec Port-Saïd, les radeaux circulaires et les matériaux arrivent par mer jusqu'aux travailleurs. Ce n'est encore qu'un ruisseau, qu'une rigole de quelques mètres de largeur, sur un pied de profondeur, mais la rigole, achevée entre Port-Saïd et Suez, le canal se creusera naturellement, avec des dragues à vapeur, jusqu'à la profondeur arrêtée de vingt-quatre pieds, et s'élargira de façon à permettre la libre circulation du commerce. Les ennemis du canal prétendent bien que le sable apporté par le vent remplira peu à peu la rigole, que les eaux, dans le lac Timsah, s'évaporeront sitôt leur entrée. Ce sont là probablement des prédictions sinistres, dont le temps fera justice. Dès le commencement du travail, les mêmes rumeurs circulaient, colportées par la malignité des uns et la crédulité des autres. Embusqués derrière chaque difficulté du parcours, des prophètes de malheur marquaient l'endroit où l'œuvre devait succomber, et cependant les travailleurs ont marché, ils achèvent en ce moment le percement du Seuil. Certainement, la victoire n'est pas gagnée, il faut du temps, beaucoup de temps pour que la navigation s'établisse régulièrement entre les deux mers, trois ans au moins avant que la communication existe au moyen de bateaux plats, dix ans peut-être avant de voir passer en triomphe, sur le canal, le premier bâtiment calant plus de vingt pieds; et, pour qu'un pareil programme se réalise, il faut compter sur la patience de ceux qui ont conçu le travail et le font

[1] Nous avons vu plus haut que cette digue avait été percée depuis que l'auteur a écrit ces lignes.

Digitized by Google

exécuter sans une heure de découragement, même au milieu des déboires les plus amers ; il faut compter sur la prolongation de ces royales complaisances, qui, d'un mot, mettent en mouvement des milliers de travailleurs.

La création du canal d'eau douce marque la popularité de l'œuvre ; le canal a coûté quelques mois de sueurs, mais il a rendu possible l'existence de milliers de travailleurs. Il va se poursuivre au nord jusqu'à Port-Saïd, au sud jusqu'à Suez, formant un vaste T dont les deux branches traverseront le désert. Les Egyptiens les plus incrédules demandent eux-mêmes la continuation des travaux. Il y a maintenant expérience acquise ; le canal d'eau douce est chose jugée, l'été est venu, et malgré les prévisions les plus sombres, la profondeur s'est maintenue, le sable n'a pas bougé, l'influence de la sécheresse a été nulle. Pour Suez, le bienfait sera immense et senti par une population nombreuse, réduite à faire plusieurs lieues pour aller chercher, sur la côte d'Arabie, l'eau saumâtre de quelques puits, ou attendre patiemment le convoi qui chaque matin arrive du Caire. Une pareille entreprise ne devrait donc rencontrer que des sympathies ; malheureusement, elle est appelée à augmenter l'influence du pavillon sous lequel elle s'abrite, et, comme telle, elle donne immédiatement naissance à une question de nationalité. Il s'est trouvé à Suez des agents anglais assez bons patriotes pour affirmer que l'eau conduite par les Français porterait la fièvre avec elle, et qu'en se mélangeant aux sables du désert, elle amènerait des maladies terribles au milieu des populations. Hâtons-nous de le dire, les Egyptiens se sont refusés jusqu'ici à croire d'aussi étranges médecins. La plupart d'entre eux ont entendu parler de cette ville qui s'est fondée dans le désert depuis la création du canal ; ils savent qu'Européens et Arabes y jouissent d'une parfaite santé, quelques-uns ont même vu ce commencement de civilisation introduit dans le désert ; ils en ont rapporté un sentiment de profond étonnement. Pour nous, à qui ce spectacle rappelait la patrie absente, un souvenir affectueux reste acquis à cette allée de sable bordée de maisons qui a pris le nom de village du Seuil. Tout est français dans ce village : le restaurant, le café, le cabinet de lecture, aussi bien que l'hôpital et que l'église ; l'allée même a été baptisée par un français du nom de rue de Richelieu, et la grande caisse à eau, que l'on remplit chaque matin pour les besoins de la colonie, est devenue immédiatement la fontaine Molière. C'est ainsi que nos habitudes et notre caractère se trouvent à chaque pas, et que les éclats de notre gaieté percent les solitudes du désert. Quelques femmes courageuses ont suivi leurs maris ; nous avons salué en passant un fort joli spécimen de notre race, auquel les suffrages unanimes des habitants ont donné le titre de lionne du

Digitized by Google

désert. On nous a même raconté, tout bas, qu'il y avait eu pendant quelque temps une gazelle du désert, mais la présence d'un animal aussi léger ayant allumé un commencement d'incendie au sein de cette population masculine, après mûre délibération, les anciens de la colonie avaient voté son bannissement au delà de Tell-el-Kébir.

Toute cette population européenne du Seuil respire la gaieté et la bonne humeur ; elle possède la foi de l'œuvre, la confiance la plus absolue dans le résultat. C'est avec joie que chaque jour elle se met à l'ouvrage et qu'elle avance de quelques mètres vers la mer Rouge. La lutte a eu pour résultat d'enflammer son amour-propre, l'œuvre est devenue collective, et chacun, dans l'échelle hiérarchique, depuis le grand chef jusqu'à l'ouvrier modestement assis sur le dernier échelon, s'est constitué le défenseur de l'entreprise. Combien de ces travailleurs cependant demeureront inconnus, même de notre génération, et plus tard, lorsque le canal établi fonctionnera régulièrement, qui se souviendra des efforts et de l'opiniâtreté déployés pour assurer le triomphe ? A l'étonnement des premières années aura succédé l'indifférence, puis l'oubli. Les courants commerciaux déplacés, le cap de Bonne-Espérance, le cap des tempêtes, comme l'appelaient les anciens navigateurs, oublié, une nouvelle route tracée vers l'extrême Orient, la mer Rouge, aujourd'hui peu fréquentée, devenant un détroit sillonné par tous les pavillons du globe, des peuples navigateurs comme les Grecs et les Italiens, paraissant tout à coup sur la côte d'Arabie, poursuivant leur cabotage jusque dans les Indes, et couvrant la mer de tous ces bateaux qui trafiquent maintenant d'île en île au milieu de l'Archipel, tels seront les premiers résultats, les résultats immédiats. Puis l'esprit, revenu de son premier mouvement d'admiration, s'habituera peu à peu à ce nouvel état de choses ; ce qui avait paru impraticable deviendra naturel, les ennemis de l'isthme n'existeront plus, et le travail, considéré d'abord comme une folie, ne sera plus que l'exécution d'un plan fort simple tracé sur la carte par la Providence ; qui sait même si dans plusieurs siècles il ne se trouvera pas des navigateurs se figurant de bonne foi que le canal a existé de tout temps, et que la main des hommes a seulement perfectionné l'ouvrage de la nature ? En attendant que sonne cette heure d'ingratitude, rendons justice aux vivants, adoptons comme une entreprise nationale l'œuvre qu'une intelligence française a conçue et que des mains françaises exécutent. S'il nous revient, d'ailleurs, quelque gloire comme compatriotes des créateurs du canal, il nous reste à nous et à nos enfants une lourde tâche à remplir, celle d'empêcher cette voie commerciale de devenir la propriété d'une grande puissance maritime. Les leçons que l'histoire nous a données, de nos jours mêmes, nous suffiront-

Digitized by Google

elles pour prendre nos précautions? L'Angleterre voit aujourd'hui que ses efforts seront stériles, que, malgré son opposition, l'isthme se percera; elle dresse déjà ses batteries pour installer de chaque côté du passage un observatoire guerrier. Sur le chemin des Indes, par le cap de Bonne-Espérance, les étapes sont marquées; elles sont toutes anglaises: Sainte-Hélène, le Cap, Maurice; de même sur la grande route maritime de la Chine, qui vient aboutir aujourd'hui à Suez, chaque relâche porte le pavillon britannique: Aden, Ceylan, Singapore, Hong-Kong. L'isthme percé, il manquera une station sur cette ligne qui touche à la France par Malte, à l'Angleterre par Gibraltar, et de toutes, cette station sera la plus importante. Les Anglais ne s'y trompent pas; ils ont trop le sens marin; s'ils consentent complaisamment à payer chaque année un budget énorme pour leur marine, il faut que le pavillon national flotte partout sur leur route vers les Indes et la Chine. Quand le canal sera fini, ils demanderont des comptes à leur gouvernement, et le gouvernement se met déjà en mesure de répondre. Il a hissé sournoisement le pavillon de la reine sur l'îlot de Périm, à l'entrée du détroit, et aujourd'hui ce pavillon flotte au grand soleil. Dans la mer Rouge, un phare s'est construit par les soins de la Compagnie péninsulaire; on n'y voit encore que le drapeau de la Compagnie, mais le jour où les yeux de l'Europe seront braqués sur quelque incident éloigné, la substitution s'opérera et les protestations timides de la Turquie auront leur succès habituel. D'un autre côté, des agents anglais trament dans l'ombre l'acquisition du port de Bérémie, et, sous le prétexte de construire un chemin de fer de cent vingt lieues, qui relierait cette ancienne ville à Kosreir et à Suez, ils marchent doucement à la concession d'un nouveau point militaire, sous l'œil duquel passeront nécessairement les navires de commerce. On peut donc l'affirmer sans crainte d'être démenti par le temps: pour conserver au futur bras de mer sa nationalité, nous aurons à livrer une seconde lutte, plus sérieuse et plus ardente que celle qui s'est engagée autour du percement de l'isthme de Suez. La dérogation au principe de domination maritime posé par l'Angleterre a été entreprise par quelques hommes courageux; c'est au pays à les soutenir, et, plus tard, à continuer leur œuvre. Un exemple récent nous fournit la preuve de cette prépondérance anglaise dans l'Orient. Lorsque les ambassadeurs japonais passèrent à Aden, venant rendre visite à nos pays, un fonctionnaire anglais demanda à l'un d'eux ce qui les avait le plus frappés pendant leur voyage. Le diplomate put malheureusement lui répondre, avec flatterie, mais avec raison, que pour lui, ce qui l'étonnait le plus, c'était de retrouver le pavillon anglais flottant sur tous les points où ils relâchaient.

J. LAYRLE.

Digitized by Google

DE LA MORALITÉ

DANS LA LITTÉRATURE

ET

DANS L'ART

Il n'est pas de question plus discutée et moins résolue que la question de moralité dans la littérature et dans l'art; nous n'en connaissons pas où les expressions les plus simples revêtent des significations plus inattendues : il y faut plus de bonne foi que de finesse et moins de science que de sens commun.

Parlons d'abord de la littérature, et nous aborderons ensuite les beaux-arts.

La morale n'entre point de plain-pied dans la littérature ; elle y rencontre de prime abord des résistances. Il ne s'agit point, nous dira-t-on, de juger en honnête homme, mais de sentir en artiste. Les facultés par lesquelles on s'émeut ne sont point les facultés par lesquelles on se conduit. Il n'est pas question d'apprécier l'effet moral, mais l'inspiration esthétique. Dès que l'artiste traduit une émotion puissante et vraie, dès qu'il la rend dans toute sa force et sa sincérité, il est défendu au critique de se montrer et de rien exiger au delà. Ce cri de l'âme, qu'il soit poussé pour détourner la femme du devoir ou pour l'y ramener, part du cœur dont il trahit le secret. Si ce cri reçoit du poète une forme définitive et durable, ne demandez rien de plus ; vous avez devant vous une expression de la nature humaine qui est un chef-d'œuvre, et un chef-d'œuvre ne saurait être immoral.

Digitized by Google

I

Est-il bien vrai qu'un chef-d'œuvre ne saurait être immoral?

Ecartons avant tout l'ambiguïté des termes. Personne, plus que moi, n'est disposé à refuser ce nom sublime à toute œuvre qui n'est point complète et qui demeure en dehors du véritable idéal. La question ne porte point ici sur les mots. Il faut reconnaître, en dehors de toute façon de s'exprimer, que certaines créations portent le frisson dans l'âme, qu'elles l'émeuvent jusqu'à la conquérir et à la dominer, jusqu'à lui ravir son sang-froid et presque son libre arbitre. Qu'on leur refuse ou qu'on leur accorde le nom de chef-d'œuvre, elles n'en sont pas moins considérables. Il convient de savoir, lorsqu'elles parlent contre le devoir, si la beauté artistique de leur forme sauve en effet l'immoralité flagrante de leur conception. Expliquons ce qu'a de particulièrement funeste l'admiration qu'excitent de pareils chefs-d'œuvre, et comment ils demeurent à tout jamais une provocation au mal qu'ils ont dépeint.

Pascal a dit que l'humanité tout entière peut être comparée à un seul homme, lequel grandirait du berceau à la tombe et passerait successivement de l'enfance à la jeunesse, de l'âge viril à la décrépitude. Je ne sais si cette belle parole est vraie dans toute son étendue, mais elle contient un sens profond. Il est certain que chaque individu renferme en lui l'histoire tout entière de l'humanité. De même que le genre humain a eu ses siècles de foi, ses périodes de doute, de découragement, de désespoir, de même la vie a des heures où le plus ferme chancelle, le plus croyant hésite, le plus vertueux se sent ébranlé; nous devenons tour à tour, à nos moments de calme et de possession, l'homme majestueux du XVIIe siècle, comme, à nos instants de méfiance ou de révolte, le citoyen inquiet et impatient du XVIIIe, peut-être le sceptique ou le libertin du temps de Louis XV; demain, le fils amolli de notre XIXe siècle. Ces crises successives constituent à la fois le drame et le fond de notre vie; elles peuvent être plus longues ou plus courtes, légèrement indiquées ou frappées dans notre âme en traits ineffaçables et sanglants; nul homme ne peut dire, sans en avoir menti, qu'étant né avec notre âme il a échappé tout à fait aux alternatives de ces combats.

Dans la pratique, il arrive malheureusement que nous sommes faibles : lorsque nous sentons venir ces heures décisives et cruelles, ce serait le moment de nous adresser aux âmes vaillantes, qui n'ont dépeint le combat que pour le triomphe, et ont appris à l'humanité

Digitized by Google

à se sauver du désespoir par l'héroïsme. Hélas! ce ne sont point là les conseils qui plaisent à notre vertu mal affermie; notre faiblesse y lirait une condamnation anticipée; nous ne saurions admirer de pareilles œuvres sans éprouver en nous-mêmes un commencement de remords. Nous aimons bien mieux chercher ailleurs la peinture séduisante de nos propres tentations. Nous contemplons avec une joie secrète ces mêmes luttes dans lesquelles nous nous sentons engagés, et, malheureusement, nous y trouvons plutôt un prétexte pour faiblir qu'un encouragement pour résister, plutôt une corruption qu'un enseignement.

On ne saurait intéresser avec des caractères médiocres et vulgaires; malgré la prétention qu'affichent les auteurs, de nous peindre les premières personnes venues, en dépit de leur respect, je dirai presque de leur fanatisme pour la réalité, ils choisissent leurs héros avec le plus grand soin et ne manquent guère de leur prêter des qualités exceptionnelles. Ces héros ont, en général, plus d'intelligence, de culture, d'élévation morale que nous-mêmes; ils nous sont visiblement supérieurs, au moins par certains côtés; ce sont infailliblement des gens remarquables, et si, au lieu de faire connaissance avec eux dans les pages d'un livre, il nous était donné de les rencontrer dans le monde, ce n'est point impunément que nous nous trouverions en contact avec eux, nous en serions frappés, ils marqueraient une trace profonde dans notre pensée. Cependant ces mêmes hommes si distingués, si supérieurs, ne laissent pas de s'abandonner aux mêmes passions, aux mêmes emportements, aux mêmes tentations que nous; ils apportent même, dans leurs faiblesses, cette distinction, cette supériorité qui s'est emparée si vivement de notre imagination; leur découragement est plus irrémédiable, leur ironie plus mordante, leur désespoir plus amer. Tous ces dons de l'esprit et du cœur qui leur ont été prodigués ne sont que des forces de plus mises au service de leurs fautes; bien loin de les aider à combattre et à triompher pour le devoir, les facultés dont ils sont pourvus les arment contre la vertu, et les aident à pousser à bout leurs faiblesses. Ce spectacle a quelque chose de contagieux et de terrible. Si jamais la tentation de Werther venait à quelque âme faible ou mal assurée, à quelque adolescent non encore éprouvé par les luttes de la vie, pense-t-on qu'il ait pour se vaincre lui-même les mêmes ressources et la même puissance d'esprit? a-t-il devant lui la même carrière que le héros de Gœthe? Si Werther a pu prendre en pitié et en dégoût une situation que beaucoup de gens eussent enviée, si les premiers triomphes remportés sur lui-même n'ont fait que l'abattre au lieu de le relever, si cette intelligence de premier ordre n'a jamais cessé de raisonner contre les élans de son cœur et

Digitized by Google

les honnêtes efforts de sa volonté, que deviendra le lecteur ordinaire, l'homme du grand nombre, qui voit son découragement ou sa faute excusés d'avance par une aussi illustre chute? Il n'est que trop vrai, d'ailleurs; nous sommes volontiers modestes quand il s'agit de céder au mal; il ne nous en coûte plus de nous trouver inférieurs à tous ceux dont les emportements nous justifient; c'est assez d'avoir trouvé un homme plus coupable que soi pour se croire absous.

Je ne veux point tirer de ces remarques une condamnation sans pitié contre l'imprudence de nos écrivains. Il ne serait point juste de proportionner au mal qu'ils font la responsabilité qu'ils encourent. La plupart d'entr'eux vivent, à cet égard, dans d'étranges illusions. Tandis qu'ils succombent le plus souvent à l'orgueil de se raconter eux-mêmes, ils s'imaginent de bonne foi donner un spectacle salutaire à leurs contemporains et à leurs descendants. Ils oublient qu'à d'autres époques des idées plus saines et plus morales régnaient sans partage et sans conteste dans le monde des lettres : l'écrivain alors prenait pour règle l'utilité de son livre, et ne confondait pas le travail souvent obscur et parfois dangereux par lequel on recherche la vérité, avec l'apostolat paisible et radieux qui la répand parmi les hommes. Alors les esprits égarés, les intelligences orageuses, les âmes découragées et abattues, gardaient le silence; on ne se croyait point en droit de prendre la plume pour communiquer à autrui ses doutes, ses désespoirs, ses faiblesses; on comprenait d'instinct que nul homme ne peut raconter sa propre chute sans l'excuser, et ne peut l'excuser pour lui-même sans l'excuser aussi pour autrui. Ceux qui n'étaient pas arrivés jusqu'aux régions sereines, où rayonnent les splendeurs de la vérité, ne se sentaient pas même la tentation d'ouvrir la bouche. Si, par hasard, le public était mis dans la confidence des combats, ce n'était jamais qu'au lendemain des triomphes. L'impression était alors différente, l'admiration qu'on ressentait avait quelque chose de contagieux, non plus pour le mal, mais pour le bien; il n'y avait pas de chef-d'œuvre dont on ne pût s'enthousiasmer avec sécurité. On n'avait pas encore écrit ces livres fameux et regrettables auxquels, par une étrange distinction, il faut, au point de vue de l'art, accorder toute son admiration, et au point de vue de la morale, refuser toutes ses sympathies.

Il ne faut pas trop s'étonner, après cela, si chaque jour voit disparaître parmi nous les nobles facultés de l'admiration et de l'enthousiasme. La grande masse des hommes ne saurait s'intéresser à une œuvre que par le cœur. Dès qu'on sent son honnêteté froissée, dès qu'on voit en péril les saintes lois de la morale et du devoir, on n'a que faire de ces transports artistiques dans lesquels se réfugient les adeptes; cette littérature nous répugne et nous fait horreur; on se

Digitized by Google

défend de tout abandon comme d'un crime; on croit, avec raison, faire un acte de vertu en se rendant insensible : c'est le sens pratique de la vie appliqué aux lettres. Est-il bien utile, après tout, qu'il y ait ainsi des poêmes du mal, et ne serait-ce pas le lieu d'appliquer ici le mot du vieil Aristote : « Il y a des choses qu'il vaut mieux ignorer? »

II

« Il y a des choses qu'il vaut mieux ignorer; » quelle assertion singulière, et n'est-elle pas bien faite pour soulever les tempêtes du libéralisme littéraire! N'est-ce point la théorie de l'obscurantisme et la négation de la liberté? Chaque homme ne doit-il pas supporter la vérité à ses risques et périls? Quelle main se chargera de voiler, par des ténèbres intelligentes, la portion de vérité qu'on juge opportun de laisser dans l'ombre? Où nous conduirait une prétention pareille, et ne serait-ce pas une sorte de censure préventive, non plus imposée par un pouvoir jaloux à des discussions qui lui portent ombrage, mais prescrite au nom de la philosophie et de la morale contre le genre humain tout entier? Notre littérature contemporaine se vante précisément de tout connaître et de tout analyser, de délayer en cinquante pages et plus une opération de médecine ou de chirurgie; d'entrer dans le vif des choses et de n'omettre aucun détail, pas plus au moral qu'au physique; de présenter enfin dans ses œuvres une sorte d'expérience véritable tirée des entrailles mêmes de la vie, où rien de ce qui est ne sera supprimé, où chaque chose aura son rang et sa place, son degré d'importance et de valeur, sans qu'il y ait jamais, pour l'écrivain, rien de trop humble pour l'apercevoir, rien de trop compliqué pour le décrire.

Je ne crois pas avoir affaibli la thèse de l'école réaliste. Il me reste à faire voir qu'une littérature ainsi conçue est doublement inférieure, au point de vue de l'art et au point de vue de la morale.

J'éprouve quelque étonnement, je l'avoue, lorsque j'entends revendiquer avec un si naïf orgueil le mérite des analyses exactes pour les œuvres de nos contemporains. Il serait pourtant bien facile de se rappeler les romans du XVIIe siècle, ces œuvres charmantes, inspirées par le souffle cartésien, et dont chaque page est une merveille d'observation. On peut voir, dans *la Princesse de Clèves*, par exemple, comment le cœur humain y est décrit et représenté jusque dans ses profondeurs les plus délicates. Toutefois, nos contemporains ont raison sur un point : il y a une certaine analyse qu'ils ont

Digitized by Google

inventée; il faut leur en laisser la responsabilité, puisqu'ils la revendiquent.

Il y a deux sortes d'analyses et deux sortes de descriptions, parce qu'il y a deux mondes. Jusqu'à présent, on avait pensé que ce n'était pas la peine d'écrire pour représenter par la plume, ce que l'œil le plus distrait peut rencontrer partout et partout apercevoir. Entrez dans le premier magasin venu; il est facile d'en mettre l'inventaire en volume. Prêtez l'oreille aux conversations qui s'échangent autour de vous dans un dîner ou pendant une soirée : pour peu que votre mémoire soit fidèle et votre reproduction exacte, il y a gros à parier que vous aurez mis sur le papier quelque chose de fort vulgaire. C'est que la vie courante, en effet, présente un assez médiocre intérêt; elle se compose, la plupart du temps, d'actions, comme les entretiens de paroles, insignifiantes. Comment y attacher, dans les livres, une bien grande importance, lorsque soi-même, dans la réalité, on passe par toutes ces conversations et ces démarches, sans pour ainsi dire y rien mettre de soi?

La littérature réaliste serait donc, par la force même des choses, réduite à une insignifiance déplorable si elle apportait dans le choix de ses sujets et la matière de ses descriptions le désintéressement complet et la parfaite bonhomie qu'il lui plaît d'afficher. Au fond, elle n'est pas si naïve ni si maladroite; elle sait fort bien comment s'en tirer; elle comprend trop bien le néant et la vulgarité pratique de son procédé pour s'y réduire. Ce qu'elle décrit et ce qu'elle affectionne, c'est bien, si vous le voulez encore, la réalité, mais la réalité bizarre et extraordinaire, le costume différent de celui qu'on voit, la physionomie spéciale, le caractère exceptionnel. Si elle s'en tient par hasard à ce que vous et moi nous rencontrons tous les jours, elle obtient le même effet en exagérant les contours ou en forçant les couleurs. Tels sont les ressources et les artifices par lesquels l'école réaliste évite l'indifférence profonde qu'un tel système de composition est fait pour assurer à ses écrits. Elle trouve moyen, par des prodiges de talent et d'observation, par une dépense effrénée de couleurs et d'effets de perspective, de nous intéresser aux infiniment petits qu'elle a entrepris de décrire ou de raconter. Lorsqu'elle a le malheur de réussir, ce qui lui arrive souvent, à quoi a-t-elle abouti, sinon à concentrer notre âme sur des choses indifférentes, à la confisquer au profit de mille détails auxquels nous avions la salutaire habitude de ne point prendre garde? Lorsqu'on m'a retenu si longtemps dans un magasin de bric-à-brac ou dans les dédales d'un appartement, je me sens un peu honteux, comme si en traversant le marché du Temple j'avais eu le malheur de m'y attarder et de perdre de vue mes occupations sérieuses.

Digitized by Google

Ce n'est point que je veuille supprimer la réalité et, par conséquent, les descriptions dans les récits; je sais bien que nous ne sommes pas de purs esprits, et que, pour élever leurs têtes dans le ciel, les génies les plus sublimes reposent par leurs pieds sur la terre qui les porte. Le malheur est que, préoccupés par cette analyse du réel, justement dédaignée jadis des grandes littératures, on néglige, on conteste, on nie l'idéal, lequel est lui-même la plus vraie et la plus vivante des réalités.

La vie morale ne se développe pas suivant les mêmes lois que les réalités physiques. Dans le monde matériel, tout se réduit à ce qui est; il n'y a pas lieu de chercher rien au delà; on peut choisir, on ne saurait créer. Il faut donc, avant tout, contempler la nature. Phidias lui-même cherchait les formes invisibles de la beauté idéale en promenant ses regards sur ces dix jeunes filles que la Grèce avait choisies parmi les plus belles pour lui servir à la fois d'inspiration et de modèle. Il n'en va pas de même dans l'ordre moral. Les actions, les intérêts, les résolutions de chaque jour quelque médités qu'on les suppose, quelque importance qu'on leur attribue, ne sont, après tout, que la moindre partie de la réalité; ce qui est tient ici bien peu de place auprès de ce qui doit être. A chaque action réalisée ou voulue, à chaque parti arrêté ou seulement entrevu, il se manifeste un double phénomène dans notre âme. Nous nous figurons l'action que nous allons faire, nous en prévoyons les conséquences, nous en apprécions la valeur; mais il y a quelque chose de plus : nous voyons infailliblement apparaître au fond de nous-même, une action ou un parti plus ou moins semblable à la résolution qui nous arrête, parti ou action qui nous représente, sans que nous ayons pris la peine de réfléchir, l'idéal du bien et de la vertu. Nous concevons, parfois malgré nous, une certaine perfection qui nous dépasse, souvent nous condamne. Il ne faut pas dire que cet idéal se proportionne à notre mérite, car nous ne comprenons peut-être jamais mieux l'héroïsme qu'au moment même où nous nous laissons entraîner au-dessous même de l'honnêteté.

Quelle que soit dans l'ordre moral la vie réelle d'un homme, il y a, en dehors et au-dessus de cette vie, tout un ordre de faits, tout un développement d'actions supérieures et sublimes qu'il entrevoit et qui constituent pour lui comme une seconde existence purement idéale. A côté de l'homme tel qu'il est, la conscience conçoit et la littérature représente l'homme idéal. Ne croyez pas que cet homme-là soit absent de vous-même, et qu'on vous représente une nature étrangère à la vôtre. Ce serait bien mal comprendre les plus hautes conceptions de l'art; ce serait demeurer dans une singulière ignorance de soi-même. Répondez, qui que vous soyez, vous qui avez en

Digitized by Google

ce moment entre les mains les pages de cette *Revue :* Est-il vrai qu'à aucune époque de votre vie, vous vous en soyez tenus à vous-même tels que vous êtes? N'est-il pas certain que vous vous êtes toujours entrevus meilleurs? Sans doute, votre orgueil ne vous a pas permis de concevoir ni de souhaiter un bouleversement complet de votre nature; mais n'est-il pas certain que vous auriez aimé en vous je ne sais quel achèvement de vos qualités les plus précieuses, quel adoucissement de vos défauts les plus saillants? De même que nous avons un idéal d'ambition ou de richesse, nous en avons un aussi pour notre intelligence et notre cœur. Nous mettons tant d'ardeur à nous vouloir ainsi, que notre plus grande joie est de nous voir pris par les autres pour ce que nous ne sommes pas en effet: bons, désintéressés, maîtres de nous-mêmes, parfaits. La plus délicate flatterie qu'on puisse adresser à notre orgueil, c'est de paraître nous croire ce que nous souhaitons devenir.

Voilà pourquoi, dans l'ordre littéraire, il y a une analyse idéaliste. Il est donné à l'artiste, au poète, à l'écrivain, de construire dans ses œuvres la cité de Dieu. Au lieu de nous raconter les inépuisables vicissitudes de ce qui est, au lieu de poursuivre la plume à la main les monotones et fatigantes métamorphoses de la réalité, il lui a été donné de décrire cet autre monde qui ne se voit pas. C'est ainsi qu'il mérite d'être appelé créateur. Ce nom divin n'est pas réservé seulement au poète; c'est une création véritable que cette représentation visible de l'idéal.

Par une admirable loi de la nature humaine, une œuvre devient d'autant plus accessible et plus universelle qu'elle s'élève plus haut. La littérature de la réalité, lorsqu'elle s'adresse à quelque sujet un peu particulier, demande parfois certaines connaissances et certains efforts pour être comprise; elle tire souvent son intérêt de circonstances historiques ou matérielles avec lesquelles le lecteur a besoin d'être familiarisé. Au bout d'un certain temps, il arrive presque toujours que ces œuvres-là ont vieilli; elles ont besoin de quelque commentaire et de quelque érudition pour être pleinement goûtées. Comme elles répondent à un moment déterminé, à mesure que les années passent, ces nuances si finement saisies, si vivement décrites, changent un peu; nous avons toujours sous les yeux un portrait fidèle; mais ce portrait n'est plus qu'une gravure de modes à peu près passées. La statue qui s'offre aux regards sans vêtements conserve l'immuable beauté du corps humain. Il en va de même des œuvres qui s'attachent au côté immortel de notre nature morale. Ce monde idéal est plus près de nous que le monde matériel; chacun le porte en soi. C'est dans cette région supérieure et calme que, suivant la force de son caractère et l'élévation de son âme, suivant sa fai-

Digitized by Google

blesse ou sa vertu, chacun vient, tantôt se réfugier et se délasser de la vie, tantôt chercher sa force, tantôt enfin entendre des reproches ou des consolations. Parlez-nous de ce monde-là, nous le connaissons, nous l'avons habité, nous en avons entrevu les grandeurs et les beautés; les plus déshérités d'entre nous conservent l'espérance d'y revenir, ou au moins le regret d'en être tombés. Il ne s'agit plus ici de ce qui passe et de ce qui se remplace; ces sentiments-là, ces aspirations, ces instincts de l'âme ne peuvent en disparaître tout à fait sans que l'homme perde à la fois sa nature et son nom. C'est par ce côté que nous sommes véritablement frères, par là que les hommes s'entendent et unissent leurs sympathies; c'est là la pente naturelle des esprits et des cœurs, le fond immortel de la vie, qui ne saurait ni changer ni vieillir.

Le véritable inconvénient de la littérature idéale est le seul que ses adversaires ne lui reprochent jamais, et sans doute ne lui reconnaîtront pas. Partout ailleurs, il suffit, pour faire une œuvre convenable, d'avoir mis la main sur quelque sujet curieux, d'avoir été jeté soi-même dans quelque aventure intéressante, de trouver dans ses papiers quelque correspondance inédite, d'avoir pénétré chez des peuples ou dans des intérieurs peu connus; pour peu que le metteur en œuvre ait quelqu'habileté, qu'il dispose avec quelqu'intelligence son cabinet de curiosités et qu'il sache faire valoir sa marchandise, le tour est fait et le succès certain. Il n'est pas nécessaire d'y dépenser les plus hautes qualités de l'intelligence; il suffit presque de n'être pas un sot. Vous êtes écouté comme un homme spécial; vous racontez ce que vous savez, ce que les autres ignorent; il n'est pas facile de contester vos descriptions; pourvu qu'elles soient convenablement assaisonnées, il est probable que je n'en laisserai rien. Il n'en va pas de même lorsque l'on entreprend de m'introduire dans ce monde idéal que j'ai la prétention invincible de connaître aussi bien que vous. Dès que vous mettez en jeu ces sentiments éternels qui sont le fond de l'homme, je reprends tous mes avantages et je redeviens votre égal, je sais de quoi il est question, il n'y a rien là que je ne sois capable d'éprouver; quelque grands que vous me montriez vos héros, le plaisir de les admirer atteste l'ambition de les atteindre; je puis leur être inférieur par la situation et par la volonté, mais non par le cœur. Il en est du cœur comme du bon sens; personne n'a consenti encore à se croire mal partagé sur ces deux points.

Il faut donc ici, pour soutenir l'intérêt et contenter les âmes, une supériorité visible et incontestable de l'auteur. Dès qu'il nous parle de ce que chacun sait, de ce que chacun éprouve, il faut qu'il ait pénétré plus avant que nous dans ce monde de l'infini; il est tenu de nous en éclairer les perspectives et de nous en interpréter les mys-

Digitized by Google

tères. Il faut qu'il nous entraîne après lui, qu'il ait tout à la fois le regard qui soutient ces éblouissantes clartés et le langage merveilleux qui les raconte.

Alors la littérature a vraiment une portée et un résultat : elle agrandit les âmes. Son rôle ne se borne plus aux jouissances de la curiosité satisfaite; elle ne suit plus l'homme, elle le devance; elle ne le répète pas, elle le conseille; elle ne s'attache plus aux réalités sensibles pour s'y renfermer, elle entre dans le monde moral pour l'agrandir. Une littérature ainsi conçue et ainsi définie, c'est la supériorité du génie et du caractère se communiquant aux autres hommes pour les amener à son niveau.

III

Il y a une troisième opinion qui ne manque jamais de se produire toutes les fois que deux systèmes sont en présence : c'est le généreux effort d'esprits honnêtes qui veulent concilier le oui et le non. Il faut respecter l'illusion de leurs sentiments et combattre l'erreur de leurs doctrines. Ainsi, en matière de littérature et d'art, il est trop facile d'imaginer une conciliation entre les analyses du réalisme et les aspirations de l'idéal : « A quoi bon, s'écrie-t-on, engager entre ces deux côtés de la vie une lutte impie et inutile? que signifient ces distinctions entre deux littératures qui sont faites pour se confondre et se donner la main? L'idéal peut-il se concevoir et s'exprimer autrement que par des formes réelles? Est-il raisonnable de vouloir rompre les liens qui l'attachent à la terre, pour l'envoyer se perdre dans la région des nuages? La littérature réaliste, malgré l'exactitude dont elle se pique et les analyses où elle s'attarde, a-t-elle jamais nié le souffle d'en haut, et parce qu'elle fait sa première qualité de l'exactitude, est-elle devenue incapable de toute inspiration, de tout élan? Le combat est donc oiseux et la querelle superflue; le véritable art est celui qui tolère et qui renferme tout, qui n'a de dédain ni pour la matière ni pour l'esprit. En dehors de ce système synthétique, le mysticisme est réduit à se perdre dans le vide et le sensualisme dans la brutalité. »

Il faut se défier de ces arrangements faciles qui donnent tort à tout le monde et terminent à l'instant les questions les plus compliquées. Faites dans ces tentatives d'éclectisme la part du bon sens; que nul ne saurait contester, et vous allez voir le problème demeurer dans toute sa force et dans toute sa difficulté. La littérature idéale n'a jamais professé la sotte prétention de rompre tout lien avec les

Digitized by Google

réalités visibles ; elle sait fort bien que, pour construire un monument, il faut que ce monument ait le pied sur le sol. Aucune langue n'a d'expressions suffisantes pour décrire les purs esprits. Les plus hautes vertus de l'homme sont faites pour aboutir à des actions terrestres, comme elles ont leur point de départ et leurs conditions dans des tentations matérielles. Je ne pense donc pas, et l'histoire est là pour le prouver, que cette littérature ait jamais pratiqué ni conçu les détachements qu'on lui attribue. C'est vraiment mettre trop de complaisance à la rendre ridicule.

D'un autre côté, et pour faire les parts égales, avons-nous jamais prêté à la littérature la plus réaliste la folle détermination de résister à tout élan et de méconnaître toute inspiration morale ? Parce qu'elle se défend de prendre son vol, avons-nous dit qu'il ne lui arrivait pas aussi de déployer ses ailes et de s'élever au-dessus des régions terrestres ? Les réalités sensibles elles-mêmes ne sont-elles pas le reflet et comme l'écho du monde intelligible ? L'étude patiente de ce qui est ne nous introduit-elle pas, dans une certaine mesure, à la connaissance de ce qui doit être ? N'y a-t-il pas là aussi cette harmonie du physique et du moral qui trahit l'âme humaine dans le geste, le sourire, le regard ? La littérature réaliste a donc, sans aucun doute, ses heures privilégiées où elle s'idéalise à son insu. Elle doit, le plus souvent, ces heureuses inconséquences au talent des écrivains qui lui font l'honneur de se proclamer ses disciples. Cette alliance préconisée se réalise donc chaque jour par la force même des choses ; c'est précisément pourquoi elle laisse les principes intacts et la question entière.

Dans la littérature, comme dans la vie, il faut choisir. On a bientôt fait de dire qu'il ne faut rien exclure ; mais, entre deux principes qui se combattent et que vous ne voulez point supprimer, il faut, de toute nécessité, soumettre l'un à l'autre. Dans les sociétés, c'est une querelle antique que celle de l'intérêt général et de l'intérêt particulier ; faut-il supprimer l'individu, comme dans les républiques anciennes ou dans certaines centralisations modernes ? faut-il sacrifier l'Etat comme le rêve ou le tente une démocratie maladroite ? Le lecteur a déjà répondu. Il convient de concilier l'un avec l'autre ces deux droits. Les concilier, qu'est-ce à dire, sinon discerner d'après les principes éternels du juste et du devoir dans quelles occasions et dans quelle mesure l'intérêt général devra passer avant l'intérêt particulier, ou l'intérêt particulier avant l'intérêt général ? Mais, dans l'un comme dans l'autre cas, rien ne se fera dans l'intérêt de l'Etat sans que l'individu en profite, rien dans l'intérêt de l'individu sans que la commune en ait sa part. C'est là l'image de la littérature ; on ne parlera jamais du réel sans se laisser entraîner à quelques

Digitized by Google

échappées sur l'idéal ; jamais non plus de ce qui doit être, sans apercevoir et sans décrire, dans une certaine mesure, ce qui est. Mais lorsque la tentation et le devoir viendront se heurter sur le terrain des faits, il faudra choisir, et c'est ici que l'écrivain et le public sont appelés à se prononcer. L'effet littéraire ne saurait être double ; il faut qu'il aille à la glorification du devoir ou du crime ; qu'il excuse la passion par les entraînements, qu'il lui ménage ou qu'il exalte l'héroïsme par les sacrifices qu'il lui conseille.

Les auteurs ne s'y sont point trompés : sans faire de théorie psychologique sur l'art qu'ils pratiquent, ils n'ont jamais cessé de poursuivre une impression unique, à laquelle viennent aboutir les moindres détails de leur œuvre. Le véritable idéalisme n'est pas celui qui se refuse au contact de la réalité, mais celui qui la met sous les pieds du devoir ; comme aussi le réalisme véritable ne consiste pas à ignorer le monde idéal, mais à le renfermer violemment dans les limites et les étreintes du réel. Par ce côté, la littérature rentre dans les mêmes conditions que la morale et que la vérité. L'homme n'a point été abandonné aux incertitudes de la spéculation dans la sphère de la vérité, ni aux caprices de l'indécision dans l'ordre du devoir. Le bien existe, il doit être accompli ; la vérité est, elle doit être cherchée, elle peut être connue. Je dirai de même que dans la littérature il y a un idéal, et que cet idéal se reconnaît à des signes certains. Le vrai parle à l'intelligence et laisse parfois le cœur indifférent ; les vérités mathématiques n'émeuvent guère, même les géomètres. Le bien se reconnaît directement ; il n'est pas besoin du raisonnement pour le découvrir ni de la preuve pour le confirmer ; vouloir le démontrer, c'est souvent le rendre douteux : il suffit que notre conscience l'ait proclamé.

La littérature doit satisfaire à la fois notre intelligence par la vérité, notre cœur par le devoir ; elle doit nous éclairer par une vue plus profonde de ce qui est, nous échauffer et nous transporter par une peinture plus vive et plus saisissante de ce qui doit être, provoquer et occuper à la fois toutes les facultés de notre intelligence et toutes les émotions de notre cœur. Lorsque l'homme s'abandonne ainsi tout entier, par ses sentiments comme par ses idées, lorsqu'il se laisse aller à cette double impulsion exercée dans le sens de l'infini, il éprouve une des jouissances les plus vives, une des commotions les plus profondes et les plus durables qu'il lui soit donné de recevoir. L'émotion esthétique la plus élevée n'est pas autre chose que cette vibration unanime de toute notre nature dans un accord harmonieux. Voilà la vraie littérature. Toutes les fois, au contraire, que le lecteur sent son intelligence satisfaite, et qu'en même temps il est obligé de retenir son cœur, ou bien, ce qui arrive encore, lorsque

Digitized by Google

son cœur est ému pendant que sa raison se débat et résiste, il n'abandonne plus à l'écrivain qu'une partie de lui-même ; il peut rendre justice à son talent, il ne peut plus se confier à son génie. De là, il faut le dire, deux ordres de chefs-d'œuvre, que j'appellerai volontiers les petits et les grands. Les premiers ne renferment que des beautés partielles, ils laissent l'homme impartial sur une juste réserve ; on sent qu'il faut préserver son âme, dans la crainte qu'ils ne vous confisquent au profit de sentiments étroits ou imparfaits. Les autres imposent d'âge en âge une confiance universelle, recommandés par les pères à leurs enfants, délaissés à nos heures d'infériorité ou d'impuissance, consultés et honorés de nouveau lorsque la civilisation reprend son essor ou que l'âme renaît, véritable patrimoine du genre humain, nourriture indéfectible de tous les esprits, enseignement inévitable des générations à venir.

IV

Je ne veux point terminer sans assigner sa place et sa moralité même à la littérature immorale. Il est nécessaire de revenir, à cet égard, sur les préjugés reçus. On entend de fort honnêtes gens soutenir cette thèse : que la lecture de ces œuvres douteuses est sans danger pour eux ; bien plus, qu'ils y acquièrent une expérience de quelque prix et de quelque valeur. Ils se trompent sur l'un et l'autre de ces deux points.

Il ne s'agit pas ici de transformer le monde en un pensionnat de demoiselles, et de ne livrer à la consommation des lecteurs intelligents que des œuvres expurgées ; il ne s'agit pas même de leur donner des conseils, mais simplement d'examiner l'effet littéraire de ces œuvres sur des esprits qui s'y livrent avec tant de confiance et de bonne foi. Les âmes calmes et sereines ont tout à perdre à de pareilles fréquentations ; je ne vois pas qu'elles aient rien à y gagner. C'est une erreur de croire qu'il faut avoir vécu dans le danger pour le connaître et ressenti les passions pour les peindre. Je veux bien qu'une expérience personnelle puisse éclairer sur quelques-uns des détails de la vie, mais cette expérience ne suffit point pour nous donner des vues d'ensemble ; au contraire, plus notre sensation a été vive, plus aussi elle a été particulière. Il ne faut point mesurer l'instruction qu'elle rapporte à l'intérêt qu'elle soulève. Les esprits qui planent au-dessus de ces orages ne demeurent point, comme on aime à le dire et comme on feint de le croire, en dehors des choses humaines. Pour avoir résisté aux périls, pour n'avoir rien livré de soi-

Digitized by Google

même aux tentations, pour avoir maintenu son âme contre les faiblesses, il ne faut pas croire qu'on ignore en effet les incertitudes par lesquelles passent toujours les vertus les plus fortes. Il est, au contraire, plus facile de comprendre les passions qu'on ne partage pas ; elles sont assez visibles pour être saisies du dehors. Avec quelque autorité que vous leur ayez imposé silence au dedans de vous-même, elles ne laissent pas de murmurer assez haut pour qu'il soit facile d'entendre ce qu'elles osent vous conseiller encore à demi-voix. Par cela même que nous en sommes demeurés les maîtres, et que nous n'avons permis à aucune d'elles de l'emporter sur nous, nous avons conservé l'heureux privilége de les contempler avec calme et de pouvoir en parler avec sang-froid. La littérature austère de l'idéal et du devoir n'est donc point, comme on le répète, stérile en enseignements, pas plus que la représentation fébrile des chutes humaines n'a le privilége d'être seule une leçon. La vérité ne saurait être dans cette portion étroite de la réalité où vous avez vécu, où vous avez été appelé à vous débattre. Celui-là seul répondra à tous les besoins des âmes et se trouvera au niveau de toutes les situations de la vie, qui aura su dominer le théâtre de la lutte pour décrire ce qu'il aura observé, et non plus seulement ce qu'il aura souffert.

Lorsque les âmes élevées descendent jusqu'à pratiquer ces livres réalistes, elles leur font un grand honneur sans en tirer elles-mêmes un grand profit ; elles en savent plus qu'eux ; elles pourraient ajouter à l'œuvre ce qui y manque, elles ne peuvent guère y apprendre qu'à rétrécir leur champ d'observation. Tandis qu'elles se sont habituées à contempler la vie par les horizons larges de la vertu et du devoir, elles la voient tout d'un coup renfermée dans quelque étude spéciale ; tous les autres aspects disparaissent ; il semble que le dernier mot de l'humanité va se découvrir dans ce recoin obscur dont l'auteur fait un monde. Ainsi, à ne point même tenir compte des froissements que la littérature réaliste fait éprouver à nos instincts moraux, elle n'atteint point au but où elle aspire, elle est incapable d'agrandir l'expérience ; bien plus, elle n'aboutit qu'à la diminuer.

Il ne faut pas non plus que la peur d'être accusé de pruderie nous fasse oublier ce que ce genre de description a de pénible et souvent d'offensant pour les âmes délicates. Je ne serais pas éloigné de croire que les intelligences supérieures ont en elles quelque chose de féminin, et que leur supériorité même s'achève par un peu de susceptibilité. De même qu'un homme bien élevé demeure insensible à de certaines séductions, non point seulement par vertu, mais par dignité et par respect de lui-même ; de même il est certaines beautés un peu crues auxquelles on ne saurait accorder sans effort son admiration. Cet effort, il faut le dire, tend à faire descendre l'âme au lieu de

Digitized by Google

l'élever. Il faut mettre de côté cette pudeur trop alarmée, cette réserve trop farouche, et consentir à se placer un peu plus bas ; il faut faire comme ces personnes trop complaisantes qui, dans une société équivoque, veulent bien sourire de ce qui les choque et ne point détourner les yeux de ce qui les blesse. On ne saurait blâmer ceux qui croient avoir des motifs pour faire un seul jour de telles concessions, mais on ne peut guère contester que d'autres relations et d'autres entretiens ne soient plus capables de les satisfaire.

Si la littérature réaliste n'est pas faite pour certains lecteurs, si elle en est réduite à nuire, malgré elle, à la supériorité comme à la délicatesse de ceux qui la hantent, elle n'est point pour cela condamnée à demeurer sans public. Elle peut exercer même, et elle exerce en effet sur certaines gens, une influence salutaire. Dans les régions inférieures de la société, le chemin n'est pas long de la colère qui conseille la vengeance au crime qui la sert ; c'est à peine si, dans une nature grossière et mal habituée à se contenir, il y a un intervalle appréciable entre la tentation et la faute. Combattre, même pour être vaincu, n'appartient qu'aux âmes pleines encore du sentiment de leurs devoirs et capables d'aimer le bien, même en cédant au mal. Un homme délicat, atteint d'une passion semblable à celle de Werther, traverse, avant d'arriver à un aveu et de laisser échapper un geste, tout un monde de désirs, de remords, d'incertitudes. Ce long intervalle est autant de gagné pour la vertu, il retarde d'autant le moment de la chute et proclame encore la puissance de la vertu au moment même où elle succombe. Mettez à la place, et dans la situation de Werther, une nature brutale et inférieure, une de ces âmes que ne retiennent ni les habitudes polies, ni les liens de l'éducation, ni le respect de soi-même et d'autrui : à la première tentation, vous ne verrez pas cet homme se retirer dans sa chambre pour y méditer sa passion et y contempler , dans le silence, les symptômes de la tempête qui s'élève dans son cœur ; son premier désir se traduira par un geste ; au lieu de souffrir et de lutter, il étendra la main pour le satisfaire : il n'a pas même, à défaut de la vertu qui triomphe, le courage qui essaye de résister.

Cet état moral n'est pas seulement celui des âmes vouées à une condition inférieure par le défaut de culture et par le milieu dans lequel elles vivent ; les caractères affaiblis par des chutes trop réitérées, et trop profondes contractent, même dans une autre classe et à un autre niveau de la société, quelque chose de cette débilité morale. Eux aussi, ils ont perdu la force et jusqu'à la pensée de combattre ; ils en sont venus à ne plus même passer par cet état de luttes et de troubles, lequel, dans les âmes encore faibles, représente avant la faute le remords qui la suivra.

Digitized by Google

C'est à de tels lecteurs que s'adresse la littérature réaliste ; c'est pour eux qu'elle est salutaire.

Faire dans tous ses détails l'histoire d'une crise ou d'une passion, représenter avec une fidélité impitoyable tous les moments, toutes les phases de cette dégradation lente qui conduit du premier tressaillement, encore involontaire, au plein et entier abandon de soi-même, c'est là un spectacle fâcheux et malsain pour une âme pure et élevée. Comme elle est capable de comprendre toutes les grandeurs et toutes les délicatesses de la vertu, elle n'a que faire de se traîner sur ces pentes sombres ; sa pensée y souffre, elle s'y abaisse. Elle se sent attirée plus haut vers des régions que le vulgaire ignore ; puisque sa supériorité lui assure le noble privilége d'y pénétrer et de s'y reconnaître, pourquoi descendre, pourquoi se mettre au régime des natures inférieures ? Au contraire, placez ce livre entre les mains de quelqu'un de ces lecteurs auxquels je viens de faire allusion, une de ces natures qui ne savent pas se retourner ni se retenir, et qui sont réduites à tomber tout d'une pièce et tout d'un coup, il y a là pour elle un enseignement véritable. Elle y apprend au moins à combattre. Bien que dans cette lutte suprême entre le bien et le mal, les passions finissent par prendre le dessus et la vertu par succomber, il n'en reste pas moins, dans ces âmes faibles et impuissantes, cette impression salutaire qu'il est possible de différer sa chute ; les longues heures qui précèdent la défaite, heures mêlées d'efforts et d'incertitudes, de désirs et de remords, révèlent à cet homme sans caractère, un monde moral supérieur à celui dans lequel il vit, et lui font connaître des délicatesses qu'il ne soupçonnait pas ; cet homme trouvera son profit à apprendre ce que coûtent à d'autres âmes les faiblesses et les fautes auxquelles il se laissait aller si facilement.

Ici, je ne contesterai plus à la littérature réaliste ni son rôle, ni son utilité. Si elle veut bien consentir à devenir la lecture des intelligences de second ordre, si elle accepte la mission de relever les âmes inférieures ou gâtées, je n'ai rien à dire et n'ai que des remerciements à lui adresser. Il me semble que ce qui se passe autour de nous confirme singulièrement les résultats auxquels nous arrivons. N'est-il pas vrai que les œuvres délicates de la littérature trouvent avec quelque peine des lecteurs qui les goûtent tout à fait ? Elles n'arrivent pas jusqu'à la masse ; elles constituent, pour un petit cercle privilégié, une jouissance relevée et aristocratique. Il faut ne pas être le premier venu pour les comprendre et pour les aimer sans efforts. Au contraire, la littérature réaliste, faite pour un public moins choisi et moins cultivé, trouve partout des lecteurs et des applaudissements ; elle accable le critique de ses succès, et cite avec orgueil le chiffre plus ou moins loyal de ses éditions. Elle établit ainsi, avec une

Digitized by Google

certitude incontestable, que ses succès descendent plus bas, et qu'il ne faut pour l'entendre ni une culture bien complète, ni une âme bien distinguée. Voilà aussi pourquoi les succès de la littérature idéaliste grandissent avec le temps. A mesure que les années passent et que le progrès s'accomplit, les générations vont en se rapprochant des chefs-d'œuvre et en s'éloignant de tout ce qui n'est pas eux. Les nuances immorales qui choquaient moins lorsqu'elles étaient encore dans le ton du siècle, deviennent de moins en moins supportables et finissent par révolter. La moralité, qui est un devoir sacré pour la conscience de l'écrivain, serait encore pour sa gloire le plus profitable des calculs.

V

Les arts ne sont point en dehors de ces principes : la peinture, la musique, la sculpture sont soumises aux mêmes conditions. L'œuvre d'art la plus belle n'est pas celle qui reproduit avec le plus de fidélité la nature : c'est au contraire celle qui s'en détache volontairement pour se mettre à la poursuite de l'idéal. Cette intention élevée, qui se lit dans l'exécution, fait la moralité du tableau et de la statue.

Les âmes vulgaires ou corrompues comprennent difficilement la chasteté de la peinture telle que l'ont pratiquée les grands artistes. Il semble que le regard humain ne puisse soutenir impunément la contemplation de la beauté sans voile. A ne prendre les choses que par le côté de notre faiblesse, à ne consulter que notre susceptibilité matérielle, il est difficile de concevoir sans trouble cette représentation embellie des formes que la pudeur nous dérobe. N'y a-t-il pas dans le cœur de tout homme quelque chose du sentiment qui faisait battre le cœur de Pygmalion aux pieds de la statue de Galathée?

Les conditions de la moralité dans les arts plastiques ne sont pas identiques aux conditions de la moralité dans la littérature, et cependant les principes ne changent point. Je n'oserais pas dire que la vue du corps humain est indifférente en elle-même; ce serait aller trop loin. Notre nature déchue n'est point faite pour contempler de sang-froid le spectacle de la beauté vivante. Toutefois, il y a bien des circonstances où l'âme la plus prompte à la tentation se trouve complétement préservée ; elle est saisie et comme occupée par une pensée qui s'empare d'elle : le spectacle d'un corps souffrant, anéanti, torturé, change la personne en statue. L'intelligence étudie sur ces organes les effets de la maladie ou des remèdes; elle poursuit avec une indifférence complète les investigations de la science; elle n'a

Digitized by Google

plus devant elle le type de la Diane ou de la Vénus, mais un sujet d'études, un problème qui se pose, une expérience qui se poursuit. Il y a donc, en dehors de l'art et des représentations visibles, des cas où l'âme se trouve désintéressée de toute passion et dégagée en quelque sorte de l'empire des sens; des occasions où elle peut se confier impunément aux pensées qui la préoccupent, et perdre de vue les tentations qu'elle contemple. On peut constater quelque chose d'analogue dans l'effet produit par les œuvres de l'art. Les beautés splendides que la peinture idéale traduit avec toute leur richesse et tout leur éclat, n'enfantent pas dans les âmes l'émotion vulgaire et inférieure que cherchent les âmes gâtées. De pareils tableaux, loin d'attirer les regards des profanes, semblent au contraire les décourager. Bien que cet art élevé rejette loin de lui, avec une chaste liberté, les voiles et les draperies, ce n'est point à lui que les natures blasées vont demander une provocation et un réveil. Le libertinage se détourne de ces représentations, comme si elles étaient protégées contre ses désirs par je ne sais quelle majesté invisible. Ce qu'il lui faut, ce n'est pas sans doute plus d'abandon dans le costume, mais une autre intention dans la main de l'artiste, partant un autre effet sur la sensualité.

Le premier souci des grands peintres n'est point de reproduire exactement le modèle dont le corps est devant leurs yeux. La statue humaine n'est jamais irréprochable; les plus beaux types ont des parties défectueuses que l'artiste ne saurait apercevoir sans en être choqué. Son dessein n'est pas d'en passer par toutes les imperfections et toutes les inégalités du modèle. Au contraire, là où il rencontre une ligne qui laisse à désirer, un contour qui s'abaisse trop vite où se relève trop lentement, une nuance trop pâle ou trop crue, il prend sur lui de corriger la nature et de la recommencer hardiment; il restitue dans le dessin la ligne qu'elle avait déformée; il adoucit un éclat trop vif ou relève une pâleur trop mate; il achève les perfections du modèle et remplace par les beautés qu'il crée les défectuosités qu'il entrevoit. Voilà pourquoi celui qui contemple le tableau ne sent point se réveiller en lui de sentiment humain; voilà pourquoi son cœur ne lui conseille point de faiblesse, pourquoi ses sens ne lui suggèrent point de tentations. En face de cette beauté achevée, il n'éprouve pas le sentiment de la présence réelle; rien ne le ramène sur le terrain et dans l'ordre de la vie positive. Son regard ne rencontre aucune de ces inégalités qui trahissent la femme mortelle dans la déesse. La parole des livres saints, que l'homme a été fait à l'image de Dieu, ne doit pas s'entendre seulement de l'âme; elle a aussi un sens au point de vue du corps. Le corps, en effet, a été créé à l'image de l'âme; il en est l'expression et comme la tra-

Digitized by Google

duction. La beauté, lorsqu'elle atteint cette perfection artistique, ne nous détourne de cette association d'idées matérielles que pour nous rejeter dans des contemplations supérieures. Voilà pourquoi ces peintures des grands maîtres ne disent rien aux appétits vulgaires ; voilà pourquoi elles leur causent je ne sais quel découragement qui les en éloigne. Au contraire, les âmes qui aiment à se nourrir de pensées chastes et élevées, les contemplent sans trouble et ne se sentent point détournées des régions de l'esprit.

A vrai dire, l'émotion des spectateurs suit pas à pas l'inspiration de l'artiste ; peut-être, au premier moment, le peintre n'a-t-il pas mis la main à ses pinceaux pour obéir à ces sentiments aussi élevés. Nous savons que ces natures passionnées se sont souvent laissé égarer à des amours regrettables et criminelles. Peut-être une pensée coupable a-t-elle d'abord provoqué leur crayon ; peut-être cherchaient-ils dans la création qu'ils entreprenaient, plutôt une occasion d'assouvir que d'épurer les transports de leur ivresse. Mais comme leur âme était vraiment sensible à l'idéal, au lieu de se sentir de plus en plus saisis et confisqués par le spectacle dont leur cœur avait été troublé, ils se détachaient davantage, à mesure qu'avançait leur œuvre, des sentiments qui la leur avaient d'abord conseillée ; ils oubliaient cette créature misérable et séduite qu'ils avaient tenue entre leurs bras ; ils recouvraient, à défaut de l'empire de leur volonté, la sérénité de leur inspiration et la grandeur de leurs pensées. La Fornarina disparaissait et Raphaël voyait apparaître cette beauté supérieure que nul regard n'a jamais contemplée en ce monde. Son âme alors n'était plus ni à sa passion ni à sa maîtresse ; elle était tout entière dans les hautes régions de la beauté pure et de l'art. L'œuvre du peintre n'est donc pas la reproduction de l'objet qu'il a le dessein de nous représenter ; c'est, au fond, la peinture de son âme, de l'impression physique et morale où il entre à la vue de cet objet.

Il y a ici un double phénomène : on peut signaler une remarquable analogie entre les lois qui gouvernent notre corps et celles qui gouvernent notre esprit. Rien de plus capricieux et en quelque sorte de plus individuel que la couleur. Amenez un certain nombre de peintres devant le même paysage, à la même heure du jour, au moment où la nuance de l'atmosphère est le plus nettement accusée, au moment où tous les objets, où l'horizon lui-même semblent éclairés de parti pris et revêtus d'une teinte uniforme, chacun de ces peintres donnera inévitablement à son tableau une couleur différente, et vous ne retrouverez pas deux fois le même ton. Les physiologistes ont expliqué ce phénomène par des inégalités natives de la vision, par les particularités de la conformation individuelle qui prédisposent chacun

Digitized by Google

de nous à voir les objets d'une certaine façon et avec une certaine dose de lumière. Il se passe quelque chose d'analogue dans les âmes. Le peintre ne voit pas non plus, dans sa pensée, la nature telle qu'elle est effectivement au dehors. L'impression morale se colore dans son âme, comme la nature physique dans son œil, d'une teinte et d'une nuance particulières. La physionomie de cette jeune fille, qui semble à un autre indécise et endormie, m'apparaît pleine de mélancolie et de charme, tandis qu'auprès de moi un troisième peintre y découvrira je ne sais quelle trace d'indifférence ou de dureté. La vue du modèle physique fait naître dans l'artiste tout un monde d'idées; à mesure que ces idées deviennent plus nettes, plus accusées, plus immatérielles, elles le dominent, s'emparent de lui et réagissent sur le modèle lui-même. Il ne peint plus la forme matérielle que sa main pourrait vérifier aussi bien que son regard; il s'efforce de donner un corps à cette vision idéale qui plane sur la créature, qui l'enveloppe comme d'une auréole et la transfigure sans la remplacer. Je dirai donc que la mesure de la moralité dans l'art plastique ne se trouve point dans l'œuvre que le peintre a créée; elle se trouve dans l'âme de l'artiste, dans l'inspiration qui s'est emparée de lui, dans l'effet moral qu'il produit sur le public.

Par là s'explique un autre phénomène qui n'est point sans avoir frappé le lecteur. L'immoralité de l'œuvre plastique n'est point dans la liberté avec laquelle elle livre le corps humain au regard; elle est tout entière dans l'intention. Les tableaux les plus licencieux ne sont pas ceux où l'œil ne rencontre point d'obstacles, où les formes se produisent sans mystère. Il y a dans un regard, dans un geste, dans un pli, mille fois plus de corruption que dans la pleine lumière du soleil. Dès que vous rapprochez de la statue une pièce empruntée à nos vêtements de tous les jours, ne voyez-vous pas que le piédestal disparaît, que le prestige s'évanouit, et qu'au lieu du marbre nous avons devant nous la femme. Nous nous laissons entraîner malgré nous à rapprocher ce vêtement des autres vêtements qui l'accompagnent, le protégent, le recouvrent. Auparavant, notre regard n'attendait rien; maintenant, nous rattachons à ce voile incomplet les voiles qui manquent aux autres parties du corps; il ne nous est plus possible de nous détacher de la réalité quand ce détail vulgaire nous y replonge : la statue se déforme, nous oublions que cette perfection sculpturale n'est plus de ce monde; l'idéal s'est rapetissé aux proportions étroites de la nature vivante.

Il y a dans l'art, comme dans la littérature, des œuvres érotiques. Celles-là ont leur parti pris de corruption. En vain elles invoquent les libertés de l'art pour faire excuser leur licence. Les auteurs qui les commettent pourraient au moins se garder le mérite de la fran-

Digitized by Google

chise. Il ne s'agit pas le moins du monde de marchander le mouvement d'une draperie et de prouver, le compas à la main, que tel grand maître l'a, d'aventure, rejetée plus loin encore. Est-il vrai, oui ou non, qu'en peignant cette toile votre véritable but a été de trouver un acheteur dans cette foule blasée et avide qui aime à voir représenter ses tentations? Vous saviez bien d'avance entre quelles mains s'en iraient de tels tableaux; vous saviez bien qu'on y chercherait moins les charmes de la peinture que la gaillardise du sujet. Aussi, comme tout est calculé pour éviter l'idéal! comme on a soin de placer à côté du modèle les accessoires qui rappellent la vie, afin que l'esprit ne se laisse aller à aucune aspiration! Les grands artistes donnaient à ces beaux types de femmes les noms de grandes déesses païennes, afin d'avertir les imaginations et de les relever. Vous aviez devant les yeux la Léda, la Danaé, l'Andromède. C'était vous défendre d'associer ces créations merveilleuses au souvenir de quelque modèle. Les peintres érotiques de notre temps pratiquent un système opposé. Si par hasard leur pinceau est assez habile pour rencontrer quelques traits de la grande beauté, ils ont soin de vous prévenir que vous avez devant vous une jeune femme à sa toilette, une odalisque entrant au bain ou sortant de son lit. C'est tout un luxe de précautions pour vous faire bien savoir qu'ils ne sont point sortis du monde réel et qu'ils vous y montrent ce qu'on n'a guère l'habitude d'y contempler.

VI

J'espère qu'on ne m'accusera pas d'avoir, par un scrupule excessif, outré les conditions de la moralité dans les arts plastiques. Je l'ai placée, comme il convient, non pas dans le vêtement, mais dans l'expression de la statue; avant tout, dans l'intention qu'a eue l'artiste lorsqu'il la créait, dans l'inspiration qui a guidé sa main et enseigné, en quelque sorte, aux spectateurs, le sentiment qu'ils devaient éprouver. Il y a cependant ici une réserve à ajouter dans l'intérêt de l'art. La peinture comme la sculpture ne se trouvent plus aujourd'hui dans les conditions que leur ont faites d'autres temps et d'autres mœurs. Il y a dans chaque nation et dans chaque siècle un certain niveau de délicatesse qui n'est point le même. A l'heure où nous parlons, le voyageur s'étonne lorsqu'il aborde nos colonies du Nouveau-monde, du spectacle qu'offre à ses regards le vêtement flottant et incomplet des femmes. Il n'est pas même nécessaire d'aller si loin. Sur les bords de la Méditerranée et dans toute la région du Midi, une jeune mère

Digitized by Google

qui tient son enfant sur son sein, s'oublie à je ne sais quelle confiance pudique; elles m'ont souvent rappelé les belles Vierges de l'école espagnole ou italienne, qui laissent aller d'un air pensif le petit Enfant Jésus sur leurs genoux. L'artiste le plus sérieux ne peut point, s'il est raisonnable, faire complétement abstraction du milieu dans lequel il se développe. Il est tenu d'y avoir égard et par conséquent de faire leur part légitime aux exigences des coutumes et de la décence publique.

Il n'y a point de rigorisme, mais seulement de la bonne foi à reconnaître que la liberté dont jouissent même les artistes italiens n'existe plus parmi nous. Nous n'en sommes point, sans doute, au même point que ce bon M. Tartuffe; il y a encore des choses que nous *saurions voir*, mais le véritable artiste doit y apporter une précaution respectueuse.

Nos regards ont perdu l'habitude de ces sortes de contemplations; ils en ont perdu l'habitude, non pas seulement au point de vue de la réalité vivante, mais même dans l'ordre de la peinture. A mesure que les sujets modernes vont en se multipliant, à mesure que l'histoire contemporaine occupe une place plus grande dans les travaux des artistes, ils sont tenus de multiplier sur la toile les costumes et les vêtements. Nous ne saurions supporter qu'un personnage de l'histoire soit réduit purement à un costume mythologique. Je ne sais si Rubens serait admis aujourd'hui, par l'opinion publique, à peindre sa fameuse série du Louvre. Les sujets païens finissent par former un contraste étrange avec les scènes que nos expositions nous mettent perpétuellement sous les yeux. Nous avons beau raisonner nos sensations et nous maintenir dans l'ordre de l'idéal, nos sens éprouvent quelque surprise; nous risquons d'avoir besoin de quelque réflexion pour nous fortifier contre une impression trop émue ou une répugnance trop marquée. Je ne veux point donner à cette réserve la portée d'une prohibition absolue. Il ne faut point demander à des imaginations trop alarmées ou déjà corrompues la mesure de ce que l'art peut oser sans péril et le spectateur contempler sans honte. Il en est de l'art comme de la vie : il faut y regarder avant tout l'intention.

C'est précisément cette intention que ne saisissent point les âmes vulgaires. En présence de cette statue découverte, il faut de toute nécessité que leur pensée s'élève ou s'abaisse, qu'elle remonte, avec l'artiste, jusqu'à la contemplation du beau, ou qu'elle aspire à descendre jusqu'à ne plus voir, dans cette attitude pleine de chasteté et de grandeur, qu'une misérable provocation. C'est ici que l'art triomphe, et qu'éclate la domination de la pensée sur la matière. La licence s'efforce en vain de corrompre l'œuvre qu'elle contemple;

Digitized by Google

cette œuvre résiste à ses efforts ; elle se défend d'elle-même par sa propre pudeur; elle finit par décourager la licence du regard. Le spectateur, fatigué de cette résistance, va chercher ailleurs une œuvre plus complaisante à ses pensées et moins rebelle à ses tentations. Au contraire, que l'artiste ait voulu en apparence donner toute satisfaction aux susceptibilités les plus ombrageuses, et qu'il ait gardé au fond de son esprit une arrière-pensée. Il n'est pas besoin qu'il s'explique davantage, son œuvre parle pour lui; l'œil perce les vêtements entassés; il soulève les draperies; l'imagination du spectateur est déchaînée, elle se donne pleine carrière. Le mal s'entend à demi-mot; il s'explique de lui-même; la demi-obscurité qui le voile ne fait qu'ajouter le charme du mystère à l'attrait de la passion. Lorsqu'une âme, habituée aux contemplations sévères et aux grandes beautés de l'antique, se sentira troublée en présence d'une œuvre nouvelle, qu'elle réfléchisse, elle trouvera quelque part, sur la toile ou le marbre, le point où l'artiste a compromis son inspiration. A ce moment-là, son regard s'est détourné de la contemplation idéale; sans qu'il y prît garde, sa main a faibli, et nous retrouvons sur le monument qu'il nous a laissé la trace de cette défaillance qui empêche son œuvre d'être sublime.

Ceux qui veulent renfermer le sculpteur ou le peintre dans des conditions trop sévères ne songent pas qu'en prenant pour mesure de la chasteté des limites purement matérielles, ils compromettent la dignité de l'art et méconnaissent la véritable grandeur de l'âme humaine. N'est-ce pas un honneur et un privilége pour nous d'être dominés, dans la vue d'une œuvre plastique, par l'inspiration et non par l'exécution ? Il suffit que l'artiste ait voulu nous respecter, pour que nous ne nous sentions pas atteints malgré les hardiesses de son œuvre, pour que notre pensée demeure calme et ne rêve rien qui l'égare. Au contraire, c'est en vain que sa main hypocrite aura multiplié les précautions et les réserves apparentes, si son âme a été troublée, si elle est descendue des contemplations idéales, nous ne prenons point le change et nous ne nous laissons point arrêter aux apparences. L'œuvre d'art n'est qu'un intermédiaire ; l'effet qu'elle produit dépend de l'inspiration qui l'a dictée.

Ces remarques expliquent pourquoi, de notre temps, on rencontre tant d'œuvres faibles malgré un mérite incontestable d'exécution, ou corruptrices malgré leurs dehors de réserve. Les productions artistiques les mieux définies et les plus voulues sont peut-être celles qui assurent le débit de leur vente par la sensualité de leurs appâts ; faites pour être regardées sans honte, elles ne peuvent cependant être contemplées sans péril ; s'il n'y a rien sur ces toiles qui oblige une femme honnête à baisser les yeux, il y a cependant tout ce qui pro-

Digitized by Google

voque l'ardeur et l'avidité d'un jeune homme à les y ramener. La main qui a présidé à cet arrangement hypocrite a su tout à la fois commencer et interrompre le mot décisif, éveiller et retenir la curiosité, l'irriter sans la satisfaire et la contenir sans la désespérer. Que de désirs ont allumés et que d'imaginations ont flétries ces combinaisons ingénieuses et coupables de la lubricité artistique. Je voudrais qu'il me fût permis d'écrire ici des noms. Ces fils perdus compromettraient l'art lui-même.

En dehors de ces tentatives si avouées et si publiques, il est vrai de dire que la grande inspiration fléchit un peu. On oublie trop, de notre temps, que Phidias était au nombre des auditeurs de Socrate et que les hautes conceptions de l'art coïncident toujours avec les fortes tentatives de la pensée. Je me demande si nos peintres et nos sculpteurs sont aujourd'hui bien épris d'une idée qu'ils éprouvent véritablement le besoin de produire au dehors, s'ils sont tourmentés par un désir réel de faire apparaître aux regards ce que contemple leur âme, s'ils n'imitent pas un peu les auteurs et les écrivains cherchant un titre pour attirer le public, un sujet pour le distraire, et plus souvent encore un scandale pour l'intéresser.

ANTONIN RONDELET.

Digitized by Google

LA

POÉSIE CONTEMPORAINE

EN SUÈDE

I

Comme l'Inde, comme la Perse et la Syrie, comme l'Egypte et la Grèce, la Scandinavie fut un berceau. Ce n'est point une de ces nations qui se sont créé, par leur énergie, une place au soleil, mais dont l'histoire, si l'on remonte un peu haut, se confond avec celle de quelque grand peuple, nations bourgeoises, obligées, pour se chercher des dieux et des légendes, d'étudier les dieux et les légendes d'autrui, parvenus pleins de séve et d'avenir, manquant, quoi qu'ils fassent, de l'éclat mystérieux et aristocratique des vieilles races. La Scandinavie, au contraire, a son passé particulier, sa mythologie complète, son caractère physique et moral bien tranché. Tout le mouvement des races germaniques semble remonter jusqu'à elle. Les Goths et les Normands y sont nés, et comme ces deux races se sont répandues dans l'Europe entière, apportant leur intelligence neuve et leur sang pur au monde épuisé et corrompu par la civilisation romaine, il est au moins curieux de suivre les destinées d'un pays qui eut une influence régénératrice si profonde sur l'humanité.

On connaît maintenant en France, grâce aux récits multipliés des voyageurs, les grandeurs de la nature du Nord. Les sapins et les rochers de la Norwége, les lacs de la Suède, les glaces des solitudes polaires éveillent dans la pensée toute une poésie austère et triste,

Digitized by Google

qui ne le cède en rien à la poésie éclatante et joyeuse des paysages méridionaux. On connaît également la terrible mythologie des anciens Scandinaves. Les lettres et la peinture se sont servi avec succès des Valkyries, allant sur le champ de bataille chercher les âmes des guerriers; du Walhalla, le paradis odinique, où les braves boivent l'hydromel; du vaisseau *Naglfar*, construit tout entier avec les ongles des morts; du chêne Ygdrasill, du géant Ymer, dont le crâne fait la voûte du ciel et la cervelle les nuages; enfin, de toutes ces traditions étranges, écloses au sifflement du vent dans les bouleaux. Ecrits à l'aide des runes mystérieux, les chants rhythmiques où se trouvaient renfermées ces croyances furent en grand honneur chez les Scandinaves jusqu'à l'avénement du christianisme. Depuis lors, ils s'altérèrent, se mêlèrent aux légendes de la foi nouvelle, et, l'écriture runique n'étant plus comprise, ils étaient en grand danger de périr complétement, quand deux Irlandais réunirent les fragments qu'ils en purent retrouver, et en firent le recueil dit les *Eddas*.

C'est dans ces *Eddas*, quoique plus d'une pièce comparativement récente s'y soit glissée, qu'on doit chercher les anciens chants sacrés de la Scandinavie. Pour qui veut bien se pénétrer de l'esprit antique des populations de ce pays, il est nécessaire d'y joindre un certain nombre de *Sagas*, récits qui n'ont point le même caractère religieux, mais qui ont tous rapport à l'histoire fabuleuse ou héroïque du Nord.

Le ton des *Eddas* rappelle bien le caractère hardi, la bravoure farouche des anciens Scandinaves, de ceux qui mettaient leur honneur à mourir sur le champ de bataille, et qui, arrivés par hasard à la vieillesse, se tuaient pour ne pas finir l'existence dans un lit. En évoquer le souvenir était indispensable en tête d'une étude sur la poésie actuelle de la Suède, car cette poésie doit une grande partie de ses mérites à son retour vers les traditions nationales. Le mouvement littéraire du dernier siècle avait été essentiellement imitateur. La Suède ne se sentait pas encore assez sûre d'elle-même, elle n'avait point une langue assez souple et assez variée pour qu'elle ne cherchât point au dehors ce qui était nécessaire à la constitution définitive de l'idiome; mais c'est là un de ces labeurs ingrats qui jettent peu de gloire sur ceux qui l'accomplissent. Aussi les poètes d'alors sont-ils peu connus hors de la Suède, et méritent-ils peu de l'être. Un seul homme, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, ne puisa ses inspirations ni dans la pompe de Racine ni dans la précieuseté de Scudéry; il regarda autour de lui les joyeux compères qui buvaient à la taverne; il nota leur éclat de rire, il rhythma le vacillement de leurs jambes, et il fit ainsi des chefs-d'œuvre de poésie

Digitized by Google

bachique. Cet homme fut Carl-Michaël Bellman. L'expression poésie bachique ne correspond point exactement aux œuvres de Bellman; ce mot ne représente, pour la France, que des couplets à la manière de Désaugiers, tandis que, sans atteindre les hauteurs lyriques d'Horace ou d'Anacréon, Bellman sait parfois mêler la mélancolie et l'attendrissement à ses joyeuses expansions. Les chansons de Béranger, abstraction faite de leur portée philosophique et sociale, sont les seules qui se rapprochent de ce genre; aussi Bellman est-il le plus populaire des poètes suédois. La plupart du temps, il faisait la musique de ses chansons. Eh bien! en Suède, dans le monde ou dans le peuple, il est peu de personnes qui, l'air étant donné, ne puissent aujourd'hui encore retrouver les paroles, ou qui, entendant les paroles, ne fredonnent l'air aussitôt.

Mais, tout en appréciant et en chérissant Bellman, ses contemporains ne comprirent pas l'exemple qu'il leur donnait en sachant rester de son pays. Ce n'est que dans notre siècle que la Suède chercha en elle-même, dans son cœur, et trouva son génie.

Trois hommes d'une manière différente commencèrent cette régénération intellectuelle : Franzén, Geijer et Atterbom. Franzén ne fut pas chef d'école, il avait une âme tendre et douce qui lui eût fait redouter les violences de la polémique et les fatigues de la lutte. Il se contenta de laisser de côté le fatras des bergeries à la mode et de chanter, dans des idylles et dans des élégies, la nature telle qu'il la voyait, Dieu tel qu'il le pressentait, les langueurs de l'âme telles qu'il les éprouvait. Déjà Lidner avait exhalé des chants mélancoliques; mais plus qu'aucun de ses devanciers, Franzén a possédé le don de la simplicité et fourni l'exemple de l'expression qui convient à l'élégie. Les deux Grafstroem, père et fils, liés à lui par l'affection et par le sang, ont adopté sa manière et continuent à tirer de la lyre suédoise cette note douce et pure, d'un si salutaire exemple par sa vérité!

Geijer et Atterbom, plus belliqueux que Franzén, se jetèrent, dès leur début, dans la mêlée littéraire. L'auteur illustre du moment, Léopold, représentait le style de convention; il tenait le sceptre de la critique, il faisait et défaisait les succès, quand Atterbom, avec l'appui de critiques distingués, fonda le *Phosphoros*, journal d'esthétique, que bientôt Geijer vint soutenir par la création de l'*Iduna*. Une fois Léopold renversé, il y eut guerre entre les vainqueurs. Deux écoles rivales s'établirent : l'école phosphoriste avec Atterbom, l'école gothique avec Geijer. L'école phosphoriste, basée sur les spéculations de l'esthétique allemande, tendait à se perdre dans le mystérieux et l'incompréhensible; l'autre école, plus pratique, prétendait que le retour vers le passé était la seule voie de salut pour la

Digitized by Google

littérature suédoise, qu'il importait avant tout de lui assurer une base nationale. Les deux écoles, d'accord sur la nécessité d'une réformation, sur le besoin d'affranchissement des lettres, différaient donc sur la nouvelle direction à donner aux idées. Qu'importe! ces querelles sont terminées, les deux écoles ont fait leur œuvre, et cette œuvre est bonne. L'école phosphoriste, sans être féconde en résultats comme sa rivale, n'en compte pas moins deux noms glorieux : Atterbom et Stagnelius. Quant à l'école gothique, elle a laissé après elle un long rayonnement; elle a produit le plus grand poète de la Suède : Tegnér.

Si vous aimez la poésie qui perd terre, la poésie qui s'en va dans les nuages, si vous aimez le fantastique gracieux, le mysticisme doux, lisez Atterbom. Les titres de ses deux plus célèbres poèmes : *l'Oiseau bleu*, *l'Ile de la félicité*, indiquent ses tendances. L'île de la félicité est une sorte de jardin d'Armide où est retenu par l'amour un jeune roi du Nord. Mais le récit n'offre point la forme délicieusement terrestre du Tasse. Le fils ardent du Midi prodigue les images sensuelles. Chez Atterbom, au contraire, la volupté est mystérieuse. Avec le poète italien, on vit dans une réalité charmante; avec le poète suédois, on se sent emporté sur l'aile du rêve. Atterbom, par un heureux contraste, a su mêler les descriptions sévères du Nord aux visions éclatantes de l'Orient; le lecteur du poème est comme sur une haute montagne, la neige aux pieds, le soleil au front.

Parent d'Atterbom par la forme d'esprit, Stagnelius fut une de ces âmes tourmentées qui révèlent le génie. Quoique ses œuvres ne l'aient point placé parmi les premiers, certainement il y avait en lui quelques-unes des qualités qui font le grand poète, et son recueil lyrique des *Roses de Saron* est plein de beautés; mais son talent ne put triompher des défaillances de son caractère. Il se livra, raconte M. Xavier Marmier, à deux ivresses terribles : l'alcool et le mysticisme. Comme les buveurs d'opium, il eut, au milieu du plus lourd affaissement, des visions enchantées. Il mêla étrangement à l'abus des boissons enivrantes, le culte de l'idéalité la plus complète. Ce trait caractéristique se retrouve dans Edgar Poë : c'est parmi les hallucinations nées des flammes de l'eau-de-vie que le poète américain fait apparaître ses figures de femme si douces et si pures.

Stagnelius s'était naturellement épris de Swédenborg. Un des premiers, il puisa à cette source nouvelle de merveilleux, qui attendait encore et qui peut-être n'était pas indigne de recevoir la consécration de la poésie. Son drame appelé *l'Amour après la mort* se passe dans des espèces de limbes, entre le ciel et la terre. On ne sait quel nom donner aux ombres vaporeuses et insaisissables de cette composition. Persuadé que :

Digitized by Google

Borné dans sa nature, infini dans ses vœux,
L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux,

Stagnelius s'est attaché à reproduire cette idée dans toutes ses œuvres; comme Byron, il ne peut ni s'isoler de ce qu'il compose, ni se dérober à l'obsession de ses pensées; c'est toujours le bonheur de la tombe, l'éclat des sphères lointaines, le mépris de la fange terrestre que chantent ses personnages dans un style magnifique de coloris et de sonorité.

Geijer avait une intelligence souple qui lui permit d'aborder divers genres et de se distinguer dans tous ceux qu'il a traités. Il a donné, comme musicien, quelques mélodies devenues populaires; ses travaux historiques et critiques l'ont mis au premier rang des prosateurs suédois; mais ce qui le fait surtout aimer de ses concitoyens, ce sont ses chants lyriques. Le cachet distinctif de son vers est la force; fidèle aux doctrines gothiques, dont il s'était fait le promoteur, il a reproduit dans ses poèmes les hommes de l'ancienne Scandinavie, et jamais ses sauvages ancêtres ne trouvèrent, pour se peindre eux-mêmes, d'images plus saisissantes. *Le Roi de la mer*, *le Dernier Skalde*, *le Dernier guerrier*, *le Paysan libre*, sont autant de conceptions grandioses dans lesquelles s'est, pour ainsi dire, incarné le vieil esprit de la Suède. Chez Geijer, le rhythme est savant, l'expression concise. Voici un morceau qui donnera une idée de son procédé lyrique; c'est une *terza rima* où la parole est prêtée à Charles XII, le roi brutalement héroïque, le Scandinave des temps primitifs égaré dans les complications de la politique moderne :

Je vivais, folâtre enfant, dans le haut Nord, lorsque je sentis dans ma poitrine une colère semblable à des rayons de foudre : c'est que j'avais tourné mes yeux sur la terre.

C'est que j'avais vu l'abjection qui se gonfle et s'étale, la ruse vile qui du nom de sagesse ose se nommer, et recouvre de séduisantes couleurs un méprisable lucre;

Alors, je mis mes bottes. Pour la vengeance je partis, envoyé de Dieu, avec des garçons suédois qui, dans le combat, ne quittent point le drapeau de la gloire.

Lourdement tombèrent nos coups. Comme la tempête bouleverse, nous arrivâmes rapides. Comme les nuages aiguisant leur foudre, le coup du Suédois frappa mortellement.

Certes le chemin était hasardeux. Autour de ma tempe se jouaient les foudres du sort, et autour de mon talon, dans la fange, les serpents envenimés de la haine se pressaient.

J'étais droit, calme, et je distribuais les ordres sur leur dos glissant, jusqu'à ce que la dent perfide me mordît et que la nuit de la mort couvrît mon âme.

Digitized by Google

Je tombai. Avec moi, sur le rivage, j'entendis l'ancien temple du Nord crouler et le fracas parcourir les solitudes.

Maintenant, sur ma tombe, les sages se renouvellent; ils font des raisonnements; ils prétendent critiquer ma route comme n'étant point la vulgaire, la vieille;

Et des pédants, semblables aux grenouilles des marais, coassent sur la flaque de l'égoïsme; et alors une clameur s'élève de toute cette populace qui ne veut que se repaître.

Mais Mikaël m'a pris entre ses bras puissants et m'a conduit devant le trône de l'Agneau pour attendre la sentence de l'Etre à la miséricorde infinie.

Là, aux côtés de Gustave-Adolphe et de Charlemagne, je suis assis. On voit, toute rayonnante, la Victoire se tenir à mon bras comme une fiancée.

Et, dans la voûte céleste, ma couronne reluit.

Le sentiment religieux est profond chez les Suédois; la nature, grande et triste, ramène sans cesse la pensée vers Dieu. Aussi, leur poésie sacrée est-elle abondante et belle. Nous avons déjà parlé de Franzén; il est un poète qui, à son harmonieuse pureté, a su joindre la majesté et l'énergie, c'est Wallin, l'archevêque d'Upsal, surnommé *la Harpe du Nord.* Les psaumes qu'il a composés se chantent dans les temples de la Suède. Il y a de lui un poème intitulé *l'Ange de la mort*, où, par l'effrayant tableau qu'il fait du néant humain, il rappelle notre Bossuet.

Pendant que Geijer rajeunissait les traditions scandinaves sous la forme lyrique, Ling s'efforçait de les revêtir de la forme dramatique; mais ses essais sont plutôt remarquables comme étude consciencieuse de la mythologie du Nord, que comme œuvre théâtrale. Ce qui mérite de compter pour une heureuse production dans ce genre, c'est *le Glaive runique* de Nicander. Cette tragédie a pour sujet l'introduction du christianisme en Suède par le moine Ansgarius. C'est l'étude du moment, heureusement choisi, où le passé religieux se heurte avec l'avenir, où l'antique Walhalla se trouve brisé par le ciel du Christ.

Nicander a laissé d'autres poésies, parmi lesquelles on distingue *la Mort du Tasse* et *le Roi Enzio.* Il existe de lui une mélodie, *la Vague*, que je ne puis m'empêcher de citer tant elle est pleine de légèreté gracieuse, légèreté qui disparaît trop, hélas! le rhythme enlevé.

Ma vie est une vague qui quelque temps roule, dans une marche ondoyante, à la lutte des vents.

Quand le calme se fait sur mer et que le vent se tait, alors elle s'assoupit le long du rivage baisé par elle.

Digitized by Google

Elle se couche pour reposer dans son lit bleu. Elle ne paraît plus, mais elle existe pourtant;
Goutte d'eau de l'Océan, dans laquelle le soleil peut encore se mirer.

Cette charmante petite fantaisie est chantée par toute la Suède, car ce pays n'est pas en vain celui de Jenny Lind. Tout ce qui, dans ses poètes, se prête à la musique, en reçoit, dès son apparition, le vêtement, et va se graver sous cette forme dans la mémoire du peuple. La mélodie est même si naturelle aux Suédois, qu'il reste dans la mémoire du peuple une foule d'airs dont les paroles sont perdues, et que plus d'un poète s'est inspiré de ces mélodies primitives pour le rhythme de ses vers. C'est ainsi qu'Afzelius s'est rendu célèbre par la poésie qu'il a adaptée à la mélodie populaire, intitulée *Neckens polska* (la danse de Neckens); pénétré du sens intime de cette musique, il a évoqué un roi de la mer chantant au bruit des flots, et il a produit un petit chef-d'œuvre.

II

Si tous les noms qui précèdent n'existaient pas, la littérature suédoise actuelle aurait encore le droit de compter au nombre des premières de l'Europe par son seul Esaïas Tegnér.

Le début de cet homme célèbre fut le poème d'*Axel*, publié en 1820. Gœthe entendit d'Allemagne les applaudissements et applaudit lui-même. Pourtant la donnée de l'œuvre n'était pas fort compliquée. Axel est un jeune seigneur suédois, et de plus un des trabans du roi Charles XII. Ces trabans, au nombre de sept, avaient entre autres lois celle de ne jamais songer à la retraite qu'après avoir combattu un contre sept, et une autre de ne pas aimer tant que le roi n'aurait pas fait choix d'une fiancée. Le roi Charles, captif à Bender, charge le jeune Axel de porter une lettre en Suède. Celui-ci accepte et chevauche jour et nuit; mais, aux frontières de l'Ukraine, il est attaqué par un parti de Cosaques. On le somme de livrer sa lettre. Un coup de sabre est la réponse toute suédoise d'Axel; mais son courage ne l'empêche pas de succomber bientôt sous le nombre.

Vient à passer une jeune fille en robe verte, montée sur un poulain tigré. Elle surprend une étincelle de vie sur les lèvres du jeune homme, le fait transporter chez elle et le soigne comme Haydée soigne Don Juan. L'amour est toujours à rôder autour de ces jolies infirmières. Axel aime Marie, Marie aime Axel. Mais celui-ci n'a pas oublié son ancien serment; il peut le faire délier, non le briser, et

Digitized by Google

d'ailleurs il doit porter sa missive. A travers cent périls, il reprend sa course et arrive au Sénat suédois. Cependant, Marie ne peut oublier son Axel ; elle brûle de connaître le serment mystérieux dont il lui a parlé. Peut-être en aime-t-il une autre? l'inquiétude la prend ; elle veut retrouver Axel, et à cet effet s'enrôle dans des troupes moscovites qui doivent faire une descente sur les côtes de Suède. Axel est à la défense pendant qu'elle est à l'attaque ; elle meurt dans un combat, et c'est le jeune homme qui, visitant le champ de bataille, reçoit son dernier soupir. Sur cette fable peu difficile à inventer sans doute, mais intéressante dans sa simplicité, Tegnér a répandu un charme de poésie qui fait d'*Axel* une de ses œuvres les plus sympathiques au public scandinave, nous pouvons dire au public européen.

L'œuvre capitale de Tegnér est *Frithiof*. Une saga islandaise lui avait fourni la trame de ce poème ; mais avoir su si bien comprendre le modèle, l'avoir rajeuni par une foule d'effets nouveaux, par la profusion des images et l'originalité des rhythmes, cela équivaut certainement à une création.

Frithiof, fils du paysan, c'est-à-dire du seigneur Thorsten Vikingsson, a été élevé avec la belle Ingeborg, fille du roi Bele dont Thorsten est le frère d'armes. Tout le début du poème est parfumé par ces premières amours entre la blonde vierge et l'héroïque enfant du nord. Le roi Bele meurt, et son compagnon Thorsten, fidèle jusqu'au tombeau, meurt aussi. Frithiof alors hérite de tous les biens de son père : son glaive Angurvadel, dont l'acier est marqué de runes qui jettent une lueur pâle dans le repos, rouge dans le combat ; son bracelet d'or, aussi chargé de dessins que les boucliers d'Homère ; enfin Ellida, son navire rapide, qui lutte victorieusement avec les flots. Le roi Bele, avant de mourir, avait recommandé Frithiof à l'affection de ses fils Helge et Halfdan ; mais Helge, sombre et perfide personnage, ami des devins, et Halfdan, adolescent présomptueux, rejettent les conseils de leur père, et quand Frithiof se hasarde à demander Ingeborg en mariage, Helge la lui refuse outrageusement. Frithiof, irrité, refuse à son tour de secourir Helge, attaqué par le roi Ring, et pendant que les deux frères entrent en campagne, il se rend la nuit au temple de Balder, où a été mise, sous la protection divine, leur sœur Ingeborg. Le matin, il faut se séparer, et cette séparation inspire à Frithiof des strophes qui rappellent le charmant débat de Roméo avec Juliette sur l'alouette et le rossignol.

Silence ! c'est l'alouette. Non, ce n'est que la colombe qui roucoule son amour fidèle dans la forêt. L'alouette dort encore près de son amant, dans son nid chaud, sur le gazon. Heureux sont-ils ! Que le jour vienne ou s'en aille, personne ne les sépare. Leur vie est libre comme l'aile qui les porte dans la nue, couple joyeux.

Digitized by Google

Vois! le jour se lève. Non, c'est la flamme de quelque fanal du côté de l'est. Encore nous pouvons causer ensemble, encore la douce nuit n'est pas finie. Attarde-toi en dormant, astre doré du jour, puis éveille-toi lentement. Frithiof te laissera bien dormir jusqu'à Ragnarök[1], si bon te semble.

Vain espoir! déjà souffle le vent du matin, et déjà les roses de l'est éclosent fraîches comme celles de la joue d'Ingeborg. Une foule ailée chante insoucieuse dans la nue devenue claire; la vie se meut, le flot étincelle, les ombres et l'amour s'enfuient.

Le voilà qui arrive dans toute sa gloire. Soleil doré, pardonne-moi ma prière. Je l'éprouve, un dieu s'approche. Comme il est grand, comme il est beau! ô heureux celui qui pourrait comparaître dans la lice, vaillant comme te voilà, qui, superbe et joyeux, pourrait revêtir sa vie de lumière et de victoire comme toi!

Ici, je livre à tes regards la plus belle chose que tu aies vue dans le nord. Prends-la sous ta garde, soleil altier. Elle est ton image sur la terre verdoyante. Son âme est pure comme tes rayons, comme ton ciel son œil est beau, et l'or qui couvre ton front, elle l'a reçu dans sa chevelure.

Adieu, ma bien-aimée. Une autre nuit, nous nous reverrons, une nuit plus longue. Adieu! encore un baiser sur ton front et encore un sur tes lèvres. Dors maintenant, rêve de moi. Dans le jour, quand tu t'éveilleras, compte, avec une âme fidèle, les heures comme moi, regrette et brûle comme moi. Adieu! adieu!

Frithiof avait d'abord laissé Helge sans appui contre le roi Ring; adouci par la réflexion, il vient à l'assemblée des guerriers, et, à condition qu'on lui donnera Ingeborg, il offre sa main en signe de réconciliation. Mais Helge a appris la profanation du temple de Balder; il la révèle, et tous s'écartent de Frithiof avec horreur. Le guerrier est banni, et on lui impose pour punition d'aller reconquérir le tribut payé autrefois par le jarl Angantyr, maître d'une guirlande d'îles sur l'Océan. Frithiof va revoir Ingeborg; il veut la décider à fuir avec lui. Il lui offre de l'emmener bien loin vers la Grèce, où la mer est bleue et où il n'y a jamais de neige. Mais Ingeborg refuse; elle ne veut pas que Frithiof abandonne la patrie qu'il doit défendre, elle ne veut pas ravir son nom aux chants des Skaldes. Frithiof, rendu tout à l'honneur, part avec Angurvadel, son épée fidèle, pour l'île où règne le roi Angantyr.

Frithiof se débat sur l'Océan contre la tempête. On a beau rejeter l'eau par-dessus le bord, on ne peut jamais l'épuiser. Pour comble d'infortune, il lui faut, avec son faible équipage, combattre une baleine et deux monstres, l'un semblable à un ours, l'autre à un aigle. Mais *Ellida*, le beau navire, frappe de la proue contre les

[1] Le crépuscule des dieux (la fin du monde).

Digitized by Google

monstres. La tempête disparaît, Frithiof aborde. Le jarl était occupé à boire avec ses guerriers, les yeux sur les vagues où le soleil descendait comme un cygne d'or; il aperçut la voile d'*Ellida*. Alors, le corsaire Atle, un des preux du Nord, assis près de lui, se lève et défie Frithiof au combat. Après une longue lutte, Atle est vaincu, et Frithiof va boire avec le jarl, qui jadis fut l'ami de son père; il raconte ses aventures et expose le but de sa visite. « Je n'étais pas tributaire du roi Bele, dit le jarl avec fierté; que ses fils viennent, nous les recevrons. Cependant, ton père me fut cher. » Angantyr fait alors un signe de la main à sa fille, assise près de lui. La vierge court vers l'appartement des femmes et rapporte une magnifique bourse faite à l'aiguille. Le roi remet cette bourse pleine de pièces d'or à Frithiof, comme cadeau de bienvenue, à condition qu'il passera l'hiver près de lui. Frithiof y consent, mais en vain le jarl lui offre sa fille pour épouse, il reste fidèle à Ingeborg, et au printemps il repart. Rien n'est plus touchant que le moment où il revoit son chien sans maître, son coursier abandonné, sa maison en ruine. Pour que rien ne manque à son affliction, il apprend qu'Ingeborg est partie comme épouse du vieux roi Ring. Son courroux s'exhale en plaintes amères. On le calme cependant en lui disant la douleur d'Ingeborg, comme elle était pâle en allant à l'autel, montée sur un coursier noir, comme Helge aperçut alors le bracelet de Frithiof au bras de sa sœur et le lui arracha pour l'offrir à la statue de Balder, comme il voulut la frapper et comme elle lui dit : « Odin sera juge entre nous. »

« Odin sera juge, répond Frithiof; mais j'ai envie de juger moi-même. » Aussitôt il s'en va trouver Helge, qui est auprès du bûcher de Balder, cette figure du soleil brûlant sur un foyer consacré; il lui jette à la face la bourse d'or du roi Angantyr, et va pour reprendre son bracelet à la statue du dieu; mais en même temps la statue chancelle et tombe dans le bûcher. Le feu prend au temple, et malgré les efforts de Frithiof, tout est consumé. Le voilà obligé de s'éloigner de nouveau pour ce sacrilége involontaire, et il repart sur les flots, en jetant de magnifiques stances d'adieu aux lacs, aux îles, aux récifs de sa patrie. Il se fait pirate, et écrit les lois de son nouveau métier.

Parfois il est pris de tristesse; il se rappelle le tilleul qu'il a planté sur la colline natale, il se rappelle aussi l'infidèle qui lui fut si chère, et il soupire après sa vue. En vain Bjoern, son compagnon, le blâme de gémir pour une femme, de ne pas vouer tout son amour à l'Océan, habité par la liberté; sous l'influence de la nature voluptueuse du Midi, le cœur de Frithiof s'amollit, il ne peut résister à son amour et se rend au pays du roi Ring.

La manière dont il se présente chez son rival, la course en trai-

Digitized by Google

neau, où, la glace s'étant cassée, il lui sauve la vie, le sommeil du roi, pendant lequel Frithiof, conseillé par un oiseau noir de tuer le vieillard, par un oiseau blanc de veiller, au contraire, sur lui, ne veut écouter que la voix de l'oiseau blanc, sont autant de passages que nous aimerions à citer, si ce poème n'avait déjà trouvé en France de dignes interprètes. La noblesse d'âme de Frithiof est restée intacte au milieu de ces tentations, mais sa douleur n'a pas diminué, et il prend la résolution de retourner sur les vagues. « Non, dit le roi ; le chant du tombeau a déjà retenti à mon oreille ; je te donne la reine, je te confie le royaume, conserve-le pour mon fils. Quant à moi, je n'attendrai pas que la mort vienne me trouver, je vais m'ouvrir les veines. » Et Ring, avec son épée, trace, en l'honneur d'Odin, des lettres mystérieuses sur sa poitrine et sur ses bras ; puis, il prend sa coupe, et meurt en chantant un hymne au Nord superbe et aux grands dieux. Une fois que l'oraison funèbre du roi Ring a été prononcée, Frithiof, loyal jusqu'à la fin, fait reconnaître le fils du vieux roi pour son successeur dans l'assemblée des guerriers ; puis il va demander conseil à son père, dans sa tombe, pour savoir comment apaiser le courroux du dieu Balder. Instruit par une vision, il lui fait bâtir un temple gigantesque, profite de la mort de Helge pour se réconcilier avec l'autre fils du roi Bele, et épouse Ingeborg.

Tel est le poème de *Frithiof*. Il n'existe pas, dans la littérature contemporaine de l'Europe, de sujet mieux conçu, d'inspiration plus heureuse. Sous une forme concentrée, toute l'antiquité scandinave est là, avec sa bravoure farouche et sa loyauté inébranlable. Il est impossible de surpasser cette fidélité de coloris, et si *Frithiof* n'est pas une épopée par les dimensions, c'en est une certainement par l'élévation du ton et la solidité de l'allure.

Outre *Axel* et *Frithiof*, Tegnér a donné plusieurs compositions plus courtes, mais qui toutes se distinguent par leur souffle, comme *Svéa*, comme *la Première Communion*, comme *Charles XII*.

Ce nom de Charles XII revient souvent dans la littérature suédoise. C'est que, malgré les calamités qu'il attira sur son pays, ce roi est resté le représentant du sentiment qui est le plus populaire en Suède : la haine des czars ; c'est que ce fantôme effrayant, appelé la Russie, il a montré à Narva qu'on pouvait le vaincre. Et puis, lorsque les désastres sont accompagnés de circonstances héroïques, l'instinct du peuple non-seulement les pardonne, mais y trouve une source d'affections nouvelles. C'est ainsi qu'en France Napoléon se rattache plus aux fibres intimes de la nation par Waterloo que par Austerlitz, par Sainte-Hélène que par Tilsitt. L'humanité, éternellement souffrante, aime ceux qui ont souffert. Déjà, à propos de Geijer, une poésie a été citée sur Charles XII. Nous donnons celle de Tegnér ; il

Digitized by Google

est intéressant de comparer, sur le même sujet, les inspirations toutes différentes des deux poètes :

Il était dans la fumée et la poussière, le roi Charles, le jeune héros. Il tira son épée de la ceinture et s'élança en avant dans la mêlée. « Allons, cria-t-il, essayons le fil de l'acier suédois. Hors d'ici, les Moscovites ! Bon courage, les habits bleus ! »

Il mit les siens un contre dix, le fils irrité de Vasa. Ceux qui n'étaient pas renversés s'enfuyaient. Ce fut son début ; il ne fallut pas trois rois ensemble pour écrire des ordres aux compagnons suédois. Tranquille, il se dressa contre l'Europe, dieu imberbe de la foudre.

La politique à cheveux gris tendit rapidement son piége. Le fier adolescent dit un mot, et le piége se brisa. Ample de poitrine, souple, ceinte de cheveux d'or, une nouvelle Aurore [1] arriva ; elle s'en revint sans que ce champion de vingt ans l'eût même écoutée.

C'était un si grand cœur qui battait dans sa poitrine suédoise ! Dans la joie comme dans la souffrance, il n'avait d'ardeur que pour le bien. Dans les succès et dans les revers, également vainqueur de sa fortune, il ne pouvait pas reculer, il ne pouvait que tomber.

Voyez ! sur sa tombe, depuis bien longtemps, les étoiles de la nuit scintillent et la mousse centenaire couvre les os du héros. Toute splendeur sur la terre a pour lot d'être périssable ; et son souvenir n'est bientôt qu'une légende dans le Nord.

Mais il prête encore l'oreille à la légende, le vieux pays des légendes, et contre le colosse le murmure des nains se tait de plus en plus. Ferme encore, le grand esprit se maintient dans les forêts du Nord. Il n'est pas mort ; il n'a que sommeillé du sommeil d'un siècle.

O Svéa [2], fléchis les genoux devant la tombe où ton plus grand fils est enseveli. Lis la vieille inscription, c'est ton épopée. L'histoire, la tête découverte, s'y rend pour s'instruire ; et c'est là que la gloire suédoise sacre son drapeau de victoire.

Certes, voilà une belle poésie. Celle de Geijer était belle également, plus énergique peut-être, mais moins réelle. Dans Geijer, le roi Charles apparaissait comme un Titan ; ici, le héros est en même temps un homme ; il nous émeut davantage, s'il nous étonne moins.

Par suite du lien étroit qui unit l'enseignement à l'Eglise de Suède, Tegnér, comme beaucoup d'écrivains de son pays, a exercé des fonctions religieuses ; depuis longtemps, appelé au poste d'évêque, il s'occupait de faire le bien en même temps qu'il réalisait le beau dans ses œuvres, lorsque la folie, ce mal qui souvent s'abat sur les plus belles intelligences, le prit pour sa victime. Maintenant, le silence du tombeau a fermé pour toujours les lèvres qui versaient

[1] Aurore de Kœnigsmark.
[2] Personnification de la Suède.

Digitized by Google

la gloire sur la patrie; mais Tegnér a obtenu le résultat qu'il se proposait. Son génie a donné à la poésie suédoise un caractère national qui lui restera; elle peut se livrer désormais sans danger aux excursions de la fantaisie. Le grand phare de *Frithiof* luira toujours à l'horizon pour lui faire retrouver sa route.

III

Toute littérature a quelques noms qu'elle affectionne particulièrement et autour desquels elle se groupe. Tant que vécut Tegnér, il fut le pôle de la poésie suédoise; sa mort a fait passer le sceptre entre les mains de Runeberg. Celui-ci est également un poète national, mais inspiré par le présent et non par le passé. Ce qui a fait vibrer les cordes de sa lyre, ce n'est pas l'hymne de guerre du viking aventureux, c'est la plainte de la Suède depuis l'année funeste où la trahison d'un général livra aux Moscovites la belle province de Finlande. C'est que Runeberg fut un de ceux qui passèrent sous la domination de Saint-Pétersbourg, c'est qu'il a vu autour de lui les douleurs de toute une population suédoise de cœur et de langage. Russe par la brutalité du fait, et se sentant le cœur blessé, il a pris la plume pour épancher cette angoisse. Ses poèmes les plus célèbres sont *Nadeschta*, *les Chasseurs d'élans*, et surtout les *Légendes du sergent Stâl*. A plusieurs reprises, la *Revue* s'est déjà occupée de Runeberg; elle a eu la bonne fortune de faire, la première en France, connaître au public les *Légendes du sergent Stâl*[1] et le poème qui fut le début de l'auteur, *le Tombeau de Perrho*[2]. Mais les œuvres de Runeberg offrent une assez riche moisson pour qu'après MM. Auguste Robert et Gustave Frosterus, il nous reste encore une belle gerbe à glaner.

Les *Légendes du sergent Stâl* sont une suite de chants en mètres variés sur la dernière guerre de Finlande. Ces chants, quoique liés par une idée générale, les malheurs de la patrie, ne se rattachent pas l'un à l'autre par la continuité d'une fable poétique ou romanesque.

Ainsi, le premier chant est une invocation au pays natal, la plus ardente peut-être qui ait jamais fait résonner la harpe scandinave, si ardente pourtant sur ce sujet. A cette invocation lyrique succède un

[1] Voir la *Revue*, 1re série, t. XV, p. 417 et 620 (livr. des 15 et 30 septembre 1854); *les Poètes de la guerre en Finlande*, t. XXXV, p. 235 (livr. du 31 décembre 1857).

[2] Voir la *Revue*, 2e série, t. VII, p. 800 (livr. du 28 février 1859), *Runeberg, le Tombeau de Perrho*, par M. G. Frosterus.

Digitized by Google

chant presque familier, qui est pour ainsi dire l'exposition. Runeberg se met en scène ; il raconte que, tout jeune encore, il fit la connaissance du vieux Frédéric Stâl, autrefois sergent dans l'armée finlandaise, maintenant misérable et réduit pour vivre à nouer des filets. En voyant ce vieillard vêtu de haillons grotesques, le jeune Runeberg n'éprouva d'abord qu'un sentiment de dédain et de moquerie ; mais quand le soldat, tout en faisant son travail, se fut mis à lui raconter son existence passée, il prit à ses yeux les proportions d'un héros. Les épisodes qu'il raconta restèrent gravés dans la mémoire de Runeberg, et celui-ci n'a voulu que se faire l'écho des souvenirs du vieux sergent. Le charme, dans ce livre, est tellement lié à la simplicité énergique de l'expression, à la fidélité des tableaux, qu'on le dénaturerait en essayant de le faire comprendre par une analyse ; il vaut mieux prendre un chant au hasard et en donner un extrait développé.

Celui qui a pour titre *le Frère du nuage* nous transporte dans une cabane perdue au plus profond d'une forêt. Là, un vieillard rêve en silence, tandis que sa fille sourit à un jeune homme qui lui presse les mains. Le vieillard élève enfin la voix, et, se parlant à lui-même dans un langage sombre et symbolique, il raconte comment ce jeune homme, enfant délaissé et semblable à un oiseau farouche, un soir d'hiver se présenta tout en haillons devant la cabane. D'où venait-il ? où allait-il ? C'est une question qu'on eût pu faire à un riche ayant des parents et une demeure. Mais ce frère du nuage n'en avait pas. Il ne pouvait appeler frère que le vent, il n'était que de la neige aux pieds de la nuit.

Le vieillard peint ensuite comme l'enfant demeura chez lui et devint adolescent ; comme, après deux hivers, il savait abattre les arbres ; après quatre, vaincre l'ours. Mais maintenant que fait-il ? Où est l'espérance du père adoptif ? Celui-ci voudrait bien savoir si son pays est sauvé ou perdu ; mais il ne comprend pas le langage de l'aigle ou du corbeau, aucun voyageur ne pénètre en son désert, et le jeune homme qui devrait lui venir en aide ne sait écouter que des paroles de femme.

Le jeune homme entend ces reproches, et, en apparence, il reste calme, bien que chaque mot lui fasse bondir le cœur. Il achève la soirée près de la jeune fille, et, quand l'heure du sommeil est venue, se couche comme d'habitude. Mais à la première lueur de l'aurore, il s'élance au dehors sans être aperçu, et le jour ne voit dans la cabane que deux habitants s'éveiller. Les heures se passent et le jeune homme ne revient pas. Le vieillard cherche à consoler sa fille ; mais celle-ci se referme comme une fleur, et sa pensée ne sort pas de son âme. En elle-même, elle chante, elle chante l'amour qui seul peut

Digitized by Google

donner des ailes à l'absent, l'amour qu'aucun lien ne peut contenir, qui traverse les lacs à la nage, qui franchit les montagnes et vient toujours avant l'heure où on l'attend. Le vieillard, voyant l'exaltation de sa fille, sort pour se mettre à la recherche du jeune homme disparu. Arrivé au hameau le plus prochain, il trouve dans une maison une femme seule et éplorée.

Elle lui raconte que, lorsque l'ennemi mettait la contrée à feu et à sang, le frère du nuage vint, rapide, apporter à tous le salut. Le vieillard poursuit son chemin, il va chez le curé, où il ne trouve qu'un pauvre soldat retraité. Celui-ci, à son tour, lui parle de la férocité de l'ennemi qui, après s'être vautré dans le carnage, a lié le noble et vieux curé entre deux chevaux fougueux, pour lui faire suivre leurs sauvages cavaliers. « Bientôt, dit le soldat, sa main a dû se raidir, son pied faillir, sa chevelure blanche balayer la poussière. Mais le moment des plus profondes ténèbres est celui où le secours est le plus proche. Voilà que le frère du nuage s'élança et que l'envahisseur fut écrasé. »

Le vieillard continue sa route. Le soir venu, il passe par l'endroit où s'est livrée la bataille, il s'avance à travers les combattants renversés à terre, amis ou ennemis. Un jeune homme blême et mourant, baigné dans son sang, se ranime à sa vue et le remercie d'avoir nourri le sauveur de la contrée. « Au milieu d'une lutte sans espoir, dit-il, quand tout semblait perdu, on le vit s'élancer des rochers déserts. La voix de ce fils de mendiant au front royal rendit le courage aux défaillants, et l'ennemi tomba comme, sur la prairie où la faulx du faucheur a passé, l'herbe tombe auprès de l'herbe. » Ayant ainsi parlé, le mourant ferme les yeux pour toujours. Le moment approche où le vieillard va retrouver le frère du nuage. Mais la fin du chant est trop belle pour ne pas être citée textuellement :

Avec tranquillité, le jour s'éteignit à son tour. La lune, ce soleil de la nuit, la lune pâle éclaira seule les pas du marcheur jusqu'au cimetière. Lorsque le vieillard en franchit l'enceinte, il y avait, parmi les croix, des hommes, foule hagarde et silencieuse comme la foule qui dormait en dessous. Pas un qui s'approchât, pas un qui dît quelque mot de bienvenue, pas un qui parlât, même du regard. Quand il fut dans le cercle, le vieillard y vit à ses pieds un jeune homme étendu et, bien que couvert de sang, facile à reconnaître. Tel qu'un sapin tombé parmi les pins, dans la poussière, reste encore le plus grand, l'arbre qui n'a pas d'égal, tel le héros gisait entre les cadâvres des ennemis. Les mains entrelacées, muet, comme frappé de la foudre était le vieillard ; et sa joue devint blanche, ses lèvres frissonnèrent jusqu'à ce que sa douleur retrouvât la parole et s'échappât en plaintes : « Maintenant, le faîte de ma cabane est brisé, la moisson de mon champ est ravagée par la grêle ; maintenant la tombe est la seule demeure qui me

Digitized by Google

convienne. Malheur à moi qui te revois ainsi, toi l'appui de mon âge, honneur de ma vie, présent du ciel naguère si grand et si superbe, maintenant néant comme le sable où tu reposes ! » A peine le vieillard eut-il ainsi gémi dans sa tristesse, qu'on entendit une voix, celle de sa fille. Arrivée auprès du mort, elle s'écria : « Précieux il m'était, étreint contre mon cœur, précieux plus que toute chose au monde. Pourtant il m'est deux fois cher, le noble jeune homme, maintenant qu'il est froidement serré contre le sein froid de la terre. Je trouvais que vivre était moins que d'aimer ; aimer est moins que de mourir comme lui. »

Ainsi disait-elle, sans larmes et sans plaintes ; elle s'avança lentement à côté du cadavre, s'agenouilla, ôta son fichu et, sans un mot, couvrit légèrement le front percé. La foule des hommes était hagarde et silencieuse comme une forêt dont nul vent n'agite les branches ; muettes également étaient les femmes de la contrée, venues là pour regarder et pour pleurer. Mais la noble fille dit encore : « Oh ! si quelqu'un voulait m'aller chercher un peu d'eau, je pourrais laver le sang sur son visage blême, caresser encore une fois de la main ses cheveux, voir encore dans la mort son œil doux. Avec joie je le montrerais à tout le monde, le frère du nuage, le mendiant abandonné qui se leva et fut le salut de son pays. »

Le vieillard, l'entendant parler et la voyant ainsi désespérée près de lui, reprit la parole d'une voix entrecoupée : « Malheur à toi, ma pauvre fille, joie de la joie, guérison et allégement de la tristesse, abri dans l'infortune, oh ! malheur à toi ! Père, frère, époux, tout est perdu pour toi avec lui. Tu as tout perdu, rien ne te reste. »

A ces mots, la foule éclata en sanglots ; tous les yeux avaient des larmes ; mais celles de la noble fille brillèrent, et, prenant la main du cadavre, elle dit : « Non, je ne célébrerai pas ton souvenir avec des plaintes, comme le souvenir de celui qui s'en va et qui sera bientôt oublié ; les larmes que versera sur toi ton pays seront pareilles à la rosée que pleure un soir d'été, rempli de joie, de lumière, de calme et de chants, les mains étendues vers l'aurore. »

Quel drame et quel tableau ! Comme on voit le paysage du Nord ! comme on frissonne dans cette poésie ! comme on comprend les angoisses de cette foule en proie aux fureurs d'une horde armée et laissant tomber ses larmes dans la neige ! comme le côté agreste, simple, idyllique est également bien indiqué, et comme, auprès du cadavre, la jeune fille est à la fois une paysanne et une héroïne !

Une paysanne et une héroïne, telle est la poésie de Runeberg. *Mireio*, l'épopée provençale, donnerait une idée de sa manière si ce poème était animé par un souffle patriotique de colère et de douleur. Il n'y a dans Runeberg ni guerriers emphatiques ni bergères enrubannées ; tout est vrai ; il a peint comme il a vu, et vraiment il s'est cent fois plus rapproché d'Homère que les imitateurs classiques du vieux poète ionien.

Digitized by Google

IV

Une des existences les plus douloureuses du siècle fut celle de Vitalis (Erik Sjöberg). Fils d'un simple manœuvre, mais tourmenté par cette intelligence qui devait le tuer, il se procura tant bien que mal les premiers éléments d'instruction et se rendit à l'université d'Upsal. Là, il lui fallut pour vivre se livrer à des excès de travail qui détruisirent sa santé. Le prince royal, informé de sa détresse, lui fit une petite pension; ne s'en trouvant pas digne, par un sentiment de délicatesse outrée, il la refusa. Au milieu de sa vie précaire, son talent grandissait; mais ce fut en vain, la mauvaise fortune le poursuivit sans cesse. Il chercha toute sa vie une place modeste qui lui permît de vivre en repos, et il ne put la trouver; enfin, ayant perdu sa mère, ayant vu celle qu'il aimait se marier avec un autre, abreuvé de toutes les amertumes, Vitalis mourut de langueur à l'hôpital, âgé de trente-quatre ans.

Du reste, autant la vie de quelques poètes suédois comme Franzén semble avoir été calme, autant les agitations ont été le partage de certains autres. Au XVIIIe siècle, Mme Nordenflycht, dans la douleur que lui cause la mort de son mari, devient poète et publie des élégies. Le bruit se fait autour de son nom, elle rentre dans le monde, elle aime de nouveau, et, n'étant point payée de retour, se jette dans la mer comme Sapho.

Lidner voit venir à lui, enthousiasmée par son talent, une femme riche et distinguée. Mais il se sait incapable de résister à la passion effrénée de l'ivresse, il la prévient qu'il la ruinera. Elle persiste à lui offrir sa main, il l'épouse et la ruine si bien qu'en mourant il la laisse dans une indigence absolue. Loin de lui garder rancune, cette femme, étrangement enthousiaste, conserve pieusement jusqu'à son dernier souffle la mémoire du poète.

Stagnelius, également troublé par l'habitude de l'ivresse, meurt selon les uns de consomption, selon les autres par un suicide. Nicander ne fut guère plus heureux. Enfin, Vitalis couronne la liste; il avait un talent dans le genre d'Hégésippe Moreau, tantôt élégiaque, tantôt railleur; comme lui, il vint, sensitive malade, agoniser sur le lit de la charité publique.

Les pseudonymes sont fréquents dans la poésie suédoise. En voici un, *Talis Qualis*, sous lequel s'est abrité un des talents les plus estimés de l'époque. Talis Qualis, ou, si vous voulez savoir son vrai nom, Strandberg a surtout donné à son pays une traduction de Byron

Digitized by Google

regardée comme un chef-d'œuvre. *Angélique, pourquoi de si profonds soupirs dans la forêt? le Mendiant, la Patrie*, sont des poésies qui ont fait ranger Malmström parmi les bons lyriques de la Suède; malheureusement, il a cessé de publier des vers pour s'occuper spécialement de critique dans la chaire qu'il occupe à l'université d'Upsal.

Comme Franzén avait eu un gendre poète dans le premier des Grafstroem, Tegnér en trouva un dans Böttiger qui occupe maintenant à l'Académie suédoise la place de son beau-père. C'est une nature gracieuse, triste, presque maladive, vraiment inspirée par les larmes. Il a composé, sur une mélodie norwégienne, une élégie où il a personnifié, sous les traits d'une amie idéale, ses aspirations spiritualistes.

La terre et le ciel, je les oublie pour ne songer qu'à toi. Tu es l'espérance de la journée quand le soleil se lève, ma prière quand le soleil se couche. Oh! comme tu luis toujours sur mon beau ciel, rêve matinal, prière crépusculaire de la vie!

La terre et le ciel, je les oublie pour ne songer qu'à toi.

Calme, saintement calme, dis, oh! dis-moi, où te trouves-tu, toi, si douce? mon œil te vit-il sur la terre? ou bien demeures-tu encore là-haut, ange, entre tes frères et tes sœurs? ne dois-je jamais ici-bas serrer ton ardente main? ne nous connaîtrons-nous que sur l'autre rivage?

Calme, saintement calme, dis, oh! dis-moi, où te trouves-tu, toi si douce? mon œil te vit-il sur la terre?

Lorsqu'une de mes pensées s'envola, lorsqu'un de mes soupirs s'exhala, tu fus le but de tous les deux. Dans le regard de chaque étoile, je rencontrai le tien; les fleurs me firent deviner ton image; le nuage du soir m'écrivit ton nom en traits de flamme, la prairie revêtit ton manteau et l'alouette te chanta.

Lorsqu'une de mes pensées s'envola, lorsqu'un de mes soupirs s'exhala, tu fus le but de tous les deux.

Oh! je sais qu'une fois, avec un chant plus beau, Dieu nous donnera l'un à l'autre. Si tu me suis toujours, si tu n'appartiens qu'à moi, alors que tout le reste disparaisse! L'amour est éternel, et, quand la mort sourira, nous nous rencontrerons et ne nous séparerons jamais plus.

Oh! je sais qu'une fois, avec un chant plus beau, Dieu nous donnera l'un à l'autre.

Nybom a une intelligence souple, qui se prête aux formes les plus diverses. Dans le genre élevé, il y a de lui un poème sous le titre de *Boabdil, le dernier Maure*, ce qui ne l'empêche pas de savoir, quand il le faut, s'attendrir et se faire simple. Au pôle nord existe une fleur timide et pure, que Linnée a découverte, et qui a conservé de ce grand homme le nom poétique de *Linnæa borealis*. Nybom, en

Digitized by Google

la décrivant dans ces quelques strophes, l'a ceinte d'une seconde auréole.

Grâce modeste du printemps polaire, elle se dresse dans le voile du souvenir, versant un suave parfum d'amande et priant, vestalement pure et jeune.

Image de Marie en prière, elle fleurit silencieusement, elle fleurit doucement, là où chante le plus profondément l'oiseau du souvenir, dans la déserte forêt du Nord.

Elle est, dans la nature, le soupir en fleur. Rien n'est timide comme les désirs qui fuient en rayons sur le teint de lis de sa joue.

Sentez quel battement dans sa poitrine ! Elle respire chaudement dans l'humide automne; elle est trop célestement pure pour mourir même dans la neige de l'hiver.

C'est une de ces humilités sublimes qui, pareilles à l'étoile du soir, se réfugient dans de saintes splendeurs, dans de douces lumières, au milieu du bruissement sauvage du temps.

Elle n'a pas reçu la magnificence de la rose. Non ! elle ne veut être que la lune de ce soleil du monde fleuri qui s'étend jusqu'au pôle.

O lumière argentée dans le parterre, diadème perlé sur le monument du grand homme, toi qui, virginalement effrayée, abrites ta propre splendeur sous la sienne ;

Muette comme toujours, brille dans la forêt et devant le seuil d'une vierge du Nord, versant un suave parfum d'amande et priant, vestalement pure et jeune.

Le théâtre n'a jamais été cultivé en Suède avec autant d'amour que la poésie lyrique. Cependant, outre Ling et Nicander, quelques écrivains ont porté de ce côté leur intelligence, et deux surtout sont arrivés à de beaux résultats : Börjesson avec son *Eric XIV*, le baron de Beskov avec son *Thorkel Knutsson*. Mais ce sont des succès isolés, qui ne constituent pas un ensemble, et il nous faut vite revenir à la poésie lyrique. Le baron de Beskov nous montrera, du reste, le chemin. Déployant, comme secrétaire de l'Académie suédoise, les qualités les plus fines du prosateur, cet homme remarquable a donné, de plus, des poésies qui, à tous égards, ont droit aux honneurs de la citation :

Le Pêcheur.

Sur la rive ténébreuse, auprès du bruit et du flot, ma vieille hutte se dresse solitaire. Les vagues courroucées en baignent le pied, et l'écume frappe contre les vitres. Quoique la foudre tombe, quoique l'orage mugisse, je m'endors tranquillement à l'abri du chaume, car la prière du soir me rend fort sous la protection de l'Eternel.

Le soleil vient-il dorer les montagnes et les vallons, je me précipite

Digitized by Google

dans un chemin non frayé, je vole sur les dômes du flot, où la mort fait le guet au-dessous de moi. Souvent les brouillards ont voulu égarer ma route; quand la nuit survint, je regardai le ciel, et son étoile a paisiblement éclairé mon retour.

Mon filet, ma barque et ma cabane, c'est ce que je demande à la fortune. Content, je porte la chaîne de la pauvreté ; car elle est légère à côté de celle du vice. Là où aucune nuit n'agite son aile, là où aucune lune ne fait sa ronde, là j'abaisserai les voiles et je me tiendrai à l'ancre dans le havre de l'espoir.

Le rire de la Suède a eu, comme sa tristesse, des représentants poétiques. Dahlgren, mort maintenant, a excellé dans ce que les peintres appellent *le genre*, dans l'humour, la fantaisie, le paysage. Elias Sehlstedt s'est fait beaucoup aimer dans ces dernier temps par ses inspirations franchement joyeuses. Wilhelm de Braun, poète dont une morale farouche pourrait s'offenser, s'il ne se faisait tout pardonner par son esprit, a publié, aux fins d'année, plusieurs calendriers poétiques qui l'ont rendu populaire. Sa verve est, avant tout, railleuse et hardie ; son trait n'épargne rien. Henri Heine aurait certainement pu signer cette *histoire d'amour :*

A bas l'amour! vive le verre, qui donne la joie la meilleure! Vraiment il m'a assez fallu payer l'écot quand j'étais amoureux. Jamais je n'étais tranquille; ardent comme un fourneau, je brûlais nuit et jour pour la plus grande des coquettes.

Pâle et bête, et plein de trouble, toujours j'allais cueillir des fleurs, et je forgeais des rimes épaisses comme la pyramide d'Egypte, et je m'agenouillais, et je taillais dans le bois son nom entrelacé avec le mien : un fameux travail !

Et je dessinais notre hutte sur un vélin superfin. On voyait des tilleuls la protéger; sur le devant était une prairie, plus loin un lac et dans celui-ci une île pour y aller en bateau et y vivre dans la solitude.

Mais qu'advint-il de tout cela? A moi le broc! il n'y a que lui pour me donner du soulagement. Juste, lorsque j'étais le plus en train de dessiner, un autre vint qui avait une maison de pierre et un véritable lac avec une véritable île. Aussitôt la fille me donna au bateau[1], se mit dans le sien. Et la parade fut finie.

Il y a dix ans, vivait un poète, Gudmund Silverstolpe, qui, dans ses vers, mariait le sérieux au léger avec un rare bonheur. Il ne voulait écrire que pour un cercle d'amis, mais bientôt ce cercle se composa de toute la nation. Malheureusement, la destinée, pendant qu'elle sauvait le nom, brisait la vie de l'homme, et à la louange on est

[1] Il y a là un jeu de mot intraduisible. L'expression suédoise *donner au bateau* correspond en français *à donner au diable.*

Digitized by Google

forcé d'ajouter un regret. F.-B. Cöster, ancien officier suédois, s'est rendu populaire par ses chants patriotiques, que tous les soldats répètent, souvent sans connaître le nom de l'auteur. Son *Pavillon suédois*, sa *Marche guerrière*, ont la sympathie générale, ainsi que son joli calendrier poétique *Myosotis*. C.-A. Wetterbergh, le romancier des enfants, le conteur si connu sous le pseudonyme d'*oncle Adam*, ne s'est pas contenté de la prose; la poésie est justement fière de quelques-unes de ses compositions. Gunnar Wennerberg est le représentant du genre illustré en France par Pierre Dupont. Il compose des paroles qu'il met en musique lui-même. Les idées sont spirituelles, l'harmonie est toujours parfaitement en rapport avec les idées, si bien que tout le monde sait par cœur ses productions, entre autres les *Gluntarne*, duos en vers entre deux étudiants membres d'une joyeuse société de ce nom.

L'originalité fait le caractère distinctif de P. Sturtzenbecker, connu dans les lettres sous le nom d'Orvar Odd. Ce poète se plaît avant tout dans l'excentricité et le caprice. Sa manière est fort discutée; mais l'énergie à laquelle parvient son vers le fait placer par quelques-uns au premier rang. La *Marche de guerre* suivante permettra d'apprécier son talent pittoresque :

En avant, garçons bleus[1]! au chemin de la victoire! oui, au chemin de la victoire! Avancer en rangs serrés fut toujours la coutume du Suédois, comme aussi ne pas cligner de l'œil au grondement du canon courroucé; et, fût-il ici autant d'Allemands que de moucherons un soir d'été, nous les chasserons de l'air avec la tempête des montagnes du Nord.

En avant, garçons bleus! au chemin de la victoire! oui, au chemin de la victoire! Hurra, hurra, hurra!

En avant, hommes du Nord! Les mousquetons armés! oui, les mousquetons armés! Toi, léger tirailleur, toi, brave grenadier, prends garde que l'ennemi ne vienne trop près de ton canon poli. Comme de jeunes Carolins[2], nous voulons nous battre loyalement; et le chant de la balle nous est, comme autrefois, une musique chérie.

En avant, hommes du Nord! Les mousquetons armés! oui, les mousquetons armés! Hurra, hurra, hurra!

Bonne troupe guerrière, en avant, avec bon courage! oui, en avant avec bon courage! La poitrine bombée en défi, retrousse crânement la moustache, et montre, camarade, que tu vas sans peur au feu pour tout ce qu'il y a de magnifique dans le pays scandinave, pour les vieux trophées de la gloire et pour la douce main de la jeune fille.

Bonne troupe guerrière, en avant, avec bon courage! oui, en avant avec bon courage! Hurra, hurra, hurra!

[1] L'uniforme suédois est bleu.
[2] Soldats de Charles XII.

Digitized by Google

La poésie dite de circonstance est fort goûtée par les Suédois. Quelques écrivains comme C.-J. Bergman, G.-H. Mellin, C.-F. Ridderstadt, C.-A. Adlersparre, Axelson, Carlén, Kjellman-Göransson, ont ennobli ce genre, en y appliquant la forme soignée de la haute poésie.

Sätherberg est un écrivain nouveau qui s'est attaché de préférence à la nature; il a fait des chansons de chasse qui lui ont donné une place à part dans la littérature de son pays. Il excelle à rendre visibles par la description les sites où il vous transporte. N'est-ce pas une suite de tableaux que ces quelques vers?

Regret du foyer.

L'hiver a fini de dévaster nos montagnes; les fleurs de la neige se fondent et meurent; le ciel sourit dans les claires soirées du printemps. Les baisers du soleil animent forêt et lac.

Bientôt l'été arrivera sur les vagues de pourpre; dorées, azurées, les plaines s'étendent devant les feux du jour, et les sources dansent sous le berceau des arbres.

Oui, j'arrive. Allez, joyeuses brises, allez dire à la campagne et aux oiseaux que je les aime; aux bouleaux, aux tilleuls, aux lacs et aux montagnes, que je veux les revoir, les revoir comme aux heures de mon enfance, suivre la course du ruisseau jusqu'au lac redevenu limpide, suivre le chant de l'oiseau sous la verdure des sapins, et le jeu du canard sauvage autour de l'anse et de l'île.

Parmi les jeunes poètes que leur talent a fait distinguer, il faut encore citer Sander, esprit léger et amoureux, auteur de *Selma* et de *l'Etoile tombante;* N. Nyblom qui, dans le même genre que Sander, donne de grandes espérances; Scherini, dont *le Siècle d'Auguste* est un poème classique; enfin, Herman Bjursten, facile écrivain qui, dans un concours à l'académie de Stockholm n'obtint pas un premier prix, mais en eut trois seconds.

V

Tel est l'ensemble de la poésie suédoise dans notre siècle. Elle a déjà produit beaucoup, mais sa tâche n'est pas finie. Elle doit à l'Europe, elle se doit à elle-même de continuer l'édifice commencé. Dans ce but, il faut qu'elle se pénètre des grands poètes de tous les temps et qu'elle emploie les secrets d'harmonie et de composition que donne l'étude, à revêtir d'une forme immortelle ses haines, ses enthousiasmes et ses joies. Depuis longtemps, elle possède sur l'An-

Digitized by Google

gleterre des travaux approfondis. Pour la littérature française, un peu trop abandonnée peut-être après avoir été trop suivie, M. F.-N. Staaff lui prépare un recueil, le plus complet qui existe en Europe, où en cinq volumes toute notre prose et toute notre poésie, depuis le commencement du XVIIe siècle, se trouveront concentrées. Quatre volumes ont déjà paru, le cinquième va être publié incessamment. Les trois premiers volumes s'occupent de notre littérature jusqu'en 1830 ; les deux derniers, traitant des contemporains morts ou vivants, présentent un intérêt tout particulier, même pour les Français, qui ne connaissent pas toujours très bien ou qui apprécient quelquefois assez mal l'ensemble de notre mouvement littéraire actuel. M. Staaff a fait le travail non en compilateur, mais en artiste ; il n'a pas seulement cité, il a choisi. Car c'est un poète, quoiqu'il n'ait rien publié, et nous savons qu'il n'est pas étranger à ce fin madrigal dit *une Fleur à Hélène*, si fidèlement traduit par notre gracieux lyrique Emile Deschamps.

C'est ainsi qu'en Suède, même les personnes dont la poésie n'est pas le but, ont le sentiment de la poésie. Ce sentiment se retrouve jusque dans ses savants, ses philosophes, ses critiques. C'est ce qui porte à croire que la Suède ne s'arrêtera pas dans la carrière qu'elle parcourt si noblement. Après avoir évoqué avec Tegnér les vieux souvenirs de la Scandinavie, après avoir trouvé avec Runeberg des cris d'amour et de douleur pour la patrie, après avoir soupiré toutes les langueurs de l'âme avec ses élégiaques, que fera-t-elle ? Lui viendra-t-il un de ces génies éclatants ou sombres, pleins d'ardentes passions et de trouble, qui lui donnera un *Manfred* ou un *Rolla ?* En ce moment, la Suède semble trop placide, trop croyante, trop pure pour cela. Sa poésie est plutôt la plainte de la flûte que la sonorité bruyante du cuivre, le murmure de la harpe éolienne que le grondement du tonnerre. Mais qui peut rien prévoir ? Le pays des Skaldes, le pays aux légendes sinistres, aux chants sauvages, semble, plus que tout autre, appelé par son génie passé à trouver des cris douloureux, des sanglots profonds, le jour où entreront dans son cœur les déchirements du doute moderne.

Du reste, des exemples augustes prouvent à la nation combien elle doit attacher de prix aux œuvres artistiques, sous toutes les formes, et surtout sous la forme la plus élevée, la poésie. Tandis que d'autres princes vivent absorbés par les préoccupations matérielles, les trois fils du roi Oscar, si heureusement doué lui-même, n'ont pas dédaigné de compléter les marques de sympathie données par eux à la littérature nationale, en écrivant des vers dans leurs loisirs.

De ces trois fils, l'aîné est actuellement le roi Charles XV, le troisième est le prince Oscar. Le second a été enlevé à la Suède, il y a

Digitized by Google

quelques années, par une mort prématurée. Voici des vers de lui qui feront regretter le poète par les artistes, comme sa bonté fit regretter le prince par le peuple :

Adieu.

O vallée merveilleuse, dis-moi, belle fiancée du bois, qui t'a mise dans mon chemin, qui t'a donné ce beau vêtement? Au bruit de ton flot bleu, parmi tes sombres arbres, je pourrais vivre de rêves sans jamais vouloir te quitter. Adieu, adieu, adieu, belle vallée!

N'est-ce pas triste comme le dernier soupir d'un mourant, pur comme l'immortelle des tombeaux?

L'Académie de Stockholm avait, en 1857, un prix de poésie à décerner. Son choix était tombé sur un recueil intitulé : *Souvenirs de la flotte suédoise;* mais elle en ignorait l'auteur. Un étonnement mêlé de joie la saisit, ainsi que toute la nation, quand elle apprit que ce recueil était du prince Oscar-Frédéric, duc d'Ostrogothie. Le succès de l'œuvre, après sa publication, justifia pleinement le jugement de l'Académie; *les Souvenirs de la flotte* étaient une suite de récits, d'hymnes, de chants patriotiques, qui joignaient, à l'enthousiasme pour le pavillon national, une forme sonore et un sentiment profond de la vie maritime. Le premier chant du recueil, *la Baltique*, est devenu populaire et mérite de l'être; il rappelle, par le souffle, les strophes de Byron dans *le Corsaire*. Le prince Oscar ne s'en est pas tenu à ce livre; déjà il a augmenté l'éclat de sa carrière littéraire en traduisant *le Tasse* de Gœthe et *le Cid* de Herder, et tout donne à espérer que ce ne seront pas ses derniers travaux. Les deux strophes suivantes feront mieux comprendre que de longs éloges la noblesse de sentiments qui anime les poésies du prince Oscar et la hauteur à laquelle il s'élève par l'émotion :

Oh! si je pouvais évoquer, des tombeaux du passé, les nobles traits de nos pères, leur héroïsme au milieu des tempêtes et des batailles, leur patience aux jours de détresse, sur le chemin de la bravoure et des privations,

Quelle joie ce serait pour moi! car tout jeune j'avais une âme brûlant d'amour pour la gloire de notre passé. Reçois mon chant, ô toi, chère patrie, bien que la lyre soit tenue par une main novice qui veut seulement apporter une offrande à la Suède.

En ouvrant le recueil que le roi Charles XV a publié, sous le voile de l'anonyme, on trouve d'abord un poème intitulé : *Maria, tradition populaire d'Omberg*. C'est un récit d'une teinte rêveuse et triste, où un jeune pêcheur s'éprend d'une vierge mystérieuse, habitante

Digitized by Google

des eaux d'un lac. Ensuite, viennent des pièces fugitives. Il en est une qui a le droit de compter parmi les élégies les plus gracieuses. J'ai essayé de la traduire en vers; le mètre, l'entrelacement des rimes féminines et masculines, le vers sans rime qui finit la strophe, sont la reproduction scrupuleuse du modèle suédois; autant que possible, les images ont été également conservées. Mais le charme de la pièce originale, qu'est-il devenu? J'ai bien peur de l'avoir laissé s'envoler.

La demeure du cœur.

« Mon cœur, quelle est ta demeure? lui dis-je;
Réponds, ô toi que depuis le berceau
Mon bonheur charme et ma douleur afflige.
Dis! ta demeure, est-ce le frais ruisseau
Dont l'eau d'argent coule avec un murmure?
Est-ce le bois inclinant sa ramure?
— Non, oh non, répondit le cœur.

— Mon cœur, quelle est ta demeure? serait-ce
Le haut rocher où bondit le torrent,
Où la tempête aboyante est maîtresse,
Où le chasseur s'enivre en massacrant?
Serait-ce où luit la poudre, où les épées
Tombent à plat, par des boulets coupées?
— Non, dit tranquillement le cœur.

— Mon cœur, quelle est ta demeure? sans doute
Où le soleil, dans ses flots embrasés,
Baigne la vigne. Oui, le sud est la route
De tes plaisirs sur les roses posés.
Là, tu te plais où les palmiers font gerbe,
Où l'éternel été sourit dans l'herbe.
— Non, répondit encor le cœur.

— Mon cœur, quelle est ta demeure? le pôle
Où la montagne est un vaste glaçon,
Où le soleil reste, allongeant son rôle,
Toute une nuit, l'été, sur l'horizon,
Où sur les pins l'aurore boréale
Donne à la neige une teinte idéale?
— Non, dit en soupirant le cœur.

— Quelle demeure a donc ta préférence?
Elle, à la fois ton charme et ton péril,
Qui m'ordonna de taire ta souffrance,
Quand mon espoir mourut en mon avril?

Digitized by Google

Oh ! celle-là, n'est-ce pas? est ton rêve.
Son souvenir te restera sans trêve.
— Non, dit en gémissant le cœur.

— Quelle demeure est la tienne? peut-être
Ce bleu pays heureux et pressenti
Où pour toujours l'homme s'en va renaître
Quand des liens du corps il est sorti,
Ce pays vague aux mystérieux voiles,
En haut, plus loin que le lac des étoiles?
— Oui ! s'écria soudain le cœur. »

Battant plus fort, il dit : « Là je demeure,
Là je suis né, j'en ai gardé la foi.
Bien que les sens m'aient troublé d'heure en heure,
Il me souvient d'un feu céleste en moi;
Et sous ma cendre une étincelle vibre,
Rêvant au jour où mort je serai libre.
Car en Dieu demeure le cœur. »

L'heureuse composition de cette pièce se laisse deviner facilement à travers le voile de la traduction; le oui de l'avant-dernière strophe est délicatement préparé, et résistant aux tentations d'une fin à effet, le royal auteur ne s'est pas arrêté sur ce oui, il a augmenté l'ampleur de la pièce par une dernière strophe d'élévation vers Dieu.

C'est ainsi que la Suède, au bruit des flots sonores, aux reflets de la neige mélancolique, chante, les pieds posés sur la terre scandinave, les yeux levés au ciel. Nation privilégiée, voyant sur le trône un prince dont l'âme est l'âme même de la patrie, elle s'avance avec confiance vers son avenir heureux ou malheureux — c'est le secret de Dieu — mais certainement noble et héroïque comme son passé.

ARMAND RENAUD.

Digitized by Google

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

A LONDRES EN 1862

The Charities of London in 1861, by Sampson Low. — *Annual Report of Saint-George-Hospital*, id. — *Metropolitan Convalescent Institution*, id. — *Bethleem-Hospital*, id. — *School for the indigent blind*, id. — *Foundling-Hospital*, id. — *Society for the relief of distressed widows*, id. — *Ladies' sanitary Association*, id. — *General benevolent domestic human Association*, id. — *British and foreign School-Society*, id. — *Resolutions and heads of Report*, proposed by M. Senior, 1862.—*The Philantropic Society's Farm School for the reformation, etc.*, 1861. — *Refuges for homeless and destitute children and ragged Schools*, id. — *Church of England book-hawking union*. — *Etc., etc.*

I

Le premier objet qui frappe l'étranger quand il visite Londres, quand il pénètre dans la vie intime de cette immense cité, c'est ce spectacle de misère profonde et abjecte qui s'étale au regard dans certains quartiers, sans déguisement et sans contrainte. Le cœur se serre en contemplant de si tristes images ; on doute des mérites d'une civilisation où sont associées tant de jouissances pour quelques-uns à une aussi affreuse pénurie pour un grand nombre. On s'effraye en secret d'un tel contraste. Il y a là, pour tout esprit méditatif, un problème dont la solution intéresse au plus haut degré la société tout entière, et particulièrement les peuples de l'Europe qui marchent, à la suite de l'Angleterre, dans la grande voie industrielle, et renferment aussi certaines villes où tend à se produire un fait analogue.

Combien importe-t-il, en effet, de se rendre un compte bien exact de la marche de ce fléau du paupérisme qui affecte si profondément la société européenne ! Est-il une conséquence inévitable de cette

Digitized by Google

inégale répartition du capital social qui suit de rigueur son accroissement indéfini, ou bien n'est-ce qu'un accident que le temps amène et que le temps peut effacer? Devons-nous subir fatalement cet état de choses, ou bien pouvons-nous le voir remplacé par un autre où il n'y aurait plus de ces déshérités des biens de la terre dont le sort ici-bas est si lamentable? Grande question qui ne peut être que posée encore, car les faits sur lesquels doit porter la discussion n'ont été, jusqu'à ce jour, étudiés que d'une manière incomplète et partiale, et pour appuyer des théories dès lors sans valeur réelle. Il faudra rester dans l'incertitude tant qu'on n'en aura pas fait un examen plus sérieux. Toute affirmation à cet égard serait évidemment jusque-là téméraire.

Mais s'il y a du doute quant aux doctrines, il ne saurait y en avoir sur la nécessité de compâtir aux maux flagrants du paupérisme. Cette tendance est, à l'honneur du siècle, partout de jour en jour plus marquée. On croit assez généralement en France que les classes hautes et moyennes chez nos voisins du Royaume-Uni ont pris leur parti de cette situation de la capitale, que c'est à leurs yeux comme un de ces états morbides, invétérés et inguérissables, et devant lesquels on se croise les bras dans l'impuissance où l'on est d'y porter remède. Il n'en est rien. Des efforts continus, persévérants, sont faits, au contraire, pour changer radicalement les conditions d'existence d'une portion des populations ouvrières, pour amener à cet égard une désirable transformation. Le tableau que je vais retracer, et dont les éléments ont, en grande partie, été recueillis sur place en une récente excursion à Londres[1], ce tableau, résumé fidèle de mes études, de mes impressions, offrira de suffisants témoignages d'une action incessante et courageuse qui s'attaque à cette misère latente au sein de la société anglaise, qui ne recule pas devant l'effroyable ulcère qu'elle recèle et qui la ronge, et s'attache tout au moins à en arrêter le progrès. Des sommes considérables sont, chaque année, consacrées à cette œuvre; une dépense, plus précieuse encore en zèle charitable et chrétien, s'ajoute à l'autre, et il y a lieu de constater d'année en année des résultats toujours plus satisfaisants de l'action réunie de ces deux sources de l'assistance publique.

Parmi les objets compris dans ce travail, il en est plusieurs qui appelleraient certainement un examen spécial et développé; mais je ne me propose ici qu'un simple coup d'œil; je n'entends que marquer

[1] En qualité de membre du jury international pour l'Exposition universelle de 1862. Les visites aux établissements dont il est plus particulièrement fait mention ont été faites, pour la plupart, en compagnie de M. Edmond Johnson, homme instruit et bienveillant, que s'était adjoint la XXXIIe classe du jury, et à qui je suis heureux de pouvoir payer ici le tribut de ma reconnaissance pour le concours empressé que j'en ai obtenu.

Digitized by Google

les traits les plus saillants d'un curieux ensemble, sauf à revenir ultérieurement, à l'occasion, sur tel ou tel point qui mériterait qu'on s'y arrêtât davantage.

Ces deux mots, *assistance publique*, au reste, ont en France et en Angleterre, il est à peine besoin de le rappeler, une signification entièrement différente. A Paris, ils représentent une importante administration qui a son budget spécial et comprend à peu près tout ce qui concerne la bienfaisance. Rien de pareil n'existe à Londres; là, tout absolument est dû à l'esprit d'association; des œuvres parfaitement libres font le bien comme elles l'entendent; nul n'y met l'œil ni la main; elles créent des établissements qu'elles visitent et surveillent elles-mêmes; l'existence légale qu'elles doivent parfois au bill du parlement qui a autorisé la fondation, les subventions mêmes qu'elles reçoivent ne portent en aucune façon atteinte à leur liberté. L'inspection générale, qui joue un rôle si considérable dans l'ensemble de nos institutions de bienfaisance, n'a point d'existence en Angleterre. Je me suis trouvé parfois dans un établissement avec telle personne déléguée pour le visiter : la présence de ce visiteur n'y produisait aucune sensation, et à peine avait-on l'air de s'en apercevoir. Il n'en est pas ainsi de nos inspecteurs généraux français; la venue de l'un d'eux dans un asile hospitalier y met tout le monde en émoi, depuis le concierge jusqu'au directeur : c'est qu'en définitive ce personnage officiel, qui *représente le ministre*, a été créé pour découvrir et constater des abus. S'il n'y en avait pas, sa mission deviendrait à peu près inutile; mais il n'y a rien à craindre à cet égard. Sans doute, si les emplois dans les établissements n'étaient jamais confiés qu'à ceux qui y ont droit et qui les méritent, l'inspection aurait peu de chose à faire; mais comme, il faut le dire, l'intrigue est souvent plus puissante que les titres, son action devient indispensable. En fait, à peu près nulle sous le premier empire, elle s'est, de jour en jour, agrandie pendant les règnes suivants, époque où les influences électorales et parlementaires exerçaient sur l'administration une pression qui devait fréquemment amener de mauvais choix.

En Angleterre donc, le système, en matière d'assistance, diffère complétement et dans tous les points. J'expose, au surplus, ce qui est, sans entrer dans une discussion qui ne serait pas à sa place ici. Tout n'est pas avantage sans doute dans cette absence absolue de réglementation; on peut supposer que des moyens d'action plus concentrés auraient bien souvent plus de puissance et d'efficacité; mais un tel mode administratif est antipathique à la nation, qui ne croit pas payer trop cher, par un peu d'incohérence et de désordre, l'indépendance dont elle jouit en ce point comme en beaucoup d'autres.

Ajoutons que, comme c'est en Angleterre la société qui est la libre

Digitized by Google

dispensatrice des secours publics, il en résulte ce notable avantage que l'action charitable n'y donne guère lieu à la controverse fréquemment soulevée à ce sujet parmi nous. Il est naturel, en effet, que la société ne déverse pas le blâme sur ce qu'elle fait elle-même en toute liberté. En France, la charité légale fait tort à l'autre; on les confond bien souvent dans une commune censure. La science économique leur reproche, en principe, de favoriser l'extension du paupérisme au lieu d'en tarir la source. Nous n'avons pas à examiner ce qu'il peut y avoir d'exagéré dans une telle accusation, que quelques économistes ont formulée d'une façon très absolue; mais il importait de montrer que, depuis surtout que l'ancienne législation des pauvres a éte réformée, le terrain n'existe plus, de l'autre côté du détroit, pour un tel débat.

On ne compte pas moins de 637 institutions de bienfaisance qui ont fonctionné à Londres en 1861, plusieurs comprenant un certain nombre d'établissements semblables, soutenus par une même association. Sur ces 637 institutions, 144 datent de la dernière période décennale et 279 ne remontent pas au delà du siècle, c'est-à-dire que les deux tiers du nombre total appartiennent à l'époque contemporaine. Plusieurs genres de secours même sont entièrement nouveaux, par exemple ceux qui concernent les personnes en service sans place, auxquels nul n'avait songé jusqu'au temps actuel.

Sur ces 637 associations, plusieurs n'exercent pas seulement leur action à Londres, mais dans tout le Royaume-Uni et même au dehors; toutefois, cette action a son centre même dans la métropole : c'est le foyer d'où rayonne la bienfaisance, pour porter partout ces dons qui s'adressent à la fois au corps et à l'âme, telles, par exemple 7 sociétés religieuses, qui ont pour but principal la propagation de la foi chrétienne par les missions. Je ne les distrais pas du nombre total; leurs membres sont animés par une commune pensée de civilisation, et se confondent, pour la plupart, avec ceux des associations plus particulièrement vouées à l'assistance..

Les 637 associations ont reçu dans le courant de 1861 :

En subventions volontaires	1,600,594 l. s.	(40,014,850 f.)
En dividendes de fonds placés, dons, etc..	841,373	(21,034,325 f.)
Total (non compris la taxe des pauvres) . .	2,441,967 l. s.	(61,049,175 f.)

Remarquons que le produit des souscriptions annuelles, l'un des éléments dont se forme ce total si élevé de 61 millions (en chiffres ronds), s'est accru d'un tiers dans les dix dernières années; d'où

Digitized by Google

l'on voit, par conséquent, que le zèle charitable, loin de s'affaiblir, grandit, au contraire, en raison des nécessités de jour en jour plus pressantes. Les dons s'élèvent parfois à une quotité considérable. Ainsi, on verra un généreux citoyen affecter 100,000 liv. sterl. (2,500,000 fr.) au soulagement des classes ouvrières ; d'autres porteront à 300 liv. sterl. (7,500 fr.) leur souscription annuelle à une seule société. Un don de 100 liv. sterl. (2,500 fr.) au moins est exigé pour pouvoir compter au rang des *gouverneurs* ou patrons des grands établissements. La liste de ces *gouverneurs*, au sein de laquelle est formé le comité qui administre, est souvent très nombreuse, et les familles les plus illustres de l'Angleterre s'honorent d'y figurer, au moins par un de leurs membres.

Entrons dans le détail et rangeons tout d'abord en deux catégories les institutions qui accomplissent cette action bienfaisante. Les unes, en effet, appartiennent à ce qu'on peut appeler l'*assistance matérielle*, les autres à l'*assistance morale*, non que ces deux genres d'assistance ne se prêtent généralement un mutuel concours et ne se confondent quelquefois, mais le caractère prédominant détermine plus particulièrement la place de chaque œuvre dans une classification qui aurait dû, je crois, être dès longtemps adoptée, parce qu'elle jette de l'ordre et de la clarté dans la discussion. Nous nous occuperons en premier lieu de l'assistance matérielle ; c'est celle qui répond aux besoins, aux souffrances de la nature physique, à la maladie et à la faim, celle qui se voue au soulagement de la misère existante, et dont la société est, en définitive, obligée de supporter la charge sous une forme quelconque. L'assistance morale, en réformant les individus, en essayant de les ramener à de sages habitudes, de les convertir en producteurs utiles à la communauté, pour laquelle ils n'étaient qu'un fardeau sans compensation, intéresse surtout la science économique et l'administration. C'est l'assistance préventive, plus précieuse encore que l'autre, puisqu'elle atténue, si elle ne la supprime tout à fait, cette influence du vice et du désordre qui est si fréquemment l'origine véritable de la détresse où sont plongées les populations ouvrières.

II

Les secours qui s'appliquent à l'état de maladie et d'infirmité sont, à Londres, d'une grande importance : 14 hôpitaux généraux, avec 3,526 lits, ont reçu, en 1861, 32,199 malades internes et près de 400,000 externes, qui viennent le matin à la visite et s'en retour-

Digitized by Google

nent chez eux pourvus des médicaments indiqués. J'ai pu, entre ces établissements, faire un examen attentif de Saint-George's Hospital situé en face de l'entrée principale de Hyde-Park. Un ordre parfait y préside à toutes les parties du service. En général, les asiles de la bienfaisance, à Londres, ne présentent guère le caractère monumental qu'on remarque chez les nôtres; ils sont de plus simple apparence. Assez souvent ils s'étendent sur des ailes, au lieu de se former en carrés, comme un grand nombre d'établissements français, disposition qui a le double avantage de supprimer des cours où l'air et le soleil ne pénètrent pas quelquefois aisément, et de constituer le bâtiment par longues galeries bien orientées, à jour des deux côtés, et où par conséquent l'aération est toujours facile.

Il est assurément loin de ma pensée de ne pas rendre un témoignage bien mérité à nos hôpitaux, dont le régime a été très amélioré dans ces derniers temps; il m'a semblé, toutefois, que certains détails intérieurs sont encore peut-être mieux entendus à Londres. Rien n'égale, par exemple, le soin apporté à la ventilation des salles et corridors. Aussi, l'odorat n'est-il saisi nulle part de cette émanation caractéristique dite *odeur d'hôpital* qui se fait sentir dans nos établissements dès qu'on a mis le pied sur le seuil, et qui vous accompagne partout, en dépit des précautions prises pour la bannir. Ce fait a été pour moi très frappant.

Ces établissements jouissent, pour la plupart, de revenus considérables. On n'y regarde guère à la dépense dès qu'il s'agit de quelque mesure susceptible d'assurer la promptitude et la régularité du service. Ainsi, je voyais dans chaque salle de Saint-George's Hospital un cadran appliqué aux parois au-dessus de la porte. Ce cadran correspond à un appareil électrique placé à l'entrée même de l'hôpital, et au moyen duquel on est à l'instant même averti de l'arrivée du médecin chargé de la visite des salles. Dès lors, on se prépare partout pour les pansements; pas une seule minute n'est perdue.

La plupart des hôpitaux possèdent un fonds spécial pour venir en aide aux individus qui en sortent guéris; des vêtements, une somme d'argent leur sont distribués, afin qu'ils puissent subvenir à leurs premières dépenses jusqu'à ce qu'ils aient trouvé du travail. Quant à cet état intermédiaire entre la guérison et l'entier recouvrement des forces primitives, il a fixé particulièrement la sollicitude du zèle charitable. Quelques hôpitaux ont des quartiers séparés pour la convalescence. Diverses sociétés complètent ces moyens de secours; elles visitent à domicile les individus à leur sortie de l'hôpital, les jeunes femmes surtout, qui sont alors dans une position pleine de dangers pour leur moralité. Plusieurs sont placées dans des asiles

Digitized by Google

spéciaux. Il existe à Londres trois de ces maisons exclusivement consacrées aux convalescents de l'un et de l'autre sexe. On en obtient un résultat satisfaisant; disons toutefois qu'elles sont loin d'avoir l'importance des deux grands établissements de convalescence fondés aux environs de Paris par le gouvernement actuel.

A l'hôpital de Saint-Barthélemy, qui date du XIIe siècle, et est le plus ancien de Londres, le service des salles est fait par des sœurs qui appartiennent à une congrégation assez récemment créée, à l'imitation de notre admirable institut des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Ces sœurs sont formées au soin des malades, dans une maison où l'on admet les jeunes femmes de vingt-cinq à trente-cinq ans qui se dévouent à cette pieuse mission. Miss Nightingale, dont le nom a été si honorablement signalé à la reconnaissance publique en Angleterre lors de la guerre de Crimée, a secondé par un fervent concours l'extension si désirable de cet institut des sœurs anglicanes.

Indépendamment des hôpitaux généraux, Londres compte un nombre considérable d'hôpitaux spéciaux. Chaque maladie a ses asiles et ses dispensaires gratuits : telles, par exemple, les maladies de la peau et de l'œil, la consomption, etc. Aux scrofuleux est affecté un établissement où a été organisé un service de bains d'eau de mer. Pour les femmes en couche dans l'indigence, notre société de charité maternelle est représentée par plusieurs associations, qui ont ouvert des maisons où ces femmes sont reçues jusqu'à la délivrance, ou bien qui les font soigner chez elles. L'aliénation mentale ne compte pas moins de six asiles importants, et, dans ce nombre, n'est pas comprise la célèbre maison de Bethleem-Hospital (Bedlam) qu'on visite avec un indicible intérêt. Dans ces galeries, propres, aérées, règne un calme profond, et tout déguise la plus cruelle des affections dont l'humanité puisse être atteinte; on oublie complétement où l'on est; on se demande pourquoi sont là réunies toutes ces personnes dont la physionomie est tour à tour riante ou sérieuse, mais dont les manières n'ont aucun caractère offensif. Le hasard me fit trouver dans cet établissement avec les ambassadeurs japonais, alors à Londres. Je redoutais, sans le dire, en les accompagnant, l'effet de ces physionomies étranges sur les malades. Une seule femme, jeune encore, en reçut une impression qui obligea de l'éloigner. Pour eux, ils considéraient le spectacle que leur offrait une telle réunion, plongés dans une surprise profonde en se voyant ainsi au milieu de tous ces fous, dont l'état inspire en général, comme on sait, en Orient, une sorte de crainte superstitieuse.

Les malades, au surplus, ne sont que temporairement à Bethleem. Ils viennent y chercher une guérison souvent obtenue d'un traitement rationnel qui est, pour ainsi dire, une découverte de la science

Digitized by Google

moderne. L'aliéné passe dans un autre asile au bout d'un an, quand l'affection est restée rebelle aux soins dont elle a été l'objet.

Les idiots, qu'il importe à un haut degré de séparer des aliénés, avec lesquels ils n'ont d'autres rapports que d'être affectés, quoique diversement, dans le même organe, ont leurs asiles distincts. A Redhill, près de Londres, est une maison où 326 enfants, placés dans cette triste condition, sont élevés d'après un système d'éducation dont l'origine doit être rapportée, il est juste d'en faire la remarque, à notre pays. C'est, en effet, dans notre grand établissement de Bicêtre que fut, pour la première fois, organisée une classe d'idiots, d'après les principes exposés dans le livre de Seguin, resté classique, et c'est là que les étrangers sont venus puiser les premiers enseignements de cet art nouveau. Mais ici, comme il est fréquemment arrivé, nous avons été dépassés, et nous ne pouvons assurément, quant à présent, rien opposer à ce bel établissement de Redhill, dont tous les détails seront étudiés avec un vif intérêt. On ne saurait imaginer une plus riante résidence. Les jardins sont travaillés par ces pauvres enfants eux-mêmes, qu'on ne peut voir sans émotion, ramenés, par de patients et ingénieux exercices, aux aptitudes physiques et intellectuelles comme engourdies en eux.

Les aveugles ont une part notable dans ces largesses du génie de la bienfaisance. Plusieurs fondations assurent des pensions à ceux qui sont avancés en âge, et rappellent ainsi notre antique et vénérable hospice des Quinze-Vingts; mais il n'y a à Londres d'asile spécial que pour les enfants ou jeunes adultes atteints de cécité. On en compte trois de ce genre. L'institution de Saint-George's Field, la plus importante des trois, avait pour moi un intérêt tout spécial, et il était naturel que j'en fisse un objet d'étude attentive [1]. Les enfants y sont élevés et y reçoivent une instruction appropriée à leur situation sociale. On y cultive la musique, mais d'une façon qui paraîtra très secondaire, si l'on compare l'établissement à notre institution impériale de Paris où sont enseignées toutes les parties de l'art musical; on y forme toutefois des organistes comme en France. Mais c'est sous le rapport des travaux manuels que cet établissement doit être surtout signalé; les élèves y sont habilement préparés à certaines industries spéciales qui, si elles ne leur procurent pas des moyens complets d'existence, du moins leur viennent puissamment en aide. Les articles en tapis et vannerie sortent des mains de ces ouvriers, que ne guide pas la lumière, dans un état d'exécution qui ne laisse souvent rien à désirer, et on les vend au prix courant dans

[1] Nous devons rappeler que l'auteur de ce travail a été pendant quarante ans attaché comme professeur, puis comme directeur à l'institution impériale des jeunes aveugles de Paris, et qu'il en est encore aujourd'hui le directeur honoraire. (*Note du D.*)

Digitized by Google

un magasin attenant à l'institution, et où le public vient s'approvisionner comme dans une boutique ordinaire. En ces derniers temps, les patrons de cette école, au nombre desquels figure le vicomte de Cranborne, aveugle-né lui-même, distingué par ses talents[1], ont organisé un atelier annexe où viennent travailler des aveugles du dehors. Là ils sont à leur compte et quelques-uns atteignent, par fois même dépassent, d'après leur propre déclaration, un gain de 12 sch. par semaine, c'est-à-dire de 2 fr. 50 c. par journée de travail, résultat que sont loin d'obtenir en général nos aveugles travailleurs. Ce remarquable établissement a reçu une médaille du jury international pour l'exposition universelle.

Au sourd-muet ne manque pas non plus un patronnage bienveillant et éclairé. Citons particulièrement la belle école de Kent's-Road ouverte à 300 de ces jeunes infortunés, et où j'ai assisté à d'intéressants exercices d'après la méthode *labiale*, qui y est enseignée avec un grand soin.

Nous arrivons aux secours qui concernent les individus chez lesquels ni l'état de santé ni la condition physique n'ont rien d'anormal, vaste catégorie qui embrasse tous les âges et constitue spécialement le paupérisme. Il faut d'abord s'attacher à ce qui regarde l'enfance. Notre crèche est représentée à Londres par un grand nombre de *nurseries* qui reçoivent de même le nourrisson, de manière à permettre à la mère de gagner sa journée. Mais, en somme, le système d'après lequel sont tenus ces asiles du premier âge est généralement, selon mon observation personnelle, moins complet et moins bien entendu que de ce côté du détroit.

D'autres asiles sont ouverts à ces enfants délaissés, produit ordinaire des naissances naturelles et qui deviennent partout une charge pesante pour la société. Mais, dans ces maisons, le caractère propre et fondamental, c'est l'instruction, de sorte qu'ils pourraient aller se ranger dans une autre catégorie. L'*hospice des Enfants-Trouvés*, avec les circonstances pénibles qui l'accompagnent, les questions délicates qui s'y rattachent, n'existe pas à proprement parler à Londres, et même le bel établissement qui en porte le titre (*Foundling-Hospital*) ne présente rien d'analogue. Les 450 jeunes êtres qui y sont entretenus et élevés, sont des enfants dont la mère seule est connue. C'est d'ordinaire quelque victime de la séduction, intéressante dans l'abandon qui a suivi une première faute et qu'on peut espérer, en secondant ses efforts, de ramener à une vie honnête; le

[1] Le vicomte de Cranborne est le fils aîné du marquis de Salisbury, pair d'Angleterre, qui a fait partie du cabinet Derby; il a publié divers écrits, entre autres un volume intitulé : *Historical Sketches and Reviews*, dans lequel plusieurs de nos personnages politiques français sont appréciés avec une spirituelle sagacité

Digitized by Google

romancier Dickens a eu bien raison de vanter, dans sa publication hebdomadaire, le charmant aspect, l'excellente tenue de cet établissement, véritable institut d'éducation dont les jeunes habitants présentent dans leur vive physionomie, dans leur teint frais et rosé, toutes les apparences du bien-être physique et d'un satisfaisant état moral. Plusieurs sortent à peine du berceau et reçoivent, de jeunes personnes attentives et zélées, les soins maternels. J'écoutais, avec un sentiment de douce sympathie, les détails que nous donnait la principale de ces dames sur les pauvres *babies*, de cette parole accentuée et facile qui prend souvent un charme réel dans la bouche des femmes en Angleterre. Parvenus à un âge plus avancé, les enfants, selon le sexe, sont distribués en deux quartiers séparés où ils reçoivent une instruction sagement appropriée à la condition qui leur est départie dans le monde. L'association les y suit d'un œil bienveillant et l'on affirme que, généralement, les jeunes gens sortis de cette maison restent fidèles aux maximes de vertu qu'on a tâché de leur inculquer.

On cite parmi les bienfaiteurs du *Foundling-Hospital* le peintre Hogarth, dont on remarque dans la salle de réception une fort belle toile allégorique. J'examinai avec d'autant plus d'intérêt ce tableau qu'il n'est point dans la manière habituelle du maître, et qu'on n'y retrouve pas sa prédilection si connue pour les scènes vulgaires. Il n'a rien de commun avec ces compositions d'une touche si originale, notamment avec son célèbre *Mariage à la mode*, ce poëme en six tableaux, qui excitait à un haut degré, dans la partie de l'exposition consacrée aux beaux-arts, la curiosité des amateurs [1].

Auprès des asiles dont je viens de parler viennent se grouper de nombreux instituts ouverts aux orphelins des deux sexes. Pour mieux dire, les uns et les autres se confondent bien souvent dans une même catégorie. On compte à Londres 14 de ces établissements où sont élevés et instruits environ 2,000 enfants privés de leurs soutiens naturels. Aux garçons particulièrement y est donné l'enseignement professionnel dont l'application définitive et complète forme encore chez nous un objet d'étude, tandis qu'il est largement pratiqué en Angleterre, où il fait, d'un grand nombre de jeunes apprentis, des ouvriers habiles et moraux. Disons au surplus, à ce sujet, que l'esprit hiérarchique qui règne dans ce pays y seconde parfaitement une sage répartition de l'instruction selon la condition sociale des individus. Il est facile de comprendre que les tendances *égalitaires*, qui dominent dans le nôtre, doivent y rendre plus difficile l'adoption d'un tel système.

[1] La *Revue* a publié sur Hogarth une étude fort complète de M. Francis Wey. Voir 1re série, t. VII, p. 228, 420 et 514, *William Hogarth* ou *Londres il y a cent ans*.

Digitized by Google

L'assistance qui s'applique à la vieillesse se trouve comprise dans les secours généraux distribués aux pauvres ; ces secours ont plusieurs origines. Ainsi, dans chaque tribunal de police (*police-court*), a été formé un fonds où puise le magistrat pour venir en aide au délinquant que la misère seule a porté au méfait qui l'a amené devant lui. N'y a-t-il pas aussi fréquemment une mère et des enfants que la faute du chef de la famille plonge dans un dénûment absolu ? On subvient, de la sorte, à leurs besoins les plus pressants. C'est là sans doute, dans nos mœurs, une chose singulière qu'un tribunal transformé en bureau de bienfaisance ; mais on n'y trouve rien à redire en Angleterre, et même la persuasion où l'on est que nul ne saurait être mieux en mesure de discerner les individus véritablement dignes d'être secourus que ces magistrats, a fait affluer l'argent dans leurs mains, surtout en certains hivers rigoureux. On évalue à 58,000 liv. sterl. (1,450,000 fr.) le montant des sommes reçues par les treize cours de police pendant l'époque de détresse populaire finissant au mois de mars 1861 ; mais ce sont des circonstances extraordinaires. Les magistrats eux-mêmes ont compris qu'ils doivent généralement réserver leur action pour les cas d'urgence qui se présentent dans l'exercice de leurs fonctions, et ils remettent l'excédant de fonds aux personnes chargées de distribuer le secours paroissial dont il va être question. On aura la mesure de cette source habituelle d'assistance en remarquant que la seule court de *Mansion-House*, que préside le lord maire ou un alderman, dispose ainsi annuellement d'une somme de 450 liv. sterl. (11,250 fr.)

Le secours paroissial repose sur la fameuse *taxe* des pauvres, autrefois origine de tant d'abus, aujourd'hui établie d'après des règles qui les préviennent, autant du moins que cela est possible en pareille matière. C'est la charité légale de la Grande-Bretagne. Ce système comprend, comme on sait, des secours distribués à domicile pour une portion des individus inscrits et le maintien en quelque sorte forcé de ceux qui sont sans asile dans la maison de travail (*Work-House*). Le travail y est donc obligatoire pour les individus autres que ceux que leur âge avancé ou une infirmité en rend incapables ; il consiste en occupations de peu de valeur, telles que casser des pierres, trier des filaments de coco, tresser des nattes. En somme, c'est un assez triste aspect que celui que présente le work-house ; les individus y sont l'objet de peu de soin. Ainsi, je remarquai, dans celui que je visitai, que le *promenoir* n'était pas même pourvu de bancs, où ses habitants pussent se reposer en plein air. On allègue, il est vrai, qu'il ne s'agit pas ici d'offrir à la mendicité un asile agréable, mais bien un dépôt d'où l'individu qui y est enfermé désire sortir, pour aller vivre de son labeur au dehors. Toutefois, en ces derniers temps,

Digitized by Google

quelques améliorations ont été apportées dans le régime et la tenue de ces maisons; la séparation des enfants et des adultes en a été une bien réelle; le contact avec ceux-ci, trop souvent adonnés à tous les vices, rendait entièrement nulles les tentatives d'éducation et de moralisation faites en faveur de l'enfance au sein même du work-house. Il a fallu y renoncer et réunir dans des écoles tous les individus au-dessous de seize ans. Mais un faible succès est encore obtenu de ces écoles, dont les élèves, les garçons surtout, sont trop souvent de jeunes vagabonds, qui ont, pour ainsi dire, sucé avec le lait l'instinct du mal, et rude est la tâche des maîtres qui entreprennent de les faire entrer dans la vie sociale.

En 1857, année qui peut servir de base, parce qu'elle n'a présenté rien d'extraordinaire, le montant de la taxe s'est élevé, dans le district métropolitain, à 1,425,063 liv. sterl. (35,626,575 fr.); mais sur cette somme, ce n'est guère que la moitié qui a été consacrée au soulagement direct des pauvres inscrits, soit dans les 42 work-houses existants, soit au dehors; les frais de perception et de distribution et autres dépenses accessoires ont absorbé le reste, ce qui sera jugé sans doute excessif. Le nombre des individus assistés a été de 96,752 (28,734 internes et 68,018 externes), à raison de 3.8 p. 100 sur la population générale.

Ainsi fonctionne la loi des pauvres (*poor-law*) à Londres. Etudiant de près l'action de cette charité officielle, on a pu reconnaître qu'elle ne porte guère que sur la moitié des individus qualifiés pour recevoir des secours, et c'est justement la portion qu'on en exclut qui en serait la plus digne. Diverses associations se sont formées, en conséquence, à l'effet de rectifier le système en ce qu'il a de défectueux et d'incomplet. Une société pour *la suppression de la mendicité*, dont l'œuvre est, il faut le dire, bien inefficace, car la mendicité se montre partout à Londres, s'attache particulièrement à rechercher les familles plongées dans la détresse qui ne figurent pas sur les listes paroissiales, comme aussi à découvrir tous ces êtres livrés à la paresse et au vagabondage qui ne devraient pas y figurer et usurpent les dons dus seulement à la misère imméritée. Une autre association (*Stranger's Friend-Society*) compte jusqu'à 400 visiteurs, qui se rendent chez les pauvres, constatent leur situation et leur distribuent des secours, consistant en pain et viande, charbon de terre, vêtements.

C'est peu encore : à ce secours paroissial il faut ajouter ceux qui proviennent des corporations ouvrières et sont parfois fort considérables. Chacune, en effet, a un fonds formé par des souscriptions annuelles, et qu'accroissent de temps à autre des dons et legs d'un montant très élevé. Telle de ces corporations, celle des pois-

Digitized by Google

sonniers, par exemple, disposera ainsi d'un revenu qui ne sera pas moindre de 10,000 liv. sterl. (250,000 fr.). Quelques-unes ont fondé hors de Londres des asiles où elles placent leurs vieillards. A Londres même, il existe un grand nombre de fondations spéciales dites *alms-houses*, maisons d'aumônes, qui s'ouvrent à des personnes avancées en âge de l'un et de l'autre sexe ou atteintes d'infirmités. On paraît y jouir d'un suffisant confortable. J'assistai, dans une de ces maisons, à la tombée de la nuit, au repas du soir, qui consistait en une distribution de thé conformément à un usage invariable dans les habitudes anglaises. En somme, ces asiles de la vieillesse représentent ceux qu'ont fondés, en ces derniers temps à Paris, les *Petites-Sœurs*. On peut douter que leurs pensionnaires y soient l'objet de cette constante et douce sollicitude qui distingue nos bonnes religieuses ; mais les ressources y sont autrement abondantes et le bien s'y fait avec de moins pénibles efforts.

III

Dans cette entreprise généreuse, qui a pour but la réforme des mœurs parmi les classes populaires à Londres, qui essaye en quelque sorte de faire remonter le courant auquel se laissent tristement aller tant d'individus appartenant aux rangs infimes de la société, on s'est d'abord attaqué à la demeure même du pauvre, à cet intérieur immonde qu'elle présente trop souvent. Que faire, en effet, pour une famille qui n'a d'autre abri qu'une chambre dénuée de tout, la plupart du temps en sous-sol, sans lumière et sans air, où cinq à six individus vivent entassés au sein d'émanations fétides, privés de tout ce qui donne un peu de charme à l'existence? Point de place, dans un tel milieu, pour les vertus domestiques ; la vie du foyer, en général si chère aux Anglais, n'existe plus. Dans un fatal abandon de soi-même et des siens, on va chercher au dehors l'oubli de tant de détresse, on le demande à ces habitudes vicieuses qui y mettent le comble.

Diverses associations, tenant lieu de cette action administrative qui se manifeste si puissamment parmi nous sous ce rapport, se sont mises à l'œuvre pour changer cet état de choses. Nombre de cours, de passages, d'allées, ont d'abord été purgés et nettoyés, de manière à rendre les habitations plus saines. On a construit aussi des maisons où, pour un prix souvent moins élevé qu'auparavant, les familles de la classe ouvrière sont placées dans de plus favorables conditions. J'entrai un jour dans une de ces maisons ; les moyens d'aération et de propreté me parurent bien entendus : l'eau est partout en abon-

Digitized by Google

dance ; chaque ménage a généralement deux pièces, l'une pour habiter le jour et prendre les repas, l'autre pour coucher. L'amélioration est considérable, et, ce qui est digne de remarque, c'est que l'opération n'a pas été onéreuse pour ceux qui l'ont faite. Les loyers se payent à la semaine et non par trimestre, comme à Paris, ce qui est préférable, car le payement ainsi fractionné devient plus facile. On sait quelle charge pénible est ce terme fatal pour nos petits ménages. Ces loyers, acquittés avec assez de régularité sur le gain de la semaine, produisent un raisonnable intérêt. Un de ces logements, que je visitai au rez-de-chaussée, était occupé par une femme jeune encore, dont le mari travaillait au dehors. Trois enfants en bas âge, dont un était à son sein, jetaient quelque désordre en ce modeste intérieur ; elle s'en excusait avec confusion. Ce logement coûtait de 5 à 6 sh. par semaine, c'est-à-dire environ 350 fr. pour l'année.

Il y a, du reste, dans les quartiers reculés de Londres, des rues entières où de petites maisons, parfaitement uniformes et d'un aspect assez triste et monotone, sont habitées par les familles de la classe laborieuse qui peuvent à peu près se suffire. Le hasard me fit rencontrer, un dimanche, dans une de ces rues aux environs de *Victoria-Park*, un ouvrier, Français d'origine, et qui même avait longtemps habité Paris. Il me donna des détails sur son existence. Il était sellier, et vivait dans le voisinage avec sa femme et ses enfants. Son salaire quotidien était plus élevé que celui qu'il eût gagné à Paris, et il avait, somme toute, de moindres dépenses à supporter pour le logement, pour la nourriture surtout, dont les bases principales, en Angleterre, la viande, le poisson, les pommes de terre, sont excellentes et à bas prix. Cet homme passait ainsi ses jours assez content de son sort, regrettant toujours néanmoins la grande cité parisienne, dont il entendait raconter avec un vif intérêt la merveilleuse transformation, que nous voyons s'opérer sous nos yeux.

Les lavoirs et bains populaires forment le complément de l'amélioration que je viens de signaler. Rien n'est plus digne d'étude que ces établissements, où les deux services sont réunis. Ils présentent les résultats les plus satisfaisants, et ce qui en tient lieu à Paris est bien loin d'offrir autant d'avantages. On les a singulièrement multipliés à Londres dans ces dernières années, et aujourd'hui les quartiers les plus pauvres en sont pourvus. Dans l'établissement de la paroisse de White-Chapel, l'une des parties les plus misérables de la métropole, on évalue à 150,000 le nombre de bains de toute classe pris annuellement, et l'on blanchit le linge de plus de 200,000 personnes. Je trouvai celui de la paroisse de Saint-James, que j'examinai dans le plus grand détail, admirable d'ordre et

Digitized by Google

de propreté. Le principe de la division du travail, qui y est appliqué avec une rare intelligence, amène une surprenante accélération dans l'opération du blanchissage. Chaque laveuse a un compartiment séparé, et qui l'isole des autres, et où elle se tient debout à portée de tous les robinets nécessaires. Il y a 84 de ces loges ou compartiments. Le linge lavé et savonné passe dans un cylindre, où l'eau est exprimée; plus loin, il est séché à la vapeur au moyen d'un rouleau sans cesse en mouvement, puis repassé dans une autre pièce, où des fers sont toujours chauffés. Chaque femme admise là paye 1 pence 1/2 (15 cent.) par heure. Mais, au bout de cette heure, elle sort de la maison avec son linge blanc.

Le même chauffage permet de donner des bains à toute heure. Les cabinets sont d'une tenue parfaite. Le bain *de luxe* coûte 6 pence (60 cent.), le bain ordinaire avec linge, 2 pence (20 cent.); enfin il y a des bains d'eau froide au prix du modeste penny (5 cent.) Ajoutons, pour bien faire connaître cette excellente création, que plusieurs établissements se soutiennent par le produit même des services. Il ne reste que la charge des premiers frais de construction, qui se sont parfois élevés à 8 ou 10,000 liv. sterl. (200 à 250,000 fr.)

De louables efforts ont été faits pour combattre le penchant à l'ivrognerie, si commun parmi les classes inférieures en Angleterre. La société de tempérance continue d'exercer son action par des *meetings*, des distributions d'écrits où sont exposés les maux résultant de l'abus des boissons fortes. Elle compte de nombreux adhérents, qui se privent absolument de toute boisson fermentée; mais c'est là une exagération qui ne saurait jamais avoir qu'un nombre limité d'imitateurs, et peut-être qu'on manque ainsi le but en l'outre-passant. D'autres associations sont plus sûres de l'atteindre en prenant une voie différente; telle une société qui ne date que de 1859, et qui fait établir sur divers points de la ville des fontaines ou buvettes à hauteur d'homme, où les passants vont étancher leur soif. On compte déjà 80 de ces buvettes qui ont entraîné une dépense d'environ 500,000 fr., et la société estime qu'il faudrait qu'il y en eût 400. On a calculé que celle qui est établie dans le quartier pauvre et populeux de Bethnal-Green reçoit journellement jusqu'à 8,000 buveurs, dont un certain nombre doivent être sans doute retranchés de ceux qui fréquentent ces boutiques de gin qu'on retrouve à Londres à chaque porte dans certains quartiers. On concourrait, je crois, au même résultat par l'établissement de bancs sur la voie publique, à l'instar de ce que fait avec tant de développement l'édilité parisienne actuelle; il n'y a rien de semblable à Londres. Le piéton du peuple sera quelquefois obligé de faire plusieurs lieues dans ces longues et vastes rues sans trouver le moyen de se reposer

Digitized by Google

un instant autre part que dans les lieux où s'alimente un penchant funeste. Aussi en verra-t-on souvent sortir des femmes ayant un enfant sur les bras, qui ont eu sans doute ce motif ou ce prétexte pour y entrer. Les squares de Londres sont vantés avec raison. Plusieurs ont l'aspect de petits parcs, mais tandis que les nôtres s'ouvrent à tous, ceux-là ne sont qu'à l'usage des riches propriétaires des maisons qui les entourent, et, pour le passant, il n'y a pas même auprès un siége où il puisse s'asseoir et respirer les émanations salutaires qui s'en exhalent.

C'est véritablement une particularité singulière de Londres que cette difficulté qu'on éprouve parfois à s'arrêter quelque part dans un long trajet. Vous ferez dans certaines parties de la ville plusieurs milles sans pouvoir trouver le moyen de prendre le moindre repas. Notre café si multiplié à Paris dans ses gradations diverses, et qui y devient en beaucoup de cas un lieu d'indispensable station, n'existe pas; point de cabinet de lecture. Vous ne pourrez même pas chercher dans une église un repos souvent utile à l'âme. Toutes sont closes après l'heure de l'office et l'on n'y pénètre qu'à prix d'argent. Il n'y a point non plus dans le centre de stations d'omnibus. On les prend au passage sur la voie publique. Il est vrai que ces voitures de transport en commun sont si nombreuses qu'on n'a guère à les attendre; mais elles s'agglomèrent à leur gré dans certaines rues principales où elles se succèdent pour ainsi dire de minute en minute, tandis qu'il est de vastes espaces que nulle ne traverse. Le mouvement et la vie se concentrent exclusivement ainsi dans les grandes artères, et les petits vaisseaux ne participent guère à cette circulation. A Paris, le parcours des omnibus est réglé de concert avec l'administration, de telle sorte que tous les quartiers, même les plus modestes, soient dotés de ce précieux véhicule. Aussi est-il manifeste que les populations laborieuses en profitent bien plus largement qu'à Londres, où d'ordinaire c'est une population intermédiaire qui remplit ces voitures. Les riches ni les pauvres n'en font pas usage.

On pourrait multiplier les remarques de ce genre, qui ne sont pas une vaine digression. Elles se rattachent à mon sujet, car elles prouvent que si la vie opulente, celle des hautes classes (*high life*) est merveilleusement entendue dans la grande métropole britannique, la vie des moyennes et infimes conditions est loin d'y présenter les avantages qu'une pensée bienveillante, sympathique a su lui ménager à Paris. C'est une sorte d'assistance indirecte qui ajoute au bien-être du peuple. Nous avons en ceci une supériorité très marquée.

J'aborde un triste chapitre : Londres présente, on le sait, sous le rapport du vice, de la débauche publique, le plus déplorable aspect, et toutefois, il faut se hâter de le dire, nulle part n'est mieux attestée

Digitized by Google

l'action directe de la misère sur l'état moral ; en même temps, en effet, que la prostitution s'y étale avec tous ses honteux débordements, les vertus domestiques y sont peut-être plus fréquentes qu'ailleurs au foyer des familles. Frappant contraste qu'il importe de signaler tout d'abord si l'on veut être un juste appréciateur de cette société.

Les tentatives de réformes faites sons ce rapport et qui datent presque toutes des derniers temps, ont produit de notables résultats. Une association s'est donné la mission de provoquer la poursuite des auteurs et éditeurs de livres et gravures contraires aux mœurs ; ce sont des magistrats qui exercent une telle action en France ; mais cette action n'existant pas en Angleterre, il faut bien que la société s'en charge dans une certaine mesure. C'est ainsi qu'une autre association s'attache à découvrir et à faire condamner les personnes qui attirent chez elles, pour les séduire et les perdre, de très jeunes filles. En principe, la prostitution, même celle des enfants, est entièrement libre et nul n'a rien à y voir, hors les parents. Toutefois, l'association (*London Society for the protection of young female*) se substitue à ces parents lorsqu'ils sont absents ou bien restent indifférents à cette débauche prématurée, et il est rapporté que depuis 1835, époque de la fondation de cette société, 503 de ces infâmes maisons ont été fermées.

La prostitution des femmes adultes, qui présente le plus hideux spectacle, a tout récemment suscité une des tentatives qui attestent le plus un zèle dévoué jusqu'à l'abnégation pour la réforme morale. A l'heure où ces malheureuses créatures s'emparent, pour ainsi dire, de certaines parties de la ville, se forment des réunions nocturnes (*Midnight-meetings*) dont les membres se répandent dans les rues mêmes et s'efforcent d'attirer à eux celles de ces femmes que le dénûment et la faim, plus que de vicieuses inclinations (c'est le plus grand nombre assurément) a précipitées dans le gouffre ; ils vont ainsi, recueillant des filles perdues, comme Vincent-de-Paul ramassait les pauvres petits enfants abandonnés sur le pavé. Telle de ces femmes que touchent de vives exhortations est conduite dans un asile qui lui est ouvert tout au moins pour la nuit, puis de là dans une maison où on s'applique à la ramener au bien. Le succès accompagne quelquefois de tels essais, où l'influence religieuse a une part importante, parce qu'elle ne cesse jamais d'exercer une certaine action en Angleterre sur les esprits, même au sein des plus grands excès[1].

[1] Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les excellentes études de M. North Peat sur *les Étoiles de Nuit* et *la Prédication dans les rues de Londres*. (Voir 2e série, t. XIII, p. 140.)

Digitized by Google

Il y a actuellement à Londres, au delà de 50 de ces maisons de réforme diversement dénommées (*houses*, *dormitories*, *penitentiaries*) qui absorbent en frais d'entretien une somme d'environ 50,000 liv. sterl. (1,250,000 fr.), à laquelle il est en grande partie pourvu par des souscriptions particulières. La moitié de ces asiles ne remonte pas au delà de six ou sept ans, ce qui atteste de la part du public une sollicitude croissante pour amender ce triste état de choses. On évalue à 4,000 sur 20,000 femmes environ livrées, à Londres, à une prostitution plus ou moins ouverte, le nombre de celles sur lesquelles on a pu agir, grâce à ces puissants secours de moralisation, et qu'on a amenées à renoncer à leur vie dégradée.

Il existe une société (*Reformatory and Refuge Union*) qui a pour objet de provoquer la formation d'asiles où sont réunies de jeunes filles qui, sans être tombées aussi bas, se sont pourtant écartées de la bonne voie. On les recueille et on les instruit dans ces refuges, puis on les place au dehors, et il arrive que les efforts tentés en leur faveur n'ont pas toujours été faits en pure perte. Ailleurs, on réunit ces jeunes filles de douze à quatorze ans, retirées du Work-House ou des écoles de bas étage, dont je vais parler, parfois même livrées à un entier abandon et, pour ainsi dire, retirées de la rue où elles sont en danger de se perdre. Je fus très satisfait d'un de ces asiles que je visitai. Les jeunes filles avaient une bonne tenue, et leur attitude modeste faisait juger favorablement de leurs dispositions à se bien conduire. On les prépare d'ordinaire à devenir domestiques, et la directrice nous dit qu'on n'en formait pas assez dans la maison pour répondre aux demandes qui lui étaient journellement adressées.

C'est dans le même but de préservation que diverses sociétés s'occupent des jeunes servantes sans place. On sait les périls de cette situation pour la moralité des femmes. Ainsi isolées et pressées par le besoin, de jeunes filles cèdent à la corruption qui les guette et les circonvient. On a fondé, pour leur venir en aide, des maisons où elles peuvent attendre une place nouvelle. Plusieurs milliers de jeunes servantes sont de la sorte protégées et les associés, au moyen d'un abonnement, peuvent toujours, au besoin, se procurer une domestique qui leur présentera les garanties désirables. Il faut ajouter qu'au foyer, la servante à Londres est dans de meilleures conditions qu'à Paris pour se préserver de tout contact vicieux. Une maison est, en général, occupée par une famille, et l'on n'y connaît pas ce pernicieux usage qui relègue une jeune fille, naguère confiée à la garde maternelle, dans une chambre perdue sous les toits, où elle est livrée à elle-même et hors de toute surveillance.

Les maisons de correction où sont placés les jeunes gens de l'un et l'autre sexe qui ont subi une condamnation forment encore une

Digitized by Google

autre catégorie d'établissements non moins dignes d'intérêt. Quelques-uns sont situés aux environs de Londres et prennent le caractère de nos colonies agricoles. A Redhill, dont il a été question à propos des jeunes idiots, existe une maison où l'on se croirait au sein de notre célèbre établissement de Mettray, et c'est en faire un suffisant éloge.

A cet établissement se rattache l'œuvre de la réforme morale des prisonniers, qui rappelle le nom de la respectable mistress Fry dont les travaux l'ont tant avancée en Angleterre. Marchant sur ses traces, diverses associations visitent les prisons, s'efforcent d'inspirer de bons sentiments aux prévenus et leur préparent des secours pour la sortie. Ainsi est secondée l'action du système pénitentiaire, consacré dans les principaux lieux de détention, avec de sages mitigations, de telle sorte que l'intention pénale se combine toujours avec une pensée de réforme. Je l'ai vu, non sans en ressentir une vive impression, en pratique dans le pénitencier de Cobald-Fields, où 1,500 détenus vivent et travaillent en commun, mais sous la règle d'un silence absolu. J'assistai à l'exercice du fameux *treadmill*, auquel un condamné jeune et vigoureux ne peut être appliqué qu'un quart d'heure de suite, labeur autrefois accompli en pure perte, mais qui sert aujourd'hui à la fabrication du pain. Je parcourus les ateliers. Dans l'un d'eux était placé le baron de Vidil, dont le procès a naguère fait tant de bruit; mais une indisposition, feinte ou réelle, lui avait permis de se soustraire en ce moment à la curiosité des visiteurs. Je me sentais vivement intéressé par l'aspect de ces ateliers. L'introduction du travail dans ces lieux de détention est une des plus heureuses innovations du siècle. Longtemps on n'admit guère le travail pour le détenu qu'au bagne, où, accouplé, le boulet au pied et sous le bâton du gardien, il devait être une aggravation de la peine. De nos jours, une philanthropie éclairée le considère comme un puissant moyen d'amélioration morale; le prisonnier est ainsi préparé à sortir de cet état de paresse et de vagabondage qui a amené sa réclusion et à vivre sous de meilleures conditions dans la société. Ceci est fondé sur l'observation ; quiconque a fait une visite attentive des prisons a pu reconnaître l'influence du travail sur l'individu qui y est enfermé pour une certaine durée. Son œil et son attitude perdent par degrés ce caractère d'arrogance haineuse et violente propre à celui qui s'est mis en guerre ouverte avec Dieu et avec les hommes. Dans ce calme qui naît pour lui d'une occupation assidue, la voix de la conscience se fait entendre; ses idées changent de cours; enfin, par cette grande porte du travail, il rentre dans la famille humaine.

Rien de plus visible, assurément, que cette puissante action du

Digitized by Google

travail dans ces salles où j'aurais pu me croire à quelques égards dans un atelier ordinaire. En chacune, un seul gardien, debout sur un point élevé, dominait les travailleurs et ne les perdait pas un instant de vue. Sous l'influence d'une stricte discipline et au nom de la loi, pour laquelle en ce pays, même ceux qui l'ont enfreinte, conservent encore un certain respect, ces gardiens, au nombre de cent environ, circulent sans armes au milieu de tous ces individus qu'a amenés là une action criminelle et qui sont entièrement libres de leurs membres. Il n'y a pas même un factionnaire à la porte.

IV

Nous arrivons au chapitre de l'instruction, ou pour mieux dire de l'éducation populaire, car, en Angleterre, on ne sépare jamais ces deux objets, instruction et éducation, qui sont malheureusement trop distincts en France et dont l'un est si souvent sacrifié à l'autre. Je me bornerai, sur ce point, qui pourrait appeler un long examen, aux remarques qui me sont propres et qui rentrent plus particulièrement dans mon sujet. 31 sociétés, dont quelques-unes, il est vrai, étendent leur action dans tout le Royaume-Uni, et même au dehors, disposent de ressources considérables et soutiennent des écoles de divers degrés, qu'un zèle bien entendu multiplie à l'infini. La seule *Société nationale*, qui date de 1811, et qui a pour but d'encourager l'éducation des enfants pauvres selon *les principes de l'Eglise établie*, a pu consacrer à cet objet, depuis son origine, une somme de 725,599 liv. sterl. (18,039,975 fr.), et elle soutient 186 écoles. La société *anglaise et étrangère* (*British and foreign School-Society*), qui a le second rang, s'applique indifféremment à toutes les communions chrétiennes. On fait dans ces écoles la lecture de la Bible, mais aucun catéchisme n'y est introduit. Elle a dépensé, depuis l'année 1805, époque de sa fondation, près de 4 millions sterl. Son revenu a été, en 1860, de 23,805 liv. sterl. (595,124 fr.)

L'Etat est, comme on sait, venu en aide, dans les trente dernières années, à ce mouvement de propagation de l'instruction populaire. Un vote du Parlement a alloué à cet effet une somme annuelle dont le montant s'est élevé, en 1861, à 1,035,693 liv. sterl. (25,892,325 fr.); en 1829 fut formé un comité permanent chargé d'administrer ce fonds. Ce comité (*committee of council on education*) a aujourd'hui lord Granville pour président. En 1860, 60 inspecteurs désignés et appointés par le conseil ont visité les écoles qui recevaient un subside et publié des rapports d'un grand intérêt. Mais cette sorte d'inter-

Digitized by Google

vention administrative, si anormale en Angleterre, a été repoussée par diverses congrégations dissidentes qui ont renoncé au bénéfice de l'allocation pour ne pas avoir à subir l'inspection officielle. Du reste, la quotité de l'allocation parlementaire a été réduite dans la dernière session, et l'on réclamait assez généralement contre cette réduction, qui devait faire cesser une amélioration dans le sort des maîtres, précédemment opérée grâce à ce concours.

Dans l'ordre des établissements scolaires, les écoles normales (*training-Schools*) appellent d'abord l'attention. Celles de la *Société britannique et étrangère*, que j'ai particulièrement étudiées, sont fort remarquables; la tenue en est parfaite; l'établissement consacré aux jeunes personnes est un beau bâtiment qui mérite d'être examiné dans tous ses détails. La maîtresse était absente au moment où nous entrâmes dans la classe principale; mais il n'y avait nulle trace de dissipation; chacune de ses élèves, dont plusieurs eussent pu être remarquées par les agréments extérieurs, était occupée à une composition sur un sujet donné; leur attitude et leurs manières, simples et dépourvues d'affectation, portaient néanmoins l'empreinte de cette liberté départie aux jeunes personnes, en Angleterre, jusqu'au moment où elles sont engagées dans les liens du mariage; aussi jouissent-elles déjà, à cet égard, de priviléges qui sembleraient bien extraordinaires dans nos établissements : elles sortent librement dans la journée, à la seule condition d'être deux ensemble.

A l'école normale est attachée une école de second degré, où l'enseignement est donné par les élèves mêmes de l'école supérieure, qui acquièrent ainsi, en même temps, la théorie et la pratique. Un asile (*infant's school*) est également annexé à ce bel établissement, et là, quelques élèves plus avancées s'initient à l'art de diriger ces précieuses écoles de la première enfance.

Entre autres asiles que j'ai visités, je citerai celui de la paroisse Saint-James contenant 300 enfants. Les divers mouvements furent très bien exécutés en ma présence, surtout par les petites filles. Dans l'étage supérieur était une école de filles, et au-dessus celle des garçons, toutes deux présentant une bonne tenue. Les élèves avaient, de la sorte, la circulation dans le même escalier; mais on ne semblait pas voir d'inconvénient aux rencontres qui devaient en résulter. En général, le rapprochement respectif des enfants de l'un et de l'autre sexe est moins redouté en Angleterre que dans notre pays. Il n'est pas rare de voir le même établissement d'éducation recevoir des filles et des garçons au-dessous de l'adolescence. Une certaine réserve, froide et parfois hautaine, qui est dans les mœurs anglaises, établit entre les sexes des rapports qui ont un caractère particulier et em-

Digitized by Google

pêche sans doute que ce mélange des jeunes élèves ait, en ce pays, les dangers qu'il aurait ailleurs.

Au dernier degré de l'échelle scolaire, nous trouvons les écoles *déguenillées* (*ragged schools*), qui excitent si vivement la curiosité des étrangers. Je visitai celles de la paroisse Saint-Gilles, où s'amoncellent tant de misères, mais dont l'aspect est pourtant modifié depuis l'époque où Léon Faucher en a fait un si lamentable tableau dans ses belles *Etudes sur l'Angleterre*. Il y a bien encore, là ou dans d'autres parties de la ville, certains points écartés où l'on verra les habitants oisifs et vicieux passer leur journée couchés pêle-mêle sur les trottoirs, attendant l'heure nocturne où ils iront exercer au loin quelque coupable industrie. Je me trouvai un jour, en traversant *Church-Lane*, devant cet étrange spectacle que Londres seul présente au même degré. Je sortais à peine d'une de ses plus splendides rues (*Oxford-Street*), et j'entendais encore rouler les brillants équipages, les yeux et le cœur saisis par un tableau de misère crapuleuse indescriptible. Je restai à l'entrée de la rue, et peut-être ne l'eussé-je pas traversée sans quelque risque. Il existe encore, en effet (les Anglais n'en font qu'à regret l'aveu), tel passage ou carrefour, en quelque façon isolé au milieu d'un quartier, dans lequel il ne faudrait pas pénétrer, même en plein jour, à moins d'être accompagné par des agents de police. Ce sont là de véritables repaires, où les populations retournent, pour ainsi dire, à la barbarie, laissée à l'autre extrême de la civilisation. Mais c'est l'exception, et il est évident que l'état général a été amélioré.

Quant aux *ragged schools*, elles sont des dépôts plutôt que des écoles véritables. Les enfants qu'on y reçoit sont de ceux qu'abandonnent littéralement dans la rue leurs parents, qui délaissent leur domicile, quand ils en ont un, dès le matin, et ne rentrent que le soir, après avoir rôdé dans toute la ville, où ils vendent quelque mince article, ou bien mendient. L'école se forme un peu au hasard parmi ces enfants ; il en est qui viennent d'eux-mêmes, comme poussés par un vague instinct. Beaucoup sont conduits par les *policemen*, qui les ont ramassés sur la voie publique. Quel saisissant aspect que celui de ces infortunés à peine couverts de sales haillons, et dont les traits pâles et le morne regard portent l'empreinte d'une vie de privations ! car ils ont pris, d'ordinaire, quelques aliments le matin ; mais quand je demandai à la directrice de l'école de quelle manière ils se nourrissaient dans la journée, elle leva les yeux au ciel comme pour indiquer que les pauvres créatures n'avaient pas d'autres recours en leurs besoins !

Il faut, pour compléter ce qui se rapporte à cette partie du travail, signaler de nombreuses classes d'adultes, des écoles du dimanche,

Digitized by Google

des clubs et bibliothèques populaires destinés à répandre de plus en plus, parmi les classes ouvrières, l'instruction et les principes de moralité.

L'action religieuse ne se sépare guère, en Angleterre, de celle dont je viens de marquer les traits principaux; toutes deux se confondent, la plupart du temps, en une seule, qui amène le bien au nom du divin auteur de la loi chrétienne. C'est le caractère dominant de l'assistance publique dans la Grande-Bretagne. Aussi voit-on sans cesse associés, dans l'accomplissement des œuvres, des personnages politiques et des membres du clergé. L'évêque de Londres ou l'archevêque de Cantorbéry figurera en tête d'une association qui aura pour dignitaires les lords Shaftesbury, Sandford et autres philanthropes célèbres. Cette adjonction a lieu moins fréquemment dans notre pays, où l'on ne peut même pas toujours s'unir pour faire le bien, et nul doute que ce ne soit la cause de la lenteur avec laquelle se développe parmi nous l'esprit d'association en matière d'assistance.

On ne compte pas, en Angleterre, moins de 56 sociétés qui se sont donné la mission d'étendre et d'affermir la doctrine évangélique parmi le peuple; mais beaucoup n'ont pas seulement pour but le soutien des églises et la distribution des saintes Ecritures, elles apportent un concours effectif à toutes les œuvres charitables, et disposent, en leur faveur, d'une forte portion de leurs revenus, qui se sont élevés, en 1861, à plus de 9 millions de francs.

L'Angleterre nous a précédés dans cette précieuse institution destinée à susciter parmi les classes laborieuses l'esprit de prévoyance. Les caisses d'épargne y sont florissantes; le montant des dépôts s'élevait en 1860 à environ un milliard de francs garanti par l'Etat. A Londres, la caisse se rattache à l'administration des postes, dont un grand nombre de bureaux lui servent également d'office. Elle paye 2 1/2 p. 0/0 d'intérêt, et reçoit depuis 1 sh. (1 fr. 25 c.); il n'est plus rien reçu quand le dépôt a atteint 150 liv. sterl. (3,750 fr.) pour le même déposant. Les opérations sont si bien entendues que versements et retraits peuvent être effectués dans la journée, sans aucune perte de temps pour les déposants, ainsi que le veulent expressément les statuts. On sait au reste avec quelle célérité sont en général expédiées toutes les affaires par l'administration anglaise, qui devrait bien en ceci nous servir de modèle.

Les sociétés *amicales* (*friendly*) répondent à ces sociétés de secours mutuels, qui prennent de jour en jour plus de développement dans notre pays, et en assurant aux associés, pour le cas de maladie, les soins médicaux et une allocation quotidienne, constituent une importante amélioration dans la condition des classes ouvrières.

Digitized by Google

Elles sont très nombreuses à Londres ; il n'est guère de corps d'état qui n'ait la sienne. Plusieurs sont opulentes et peuvent faire des pensions à la veuve et pourvoir au sort des enfants du décédé. Quant à notre *caisse des retraites*, elle est représentée par des fondations spéciales, qui assurent des pensions à la vieillesse. Chaque profession a aussi la sienne ; mais je sortirais du cadre où je dois me renfermer en entrant dans plus de détails sur ces établissements. Certaines associations, qui ont pour but de faire de petits prêts aux individus de la classe laborieuse en des cas déterminés, ont plus expressément un caractère d'assistance. Telle par exemple la *Société royale bienveillante* (*benevolent*), qui prête sous caution, mais sans intérêt, aux petits emprunteurs d'un renom honorable. Quant au *mont-de-piété*, il n'a point d'existence en Angleterre. Sans doute, bien des gens y prêtent sur gages ; mais on ne consentirait pas à considérer comme institution de bienfaisance un établissement conçu en dehors de tous les principes économiques sur lesquels se fonde le crédit, et qui fait payer au pauvre des intérêts exorbitants pour la modique somme qu'il lui prête, tout en le privant de l'objet de première nécessité sur lequel le prix est assis, et qui va inutilement encombrer ses magasins.

Tels sont, embrassés dans un résumé rapide, et, nous l'espérons, assez complet, les éléments qui constituent à Londres l'assistance publique. Il y a là, comme on a vu, un vaste ensemble de moyens, de ressources qui doit amener un bien immense, mais qui suffit à peine à la grande tâche de notre société moderne : combattre la misère et son inévitable cortége de vices et de crimes ; le salut de la civilisation est à ce prix. En présence de tout le mal subsistant encore après tant d'efforts, on est tenté de se demander ce qu'il adviendrait de cette population d'environ trois millions d'individus, ramassée sur l'emplacement de Londres et au sein de laquelle vivent un si grand nombre d'êtres souffrants et dénués, si l'action charitable qui leur vient en aide n'existait pas ou si elle cessait d'exister, par une circonstance quelconque qui en tarirait la source ?

P. A. Dufau.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Le Châtelet de Paris, son organisation, ses priviléges, par M. Charles DESMAZE, juge d'instruction au tribunal de la Seine, 1 vol. in-8°. Paris, Didier. 1863.

M. Charles Desmaze ne se lasse pas d'étudier l'histoire de la magistrature française. Après s'être consacré au parlement de Paris, cette grande compagnie judiciaire qui fut en même temps une assemblée politique, il s'occupe aujourd'hui du Châtelet, que le public connaît beaucoup moins. Mais, ainsi que nous l'avons dit dans cette *Revue*, l'auteur ne va pas chercher ses documents dans l'histoire générale et ne s'enferme pas dans les banalités qu'on répète depuis cinquante ans sur le rôle politique des corps judiciaires : son livre sur le Châtelet, comme l'autre, est précis, substantiel et singulièrement propre à éclairer la magistrature, le barreau, jusqu'aux compagnies d'officiers ministériels sur leur passé, qu'ils ont généralement oublié.

C'est du Châtelet qu'est issu le tribunal de première instance de la Seine, comme la cour impériale de Paris est née du parlement. Quelle autre compagnie mérite mieux d'être étudiée dans ses origines? Le tribunal de la Seine se compose aujourd'hui de cent magistrats, soixante-cinq juges, douze juges suppléants et vingt-trois officiers du ministère public. Si l'on prend les chiffres moyens de 1856 à 1860, 11,191 affaires civiles sont inscrites annuellement à son rôle général; il rend en outre 3,090 jugements sur requête ou sur rapport, 3,763 jugements d'avant faire-droit; ses présidents rendent 31,328 ordonnances : en matière correctionnelle, ses juges d'instruction informent dans 14,249 affaires, il en juge lui-même 12,341 à la requête du ministère public ou des parties civiles. C'est la compagnie la plus occupée de l'Empire. Ses membres sont généralement actifs, intelligents, rompus aux affaires, et M. le garde des sceaux, considérant que ses collègues des autres départements ministériels attirent à Paris les hommes les plus distingués dans les lettres, dans les sciences, dans l'administration, dans l'armée, s'écarte avec une haute raison d'une tradition vieillie pour appeler quelquefois au sein de ce grand corps les magistrats des ressorts étrangers. On conçoit dès lors que l'histoire du Châtelet n'intéresse pas seulement les cent magistrats du tribunal de la Seine. D'ailleurs, c'est après avoir longtemps fixé les yeux sur la procédure et la composition de cette ancienne compagnie, que le législateur moderne organisa les tribunaux de première instance dans tout l'empire. A tous ces

Digitized by Google

titres, l'histoire du Châtelet mérite l'attention des juges et des justiciables, depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées.

M. Desmaze fait remonter avec raison l'origine du Châtelet à l'institution du prévôt. Nous n'osons pas nous aventurer avec lui jusqu'à considérer les prévôts de Paris comme les successeurs directs de ces préfets institués à Lutèce par les empereurs romains. Mais ce qu'on ne saurait mettre en doute, c'est l'existence de cette charge dès les premiers temps de la monarchie capétienne, ainsi que l'attestent deux chartes, l'une d'Henri Ier, l'autre de Louis VI. Il exerce d'abord une sorte de justice inférieure, qu'il est impossible de définir nettement aujourd'hui. Le roi, par un édit de 1302, enjoint au prévôt de gérer seul sa charge, avec l'assistance d'un clerc pour ses écritures : cet édit laisse pourtant subsister l'institution des auditeurs, que le prévôt s'était adjoints pour rendre la justice. Le Châtelet lui-même ne date, en définitive, que de février 1327, lorsqu'une ordonnance royale vint créer huit conseillers et deux auditeurs au-dessous du prévôt. Cette juridiction commence, vers la même époque, à fonctionner avec quelque régularité : les appels du Châtelet sont bientôt portés au parlement, et le nombre s'en accroît à tel point tous les jours que la cour, avant de laisser plaider au fond, délibère d'abord sur l'admission de l'appel. Cependant le prévôt ne suffit plus à ses fonctions administratives et s'adjoint des lieutenants civils dès l'année 1323, des lieutenants criminels dès l'année 1374; ces charges ne sont érigées en offices royaux qu'à la fin du XVe siècle. Au milieu du siècle suivant (mars 1551), Henri II établit au Châtelet un présidial composé de vingt-quatre conseillers. En février 1674, Louis XIV établit un second présidial au Châtelet. Il s'efforce de délimiter la compétence des deux tribunaux, mais il les réunit l'un à l'autre au bout de dix ans. Au XVIIIe siècle, la justice est enfin rendue au Châtelet par un lieutenant général civil, un lieutenant de police, un lieutenant criminel, deux lieutenants particuliers, cinquante-quatre conseillers, quatre avocats du roi, un procureur du roi, huit substituts, un greffier en chef, un juge auditeur, avec l'assistance de cent treize notaires, deux cent trente-cinq procureurs, trois cent quatre-vingts huissiers à cheval, deux cents huissiers à verge et cent vingt huissiers priseurs.

L'organisation du Châtelet est bien autrement compliquée que celle du tribunal élevé sur ses ruines. Il est d'abord malaisé de se représenter exactement les attributions de chaque chambre. On distinguait avant tout les audiences du présidial et celles de la prévôté. La publication des ordonnances, édits, déclarations, de certains arrêts, des testaments portant substitution, se faisait aux audiences de la prévôté : l'on y portait toutes les causes ecclésiastiques et bénéficiales, les questions d'état, les procès en séparation, les contestations en matière de servitude, celles qui se rattachaient aux appositions ou levées de scellés, les différends entre les divers officiers publics. On jugeait en l'audience du présidial les appels des juges inférieurs, les causes personnelles, réelles ou mixtes, non attribuées à la prévôté, quand l'intérêt du litige ne dépassait pas douze cents livres [1], quoique

[1] Ferrière, *Dictionnaire de droit et de pratique*, v° *Chastelet de Paris*.

Digitized by Google

l'édit de 1551 restreignit bien davantage la compétence des présidiaux. Il y avait une autre audience civile, celle de la chambre civile proprement dite, à laquelle étaient déférées les affaires sommaires, telles que les contestations sur les ventes mobilières, locations verbales, payement des médecins, apothicaires, huissiers, sergents, ventes, louages et nourriture de chevaux, etc., etc. La chambre du juge auditeur connaissait de toutes les causes personnelles où l'intérêt du litige ne dépassait pas cinquante livres. Certaines affaires, touchant plus à la forme qu'au fond du droit, se débattaient à l'audience de l'*ordinaire*, par exemple, la reconnaissance des actes sous seing-privé, les refus de communiquer des pièces, les délations de serment. La vérification des délais et formalités imposés aux certificateurs des criées se faisait à l'audience des criées. La chambre de police jugeait les injures, querelles, voies de fait, généralement tout ce qui regardait la police de la ville et des faubourgs. Une chambre criminelle, présidée par le lieutenant criminel et où les conseillers se succédaient à tour de rôle, jugeait les affaires plus importantes. Enfin la chambre du procureur du roi recevait certaines dénonciations, connaissait de tout ce qui concernait le corps des marchands, arts et métiers, maîtrises, réceptions de maîtres et jurandes : le procureur du roi y rendait certaines sentences qui devenaient exécutoires après l'approbation du lieutenant général de police.

C'est au lieutenant civil que s'adressaient toutes les requêtes en matière civile, les demandes pour assigner dans un plus bref délai que celui de l'ordonnance ; il nommait d'office les experts quand les parties n'étaient pas d'accord, expédiait les commissions rogatoires, rendait dans des cas urgents des ordonnances de référé, décachetait les testaments en présence des intéressés, autorisait les femmes, non pourvues de l'autorisation maritale, à poursuivre leurs droits en justice, réglait enfin toutes les contestations au sujet des frais funéraires. Il composait seul, assisté d'un avocat du roi, la chambre civile proprement dite, dont nous avons parlé plus haut, et comme premier lieutenant du prévôt présidait en son absence l'audience même de la prévôté. Le lieutenant général de police, créé par un édit de mars 1667, était spécialement chargé de veiller à la sûreté de Paris ; il devait assurer, par sa vigilance, la subsistance des citoyens, donnait des ordres en cas d'inondation ou d'incendie, avait l'inspection suprême des halles, foires et marchés, auberges, etc., la surveillance des imprimeurs et des libraires, réprimait les désordres, tumultes, assemblées illicites, rendait en matière de police des sentences sommaires dont l'appel était porté au parlement, mais ne pouvait qu'adresser son rapport au Châtelet dès qu'il s'agissait d'appliquer une peine afflictive ; il était enfin commis à chaque instant par le roi pour juger des affaires qui n'étaient pas de sa compétence ordinaire. Le lieutenant criminel dirigeait l'instruction des affaires criminelles, statuait lui-même deux ou trois fois par semaine, assisté d'un avocat du roi, sur des affaires criminelles sommaires ; présidait la chambre criminelle du Châtelet, qui devait être composée de cinq juges au moins quand la sentence pouvait être frappée d'appel, de sept quand elle était définitive : il était secondé par le lieute-

Digitized by Google

nant criminel de robe courte, qui jugeait présidialement et sans appel des cas royaux et des délits commis par les vagabonds, les gens sans aveu, les repris de justice ; sa compétence, au demeurant, se confondait dans la plupart des cas avec celle du lieutenant criminel lui-même. Enfin deux lieutenants particuliers pouvaient suppléer le lieutenant civil, le lieutenant criminel, même le lieutenant de police ; ils avaient, en outre, cette fonction spéciale de présider alternativement l'audience du présidial. Quant au procureur du roi près le Châtelet, ses fonctions civiles avaient été bien définies par un édit de 1661 : sa présence était requise à la levée des scellés, de biens vacants ou abandonnés en cas de banqueroute, d'absence ou de minorité, aux inventaires et ventes de meubles, en cas de banqueroute et de démence ; tous les avis de parents, pour personnes absentes ou abandonnées, tous les projets de vente immobilière ou d'emploi d'immeubles concernant les absents, les mineurs, lui devaient être communiqués ; les lettres d'émancipation, de bénéfice d'âge et de répit, ne pouvaient être entérinées que sur ses conclusions ; il intervenait jusque dans certains actes de pure administration, par exemple en matière d'alignement ; les comptes des communautés, des hôpitaux et des fabriques ne pouvaient être rendus qu'en sa présence. Il donnait en outre des conclusions en matière criminelle, recevait, en son parquet, les dénonciations sur un registre spécial, et adressait au lieutenant criminel toutes les réquisitions commandées par l'intérêt public. Enfin les avocats du roi donnaient des conclusions dans toutes les causes où le roi, le public, l'église, les mineurs étaient intéressés ; ils tenaient conseil en leur parquet pour statuer sur certaines affaires qui leur étaient renvoyées, réglaient les difficultés sur la qualité des parties, l'expédition des sentences, la compétence des chambres ; le plus ancien d'entre eux suppléait le procureur du roi.

Qu'on nous pardonne cette longue et sèche énumération. Le Châtelet n'est pas, comme le parlement, mêlé sans cesse aux émotions de la vie publique. Son histoire est austère et calme : ses magistrats ne furent que des magistrats. Dociles à l'influence royale, ils laissèrent aux cours souveraines le soin d'opposer une digue aux excès de la monarchie absolue. On le savait bien dès le XVe siècle, et le cardinal La Balue profita des vacances du parlement pour faire enregistrer au Châtelet les lettres patentes qui abolissaient la pragmatique-sanction, ce qui n'empêcha pas le parlement de s'opposer énergiquement, après vacations, à l'entérinement des lettres. Cependant il ne faudrait pas voir dans les conseillers au Châtelet des agents subalternes de la justice, impuissants à lutter pour le droit et pour la patrie. Pendant l'occupation anglaise, deux conseillers, trop fidèles au roi de France, Jean Filleul et Martin Doublé, furent jetés en prison ; deux autres, François Baudran et Guillaume Perdriau, furent décapités. Blâmerons-nous le Châtelet d'être resté neutre dans la longue lutte du XVIIIe siècle entre la magistrature et la royauté ? de n'avoir pas protesté, par exemple, comme la cour des aides, contre le coup d'Etat du chancelier Meaupou ? Le Châtelet, ce nous semble, fit bien de ne pas suivre l'illustre compagnie sur ce terrain glissant : quand il fût devenu la doublure politique du parlement, le pays n'y eût rien gagné. Son modeste rôle judiciaire

Digitized by Google

ne le préparait guère, d'ailleurs, à ce grand rôle politique ; ses magistrats auraient eu mauvaise grâce, au sortir de l'audience des criées ou de la chambre de police, après avoir statué sur le maintien d'un bail verbal ou sur quelque rixe entre les étudiants et les soldats du guet, à prendre en main la défense des contribuables lésés par les exactions du prince ou à tonner contre les empiétements du Saint-Siége.

Les attributions du Châtelet furent à la fois trop étendues et trop restreintes. D'une part, nous y retrouvons cette confusion perpétuelle entre la justice et l'administration, qui s'était glissée partout, sous l'ancien régime, pour le grand préjudice de l'une et de l'autre. La justice exige tant d'indépendance, d'intégrité, de connaissances spéciales, un si grand respect des traditions, une si ferme détermination de sacrifier invariablement l'utile à l'honnête, qu'il est dangereux de la confier aux administrateurs : quand ceux-ci la rendraient le mieux du monde, il n'en faudrait pas moins protester pour l'honneur d'un si grand principe. Mais, en revanche, il ne faut pas confier d'attributions administratives aux magistrats, et cette seconde partie du problème a été parfaitement comprise depuis 1789. Le prévôt n'avait-il pas été préposé d'abord à la perception de certains impôts? Charles V n'avait-il pas tâché d'absorber la charge du prévôt des marchands, purement administrative et municipale, dans celle de son prévôt royal? Le lieutenant de police n'exerçait-il pas à la fois, dans une foule de circonstances, le pouvoir préventif et le pouvoir répressif? Le procureur du roi lui-même, malgré son titre de procureur, était investi de fonctions administratives! Cependant, le Châtelet, si l'on y regarde de près, n'avait pas toute l'importance que le tribunal de la Seine a prise au XIXe siècle. Peut-être, il le faut dire, le prince se préoccupait-il alors moins qu'aujourd'hui de donner à cette compagnie des chefs intègres et capables, fermes et modérés, acceptant avec un dévouement infatigable un immense fardeau. Que l'on songe en outre au grand nombre d'affaires jugées en première instance par le parlement de Paris! Dès que M. le procureur général était partie « pour les droits du roi, » dès qu'un pair de France était impliqué dans un procès civil ou criminel, qu'on agitait une question d'apanage, une cause de régale pour un diocèse quelconque, une cause de l'Hôtel-Dieu, de l'Hôpital-Général de Paris, ou d'autres communautés en assez grand nombre, quand on formulait une accusation de lèse-majesté, quand la plupart des gentilshommes ou des ecclésiastiques avaient un procès criminel à soutenir, le Châtelet devenait incompétent. Qu'on se rappelle cette grande affaire où la validité d'un mariage conclu par delà les mers par un prince de la famille aujourd'hui régnante, fut l'objet d'un si vif débat et d'une si profonde délibération, l'on comprendra quelle différence l'esprit moderne et le progrès des institutions contemporaines ont mise entre les deux juridictions. Tel est l'enseignement qui ressort du livre de M. Desmaze, si remarquable à tous égards. On apprécie encore davantage, après l'avoir étudié, l'excellence de notre organisation judiciaire.

ARTHUR DESJARDINS.

Digitized by Google

Etudes sur la Pologne, par M. Casimir Wolowski. Paris, Amyot. 1863.
(Se vend au profit des Polonais.)

Ceci n'est pas une œuvre de circonstance, quoiqu'elle emprunte aux événements du jour un surcroît d'intérêt. Le livre de M. Wolowski avait été donné à l'impression bien avant que la levée de boucliers du 22-23 janvier 1863 eût de nouveau dirigé sur les bords de la Vistule l'attention sympathique de l'Europe; les « Etudes » qui, d'abord, devaient seules remplir ce volume, remontent même à un quart de siècle : elles avaient paru une première fois au lendemain de l'insurrection de 1830. L'auteur estime qu'elles n'ont pas moins d'opportunité en 1863; nous n'osons guère le contredire. M. Wolowski s'était plaint, il y a vingt-cinq ans, que la Pologne, estimée et admirée comme nation vaillante, chevaleresque, était trop peu connue du côté intellectuel et moral. Plus on exaltait en elle les qualités du héros et moins on supposait qu'elle pût briller ailleurs encore que sur les champs de bataille. C'est pour redresser ce jugement par le témoignage des faits que M. Wolowski, fort jeune alors, avait écrit ses « Etudes. » Hélas! notre connaissance de la Pologne n'est pas aujourd'hui beaucoup plus avancée qu'à cette époque, quoique ses nobles enfants exilés aient eu depuis lors trente ans de loisirs forcés pour familiariser l'Europe avec son histoire intime et sa littérature.

Elles font l'une et l'autre honneur à la Pologne et ne peuvent qu'accroître les sympathies pour les « Français du Nord. » Un pays dont la langue était dès le Xe siècle assez formée pour qu'au XIXe siècle tout Polonais instruit comprenne les rares monuments littéraires de cette époque reculée; qui a possédé (à Cracovie, en 1347) la première université qui ait été fondée dans le nord de l'Europe, et en a vu bientôt surgir à Léopol, à Posen, et dans d'autres cités; qui, des premiers en Europe, s'était approprié la glorieuse et si féconde invention de l'imprimerie; un pays enfin qui a produit Nicolas Copernic, et a été, dès le XVe siècle, en possession d'institutions représentatives : un tel pays a certes le droit de s'enorgueillir de ses fastes intellectuels et de vouloir en propager la connaissance. Les Polonais ne se bornent pas, du reste, au culte des souvenirs historiques; les traditions et les mœurs nationales sont de même conservées avec un soin religieux. Le « Bénit, » où M. Wolowski raconte la manière dont se célébrait jadis et se célèbre aujourd'hui encore le repas pascal, est un des chapitres les plus gracieux du livre que nous annonçons; bien des personnes à Paris ont pu d'ailleurs assister, à l'école polonaise, au bénit de l'émigration, et voir de leurs yeux cette fête nationale et catholique. L'écrivain polonais a raison de féliciter son pays de « l'originalité » qu'il a su conserver dans ses fêtes, dans ses mœurs; de là viendrait, suivant lui, la vigueur de la résistance que la Pologne déploie depuis un siècle contre les tentatives continues d'absorption. Peut-être effet et cause se confondent-ils quelque peu; le religieux attachement aux mœurs et usages nationaux, où M. Wolowski voit un élément de résistance à l'oppression, pourrait être en partie le résultat même de cette oppression. Moins forcée de se replier

Digitized by Google

sur elle-même et de chercher dans des faits secondaires l'affirmation de sa nationalité, la Pologne serait probablement moins jalouse à conserver sur ce point son originalité. Il est vrai qu'elle ne perdrait point à l'échange.

Le moment de l'opérer serait-il proche? L'heure de la résurrection aurait-elle enfin sonné pour la Niobé des nations? Que peut-elle aujourd'hui attendre, que doit-elle demander? Il était impossible qu'en face des grands faits qui se produisaient durant l'impression de ses « Etudes, » l'auteur s'abstînt de toucher aux questions brûlantes dont le monde entier se préoccupe. Une esquisse biographique de Daniel O'Connell, faisant suite aux charmants portraits du genre de Kilinski et de Rozycki, deux noms très populaires des soulèvements de 1794 et de 1831, fournit à M. Wolowski la transition de la partie purement historique de son livre à la partie actuelle. Il apprécie « ce qu'il y a eu de grandeur dans le rôle d'O'Connell qui a émancipé sa patrie tout en évitant les procédés révolutionnaires, une effusion de sang toujours regrettable; » mais il ne pense pas que la Pologne puisse s'approprier cette politique de l'agitation légale, par la raison que la légalité n'existe pas pour elle. Afin de le prouver, il invoque la dispersion par la force armée des pieux rassemblements dans les églises et sur les places publiques; la dissolution de la société agricole de Varsovie, dont l'activité avait été très patriotique, mais entièrement pacifique et absolument légale; l'arrestation et la condamnation des maréchaux de la noblesse podolienne, pour avoir, dans une respectueuse adresse à l'empereur, exposé les vœux du pays; l'exil du comte Zamoyski, à qui l'on ne reprochait autre chose que de s'être fait, sur l'invitation même du grand-duc, l'organe des légitimes réclamations de ses concitoyens. M. Wolowski en conclut que « O'Connell lui-même, s'il était de ce monde, reconnaîtrait qu'avec un adversaire comme la Russie, le glaive seul peut trancher le nœud gordien de la nationalité polonaise. » On devine, à ce préambule, quels seront le ton et l'esprit des « Considérations sur la situation présente et sur l'avenir de la Pologne, » qui terminent les « Etudes » du patriote polonais.

M. Wolowski ne croit pas à la possibilité d'une entente sérieuse, d'une paix durable entre la Pologne et la Russie, sans une « réparation » complète des iniquités du partage. La réparation lui paraît commandée tout aussi impérieusement par l'intérêt de la paix européenne; celle-ci ne saurait être assurée tant que des questions aussi brûlantes que la question polonaise seront à attendre leur solution. Trop religieux — on n'a pas oublié ses touchantes *Méditations religieuses*[1] — pour ne pas avoir la « sainte horreur » de la guerre, pour ne pas partager avec les philanthropes le désir de la paix générale, M. Wolowski estime que si l'on veut prévenir les guerres, il faut commencer par en écarter les causes permanentes. « Dans la situation actuelle du monde, en présence des iniquités, des oppressions, des cruautés dont tant de nationalités sont les victimes innocentes, les champions de la paix perpétuelle et universelle sont les défenseurs d'une utopie impuissante!.... Les souffrances de la Pologne, les

[1] Un volume in-8°. Paris, Ch. Douniol. 1862.

Digitized by Google

souffrances de Venise, les souffrances de la Hongrie, les souffrances des chrétiens d'Orient, attristent les âmes généreuses. Eh bien! si vous voulez supprimer la guerre, déracinez l'arbre qui porte les fruits de la guerre; supprimez ces iniquités qui provoquent sans cesse des luttes sanglantes. » En termes plus prosaïques : à la paix par la guerre! Nous ne sommes pas porté, les lecteurs de la *Revue* le savent, à admettre cette thèse trop absolue et trop exigeante; à part les raisons politiques et humanitaires que contre elle on peut invoquer, son efficacité pour le but à poursuivre est encore à démontrer : on voit la guerre qui est certaine, mais personne n'oserait garantir que la paix apportera ce que la guerre a voulu obtenir. Est-il cependant besoin de dire qu'en repoussant, comme doctrine, le système de la paix éternelle par la guerre universelle, nous n'entendons pas contester, dans tel ou tel cas particulier, la légitimité d'une guerre qu'entreprend pour sa défense une nation opprimée, qu'entreprendrait pour une cause juste une nation généreuse? Faut-il ajouter que parmi ces guerres légitimes, nationales ou internationales, notre époque compterait au premier rang celle qui aurait pour but et pour effet la délivrance de la Pologne? Notre profession de foi sur ce point est faite depuis longtemps; elle est celle aussi de nos lecteurs.

Mais quelque vives que soient les sympathies de l'Europe pour la noble cause polonaise, quelle que soit notamment la généreuse activité de la diplomatie française en sa faveur, nous n'oserions pas encore croire, avec l'auteur des « Etudes, » que la question polonaise touche à sa solution définitive, que la Pologne ne pût et ne dût dès aujourd'hui en accepter d'autres. De tout cœur et avec une pleine conviction nous souscrivons à ces belles et fières paroles de M. Casimir Wolowski : « La fortune peut trahir un peuple, mais il reste toujours le maître de ses sentiments. Une nation, quelque violemment abaissée qu'elle soit, se relève tôt ou tard si, fidèle à son passé, elle ne désespère pas de ses destinées. » Mais ces « sentiments » restent-ils moins intacts, ces « destinées » sont-elles à tout jamais fixées, quand une nation, au milieu même de la sanglante mêlée, écoute encore la voix de la raison et prend conseil de l'ensemble de la situation? Non, « la Pologne n'est pas perdue : » elle le prouve en ce moment de la façon la plus énergique. Nous sommes convaincu que la Pologne ne périra pas, dût-elle même, cette fois encore, ne pas obtenir la réparation pleine et entière qui lui est due.

J.-E. HORN.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Méditations sur la Mort et l'Éternité, publiées avec la permission de Sa Majesté la reine VICTORIA, traduites de l'anglais par M. Ch.-Bernard DEROSNE.

Exeat necesse est foras quod intus patior.
(Saint BERNARD.)

Ce livre renferme beaucoup d'enseignements, outre les divins, qui sont plus particulièrement son objet. C'est une imitation de l'*Imitation*, c'est une paraphrase de l'*Evangile* et des *Epîtres*, c'est un catéchisme enfin; mais ce n'est pas seulement un catéchisme. Ecrit par une reine cruellement éprouvée, par une veuve auguste, il emprunte à son auteur un caractère et un accent qui lui deviennent propres, une autorité qu'il n'aurait pas s'il venait de moins haut. Non qu'un livre royal soit nécessairement meilleur qu'un autre livre, mais les pages auxquelles les rois confient leurs douleurs ou leurs espérances nous édifient précisément en ce qu'elles nous montrent par où ces puissants se rapprochent des humbles et s'égalent à l'humanité. Une pareille confession, dans une si haute fortune, doit plaire à notre amour-propre, toujours si avide d'égalité; nous aimons que le niveau commun, rétabli entre les hommes par le malheur et surtout par la mort, soit reconnu de ceux-là mêmes qui d'ailleurs y échappent par tant de côtés; nous jugeons qu'un tel aveu est plus instructif dans de telles bouches, et qu'il y a toute une leçon dans le contraste qui résulte d'une haute position unie à une grande infortune. Pour notre part, il nous a semblé que ces *Méditations* avaient surtout ce genre de valeur, c'est-à-dire qu'elles tiraient leur prix du rang même de la personne qui avait daigné les écrire, et des royales douleurs dont elles sont devenues l'écho. Assurément, si elles étaient sorties d'autres mains que de celles de la reine Victoria, si elles étaient le fruit d'une pensée moins illustre, elles ne perdraient point pour cela de leur mérite, elles garderaient ce fond, cet admirable fond de résignation et d'espérance chrétienne, ce solide appui d'une foi vive, en quoi réside leur véritable force; elles garderaient même cette grâce de poésie qui se laisse aller à les relever de temps en temps; mais elles perdraient certainement de leur saveur, elles perdraient encore plus de leur portée. La leçon est moins ici dans ce qu'on dit que dans la personne qui le dit; la vraie méditation, c'est la reine qui médite; le véri-

Digitized by Google

table enseignement, c'est la bouche qui enseigne et qui laisse tomber de ces aveux instructifs : « Une reine peut être misérable, et une mendiante fortunée à un point qu'on ne peut mesurer ! » Que les rois n'échappent point à nos misères, que le malheur qui les frappe soit la revanche naturelle de notre jalousie contre eux, c'est un fait connu, un point dès longtemps établi. Dès longtemps on a énuméré tous les maux dont ne les défend pas la garde qui veille aux barrières du Louvre ou de Windsor ; mais ce qui est plus intéressant, c'est d'entendre ces puissants les énumérer eux-mêmes, c'est de les voir découvrir leurs blessures et compter leurs plaies sur leurs doigts, c'est d'avoir les rois pour prédicateurs, et d'apprendre nous-mêmes la résignation de ceux à qui les grands prédicateurs d'autrefois essayaient d'enseigner l'humilité ; c'est de mesurer enfin l'intervalle qui sépare la reine Victoria, nous livrant ses pensées sur la mort, de Louis XIV, écoutant Bossuet lui dire que les rois sont sous la main de Dieu. Entre les deux, il y a un monde.

Essayons toutefois, pour un instant, de nous dérober aux idées, aux souvenirs évoqués par ces rapprochements, par ces contrastes nécessaires ; essayons d'oublier d'où est sorti ce livre qui les fait naître, et d'analyser les *Méditations* comme un ouvrage ordinaire. On est frappé tout d'abord du calme qui y règne et de la pénétrante douceur qui, pour ainsi dire, y circule. Ce n'est pas une lamentation, ce n'est pas même une plainte ; ce serait plutôt un amas de consolations rassemblées de tous côtés et offertes à toutes les âmes chrétiennes après que l'efficacité en a été reconnue. De tous côtés, en effet, l'écrivain recueille dans sa foi, dans sa pensée, dans les livres saints, et même dans les doctrines des philosophes, ce qui peut faire obstacle à la douleur, en triompher, vaincre le désespoir. Il cherche partout des armes défensives et propose au prochain celles qu'il a éprouvées. Point d'explosion de douleur ; il semble que la douleur soit déjà loin, ou plutôt qu'elle se cache sous un voile de dignité dans le fond le plus reculé et le plus inaccessible de la conscience. Déjà la foi ardente, et qui occupe, et qui console, et qui détache de tout en ce monde, même du plus violent chagrin, déjà la foi a passé par là ; au lieu d'exhaler en plaintes aiguës la peine qu'elle éprouve, l'âme rassemble ses forces pour la lutte, s'applaudit de ses propres efforts, s'encourage des résultats qu'elle obtient, et indique aux âmes plus faibles et plus abattues la route qu'elle a suivie. Les *Méditations*, en un mot, sont un livre d'espérance, un livre chrétien, purement chrétien, et qui s'élève bien au-dessus de l'esprit de secte, bien au-dessus des petites misères des partis religieux. On peut y chercher un mot, un seul mot que veuille désavouer un catholique, on ne l'y trouvera point. Le plan, la marche en sont méthodiques ; la consolation, l'apaisement, ce but suprême auquel on aspire, y arrivent graduellement ; l'espérance y est distribuée par chapitres ; c'est enfin un ouvrage régulier, mais non un ouvrage étroit. Dégagé de toute théologie, imprégné, au contraire, d'une foi vive ; un souffle y court de religion large et puissante, un souffle auquel se laissent volontiers entraîner les indifférents qui ne sont pas indifférents à la douleur, et qui sont aises, à certaines heures, de trouver contre elle un bouclier.

Digitized by Google

Ainsi donc l'espérance chrétienne, telle que Jésus-Christ l'a enseignée, telle que des prêtres l'enseignent tous les jours, et qu'elle est expliquée dans les cathécismes, voilà le fond des *Méditations sur la Mort et l'Eternité*. Il ne faut point chercher là des dogmes nouveaux, ni même des discussions trop philosophiques; c'est un bréviaire de persévérance pour les personnes malheureuses qui ont le bonheur d'avoir la foi; c'est une conversation sur la destinée du chrétien; une exhortation édifiante, une invitation à ne chercher de secours qu'en Dieu, un sermon sur les vanités de la terre. Les sceptiques, les sceptiques sincères, qui tentent de croire ce qu'ils ne croient pas, et qui demandent à être convaincus, ne trouveront point ici d'argument qui les persuade. Ils ont appris depuis longtemps, et dès leur plus tendre enfance, ce que la reine d'un des plus grands royaumes du monde leur répète aujourd'hui. Ce n'est pas à cette catégorie que les *Méditations* sont destinées, c'est aux cœurs simples qui, par l'habitude de souffrir, ont contracté l'habitude d'espérer, et trouvé une abondance de foi dans un excès d'infortune. La foi abonde ici comme chez eux; et c'est le cas de répéter un mot de Sénèque : « Ce n'est pas un malheur perdu que celui qui vous apprend à supporter le malheur. »

Le seul reproche qu'on pourrait adresser aux *Méditations*, si l'on osait, ce serait d'être pour ainsi dire trop chrétiennes. Il faut s'expliquer sur ce point délicat : que découvrons-nous au fond de cet ouvrage? Une âme, quelle qu'elle soit, qui a connu, parcouru la souffrance, qui a fait son évolution douloureuse, et qui en est arrivée à la résignation. C'est cet état de résignation sainte qu'elle nous recommande aujourd'hui, c'est-à-dire l'état le plus désirable, le plus conforme aux desseins et à la volonté de Dieu; c'est-à-dire la fin de la lutte, le couronnement de la victoire. Un cœur a saigné, a lutté, a vaincu; les *Méditations* nous représentent ce triomphe; pour l'édification du chrétien, pour la joie des cœurs pieux, c'est peut-être le plus beau moment; à coup sûr, pour quiconque saigne et souffre de même, ce n'est pas le moment qui intéresse, ni même qui fortifie. Un victorieux ne me pique d'émulation qu'en me prouvant qu'il a combattu comme moi; c'est son combat qu'il faut me montrer pour que je m'instruise et m'apprenne à vaincre; ce n'est pas la paisible possession d'une victoire, dont je puis contester soit les résultats, soit les périls. Ici donc, dans le livre qui nous occupe, s'il faut dire toute notre pensée, il nous semble que l'on a fait une trop belle part à la victoire, c'est-à-dire à la consolation, à l'espérance. Le point de vue est pris trop loin, trop tard. Avant d'arriver à cet état de pacification triomphante, on aurait aimé à voir les deux états antérieurs, car la Passion nous touche autant que l'Evangile. On comprend les scrupules qui ont retenu l'illustre auteur des *Méditations*. La peinture de la douleur, pour être saisissante et vivante, a besoin de se prendre à des objets réels, à des faits, à des événements authentiques. Autrement, elle se perd dans des généralités; elle ne représente plus que des allégories; ne me montrez pas le chagrin, mais un chagrin et je serai touché : le chagrin est une chose générale et vague, dont notre esprit, bien qu'il soit payé pour y croire, réclame immédiatement la preuve matérielle, l'exemple palpable. Or, l'expression de cer-

Digitized by Google

taines douleurs, l'aveu de certains deuils personnels, qui sont permis aux particuliers, sont interdits aux personnes trop illustres; une reine peut méditer sur les coups qui la frappent, mais elle doit le prendre de haut quand elle consent à livrer ses méditations au public; elle est obligée de sortir de la crise particulière qui a engendré ses pensées, pour leur donner une tournure générale; enfin elle est réduite, en méditant sur sa propre existence, à s'inquiéter de l'humanité tout entière. On sent bien, à travers la portée générale des développements, sous quelle inspiration personnelle et unique elle a écrit; on devine bien à quel coup ont répondu les plaintes qu'elle a exhalées, quelles blessures ont été guéries par les baumes qu'elle nous recommande; mais il ne lui est pas permis d'y insister, et peut-être nous-même, en y insistant, péchons-nous contre ces mêmes lois du respect qui lui ferme la bouche, ou qui du moins impose une direction si générale à ses pensées. De même, cette majesté qui entoure les rois, qui fait partie de leur vie, de leur nom, les oblige peut-être, en un pareil sujet, à se montrer plus chrétiens que nous. Ils doivent des exemples aux peuples, et tandis que le spectacle de nos défaillances empêche ceux qui sont nos semblables de se décourager, peut-être trop de douleur dans ces âmes royales nuirait, au contraire, à l'idée qu'on s'en fait, à la grandeur qu'on leur prête, au respect qu'elles inspirent. Une reine, dans un ouvrage de piété, est forcée de se montrer plus chrétienne que ses plus vulgaires sujets; elle semble avoir charge d'âmes; un mot d'elle qui jetterait un doute, sèmerait un scandale; il faut que la foi illumine toutes ses paroles, éclaire tous ses pas. Voilà pourquoi sans doute on ne trouve pas dans toutes ces *Méditations*, qui sont fort longues, une seule plainte, pas un mot d'amertume ou de révolte, pas un doute, pas une ombre, rien par où se trahissent les cuisantes douleurs. C'est le livre d'une sainte.

Combien plus heureux toutefois, combien plus éloquents surtout les saints d'autrefois, qui ne se croyaient pas défendu de gémir, de se lamenter, de faire par toutes les issues des débouchés à leur douleur! Combien plus humains quand ils osaient demander à Dieu même la raison du coup qui les frappait! Ils cessaient alors d'être chrétiens et même d'être philosophes, mais ils ne cessaient pas d'être hommes; et ces ressemblances, cette parité que nous leur trouvons encore aujourd'hui avec nous, nous les rendent bien chers, et consacrent leur mémoire parmi les hommes, ces faibles mortels qui souffrent comme eux, mais qui ont appris d'eux qu'on peut se plaindre sans pécher, et quereller le ciel sans le perdre. Qu'on relise saint Jérôme sur la mort de son ami Népotien; ce sont des plaintes, des cris, des malédictions: « O mort qui sépares les frères! ô cruelle et rigoureuse mort qui romps les liens de l'amour! Toute gloire est du foin, et toute gloire de la chair n'est que la fleur du foin. » Mais saint Jérôme avait en lui du rhéteur; il s'était nourri de tous les poètes, il les imitait, les copiait, mêlait Virgile à ses discours. Voici saint Bernard, qui avait bien autre chose à faire que d'arranger des phrases et de polir son langage. Voyez, quand il a perdu son frère Gérard, s'il se contente de tourner ses regards vers le ciel, et de prêcher au prochain une résignation qu'il ne sent pas en lui: « Oui, je suis vaincu, il faut que ce que j'ai en dedans

Digitized by Google

sorte au dehors. O mon frère! pourquoi m'as-tu été ravi? pourquoi m'a-t-on pris mon frère? pourquoi m'a-t-on pris l'homme selon mon cœur? Nous nous sommes aimés dans la vie; pourquoi sommes-nous séparés dans la mort? Séparation cruelle, que la mort seule pouvait amener. O mort! la bien nommée, qui tue deux hommes du même coup, n'es-tu pas la mort aussi pour moi? que dis-je, surtout pour moi? Au lieu de m'ôter les charmes de la vie, il valait mieux m'en ôter l'usage. Pourquoi, ô mon frère! nous être aimés, ou plutôt pourquoi, nous étant aimés, nous sommes-nous perdus?.... Tu m'as été ravi, et tout avec toi. En même temps m'ont été ravies toutes mes joies. Coulez, coulez, larmes qui brûlez mes yeux, coulez, celui qui vous séchait n'est plus..... Mon âme était attachée à la sienne, nous n'étions qu'un même cœur. Ce cœur est maintenant coupé en deux : une moitié est au ciel, l'autre reste plongée dans la fange. Et je suis cette moitié abandonnée dans la boue, et on me dit : Ne pleure pas! Mes entrailles m'ont été arrachées, et on me dit : Ne souffre pas! Je souffre, je souffre malgré moi, parce que mon courage n'est pas le courage des pierres, et que ma chair n'est pas d'airain. Je souffre, je crie, je gémis, et ma douleur est sans cesse devant mes yeux..... O mon Dieu! c'est à vous à mettre un terme à mes larmes. »

Je ne crois pas nécessaire d'insister sur l'éloquence passionnée de ce morceau ; on en cite tous les jours qui ne le valent pas. Vous en rencontrez de plus élevés dans Bossuet, vous n'en trouverez pas un seul qui soit aussi humain. C'est le cri, l'unique et le vrai cri de l'homme blessé. Rien de pareil, on l'imagine, dans ces *Méditations sur la mort et l'éternité*. Il suffit de lire le titre des nombreux chapitres qui composent le livre pour se convaincre du calme pieux qui y règne. C'est une discussion toute chrétienne; ce sont des conseils aux âmes chrétiennes pour les jours d'épreuves ; ce sont, je le répète, des invitations à l'espérance, des promesses de consolation. La confiance en un Dieu juste et bon (*Dieu est charité*, répète la Reine après saint Jean) y demeure inébranlable. Le fond d'idées y est emprunté aux prédicateurs ordinaires du christianisme, le fond et quelquefois le tour; c'est ainsi que la reine Victoria a imité de fort près le mouvement de Bossuet, *marche*, *marche*..... peut-être sans le savoir; c'est une rencontre qui, d'ailleurs, fait honneur à tous deux. Ce n'est pas le lieu de discuter ces idées, ni de revenir sur des arguments qui font partie de l'éducation de l'enfance. La reine reproduit, après Fénelon, la théorie des causes finales qui avait déjà été très discutée avant lui; puis vient une réfutation des sceptiques qui, en présence du mal et de la mort, doutent de la bonté de Dieu ; puis une dissertation sur l'existence des anges, puis un discours qui a pour but de prouver que l'ignorance de l'avenir est un bienfait pour l'homme..... etc. Ces *Méditations* sont donc, ainsi qu'on le voit, un petit cours de philosophie et de religion élémentaires, un catéchisme et un traité à l'usage de tout le monde. Toutes les idées qui s'y succèdent semblaient épuisées même avant que la main royale vînt les rajeunir en s'en emparant. Elles appartiennent maintenant plutôt à la poésie qu'à la philosophie proprement dite, et M. de Lamartine, après avoir écrit un admirable morceau intitulé *le Désespoir*, a fait, en vers assez faibles, la ré-

Digitized by Google

ponse de *la Providence à l'homme*, quarante ans avant que la reine Victoria n'abordât le même sujet, et deux mille ans après que tous les philosophes de la Grèce l'avaient traité. De même, cette ignorance de l'avenir que ces *Méditations* vantent comme un bienfait; ces hypothèses sur la vie future, sur l'immortalité, sur le bonheur des élus, qui en remplissent les plus belles pages, avaient depuis longtemps inspiré bien des apostrophes à bien des poètes. Nous avons eu pour ami un jeune écrivain, mort il y a deux ans à Constantinople, un jeune écrivain qui s'essayait encore, sur le rivage de Buyuk-Déré, à parler la belle langue française. Il y composa sur ces sujets intéressants, d'autant plus intéressants que pour lui la solution du problème approchait, un morceau dont les principales idées sembleraient empruntées au livre qui nous occupe aujourd'hui, si elles ne lui étaient de quelque cinq ans antérieures. Je ne puis résister au plaisir de citer quelques vers; c'est presque une traduction du livre anglais.

Le Paradis.

Quels étranges plaisirs fêtent ceux qui vont là!
Est-ce un banquet pareil à ceux du Walhalla,
Et qui, sanglant, autour d'une table rougie,
Mêle aux cris du combat les chansons de l'orgie?
Est-ce un Eden où nul ne connaîtra les pleurs,
Où les blondes houris dansent parmi les fleurs,
Troupe voluptueuse accueillant avec joie
L'amant qu'elle attendait et que Dieu même envoie?
Est-ce un lit nuptial et des bras amoureux?
Est-ce un vase toujours plein d'un vin généreux?
Est-ce un port calme et doux après de longs orages,
Des entretiens d'amis errant sous les ombrages,
Un printemps qui jamais ne fait place à l'hiver,
Un ciel toujours serein, un gazon toujours vert,
Où le sage enivré d'un bonheur qui l'étonne,
Bénit les maux soufferts et le Dieu qui les donne?
. . . . . .

Sur l'ignorance de l'avenir.

Si dans sa folle audace atteignant l'inconnu,
L'homme des temps futurs voyait la face à nu,
A force de frapper sur son front chauve et blême,
Si le savant qui veille à tenter le problème
Et penche sur l'abîme un aveugle flambeau,
Arrachait un par un les secrets du tombeau,
Et quand la foule impie envahirait son temple,
Étalait son trésor en lui disant : « Contemple;
Pécheurs, repentez-vous; justes, ne tremblez plus;
Vous voyez le bonheur que Dieu verse aux élus; »
De leur indifférence absurde et décevante,
Tous sortiraient saisis de joie ou d'épouvante;
Prêtres, soldats, amants, riches, ambitieux,
Tous oublîraient la terre à regarder les cieux,
Tous, loin des lieux d'épreuve et des jours de supplices,
Fuiraient par la pensée au fleuve de délices,
Qu'une imprudente voix eût trop tôt révélé;
Ils croiraient faire assez que d'avoir contemplé,
Et les soins d'ici-bas, or, liberté, patrie,

Digitized by Google

Quittant l'homme plongé dans cette rêverie,
Laisseraient sans douleur, sans lutte et sans effort,
Son âme aller au but et sa vie à la mort.
Ivre de la promesse; apathique, imbécile,
Inerte dans l'espoir d'un bonheur trop facile,
Il voudrait expirer sans avoir combattu,
..... Et la science humaine eût tué la vertu.

Ce ne sont point là de méchants vers; ce ne sont pas non plus des idées neuves, et elles avaient perdu leur fraîcheur avant même que la poésie ne tentât de leur donner une nouvelle forme. Elles conservent cependant tout leur prix pour ceux qui se soucient plus de s'en tenir aux idées justes que de courir après des idées originales. On ne s'étonnera donc point de les retrouver dans les *Méditations* de la reine Victoria. Elles n'agrandissent pas le champ de la métaphysique; elles ne donneront pas à réfléchir, ni même à discuter aux philosophes; mais elles réjouiront les simples pour qui la vérité semble toujours nouvelle, comme l'aurore qui renaît cependant tous les matins.

Aussi bien, à défaut d'originalité philosophique, les *Méditations* ont une valeur pratique qui ne sera, je pense, contestée par personne. On n'en peut feuilleter les pages sans mettre la main sur quelque conseil utile, sur quelque bon précepte applicable dans toutes les circonstances de la vie. A ce point de vue, elles pourraient s'intituler : *Guide du chagrin et de la consolation*. Suivant les habitudes anglaises, l'illustre écrivain entre, sur ce point, dans le vif de son sujet, pénètre dans le détail, suit patiemment les différentes phases de l'existence journalière, les soins qu'elle réclame, les besoins qu'elle a, et donne des indications très précises sur la discipline familière de l'âme, sur la manière dont il faut en user avec elle, et enfin sur le traitement délicat qu'on doit employer à son égard. Cette partie du livre, qui ne semble pas en être la plus élevée, demeure tout à fait anglaise, et nous touche particulièrement en ce qu'elle nous ramène sur la terre et nous fait sortir des généralités qui sont l'écueil de ces sortes d'ouvrages. Aussi bien, le détachement, la résignation, le renoncement, et, le dirai-je, la tolérance prêchés par une reine, et dans des circonstances qui rendent plus sensible cette prédication royale, ne sauraient laisser de produire une vive impression sur les cœurs qui ne sont point prévenus. Ce n'est pas là le sermon des reines; et autrefois, Dieu sait qu'elles avaient plutôt le besoin de l'entendre que le goût de le faire. Oui, nous sommes touchés quand l'auguste veuve nous avoue qu'il n'est de *couronne* digne d'envie que celle de la vie éternelle; mais nous le sommes encore plus quand, par un souvenir où la poésie s'unit à la foi et Shakspeare à l'Evangile, elle laisse échapper cette pensée austère : « Demandez au septuagénaire, il vous répondra : « J'ai retenu si peu de chose de ma vie, » qu'elle m'apparaît à peine comme soixante minutes d'un *songe d'une nuit* » *d'été !* » Voilà les accents de tristesse, de mélancolie, de charité qu'inspire aujourd'hui la religion dans une terre si longtemps livrée au fanatisme religieux; voilà, d'un seul mot, comment s'exprime la reine Victoria dans le pays de Henri VIII et de Marie Tudor.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE

Notre Grand-Opéra se devait bien à lui-même de refaire un peu sa toilette, à l'époque où des Jérusalem nouvelles s'élèvent dans Paris, brillantes de clartés que l'on ne connaissait pas encore. Le lendemain du jour où l'on avait fait le voyage des théâtres de la place du Châtelet ou des Arts-et-Métiers, on ne saurait croire à quel point la vieille salle de la rue Le Peletier semblait poudreuse et enfumée. Et pourtant, c'était notre premier théâtre, obligé, à ce titre, de donner l'exemple de l'élégance, du luxe et du goût! La semaine sainte a donc été employée à une restauration indispensable; l'eau de Jouvence a coulé à flots sur l'or et le velours de la décoration intérieure, dont elle a ravivé l'éclat. On n'a fait de changement réel qu'au plafond, dont le ciel olympien a disparu pour ne laisser voir qu'une coupole d'or ornée d'une frise à compositions concentriques. Quatre groupes de figures représentant : le premier, Apollon et les Muses; le second, les Grâces et la Danse; le troisième, la Musique; et le quatrième, la Tragédie, se partagent l'espace, et pour que cette galerie de tableaux ne se perde pas dans l'ombre, un cordon de becs de gaz, enfermés dans des globes de verre dépoli, court, sans interruption, le long de la corniche. C'est comme une guirlande de perles lumineuses dont la douce splendeur se joint aux feux du lustre, et *conjurat amice*. Mais quelque *amical* et bénin que soit cet accord, les dames s'en plaignent, dit-on, et la scène ne laisse pas d'en souffrir. Faut-il l'avouer? nous sommes peu sensibles à ces griefs; mais s'il s'agit d'un parti définitif à prendre, et si l'Opéra que l'on construit est disposé à reproduire le même système, nous dirons franchement qu'il manque de dignité, de grandeur, que cette guirlande de perles est souverainement mesquine et rappelle trop l'éclairage des théâtres d'enfants. Dans la peinture des corridors et des portes de loges, nous blâmons également la substitution, à la couleur blanche, d'une couleur olive foncée ou chocolat encadré de noir, qui, peu souriante de sa nature, donne à l'ensemble de l'édifice l'aspect d'un vaste établissement de bains.

Cela dit sans prétention aucune, et à cette fin seulement que l'architecte, M. Garnier, n'en ignore, venons à ce qui est spécialement de notre compétence et nous intéresse plus que tout le reste, la représentation d'un opéra nouveau et la conquête d'un ténor. L'opéra nouveau, c'est *la Mule de Pedro*, dont M. Dumanoir a écrit les paroles et M. Victor Massé la musique. On pouvait attendre mieux d'une telle association. M. Dumanoir a, depuis longtemps, marqué sa place au nombre des plus brillants et des plus féconds disciples de Scribe; à ce titre, nous espérions qu'il retrouverait quelque chose de la recette avec laquelle ont été faits les canevas du *Comte Ory*, du *Dieu et la Bayadère*, du *Philtre*, de *la Xacarilla*, les seuls ouvrages de demi-caractère qui aient surnagé depuis longues années. M. Dumanoir avait bien choisi son thème en mettant la main sur ce fameux cheval *de Créqui*, dont Tallemant des Réaux nous a conservé la mé-

Digitized by Google

moire ; mais il ne s'agissait pas seulement de prendre un sujet, il fallait arranger une action, combiner une intrigue, et, en cela, l'auteur n'a été que médiocrement habile. Son muletier Pedro se borne à prêter la mule dont il est si fier et la carriole qu'elle traîne à Tebaldo le soldat, son rival, qu'il veut éloigner. Qu'arrive-t-il? Le soldat, blessé, fatigué, s'endort dans la carriole, et la mule le conduit d'elle-même à la ferme de son maître, où il se rencontre avec la belle Gilda, que, de son côté, Pedro a enlevée. Le retour imprévu de Tebaldo aurait dû produire un effet dramatique ou bouffon : dans la pièce de M. Dumanoir, il n'en produit d'aucune espèce. Quand Pedro et Tebaldo sont face à face, on se flatte qu'il va se passer quelque scène piquante, et il ne se passe rien, sinon que Pedro juge à propos de se montrer magnanime et de prêter cent ducats à Tebaldo, pour qu'il puisse se racheter du service et se marier avec Gilda. Ce dénoûment eût nui même à une pièce meilleure : celle de M. Dumanoir est trop longue et pèche par une totale absence de gaieté.

M. Victor Massé, qui nous a donné *la Chanteuse voilée*, *Galatée*, *les Noces de Jeannette*, *la reine Topaze*, gardait le silence depuis qu'il remplit à l'Opéra les fonctions de chef du chant, jadis occupées par Hérold et Halévy. Sa partition de *la Mule de Pedro* était donc une sorte de rentrée dans la carrière ; il l'a faite avec modestie, et comme pour interrompre la prescription. Nous n'acceptons sa nouvelle œuvre que comme un à-compte sur les obligations qu'il a contractées par ses anciens succès. Ce n'est certes pas le talent qui manque à sa musique, mais la vivacité, l'élan, la franchise. Les ingénieux dessins, les fines harmonies se pressent dans son orchestre, tandis qu'en général les mélodies sont ternes et pesantes. Le morceau le plus saillant, c'est la chanson de Pedro, dans laquelle le pas de sa mule, avec l'accompagnement obligé de grelots, de sonnettes, est musicalement reproduit avec beaucoup d'art et de soin. Cette chanson est dite par M. Faure, aussi bien placé dans le rôle du muletier que Mme Gueymard l'est mal dans celui de la belle Gilda. Comment ne pas s'apercevoir que Mlle Gueymard n'a rien dans la taille ni dans la voix qui convienne au personnage d'une jeune Andalouse, Aragonaise ou Castillane?

De nos jours que pourrait souhaiter de mieux la mère à son fils, la nourrice à son nourrisson, qu'une de ces voix de ténor, qui ne servaient jadis qu'à charmer les forêts et à faire répéter aux échos le nom d'Amaryllis? Aussi que de voix admirables ont dû rester cachées dans les profondeurs des bois, des montagnes, comme la perle fine au sein de l'Océan, comme la fleur destinée à n'embaumer que le désert! Plus d'un Garat est mort obscur, sans avoir quitté son village! *Some village Hampden*, comme a dit le poète anglais ; mais maintenant l'éveil est donné : d'un bout de la France à l'autre, les voix sont cotées, et au moyen des orphéons, la réquisition des chanteurs s'organise. C'est ainsi que M. Villaret, le nouveau ténor, est sorti de la brasserie de Beaucaire, où il était contre-maître. A un concours de Marseille, M. Brun, directeur de l'orphéon d'Avignon, rencontra M. Villaret, qui est né à Milhaud, dans le Gard : il l'entendit, l'apprécia et le fit venir près de lui pour continuer son éducation musicale.

Digitized by Google

Quelques bons hasards étant encore venus à son aide, M. Villaret fut présenté à M. Alphonse Royer, qui l'accueillit avec faveur, et quelques mois après il était en état de débuter dans *Guillaume Tell*. Le nouveau chanteur a trente-deux ans : il est de taille moyenne, et, quoique bien neuf au théâtre, il y marche, il s'y tient avec aisance : il n'a rien de gauche ni d'affecté dans ses gestes. Il possède une belle et bonne voix, d'un timbre charmant, de qualité moelleuse, et il s'en sert naturellement, sans vouloir en montrer plus qu'il n'en a. Comme M. Duprez, lors de ses débuts, il supprime entièrement la note de tête dans la phrase du trio : *C'était aux palmes du martyre*, et d'ailleurs ce n'est pas précisément dans ce trio, qui demande tant d'énergie, que ses qualités se manifestent avec la plus d'avantage. En revanche, il chante délicieusement le duo qui précède avec Mathilde. Son instinct vocal se révèle surtout dans le ravissant andante : *Doux aveux ! ce tendre langage*. En somme, l'acquisition de M. Villaret nous semble excellente. Il a réussi dès le premier jour, et, dès le second, il attirait la foule. Nous avons eu le tonnelier de Rouen, voici le brasseur de Beaucaire; cela est d'autant plus heureux que, suivant quelques docteurs d'une impartialité reconnue, au Conservatoire on ne fait que gâter les voix. Ne faut-il pas trouver un étrange plaisir à se mettre en opposition flagrante avec l'évidence pour affirmer que pas une *voix saine* ne sort d'une école qui a donné au Grand-Opéra Gueymard, Obin, Faure, Cazaux; à l'Opéra-Comique, Jourdan, Bussine, Battaille, Montaubry, Achard; aux théâtres étrangers Gassier, Everardi, Merly et tant d'autres?

Un autre début de ténor avait eu lieu quelques jours auparavant sur la même scène, et il ne faut pas que M. Villaret nous fasse entièrement oublier M. Warot. Ce dernier, il est vrai, s'était déjà exercé à l'Opéra-Comique; on y avait remarqué ses progrès; mais, en passant au Grand-Opéra, où il a joué le rôle du soldat dans *la Mule de Pedro*, il les a mieux montrés encore. Sa voix s'est déployée plus largement et de façon à inspirer confiance pour un prochain avenir. On parlait d'une reprise d'*Armide*, et l'on assurait que le rôle de Renaud serait confié à M. Warot. Alors M. Villaret n'avait pas donné signe d'existence. Il serait possible que son arrivée amenât quelque changement dans le projet directorial.

Nous voyons des ténors commencer, nous en voyons finir. A la fin de l'autre année, M. Mario vint s'éteindre avec fracas dans les *Huguenots*, au Grand-Opéra français. M. Tamberlick n'en est pas encore tout à fait à ce point, mais il en approche : sa voix fatiguée ne peut plus soutenir un son sans vibration excessive; il ne la retrouve dans sa beauté première que lorsqu'il lance cet *ut* dièze qui lui a valu ses plus beaux triomphes chez nous; c'est comme une bombe enflammée qui part d'un amas de nuages : la bombe ayant éclaté, les ténèbres recommencent. M. Tamberlick a chanté successivement dans *Poliuto*, le *Trovatore*, *Un Ballo in maschera* et *Otello*. Dans *Un Ballo*, il n'a fait preuve d'aucune des qualités que le rôle principal exige : la légèreté, le badinage élégant et coquet ne vont nullement à ses manières ni à son organe. On prétend que Mlle Adelina Patti lui a fait du tort. Nous pensons, nous, qu'il n'en est rien. Si M. Tamberlick

Digitized by Google

était plus nouveau, plus jeune, s'il ne revenait pas périodiquement, depuis cinq ans, nous chanter les mêmes choses, et toujours d'une voix moins bonne, il n'aurait aucune concurrence à redouter.

A propos du Théâtre-Italien, le seul de nos théâtres musicaux dont la direction se fût maintenue l'an dernier, il a donc été contraint aussi d'amener son pavillon, de changer de capitaine, et voilà M. Bagier qui va en diriger la marche. M. Bagier qui, depuis trois ans, gouvernait le Théâtre-Italien de Madrid, accepte celui de Paris, et l'accepte *sans dot*, c'est-à-dire sans subvention! La mariée est donc bien belle et bien désirable, puisque le terrible *sans dot* n'en détourne pas les amateurs? On a vu le temps où un directeur de ce même théâtre, à qui la Chambre des députés demandait des comptes en le menaçant de lui retirer la subvention, aima mieux y renoncer de lui-même que de montrer ses livres et de constater ses bénéfices. Ce directeur se nommait Severini : il avait une troupe composée de MM. Rubini, Tamburini, Lablache, de Mmes Giulia Grisi et Persiani. La subvention retranchée fut rétablie après 1848, d'abord au chiffre de 60,000 fr., ensuite à celui de 100,000 fr., pour le joyeux avénement de M. Lumley, et pourtant les dépenses dépassèrent toujours les recettes. Peut-être avec M. Tamberlick d'abord, avec Mlle Patti ensuite, quoique l'un et l'autre fussent assez chers, avait-on réussi à établir l'équilibre. Comment s'y prendra M. Bagier, qui aura 100,000 fr. de moins dans sa caisse, pour forcer le public à y verser ce qu'il ne recevra pas de l'Etat? C'est c que nous saurons dans quelques mois. Entre autres projets de réforme, on lui prête celui de renouveler complétement la troupe. S'il pouvait seulement se procurer un quintetto d'artistes pareils à ceux qu'avait Severini et d'un prix analogue, nous ne douterions pas de son succès.

La subvention, que l'on retire au Théâtre-Italien, serait la bien venue au Théâtre-Lyrique, et, pour notre part, nous ne demanderions pas mieux que de la lui octroyer, à la seule condition qu'il se gardât prudemment d'entreprises du genre de celle qu'il vient de risquer. *Peines d'amour perdues!* En supprimant *d'amour*, on aurait le vrai titre de la pièce. En effet, que de peines, de sacrifices pour accoupler sur une affiche les noms de Shakspeare et de Mozart, pour parvenir à faire de l'un le collaborateur de l'autre! Ce n'était guère plus aisé que de marier le grand-turc avec la république de Venise! Mais pourquoi ces choses et non pas d'autres? comme dit Beaumarchais. A quel profit cet effort gigantesque? Le *Cosi fan tutte* de Mozart, après un ostracisme des plus longs, avait reparu cet hiver au Théâtre-Italien; on en avait trouvé la musique charmante, la pièce absurde, comme toujours. Nous avons dit ici même ce que nous pensions de l'œuvre de Mozart, œuvre pleinement digne de lui, bien qu'inférieure à ses grands chefs-d'œuvre, et qu'il n'avait pas composée assurément en vue du Théâtre-Lyrique. Cependant le Théâtre-Lyrique a eu l'idée de se l'approprier, et s'est persuadé que, grâce à un simple rentoilage, il se débarrasserait du grossier canevas de Da Ponte, pour y substituer une fine toile de Shakspeare. Ainsi dit, ainsi fait; le rentoilage a eu lieu, non sans quelque accroc à la musique; mais en définitive, il s'est trouvé que, si le canevas était grossier, la fine toile était insipide, et que le divin

Digitized by Google

tableau du Raphaël musical avait plus perdu que gagné au changement d'étoffe. L'insolente bouffonnerie de Da Ponte avait pour but de prouver en deux actes que toutes les femmes sont des trompeuses. La comédie de Shakspeare tend à établir en cinq actes qu'un jeune roi et de jeunes seigneurs qui jurent de renoncer à l'amour pendant trois ans, pour se livrer à de sérieuses études, sont incapables de tenir leur serment. Cette dernière thèse est, sans contredit, plus polie et plus courtoise que l'autre, mais est-elle plus amusante, plus intéressante, surtout de la façon dont Shakspeare l'a traitée? Sa comédie pouvait faire rire jadis, elle fait constamment bâiller aujourd'hui.

C'est à regret que nous enregistrons un avis sévère sur un ouvrage pour lequel le directeur, M. Carvalho, n'a rien épargné ; ni costumes, ni décors, ni talents d'artistes. Mmes Cabel et Faure-Lefebvre sont aussi agréables à voir qu'à entendre dans les rôles de Rosaline et de la princesse de France ; Mlle Girard joue, avec sa vive espièglerie, le rôle masculin du jeune Papillon, rival heureux du superbe don Armado, que fascine la champêtre Jacquinette. A côté de MM. Petit et Wartel, chargés des rôles de Biron et d'Armado, se présentait un débutant, dont l'ambition plus haute était, sans aucun doute, de ne pas faillir à la gloire de son nom. M. Léon Duprez est le fils de notre grand chanteur, et tous ceux qui ont assisté aux séances de l'école lyrique de la rue Turgot le connaissaient déjà. Comme sa sœur Caroline, aujourd'hui Mme Vandenheuvel, M. Léon Duprez chantait dès l'enfance et chantait fort bien, mais il avait plus de sentiment et d'art que de voix. Le sentiment et l'art se sont perfectionnés, la voix est demeurée ce qu'elle était, flexible, étendue, mais privée de timbre et de sonorité. Le jeune chanteur nous rappelle le célèbre violoniste Lafont, qui chantait aussi comme un ange, mais qu'il fallait écouter de près. Le débutant n'en a pas moins été reçu avec les honneurs dus à sa race et à lui-même, puisqu'il a du talent. On l'a justement applaudi, et on lui a redemandé l'air délicieux : *Un' aura amorosa*, qui avait fait le succès de M. Naudin au Théâtre-Italien, et qui a rendu le même service à M. Léon Duprez au Théâtre-Lyrique. Le beau quintetto des *Adieux* dans *Cosi fan tutte*, déplacé, dérangé dans *Peines d'amour perdues*, a résisté aux atteintes de la traduction et conservé son irrésistible prestige. Deux menuets, tirés, l'un d'un quatuor pour instruments à cordes, l'autre de la symphonie en *sol* mineur de Mozart, sont les seuls morceaux que l'on se soit permis d'ajouter à sa partition.

Un illustre compositeur disait un jour devant nous : « Pour faire un opéra, comme pour procréer une créature humaine, il faut être deux. » M. Hector Berlioz dérogeait-il réellement à l'axiome lorsqu'il composait son opéra, *Béatrice et Bénédict*, représenté à Bade vers la fin de l'été dernier ? Non, vraiment, car il travaillait avec Shakspeare et lui empruntait la moitié de son *Much ado about nothing*, qu'il dédoublait, en quelque sorte, pour n'en tirer que ce qui lui convenait. Dans cet opéra, se trouve un duo pour voix de femmes, qui, dès le premier moment, alla aux nues, et que l'on proclama chef-d'œuvre à l'unanimité. Ce n'est pas là ce qui nous surprend, mais nous conviendrons qu'à voir la sage lenteur avec laquelle la

Digitized by Google

société des concerts procède habituellement, nous ne nous attendions pas à ce que le charmant duo fût si vite introduit dans son enceinte. Il l'a été pourtant, et la chevelure des abonnés ne s'est pas trop dressée sur leur tête. Le charmant duo a été fort bien chanté par Mmes Viardot et Vandenheuvel Duprez, fort bien écouté et redemandé avec enthousiasme. C'est un nocturne plus qu'un duo, une rêverie, une extase à la douce clarté de la lune et des étoiles; on respire le parfum des bois; on sent la fraîcheur de la brise; le feuillage frémit, l'oiseau chante et le cœur s'abandonne amoureusement à toutes les sensations qui le bercent et l'enivrent. Le murmure harmonieux des violons, le souffle mélancolique des clarinettes, les accents doux et voilés des cors s'unissent aux voix, se confondent avec elles, et se résolvent en un effet d'ensemble qui arrache à tout l'auditoire une exclamation unique. Quelques auditeurs s'étonnent que M. Berlioz soit l'auteur de ce morceau, dans lequel surabonde la grâce.

Les Troyens, du même compositeur, contiennent aussi un duo d'Enée et de Didon, écrit du même style. C'est donc un changement de manière, une préférence accordée à la douceur, un dédain témoigné à la force ? Est-ce que par aventure M. Berlioz, qui d'abord avait déclaré qu'il prenait la musique où Beethoven l'avait laissée pour la conduire où il plairait à Dieu, se sentirait atteint du désir secret de la reconduire là où l'avait prise Beethoven ?

Nous avons déjà parlé de M. Moniuszko comme d'un compositeur qui mériterait de nous l'accueil le plus sympathique, lors même qu'il ne serait pas Polonais. Nous venons de parcourir avec un vif intérêt son nouveau recueil de mélodies, *les Echos de la Pologne*. C'est un titre d'heureux augure trouvé par l'ingénieux librettiste, M. A. des Essarts, pour ce joli volume par lequel l'auteur de *la Batelière* et de *Halka* se présente directement au public français. L'inspiration de M. Moniuszko est généralement gracieuse, facile, souvent originale, bizarre parfois, mais d'une bizarrerie naïve et locale, qui, tout en étonnant, ne saurait déplaire. Il soigne beaucoup ses accompagnements, et fréquemment les varie à chaque couplet, comme le faisait habituellement et avec tant de charme notre regrettable Halévy. On trouvera un remarquable exemple de ce genre de travail dans *la Bergère*, l'une des plus jolies cantilènes du compositeur polonais. Un sentiment bien naturel fera tout d'abord rechercher, dans ce volume, les chants qui ont un caractère particulièrement national. Dans le nombre de ceux-là, nous recommandons surtout *le Niémen*, dont l'accompagnement offre de beaux effets d'harmonie imitative; *l'Invocation*, touchante prière pour le triomphe de la grande cause; le *duetto* de la fête pascale, dont la fin surtout est pleine d'originalité, et la chanson du *Laboureur cracovien*, d'un rhythme puissant et coloré. *Mignon* est un chant passionné, éclatant, un accent de Verdi renvoyé par les échos de la Vistule. D'autres, comme le *Chant de la Forêt*, *le Rossignol*, rappelleraient plutôt Schubert. S'il fallait décerner un prix à l'une de ces mélodies étrangères, qui viennent avec un sourire mélancolique nous demander l'hospitalité, nous le partagerions, entre *la Bergère* et la romance intitulée *le Soir*, dont la conclusion a surtout un charme indicible de grâce et d'aimable tristesse.

Digitized by Google

Une première représentation, longtemps attendue, vient d'être donnée à l'Opéra-Comique. La pièce a pour titre *Bataille d'amour*, pour auteurs MM. Victorien Sardou, Karl Daclin, et pour musicien M. Vaucorbeil. Sur ces trois noms, deux surtout justifiaient la curiosité qui s'attachait d'avance à l'ouvrage. M. Victorien Sardou a pris, depuis quelque temps, l'attitude d'un *lion* théâtral, tandis que M. Karl Daclin, son collaborateur, ne s'est encore distingué que dans des concours de poésie ; quant à M. Vaucorbeil, il jouit d'une grande réputation que les salons lui ont faite. Il est de ceux dont les partisans forment une petite église, une secte, un club, où la ferveur ne manque pas. Nous croyons qu'il a plus d'une fois tenté d'aborder le théâtre, mais il n'est parvenu définitivement à s'y produire qu'avec *Bataille d'amour*.

Eh bien, si notre premier devoir est de rendre compte des événements avec une exactitude historique, nous avouerons que *Bataille d'amour* n'a pas répondu aux espérances qu'inspiraient son titre et les noms de ses auteurs. Dans la pièce, on n'a guère vu qu'un vieux canevas, une vieille intrigue où les portes et les fenêtres dispensent d'observation et d'esprit ; dans la musique, on a été fâché de rencontrer le système, la manie, où l'on aurait voulu de l'inspiration, de la verve. M. Vaucorbeil appartient à ce groupe de musiciens rétrospectifs, bien résolus à ne pas être de leur siècle et à ne pas parler son langage. C'est une résolution non-seulement périlleuse, mais contraire à la marche que le génie a suivie dans tous les temps. Le génie avance toujours et ne recule jamais. La musique rétrospective est une langue morte, avec laquelle il est impossible d'inventer. Cependant, il y a de jolis morceaux dans la partition nouvelle, l'ouverture d'abord, le duo du premier acte entre MM. Montaubry et Crosti, le finale du second acte et les couplets que chante, au troisième, Mlle Bélia. Si la mélodie est rare, en revanche l'instrumentation se distingue par une ingénieuse et élégante pureté.

M. Victorien Sardou passe pour être fortement imbu des croyances du spiritisme, et pourrait bien les avoir inculquées à ses collaborateurs. Or, dans cette hypothèse, voici comment certaines personnes expliquent la manière dont *Bataille d'amour* a été enfantée. M. Victorien Sardou se serait mis en devoir d'évoquer l'esprit de Dumaniant, un ancien auteur, qui lui aurait dicté, à lui et à M. Daclin, un imbroglio ressemblant trait pour trait à *Guerre ouverte*, la meilleure de ses conceptions scéniques. M. Vaucorbeil aurait appelé à son aide l'esprit d'Haydn et de Mozart, qui lui auraient fourni ses accompagnements, et il se serait réservé le chant, dont il aurait voulu seul être responsable. Nous ne garantissons rien, mais nous inclinons à croire qu'il y a quelque vérité au fond de cette supposition allégorique. Ce que nous voudrions bien sincèrement pour le théâtre, c'est qu'au fond de tout ce spiritisme dramatique et musical, il y eût un succès.

WILHELM.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 avril 1863.

Le premier pas est donc fait, et un premier résultat est acquis : l'Autriche, l'Angleterre et la France viennent d'expédier des notes similaires à Saint-Pétersbourg ; la Russie, sans en attendre l'arrivée, octroie une amnistie aux insurgés, à la Pologne, la promesse de maintenir les « concessions. » On ne saurait méconnaître la portée réelle de la démarche combinée des trois puissances ; elle est grave, surtout comme prélude. A la vérité, la note collective, que désirait la diplomatie française, n'a pas été agréée par les cabinets autrichien et anglais ; l'identité du but et la simultanéité de leur envoi relient seules entre elles les trois notes parties jeudi dernier de Vienne, de Londres et de Paris, pour être, demain, remises au prince Gortschakoff. Le diapason a été donné par l'Autriche. Ne fallait-il pas, dans l'intérêt de l'harmonie, abaisser le ton général à l'étendue de la voix la moins forte ? Ainsi les trois notes, quoique différant de nuance, ne peuvent qu'être également modérées pour le fond et pour la forme. Tout cela semble, au premier abord, donner raison aux impatients qui accusent l'insignifiance de la démarche, en laquelle se résume l'effet de trois mois de pourparlers. Mais quiconque sait ce que coûte toujours un premier pas en diplomatie, et ce que parfois il entraîne, en jugera autrement. Ce résultat n'a-t-il pas déjà réfuté, d'une façon bien péremptoire, certain fatalisme pseudo-radical dont *la Presse* se fait l'oracle, et qui, proclamant d'avance toute entente et toute action quelconque de l'Europe purement impossibles, adjure les Polonais de se rendre à discrétion ? Nous ne sommes pas optimistes au point de voir, dans la première démarche combinée des trois puissances, le gage de la continuité de leur action commune ; il faut néanmoins en convenir : c'est un acte dont l'influence sera décisive sur la marche de la question polonaise. L'intérêt européen de cette question est désormais constaté par une démarche officielle ; la diplomatie est engagée. C'est quelque chose, c'est beaucoup même à une époque où aucun intérêt reconnu universel ne saurait longtemps rester en souffrance, et moins encore être étouffé ; à une époque où la diplomatie, quand elle se fait le porte-voix de l'opinion, ne saurait parler pour n'être pas entendue. Le cabinet des Tuileries, à l'habile persistance duquel est dû l'envoi des notes similaires, n'a donc pas prodigué en vain ses généreux efforts ; ils ont obtenu un premier succès qui, tout au moins, doit encourager à persévérer.

L'empereur Alexandre II a mieux aimé prévenir qu'attendre la sommation amicale de l'Europe : voilà la signification la plus claire du manifeste impérial d'avant-hier. On avait prétendu que le cabinet de Saint-Péters-

Digitized by Google

bourg repousserait avec hauteur toute ingérence de l'étranger dans les affaires « intérieures » de la Russie ; on s'est trompé. La diplomatie russe a des manières moins cassantes, avec l'Occident. Il est aisé maintenant de prévoir l'accueil que les notes similaires obtiendront au ministère des affaires étrangères à Saint-Pétersbourg. Le manifeste du 12 avril à la main, le prince Gortschakoff se bornera à faire observer aux représentants de l'Autriche, de l'Angleterre et de la France, qu'il n'y a rien à répondre, parce que les faits ont répondu déjà ; l'Europe a été écoutée avant de s'être fait entendre ; la magnanimité du czar a agi avant que la diplomatie ait parlé. C'est à merveille. Les trois puissances, dans l'intérêt de la cause par elles soutenue, se féliciteraient les premières d'être ainsi prévenues par la diplomatie russe, si le manifeste du 12 avril pouvait être regardé comme une solution ou comme un acheminement vers une solution satisfaisante. Il est peu probable qu'il soit pris ainsi en Pologne et ailleurs. L'acte du 12 avril, quoi qu'on pense de sa spontanéité équivoque, est assurément méritoire. L'amnistie offerte aux insurgés témoigne, une fois de plus, des sentiments généreux d'Alexandre II, que nous n'avons jamais révoqués en doute ; sa promesse de maintenir les concessions faites ou annoncées depuis deux ans trahit une réelle sagesse politique, que les défaites mêmes et les humiliations n'aveuglent pas sur les nécessités impérieuses d'une situation donnée. Mais cela peut-il suffire au point où en est arrivé le conflit russo-polonais ? La manière dont le manifeste de dimanche dernier a été lancé à travers les notes européennes qui allaient arriver, et d'autres indices encore, conduisent à croire qu'il contient le maximum des concessions que le gouvernement russe entend faire à l'insurrection polonaise et à l'intervention européenne ; l'une et l'autre, nous le craignons grandement, le trouveront presque dérisoire. Les Polonais diront qu'ils ne peuvent pas accepter d'amnistie, parce qu'ils n'ont rien à se faire pardonner ; bien au contraire. Ils diront encore que c'est la restitution de leur droit imprescriptible, et non le maintien de telle grâce octroyée qu'ils réclament. Auront-ils tort ? L'opinion européenne a d'avance répondu dans un sens négatif. Mais que l'on écarte même ces questions préjudicielles et de principe ; que la parole soit laissée à l'état des faits seul : il ne plaidera point la suffisance et l'acceptation des offres russes du 12 avril. Le lendemain de l'écrasement complet d'une insurrection, en présence d'une cause universellement abandonnée, du vainqueur tout-puissant au vaincu anéanti, la double offre d'une amnistie et du rétablissement de l'état des choses antérieur est généreuse et fort acceptable. Mais l'insurrection polonaise s'étend et se fortifie, loin de faiblir ; mais elle vient d'obtenir un commencement d'intercession européenne, ce qui est le contraire juste d'un complet abandon ! Peut-on raisonnablement espérer, peut-on équitablement demander que les insurgés déposent les armes avec l'unique perspective de se retrouver demain en face de la même situation qui les avait forcés à se soulever ? et pour tout fruit de leurs efforts héroïques, se contenteront-ils de l'assurance qu'on daignera les leur pardonner ? De son côté, l'Europe ne sollicite pas la pitié du czar pour les Polonais ; elle lui demande surtout, et dans un intérêt général, de faire cesser une cause permanente d'inquié-

Digitized by Google

tudes et d'agitation. Pourrait-elle dès lors se dire satisfaite du simple retour à un ordre de choses dont le conflit actuel a été la conséquence fatale ?

On peut donc, quoique la teneur des notes similaires soit encore le secret de la diplomatie, en être convaincu : les trois puissances ont dû demander plus que le pardon pour les insurgés et que le rétablissement d'une situation grosse d'orages nouveaux. C'est, selon toute probabilité, pour n'avoir ni à accorder ni à refuser davantage que le gouvernement russe s'est empressé d'octroyer aux Polonais tout ce qu'il veut accorder. S'il en est ainsi, le double pas fait du côté de l'Europe et du côté de la Russie pourrait bien n'avoir point amoindri la distance si large qui sépare les deux camps. La question ne s'en trouve pas moins, par cette démarche et contre-démarche, avancée d'une manière appréciable. La Russie, par le manifeste du 12 avril, a fait l'aveu implicite de son impuissance à réduire l'insurrection par la force; elle tente de la désarmer par les concessions, qui d'abord ne devaient être faites, si on les faisait, que le lendemain de la « pacification. » De son côté, l'Europe a manifesté, par un acte bien caractérisé, qu'elle ne saurait et n'entend point rester neutre dans un sanglant conflit où le droit positif, la raison et l'humanité l'autorisent à intervenir. Ce serait faire gratuitement injure au bon sens de la diplomatie européenne, à son esprit pratique, à son sentiment de dignité que de croire qu'elle puisse, ainsi engagée, reculer devant un premier insuccès ou croire s'être acquittée de son devoir et de sa mission par une plaidoirie qu'on n'aurait pas même écoutée. Quand trois des premières puissances de l'Europe se mettent en campagne, ne fût-ce que diplomatiquement, et que cette campagne est entreprise en faveur d'une cause juste et digne d'intérêt par-dessus toutes, la défaite est presque impossible. Et ne serait-ce pas une défaite que de voir la note triple écartée par une fin de non-recevoir, préparée par des concessions insuffisantes? A l'endroit de la France notamment, pareille supposition est inadmissible ; toute l'histoire diplomatique et militaire du second Empire la repousse. Ce n'est assurément pas pour elle-même, par une pusillanimité dont personne n'oserait la suspecter, que la France impériale fuit l'isolement dans son action au dehors. Pour écarter d'abord certaines appréhensions passablement vives et rassurer les plus timorés, mais surtout pour se raffermir elle-même, par l'adhésion explicite de l'Europe libérale, dans les convictions qui la font agir, la diplomatie française cherche à marcher d'accord, et côte à côte, avec les autres puissances que l'objet de son action peut intéresser. Elle n'a cependant pas l'habitude de regarder ce concours comme indispensable quand sa propre conviction est faite et qu'elle se trouve, par la force des circonstances ou l'inertie d'autres gouvernements, chargée seule du périlleux mais glorieux honneur d'exécuter les arrêts de l'opinion. La guerre de Crimée et la guerre d'Italie sont là pour témoigner de cette double tendance de la politique française. Au reste, rien n'autorise encore à soupçonner que l'Angleterre croirait avoir rempli tout son devoir par l'envoi de la note du 11 avril. L'énergie croissante avec laquelle l'opinion se prononce au delà du détroit en faveur de la Pologne interdirait déjà

Digitized by Google

pareille reculade au cabinet de lord Palmerston. Les sentiments bien connus de l'Angleterre vis-à-vis de la Russie, et qu'explique l'antagonisme de leurs intérêts sur tant de points; la crainte aussi de voir la France combattre encore une fois et gagner seule le combat de délivrance d'un peuple opprimé, viendraient, au besoin, renforcer cette pression de la voix publique. On semblerait mieux fondé à croire que l'Autriche pourrait se considérer comme ayant dit son dernier mot par l'envoi de la dépêche du 11 avril, qu'elle refuserait son concours à toute démarche ultérieure, de quelque nature qu'elle soit. L'attitude si diversement interprétée du gouvernement autrichien lors de la guerre de Crimée, les efforts qu'il a fallu faire aujourd'hui et les ménagements auxquels on a dû consentir pour le déterminer à une première démarche, si peu offensive pourtant; les arrestations et autres mesures de rigueur qu'il commence à pratiquer à Cracovie, paraîtraient autoriser, dans une certaine mesure, les doutes qui s'élèvent touchant la sincérité ou du moins la constance et l'énergie des sympathies autrichiennes en faveur de la cause polonaise. Nous n'oserions pas affirmer que ces doutes, dont la confirmation serait fâcheuse à bien des égards, soient dénués de tout fondement. Mais il n'est pas vrai — comme l'insinuent tantôt les défenseurs maladroits, tantôt les ennemis déclarés du gouvernement viennois — qu'il soit fatalement empêché de prendre le rôle considérable que les circonstances paraissent lui assigner, et que l'Europe serait heureuse de lui voir accomplir.

Qui le contestera? La position de l'Autriche est particulièrement délicate. Que son gouvernement ait été le premier à méditer, en 1772, le partage de la Pologne, que sa souveraine y ait acquiescé la dernière et le cœur saignant — les deux faits paraissent également avérés et ne sont pas inconciliables — peu importe; l'Autriche est puissance copartageante; elle a pris et gardé son lot dans les dépouilles de la république polonaise; elle n'éprouve aucune envie de s'en défaire. Elle ne saurait donc incriminer la cause première du conflit russo-polonais, comme peuvent le faire les puissances occidentales ou d'autres Etats désintéressés. L'Autriche doit reconnaître, au point de départ, un droit de la Russie, quand la France et l'Angleterre sont libres de ne voir, dans la possession de la Pologne, qu'un fait historique à discuter. Mais que, par égard pour l'Autriche, l'Europe libérale veuille passer outre sur l'origine première du conflit, alors encore le cabinet de Vienne ne peut pas marcher tout à fait à pas égal avec les autres gouvernements. A la rigueur, ceux-ci pourraient encore invoquer l'autorité — singulièrement diminuée, cela est vrai — du Congrès de Vienne, réclamer de la Russie l'accomplissement des conditions ouvertement violées, auxquelles le royaume de Pologne lui avait été adjugé ou laissé par l'aréopage européen de 1815. L'Autriche qui, depuis deux ans seulement, commence à donner à la Galicie cette « représentation » et ces « institutions nationales » que promet aux Polonais l'acte final de 1815; l'Autriche, par qui les traités de Vienne ont été ouvertement enfreints à l'endroit de Cracovie, et qui ne pense guère à réparer cette infraction; l'Autriche, pour incriminer la conduite de la Russie en Pologne, ne peut donc pas même invoquer contre elle les stipulations si anodines de l'acte

Digitized by Google

final ; le cabinet de Saint-Pétersbourg, pour toute réponse, lui demanderait de donner d'abord l'exemple du respect des traités. Fera-t-on valoir le principe des nationalités et le droit populaire auxquels l'Europe libérale a, depuis quelques années, reconnu un poids décisif dans les questions intérieures et internationales? Mais l'Autriche, qui continue de protester contre les transformations réalisées au delà des Alpes en vertu de ce principe et de ce droit nouveaux, aurait mauvaise grâce à les invoquer contre cette même Russie dont elle a appelé les armées, il y a quinze ans, dans son propre pays, pour y étouffer une levée de boucliers, entreprise justement au nom du principe des nationalités et de la souveraineté populaire! Le passé lie; la meilleure intention et la volonté la plus décidée ne suffisent pas toujours pour dégager.

Quoi d'étonnant alors si le cabinet de Vienne a été moins prompt à se décider que les cabinets de Paris et de Londres, si les représentations qu'il consent enfin à adresser à la cour de Saint-Pétersbourg sont passablement effacées? Tout lui conseille d'avancer avec mesure. Mais les causes, que nous venons de signaler sans atténuation, de cette lenteur et de cette réserve ne constituent cependant qu'une gêne morale ; elles peuvent entraver, mais non empêcher l'action d'un gouvernement, quand l'action paraît conseillée par des raisons supérieures, par des intérêts manifestes. Est-ce que d'aventure on aurait du jour au lendemain découvert chez les hommes d'Etat autrichiens une sensibilité morale si exquise qu'on chercherait dans les scrupules de délicatesse l'unique règle de leur conduite? Quant aux embarras positifs, aux entraves matérielles, nous ne les découvrons pas. On montre les deux boulets que traîne l'Autriche et qui ralentissent sa marche : d'une manière générale, oui ; dans la question polonaise, non. Il s'agit de la Galicie et de la Hongrie. Ni l'une ni l'autre ne voudraient entraver l'action favorable que pourrait exercer le cabinet de Vienne sur le sort de la Pologne. L'un et l'autre pays, autant qu'ils peuvent agir en cette matière, ne demandent certes pas mieux que de pousser M. le comte de Rechberg à une attitude mieux dessinée, à une action plus énergique.

On parle, pour masquer des défaillances qu'on redoute chez le gouvernement autrichien, d'agitations qui se manifesteraient en Galicie, des inquiétudes que certaines « menées » lui donneraient : ce qui changerait ses dispositions, au fond favorables à la Pologne. Il serait étrange, vraiment, qu'une lutte qui provoque les sympathies actives de tous les peuples d'Europe, laissât froids et indifférents les Polonais seuls, en Galicie et à Cracovie, sous les yeux desquels s'accomplit l'héroïque lutte de leurs frères. L'on s'agite et l'on fait des efforts pour les seconder dans leur résistance contre la Russie ; c'est fort naturel. Mais rien n'autorise jusqu'à présent à croire qu'on s'agite dans le but de les imiter. Les Polonais galiciens et cracoviens semblent, au contraire, vouer une certaine reconnaissance au gouvernement de Vienne pour avoir dès l'abord suivi, à l'égard du soulèvement polonais, une conduite si différente de celle du gouvernement prussien ; ils comprennent aussi qu'inquiéter, effrayer l'Autriche dans ce moment, et en faire ainsi l'alliée forcée de la Russie, serait rendre un bien mauvais service à la cause polonaise. Attribuer à la Galicie

Digitized by Google

une conduite inquiétante pour l'Autriche, c'est donc douter non-seulement de son intelligence politique, mais aussi — ce qui n'est guère permis — de son vrai amour de la Pologne!

Tout aussi mal fondé est le bruit des inquiétudes que la Hongrie donnerait au cabinet de Vienne, et qui entraveraient le bon vouloir de M. de Rechberg et de son souverain à l'endroit de la Pologne. Il est certain, en tous cas, que M. le chevalier de Schmerling, le chef réel du gouvernement autrichien, ne les ressent guère, ces terribles appréhensions. Pour peu qu'il les partageât, aurait-il choisi le moment actuel pour jeter une espèce de défi au parti légal en Hongrie par le renvoi du *Judex-curiæ*, le comte Aponyi, et par la mise en demeure au comte Forgach, d'avoir, dans un court délai, à faire des propositions touchant l'entrée des Hongrois au Reichsrath de Vienne? On connaît nos sentiments sur le fond de cette dernière question, agitée depuis deux ans entre Vienne et Pesth; il ne peut y avoir non plus, ce nous semble, qu'une seule opinion sur le peu d'opportunité qu'il y avait à en vouloir forcer la solution aujourd'hui plutôt que demain. Mais violente ou non pour le fond, malhabile ou non pour la forme, la double mesure que nous signalons prouve tout au moins que le cabinet de Vienne n'appréhende aucun danger du côté de la Hongrie. Serait-ce d'aventure justement ce qu'on a voulu montrer à la Russie et à l'Europe? Quoi qu'il en soit, le gouvernement autrichien a parfaitement raison, à notre sens, de ne rien craindre des populations d'entre le Danube et la Theiss pour le cas où son action, diplomatique ou autre, se trouverait engagée dans l'intérêt de la Pologne. Le Hongrois a le cœur trop droit, le sentiment trop généreux, pour vouloir, par pure hostilité systématique contre une dynastie et un cabinet qu'il n'adore point, priver les amis de la Pologne de la coopération même la plus effacée qu'ils croiraient pouvoir utiliser pour cette noble cause. Le Hongrois a trop de bon sens aussi et d'esprit politique pour ne pas reconnaître que, lorsque l'Autriche, par l'action commune, dans un intérêt libéral, se trouverait liée avec la France et soutenue par les sympathies de l'Europe éclairée, le moment serait mal choisi pour régler les comptes séculaires de la nation d'Arpad avec la dynastie des Habsbourg. On le sait aussi bien sur les bords de la Theiss qu'ailleurs : le triomphe même des causes les plus justes et le plus héroïquement défendues, a un peu besoin du concours de la France, et ne peut guère se passer de l'appui de l'opinion libérale.

Mais voici une combinaison plus absurdement ingénieuse encore. On prête, tantôt à l'émigration hongroise, tantôt aux «meneurs» en Hongrie, l'intention d'exploiter le désir, bien naturel en ce moment, de la Russie de paralyser l'Autriche, de la briser, si faire se peut. La Hongrie demanderait ou accepterait de la cour de Saint-Pétersbourg, qui aujourd'hui aurait tout intérêt à les lui fournir, les moyens de secouer la domination de l'Autriche. La combinaison manque même de toute vraisemblance. La situation où végète l'ancien royaume de saint Etienne est — qui l'ignore? — très peu satisfaisante; rien n'est plus légitime que son impatience d'y mettre fin. Mais la Hongrie ne veut pas en sortir à tout prix, et assurément pas par une voie où son honneur serait compromis. La Hongrie n'est

Digitized by Google

pas, grâce à Dieu, assez oublieuse de son passé et de son avenir, de sa dignité et de son intérêt bien entendu, pour concevoir l'idée de conquérir ses droits et sa liberté par des moyens injustes et antilibéraux, pour se faire, ne fût-ce que de la manière la moins directe, la complice de la Russie dans une œuvre réactionnaire. Elle a pu, les champs de bataille de l'Italie en témoignent, verser généreusement son sang pour l'affranchissement d'autres nationalités, sans profit pour elle-même; mais cette conduite est l'opposé juste des vues égoïstes qu'on lui attribue, et qui lui feraient chercher sa liberté au prix de l'asservissement d'un peuple frère; où, pour briser ses propres chaînes, elle aiderait à river celles d'un autre pays! Peut-être, au fond du cœur, la Hongrie regrette-elle la position prise par l'Autriche dans la question polonaise; peut-être eût-elle préféré une tournure des événements qui aurait porté le drapeau jaune-noir dans le camp antilibéral où l'histoire passée et récente nous a appris à le rencontrer. Et certes, le jour où telles complications surgissant à la suite du conflit polonais permettraient à la Hongrie de seconder, par ses efforts directs, ceux de la Pologne, tout en faisant ses propres affaires, elle serait heureuse et empressée de déférer à cette invitation des destins. Mais tant que l'occasion ne s'offre pas de servir la Pologne activement, la Hongrie la servira par son abnégation résignée. L'attitude si calme où persévère ce pays depuis le commencement de la levée de boucliers en Pologne, les déclarations chaleureuses de MM. Kossuth et Klapka en faveur du soulèvement, doivent, à cet égard, rassurer les plus sceptiques.

La Hongrie observe, attend, épie. Que l'Europe libérale parvienne à s'assurer la coopération sérieuse et continue du gouvernement autrichien en faveur des Polonais, ce n'est pas d'au delà de la Leitha que viendront les empêchements à l'efficacité de cette action commune. La nation hongroise, nous en sommes certains, ne sera pas la moins empressée à se réjouir du succès : d'abord, à cause de ses franches et cordiales sympathies pour toutes les causes justes, et particulièrement pour la cause du peuple vaillant qui, en 1848 et 1849, a si généreusement versé son sang sur les rives du Danube, de la Maros, de l'Aluta; ensuite, par la conscience qu'a le peuple hongrois que tout triomphe remporté par la cause de la liberté et de la justice, que spécialement la délivrance de la Pologne doit, en dernière instance et immanquablement, profiter aussi à la cause hongroise. Mais si, tôt ou tard, l'Occident devait être déçu dans ses attentes sur ce point, il peut, avec une entière assurance, compter sur un vaillant allié, qu'il trouverait au cœur même de l'Autriche, pour la réalisation du nouveau plan d'opération qu'alors on jugerait utile de combiner, afin de faire triompher le droit et la liberté en Pologne et ailleurs.

Les tendances éclairées qui, depuis deux ans, prédominent dans le régime intérieur de l'Autriche, les preuves d'une véritable intelligence politique qu'elle a données dès la naissance du conflit polonais, permettent encore de croire que cette éventualité ne se réalisera point. Nous ne pensons pourtant pas que la désertion ou l'indécision de l'Autriche eût pour la cause polonaise la gravité que lui prêtent bénévolement bien des gens. Dût même le gouvernement de Vienne se détacher de la triple entente —

Digitized by Google

nous n'osons pas dire triple alliance — établie aujourd'hui au sujet de la question polonaise ; dût même l'Angleterre borner la manifestation de son amitié pour les Polonais à cet appui « moral » dont les Italiens ont eu à se contenter : il n'est pas encore dit que l'opinion européenne, si prononcée en faveur de la Pologne, serait pour cela privée de tout bras agissant, ni même que l'action reposerait sur la France seule. Les paroles d'intimidation que le prince Gortschakoff aurait déjà adressées à Stockholm, et la réception exceptionnellement brillante que la cour de Russie a faite au marquis Pepoli, le ministre plénipotentiaire de Victor-Emmanuel Ier, trahissent suffisamment qu'on sait déjà à Saint-Pétersbourg d'où pourrait venir éventuellement le danger, où il faut s'appliquer à le conjurer, si c'est possible, par la menace ou les prévenances. Les deux Etats, dont la perspicacité russe suit déjà avec inquiétude les tendances et les mouvements, seraient, en effet, au cas d'une action extra-diplomatique, nos seconds naturels. L'Etat scandinave est désigné pour ce rôle par sa position géographique et surtout maritime, par les relations de parenté entre sa dynastie et celle de la France, par ses anciens rapports avec la Pologne, et par les démêlés à régler avec la Russie au sujet de la Finlande ; l'Etat transalpin y serait appelé par les liens tout récents qui l'attachent à notre fortune, par les chances que cette action ouvrirait devant lui, et, par-dessus tout, par sa raison d'être qui en fait l'auxiliaire obligé de tout peuple combattant pour sa résurrection. Le concours actif de l'Italie et de la Suède assuré à la cause polonaise, l'Europe libérale, qui l'a prise en main, pourrait se contenter d'une neutralité sympathique des deux grandes puissances qui aujourd'hui secondent notre intercession diplomatique à Saint-Pétersbourg.

Répétons-le, rien ne force encore à croire qu'elle sera stérile, ni à supposer qu'un premier insuccès dût en entraîner l'abandon. Et assurément, parmi tous les Etats d'Europe, pas un ne se réjouirait plus sincèrement que la France de voir les efforts de la diplomatie couronnés de succès, et conjuré ainsi le danger de complications plus graves. A l'amour de la paix, qu'il partage avec toute l'Europe, s'ajoute, pour le gouvernement impérial, le cordial désir de maintenir, si c'est possible, les bons rapports avec la Russie. On lui a assez reproché, et sur tous les tons, son penchant pour une franche entente avec la cour de Saint-Pétersbourg ; il n'en a jamais fait mystère. Tout le monde sait que l'estime réciproque que se vouent les deux souverains, des traditions diplomatiques, des intérêts identiques en Europe et en Orient, invitent la France et la Russie à s'entendre, à marcher d'accord. Le cabinet des Tuileries serait désolé, pensons-nous, si cet accord devait être sérieusement troublé ; il fera son possible pour prévenir une pareille conjoncture. On peut donc, jusqu'au dernier moment même, — dont nous sommes bien loin encore, — espérer, autant qu'on le désire, que la diplomatie sera écoutée à Saint Pétersbourg ; que, par des concessions sincères, larges, l'empereur Alexandre prouvera une fois de plus que la paix de l'Europe ne lui est point indifférente, qu'il possède l'intelligence vraie de ses propres intérêts et sait agir en conséquence. Voici, toutefois, qui est certain : pour que l'action diplomatique réussisse sûrement, il faudrait que l'on sût à Saint-Pétersbourg qu'elle n'épuiserait

Digitized by Google

point, le cas échéant, toute l'énergie libérale de l'Europe, et qu'elle est et reste, matériellement ou moralement, l'œuvre de l'Europe presque entière. La guerre de Crimée eût été évitée si, dès le premier jour, Nicolas Ier avait été convaincu que la vigueur des puissances occidentales ne s'arrêterait pas aux représentations diplomatiques; ou encore si, dès le début du conflit, le reste de l'Europe s'était joint franchement aux démarches de la France et de l'Angleterre. Il serait bien regrettable de voir une faute aussi grave se reproduire à dix ans de distance; qui sait si elle n'entraînerait pas les mêmes conséquences fâcheuses et les mêmes regrets tardifs!

Il est, on le voit, au pouvoir de l'Europe de prévenir l'aggravation du conflit qui préoccupe tous les esprits et émeut tous les cœurs. Le cabinet des Tuileries, en insistant dès le premier jour sur une énergique et collective intercession diplomatique, avait indiqué la meilleure voie pour aboutir au maintien de la paix européenne, à la localisation et au prompt apaisement de la lutte russo-polonaise. Cette voie n'est point fermée et elle est aujourd'hui encore la plus sûre. Mais c'est à la cour de Russie surtout qu'il est donné et qu'il importe de circonscrire le champ de la lutte et de prévenir les conflits extérieurs. Il n'est guère besoin de l'aveu fait implicitement dans le manifeste du 12 avril, tous les faits attestent l'impuissance absolue du gouvernement à réduire l'insurrection par la force. Elle se soutient, se fortifie et gagne du terrain. Elle ne remporte pas de victoires brillantes, qu'elle a cessé de rechercher, avec les grandes batailles, depuis le départ de l'ex-dictateur. Mais la persistance de ces faibles compagnies de recrues patriotes, contre ces nombreux régiments de vieux soldats, ne constitue-t-elle pas une victoire permanente? Une statistique officielle, dressée par le journal militaire de Varsovie, enregistre, pour l'époque comprise entre le 23 janvier et le 29 mars, 67 rencontres où les Russes auraient en tout compté 61 morts, tandis qu'ils auraient tué 6,193 hommes aux insurgés! Ainsi, la troupe, en outre de l'écrasante supériorité numérique, possède encore, sur les bandes insurgées, le précieux avantage de l'invulnérabilité presque générale de ses combattants, puisqu'il ne succombe pas même un Cosaque entier contre 100 Polonais qui mordent la poussière. Quel résultat le grand-duc Constantin a-t-il tiré de toutes ces victoires? Elles ont fait surgir de nouvelles bandes de tous côtés pour remplacer celles que l'on dispersait; il a obtenu que le soulèvement pénètre de plus en plus et enlace toutes les parties du pays et toutes les classes de la nation; il a obtenu que le général Berg, de triste mémoire, lui fût adjoint, avec perspective de le remplacer; il n'a pas même réussi à tirer, avec ses troupes nombreuses et avec les mesures si sévères qu'il a prises, un cordon sanitaire autour du foyer de l'insurrection. Elle recule constamment ses limites. La Lithuanie, la Wolhynie, la Samogitie, cette petite province qu'on croyait russe, sont en pleine insurrection. Au sentiment patriotique se joint, dans ces contrées, le sentiment religieux, blessé depuis longtemps par des mesures tyranniques contre la conscience. Il n'en fallait pas autant pour rendre la résistance acharnée et redoutable. Le gouvernement affectait de nommer ces provinces des provinces russes; elles

Digitized by Google

affirment aujourd'hui, les armes à la main, qu'elles sont polonaises. La politique de Saint-Pétersbourg avait cherché à diviser pour dominer, à semer entre les paysans et les nobles des germes de rivalité et même d'hostilité; aujourd'hui, toutes les classes, unanimes dans un grand sentiment, prennent les armes pour mieux marquer leur accord. Demain peut-être, la Podolie et l'Ukraine s'associeront au mouvement. En un mot, l'insurrection lève partout la tête, et nulle part l'administration ne se montre de force à la comprimer. Mortellement atteint en Pologne, le gouvernement de Saint-Pétersbourg est miné aussi dans les provinces russes, en même temps que s'assombrit l'horizon à l'extérieur. Les demi-mesures et les concessions d'apparat ne peuvent évidemment rien contre ce triple danger. Des concessions larges, entières, pleinement garanties et appliquées consciencieusement, peuvent aujourd'hui encore le conjurer. Le pourront-elles demain? Personne n'oserait l'assurer. Elle est bien vieille, l'histoire des livres sibyllins; quelle peine ont pourtant de certains gouvernements à l'apprendre et à en profiter!

Ils comprennent tout aussi peu les signes du temps, si évidents parfois. Quels revirements étranges et bien instructifs notre époque ne voit-elle s'accomplir du jour au lendemain! Durant toute la première moitié du XIXe siècle, la Russie s'est posée en protectrice des Grecs. On sait la large part qui lui revenait dans la première révolution hellénique. Il y a dix ans, elle faisait la guerre au sultan pour défendre ses coreligionnaires contre les oppressions du croissant; elle se regardait, et elle était presque parvenue à se faire regarder par l'Europe comme le suzerain prédestiné du futur empire byzantin, qui devait sortir du démembrement de la Turquie : les héritiers de Pierre Ier et de Catherine II travaillaient si consciencieusement à l'amener. A quoi ont abouti tous ces efforts et tous ces rêves? Depuis quatre mois, nous assistons à un second soulèvement des fondateurs et régents en perspective de l'empire byzantin, et personne, à Athènes, ne pense à s'enquérir de la volonté ou de l'influence russe! On dirait que les Grecs, pour lesquels la Russie se dévoue depuis tant d'années avec une sollicitude si désintéressée, ont oublié jusqu'à l'existence de leur généreuse protectrice. Un malheur ne va jamais seul. C'est maintenant contre la Russie elle-même que de Vienne on tourne son arme favorite de la protection due aux coreligionnaires : le cabinet autrichien se fait, des persécutions que la Russie schismatique fait souffrir à la Pologne orthodoxe, un titre de plus pour son intervention. Et au moment juste où son intolérance devient un chef d'accusation en plus contre la Russie, « l'homme malade » que les Menschikoff ont si longtemps torturé avec cet instrument à deux tranchants, étonne et captive l'Europe par des déclarations d'un libéralisme net, tranché : combien de potentats européens pourraient les méditer avec profit pour eux-mêmes et pour leurs sujets! Abdul-Azis a-t-il été calomnié? a-t-il, en second Paul, entrevu subitement la lumière sur la route de Damas? était-ce un Brutus musulman qui, après avoir trompé et endormi tout le monde, se révèle avec un éclat d'intelligence inattendu? lui a-t-on simplement fait la leçon avant son départ pour Alexandrie? Le fait est que ses discours et ses actions en Egypte contrastent d'une façon

Digitized by Google

étrange avec l'opinion que l'Europe s'était faite sur le successeur d'Abdul-Medjid ; elles étouffent les bruits qui s'étaient le plus accrédités touchant son esprit, son caractère, ses tendances et ses projets.

On disait le sultan peu ami du nouveau vice-roi d'Egypte : il s'empresse, malgré toutes les insistances contraires, à faire le voyage de Constantinople au Caire pour rendre une solennelle visite à son vassal. On le disait timide, craintif, ennemi de la société : à peine arrivé à Alexandrie, il réunit autour de lui le corps consulaire, les notabilités indigènes et étrangères, et leur adresse la parole spontanément et directement. On le dit musulman jusqu'à la moelle des os, adversaire mortel de tout ce qui est européen : il proclame hautement que tous ses efforts tendent et tendront à raffermir les liens entre l'Orient et l'Occident. On le disait encore fanatique adorateur du Koran, ennemi juré du giaour et de tout ce qui ne croit pas en Mahomet : il proclame l'égalité complète de tous ses sujets et nomme grands-officiers du Medjidié les chefs de corporations religieuses, juive, grecque, arménienne et cophte. Nous le savons : de la promesse à l'exécution, la distance, en Turquie, est plus grande encore que partout ailleurs; ce ne sont pas les assurances libérales qui ont fait défaut depuis vingt-cinq ans aux sujets non musulmans de la Porte. Ces assurances, toutefois, et ces promesses, étaient presque toujours dues à la pression matérielle et morale de l'Europe. La déclaration spontanée et si entière d'Alexandrie, la solennité et la grande publicité avec laquelle elle a été faite par le sultan en personne, les distinctions qui aussitôt sont venues les confirmer ; bien d'autres particularités encore, permettent d'attribuer à cette nouvelle manifestation des tendances de la Turquie une portée plus sérieuse que d'habitude. La Turquie est sur le point de notablement améliorer sa situation intérieure et sa position vis-à-vis de l'Europe. Les éventualités que peut faire naître la question polonaise donnent à ce revirement une opportunité toute particulière. Il ne peut qu'être efficacement secondé par les grandes réformes économiques et financières qui se préparent en Turquie par l'intervention des intelligences et des capitaux européens.

Elle est décidément délivrée aussi des appréhensions que le mouvement grec lui avait inspirées au premier moment, et que l'anarchie croissante avait fait renaître le mois dernier. Ainsi que nous l'avions prévu il y a quinze jours, le cabinet des Tuileries s'est empressé d'adhérer à la candidature anglo-russe; ce seraient même les instructions parvenues en temps opportun à notre représentant à Athènes, de seconder cette candidature, qui auraient surtout déterminé le vote presqu'unanime de l'Assemblée nationale en faveur de Georges Ier. Hier même, la commission chargée de porter à Copenhague le décret de l'Assemblée nationale, qui décerne la couronne grecque au second fils du prince Chrétien, s'est mise en route. Les bruits qui la disaient partie dès la veille du vote étaient donc prématurés ; les Grecs n'agissaient donc pas en cette circonstance avec l'étourderie et l'oubli de dignité qu'on leur a si généreusement prêtés. On doit les en féliciter. Le retard mis à l'envoi de la commission autorise à croire aujourd'hui qu'elle ne se met en route qu'à bon escient : elle doit avoir acquis la certitude qu'elle sera bien accueillie à Copenhague, et que l'on y acceptera l'offre

Digitized by Google

qu'elle apporte au nom du peuple hellénique. Deux questions surtout avaient retardé cette acceptation, et fait un instant révoquer en doute la réussite de la nouvelle combinaison. Une nation assez peu routinière pour faire deux révolutions dans l'espace d'une quarantaine d'années, ne pouvait cependant pas pousser l'intolérance au point de faire, de la religion de son futur souverain, l'écueil des rares candidatures royales entre lesquelles il lui restait encore à choisir. Il est à supposer que l'Assemblée nationale aura cédé de même sur la question de la régence. Si le prince chrétien, dans sa paternelle sollicitude pour l'avenir du jeune roi, n'a pas voulu, pendant des années encore, l'abandonner en instrument impuissant aux mains de régents qu'on lui imposerait à Athènes, la Grèce elle-même a fait de trop tristes expériences en cette matière, à l'avénement d'Othon Ier, pour se montrer partisan fanatique de cette forme de gouvernement. Il s'agissait d'avancer la limite d'âge pour hâter la majorité du futur roi; la difficulté sur ce point ne pouvait pas être infranchissable; elle aura été levée par l'adoption de quelque terme moyen.

Une étrange prétention avait encore été mise en avant par le *Dagbladet*, de Copenhague; en retour de l'acceptation de la couronne qu'elle faisait offrir à un prince danois, l'Angleterre devait se charger de garantir au royaume la possession entière et incontestée du Schleswig-Holstein. On a de la peine à comprendre qu'une telle thèse ait pu être prise au sérieux par une considérable partie de la presse européenne, et gravement discutée. La succession d'Othon Ier n'est pas, cela est vrai, très vivement convoitée; elle n'est pas, toutefois, dépréciée à ce point qu'une dynastie de troisième ordre puisse faire de son acceptation l'objet de conditions si déraisonnables. L'Angleterre qui, peut-être, n'est pas tout à fait étrangère à l'origine même de la nouvelle révolution grecque; qui, par plus d'une raison, est engagée d'honneur à consoler ses protégés des déboires que leur a fait éprouver leur enthousiasme pour le second fils de la reine Victoria; l'Angleterre était intéressée à voir enfin cesser la vacance du trône athénien. Mais cet intérêt était-il assez vital pour qu'en sa faveur elle entrât dans l'inextricable dédale de l'éternel conflit entre le Danemark et la Confédération germanique? Nous ne croyons pas, au surplus, que le gouvernement de Frédéric VII se sente, du côté de l'Eider, aussi fortement inquiété qu'on veut bien le dire. Les mesures que M. de Hall vient de décréter à l'endroit du Holstein n'en témoignent guère. Dans d'autres moments, ces mesures auraient provoqué de véritables tempêtes en Allemagne; aujourd'hui, c'est à peine si quelques journaux trouvent le temps et l'espace voulus pour crier au coup d'Etat, à l'attentat sur l'autorité du Bundestag. C'est que la question danoise, qui, depuis quinze ans, a plus d'une fois fait mine d'éclater en une guerre terrible, n'est au fond, pour les publicistes et les politiques allemands, qu'un thème commode à dissertation. Des cartons, où il est soigneusement classé, on tire son dossier chaque fois que les diplomates manquent de tout autre objet pour se donner l'air d'être occupés, ou que les feuilles allemandes sont absolument à court de remplissages patriotiques et ronflants. Aujourd'hui, où tant de questions réellement graves préoccupent tous les esprits, la diplomatie et

Digitized by Google

la presse germaniques se sentent importunées plutôt qu'attirées par cette subite réapparition de la question schleswig-holsteinoise. Si c'était là l'unique danger à redouter, l'Europe pourrait croire à la réalisation prochaine des beaux rêves de l'abbé de Saint-Pierre. Malheureusement, tant de gros nuages qui s'amoncellent sur divers points de l'horizon politique rendent cette illusion impossible aux âmes même les plus confiantes.

On les aurait dites pourtant oubliées ou écartées, ces grandes questions internationales, en voyant la vive attention que nos deux grands corps d'Etat viennent de consacrer à l'examen des questions intérieures. La politique, dans l'habituelle et étroite acception de ce mot, n'avait rien à voir à ces deux questions. L'une appartenait à l'ordre judiciaire; l'autre avait surtout un caractère économique. La première avait pour objet la réforme de certains articles du Code pénal. La réforme projetée, que le Corps législatif continue de discuter, vise à renforcer la pénalité contre la récidive, qui s'est accrue, depuis quelques années, dans des proportions inquiétantes et qui témoigneraient de l'inefficacité des peines prononcées la première fois, comme moyens soit d'intimidation, soit d'amélioration; elle tend, dans le même but, à restreindre l'application des circonstances atténuantes; elle veut encore établir ou mieux définir certains délits, d'un caractère tout moderne, ou traités d'une manière trop générale lors de la rédaction première du Code pénal. Le projet de loi gouvernemental a eu à soutenir de vives attaques, de la part surtout de M. Jules Favre. L'éminent jurisconsulte trouvait que cette création ou définition de délits nouveaux, que cette aggravation des peines, que cette restriction à imposer au libre arbitre du juge, étaient peu compatibles avec les tendances de la législation moderne : celle-ci veut, par la latitude laissée à l'appréciation des juges, faire prédominer l'esprit sur la lettre de la loi, et agir par la modération, plutôt que par l'excès de sévérité, sur l'esprit et les sentiments du criminel. La défense du projet de loi a été soutenue, avec une rare distinction, par l'honorable vice-président du conseil d'Etat; M. de Parieu s'est montré à la fois légiste érudit et orateur très disert. Nous aurons à revenir sur cette discussion, quand elle sera terminée, pour l'apprécier dans son ensemble et en caractériser le résultat; l'importance du sujet réclame, en outre, les honneurs d'une étude spéciale, que la *Revue* ne tardera pas à lui consacrer.

Le palais Bourbon partageait cependant l'attention du public avec le palais du Luxembourg, où l'attirait le débat sur le sénatus-consulte du 9 mars. Nos lecteurs en connaissent l'histoire, le but et la portée. Depuis la publication de la lettre impériale du 7 février, dont le sénatus-consulte est pour ainsi dire la codification, nous avons, à plusieurs reprises et assez longuement, traité ici la question de la propriété arabe en Algérie; c'est l'objet du sénatus-consulte. Le débat, ouvert samedi dernier, s'est terminé hier par l'adoption de l'œuvre du gouvernement, à la majorité de 117 voix sur 119 membres présents. Les honneurs de la discussion ont été pour M. Michel Chevalier, dont le Sénat a écouté avec un intérêt soutenu l'appréciation franche, mais sympathique, de la loi organique que la haute assemblée allait voter. Le discours du célèbre économiste résumait, c'était

Digitized by Google

clair, les sentiments de l'immense majorité ou plutôt de l'unanimité du palais du Luxembourg. M. Chevalier rendait pleinement justice aux sentiments généreux de l'Empereur, dont s'inspirait sa lettre au maréchal duc de Malakoff. Tout en trouvant qu'elle accorde peut-être aux Arabes plus qu'ils n'étaient en droit de demander, d'espérer même, l'honorable sénateur reconnaît que cet excès de générosité offre l'avantage, en tous cas, de mettre fin à des incertitudes, à des hésitations trop prolongées. Mais M. Chevalier soutient, et le Sénat pense avec lui, que cet excès de générosité réclame certains préservatifs et veut être entouré de garanties qui en préviennent la fâcheuse influence sur le sort des Européens, sur l'avenir de la colonisation et même de notre position politique. En un mot, l'Empereur a bien fait d'accorder beaucoup aux indigènes, mais il faut aussi faire des concessions sérieuses aux Européens; il faut favoriser l'immigration et la colonisation par les facilités qu'on donnerait à l'acquisition territoriale, par les libertés qu'on assurerait à la vie politique et économique de la colonie.

C'est la thèse même, nos lecteurs s'en souviendront, que nous n'avons cessé de soutenir ici depuis et avant même que la question algérienne ait été tout particulièrement mise à l'ordre du jour par la lettre de l'Empereur. On s'est efforcé, de la part du gouvernement, de dissiper, dans le débat du Sénat, les appréhensions que ces deux documents avaient fait naître dans la colonie et dans la mère-patrie; on s'est appliqué surtout à prouver la presque impossibilité de passer immédiatement — comme le demandaient quelques orateurs — à la constitution de la propriété privée chez les indigènes; on a fait ressortir la nécessité absolue d'une transition, c'est-à-dire la nécessité d'établir d'abord, sur des bases solides, la propriété collective de la tribu, pour descendre de là à la propriété du douar, et aboutir enfin à la propriété individuelle. A en juger d'après les impressions qu'a reçues le Sénat, les engagements pris par le gouvernement de hâter autant que possible ce but final, et de faciliter l'extension et la consolidation de la propriété européenne, rassureront, en France et en Algérie, les amis de la colonisation et tous ceux qui ne croient à la prospérité réelle de l'Afrique française que par l'influence croissante des éléments de civilisation qu'y apporte et y implante la mère-patrie. Il est à regretter seulement que l'espace de temps si court assigné encore à la session actuelle — quoique les séances du Sénat ne finissent pas nécessairement avec celles du Corps législatif — ne permette pas d'espérer que les mesures complémentaires qu'appelle le sénatus-consulte du 13 avril puissent encore être présentées et votées avant la mise en vigueur du statut relatif à la propriété arabe.

J.-E. HORN.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LA

QUESTION POLITIQUE

ET LA

QUESTION RELIGIEUSE

A CONSTANTINOPLE

I

Il y a dans la politique contemporaine une série de problèmes distincts par les lieux dans lesquels ils se posent et par les intérêts qui s'y discutent, et cependant rattachés entre eux par un lien unique et compris sous une désignation commune, la question d'Orient. Qu'il s'agisse de régler dans les lieux saints les prétentions d'églises rivales, de pacifier le Liban, d'assurer la libre navigation de la mer Noire, de constituer les principautés danubiennes, d'aider à l'enfantement politique de la Serbie, de trouver une dynastie pour le trône de Grèce, on rencontre d'abord des difficultés locales qui n'auraient rien d'insoluble, mais, de plus, on constate au milieu d'elles la présence d'un élément irréductible et partout le même, qui arrête indéfiniment la solution. Quel est cet élément? quelle est cette inconnue fixe et persistante en des problèmes si divers? quelle est l'unité de cet Orient à la fois si monotone et si divisé? Ce n'est ni l'unité de race, car nulle part les races ne sont plus mêlées, et cependant sé-

Digitized by Google

parées par des haines plus vivaces; ni l'unité de religion, car nulle terre n'a été plus féconde en croyances nées uniquement pour se combattre; ni l'unité politique, car jamais les fragments d'un empire brisé n'ont conservé aussi peu de cohésion et de vie sociale; ni enfin l'unité de besoins et d'intérêts, car il n'est pas d'autres lieux où se rencontrent plus rapprochées des mœurs plus différentes. Malgré cela, les contrées méditerranéennes sont unies par des fils secrets, qui portent à toutes les frémissements et les agitations des autres, et elles se rangent autour d'un centre unique dont elles semblent attendre leur destinée.

Ce centre, c'est Constantinople; c'est cette ville qui pèse de toutes les incertitudes de son avenir sur les questions orientales; c'est elle qu'on aperçoit derrière toutes les difficultés locales comme un terme auquel elles doivent fatalement aboutir, et l'on craint d'abréger la chaîne des événements qui y conduisent. En dehors de Constantinople, la réglementation de l'Orient se trouverait étrangement simplifiée; elle se réduirait à concilier des intérêts d'ordre secondaire, à satisfaire des peuples en train de naître et peu exigeants, à délimiter des territoires, objet d'ambitions vagues plutôt que de droits définis; ces questions, nombreuses, complexes, délicates, ne seraient cependant pas insolubles, et donneraient à la diplomatie plutôt du travail que de véritables embarras.

Constantinople, au contraire, élève toutes ces questions à une importance singulière. Cette ville, en effet, a un point unique dans le monde et qui l'a rendue de temps immémorial l'objet de toutes les admirations et de toutes les convoitises. Point de contact entre l'Europe et l'Asie, touchant en même temps au nord et au midi, elle réunit en outre des conditions de terre, d'eau et de soleil que nulle autre ville ne possède au même degré. Commandant à la mer, qui a si longtemps retenu la civilisation sur ses bords, pourvue d'un port merveilleux, à la fois garanti et ouvert de tous côtés, pouvant rapidement appeler dans son sein un million de matelots les plus hardis et les plus habiles de l'univers, elle deviendrait une puissance maritime de premier ordre. Au moment surtout où la Méditerranée, s'ouvrant au midi, va déshériter en partie le vieil Océan de son commerce avec l'extrême Orient, cette ville, confiée à une race ardente, active, énergique, peut la conduire, si elle est ambitieuse, à une prédominance gênante pour la liberté des autres, et, si elle n'est que progressive, à constituer un centre éclatant de civilisation et d'influence.

Toutefois, l'importance de Constantinople, dans la question d'Orient, ne rend pas celle-ci plus facile. Si elle lui donne l'unité qui lui manque, elle n'en fait pas entrevoir la solution. D'ailleurs, il

Digitized by Google

y a, dans la question d'Orient à Constantinople, trois questions distinctes, qui se pénètrent l'une l'autre, de façon qu'on ne peut ni les détacher, ni les confondre, ni les aborder séparément : c'est la question ottomane, la question des nationalités et la question religieuse. La première, la plus simple en apparence, est en réalité la plus difficile ; la troisième, la plus haute, est peut-être la plus pratique ; mais, pour comprendre la situation tout entière, nous devons les esquisser successivement toutes les trois, afin de rechercher en chacune d'elles l'élément qu'elle peut fournir à la solution.

II

La question ottomane proprement dite se réduit à l'examen des conditions de vitalité qui restent à l'empire ottoman. Faut-il accepter sa chute comme inévitable, et se contenter de la diriger, pour n'être pas écrasé sous ses ruines? doit-on, par de sages réformes, prolonger une existence encore nécessaire à la paix publique? peut-on même espérer une transformation radicale, qui lui rende les forces de la jeunesse? Nous n'entreprendrons pas de résoudre ces difficiles problèmes, tant de fois abordés sans succès ; nous constaterons seulement que les réformes qu'on propose à la Turquie, sous quelque nom qu'elles se présentent, sont pour elle une véritable révolution, et il ne faut, en effet, rien moins que cela pour la sauver.

Ses finances sont vides faute de circulation des richesses publiques ; les canaux qui conduisent l'impôt dans le trésor sont obstrués et le retiennent au passage ; ceux qui ramènent l'argent dans les services de l'Etat le laissent échapper trop vite, et ne le portent pas jusqu'où il est attendu ; l'agriculture s'arrête sur le sol dépeuplé ; le désert, comme une mer montante, recouvre chaque année quelque territoire fertile, et touche maintenant aux portes de Constantinople ; l'industrie, paralysée, ne livre au commerce que des produits bruts et n'en reçoit que des produits fabriqués, se ruinant ainsi à payer en nature le travail de l'étranger. Du reste, une race qui repousse le travail par tempérament et par principe tombe fatalement dans la misère dès qu'elle n'a plus la guerre pour l'enrichir. Les Turcs ont pu longtemps vivre des immenses trésors que la conquête avait mis dans leurs mains, mais ils les ont dissipés. Leur dernière ressource serait de se faire nourrir par les *rajas ;* or, ceux-ci, vivant sans sécurité et exposés à des dangers qui croissent en proportion de leurs richesses, ne produisent point au delà de ce qui leur est nécessaire ; d'ailleurs, le superflu de cette production demeurerait sans emploi

Digitized by Google

et ne parviendrait jamais, faute de routes, aux lieux où il pourrait servir.

Cette observation bien connue, que les Turcs sont campés en Europe, est vraie aujourd'hui comme au lendemain de la conquête, et leurs mœurs privées, aussi bien que leurs institutions publiques, la confirment. Ces maisons de bois rapidement élevées pour durer peu, ces chambres fermées de simples portières et gardées par des eunuques, ces tapis, qui composent, avec quelques divans, tout le mobilier de l'appartement, rappellent la tente; ces repas sans vaisselle, où chacun, accroupi autour d'une petite table, puise dans un plat unique; ces longues journées passées à regarder l'horizon à travers les nuages d'un narghilé, c'est la vie nomade dans toute sa pauvreté. Le luxe ne manque pas pourtant, il apparaît dans la splendeur des étoffes, des armes, des bijoux; il enveloppe la vie, mais il ne la pénètre pas : inexpérimenté, l'homme ne sait pas tirer parti de la matière, et, au lieu de s'en servir, il l'étale comme fait un enfant de tout ce qui tombe sous sa main.

Ce tableau peint actuellement encore la vie de la plupart des Turcs à Constantinople. Le contact des Européens n'y a rien fait que des taches; les musulmans envoyés à l'étranger en rapportent une vie de toutes pièces, qui se brise aux habitudes de leurs compatriotes ou les blesse; les usages de l'Europe, mêlés aux coutumes orientales, les altèrent sans les améliorer, de même que nos meubles les plus somptueux produisent dans les appartements turcs un disgracieux contraste. On nous pardonnera ces rapprochements; ils ont leur importance. Un peuple qui n'écrit pas, qui ne parle guère, qui pense moins encore, qui vit autant qu'il peut chez lui sans les autres, ne peut être connu qu'à la dérobée et se juge aux moindres traits.

Ce que nous tenons surtout à faire remarquer, c'est la distance de cette vie simple, monotone, indolente de l'Orient, à la vie active, compliquée et mobile des peuples occidentaux : ceux-ci, solidement installés, peuvent se livrer sans péril à toutes les fantaisies de leur dévorante ardeur, et tout ce qui les entoure, se transformant sous leur main, prend le signe de la domesticité et sert à leur bien-être; les nations orientales, au contraire, ne sont que posées sur le sol, sans fondements ni racines, et semblent craindre de perdre l'équilibre par le mouvement. Les Turcs, en Europe, ont l'air d'être chez les autres : voilà pourquoi, sans doute, ils ne construisent ni ne cultivent, et se contentent d'un mobilier de voyage, facile à transporter.

Cette simplicité d'organisation de la vie domestique se retrouve dans la constitution de l'empire. L'équilibre des forces, la répartition des pouvoirs, qui font ailleurs le grand problème de la dyna-

Digitized by Google

mique d'Etat, y sont parfaitement inconnus. Les principes élémentaires établis par le fondateur de la race durent encore ; le mécanisme gouvernemental n'a point changé, sinon qu'il a vieilli et s'est peut-être un peu rouillé. Comme au temps de la conquête, la volonté du sultan est souveraine et le peuple est disposé à s'incliner devant elle sans murmure ; mais les fils qui la portent sont brisés. Le sultan ne peut ni connaître ce dont son peuple a besoin, ni lui faire savoir ce qu'il ordonne ; la résistance d'un employé subalterne arrête la décision du grand-vizir, et, avant que celui-ci en puisse être informé, il a déjà fait place à un autre.

A la décadence des institutions correspond une décadence proportionnelle des hommes. Nous ne parlons pas de la race qui, malgré ses défauts originels, est restée honnête, craignant Dieu, probe, fidèle au serment. On peut, à Constantinople, acheter d'un Turc sans inquiétude : il trompera rarement sur la qualité ou sur le prix ; sa parole est d'or, comme il dit, et on s'en douterait à la parcimonie avec laquelle il la distribue ; mais tous les fonctionnaires ne méritent pas les mêmes éloges. On nous permettra de laisser ce coin dans l'ombre et de remarquer seulement qu'en Turquie les hommes n'ont pas été formés par une série de lentes et fortes études qui les aient successivement rendus plus dignes de l'attention du maître. Leur faveur est rapide et éphémère comme le caprice, et il serait parfois indiscret de rechercher la source dont elle a subitement jailli. D'ailleurs, sur ce sol nivelé par le despotisme, les hommes ne s'élèvent pas d'eux-mêmes ; égaux comme la poussière sous les pas du sultan, ils attendent que l'œil du maître se fixe sur l'un d'eux et le distingue pour s'en détourner ensuite et le laisser retomber dans son obscurité. La faveur et l'oubli se succèdent ainsi sans transition : l'homme le plus inconnu peut devenir grand-vizir en un jour et se contenter le lendemain de l'administration d'un village. Les situations ne s'engendrent pas l'une l'autre ; aucune corrélation logique n'existe entre les événements, et le souverain semble se plaire à briser tous les liens et à s'affranchir de toutes les convenances. La même force détruit la solidarité dans la famille : les services du père ne profitent point aux enfants, et sa honte ne saurait les atteindre. L'homme dont le père a été condamné prendra sans rougir le surnom de « fils du pendu. » Le dogmé de la fatalité, le régime du despotisme ont tout broyé, tout divisé, tout aplani, afin que rien ne résiste. Mais ce qui fait la puissance du maître fait en même temps la faiblesse de l'empire ; on ne construit pas avec du sable, et là où il n'y a ni institutions ni familles, où le caractère même des hommes plie sans résistance aux moindres désirs du souverain, le gouvernement n'est pas possible. Cette organisation peut suffire à un camp, mais non à un

Digitized by Google

royaume; elle a pu être bonne au temps de la conquête, alors que le sultan n'avait à conduire qu'une armée dont tous les membres étaient unis par l'ardeur d'une religion naissante; mais elle est impuissante aujourd'hui, car ce ne sont plus seulement des musulmans qu'il faut maintenir, mais tout un faisceau de peuples chrétiens, qui, malgré leur longue servitude, ont conservé avec leur foi le sens de la liberté.

III

Convaincus de l'insuffisance d'une réforme en Turquie pour la pacification de l'Orient, quelques hommes d'Etat ont abordé un programme plus large, plus radical, basé sur la diversité des races, et ont conclu, en définitive, au partage de l'empire ottoman entre les peuples qui l'habitent. Les faits semblent au premier abord donner raison à cette conception : des montagnes de la Thessalie aux rives du Danube, des frontières de la Grèce à celles de l'Autriche et de la Russie, les races chrétiennes, sujettes ou tributaires du sultan, s'agitent et se soulèvent sous je ne sais quel souffle puissant qui les pousse à changer de condition; en raison de leur caractère particulier, de leur organisation, de leurs forces diverses, elles prennent des attitudes différentes qui ne sont que les expressions multiples d'un sentiment identique. Ici, comme dans le Monténégro, la lutte est ouverte et déclarée, et les révoltés paraissent résolus à ne pas accepter la paix sans la liberté; ailleurs, comme dans la Bosnie et dans l'Herzégovine, le soulèvement, comprimé par la présence des armées turques, se réduit à des actes isolés; mais ces actes nombreux et multipliés tiennent le milieu entre le brigandage et l'insurrection. La Serbie reste dans l'expectative armée, contenant mal l'impatience qui la dévore et frémissant sous les entraves que la diplomatie met à son ardeur. Enfin, les Bulgares eux-mêmes s'émeuvent; une sourde inquiétude, longtemps inaperçue, commence à se manifester sur plusieurs points de leurs paisibles provinces, et la Porte sent avec terreur craquer sous elle cette dernière base réputée si solide pour son empire.

Il semble que rien ne s'opposerait donc à la réalisation de ce programme, qui mettrait en Turquie le pouvoir dans les mains des races chrétiennes; les plus fortes par le nombre, puisqu'elles comptent pour 12 millions dans les 14 millions de la population totale, elles sont aussi les plus fortes moralement et doivent arriver à l'empire en vertu d'une loi d'équilibre social qui finit toujours par mettre au

Digitized by Google

sommet les nations qui ont le plus de vérité et de justice en partage. Cependant, quand on examine les détails de cette solution si simple en apparence, l'état religieux, social, politique de ces nations qu'on veut appeler si brusquement à un si grand rôle, les difficultés apparaissent, et on ne rencontre plus devant soi qu'un plan confus, mal défini, et d'exécution, quant à présent impossible.

La plus intelligente des races chrétiennes qui habitent la Turquie d'Europe, celle qui élève sur sa succession les prétentions les plus ambitieuses, c'est la race grecque ; ayant occupé jadis la majeure partie des provinces soumises aujourd'hui à l'autorité du croissant, les Grecs soutiennent que leur droit a subsisté à travers le fait de la conquête, et que la souveraineté qu'ils réclament non-seulement est légitime par son origine, mais qu'elle est la consécration naturelle de la propriété du sol qu'ils ont conservée. Les faits répondent mal à ces allégations : les Grecs n'ont pas mieux su garder la terre par leur travail qu'ils n'ont su la défendre par leur courage ; s'ils occupent à peu près exclusivement la Thessalie, à l'ouest ils sont refoulés par les Albanais ; au nord, ils ne dépassent pas la hauteur du golfe de Salonique ; à l'est, ils sortent à peine de la péninsule chalcidique. Le reste de la Macédoine et de la Thrace est habité par les Bulgares, race agricole qui s'attache au sol, s'avance poussant les Grecs devant elle, et les refoule aujourd'hui jusqu'au littoral, sur lequel ils vivent de pêche et de négoce. En réalité, les Grecs comptent à peine pour 1 million dans la population totale de la Turquie d'Europe, et ce chiffre donne la mesure de leurs droits.

Que le gouvernement d'Athènes aspire à s'étendre partout où réside la population hellène proprement dite, qu'il s'agrandisse de la Thessalie, de la péninsule chalcidique et des îles, il gagne six à huit cent mille âmes ; mais il y a loin d'un pareil résultat à la revendication complète de la Turquie. Il est vrai qu'à l'est de la Thrace, la race grecque reparaît, occupant les bords de la mer de Marmara, la presqu'île de Constantinople et le littoral de la mer Noire jusqu'aux Balkans ; mais sur ce territoire, tant de fois sillonné par des invasions différentes, la population ne saurait être ni pure d'origine ni homogène ; elle est un mélange de Grecs, de Slaves, de Turcs, sinon mêlés par le sang, au moins vivant côte à côte sur un même territoire, sans qu'aucun d'eux puisse prétendre à la domination exclusive. Cette considération s'applique à Constantinople surtout : sur une population de 600,000 habitants, les Grecs figurent pour un chiffre de 100,000 ; ils n'ont exclusivement aucun des éléments du pouvoir, ni la terre, qu'ils partagent avec les Arméniens et les Turcs ; ni la fortune, qui est plus grande peut-être dans la communauté arménienne ; ni l'industrie et le commerce, qui sont entre les mains de

Digitized by Google

tous les chrétiens, rajas ou francs ; ni les fonctions publiques, où ils n'occupent que des positions secondaires, ni les petits métiers populaires qui sont surtout exercés par les Bulgares. Il n'y a donc aucune raison sérieuse de faire de Constantinople le siége d'un nouvel empire grec ; ce serait déplaire à la plupart des populations orientales, qui n'aiment pas les Grecs ; ce serait surtout porter à la nation grecque un coup funeste.

Ce qu'il importe, en effet, de remarquer, c'est que le déplacement de la couronne grecque d'Athènes à Constantinople en change immédiatement le caractère ; d'un royaume hellène, si glorieusement rattaché aux souvenirs de la Grèce antique, cet événement fait un royaume byzantin, qui reprend la chaîne si heureusement coupée des traditions du Bas-Empire ; il enlève le pouvoir des mains du peuple qui, au temps de Léonidas, arrêtait le flot de l'invasion barbare ; au temps de Périclès, allumait le flambeau d'une civilisation qui ne devait plus s'éteindre, et qui prouvait encore, dans des guerres récentes, qu'il n'était pas déchu de son ancien courage ; et ce pouvoir, il le met aux mains des Grecs du Phanar, des débris de la cour du patriarche, en d'autres termes, des Byzantins.

L'existence d'une race byzantine est incontestable ; elle n'est pas, comme les autres, issue d'une tribu barbare, formée lentement, et conservant dans la civilisation la santé morale vigoureuse et les fortes vertus de son enfance ; elle est une réunion des éléments les plus raffinés et les plus affaiblis de l'ancien empire romain ; elle est née de la corruption d'une cour ; elle descend de cette masse énorme de courtisans, de seigneurs, d'employés que les empereurs de Byzance attiraient autour d'eux, ou qui pullulaient sur tous les points de l'empire où se trouvait quelque faveur à partager.

L'oppression des Turcs n'a pas relevé cette race ; avec une rare souplesse, elle a su plier sous l'autorité du vainqueur, et retrouver, par la ruse, le chemin de la fortune. Les Byzantins, comme drogmans d'abord, ont pénétré dans les bureaux de la Porte ; ils se sont, par des procédés divers, insinués dans la confiance des pachas et installés à leur suite dans les provinces ; dédaignant la campagne, où le travail est la condition de l'existence, affluant dans les villes, ils couvrent la Turquie d'Europe d'un vaste réseau, et exercent sur toute l'administration une influence occulte, mais considérable.

Les Turcs se plaignent que la corruption et la vénalité qui les dévorent viennent des Grecs ; nous ne savons si le reproche est fondé ; mais ce qui est certain, c'est qu'on remarque dans les classes turques inférieures, chez les petits marchands, les gens du peuple, plus de probité, de loyauté, de pureté de mœurs que chez les Byzantins. Or, cette race, qui n'est, à proprement parler, ni romaine, ni grecque,

Digitized by Google

ni barbare, mais composée d'éléments disparates ; cette race, qui a perdu le Bas-Empire par sa mollesse, gâté l'empire turc par sa corruption, pourrait-elle prétendre aujourd'hui sauver l'Orient?

Si le salut de l'Orient ne vient ni des Grecs, ni des Byzantins, encore moins viendra-t-il des Slaves, Serbes ou Bulgares. Les Serbes s'élèvent à deux millions ; ils ne sont pas une race agricole ; ils préfèrent à la culture du sol l'élève du bétail, et la guerre à tout le reste. Déjà, les Serbes de la principauté ont conquis par leur courage une organisation qui touche à l'indépendance et ils forment aujourd'hui une nation compacte, énergique, ambitieuse, qui brûle de rompre le dernier lien qui l'attache à la Turquie, et d'absorber les Slaves des provinces voisines. Les Serbes de Bosnie et d'Herzégovine ont été entravés dans leur émancipation par leur organisation sociale ; tandis que, dans la principauté de Serbie, la féodalité a péri lors de la conquête musulmane et a laissé tous les hommes égaux, c'est-à-dire nobles, comme on dit en Serbie, dans la Bosnie et l'Herzégovine, elle s'est maintenue et a gardé ses priviléges en embrassant l'islamisme. Il existe en Bosnie environ dix mille familles de beys, Slaves d'origine, musulmans de religion, qui ont conservé leur langue et leurs mœurs ; hostiles à toute réforme, ils résident dans leurs châteaux, vivent de brigandage et de rapine, opprimant le peuple et luttant contre le sultan. Un tel peuple est pour longtemps encore incapable de jouer un rôle hors de ses frontières, et son premier soin doit être d'achever l'œuvre de sa constitution.

Les considérations que nous venons d'exposer conviennent plus encore aux Bulgares ; de race finnoise, ils se sont établis, depuis le VIIe siècle, dans les contrées qu'ils occupent aujourd'hui, et y ont fondé plusieurs puissants royaumes qui ont longtemps désolé l'empire byzantin ; depuis plus de dix siècles, ils ont adopté la langue et les coutumes des Slaves qui les entouraient, sans néanmoins se fondre avec eux. Les Bulgares sont agriculteurs par excellence : s'élevant au nombre de cinq millions environ, ils occupent et cultivent non-seulement la Bulgarie, mais la plus grande partie de la Thrace, de la Macédoine et de la Roumélie : au nord, ils ne s'arrêtent qu'au Danube ; au sud, ils ont refoulé les Grecs en Thessalie, au delà de Monastir, et dans la péninsule chalcidique jusqu'à Salonique ; à l'est enfin, ils dépassent Andrinople et atteignent les rivages de la mer Noire au-dessous de Varna. Non-seulement ils occupent ainsi d'une façon compacte tout le cœur de la Roumélie, mais ils s'avancent, soit isolément, soit par groupes, tout autour de leur territoire, en Albanie, dans la Thrace orientale, dans le Dobrudja jusqu'à l'embouchure du Danube, en Bessarabie et même en Asie. De plus, ils ont une colonie à Constantinople : il y a dans cette ville 50,000

Digitized by Google

Bulgares de population flottante, qui viennent y exercer les petits métiers de tailleurs, de palefreniers, de jardiniers, de maçons, etc.; ils composent en grande partie les trente corporations ouvrières de cette ville, où ils passent une ou plusieurs années, pour reporter ensuite leurs économies et s'établir dans leurs pays.

La race bulgare est laborieuse, sobre, économe, pacifique, mais ignorante et grossière : la classe moyenne, peu nombreuse, a méconnu les vrais intérêts de la cause nationale ; les uns, par vanité, par faiblesse, par calcul, flattent les Grecs, tiennent à honneur de s'élever jusqu'à eux et de se faire accepter par cette petite aristocratie dédaigneuse, qui fait profession d'exploiter le pays et de mépriser ce qui est bulgare ; d'autres, plus nobles, sans être mieux avisés, acceptent franchement la politique russe ; élevés à Moscou, à Kiew, à Saint-Pétersbourg, ils ne remarquent de bienveillance sincère ou affectée pour leur pays que de ce côté, ils ne voient de civilisation possible que celle-là, et unissent leurs efforts pour la lui procurer. La classe inférieure, courbée sous l'oppression et le mépris, cultive avec patience, mais sans ardeur, une terre qui peut à peine la nourrir et ne l'enrichira jamais ; elle est sans espérance ; ceux qui devraient être ses chefs font cause commune avec ses ennemis ; ses popes sont aussi ignorants et plus malheureux qu'elle; ses évêques et ses employés sont ses premiers tyrans. Elle a, du reste, dans cet abaissement, conservé l'instinct de son salut et un grand fond de bon sens : défiante envers les Russes malgré leurs promesses, jalouse des Serbes par un souvenir affaibli de ses anciennes luttes, tremblante devant les Turcs et nourrissant contre les Grecs une antipathie profonde, elle tourne ses regards du côté de l'Occident et particulièrement vers la France, qui a jusque dans ces contrées la réputation d'une puissance bonne, généreuse, dont on n'a rien à redouter. Mais combien de temps faudra-t-il à ces Bulgares pour acquérir les lumières, les sentiments, la cohésion qui leur manquent, et pour devenir un peuple? C'est là une question prématurée, et on peut, dès à présent, affirmer que, s'il serait injuste de résoudre sans eux la question d'Orient, il serait téméraire de vouloir la résoudre par eux.

Ainsi, l'étude des races fournit sur l'avenir de la Turquie des données précieuses, mais incomplètes, et des solutions purement négatives qui ne suffisent pas à écarter les embarras. Au sud, un royaume hellène agrandi ; au nord, des peuples slaves en voie de formation ; rien de plus, rien particulièrement pour Constantinople. Cette ville cosmopolite, après avoir été le rendez-vous de tous les peuples d'aventure, n'est restée la propriété légitime de personne : fondée par les Grecs, prise par les Turcs, envahie par les Latins, elle compte dans son sein des colonies de toutes les nations, qui s'admi-

Digitized by Google

nistrent et se gouvernent par leurs propres lois, et elle offre ainsi cette situation anormale de n'avoir ni idiome caractéristique, ni législation unique, ni administration propre, ni nationalité dominante ; elle ressemble moins à une capitale qu'à un caravansérail destiné à loger les peuples étrangers.

IV

Pendant que l'agitation nationale et politique, en Turquie, concentre sur elle toute l'attention, au-dessous d'elle, dans des couches plus profondes, s'accomplit une autre révolution, plus modeste en apparence, et dont le développement silencieux est couvert par le bruit de la première. Respectant jusqu'ici l'autorité de la Porte, cette révolution s'attaque au patriarcat schismatique de Constantinople, et, sans demeurer étrangère aux préoccupations du sentiment patriotique, elle a plus particulièrement le caractère d'une émancipation religieuse. C'est au milieu de la nation bulgare que cette révolution a pris naissance, et à peine en a-t-elle franchi les limites ; mais on en comprendra la gravité si on observe que, d'une part, elle tend à enlever à l'Eglise de Constantinople 5 millions de fidèles sur 7 millions qui lui restent, et si l'on considère, d'autre part, la place qu'occupe le patriarcat dans l'organisation générale de l'empire, et le vide que sa chute y laisserait.

En Orient, plus que partout ailleurs, la question religieuse éclaire les questions politiques, les domine et, jusqu'à un certain point, les contient. Contantinople est, après Rome, le lieu du monde où les intérêts temporels et les intérêts spirituels sont le plus étroitement unis. Les croyances y font corps avec les institutions civiles et leur donnent l'immobilité des dogmes ; celles-ci les protégent de toute la force matérielle dont elles disposent. Les églises s'occupent non-seulement de morale et de culte, mais encore d'administration, de finances, de police même, et constituent de véritables gouvernements auxquels ne manque que la souveraineté politique. A l'exception des Turcs rangés autour du croissant et des étrangers qui se placent sous la protection de leurs ambassades respectives, les autres chrétiens, sujets du sultan, se groupent autour de leurs patriarches et forment des communions différentes, qui les séparent plus encore que la diversité des races. On ne peut changer de foi sans qu'une sorte de dénaturalisation s'ensuive. Ainsi, aucune révolution religieuse ne s'accomplit sans entraîner une révolution politique, et réciproque-

Digitized by Google

ment aucune révolution politique n'est possible si elle n'a commencé par être religieuse.

Il semble au premier abord que ce partage des chrétiens d'Orient en églises si nombreuses, se croisant avec la diversité des races, arrive à créer une inextricable confusion : il n'en est rien. Les églises schismatiques formaient autrefois un magnifique ensemble, dont on peut saisir jusque dans ses ruines les lignes primitives; aujourd'hui séparées, elles ont conservé de nombreux traits de ressemblance et comme un type commun. Il suffit donc d'étudier l'une d'elles, celle qui était autrefois la maîtresse de toutes et est restée leur centre nominal, l'église schismatique grecque, pour connaître le schisme tout entier.

Le patriarcat grec est un édifice que la vanité des empereurs de Byzance éleva pour orner leur capitale et lui tenir lieu de la papauté. Le premier concile qui, sous Théodose, donna à l'évêque de Constantinople la primauté après l'évêque de Rome, se fonda sur ce motif, base périlleuse et fragile, que Constantinople était la nouvelle Rome. Le concile de Chalcédoine s'exprima encore avec plus de précision : « Les Pères, y fut-il décidé, ont accordé avec raison, au siége de l'ancienne Rome, les priviléges dont elle jouit, parce qu'elle était la ville régnante. Par le même motif, les cent cinquante Pères du concile ont jugé que la nouvelle Rome, qui a maintenant l'honneur de posséder le siége de l'empire et celui du Sénat, doit avoir les mêmes avantages dans l'ordre ecclésiastique, et être la seconde après Rome. » Les papes eurent beau protester que la présence de l'empereur pouvait faire un séjour impérial, mais non un siége apostolique, et que les choses divines ne se règlent pas sur les dispositions des choses humaines, leurs protestations ne furent pas écoutées, et la volonté des empereurs l'emporta.

La puissance du patriarcat subsista aussi longtemps que celle des empereurs, et même lui survécut. Mais pour bien comprendre comment elle échappa aux désastres de l'invasion, il faut se reporter aux circonstances de la prise de Constantinople.

Les Turcs, on l'oublie trop souvent, étaient une tribu conquérante et non un peuple organisé pour la domination universelle; ils ont longtemps su vaincre, ils n'ont jamais su gouverner. Aussi, quand Mahomet II se fut emparé de Constantinople, et qu'il se trouva en face des débris de cette vaste machine qui s'appelait l'empire d'Orient, il fut effrayé de l'immensité de son triomphe. Il prit vite son parti ; réservant la guerre aux Turcs, il fit du travail le lot des vaincus, et leur laissa leurs croyances à cette condition : qu'ils prient comme ils veulent, pourvu qu'ils payent. La Turquie fut ainsi divisée entre un peuple maître et des peuples esclaves, des peuples

Digitized by Google

troupeaux, des rajas, comme dit énergiquement la langue. A ces peuples il fallait un chef, à ces troupeaux il fallait un pasteur chargé de les conduire et de les tondre, car les Turcs, qui ne connaissaient pas seulement leur idiome, n'auraient su que les tuer. Le sultan rencontra alors une institution qui avait survécu au gouvernement renversé : c'était le patriarcat ; il résolut d'en faire l'instrument de ses desseins. Il était disposé à comprendre un gouvernement théocratique ; il fit donc du patriarche le chef religieux et civil de la nation, et lui donna tous les pouvoirs nécessaires pour la gouverner. En conséquence, il fit élire un patriarche conformément aux rites de l'Eglise, il l'installa solennellement, comme un empereur romain l'eût pu faire, et lui mit le bâton pastoral dans la main, en prononçant ces paroles : « La très sainte Trinité, qui m'a donné l'empire, te fait archevêque de Constantinople, la nouvelle Rome, et patriarche œcuménique. » Quelque temps après, il rendit un décret pour confirmer le patriarche dans tous ses priviléges, et lui donner sur ses coreligionnaires une juridiction. Il ordonna en même temps que la force publique fût à ses ordres pour exécuter ses décisions, sans pouvoir ni les entraver ni les intercepter.

A partir de ce moment, la plus étroite relation unit l'autorité du patriarche à celle du sultan, dont elle n'est qu'une image affaiblie. Partout, les deux gouvernements se suivent et se ressemblent ; ils sont soumis aux mêmes oscillations, ils jouissent des mêmes accroissements et subissent la même décadence. Dès qu'une province se détache de l'empire, elle s'empresse de couper le lien de dépendance qui l'unit au patriarcat ; c'est ce qu'a fait la Grèce, c'est ce que vient de faire la Serbie, c'est ce que la Moldavie et la Valachie feront au premier jour.

Le temps est donc loin où la juridiction du patriarche de Constantinople, indépendante des divisions politiques, s'étendait jusqu'en Autriche et en Russie. Les schismatiques d'Autriche se sont détachés de lui dès le XIVe siècle, et ils reconnaissent l'autorité du métropolitain de Carlowitz. Le seul souvenir qui subsiste de l'antique dépendance de l'Eglise russe est le protectorat que les czars exercent sur l'Eglise de Constantinople, et qui pourrait facilement se transformer, comme celui qu'ils exercent sur leur propre Eglise, en une véritable direction.

Renfermée aujourd'hui dans les limites de la Turquie, la juridiction du patriarcat ne s'étend même pas à tous les chrétiens qu'elle renferme. Non-seulement il faut en distraire ceux qui sont de communions différentes : les catholiques de rite latin et de rite grec, l'Eglise nestorienne, l'Eglise eutychéenne, qui comprend les Arméniens. Dans le sein de la communauté grecque elle-même existent

Digitized by Google

quatre patriarcats distincts : ceux de Constantinople, d'Alexandrie, de Jérusalem, d'Antioche, tous indépendants, librement élus par leurs synodes respectifs, et traitant entre eux sur un pied de parfaite égalité ; et on comprend que le patriarche d'Alexandrie, par exemple, qui s'intitule père des pères, pasteur des pasteurs, archiprêtre des archiprêtres, treizième apôtre, pape et patriarche d'Alexandrie, juge de toute la terre, soit peu disposé à s'incliner devant un siége moins ancien que le sien, et qu'il a si longtemps primé.

Le patriarche est le chef temporel et spirituel de sa nation, et il la gouverne avec l'assistance d'un grand-conseil qu'on appelle le saint-synode. Ce gouvernement est complet et réunit dans son sein tous les pouvoirs : il rend des décisions souveraines en matière de discipline et de foi ; il nomme aux siéges métropolitains du patriarcat ; il dirige et surveille l'instruction publique ; il connaît en appel des jugements rendus par les évêques dans leur diocèse ; il règle et perçoit les impôts ; enfin, il décide de tous les intérêts de la nation ; seul, le service militaire échappe à ses attributions, parce que les rajas n'ont pas le droit de porter des armes ; mais la force publique de l'empire exécute sans contrôle ses décisions.

Un pouvoir, qui entourait d'une façon aussi complète la vie des chrétiens, a pu les préserver de tout contact officiel avec le gouvernement vainqueur, et assurer la conservation de leurs croyances et de leurs usages. Mais si les chrétiens durent au patriarche un peu de leur indépendance, celui-ci garda moins bien la sienne. Chaque élection devait être ratifiée par la Porte ; toute décision rendue par le saint-synode, en matière temporelle, devait lui être soumise ; c'était poser le principe d'un droit d'intervention que du reste d'excellentes raisons pouvaient justifier. Les ambitions particulières se chargèrent du soin de tirer de ce principe toutes ses conséquences. On eut recours, même pour des difficultés purement spirituelles, aux autorités turques, qui les tranchèrent à leur façon. Au commencement de ce siècle, les Arméniens et les orthodoxes disputaient sur la quantité d'eau qu'il fallait mêler au vin dans le sacrifice de la messe ; on porta l'affaire devant le reïs-effendi, qui prononça la sentence suivante : « Le vin est une liqueur impure, maudite et défendue par le Coran ; il n'en faut donc pas faire usage, mais employer de l'eau pure. »

Le saint-synode a le pouvoir de déposer le patriarche et il en use ; depuis Gennadius jusqu'à présent, on compte environ 145 patriarches, ce qui donne, pour chacun d'eux, une moyenne d'un peu moins de trois ans de règne, et ce n'est pas le martyre qui l'abrége. La plupart des patriarches tombent du siége patriarcal comme ils y

Digitized by Google

sont montés, poussés par une intrigue; du reste, on ne meurt pas de la chute, beaucoup s'en relèvent et reparaissent au pouvoir, sauf à finir plus tard par une nouvelle catastrophe.

Le patriarche a conservé en partie les pompes et les traditions de l'ancienne cour byzantine; il a autour de lui un certain nombre de dignitaires laïques : le grand logotèthe, le grand ecclésiarque, le grand orateur, le grand économe, entourés eux-mêmes de nombreux officiers subalternes, tous plus pourvus de titres que de fonctions et formant une véritable cour. Mais le pouvoir réside surtout dans le saint-synode, au sein duquel se prennent toutes les décisions importantes, en matière civile et en matière religieuse, et qui a seul la plénitude du pouvoir spirituel, législatif, administratif et judiciaire. Le Saint-Synode est présidé par le patriarche, il se compose des métropolitains et des archevêques auxquels peuvent se réunir, en certaines circonstances, tous les évêques présents à Constantinople. Depuis 1847, la Porte leur a adjoint trois membres laïques, qui prennent part à toutes les délibérations où se discutent les intérêts temporels de la nation.

Les métropolitains sont nommés par le Saint-Synode et nomment eux-mêmes leurs suffragants. Comme le patriarche, chaque métropolitain a sa cour, composée de clercs, de moines, d'évêques même, qui lui présentent la pipe, le servent à table, lui tiennent l'étrier, l'accompagnent à pied dans la ville en marchant à côté de son cheval. Ces mœurs, en Occident, paraîtraient bizarres, elles n'étonnent point en Orient, et la cour du métropolitain n'est guère qu'une image assez fidèle de celle d'un pacha.

Chaque évêque, dans son éparchie, a l'autorité du patriarche. Les évêchés sont nombreux et peu étendus : on en compte, pour toute la Turquie, 152, ce qui fait, en moyenne, 1 par 40,000 habitants.

Au-dessous des évêques sont les simples popes et divers ordres de clercs qui paraissent être l'idéal mystérieux auquel tendent les réformateurs les plus radicaux du clergé en Occident : ceux-là sont mariés, pères de famille; ils exercent de petits métiers pour vivre, et certainement, chez eux, ce n'est pas la théologie qui étouffe la raison. Enfin, pour être complet dans notre énumération, nous devons mentionner le clergé régulier, très nombreux au mont Athos et en Thessalie. Si le clergé séculier se permet le mariage, le clergé régulier rétablit l'équilibre en poussant jusqu'à la férocité le respect du célibat. Aucun être du sexe féminin, femme ou bête, ne doit approcher du mont Athos sous peine de mort.

Cette organisation, toute imparfaite qu'elle fût, aurait suffi cependant pour protéger les chrétiens, si la simonie n'y avait de bonne heure pénétré; ce fut un moine nommé Siméon qui l'introduisit en

Digitized by Google

1467; jusqu'à lui, le gouvernement ottoman avait payé au patriarcat une pension de 100 ducats d'or. Siméon offrit d'en faire remise et de payer lui-même au lieu de recevoir ; il acheta ainsi la dignité moyennant un tribut annuel de 1,000 ducats. L'année suivante, un évêque nommé Denys en offrait 2,000 ducats et l'enleva à Siméon ; peu de temps après, un troisième, nommé Raphaël, l'obtint à son tour moyennant une surenchère de 500 ducats, payables au moment de l'élection ; le fisc ottoman, qui ne lâche pas volontiers sa proie, ne voulut plus se départir de cette combinaison ; un diplôme d'investiture de 1789 fixe la redevance du patriarche à 2,200 piastres par an, sans compter divers droits accessoires et les présents d'usage à faire aux personnes influentes qui élèvent à un chiffre considérable la dépense totale d'une élection.

Le même système se reproduit pour la nomination des métropolitains et des évêques ; chacun d'eux, en prenant possession de son siége, paye au patriarche une somme fixe qui peut s'élever jusqu'à 80,000 piastres, et fait, en outre, un certain nombre de présents non tarifés. Et comme, à chaque mutation, le droit se paye, la moindre vacance donne lieu à une circulation considérable dans le personnel, au grand déplaisir des populations qui, supportant en définitive les frais de ces déplacements, s'attachent avec une inexplicable tendresse à leur pasteur et désirent n'en jamais changer.

Les revenus d'un évêché consistent en impôts divers mis sur les familles du diocèse, et dans le prix des cures et des ordinations. Les dispenses de mariage donnent aussi lieu à la perception d'un droit, seulement, tous les hommes étant frères, on en a conclu avec beaucoup de logique que jamais ils ne pouvaient se marier sans demander la dispense, et, par conséquent, sans la payer.

Le curé vit comme il peut ; à son tour, il vend ce qui lui reste, les sacrements : un baptême se paye de 1 à 3 piastres ou une paire de bas, un enterrement coûte plus et vaut de 3 à 5 piastres ; un mariage équivaut à deux enterrements et rapporte 10 piastres ; quant à l'absolution, elle varie avec l'importance du péché. « Sachez, dit Busbec, que les prêtres grecs font argent de tout, ils ont un tarif pour les différents péchés, qui règle le prix des absolutions ; et ils ont tellement accrédité cette sorte d'impôts que ceux qui se confessent de bonne foi ne se croiraient pas absous s'ils ne payaient ; mais comme il y a des fraudeurs de gabelle partout, on dit que ces prêtres sont d'un grand zèle pour veiller sur les fautes que les fidèles pourraient faire. » De plus, le pope peut, tous les mois, parcourir sa paroisse et la bénir de maison en maison ; seulement la bénédiction se paye, bon gré, mal gré, et les pauvres ouailles sont certaines d'être rançonnées, souvent battues, mais toujours bénies.

Digitized by Google

Cette simonie, si naïvement et si complétement organisée, a donné naissance à un vaste système d'institutions financières qui n'ont guère d'autre but que de la régulariser. Au patriarcat existe une caisse centrale qui porte le nom de caisse de la communauté générale, et qui est administrée par une commission de métropolitains et de laïcs, sous la surveillance du saint-synode. L'actif se compose de dons et de produits divers provenant des libéralités des fidèles de l'Eglise et d'emprunts contractés par la caisse contre des obligations au porteur dont la communauté est responsable. La caisse fut créée dans l'origine pour subvenir aux amendes et aux exactions diverses que les musulmans imposaient aux chrétiens indigents. Le passif, qui s'élevait en 1830 à 400,000 piastres, s'élevait en 1851, à 7 millions.

Il existe des caisses analogues dans les provinces : chaque métropolitain a le droit d'en fonder une pour les besoins des diocèses sur lesquels s'étend sa protection. L'actif se compose d'argent emprunté au peuple moyennant l'intérêt légal de 12 p. 0/0 ; il sert à prêter des fonds à ceux qui veulent acheter des siéges épiscopaux ou aux évêques embarrassés par leurs relations d'argent avec le patriarcat. L'argent se prête à 24 p. 0/0 d'intérêt, 2 p. 0/0 de droit de provision, avec capitalisation de l'intérêt tous les trois mois et quelques droits de bonne main pour le caissier et les commis.

Les métropolitains ont tous les droits des banquiers ; ils émettent des lettres de change, les endossent, ouvrent des comptes courants, font des envois d'argent, enfin, ont le privilége de faire faillite. Le patriarche, dans ce cas, rend un décret synodal qui déclare le métropolitain failli, et nomme deux évêques pour remplir les fonctions de syndics. C'est ainsi qu'en 1830 le patriarche de Jérusalem fit une faillite de 20 millions de piastres, qui se régla par un concordat de 15 p. 0/0 payés aux créanciers. Le peuple fut ruiné, mais on prétend que l'année suivante la caisse de la communauté était florissante.

Nous ne nous appesantirons pas sur ce système, sur les hommes qu'il élève au pouvoir, sur les abus qu'il leur permet ; il nous suffit de les avoir indiqués. Gémissant sous une pareille oppression, le peuple n'a d'autres ressources que d'implorer contre elle la protection des Turcs, ou, comme la justice turque est lente à venir, de se la rendre à soi-même. Les bureaux de la Porte sont encombrés de plaintes et de pétitions adressées par les habitants de toutes les provinces contre leurs évêques, et on peut en voir le modèle dans les journaux de Constantinople, qui souvent les reproduisent.

L'année dernière, les habitants du diocèse de Drinopolis, en Albanie, envoyèrent un volumineux acte d'accusation, accompagné de

Digitized by Google

pièces justificatives, d'après lequel leur évêque était inculpé de sacrilége, de concussion, de détournement, de simonie, de faux et d'attentat aux mœurs. Les accusateurs avaient groupé les faits en douze chefs, qu'ils comparaient piteusement aux douze travaux d'Hercule, dont leurs ancêtres avaient pu jadis contempler les exploits. Le douzième de ces chefs vaut la peine d'être rapporté.

« Se trouvant à Sopique, dans sa tournée pour la perception de la taxe, monseigneur, poussé par son insatiable avarice, engagea un habitant du lieu à faire divorcer la femme de son frère, qui était absent; comme celui-ci résistait à cette volonté déraisonnable et despotique, l'évêque prit un fouet, et, saisissant l'homme par les cheveux, il le jeta à terre, terrassé plus par la crainte que par la force, et le frappa sans pitié. Cependant, les coups ayant fini par épuiser le respect du paysan, celui-ci se releva furieux et donna un coup de couteau à monseigneur. Tout le diocèse connaît le fait, et le corps de monseigneur en porte encore la cicatrice. »

V

Tandis que le patriarcat schismatique se précipite vers sa ruine, tellement oublié qu'il ne parvient même plus à faire du bruit par ses scandales, l'Eglise catholique, si longtemps obscure en Orient, commence à jeter un nouvel éclat qui efface les pâles lueurs qui l'entourent, et elle voit de nouveau revenir à elle les populations avides de vérité et de vertus.

Le schisme et l'Eglise sont séparés par le dogme, la discipline et le rite. Les différences dogmatiques sont peu nombreuses et parfaitement inconnues du peuple; théologiquement, elles se ramènent à savoir si le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, ou du Père seul, et si les fidèles, après leur mort, vont en purgatoire pour se purifier des fautes légères de la vie. En fait, les divergences sont beaucoup moindres. Dans les deux églises, on prie pour les morts, on offre pour eux la messe, on fait des aumônes, on gagne des indulgences qui leur doivent profiter, ce qui implique la foi au purgatoire. La liturgie grecque contient, sur le dogme du Saint-Esprit, les propositions mêmes qu'enseigne l'Eglise romaine; ses livres de doctrine les plus autorisés les contiennent également, ce qui donna lieu à une piquante anecdote rapportée à la suite des actes du concile de Florence. Dans les discussions, les Pères occidentaux invoquaient l'opinion de saint Basile; le métropolitain d'Ephèse conteste que ce soit l'avis du saint et offre de produire un manuscrit qu'il dit authen-

Digitized by Google

tique; l'offre est acceptée, et il envoie un diacre pour chercher le livre en lui recommandant tout bas de couper la page; le diacre trouve le manuscrit ouvert au passage indiqué; mais, pendant qu'il prend le couteau, le vent tourne la feuille, et, par mégarde, c'est la feuille suivante qui est coupée; le livre rapporté donne donc fidèlement le témoignage attendu et couvre de confusion le métropolitain, qui jette un regard furieux sur son diacre : « Je jure par votre bénédiction, très vénérable père, répond naïvement celui-ci, que j'ai coupé du livre cette feuille maudite, mais il paraît que le diable l'y a rattachée. »

Quoi qu'il en soit, les populations grecques ne sont pas assez versées dans les profondeurs de la théologie pour avoir trouvé dans ses controverses des motifs suffisants de se séparer de la communion romaine. Le clergé même ne se montrerait pas si difficile, et pour cause. Parlez donc à un pope de la controverse du *Filioque* et du concile de Florence : prendra-t-il seulement Florence pour un nom de ville? M. Ubicini rapporte un fait qui peut donner la mesure de leur érudition : dans les environs de Salonique, un pope des champs vint un jour trouver un pope de la ville, son confrère, pour lui poser la question suivante : « Est-il vrai que Jésus-Christ soit Dieu? Il me semble l'avoir entendu dire; mais, d'un autre côté, on assure qu'il est homme : comment donc accorder ces deux choses? » Nous-même avons été témoin d'un fait analogue. Un village bulgare, récemment converti à l'union, avait besoin d'un pope, et il avait, d'un commun accord, désigné l'épicier, le plus digne homme du lieu, pour en remplir les fonctions. Il l'envoya à Constantinople, en priant l'archevêque de l'ordonner. Celui-ci exigea quelque temps d'étude, ce qui assurément n'était pas superflu. Cette nécessité étonnait prodigieusement notre homme et l'affligeait encore plus : il ne comprenait pas que, pour être simple pope, sans prétention à l'épiscopat, il fallût savoir quelque chose. Ainsi, on peut affirmer que ce n'est pas une controverse théologique qui a brouillé l'Eglise grecque avec l'Eglise romaine, et l'histoire démontre que cette discussion ne fut, en effet, qu'un prétexte, et le moindre. La vraie cause du schisme a été la suprématie du pape, qu'on ne voulut point accepter, et on ne chercha des arguments théologiques que pour fortifier la résistance.

Le schisme dans l'Eglise grecque est parti du sommet; il n'a été que l'expression du sentiment qui a poussé le siége de Constantinople à se déclarer d'abord le premier après celui de Rome, puis à transformer la suprématie hiérarchique de celui-ci en une simple suprématie d'honneur et d'ancienneté, pour arriver enfin à une complète rupture. De là tous ces efforts, du Ve au Xe siècle, pour consommer la séparation. Il y a schisme au Ve siècle, au VIe, au IXe,

Digitized by Google

au Xe, schisme définitif au XIe, et ce qui est remarquable, c'est que toujours la tendance au schisme vient du patriarcat, et que toujours le retour à l'union part de la population, qui exige pour son patriarche la confirmation du pape. Mais enfin, le résultat désiré fut atteint à l'aide d'un mélange habile des questions de dogme et de juridiction avec la question des rites. Le rite et la discipline ne sont pas les mêmes dans l'Eglise romaine que dans l'Eglise grecque; dans celle-ci les clercs, jusqu'à l'épiscopat exclusivement, peuvent se marier avant leur ordination; ils portent la barbe et les cheveux longs, et le fer ne doit jamais toucher leur tête; les offices se célèbrent en langue vulgaire et avec une liturgie différente; la communion est distribuée sous les deux espèces, et donnée aux petits enfants dès leur baptême; le pain azyme est soigneusement écarté du sacrifice; le baptême est conféré par immersion; la génuflexion est proscrite comme un péché; les jeûnes sont plus rigoureux et plus fréquents, et la pâque se compte d'une manière différente. De ces divergences, les unes sont minimes et aucune n'est essentielle; mais les populations y tiennent avec un invincible attachement. Dans leur ignorance, elles distinguent les religions par les rites qui frappent leurs yeux, et non par les dogmes dont leur esprit ne saisit pas les différences. Plus d'un Grec, même pope, ne sait de la religion catholique que deux choses : c'est que le clergé s'y rase, et qu'au baptême on se borne à verser quelques gouttes d'eau sur le front du néophyte, ce qui d'ailleurs paraît au fidèle orthodoxe parfaitement insuffisant pour baptiser l'homme tout entier. Pour beaucoup d'Orientaux, ces pratiques constituent l'essence même de la religion, et elles sont, à cause de cela, fort respectées. En outre, elles sont antiques, et l'immobile Orient est la terre de la tradition par excellence : tout s'y conserve. Enfin, la liturgie orientale, plus expressive jusqu'à un certain point, plus réaliste et moins idéalisée que celle de l'Occident, correspond mieux à la nature et aux besoins des peuples qui la pratiquent. Ceux-ci, qui ont perdu sous le despotisme turc leurs libertés politiques, s'attachent à leurs pratiques religieuses comme au symbole même de leur nationalité. C'est dans leur constitution religieuse qu'ils ont abrité les lambeaux de leur antique autonomie; ces constitutions s'en ressentent et admettent une participation plus grande du peuple dans la désignation des dignitaires de l'Eglise. Pour toutes ces raisons, elles leur sont chères, et le peuple trouve plus facile et moins grave de changer de religion que de rite.

L'Eglise romaine, loin de proscrire la liturgie orientale, la permet aux églises d'Orient, pourvu qu'elle soit sagement comprise comme une règle de discipline et non comme une nécessité dogmatique. Non-seulement elle la permet, mais la trouvant précieuse et recom-

Digitized by Google

mandable à tous les titres, elle en désire le maintien. Un bref récent de Pie IX a institué dans la Propagande une congrégation spéciale pour assurer la conservation des rites orientaux, et les défendre à la fois des erreurs doctrinales qui pourraient les fausser et du zèle indiscret qui voudrait les détruire. L'Eglise catholique compte, en conséquence, en Orient, plusieurs rites distincts qui ne sont que les formes différentes d'un même culte, derrière lequel brille l'éclat d'un dogme invariable et d'une morale partout égale à elle-même et toujours inflexible.

Le premier de ces rites est le rite latin, qui s'étend sur toutes les nations occidentales, les suit dans leurs migrations les plus lointaines, et régit les colonies qu'elles forment au sein des peuples étrangers. Les autres rites descendent des antiques traditions des Eglises orientales ; les principaux sont le rite grec, le rite slave, le rite arménien, le rite arabe.

Lorsqu'il est question du retour de l'Orient à l'unité catholique, il importe de bien comprendre la valeur des mots. Il ne s'agit pas d'étendre sur tout l'Orient le rite et la discipline de l'Occident, et de fondre les Eglises orientales dans la communauté latine : cette œuvre serait impossible. Le but, c'est la constitution des Eglises unies, c'est-à-dire d'Eglises orientales proprement dites, qui, en se séparant du schisme, en se rattachant au Saint-Siége par un lien de subordination effective, gardent cependant leur liturgie, épurée toutefois de ses erreurs, leur discipline relevée de ses faiblesses. Ces Eglises sont seules possibles, seules, elles arracheront l'Orient à la servitude et à la barbarie.

Les Eglises unies, actuellement existantes à Constantinople, sont au nombre de trois ; la plus ancienne est l'église arménienne, qui, sous la direction habile, active, sainte, de son vénérable primat Mgr Hassoun, poursuit lentement l'œuvre de la reconstitution, fondant des écoles, des ordres religieux, des séminaires, et donnant à la nation tout entière les espérances les mieux fondées.

L'avenir de l'Eglise arménienne est tourné plutôt du côté de l'Asie que du côté de l'Europe ; il en est tout autrement de l'Eglise bulgare, dont la fondation a été une attaque directe au patriarcat de Constantinople. Le mouvement de conversion des Bulgares à la foi catholique a trois ans de date [1]. Lorsque la nouvelle en parvint en Europe, elle y causa une surprise générale, moins peut-être pour elle-même que comme révélation de l'existence des Bulgares, depuis si longtemps oubliés. A Constantinople, cet événement était pressenti à l'avance ; mais il froissa tant d'intérêts, il déjoua tant de calculs, qu'on ne né-

[1] Voir dans la *Revue* une étude sur ce sujet (2e série, t. XX, p. 76).

Digitized by Google

gligea rien pour le discréditer, égarer l'opinion sur la nature de ses causes, la portée de ses conséquences. Cette révolution, sans doute, était à la fois politique et religieuse, et elle avait pour mobile autant la haine du patriarcat grec que l'amour de l'Eglise de Rome. Mais déterminée dans les masses par le vague désir d'un état meilleur, envisagée par les hommes intelligents comme un acheminement vers l'émancipation politique, elle ne perdait pour cela ni de son unité, ni de sa grandeur. Si les Bulgares, sans entrer dans des controverses dogmatiques qu'ils ne pouvaient comprendre, se tournaient instinctivement vers Rome comme vers le lieu qui leur avait jadis envoyé la vérité et qui devait l'avoir conservée ; s'ils espéraient du même coup gagner les sympathies de l'Occident et obtenir de lui la justice, il eût été trop exigeant de repousser, comme intéressées, de pareilles aspirations.

C'est en 1859 qu'éclata la révolution religieuse en Bulgarie. Les Bulgares commencèrent par refuser au patriarche le payement des impôts ; puis, ils chassèrent leurs évêques et envoyèrent des mandataires à Constantinople, au représentant du Saint-Siége, Mgr Brunoni. Celui-ci les accueillit avec bienveillance ; ils acceptaient la foi catholique, se soumettaient au Saint-Siége, ils demandaient seulement le maintien de leur rite et un clergé national.

Ces propositions furent agréées, et, quelque temps après, les délégués de la nation se rendaient à Rome avec leur chef, l'archimandrite Sockolski, pour porter au Saint-Père la nouvelle de leur conversion et recevoir de sa bouche la confirmation de leurs priviléges. La réception fut cordiale, affectueuse, magnifique. Mgr Sockolski reçut, avec la dignité épiscopale, le titre de chef de l'Eglise bulgare unie. A son retour à Constantinople, les puissances catholiques intervinrent et obtinrent de la Porte la reconnaissance officielle de la nouvelle Eglise, avec les droits et les pouvoirs du patriarcat lui-même, et on put croire que l'œuvre de la conversion de la nation entière allait s'accomplir. Toutefois, ce ne devait pas être sans de rudes épreuves. Pour être chef d'une Eglise unie à Constantinople, il aurait fallu le zèle d'un apôtre et le dévouement d'un martyr : le vieux Sockolski n'avait ni l'un ni l'autre. Il s'était chargé d'une administration trop lourde pour ses forces défaillantes. Entouré d'intrigues, chaque jour assailli de menaces, il recula, et un jour, l'Eglise naissante se trouva veuve de son pasteur. Il avait disparu pendant la nuit, emportant les ornements sacrés, et depuis, nul n'a pu savoir ce qu'il était devenu.

On a dit que, voulant quitter la charge sans renoncer à ses convictions, il se serait, sur la foi de certaines promesses, réfugié sur un vaisseau russe qui l'aurait conduit dans un couvent de Kiew, pour y

Digitized by Google

passer en paix et dans la religion catholique ses derniers jours. L'a-t-il pu faire? a-t-il trouvé cette paix si chèrement achetée de son honneur? en faut-il croire certains bruits qui le représentent comme expiant dans les larmes la faiblesse d'un moment? On l'ignore. Ce qui est certain cependant et ce que l'histoire enregistrera, c'est qu'aucune pièce authentique, constatant son apostasie, n'aura été produite de son vivant, malgré l'intérêt qu'on avait à l'obtenir et à la publier; et ainsi, cette fuite est restée et sera probablement toujours un mystère inexpliqué.

Cet abandon jeta l'Eglise bulgare dans un découragement profond, et inspira à ses plus ardents défenseurs, au Saint-Siége lui-même, des méfiances qu'il ne devait plus être facile de calmer; cependant, c'était un acte individuel, dont la nation ne pouvait être rendue solidaire, et la preuve, c'est qu'elle ne plia point et demeura fidèle à la foi qu'elle avait embrassée.

Il est difficile de se rendre compte des obstacles qui ont empêché jusqu'ici les développements de l'Eglise bulgare unie, car pour le faire il faudrait pénétrer dans les détails de la vie telle qu'elle existe dans les villes et les villages perdus de la Bulgarie. En Turquie, un raja ne peut naître, se marier, faire le commerce, embrasser un métier, voyager ni mourir, sans l'intervention de son pope ou de son évêque, et chacun de ses actes doit être enregistré à la chancellerie du patriarcat, parce qu'il donne lieu à la perception d'un droit: tout homme qui se sépare du patriarcat perd immédiatement de ce côté toute capacité légale, et voit se suspendre pour lui toutes les conditions de la vie civile et religieuse; il faut qu'il les retrouve dans l'Eglise nouvelle à laquelle il passe; mais on se figure ce que doivent être les douleurs et les entraves du passage quand il s'opère dans quelque province ignorée, et que le nouveau converti doit braver les fureurs de son évêque et de son pope, qui perdent en lui un contribuable; la haine de ses parents et de ses amis, qui voient en lui un apostat; la malveillance dédaigneuse du pacha turc.

Devant ces difficultés, les conversions individuelles sont peu nombreuses, et les Bulgares passent ordinairement à l'union par village ou par fraction importante de village; mais les difficultés subsistent, et il arrive souvent qu'un village converti reste sans prêtre, sans église, sans école, abandonné en apparence par l'Eglise de Constantinople, qui ne peut rien pour lui. Pauvre elle-même, installée à Galata, dans une petite maison de bois, qu'elle loue 1,200 piastres par an, et qui, aussi pauvre que l'étable de Bethléem, représente le siége du gouvernement des Bulgares unis, ayant à entretenir son chef, à pourvoir aux exigences du culte, aux frais de la

Digitized by Google

chancellerie, de l'école, cette Eglise dépense et au delà les ressources que lui fournissent les quelques milliers d'ouvriers bulgares qui composent la population de ses fidèles. Cependant, malgré sa pauvreté, elle porte en elle-même un principe de vitalité et de vigueur extraordinaires; elle procède lentement; elle envoie des jeunes gens à Rome, à Vienne, à Agram, pour s'y préparer au sacerdoce; elle rassemble des ressources; elle appelle des missionnaires; elle fonde et soutient un journal; elle institue comme elle peut sur quelques points de la Bulgarie, à Andrinople, à Ternovo, à Kyzanlihk, des églises qui seront plus tard des centres de propagande; puis, souffrante, persécutée, elle résiste et attend que l'Occident la connaisse, l'encourage, la soutienne, et elle acquiert, dans cette longue et douloureuse épreuve, les forces dont elle aura besoin pour remplir sa mission.

La dernière des Eglises unies, la plus faible et la plus récente, est l'Eglise grecque, qui n'est point encore sortie de la période embarrassée de sa formation. Implicitement reconnue à Rome par la convocation de son chef, Mgr Melethios, à l'assemblée générale des évêques de 1862, non encore pourvue par la Porte d'une constitution indépendante, elle rencontre des difficultés particulières, qui tiennent moins à l'ignorance des populations qu'à leur mobilité, et à la rareté du clergé qu'à sa faiblesse. Autour de quelques hommes, caractères résolus et dévoués jusqu'au martyre, flotte une foule toujours prête à passer du schisme à l'union, pour revenir de l'union au schisme. C'est cette foule qu'il faut fixer; c'est parmi elle qu'il faut découvrir ou former des hommes patients, désintéressés, purs de mœurs, constants, courageux, en nombre suffisant pour constituer une Eglise dont la fondation consommera la ruine du patriarcat.

VI

On peut se demander quel doit être le rôle d'une politique intelligente vis-à-vis de ces Eglises naissantes et encore si faibles : doit-elle les encourager et compter sur elles pour une future renaissance de l'Orient? doit-elle, au contraire, les dédaigner comme l'œuvre éphémère d'une foi pleine d'illusions, qui, bâtissant sur un sable mobile, ne saurait élever rien de durable? L'indifférence au moins ne semble pas possible. Le catholicisme a cet effet incontestable de rattacher les peuples orientaux aux idées, aux progrès et à la civili-

Digitized by Google

sation tout entière de l'Occident, et les liens qu'il établit ont, dans le cœur des hommes, des points d'attache si nombreux et si profonds, qu'ils sont indissolubles.

Il ne faut pas oublier que les nations orientales sont brisées par le poids et la durée de la servitude, et que les organes du mouvement sont, chez elle, en quelque sorte ankylosés par une immobilité séculaire; elles ne peuvent se retremper et rajeunir qu'aux sources vivifiantes de la foi. La religion seule aura la patience de former des hommes qu'elle prendra dès leur berceau; elle seule aura la force de les retenir autour d'un centre d'unité; elle seule enfin, dépositaire des derniers éléments de pouvoir et de sociabilité qui restent encore sur ces terres désolées, saura les conserver, les féconder et en faire sortir la vie politique et nationale. Le premier devoir des hommes d'Etat est donc d'encourager les Eglises naissantes, qui sont les germes des nations futures, de les diriger dans leur marche encore hésitante, de les éclairer sur leurs véritables intérêts, de les soutenir dans leurs propres défaillances. Ainsi se prépareront lentement les éléments de la reconstitution de l'Orient.

Mais dans cette grande œuvre, quelle sera la part des diverses nations occidentales? Nous n'entreprendrons pas aujourd'hui de l'exposer : toutes ont un rôle à remplir; mais, ce qu'on peut affirmer, c'est que le moins glorieux assurément n'est pas celui de la France. La France jouit, en Orient, d'un prestige incontesté. La Méditerranée, à chaque siècle, a vu passer le drapeau français allant couvrir de son ombre quelque grande cause en péril. Jamais la trace de nos vaisseaux n'a eu le temps de s'effacer de ses flots mobiles, et, dans le sillon, la gloire de la France a germé. De ses rivages elle exerce aujourd'hui sur toute cette mer une royauté d'autant plus facile à garder, qu'elle ne dépend ni d'un comptoir ni d'une couronne. Que la France poursuive donc en Orient les traditions de sa politique, qu'elle y protége la foi contre le schisme, comme elle la protége en Chine et au Japon contre l'idolâtrie! qu'elle accorde aux chrétiens de sa communion une protection aussi ferme, aussi attentive, aussi pleine de sollicitude que celle dont jouissent les chrétiens des communions différentes, et elle continuera ainsi de garder l'affection des peuples!

Maintenant, quand le moment de la reconstitution de l'Orient sera venu, quelle sera-t-elle? La Turquie sera-t-elle régénérée, ou fera-t-elle place à toute une efflorescence de nationalités nouvelles qui ramèneront en ces contrées la civilisation et la vie? L'Orient sera-t-il partagé entre deux grands empires, un empire serbe et un empire grec? Constantinople sera-t-elle la capitale d'une vaste confédération de peuples, ou au contraire, indépendante et libre, ne sera-t-elle pas

Digitized by Google

plutôt le siége de toutes les Eglises unies, et la métropole religieuse, en même temps que l'entrepôt commercial de l'Orient, et, pour ainsi dire, la capitale de la Méditerranée? L'imagination seule peut résoudre ces questions, dont on ne possède pas tous les éléments, et qui dépendent encore d'événements futurs et contingents. Ce qu'on peut affirmer, c'est que si le but n'est pas exactement saisi, la direction cependant est connue et la voie indiquée, et si on ne veut pas en cette circonstance, comme en d'autres, se livrer à la force invisible qui conduit les sociétés dont la liberté se retire, il ne faut pas attendre, pour poser les questions, que les événements les aient déjà résolues.

ARMAND RAVELET.

Digitized by Google

VEUVE!

DEUXIÈME PARTIE[1]

V

Donatien, ramassé, trapu, avait une chevelure d'un blond fauve. On ne pouvait trouver en lui aucun des signes extérieurs dont la réunion constitue cet indéfinissable ensemble de qualités que l'on est convenu d'appeler la distinction. Honteux de sa force physique, il aurait voulu avoir les épaules moins larges et les mains plus fines. Dans le cours de ses études, au quartier Latin, il avait contracté des allures cavalières qui le gênaient dans le monde. L'extrême délicatesse de ses sentiments intimes n'apparaissait qu'aux yeux des physionomistes exercés. L'œil d'un gris bleu, mobile et vif, sous un sourcil proéminent, semblait plutôt malin que tendre ou rêveur. La bouche grande, la lèvre charnue, sans netteté dans les contours, eût indiqué une certaine bonté native, avec des tendances sensuelles. En poussant plus loin l'observation, on remarquait des rides creusées par l'habitude de l'ironie. Le sourire était incrédule, amer, parfois désespéré. Le front, large, se plissait facilement.

Sachant qu'il n'était pas beau, Donatien avait évité l'écueil de la fatuité. Il ne cherchait pas à plaire aux femmes, ne parlait jamais de ses bonnes fortunes, cachant avec une profonde reconnaissance le souvenir des rares sympathies qu'il avait rencontrées sur son chemin, fleurs depuis longtemps fanées, dont il eût aimé à faire renaître le parfum. Quant aux aventures grossières, concessions faites aux exi-

[1] Voir 2e série, t. XXXII, p. 486 (livr. du 15 avril 1903).

Digitized by Google

gences d'une jeunesse impérieuse dans ses désirs, il les cachait avec soin, et rougissait en tête-à-tête avec des souvenirs nauséabonds, qu'il ne parvenait pas toujours à chasser.

Rompu depuis quatre ans au rude travail d'une existence chaste, il avait fini par épurer sa pensée et senti en lui l'âme qu'il se plaisait à nier, l'âme, dégagée des scories qui l'étouffaient, réclamer à son tour les satisfactions jusqu'alors prodiguées à la matière.

Sa sensibilité exquise était pour lui-même une souffrance, pour les autres un mystère qu'il ne se souciait pas de leur livrer.

Il était timide extérieurement. En fermant la bouche, en baissant les yeux, il savait se composer presque une physionomie d'imbécile : c'est ainsi qu'il avait trompé M. Selvage. D'ailleurs c'était moins par hypocrisie que par gaucherie matérielle qu'il agissait de la sorte.

Au fond, il n'était nullement humble. Il se sentait de l'intelligence, de l'esprit et de l'imagination; mais il ne suffit pas d'avoir ces qualités à l'état latent : elles constituaient un trésor soigneusement caché au fond de quelque tiroir qu'il pouvait se donner le plaisir égoïste d'aller visiter de temps en temps. Il eût cependant voulu quelquefois en faire part aux autres. Les autres ne le lui demandaient pas ; comment auraient-ils soupçonné l'existence du trésor ? Donatien paraissait lourd ; il parlait peu, avec embarras ; il ne pouvait se mettre à l'aise, exhiber ses idées que dans un cercle d'amis très intimes, initiés à ses ressources, avec lesquels s'était établi le courant sympathique d'intelligence. Les banalités que l'on échange parfois dans les salons lui étaient tellement odieuses que, par bon goût, il préférait se taire. Quelquefois il avait hasardé des observations fines qui n'avaient pas été relevées ; or il n'aimait pas à gaspiller sa marchandise.

Le docteur, admirant l'intrépidité des sots, et se sentant si stérile près d'eux, se posait cette question : « Serais-je, intellectuellement parlant, au-dessous du niveau normal, ou suis-je de beaucoup supérieur à la moyenne des autres hommes? Ceux-ci sont-ils trop niais pour me comprendre ? Que ce soit en dessus ou en dessous, je ne puis toujours pas me trouver sur la même ligne. Comme je constitue la minorité, il serait sage de me retirer. » Voilà pourquoi il n'aimait pas le monde. Il continuait en se disant : « Je ne dois cependant pas être tout seul de mon espèce ; aurait-on là-haut pris la peine de faire un cliché pour en tirer une seule épreuve ? »

Ce coup d'œil, rapidement jeté sur lui-même, paralysa l'énergie du médecin lorsqu'il se trouva à côté de la veuve, dans la petite cour, sur le seuil de la maison du maître d'école. Il faisait noir, il pleuvait. Mme Lebrun regardait avec inquiétude du côté de la route. Le coude de Donatien effleurait sa robe ; il fallait lui adresser la parole : mille pensées se pressaient à la porte de son cerveau ; mais aux lèvres il

Digitized by Google

ne lui venait rien, rien que cette observation d'une vérité par trop incontestable :

« Voilà un bien mauvais temps. »

Il trouva cependant une entrée en matière qui avait le mérite d'être plus pratique :

« Madame, vous êtes à pied ; il y a trois quarts de lieue d'ici à Lisset : si vous le permettiez, je courrais chez vous prévenir..... Mais y a-t-il dans ce village quelqu'endroit où vous puissiez décemment attendre, car vraiment ?....

— Je vous remercie, monsieur, répondit la veuve. Mon domestique et mon cheval sont chez Mme de Reversière : je ne puis compter que sur l'intelligence de ma bonne, qui viendra peut-être à mon secours avec un parapluie, encore est-ce bien chanceux, car la bonne ne voudra pas quitter les enfants ; la cuisinière a peur le soir. Ne vous préoccupez pas de moi davantage, monsieur ; aussitôt que l'averse aura cessé, je me remettrai en route.

— Mais permettez-moi, madame, de vous faire observer qu'à cette heure, sur des routes isolées, on pourrait craindre de mauvaises rencontres.

— Oh ! nos campagnes sont très paisibles ; je n'ai rien à redouter. »

« Au fait, se dit Donatien, cette sainte est peut-être un dragon : elle ne doit avoir peur que du purgatoire. »

Ayant dompté sa première timidité, il se promit bien de ne pas manquer l'occasion qui venait s'abattre devant lui avec tant de complaisance.

« Madame, veuillez excuser mon insistance ; mais je serais heureux de vous aider à sortir d'embarras : je vous ferai remarquer qu'ayant un parapluie je pourrais au besoin remplacer la bonne ou la cuisinière. » Il ouvrait le parapluie et offrait le bras, qu'au bout de quelques instants Mme Lebrun accepta sans rien dire. Donatien continua : « Je ne me dissimule pas que ma proposition a dû vous paraître un peu hardie de la part d'un inconnu. Je ne me la serais pas permise si la nécessité..... »

Blanche répondit assez froidement :

« Il n'y a rien, monsieur, d'inconvenant dans l'offre d'un parapluie ; d'ailleurs vous n'êtes pas tout à fait un inconnu : le docteur Selvage, qui m'a parlé de vous, semble vous porter quelque intérêt. »

Introduire le nom d'une connaissance commune était de la part de Mme Lebrun un acte de charité : elle évitait au médecin l'embarras de chercher un sujet de conversation.

Donatien, craignant de tomber dans quelque apologie vulgaire, qui

Digitized by Google

n'aurait même pas eu le mérite de la sincérité, ne répondit rien.

Il continuait à marcher près de Blanche, dont la main était légèrement appuyée sur son bras; étendant son parapluie, sondant le terrain, évitant avec soin les flaques d'eau et les ornières, il cherchait à reconnaître d'avance les parties les plus fermes du chemin. Ils longeaient un rideau de grands peupliers dont la cime se perdait dans le vague de la nuit; les gouttes d'eau tombaient avec un bruit sourd et continu sur l'étoffe tendue; de temps en temps, la pointe de la baleine venait heurter le fond de son chapeau et le choc lui retentissait désagréablement dans la tête; l'eau coulant le long de son col d'habit lui pénétrait dans le dos. Alors il allongeait le bras pour écarter le parapluie et le maintenir au-dessus de la tête de sa compagne. Cette situation, qu'il se peignait à lui-même, l'irritait par sa trivialité presque grotesque. Le hasard, sur lequel il n'osait compter dans ses rêves quotidiens, le servait mal. Il eût souhaité une autre mise en scène, un incendie, une explosion de machine sur un bateau à vapeur, une attaque de brigands, un déraillement de chemin de fer, quelqu'une de ces émotions qui font époque dans la vie; mais ce meuble d'un révoltant prosaïsme, sentant d'une lieue le madapolam et la cannelle, ce hideux parapluie l'exaspérait.

« Madame, dit-il tout à coup, nous sommes bien voisins.

— En effet, monsieur, vous occupez la maison d'un certain M. Gobinot; elle n'est séparée de notre propriété que par deux ou trois jardins.

— Vous avez une jolie tourelle qui fait point de vue sur la petite éminence : elle contribue au charme du paysage.

— Plusieurs personnes ont bien voulu faire cette remarque obligeante.

— Madame, la Providence devrait vous inspirer l'idée de la faire abattre.

— Pourquoi donc cela, monsieur? demanda la veuve, légèrement surprise.

— Ah! dam, voilà, c'est qu'elle me fait penser à la chanson de *Monsieur Malbroug*.

— Et vous n'aimez pas la musique?

— Moi! je l'ai en exécration; elle agit de la façon la plus déplorable sur mon système nerveux : elle me trouble la digestion. Hier soir, par exemple, j'ai eu l'idée saugrenue d'aller à l'église : il y avait là une personne, je ne sais pas qui, une chanteuse, qui nous a servi un morceau à grand effet, si bien que je n'ai pas pu dormir de la nuit.

— Hé bien, monsieur, vous n'avez qu'à ne plus retourner au *salut;* vous n'entendrez pas chanter.

Digitized by Google

— Cependant, madame, il faut bien aller à l'église dans l'intérêt de son âme. Si j'en crois la rumeur publique, j'aurais droit de m'étonner de votre indifférence en matière de pratiques religieuses.

— Je n'ai pas charge d'âmes, monsieur ; je ne fais pas concurrence au clergé.

— C'est donc à nous, pauvres médecins de campagne, que vous la faites. Si vous n'allez pas au lit des malades porter des consolations spirituelles, vous leur portez sans doute les soulagements matériels. »

Mme Lebrun ne semblait pas remarquer le ton sarcastique adopté par le médecin ; c'était le meilleur moyen de désarmer la raillerie : elle répondit comme s'il eût parlé sérieusement :

« Monsieur, je ne suis ni prêtre, ni médecin, ni ange ; je cherche à faire autour de moi autant de bien que ma fortune et mes loisirs me le permettent ; ce n'est pas par ostentation, mais par égoïsme ; j'y trouve mon plaisir. J'ajouterai que je sais quelque gré aux personnes qui veulent bien ne pas le remarquer.

— Bon ! se dit Donatien, cela commence à mordre. Il continua : Mais ces pratiques charitables, madame, doivent vous exposer à des déboires de plus d'une sorte, ne fût-ce qu'un accident comme celui de ce soir. Je ne parle pas de l'ingratitude des pauvres ; quand on travaille pour le ciel, si l'on était récompensé ici-bas, on ferait un marché de dupe. Mais les dangers auxquels vous vous exposez, les spectacles hideux que vous pouvez rencontrer.....

— En effet, j'emporte ce soir une impression pénible ; l'insensibilité de ce malheureux Mulot m'a singulièrement affectée ; c'est à croire qu'il n'a pas d'âme ! »

Toujours l'âme ! pensa Donatien. Il se rappela qu'un soir, à Paris, il avait un de ces *spleens* intenses qui appellent le suicide. Comme une ombre sur les bords du Styx, il errait le long des rues boueuses. Au boulevard du Temple, il s'enterra tout vif dans un théâtre à mélodrames. En accomplissant ce petit acte de désespoir intime, il n'avait pas prévu que l'on jouerait une pièce assez gaie pour captiver son attention ; il l'écouta et s'amusa. Un petit Lovelace, au début de sa carrière (il n'est que postillon et doit devenir ambassadeur par les femmes), fait ses premières armes. Il s'agit d'entamer une dévote qui lit la *Journée du chrétien* en attendant que les chevaux soient attelés. Le jeune scélérat, s'approchant d'elle sans paraître la voir, récite une litanie de jurons à faire tomber saint Siméon Stylite du haut de sa colonne. La dévote épouvantée se lève en sursaut et improvise un sermon ; mais la glace est rompue.

Ce souvenir traversa l'esprit du médecin comme une inspiration.

« Ah ! ah ! elle parle d'âme ! c'est bon ; je vais lui fournir une petite théorie qui lui fera blanchir les cheveux sur la tête ; si elle n'en-

Digitized by Google

treprend pas ma conversion, je la dénonce au curé comme la plus tiède de ses paroissiennes. »

Il commença :

« L'âme, madame, l'âme..... c'est que, franchement, nous autres, nous sommes un peu comme les mathématiciens : nous aimons les mots qui présentent une idée bien claire, et, pour moi, le mot âme n'a jamais eu une signification précise.

— J'en suis fâchée pour vous, monsieur, répondit Mme Lebrun beaucoup plus tranquillement qu'il ne s'y attendait. »

Il continua sans s'arrêter :

« Je vous dirai ce que j'en pense. L'homme est un mammifère ayant un corps symétriquement bilatéral, dans lequel sont logés un cerveau et d'autres viscères. Toute la mécanique est mise en mouvement par différents fluides. Quant au principe immatériel, duquel on fait dériver l'intelligence, la volonté, la sensibilité, la conscience et tout le reste, je ne le nie pas, mais je m'en passe, puisque l'appareil fonctionne sans que nous voyions son intervention. Si elle existe, l'âme joue un rôle fort humiliant, celui d'esclave des organes. Tout homme dépend de son organisation; il obéit comme un pantin dont on tire la ficelle. A force d'expliquer les phénomènes par le jeu régulier des organes, on accule l'âme au pied du mur; elle se réfugie dans les coins : on a voulu la planter à cheval sur un os de la tête que nous appelons le sphénoïde. Elle est si gênée dans ses manifestations qu'elle finit par se cacher derrière le rideau; c'est comme s'il n'y en avait pas. A propos de la sensibilité, qui est, je crois, une de ses façons d'être, vous avez très bien dit que le père Mulot paraissait ne pas avoir d'âme. Quoi de plus simple? L'état de ses organes ne lui permet plus de pleurer, d'être ému; est-ce sa faute? L'enfant arrive au monde, mou, gélatineux, avec des os flexibles; il pleure nuit et jour; mais la tendance de l'homme est l'ossification; il arrive tout doucement au fossile. Les parties albumineuses deviennent des cartilages, les cartilages des os, et plus tard, les os, pour peu qu'ils se trouvent dans un terrain convenable, peuvent se transformer en pierre. On a trouvé chez les vieillards les parois de la crosse de l'aorte commençant à s'ossifier. Je suis sûr que Mathusalem devait avoir des os dans le nez et les oreilles. Or, la sensibilité doit se racornir dans des étuis trop durs; elle est ankylosée. L'âme, pressée par cette armure, est comme un crapaud enfermé dans une vieille pierre..... Pour que Mulot pleure sa femme, il faudrait peut-être essayer une opération.....

— Monsieur, me voici devant ma porte; permettez-moi de vous dire que vous faites un mauvais usage de votre esprit. Je souhaite

Digitized by Google

que cela vous ait aidé à passer cette demi-heure sans trop d'ennui ; je vous remercie de votre parapluie. »

Et saluant légèrement, Mme Lebrun franchit la porte du jardin que venait d'ouvrir la cuisinière. Celle-ci, une lanterne à la main, de gros sabots aux pieds, s'était décidée à venir au-devant de sa maîtresse en portant un châle et un parapluie.

La porte se referma. Donatien se trouva seul dans l'obscurité de la rue ; il suivit quelque temps la lueur de la lanterne disparaissant derrière les bosquets de lilas et reparaissant aux tournants des allées. La cuisinière s'écriait d'une voix lamentable :

« Ah ! grand Dieu ! madame, comme vous voilà faite ! J'ai préparé une robe pour changer, des pantoufles..... du feu dans la chambre de madame.....

— Merci, ma bonne Madeleine, je suis à peine mouillée..... »

Les voix se perdirent dans l'éloignement.

Donatien vit la lumière monter d'étage en étage aux lucarnes de la tourelle, puis les fenêtres de la façade s'éclairèrent.

« Hé bien ! qu'est-ce que j'attends là ? » se demanda-t-il.

Il rentra chez lui avec un air si farouche qu'Alcide n'osa pas lui adresser la parole.

Quand il fut seul dans son cabinet, il s'affaissa dans un fauteuil, mit sa tête entre les mains et réfléchit avec amertume sur ce qui venait d'avoir lieu.

Il s'était conduit en polisson ; telle fut l'épithète dont il se gratifia lui-même, et, ce qui est plus grave, il avait agi en niais.

Il voyait encore distinctement l'apparition lumineuse presque surhumaine près du lit de Mme Mulot. Le regard de Blanche, ce regard produit peut-être par l'imagination troublée du médecin, ce regard qui semblait traduire une pensée scrutatrice, ce regard intimidant et fier dont il ne voulait pas subir la fascination, lui faisait éprouver une sorte de colère répulsive. Se roidissant contre ses impressions, il avait voulu se donner à lui-même le spectacle de sa bravoure en insultant ce qui l'intimidait. Il traitait Blanche en ennemie, parce qu'elle gênait son humeur indépendante ; elle lui était apparue grande et forte : pour la contempler, il était obligé de regarder plus haut que lui ; afin de s'exciter à l'antipathie, il se répétait qu'elle était froide et hautaine, que rien d'ailleurs ne justifiait son orgueil. Etait-elle un météore brillant dans les hautes régions du firmament et laissant tomber sur la terre une traînée lumineuse ? Habitait-elle une sphère supérieure à celle de Donatien ? Pourquoi lui semblait-il si téméraire de l'aborder ?

Au point de vue de certains préjugés depuis longtemps bafoués par lui, au point de vue des distinctions sociales, Donatien ne devait

Digitized by Google

pas être inférieur à la veuve. Après tout, elle n'était que Mme Lebrun; lui, il était M. d'Estrigny ; il avait des aïeux, un écusson.

Il aurait pu montrer, dans la vieille maison paternelle, une rangée d'ancêtres moisis dans leurs cadres dédorés ; de vrais ancêtres, qui n'avaient pas été achetés chez un marchand de bric-à-brac; d'une laideur authentique, si bien que Donatien, déjà frondeur dans sa jeunesse, avait, au grand scandale de la famille, proposé de les renouveler. Les rats grignottaient les parchemins et la poussière couvrait les armoiries.

En outre, Donatien se trouvait à la tête d'une fortune convenable pour un garçon ; il avait une occupation. En un mot, il aurait pu exciter les convoitises de bien des mères en quête de gendres.

Quelle était donc cette supériorité devant laquelle fléchissait son orgueil?

Il avait fait de son mieux pour paraître indifférent, railleur, voulant constater qu'il traitait de puissance à puissance; puis il s'était enivré au son de ses propres paroles, éprouvant une sorte de joie aigre dans ses fanfaronnades pédantes, espérant étonner la jeune femme, l'attrister peut-être, puisqu'il ne savait comment l'émouvoir autrement. Mais cette ironie, il se l'avouait tout bas, n'était que la rage du renard trouvant la treille trop élevée.

Alors, se rappelant les moindres détails de la soirée, il était prêt à pleurer. En lui offrant le bras, en sentant la main de Blanche sur ce bras où il aurait pu marquer la place de chacun des doigts, car ils y avaient laissé une impression de chaleur, Donatien était tremblant. Il avait non pas éprouvé le trouble juvénile d'un désir amoureux, mais senti un flot de tendresse lui monter au cœur. Il eût voulu serrer cette femme dans une chaste étreinte fraternelle, lui dire qu'il l'admirait, qu'il la respectait, et, cependant, il avait pris avec elle le ton du persiflage. Mais ce persiflage même n'était qu'une peur d'enfant chantant à tue-tête dans les ténèbres. L'aurait-elle compris! Que ne doit pas comprendre une femme avec un front pareil?

Le médecin, se levant, marchait à grand pas dans le cabinet, puis revenait se jeter dans son fauteuil.

« Au lieu de faire le matamore, de perdre mes frais de scepticisme, car elle n'a pas daigné m'écouter, pourquoi n'ai-je pas naïvement, comme un fils à sa mère, comme un frère à sa sœur, dit tout ce qui m'oppresse? Ah! c'est que la candeur se fane bien vite chez celui qui maltraite ses sentiments. Où aurais-je trouvé des paroles pour raconter les miens? J'aurais eu l'air d'un acteur récitant mal son rôle : je l'eusse offensée encore davantage..... Mais non! elle m'aurait compris! j'en suis sûr, si je lui avais dit : Madame, voilà long-

Digitized by Google

temps que je pense à vous et que je vous appelle du fond du cœur, car j'ai besoin de vous ; vous si bonne, si charitable avec tous, pourquoi ne le seriez-vous pas avec moi? vous qui soulagez toutes les misères, pourquoi passeriez-vous près de la mienne sans vous arrêter? Oh! je ne rougirais pas de recevoir l'aumône de vous. Je suis méchant, misanthrope ; je méprise les hommes ; je ris de tout, mais je ne suis pas corrompu ; j'ai un cœur, j'ai une âme, quoi que j'en dise ; je le sens bien quand je souffre, et je souffre si souvent! Ah! si je pouvais vous la montrer, mon âme, vous verriez ce qu'elle a de bon. Je m'étiole dans l'isolement ; je ne suis pas fait pour vivre seul et je n'ai personne à aimer. Que ne puis-je devenir franchement égoïste? Mais ce malheureux cœur ne veut pas s'user : il résiste à tous les froissements pour me tourmenter. Vous devez souffrir aussi, vous ; si vous n'aviez pas eu de chagrins, vous vivriez autrement. Pourquoi ne ressemblez-vous pas aux autres femmes? Oui, vous avez vos souffrances et vous les racontez à Dieu, et Dieu vous console. Moi aussi, dans ma jeunesse, je le prenais pour confident, et maintenant je ne crois plus en lui..... je n'en sais rien, j'y crois peut-être. Ah! si vous le vouliez, je vous dirais ce qui se passe en moi, vous m'aideriez à y voir clair, et puis vous me confieriez vous-même vos tristesses ; nous pourrions nous appuyer l'un sur l'autre. Vous devez connaître ces longues heures où tout est si noir en soi-même et autour de soi! Que ne sommes-nous alors l'un près de l'autre pour nous encourager, nous fortifier ?.... Mais non, vous n'éprouvez aucune faiblesse ; vous n'avez besoin de l'aide de personne, vous..... Que suis-je à côté de vous? C'est pour cela que je vous déteste! Hé bien, soit, je recevrai tout sans avoir rien à vous offrir en échange ; je serai heureux de me sentir protégé par vous, de m'humilier, de reconnaître que vous valez mieux que moi, que vous êtes vaillante, que vous êtes généreuse, que je suis indigne de votre charité..... Pourquoi ne viendrai-je pas chez vous comme un ami? Les soirées sont si longues lorsque le vent souffle dans les grands arbres..... vos enfants dorment : à quoi pensez-vous? La femme est-elle faite pour traverser la vie toute seule? ne doit-elle pas s'appuyer à quelque bras plus fort que le sien? Si je pouvais sentir encore votre main..... si j'avais le droit de la prendre entre les miennes et de vous dire : O Blanche! ma Blanche!.... »

Donatien se promenait toujours en débitant cette tirade à mots entrecoupés. Il s'aperçut, au répercutement sonore du plafond, qu'il avait fini par parler tout haut. Le dernier mot : Blanche! retentissait à ses oreilles comme s'il eût été prononcé par une autre personne. Il était en face de la cheminée ; au-dessus du buste d'Hippocrate il se vit lui-même dans la glace, gesticulant, la face contractée, les che-

Digitized by Google

veux relevés sur le front, comme s'il y eût passé plusieurs fois la main. Il s'arrêta tout à coup et s'examina.

« Pas mal, pas mal, dit-il, me voici comme Laferrière dans le rôle d'Antony; je parie qu'à ma place un jeune homme se croirait amoureux: il ferait aussitôt des vers et menacerait sa famille d'aller se noyer. Comme l'imagination galope lorsqu'on est désœuvré; je n'aurais qu'à répéter de pareilles niaiseries une douzaine de fois pour les prendre au sérieux; décidément, je suis un piètre médecin; prenons un calmant. »

Il prit son volume d'Auguste Comte.

VI

Le surlendemain était un dimanche. Donatien avait quelques clients pauvres dans les ruelles de Montigny; il passait pour ne jamais présenter sa note. Publius avait déjà dit : « Il va s'enfoncer comme l'autre. » Après avoir pratiqué quelques saignées, écrit quelques ordonnances, oublié plusieurs pièces de monnaie sur de vieilles chaises dépaillées, Donatien reprit lentement le chemin de Lisset. Une fois devant sa maison, il passa outre. Qu'eût-il fait chez lui? Aucun devoir, aucune affection ne l'y appelaient. Ah! si dans la baie de cette fenêtre dessinant un carré sombre il eût vu se pencher une tête de femme! si des voix d'enfants jouant dans le jardin eussent salué son arrivée! si, en entrant, il eût vu sur le sable de l'allée les empreintes de petits pieds! des pelles, des râteaux en miniature jetés sur le gazon avec quelque poupée cassée! tout ce charmant désordre qui anime une maison habitée par des enfants!

Dans le salon, ce salon morne, dont les meubles symétriquement alignés semblaient ennuyés de leur propre inutilité, que ne voyait-il traîner quelque objet féminin : un petit gant conservant encore la forme de la main, un châle précipitamment jeté sur le canapé en rentrant, un mouchoir oublié, une ombrelle, quelque trace de vie enfin; mais non, rien : chaque arbre du jardin, chaque meuble, chaque coin de muraille lui renvoyaient le souvenir de quelque découragement.

Un équipage, venant derrière lui sur la route avec beaucoup de fracas, l'obligea à se retourner : c'était la calèche du comte de Brismont. Donatien salua; il allait passer outre, lorsque, mettant la tête à la portière, le comte lui dit :

« Monsieur d'Estrigny, nous ferez-vous l'honneur de venir passer

Digitized by Google

la soirée avec nous? Nous serons toujours heureux de vous recevoir au château de Sabine. »

Pris au dépourvu, et n'ayant pas l'esprit assez vif pour improviser un motif de dispense, Donatien dut accepter.

Il passa donc la soirée au château de Sabine, se promena dans le parc, grand parc français avec de belles charmilles, mais manquant d'eau; il s'assit à une table de jeu, écouta le comte, qui parla longtemps de la supériorité des gouvernements oligarchiques, but quelques tasses de thé, et rentra chez lui un peu moins découragé.

Le contact des hommes, fussent-ils peu sympathiques, a la propriété de soutirer la tristesse; l'ennui se dégage comme le fluide d'une bouteille de Leyde que l'on présente à la machine électrique.

Le châtelain de Sabine était un magnifique vieillard, fort grand, sans rhumatismes et sans perruque, droit comme un peuplier bien venu, causeur fécond, amphitryon généreux. Son origine, comme celle du Nil, se perdait dans le ténébreux dédale des suppositions. On le disait Maltais, Suisse ou tout bonnement Auvergnat. Le fait est qu'au début de la vie il n'était ni comte ni Brismont. Son père portait un nom roturier que l'on ignorait; le fils l'avait peut-être oublié. Ses belles qualités extérieures avaient séduit certaine veuve beaucoup plus âgée que lui; elle avait éprouvé pour lui une de ces passions de reines-mères qu'il faut remarier secrètement en leur fournissant des colonels de belle envergure. La veuve, fort riche, érigeant en comté une de ses propriétés appelée Brismont, l'octroya en fief à son époux, moyennant quelques formalités de chancellerie plus ou moins onéreuses. La noblesse et la fortune montèrent à la tête du comte comme des vins capiteux; il possédait la morgue du touriste anglais et la hauteur de l'aubergiste espagnol. Ayant parfaitement saisi les nuances de la politesse de l'ancien régime, pénétré de respect pour sa propre personne, qu'il traitait comme une relique, il savait maintenir les distances sans froisser trop de susceptibilités. Parlant avec vénération de son château et de ses opinions, il goûtait peu les idées avancées. Donatien, admis chez lui parce qu'il était M. d'Estrigny, banni parce qu'il était médecin, se trouvait entre ces deux forces opposées et contraires, maintenu au seuil de l'hospitalité. Enfin, la particule, ou plutôt l'apostrophe, avait absorbé le diplôme de la faculté. Le comte admettait Donatien parmi ses auditeurs privilégiés. Le docteur avait l'art de paraître écouter, subissant avec la patience d'un aumônier de prison de longues tirades sur des questions de principes, inépuisables, il est vrai, mais résolues tant de fois et de tant de façons, qu'elles ne fournissent plus rien de neuf à dire : c'est comme le pré tondu par plusieurs générations de moutons.

Digitized by Google

L'indifférence railleuse de Donatien le servait trop ; il paraissait flatteur. Le comte, concevant pour lui une haute estime, disait :

« M. le docteur d'Estrigny est un homme sérieux, qui n'est étranger à rien. »

En effet, le comte lui avait parlé de tout.

On voyait, à Sabine, un châtelain voisin flanqué de deux filles ; il ne parlait que de ses chevaux. Le clergé de Montigny y envoyait ses représentants : le curé, homme d'imagination plus que de talent réel, rêvant la restauration de l'Eglise et la résurrection de Grégoire VII. Les yeux fixés sur ces hauteurs, plongeant à travers l'ombre des siècles, tantôt dans le passé, tantôt dans l'avenir, il ignorait le présent. Le XIXe siècle n'existait pas. Pensant que l'inspiration doit suffire à tout et dédaignant le terre à terre des sciences et de la littérature modernes, il aboutissait à une ignorance presque complète. Quoique très doux, il arrivait, excité par la contradiction, au plus impitoyable fanatisme. Pour épurer le clergé et raviver le zèle ecclésiastique, il appelait à grands cris un Dioclétien ou un Décius, persuadé que l'Eglise ne peut fleurir que sur un sol arrosé par le sang des martyrs. A l'hérésie, il ne connaissait qu'un remède : les auto-da-fé de Torquemada. Il eût volontiers excommunié tous les paroissiens réfractaires qui se permettaient de raisonner en dehors des limites tracées à la raison par le catéchisme, le catéchisme peu expliqué : les explications délayent et affaiblissent la substance de la doctrine. Toutefois, il nourrissait et chauffait ces malheureux relaps. Si absolu qu'il fût en théorie, le curé ne froissait personne. Il discutait souvent avec le comte de Brismont, qui ne voulait pas de théocratie, et, plus instruit que lui, le battait facilement l'histoire en main. Le curé, un peu poète, redoutait la brutalité du fait et se réfugiait volontiers dans les régions nuageuses des théories vagues, compliquées de sentiment. Là, il excellait. Sans rien démontrer, il forçait la conviction par le charme de la parole et du geste.

Son vicaire ne s'embarrassait guère de tout cela ; il tenait à ce que sa cave fût bien garnie ; on l'accusait d'avoir employé des manœuvres souterraines pour s'approprier la cuisinière d'une de ses pénitentes.

On voyait encore à Sabine un vieil officier de marine qui avait la passion des télescopes, et un ancien chef de bureau qui, après avoir donné sa démission en 1830, s'occupait du croisement des lapins ; une demoiselle Lisbeth, d'origine problématique, sorte de chauve-souris sociale tenant par un bout au peuple, par l'autre, à l'aristocratie ; causant lessive, confitures, modes et petites intrigues domestiques, traitant les hommes de monstres et leur prodiguant des sourires qui eussent été dangereux vingt ans plus tôt.

Digitized by Google

La marquise de Reversière était, de toutes ces figures, la plus énergiquement accentuée. Donatien se donna le plaisir de l'étudier minutieusement. Mme Lebrun, entraînée par la marquise, qui était un peu sa cousine, faisait de courtes et rares apparitions à Sabine. Donatien put l'y voir deux ou trois fois. Mais elle ne parlait presque pas, semblait rechercher l'ombre. Rien ne put indiquer au médecin qu'elle se rappelât l'aventure Mulot. Décidément, il y avait autour d'elle une muraille de la Chine où elle ne voulait pas laisser faire de brèche.

Madame la marquise se passionne aisément en faveur du droit divin ; les larmes lui viennent aux yeux lorsqu'on lui parle de la restauration prochaine des souverains détrônés. En suivant la pente de son enthousiasme, elle arrive, sans impulsion, d'elle-même, à se persuader que le ciel lui réserve un grand rôle dans les affaires de l'Europe ; elle se déguiserait facilement en Jeanne-d'Arc et l'armure de l'héroïne de Vaucouleurs se trouverait juste à sa taille. D'ailleurs, elle parle avec une véhémence si convaincue, un entraînement de si bon aloi, qu'on peut excuser les auditeurs lorsqu'ils prennent ce flux de paroles tantôt acerbes, tantôt larmoyantes, pour une véritable inspiration ; l'esprit souffle où il veut, et, pour souffler, il peut se mettre sur toutes les pointes de la rose des vents. Le vert et le blanc jouent un rôle important dans sa toilette ; le lis y est mis à toute sauce. Les couronnes de marquis fourmillent chez elle, et son blason a dû s'incruster dans la mémoire de tous les habitants du canton. Ce blason (d'azur au glaive d'argent, accosté de quatre étoiles de même, brisé d'une bordure de gueules chargée d'alérions, avec support de deux taureaux clarinés) ce blason, qu'ils étaient exposés à rencontrer partout, était devenu un instrument de supplice, une sorte d'épée de Damoclès qui troublait leurs joies domestiques. Sur la façade de la bicoque qu'elle habite, entre Montigny et Sabine, elle a fait nettoyer et recrépir un petit carré au-dessus de la porte pour y attacher son écusson en plâtre. Des menuisiers l'ont exécuté en bois pour le coller aux trumeaux dans chaque chambre. Tous les meubles, jusqu'aux plus minces ustensiles de ménage, en sont revêtus. On a même prétendu qu'elle possède le fameux blason peint sur une pièce de cuir qui peut s'adapter à la calèche de louage qui lui sert dans ses visites d'apparat chez les hauts fonctionnaires du département. Le curé de Lisset, croyant s'insinuer dans ses bonnes grâces, lui dit un jour avoir lu qu'il y avait un sire de Reversière parmi les guerriers de la première croisade. Elle répondit d'un air piqué :

« Nous datons de la bataille de Tolbiac. »

Ce fait lui avait été affirmé un matin, après déjeuner, par un antiquaire mis en belle humeur. Personne n'avait le courage de réfuter

Digitized by Google

de telles énormités ; on savait, d'ailleurs, que les Reversière étaient depuis longtemps établis dans le pays et y avaient possédé une belle fortune et une bonne réputation. Mais, si on lui pardonnait en souriant sa bataille de Tolbiac, on se demandait dans quel compartiment de la lune elle avait découvert son marquisat. Les Reversière, de père en fils bons gentilshommes campagnards, n'avaient jamais revendiqué que la *sirerie*, et les parchemins les plus moisis et les plus indéchiffrables de la famille ne portaient que cette formule : Hault et puissant seigneur..... de Réversière, sire de..... chevalier de l'ordre royal de Saint-Michel, etc.

Elle avait fini par triompher, et, bien qu'elle n'eût fourni aucune preuve convaincante de la légitimité de son titre, comme elle y croyait plus fermement qu'à la divinité de Notre-Seigneur, et qu'il est dans la nature de toutes les convictions fortes de s'imposer avec autorité, on avait fini par accepter son marquisat. Il y avait plusieurs marquis et marquises dans l'arrondissement, mais elle était parvenue à se faire appeler la marquise, tout court ; c'est-à-dire la marquise par excellence. Les paysans des environs, ne l'entendant jamais nommer autrement, avaient peut-être fini par croire que c'était son nom de famille. On lui pardonnait ce travers en faveur de la rondeur de ses allures qui n'effarouchaient personne.

Elle était toujours fagotée comme une sorcière, faisant de longues courses à pied, à travers la neige, la boue et les broussailles ; elle se laissait familièrement approcher par tous les manants, adressant la parole à tout le monde, allant s'installer au foyer des villageois pour boire avec eux leur cidre doux et manger leurs crêpes en leur faisant de la morale et du catéchisme entremêlés d'histoires grivoises. On lui fumait au nez, on jurait et on chantait du Béranger pour lui faire la cour. — C'est un joyeux camarade, disaient les hommes de sa connaissance. — C'est décidément une bonne femme que la marquise, répétaient tous les gens de campagne. — C'est une luronne, disaient les ouvriers de Montigny. Cette bonhomie n'était au fond qu'une amabilité de reine descendant du trône pour se montrer au *bon peuple*.

La marquise avait bien rêvé les jouissances de la fortune, le luxe hostile d'une table à laquelle auraient comparu des voisins trop pauvres pour servir des primeurs ; des équipages étincelants au soleil, éclaboussant les piétons et attirant tous les habitants d'une ville aux portes et aux fenêtres, comme des spectateurs au bord de leurs loges ; elle avait rêvé des majordomes tout de noir vêtus, cravatés de blanc, à la mine froide comme des notaires ; des chasseurs hauts et larges comme Goliath, emplumés comme des coqs Brahmapoutra ; des grooms imperceptibles, parlant anglais, et noyés dans des bottes

Digitized by Google

à revers ; tout un essaim de laquais brodés et chamarrés comme des préfets ; elle avait rêvé glaces de Venise, tapis d'Aubusson, meubles de Boule et galeries de grands maîtres.

Après avoir bâti des châteaux en Espagne une partie de sa vie, comme ses frais de bâtisse étaient en pure perte, elle s'était brusquement jetée dans l'excès opposé, et mettait un grand luxe dans l'étalage de sa pauvreté. Elle avait, disait-elle, assez coudoyé les splendeurs pour en connaître la vanité ; d'ailleurs, les parvenus seuls se permettaient ces exhibitions de mauvais goût ; les vieilles souches devaient se distinguer de toute cette plèbe de financiers par une simplicité spartiate. Elle parlait donc, à la table du comte de Brismont, de son pot-au-feu, de son petit-salé au choux et de ses pommes de terre avec une affectation ironique. Elle faisait son entrée dans la cour d'honneur, assise à côté d'un petit gars en blouse et en sabots, sur la rude banquette d'une de ces carrioles d'osier désormais effacées de la mémoire des peuples et dignes de figurer au musée de Cluny, une de ces machines lourdes, disgracieuses, incommodes, qui ressemblent à la moitié d'une coupole séparée par le milieu, et portant une petite lucarne ronde à l'arrière ; ces véhicules secouaient impitoyablement leurs propriétaires, comme le grain est secoué dans la main du vanneur.

Souvent elle arrivait à pied ; des guêtres de cuir rattachaient à ses jambes maigres des souliers à grosses semelles, éculés, contorsionnés, béants ; elle traînait plusieurs kilogrammes de boue qui se disséminaient en petits tas sur le parquet, glissant et poli comme la surface d'une rivière gelée. Elle se débarrassait, par un geste brusque, d'une casaque informe de gros drap, toute mouchetée de boue, comme une peau de tigre, et, dans ce geste, éclaboussait le visage du domestique, qui venait lui offrir son aide.

Le comte et la marquise avaient fait alliance : ces deux orgueils, exprimés d'une façon si différente, s'étaient reconnus frères et se tendaient la main. Le comte pardonnait à la marquise ses audaces et son impertinence ; la marquise pardonnait au comte son château, sa morgue et ses valets ; elle comprenait que le parvenu devait conquérir sa place dans l'aristocratie, et effacer, à force de hauteur, les traces de son origine. Quant à lui, il admirait en elle la puissance de la race se faisant jour à travers toutes les vulgarités de son existence. Cette bizarre intimité était fondée sur un sentiment réciproque de protection ; aucun d'eux n'eût avoué une supériorité, mais chacun exprimait son estime pour l'autre. La marquise disait : « Il y a quelquefois du bon au fond de ces petites gens ; on peut aller chez les Brismont sans trop se compromettre. » A son tour le comte, en parlant de la marquise, disait à sa femme : « Ma chère amie, cette

Digitized by Google

pauvre marquise est intrigante, originale et souillon, mais on sentira toujours en elle la dame de qualité. Quant à moi, je la reçois volontiers au château de Sabine. »

La marquise, romanesque, exaltée, toujours excessive, renfermait les germes de toutes les facultés les plus disparates, les puissances les plus différentes; elle comprenait tout, devinait tout, n'analysait rien, n'approfondissait rien et s'assimilait avec une rare facilité ce que les autres se donnaient la peine d'élaborer. La richesse même de son organisation et cette facilité à ressentir vivement les émotions les plus contradictoires, l'exposaient à des inconséquences si flagrantes qu'on ne pouvait l'excuser sans avouer qu'elle était un peu folle; les plus sévères l'accusaient de fausseté. Elle n'était cependant ni hypocrite ni aliénée : tout ce qu'elle disait, tout ce qu'elle faisait, elle le faisait et le disait avec conviction.

Elle était taillée sur un patron trop large; il y avait en elle l'étoffe d'une Messaline et celle d'une carmélite. Elle aimait les chapelets, les médailles, le tabac, les liqueurs fortes, les cilices et les filles effrontées, l'odeur de l'encens, les chants d'église, le tonnerre des orgues, comme elle aimait les bouges puants, les chansons grivoises et les romans graveleux. Hâtons-nous d'ajouter qu'elle n'aimait les souillures qu'à travers le prisme d'une imagination trop étendue, et que si les images sordides caressaient en passant les instincts bas de sa nature, elle ne s'y arrêtait pas; sans avoir accordé la moindre satisfaction à sa curiosité, elle avait deviné que le vice devait être mesquin et pauvre à côté de ses rêves. D'autre part, elle était susceptible de tous les dévouements et de toutes les abnégations; rude à elle-même comme aux autres, traitant son corps avec tant de dédain qu'elle lui refusait les plus élémentaires satisfactions, celle, par exemple, du linge blanc.....

Un soir, chez le comte de Brismont, on s'était occupé de battre le gouvernement à plate couture, et de rebâtir toutes les monarchies déchues. Mme Lebrun venait de partir avant le thé, pour ne pas laisser ses enfants seuls.

La marquise s'écria :

« Quelle charmante femme ! c'est dommage.....

— Oui certainement, reprit le comte, véritablement attachée à ses devoirs, c'est une femme essentielle; j'ai du plaisir à la recevoir au château de Sabine.

— C'est dommage qu'elle soit si maigre et s'habille si mal; il y a quelque chose de grêle chez elle, même dans son esprit; elle ne rit que du bout des dents..... au fait, elles sont peut-être gâtées. La pauvre créature, est-elle plate et étriquée !.... Que signifie cette persistance à porter le deuil ? On lui aura fait croire que le noir lui

Digitized by Google

allait bien ; on dirait une perche dans un fourreau de parapluie..... Ce n'est pas une robe qu'elle porte, c'est une soutane..... Avec cela qu'elle l'aimait tant, son mari !....

— Mais permettez, ma chère marquise.....

— Elle est sèche comme un copeau ; je parie que si on la jetait au feu, elle flamberait tout de suite.

— Mais permettez, cependant..... »

Le comte ne pouvait placer un mot, la marquise parlait avec une extrême volubilité, passant tout à coup d'une idée à l'autre.

On riait. Pour ne pas déroger à sa gravité, l'amphitryon se contentait de sourire ; mais, comme il s'efforçait de se contenir, son visage restait impassible, ses lèvres seules se contractaient légèrement. Il avait voulu protester contre les médisances de la marquise ; autant eût-il fallu vouloir arrêter la chute du Niagara.

« Oui, elle prendrait feu ; elle est plus inflammable que vous ne le pensez, avec ses airs de glaçon ; j'en sais long là-dessus !.... Elle a bien raison d'aller à l'église ; la religion est un préservatif. Quand je la vois emporter sa chaise d'un bout de l'église à l'autre, pour se mettre juste sous la chaire au moment du prône, il me semble voir une fourmi traînant un hameton. Avez-vous déjà été chez elle ? Ces petites bourgeoises veulent avoir un salon, elles n'ont pas de quoi le faire frotter ; on le laisse toujours fermé, et le salon se transforme en une couche à champignons..... Mais dites-moi, cher comte, croyez-vous à une restauration prochaine ?

— Indubitablement, dit le châtelain, qui aimait à saupoudrer ses discours d'adverbes sonores, indubitablement. »

Et cette question, l'amenant au bord d'une de ses thèses favorites, il y entra, s'y plongea tout entier.

« Les gouvernements révolutionnaires, pourris à la base, portent dès leur naissance un germe de mort ; ils ne naissent jamais viables. »

Tel fut le thème que le comte se mit à développer d'une façon prolixe, le dos à la cheminée, gesticulant de la main et promenant sur l'auditoire muet un regard sévère, comme pour rappeler à l'ordre ceux qui auraient eu des distractions ; mais il est de ces lois physiologiques auxquelles doivent se plier certaines natures. Dans l'intimité, M. le comte et Mme la comtesse de Brismont avaient l'habitude de se livrer, chaque soir après dîner, aux charmes d'une petite sieste en tête à tête. Il y avait relâche les jours de réception. Malgré toute la fermeté qu'il mettait dans le commandement, même en s'adressant à lui-même, le comte se sentait la tête lourde ; ses discours, quoique parfaitement lucides et corrects, peut-être même à cause de ces qualités, prenaient toutes

Digitized by Google

les allures de leçons débitées par un professeur en chaire. L'attention soutenue que lui prêtaient les auditeurs provoquait une certaine fatigue arrivant à l'engourdissement. Une sorte d'influence somnolente parcourait le salon comme un courant électrique. Ce soir-là, le comte lui-même, comme frappé d'un choc en retour, se rassit dans son fauteuil et s'endormit avant d'avoir achevé sa démonstration. Il se tenait encore roide, les jambes formant un angle droit, les mains posées sur les genoux, la tête très légèrement inclinée. Plongés dans la pénombre de la cheminée, ses traits disparaissaient; sa respiration, plus longue et plus bruyante, trahissait seule le sommeil.

La partie jeune de l'auditoire, comme une bande d'écoliers en escapade, se dirigea vers l'autre bout du salon. On se mit à chuchoter, à rire tout bas, à folâtrer. Les gens sérieux continuèrent leur partie de whist. De loin en loin, dominant le bourdonnement confus des jeunes gens, une voix mélancolique s'élevait :

« Il aurait fallu couper à carreau !

— Vous avez fait impasse à l'as !

— C'était donc un singleton ? »

Cependant, on avait organisé des petits jeux dans le coin; la marquise et le docteur y prenaient part. On jouait au corbillon. Le docteur, ne trouvant pas la rime, eut à donner un gage et fut sommé, pour le racheter, de raconter une histoire.

Il s'exécuta de bonne grâce et commença aussitôt.

« C'était pendant la mémorable année de 1848. Je vous avertis que, n'étant pas né pour l'improvisation, je n'inventerai pas un roman. Les personnages dont j'ai à vous entretenir sont vivants, et l'on est exposé à les rencontrer. Vous me permettrez d'appeler mon héroïne Lodoïska. Nous la prendrons un matin dans un hôtel de la rue Richelieu.

» Le plus effroyable désordre, le plus indescriptible chaos règnent dans l'appartement; on se croirait dans une maison de Valparaiso après un tremblement de terre. Sur le tapis, pêle-mêle comme des blessés sur le champ de bataille, gisent des joujoux cassés : poupées sans tête, trompettes sans pavillon, chiens sans queue, moutons sans pattes, tambours éventrés, alphabets déchirés; la couleur primitive du tapis a disparu sous une couche de souillures; des piles de livres, qui n'ont pu trouver place ailleurs, sont jetées dans les coins. Lodoïska gronde les enfants tout en avalant une tasse de thé. Une demi-douzaine de marmots se poursuivent, renversent les chaises, cassent les glaces, montent sur le piano en poussant des cris aigus comme ceux des oiseaux de proie. Une levrette effilée leur bondit aux trousses en aboyant. La table est couverte des reliefs du dîner de la veille. C'est là cependant que Lodoïska a déposé ses

Digitized by Google

objets de toilette, c'est là qu'elle fait sa correspondance et qu'elle écrit sous la dictée de sa muse, car Lodoïska fait des vers lorsqu'elle ne fait pas de manifestes à toute l'Europe. Aussi, quel étrange amoncellement d'objets épouvantés de se trouver ensemble ! Une veilleuse, que l'on n'a pas songé à éteindre, *agonise dans l'urne* et crépite au-dessus d'un paquet de journaux, comme une perpétuelle menace. Un encrier trop plein trône sur une pile de linge blanc. On a posé sur un cachemire déplié des tasses conservant un résidu de sucre dans du café. Une bouteille a servi de chandelier, car, au goulot, des larmes de cire fondue pendent comme des stalactites. Une cuvette pleine d'eau sale, une brosse à dents, un morceau de savon disparaissent au milieu des plis d'une robe de soie, tandis que le bas d'un mantelet laisse tomber sa dentelle de Chantilly dans une assiette pleine de fromage gluant et que la valencienne d'un col plonge dans le pot de confitures.

» Lodoïska, tout en s'habillant, avait expédié trois lettres, avait déjeuné et débarbouillé deux enfants. Son mari se promenait le long de la pièce en fumant silencieusement une grande pipe turque, écartant à coup de pied le linge sale, les pantoufles, les livres, les jouets qui encombraient le sol. Il était parvenu à se frayer un chemin à peu près praticable entre le canapé et le piano ; il allait donc de l'un à l'autre à pas égaux, en lançant une grosse bouffée à chaque tour.

» — As-tu préparé la lettre pour cette petite canaille d'Yves ? lui demanda sa femme qui venait de saisir au passage un des marmots les plus tapageurs et de lui administrer deux ou trois petites taloches qui lui furent aussitôt rendues, ce qui la fit rire.

» — Non ! dit-il laconiquement.

» — Il faut donc que je me démène pour toi, fainéant ; mais fallût-il aller au fin fond de l'enfer, je te dénicherai bien une place ! Après tout, tu as raison, fume tranquillement ; les hommes n'entendent rien à ces choses-là. »

« Le mari secoua les cendres de sa pipe, enleva par le collet le petit Ernest qui improvisait une romance et s'accompagnait lui-même au piano, le posa par terre, et tâtonna pour trouver sur le canapé une place propre. Après avoir écarté quelques tartines de beurre et de confitures, il finit par s'asseoir, comme Marius sur les ruines de Carthage, en jetant autour de lui des regards consternés.

» Arraché par l'ambition de sa femme aux calmes jouissances d'une vie de propriétaire campagnard, il avait vu sa fortune ébréchée grâce au gaspillage désordonné de Lodoïska qui, pour le consoler de ses pertes, voulait en faire un ministre. En attendant, il occupait des fonctions administratives et travaillait comme un serf attaché à la

Digitized by Google

glèbe pour nourrir et élever sa nombreuse famille. Fatigué de la lutte, il avait fini par accepter sa destinée avec la résignation d'un martyr ou le fatalisme d'un musulman. La révolution de 1848 l'ayant privé de sa place, il s'agissait d'en retrouver une autre.

» On était donc venu à Paris, où Lodoïska avait juré de déterrer tôt ou tard un portefeuille pour son mari. Les factions étaient en présence, et, comme elle ne savait pas qui triompherait, elle jugeait bon d'avoir des amis partout. Elle affichait, au besoin, un républicanisme outré qui se trahissait par des rubans rouges ; elle découpait les d'Orléans en menus morceaux, et le soir, dans quelques salons aristocratiques, elle appelait à grands cris le drapeau fleurdelisé. On parlait d'elle : elle quêtait à la porte de la Madeleine, organisait des bals de charité, montrant, au profit des pauvres, ses épaules maigres, car en vieillissant elle prenait des formes de plus en plus arachnoïdes.

» Les ouvriers du quartier la connaissaient ; elle leur donnait de quoi boire, chez le marchand de vin du coin, à la santé de la République et écoutait avec un sourire de satisfaction les théories sur le droit au travail et l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme. »

Cependant les joueurs de whist venaient de terminer leur dernier rubber ; on s'était groupé autour du narrateur. L'amphitryon dormait toujours au coin du feu. Les jeunes gens, voyant leur jeu envahi et trouvant l'histoire du docteur un peu longue, avaient émigré vers les pôles en s'éloignant de la cheminée.

« Ah çà, docteur, où voulez-vous en venir, demanda la marquise qui l'écoutait avec attention ; approchons-nous du dénoûment ?

— Non, car il n'y en a pas. Je découpe une silhouette. Je veux vous montrer la femme d'un fonctionnaire dégommé à la recherche d'une position sociale sous la République. Quand vous en aurez assez, vous me le direz.

— Continuez, mais pas trop de style descriptif.

— Soit. »

« Eh bien ! je saute à pieds joints par-dessus le fiacre qui l'amène à la porte de M. Yves. Je vous ai fait grâce de sa toilette ; ce n'est pas un mince sacrifice, car elle faisait sensation dans la rue. Elle gravit assez lestement les six étages qui mettent M. Yves au-dessus des banalités de la terre. Il se fait jour à travers des montagnes de brochures pour aller recevoir la visiteuse, dont les allures l'étonnent un peu. Mais il faut vous dire ce qu'était cet Yves, qualifié d'une façon si cavalière par Lodoïska. C'était le rédacteur en chef d'un petit journal représentant les opinions extrêmes du parti le plus

Digitized by Google

avancé. Je crois que cette feuille éphémère s'appelait : *le Bonnet rouge.*

» M. Yves n'était pas un méchant homme, c'était un penseur ; il y avait en lui de la rêverie de l'abbé Sieyès et de la douceur inflexible de Saint-Just. Du haut de sa mansarde il voyait le monde à ses pieds, le monde qui se fourvoyait dans ses vieilles ornières, et il avait entrepris sa régénération.

» Lodoïska lui exposa le but de sa visite. Son mari, indigné de la corruption du gouvernement passé, n'avait pas hésité à sacrifier l'avenir de sa famille à ses convictions libérales. Il fallait vivre cependant, et comme, lui, Yves, ne pouvait manquer, lors du triomphe définitif de son parti, de devenir un des chefs du gouvernement, elle venait franchement lui demander sa protection.

» Yves, joli blondin aux mains fines et blanches, à la barbe soyeuse, à la voix d'une douceur toute féminine, lui répondit, après avoir jeté les yeux sur une liasse de papiers couverts de notes :

« Madame la marquise, car vous êtes marquise depuis huit ans ou environ, je vous répondrai franchement aussi que nous n'avons pas encore de places à donner ; notre tour arrivera certainement; mais à présent les réactionnaires nous font grand mal !.... J'ajouterai que M. le marquis, votre mari, n'a pas donné sa démission sous Louis-Philippe, mais qu'il a été destitué par mon ami Ledru-Rollin, qui avait besoin de sa place pour un de nos fidèles. Pardonnez-moi si je relève cette légère inexactitude dans l'énoncé des faits ; mais nous accueillons volontiers les conversions et ne voulons pas la mort du pécheur. Ne vous dissimulez pas cependant, madame, qu'il y aurait beaucoup à faire pour que nous pussions nous entendre. Vous êtes marquise, légitimiste et dévote, par conséquent vous appartenez à un monde qui pour nous, enfants de l'avenir, est un monde fossile ; il ne peut vivre en même temps que le nôtre. Il nous faut des gages sérieux : les rubans rouges ne suffisent pas. Seriez-vous capable de rompre avec tout votre passé, avec vous-même ? Quant à nous, nous proclamons l'abolition de toute distinction sociale ; les hommes seront parfaitement égaux ; les fonctions décernées par le suffrage des citoyens ; les employés rétribués par la nation reconnaissante ; l'opinion publique toutefois devra être éclairée par le journalisme. Nous abolissons le culte religieux ; les cultes n'étant que des façons différentes d'exprimer à l'Etre suprême la même pensée, on peut éviter les conflits qui naissent à propos des questions de formes ; d'ailleurs, les prêtres, influençant les consciences, peuvent pervertir l'opinion. Nous décrétons l'instruction universelle, obligatoire et égale pour tous ; nous supprimons les fortunes individuelles : la nation subviendra aux besoins de ses enfants. Je n'ai pas besoin d'ajouter que par

Digitized by Google

l'abolition des entraves religieuses, qui mettent obstacle au libre développement des sentiments naturels, nous proclamons la liberté en amour et affranchissons la femme. Mais, madame la marquise, à quoi bon cet exposé du monde que nous devons construire; vous voyez qu'il nous faut pour cela des éléments tout neufs. Les entêtés, les rétrogrades, ceux qui menaceraient d'entraver notre marche seront nécessairement, bien qu'à regret, supprimés..... »

» Et, de sa main délicate, il fit un petit geste à la Tarquin abattant ses pavots.

» Lodoïska en eut assez. Après avoir modifié sa toilette, elle se fit conduire au ministère des affaires étrangères, alors habité par un des grands poètes de notre époque. L'antichambre était encombrée de solliciteurs; elle attendit deux heures. L'huissier sortait et rentrait sans avertir Lodoïska. Celle-ci piétinait sur le parquet et regardait souvent le plafond. Il en tomba tout à coup une inspiration; déchirant une feuille de son calepin, elle écrivit :

« Monsieur le ministre, vous avez trop admirablement..... »

Sur ces entrefaites, le comte de Brismont s'étant réveillé, la narration fut interrompue.

Cependant le docteur n'avait pas jeté sa poudre aux moineaux, le coup avait porté. Depuis longtemps Mme de Reversière se reconnaissait dans Lodoïska. Par une bizarrerie de sa nature complexe, elle souriait agréablement comme si elle eût été flattée. Elle aimait l'audace et admirait le courage des gens qui osaient l'attaquer franchement; d'ailleurs, elle plaisantait elle-même sur ses défauts; puis on s'occupait d'elle; elle pardonnait tout, sauf l'indifférence.

Elle dit en riant :

« Cher docteur, il y a du vrai dans votre histoire, quoiqu'elle soit un peu chargée; mais où diable avez-vous pêché vos documents? N'auriez-vous pas été employé à la rue de Jérusalem?

— Non, madame; mais j'ai beaucoup connu ce fou d'Yves, et j'avais quelques amis au boulevard des Capucines. »

On se réunit autour de la table à thé, et M. le comte, au milieu d'un profond silence, professa sa doctrine sur la caducité des gouvernements révolutionnaires. A partir de ce jour, la marquise admit le docteur dans son intimité; elle savait bien qu'il pouvait tirer de sa poche des parchemins et un blason; elle n'eût pas osé dire de lui : *cette espèce*. Il était coté très haut dans son esprit; ses intimes s'en aperçurent lorsqu'elle prononça : Il m'amuse, ce petit docteur. D'autre part, le comte exprimait la même pensée avec d'autres termes : M. le docteur d'Estrigny est incontestablement un homme essentiel; j'en fais grand cas, et c'est avec une satisfaction réelle que je l'admets à nos soirées du château de Sabine.

Digitized by Google

VII

En rentrant chez lui, Donatien se demandait ce qu'avait voulu faire entendre la marquise par ces mots : « Elle est plus inflammable qu'on ne le dirait avec ses airs de glaçon ; j'en sais long là-dessus. »

« Après tout, que m'importe, » conclut-il en se couchant ; mais il ne put secouer cette importune curiosité qui le harcelait avec la ténacité d'un moucheron. Le trait de la marquise, comme les flèches barbelées des Chinoucks, s'enfonçait à chacun de ses efforts pour l'arracher. N'était-ce qu'un de ces petits mots méchants qu'elle semait partout sur son passage sans y attacher d'importance? Etait-ce, au contraire, une grosse noirceur commise avec préméditation ? Mais pourquoi s'intéressait-il à cette femme qui lui avait toujours témoigné une parfaite indifférence? qui, renfermée dans un silence dédaigneux, semblait coudoyer l'humanité sans la voir et effleurer la terre du bout des pieds? Que signifiait cette affectation de retraite ? Pourquoi s'enfermer dans l'égoïste quiétude d'une vie cloîtrée? Se croyait-elle pétrie d'une autre argile que le reste des humains ? Enfin, il doit y avoir quelque mystère dans son passé. »

Involontairement, notre docteur se faisait ainsi l'écho des commérages de la petite ville. « Elle voudrait se poser en sphinx, eh bien ! je veux avoir le mot de l'énigme. Quand j'aurai soulevé le voile de cette belle Isis, peut-être faudra-t-il jeter la déesse à bas du piédestal ! Qu'importe ? Il faut bien tromper mon désœuvrement. »

Après avoir pris cette résolution, d'Estrigny se mit à l'œuvre. Il y avait à Montigny, comme aux coins des tableaux représentant le jugement dernier, quatre trompettes publiant incessamment les faits et gestes du public. C'était d'abord la marquise, de toutes la plus retentissante ; elle personnifiait les cancans de salon. Quant à Lisbeth, la rue était le théâtre habituel de ses bavardages ; sous le porche de l'église, à la promenade, sur la place de la halle, on la voyait toujours comme un épagneul en chasse, flairant les nouvelles et allant les colporter de maison en maison. Lisbeth était pour ainsi dire la gazette officielle de la ville. Un peu plus bas, dans la hiérarchie sociale, Publius l'entrepreneur se faisait le nouvelliste des antichambres. Enfin, tout au bas de l'échelle, un certain Maillet, ouvrier mal famé, ivrogne et paresseux que Mme Lebrun avait secouru et que Donatien soignait gratuitement, bavardait dans les carrefours et les cabarets.

Digitized by Google

D'Estrigny avait entendu la marquise. Il crut que Lisbeth pourrait l'éclairer; mais la vieille fille semblait cette fois ne pas vouloir se compromettre : ses confidences, faites à voix basse avec de grandes précautions oratoires, ne portaient que sur l'acquisition d'une nouvelle robe ou le renvoi d'une cuisinière. Peut-être était-elle mal informée; elle parla cependant du jeune marquis de Reversière, disant qu'il avait passé ses vacances chez Mme Lebrun, l'année qui précéda la mort de son mari. M. de Reversière était encore fort jeune, très joli garçon; la parenté autorisait une certaine intimité; bref, on avait un peu jasé; mais Lisbeth n'en savait pas davantage. Les gens sont si méchants! On bavarde tant dans les petites villes!

Elle eût peut-être fourni des détails, mais on devinait bien que la vieille fille n'avançait qu'en tâtonnant sur un pareil terrain; elle redoutait la marquise et tenait à se ménager une place au coin de son feu pendant les longues soirées d'hiver. Evidemment Lisbeth n'était que tolérée par Mme Lebrun, qu'elle ne comprenait pas et qui lui imposait beaucoup.

L'entrepreneur était furieux du secours fourni à Maillet, car il avait renvoyé celui-ci de son chantier; il murmurait à demi-voix, en lançant un regard farouche du côté de la petite maison blanche :

« Bégueule! bigote! c'est qu'elle pince sans rire avec ses airs de sainte nitouche. Dans le fond, je ne sais pas si elle vaut mieux qu'une autre; ah! c'est que j'en connais de belles sur toutes ces dames de la haute. »

Maillet exprimait naïvement une reconnaissance attendrie, qui touchait à la vénération.

« C'est un ange, » disait-il.

Un mot pareil dans la bouche de l'ivrogne fit sourire le médecin. L'abus de certaines expressions finit par les rendre d'une banalité qui touche au grotesque. En entendant celle-là, il se représentait toujours un être joufflu, couvert de plumes et soufflant dans une trompette. D'ailleurs, la terre est inondée d'anges : certaines gens dépeupleraient le paradis au profit de leurs hyperboles.

M. le curé qui, le front dans les nuages, avait lui-même des allures d'archange, déposant ses ailes dans le vestibule pour ne pas effaroucher ses paroissiens, disait de Mme Lebrun : « C'est une sainte femme, mais..... » Ce *mais* était gros de réticences.

Quant aux bavardages à propos du jeune de Reversière, le médecin se dit : « Bah! quelque historiette de cousinage en jouant aux petits jeux; c'est classique, cela ne tire pas à conséquence. »

Cependant, partant de cette donnée, il voulut absolument connaître le mystère soupçonné. Il lui fallait un mystère pour occuper son esprit, travaillant dans le vide, comme la roue d'un moulin tour-

Digitized by Google

nant à sec ; il n'eût pour rien au monde sacrifié le mystère. De bribes et de morceaux, avec la persévérance d'un paléontologue reconstruisant un mammouth, il voulut rassembler les pièces d'un passé où il espérait rencontrer le mot de l'énigme. Il y parvint à peu près, et voici ce qu'il trouva :

Un Reversière s'était mésallié, avant la Révolution, au profit d'une demoiselle Foucret, appartenant à la haute bourgeoisie de la Ferté. Le fruit de cette mésalliance, sévèrement jugée par la gentilhommerie du voisinage, avait été toute une lignée de cousins dans le tiers-état. On s'était un peu humanisé depuis lors, et les hobereaux déplumés avaient fini par boire avec plaisir le vin des cousins Foucret, presque tous notaires ou riches propriétaires. Ils assistaient à leurs soirées et, en retour, les invitaient à chasser et à faire des piqueniques une fois ou deux par an. Mme Lebrun était une Foucret, fille d'un colonel d'artillerie en retraite. Son éducation avait été fort soignée. A la mort de son père, qui arriva lorsqu'elle avait quinze ans, sa mère, une fois l'éducation parachevée, se hâta de la marier à M. Lebrun, bel homme de trente-cinq ans, enrichi par la vente d'une étude de notaire. En huit ans, grâce à sa parfaite entente des affaires, à son intelligence rapide, aux chances heureuses, il avait grossi son capital de façon à pouvoir se retirer, la conscience en repos et la bourse raisonnablement garnie. Dépourvu d'ambition, n'aspirant qu'au calme de la campagne, assez riche d'ailleurs pour n'avoir pas besoin d'épouser une dot afin de payer son étude, il avait consacré l'activité de sa première jeunesse au travail, sans se presser de prendre femme, disant qu'il aurait le temps de choisir une fois retiré des affaires. En effet, à l'âge où beaucoup débutent, il avait gagné ses invalides et payé sa dette à la société. Désormais, il lui était permis de se livrer sans remords à la pêche, à la chasse, à l'horticulture, ses passions favorites. On voulait absolument le marier, et il se laissa faire. D'un caractère doux, égal comme une belle route macadamisée, d'un sens droit, d'un esprit calme, avec des idées justes, mais clairsemées et comme plantées en quinconce, il devait, au dire des mamans, faire le bonheur d'une femme.

Mlle Blanche Foucret jouit pendant six ans de ce bonheur un peu négatif, mais continu, résultant de l'affection sûre et profonde, quoique peu expansive, d'un homme que l'on estime, d'une série de petits devoirs accomplis journellement avec amour, et des caresses de trois enfants qui, d'année en année, arrivaient tour à tour à la même époque, avec la régularité des astres accomplissant leurs révolutions.

M. Lebrun plantait force espaliers, greffait des arbres, rapportait des lièvres et refusait d'être maire de Montigny. On voyait peu de

Digitized by Google

monde, quelques intimes qu'il traitait bien; une fois ou deux l'an, un grand dîner; quelques tournées de visites, et c'était tout. On murmura d'abord un peu; les épithètes d'ours, d'original, furent chuchotées autour d'eux, on plaignit la jeune femme; enfin, les gens sensés conclurent que le ménage Lebrun était parfaitement heureux, puisqu'il se suffisait à lui-même.

Mme Lebrun était excellente musicienne, elle peignait et connaissait plusieurs langues. Tous les soirs, en rentrant de la chasse, M. Lebrun s'endormait sur le canapé lorsque Blanche se mettait au piano. Blanche se consolait en disant : « Il est si bon pour moi ! » Elle n'avait qu'à se laisser vivre, s'abandonner au courant paisible d'une existence sans tourbillons.

Mme de Reversière ayant été obligée, par la mort de son mari, de quitter la diplomatie, résolut de s'installer aux Gravois, dernier fief des Reversière, pauvre masure délabrée, humide, vermoulue, défoncée par tous les bouts, et flanquée d'un pigeonnier rond dont l'inclinaison menaçante rappelait celle de la tour de Pise.

Il fallait faire des réparations. La marquise se débarrassa de ses enfants en faveur de quelques autres parents, et vint à Montigny avec son fils aîné, gentil blondin de dix-huit ans. Jusqu'alors elle n'avait pas daigné s'apercevoir de l'existence des Lebrun; elle songea à les utiliser. Tandis que maître Publius dressait ses échafaudages aux Gravois, elle tomba à l'improviste, avec son fils et des avalanches de bagages, dans la jolie maison de campagne qu'avait bâtie M. Lebrun. Père, mère, enfants, elle embrassa tout le ménage, avec force protestations de tendresse, les traitant de bons parents, sur l'amitié desquels elle avait toujours compté. M. Lebrun trouvait à ces explosions un cachet d'impromptu qui dérangeait l'équilibre de ses idées. Blanche accueillit la noble cousine avec un respect calme qui commandait la réserve.

La marquise, aux observations de son fils, qui avait saisi une nuance de froideur dans l'accueil d'ailleurs hospitalier des Lebrun, répondit :

« Bah ! laisse donc ! au fond, ils sont ravis d'avoir l'honneur de nous posséder ; ils en crèvent d'orgueil. »

Elle prit racine chez eux et parvint à se faire accepter par tous. A Blanche, elle parla musique; elle s'occupa des confitures, débarbouilla les enfants, leur soutacha des robes, leur dessina des bonshommes et voulut visiter les pauvres.

Elle amusait M. Lebrun en lui contant les anecdotes des cours étrangères, drapant tout le monde d'une façon si originale, qu'il l'écoutait avec plaisir, prolongeant le repas et admirant ses saillies comme s'il eût assisté à un feu d'artifice après le dessert. Elle l'avait

Digitized by Google

d'ailleurs séduit par le sans-façon de ses allures, s'installant devant le feu de la cuisine, les pieds haut placés sur l'escabeau, allant chercher la bouteille pour les paysans, le garde-chasse, et trinquant elle-même avec aplomb. Il s'absentait plus volontiers, pensant qu'il laissait derrière lui une source perpétuelle de distractions pour sa femme.

D'ailleurs, la marquise eut bientôt mis tout sens dessus dessous dans la maison. A chaque instant, les domestiques étaient mis en réquisition pour raccommoder un accroc à sa robe, pour repasser son linge, pour lui préparer une tasse de thé, pour lui faire des bains de pied : elle avait une migraine hebdomadaire. Elle se levait quelquefois à quatre heures du matin, réveillait tout le monde et réclamait le cabriolet. Le lendemain, elle dormait jusqu'à trois heures, et il lui fallait un repas particulier, qu'elle prenait en se promenant. Des croûtes de pain et des grappes de raisin traînaient sur tous les fauteuils. On s'aperçut qu'avec son extrême simplicité et son détachement des biens d'ici-bas, elle absorbait le service de tout le personnel et mettait les domestiques sur le flanc.

Cela dura trois mois ; la marquise ne put s'habituer à la monotonie d'une existence aussi calme. Elle partit pour Paris, où elle fit la caricature des Lebrun de façon à défrayer plusieurs soirées ; mais elle leur laissa son fils Jacques, et leur emprunta trois mille francs.

Jacques était une jolie ébauche d'homme ; rien en lui n'était fini, ni au physique, ni au moral ; ses traits, parfaitement réguliers, aux lignes délicates, manquaient de cette touche ferme qui donne l'expression. Il avait de l'intelligence, quelque esprit, mais manquait totalement de jugement et d'activité. Quant à la sensibilité, il y avait hypertrophie, mais c'était une sensibilité toute d'imagination et de tempérament. Frêle, d'une pâleur intéressante, il captivait facilement l'affection protectrice de ceux qui l'entouraient. C'était un petit objet d'art que l'on a peur de briser en le touchant, un être souffreteux que l'on est, d'instinct, disposé à secourir.

Jacques, arrivé dans sa dix-neuvième année, ne savait pas encore comment le blé pousse, ni comment la terre tourne. Abandonné à lui-même pendant vingt-quatre heures, il fût mort de faim ou de froid. Cette totale incapacité de se suffire était encore un charme. Mme Lebrun, qui s'entendait à soigner les enfants, lui avait appris à ranger ses effets, à se donner un coup de brosse lorsqu'on n'avait pas de domestique sous la main, à faire un paquet tout seul, en un mot, à se servir de ses dix doigts. Il acceptait tous les services et n'en rendait jamais à personne. Jacques devait être le Benjamin de sa mère, qui retrouvait en lui ses âpres convoitises refoulées. Elle le caressait avec des allures de panthère léchant son petit, le prenant

Digitized by Google

sur ses genoux et l'appelant son empereur, son pape ou son don Juan. Tout petit, il se faisait fabriquer des cuirasses de carton, rêvant que, seigneur de haut lieu, il s'en allait guerroyer en Palestine, à la tête de ses vassaux. Puis, il avait dévoré les poètes, ce qui avait ouvert à ses aspirations des horizons nouveaux : alors, pâles guérets, feuilles mortes, femmes voilées, clairs de lune, flots bleus tournoyaient à qui mieux mieux dans son imagination. Il essaya sa lyre avant de savoir l'orthographe, et devint amoureux avant de s'habiller seul. Héritant de tous les instincts maternels, il voulut les faire passer dans la pratique et sentit des besoins effrénés de luxe, d'oisiveté, d'aventures amoureuses. Elle ne lui refusa jamais rien ; encourageant toutes ses tendances, elle se mirait en lui, comme lui se mirait dans sa glace. On ne saurait calculer les dépenses qu'il fit en pots de pommade, gants, cravates et épingles avant d'avoir atteint sa majorité.

Le cousin Lebrun qui, avec des formes débonnaires, avait le flair délicat, le coup d'œil juste et marchait droit au but, vit que le petit marquis deviendrait inévitablement un fat et un fainéant, sinon pis. Il lui dit carrément :

« Mon garçon, tu n'auras pas de fortune ; on ne se nourrit pas de pommade et les bottes vernies sont dures à cuire. Il est temps de devenir un homme. Tu aimes tes aises et tu es vaniteux ; eh bien ! tâche de conquérir la fortune et les distinctions ; deviens ambitieux ; mais il faut commencer par l'*a*, *b*, *c*, et franchir le Rubicon du baccalauréat. Un coup de collier pendant deux ans, et tu trouveras à te caser. J'en ai dit un mot à ta mère, qui m'approuve. Reste au collége de La Ferté, à deux lieues d'ici ; je connais le proviseur, qui aura tous les égards possibles pour ta position et te donnera pleine liberté. Ma maison sera la tienne. »

La mère, dans son for intérieur, n'était pas de cet avis ; mais elle dut se rendre aux bons conseils de toutes ses connaissances. Pendant deux ans, Jacques, choyé par tout le monde, jouissant au collége de La Ferté d'une immunité parfaite, prépara son examen ; secondé par les répétiteurs, poussé au latin comme les légumes le sont sous châssis à une floraison hâtive, il se trouva prêt à affronter l'épreuve.

M. et Mme Lebrun allaient le voir fréquemment ; il allait chez eux tous les dimanches, et les bons cousins extorquaient au proviseur mille permissions irrégulières.

M. Lebrun le conduisait à la chasse, à la pêche, l'initiait aux mystères du jardinage, l'invitait à toutes les parties, lui faisait quelques sermons arrosés de vin de champagne ; Jacques aimait beaucoup le vin de champagne.

Il préférait cependant rester à la maison. Indolent dans toutes ses

Digitized by Google

allures, craignant la gelée, la pluie et le soleil, il s'étendait sur un canapé au coin du feu, ou sur le gazon pendant l'été, et là, les yeux à moitié fermés, il faisait à la cousine Blanche toutes ses confidences : la vie lui était à charge, il n'avait éprouvé que des déceptions, et son cœur était un réceptacle de souffrances indéfinissables, mais cuisantes. Il y avait toujours sous jeu quelque amour impossible, empoisonnant son existence, quelque rêve insaisissable, et il parlait bas, la tête sur la poitrine, comme affaissé sous le poids de quelque incommensurable fatalité.

Ses discours étaient coupés de réticences et de soupirs; le soupir était une spécialité qu'il avait perfectionnée. Blanche le consolait de son mieux par des petits mots affectueux, équivalant à la pastille de chocolat donnée à l'enfant qui a du chagrin.

Il fallait d'ailleurs que les Lebrun eussent l'entêtement des bonnes œuvres pour s'occuper de Jacques avec tant de persévérance. Le cousin y mettait de l'amour-propre ; il l'avait dit : il en ferait un homme. Blanche, avec ce besoin de dévouement que toutes les femmes ont au fond du cœur, Blanche était heureuse d'avoir un frère cadet à protéger; elle ne pouvait d'ailleurs le protéger que contre ses propres défauts.

On ne tarda pas à s'apercevoir que le pauvre enfant était vantard, menteur, indélicat, et que ses formes agréables laissaient entrevoir le plus brutal égoïsme apparaissant tout à coup à quelque détour et perçant la couche superficielle d'élégance. Il se moquait des Lebrun, trouvant le mari épais et la femme trop pot-au-feu. Il était médisant autant que sa mère ; mais comme il avait moins d'esprit et qu'on ne le savait pas plaisant, on acceptait sérieusement tout le mal qu'il disait des autres.

Prenant volontiers des allures de grand homme à l'état embryonnaire, il en accaparait d'avance tous les bénéfices, imposant à son entourage les conséquences de défauts que l'on pardonne au génie. Il avait des distractions gênantes, permises seulement à un inventeur de planètes, distractions dont M. Lebrun, méthodique et régulier dans ses habitudes, avait beaucoup à souffrir.

Cependant, il se montra affectueux et reconnaissant tant qu'il eut besoin de ses cousins, qui firent des démarches assez pénibles pour assurer le succès de ses examens. Puis tout à coup, sans motif appréciable, il leur tourna le dos, négligeant les préceptes de la plus élémentaire politesse, évitant leur rencontre dans la rue, feignant de ne pas les reconnaître pour n'avoir pas à les saluer. Enfin, il partit pour Paris, laissant plusieurs dettes chez les fournisseurs de Montigny et de La Ferté. On s'empressa de présenter les notes au cousin Lebrun. Ce dernier aurait voulu une explication. Le bonhomme

Digitized by Google

n'avait pas assez réfléchi pour comprendre la logique de l'ingratitude et son charme philosophique.

La marquise qui, pendant les deux années précédentes, venait de temps à autre s'installer chez lui, ne trouva pas le temps de le remercier. A ses observations, elle répondit d'un petit ton mystérieux :

« Mon bon cousin, vous ne saurez jamais apprécier la noble conduite de mon enfant ; il est de ces dévouements qu'il vaut mieux taire ! »

Dans ses rêves bironiens, Jacques dévalisait tous les harems de l'Islam : des Africaines luisantes et charnelles, des Anglaises diaphanes nourries de beefsteak, des Andalouses *au teint bruni*, des marquises, des soubrettes, des Allemandes blondes aimant la valse et la choucroûte, des Italiennes noires avec des tambours de basque, toutes se livraient à des sarabandes échevelées sur de longues plages bleues qui fuyaient avec les nuages de sa cigarette. Il caressait les moustaches naissantes dont les pointes devaient menacer l'honneur de tant de familles, et tandis que ces femmes de tous les formats, de toutes les couleurs tourbillonnaient devant lui, il poussait ses plus formidables soupirs. L'apprenti don Juan avait heureusement localisé ses facultés au quatrième étage, et sa mère pouvait dire avec raison que le pauvre enfant était candide comme une jeune fille sortant de sa première communion.

A titre d'expérience *in animâ vili*, il n'avait encore fait de déclarations qu'à deux ou trois Maritornes dans la cuisine maternelle. En revanche, il eût voulu en faire à toutes les femmes qu'il rencontrait, jeunes ou vieilles, vierges ou mères de famille. Ses audacieuses aspirations franchissaient toutes les barrières ; il se permettait tout bas des fantaisies énormes de tigre qui s'ennuie. Cet affreux amas de déclarations rentrées gonflait sa poitrine et s'exhalait en soupirs monstrueux.

Blanche, ayant lu les œuvres de Gœthe sans profiter de ses lectures, commit la même imprudence que Charlotte devant Werther en distribuant en face du marquis plusieurs tartines à ses enfants. D'autre part, la marquise, qui venait souvent le déranger, lui disait : « A quoi bon te donner tant de mal ? Est-ce que tu es fait pour travailler, mon bel enfant ? Il n'y a que les prolétaires qui gagnent leur vie à la sueur de leur front. Sommes-nous de la même race que ces gens-là ? Et ce gros Lebrun qui s'est fourré dans la tête qu'il fallait faire de toi un bachelier ! Un bachelier, grand Dieu ! Notre épicier me disait ce matin que son fils était bachelier et allait faire son droit. Restons à notre place ! Regarde-toi, mon enfant, tu es beau ! Avant deux ans tu auras fait une conquête et tu seras riche. Il y a

Digitized by Google

encore des héritières de par le monde qui ne crachent pas sur les marquis lorsqu'ils sont tournés comme toi !.... A propos, je parie que la cousine Blanche..... (Blanche ! elle est noire comme une taupe ; c'est ce qui arrive toujours.....) Ah ! ah ! petit scélérat, tu soupires, tu baisses la tête ; je suis sûre qu'elle est folle de toi. Allons, sois généreux. Après tout, le cousin.... (est-il, Dieu ! possible d'appeler *ces espèces* des cousins), le cousin est un honnête homme, qu'il faut ménager. »

La marquise parlait avec la plus parfaite sincérité ; elle n'avait jamais pu voir dans la vie qu'une série de drames et de romans, et, tout naïvement, avec la légèreté d'un vieil enfant gâté, elle débitait ce qui lui passait par la tête : les idées les plus saugrenues s'y bousculaient comme des moutons à la porte d'une bergerie et s'en échappaient pêle-mêle.

Jacques, possédant un certain fonds d'honnêteté, protestait contre ces insinuations, quoiqu'elles chatouillassent délicieusement son amour-propre; mais la mère, à la piste d'une idée comique ou romanesque, ne se laissait jamais mettre en défaut.

« Monstre ! sais-tu qu'il faut respecter le mariage ? Pourquoi compromettre cette pauvre jeune femme ? Elle ne sent que trop déjà le malheur d'être unie à un pareil lourdaud. Il faut, dans certains cas, savoir se conduire comme Joseph, c'est le fait d'un honnête homme et d'un bon chrétien..... tu en trouveras bien d'autres dans le monde. »

VIII

Un soir, Blanche venait de coucher ses enfants ; elle traversait lentement les allées du jardin, courbant avec distraction du bout de son ombrelle les jeunes branches de lilas qui se redressaient derrière elle. Elle jetait des regards attendris, en passant devant la maison, sur la fenêtre de la chambre où dormaient les enfants. Son mari, taciturne et maussade depuis deux jours, était sorti en se levant de table. Depuis deux jours, la marquise, ne pouvant se décider à une installation définitive aux Gravois, était venue de Paris, et, comme par le passé, descendait chez ses cousins. M. Lebrun, ennuyé des façons sournoises de Jacques, de l'impertinent sans-gêne et des méchancetés de la marquise, allait promener sa mauvaise humeur au grand air, comme pour en faciliter l'évaporation.

Blanche s'assit sur un banc rustique, à l'ombre d'un gros catalpa dont les branches inférieures descendaient jusqu'à terre et allaient ramper dans le gazon.

Digitized by Google

Elle entendit bientôt le sable de l'allée grincer sous les pieds de la marquise, qui venait nonchalamment en traînant ses savates éculées. Comme elle ne mangeait jamais à table, elle avait contracté l'habitude de mâchonner quelque chose à toutes les heures du jour ; elle mordait à même dans une tartine de beurre. Blanche releva un côté de sa robe pour lui faire place. La marquise, en suivant ce geste, prit le rebord de la robe et le froissa entre ses doigts.

« Jolie étoffe ! dit-elle avec distraction ; à combien le mètre ? » Puis, sans attendre la réponse : « D'ailleurs, un rien vous habille. Quand on est jeune, jolie, que l'on a une tournure comme la vôtre ! Dieu ! que la toilette vous irait bien ! Il est vrai que vous n'allez pas dans le monde..... Votre mari a raison.

— Pourquoi cela, ma cousine ?

— Ma chère enfant, il est toujours dangereux d'avoir une jolie femme. Et puis votre intérieur vous suffit : votre mari est si bon garçon ; je l'adore, cet excellent Lebrun ! Vous avez trois petits anges qui occupent tous vos instants. Que la Providence est sage d'avoir mis le sentiment maternel dans le cœur de la femme ! Oui, c'est à la fois un dérivatif et une protection.

— Contre qui, ma cousine ?

— Contre nous-mêmes, ma petite Blanche, contre notre imagination, notre curiosité. Voyons, parlez-moi franchement, est-ce que votre existence ne vous laisse aucun vide dans l'âme ? Vous aimez votre mari, vos enfants, soit ; vous avez — et elle jeta un coup d'œil circulaire sur le jardin et la maison — une jolie habitation, de la verdure, des fleurs, des oiseaux qui chantent ; mais là, dites-moi tout de bon, n'avez-vous rien rêvé au delà ? Votre horizon ne vous paraît-il pas un peu borné ?

— Nullement, ma cousine ; les affections qui m'entourent suffisent à mon bonheur. »

La marquise jeta sa tartine au chien qui venait de se coucher à leurs pieds, arracha une des larges feuilles du catalpa, commença à la ronger en silence, tandis que Blanche, pensive, légèrement appuyée sur le dos du banc, baissait la tête, suivant machinalement par terre les dessins capricieux que, du bout de son ombrelle, elle traçait sur le sable. Le soleil, se couchant derrière le clocher de Montigny, leur envoyait obliquement des rayons rouges qui, filtrant à travers le feuillage du catalpa, allaient moucheter inégalement d'ombre et de lumière la robe claire de Mme Lebrun. Les rebords d'un grand chapeau de paille jetaient une ombre épaisse sur le front et voilaient le regard, tandis que plus bas, sous la lumière, on voyait un léger duvet voltigeant comme une vapeur impalpable sur le contour des joues ; le coin des lèvres s'inclinait doucement et un petit

Digitized by Google

frémissement des narines, un tremblotement plutôt, troublait le calme de son profil droit et tranquille. La marquise la contempla un instant, lui passa la main autour du cou, l'attira jusqu'à ses lèvres et la baisa au front.

« Ma belle enfant, est-ce que je vous aurais chagrinée ? Vous n'êtes pas gentille ; pourquoi ne pas avoir confiance en moi ? Je suis un peu votre mère aussi, une mère indulgente, allez ; je vais vous donner l'exemple de la franchise..... Je trouve que la femme qui a eu des petites aventures est bien plus intéressante que ces vieilles vertus coriaces, à peau parcheminée et à moustaches, inexorables pour celles qui ont péché parce qu'elles-mêmes n'ont jamais pu le faire. J'ai eu bien des amies qui se sont confiées à moi, ma chère : eh bien ! je les remettais tout doucement dans la bonne voie, sans les brusquer ; c'est que j'ai de l'expérience telle que vous me voyez..... et je ne suis pas prude ; je me suis toujours défiée des prudes. La Madeleine avec son beau torse nu, sa longue chevelure dénouée, à genoux dans sa grotte, les yeux levés sur le Christ et noyés dans des flots d'amour, la Madeleine, dites-moi, n'est-ce pas là le vrai type de la femme complète ? Nous sommes tout cœur, nous autres, nous devons nous perdre et nous sauver par le cœur ; si nous ne le faisons pas, c'est que nous sommes des femmes manquées. Ah ! ma belle petite Blanche, j'aurais voulu que vous eussiez entendu la retraite prêchée cet hiver à Saint-Roch. On nous parlait de Madeleine, et toutes ces dames pleuraient, les unes parce qu'elles se reconnaissaient dans le portrait, les autres parce qu'il était trop tard pour lui ressembler.

— Cependant, objecta Blanche, on n'arrive à ces sublimes hauteurs du repentir qu'à travers le péché, et avant de nous imposer la contrition, on nous recommande de ne pas faire le mal.

— Ah çà ! ma chère, dit la marquise en s'animant, est-ce que la confession a été faite pour les chiens ? Celui qui l'a instituée connaissait bien notre pauvre nature. Puisqu'il faut s'humilier, se repentir, qu'importe de le faire un peu plus ou un peu moins ? Vous savez que la pensée seule d'une faute constitue le délit..... et alors..... mais je vois, chère petite, que je vous étonne. C'était pour vous inspirer de la confiance, pour vous assurer que le bon Dieu n'était pas si méchant qu'on veut bien le dire, et vous amener à m'avouer vos petits secrets ; toutes les jeunes femmes ont des secrets, petits ou gros.

— Je n'en ai d'aucune sorte, ni pour vous, ni pour les autres.

— Allons donc ! vous voulez me faire croire que vous avez tout donné à votre mari ! Votre mari est un homme digne d'estime, de vénération, certainement ; mais je suis sûre qu'il ne vous comprend pas. Enfin, il est impossible que vous puissiez lui raconter tout ce qui se passe dans votre imagination ; vous sentez bien vous-même que le

Digitized by Google

pauvre homme n'y verrait que de l'hébreu, et vous lui épargnez cette peine-là. Mais, dites-moi, est-il jaloux?

— Il est sûr de mon affection comme je le suis de la sienne.

— Ah! vraiment! sont-ils fats, ces pauvres benêts! » Et la marquise se prit à rire. « Savez-vous qu'une pareille sécurité n'est pas flatteuse pour vous, ma chère? Après cela, il a peut-être ses raisons pour ne pas être trop clairvoyant; vous me dites qu'il s'absente beaucoup..... un bel homme fort comme lui..... il est encore tout jeune; il doit avoir un tempérament d'enfer!.... Ah! c'est que vous ne connaissez pas comme moi ces monstres-là! »

Blanche l'écoutait, fascinée comme Eve par le serpent, cherchant à se débattre et voulant secouer la torpeur morbide qui l'envahissait, elle ne trouvait rien à répondre. A son tour, elle commença à arracher d'un geste nerveux les feuilles du catalpa, les déchira, les éparpilla en morceaux et baissa la tête en les regardant.

« Vous rêvez, ma chère enfant; je vous dirais bien ce que vous rêvez. On vous voit toute la journée attachée comme un fidèle esclave aux soins de votre ménage, aux affections de famille; mais quand arrive le soir, qui peut dire où votre esprit a voyagé pendant ces longues heures si saintement remplies par les occupations matérielles? Vous pensez tout bas que le mariage est une chose bien plus prosaïque que vous ne l'aviez imaginé. Dans votre candeur, vous espériez un mari blond, jeune, tout charmant, aux yeux bleus reflétant les visions célestes, un bel ange radieux sous l'aile duquel vous puissiez vous endormir comme un enfant, confiante et heureuse. Ou bien, mieux encore, quelque sombre archange, fort, au front pâle, large, sillonné par la foudre, conservant, sous la réprobation, une mâle et fatale beauté; un Idaméel ayant un monde à rebâtir pour en faire un gage d'amour; un lion toujours prêt à rugir, que de votre main débile vous tiendriez en laisse avec une chaîne de fleurs..... Vous n'eussiez même pas reculé devant la tragique et noble figure de l'Othello..... Mais non, vous avez trouvé un gros homme en paletot gris, tenant à faire consciencieusement ses quatre repas, aimant la sieste, le piquet, sa pipe..... Ah! si c'était l'Hercule au repos, calme dans sa force!.... Mais il ne cesse de ronfler que pour pêcher à la ligne ou canarder un lapin. Alors, pour vous donner un peu de courage, vous serrez vos enfants tout contre vous, vous les mangez de caresses. J'adore les marmots, moi, mais, soit dit entre nous, ils ont d'assez mauvais quart d'heures. Pas un instant de répit avec ces petits brigands; il faut habiller l'un, débarbouiller l'autre, moucher le troisième, sans cesse gronder, raccommoder, essuyer, s'égosiller, fouetter, déculotter, reboutonner..... c'est un petit enfer que ce paradis de la maternité!....

Digitized by Google

— Ma cousine ! ma cousine ! s'écria Blanche. »

La marquise vit qu'elle faisait fausse route.

« Allons, dit-elle avec abandon, laissons cela. Je suis folle de jeter des pierres à travers votre félicité conjugale ; n'y faites pas attention. Je dis au hasard ce qui me passe par la tête, il n'y faut pas attacher d'importance, ma chère. N'allez pas croire que je sois méchante, au moins ! Je vous ai toujours dit que j'aimais beaucoup mon excellent cousin Lebrun. Tous les hommes ne peuvent pas être des héros de roman, après tout ; mais ce n'est pas là ce que je voulais vous demander. Voyons, la main sur la conscience, vous savez combien les mères sont vaniteuses : dites-moi donc ce que vous pensez de mon Jacques ? Ce n'est pas la peine de rougir pour cela ; d'ailleurs, les brunes ont une manière adorable de rougir. N'est-ce pas qu'il est bien séduisant, mon petit Jacques ?

— C'est un assez aimable enfant, répondit Blanche avec froideur.

— Oh ! en voilà un qui fera son chemin ; la femme qui le possédera en sera bien fière. J'espère le caser bientôt aussi avantageusement que sa sœur.

— Aussi a-van-ta-geusement ? répéta Mme Lebrun en scandant les mots avec un accent interrogatif.

— Oui, aussi avantageusement, appuya la marquise ; en douteriez-vous ? »

Et elle lui jeta de côté un regard presque menaçant.

La fille était mariée depuis trois ans au vicomte de Boissigny, qui était vieux, méchant, laid, infirme et riche. Elle avait accueilli avec un enthousiasme tout juvénil les hommages d'un soupirant, l'aimable et jeune chevalier de...., qui surmontait son écu d'un casque vu de profil ; mais où loger ce casque ? Il n'avait pas d'équipage. L'amour aidant, on aurait pu passer par-dessus cet obstacle. La fille aimait mieux son chevalier piéton que la voiture sans chevalier. La mère pensait différemment. Sur ces entrefaites se présenta le vicomte, possédant une voiture et une couronne peinte dessus. La fille pleura, se mutina. La mère pleura aussi, fit quelques scènes, mit en jeu les grands sentiments ; elle fit passer et repasser devant les yeux de la fille des montagnes de cachemires, des armées de valets, des cascades de diamants, des océans de perles fines, des kilomètres de batiste, avec beaucoup de valenciennes et une profusion de couronnes.

Le pauvre chevalier fut congédié.

La veille du jour où l'on devait livrer la victime ornée de ses bandelettes au minotaure, il y eut une grosse explosion ; la victime se

Digitized by Google

cabrait. Des prières, des menaces, quelques évanouissements, une demi-violence, et..... le tour fut joué.

Le gendre commença par mettre la marquise à la porte de chez lui. Avait-elle spéculé sur la santé du vicomte? Mais ce diable d'homme, qui toussait toujours, était aussi indestructible qu'un vieux rocher battu sans cesse par les tempêtes.

De là l'air dubitatif de Blanche au mot *avantageusement*.

« Eh bien! décidément, que pensez-vous de Jacques? Moi, je sais qu'il pense beaucoup de bien de vous, trop peut-être, le pauvre enfant! Ne trouvez-vous pas en lui quelque reflet d'un de ces types romanesques que je vous esquissais tout à l'heure? Il venait souvent ici, vous étiez seuls ensemble, que vous disait-il? Oh! rien, j'en suis sûre. Il a trop de délicatesse, le cher petit, pour..... Enfin, il est parti; je l'y ai engagé moi-même, pour son repos et le vôtre. Mais vous, ma mignonne, avez-vous jamais songé qu'on pourrait devenir amoureuse de lui? »

Cette fois, Mme Lebrun fixa directement sur le visage de la marquise ses grands yeux bien ouverts, puis elle partit d'un éclat de rire. Elle allait se lever lorsque la marquise la retint par la robe et la regarda à son tour d'un regard superbe d'éloquence. Il signifiait clairement : « Mais, impertinente! on ne peut pas ne pas aimer mon fils. »

« Ah çà, dit-elle, vous ne riez pas franchement; avouez-moi donc que j'ai touché juste, ma chère! Ah! ah! je ne savais pas que les choses en fussent là..... Ah! vous riez, vous riez..... De la dissimulation, mauvais signe!

— Ma cousine, fit Blanche avec un ton hautain, sachez que si je n'ai pas trouvé dans le mariage tout ce que je rêvais, je n'ai jamais cherché de dédommagements ailleurs, et que je n'en demanderais pas à monsieur votre fils. S'il me fallait absolument aimer quelqu'un, j'aimerais *un homme*. »

Tournant le dos assez lestement à la marquise, elle continua à se promener dans le jardin.

Un moment abasourdie, la marquise murmura :

« Pauvre petite! tu as beau faire la pimbêche, tu voudrais cacher ton jeu; mais ce n'est pas à moi qu'on dame le pion!.... »

Une demi-heure après, en rentrant au salon, Blanche y trouva son mari étendu sur le canapé, dans une de ces postures indolentes qui surexcitaient la verve railleuse de la marquise. Elle s'approcha de lui pour l'embrasser; il reçut ses caresses avec l'immobilité d'une statue, ce qui étonna Blanche, habituée aux manières un peu brusques, mais toujours franches et cordiales de M. Lebrun.

« Il y a longtemps que tu es rentré, mon ami?

Digitized by Google

— Une demi-heure trop tôt, répondit M. Lebrun, car je me suis promené dans le jardin et je me suis arrêté derrière le catalpa.....

— Ah mon Dieu ! et tu as entendu.....

— Tout, ma chère Blanche, tout ! interrompit le mari se soulevant et attirant Blanche près de lui par un geste affectueux et grave ; oui, j'ai tout entendu, et.....

— Et tu es fâché, demanda-t-elle d'une voix hésitante.

— Non, je ne suis pas fâché, mais j'ai beaucoup réfléchi depuis une demi-heure. Il y a des choses très vraies dans ce qu'a dit la marquise ; elle m'a ouvert les yeux : je lui dois de la reconnaissance.

— Oh ! mon ami, croirais-tu ?....

— Laisse-moi seul ce soir, ma bonne Blanche ; je t'avoue que j'aurais de la peine à soutenir la conversation ; d'ailleurs, qu'avons-nous à nous dire ? Ne t'étonne pas de me trouver plus préoccupé que d'habitude ; mais rassure-toi, je t'aime, je te respecte et t'admire plus que jamais. J'ai besoin d'un certain calme pour faire ce qui ne m'est pas arrivé encore : je fais mon examen de conscience. »

Il prononça ces derniers mots avec un sourire terne, et il quitta précipitamment le salon. On venait d'entendre, dans le vestibule, le pas traînant de Mme de Réversière.

M. Lebrun, en rentrant, avait cherché sa femme dans le jardin. Attiré par le son des voix, il s'était approché du banc sur lequel se tenaient les deux dames. Grâce à l'obscurité croissante, à l'épaisseur du feuillage, il pouvait écouter sans être vu. On parlait de lui : un sentiment de délicatesse le portait à s'éloigner ; puis la curiosité, une espèce de saveur amère, dépravée, mélange de jouissance fébrile et de douleurs aiguës, en entendant la marquise, l'avaient retenu jusqu'au bout. Il s'éloignait, piétinait, revenait. Il se surprit les poings et les dents serrés, balbutiant et articulant tout bas de gros mots qui arrivaient d'eux-mêmes à ses lèvres. Il éprouvait une de ces bonnes grosses colères sanguines dont l'explosion tranche les difficultés à la manière d'Alexandre en face du nœud gordien. Son premier mouvement le portait à prendre tous les Reversière par la peau du cou comme il prenait ses chiens de chasse, et à les porter à quelque distance de chez lui. Il gesticulait en écrasant le sable de l'allée, et Jacques aurait eu tort de se trouver dans le rayon de son bras. Après tout, c'était un homme bien élevé que M. Lebrun, c'est-à-dire assez déformé par la vie civilisée pour savoir arrêter les fugues de son organisation. Il rougit de son emportement, auquel succéda un abattement complet, sorte d'anémie morale dont il sortit pour réfléchir, ainsi qu'il l'avait annoncé à sa femme.

A partir de cette soirée, Blanche devint plus rêveuse, Lebrun plus taciturne et plus sombre. Quant à la marquise, grâce à cette singu-

Digitized by Google

lière faculté de localiser dans son esprit ce qui avait traversé son imagination, et de donner à ses rêveries la solidité d'une conviction, elle crut fermement au petit roman qu'elle avait improvisé. Elle en parla à ses amies; elle s'alarma pour le repos de son fils, pour la vertu de sa cousine. Sa sincérité dut être sa seule excuse. Elle consulta sérieusement le proviseur du collége de La Ferté. Il en résulta qu'au bout de quelques jours tout le canton était dans le secret des amours de Mme Lebrun avec le jeune marquis : on chuchotait, on ricanait, on s'apitoyait, on discutait, on commentait. L'écho de ces rumeurs arrivait jusqu'à la maison blanche.

La jeune femme les écoutait avec une résignation chrétienne qui n'était pas pure de tout alliage; il s'y mêlait une assez bonne dose de dédain. Elle n'eut jamais la tentation de protester ou de s'expliquer. Son mari paraissait encore plus indifférent; on eût dit qu'il se pétrifiait intérieurement.

Négligeant ses affaires, embrassant ses enfants avec distraction, il partait de grand matin, revenait tard sans rapporter de gibier. Après plusieurs heures de courses sans but dans la forêt ou les champs, il s'asseyait au pied d'un arbre, sous un buisson, au revers de quelque fossé, parfois contre une meule de foin, et là il pensait.

Tout un monde de sentiments nouveaux lui avait été ouvert par la marquise; elle avait crevé la toile enveloppant son existence dans un espace jusqu'alors restreint. Les images évoquées par Mme de Reversière allaient et venaient, papillotant devant lui. Sa femme, il ne l'avait pas comprise, pas devinée, pas même entrevue. Il lut des poëmes, des romans, s'initia aux jouissances et aux tortures des imaginations tourmentées, des cœurs malades. Il se prit à envier les infirmités morales des héros qui défilaient dans sa solitude, et, se comparant à eux, il se vit lui-même lourd, plat, bourgeois, prosaïque, irritant pour une femme comme Blanche. Il s'en voulait de n'être pas un rêveur inutile et parasite, un beau séducteur de filles, un gaspilleur de fortunes ou un duelliste enragé; le pauvre homme aurait voulu s'inoculer quelque vice brillant qui commandât l'attention des masses et l'élevât au-dessus des vulgarités calmes et vertueuses. En suivant cette pente, il tombait au fond des plus étranges conséquences : la rectitude de son jugement s'égarait en méandres imprévus.

Sa femme, de jour en jour, s'idéalisant dans son esprit, prenait des allures aériennes, et plus il se sentait lui-même retenu loin d'elle par la matière, plus elle lui semblait désirable. Du fond d'un puits bourbeux il voyait luire une étoile au ciel, et; ne pouvant voler jusqu'à elle, il aurait voulu qu'elle descendît jusqu'à lui.

« Je ne l'ai jamais possédée complétement, se disait-il avec rage;

Digitized by Google

la meilleure partie d'elle-même, je n'ai pas été digne de l'avoir ! Egoïste, imbécile, jaloux, avare, j'ai enfoui un trésor pour moi tout seul, et je n'en connaissais même pas tout le prix. Pauvre Blanche ! j'étais son bourreau sans le savoir ; il est impossible qu'elle m'ait aimé. Quel dévouement et quel martyre que ce mensonge de tous les jours ! »

Aux affectueuses démonstrations de sa femme, il répondait par un silence boudeur ou des monosyllabes brutaux. Il attribuait ces caresses à l'inépuisable charité de Blanche, et, tout en l'admirant, il se sentait humilié. Plus il l'admirait, plus il se trouvait timide auprès d'elle, car son infériorité se dessinait avec une netteté implacable, et, devenu timide, il était maussade.

A cette époque, M. Lebrun eut l'occasion de lire le roman de Jacques, un des récits les plus saisissants du grand peintre des passions, un de ces livres qui présentent, sous une forme fascinatrice, les idées les plus malsaines pour les âmes agitées. L'ancien notaire s'enivra de cette lecture ; l'immolation volontaire de Jacques, protestant par le suicide contre sa propre tyrannie conjugale, lui parut une révélation providentielle.

Se sacrifier pour lui rendre la liberté, tel fut désormais le centre d'attraction de toutes ses pensées. L'acerbe volupté du dévouement ignoré le pénétra, le posséda tout entier et finit par le transfigurer. Il maigrissait, pâlissait, se dégonflant, s'effilant, prenant des airs de distinction et de grandeur intellectuelle qu'on ne lui connaissait pas. Sa femme assistait à la transformation avec un bonheur étonné, un peu inquiet ; enfin elle l'aimait mieux ainsi.

Un soir d'hiver, dans l'obscurité, en rentrant de la chasse, il glissa dans un fossé plein d'eau et revint tout glacé chez lui. Quelques jours après, il toussait beaucoup, respirait difficilement, et sa femme eut de la peine à lui faire avouer qu'il éprouvait une douleur aiguë au côté. Malgré ses efforts, il ne pouvait cacher une fièvre violente qui se trahissait par la rougeur du visage et la moiteur des mains.

« Ce ne sera rien, mon amie ; ces maudits rhumes d'hiver sont quelquefois longs. »

Mais il fallut bien consentir à recevoir M. Duvy, M. Selvage, tous les médecins du canton. Blanche se tordait les mains ; avait-elle deviné son mari ? M. Lebrun fut percuté, ausculté avec soin par toute la faculté de Montigny.

— C'est peut-être bien une pleurésie, n'est-ce pas, docteur Selvage ? demanda M. Duvy, qui avait toujours eu des formes hésitantes.

— Mon cher confrère, répondit le docteur Selvage, nous avons là une pleurésie compliquée de pneumonie au second degré. Vous avez

Digitized by Google

bien entendu le bruit particulier de l'œgophonie ; oui, confrère, pleurésie avec épanchement de sérosités comprimant le poumon droit. Allons, allons, saignons ferme, des vésicatoires, et, si rien n'y fait, ma foi il ne faudra pas reculer devant la thoracentèse. Vous n'aurez pas peur du troquart, au moins?.... Une piqûre d'aiguille! Mais pourquoi diable ne pas nous avertir plus tôt? »

Lebrun sourit. « Je croyais que c'était un gros rhume. » Il pensait tout bas : « Le hasard m'avait trop bien servi pour que je leur fisse détruire son ouvrage. »

« Diable! diable! continuait le vieux praticien, percutant toujours avec une sorte de colère, vous croyez peut-être que je vais vous enlever cela comme on coupe une verrue. Au lit! et dépêchons-nous. » Il écrivit son ordonnance et sortit en grommelant.

Blanche suivit les médecins. Au haut de l'escalier, elle les retint.

« Messieurs, dit-elle — elle était pâle, et sa lèvre inférieure tremblait, et sa voix était faible — messieurs, au nom du ciel, parlez-moi franchement, est-il en danger?

— Il faut espérer, madame..... commença M. Duvy.

— Eh parbleu! interrompit le docteur Selvage, on sait bien qu'il est permis d'espérer tant qu'un homme n'est pas mort. Vous avez le cœur compâtissant, confrère, c'est une vertu qui sied à la jeunesse; mais si madame demande la vérité, c'est qu'elle est de force à l'entendre. Oui, madame, il y a danger et grand danger. Ces maladies-là, lorsqu'elles ne sont pas prises au début, vont au galop, surtout à travers les tempéraments sanguins. M. Lebrun s'est indignement conduit à notre égard. On nous appelle lorsqu'il est trop tard, et si nous ne réussissons pas à faire l'impossible, on dit que nous sommes des assassins ou des ânes! Votre serviteur, madame. »

Il descendit rapidement l'escalier en murmurant : « Il va planter là cette pauvre petite femme, avec trois enfants..... trois enfants!.... On devrait mettre une martingale à ces gros pléthoriques. Ah! s'il meurt entre mes mains, je ne le lui pardonnerai jamais! »

Au premier bruit de la maladie du cousin, la marquise accourut de Paris, ventre à terre. Elle s'installa jour et nuit à son lit, forçant Blanche à se reposer, et ne voulant admettre ni garde-malade, ni sœur de charité.

« Tu vois qu'elle n'est pas méchante, disait Lebrun à Blanche; elle fait le mal sans le savoir, et le bien avec connaissance de cause. »

Jamais un mot, même à travers les divagations du délire, n'apprit à la marquise que Lebrun était une de ses victimes. Jamais non plus il ne laissa soupçonner à sa femme qu'il mourait heureux de lui rendre sa liberté.

Digitized by Google

Quand tout fut fini, la marquise, n'ayant plus de motif à dévouement, redevint légère, inconséquente et railleuse. L'austérité de Blanche lui imposait ; elle prit l'habitude de s'en venger à grands coups de langue. La veuve eut quelque peine à lui faire sentir que sa présence lui était pénible.

En revêtant ses habits de deuil, Blanche se dit :

« Dorénavant, entre le monde et moi, j'élève une barrière ; sa méchanceté m'a atteinte jusque dans le calme de mon existence si retirée ; eh bien ! je me fortifierai encore davantage dans le fond de mon intérieur et nul n'y pénétrera. »

Quelques mois après, elle perdait sa fille aînée, emportée par le croup.

Tel était le passé de la jeune veuve. Voilà pourquoi elle était vêtue de noir, sortait peu et ne recevait personne.

RENÉ DE MARICOURT.

(*La 3e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

LE DÉVELOPPEMENT ET LA MISSION

DE LA

PUISSANCE RUSSE EN ASIE

LA SIBÉRIE ORIENTALE

Voyages et découvertes faits par les Russes le long des côtes de la mer Glaciale et sur l'Océan oriental, etc., par MULLER. Amsterdam, 1766. — *Le fleuve Amoûr*, par C. de SABIR. Paris, 1861. — *The Russians on the Amur*, by RAVENSTEIN. London, 1861. — *Morskoï Sbornik*. Saint-Pétersbourg, 1855-1863.

Vers le temps où la France, l'Angleterre et le Piémont coalisés, repoussaient les envahissements de la Russie en Occident, il s'accomplissait, à l'autre extrémité de l'empire immense des tsars, un fait dont l'importance dépasse à coup sûr, mais dans un autre sens, les résultats de la guerre de Crimée. Nous voulons parler de l'établissement des Russes sur la partie comprise entre la Sibérie et le fleuve Amoûr. Les dix années qui viennent de s'écouler n'auront donc pas été pour la Russie aussi désastreuses qu'on pourrait le supposer; et si l'on voulait bien comparer ce qu'elle a perdu à ce qu'elle a gagné, on verrait aisément que le chiffre du gain dépasse, et de beaucoup, celui des pertes.

En jetant les yeux sur la carte des régions comprises entre l'ancienne frontière russo-chinoise et la nouvelle, nous demeurons frappé des avantages incalculables qui résulteront infailliblement pour la Russie du pas immense qu'elle vient de faire dans le sud de sa vieille colonie. Sans nous arrêter à la valeur intrinsèque du ter-

Digitized by Google

ritoire annexé, à ses mines, aux essences supérieures que renferment ses forêts, à ses nombreux cours d'eau, à sa fertilité, valeur assez réelle pour que depuis peu d'années la colonisation officielle ait transformé certains points des bords de l'Amoûr; nous constaterons seulement le rôle important qu'au point de vue maritime l'avenir réserve aux intelligents envahisseurs, sur le Pacifique et dans l'extrême Orient. En donnant des ports dignes de ce nom à leurs territoires asiatiques, la prise de possession de l'Amoûr leur fournit en même temps les moyens de se créer une seconde marine, avec laquelle ils prendront nécessairement leur part de la prépondérance que se disputent actuellement la France, l'Angleterre et les Etats-Unis, sur le vaste bassin qui sépare la Chine de la Californie, l'Australie du Pérou. C'est à ce dernier titre, plus encore qu'à cause des sources nouvelles de fortune représentées par la colonisation des provinces amoûriennes, que cet accroissement de la Russie doit fixer l'attention.

I

Si le fait de l'annexion des territoires de l'Amoûr à ceux de la Sibérie est tout récent, les efforts des Russes pour hâter cet événement ne remontent pas moins haut que la fin du XVIe siècle, c'est-à-dire à la chute de Koutchoum-Khan. La Sibérie conquise, il était vraisemblable que les bandes cosaques, qui venaient d'orner la couronne des tsars de ce nouveau fleuron, s'en tiendraient difficilement à ce premier coup de main. La facilité avec laquelle les peuplades du nord avaient accepté le joug de Yermak devait engager les successeurs du hardi ataman à tenter d'autres entreprises dans la partie plus attrayante du sud : c'est ce que ceux-ci essayèrent, en effet, dès leur établissement définitif sur les bords de la Léna.

Ces entreprises furent d'abord timides, les Russes ne connaissant ni la contrée, ni les indigènes. Puis, la résistance ne se montrant nulle part d'une façon sérieuse, nous voyons bientôt le gouvernement lui-même organiser une série d'expéditions dont les résultats furent d'abord très heureux. Dans le nombre, celle de Wassili Poyarkov est demeurée célèbre; elle avait été organisée à Yakoutsk même, par le stolnik Golovine, et parvint jusqu'à la Zéïa, en soumettant tout le pays.

Les Tongousses, qu'ils appartiennent au bassin de l'Amoûr central ou à celui du Bas-Amoûr, qu'ils se nomment Orotchones, Manègres, Daouriens, Bivars ou Gholdes, Ssmaghers, Mangounes, Nich-

Digitized by Google

dales ou Ghiliakes, sont généralement pacifiques et doux ; presque tous sont pasteurs, ou vivent de chasse et de pêche.

Les Russes n'eurent donc pas à subir cette pénible et glorieuse nécessité d'avoir à combattre, sur les bords de l'Amoûr, des hordes semblables à celles qu'ils devaient soumettre plus tard entre la mer Caspienne et le Caucase. D'eux-mêmes les Daouriens, comme les autres peuplades tongousses déjà rencontrées par les Russes, vinrent s'offrir à leurs futurs maîtres, et c'est avec les mains pleines de présents que leurs princes se rendirent près de Poyarkov.

Ils lui apprirent qu'à la distance de six semaines de marche du lieu où ils se trouvaient, demeurait un khan nommé Borboï, dans une ville entourée de murailles de bois et munie d'un rempart. « Ce prince, disaient-ils, aspirait à dominer sur toutes les régions qui confinaient à ses Etats ; mais en dépit de ses efforts pour étendre son autorité, les peuples qui habitaient les rives de la Zéïa, du Shilkar et de l'Amoûr, s'étaient jusqu'alors refusés à le reconnaître. Les armes du khan consistaient non-seulement en arcs et en flèches, mais aussi en mousquets, et dans sa résidence il y avait du canon. Les peuplades soumises lui payaient un tribut en zibelines. On pouvait aussi troquer chez lui ces mêmes peaux contre des marchandises, telles que de la vaisselle d'argent, d'étain et de cuivre, et des étoffes de soie et de coton, que le khan recevait en échange de ses zibelines. Par ce trafic, le khan, ajoutèrent-ils, s'était considérablement enrichi ; son état, d'ailleurs très fertile en grains, contenait du bétail en abondance. » Les princes parlaient en outre d'un fort daourien, élevé à l'embouchure de la Selimda sur la Zéïa, et nommé Molditkitschid. Doduwa était le nom d'un autre fort, également situé sur la Zéïa, à l'embouchure du Shilkar. « Là demeurait un autre chef non moins puissant, le prince Ladkaï, chez lequel florissait l'agriculture, mais qui ne possédait pas de mines d'argent. »

Ces récits ne pouvaient manquer d'éveiller la convoitise des Russes : Poyarkov ne sut pas les dissimuler suffisamment ; il découvrit ses projets de conquête, ou plutôt d'asservissement, ce qui effraya les Daouriens, qui ne revinrent plus. Ceux-ci partis, la petite troupe ne tarda pas à manquer du nécessaire, si bien que 50 hommes moururent de faim.

« Molditkitschid n'est qu'à quatre jours de marche du lieu où vous êtes, » avaient dit les Daouriens à Poyarkov. La nécessité pressant, celui-ci y envoya le lieutenant Pétrof avec plusieurs hommes. Loin de résister, les princes qui se trouvaient dans le fort en sortirent, s'offrant en ôtages. Pétrof n'en voulut pas moins s'emparer de leur demeure ; mais le succès ne répondit pas à son attente. Repoussée, sa petite

Digitized by Google

troupe perdit là dix hommes. Les autres retournèrent apprendre la fâcheuse nouvelle à Poyarkov, que cet échec n'arrêta point, car on le retrouve bientôt à l'embouchure du Soungari-Oula, chez les Doutchères, puis enfin parmi les Natkis et les Ghiliakes, sur les bords de la mer d'Okhostsk, d'où il revint directement à Yakoutsk, en 1646.

Le voyvode qui avait envoyé Poyarkov sur l'Amoûr, Golovine, n'était plus à Yakoutsk, mais ses idées y étaient demeurées, et son successeur en avait hérité. Aussi, quand de nouvelles propositions d'expéditions sur l'Amoûr se présentèrent, celles-ci le trouvèrent-elles tout disposé à leur donner suite. Elles venaient cette fois d'un homme hardi entre tous, et qui devait imprimer son nom d'une façon ineffaçable dans l'histoire de la conquête de la Sibérie orientale. Nous voulons parler d'Eroféï Pavlovitch Khabarov.

Avant d'entreprendre l'expédition qui l'a rendu célèbre, ce Khabarov avait tenté maintes fois la fortune et touché à plusieurs métiers. Originaire d'Oustioug-Veliki, il s'était d'abord adonné à l'agriculture, puis, ayant appris que les forêts du bassin de la Léna étaient riches en animaux à fourrures, il résolut de les exploiter. En 1638, avec vingt-sept compagnons, Khabarov partit pour la Sibérie, s'établit d'abord, avec son frère et son fils, sur les bords de l'Ylim, et s'y occupa de trafic. Il passa ensuite sur le Kouta, où il fonda une sannerie, bientôt confisquée par l'Etat. Il adressa alors une pétition au gouvernement pour qu'on lui octroyât un terrain à l'embouchure de la Kirenga, dans le but d'y faire des défrichements, avec la faculté d'être libéré pendant une année du payement de l'impôt. Le gouvernement fit-il droit à sa demande? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, Khabarov rêvait déjà d'autres entreprises, et, en 1648, nous le voyons adresser à Dmitri Andrew Sin-Fransbekow, le nouveau voyvode d'Yakoutsk, une pétition afin d'obtenir l'autorisation de lever une compagnie de 150 hommes pour une nouvelle expédition sur l'Amoûr, autorisation qui lui fut accordée.

Khabarov se dirigea droit sur les terres du prince Ladkaï, sur l'Amoûr, en amont de l'Ourka. Celui-ci avait fui sans emporter ses richesses. En suivant le cours du fleuve, les Russes comptèrent jusqu'à quatre de ses châteaux échelonnés à une petite distance les uns des autres. Etaient-ce bien des châteaux? Il y eut assurément un peu de désenchantement quand les Russes durent se faire une réponse. Ces châteaux servaient effectivement de demeures aux princes, mais étaient disposés en même temps pour servir de retraites aux habitants en cas d'attaque. Les fortifications consistaient en murailles de bois, flanquées de quatre à cinq tours, et entourées de hauts remparts et de fossés profonds.

Digitized by Google

A peine Khabarov s'était-il établi dans l'un d'eux, qu'on lui annonça cinq cavaliers envoyés par l'ennemi. Lorsqu'ils furent devant le chef russe :

« Je suis le prince Ladkaï, dit le plus âgé de ces inconnus. Les hommes qui m'accompagnent sont mes frères, mon gendre et l'un de mes serviteurs. Mais vous-même, qui êtes-vous ?

— Nous sommes des promyschlenis[1], fit répondre Khabarov par son interprète, et nous venons vers vous pour faire le trafic.

— Vous cachez la vérité, reprit le prince. Un des vôtres, qui vous a précédés de quelques semaines, nous a appris vos projets. Vous êtes des Cosaques, et votre intention est de nous tuer, de réduire en esclavage nos femmes et nos enfants. Voilà ce qui nous a engagés à nous mettre en sûreté. »

Khabarov s'empressa de rassurer le vieillard.

« Ce n'est point la coutume des Russes de commettre des cruautés, dit-il. Nous désirions, en effet, vous amener à reconnaître l'autorité du tsar, notre maître, mais sans employer d'autres armes que la persuasion. Quant à vos biens, le tsar n'a pas l'intention de vous les ravir ; tout au plus vous demandera-t-il le tribut en échange de la puissante protection qu'il vous accordera contre vos ennemis. »

A ces mots, les frères et le gendre du prince, qui jusqu'alors avaient gardé le silence, le rompirent en disant que, s'il ne s'agissait que de payer un tribut, il y aurait moyen de s'accommoder. Mais Ladkaï leur ayant adressé la parole avec vivacité, ils s'inclinèrent, tournèrent bride aussitôt et partirent, en laissant les Russes indécis et n'ayant rien conclu. Toutefois, cette entrevue leur apprit que les Daouriens n'étaient pas inaccessibles à la confiance, et qu'il ne serait pas impossible de s'en rendre maîtres pour peu qu'on y mît quelque adresse. Aussi, sans plus tarder, leur chef fit-il lever le camp, espérant rejoindre le prince, afin de l'entretenir de nouveau.

Deux jours après, les Russes étant entrés dans l'une des forteresses dont nous avons parlé, et qui s'échelonnaient sur leur route, y trouvèrent une vieille femme se disant la sœur de Ladkaï. Les Cosaques, l'ayant mise à la torture, cette femme leur avoua que son frère et les siens s'étaient retirés chez les princes Shilginhéi et Ghildik, où ils attendaient les Russes ; que de la résidence de ces derniers il fallait quatorze jours de marche pour atteindre la ville du prince Bogdo.

« Ce prince, dit-elle, est un prince riche et puissant, à qui tous les Daouriens de son voisinage doivent hommage et soumission. Il mange et il boit dans de la vaisselle d'or et d'argent ; il a des canons

[1] Chasseurs.

Digitized by Google

et d'autres armes à feu; ses gens se servent cependant de sabres aussi, d'arcs et de flèches. Sa résidence est entourée d'un rempart en terre; à l'intérieur sont des bazars avec toutes sortes de marchandises précieuses. La rivière Nonni (affluent droit de l'Amoûr) passe devant. Il ne faudrait pas croire cependant que le prince Bogdo soit le seigneur le plus puissant de la contrée, ajouta la vieille femme. Il est lui-même tributaire du khan des Tartares-Mandchoux. »

Cette dernière information eût dû fixer les Russes sur la nationalité des peuplades au milieu desquelles ils se trouvaient; mais, trop hallucinés par les mirages que leur convoitise faisait briller devant leur imagination, il ne paraît pas qu'ils aient beaucoup réfléchi à la gravité politique de leur entreprise. Sans se soucier plus des Tartares, dont la présence se révélait pour la première fois derrière les Tongousses, qu'ils ne s'étaient souciés de ces derniers, nous les voyons bientôt se remettre à battre la campagne.

Cependant, la sœur du prince Ladkaï n'avait point menti, et l'heure était proche où ils allaient constater l'existence des maîtres réels des territoires qu'ils parcouraient en vainqueurs. Ceux-ci les attendaient à peu de distance d'une petite ville appartenant à trois princes que l'on nommait Gogoudar, Oyagosme et Lotodine. Les Russes continuèrent leur chemin sans y prendre garde, et, s'étant arrêtés devant les murs de la ville, sommèrent les princes d'en ouvrir les portes. Ceux-ci refusèrent. Khabarov fit alors mettre ses canons en batterie, et une brèche ayant été faite, tous les Cosaques montèrent à l'assaut.

Le lendemain du combat seulement, un officier tartare se présenta devant les Russes « fort respectueusement, » dit la chronique. Malheureusement, le défaut d'interprète ne permit pas de s'entendre. Tout ce qu'on sut de la singulière conduite des Tartares, on l'apprit des prisonniers, qui racontèrent qu'ayant sollicité le secours de leurs protecteurs, ceux-ci avaient répondu qu'ils n'avaient reçu aucun ordre à l'égard du fait qui se présentait, et qu'en conséquence ils conserveraient la neutralité. C'était plus que n'avaient espéré les Russes, un moment inquiets en face des ennemis nouveaux qu'avait paru leur ménager l'avenir. Aussi plus que jamais reprirent-ils le cours de leur facile conquête; ici, chez les Daouriens; là, chez les Doutchères; plus loin, chez les Atchanes, jusqu'au moment où, le froid se faisant sentir, la petite troupe s'arrêta pour hiverner.

Peuple rude de chasseurs et de pêcheurs, les Atchanes ne virent pas les Russes s'arrêter parmi eux sans chercher à les expulser; toutefois, ne se sentant pas suffisamment en forces lorsque leurs ennemis firent leur première apparition, ils feignirent d'abord de faire leur soumission et de vouloir payer le tribut; mais Khabarov ayant

Digitized by Google

envoyé une partie des siens aux provisions, les Atchanes profitèrent du démembrement de la petite troupe et tombèrent sur les Russes, aidés des Doutchères. Ils avaient affaire à trop forte partie pour réussir; battus par les Cosaques, ils réclamèrent alors, et très impérieusement, le secours de leurs maîtres, les Tartares-Mandchoux.

L'appel des tributaires du Fils du ciel fut entendu cette fois; et quelque temps après le prince Isinéi se portait sur le blockhaus dans lequel s'étaient retranchés les Russes, à la tête de 2,000 hommes et de 8 pièces de canon. « Ce fut le 24 mars que cette armée parut devant Atschanskoigorod, rapporte l'un des historiens de la Sibérie. Elle commença tout de suite à faire feu de son artillerie et de sa mousqueterie sur la place. Qu'on juge de la terreur des Cosaques et de leur surprise! Excepté les décharges qu'ils faisaient eux-mêmes, celle-ci était la première qu'ils entendissent sur l'Amoûr!.... » Mais bientôt la résolution de se bien défendre succéda à l'étonnement, et, après un combat acharné, les Russes parvinrent à mettre en déroute leurs ennemis et à leur prendre 17 mousquets, 4 pièces d'artillerie, 8 étendards et 130 chevaux. Ce fait d'armes, qui ne coûta aux vainqueurs que 6 hommes, assura la tranquillité de la petite troupe jusqu'au printemps, époque à laquelle Khabarov jugea prudent de se rapprocher de Yakoutsk, afin d'y prendre du renfort. L'ordre de se rendre à la cour l'y attendait.

Moscou accueillit Khabarov comme un héros; on lui conféra le titre de *fils de boyard*, avec celui de chef civil et militaire de tous les villages compris entre Oust-Koutsk et les limites de la province de Yakoutsk. Il ne paraît pas, toutefois, que cet homme hardi soit retourné au pays d'où il avait rapporté tant de célébrité; on ignore même ce qu'il devint depuis son retour de l'Amoûr, et l'on ne sait pas davantage le lieu où il mourut, quoique plusieurs chroniqueurs affirment que ce fut à Verkhnéiliinsk ou dans le village de Kharabovo, près de Kirensk, sur la Léna. Ce qui est plus sûr, c'est que les descendants de Khabarov existent encore aujourd'hui, et que son nom jouit dans toute la Sibérie d'une popularité certainement bien méritée.

Le premier acte du successeur de Khabarov, Onuphre Stephanof, fut de reprendre la conquête où son chef l'avait laissée. Nous le voyons donc bâtir, à l'embouchure de la Kamara, un fort dans lequel 10,000 Tartares l'assiégèrent l'année suivante, mais vainement. Le siége levé, Stephanof s'empressa d'adresser directement au gouvernement impérial le rapport de cette brillante affaire, et d'y envoyer les trophées tartares, ainsi que le tribut levé sur les indigènes, circonstance peu importante au premier coup d'œil, mais qui ne laissa pas que d'avoir une grande influence sur les événements qui suivi-

Digitized by Google

rent, et voici pourquoi : d'ordinaire, le *yassac* (impôt en pelleteries) était envoyé à Yakoutsk ; mais comme il était question alors de détacher les nouvelles provinces du district pour en faire un gouvernement à part, sous la direction d'un voyvode, celui de Yakoutsk ne voyant plus arriver le yassac de l'Amoûr, ne s'occupa plus d'une entreprise où son intérêt n'était pour rien. Dès lors les Cosaques cessèrent de recevoir des renforts ; bien mieux, détournant les esprits des contrées amoûriennes, le voyvode de Yakoutsk, qui espérait rencontrer ailleurs une population plus compacte que celle qui errait aux bords de l'Amoûr, commença à diriger les expéditions dans une direction tout opposée. Un événement survenu sur les rives de la Kouta réveilla bientôt les idées de conquête qui sommeillaient. En 1665, le voyvode Oboukhof, revenant de la foire de Kirensk, sur la Léna, s'arrêta à Oust-Koutsk, chez un Polonais, inspecteur d'une saunerie, et nommé Czernigowski. Quel crime le rendit odieux à celui-ci ? La femme de Czernigowski lui avait plu, dit-on, et le Polonais, qui s'en était aperçu, résolut de venger son déshonneur sur le voyvode. Le lendemain, en effet, Czernigowski, s'étant mis à la tête d'une troupe de ses amis, tous bien armés, alla attendre le voyvode sur sa route, et, au détour d'un bois, tomba sur lui et les siens, et les massacra.

Rester dans le pays après une telle action n'était point possible. Czernigowski qui, comme tous les Sibériens, avait entendu vanter les provinces amoûriennes, le pays par excellence des aventures et des aventuriers, tourna ses pas immédiatement vers le fleuve, et atteignit bientôt Albasin avec ses compagnons. Ceux-ci étaient d'abord au nombre de 84 ; mais les Tongousses en ayant massacré 15, il lui en resta 69 à l'aide desquels il releva l'ancien édifice. N'avaient-ils pas à redouter et leurs propres compatriotes et les Chinois ?

En dépit des fortifications dont ils furent bientôt entourés, les fuyards ne tardèrent pas à comprendre que leur sécurité ne pouvait être de longue durée, et ils pensèrent, avec raison, que le plus sage était de se soumettre. Ayant donc prélevé l'impôt sur les indigènes, Czernigowski le fit porter à Nertchinsk, pendant qu'il envoyait un exprès à Moscou pour y implorer en son nom et au nom des siens la clémence du tsar. Mais il fallait que la justice eût son cours. Czernigowski, son fils et ses principaux complices furent condamnés à mort, et 46 de ses hommes à la peine du fouet. Ajoutons que, le lendemain, tous étaient graciés et recevaient même chacun 2,000 roubles en récompense des services rendus par eux à l'Etat.

Les titres des Albasiniens à cette faveur extraordinaire du tsar ne consistaient pas seulement dans la reconstruction de l'Ostrog. Par

Digitized by Google

une suite de combats avec les Tongousses, Czernigowski avait reconquis à l'autorité russe les territoires jadis délaissés, et lui avait restitué tout son prestige. De plus, il avait attiré près de lui plusieurs familles de paysans qui s'étaient adonnés aux travaux agricoles, et dont le nombre augmentait chaque jour. Déjà plusieurs gros bourgs (Slobodas) s'étaient élevés, parmi lesquels Pokrovskaya jouissait d'une certaine prospérité. Un peu au-dessus d'Albasin, un moine nommé Hermogenes venait de fonder un couvent; le pays enfin avait acquis assez d'importance pour qu'Albasin eût des voyvodes. Quant aux Tartares, on n'en entendait point parler. Il est vrai que la Chine était alors le théâtre de graves événements : la révolte de Ou-San-Kouéi, venait de remettre en question la grande conquête des Tartares. Tout en comprimant le désordre, l'empereur Khang-hi surveillait néanmoins les mouvements des Russes, se réservant, lorsqu'il entrerait en campagne, de les atteindre de telle sorte qu'ils ne pussent plus par la suite renouveler leurs agressions. C'est en effet ce qu'il essaya dès que ses armées furent redevenues libres. Comme les nouveaux postes des Russes se trouvaient loin de tout centre chinois, loin de tout lieu capable d'appuyer par ses ressources des opérations sérieuses, l'empereur commença par couvrir de fortifications le nord de la Mandchourie, et créa la province de Khéi-lou-tsen (de l'Amoûr, en mandchou, Sakhalien-Oula); puis, pour rapprocher Albasin de ses établissements militaires, il fit jeter les fondements de Khéin-lou-tsen (Sakhalien-Oula), de Merghen et de Tsitsikar. Ces villes bâties, des routes, semées de stations, les relièrent entre elles, qui servirent de centres à autant de colonies. Sur ces entrefaites, les Russes, désirant sonder les intentions du gouvernement chinois, lui dépêchèrent de Moscou des envoyés qui, sous la conduite de l'interprète du *possolskoï-prikaz* (bureau des ambassadeurs), se rendirent à Péking. Rien n'a transpiré de cette mission, qui n'aboutit pas. Tout ce qu'on en sait, c'est que son chef, le Grec Spafari, revint très effrayé de tout ce qu'il avait vu préparer contre les Russes, et qu'il crut devoir notifier aux Albasiniens, dès son retour à Nertchinsk, de ne plus entreprendre d'expéditions sur l'Amoûr ni sur la Zéïa, et de ne plus lever d'impôt sur les Tongousses, s'ils ne voulaient pas s'attirer de cruelles représailles de la part des Chinois. Personne ne prit garde à ces conseils, et pourtant les craintes de Spafari n'avaient rien d'exagéré. Les Chinois se préparaient à la guerre; déjà même ils étaient prêts, et leurs détachements se rapprochaient chaque jour de la scène où elle allait éclater. En 1683, Grégoire Mylnik, envoyé avec 67 Cosaques pour relever la garnison du fort d'Oust-Doukitchansk, nouvellement fondé, est cerné par des embarcations chinoises et fait prisonnier. La même année, deux des

Digitized by Google

irig
eurs
emp
s la
e d
orce
tte e
ont
Si
cha
l'All
t à
leur
entr
isolé
aiter
dage
le m
ngou
ies à

ôt d
uoi,
tin 1
leu
arm
outr
mair
'arti
es e

d à
cept
le p
nent
e mi
sars.
isit
se

ine.
s ve
ossé

Digitized by Google

se dirigea de nouveau vers l'Amoûr. 200 Cosaques, conduits par Béiton, les accompagnaient ; et, pour la troisième fois, Albasin sortit de ses cendres.

La nouvelle de cette résurrection causa à Péking une irritation qu'il est facile de concevoir. Un nouveau corps d'armée fut rassemblé, et se dirigea sur-le-champ vers Albasin, qu'il atteignit en juillet 1686. Mieux approvisionnés cette fois, les Russes étaient prêts à la défense. Tolbousine fit incendier les faubourgs, dont les habitants se réfugièrent dans le fort, et s'y creusèrent des zémlianki, ce qui porta la garnison à 736 hommes. Les Chinois étaient 8,000 et possédaient 40 pièces de canon. Ils entourèrent la ville d'un rempart, dont les restes se voient encore ; ils l'armèrent de leur artillerie et commencèrent à battre la place ; puis, ayant ouvert une brèche, ils se précipitèrent à l'assaut.

Quoique privés d'un de leurs chefs (Tolbousine tué d'un éclat d'obus) et malades du scorbut, les Russes soutinrent dignement cette attaque et repoussèrent si bien les Chinois, que cet assaut fut le seul qu'ils eurent à essuyer pendant près d'une année que *dura* ce siége. Les Chinois avaient d'ailleurs vu leurs rangs s'éclaircir considérablement. Après avoir changé le siége en blocus, ils se retirèrent ensuite jusqu'à 4 verstes de la ville ; et enfin, un matin, les Albasiniens les virent plier bagage et prendre la route d'Aïgoune. La garnison d'Albasin se trouvait alors réduite à 66 combattants ! « et si dépourvus de tout, dit un document chinois, que leur chef envoya un de ses soldats au camp pour réclamer des vivres. Lantan (le général chinois) consentit à les lui fournir sous la garde de l'employé Ifan, qui reçut l'ordre de se rendre compte de la position des Lotcha (Russes) et de voir si leur prière ne cachait point quelque supercherie. L'employé annonça, à son retour, que Béi-Doun était gravement malade, et que dans toute la ville il ne restait qu'une vingtaine de Lotcha, tous malades..... » En dépit de ces renseignements, les Chinois ne profitèrent pas de l'épuisement de la petite garnison pour s'assurer d'une victoire dès lors devenue facile. Ils avaient reçu d'ailleurs des ordres qui s'opposaient à toute tentative nouvelle ; c'étaient ces mêmes ordres qui avaient provoqué leur retraite, à la grande surprise de leurs faibles adversaires.

L'étonnement des Russes cessa lorsqu'ils apprirent que des pourparlers avaient eu lieu entre les cours de Moscou et de Péking. On avait enfin compris, à Moscou, qu'il serait impossible d'affermir la domination russe sur l'Amoûr sans avoir préalablement tranché à l'amiable la question des frontières. En conséquence, le gouvernement du tsar s'était décidé à envoyer un représentant à Péking.

Le résultat de cette démarche fut une entrevue des plénipoten-

Digitized by Google

tiaires russes et chinois, qui est restée fameuse dans les annales des provinces amoûriennes, puisqu'il en sortit ce traité de Nertchinsk (1689) sur lequel allaient pivoter à l'avenir les événements à la suite desquels les Russes devaient enfin entrer en possession des territoires si longtemps ambitionnés[1].

Sur l'heure, ce traité fut assez désastreux pour les Russes, auxquels il reprenait le fleuve. Mais lorsque, deux siècles plus tard, de nouvelles négociations s'engagèrent entre la Chine et la Russie, c'est sur ce traité même que devaient se baser les Russes pour revendiquer leurs droits de propriété sur le fleuve et les appuyer. Le premier article du traité de Nertchinsk, qui contient la délimitation des frontières, est peu catégorique, ce qui s'explique d'ailleurs par l'ignorance où les deux parties se trouvaient de la géographie des contrées contestées; et l'on conçoit aisément que les Russes aient pu tirer par la suite tant d'avantage des termes dans lesquels il était conçu. Les autres articles sont plus clairs : ils décidaient de la destruction d'Albasin, et, ce qui n'est pas moins important, de la faculté accordée aux sujets des deux empires d'aller et de venir librement de l'un à l'autre, « pour y vaquer à leurs affaires et négocier en toute sûreté, moyennant un passeport. »

« L'échange du traité se fit devant la ville de Nertschinsk, rapporte Muller, sous une tente que les Russes avaient dressée. Les ambassadeurs des deux empires s'y rendirent en pompe, suivis d'un grand cortége. Les Russes firent les honneurs de leur pays, en invitant les Chinois à entrer les premiers, et les recevant comme leurs hôtes. Le traité fut signé et scellé de part et d'autre. Lorsqu'il fut question de le confirmer par un serment solennel, les Chinois offrirent de le faire devant un crucifix, prosternés à la manière des chrétiens. Mais l'okolnitchi aima mieux qu'ils jurassent à leur manière et par leurs dieux. Après cette solennité, les Russes présentèrent aux Chinois l'exemplaire en langue russe signé et scellé, et en reçurent un autre en langue mandchoue, pareillement signé et scellé. La traduction latine fut signée, scellée et délivrée en double des deux côtés. Ces formalités accomplies, les ambassadeurs s'embrassèrent au son des trompettes et des gongs. Le représentant du tsar, l'okolnitchi Fœdor, fit servir une collation, et l'on ne se sépara qu'après la nuit close. Le lendemain, les plénipotentiaires s'envoyèrent réciproquement des cadeaux ; puis les Chinois reprirent, tant par eau que par terre, le chemin de leur pays. »

[1] Sur ce traité et ses conséquences, voir dans la *Revue* le travail intitulé *Relations diplomatiques et commerciales de la Russie avec la Chine*, 2e série, t. X, p. 97 (livr. du 15 juillet 1859).

Digitized by Google

II

Les Russes, il faut le dire, respectèrent scrupuleusement les clauses du contrat. Albasin fut évacuée, et ses habitants, conduits par Béiton, passèrent tous dans la voyvodie de Nertschinsk. On prit en outre des mesures capables de mettre obstacle aux incursions que pourraient avoir envie de tenter les Cosaques sur le territoire chinois. Profitant seulement de l'article qui leur permettait de commercer avec la Chine, les marchands moscovites commencèrent à envoyer des caravanes à Péking, par la Mandchourie. Quant aux Cosaques, retenus par des ordres rigoureux, ils cessèrent de tourner leurs regards vers la contrée qui, pendant si longtemps, avait été pour eux une sorte de terre promise, et se dirigèrent dès lors vers le nord-est, où les sollicitaient d'ailleurs les contrées vierges encore de la mer d'Okhotsk.

Il ne faudrait pas croire cependant que les Russes aient laissé échapper sans de secrètes réserves les magnifiques régions qu'ils avaient pendant un moment occupées en maîtres. Si deux siècles se sont écoulés entre le traité de Nertschinsk et ceux qui, récemment, leur ont livré ce qu'ils avaient jadis si ardemment convoité, on peut expliquer leur inertie par les soins impérieux que réclamait l'intérieur de l'empire; l'ignorance où se trouva, jusqu'à ces derniers temps, le cabinet de Saint-Pétersbourg de la nature des territoires amoûriens, n'est pas non plus étrangère à son timide respect des traités. Mais ces territoires étaient trop près des Russes pour que ceux-ci cessassent d'y songer; le temps, loin d'éteindre leurs désirs, ne fit que les aviver, et, avec les désirs, se renouvèlent bientôt des tentatives qui, faites sans la hardiesse cosaque, échouèrent toutes contre l'obstination chinoise.

Ces tentatives devinrent surtout fréquentes lorsqu'après s'être portés dans le Kamtchatka, les Sibériens commencèrent à descendre du nord vers le sud, en suivant les deux bords de la mer d'Okhotsk et les Kouriles. Tandis que Behring remontait cette mer, Catherine Ire, reprenant l'idée de ses devanciers, envoyait une ambassade en Chine pour entamer des négociations relatives à la cession du grand fleuve, négociations qui n'aboutirent pas. Ce qui importait alors, c'était d'obtenir des Chinois la libre navigation du fleuve, car les transports de Yakoutsk à Okhotsk ne pouvant se faire que par un chemin à peine praticable, à travers des bois et des marais, étaient d'une longueur considérable, et, par cela même, représentaient des

Digitized by Google

dépenses extraordinaires. L'Amoûr, au contraire, offrait la possibilité de diriger les vivres directement de Nertschinsk à Okhotsk d'une manière facile et à peu de frais : on comprend tout l'intérêt que la Russie pouvait avoir à profiter de cette voie rapide et peu coûteuse.

Le mauvais vouloir des Chinois, qui se refusaient à toute concession, irrita le cabinet de Saint-Pétersbourg, que nous voyons, quelques années après, s'enquérir avec soin des forces mandchoues entretenues sur l'Amoûr. L'avis du commandant de Sélenghinsk, Jacobi, auquel on s'adressa dans cette circonstance, fut que ces forces étaient assez imposantes pour qu'on y prît garde. Jacobi pensait, néanmoins, qu'en rassemblant sur la frontière russe, et secrètement, des troupes avec de l'artillerie, il ne serait pas impossible, de nouveaux pourparlers échouant, de forcer le passage du fleuve. Il ajoutait que la spontanéité du mouvement assurerait le succès de l'entreprise, qui devrait s'appuyer sur des redoutes élevées dans des endroits convenables. Ce hardi projet n'eut pas de suite, faute de fonds nécessaires. La Chine d'ailleurs s'inquiétait, rassemblait elle-même des troupes, si bien que la Russie dut, à son tour, songer à sauvegarder ses frontières.

Rien de fâcheux pourtant ne signala cette situation. Les Chinois s'en tinrent à leurs menaces. Les expéditions de La Pérouse et de Broughton, en démontrant que les bouches du fleuve étaient obstruées par des bancs de sable, avaient, du reste, un peu refroidi l'ardeur des Russes, que nous ne voyons se préoccuper de nouveau de l'Amoûr qu'en 1803 et 1805.

Lorsque, à cette époque, Krusenstern fut envoyé au Japon et en Chine, et le comte Golovkine à Péking ; la question du fleuve contesté se retrouva parmi celles que devaient élucider les plénipotentiaires. Le comte Golovkine était autorisé à redemander aux Chinois le droit de navigation sur le fleuve, et le libre exercice du commerce sur toute la frontière. En cas de non réussite, il avait pour mission d'obtenir de faire descendre par le fleuve, au moins une fois par an, quelques bâtiments avec des approvisionnements pour le Kamtchatka et l'Amérique russe, dans le cas, encore douteux, où le fleuve serait navigable. Il devait alors demander également l'autorisation d'établir, à l'embouchure de l'Amoûr, un dépôt pour le transbordement des marchandises. L'ambassadeur était en outre chargé d'exiger la faculté de diriger des caravanes, non-seulement à Péking, mais encore dans d'autres localités de la Chine. Ce droit lui fut très nettement refusé par la cour de Péking, qui ne lui donna pas de meilleures satisfactions quant à la question de l'Amoûr. Les résultats les plus clairs de cette mission furent les observations qu'en

Digitized by Google

rapportèrent ses membres, et particulièrement le colonel d'Auvray, relativement aux contrées parcourues et aux peuplades qu'on y avait rencontrées, renseignements dont le cabinet de Saint-Pétersbourg devait, par la suite, faire son profit.

La mission de Krusenstern, dont le but était l'exploration des bouches de l'Amoûr, ne fut pas plus heureuse ; mais ses compagnons, comme ceux de Golovkine, se livrèrent à des études des pays qu'ils visitèrent, qui ne rendirent pas ce voyage complétement infructueux. Le chambellan Résanof y recueillit, pour sa part, plus d'un renseignement qui devait être d'un grand secours dans les tentatives ultérieures. C'est lui qui, le premier, fixa l'attention du gouvernement sur l'île de Sakhalien et l'engagea à en prendre possession, à y fonder des colonies en vue des projets dont l'Amoûr était le thème. Résanof songeait même à occuper les îles Sandwich, à fonder un port meilleur que celui d'Okhotsk, et à créer une flotte russe dans les eaux du Grand-Océan, lorsque la mort vint le surprendre.

Toutefois, les expéditions maritimes, loin de conduire les Russes sur les traces de la vérité, ne réussirent qu'à les en éloigner. Celles du capitaine de frégate Podoushkine et de Lutke, qui reprirent, en 1811 et 1826, les explorations essayées par Behring et ses successeurs, n'eurent pas une fortune meilleure, au moins quant à l'Amoûr. Aussi, s'était-on découragé de telle sorte à Saint-Pétersbourg, qu'on abandonna presque entièrement les colonies du Kamtchatka. Le Pacifique ne jouait pas encore, sous le rapport militaire et politique, le rôle important qui lui est depuis échu ; l'empire du Milieu, le Japon étaient fermés aux Européens ; les mers de Behring, du Kamtchatka et d'Okhotsk n'étaient point visitées par les baleiniers; les colonies russes de ces parages, enfin, coûtaient beaucoup plus à l'Etat qu'elles ne lui rapportaient. Ceci, joint aux insurmontables difficultés que présentait une prise de possession du fleuve, contribua beaucoup à cet abandon, qui dura environ vingt années. Mais en 1840, les baleiniers, commençant à exploiter les mers que nous venons de citer, et l'expédition des Anglais en Chine venant d'ouvrir Shanghaï à l'Europe, la Russie comprit qu'elle ne pouvait demeurer plus longtemps inactive, et l'on s'occupa de nouveau, à Saint-Pétersbourg, des colonies du Grand-Océan septentrional. L'état précaire dans lequel se trouvaient alors les relations commerciales avec Kiathka faisait d'ailleurs un devoir au gouvernement russe de chercher une voie meilleure pour ses négociants, et l'on songea naturellement à l'Amoûr.

Que devait-on faire? C'est ce que fut chargé d'examiner un comité qui se réunit en 1843, et qui décida que c'était sur les lieux mêmes qu'il fallait s'assurer des mesures à prendre pour développer

Digitized by Google

les relations avec la Chine. A cet effet, un agent spécial devait être envoyé à Canton et dans les autres ports, ouverts au commerce européen à la suite du traité de 1840. Un membre du comité, et l'un des hommes les plus distingués de la Russie, M. le contre-amiral Poutiatine (aujourd'hui général, aide de camp et comte), approuvant cette mesure, insista également sur la nécessité d'explorer la limite orientale de la frontière russo-chinoise, car les notions recueillies jusqu'alors démontraient l'absence complète d'un bon ancrage sur tout le littoral, depuis la terre de Sakhalien, que l'on croyait une presqu'île, jusqu'à l'embouchure de la rivière Oula. Au delà de ce dernier point, la côte n'avait point été explorée, et le golfe, entre le littoral et Sakhalien, dans lequel l'Amoûr, à ce que l'on supposait, déversait ses eaux, demeurait également inconnu. La partie septentrionale de Sakhalien, quoique étudiée par Krusenstern, demandait aussi des explorations plus minutieuses. Il fallait encore songer à trouver un port plus commode qu'Okhotsk, et, mettant à profit les découvertes antérieures, tenter d'ouvrir définitivement les ports du Japon. Ces propositions de M. l'amiral Poutiatine, adoptées par le comité, furent agréées par l'empereur Nicolas, qui nomma l'amiral commandant de l'expédition. Déjà celui-ci s'occupait de ses préparatifs, quand, sur la proposition du ministre des finances, l'empereur ordonna de tout suspendre. Toutefois, l'année suivante on proposait à la compagnie russo-américaine d'envoyer aux frais du gouvernement, dans les colonies, un navire appartenant à cette compagnie, pour explorer le liman de l'Amoûr et s'assurer de la possibilité d'entrer dans le fleuve.

Cette nouvelle tentative, confiée à M. Gavrilov, lieutenant du corps des pilotes, sans ajouter beaucoup à ce que l'on savait déjà de l'Amoûr, constitue néanmoins la première expédition qui parvint par mer sur le fleuve. Là, M. Gavrilov, s'étant livré à des sondages, revint à Ayan, d'où il envoya à Saint-Pétersbourg le compte rendu de ses travaux.

Tombant dans la même erreur que ses devanciers : « les navires qui ne tirent que seize pieds d'eau, écrivait M. le lieutenant Gavrilov, peuvent atteindre, mais non sans peine, la partie septentrionale du liman du fleuve ; plus loin, la navigation devient impossible pour des voiliers. Quant au fleuve, son entrée n'est praticable qu'aux vapeurs tirant cinq pieds d'eau. » La carte jointe à ces instructions représentait cette entrée du fleuve comme fermée par une barre, où la profondeur variait de un pied et demi à trois pieds, et indiquait la partie méridionale du liman, à partir du cinquante-deuxième parallèle, comme tout à fait fermée par des dunes et des bas-fonds.

Le résultat de cette expédition, qui avait été faite dans des condi-

Digitized by Google

tions meilleures et avec plus de soin que la plupart de celles qui l'avaient précédée, parut être le dernier mot de la question, mais ne découragea point tout le monde. Parmi ceux qui espérèrent encore se trouva M. le général de Mouravief, alors gouverneur de la Sibérie orientale. Homme instruit, actif, entreprenant, il ne lui sembla pas qu'on dût renoncer aussi vite à des espérances qui lui paraissaient autoriser les mille récits venus de tous les points des bords de l'Amoûr, soit par la bouche de ses propres riverains, soit par les savants envoyés à diverses reprises aux environs de cette terre promise, soit enfin par les mémoires rédigés à la suite des missions maritimes officielles, journaux, récits, observations, religieusement conservés dans les archives sibériennes et consultés avec intelligence par le général.

Au nombre de ces documents il faut mettre les rapports des nombreux déportés qui, parvenant à s'échapper, gagnaient l'Amoûr et vivaient dans ses parages jusqu'à ce qu'on les reprît. Ces rapports ont été plusieurs fois d'une grande utilité au gouvernement russe. Ceux de Gouri Wassilief, entre autres, ont apporté, dans l'élucidation de la question, des éléments qui donnent à ce Wassilief une place à part dans l'histoire de l'Amoûr. Par la fréquence de ses évasions et leur hardiesse, Gouri Wassilief mérite d'ailleurs une page particulière dans les annales lugubres de la Sibérie, et nous sommes heureux de la trouver dans le consciencieux ouvrage de M. de Sabir : « Originaire du gouvernement de Catherinoslaf, dit l'historien de l'Amoûr, Gouri Wassilief, appartenant à la secte des *Starobriatzi*, fut déporté pour vagabondage, en 1808, dans l'arrondissement d'Oudinsk, province transbaïkalienne. Au printemps de l'année 1815, s'étant assuré de deux compagnons résolus, ils s'enfuirent sur l'Amoûr, où ils passèrent l'hiver dans une caverne, aux environs d'Albasin. Au printemps de 1816, ils furent capturés par les Mandchoux, et envoyés dans la ville d'Aïgoune, où les Chinois les engagèrent, à l'instar des autres fuyards russes, à se raser la barbe et à se faire sujets du Céleste Empire. Sur leur refus, les Mandchoux les dirigèrent, par les villes de Tsitsikar et Khaïlar, au poste de Tsurukhaïtui, sur la frontière russe, d'où on les renvoya à Oudinsk. En 1818, Gouri Wassilief s'enfuit une seconde fois sur l'Amoûr ; l'année suivante, il fut capturé de nouveau par les Mandchoux, et dirigé sur Tsurukhaïtui, où il subit la peine du fouet, et fut envoyé aux mines de Nertchinsk. En 1822, Gouri Wassilief trouva encore une fois l'occasion de s'enfuir sur l'Amoûr, et hiverna dans cette même caverne, à l'embouchure de l'Ourka, où il avait passé l'hiver de 1815 à 1816, ne se nourrissant que de racines et de poissons. Craignant, avec raison, de tomber une troisième fois entre les mains des Mand-

Digitized by Google

choux, il se décida à descendre l'Amoûr au printemps de 1823, dans un canot d'écorce de bouleau (*Vétka*). Néanmoins, il fut capturé par les Mandchoux, et amené à Aïgoune; mais cette fois on le garda, et on lui proposa de l'entretenir, à condition d'enseigner le russe aux enfants. En 1826, on l'envoya, avec un détachement mandchou, descendre l'Amoûr pour s'y adonner à la pêche. Mécontent de la manière dont on se comportait avec lui, Wassilief s'enfuit dans un petit canot, et, ayant dépassé l'embouchure du Soungari, il se trouva hors de danger, puisque les Gholdes, qui, à partir de cet endroit, peuplent les rives de l'Amoûr, sont indépendants des Chinois-Mandchoux. En continuant cette fois à descendre le fleuve avec le secours des indigènes, Wassilief atteignit en automne les établissements des Ghiliakes, chez lesquels il hiverna. Il en apprit qu'au nord du fleuve demeuraient les Tongousses; en conséquence, il se décida en 1827 à sortir, dans une embarcation ghiliake, de l'embouchure de l'Amoûr, et, se dirigeant par mer en longeant la côte, il s'arrêta à une trentaine de verstes, en amont de l'embouchure du Tougour, hiverna parmi les Tongousses qu'il y rencontra, et le printemps suivant (1828), arriva avec eux au fort d'Ousk. »

La relation de Gouri Wassilief fut particulièrement utile à M. le général Mouravief. Restaient les moyens de vider la question une fois pour toutes. Ces moyens, un projet du ministère de la marine touchant le transport du port d'Okhotsk dans la baie de Konstantinovskaïa, les lui fournit. Il proposa le relevé des côtes sud-est de la Sibérie orientale, à partir de la baie Tougousk jusqu'au fleuve Amoûr, et désigna, pour remplir cette mission, un homme dont l'intelligence lui était connue, M. le capitaine-lieutenant Névelsky. Un comité créé *ad hoc* appuya, en 1849, cette proposition, et chargea, en outre, le capitaine Névelsky d'occuper un point du littoral au nord des bouches du fleuve, dans le pays des Ghiliakes, lesquels, d'après les assurances de M. de Middendorf, qui les avait visités peu de temps auparavant, étaient indépendants, et ne feraient point de difficulté pour céder à la Russie une petite portion de terrain propre à l'établissement d'un comptoir. La compagnie russo-américaine, de son côté, devait tâcher d'entrer en relations d'amitié avec les Ghiliakes, et diriger chez eux, par voie de terre, du port d'Ayan, une expédition commerciale.

Il serait trop long de suivre M. Névelsky. Les journaux ont trop parlé de cette expédition, toute voisine de nous, pour que nous y revenions. Nous rappellerons seulement son résultat principal, c'est-à-dire cette découverte, que Sakhalien n'était pas une presqu'île, mais bien une île, et qu'enfin l'entrée de l'Amoûr, dont il fixait pour la première fois la place sur les cartes, était accessible. L'idée du

Digitized by Google

contraire était trop enracinée dans les esprits pour qu'on y crût d'abord. Ce ne fut que quatre années plus tard, en 1853, quand le schooner *Wostok* traversa le détroit découvert par M. Névelsky, qu'on reconnut la réalité du fait.

Les tentatives des Russes entrèrent dès lors dans une voie nouvelle, dont le but devait être la satisfaction complète de leur ambition. Le temps, il faut le dire aussi, était loin où l'empire russe n'était représenté en Sibérie que par un petit nombre de Cosaques, de colons et de condamnés. Cent cinquante années s'étaient écoulées, pendant lesquelles la puissance moscovite s'était sérieusement établie dans le nord de l'Asie, tandis que l'autorité chinoise avait été chaque jour s'affaiblissant davantage. Secondés par les forces qu'ils sentaient derrière eux, les Russes n'hésitèrent donc plus, et quand M. Névelsky proposa une nouvelle exploration du liman de l'Amoûr, le général de Mouravief décida sur-le-champ l'établissement d'un poste près de l'embouchure du fleuve. Le général, reprenant alors les idées de Résanof, proposa du même coup la substitution de Petropavlosk à Okhostk comme siége de la puissance maritime russe sur le Grand-Océan.

Cette nouvelle expédition confirma ce que l'on savait déjà de la prétendue suzeraineté de la Chine sur les territoires avoisinant les bouches du fleuve. Des marchands mandchoux, rencontrés à Tyr par M. Névelsky, lui apprirent que les Chinois ne les considéraient point comme tributaires du gouvernement de Péking, et que l'impôt prélevé sur eux ne l'était que clandestinement par les mandarins, qui n'avaient point pour cela de mission officielle.

M. de Middendorf, lors de son voyage sur les frontières russo-chinoises en 1843 et 1844, avait déjà signalé le fait. Il s'était assuré que les traités n'indiquaient pas seulement d'une façon très insuffisante la délimitation des deux empires, mais que, sur les territoires qu'on s'était habitué à considérer comme appartenant à la Russie il avait rencontré des peuplades qui payaient tribut à la Chine, tandis que dans la région qu'on supposait chinoise, il en avait trouvé d'autres qui se croyaient soumises à la Russie; quelques-unes même, de crainte d'erreur, envoyaient le tribut des deux côtés. « Les habitants des vallées, vivant de la pêche, disait M. de Middendorf, sont généralement soumis à la Chine, tandis que les tribus tongousses, qui errent sur les plateaux et dans les montagnes, se considèrent comme tributaires du gouvernement russe, soit qu'elles se trouvent sur le versant méridional, soit qu'elles habitent le versant septentrional des monts Stanovoï et des chaînes qui les suivent. Comme les cours d'eau entrent dans les montagnes et les traversent, il en résulte que les

Digitized by Google

tributaires des deux empires, peu soucieux de géographie, vivent en quelque sorte confondus. »

Lorsque le traité de Nertchinsk fixait la chaîne des Stanovoï comme limite, « les géographes chinois, suivant M. de Middendorf, n'avaient point la prétention de la placer au point de partage des eaux, mais sur le bord de la région plus ou moins montueuse que traversent, sur une grande longueur, les affluents de l'Amoûr. » Le savant voyageur suivit lui-même ces limites nouvelles, traversa les affluents de l'Amoûr au sortir des montagnes, et trouva plusieurs monticules que les Chinois avaient élevés pour marquer leurs frontières. Il fit connaissance, dans ce voyage, avec quelques peuplades qui, depuis cent soixante ans, envoyaient à Yakoutsk un tribut de fourrures, qu'on avait toujours reçu sans en connaître exactement l'origine. M. de Middendorf s'assura, en outre, que, dans les vallées presque inhabitées des affluents de la rive gauche de l'Amoûr, la domination chinoise était devenue extrêmement précaire.

M. Névelsky ne rencontra donc aucun obstacle lorsqu'il prit officiellement possession des bouches du fleuve, ce qui eut lieu le 6 août 1850, dans la baie de Litch-Don, près du cap Kouégda, où il créa un poste composé de 5 hommes, qui devait être, par la suite, le très important et déjà célèbre Nicolaïevsk. M. Névelsky revint ensuite à Saint-Pétersbourg, où un comité, présidé par le grand-duc héritier, aujourd'hui Alexandre II, approuva la conduite du capitaine; toutefois, la crainte d'éveiller les susceptibilités des grandes puissances ne permit pas d'abord de donner à cette prise de possession le caractère qu'elle avait en réalité, et l'on décida que le poste de Nicolaïevsk ne serait considéré que comme l'une des factoreries de la compagnie russo-américaine. M. Névelsky n'en retourna pas moins l'année suivante à Nicolaïevsk, où il arbora pour toujours le pavillon russe. Nous le voyons, vers le même temps, planter ce même pavillon sur divers points de l'île Sakhalien, tandis que, sur le continent, s'élèvent Konstantinowsk, au fond de la baie Impériale; Alexandrovsk, au fond de la baie de Castries, et enfin, à une petite distance de ce nouveau poste et de la côte, Mariinsk, près du lac Kysi, sur l'Amoûr.

Ce n'est pas là tout. Apprenant que des renforts lui arrivaient, M. Névelsky retourne sur l'île Sakhalien, dans la baie d'Aniwa, et là, près du village aïno, Tomare-Aniva, établit le poste Mouravief, où il laisse 80 soldats.

Tandis que les agents du gouvernement russe refaisaient ainsi la carte de l'Asie septentrionale au profit de leur nation, le cabinet de Saint-Pétersbourg se préoccupait avec soin de tout ce qui pouvait justifier ces prises de possession. Nous avons dit l'opinion de M. de

Digitized by Google

Middendorf quant aux points mêmes de la délimitation des deux empires russe et chinois. Les Russes n'oublièrent plus dès lors de se retrancher derrière cette excuse, qu'ils ne prenaient que ce qui était leur propriété, expliquant ce retour un peu tardif à des droits qui ne méritent guère qu'on les discute, par l'ignorance absolue où ils étaient restés de ces mêmes droits. Aussi, comme si chaque agent du gouvernement russe eût reçu le mot d'ordre, voyons-nous les frontières du traité de Nertschinsk descendre sans cesse vers le sud. Après M. de Middendorf et ses bornes, c'est M. Névelsky qui s'appesantit à son tour sur la configuration nouvelle que ses découvertes donnent aux provinces amoûriennes, et de laquelle il conclut, avec un louable patriotisme, que « les monts Yablonnoï et Stanovoï ne se dirigeant point en ligne droite vers la mer, comme on le supposait, mais, à partir des hauteurs de la rivière Oudia, tournant au midi et coupant l'Amoûr dans sa partie centrale, il en résultait nécessairement qu'aux termes mêmes du traité la contrée arrosée par l'Amgoune et le Gorine, ainsi que les bouches de l'Amoûr, devaient appartenir à la Russie comme situés en face des monts choisis pour frontières. » Un peu plus tard, c'est M. Ahte que nous voyons revenir sur ce sujet, en l'appuyant, cette fois, avec toute l'autorité résultant d'une expédition entreprise exprès pour prouver ce qu'avaient avancé et M. de Middendorf et M. Névelsky. Cette expédition a joué un rôle trop important dans la question pour que nous la passions sous silence. C'est en 1849 qu'elle fut décidée. Confiée à l'état-major russe, et composée de M. Ahte qui la dirigea, de MM. Kovanko et Méglitzky, officiers du corps des mines, de M. Shwartz, astronome, et de quelques géographes, son but fut d'abord la reconnaissance des environs des bornes terminales chinoises découvertes par M. de Middendorf; puis, le général de Mouravief, jugeant plus opportune l'exploration de la contrée baignée par la rivière Oudia, ainsi que du pays situé au sud-est de cette dernière, ce fut vers ce point seulement que l'expédition se dirigea. Quoique détournés de leur but primitif, les explorateurs en virent cependant assez pour satisfaire ceux qui les avaient envoyés; car, les bornes rencontrées par eux, étaient, disaient-ils, bien plus au sud encore que ne les avait placées M. de Middendorf; et ils avaient recueilli des données assez complètes sur la parfaite indépendance de la partie orientale de la contrée amoûrienne (sauf celle comprise entre le poste d'Oust-Strelka et l'embouchure de la Boureïa (Noumane), et qui seule faisait partie de la Mandchourie), pour justifier les projets d'envahissement. C'est donc fort à propos que le gouvernement reçut cette communication qui l'éclairait sur ses droits à réclamer de la Chine la cession du cours méridional du grand fleuve, car, à cette époque,

Digitized by Google

on s'attendait à la prochaine ouverture des hostilités avec la France et l'Angleterre. « Le cabinet impérial, dit à ce sujet M. de Sabir, devait songer à prendre des mesures décisives pour la défense des côtes de la Sibérie orientale et des colonies américaines. C'est alors que le général Mouravief indiqua l'Amoûr comme l'unique route pour expédier au Kamtchatka des soldats et des armes sans qu'un pareil envoi atteignît des chiffres de dépense fabuleux, ce qui aurait incontestablement lieu si l'on choisissait la voie de terre. D'ailleurs, il importait essentiellement de se hâter. » M. Mouravief, sûr de voir ses propositions agréées, prit même d'avance des dispositions à cet égard, et, comme en 1851 le capitaine-lieutenant Kosakévitch, ayant reçu l'ordre d'explorer la Shilka, avait démontré la possibilité d'y faire courir des pyroscaphes, il ordonna de construire à l'usine Shilkinskoï un vapeur de la force de 60 chevaux, qui reçut le nom d'*Argoune*. Le général Mouravief partit ensuite pour Saint-Pétersbourg, où, en effet, l'empereur approuva entièrement ces mesures. « C'est bien, » dit-il ; et il ajouta en souriant : « Mais qu'on n'y sente point l'odeur de la poudre !.... »

Tout en prenant note de ces informations, le cabinet de Saint-Pétersbourg (il faut rendre cette justice à sa probité) agissait avec une franchise dont il ne tenait qu'à la Chine de profiter. Si d'un côté il ordonnait des explorations et cherchait à se fixer sur un sol qu'il supposait lui appartenir, de l'autre il n'omettait aucun moyen de se mettre en règle avec le Céleste Empire. Quand le comité, présidé par le grand-duc héritier, repoussait l'opinion d'un premier comité qui voulait qu'on abandonnât le poste Nicolaievsk nouvellement fondé par M. Névelsky, et maintenait ce poste sous forme de factorerie de la compagnie russo-américaine, ce comité défendait aussi qu'on s'avançât davantage, et notifiait en même temps au cabinet de Péking que la Russie *surveillerait* désormais les bouches du fleuve. (Février 1851.)

Lorsqu'en 1854 M. Mouravief revint en Sibérie et trouva construits le vapeur *Argoune* et 75 barges prêtes à porter l'expédition que l'empereur venait d'approuver, une nouvelle invitation avait été adressée six mois auparavant au tribunal de Péking, afin d'engager le gouverneur chinois à envoyer des commissaires pour tracer la frontière du pays dont le traité de Nertschinsk avait si mal fixé l'étendue. Comme toujours, le gouvernement chinois avait gardé le plus complet silence; le cabinet de Saint-Pétersbourg ne voulut pas néanmoins laisser s'engager une expédition militaire sur les territoires contestés, sans en prévenir loyalement son voisin, et, le 4 février 1854, une nouvelle note avertissait le fils du ciel que dorénavant ce

Digitized by Google

serait directement avec le gouverneur général de la Sibérie orientale, muni de pleins pouvoirs à cet effet, que le gouvernement chinois aurait à discuter. Avant de se rendre à Irkoutsk, le général écrivit de son côté au cabinet de Péking, pour lui faire connaître cette expédition et les causes qui la déterminaient. Il demandait en même temps où seraient dirigés les commissaires chinois, et l'expédition se mit en marche (mai 1854). Le 28, elle atteignait l'embouchure de la Zeïa. Là, elle s'arrêta, et le général Mouravief envoya en avant quelques-uns de ses aides-de-camp pour obtenir du *méirentchanghine* (gouverneur) qu'il voulût bien laisser s'avancer la flottille russe; mais ce dernier, prétextant qu'il n'avait reçu à ce sujet aucune communication de Péking, refusa de donner l'autorisation. Il était décidé d'avance que l'on passerait outre. Toutefois, lorsque l'expédition entière eut atteint Aïgoun, M. de Mouravief eut une entrevue avec les autorités chinoises, auxquelles il signifia de nouveau ses intentions. Le 14 juin suivant, le général atteignait effectivement Mariinsk, où M. Névelsky l'informa que l'escadre de l'amiral Poutiatine se trouvait réunie dans la baie Impériale.

Cette persistance des Russes à négocier avec la Chine tira enfin de sa torpeur la cour de Péking. Le général Mouravief était encore à Nicolaievsk lorsqu'il reçut une lettre du gouverneur de Ghirin, par laquelle ce dernier l'informait que, nommé commissaire pour la démarcation du pays, il avait en conséquence quitté la ville de San-Sin et descendu le Soungari; mais qu'ayant appris la présence du général aux bouches du fleuve, il s'était arrêté à Mylkh, où il attendait les commissaires russes. Il ne paraît pas que Le général Mouravief se soit beaucoup préoccupé de cette communication, car peu de temps après il se rendait à Saint-Pétersbourg par Ayan et Irkoutsk. Ce n'est que l'année suivante, en descendant le fleuve pour la seconde fois à la tête d'une expédition nouvelle, que M. de Mouravief consentit à entrer en rapports avec le commissaire délégué par le gouvernement chinois, auquel il proposa de se rendre à Mariinsk. Le général ne lui cacha pas d'ailleurs les intentions de la Russie, et lui apprit qu'elle était tout à fait décidée à reconnaître l'Amoûr pour frontière; mais le commissaire chinois ayant rejeté la proposition, le général continua son voyage. Il fallait cependant en finir avec toutes ces lenteurs; aussi, lorsqu'en 1856 une troisième expédition se porta sur l'Amoûr, le colonel Korsakof, envoyé à Aïgoune pour prévenir les Chinois du passage des Russes, fut-il chargé en même temps de leur annoncer que les Russes se disposaient à établir des postes sur le fleuve même, sous le prétexte « quelque peu léger, » dit M. de Sabir, de faciliter le retour des troupes après la cessation de la

Digitized by Google

erre d'Orient. Les postes militaires de Kamarsk, Zeïsk, Khinsk, Kotomangda, etc., s'échelonnaient en effet au même moment r les rives de l'Amoûr.

Les Russes, on l'a vu, autant par conscience que par respect ur l'opinion publique, n'avaient jusqu'alors rien entrepris de rieux sans inviter la Chine à régler les droits respectifs des deux npires. Mais les événements qui venaient d'éclater ne leur permetient pas alors d'attendre le résultat de pourparlers que la circonsection chinoise semblait devoir faire durer éternellement, et les oyons-nous dès lors agir dans les provinces amoûriennes comme ur un territoire depuis longtemps à eux. Nous dirons plus : c'est éellement de cette guerre que date l'installation régulière de la ouissance russe sur l'Amoûr et dans l'île Sakhalien ; et cette expédition anglo-française qui, d'après les idées émises en Europe, devait porter un coup fatal à l'essor des colonies russes sur le Grand-Océan, ne fit, au contraire, que fortifier leur naissant établissement.

III

Nous affirmerions volontiers que nos lecteurs connaissent chacun des épisodes de cette partie de la guerre d'Orient, qui eut le Grand-Océan pour théâtre ; le contraire, toutefois, ne nous étonnerait pas, et nous verrions sans surprise qu'ils n'en aient gardé que de vagues souvenirs.

A part quelques faits saillants, assurément conservés par toutes les mémoires, l'histoire des engagements de l'escadre alliée avec les forces russes du Pacifique est restée enveloppée de brouillards qu'explique peut-être la nullité des efforts des nations alliées, insuccès auquel la fatalité n'est certainement pas étrangère.

C'est le 7 mai 1854 que les amiraux Price et Febvrier-Despointes, alors en station sur le Pacifique, apprirent les événements qui venaient de se produire en Europe et reçurent des cabinets de Londres et de Paris l'ordre de poursuivre l'escadre russe. Les deux amiraux étaient loin d'être préparés au rôle qui venait de leur échoir. Pour sa part, M. Febvrier-Despointes ne disposait que de deux navires, *la Forte*, de 60 canons, au mât de laquelle flottait son pavillon, et le brick *Obligado*, de 12 canons. Les autres navires de sa division étaient dispersés ; *l'Eurydice*, corvette de 30 canons, se trouvait à Valparaiso ; *le Prony*, seul vapeur français qui fût dans ces parages, était alors à l'autre extrémité du Pacifique, sur les côtes de la Nouvelle-Calédonie, tandis que *l'Artémise* stationnait à Nouka-Hiva.

Digitized by Google

Quoique plus nombreux, les bâtiments anglais n'étaient pas moins éloignés les uns des autres; en sorte que l'amiral David Price, qui les commandait, n'avait guère sous la main qu'une force à peu près égale à la nôtre, et composée ainsi : *le President*, de 50 canons, portant son pavillon; le vapeur *Virago*, de 6 canons, qui venait d'apporter la nouvelle de la guerre; *l'Amphitrite*, corvette de 30 canons, restée à Valparaiso comme *l'Eurydice*, et enfin, *la Pique*, frégate de 50 canons, dont l'Amirauté lui annonçait l'arrivée prochaine. C'est avec cette petite escadre, diminuée de *l'Amphitrite* et de *l'Artémise*, alors en mission, que les deux amiraux se dirigèrent vers les possessions moscovites.

Les Russes, sans disposer de moyens d'action très considérables, étaient mieux préparés à la guerre que les amiraux alliés. Dès les premiers symptômes de la rupture avec la France et l'Angleterre, le cabinet de Saint-Pétersbourg avait pris des mesures pour la défense des côtes de la Sibérie orientale et des colonies américaines. Tandis que le général Mouravief, comme nous venons de le voir, y amenait des troupes par la Sibérie, l'amiral Poutiatine, qui croisait devant le Japon, recevait l'ordre de se porter vers les bouches de l'Amoûr. En conséquence, l'amiral envoya la corvette *Olivuza* au Kamtchatka pour renforcer la garnison, détacha quelques bâtiments de transport dans la baie de Castries, et, après avoir levé le poste Mouravief, à Aniva (sur l'île Sakhalien), il se retira lui-même avec la frégate *Pallas*, de 60 canons, et le schooner *Wostok* dans la baie Impériale, où il se décida à attendre l'ennemi, tout en prévenant de ses dispositions le général Mouravief.

« Quant à ce dernier, à peine venu à Mariinsk, il se hâta d'envoyer 350 hommes par le lac Kysi, et à travers les montagnes, dans la baie de Castries, d'où les bâtiments *Irtish* et *Dwina* les transportèrent au Kamtchatka. Une centaine de Cosaques, avec 2 obusiers de montagne, restèrent à Mariinsk, et le reste se dirigea sur Nicolaïevsk. Le général, accompagné de M. Névelsky, se rendit dans la baie de Castries, et de là à bord du *Wostok* dans la baie Impériale, où il eut une entrevue avec l'amiral. Tous deux décidèrent de faire entrer la frégate dans les bouches de l'Amoûr et d'abandonner le plan primitif de se défendre dans la baie Impériale. Le général Mouravief, à bord du *Wostok*, retourna en conséquence à Petrovskoïé, et l'amiral Poutiatine, après avoir levé le poste Konstantinovsk, quitta aussi avec tous ses habitants, la baie Impériale, et atteignit le 15 juin le cap Lazaref. Pour faire entrer la frégate dans le liman, on dut la décharger et enlever la mâture, mais cette opération ne réussit qu'à moitié. A la hauteur de la pointe Tarbakh, une tempête enleva toutes les embarcations qui servaient à remorquer le bâtiment, et

Digitized by Google

cela, à 80 milles de l'embouchure du fleuve. L'amiral n'ayant plus la possibilité de remorquer *la Pallas*, et craignant de la laisser hiverner en cet endroit, se décida à retourner dans la baie Impériale, où il abandonna la frégate avec un armement simulé, en la confiant à la garde de 10 matelots, et partit lui-même pour le Japon. »

Pendant que les Russes se préparaient ainsi, les amiraux anglais et français perdaient nécessairement un temps considérable dans les préparatifs d'une guerre qu'ils avaient été loin de prévoir. C'est le 25 juillet qu'ils purent seulement entrer en campagne, et le 28 août qu'ils reconnurent les atterrages de la baie d'Avatcha, où les attendaient, solidement embossées, *l'Aurora*, de 44 canons, et *la Dwina*, de 12 canons, défendues, en outre, par plusieurs batteries installées à terre dans les positions les plus favorables. Les deux amiraux résolurent néanmoins d'attaquer le jour même les premières batteries, si malaisé pour eux que se présentât le combat.

L'après-midi, en effet, suivant cette détermination, le vapeur *la Virago* remorquait *la Pique* et *le President* s'apprêtait à venir prendre *la Forte*, lorsqu'un des officiers anglais vint annoncer à l'amiral français que leur chef venait de mourir à la suite d'un accident. Cet accident, on l'a su depuis, n'était pas fortuit. Se trouvant en face d'une situation d'où il lui paraissait difficile de sortir à l'entière satisfaction de son pavillon, l'amiral Price avait préféré laisser à d'autres le soin de mener la périlleuse entreprise, et, au moment de s'engager, il s'était tiré un coup de pistolet dans la région du cœur.

Le contre-amiral Febvrier-Despointes fit immédiatement suspendre les préparatifs de combat, et à huit heures du soir, tous les capitaines s'étant réunis en conseil à bord de *la Forte*, il fut convenu entre le capitaine Nicholson (commandant en chef les forces anglaises, par suite de la mort de son amiral) et l'amiral français, que rien ne serait changé au plan d'attaque arrêté, et que le lendemain matin, à la pointe du jour, les dispositions seraient prises en conséquence.

Effectivement, le 31 août, à huit heures du matin, *la Virago*, ayant *la Forte* à tribord, *la Pique* à babord et *le President* à l'arrière, se mit en marche et gouverna sur le fort *Shakoff*, à sept encablures duquel ces bâtiments vinrent s'embosser sous le feu de ce fort et de plusieurs des batteries dont nous avons parlé. Les alliés y répondirent sur-le-champ et avec assez de précision pour qu'à 10 heures le fort Shakoff fût complétement abandonné. *La Virago* mettait à terre, au même moment, les compagnies de débarquement anglaises et françaises, et déjà celles-ci enclouaient et démontaient les pièces de l'une des batteries, lorsqu'on vit se diriger sur ce point un petit

Digitized by Google

corps de 150 à 200 Russes; *la Pique* envoya aussitôt un détachement de *Royal-Marines*, et *la Forte* sa compagnie de débarquement. Ce mouvement arrêta l'ennemi. Comme c'était là tout ce qu'on attendait du débarquement, les hommes se rembarquèrent dans leurs canots, sur lesquels la frégate russe *l'Aurora* tirait, mais sans succès.

Les équipages s'étant reposés, *la Forte* leva ses ancres et appareilla pour se rapprocher des batteries; mais les courants l'entraînant, elle ne put mouiller qu'à six encablures du fort Shakoff et à huit de la première batterie. *Le President* vint la rejoindre, et à quatre heures les batteries avaient cessé de tirer, les Russes évacuaient une seconde fois le fort Shakoff; deux batteries étaient abandonnées, et la plupart de leurs pièces mises hors de service.

Le lendemain, *la Virago* fut envoyée de l'autre côté de la baie pour inhumer le corps de l'amiral Price. Dans cette excursion, on rencontra et ramena deux hommes qui coupaient du bois. D'après leur témoignage, un débarquement sur Petropavlovsk devait infailliblement réussir, s'il était opéré à un endroit et par des chemins qu'ils disaient connaître. Cette question fut agitée en conseil des commandants et capitaines alliés; les avis furent partagés : quelques-uns pensaient, avec l'amiral Despointes, qu'il fallait détruire préalablement les batteries extérieures et acquérir une connaissance plus approfondie des localités; l'opinion pour le débarquement immédiat l'ayant emporté, il fut arrêté que cette opération serait effectuée par un détachement moitié anglais, moitié français, de 700 hommes, commandé par le capitaine du *President*, M. Burridge, et celui de *l'Eurydice*, M. de la Grandière.

Le 4 septembre, à cinq heures du matin, les compagnies franco-anglaises se trouvaient donc sur *la Virago*, tandis que *la Forte* se dirigeait sur les deux batteries qu'il s'agissait de détruire, conduite par *la Virago*, qu'elle protégeait de sa masse, et ayant à sa remorque *le President*. Forcée, dans les premiers moments, d'essuyer le feu de l'ennemi en écharpe sans riposter, *la Forte* souffrit d'abord de cette position; mais, dès qu'elle put présenter le travers, les choses changèrent. Passant à trois encablures des forts, elle laissa *le Président* vis-à-vis du premier, que les volées d'essai de l'amiral français avaient fait momentanément évacuer en démontant des pièces; et, s'embossant par le travers du second fort, *la Forte* contraignit promptement l'ennemi à l'abandonner par un feu bien nourri et un tir excellent. Dès lors, le débarquement pouvait se faire sans aucun danger, et les compagnies furent mises à terre. A peine débarquée, l'avant-garde, composée de soldats anglais et des pelotons d'élite, escalada au pas de course, sous le feu des Russes, la montagne qu'on

Digitized by Google

était convenu d'occuper. Une fois parvenus là, quelques hommes, entraînés par leur ardeur, s'avancèrent jusque vers des fourrés très épais, d'où les tirailleurs ennemis, embusqués à l'abri, les accueillirent par une fusillade assez vive.

En même temps, M. de la Grandière, à la tête des compagnies de *la Forte* et de l'*Eurydice*, s'avançait de l'autre côté de la montagne, s'engageait vivement avec l'ennemi, et ralliait la première troupe des alliés. Pendant que cette petite colonne échangeait des décharges bien nourries avec les Russes, dont le nombre grossissait toujours, les pièces des batteries ennemies étaient enclouées et démontées. Ce résultat obtenu, le rembarquement commença, et, malgré l'avantage que l'ennemi pouvait tirer de sa position et des hauteurs d'où son feu se dirigeait, sans discontinuer, sur les Anglo-Français, cette opération s'accomplit avec beaucoup d'ordre, mais non sans quelques pertes.

Les bâtiments avaient repris leur ancien mouillage et réparaient leurs avaries, quand, dans la soirée du 6 septembre, plusieurs feux furent aperçus au large de la baie d'Avatcha. Convaincus que c'était enfin la division russe, les alliés appareillèrent pour aller à sa rencontre, et, le 7, à la pointe du jour, on aperçut une goëlette et un grand trois-mâts qui prenaient chasse. C'étaient l'*Anadir*, portant 2 caronnades, et chargé de bois pour les casernes, de vivres, etc. ; le second était le *Sitka*, transport de guerre de 800 tonneaux, armé de 12 pièces de canon et ayant un chargement de plus d'un million. Il portait, en outre, des munitions de guerre et des vivres pour Petropavlowsk, et avait à bord le second gouverneur du Kamtchatka, un capitaine d'artillerie et toute une administration civile,

Ces prises une fois amarinées, la goëlette fut brûlée et le *Sitka*, attaché en remorque, s'éloigna, en compagnie des forces alliées, auxquelles l'état avancé de la saison ne permettait pas un plus long séjour sur la côte du Kamtchatka. La division anglaise se dirigea sur Vancouver et la division française sur San-Francisco.

Quoique les deux escadres eussent fait à Petropavlowsk tout ce qu'il était permis d'en attendre, on fut peu satisfait, en Europe, des résultats obtenus ; peut-être n'a-t-on pas tenu assez compte des circonstances au milieu desquelles on avait dû opérer. Tandis que l'Amirauté envoyait l'amiral Bruce pour remplacer l'amiral Price, le ministère de la marine donnait l'ordre à l'amiral Fourichon d'aller prendre la direction de la division française, en remplacement de M. Febvrier-Despointes, auquel l'état de sa santé ne permettait pas d'ailleurs de conserver son commandement ; il

Digitized by Google

était même si gravement atteint, qu'il ne put revoir la France. Le 6 mars 1855, *la Forte* rentrait au Callao, les couleurs en berne; l'amiral Febvrier-Despointes avait succombé la veille, en mer, à la douloureuse maladie dont il souffrait depuis plusieurs années.

Les dépêches envoyées d'Europe étaient impératives; elles donnaient rendez-vous à la baie d'Avatcha à tous les navires anglais et français qui croisaient dans le Pacifique. Aussi, le 14 avril 1855, Petropavlowsk put-il voir disposée à l'attaquer une force imposante, c'est-à-dire 9 bâtiments anglais, 5 bâtiments français, en tout, 450 canons. Mais les autorités de Petropavlowsk, fidèles aux habitudes russes, n'avaient pas cru, cette fois, devoir attendre l'ennemi; elles étaient parties, emmenant tout le monde, habitants et garnison, en sorte que lorsque les forces alliées arrivèrent, le 14 avril 1855, devant la baie d'Avatcha, elles ne trouvèrent qu'une ville déserte.

L'espoir de rencontrer les traces de l'escadre ennemie fit tourner les regards des alliés vers les possessions russes de la côte d'Amérique. Un nouveau rendez-vous y fut donc assigné à nos navires, devant l'établissement de Sitka. Mais là, comme à Petropavlowsk, l'attente des deux amiraux fut déçue. Sitka, ainsi que Petropavlowsk, avait été abandonnée..... Nulle part, enfin, ne flottait le pavillon blanc quadrillé de bleu des navires russes. Etaient-ils détruits? plusieurs le pensèrent; car, Anglais et Français se trouvaient encore, relativement à la géographie de cette partie du Pacifique, dans l'ignorance où les Russes étaient eux-mêmes avant les importantes découvertes de M. Névelsky et de ses lieutenants. Il ne paraît pas, d'ailleurs, que le gouvernement russe les eût encore divulguées, car les dépôts hydrographiques de Paris et de Londres, toujours si rapidement informés, en auraient eu connaissance, et les amiraux anglais et français se fussent alors hâtés de rejoindre l'escadre alliée chargée d'opérer sur la partie septentrionale du Pacifique, c'est-à-dire celle dite des *Mers de Chine*.

Sans doute, croyait-on en France plus à la possibilité d'une rencontre dans le nord que dans le sud, car on n'avait mis à la disposition de M. le capitaine de vaisseau Tardy de Montravel, qui commandait l'escadre des Mers de Chine, que 3 navires : le vapeur *le Colbert*, la frégate *la Sibylle*, de 50 canons, et *la Constantine*, de 30, bien petite division à laquelle manquaient déjà *le Colbert*, hors d'usage par suite d'un échouement, et l'équipage de *la Sibylle*, décimé par une cruelle épidémie. M. T. de Montravel ne se dirigea pas moins vers la Manche de Tartarie, où l'amiral anglais, sir James Stirling, lui avait donné rendez-vous. Au même moment, le commodore Elliot, qui

Digitized by Google

avait été envoyé en avant, découvrait enfin l'escadre russe : 6 navires, sous les ordres du contre-amiral Zavoïka.

Cette rencontre, il faut l'avouer, mettait le commodore dans une situation embarrassante, car il n'avait sous ses ordres qu'une simple subdivision d'avant-garde. Il ignorait nécessairement que des 6 navires qui étaient là, devant lui, un seul, corvette de 20 canons, était armé en guerre ; que les autres, *l'Aurora* elle-même, métamorphosés en transports, encombrés par l'évacuation de Petropavlowsk, ne pouvaient mettre en batterie qu'un nombre de pièces insignifiant. Le commodore s'éloigna, mais lorsque, plusieurs jours après, il revint, l'escadre russe avait disparu pour toujours.

Nous l'avons dit : les alliés ignoraient encore que tout le détroit fût praticable. Ils s'imaginèrent donc que, doublant la pointe sud de l'île Sakhalien, les Russes étaient allés se réfugier dans la mer d'Okhotsk. Seul, M. Tardy de Montravel, contrairement à l'opinion admise, pensait que tout le détroit était praticable, et qu'en conséquence les Russes avaient dû le remonter. Sans doute même, cet officier les eût-il poursuivis et entraîné les Anglais à sa suite ; mais un nouveau malheur était venu fondre sur sa petite division : à la peste qui avait régné pendant quelque temps à bord de *la Sibylle*, venait de succéder le scorbut ; en sorte que, forcé de renvoyer ce navire dans des latitudes plus douces, il se trouvait réduit à un seul bâtiment, *la Constantine*. Il ne put que se joindre à la division anglaise, à qui les instructions de l'amiral Stirling prescrivaient de commencer les recherches par la mer d'Okhotsk.

Les alliés se dirigèrent, en conséquence, vers Ayan. Un nouveau mécompte les y attendait. Là où ils espéraient trouver une ville, il n'y avait qu'une bourgade sans défense, composée de quelques magasins, d'une douzaine de maisons de bois, abandonnées comme celles de Petropavlowsk. Toutefois, la campagne ne fut pas infructueuse ; le soir du 3 août, un vapeur anglais ramena une prise : un brick aux couleurs brémoises, chargé d'une partie de l'équipage de *la Diana*, sombré dans la baie de Simoda à la fin de 1854, et qui gagnait les possessions de l'Amoûr.

Ainsi se termina cette seconde campagne, qui ne devait pas avoir de suite. Pour sa part, la Russie, nous l'avons vu, n'avait pas attendu le retour de la paix pour continuer ses pacifiques conquêtes ; mais lorsqu'elle fut redevenue maîtresse de toutes ses actions, elle s'appliqua, d'une façon active, à obtenir de la Chine la ratification des faits accomplis, c'est-à-dire la transformation des territoires tartares en provinces russes. Dans ce but, l'amiral Poutiatine, revêtu du titre d'ambassadeur, se dirigea vers Péking. C'était en 1856. Le gouvernement chinois, agissant comme par le passé, refusa de le re-

Digitized by Google

cevoir; le prétexte de ce refus était assez bizarre : le cabinet de Péking prétendait qu'il n'y avait aucune question assez importante entre les deux pays pour motiver l'envoi d'un aussi grand dignitaire qu'un amiral. Ce dernier ne s'en rendit pas moins à l'embouchure du Peï-ho, où de nouvelles instances n'obtinrent pas des résultats meilleurs. L'amiral partit alors pour Shanghaï, d'où il envoya un rapport à Saint-Pétersbourg, à la suite duquel le gouvernement engagea son ambassadeur à abandonner la question du fleuve en litige, mais d'exiger des Chinois, en faveur des Russes, les mêmes avantages que ceux des nations les plus favorisées. On informait, d'un autre côté, les Chinois que ce serait désormais avec le général Mouravief qu'ils auraient à traiter de la question de l'Amoûr. Ils étaient prêts; en conséquence, le 26 avril 1857, le général descendit le fleuve; près du poste Ost-Zeisk, il fut rencontré par l'ambane d'Aïgoune, qui lui proposa de choisir cette dernière ville pour lieu de conférence, et lui annonça que le tsentsune de Tsitsikar, nommé commissaire de la Chine, s'y trouvait déjà. Le général accepta, et, deux jours après, les conférences s'ouvrirent. D'abord elles traînèrent en longueur. Les Chinois, cela s'explique, étaient peu pressés de signer un traité qui devait soustraire de l'empire une province d'un million de verstes carrées; mais, bientôt intimidés par l'attitude énergique de l'envoyé russe, ils cédèrent enfin. On décida alors que la rive gauche de l'Amoûr, dans tout son parcours et jusqu'à la mer, appartiendrait désormais à la Russie, et que la rive droite du fleuve, jusqu'à sa jonction avec l'Ossouri, ferait partie de la Chine; le terrain compris entre l'Ossouri et la mer devait être regardé comme neutre. Enfin l'Amoûr, le Soungari et l'Ossouri furent déclarés ouverts à la navigation. Ce traité fut signé le 16 mai 1858.

L'amiral Poutiatine, mouillé dans le golfe de Pe-tché-li, mettait de son côté le temps à profit, et peu de temps après la prise de Tien-tsin, signait le traité qui porte le nom de cette ville, et qui précéda, on s'en souvient peut-être, celui que les armes alliées arrachèrent à la Chine. Les succès des Russes ne s'arrêtèrent point là. Un traité nouveau, conclu par M. Ignatief (1860) a, depuis, reculé les limites de la Sibérie vers le rivage de la mer, au 42e degré de latitude nord, ajoutant ainsi 660 milles de côtes aux possessions russes sur le Pacifique. Cette dernière convention complète, ainsi qu'on le voit, le traité du général de Mouravief, en joignant aux territoires déjà concédés tout l'espace resté neutre entre l'Ossouri et la Manche de Tartarie. « De plus, dit ce traité, le trafic d'échange n'est frappé d'aucun droit; le commerce par les frontières orientales sera libre. Aux négociants russes est réservé le droit de commerce, voyage et transport

Digitized by Google

Digitized by Google

premiers s'étaient établis sur l'Amoûr, étaient gratifiés de médailles destinées à rappeler à leurs fils le service qu'ils avaient rendu à leur patrie, en portant la civilisation au milieu du désert. Enfin, le souverain prenait officiellement possession de ses nouveaux territoires en les organisant. De la province du Kamtchatka, du pays d'Ousk et du pays amoûrien, il faisait la province maritime de la Sibérie orientale. Nicolaïevsk devenait la résidence du général gouverneur des Bouches-de-l'Amoûr; la flottille du Kamtchatka était transformée en escadre sibérienne du Grand-Océan.

La Sibérie orientale, puisqu'il faut maintenant lui donner ce nom, compte aujourd'hui un million d'habitants d'origine européenne, populations que tendent chaque jour à accroître les excellentes mesures prises par le gouvernement russe. Ainsi, les autorités de Sibérie ont permis des séjours de trois ans aux condamnés politiques, dans les provinces de l'Amoûr, avec cette condition que s'ils s'y comportent bien ils auront le droit d'y séjourner à perpétuité. Les marins attachés au service des côtes peuvent s'y fixer après quinze ans de service, au bout desquels la province leur attribue la possession d'un terrain, avec la faculté d'y faire venir leur famille aux frais de l'Etat. Les colons ordinaires sont défrayés par le gouvernement pendant deux ans. De plus, l'Etat a renoncé au monopole des mines, que tous, les criminels exceptés, peuvent maintenant exploiter et il fait exécuter en ce moment des canaux, des routes, des lignes de chemins de fer et de télégraphie.

Ce sont là de précieux avantages et qui décideront infailliblement bien des Russes à se diriger vers une colonie aujourd'hui plus libre que bien des colonies européennes. D'après tous les voyageurs qui ont visité les nouveaux établissements de l'Amoûr, ces derniers auraient même acquis déjà une certaine importance. Leur admirable situation n'est pas étrangère à cette naissante prospérité, et c'est sans doute cette situation qui a engagé le gouvernement russe à accorder aux émigrants quelques-unes des libérales concessions qui en attirent un si grand nombre en Australie. De l'Amoûr, en effet, la Russie ne domine pas seulement la Chine, dont elle suit avec intérêt les divisions intestines et l'affaiblissement; de l'île Sakhalien elle commande au Japon et peut rêver pour son pavillon la prépondérance sur le Pacifique. On s'en préoccupe déjà en Occident, et la crainte qu'éprouvaient l'Angleterre, la France et les Etats-Unis de voir la Russie dominer un jour ces mers lointaines, a certainement contribué aux efforts faits depuis plusieurs années par ces trois puissances pour établir d'une façon sérieuse leur influence dans l'extrême Orient. Qui l'emportera dans cette lutte à coup sûr intéressante et féconde? Nul ne le pourrait dire dès à présent, surtout lorsqu'on

Digitized by Google

onsidère la voie nouvelle où s'est engagé le gouvernement russe, et ui doit conduire la nation à la conquête de toutes les forces mo-ales, compagnes inséparables d'un régime de liberté. Si pourtant 'œuvre noblement commencée par l'empereur Alexandre II est oursuivie sans interruption ; si son gouvernement sait se dégager des embarras que lui cause périodiquement la Pologne, on peut prévoir le moment où la Russie aura fait pour ces contrées à moitié désertes et pour ces peuplades à demi sauvages un travail de transformation dont l'humanité et l'histoire lui seront reconnaissantes.

LÉON RENARD.

Digitized by Google

LES

ARCHIVES DE L'EMPIRE

LEUR PASSÉ ET LEUR ÉTAT PRÉSENT

I. *Rapport* adressé à Son Exc. le ministre d'Etat au nom de la commission instituée le 22 avril 1861, par M. Félix RAVAISSON, membre de l'Institut. — II. Inventaires et Documents publiés par ordre de l'Empereur, sous la direction de M. le comte de LABORDE, directeur général des Archives de l'empire. — *Layettes du Trésor des Chartes*, par M. A. TEULET, t. Ier, in-4°. 1863. — *Collection de Sceaux*, par M. DOUET D'ARCQ, Ire partie, t. Ier, in-4°. 1863.

Aux confins du Marais, dans une rue qui est restée étroite et bruyante au milieu de Paris transformé, le passant s'arrête étonné à l'entrée d'une vaste cour qui précède la royale façade du palais des Soubise. C'est là que ces descendants des Rohan s'étaient bâti, sur l'emplacement des hôtels de Clisson et de Guise, une demeure splendide, qui, agrandie récemment et destinée encore à des accroissements nouveaux, est devenue la nécropole de nos documents nationaux. Si l'on pénètre à l'intérieur, dans ces vastes galeries toutes tapissées de cartons et de registres, les bruits du dehors expirent, une atmosphère invariable et froide vous saisit, et, en même temps, on se sent pénétré de pensées sérieuses. Cependant, au milieu de ce profond silence, de cette mort apparente, on ne tarde pas à s'apercevoir, comme l'a dit un célèbre historien qui est aussi un poète, qu'il y a là un mouvement et un murmure. « Ces papiers, ces parchemins laissés là depuis longtemps ne demandent pas mieux que de

Digitized by Google

venir au jour[1]. » Ils frémissent dans leurs légers cercueils; ils aspirent à renaître; ils réclament contre l'oubli. « Prends-nous, semblent-ils dire; emporte-nous à la lumière du soleil, et nous ressusciterons pour toi si tu sais nous rendre la vie. Nous tous, rois puissants, seigneurs blasonnés, artisans obscurs, nous secouerons la même poussière, et nous te raconterons ce passé dont nous avons le secret. C'est une belle part de notre héritage que nous t'avons réservée. En vain tu prétendrais la répudier; homme nouveau, tu portes en toi quelque chose de nous-mêmes, et tu nous appartiens toujours. »

Ainsi parle la vieille France représentée dans la variété de ses institutions et de ses origines par mille voix confuses sorties du tombeau. Elle invoque les liens de la tradition morale, qui sont comme ceux du sang, invincibles, et elle a droit de se faire écouter. Il n'est pas jusqu'à cette classification systématique en vertu de laquelle ont été juxtaposés les membres dispersés de ce grand corps, qui ne soit comme l'image matérielle de l'unité politique succédant à la diversité provinciale. Même rapprochement dans l'ordre des temps : c'est de l'identification du pays que date la création des archives nationales. Voilà ce que je voudrais exposer ici. L'histoire des archives est pour ainsi dire parallèle à l'histoire de la France; la conservation et la concentration des documents suivent la marche du pouvoir même dont ces documents justifient les prétentions ou les droits. Entre les mains d'un Philippe le Bel, d'un Louis XI, d'un Richelieu, le trésor des chartes du roi est un arsenal où se forgent les armes qui serviront contre la féodalité. Les du Tillet, les Dupuy, les Godefroi, sont des archivistes qui conquièrent des provinces et qui précèdent les armées avec un titre à la main[2]. Après la confiscation monarchique vient la confiscation révolutionnaire. Le domaine de l'Etat se substitue aux souverainetés particulières; la propriété ecclésiastique succombe avec les priviléges féodaux. De là, une immense concentration de titres, opérée d'abord violemment, sans méthode et avec un parti pris de dédain et de haine envers les monuments du passé; mais peu à peu les passions s'apaisent, la lumière se fait dans ce chaos, et en un demi-siècle on arrive à ces classements de plus en plus rigoureux qui ont amené les Archives de l'empire à leur organisation actuelle.

[1] Michelet, *Histoire de France*, t. II, *éclaircissement*, p. 704.
[2] *Idem*, p. 700, 701.

Digitized by Google

I

Beaucoup de gens, et même de très bons esprits, ignorent encore ce qu'on entend par *archives*, comment s'est formé ce grand établissement, quels services il est appelé à rendre sous l'impulsion habile et ferme qu'il reçoit aujourd'hui. Cependant, pour tous les hommes d'une intelligence cultivée, rien n'est plus intéressant à étudier que le passé et le présent de notre dépôt national, mine toujours féconde, qu'exploiteront à leur tour les générations futures. Qui pourrait nier qu'un mouvement considérable entraîne notre époque vers les recherches de pure érudition? Or, depuis qu'on ne se contente plus, comme autrefois, des renseignements superficiels et des travaux de seconde main, il faut bien aller puiser à la source même. Dès lors, il devient nécessaire de rendre cette source aussi saine, aussi abondante, aussi accessible que l'exige la soif de savoir. C'est pourquoi, dès qu'il fut question, depuis le second Empire, des améliorations à introduire dans nos principaux établissements scientifiques, les archives se présentèrent naturellement sur le premier plan; en 1858, une première commission, désignée par M. le ministre de l'instruction publique, proposa entre les Archives et la Bibliothèque impériale divers échanges qui ne furent pas effectués, quoiqu'on fût parti de ce principe que, pour les objets de même nature, le dépôt le plus riche devait absorber les plus pauvres. Le décret du 14 novembre 1860, en plaçant la Bibliothèque sous la main du ministre d'Etat, de qui relevaient déjà les Archives, vint fournir une occasion de remettre la question à l'étude.

Au mois de février de l'année dernière parut un très bon rapport adressé à M. le comte Walewski, au nom de la seconde commission que Son Excellence avait instituée, dans le but de soumettre à un nouvel examen cette grosse question des échanges. Cette fois, il s'agissait d'aller directement au fond des choses, et de prononcer sur le départ qu'il y aurait lieu de faire entre les documents qui, par leur nature même et indépendamment de leurs provenances, devaient appartenir, les uns à une bibliothèque, les autres à un établissement qualifié à juste titre de *Dépôt de papiers publics*. Malgré le mérite de ce rapport, rédigé par M. Félix Ravaisson, avec la conscience et le talent dont ce savant fait preuve dans tous ses travaux, il ne nous paraît pas que l'attention du public, toujours un peu rétif à ces graves matières, se soit suffisamment arrêtée sur les motifs d'intérêt général qui avaient décidé la création de la commission, inspiré ses

Digitized by Google

délibérations et soutenu le zèle de son honorable rapporteur. Qu'y a-t-il pourtant de plus considérable que la nécessité de compléter et de coordonner les collections d'actes auxquelles l'Etat, l'administration, les familles, les simples particuliers ont sans cesse besoin de recourir pour les affaires publiques et privées? Au point de vue des études historiques qui charment les loisirs de l'érudit, l'éparpillement des documents est déjà fâcheux, mais, au point de vue des intérêts matériels, qui ont presque toujours besoin d'être promptement et amplement satisfaits, cet éparpillement est tout à fait regrettable.

Aujourd'hui que le temps a passé sur certains froissements causés par la vivacité du débat, et qu'une décision ministérielle a donné à un premier partage l'autorité du fait accompli, nous voulons non pas rentrer dans la controverse, mais tirer nos considérations d'un ordre d'idées moins spécial. Du reste, dans le rapport même de M. Ravaisson, la question, engagée d'abord sur quelques points particuliers, s'est subitement agrandie, par la force même des choses et par l'intérêt du sujet. Il y a dans ce travail deux parties pour ainsi dire parallèles, et qu'il est possible de distinguer : l'une, où l'auteur parle officiellement en qualité de rapporteur sur des objets actuels et pratiques ; l'autre, qui lui est plus personnelle et où il a recours à toutes les ressources de sa pénétrante érudition pour déterminer, avec la méthode philosophique qui lui est familière, les principes, les traditions, les faits sur lesquels s'appuieront ses propositions finales. En un mot, il invoque, discute et précise les théories des anciens diplomatistes, pour justifier des attributions qui, suivant l'avis de la majorité de la commission, auraient pu être faites sans nul dommage pour l'un ou l'autre de nos grands dépôts littéraires. Les conclusions du rapport étant, en somme, favorables à l'administration des Archives, il nous sera bien permis de dire qu'en émettant l'avis qu'il y avait lieu de transférer de la Bibliothèque impériale au palais Soubise les papiers publics, chartes, diplômes et pièces diverses d'archives qu'elle renferme, ainsi que le cabinet des titres généalogiques, la nouvelle commission a consacré un principe qui portera ses fruits. Si, pour le moment, on a reculé devant la difficulté très réelle et très grave de désigner en détail les documents auxquels s'appliquerait cette mesure, ainsi que ceux qui devraient en être exceptés, c'est là une question qui se résoudra sans doute avec le temps, à l'aide d'une courtoisie et d'une bonne foi réciproques.

J'ai insisté à dessein sur ces conclusions, parce qu'elles nous aident à comprendre ce qu'il faut entendre précisément par *archives*. Ce sont des dépôts où le pouvoir renferme les actes dont la conservation est d'intérêt public. Ces actes, quelque nom qu'on leur donne, chartes, rescrits, lettres-patentes, diplômes, lettres closes, rôles, re-

Digitized by Google

gistres de chancellerie, sont ceux qui témoignent des droits que ce pouvoir peut revendiquer, ceux qui constatent la dépendance à son égard des choses et des personnes[1]. Les annexes naturelles et nécessaires de ces actes sont les requêtes ou suppliques, les rapports et enquêtes qui ont préparé les décisions prises, et, par voie de conséquence, toutes les correspondances officielles des dépositaires de l'autorité aux divers degrés de la hiérarchie. Mais comme les particuliers se sont placés habituellement sous la protection de cette même autorité pour valider leurs transactions, en se conformant aux lois générales, on établit aussi, dans l'antiquité, des dépôts publics d'actes privés, et, dans les temps modernes, l'Italie et la France notamment eurent des dépôts publics pour les minutes des actes notariés. De même, aux époques troublées du moyen âge, beaucoup de familles avaient soin, pour mettre leurs titres à l'abri du pillage et de la destruction, de les confier aux archives des évêchés ou des grands monastères, archives qui déjà, par elles-mêmes, étaient de véritables dépôts publics, car, au point de vue domanial comme au point de vue judiciaire, les grands établissements religieux et les officialités, ainsi que les seigneurs laïcs, étaient également chargés de deux intérêts sociaux de premier ordre, l'administration de la propriété territoriale et la distribution de la justice. C'étaient là des droits souverains, qu'ils exerçaient, soit en propre, soit par délégation, et qui leur furent souvent repris, même avant la Révolution, par le pouvoir supérieur et central. Si donc, dès qu'il s'agit du trésor général des papiers publics provenant de l'ancien gouvernement de la France ou de ses agents, il n'est point contestable que ce soit un devoir de les rechercher partout où ils se trouvent, pour les réunir au grand corps auquel ils ont toujours virtuellement appartenu, il est vrai aussi qu'une foule d'actes d'un caractère privé à leur origine, mais devenus d'un intérêt public par l'effet du temps comme par la nature de l'autorité qui les avait délivrés, devaient trouver également leur place dans des archives centrales.

II

Telle est, en effet, la pensée salutaire qui fit créer les archives des départements, et, à Paris, le grand dépôt dont nous nous occupons ici. Jusqu'à la Révolution, les papiers relatifs aux affaires et aux intérêts de l'Etat étaient restés dispersés dans une foule de chartriers

[1] Ravaisson, *Rapport*, p. 13.

Digitized by Google

et de greffes indépendants les uns des autres, et où les versements de titres n'étaient pas astreints à des règles bien déterminées. L'esprit d'unité, qui pénétrait de plus en plus dans l'administration du royaume, ne devait s'appliquer que très tardivement à la concentration de tous ces papiers d'Etat, faute peut-être d'envisager les archives sous le double caractère public et privé que nous venons de leur reconnaître. Le gouvernement royal avait cependant à Paris, et dès le XIIIe siècle, des archives particulières, le célèbre *Trésor des chartes*, conservé à la Sainte-Chapelle sous la surveillance d'un garde spécial dépendant de la chambre des comptes. Tous les souverains qui rendirent à l'autorité son prestige ou qui l'exercèrent avec énergie, Philippe le Bel, Charles V, Louis XI, se préoccupèrent du Trésor des chartes, qui devait renfermer tous les actes politiques ou domaniaux utiles aux droits de la couronne. Les uns cherchèrent à y prévenir le désordre par la confection de bons inventaires, les autres voulurent accroître l'importance de ce dépôt, en ordonnant qu'on y versât tous les documents qui y avaient leur place marquée. Mais, dès le XVIe siècle, ces sages précautions furent d'autant moins observées que l'autorité royale devint plus faible. La confusion, la dilapidation même ne tardèrent pas à s'introduire dans ce premier fonds, qui aurait dû être un noyau d'archives centrales, et le désordre ne fit qu'augmenter quand il fut placé, en 1582, sous la garde du procureur général au parlement de Paris. Ce ne fut plus qu'une annexe, et une annexe négligée, du greffe de la cour de justice. Tenu obstinément fermé, non par le respect, mais par l'abandon de ses gardiens, le Trésor ne reçut plus que de rares documents, encore même les plus importants s'égaraient-ils. Quand on eut besoin, dans les premières années du règne de Louis XIII, de recourir au contrat de mariage de ce prince avec Anne d'Autriche, on chercha vainement la pièce au Trésor ; on la trouva chez un épicier.

A partir du ministère de Richelieu, l'autorité royale, reprenant une nouvelle force, le gouvernement recommença à se préoccuper des archives de l'Etat. Mathieu Molé, alors procureur général, lié avec les érudits les plus éminents et qui connaissait d'ailleurs par lui-même le prix du *trésor* confié à sa garde, « avait, dès 1615, chargé Pierre Dupuy et Théodore Godefroy d'y remettre l'ordre encore une fois ; ce fut alors qu'ils firent des titres originaux que renferment les layettes, les inventaires dont on se sert encore aujourd'hui. Molé était le parent et le digne ami du garde des sceaux Marillac ; il était auprès de lui en grand crédit, il lui demanda les moyens de faire rentrer au Trésor des Chartes les titres et papiers d'Etat de toute nature qui en étaient sortis ou qu'on aurait dû y déposer et qu'on retenait indûment. Il lui demanda, en outre, afin d'en remplir

Digitized by Google

autant que possible les lacunes, de faire acheter par le roi le grand recueil de Brienne [1]. » Un arrêt du mois de juin 1626 ordonna, en effet, la réintégration au Trésor non-seulement des titres et actes publics concernant les droits, les domaines et les prérogatives de la couronne, mais aussi de tous les enseignements ou documents qui formaient le complément de ces actes ; et, en transmettant cette décision au procureur général, Marillac lui faisait aussi espérer l'acquisition des papiers Brienne. De plus, en 1628, un édit fut rendu qui pourvoyait à l'enregistrement et à la conservation dans les archives royales des titres les plus importants, c'est-à-dire de ceux où étaient consignés les traités de la France avec les Etats étrangers. Enfin, Marillac étendant même sa sollicitude au delà du Trésor des Chartes, par un article de la célèbre ordonnance de 1629, prescrivit aux églises et aux monastères de faire des inventaires de leurs archives et de les déposer aux siéges des juridictions les plus prochaines.

L'arrêt de 1626 et l'édit de 1628 reçurent bien un commencement d'exécution, grâce à la fermeté de Mathieu Molé, et l'on acheta même pour 40,000 liv. la collection Brienne qui, cependant, ne fut point réunie au Trésor : c'est qu'en 1630 Marillac était tombé en disgrâce et que Richelieu était devenu tout-puissant. La *journée des dupes* eut son contre-coup jusque dans la calme région des archives.

Assurément, Richelieu avait le coup d'œil trop juste et l'esprit trop rempli de vastes desseins pour ne pas comprendre de quelle utilité lui serait un dépôt d'*instrumenta regni*, d'où il tirerait ses meilleures armes contre les obstacles intérieurs et extérieurs. Mais le Trésor des Chartes était entre les mains du parlement ou du moins d'un magistrat ordinairement uni d'intérêts et d'opinions avec ce corps qui, alors plus que jamais, portait ombrage à la royauté et que le cardinal considérait comme hostile à sa personne. D'ailleurs, il faut bien le dire, le Trésor des Chartes n'était presque plus d'aucun usage pour l'administration et le gouvernement, tout le détail des affaires politiques, depuis près d'un siècle, s'étant accumulé à la Chancellerie et chez les secrétaires d'Etat. Richelieu résolut donc de créer un nouveau Trésor qui serait réuni non point à l'ancien dans la Sainte-Chapelle, mais au cabinet du roi au Louvre. Dès 1631, un édit créa deux gardes des registres de la chancellerie, du conseil d'Etat et du contrôle général des finances, et déclara que ces registres seraient conservés au Louvre. Mais quoique cette pensée n'eût jamais été abandonnée, l'exécution de l'édit, longtemps retardée par des difficultés pratiques, n'eut lieu qu'en 1716. Le Louvre reçut seulement alors les archives des conseils, auxquelles furent joints,

[1] Ravaisson, *Rapport*, p. 108.

Digitized by Google

en 1756, les papiers du conseil privé, établi définitivement en 1594.

Cette scission, qui s'abritait sous le grand nom de Richelieu, fut infiniment regrettable, car elle ouvrit la voie à de nouveaux morcellements et à de nouveaux abus. Les papiers publics s'accumulèrent chez les différents secrétaires d'Etat, se dispersèrent même dans les cabinets des amateurs d'où ils passèrent pour la plupart à la bibliothèque du roi. Colbert surtout, donna l'exemple, et voulant, à son tour, avoir son dépôt d'actes administratifs pour y puiser des renseignements et des précédents, il n'établit ce dépôt ni au Trésor des Chartes ni au Louvre, mais à la Bibliothèque, dont son frère Nicolas, conservateur en titre, lui abandonna en fait la direction absolue. A peine entré au ministère, Colbert fit placer dans cet établissement la collection Brienne, qui avait été achetée, comme on l'a vu, pour le Trésor des Chartes. Il y réunit aussi la collection Béthune, provenant du cabinet du Louvre, et les manuscrits légués au roi par Jacques Dupuy. Après avoir enrichi la bibliothèque de l'Etat, il songea à s'en créer une pour lui-même, et l'accrut par des moyens peu délicats, qui ne seraient plus tolérés de nos jours : les copies authentiques de titres faites par le président Doat dans diverses archives du Midi, les titres originaux et les copies tirés par Godefroy des archives de la Chambre des Comptes de Lille, les extraits du Trésor des Chartes et des greffes des cours souveraines, furent placés d'autorité dans la bibliothèque du ministre. « Le bibliothécaire de Colbert, Baluze, possédait de son côté, dans l'hôtel même de son maître, une bibliothèque particulière où il réunit, outre les livres imprimés, plus de mille manuscrits ; parmi tout cela, quantité de titres et papiers précieux appartenant visiblement aux collections du roi ou de son ministre. C'est dans la bibliothèque de Baluze que se trouvaient à sa mort et une partie des recueils d'André du Chesne, que son fils François avait cédés à Colbert pour qu'ils servissent à la nouvelle collection des histoires de France, et une grande partie des pièces mêmes du ministère de Richelieu et de celui de Mazarin [1]. »

Au XVIIIe siècle, le gouvernement acheta les bibliothèques de Colbert et de Baluze, qu'il plaça à la Bibliothèque royale. Tous les autres grands recueils dont l'Etat fit alors l'acquisition y furent également portés, notamment ceux de Gaignières, de d'Hozier, de Lamare, de Dupuy, de Lancelot, etc. « La Bibliothèque du roi devint non-seulement un dépôt de trésors littéraires, mais un dépôt d'archives, et ce qui contribua surtout à lui donner ce dernier caractère, ce fut l'établissement dans son sein d'un cabinet des titres et généalogies. Ce cabinet fut constitué en 1715 avec une partie de la collec-

[1] Ravaisson, *Rapport*, p. 131, 132.

Digitized by Google

tion Gaignières. Il s'accrut bientôt de la collection de d'Hozier. En 1720, on en fit un département séparé ; on y joignit un cabinet généalogique, fondé à Saint-Martin-des-Champs par D. Pernot, avec des pièces provenant de la Chambre des comptes. La bibliothèque était si bien considérée comme un dépôt d'archives que le maître de la librairie du roi avait le droit de délivrer et de signer des expéditions authentiques des documents renfermés soit dans le cabinet des titres, soit dans le cabinet des manuscrits [1]. »

III

Au moment de la Révolution française, le Trésor des chartes, le Louvre et la Bibliothèque n'étaient pas, il s'en faut de beaucoup, les seuls dépôts d'archives qui existassent à Paris. Le curieux mémoire de Camus, qui fut le premier garde des Archives nationales, mémoire que M. Ravaisson a eu bien raison d'imprimer à la suite de son rapport, fait voir d'un coup d'œil l'excessif morcellement des documents d'intérêt public et général en l'année 1789 : trésor des Chartes au Palais de justice, dépôts de la Chambre des comptes, dépôts du Parlement, dépôts du Châtelet et des autres tribunaux, dépôts de la cour des Aides, dépôts du grand conseil au Louvre, domaines de l'Etat aussi au Louvre, dépôt du conseil privé à Sainte-Croix de la Bretonnerie, dépôt du conseil des dépêches aux Petits-Pères, titres de la Lorraine, rue Hautefeuille, maison du roi aux Grands-Augustins, papiers du clergé de France aussi aux Grands-Augustins, grande chancellerie aux Célestins, etc. Puis venaient les innombrables documents d'un caractère privé, quoique de nature à intéresser le public, mais qui appartenaient à des établissements religieux, à l'Hôtel de ville de Paris, à des corporations, à des confréries, etc.; archives la plupart du temps inaccessibles et morcelées. Celles de l'université, par exemple, occupaient à elles seules sept emplacements différents.

Le décret du 12 septembre 1790, qui créa les archives nationales, n'avait d'abord en vue que la conservation des actes qui intéressaient la Constitution et le nouveau droit public de la France. Mais bientôt la force des choses, l'évidente nécessité et l'esprit centralisateur qui présidait aux décisions de la Convention, firent ériger les archives de l'assemblée en un dépôt général de tous les papiers qui concernaient le domaine de l'Etat et la fortune publique. Un premier décret,

[1] Boutaric, *Bibl. de l'École des Chartes*, 5e série, t. IV, p. 258.

Digitized by Google

en date du 2 novembre 1793, rendu sur le rapport de Prosper Lofficial, avait ordonné la réunion des dépôts des anciens corps politiques et judiciaires disséminés dans Paris, et leur division en deux sections, l'une domaniale au Louvre, l'autre judiciaire au Palais de justice. Puis la suppression des communautés religieuses, la réunion de leurs biens au domaine, les confiscations opérées sur les émigrés ayant mis à la disposition du gouvernement une masse énorme de papiers, il fallut les examiner; ce fut le principal objet du décret du 25 juin 1794, qui établit un bureau de triage sous la dénomination *d'agence temporaire des titres*. Le rapporteur de la commission, Baudin des Ardennes, disait en cette occasion : « Il est temps que tout retentisse au centre et que tout se rapporte à l'unité..... Qu'on conserve ou qu'on établisse des dépôts de titres partout où la commodité des citoyens et l'activité du service l'exigeront; mais ces diverses collections éparses ne seront que des sections du dépôt central, auquel elles fourniront toutes un état sommaire de ce que contient chacune d'elles. » Ce principe fut consacré par l'article premier qui portait : « Les archives établies auprès de la représentation nationale sont un dépôt central pour toute la république. » Les articles suivants réglaient les attributions de l'agence qui devait anéantir les titres purement féodaux ou reconnus inutiles, mais conserver les chartes et les manuscrits concernant l'histoire, les sciences et les arts, et pouvant servir à l'instruction publique. L'agence, composée d'ex-bénédictins et de littérateurs que la révolution laissait sans emploi, s'appliqua à sauver une partie des documents qu'elle avait pour mission de détruire, et ne mit pas dans ses décisions la précipitation que l'on semblait lui demander. C'est ainsi qu'interprétant la loi dans son sens le plus large, les membres du bureau conservèrent toutes les archives de l'abbaye de Saint-Denis comme introduction et annexe au Trésor des chartes. Ils jugèrent même que, par suite du nouvel état social, les propriétés individuelles se trouvaient étroitement liées avec celles de la nation, et que d'ailleurs les actes domaniaux, judiciaires, historiques avaient entre eux tant de connexité qu'on ne pouvait les diviser sans appauvrir chaque partie du tout.

Cette pensée, bonne en soi, inspira à l'agence temporaire le désir d'attirer à elle les deux sections déjà organisées, de se perpétuer ainsi dans ses fonctions, de se rendre enfin indépendante et permanente; mais Camus ne le permit pas. Camus, avocat et janséniste, républicain honnête et austère, et dont l'austérité allait parfois jusqu'à la rudesse, maintint énergiquement le principe que toutes les sections d'archives devaient rester subordonnées à l'archiviste de la république, et s'opposa à tout démembrement. Un arrêté du Direc-

Digitized by Google

toire reconstitua le bureau des titres en le replaçant directement sous les ordres de l'archiviste, et ce bureau entra, en 1801, aux Archives centrales, où il forma plus tard la section historique proprement dite. Peu de temps auparavant, un arrêté des consuls, du 28 mai 1800, avait réalisé le projet, depuis longtemps conçu par les hommes éclairés, de distraire du Corps législatif les Archives nationales. Ce grand établissement se trouva définitivement fondé à peu près sur le pied où il se trouve encore aujourd'hui.

Quant à la section judiciaire, représentée par son chef, M. Terrasse, elle n'eut pas les mêmes visées que l'agence des titres, et elle marcha d'accord avec Camus, puis avec Daunou, qui succéda à Camus en 1804[1]. Mais la section domaniale se montra obstinément rebelle à la centralisation projetée, et là, plus qu'ailleurs, des tiraillements se produisirent, compliqués par des questions de personnes. Un ancien commis au dépôt du Louvre, Cheyré, chargé par le bureau du triage de classer les titres domaniaux et administratifs, voulut se créer un service indépendant et attirer aussi à lui, sous prétexte de domanialité, les plus importants des papiers historiques et judiciaires. Il commença par critiquer amèrement le plan d'organisation des archives, surpris, disait-il, au gouvernement par les intrigues de Camus; puis après la nomination de Daunou, Cheyré accabla le ministre de l'intérieur de mémoires à consulter, où il émettait des prétentions beaucoup trop hautes pour ses talents. Daunou fit justice de toutes ces allégations dans un rapport qui porte la date du 26 novembre 1807. Quelques passages de ce rapport feront connaître l'esprit de justice et en même temps de fermeté calme qui animait le célèbre oratorien : « M. Cheyré, disait-il dans cette pièce, est un homme de soixante-huit ans qui, depuis plus de quarante ans, est employé dans les archives, et qui, jusqu'en 1790, travaillant au dépôt du Louvre comme simple commis, avait été fort économiquement récompensé de son assiduité et de son zèle. Ayant saisi les occasions de fournir quelques renseignements aux comités des trois premières Assemblées nationales, il parvint à exciter assez d'intérêt pour obtenir de l'avancement..... J'ai attendu, pour la réforme entière de la section domaniale, la réorganisation générale promise depuis l'an IX, et je me suis abstenu de tout ce qui pouvait rendre plus malheureux un homme qui, depuis cinquante ans, l'a presque toujours été, et qui, manquant des connaissances littéraires et historiques les plus communes, est presque invinciblement retenu sous l'empire de ses déplorables routines..... M. Cheyré se donne à lui-même, et de sa propre autorité, le titre de *garde*, et aspire à de-

[1] Le dépôt judiciaire ne fut cependant matériellement réuni aux Archives centrales qu'en 1817, après les agrandissements faits à l'hôtel Soubise.

Digitized by Google

venir le régulateur unique d'un dépôt domanial auquel il réunirait les archives historiques et je ne sais quelles autres encore. Voilà l'unique but de son mémoire, qui n'est guère qu'une copie de ceux qu'il n'a cessé de présenter depuis douze ans aux assemblées, au directoire exécutif, au conseil d'Etat, au ministre des finances, aux administrateurs des domaines..... J'ai craint quelquefois que les efforts de M. Cheyré pour se rendre indépendant n'aboutissent à le faire dépendre immédiatement de la régie des domaines, ce qui entraînerait un démembrement des archives de l'empire, pareil à celui que la cour d'appel de Paris a sollicité lorsqu'elle a tenté de réunir à son greffe les archives judiciaires. » Daunou l'emporta à force de bon sens et de patience, et l'acquisition du palais Soubise vint rendre possible une réunion matérielle depuis trop longtemps ajournée.

Le décret impérial du 6 mars 1808, qui ordonna la concentration, dans cet hôtel spécial, de toutes les archives existantes à Paris, « sous quelque dénomination que ce puisse être, » consacra et assit à la fois, sur sa base la plus large, le principe qui avait eu tant de peine à prévaloir. Non-seulement les fonds épars dans tant de dépôts divers allaient être enfin réunis, mais encore c'était aux Archives de l'empire que devaient ressortir, comme à leur centre, les archives particulières et locales en dehors de Paris; c'était là que devaient être aussi versés successivement les papiers publics temporairement conservés dans les différentes administrations. « Camus avait commencé la classification des archives en distribuant les papiers des Assemblées nationales en quatre divisions, désignées par les quatre lettres A, B, C, D. Son successeur se garda bien de rien changer à cet ordre, et, après avoir donné en cela une preuve de son véritable esprit d'archiviste, il compléta le travail en partageant tout le reste du dépôt en catégories qui répondaient à la suite des lettres de l'alphabet[1]. » Ce classement, qui peut laisser à désirer, mais qui du moins pose nettement et sagement les principaux jalons, ne tarda pas à recevoir la sanction officielle par l'organisation de six sections qui se partagèrent ainsi le service : la section législative eut à classer les lettres A, B, C, D; la section administrative, les lettres E, F, G, H; la section historique, les lettres I ou J, K, L, M; la section topographique, les lettres N et O; la section domaniale, les lettres P, Q, R, S, T; enfin la section judiciaire, les lettres U ou V, X, Y, Z. Plus tard, le nombre des sections fut réduit à trois, et il est actuellement porté à quatre par la création d'une section nouvelle, dite du secrétariat.

De 1810 à 1814, les travaux de Daunou et de ses collaborateurs

[1] Bordier, *les Archives de la France*, p. 17.

Digitized by Google

devinrent pour ainsi dire gigantesques. On vit affluer aux archives générales les dépouilles diplomatiques de tous les pays voisins; les archivistes de Paris se partagèrent ces territoires annexés ou conquis, et furent chargés d'aller chercher dans les archives étrangères tout ce qui leur paraîtrait présenter un intérêt public. Les archives du Vatican, celles de Simancas, celles du Piémont et de la Savoie, celles de la Hollande, du corps germanique, du conseil aulique et d'autres encore, vinrent intégralement ou par portions s'accumuler à l'hôtel Soubise. Quelques archivistes étrangers, entre autres le préfet du Vatican, Gaetano Marini, voulurent accompagner leurs papiers à Paris; d'autres, tels que Manuel Mogrovejo, gardien des archives de Simancas, refusèrent fièrement de mettre les pieds en France. Bientôt l'encombrement devint tel que Napoléon Ier résolut, en 1812, de faire construire exprès un immense palais destiné aux archives de l'empire, devenues celles de l'Europe entière. On fit choix d'un vaste emplacement sur la rive gauche de la Seine, près du pont d'Iéna, et la première pierre de l'édifice fut posée le 15 août de cette même année, par M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, qui prononça en cette occasion un discours dont quelques passages méritent d'être rappelés : « Sans actes authentiques, les filiations des plus illustres familles sont interrompues; leurs anciens droits, les services qu'elles ont rendus tombent dans l'oubli; les progrès et les améliorations des plus grandes institutions cessent d'être constatés; les hautes leçons de l'expérience sont perdues pour les peuples et pour le génie même, lorsqu'il est appelé à régner..... Le palais des archives, créé pour conserver, doit présenter tous les caractères, donner toutes les garanties de la durée; la pierre et le fer en seront les seuls matériaux. Sa masse sera simple, mais imposante; aucun édifice n'eut encore une telle destination; sa construction ne doit ressembler à nulle autre. » Mais les désastres qui survinrent, en obligeant la France à se dessaisir de toutes ses conquêtes, amenèrent la reprise des papiers étrangers en même temps que celle des tableaux et des objets d'art, et les travaux du nouveau palais, commencés à grands frais, ne tardèrent pas à être abandonnés.

Daunou fut emporté par la réaction royaliste de 1815, qui frappait en aveugle les meilleurs serviteurs de l'Etat. M. de Vaublanc, alors ministre de l'intérieur, avait été un des proscrits du 18 fructidor; il s'était alors réfugié dans les Etats romains, et c'est là que Daunou, pendant sa célèbre mission de 1798, avait eu le bonheur de, lui sauver la liberté et peut-être la vie [1]. Quand ce ministre écrivit à

[1] Le Directoire avait donné ordre à Daunou de faire arrêter MM. de Vaublanc, Pastoret

Digitized by Google

Daunou en termes fort durs, que l'administration des archives devait passer en d'autres mains, celui-ci, sans invoquer les souvenirs du passé, se borna à adresser à M. de Pastoret une lettre ferme et modeste où il disait : « J'avoue que cette décision me paraît à tous égards d'une injustice extrême. Mais cette cause qui est la mienne propre, et dans laquelle je puis me tromper encore plus qu'en toute autre, n'est point du tout celle que je vous prie de défendre. Quoiqu'une destitution soit toujours désagréable et quelquefois périlleuse, la mienne paraît désirée trop ardemment par Son Excellence pour qu'il y ait aucun espoir de lui inspirer d'autres sentiments. Ne pouvant plus prétendre à d'autres fonctions publiques, puisque celles dont je ne serais point incapable dépendraient plus ou moins du ministère de l'intérieur, ayant essuyé depuis trois ans des pertes considérables, réduit à de faibles ressources, exposé à perdre au premier jour celles qui me restent à l'Institut, je dois pour ma propre conservation, pour celle d'une sœur âgée et de quelques autres personnes dont je prends soin, solliciter une pension de retraite : trente-six ans de services non interrompus dans l'instruction publique, dans les assemblées, à la bibliothèque du Panthéon et aux archives, autorisent, je crois, cette demande. Je l'ai adressée au ministre de l'intérieur, et parmi les moyens d'en assurer le succès, je mets au premier rang, M. le comte, vos bons offices auprès de Son Excellence [1]. » Destitué le 26 février 1816, Daunou laissa un grand vide aux archives, car le successeur qui lui fut donné, par la faiblesse de son caractère et la négligence de son administration, que vint terminer une mort déplorable, n'était pas capable de le remplacer utilement.

Au moment de la révocation de Daunou, M. Decaze avait dit : « Oter Daunou des archives, ce serait descendre Apollon du Belvedère; de la barbarie toute pure. » Aussi un des premiers actes du gouvernement de 1830 fut-il de replacer Daunou dans son centre, de le remettre à la tête de l'établissement qu'il avait organisé. Il y resta dix années encore, toujours aussi ferme en sa verte vieillesse, soit pour protéger les droits des employés sous ses ordres contre les entraînements de la faveur, soit pour disputer au mauvais goût de la direction des bâtiments civils les nobles restes de l'hôtel des Rohan. L'ancien conventionnel, à force de vivre avec le passé, s'était fait le conservateur résolu de tout ce que ce passé avait laissé de noble et d'utile. Il expira le 20 juin 1840, après avoir attendu la mort avec une admirable sérénité, conservant jusqu'à la dernière

et Duplantier. Daunou les rencontra par hasard à Tivoli, leur fit signe de s'éloigner, et en quittant Rome les fit prévenir de se cacher sur le territoire napolitain, parce qu'il ne répondait plus de leur sûreté.

[1] Lettre inédite du 28 décembre 1815.

Digitized by Google

heure la vigueur de l'esprit et le calme d'une conscience pure.

Letronne, qui fut le successeur de Daunou, était un savant illustre, mais non un archiviste. Cependant sa vive intelligence, son esprit de méthode et son rare bon sens, suppléèrent à ce qui pouvait lui manquer d'expérience pratique, et l'établissement ne dépérit pas entre ses mains. Aussi zélé pour le bien que son prédécesseur, mais plus actif et peut-être aussi plus conciliant, il parvint à résoudre, au mieux des intérêts dont il était chargé, cette épineuse question des bâtiments, qui avait troublé les dernières années de Daunou. Il créa dans l'intérieur des archives une salle de lecture et d'étude à l'usage du public; il enrichit la bibliothèque qui était restée stationnaire depuis 1808; il forma un atelier de reliure pour la réparation journalière de tant de précieux registres, et assura ainsi la conservation d'une partie du Trésor des Chartes; il prit un soin extrême des vénérables diplômes mérovingiens et carlovingiens, sur papyrus, dont il commença même une publication enrichie de *fac-simile*. Enfin, habilement secondé par M. Natalis de Wailly, il conçut la première idée d'une collection d'empreintes de sceaux, destinée à former un musée sigillographique. La mort de Letronne, emporté par une courte maladie à la fin de l'année 1848, fut un sujet de deuil pour l'Europe savante; elle fut non moins profondément ressentie aux Archives, où sa bienveillance naturelle, unie à une affabilité qui n'avait rien de banal, lui avait gagné tous les cœurs.

IV

Outre les restitutions auxquelles la coalition victorieuse avait contraint l'administration des archives, le retour des princes et des émigrés donna lieu à des revendications nombreuses, dont la plupart étaient justes et légitimes, mais dont quelques-unes, très contestables en principe, furent admises avec trop de facilité. Toutefois, ces saignées ne pouvaient ni amoindrir sensiblement ni détourner le courant principal. En effet, la route était si bien tracée, que le gouvernement de la Restauration et celui de 1830 persévérèrent dans la voie qu'avaient ouverte les décrets de 1794 et de 1808; et si les grands projets que Napoléon Ier avait conçus pour faire des Archives de Paris un établissement sans rival, ne purent être complétement réalisés, du moins on continua d'opérer la concentration dont il avait posé avec tant d'autorité les règles fondamentales. Il y eut même plusieurs fonds d'archives provinciales qui firent retour au dépôt principal; il est vrai que depuis l'excellente organisation donnée aux

Digitized by Google

archives des départements, l'usage s'est établi de n'en distraire aucune des pièces qu'elles renferment ; mais c'était, pour ainsi dire, à la condition qu'un double des inventaires de ces mêmes archives serait placé aux archives centrales[1] pour y être rapproché des documents analogues, et pour compléter, par ce moyen, l'ensemble des informations sur l'histoire et l'administration du pays. En 1848 et 1849, les archives reçurent un notable accroissement par la réunion des anciennes archives de la couronne et des précieux papiers de la secrétairerie d'Etat. C'est au même titre d'archives générales qu'elles reçoivent encore les procès-verbaux des assemblées délibérantes, les actes relatifs aux divers changements survenus depuis plus d'un demi-siècle dans la constitution politique de la France, les papiers provenant des ministères de la justice, de l'intérieur et de l'instruction publique, etc. Si en fait ces versements ne se sont pas toujours opérés avec toute la ponctualité désirable, le principe du moins n'a plus été contesté. Il a d'ailleurs reçu une consécration nouvelle par le décret impérial du 22 décembre 1855, dû en grande partie à la persévérante sollicitude de l'ancien directeur général, M. de Chabrier, décret qui est venu coordonner les dispositions législatives antérieures. D'une part, ce décret règle la situation actuelle des archives et les conditions de l'avancement des archivistes ; de l'autre, il laisse la voie ouverte à tous les accroissements, à toutes les améliorations que ce grand établissement peut légitimement espérer. La section historique conserve le Trésor des Chartes avec son supplément, les documents les plus anciens de la monarchie provenant pour la plupart des abbayes supprimées, les titres de noblesse, le bullaire, etc. ; la section administrative comprend l'ancien conseil d'Etat, l'administration provinciale, départementale et communale, le ministère de la maison du roi, les apanages, la chambre des comptes, les domaines, les papiers des protestants, le séquestre ; la section législative et judiciaire a tous les actes des pouvoirs législatifs depuis 1789, ainsi que l'immense série du Parlement de Paris, du Châtelet et des juridictions secondaires ou exceptionnelles ; la section du secrétariat, outre les détails de l'administration intérieure, s'occupe des importants documents émanés du pouvoir exécutif pendant la Révolution et tout le premier Empire. Ces divisions sont du reste plus factices que réelles ; car au fond, tous les papiers partagés entre les quatre sections appartiennent au même titre à l'histoire du passé, au moins pour les époques antérieures à 1800, et ils doivent tous, comme le

[1] En 1829, M. de Martignac avait établi aux Archives une section départementale dont le but était le classement et la conservation des inventaires que les départements étaient tenus de fournir; mais comme ils n'en fournirent que deux ou trois, cette section ne tarda pas à être supprimée.

Digitized by Google

fait observer très justement M. Ravaisson, être communiqués avec une égale libéralité, sauf la réserve qui est commandée en certaines circonstances par la raison d'Etat ou par l'honneur des familles.

Or, c'est précisément ce qui a lieu aujourd'hui, et le savant rapporteur de la commission s'est trouvé en cela parfaitement d'accord avec l'esprit libéral qui anime le directeur général actuel. Non-seulement les communications sont autorisées à peu près sans exceptions, mais encore elles sont autant que possible immédiates [1]. Les délais, dont quelques personnes se plaignent encore, ne sauraient être équitablement reprochés aux archivistes, mais doivent être imputés soit au morcellement de certains fonds (vice originaire auquel il est bien tard pour remédier), soit à l'imperfection des anciens inventaires. Si le public voulait bien réfléchir qu'il s'agit de classer et d'inventorier par le menu plusieurs millions de titres, il s'étonnerait plutôt de la célérité avec laquelle il est habituellement servi. Qu'un travailleur désire consulter un cartulaire, un ensemble de documents bien déterminé, il trouvera aux Archives la même promptitude obligeante dont font continuellement preuve les savants employés du cabinet des manuscrits à la Bibliothèque impériale. Mais qu'il se propose de rassembler des matériaux pour quelque monographie, l'histoire de Belleville, je suppose, l'employé de la bibliothèque n'est plus tenu de fournir des renseignements à cet inconnu, qui n'apporte ni cote exacte ni indication précise ; l'archiviste, au contraire, devra s'enquérir de tous les fonds où peuvent se trouver des pièces concernant Belleville, les extraire des cartons de Saint-Denis, de Saint-Martin-des-Champs, du grand-prieuré de France, de la congrégation de Saint-Lazare, etc. ; mettre à part les cartes et plans ainsi que les documents administratifs et judiciaires. On voit assez que dans ce cas (et c'est celui qui se présente le plus fréquemment) la réponse ne saurait être ni prompte ni encore moins immédiate, sous peine d'être absolument incomplète.

Cependant, nous reconnaissons volontiers que le zèle et l'expérience pratique des hommes distingués qui composent le personnel des Archives de l'empire, ne suffisent point toujours à la tâche. D'ailleurs les hommes passent, et les traditions de leur méthode de recherches peuvent s'interrompre ou se perdre. Mais ce qui ne se perd point, ce sont des inventaires définitifs, rédigés avec toutes les ressources de l'érudition moderne, enrichis de tables alphabétiques et analytiques, conçus enfin de façon à accélérer le service intérieur

[1] Les facilités concédées par l'administration sont telles, qu'en vertu d'une mesure récente les demandeurs pourront calquer les plans manuscrits dont plusieurs ont une valeur inestimable, à la condition de se soumettre à certaines précautions qui n'ont rien de gênant pour eux.

Digitized by Google

comme à renseigner et à instruire le public lettré. M. Ravaisson, à la fin de son rapport où le sujet est envisagé sous toutes ses faces, a traité en détail cette question des inventaires. Sur ce point, son vœu est également à la veille d'être satisfait ; il vient même de recevoir un commencement de réalisation par la préparation d'un nouvel inventaire sommaire et général, et par la publication de deux inventaires particuliers.

Il existe bien un ouvrage, justement estimé qui, sous ce titre : *Les Archives de la France*, renferme, pour les deux tiers de son contenu, un inventaire par sections des archives de l'Empire. Ce livre, rédigé par un ancien archiviste, M. Henri Bordier, à l'aide de ses notes et de sa pratique personnelle, est resté jusqu'à présent le guide naturel de tous ceux qui, au début de leurs recherches, désirent s'orienter dans le vaste labyrinthe de notre dépôt national. Mais ce livre date de 1854 : depuis lors, des séries entières, qui n'avaient pu être examinées que provisoirement, ont été définitivement classées. Bien des mouvements ont eu lieu d'une série à l'autre, bien des versements d'un fonds dans un autre fonds. Il ne m'appartient pas de juger de l'opportunité de ces déplacements, et j'avoue même que je ne serais pas, en principe, partisan des remaniements en bloc, parce qu'on n'est jamais assuré de pouvoir, après tant de révolutions, reconstituer un ancien fonds dans son intégrité primitive. Quoi qu'il en soit, ces déplacements ont été effectués en vertu d'une maxime bonne en soi : « Le meilleur ordre est celui qui assure le mieux la rapidité du service. » Ce sont aujourd'hui des faits accomplis qu'il faut bien constater. Aussi a-t-on pensé qu'il y avait lieu de publier un nouvel inventaire sommaire et général, complétant et rectifiant sur certains points les résultats consignés dans le travail de M. Bordier, et que cet inventaire devait avoir un caractère officiel, s'exécuter sous le contrôle de l'administration, par ceux-là mêmes qui ont la garde et le maniement journalier des papiers. Tel est l'objet de l'œuvre collective à laquelle tous les archivistes apportent actuellement leur part de collaboration.

Mais en même temps l'initiative individuelle trouve amplement à s'exercer dans la confection d'inventaires spéciaux et détaillés dont le directeur général actuel, M. le comte de Laborde, s'affranchissant ici des errements administratifs, laisse le mérite et aussi la responsabilité à chacun de leurs auteurs : mesure généreuse et féconde, car il n'y a pas aux Archives de bureau spécial pour le catalogue ni de fonds affectés à la rémunération de ces travaux extraordinaires. Ce sont les mêmes personnes qui classent les documents, font les recherches et rédigent les inventaires destinés au public. Or, la certitude de voir leur nom attaché à leur œuvre est le stimulant le plus

Digitized by Google

efficace pour les aider à porter un si lourd fardeau. Depuis longtemps, certains essais d'inventaires, commencés sans uniformité de plan, interrompus et repris souvent par diverses mains, n'avaient abouti qu'à produire des masses de matériaux entassés dans les cartons et presque toujours oubliés parce qu'on ne savait plus le moyen d'en faire usage ; travail énorme, mais en partie stérile. C'est ce qui faisait dire à un ancien ministre, M. Hippolyte Fortoul, par une comparaison spirituelle mais exagérée, qu'on employait aux Archives une force de vingt-cinq chevaux pour tirer un seau d'eau d'un puits. D'un autre côté, les rares ouvrages, imprimés en dehors de l'administration des Archives et qui avaient pour but d'initier le public à la connaissance détaillée de quelques-uns de nos fonds, laissaient à désirer sous le rapport de l'exactitude. C'est ainsi que les *Noms féodaux*, de l'abbé de Bétencourt[1], celui de ces manuels qui a le plus de notoriété et qui est même encore consulté avec fruit, renferment pourtant des erreurs de transcription et malheureusement aussi des fautes typographiques qui ajoutent à l'incertitude des renseignements. On y regrette, en outre, l'absence d'une table des noms géographiques, laquelle permette de retrouver les noms des feudataires qui se sont succédé dans la possession d'une même seigneurie. Voilà surtout ce qui importe à l'histoire pour établir le fait si curieux et encore si peu connu de la mobilité de la propriété des terres nobles en France, tandis que la simple nomenclature alphabétique de ceux qui ont tenu fief (objet principal du travail de Bétencourt) ne saurait intéresser aujourd'hui qu'un petit nombre de familles. Aussi les auteurs actuels ou futurs des inventaires devront-ils s'attacher à donner satisfaction dans leurs travaux à l'intérêt général et public en même temps qu'à l'intérêt privé, et ne négliger aucun des traits saillants que présente, à un œil exercé et sagace, la physionomie des papiers d'archives.

Quand l'inventaire ou état général des archives de l'empire aura été imprimé, le public pourra être assuré d'y trouver un tableau fidèle de la distribution des fonds pris par masses, de même qu'il aura, dans les inventaires spéciaux, des catalogues faits pièce à pièce avec la plus sévère exactitude. Il connaîtra donc, non-seulement les noms et les numéros des régiments de cette nombreuse armée, mais encore la figure même de tous les individus dont quelques-uns de ces régiments se composent. Or, je n'hésite pas à dire que la plupart des grandes archives de l'Europe sont loin d'être arrivées à une pareille précision dans leurs classifications réelles ; et si je prends

[1] Deux vol. in-8°. Paris, 1826, qui comprennent les *Aveux* d'Anjou, Aunis, Auvergne, Beaujolais, Berry, Bourbonnais, Forez, Lyonnais, Maine, Marche, Nivernais, Saintonge, Touraine, et d'une partie de l'Angoumois et du Poitou.

Digitized by Google

pour exemple les célèbres archives de Venise, sur lesquelles les récents travaux de M. de Mas-Latrie et de M. Armand Baschet ont ramené l'attention, il ne serait pas difficile de prouver que, depuis soixante-dix ans, aucun classement sérieux, complet et définitif n'y a été exécuté. Je n'entends pas en faire un reproche ni aux laborieux employés de ce vaste établissement ni même à l'administration supérieure, qui ne dispose, à ce qu'il paraît, que de faibles ressources; et l'imagination s'effraye un peu de penser à ce que coûteraient le récolement et le déplacement matériel de plusieurs millions d'articles[1] qui, dit-on, remplissent les 298 salles, chambres ou galeries de l'ancien couvent de Santa-Maria dei Frari. Je me borne à constater le fait, d'après le témoignage *de visu* des hommes les plus compétents.

Les archives de Venise sont divisées en quatre départements : 1° documents politiques et administratifs de l'ancien gouvernement vénitien; 2° documents de l'administration autrichienne; 3° archives judiciaires; 4° archives des notaires. Ces départements, à leur tour, sont partagés en divisions, sections et classes. Ainsi, le premier département, qui est à coup sûr le plus intéressant pour l'histoire et pour la diplomatie, se partage en quatre divisions : Ire, documents politiques de l'époque vénitienne; IIe, archives des magistratures vénitiennes; IIIe, archives de certaines villes et communes des provinces vénitiennes; IVe, archives de l'époque démocratique (1797-1798). La première division, incomparablement la plus importante à tous les titres, se compose, à son tour, de six archives particulières : A, chancellerie ducale ou publique (grand-conseil, sénat), comprenant aussi les archives de la seigneurie et du conseil d'Etat ou *collége*, qui lui était adjoint; B, archives de la chancellerie secrète (*libri pactorum*, *commemoriali*, *misti*, ou *pregadi secreti*, ambassades, affaires étrangères; C, archives du conseil des Dix et des inquisiteurs d'Etat; D, recueil des lois de la république et essais de codification; E, conseil de la quarantie criminelle; F, petite chancellerie ou archives concernant particulièrement la personne et la dignité du doge. Ces six archives, que nous avons distinguées par des lettres, sont à leur tour divisées en sections et les sections en classes, dans le dédale desquelles je ne promènerai pas le lecteur. Je dirai seulement que rien n'est plus séduisant que ce cadre, rien ne paraît mieux coordonné que ce plan, dressé il y a trente ans par l'archiviste Chiodo. Malheureusement, ce cadre n'existe que sur le papier; ce plan, abandonné par les successeurs de Chiodo après un commence-

[1] On entend par *article*, en langage d'archives, non point une pièce ou un dossier isolé, mais une unité collective, telle que registre, carton ou liasse.

Digitized by Google

ment d'exécution, n'a pas été repris, et l'ancienne confusion, à laquelle il voulait et eût pu remédier, ne fait que s'accroître et augmente d'autant la difficulté des recherches.

C'est surtout en matière d'archives que le mieux est ennemi du bien. Un cadre, même défectueux théoriquement, mais dont toutes les cases ont été remplies avec suite et méthode, vaut infiniment mieux, dans la pratique, que le plus beau plan conçu dans le silence du cabinet, mais dont l'application, sur place, est restée imparfaite. La classification de Daunou, qui n'est pas à l'abri de toute critique, a cependant pour elle une force de vitalité immense, celle d'être un fait accompli, et je n'hésite pas à dire que c'eût été un malheur pour les Archives de l'empire que d'avoir porté une main téméraire sur l'édifice élevé par le savant oratorien, sous prétexte de mettre plus d'harmonie dans ses proportions. Répertoires, inventaires, disposition matérielle des documents, tout a été fait conformément à la classification de Daunou, tout tend à l'améliorer dans le détail, sans en changer les bases. Restons-en là, ne cherchons pas à faire un ordre parfait en passant par le désordre, et ne soyons pas plus logiques que le bon sens.

V

En vertu de ce principe, qui est devenu la règle de l'administration, les deux inventaires spéciaux dont il nous reste à parler se réfèrent à la classification par lettres de séries et par subdivisions d'articles. Le premier volume de l'*Inventaire des layettes du Trésor des Chartes* et le premier volume de l'*Inventaire de la collection des sceaux* ont paru depuis quelques mois, et le public lettré a maintenant sous la main des spécimens remarquables de la méthode suivie dans l'exécution de ces travaux. Soit que l'ordre chronologique ait la préférence, comme c'est le cas pour l'analyse des pièces qui composent les layettes du Trésor, soit qu'on s'arrête à la division par groupes, comme on a eu parfaitement raison de le faire pour la collection des sceaux, le renvoi de chaque document à une lettre, et, dans cette lettre, à une cote fixe, est rigoureusement observé ; par conséquent, on évite toute perte de temps, toute chance d'erreur dans la recherche du document original, tant que les numéros des cotes ne seront point changés. Ainsi, on s'engage de plus en plus dans la voie conservatrice dont nous signalions tout à l'heure les avantages, en donnant à l'ordre actuel la consécration d'une publicité très étendue.

Digitized by Google

Dès l'origine, le Trésor des Chartes se composa de deux séries distinctes : 1° les pièces originales et autres, qui depuis ont été désignées sous le nom de layettes du Trésor, parce qu'elles étaient gardées dans des coffres ou *layettes ;* 2° les registres de la chancellerie, où étaient transcrits à mesure les principaux actes émanés de l'autorité royale. Les essais d'inventaires entrepris sur les layettes remontent au règne de Philippe le Long. Pierre d'Etampes, Adam Boucher, Pierre Gonesse, Gérard de Montaigu s'en occupèrent successivement avec des plans et des résultats divers. Jacques Louet, trésorier des chartes sous Louis XI, ne fit guère que mettre au net le répertoire de Gérard de Montaigu ; mais ce ne fut qu'en 1615 que Pierre Dupuy reprit ce travail avec ardeur, et en moins de douze ans acheva l'inventaire qui porte son nom et qui est encore consulté aujourd'hui. Cette œuvre forme huit volumes manuscrits in-folio, qui contiennent l'analyse plus ou moins étendue de 16,945 pièces, réparties en 418 layettes. La date extrême des documents est la fin du règne de Henri II. Cet inventaire, qui n'a jamais été imprimé, mais qui a été multiplié par les copies du vivant de Dupuy et après lui, est destiné, surtout depuis le nouveau travail publié par les Archives, à régler pour toujours le classement matériel des pièces qui composaient les anciennes layettes du Trésor.

En effet, le nouvel éditeur, M. Teulet, s'est scrupuleusement attaché à reproduire les cotes sous lesquelles les documents étaient depuis si longtemps connus ou cités par le monde savant ; mais il a publié ou analysé ces documents dans un ordre différent de celui de Dupuy, c'est-à-dire dans l'ordre chronologique, lequel, avec une bonne table de matières, répond à toutes les exigences. Pour convaincre les plus récalcitrants de la bonté de cette méthode, il suffit de signaler quelques-uns des inconvénients que présente le système particulier suivi par Dupuy. Celui-ci a adopté, pour les cinq premiers volumes de son inventaire, les divisions de la France en provinces, mais sans observer dans cette répartition un ordre bien rationnel : « Il aurait dû surtout pour être complet, dit M. Teulet, ajouter des renvois à toutes les pièces connexes qui se rencontrent fréquemment dans son inventaire. Un traité, une ligue entre le duc de Bourgogne et le comte de Champagne intéresse tout autant l'histoire de la Champagne que l'histoire de la Bourgogne, et s'il est classé dans la layette Bourgogne, il devrait être indiqué à la layette Champagne. A partir du sixième volume, Dupuy ne paraît plus s'être préoccupé d'introduire dans l'ordre numérique des layettes aucun rapprochement systématique. » Les trois derniers volumes, qui contiennent l'analyse de nombreux documents du plus haut intérêt, sont donc de véritables mélanges, c'est-à-dire la négation de tout classement

Digitized by Google

méthodique. Il n'a même point songé à grouper les layettes qui présentaient entre elles quelque analogie ; outre ces imperfections dans le classement général, la rédaction même des analyses laisse à désirer : « Dupuy, dit encore l'éditeur, n'a fait aucun effort pour traduire exactement les noms latins de personnes et de lieux, qui se rencontrent presque à chaque ligne dans les actes. Non-seulement les pièces de chaque layette ne sont pas toujours rangées dans l'ordre chronologique rigoureux, mais de plus jamais il ne traduit les dates qui, pour être bien comprises, auraient besoin d'être ramenées au calendrier moderne ; jamais enfin il ne cherche à assigner une date même approximative aux nombreux documents dans lesquels la date n'est point exprimée. »

On comprend dès lors à quels défauts M. Teulet s'est efforcé de remédier, quelles lacunes il a réussi à combler. De plus, par une innovation dont il faut lui savoir gré, toutes les pièces qui présentent un véritable intérêt, à quelque point de vue que ce soit, ont été reproduites par lui intégralement. Dans mon opinion, il ne faudrait point que les éditeurs futurs se laissassent entraîner à donner une trop grande place à la reproduction des documents : ce serait faire dévier la collection des inventaires des archives du but que M. le comte de Laborde, lui a sagement fixé, et qui est de préparer « des instruments de travail à l'usage des intelligences les plus hautes et des mains les moins exercées. » Mais si jamais cette règle doit se prêter à des modifications judicieuses, c'est surtout en ce qui concerne les chartes du trésor, ou bien les très anciens documents qui forment les *Cartons des rois*, actes qui sont presque tous d'une valeur exceptionnelle. Quant aux pièces d'un intérêt secondaire, M. Teulet en donne seulement des analyses ou des extraits dont l'étendue est proportionnée à leur importance intrinsèque. Pour nous qui assistons depuis plus de dix ans, et presque jour par jour, à la préparation laborieuse de cet immense travail, nous devons rendre à M. Teulet ce témoignage, qu'il est impossible d'apporter à une œuvre des soins plus assidus et plus scrupuleux que ceux qu'il a mis et continue de mettre à la collation de ses textes, à la rédaction de ses notes, à la confection de ses tables. Le premier volume s'arrête à la mort de Philippe-Auguste (juillet 1223), et la copie de sept autres volumes, allant jusqu'à l'avénement des Valois, est entièrement préparée. Nous faisons des vœux pour que le savant éditeur puise dans la passion qui l'anime des forces nouvelles, et qu'une santé, ébranlée par tant de veilles, soit retrempée et raffermie par le consolant espoir de mener à bien une si vaste entreprise.

Le second inventaire en cours de publication est, comme nous l'avons indiqué, celui de la collection des sceaux des Archives de

Digitized by Google

l'Empire. Commencée par Letronne, cette collection montait, en 1857, à 15,547 empreintes. Un modeste et laborieux archiviste, jusqu'alors étranger à l'opération si délicate, et encore si imparfaitement pratiquée du moulage des sceaux, parvint, à force de patience et de zèle intelligent, à améliorer ce procédé au point d'arriver à reproduire les sceaux presque sans relief, estampés sur papier. Du mois d'avril 1842 au mois d'avril 1849, M. Lallemand (car il serait injuste de ne pas le nommer ici) avait obtenu plus de 8,000 bons creux, c'est-à-dire les moules de sceaux et de contre-sceaux pris dans les plus riches séries des archives, conformément au système de recherches dont M. de Wailly avait tracé le cadre, et en outre près de 6,000 empreintes tirées dans ces mêmes creux. Loin de se soustraire aux difficultés qu'une telle opération présentait à des mains encore inexpérimentées, M. Lallemand semblait les avoir plutôt recherchées. C'est ainsi qu'il a reproduit le collet des sceaux, ce qu'on n'avait point tenté avant lui; qu'il a moulé des débris d'un même type apposé sur divers actes, a rapproché ces parties moulées pour en former un seul creux, et enfin a moulé et surmoulé les plus grands sceaux, ceux des rois d'Angleterre et des empereurs d'Allemagne, qui ont jusqu'à 17 centimètres de diamètre. Il eut souvent à se féliciter de découvertes qui avaient échappé aux premiers chercheurs, et il forma notamment une réunion d'empreintes de pierres antiques ou *intailles* employées par les rois ou les dignitaires, soit à titre de contre-sceaux, soit à titre de sceaux secrets, réunion d'autant plus curieuse que beaucoup de ces pierres, produit d'un art si parfait, ne sont point parvenues jusqu'à nous. Quand, par suite d'arrangements officiels, la collection des sceaux, d'abord indépendante, eut été rattachée à la section historique et eut passé entre les mains de M. Demay, habile sculpteur et archéologue instruit, l'opération matérielle du moulage fut encore perfectionnée et poussée avec une vigueur et une précision nouvelles. Il n'en faut pas moins savoir un gré infini à l'homme courageux qui, le premier, prit à son compte un pareil travail et le transmit à son successeur dans des conditions si propres à en assurer le succès.

Ainsi se forma la collection dont la description raisonnée vient de paraître. Dans une élégante préface, M. le comte de Laborde, joignant l'exemple au précepte, a tracé un historique complet de cette science toute récente qu'on appelle *sphragistique* ou *sigillographie*, et qui est destinée, quel que doive être son nom définitif, à tenir une place importante dans l'archéologie. Il montre, surtout au point de vue artistique, combien presque jusqu'à nos jours la reproduction des sceaux, par le dessin et la gravure, laissait à désirer, soit qu'on s'inquiétât médiocrement du style de ces frêles monuments, soit à

Digitized by Google

cause de l'insuffisance des procédés de moulage. A la suite de cette préface vient une dissertation où l'auteur même de l'inventaire, M. Douet d'Arcq, résume les éléments de sigillographie, qu'il tire exclusivement de la collection inventoriée, examinant d'abord les caractères pour ainsi dire extrinsèques des sceaux, les divisant ensuite en plusieurs types généraux, suivant le rang, le sexe, la condition des personnages, suivant aussi la tradition légendaire, la topographie ou la simple fantaisie. Puis, le tableau systématique de la collection, la table alphabétique de tous les noms qui figurent sur les sceaux et une excellente table héraldique, présentent successivement l'ensemble de la publication entière. Ce volume est complété par le commencement de l'inventaire proprement dit, inventaire descriptif qui répond au tableau systématique et qui va jusqu'au n° 3,023, la collection devant renfermer en tout 11,840 numéros ou empreintes de types différents, sans parler d'un supplément probable ou possible. Par ses travaux héraldiques antérieurs comme par sa science approfondie en paléographie, M. Douet d'Arcq était mieux que personne en état de rédiger un travail de ce genre, qui exige un coup d'œil exercé dans la lecture des légendes, dans la comparaison et dans la description des types.

Non content de poursuivre l'œuvre de ses devanciers, le directeur général a voulu compléter aussi sur ce point les richesses mêmes des archives. Par ses ordres, l'habile artiste que nous avons nommé plus haut s'occupe de mouler les sceaux conservés dans les différents dépôts de la province. Déjà quatre départements du nord de la France ont fourni près de six mille empreintes nouvelles; et si les encouragements de l'Etat continuent à venir en aide à une œuvre si vivement conduite, les archives départementales pourraient ultérieurement avoir chacune un inventaire de leurs sceaux, analogue à celui dont les Archives de l'empire ont pris l'initiative en ce qui les concerne.

Outre ces deux inventaires qui se trouvent maintenant entre les mains des juges les plus compétents, deux autres sont sous presse : *Les Monuments historiques ou Cartons des rois*, dont la publication est confiée à M. J. Tardif, qu'un mémoire neuf et profond sur les notes tironiennes a signalé tout jeune encore à l'estime du monde érudit; l'*Inventaire analytique des actes du parlement de Paris* qui s'exécute par les soins de M. Boutaric, auteur d'un excellent livre intitulé : *La France sous Philippe le Bel.* S'il nous est permis de parler de nous-même à la suite de noms si recommandables, nous pourrions aussi promettre, après l'achèvement de la première de ces deux publications, un *Inventaire des titres de la maison ducale de Bourbon.* Ces titres, dont il n'existe qu'un vieil inventaire manuscrit tout à fait insuffisant, renferment les véritables annales du Bourbon-

Digitized by Google

nais, du Forez, du Beaujolais et d'une partie de l'Auvergne depuis le XIIe siècle jusqu'au XVIe. Mis ainsi à la portée de tout le monde, ils offriraient, nous en avons la conviction, sur la vie privée et sur les usages du centre de la France, des renseignements inédits et inattendus.

VI

« La publicité des collections est leur âme et le nerf des études, a dit M. le comte de Laborde. Il y a deux sortes de publicité : celle qu'on offre dans un musée ou dans une salle d'étude au public studieux, celle qu'un bon inventaire lui porte à domicile. » Déjà, grâce à lui, la seconde partie de ce programme est en train de s'accomplir, et l'on doit reconnaître que la pensée de la publication des inventaires, définitivement adoptée par M. le ministre d'Etat en 1861, appartient tout entière à M. le directeur des Archives, qui l'avait conçue en 1857, dès qu'il fut placé à la tête de cet établissement. La première partie du programme, je veux dire la création d'un musée destiné à l'étude, est également en bonne voie. Sans doute, il serait injuste de ne pas rappeler que MM. Letronne et de Chabrier furent les vrais fondateurs du musée sigillographique qui doit prochainement s'ouvrir. Mais l'adjonction d'un musée paléographique à ces premiers éléments d'exposition publique, est une idée dont l'honneur revient entièrement à M. de Laborde. « Le musée paléographique, dit-il[1], sera l'exposition méthodique et synoptique des chartes, des diplômes, de tous les actes, en un mot, dans toutes les variations de leurs formes, depuis le VIe siècle jusqu'à nos jours ; l'ouvrage des Bénédictins en nature, et un musée moins sombre et moins stérile qu'on ne se l'imagine, puisqu'il emprunte à tous les arts et déroule les grandes pages de l'histoire écrites de la main de ceux-là mêmes qui l'ont faite. Ce musée occupera, dans le palais des Archives, les appartements du premier étage, resplendissants encore du luxe de bon goût des princes de Rohan-Soubise. Après avoir vu les documents, le public descendra au rez-de-chaussée, où il trouvera les empreintes de sceaux dans des appartements aussi vastes, mais décorés dans un style plus sévère. Des vitrines, bien disposées pour l'étude, montreront d'abord une suite de documents scellés dans toutes les formes en usage, puis une collection de matrices de sceaux, enfin, un choix de dix mille empreintes prises parmi les monuments

[1] De Laborde, *la Collection des empreintes de Sceaux et son inventaire*, p. 33 et 34.

Digitized by Google

les plus curieux de la sigillographie. Des tiroirs, disposés comme des médaillers, contiendront, en correspondance avec les empreintes de sceaux exposés, toute la suite de la collection. » Or, nous ne craignons pas d'affirmer qu'un tel ensemble de monuments, conçu suivant ce plan et dans d'aussi vastes proportions, sera unique en Europe, où, en fait d'expositions de documents, certains dépôts d'archives ne se sont guère élevés, jusqu'à présent, au-dessus d'une maigre exhibition d'autographes. Et quel enseignement dans un pareil musée pour ceux qui sauront l'y chercher ! Ces actes, ces sceaux, rendus à la lumière du jour, vivent et parlent, et nous racontent le passé. Tel petit sceau, large à peine comme une pièce de cinq francs, résume à lui seul l'orgueilleuse violence du moyen âge. Telle feuille de papier, jaunie par le temps, ne prouve que trop l'égarement fanatique de l'époque révolutionnaire. Ici, c'est le sceau du chevalier Jean Poilevilain qui, par un odieux jeu de mots[1], se fait représenter à cheval, armé de toutes pièces et courant sus à un vilain qu'il entraîne par les cheveux ; là, c'est un jugement en blanc signé à l'avance par les juges du sanglant tribunal de la Terreur, condamnation anticipée de malheureux dont ces magistrats iniques ne connaissent ni les noms, ni les crimes prétendus. L'histoire n'est guère que le long récit des maux causés par les passions humaines. Mais combien plus ces passions nous émeuvent et nous instruisent, quand elles revivent sous nos yeux dans la nudité de leurs manifestations réelles ?

Si j'avais l'honneur d'être peintre, et qu'on me laissât libre de choisir pour quelque salle des Archives deux sujets de décoration, je proposerais d'y retracer deux visites royales que sépare un intervalle de plus de quatre siècles. Au mois de janvier 1371, Charles V, le sage et prudent roi qui fut un des restaurateurs de la France, vint visiter à la Sainte-Chapelle son Trésor des Chartes, qui était alors, au dire de Gérard de Montaigu, comme une *mer confuse* de documents et de registres entassés pêle-mêle. Je voudrais représenter ce prince méditatif et flegmatique, dans sa robe de fourrures, assis au milieu des livres, sous le pâle rayon d'un soleil d'hiver, et se faisant montrer par Montaigu l'original de ce fatal traité de Bretigny qui le dépouillait de dix provinces au profit de l'étranger. Que de soucis sous ce front chargé de rides précoces, mais aussi quelle ferme volonté de chasser les Anglais avec l'aide de Dieu et la bonne épée de Duguesclin ! Comme pendant, je placerais un autre réparateur de la France, Napoléon, dans la seconde visite qu'il fit au palais Soubise, vers la fin de 1811, l'homme d'épée en regard de l'homme de con-

[1] *Poiler*, arracher le poil. « Plus se poilent et plus se plument. » *Miracles de Notre-Dame*, liv. II, manuscrit cité par Ducange.

Digitized by Google

seil, le chef militaire qui frappait des coups de foudre sur tous les champs de bataille, en face du temporisateur qui usait ses ennemis et changeait en désastres leurs victoires mêmes. Je voudrais le peindre l'œil étincelant, la lèvre légèrement ironique, tenant dans ses mains cette fameuse bulle d'excommunication lancée contre lui par Pie VII, partagé entre sa pitié pour un vieillard malheureux et son indignation contre une sentence qui mettait l'auteur du Concordat au ban de l'humanité catholique. Les temps et les lieux diffèrent, les accessoires et les seconds plans peuvent se prêter à des combinaisons d'effets variés. Mais ce qui mettrait de l'unité dans cette double composition, ce serait une pensée commune chez deux génies si divers, celle d'assurer l'intégrité du territoire et de faire respecter l'indépendance de la couronne. Et quel est l'objet de leurs méditations prophétiques? Un chiffon de parchemin.

Ne négligeons donc pas ces vieux titres qui, malgré leur froide apparence, nous transmettent le mouvement et la vie du passé. L'homme n'a qu'une existence éphémère, et, après quelques générations, ses ossements mêmes vont rejoindre ceux de ses pères dans des catacombes oubliées. Mais s'il a déposé la trace de ses actes sur la plus frêle matière, cette trace lui survit, et les traditions historiques se succèdent et se renouent sans interruption. Aussi les Archives, gardiennes vigilantes et permanentes de ces traditions écrites, renferment un dépôt vraiment sacré, à la conservation duquel nous tous, habitants de la France, et nos enfants et les enfants de nos enfants, sommes rattachés par un intérêt solidaire. On a dit, avec raison, que les œuvres du génie littéraire sont le patrimoine du genre humain; les œuvres de la politique, de la diplomatie, de l'administration, ont bien aussi leur prix, et leur réunion dans un centre commun constitue non moins justement le patrimoine d'une nation.

HUILLARD-BRÉHOLLES.

Digitized by Google

LA

COMÉDIE A ROME

TÉRENCE

Théâtre complet de Térence, traduit en vers par M. le marquis DE BELLOY. — *Les Adelphes*, comédie de Térence, traduite en vers français par M. Eugène FALLEX. — *Ménandre*, étude historique et littéraire sur la comédie et la société grecques, par M. Guillaume GUIZOT. — *Histoire de l'amour dans l'antiquité*, par M. CÉNAC-MONCAUT.

I

Un des plus aimables cadeaux que la Grèce, vaincue par les Romains, fit à ses vainqueurs, ce fut assurément la comédie; elle les en dota même avant d'être conquise par eux, et n'attendit pas, pour offrir ce présent à la barbarie latine, que la barbarie latine lui eût fait sentir toute la puissance de son bras. Plaute et Térence écrivaient, à Rome, des comédies grecques, dans le temps que le sauvage destructeur de Corinthe allait encore à l'école (si jamais il y alla), et ainsi cette délicate vengeance dont parle Horace fut antérieure à la victoire. La revanche des Grecs précéda leur défaite; ils donnèrent à Rome leurs arts avant qu'elle ne leur donnât la servitude, et les Grecs conquis se vengèrent bien moins par la corruption que les Romains, déjà corrompus, ne se vengèrent par la conquête. Il n'y eut, au reste, préméditation de part ni d'autre; il était écrit que la Grèce serait vaincue et que Rome serait *civilisée*.

Cette invasion hâtive, cette prise de Rome par les arts grecs, de-

Digitized by Google

meure, selon nous, la cause véritable, la raison suffisante qui empêcha les Romains d'avoir une comédie nationale. Les poètes, rencontrant sous leur main la comédie toute faite, s'en emparèrent, et ne prirent pas même la peine de la mettre dans un cadre latin. Ce ne fut ni un plagiat, ni un pillage déguisé, ni une imitation timide, mais une usurpation effrontée. Les comiques romains, avec une aisance tout à fait nationale, mirent la main sur la comédie grecque, et dirent : « Ceci est à nous, » et se réjouirent de cette possession naïve. C'était, en vérité, une belle trouvaille, et qui ne tarda pas à leur faire honneur. Leur mollesse naturelle leur conseilla de s'en tenir à cette mine étrangère, déjà exploitée, fouillée en tous sens, et où il n'y avait, comme on dit vulgairement, qu'à se baisser pour prendre. Chercher ailleurs, découvrir une nouvelle mine de comédie, eût été pénible, périlleux sans doute ; on s'en tint là, et la comédie latine vécut sur les mœurs grecques. Ce seul fait, malgré l'habileté, malgré la grâce qu'elle y mit, et nonobstant le génie qu'elle y déploya, équivaut à une condamnation, à un arrêt de mort. L'essence de la comédie, même féerique, est d'être nationale ; et qu'eût-on pensé de Molière, par exemple, s'il eût invariablement placé à Londres la scène de toutes ses pièces, et n'eût mis que des Anglais sur notre théâtre ? Plaute et Térence ne font pourtant guère autre chose ; ils n'introduisent que des Grecs sur le théâtre romain. Cette habitude n'ôte rien à leur talent, n'a rien ôté même à la durée de leur œuvre, mais en a singulièrement diminué l'influence et amoindri la portée.

Il faut dire que les circonstances favorisaient cette paresse ou peut-être cette prudence, qui ferma leurs yeux et déroba leur plume aux ridicules contemporains. Les mœurs nationales ne semblaient pas encore mûres pour la comédie. Ce peuple était encore trop jeune pour être joué ; il avait encore trop de la naïveté, de la gravité du premier âge ; tout y était sérieux et solennel. Les petits ridicules inhérents aux mœurs des particuliers se perdaient dans le respect qu'inspiraient les mœurs publiques. Celles-ci dominaient, restaient seules en vue, et bien hardi qui eût osé y toucher. Elles formaient comme un faisceau révéré, aussi redoutable que le faisceau des licteurs, et où la hache de la loi se serait plantée d'elle-même pour trancher la langue cynique qui se fût risquée à en médire. Rome, à cette époque, était encore une cité, Rome était un peuple et un Etat ; ce qu'on a appelé l'idéal romain, c'est-à-dire ce bel ensemble de vertus austères, vivait dans toute sa force ; on n'eût point accepté, parce qu'on ne l'eût pas comprise, la comédie s'attaquant à quelques vices privés, à certaines corruptions particulières ; elle eût paru peindre non pas des types, mais des monstres. La vie individuelle

Digitized by Google

était trop absorbée dans la vie générale pour fournir des tableaux dont le sens fût accessible à tout le monde. Quiconque n'aurait pas vu, de ses propres yeux vu, n'aurait ni cru ni deviné ; il n'y aurait eu d'initiés que de fins observateurs et de rares témoins. Restait donc la vie publique, l'existence et le mouvement de la cité, le gouvernement enfin, dont le jeu ordinaire, pour être plus sérieux qu'à Athènes, aurait pu inspirer bien des traits amers à un Aristophane. Mais, je l'ai dit, c'était le terrain sacré, le domaine inviolable ; les patriciens, dépositaires et gardiens du pouvoir, ne permirent pas au ridicule de miner leur majesté ; ils entretinrent par tous les moyens, et par la terreur quand il le fallut, le respect qu'ils inspiraient, la foi qu'on avait en eux. Le respect, c'est le dieu des Romains ; ils eurent toutes les vertus et excellèrent dans tous les arts qui en procèdent : ils furent guerriers, historiens, orateurs ; mais il ne connurent pas le rire, le don de l'ironie fine et mordante. Rien ne détend en eux cette lourde et constante gravité ; ce n'est pas à Rome qu'un Aristophane eût précédé un Démosthène; le poète comique Nævius, cent cinquante ans avant Cicéron, mourut en prison pour quelques plaisanteries. Et ainsi Rome n'eut pas même de comédie politique. Son gouvernement, protégé contre la malice, par le respect, resta maître de l'admiration de l'avenir, sans qu'aucune voix de la comédie vînt nous avertir de temps en temps de ce qu'il serait sage d'en rabattre. On le regrette, et, pour ma part, je crois fermement que les Romains ne seront jamais bien ni complétement jugés, parce qu'ils ont manqué de poètes comiques. La morale a déjà percé leur cuirasse ; mais la morale, parfois pédante comme eux, ne les met pas entièrement à jour ; elle les accuse, sans les humilier, elle les bat avec des armes de cérémonie, et comme en champ clos. Combien un peu de rire vaudrait mieux ! une étincelle de gaieté ironique éclairerait toute cette compacte masse romaine, bardée de majesté, et l'on verrait les défauts, les fissures ; une goutte de cet oxygène qu'on appelle le ridicule incendierait immédiatement cette éternelle draperie qui nous les cache. O Nævius ! comme ils ont été sages de vous mettre en prison ! votre tort fut, pour vos successeurs, un avis qu'ils comprirent, et qui les découragea de tenter ce qui vous avait coûté si cher.

Il fallait vraiment que le génie comique fût bien étranger au génie romain, car personne ne risqua plus tard, et lorsque les temps semblaient le permettre, le coup de hardiesse qui avait si mal réussi à ce Nævius. Lorsque tomba enfin cet imposant fantôme de la république romaine, et que sa chute autorisa les railleries que sa grandeur avait effrayées, personne ne se rencontra pour lui dire, après coup, ses vérités, et pour dédommager la malice humaine de son long silence. Rare et peut-être unique exemple d'une société qui périt sans provo-

Digitized by Google

le sarcasme, d'une tyrannie qui s'écroule sans que le rire qu'elle affait reprenne et pétille parmi ses cendres! Le moyen âge fut moins heureux; la chevalerie, cet autre idéal du monde transformé, eut une fortune bien différente. Son armure, sous le ridicule, pièce à pièce se détacha, et l'infirmité humaine, longtemps dissimulée par ce vêtement de fer, fut étalée aux yeux. La moquerie succéda à l'enthousiasme, et don Quichotte à Roland. Mais Rome, qui n'avait pas eu d'Aristophane, n'eut pas non plus de Cervantès. Elle n'eut qu'un Juvénal, c'est-à-dire la satire armée, violente, impitoyable, mais directe et sérieuse, ne riant point, toujours oratoire, toujours tendue et indignée, aussi fougueuse que les vices qu'elle peint et que les passions qu'elle accuse, la satire brutale et effrontée d'un peuple de gladiateurs. Décidément, la fine ironie, le rire délicat et du bord des lèvres ne convenait pas à cette société guerrière, qui aimait à retrouver, jusque dans les distractions de la paix, le spectacle de ses combats et le sang de ses victimes. Son tempérament ne s'accommodait point des plaisirs discrets que nous procure l'illusion de la scène. Elle n'aima que les réalités, surtout les réalités cruelles, les vrais cadavres et les vraies morts. De l'éloquence, elle ne connut, ou du moins ne goûta que les jouissances effectives, les résultats directs, c'est-à-dire le pouvoir qu'elle donne, l'ambition qu'elle satisfait. La tragédie, criminelle et sanglante, put quelquefois lui plaire par sa lointaine parenté avec les boucheries du cirque; mais la comédie n'était point son fait. Elle n'accordait pas plus la liberté du rire qu'elle n'en appréciait le charme. Sa primitive simplicité, son ostentation postérieure l'éloignèrent également de comprendre et de supporter la plaisanterie.

Ce qu'elle en accepta, ou plutôt ce qu'elle en laissa passer par contrebande et par grâce, ne fut pas emprunté à son propre fonds, et ne s'insinua qu'à la faveur de l'invasion grecque. La comédie, à Rome, est un produit étranger, qui ne fait qu'une médiocre concurrence aux produits indigènes, un délassement jugé très inférieur aux spectacles nationaux, c'est-à-dire aux jeux de l'amphithéâtre et aux combats des gladiateurs. Térence nous apprend qu'au moment même où l'on représentait son *Hécyre*, une bande de lutteurs vint à passer, et Romains de courir; en une minute, le spectacle fut déserté, et la place vide. L'*Hécyre* tomba au bruit des applaudissements que ce grossier public prodiguait à la sanglante parade d'à côté. Faut-il croire, après cela, ce qu'affirme un homme d'esprit dans son *Histoire de l'amour dans l'antiquité*[1], à savoir que la comédie grecque fut un des premiers poisons qui corrompirent les mœurs romaines, et

[1] *Histoire de l'amour dans l'antiquité*, par M. Cénac-Moncaut, p. 233.

Digitized by Google

n'est-il pas plus juste de reconnaître que, loin de les corrompre, elle ne parvint même pas à les adoucir. Les matrones et les jeunes filles n'étaient pas tellement sensibles aux poisons délicats que leur versait Plaute ou Térence, qu'elles n'allassent immédiatement s'enivrer de la vue du sang, et se réjouir aux convulsions de l'agonie. Les courtisanes que leurs poètes leur montraient sur la scène, quoique fort séduisantes, leur plaisaient moins, avec leurs vices, que les gladiateurs avec leurs blessures ; et ces matrones, et ces vierges sont bien les arrière-grand'mères de celles que Juvénal nous peindra plus tard, et qui, d'un si joli mouvement du pouce, ordonnaient d'achever le lutteur expirant. Non, ces mœurs romaines, à tout prendre, semblaient bien plutôt faites pour décourager les poètes comiques, que la comédie n'était propre à gâter les mœurs romaines. Ces mêmes mœurs, dont la puissance, dont l'inviolabilité étaient telles que Plaute et Térence n'avaient pas même eu l'idée de les représenter sur la scène, avaient en elles plus de résistance qu'on ne le dit, et se prêtaient moins qu'on ne semble le croire à la contagion des exemples comiques. Le ridicule qui ne les atteignait point était incapable de les corrompre, et ce serait un ricochet par trop curieux qu'elles eussent été victimes d'un genre de comédie dont elles n'étaient point justiciables.

Un point incontestable, c'est que la comédie latine, entée sur la comédie grecque, perd, non pas son prix, mais son originalité. L'art, même appauvri par une imitation trop constante et trop servile, inspire toujours de l'intérêt. On l'admire quand on le rencontre, et on le salue au passage ; mais on regrette en même temps qu'il n'ait pas été mieux employé, et que le don si précieux de l'inspiration comique n'ait abouti qu'à des créations de seconde main, à des copies. Et, en vérité, que ces copies auraient peu de valeur, si justement l'original n'en avait été perdu ! Bizarre destinée des choses littéraires ! Plaute et Térence imitent, copient les poètes grecs, surtout Ménandre, et les poètes grecs ont disparu, et Ménandre a péri, et c'est Plaute qui survit, et c'est Térence qui demeure. Voilà Térence et Plaute presque passés originaux, parce que leurs modèles n'existent plus.

Pourquoi, puisque ces modèles n'existent plus, pourquoi ont-ils existé ? Puisque la postérité était condamnée à n'en garder que la mémoire ; puisqu'ils devaient périr, était-il désirable qu'ils vécussent un moment pour confisquer à leur profit l'originalité et le génie des écrivains d'une autre nation ? Le temps, pour être juste, devait les anéantir plus tôt, ou les conserver à jamais. Une pareille alternative remettrait les choses à leur place. Leur sort, dans ses vicissitudes inopportunes, bouleverse les rangs, déroute l'admiration et compromet la

Digitized by Google

critique. Ménandre, disparu, empêche de juger exactement Térence et Plaute. Sa disparition les a servis, grandis, je le veux, beaucoup moins toutefois que son existence ne leur a nui. Dans quelle mesure l'ont-ils imité? jusqu'où sont-ils des copistes? Certes, quand on lit l'étude si remarquable que M. Guillaume Guizot a consacrée à Ménandre, l'intérêt qu'inspire le livre se communique au personnage; on admire Ménandre sur des fragments, presque sur parole; on rassemble cette *poussière de marbre brisé*, et l'on reconstruit en imagination une statue plus belle peut-être que la véritable. Que nous reste-t-il de Ménandre? Des sentences philosophiques, presque toujours belles ou touchantes, dans le goût de celles qu'Euripide mêlait à ses tragédies, des réflexions morales, quelques titres, quelques sujets de pièces ou arguments[1] qui permettent de rajuster deux ou trois de ses intrigues; çà et là, un vers, deux vers qui ne se rattachent point; enfin une biographie légendaire. On veut croire cette légende et se persuader que la renommée de Ménandre se répandit dans le monde entier; on reconnaît que son talent, que son génie lui mérita l'amour de la courtisane Glycère et les offres brillantes du roi Ptolémée; enfin on s'associe à l'admiration que lui témoigne son fort savant et très spirituel panégyriste; mais on n'est pas maître d'un secret dépit quand on se rappelle l'influence que ce chef de la nouvelle comédie grecque, et quelques-uns des poètes ses contemporains exercèrent involontairement sur les destinées de la comédie latine, et surtout quand on songe que nous manquons de monuments véritables pour apprécier la légitimité d'une influence aussi absolue.

Plaute surtout nous fait peine, ainsi accaparé et dominé par un étranger dont le génie comique fut peut-être inférieur au sien, et qui, dans tous les cas, entendait la comédie d'une façon bien différente. Si nous devions faire une étude particulière de Plaute, de Plaute si ardent, si bouillant de verve, si naturellement gai et bouffon, prompt à la saillie, abondant en malices facétieuses, et très disposé à la farce, nous le verrions continuellement aux prises, non sans gaucherie et mauvaise grâce, avec l'élégance et l'urbanité de son modèle. Plaute est un comique de prime saut, et Ménandre un comique sérieux, un comique réfléchi, soucieux de la politesse, et qui ne s'anime que dans la mesure réclamée par les délicats. Quel rapport, quel rapprochement possible entre ces deux esprits, dont l'un pousse quelquefois la sobriété jusqu'à la sécheresse, et l'autre conduit souvent sa fantaisie jusqu'à la limite de l'extravagance? Ménandre est une pierre au cou de Plaute, une entrave à ses pieds, plus

[1] Voir dans le *Ménandre* de M. G. Guizot l'intrigue si intéressante et si finement analysée de quelques pièces, et notamment de l'*Apparition*, p. 178 et suiv.

Digitized by Google

étroite et plus douloureuse que celle qui l'enchaînait à son moulin. Si le poète latin, mal servi par les circonstances, esclave des convenances romaines, ou simplement affecté de paresse, se sentait invinciblement réduit à imiter les Grecs, que n'imitait-il de préférence la vieille comédie, la comédie d'Aristophane et de Cratinus, ou au moins la comédie de transition, celle d'Antiphane et d'Eubulus, si libre encore, si dégagée de toute contrainte, si appropriée aux hardiesses de son génie?

Ne l'accusons pas sans savoir au juste ce qu'il lui fut permis d'oser, et d'autant moins que nous avons reconnu nous-même quels dangers courait l'audace comique dans cette république guindée, où la plaisanterie pouvait devenir un crime national. Contentons-nous de souffrir avec lui de la gêne qu'il dut s'imposer. La démocratie athénienne, avec tous ses vices, contribua au génie d'Aristophane; la royauté de Louis XIV, avec tous ses mensonges, fit de larges concessions au génie de Molière; la république romaine, malgré ses apparences libérales, énerva, rétrécit le génie de Plaute. Il fut forcé, dans ses pièces, de répudier son pays; heureux s'il eût été, en effet, d'une autre nation, qui lui livrât sans crainte la peinture de ses mœurs, et confiât à sa triomphante gaieté le châtiment de ses ridicules. Il est, je crois, impossible d'étudier Plaute, et de ne pas insister sur cette captivité de la muse comique, à laquelle d'ailleurs le poète se résigna sans murmure, en homme qui connaît son pays et son temps. Nous la supporterions avec moins de calme que lui, et peut-être irions-nous jusqu'à lui reprocher de ne l'avoir pas assez sentie, de s'y être façonné trop aisément, sans protestation et sans rancune, tandis qu'il lui était si facile d'envelopper sa vengeance dans ses bouffonneries, comme le fit plus tard Rabelais; peut-être irions-nous jusqu'à conjecturer que son caractère était au-dessous de son esprit, et qu'une âme si prompte à accepter la servitude méritait presque de la subir.

Heureusement, Plaute n'est ici que de passage, et il n'y a pas de raisons pour adresser tant de reproches à un poète qu'on rencontre simplement sur son chemin. Celui qui doit nous occuper particulièrement est Térence, un autre imitateur de Ménandre, aussi fin, aussi délicat que son modèle, un vrai traducteur de la comédie grecque. Nous allons étudier dans ses œuvres la comédie latine; c'est répéter que celle-ci n'est qu'une traduction. Toutefois, un génie aussi heureusement doué n'imite et ne copie qu'en y mettant un peu du sien. N'y mît-il que son style, ce style si pur (*puri sermonis amator*) mériterait encore d'être savouré à loisir. Mais Térence n'est pas seulement un fin diseur, un maître du langage. En abdiquant, au profit de Ménandre et des Grecs, sa personnalité, il ne sut pas si bien la dé-

Digitized by Google

pouiller qu'il ne restât rien de lui-même ; il reste en effet, de l'homme primitif, quelque parcelle oubliée, quelque débris intime qui prouve que de pareils sacrifices, même accomplis volontairement et de plein gré, ne sauraient être définitifs. Un Térence ne peut se détacher absolument de son propre fonds, et alors plus de Ménandre ; l'instinct a repris ses droits, le poète revient malgré lui à sa vocation ; le naturel, en un mot, rentre par la fenêtre, car la fenêtre y est toujours ; et c'est justement cette rentrée furtive qu'il semble intéressant d'observer.

II

Une différence fondamentale entre Plaute et Térence, c'est que le premier a besoin de se forcer et de se peiner pour discipliner aux façons grecques son génie hardi et rétif ; tandis que le second, quand il suit pas à pas Ménandre et les autres poètes de la comédie nouvelle, semble marcher dans une voie connue, dans un sentier qui est à lui, comme s'il ne sortait point de son domaine. L'imitation de Ménandre par Térence, si exacte qu'elle soit, a plutôt l'air d'une ressemblance fortuite que d'une copie étudiée, tant la copie est naïve et naturelle ! Plaute est un plébéien de la vieille roche, latin dans l'âme, qui demeura toujours assez mal léché, je le suppose, malgré le manteau grec dont il s'affubla ; plus gai que fin, ou du moins de finesse sabine ou samnite, comme qui dirait gauloise ; plus fourni de sel romain que de sel attique, enfin très primitif et rude sous sa politesse empruntée. Chez Térence, au contraire, tout est grec, tout vient d'Athènes, l'éducation, les goûts, les habitudes, les manières de voir et de juger, surtout les façons de sentir et de peindre, la philosophie tout entière et jusqu'aux mœurs ; enfin, l'ensemble de l'homme est fait sur un modèle grec, *ad exemplar græcum.* On ne sait pas au juste le lieu de sa naissance. Suétone le fait naître à Carthage, et cette tradition, fondée sans doute sur son surnom d'Afer, rentre bien dans la donnée de son personnage. J'aurais de la peine à croire qu'il naquit à Rome ou même en Italie : il est si peu romain. Ses idées (j'appelle ainsi certains traits qui se détachent dans ses comédies et font saillie en dehors), ses idées appartiennent à une civilisation plus avancée que le développement latin. J'y démêle des délicatesses, des accommodements, une discrétion, et, pour dire le vrai mot, une distinction qui vont mal avec la roideur latine. Une cité cosmopolite, ouverte à tout venant comme était Carthage, et qui recevait le vent de partout, une ville pénétrée des

Digitized by Google

mille influences flottantes que l'émigration étrangère y débarquait chaque jour, semble bien plus propre à engendrer un pareil raffinement.

Il est possible, toutefois, que Térence n'ait dû cette indépendance d'esprit qu'à son éducation. Celle-ci, on peut le dire, fut absolument grecque. Il était venu esclave à Rome; mais le sénateur Terentius Lucanus, séduit par les heureuses qualités qu'il remarquait en lui, l'affranchit de bonne heure et le laissa à ses penchants. C'est alors qu'il se lia avec les Scipion, avec Lelius, et qu'il commença à vivre dans la familiarité de ces illustres personnages. Une intimité, si honorable pour ses patrons et pour lui-même, ne put échapper à la calomnie, mais le soupçon qui s'attache à des amitiés pareilles doit toujours être plus suspect que ces amitiés mêmes. Il naquit, selon nous, d'une sorte de jalousie politique compliquée de jalousie littéraire. Le vieil esprit romain, personnifié par Caton et son entourage, protestait en toute occasion contre l'invasion de l'esprit moderne, représenté par les Scipion, et son étroite rancune ne laissait pas d'être encore envenimée par les ennemis que les succès de Térence lui avait attirés. En tout cas, la liaison de Térence avec la fleur de la noblesse romaine devint pour lui, j'imagine, une seconde éducation, qui décida de son génie. La maison de ses illustres amis fut sa véritable école. On n'a pas assez étudié, ce semble, cette période de la civilisation romaine, c'est-à-dire l'intervalle compris entre la seconde et la troisième guerre punique, alors que l'influence grecque, favorisée par la jeune noblesse que l'élégance et la politesse d'outre-mer avaient complétement séduite, commença à s'infiltrer dans la République et à détendre le caractère latin. Ce fut comme une première renaissance à laquelle présidèrent ces Scipion, si fins, si aimables, si intelligents surtout, et dignes de marcher en avant de leur temps pour être les précurseurs d'une société nouvelle. Leur vue large de l'avenir, leur libéralisme n'accélérèrent point une corruption fatale et inévitable, comme les en accusa la coterie réactionnaire, et loin d'être coupables des excès qui suivirent, ils fixèrent le niveau légitime de la révolution, marquèrent le point précis où l'invasion devait s'arrêter, firent aux idées nouvelles leur part, sans témérité comme sans faiblesse : véritables modèles du patriotisme intelligent qui sait concilier dans une juste mesure l'instinct de conservation et l'esprit de nouveauté ; ennemis de la barbarie obstinée et de la civilisation trop rapide; amis des lettres et des arts, c'est-à-dire de la politesse, par qui le progrès s'obtient et surtout se prouve; ils n'admirent jamais que la grandeur fût incompatible avec l'élégance, ni le bien avec le beau. L'honneur de ces grands citoyens, c'est que leur nom, c'est que leur vie évoquent immédiatement le souvenir et l'image du

Digitized by Google

plus beau temps de Rome. On les distingue de loin au point culminant de cette montagne symbolique que tout peuple doit monter et descendre, debout entre les deux versants, tendant une main à l'avenir et laissant l'autre au passé.

On pense ce que dut gagner Térence à fréquenter de tels hommes. Leur commerce, leur contact eût suffi à faire de lui le poète bien élevé par excellence, l'homme comme il faut, et à lui donner cette urbanité pleine de grâce qui le distingue des écrivains du même temps. Mais ils ne furent pas seulement ses amis, et ne l'honorèrent pas d'une protection stérile. Leur goût pour les lettres les entraîna plus loin; ils l'aidèrent de leurs conseils et mirent peut-être la main à son œuvre. Nous voyons dans les prologues de Térence qu'on lui reprochait cette illustre collaboration, et qu'il s'en faisait honneur au lieu de s'en défendre. Une anecdote, rapportée par Suétone, prouverait que Lélius avouait volontiers sa participation aux comédies de Térence; quoi qu'il en soit, et dans quelque mesure que ces nobles personnages aient coopéré à ses travaux, on peut se figurer aisément ce qu'un esprit aussi souple que notre poète dut retirer de leur compagnie, et combien il dut profiter à leur contrôle. C'est peut-être à la sévérité de leur goût, à l'exquise délicatesse de leur jugement que nous devons ce charme extraordinaire des pièces de Térence, cette grâce décente qui réjouit les honnêtes gens, cette finesse d'impressions, cette fraîcheur, j'allais dire cette pudeur de langage, qui nous réjouit et nous étonne. Térence a, comme poète, de ces rougeurs subites qui n'appartiennent qu'à la jeunesse de la poésie. Aussi bien n'eut-il pas le temps de les désapprendre. Il mourut à la fleur de l'âge, n'ayant guère plus de trente ans, dans un voyage en Grèce. Le vaisseau où il s'était embarqué périt au retour, et le poète, selon les uns, se noya en essayant de nager jusqu'au rivage; selon les autres, succomba à une fièvre maligne causée par le chagrin d'avoir perdu les notes qu'il rapportait. Il est naturel de penser que l'envie d'enrichir son bagage littéraire, de faire de nouvelles études et de chercher de nouveaux sujets au foyer même de sa première inspiration, avait poussé Térence dans cette Grèce, patrie adoptive de son génie. Toutefois, la malveillance de ses détracteurs interpréta autrement son départ et sa disparition. A les en croire, il s'était exilé volontairement pour cacher une pauvreté que ses goûts de luxe lui rendaient insupportable, et à laquelle la munificence trop vantée de ses patrons n'avait pas eu l'idée de porter secours. La biographie du poète dément ces insinuations malveillantes. Ses pièces, presque toutes jouées avec succès, et achetées par le gouvernement [1], lui

[1] Cela se pratiquait ainsi: les édiles achetaient une bonne comédie, éprouvée par le suc-

Digitized by Google

avaient procuré une honnête aisance. *L'Eunuque* seul lui avait rapporté huit mille écus, somme prodigieuse pour le temps. Au reste, la plupart des témoignages qui nous sont restés sur sa vie et sur sa personne se contredisent absolument : ceux-ci disent qu'il dut ses premiers succès dans le monde romain aux grâces de ses manières et aux agréments de son extérieur; ceux-là font de lui un petit homme à figure basanée, très mal tourné et très gauche, qui eut besoin de tout son esprit pour parvenir. Il en résulte qu'il est très difficile de recomposer son personnage et de lui assigner une physionomie. Qu'importe? Il nous reste de lui toute son œuvre, soit six comédies, qui furent toutes représentées, ou du moins reprises avec succès. Le temps a mieux traité le poète que l'homme; il nous a envié le portrait et la vie de Térence; mais il a laissé complet le monument de son génie. Que n'en peut-on dire autant de tous ces maîtres de l'antiquité?

L'intrigue des comédies de Térence est fort simple, si on la compare à l'imbroglio de nos comédies modernes, mais assez compliquée quand on la rapproche du canevas ordinaire des pièces de Ménandre. Et pourtant celui-ci était déjà un faiseur d'intrigues, un inventeur de péripéties et de surprises; il ne se donnait pas pour un partisan de la simplicité antique, et croyait, avec Aristote, qu'on n'intéresse au théâtre, surtout dans la comédie, que par des combinaisons multipliées et une animation soutenue. On n'est pas accoutumé à voir Aristote ni Ménandre sous ce jour, et cette théorie, qui est la leur, semblerait plutôt appartenir à un élève de M. Scribe. Mais tout est relatif; la conception des pièces de Ménandre, et la conduite de ses pièces les plus vives, qui étonnaient et charmaient les Grecs comme une nouveauté hardie destinée à faire école, ne tranchent guère pour nous sur la simplicité de tous les drames anciens. Nous n'y démêlons guère d'action ni de mouvement, fort peu d'intrigue, et nous sommes bien plus frappés de la pauvreté que de l'abondance de ses ressources. Assurément, les Grecs, qui louaient la fécondité d'invention de Ménandre, seraient éblouis de nos merveilles à la mode et croiraient assister à des feux d'artifice. Le public n'exige plus seulement aujourd'hui de l'invention, mais une sorte de rouerie dramatique que les génies francs, les talents simples ont une peine extrême à acquérir. Ce dégoût de la simplicité avait déjà fait des progrès au temps de Térence puisque nous le voyons fondre en une deux pièces de Ménandre, dans le double but de renforcer son action et de multiplier les incidents. Il n'y réussit guère,

cès, à peu près comme aujourd'hui le ministère d'Etat achète un tableau ou une statue que l'Exposition a fait valoir.

Digitized by Google

et son peu d'expérience des ruses théâtrales saute aux yeux. Il allonge sans resserrer, et charge quelquefois sa pièce de personnages et de scènes parasites qui retardent la marche naturelle de l'action et ne se soutiennent que par l'agrément des détails. Il sentit ce défaut, et se préoccupa, durant toute sa carrière, d'y remédier : C'est du moins ce qu'on peut conjecturer quand on observe que l'avant-dernière de ses comédies, *l'Hécyre*, est conduite avec infiniment plus d'adresse que les précédentes, que les situations y sont combinées, ménagées avec un art presque moderne, les suprises préparées de loin et amenées sans secousse, le dénoûment naturel au point d'être inévitable, sans qu'on puisse l'accuser toutefois d'être naïf et trop prévu ; qu'enfin le poète y a mis en œuvre mainte ressource inconnue avant lui, et digne d'être employée après. De même *l'Eunuque*, pièce également très curieuse à étudier au point de vue des jeux et des scènes, très étudiée, en effet, et très imitée par les poètes comiques de toutes les nations, moins intéressante pourtant que *l'Hécyre*, parce qu'elle a moins de naturel et repose sur une ressemblance extraordinaire entre deux personnages, sur une impossibilité comique, dont l'effet est subordonné à la bonne volonté des spectateurs, et ne se produit qu'à la condition qu'ils le permettent. Or, cet assentiment est quelquefois une pure affaire de caprice et de vogue.

Ces deux pièces, *l'Hécyre* et *l'Eunuque*, par la complication et la conduite de l'intrigue, se distinguent absolument des pièces de Térence. Nous y reviendrons, et particulièrement sur la première, après que nous aurons dit quelques mots de la donnée uniforme à laquelle, dans ses quatre autres comédies, le poète est resté trop scrupuleusement fidèle. Le sujet, à quelques différences près, demeure toujours le même. Il s'agit toujours d'une jeune fille de condition noble, mais que l'on croit esclave, et qui devient la maîtresse de quelque libertin. Seulement, ce libertin s'attache à cette inconnue, qu'il a séduite (souvent violée), en tombe amoureux, et désole régulièrement son père, en lui déclarant qu'il veut l'épouser. Le père fait les objections naturelles, se rejetant sur la condition de la bru qu'on lui propose, et sur le déshonneur d'une pareille union, à quoi le fils répond par des coups de tête, et quelquefois finit, comme de nos jours, par *s'engager* (l'Héautontimoroumenos). Alors survient un étranger qui tranche ce nœud gordien, en révélant la véritable naissance de la fille, et que jamais mariage n'aura été mieux assorti. Tel est à peu près le fond des quatre comédies qui nous occupent, à savoir : *l'Andrienne*, *l'Héautontimoroumenos*, les *Adelphes* et *Phormion*. Elles ne diffèrent que par les accessoires, c'est-à-dire par les incidents comiques dont le poète a égayé son sujet, par la variété des

Digitized by Google

caractères principaux ou des personnages secondaires ; mais le sujet même, intrinsèquement, ne change pas plus que la scène ne se déplace. Ce sont toujours les murs d'Athènes qui entendent ces dialogues en latin. Ici, les pères sont un peu mieux avisés ; là, les fils font mine d'être plus honnêtes ; mais pères et fils sont généralement dupes d'une bande de valets qui ne se nuancent guère que du Sganarelle au Scapin ; les mères, ordinairement, ne paraissent que pour fournir à une scène comique en se faisant gronder par leurs maris ; un parasite joue dans une pièce le rôle épisodique qu'un fanfaron joue dans une autre ; telle courtisane, telle héroïne, par sa tenue ou ses discours, inspire un peu plus d'intérêt que sa voisine ; mais elles ont le malheur commun de ne nous toucher que de fort loin, par la bonne raison qu'elles ne se montrent pas sur une scène où les Romains ne souffraient qu'à peine les rôles, et jamais les costumes de femmes. Il faut cependant faire exception pour une seule, l'Antiphile de *l'Héautontimoroumenos*, qui est bien une des plus gracieuses figures de la comédie. Elle se montre, cette Antiphile, et aussitôt elle se cache ; c'est presque une apparition, mais charmante, et qui justifie bien les folies de son amant. Elle ne dit qu'un mot quand elle le retrouve après l'avoir cru perdu : « Soutiens-moi, je me meurs ! » et en effet, elle s'évanouit, et ne rouvre les yeux que pour ajouter : « Salut, mon Clinias ; je suis heureuse de te revoir ! » Au demeurant, la pièce ne diffère pas sensiblement des trois autres ; et même cette aimable figure d'Antiphile, si ce n'est qu'elle sort un instant de la coulisse, ressemble beaucoup à Pamphila, à Phanie, dont le poète a simplement donné un crayon, et surtout à cette Glycère de *l'Andrienne*, dont le portrait est un des chefs-d'œuvre de Térence :

. . . . . Un air décent, noble, une grâce !
Et des traits ! Aucune autre ici ne la surpasse.
A la voir plus dolente, et surtout, j'en convien,
Plus que toute autre belle et d'honnête maintien,
Je demande son nom aux pleureuses voisines.....

Et nous la verrons tout à l'heure, égarée, hors d'elle-même, se jeter presque au bûcher pour ne pas survivre à une sœur qu'elle a perdue. Heureusement, son amant veillait sur elle.

. . . . . A ce moment,
Pamphile éperdu cède au premier mouvement,
Et trahit cet amour qu'il cachait dans son âme.
Il s'élance et du feu retire cette femme :
« Ma Glycère, dit-il, cherches-tu donc la mort ? »
Mais elle, lui cédant, tout en pleurant plus fort,
Sur le sein de mon fils tombe à demi pâmée,
Comme reprenant là sa place accoutumée.

Ce n'est pas le lieu d'insister sur la grâce de ce tableau, très heu-

Digitized by Google

reusement reproduit par M. le marquis de Belloy ; nous avons voulu seulement indiquer au passage la ressemblance de Glycère et d'Antiphile, et en général des figures peintes par Térence ; mais surtout la similitude radicale, on pourrait presque dire l'identité foncière de quatre des sujets qu'il a traités, de quatre pièces sur six. On comprend, du reste, qu'elles ne présentent pas entre elles des analogies aussi frappantes, et ne prêtent pas à des rapprochements aussi complets, quand on examine le détail des incidents, au lieu de disséquer l'intrigue ; et je n'ai pas besoin d'ajouter que l'auteur y introduit une variété très sensible en faisant jouer diversement les principaux ressorts de son mécanisme ordinaire.

L'Eunuque et *l'Hécyre*, sans différer essentiellement de ces quatre comédies jumelles, s'éloignent davantage du système, et trahissent quelque idée d'une nouvelle direction. C'était, en effet, un gai moyen de comédie que la substitution d'un faux eunuque à un eunuque véritable ; c'était une invention piquante que la confiance, bientôt trompée, qu'il inspirait. Un amant qui prend le costume et les façons de cet emploi délicat pour approcher la femme qu'il aime, et qui se trouve chargé ainsi de la préserver des piéges qu'il lui tend lui-même, voilà, certes, un stratagème d'effronterie le plus plaisant du monde, et qui, étant données les mœurs antiques, n'avait rien de trop choquant. Il est certain que cette complication hardie d'événements et de surprises nous distrait un peu de la monotonie des autres pièces de Térence ; mais il ne faut lui en faire trop d'honneur, puisqu'il emprunta à Ménandre ce sujet bouffon. Brueys et Palaprat comprirent le parti que l'on pouvait en tirer, et essayèrent de le transporter sur la scène française. Les bienséances leur interdisant l'eunuque, ils le remplacèrent par un muet, un muet..... qui parle au moment où on s'y attend le moins. Le rapport va de soi.

L'Hécyre (la Belle-Mère) se rapproche encore davantage de nos pièces modernes. L'antagonisme habituel des belles-mères et des brus, proverbial dès l'antiquité, et qui pouvait fournir une comédie de caractères, n'y sert que de prétexte à quelques traits satiriques, décochés en passant par le poète, et de déguisement à l'intrigue véritable. Le sujet est ailleurs. Un jeune Athénien, Pamphile, fils de Lachès, était violemment épris d'une courtisane nommée Bacchis, et cet amour désordonné faisait le désespoir de son père. Celui-ci mit tout en œuvre pour l'y arracher, l'attaquant surtout par la tendresse filiale, invoquant tout ce que sa funeste passion avait pu lui laisser de bon sens et de cœur. Il fit si bien, que le pauvre garçon, de guerre lasse, et moins persuadé que vaincu, rompit enfin, et chercha l'oubli dans un bon mariage. Mais l'oubli ne vint pas, et Pamphile, marié, éprouva pour sa femme un éloignement insurmontable. Jolie, ai-

Digitized by Google

mable et charmante de tout point, la malheureuse Philomène ne pu rien sur ce cœur tout plein de souvenirs, et Pamphile retourna de plus belle à Bacchis. Il eut du moins certaine délicatesse peu compatible avec les mœurs antiques, et que M. le marquis de Belloy traduit ainsi :

J'espérais bien à tort, avant ce mariage,
Prendre goût à ma femme et faire bon ménage;
Mais puisqu'il n'en est rien, et devant la quitter,
J'ai senti qu'il fallait du moins la respecter,
Et que l'honneur voulait qu'au sein de sa famille,
Comme elle en est sortie, elle pût rentrer fille.

Deux mois se passent, durant lesquels la courtisane, fort aigrie par le mariage, quel qu'il soit, de son amant, le malmène, le rudoie, et le pousse tout doucement, sans le vouloir, vers cette honnête épouse, cette douce Philomène, qui ne querelle, ne se plaint jamais, et supporte sa disgrâce avec une édifiante docilité. Pamphile, ainsi traité, se trouve naturellement conduit à faire entre sa femme et sa maîtresse une comparaison qui ne tourne pas à l'avantage de celle-ci :

Comparant l'une et l'autre, il rentra dans son âme;
Il connut la maîtresse et jugea mieux la femme
Qui gardait la maison, seule avec son ennui,
Irréprochable en tout, d'un rang digne de lui,
Supportant ses dédains, sa froideur et le reste.
Bref, il prend en pitié cet amour si modeste.....

Il l'accepte, il le partage, et le voilà tout bonnement amoureux de sa femme. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble rencontrer là un développement moderne, et même contemporain, d'intrigue et de passion. M. Octave Feuillet ne s'y serait pas pris autrement pour convertir son héros. Malheureusement, le nôtre, à peine converti, se trouve obligé d'aller recueillir un héritage dans les Cyclades, et Philomène, bien et dûment mariée cette fois, reste seule, avec ses regrets, sous la garde de sa belle-mère. Vous flairez ici un orage, et, en effet, après quelques jours de bonne intelligence, la jeune mariée s'échappe un matin du logis conjugal et se retire chez ses parents. Prières, supplications, querelles, et tous les arguments d'usage, rien n'y fait, et les deux familles conspirent en vain pour la déterminer à revenir. Sa mère seule est d'avis qu'elle reste, et cette mère paraît avoir perdu le sens commun. En fin de compte, et pour couper court à toute nouvelle démarche, à toute visite, Philomène se dit malade, se met au lit, et ferme sa porte. Que lui a donc fait sa belle-mère? C'est la question que se posent avec anxiété les gens raisonnables, les fortes têtes, les deux pères, les voisins, les conseillers, et de concert ils accusent cette malheureuse belle-mère, Sostrata, qui n'en peut mais.

Digitized by Google

Le problème demeure aussi insoluble pour elle-même que pour les autres; elle se frappe le front sans y rien comprendre, jure ses grands dieux qu'elle n'a rien dit, rien fait, qu'aimer, choyer, caresser et mitonner mademoiselle sa bru, désormais invisible et malade à perpétuité.

Enfin revient Pamphile, le mari, très pressé d'arriver et d'embrasser. Personne; Philomène a disparu, et de fuir, l'amoureux époux, sa maison vide, et de voler tout inquiet chez sa belle-mère. Où est-elle? que signifie?.... Et voilà qu'à sa vue tout le logis est en alarme; les servantes accourent, l'une lui barre le passage, l'autre, interdite, s'excuse, balbutie, et toutes ensemble appellent à grands cris leur maîtresse. Il passe sur le corps à tout ce monde, il entre, il franchit, il pénètre : il aperçoit Philomène, lui tend les bras, et d'un coup d'œil voit le secret, perce l'énigme, mesure son malheur :

..... Je la suis, j'entre, hélas!
On veut cacher ma femme, à qui je tends les bras;
C'est trop tard. J'ai tout vu : son mal et mon injure.....
Etouffe-t-on d'ailleurs l'accent de la nature?
Sa voix la dénonçait assez haut : « Trahison! »
Criai-je, et comme un fou je sors de la maison.

Philomène venait tout simplement d'accoucher après sept mois de mariage, ce qui est un terme, comme disent les médecins. Mais Pamphile apparemment avait ses raisons, savait à quoi s'en tenir, se rappelait les commencements de son ménage, et ne se payait pas de ce terme-là. Myrrhine, sa belle-mère, n'attendit pas qu'il réclamât une explication et la lui donna. Une nuit, aux fêtes Dionysiaques, c'est-à-dire pendant le carnaval grec, un misérable.....

Un scélérat,
Sans qu'elle ait pu le voir, l'a mise en cet état.

La situation est fort tendue. Pamphile, en homme d'honneur, ne veut ni trahir sa femme, ni la reprendre. Mais alors tous ceux qui ne sont pas dans le secret se réunissent pour l'accuser : « Que reproche-t-il à Philomène? D'être trop vertueuse, de vivre cachée, de se dérober aux regards? A-t-il juré de la déshonorer par ses dédains? Mais il ne déshonore que lui-même. C'est un maniaque, un insensé, c'est pis que cela, un libertin qui ne peut s'accommoder que de filles perdues, de courtisanes dont les mœurs vont aux siennes; il lui faut des Thaïs, des Bacchis..... » Pamphile laisse dire et s'excuse avec délicatesse, insistant sur l'antipathie notoire qui éloigne sa femme de sa mère :

.... Tout ingrate qu'elle est, je la prends pour arbitre,

Digitized by Google

Et vous la croirez mieux que moi sur ce chapitre [1].
C'est contre mon aveu qu'elle m'aura quitté,
Je le déclare; mais, si telle est sa fierté,
Qu'elle ait cru ne devoir rien céder à ma mère,
Ni souffrir son humeur, fût-elle un peu sévère;
Si je dois, en un mot, perdre l'une des deux,
Phidippe, brisons là, mon choix n'est pas douteux.

On ne se tire pas d'embarras d'une façon plus digne. Mais voici la mère, Sostrata, qui n'accepte point un pareil sacrifice. Elle répète qu'elle n'a rien fait pour s'aliéner le cœur de sa bru (Pamphile le sait de reste), et qu'elle ne soupçonne point les motifs d'une aversion si prononcée; mais qu'enfin, elle aime mieux s'éloigner que d'être une cause de trouble, et qu'elle partira, et que la voilà prête, et que rien ne s'oppose plus maintenant au rapprochement de leurs enfants et au train naturel des choses. La bonne femme, avec la meilleure intention du monde, enlève ainsi à Pamphile son dernier prétexte, si bien qu'en le voyant, malgré tout, résister encore, les deux pères concluent que décidément sa Bacchis l'a ensorcelé, et qu'on n'en sortira que par une grande résolution.

M. Alexandre Dumas fils ne se doutait peut-être pas, quand il fit sa *Dame aux Camélias*, que dans une des scènes capitales de cette pièce il imitait Térence de fort près. M. Duval, qui redemande son fils à Marguerite Gautier, ressemble beaucoup au bonhomme Lachès, qui prie Bacchis de lui rendre le sien. Tel est, en effet, le parti auquel Lachès s'est arrêté; mais ce n'est pas petite affaire. Qu'attendre des Bacchis et des Marguerites?

..... Un serment? ces filles-là, je crois,
Se moquent bien des dieux, et n'en font pas mystère,
Et les dieux en retour ne s'en occupent guère.

Le ton de la scène est à peu près le même dans la pièce française et dans la pièce latine :

LACHÈS.

..... Ce qui se passe entre nous a de quoi
Vous surprendre.....

BACCHIS.

Sans doute, et je ne saurais dire,
Ayant le nom que j'ai, la crainte qu'il m'inspire.
Ce nom seul est en cause, au reste; car je puis
Ne rien craindre, sachant comment je me conduis.

[1] De même, dans une situation qui est l'équivalent tragique de celle-ci, l'*Hippolyte* de Racine :

Phèdre au fond de son cœur me rend plus de justice.

Et plus loin :

Vous me parlez toujours d'inceste et d'adultère,
Je me tais..... Cependant Phèdre sort d'une mère.....

Digitized by Google

Des deux côtés, la courtisane tremble et s'humilie en présence du père, elle a l'instinct du respect qu'elle lui doit, et des deux côtés le père finit par s'adoucir et par juger moins sévèrement la courtisane. On rencontre en cet endroit, dans la pièce française, des finesses de sentiment qui sont fort touchantes, et bien qu'il semble encore à certaines gens qu'on commette une profanation en osant seulement rapprocher des comédies classiques nos comédies contemporaines, j'avoue que Marguerite Gautier m'intéresserait bien autrement que la Bacchis de Térence, si elle s'exprimait en français aussi joliment que l'autre s'exprime en latin. Mais elle déclame, en mainte réplique, l'émotion vraie qu'elle éprouve, et c'est là où Bacchis retrouve sa supériorité. Celle-ci ne déclame jamais; à la vérité, elle est moins émue, puisqu'elle n'est plus coupable; elle jure à Lachès qu'elle a brisé depuis longtemps avec son fils, et qu'elle ira le dire elle-même à Philomène. Idée curieuse et plaisante démarche : Lachès y consent, et même y pousse en désespoir de cause. Et bravement, résolument, non sans un peu de honte toutefois (ces femmes honnêtes sont si pincées!), voilà notre Bacchis en chemin vers ce repaire de vertu, vers cette redoutable forteresse d'honneur, la maison de Philomène. Que peut-elle craindre en somme? Elle a beaucoup aimé Pamphile, et elle ne l'aime plus : deux raisons; elle ne l'a jamais ruiné, jamais pillé, à peine *plumé*, comme dit Lesage. Que lui reste-t-il des cadeaux qu'elle en reçut? rien, sauf peut-être un souvenir sans valeur, une bague d'argent qu'elle porte au doigt.....

Retenez cette bague : c'est le dénoûment. A peine Bacchis a franchi le seuil de la maison, Myrrhine, la mère de Philomène, paraît, la regarde et pousse un cri : « L'anneau de ma fille! » Or, cet anneau lui fut pris en ce jour..... en cette nuit..... dans ce malheureux carnaval, par le monstre enfin..... Le monstre, c'est Pamphile, et Bacchis avoue immédiatement de qui elle tient son anneau. « L'anneau de ma fille! » Voilà qui vaut bien la *croix de ma mère;* mais ce n'est pas le seul point de ressemblance qu'il y ait entre *l'Hécyre* et les pièces contemporaines, particulièrement les drames de M. Dennery. On me pardonnera un dernier rapprochement. Avez-vous vu jouer l'année dernière, à la Gaîté, *la Fille du paysan?* c'est *l'Hécyre*. On y rencontre, comme dans la comédie de Térence, une femme violée avant son mariage par son mari; idée assurément ingénieuse autant que hardie, mais qui, cette fois, plaît bien mieux chez les Grecs ou les Latins que chez nous. Pamphile, en fêtant à sa façon le carnaval, n'avait commis qu'une étourderie un peu forte, très commune d'ailleurs, et qui passait à la faveur des habitudes antiques; le Pamphile français a tout simplement mérité la cour d'assises, et M. Dennery n'en fera jamais un honnête homme. Passons condam-

Digitized by Google

nation sur ce chapitre; le point capital, c'est l'analogie de cette *Hécyre* avec nos inventions modernes. L'intrigue de cette comédie bizarre met Térence en avant de vingt siècles sur ses contemporains et sur lui-même. Entre l'*Hécyre* et ses autres pièces, il y a tout un art nouveau, et c'est ce qui n'a peut-être pas été assez dit. Cette pièce est peu lue, peu connue, et elle marque un progrès surprenant, elle comble un intervalle énorme ; elle fait franchir à l'esprit et à la critique des distances incalculables. Pourquoi faut-il ajouter qu'elle est copiée tout entière du grec, et d'Apollodore?

III

Le fond des pièces de Térence ainsi examiné, on se demande naturellement où sont, dans tout cela, les éléments comiques, où réside enfin la comédie? C'est maintenant qu'il est bon de rappeler le jugement que les Romains portaient déjà sur notre poète et que César a résumé dans des vers célèbres : « On te place au premier rang, Térence, et tu le mérites, par l'élégance de ton style; mais tu n'es qu'un demi-Ménandre. Pourquoi tes gracieux écrits sont-ils dépourvus de force comique? Pourquoi faut-il que sur ce point tu demeures si fort au-dessous des Grecs? Voilà ce qui me chagrine et je ne m'en consolerai jamais. » César était bon juge et ne se trompait pas quand il trouvait plus de sel comique aux farces de Plaute qu'aux fines compositions de Térence. Quand on recherche dans ces dernières ce qui était capable de provoquer le rire de ces Romains si peu rieurs, on en est réduit à quelques scènes de valets et de coups de bâton, des scènes à la Scapin, qui le plus souvent font tache et longueur. Les Dave, les Geta, et en général tous ces fripons de comédie semblaient, dès le temps de Térence, des personnages usés. Le public routinier tenait à leurs saillies souvent grossières, comme on tient à un pli pris et à une habitude. Il y a ainsi au monde mille agréments qui n'agréent pas, mais que la coutume impose. Personne n'a jamais trouvé que le tabac fût une bonne chose, et tout le monde fume ; ces insipides valets plaisaient comme le tabac. Molière s'en est inspiré, mais, en homme de génie, il les a galvanisés, ressuscités à force de gaieté comique, et à mis quelquefois dans leurs plaisanteries une profondeur qui, en nous faisant réfléchir, nous détache de ces personnages fâcheux. Scapin est copié sur les Geta et sur les Dave, mais on ne trouverait pas dans tout Térence l'équivalent de la fameuse scène : « Qu'allait-il faire dans cette galère? » Les fanfarons, les marchands d'esclaves, les parasites n'étaient guère plus amusants

Digitized by Google

que les valets. Le parasite Phormion n'a qu'un trait comique, quand on le menace de le vendre comme esclave :

— Votre personne est là que l'on peut adjuger.
— Oui, si personne encor ne m'avait vu manger.

Le Thrason de l'*Eunuque*, le capitan, le faux brave, qui se tient à l'arrière-garde pendant que ses esclaves assiégent la maison de Thaïs, et donne pour excuse l'avis de Pyrrhus sur la place du général dans la bataille, fournit à peine une scène plaisante. Quant au marchand d'esclaves Sannion, il est tout simplement insupportable. Si l'on songe d'ailleurs que tous ces personnages ne tiennent pas à la pièce, sont en dehors, ne viennent là que pour exhiber leurs prétendues facéties, et pourraient disparaître sans que l'intrigue en fût troublée, on conviendra que ce comique est bien maigre, bien pauvre, bien artificiel. Je veux croire que les anciens en riaient, comme nous rions nous-mêmes aux parades des rues ; mais non pas de ce bon et franc rire qu'amène aux lèvres, de cette joie épanouie que procure à l'être tout entier la peinture sensible des travers, des contradictions, des ridicules, enfin, de l'humanité. La comédie vraie ne vit pas d'excentricités, mais de naturel ; et justement elle ne porte coup qu'autant qu'elle se prend à la sottise ordinaire, à la bonne et large sottise humaine, que chacun peut concevoir et partager, à laquelle tout le monde est à même de prendre intérêt parce que tout le monde est en possession d'y jouer son rôle. La force de Molière est là : il trône au cœur même du ridicule, insoucieux des minuties, des finesses agréables, de la petite comédie enfin, qui exige toute une éducation pour être sentie. Le sourire n'est point son fait, il rit de la rate et à gorge déployée ; aussi, sa chaleur nous dilate et sa gaieté nous gagne.

Une seule pièce de Térence, *les Adelphes*, trahit une tentative de comédie véritable, et c'est ce qui a fait sa fortune. Je me suis plu à la relire dans deux traductions qui ont également le mérite d'être en vers, la traduction de M. le marquis de Belloy et celle de M. Eugène Fallex, professeur de l'Université. Je ne dirai pas que celle-ci est la meilleure, et je la soupçonne même d'être la moins fidèle, de serrer l'original de moins près ; mais elle a un tour plus vif, plus d'aisance, plus d'accent comique ; en un mot, elle ressemble plutôt à une imitation de Molière qu'à une traduction de Térence. M. Fallex n'a pas voulu qu'elle sentît l'huile, comme on dit, et il est parvenu à se détacher assez de son auteur pour que toute gêne disparût, pour dissimuler sa patience et son travail sous un air de facilité, sous une apparence d'inspiration. Assurément, quand on compare les résultats obtenus par l'un et l'autre traducteurs, le plus professeur des

Digitized by Google

deux n'est plus celui qu'on pense. M. de Belloy suit son modèle avec plus de respect, l'interroge avec plus de timidité, et le reproduit quelquefois avec une exactitude plus scrupuleuse. Je retrouve du moins sous sa plume la gravité qui me frappe dans Térence ; je retrouve ce calme, cette placidité que dérangent quelquefois les façons plus familières de M. Fallex. M. de Belloy n'a pas voulu donner au poète plus d'animation qu'il n'en a, il lui a laissé toute la régularité de son allure antique, il s'est efforcé de ne pas trop l'allonger en le traduisant. Il y a, au troisième acte des *Adelphes*, tel monologue de Sostrata : *Me miseram ! quid jam credas ?* qui occupe cinq vers dans Térence, huit dans la traduction de M. de Belloy, et dix dans celle de M. Fallex. C'est la proportion ordinaire. Le premier, en se serrant, n'a pas pu obtenir plus de brièveté, et le second, pour être à l'aise, n'a pas dû prendre moins de latitude. M. de Belloy a eu un courage particulier : il a traduit tout Térence ; la tâche vaut qu'on l'en félicite sincèrement, d'abord pour le plaisir que nous procure toujours l'aspect d'une œuvre achevée et complète, ensuite parce qu'il faut aimer avec passion un poète et la poésie, pour mener à fin, sans ennui, une pareille entreprise.

Nous voici loin des *Adelphes* et de notre but, qui était d'y poursuivre et d'y indiquer un petit filon de bonne comédie. Demea, le bonhomme Demea est un personnage vraiment comique, et le poète l'a mis adroitement dans une situation qui prête à rire. Demea s'applaudit de la sévérité farouche qu'il a apportée à l'éducation de son fils, érigeant en principe cette dureté paternelle, prétendant qu'elle devienne la règle de toute éducation, et proposant partout son Ctésiphon en exemple. Mais voici justement que ce parfait modèle, cet honnête et vertueux Ctésiphon, force une maison, enlève une chanteuse, et jette à la fois son innocence et son argent par les fenêtres. Demea est si convaincu d'avoir pour fils un bon sujet, de n'avoir pu élever qu'un bon sujet, qu'en entendant raconter l'histoire, il ne soupçonne pas un instant que Ctésiphon en puisse être le héros, il accuse les pères qui élèvent mal leurs enfants ; il se frotte les mains, il se réjouit de n'avoir pas un fils pareil. Et nous rions, nous rions de lui comme de tous ces philosophes à système, quand leurs théories sont renversées par l'expérience et ruinées par la pratique. La comédie est ici tout entière dans l'assurance naïve de ce pauvre homme qui, pour s'être imaginé avoir plus d'habileté que son voisin, est atteint aux sources mêmes de son orgueil, humilié, confondu, et ne se rend toutefois que pour pécher par l'excès contraire, au moment où les événements lui démontrent qu'il ne faut trancher de rien en ce monde, et ne pas prétendre au privilége de la sagesse. Le spectacle de la vanité trompée, de la sottise déçue et convaincue,

Digitized by Google

quand on le rend frappant par d'adroits contrastes, provoquera toujours notre gaieté, parce qu'il nous fournit de secrètes revanches; nous rions alors des autres et un peu de nous-mêmes; il entre de la sympathie dans ce rire-là. Molière a imité de fort près *les Adelphes*, c'est-à-dire l'*Ecole des Pères*, dans son *Ecole des Maris*. On comprend de reste quelle multiplication d'éléments comiques produit immédiatement cette simple substitution des maris aux pères; Molière, d'un coup de son génie, transporte le sujet au cœur même du ridicule, et s'assure, par le seul changement du personnage principal, une liberté de moquerie, je dirais presque de morale, dont les habitudes de notre théâtre permettent d'user et d'abuser contre certains types de comédie. Et non content de prendre le fond même de la pièce, il en imita les situations, les procédés, par exemple le parallélisme de deux scènes opposées, dont la correspondance a pour but de marquer vivement l'effet par le contraste; autrement dit, de mettre en pleine lumière, par un rapprochement plus saisissant que naturel, les contradictions des personnages. Ce moyen, emprunté par Molière à Térence, devint, si l'on peut dire, le grand ressort des comédies de notre ancien théâtre, et demeure encore une des pièces principales dans le mécanisme perfectionné de nos comédies contemporaines. Voilà pourquoi nous avons insisté sur *les Adelphes*, sur les intentions comiques qu'on y rencontre, et sur l'influence capitale que deux ou trois scènes, peut-être jetées là par mégarde, ont eue sur le théâtre moderne.

Il ne faut pas attribuer d'autre importance à ces rencontres de gaieté. Les pièces de Térence appartiennent au genre que Voltaire appelait le genre *larmoyant*, et les larmes assurément y sont plus communes que le rire. Térence n'est pas, à proprement parler, un poète comique, ou du moins il est, comme l'a dit Blair, le père de la comédie sérieuse. Ses pièces sont de petits drames bourgeois, où tous les événements de la vie journalière, et les émotions diverses qu'ils excitent en nous trouvent leur place et qui donnent bien plutôt satisfaction à notre sensibilité qu'à cette seconde puissance ironique qui vit au fond de nous, et dont on ne dit pas le vrai nom quand on se contente de l'appeler la malice. Si quelque chose, dans notre théâtre français, peut donner une idée exacte des pièces de Térence, ce sont les mélodrames de Diderot, et surtout ce chef-d'œuvre de Sedaine, drame intime ou comédie, *le Philosophe sans le savoir*. Toutes les pièces de Térence m'ont rappelé cette heureuse composition. C'est par la finesse des impressions, par la délicatesse des sentiments que Térence, encore une fois, séduit et attache, non par les traits satiriques, très rares chez lui, non par les scènes comiques, souvent inutiles ou mal venues. Appelez, si vous voulez, ce genre *la*

Digitized by Google

comédie intime, la comédie de famille, et vous l'aurez bien nommé.

Qu'y voyez-vous, en effet? ce qu'on voit à tout foyer : des pères un peu grondeurs, des fils très amoureux, des mères très tendres, qui essayent de faire la paix. Térence ne sort guère de là. Il n'est pas comique, mais prodigieusement naturel, en ce qu'il a donné à ses personnages, d'ailleurs peu nombreux, peu variés, leur rôle vrai, leur rôle ordinaire, celui qu'ils remplissent le plus volontiers. Ce sont des pères qui sont pères, des fils qui sont fils, des mères qui sont mères, c'est-à-dire des personnages qui se distinguent par la perfection de leur attribut le plus propre et le plus simple. Il a mis en comédie l'essence même de la nature, négligeant ses modifications continuelles, pour s'en tenir à l'élément primitif, au fond même, à l'invariable. Creusez la terre avec tous ses accidents géologiques, percez toutes ses couches les unes après les autres, un peu plus haut, un peu plus bas, vous trouverez l'eau ; et de même dans la nature : c'est cette eau inévitable, ce fond indestructible, c'est ce puits éternel auquel Térence a puisé. Il renferme les grandes passions qui font les grands tragiques, et les petites passions, les sentiments moyens, non moins essentiels, non moins légitimes, dont se compose la masse des caractères, et dont vit la comédie. Ce sont les mœurs mêmes de l'humanité. Autour d'elles, se dessinent, se meuvent les mœurs artificielles, la société, la civilisation ; mais civilisation et société ne font qu'un cadre au portrait de la nature humaine. Chez Térence, c'est-à-dire chez les Latins et chez les Grecs, ce cadre, cet entourage n'est pas très pur ; le milieu où s'agitent les personnages, les actes mêmes qu'ils commettent, donnent souvent l'idée d'une corruption très avancée ; mais la vérité même des caractères originaux, la candeur primordiale des types n'en est pas atteinte. La scène change et offre parfois des spectacles choquants. Mais, comme on l'a fort bien marqué[1], au milieu de mœurs et d'allures vicieuses, on y respire toujours un parfum de sincérité qui est le génie et l'âme même du poète.

Qu'importe, si le dedans est pur, que le dehors soit parfois souillé? Il est vrai, voici le troupeau des courtisanes antiques, les Bacchis, les Glycères, les Chrysis, avec toutes leurs roueries, qui prouvent que la race n'a guère changé, non dépourvues de grâce toutefois, fort capables, de temps à autre, d'un bon sentiment, mais ayant une délicatesse qu'elles ont bien perdue et qui consistait à se tenir à leur place; effrontées, cyniques, provocantes, très fières de leur éclat, très jalouses de leur scandaleuse renommée, mais ne réclamant point de droits, n'osant pas même afficher de prétentions à la vertu. M. Cé-

[1] M. E. Fallex, dans les notes qui suivent sa traduction des *Adelphes*

Digitized by Google

nac-Moncaut, dans son *Histoire de l'amour de l'antiquité*, a subi leur prestige et essayé de leur caste une demi-réhabilitation. C'est ce qu'elles ne firent jamais elle-mêmes. Les plus fameuses, les Aspasie, les Laïs, la Timandre d'Alcibiade, la Glycère de Ménandre, se rendaient justice et ne prétendaient à rien, qu'à plaire. Elles plurent et accomplirent ainsi une destinée pour laquelle aucun don ne leur manquait, ni esprit, ni beauté, ni générosité même, ni liberté d'aucune sorte. Elles aspiraient à tout, sauf, puisqu'il faut le redire, à l'honnêteté. Elles faisaient franchement marché du vice, tenaient commerce de tout, excepté de vertu. M. G. Guizot, dans son *Ménandre*, l'a fort bien remarqué. Térence nous fait assister à leur trafic. Nous rencontrons ici *l'amant de cœur*, Phédria de *l'Eunuque*, auquel on réserve son jour, et qui se fâche du retard, mais non pas de la condition; nous retrouvons la courtisane amoureuse; et même elles le sont toutes, et bravement; ce n'est pas la sincérité qui leur manque. Ecoutez plutôt l'aveu de Thaïs :

Je vous crois, et me sens d'autant plus d'indulgence
Que mon défaut, à moi, n'est pas l'indifférence,
Et que je n'en suis plus à pouvoir ignorer
Que l'Amour est un dieu sujet à s'égarer.

Il y a là un accent de tristesse d'autant plus touchant, que l'expression en est plus discrète et la note plus sourde. Mais la vraie confession, la plus édifiante, est celle de Bacchis; c'est un résumé de ce qu'on a appelé les splendeurs et les misères des courtisanes :

Oui, par Pollux! oui, ma chère Antiphile,
Je vous loue et vous trouve heureuse autant qu'habile
D'avoir pu réunir les mœurs et la beauté.
Aussi jouissez-vous d'un succès mérité.
Chacun vous veut pour soi, votre heureux caractère
Se peint dans vos discours, et quand je considère,
Entre nous, la façon dont vous vivez à part,
Je sens que votre vie, au fond, cache un grand art,
Et que nous faisons bien, matrones et coquettes,
D'être ce que je suis, ou telles que vous êtes.
La vertu vous profite; à nous elle nuirait :
On nous force à penser toujours à l'intérêt.
Notre seule beauté nous attire un hommage
Qui passe en peu de temps comme notre visage,
Et si nous négligeons nous-mêmes d'y pourvoir,
Il nous reste à la fin misère et désespoir.
Vous, lorsque vous avez choisi l'objet unique
D'une flamme toujours partagée et pudique,
Il n'aime que vous seule, il consulte vos goûts;
Un lien mutuel unit les deux époux,
Et cet heureux hymen, à l'abri des alarmes,
De l'amour jusqu'au bout ne connaît que les charmes.

Voilà une apologie du mariage dans une bouche où on ne l'atten-

Digitized by Google

dait pas. Bacchis n'en reste pas moins Bacchis, et la société où elle vit, très corrompue. Térence en a plutôt adouci que chargé le tableau, et pourtant ses comédies, si chastes de ton, sont remplies de rapts, de viols, d'infamies. Mais un poète n'est pas coupable des mœurs de son temps; tout ce qu'il peut faire, c'est de les peindre, quelles qu'elles soient, avec délicatesse, et l'on sait si Térence y a manqué. Assurément, il est parvenu à mettre encore quelque bienséance dans un sentiment où les anciens n'en connaissaient guère, c'est-à-dire dans l'amour. Passons-lui ses courtisanes, dont il n'a pas abusé; passons-lui certains épisodes de *l'Eunuque* et de *l'Hécyre*, dont il a sauvé la hardiesse par les grâces décentes de son style, et voyons-le à sa vraie place, c'est-à-dire dans la famille, dans la vie intime, dans le jeu et l'expression des sentiments honnêtes. Voyons ses pères, voyons ses fils, voyons ses mères; voyons comment il a compris et exprimé les plus doux liens, les plus vertueux rapports, les plus fines jouissances des relations domestiques.

Chaque âge a, nous dit-on, son esprit et ses mœurs, et c'est ce que Térence a merveilleusement observé. On lui fait la réputation d'un peintre de caractères, ce n'est pas absolument juste; il n'a pas représenté des ambitieux, des avares, des amants, enfin des passions particulières; il a simplement donné un corps et une forme humaine aux différents âges, ou, si l'on veut, aux différentes périodes de la vie. Ses pères se ressemblent presque tous; c'est la paternité, ce sont les nuances des habitudes paternelles qu'il s'est proposé de peindre sous les noms de Simon, de Lachès, de Menedème, de Micion, de Demea, de Demiphon etc. Dans toute comédie de Térence, au plus haut bout et dominant la pièce, on rencontre un père, lequel, sévère ou indulgent, aimable ou bourru, respecté ou berné, occupe le premier plan, dirige l'action, tient en sa main le dénoûment. Ce père est le personnage principal, car, encore qu'il soit joué quelquefois par les valets et ait toujours un certain penchant à être dupe, le poète a soin de lui conserver un air de dignité qui le sauve. Ses défauts, ses faiblesses le laissent entouré du respect des honnêtes gens, dont sa bonté lui gagne le cœur, et ne portent jamais atteinte à son caractère sacré de père de famille. Exemple vivant des égards que la jeunesse doit à l'âge mûr, de la tendre vénération que les fils doivent à leurs parents, il n'abdique jamais ses droits, ne s'oublie jamais lui-même, et commande le respect dans les plus mauvais pas, dans les situations les plus comiques. Il est père enfin, et il le sait, et il le prouve, et tout le monde le sait et le prouve autour de lui. Ses rapports avec les personnages secondaires, et surtout avec ses enfants, témoignent d'un culte dont il est assuré d'être l'objet, et que personne au monde ne lui dénie. Le poète lui-même, quand il craint

Digitized by Google

de l'avoir trop abaissé, le relève à plaisir, et il n'est pas jusqu'au ridicule Demea à qui Térence ne rende à la fin quelque noblesse. Il y a encore de la fierté, tempérée d'amère tristesse, dans ce beau monologue :

..... Non, jamais qui veut régler sa vie
N'y voit juste à ce point, que propice ou fatal,
Le temps par ses leçons n'en change le total;
On a beau faire, il faut tôt ou tard reconnaître
Que tel est ignorant qui se croit passé maître,
Et bref, que théorie et pratique sont deux.
Je le vois aujourd'hui, le cas n'est pas douteux :
Austère dans ma vie, et ferme dans ma route,
Je dois, sur mon déclin, changer, coûte que coûte.....

Aux moments décisifs, c'est toujours le père qui dit le mot vrai de a situation, qui rencontre l'accent profond de la vérité. N'est-elle pas réellement touchante, cette demande en mariage d'un vieillard à son compagnon, à son camarade d'enfance :

..... Au nom de tous les dieux,
Au nom d'une amitié qui depuis notre enfance,
Chez tous deux s'est accrue en force et confiance,
Par ton unique enfant, Chremès, et par le mien,
Que seul tu peux sauver et ramener au bien,
Prends pitié d'un ami dont tu vois le supplice :
Ce mariage enfin, permets qu'il s'accomplisse.

C'est de la vie ordinaire, cela, mais quel ton ! Ce sont des bourgeois qui s'entretiennent de leurs intérêts, de leurs affaires ; en vérité, le meilleur monde ne parle plus ainsi. Et que les dieux arrivent bien, invoqués au début, et quel parti Térence a su toujours tirer de la piété de ses personnages ! Dans *les Adelphes*, à la fin d'une scène qui est peut-être la plus belle que Térence ait jamais écrite, cette fameuse scène du père et du fils, où Micion, vaincu par les larmes d'Eschinus, lui permet d'épouser celle qu'il aime, quel admirable et pieux élan de reconnaissance ! et que les dieux, encore une fois, s'y mêlent à propos :

Ah ! tenez, c'est à vous plutôt qu'à moi, mon père,
D'aller à nos autels offrir une prière.
Avec tant de bonté, les dieux, les justes dieux,
Beaucoup mieux que les miens exauceront vos vœux.

Cet appel si fréquent à la divinité rehausse encore le caractère si élevé des comédies de Térence, et en sauve quelques détails choquants. Ses pères paraissent ainsi plus près des dieux qu'ils invoquent, et l'imagination se les représente volontiers comme les intercesseurs naturels de la famille, dont ils sont les chefs et les gardiens. La prière, dans leur bouche, prend une autorité dont ils participent et qui contribue encore à leur noblesse, qui ajoute à leur grandeur.

Digitized by Google

Cependant, il faut l'avouer, les fils sont encore plus aimables! Les fils, c'est le triomphe de Térence. Ah! les beaux jeunes gens, et comme ils donnent envie de crier : « Vive la jeunesse! » On ne saurait les rencontrer qu'ils ne plaisent : ardents, impétueux, fous de plaisir, ivres de leurs vingt ans, ils ont à cœur de justifier toutes les concessions que l'on fait à leur âge. Comme on voit bien qu'ils ont été créés par un poète aussi jeune qu'eux-mêmes! Il les a groupés deux par deux dans chacune de ses comédies, enlacés, appuyés l'un sur l'autre, Pamphile et Charinus, Phedria et Chereas, Clinias et Clitiphon, Ctesiphon et Eschinus, couples charmants, âmes limpides, dont chacune est une moitié de l'autre, braves cœurs se précipitant vers l'amour avec l'aide et les consolations de l'amitié; ils offrent, dans leurs épanchements fraternels, dans leur complicité de folie, comme de beaux modèles de la jeunesse antique, dont le dessin, varié avec un art infini, rappelle les lignes les plus délicates de la statuaire. Ils vivent et débordent de vie; on voit palpiter leur cœur, couler leur sang; et malgré tout, leur buste se dessine, sous le fin ciseau du poète, avec la chaleur de la vie, mais avec la précision du marbre. L'art n'a rien créé de plus parfait que ces divins jeunes hommes ainsi réunis, et pour ainsi dire doubles, véritables jumeaux de la comédie latine, qui semblent moins destinés à un théâtre qu'à un musée.

Ils occupent, agitent, bouleversent, vivifient la pièce d'un bout à l'autre, et il faudrait citer presque toutes les scènes de Térence pour donner une idée de leur triomphante jeunesse. Comme ils aiment! quelle violence, quelle vérité de passion et aussi, parfois, quelle délicatesse! Ecoutez l'aveu de Pamphile à son père, dans *l'Andrienne :*

> Si l'aimer est un crime, à quoi bon le nier?
> Ce crime, je l'avoue et veux bien l'expier.
> Donc à vous, désormais, mon père, je me livre :
> Je quitterai Glycère et j'essaîrai de vivre;
> Je supporterai tout; mais ne m'accusez pas
> De mentir.....

Ce Pamphile de Térence méritait d'inspirer Corneille. Phédria a inspiré, ce semble, André Chénier :

> — Adieu. Ne voulez-vous rien de plus aujourd'hui? —
> Que voudrais-je, Thaïs, sinon que près de lui,
> Ton âme en soit bien loin; que tu m'aimes, absente;
> Que je sois ton désir, ton rêve, ton attente,
> Ton ivresse, ton bien; que tu sois toute à moi,
> De cœur, puisque le mien ne bat plus que pour toi?

On croit lire une des *Elégies*. Plus loin, c'est Chereas, si heureux qu'il désire mourir, afin que la vie ne puisse plus lui enlever son

Digitized by Google

bonheur ; idée touchante, bien romanesque et bien moderne. Térence est plein de ces anachronismes ; il les a pris à Ménandre. Mais le plus aimable, le plus sympathique de tous ces jeunes gens est certainement l'Eschinus des *Adelphes*, qui se perd de réputation pour aider aux amours de son frère, prend sur lui la peine, laisse à l'autre le fruit, et s'expose à tous les malheurs plutôt que de trahir sa générosité. Il peut en être victime et ne le regrette pas ; mais il pleure, et jamais pleurs sincères n'ont donné plus de fraîcheur, plus de jeunesse à une comédie. Tout en larmes aux pieds de son père qui va lui pardonner, et qui jouit un moment de cette généreuse douleur, ce beau jeune homme nous touche plus que tous les amants déclamateurs de nos jours. Il n'a de rival dans Térence que le Clitiphon de *l'Heautontimoroumenos*. Celui-ci, ne pouvant fléchir son père, se demande la raison d'une si longue sévérité, et ne la trouvant point, et la cherchant toujours, dans un moment terrible de désespoir et de doute, se tourne vers sa mère et lui dit :

..... Ecoutez-moi, ma mère :
Si vous m'avez aimé, si, dans un temps plus doux,
Cent fois le nom de fils me fut donné par vous,
De grâce, ayez pitié, vous qui fûtes si bonne,
D'un enfant étranger que chacun abandonne.
Nommez-moi, mes parents, mon père, quel qu'il soit,
Je vous en prie encor : c'est mon vœu, c'est mon droit.

Le malheureux enfant, dans l'étonnement que lui inspire la rigueur paternelle, ne peut plus croire qu'un homme, si dur pour lui, lui ait vraiment donné la vie ; et cet étonnement naïf s'explique aisément dans une comédie de Térence, où, pour rétablir les rapports naturels entre un fils et un père qu'un hasard a pu troubler, il suffit que le premier dise au second : « Sois père, » et que celui-ci lui réponde : « Sois fils, » tant l'indulgence de l'un s'empresse ordinairement de récompenser le respect de l'autre.

J'ai essayé de marquer, par quelques citations peut-être trop longues, le caractère des pièces de Térence. C'est le drame intime, la comédie de famille, et même fort concentrée; car les incidents y sont aussi peu variés que les personnages y sont peu nombreux. La mère ne joue qu'un rôle secondaire, et aussi l'amante, la fiancée. Les poètes grecs ou latins furent forcés de sacrifier l'intérêt très vif qu'elles eussent inspiré, aux préjugés nationaux qui interdisaient aux femmes de monter sur la scène. Tout se passe donc entre le père et le fils; tout va de l'un à l'autre, et repose sur eux. Les chagrins journaliers, les joies quotidiennes qu'ils se causent mutuellement, enfin, le train ordinaire de leur vie a suffi au poète pour remplir six comédies, et achever une des œuvres les plus durables de l'antiquité latine. Pourquoi? Parce que de pareils sentiments nous toucheront

Digitized by Google

toujours de fort près, et parce qu'il les a exprimés dans un style exquis, avec une incomparable délicatesse. Le succès d'un art qui imite si finement et si exactement la nature est assuré. A cette imitation saisissante, Térence, par un heureux don de son génie, a ajouté un air de décence et de noblesse qui le distingue même de ses modèles.

Admettons cependant qu'il ait tout pris à Ménandre, et jusqu'à cette grâce exquise; admettons, sur la foi de quelques débris, qu'il trouva la comédie toute faite chez les Grecs, et non-seulement toute faite, mais aussi achevée, aussi complète, aussi moderne, pour dire le mot, que nous la trouvons chez lui, il lui resterait encore, si je ne me trompe, outre le style, qui n'est plus à louer, un suprême mérite, une originalité dont je veux dire quelques mots pour finir.

Térence, avons-nous dit, répète souvent et fait répéter à ses personnages ce mot significatif : « Sois père, sois fils ; » mais il y a un mot bien plus fréquent chez lui, et surtout bien plus frappant, qui tombe de ses lèvres en toute occasion, à tout propos. Ce mot, c'est : « Sois homme. » Il cache un profond sentiment de l'humanité, une intelligence supérieure de la destinée qui lui est réservée et de la conduite qu'elle doit tenir ; il implique une souveraine pitié, une indulgence presque chrétienne ; il émeut, il désarme, il mène à l'universelle sympathie : c'est comme un mot de passe et de ralliement entre le passé et l'avenir ; c'est une promesse et une prophétie. Le vers fameux de l'*Heautontimoroumenos :*

Homo sum; humani nihil a me alienum puto,

en est l'expression la plus complète, la plus belle, la plus connue : « Je suis homme, et rien de l'humanité ne me laisse insensible. » Quel aveu ! et Térence le répète, le renouvelle sous toutes les formes. L'indulgence, l'amour, la pitié, la charité, j'ai dit le mot, voilà ce qu'il recommande, ce qu'il prône, ce qu'il prêche, sans ostentation, sans pédanterie, comme par une inspiration spontanée, par un penchant naturel de son âme. « Sois homme, » c'est-à-dire, sois bon, humain, affectueux, miséricordieux. Il n'a pas d'autre morale, mais celle-là lui suffit et lui a valu tout un éloge de Sénèque. « Le devoir de l'homme n'est-il que d'épargner le sang humain ? a dit ce dernier; mais, en vérité, c'est peu de chose que de ne pas nuire quand on peut être utile. Le vrai mérite, pour l'homme, c'est d'être bon pour son semblable. A-t-il besoin qu'on lui dise de tendre la main au naufragé, de partager son pain avec celui qui a faim ? Les services que les hommes peuvent se rendre sont innombrables ; mais voici, en deux mots, la formule de leurs devoirs réciproques : Ce monde que vous voyez, ce composé de choses divines et humaines, est un tout

Digitized by Google

unique et idivisible. Nous sommes les membres d'un grand corps ; la nature, en nous donnant une même origine et une même fin, nous a créés parents ; elle a mis en nous le goût de la société, le sentiment de la *fraternité ;* elle enseigne qu'il est plus triste de faire le mal que de le souffrir ; elle ordonne qu'on s'entr'aide. Ayons sur les lèvres, ayons dans le cœur le vers de Térence : « Je suis homme..... » Ne l'oublions jamais : le genre humain est une communauté. Notre société ressemble à un édifice qui tomberait en ruines si les pierres qui le composent cessaient un moment de se soutenir et de se prêter appui[1]. »

Ces beaux préceptes, ils sont éparpillés dans Térence ; on les y cueille çà et là comme les divines fleurs de son génie. Et cette fleur d'humanité si fraîche, si neuve, lui appartient en effet. En a-t-il eu la première idée, la première semence ? Non, sans doute ; mais il l'a découverte, l'a cultivée avec un soin, avec un amour qui l'honorent à jamais ; il l'a faite s'épanouir sous ses yeux et entre ses mains. Je sais bien qu'on rencontre chez Ménandre mille de ces maximes touchantes, de ces observations mélancoliques, et aussi de ces appels charitables. M. G. Guizot a rassemblé tout ce qui en reste dans un beau chapitre intitulé : *Du sentiment de l'humanité chez Ménandre.* C'est ce dernier qui a dit : « La douleur et la vie sont des sœurs inséparables. » C'est lui qui, des premiers, a sollicité la pitié pour le pauvre, pour l'esclave, et pour tous les misérables du monde antique. C'est peut-être lui encore qui a dit avant tout autre : « Je suis homme. » Mais comme Térence a entendu cet appel, et comme il l'a fait retentir au loin ! Epicure le bégaye, Ménandre le répète, Térence le crie. Il eût vécu par là, si son style ne lui assurait l'immortalité. Par là, il précède son temps, sa société, son monde ; par là, se trahit, éclate une âme d'élite, libre de préjugés, engagée dans l'avenir. Humain, humain ! voilà ce qu'est Térence ; il le fut à une époque où les Scipion essayaient d'imprimer au monde ancien ou du moins consentaient à accepter pour eux-mêmes une direction nouvelle, mais où vivait et régnait encore le plus intraitable des deux Caton. Indulgence et pitié, ces deux mots évangéliques illuminent l'œuvre du poète et il leur a donné un digne interprète dans l'Hégion des *Adelphes.* On ne les retrouvera aussi sentis, aussi fortement exprimés que cent trente ans plus tard :

Je connais le malheur et j'y sais compâtir,

dit Virgile, et Térence, à tous les points de vue, est le Virgile de la comédie.

A. Claveau.

[1] Senèque, *Lettres*, XCV.

Digitized by Google

ULTRA CŒLOS

Autrefois, quand l'essaim fougueux des premiers rêves
Sortait en tourbillons de mon cœur transporté,
Quand je restais couché sur le sable des grèves,
La face vers le ciel et vers la liberté ;

Quand, chargé du parfum des hautes solitudes,
Le vent frais de la nuit passait dans l'air dormant,
Tandis qu'avec lenteur versant ses flots moins rudes,
La mer calme grondait mélancoliquement ;

Quand les astres muets, entrelaçant leurs flammes,
Et toujours jaillissant de l'espace sans fin,
Comme une grêle d'or pétillaient sur les lames,
Ou remontaient nager sur l'océan divin ;

Incliné sur le gouffre inconnu de la vie,
Palpitant de terreur joyeuse et de désir,
Quand j'embrassais dans une irrésistible envie
L'ombre de tous les biens que je n'ai pu saisir ;

O nuits du ciel natal, parfums des vertes cîmes,
Noirs feuillages emplis d'un vague et long soupir,
Et vous, mondes, brûlant dans vos steppes sublimes,
Et vous, flots, qui chantiez, près de vous assoupir !

Digitized by Google

Ravissements des sens, vertiges magnétiques
Où l'on roule sans peur, sans pensée et sans voix,
Inertes voluptés des ascètes antiques,
Assis, les yeux ouverts, cent ans, au fond des bois!

Nature! immensité si tranquille et si belle,
Majestueux abîme où dort l'oubli sacré,
Que ne me plongeais-tu dans ta paix immortelle,
Quand je n'avais encor ni souffert ni pleuré?

Laissant ce corps d'une heure errer à l'aventure
Par le torrent banal de la foule emporté,
Que n'en détachais-tu l'âme en fleur, ô nature!
Pour l'absorber dans ton impassible beauté?

Je n'aurais pas senti le poids des ans funèbres;
Ni sombre, ni joyeux, ni vainqueur, ni vaincu,
J'aurais passé par la lumière et les ténèbres,
Aveugle comme un dieu : je n'aurais pas vécu!

Mais, ô nature, hélas! ce n'est point toi qu'on aime :
Tu ne fais point couler nos pleurs et notre sang,
Tu n'entends pas nos cris d'amour ou d'anathème,
Tu ne recules pas en nous éblouissant!

Ta coupe toujours pleine est trop près de nos lèvres;
C'est le calice amer du désir qu'il nous faut;
C'est le clairon fatal qui sonne dans nos fièvres :
Debout! marchez, courez, volez, plus loin, plus haut!

Ne vous arrêtez pas, ô larves vagabondes,
Tourbillonnez sans cesse, innombrables essaims!
Pieds sanglants, gravissez les degrés d'or des mondes,
O cœurs pleins de sanglots, battez en d'autres seins!

Non! ce n'était point toi, solitude infinie,
Dont j'écoutais jadis l'ineffable concert;
C'était lui qui fouettait de son âpre harmonie
L'enfant songeur couché sur le sable désert;

Digitized by Google

C'est lui qui, dans mon cœur, éclate et vibre encore
Comme un appel guerrier pour un combat nouveau !
Va ! nous t'obéirons, voix profonde et sonore,
Par qui l'âme, d'un bond, brise le noir tombeau !

A de lointains soleils allons montrer nos chaînes,
Allons combattre encor, penser, aimer, souffrir ;
Et, savourant l'horreur des tortures humaines,
Vivons, puisqu'on ne peut oublier ni mourir !

Car jamais, par delà l'horizon de la terre,
D'astre en astre, faisant le chemin éternel,
Nous ne te verrons luire, étoile solitaire,
Etoile du sommeil, dans quelque coin du cie !

LECONTE DE LISLE.

Digitized by Google

TRAVAUX

DES

ACADÉMIES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

SCIENCES PHYSIQUES, NATURELLES ET MÉDICALES

VI

Londres. Société royale : *la Transparence photographique de différents corps*, par le professeur W.-A. MILLER. — Société d'Edimbourg : *les Cavités de pression dans les Pierres précieuses*, par sir David BREWSTER. — Philosophical Magazine : *la Lumière zodiacale*, par le professeur CHALLIS. — Paris. Académie des sciences : *de la Cause de la pesanteur*, par MM. F.-A.-E. et Em. KELLER. — *L'Héliochromie*, par M. NIEPCE DE SAINT-VICTOR. — *Développement de la vie organique à la surface du globe*, par M. DUPONCHEL. — *Procédés pour rendre les étoffes ininflammables*, par MM. A. CHEVALLIER fils, VERSMANN et OPPENHEIM. — *Spécifique contre le croup*, par le docteur TRIDEAU. — *Les Compagnons de Sirius*, découverts par M. GOLDSCHMIDT. — *Nouvelle Planète télescopique*, découverte par M. LUTHER. — *Nébuleuse variable*, observée par M. CHACORNAC. — *Ventilation des Théâtres*, par M. le général MORIN. — Bibliographie et Mélanges : *des Eaux publiques*, par M. GRIMAUD DE CAUX. — *L'Année scientifique*, de M. FIGUIER. — Discussion météorologique entre M. Le Verrier et M. Mathieu (de la Drôme). — *La Photosculpture*, de M. WILLÈME. — Mort de M. Louis Lucas.

En parcourant cette fois les comptes rendus des séances de la Société royale de Londres, pendant le trimestre qui vient de s'écouler, nous avons vu avec regret que les sujets traités étaient d'un caractère trop spécial pour intéresser la généralité de nos lecteurs. Nous ne pouvons donc mentionner que très succinctement un mémoire du professeur W.-A. Miller, dans lequel il traite de la *transparence photographique* de diverses substances. Parmi les corps diaphanes, il y en a plusieurs qui transmettent phy-

Digitized by Google

siquement les rayons avec très peu de perte d'intensité; mais l'action chimique de ces rayons sur une plaque sensible est loin d'être, dans tous les cas, aussi forte qu'on pourrait le supposer. Afin d'en déterminer les différences, l'auteur du Mémoire a fait une série d'expériences, desquelles il résulte : 1° Que les corps incolores, qui sont également transparents par rapport aux rayons physiques ou visibles, ne sont pas également perméables aux rayons chimiques; 2° Que les corps photographiquement transparents à l'état solide, le sont également à l'état liquide ou gazeux; et, 3° que les solides incolores et transparents qui absorbent fortement les rayons photographiques ou chimiques, c'est-à-dire qui n'en laissent passer qu'une petite partie, gardent leur action absorbante avec plus ou moins d'intensité tant à l'état liquide qu'à l'état gazeux. De dix-huit liquides examinés par M. Miller, il n'y en a que deux qui soient passablement *diactiniques*, c'est-à-dire chimiquement perméables : ce sont l'eau et l'alcool; mais celui-ci l'est beaucoup moins que l'eau. Le verre, si transparent en apparence, absorbe beaucoup les rayons; le cristal de roche est, de tous les corps solides, celui qui absorbe le moins de rayons chimiques. Parmi les gaz, l'oxygène, l'hydrogène, l'azote, l'acide carbonique et l'oxyde de carbone, n'ont aucune propriété absorbante; le gaz oléfiant, le protoxyde d'azote, le cyanogène et l'acide hydrochlorique en ont, au contraire, une assez marquée, et le gaz de la houille en possède une considérable.

La Société royale d'Edimbourg a reçu de sir David Brewster un Mémoire curieux sur certaines cavités qui se rencontrent dans les pierres précieuses, notamment dans la topaze et le diamant. Ces cavités, examinées au microscope, sont souvent remplies de deux différents liquides, dont l'un est peu sensible à la chaleur, tandis que l'autre se convertit en vapeur à une température au-dessus de 84°. D'autres fois, ces cavités sont remplies de cristaux ayant des propriétés physiques diverses : les uns se fondent, les autres sont réfractaires. Il y a fort longtemps que sir David Brewster avait observé et publié ces faits; il y revient aujourd'hui pour établir que ces cavités ont été formées par la pression d'un gaz emprisonné dans la matière de la pierre précieuse lorsqu'elle était encore à l'état plastique, ce qui prouverait l'origine ignée de ces pierres. Les cavités observées par le savant physicien sont d'une extrême exiguïté; leur diamètre n'est souvent que d'une 4000e partie d'un pouce, ce qui fait environ 1/160e d'un millimètre. Et cependant M. Brewster a pu extraire le liquide contenu dans une pareille cavité, et vérifier que c'était un hydrocarbure!

Si les académies anglaises ne nous présentent presque aucun sujet que nous puissions aborder avec intérêt pour nos lecteurs, en revanche, nous trouvons dans le *Philosophical Magazine* un article original, très curieux, du professeur Challis sur la lumière zodiacale. Cette lumière a toujours été une énigme, depuis le temps de Tycho Brahé, qui en a fait mention le premier vers la fin du XVIe siècle, en la prenant pour une irrégularité dans le crépuscule du soir au printemps. Notre ciel brumeux vers l'horizon ne nous permet que bien rarement de voir cet arc lumineux embrassant un espace de dix à douze degrés, et servant de base à un cône faiblement visible dont le sommet coïncide à peu près avec le plan de l'écliptique à une

Digitized by Google

hauteur de cinquante degrés environ. Lorsque l'état de l'atmosphère le permet, on l'aperçoit chez nous, à l'ouest, en février et mars, une heure environ après le crépuscule du soir ; ou bien à l'orient, en septembre et octobre, avant l'aube; mais ce cône lumineux, qui a toujours sa base tournée vers le soleil, est si faible qu'il échappe à l'observation, si l'on ne le cherche expressément. Il n'en est pas ainsi sous les tropiques, et même dans les pays méridionaux de l'Europe, tels que l'Espagne, par exemple. Humboldt déclare y avoir vu la lumière zodiacale aussi forte, et même plus forte que celle de la voie lactée. Pour bien se rendre compte de la nature du phénomène, il ne faut pas perdre de vue ce fait, qu'au printemps il se présente à l'ouest, et en automne à l'est. Comme à cette dernière époque, la terre se trouve à un endroit de son orbite directement opposé à celui où elle se trouve au printemps, il s'ensuit que, dans nos latitudes du moins, la lumière zodiacale paraît toujours du même côté par rapport au soleil ; de sorte qu'on pourrait la regarder comme nous venant d'un cercle lumineux partiellement caché par le globe terrestre. C'est là, en effet, l'opinion de Laplace, de Schubert, de Poisson, d'Arago et d'autres savants, qui placent cet anneau lumineux entre les orbites de Vénus et de Mars. Lorsque nous sommes près des équinoxes, l'arc de l'écliptique que nous parcourons est si voisin de notre horizon, que la lumière zodiacale se trouve cachée par l'éclat brumeux de l'atmosphère dans les soirées d'automne ainsi que dans les matinées du printemps, car dans l'hémisphère austral cet ordre est renversé. M. Challis cite, à ce sujet, une lettre du 2 octobre 1848, écrite du Brésil, et où il est dit qu'à cette époque on voyait la lumière zodiacale le soir, à l'ouest, une heure après le coucher du soleil. Elle serait donc à la fois visible à l'est et à l'ouest, et, par conséquent, symétriquement disposée autour de la terre. Ce fait est mis hors de doute par une observation faite par le Rév. George Jones, chapelain de la frégate *Mississipi* de la marine des Etats-Unis, et citée par M. Challis : « J'ai eu deux fois, dit M. Jones, le bonheur de me trouver près de la latitude nord 23°28', lorsque le soleil était au solstice opposé. Dans cette position, l'écliptique se trouvait à minuit à angles droits avec l'horizon ; et j'ai joui alors, pendant plusieurs nuits de suite, de l'étrange spectacle de la lumière zodiacale à l'est et à l'ouest en même temps, de onze heures jusqu'à une heure. »

Après avoir ainsi établi et discuté les divers aspects sous lesquels se présente le phénomène, M. Challis en propose une explication nouvelle. D'après sa théorie, la lumière zodiacale résulterait de l'existence « d'un éther d'élasticité uniforme occupant tout l'espace, et exerçant toujours une pression proportionnelle à sa densité. Cet éther est le milieu qui fournit et qui transmet toute lumière ; il pénètre librement tous les objets visibles, et en remplit tous les pores sans changer de densité »

Nous ne développerons pas davantage la théorie de M. Challis, d'abord parce qu'elle est hérissée de calculs mathématiques, ensuite parce que l'auteur lui-même ne semble pas parfaitement rassuré sur sa valeur. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que cet éther qu'il imagine n'est autre que celui admis par la plupart des physiciens pour expliquer le phénomène

Digitized by Google

de la lumière. Nos lecteurs savent aussi que nous ne sommes pas partisan de cette théorie. Nous ne croyons pas pouvoir admettre l'existence d'un fluide doué de qualités aussi opposées que celles qu'on lui attribue. Infiniment plus subtil que tous les gaz connus, il a néanmoins une densité capable de produire des effets mécaniques surprenants; il remplit tout espace, il pénètre les pores même du diamant, et cependant il a jusqu'ici été impossible d'en démontrer chimiquement l'existence. Les preuves physiques qu'on prétend en donner sont illusoires, d'abord parce que tous les phénomènes de la lumière n'en sont pas expliqués, et ensuite parce qu'on les explique beaucoup plus rationnellement par la théorie de l'émission. Lorsqu'on demande que l'existence de l'éther soit prouvée, on nous répond par les noms d'Huyghens, de Young et de Fresnel, noms glorieux sans doute, mais qui ne valent pas une démonstration. Maintenant que nous avons affirmé de nouveau et très nettement notre opposition à la théorie de l'éther, nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître qu'il se manifeste de ce côté, parmi les physiciens contemporains, une tendance marquée, dont M. Lamé s'est fait ici même le hardi promoteur et l'interprète [1]. En lisant son article très original sur *les Principes de la physique moderne*, nous nous disions qu'il était en retard sur son temps et revenait à Descartes et à Huyghens, ou qu'il était singulièrement en avance, et qu'il s'aventurait dans la physique de l'avenir. Nous devons aujourd'hui convenir qu'il est de son temps plus que nous ne pensions, et qu'il n'est pas seul à s'aventurer dans l'éther. Nous en trouvons la preuve dans un Mémoire présenté dernièrement à l'Académie des sciences par MM. F.-A.-E. et Em. Keller, au sujet de la pesanteur. Pour nous autres pauvres mortels de la vieille école, la pesanteur n'est que de l'attraction, propriété que nous regardons comme inhérente aux corps, et tout est dit. Mais nos auteurs ne se contentent pas de si peu; il leur faut la *cause* de la pesanteur, et cette cause, ils la cherchent dans cet éther même dont nous venons de parler. Suivant eux, cet éther impondérable, et qui ne résiste à rien, même à la plus légère molécule de poussière, est capable cependant, par le choc de ses vibrations, de produire sur les corps résistants les phénomènes de la pesanteur : « Les ondes éthérées suppléent à la faiblesse de leurs chocs par l'immensité de leur nombre et l'incroyable rapidité de leur succession, à raison de 420,000,000,000 par seconde. » Nous aurions, en effet, été bien étonné qu'il en fût autrement; car les huyghénistes accordent 500,000,000,000,000 de vibrations par seconde aux ondes lumineuses de l'échelle orangée, par exemple, et par conséquent à la rétine des yeux! Nos lecteurs peuvent donc sans scrupule, lorsqu'ils verront enlever une pierre de taille de 10,000 kilogrammes à l'aide d'une grue, en attribuer le poids à l'effet de 420,000,000,000 de vibrations que fait l'éther en une seconde.

De cette hypothèse, qui nous paraît des plus aventurées, des calculs destinés à l'étayer, et qui ne nous paraissent nullement convaincants, car quelle hypothèse n'obtient pas du calcul tout ce qu'elle veut? nous

[1] Voir la Revue du 15 décembre 1862.

Digitized by Google

passons aux belles expériences de M. Niepce de Saint-Victor, qui nous apprendront plus sur la lumière que toutes les théories. Les travaux de M. Niepce ne datent pas d'aujourd'hui seulement. Dès le mois de novembre 1857, il étonna le monde scientifique par une découverte aussi surprenante que précieuse, en faisant voir que l'on pouvait *emmagasiner la lumière !* Voici les faits : Exposez une gravure, tenue préalablement plusieurs jours dans l'obscurité, aux rayons directs du soleil pendant un quart d'heure, puis remettez-la dans l'obscurité en l'appliquant sur une feuille de papier photographique : au bout de vingt-quatre heures, vous en aurez obtenu, *à l'obscur*, une impression négative ! Si, pendant l'insolation, vous couvrez une partie de la gravure avec un écran, il n'y aura de reproduite que la partie restée à découvert. Le bois, l'ivoire, le parchemin, sont aptes à donner un cliché de cette manière ; les métaux, les verres, les émaux, ne le sont pas. Plus on fait durer l'insolation, plus la substance employée absorbe de lumière, et plus elle en rend ; de sorte que l'on peut obtenir des clichés très forts. Couvrez la gravure d'une couche de gélatine ou de collodion, et vous aurez une impression ; mais la gomme n'en donne pas. Si la gravure se trouve à une distance de quelques millimètres du papier photographique, celui-ci n'en recevra pas moins une impression. Il y a mieux : exposez la gravure à l'insolation pendant une heure, puis étendez-la, toujours à l'obscur, sur un carton blanc, et laissez-la dans l'obscurité pendant plusieurs jours ; puis, mettez ce carton sur une feuille sensible : celle-ci prendra l'impression ; elle sera faible, mais elle y sera. Que l'on expose maintenant au soleil une feuille de carton imprégnée d'une forte solution de nitrate d'urane, et que l'on revête ensuite de ce carton l'intérieur d'un tube de ferblanc, que l'on fermera hermétiquement ; puis qu'on le laisse de côté pendant plusieurs mois. Si alors on l'ouvre dans l'obscurité, l'orifice du tube s'imprimera sur une feuille sensible. Nous omettons ici une foule de détails relatifs aux différentes substances qui absorbent plus ou moins la lumière ou qui en hâtent les effets ; ce que nous avons dit suffit pour établir ce fait important que l'on peut *emmagasiner* la lumière comme toute autre chose ; qu'il y a, en d'autres termes, des substances qui l'absorbent et qui la rendent ensuite, tandis qu'il y en a d'autres qui ne l'absorbent pas, de même qu'il y a des corps qui absorbent l'eau et d'autres qui la repoussent. Comment soutenir maintenant, en face de pareilles expériences, que la lumière n'est qu'une vibration ? La voilà exerçant une action éminemment chimique, se comportant de la même manière que les gaz et les liquides, capable de désorganiser les sels (le nitrate d'argent, par exemple), d'en détruire la solubilité (comme dans le bichromate de potasse), capable enfin d'imprimer les formes des objets : et tout cela ne serait que l'effet de la vibration d'un éther dépourvu de toute propriété chimique ! d'un éther qui, se trouvant partout, doit vibrer partout, et cependant ne vibre pas dans l'obscurité, bien que l'on puisse, dans cette obscurité, obtenir des impressions !

M. Niepce s'occupe depuis longtemps d'un problème de la plus haute difficulté : obtenir des photographies reproduisant les couleurs naturelles des objets. Déjà il a fait un grand pas dans cette voie, puisqu'il est arrivé,

Digitized by Google

en effet, à obtenir les couleurs, mais jusqu'ici d'une manière éphémère. Toutefois, son dernier Mémoire, adressé à l'Académie des sciences, il y a quelques semaines, annonce un progrès dans ce nouvel art, qu'il appelle *héliochromie*. « La couleur jaune, dit-il, a toujours été pour moi la plus difficile à obtenir en même temps que les autres teintes; mais je viens de découvrir le moyen de développer le jaune avec certitude, et d'obtenir en même temps les autres couleurs. Auparavant j'obtenais bien avec facilité le rouge, le vert et le bleu; mais lorsque le jaune se produisait, c'était accidentellement. Je suis parvenu à obtenir le jaune dans toutes mes reproductions, en employant, pour chlorurer mes plaques d'argent, un bain composé d'hypochlorite de soude, de préférence à celui de potasse. On prend un hypochlorite de soude nouvellement obtenu, et marquant 6° à l'aréomètre; on l'étend de moitié d'eau, et on y ajoute un demi pour cent de soude à l'alcool; on porte le bain à la température de 70 à 80°; alors on le verse dans une capsule plate (dite pour demi-plaque), et on plonge la plaque d'argent d'un seul coup, en agitant le liquide pendant quelques secondes, temps suffisant pour que la plaque prenne une teinte presque noire. On la rince à grande eau, puis on la sèche sur une lampe à alcool, et on lui donne le recuit nécessaire. Dans ces conditions de chloruration, les couleurs se produisent (surtout par contact) avec des teintes très vives, et les noirs souvent avec toute leur intensité. »

Mais quant au problème de la fixation des couleurs, notre auteur avoue qu'il n'a encore fait que doubler le temps de durée qu'il avait précédemment obtenu. Ce qui lui a donné sous ce rapport le meilleur résultat, c'est la teinture de benjoin de Siam, appliquée sur la plaque encore tiède, et en chauffant la plaque jusqu'à ce qu'il se volatilise un peu d'acide benzoïque. Par ce moyen, il a réussi à maintenir les couleurs trois et quatre jours dans un appartement fortement éclairé par un soleil de juillet.

M. Niepce signale ensuite un fait très curieux : c'est que les couleurs binaires, c'est-à-dire celles qui sont composées de jaune et de bleu pour le vert, de rouge et de jaune pour l'orangé, et de rouge et bleu pour le violet, sont décomposées par l'héliochromie. Ainsi, par exemple, dans le cas d'un vert naturel, comme ceux de l'émeraude, de l'arsénite de cuivre, etc., l'héliochromie donne le vert; mais un mélange de jaune de chrome et de bleu de Prusse, par exemple, n'est reproduit qu'en bleu. Un verre rouge et un verre jaune superposés, donnant de l'orangé par transparence, ne produiront que du rouge sur la plaque sensible. Un verre rouge et un verre bleu, donnant du violet par transparence, produiront d'abord le violet, parce que la plaque elle-même est rouge; mais le bleu ne tarde pas à prendre le dessus. — Nous souhaitons que la persévérance de M. Niepce soit enfin couronnée de succès, et qu'il arrive, après tant de labeurs, à enrichir l'art de la photographie du moyen de reproduire les couleurs d'une manière permanente.

Les efforts que font les savants pour pénétrer le mystère de la formation de notre globe les conduisent parfois à de singulières contradictions! Nous citerons, à ce sujet, une note adressée à l'Académie des sciences par M. Duponchel, et intitulée : *Cycle du développement de la vie organique à*

Digitized by Google

la surface du globe. L'auteur, en partant de cette hypothèse si généralement admise et si peu démontrée, de l'incandescence primitive de notre planète, s'occupe d'abord de la composition chimique de l'atmosphère primitive. « En premier lieu, dit-il, l'oxygène, le corps électro-négatif ou comburant par excellence, a dû s'unir aux corps combustibles dans l'ordre de leur plus grande affinité : au carbone, à l'hydrogène d'abord, aux métaux alcalins et terreux ensuite ; et cette combinaison n'a dû s'arrêter que lorsque l'oxygène est venu à manquer. En second lieu, le carbone, le corps éminemment combustible ou réducteur, devait se trouver intégralement en combinaison avec l'oxygène à l'état d'acide carbonique libre, répandu dans l'atmosphère primitive, la haute température du globe ne permettant pas d'admettre la formation ou la conservation des carbonates. En résumé, l'atmosphère du globe incandescent devait contenir, à part l'azote et l'eau des mers vaporisée, la totalité du carbone à l'état d'acide carbonique, mais ne pouvait pas, en échange, contenir un seul atome d'oxygène libre. »

Examinons d'un peu plus près cet état de choses. La chaleur terrestre était telle, par hypothèse, qu'il ne pouvait se former que des oxydes ; or, parmi les oxydes, il y en a certains qui ne peuvent pas avoir résisté à la haute température que l'on suppose. Arrêtons-nous à l'eau, l'oxyde le plus important : les métaux, qui ont dû former la presque totalité de notre globe, puisque, par hypothèse, la terre végétale n'existait pas encore, les métaux, disons-nous, décomposent presque tous l'eau à une température plus ou moins élevée : ils devaient donc s'emparer de l'oxygène de l'eau, et mettre en liberté l'hydrogène. Ce dernier, qu'est-il donc devenu alors? car il ne figure pas dans le compte de M. Duponchel. Il s'est, à son tour, répondra-t-il, emparé d'une nouvelle portion d'oxygène pour le transmettre de nouveau aux métaux. D'accord ; mais nous voici arrivés à la dernière limite prévue par notre auteur, celle où l'oxygène est venu à manquer. Alors, l'hydrogène, qu'est-il devenu, en contact avec un globe incandescent et sans oxygène pour le brûler? Notre auteur a laissé dans l'atmosphère l'azote, c'est-à-dire les quatre cinquièmes environ de notre atmosphère actuelle. Nous concevons cela : l'azote est un élément paresseux, et ses combinaisons ne résistent généralement pas à une haute température. Mais d'où M. Duponchel tire-t-il son eau des mers vaporisée? Il y en avait donc, des mers, sur un globe incandescent? Nous venons de voir pourtant que l'eau, si elle se formait, devait immédiatement céder son oxygène aux métaux. Et le chlorure de sodium, déposé par ces eaux d'une mer très apocryphe, que serait-il devenu, lui qui ne résiste pas à une chaleur rouge? Autre mécompte, mais passons. Nous arrivons enfin au moment où le globe est assez refroidi pour permettre que les carbonates se forment : alors l'excès d'acide carbonique qui existait dans l'atmosphère s'est fixé : il s'est formé surtout des carbonates de chaux. Le reste de l'acide carbonique, dit notre auteur, a servi à la formation des combustibles minéraux *provenant de l'amoncellement des débris charbonneux de végétaux* (!) L'oxygène libre de l'atmosphère n'a pu être dégagé que *par la végétation* des premiers âges du globe. »

Digitized by Google

Nous avouons humblement que nous ne comprenons rien à cette partie du « cycle de développement. » Selon nous, pour qu'il puisse y avoir « des débris charbonneux de végétaux, » il faut très positivement des végétaux d'abord. Or, nous ne voyons pas à quelle époque ces végétaux auraient pu se former. Nous sommes arrivés au point où les carbonates ont pu exister, c'est-à-dire où le globe s'est refroidi jusqu'au-dessous du rouge clair. A cette température, la plupart des oxydes tiennent bon : il n'y a de faibles que ceux des métaux les moins répandus dans la nature; l'oxygène qu'ils ont pu développer a dû être avidement absorbé par les métaux les plus répandus, tels que le fer, par exemple : l'on nous dit, du reste, expressément que « l'oxygène libre de l'atmosphère n'a pu être dégagé que par la végétation. » Mais avant qu'une plante ait pu se former et fournir de l'oxygène, il faut que la température du globe soit tombée bien au-dessous de celle de l'eau bouillante; de plus, il n'y a pas de végétation sans eau, et il n'y a pas d'eau sans oxygène. Et tout l'oxygène est fixé! Voici donc l'impasse où nous sommes : Les débris végétaux carbonisés, que notre auteur demande, font supposer une température bien au-dessus de celle où les plantes auraient pu se former. La température s'étant ensuite abaissée au point de permettre aux plantes de vivre, nous nous trouvons sans eau pour les alimenter, et sans la chaleur nécessaire pour les carboniser. M. Duponchel a lui-même emprisonné son oxygène; son acide carbonique est allé faire des carbonates; l'azote et l'hydrogène se regardent sans rien faire. — Voilà le tableau final de ce drame dont le dénoûment ne dépend que d'une goutte d'eau impossible à trouver.

Si on nous demande comment nous trancherions nous-même ce nœud gordien, nous répondrons simplement que nous n'admettons pas la période ignée de la terre; que nous croyons à des développements de chaleur partiels en différents endroits, résultant, soit de la fermentation, soit de toute autre action chimique, soit enfin de l'électricité. Dès lors, il y a toujours eu de l'oxygène libre dans l'air, il y a toujours eu de l'eau, et il n'y a, par conséquent, jamais eu un temps où la végétation ait été impossible.

Les vêtements des femmes sont d'étoffes si inflammables, et ils doivent aux caprices de la mode des formes si amples, que la plus belle partie du genre humain est sans cesse en péril d'incendie. Contre ce danger permanent, les chimistes cherchent depuis longtemps des préservatifs. Il y a, à la vérité, bon nombre de substances qui se prêtent à ce but, puisqu'il suffit d'empêcher l'*inflammation* et non pas la *carbonisation*; mais la plupart ont des inconvénients qui en rendent l'emploi impossible. Les unes détruisent ou affaiblissent le tissu, d'autres en gâtent la couleur. L'accident qui a récemment failli coûter la vie à Mlle Livry, et qui a si fortement ému le public, paraît avoir donné un nouvel essor à ces recherches. Il y a quelques semaines, M. A. Chevallier fils a envoyé à l'Académie certains échantillons de tissus plus ou moins légers rendus ininflammables par des procédés qu'il n'a pas encore publiés. Plus tard, MM. Versmann et Oppenheim ont adressé à l'Académie un Mémoire où ils regardent la question comme résolue par eux-mêmes. Trois sels seulement, suivant eux, peuvent s'em-

Digitized by Google

ployer industriellement pour fabriquer des étoffes non inflamn sont le sulfate et le phosphate d'ammoniaque et le tungstate soude. Les deux premiers ne supportent pas la chaleur du repa se décomposer, mais ils sont applicables dans les fabriques où sont apprêtées par l'action de l'air chaud ou de cylindres chau vapeur. Ils n'attaquent sensiblement ni la fibre ni les couleurs s étoffes. Le phosphate d'ammoniaque peut être mêlé, sans perdre de son efficacité, avec la moitié de son poids de chlorhydrate niaque. Il faut dissoudre 20 p. 100 de ce mélange pour avoir un efficace. On obtient le même résultat avec une solution de 7 sulfate d'ammoniaque : c'est, selon les auteurs, le sel le plus éc qu'on puisse proposer à l'industrie. Dans le cas seulement où le est inévitable, c'est-à-dire pour le linge blanc, une solution de de tungstate de soude doit lui être préférée. Le tungstate de souc paré dans le Cornwall, où les mines d'étain fournissent une gra tité de wolfram, minéral qui est un tungstate de fer et de mangané l'on trouve en cristaux rhomboïdaux de couleur noirâtre. Le tu soude vaut environ 400 fr. les 1,000 kilos ; le sulfate d'ammoniac la tonne ; on l'emploie surtout comme engrais.

D'après nos auteurs, on applique toutes ces solutions aux été qu'elles ont été empesées et desséchées, parce que l'amidon es employé dans une solution plus étendue que celle que demande Néanmoins, nous avons tout récemment vu une annonce, dans anglais, où un industriel offre en vente de l'amidon au tungstate précisément pour l'objet qui nous occupe. Il paraîtrait donc qu' dispenser de faire deux opérations séparées pour détruire l'infla du linge. Cette condition est indispensable pour que les moyen soient adoptés dans les ménages, car la paresse, l'aversion po qui peut créer un peu d'embarras, même dans un but utile, est défaut de tout le monde. On tient peu de compte des dangers « Cela ne m'est pas encore arrivé, » est une de ces fins de no que l'on oppose le plus souvent aux conseils les plus sages. Dan cas, il serait très désirable de pouvoir faire blanchir et rendre nc mables chez soi ces manches de tulle ou de dentelle bouffante dantes, si gracieuses à voir, mais si dangereuses. Depuis que de de notre connaissance ont perdu la vie en voulant faire le thé lampe à esprit de vin, en l'absence des domestiques, nous n'avc pu, sans frissonner, voir un bras délicat effleurer la flamme qu parois d'une théière ; et pourtant, cela ne se voit-il pas tous les feu de cheminée n'est dangereux qu'en hiver, mais le danger signalons dure toute l'année. Qu'il serait facile de garantir au m partie du vêtement par une des solutions indiquées plus haut buanderie de la reine d'Angleterre, tout le linge est empesé a de soude ; ne pourrait-on pas imiter cet exemple dans toutes le au moins pour ces légers chiffons qui offrent une prise si f flamme ?

L'accident survenu à Mlle Livry a inspiré plusieurs correspo

Digitized by Google

journaux anglais, et le *Galignani's Messenger* a publié différentes recettes pour traiter les brûlures. En voici deux qui nous paraissent les plus sérieuses, et qui ne sont pas très connues. Un correspondant du *Times* recommande le blanc d'Espagne où la craie lavée et purifiée, dont il a pu constater les heureux effets pendant plus de trente ans. Il raconte, à ce sujet, qu'un jour il accepta le défi d'un médecin de se faire brûler deux doigts en même temps; le docteur en soignerait un et lui l'autre, pour voir lequel des deux traitements serait le plus efficace. En effet, il eut le courage de se faire deux brûlures avec un fer rougi. La première fut traitée par le médecin avec de l'huile de lin et d'autres applications *secundum artem;* l'autre ne reçut qu'une couche de blanc d'Espagne, et se trouva guérie au bout de vingt-quatre heures, tandis que le doigt soigné par le médecin ne guérit qu'au bout de plusieurs semaines. L'autre recette a été donnée par un Américain, qui dit que l'usage du coton pour les brûlures d'une grande étendue a été depuis longtemps banni des hôpitaux de son pays. Voici comment, selon lui, on y procède dans ces cas : On verse de l'eau bouillante sur de la chaux vive, on filtre et on garde cette eau en bouteille. Lorsque l'occasion de s'en servir se présente, on mêle ensemble une partie de cette eau avec deux parties d'huile de lin, en agitant, dans un bol placé sur de la glace, jusqu'à ce que le mélange ait pris la consistance d'une crême, que l'on étend aussitôt sur un vieux linge pour l'appliquer sur la brûlure; on renouvelle cette application toutes les dix minutes, jusqu'à ce que l'inflammation soit vaincue. D'un autre côté, on prépare un cérat en fondant ensemble, au bain-marie, 12 grammes de cire vierge et autant de spermacéti, et en ajoutant peu à peu 180 grammes d'huile d'amandes douces et, plus tard, 700 grammes d'eau de roses, sans cesser de remuer le mélange avec une spatule. On garde ce cérat en pots dans un lieu frais. On l'emploie étendu sur du vieux linge, en remplacement de la préparation précédente. Par ce traitement, le correspondant assure que la brûlure la plus mauvaise sera guérie dans l'espace de quinze jours.

Les deux traitements que nous venons de décrire s'accordent en un point remarquable. La craie est un carbonate de chaux, et tient la plus grande place dans le premier traitement; le second a pour agent l'eau de chaux, qui, bien qu'elle ne contienne qu'un 770e d'oxyde de calcium, est très active; on l'emploie en médecine contre plusieurs affections abdominales, et en chirurgie pour le lavage des plaies. Il y a donc ici une espèce de *res judicata*, en faveur de la chaux comme base du traitement des brûlures, puisque deux correspondants, l'un du *Times* à Londres, l'autre du *Galignani* à Paris, se rencontrent pour la prescrire. Il est à désirer que de nouvelles expériences par les hommes de l'art viennent nous éclairer sur le valeur relative de ces deux traitements; il serait surtout intéressant de savoir si le coton avec lequel on recouvre les grandes brûlures devrait réellement être écarté.

En médecine, nous avons à constater une découverte qui, si elle se confirmait par des expériences certaines, compterait parmi les plus importantes dont s'est enrichi l'art sanitaire. C'est un spécifique contre le croup

Digitized by Google

et contre toutes les formes de la diphthérite, découvert par le docteur Trideau, de Chaillant. Nous n'avons pas à faire ici la description de cette maladie, qui n'est, hélas! que trop bien connue par le deuil qu'elle porte dans les familles. Que n'a-t-on tenté pour la combattre, lorsque l'émétique n'a pu réussir à expulser la fausse membrane qui obstrue la gorge! On a coupé les amygdales, on a écouvillonné la trachée, on y a introduit une virole ; mais les succès obtenus par ces différents moyens et par d'autres encore sont loin d'inspirer la confiance. Espérons que le remède préconisé par M. Trideau donnera de meilleurs résultats. Sa note, adressée à l'Académie des sciences, est trop importante et trop courte d'ailleurs pour que nous ne la reproduisions pas en entier. La voici :

« Au milieu d'une épidémie très meurtrière de diphthérite, qui a enlevé deux à trois cents personnes dans le canton de Chaillant, arrondissement de Laval (Mayenne), l'idée me vint d'employer un puissant modificateur de la membrane muqueuse, qui pût changer sa vitalité ; et je fis choix du copahu et du styrax. A partir du premier jour de leur emploi, j'ai guéri cinq cas de croup et quarante d'angine diphthéritique, depuis cinq mois et demi environ. Je n'ai perdu qu'un seul malade. Le plus souvent, c'est dans les vingt-quatre heures que survient l'amélioration ; la guérison a ordinairement lieu dans le délai de quatre à six jours. J'emploie le copahu sous forme de sirop (formule du docteur Puche), ou à l'état solidifié. C'est également le sirop de styrax du Codex dont je me sers. Pour les adultes, je prescris une cuillerée à bouche toutes les deux heures, alternant avec le sirop de styrax pris également toutes les deux heures. Pour les enfants de quatre à six ans, ce sont des cuillerées à café prises de la même manière. Dans les cas graves, le malade prend cinq grammes de copahu en lavement, deux fois par jour. Le copahu est généralement toléré tant que la maladie n'est pas dominée. »

Nous ne doutons pas que les hommes de l'art ne soient à cette heure même occupés à vérifier la méthode de M. Trideau. L'importance d'un remède pour le croup avait frappé Napoléon Ier, qui proposa un prix de 10,000 fr. à celui qui trouverait un spécifique efficace contre cette atroce maladie.

En astronomie, nous avons à signaler quelques faits d'une certaine importance. Le premier est la découverte, par M. Goldschmidt, de plusieurs satellites circulant autour de Sirius : c'est, jusqu'à présent, la seule étoile fixe qui ait présenté ce phénomène. Un premier satellite avait déjà été signalé, il y a quelques mois, par M. Clark ; M. Goldschmidt en porte le nombre à cinq. Ces compagnons de Sirius (c'est ainsi qu'on paraît vouloir désormais les nommer) sont pour nous des points lumineux presque imperceptibles, d'autant plus qu'ils sont immergés dans l'éblouissante clarté de leur chef Sirius.

M. Luther, l'infatigable astronome amateur de Bilk, près Dusseldorf, vient encore de découvrir une nouvelle planète télescopique entre Mars et Jupiter. C'est la soixante-dix-huitième du groupe, et si nous ne nous trom-

Digitized by Google

pons, la treizième découverte par M. Luther, qui lui a donné le nom de *Diana*. Voici ses deux premières observations :

1863.	Temps moyen de Bilk.	Ascension droite.	Déclinaison australe.
—	—	—	—
15 Mars. .	13 h. 25 m. 14,4 s.	180° 12′ 6″,8	— 7° 20′ 3″,4
21 id.. .	12 50 20,1	170. 41.59,2	— 7. 9.52,1
	Mouvement diurne . .	— 15′,1	+ 1′,7

Nos lecteurs trouveront, dans notre article de la *Revue Contemporaine* du 31 décembre 1860, l'historique complet de ces petits corps célestes, ainsi que le développement d'une théorie à leur égard, que nous croyons pouvoir substituer à celle qui est généralement adoptée.

M. Chacornac a fait à l'Académie une communication très intéressante au sujet d'une nébuleuse dont il a constaté l'apparition d'abord, et, plus tard, la disparition, ce qui constitue un fait nouveau en astronomie. Jusqu'ici, en effet, les nébuleuses ne nous ont paru que des agglomérations d'étoiles semblables à la voie lactée. La nébuleuse, se présente d'abord sous la forme d'une espèce de nuage lumineux, d'une figure permanente quelconque; puis, suivant la force du télescope que l'on emploie, ce nuage se résout en un nombre immense de petites étoiles très rapprochées les unes des autres, comme les grains d'une grappe de raisins. Ainsi, le télescope de lord Rosse a décomposé en étoiles des masses lumineuses où l'on n'en avait pas vu jusqu'alors. Enfin, dans les nébuleuses, les étoiles se comptent par myriades, comme dans la voie lactée, et voilà aussi pourquoi on les a regardées comme fixes jusqu'ici. Il y a bien certaines étoiles isolées dont l'éclat varie; on a même des exemples d'étoiles qui ont disparu; mais qu'une agglomération d'étoiles offrît le même phénomène de disparition, c'était à quoi on était loin de s'attendre, et ce qui vient se vérifier. M. Chacornac, qui avait, en 1853, observé une étoile de onzième grandeur dans un endroit où il n'y avait pas de nébuleuse, en aperçut une très faible au même endroit, deux ans après. Il en dessina la figure sur la carte, et, vingt jours plus tard, il eut lieu de s'assurer qu'elle n'avait changé ni de place, ni d'étendue, ni de forme. Le 27 janvier 1856, il la trouva si brillante, qu'il s'étonna que l'astronome anglais, M. Hind, ne l'eût pas aperçue avec sa puissante lunette. Dans cet état de splendeur, la nébuleuse ne présentait aucun point stellaire comme les autres, mais ressemblait plutôt à un léger nuage strié de bandes parallèles. Enfin, le 20 novembre 1862, M. Chacornac, ayant encore besoin d'examiner cet endroit du ciel, fut surpris de ne pas trouver la moindre trace de cette nébuleuse, tandis que la petite étoile de onzième grandeur était toujours à sa place, sans variation. Notre auteur a souvent examiné ce même endroit depuis, sans revoir cette nébuleuse, qui doit par conséquent être errante. C'est à une observation suivie qu'il faut maintenant demander la solution de cette énigme.

Digitized by Google

M. le général Morin s'occupe depuis longtemps du problème de la ventilation des amphithéâtres des salles de bal et des théâtres, et l'Académie a reçu de lui, sur ce sujet, plusieurs Mémoires très instructifs. Dans une de ces communications, il expose le système qu'il a suivi pour aérer convenablement les amphithéâtres du Conservatoire des arts et métiers. Sans entrer dans de grands détails à cet égard, nous dirons qu'au lieu d'admettre l'air par le plancher, par les marches et les contre-marches, il le fait affluer le plus loin possible des auditeurs. L'air vicié, au contraire, est extrait de l'amphithéâtre par des orifices ménagés dans les contre-marches, c'est-à-dire le plus près possible des personnes. Cette partie des amphithéâtres est mise en communication avec une cheminée d'appel, dans laquelle un foyer à feu nu est placé au-dessous du sol, pour activer l'air appelé de l'intérieur de l'amphithéâtre. Quant à l'air nouveau, afin qu'il n'afflue pas à une température incommode, il le fait passer d'abord dans une capacité qu'il appelle *chambre de mélange*, à l'aide de laquelle, par l'affluence simultanée d'air chaud et d'air frais en proportion que l'on peut facilement régler, il n'admet dans la salle que de l'air à une température convenable. Les orifices d'arrivée sont placés près du plafond, c'est-à-dire aussi loin que possible des auditeurs. Par ce système, lorsque la température extérieure était de 6° centigrades et celle de la cheminée d'appel à 33°, on a pu faire évacuer 26,043 mètres cubes d'air par heure, en tenant les portes des galeries partiellement ouvertes. Ceci correspond à une évacuation et par conséquent aussi à une introduction d'air d'environ 97 mètres cubes par auditeur et par heure.

Dans une seconde communication, M. Morin rend compte des résultats obtenus par le système de chauffage et de ventilation adopté pour les nouveaux théâtres. Il rappelle d'abord que les bases proposées par la commission chargée d'examiner la question consistaient à introduire l'air : 1° au-dessous des loges des galeries et des amphithéâtres, par des doubles fonds ou entrevous disposés sur tout le pourtour de chaque étage ; 2° par l'avant-scène et par des ouvertures ménagées dans les parois du mur de refend qui sépare la scène de la salle ; 3° par des ouvertures auxiliaires destinées à la ventilation d'été, ménagées sous les planches des corridors à chaque étage de loges, et prenant l'air à l'extérieur. Quant à l'évacuation de l'air vicié de la salle, elle devait avoir lieu par des bouches d'appel placées au niveau et au fond des loges et des galeries, ou dans les parois verticales des gradins des amphithéâtres. La chaleur des tuyaux de fumée pendant l'hiver, celle de tous les appareils d'éclairage en toute saison, des foyers et des becs de gaz auxiliaires pendant l'été, devaient donner à l'appel l'énergie nécessaire pour extraire au moins 30 mètres cubes par heure et par spectateur, en supposant les salles pleines. Quelques-unes de ces conditions ont été réalisées, d'autres ne l'ont pas été complétement, soit à cause de certaines difficultés locales, soit par l'incurie de quelques agents de service ; malgré cela, la température de la salle n'a pas excédé 18° à la scène, et 25° à l'amphithéâtre, tout près du plafond de cristal ; tandis qu'au Grand-Opéra actuel, d'après de récentes expériences, la chaleur aux places supérieures a été quelquefois de 38 à 40°. Une chose cepen-

Digitized by Google

dant nous a frappé dans le Mémoire de M. Morin : c'est l'énorme disproportion qui existe entre le volume d'air vicié extrait et l'air nouveau introduit; disproportion qui amène nécessairement une fâcheuse raréfaction dans la salle. En effet, l'air vicié extrait est d'environ 60,000 mètres cubes; l'air nouveau introduit n'est que de 30,000 par heure. Si l'on réfléchit que dans une atmosphère raréfiée les exhalaisons de la peau deviennent plus actives, et que, d'après les expériences de Pettenkofer, ces exhalaisons contribuent beaucoup plus que la respiration à vicier l'air, on ne saurait nier que cette disposition doive exercer une très mauvaise influence sur la santé du spectateur, puisqu'il a moins d'air à respirer, et que cet air même se détériore beaucoup plus promptement à cause de sa raréfaction même. Il serait donc nécessaire d'augmenter considérablement l'introduction de l'air nouveau.

M. Grimaud, de Caux, dont les travaux sur les eaux, adressés à l'Académie des sciences, ont vivement attiré l'attention des ingénieurs et autres hommes spéciaux, vient de publier un intéressant volume sur le même sujet, intitulé : *Des Eaux publiques et de leur application aux besoins des grandes villes, des communes et des habitations rurales*[1]. Toutes les eaux, nous dit-il, ont pour origine la pluie; l'eau de source n'est que la pluie chargée des sels qu'elle a dissous en s'infiltrant dans la terre, et privée par là de la majeure partie de son air atmosphérique. Si d'un côté c'est un inconvénient, d'un autre côté l'eau de source est de beaucoup meilleure que l'eau de puits, puisque cette dernière reçoit les infiltrations souvent insalubres des terrains adjacents. L'eau de rivière tient le milieu entre les diverses eaux de sources qui alimentent le fleuve; chose assez curieuse, les immondices qu'elle reçoit en traversant les grands centres de population n'en altèrent pas sensiblement la salubrité. Notre auteur parle ensuite de l'eau comme boisson et comme agent industriel; il entre largement dans la question de l'aménagement des eaux publiques, en émaillant la discussion de nombreux exemples fournis par l'expérience; bref, il y a peu de traités sur ce sujet qui renferment plus de notions, plus de maximes utiles et plus de vues nouvelles que le volume de M. Grimaud.

Comme d'habitude, M. Louis Figuier a publié son *Année scientifique*[2]. Ce volume, le septième du recueil, se recommande par plusieurs articles qui n'ont pas encore perdu leur actualité; tels que : les bâtiments cuirassés, les climats du Mexique, la crise cotonnière, etc. M. Figuier a apporté à la rédaction de ce volume la même lucidité de style qui a toujours caractérisé ses ouvrages. Ce qui ajoute encore à l'utilité de ce volume, c'est la planche qui l'accompagne, représentant les spectres lumineux des métaux alcalins et terreux. Nos lecteurs savent déjà, par notre article du 31 juillet 1862, le rôle important qu'a joué l'analyse spectrale dans la découverte de divers nouveaux éléments. Comme les raies principales sont maintenant marquées de lettres adoptées par toute l'Europe, les dessins donnés

[1] Paris, Dezobry, F. Tandou et Ce. 1863.
[2] Paris, Hachette et Ce. 1863.

Digitized by Google

par M. Figuier permettent aux curieux de se reconnaître facilement dans ce champ nouveau ouvert aux sciences physiques.

On trouve dans le *Moniteur* du 5 avril un rapport adressé par M. Le Verrier au ministre d'Etat, au sujet de la nouvelle théorie météorologique par laquelle M. Mathieu (de la Drôme) se fait fort de prédire la pluie et le beau temps. Le point important de ce rapport se réduit à cette assertion : que M. Mathieu a groupé les chiffres du registre météorologique de Genève, de manière à aboutir à des résultats absolument erronés. Ainsi, d'après M. Mathieu, dans les mois de septembre, octobre, novembre et décembre, la nouvelle lune, qui arrive entre huit et neuf heures et demie du matin, donne plus de pluie que celle qui arrive entre sept et huit heures du matin. La preuve, c'est que le premier cas est arrivé dix-sept fois depuis le 1er janvier 1796, époque où M. de Saussure commença le registre ; le second cas est arrivé quinze fois. Or, les 17 premiers cas ont donné *ensemble* 532 millimètres d'eau ; les 15 derniers, 266 seulement. Quoi de plus clair ? Mais M. Le Verrier, trouvant que ce calcul n'était pas assez concluant, a pris lui-même le registre de Genève, et au lieu de grouper les chiffres, il les a examinés en détail. De cette façon, il s'est manifesté aussitôt une erreur notable. Parmi les cas énumérés, il s'en est trouvé un seul, extraordinaire, exceptionnel, où il est tombé l'énorme quantité de 107 millimètres d'eau en un seul jour. Ce chiffre, pesant de tout son poids d'un seul côté de la balance, a amené la conclusion certainement fautive de M. Mathieu. M. Le Verrier va plus loin : il va au delà des heures fixées par son adversaire, et il démontre d'une manière très concluante qu'il y a eu autant de cas pour que contre la règle de M. Mathieu. D'après le savant directeur de l'Observatoire, la théorie de l'ancien représentant est bel et bien enterrée. Mais celui-ci ne s'est pas tenu pour battu. Dans une lettre insérée au *Moniteur*, et datée du 8 de ce mois-ci, M. Mathieu s'étonne d'abord de ce qu'on lui a fait l'honneur d'un rapport ; puis il accuse M. Le Verrier d'avoir choisi, parmi les nombreux exemples cités, celui qui convenait le mieux à ses opinions préconçues, et d'en avoir fait une arme contre son adversaire au lieu de l'employer loyalement à la recherche de la vérité. Il se demande ensuite si M. Le Verrier nie ou non l'influence de la lune sur le temps ? Le rapport n'en dit rien ; toutefois, M. Le Verrier n'admet certainement pas que l'heure à laquelle arrive une phase lunaire puisse influer sur l'état de l'atmosphère dans une région donnée. Ici M. Mathieu fait remarquer que, puisque la lune influe sur les marées, elle doit aussi avoir plus ou moins d'influence sur l'atmosphère. De deux choses l'une : ou elle n'exerce pas d'attraction, ou elle doit tout attirer, l'atmosphère comme les eaux. Il invite enfin M. Le Verrier à lui citer un seul cas, dans les trois derniers mois d'une année quelconque, où une inondation n'aurait pas suivi de près un premier quartier de la lune, arrivé entre dix heures du soir et trois heures du matin. M. Mathieu annonce enfin, en terminant, qu'il se propose d'écrire au ministre de l'instruction publique pour obtenir la permission de faire copier à ses frais les observations dont il a besoin. « Ce modeste sacrifice d'argent, ajoute-t-il, coûtera peu à celui qui a déjà sacrifié sa vue, et qui est résolu à sacrifier sa vie au

Digitized by Google

triomphe d'une vérité que M. Le Verrier, tout le premier, regrettera un jour d'avoir méconnue. »

En lisant cette défense, nous nous étions senti très favorablement disposé pour M. Mathieu. M. Le Verrier avait certainement signalé dans son rapport une grave erreur de son adversaire; mais celui-ci parlait avec une telle conviction que nous le supposions parfaitement assuré du fait qu'il avançait; son raisonnement, quant à l'influence de la lune sur le temps, n'avait rien qui dût choquer; et si la coïncidence des inondations avec le premier quartier de la lune était vraie, cela seul constituait pour la météorologie un progrès notable dont l'honneur revenait à M. Mathieu.

Mais, à notre grande surprise, M. Le Verrier a répondu à M. Mathieu, en lui citant les seuls trois cas arrivés depuis 1800, qui réunissent les conditions demandées, et de ces trois cas il n'y en a pas un seul qui soit favorable à M. Mathieu. M. Le Verrier ne s'en tient pas là; le registre météorologique de Paris à la main, il démontre que la dernière prédiction de M. Mathieu, relative au temps qu'il ferait du 28 mars au 2 avril, a complétement échoué. Il faut convenir qu'il est de la plus haute imprudence pour un homme qui veut établir une théorie, de jeter un défi sur un point qu'il n'a pas préalablement examiné avec le soin le plus scrupuleux.

Nous avons, dans notre dernier article, promis à nos lecteurs quelques explications sur la *photosculpture*, procédé imaginé par M. Willème pour abréger le travail de la sculpture à l'aide de la photographie, et pour y apporter une exactitude mathématique. Nous avons voulu nous rendre compte par nous-même de ce nouveau progrès en visitant l'atelier de M. Willème, et nous en sommes sorti avec la conviction que l'inventeur avait complétement atteint son but de populariser la sculpture, ce qui signifie propager le sentiment du beau. Qu'on se figure une rotonde, dont les parois soutiennent vingt-quatre objectifs de chambre obscure, également espacés autour de la circonférence. Le modèle est placé sur une espèce de socle circulaire, dont le bord est également divisé en vingt-quatre parties correspondant chacune à un des objectifs. De cette façon, moyennant un système de poulies servant à dévoiler, et puis, l'opération partielle terminée, à voiler les objectifs, on obtient à la fois vingt-quatre photographies du modèle, représentant chacune un profil différent de sa personne. C'est à l'aide de ces profils numérotés que le sculpteur peut reproduire à son aise, sans crainte de se tromper, les traits et la figure de son modèle. On conçoit avec quelle sûreté, avec quelle rapidité peut travailler l'artiste placé dans des conditions aussi favorables.

Ce procédé réduit-il l'art à l'état d'une simple industrie? C'est une question qui s'est aussitôt présentée à l'esprit de beaucoup de personnes; mais un moment de réflexion suffira pour faire justice de ce doute. L'art, tel que nous l'entendons, comprend deux choses: l'exécution et le goût. Or, la première n'est rien sans l'autre. Un peintre qui s'aviserait de représenter une personne dans une pose dépourvue de grâce ou d'à-propos, aurait beau donner à son portrait le fini le plus irréprochable, il n'obtiendrait les suffrages de personne. Il en est de même du photographe: tous

Digitized by Google

ceux qui se livrent à cette industrie font des portraits; mais ceux-là seulement se font remarquer du public, qui savent faire un bon choix d'ombre et de lumière, s'arrêter à une pose gracieuse et convenable à l'état du modèle, arranger enfin avec goût les draperies et les autres accessoires. C'est précisément en cela que consiste l'art; et M. Willème peut, de la même façon, faire de l'art véritable, tout en donnant à l'exécution la facilité et la précision d'un travail mécanique.

Il y a un an, dans notre article du 30 avril 1862, nous consacrions une courte notice au *Biomètre* de M. Lucas et à sa *Médecine nouvelle*. Nous avons maintenant le regret d'annoncer la mort de ce savant distingué, à l'âge de quarante-sept ans. Né en 1816, à Condé-sur-Noireau (Calvados), Louis Lucas avait manifesté, dès son enfance, cette activité d'intelligence qui lui fit dans la suite cultiver à la fois la jurisprudence, la musique, la peinture, la physique et la chimie, avec un égal succès. En 1850, il fonda le *Dix Décembre* pour y développer des idées très combattues alors, mais qui, depuis, ont trouvé des adhérents dans les rangs de ceux-là même qui leur étaient le plus contraires. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, nous pouvons encore citer, comme remarquables par l'originalité et la justesse des idées, *l'Acoustique nouvelle*, *la Chimie nouvelle* et *le Roman alchimique*. Ces ouvrages ont un avenir : la transformation qui s'opère lentement dans la science actuelle fera un jour accepter les théories qu'ils renferment et qui n'ont d'autre défaut que d'être prématurées.

HENRY MONTUCCI.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Du Danemark. Impressions de voyage, aperçus historiques et considérations sur le passé, le présent et l'avenir de ce pays, par A. DE FLAUX, membre des deux Académies royales de Stockholm et de la Société royale des antiquaires du Nord de Copenhague, etc., etc. Paris, Didot. 1862.

S'il ne manque pas aujourd'hui de gens qui croient avoir voyagé quand ils ont franchi deux ou trois cents kilomètres à toute vapeur, stores baissés, pour aller retrouver à Hombourg ou à Bade leurs habitudes et leurs relations parisiennes, les véritables voyageurs, c'est-à-dire ceux qui savent regarder autour d'eux et juger, sont toujours assez rares; et nous avons été presque aussi surpris que charmé de rencontrer dans l'auteur du *Danemark* un de ces touristes vraiment curieux et intelligents. M. de Flaux a visité des contrées qui, bien qu'assez voisines et d'un facile accès, ne sont guère plus connues de nous que les glaces du pôle ou les déserts du Sahara, et les tableaux qu'il nous en rapporte nous intéresseraient par leur nouveauté lors même qu'ils ne nous offriraient que de tristes aspects et des paysages sans beauté. Mais l'honorable voyageur nous assure — et il ne vient pas d'assez loin pour que nous devions suspecter sa bonne foi — que le nord de l'Europe n'est guère moins riche que le midi en sites enchanteurs, et que plus d'une baie de la Baltique pourrait rivaliser avec les golfes les plus vantés de la Méditerranée ou de l'Adriatique : « Nulle part, dit-il, ni dans la rade de Toulon, ni dans les lagunes de Venise, ni dans le golfe de Naples, ni sur les côtes de l'Afrique, je n'ai trouvé à la mer ce calme, cette transparence, cette couleur verte et bleue qui charme le regard, fait rêver, et parfois donne le vertige. Ces abîmes que je voyais sous mes pieds me paraissaient remplis de coraux et de perles, peuplés d'ondines et de sirènes. Je ne sais quel vague sentiment me poussait à m'y précipiter. Je n'avais nulle part encore éprouvé cette bizarre tentation. La mer ne m'avait, jusqu'à ce jour, inspiré que de l'effroi. Je comprends aujourd'hui le sens de ces ballades scandinaves où le héros se jette dans les flots, attiré par une amante mystérieuse. Les rivages du Sund

Digitized by Google

n'ont pas moins de charme ; point de marais, point de dunes. Les prairies viennent se perdre dans les flots, quand ce ne sont pas des arbres séculaires qui y réfléchissent leur épais et vert feuillage. » On voit que M. de Flaux ne manque ni d'imagination, ni d'enthousiasme ; il contemple avec émotion les grandes scènes de la nature, et il les reproduit le plus souvent avec autant d'habileté que de plaisir. Mais il a trop de tact et de goût pour multiplier outre mesure de semblables descriptions ; et, jugeant sans doute, avec Gœthe, que « ce qui dans le monde intéresse le plus l'homme c'est l'homme, » il se hâte de vivifier ses paysages en les peuplant d'êtres animés et de faire succéder à la peinture des lieux qu'il traverse le portrait des habitants qu'il y rencontre. Il a vécu tour à tour parmi les marchands de Hambourg, parmi les bourgeois de Copenhague, avec les artisans des villes et avec les paysans des campagnes ; et nous le voyons tantôt s'aventurer sur les plages les moins fréquentées pour aller s'asseoir dans la cabane du pêcheur, à côté de la femme qui rapièce les filets ou de l'homme qui fume gravement sa pipe en attendant l'heure de la pêche, buvant leur bière, mangeant leur poisson et essayant de comprendre leur patois, tantôt se promener dans les rues et sur les places à l'heure matinale où les villageois apportent leurs denrées, et se glisser au milieu des fruits et des légumes qui encombrent le marché, pour observer les costumes et les physionomies des vendeurs et des acheteurs, écoutant leurs propos et leurs discussions, épiant leurs gestes, ne laissant rien perdre enfin, comme il le dit lui-même, « de ces petits détails qui dévoilent au voyageur, mieux que de longues études, les habitudes, les mœurs, le caractère de toute une population. »

Il est difficile de décrire les usages et les coutumes d'une nation sans faire quelques incursions dans ses annales ; et l'on ne doit pas s'étonner si l'histoire occupe une assez grande place dans le livre de M. de Flaux. Il raconte, par exemple, d'une manière fort touchante les amours et les malheurs de Caroline-Mathilde ; il montre cette pauvre reine livrée, presque enfant, à un mari brutal et débauché, réduite pendant un temps à partager les caresses conjugales avec les plus viles créatures, puis délaissée tout à fait pour ses indignes rivales ; abandonnée au milieu d'un cour dissolue, privée de tout conseil comme de tout appui, elle s'éprend pour Struensée, son médecin, d'une passion qui bientôt ne connaît plus de bornes ; entraînée par les élans de son cœur, emportée par la fougue de son tempérament, elle perd peu à peu toute prudence et toute pudeur ; elle concentre dans les mains de son amant toute l'autorité que le roi, abruti par l'orgie, laisse échapper des siennes ; elle l'élève, malgré la médiocrité de son génie, aux dignités les plus hautes ; elle lui prodigue en public les témoignages les moins équivoques de son amour, creusant sans cesse l'abîme où elle doit tomber ; se créant chaque jour de nouveaux ennemis, et donnant chaque jour à ses ennemis de nouvelles armes contre elle, jusqu'au moment où, victime d'une lâche intrigue, elle se voit tout à coup arrachée de son lit au milieu de la nuit, traînée dans une prison d'Etat, abreuvée d'humiliations, exilée enfin en Hanôvre, où elle meurt, à l'âge de vingt-trois ans, accablée de chagrin et de remords. Plus méritée, mais

Digitized by Google

aussi plus terrible avait été la punition de son complice : Struensée avait été décapité, après avoir vu tomber sa main droite sous la hache, et son cadavre avait été mis en quartiers et cloué sur des poteaux « pour y demeurer exposé aux regards de la multitude en signe d'exemple et d'avertissement. » Ce dramatique épisode — dont le dénouement, comme on sait, a été mis au théâtre par M. Scribe — a été retracé par M. de Flaux avec un vrai talent; et son récit, quoique rigoureusement historique, captive et émeut comme le plus pathétique roman.

Nous avons lu aussi avec un vif intérêt les pages éloquentes que lui a inspirées le coup d'Etat du 10 octobre 1660. Jusqu'à cette date importante, les grands seigneurs danois avaient eu le privilége d'élire leurs souverains; ils en avaient profité pour augmenter leur puissance, en faisant jurer aux nouveaux rois, le jour de leur couronnement, des *capitulations* qui étendaient chaque fois les prérogatives de la noblesse. Ils avaient attaché les paysans à la glèbe par des lois draconiennes ; ils s'étaient approprié, moyennant des redevances modiques, tous les fiefs de la couronne ; ils s'étaient réservé le droit exclusif de rendre la justice et de faire partie du sénat ; ils avaient empêché enfin l'établissement d'une armée permanente, de peur que le prince s'en servît un jour pour les contraindre à obéir. Ainsi, tandis que le système féodal achevait de s'écrouler, dans tout le reste de l'Europe, pour faire place à la royauté triomphante, le Danemark seul — avec la Pologne — conservait les institutions aristocratiques du moyen âge. Frédéric III résolut de réformer une organisation qui était pour le pays, comme pour le souverain, une cause de faiblesse, et à laquelle l'opinion publique attribuait, non sans raison, les désastres essuyés dans les dernières guerres. Excité par la reine Amélie de Brunswick-Lunebourg, encouragé par le clergé et la bourgeoisie, qui allaient au-devant de ses désirs, il proclama l'hérédité de la couronne de Danemark dans la maison d'Oldenbourg, abolit tous les priviléges de la noblesse et transforma d'un seul coup, par la promulgation de la *Loi royale*, une sorte de république oligarchique, en la plus absolue des monarchies. Le peuple, satisfait de voir ses anciens maîtres devenir esclaves comme lui, applaudit avec enthousiasme ; la bourgeoisie, qui devait un jour recueillir les fruits de cette révolution, fit éclater une joie plus grande encore et surtout plus intelligente ; l'aristocratie elle-même accourut sans rancune autour du prince pour échanger ses fières prérogatives d'autrefois contre des dignités avilissantes ; toutes les classes de la nation enfin se précipitèrent à l'envi dans la servitude. Spectacle étrange ! s'écrie M. de Flaux ; fatal aveuglement dont il importe de rappeler sans cesse les funestes conséquences ; « car on ne saurait trop prémunir les peuples contre ces moments de défaillance, de découragement, de panique, dont les ambitieux ne savent que trop profiter, et, déchirant aux yeux de tous, les voiles du passé, faire voir que les dangers et l'agitation de la liberté, sont mille fois préférables à la sécurité et au calme du despotisme, parce qu'avec le despotisme le bonheur d'une nation n'est jamais qu'apparent et passager, et que ce n'est qu'avec la liberté qu'il est réel et durable. » M. de Flaux veut-il parler de la liberté telle que la pratiquait l'aristocratie danoise envers le peuple? Il y a cer-

Digitized by Google

taines pratiques de liberté qui ne sont que le despotisme le plus odieux.

Notons pourtant ces belles paroles de M. de Flaux, et il y en a beaucoup de pareilles dans le livre. L'auteur semble partout animé des sentiments les plus généreux ; il professe, à chaque page, le culte du droit et le mépris de la force, la haine du despotisme et l'amour de la liberté. Aussi avons-nous été vivement désappointé quand nous nous sommes vu en désaccord avec lui sur la plus grave question que le Danemark ait en ce moment à résoudre, la question des duchés. C'est un problème dont la solution paraît difficile quand on la demande à d'obscures généalogies et à des traités depuis longtemps périmés ; elle devient aisée quand ont la tire des principes éternels de la justice, du droit que doit avoir chaque nation ou fraction de nation, aussi bien que chaque individu, de choisir la société à laquelle il lui convient de s'agréger. Nous n'invoquerons donc pas les arguments historiques qui ont été développés ici même, avec autant de science que de logique, par M. Bamberg (*Revue Contemporaine* du 15 avril 1861), et nous nous bornerons à répéter la franche et catégorique déclaration que nous trouvons dans la Chronique politique du même numéro : nous sommes pour toute nation qui revendique son autonomie ; *nous sommes pour les Allemands du Schleswig-Holstein contre les Danois*, aussi bien que pour les Hongrois contre l'Autriche, et pour les Polonais contre les Allemands et les Russes. » M. de Flaux approuve, au contraire, les prétentions du cabinet de Copenhague ; il pense que les Danois ont raison d'employer la violence pour incorporer à leur monarchie les Allemands du Schleswig, comme si la tyrannie exercée par un peuple sur un autre peuple était moins odieuse que le despotisme usurpé par un individu sur d'autres individus ; il s'étonne que les Schleswicois, au lieu de chercher dans leurs annales des précédents qui justifient leurs tendances séparatistes, ne déclarent pas franchement qu'une sympathie irrésistible les entraîne vers l'Allemagne, comme si les habitants du Schleswig n'avaient pas formulé leurs vœux assez haut en prenant les armes en 1848, comme s'ils ne les signifiaient pas encore tous les jours à la cour de Copenhague par les protestations et les votes de leurs assemblées ; il s'indigne surtout que les Allemands des duchés refusent obstinément de partager avec le reste de la monarchie les bienfaits du régime constitutionnel, comme si les Hongrois ne montraient pas la même opiniâtreté à supporter les rigueurs d'un gouvernement militaire plutôt que d'aller siéger au Reichsrath, comme si les Polonais de Posen n'étaient pas prêts à déserter les bancs du Parlement de Berlin pour voler autour du premier dictateur polonais dont ils entendront l'appel, comme si enfin il n'était pas naturel à tout peuple aux prises avec l'étranger de mettre l'indépendance nationale au-dessus de toutes les libertés individuelles. Nous serions-nous donc trompé sur les sentiments de M. de Flaux ? Sa haine du despotisme n'irait-elle pas aussi loin que nous l'avions cru, et nous serions-nous exagéré la portée de ses maximes libérales ? Nous avions commencé à le craindre quand nous avons vu dans quels termes il parle de la « catastrophe » de février ; mais nous n'en avons plus douté quand nous l'avons entendu louer la générosité du prince qui, « avant même que le signal des révolutions,

Digitized by Google

parti de Paris, eût retenti dans toute l'Europe, octroya au Danemark la constitution du 20 janvier 1848, » et proclamer « libérale » une loi électorale qui réserve au roi la nomination de seize députés sur cinquante-deux, et confie exclusivement le choix des trente-six autres aux membres du clergé et de la noblesse et aux grands propriétaires. C'est peut-être se contenter de peu. Sans doute l'initiative du souverain est quelque chose, et il faut déjà savoir gré des intentions; cependant, il nous est permis de penser que les sujets du roi de Danemark auraient fait bon accueil à des institutions représentatives un peu plus larges et plus sincères. Une Chambre haute, convenablement ornée de grands noms aristocratiqnes; une Chambre basse, efficacement protégée contre les envahissements de la « multitude » par un cens électoral suffisant; des ministres responsables à qui l'on ne demande jamais compte de leur gestion, un roi irresponsable qui en a parfois à rendre un terrible, trois pouvoirs si délicatement équilibrés que le moindre choc suffit à les renverser tous trois, un gouvernement assez fort pour imposer ses plus injustes caprices, et trop faible pour faire exécuter ses plus légitimes volontés; un peuple enfin assez libre pour s'agiter sur place et trop esclave pour marcher en avant, c'est un régime que nous connaissons et que nous avons vu à l'œuvre. Il n'a tenu qu'à nous de nous croire la nation la plus heureuse et la plus puissante du globe sous ce régime qu'on appelait si gaiement la meilleure des républiques. Telle est du moins l'opinion de toute une phalange d'éminents publicistes, d'écrivains spirituels, d'hommes d'Etat candides et d'académiciens ingénieux; telle est aussi, à ce qu'il nous semble, l'opinion de M. de Flaux. Nous n'hésitons pas à croire que l'honneur de se trouver en si noble compagnie ne compense et au delà les petites critiques que nous serions tenté de mêler à nos sincères éloges.

ALEXANDRE PEY.

Manuel des Elections législatives, par M. V. LEGAY, conseiller de préfecture de la Sarthe. 1 vol. in-12. Paris, Paul Dupont. 1863.

Depuis que la question électorale a pris une si large place dans les préoccupations publiques, elle a donné lieu dans la presse, comme dans plusieurs livres et brochures, à de nombreuses controverses. On a examiné le problème sous ses principaux aspects, et il semble que l'on ait épuisé toutes les questions qui soulèvent un intérêt politique, ou qui touchent, dans leurs points les plus délicats, à l'application proprement dite de la loi. Mais après ces préliminaires, toujours plus ou moins passionnés, d'une lutte heureusement si pacifique, il ne peut qu'être avantageux, ce nous semble, de se recueillir au moment même où le scrutin va s'ouvrir, en se demandant froidement quels sont en définitive, d'après la loi électorale, les droits et les devoirs du citoyen.

C'est à ce titre que nous appelons aujourd'hui l'attention sur le *Manuel des Elections législatives*. M. Legay n'a pas entendu faire une œuvre critique; il ne discute, en effet, ni la loi électorale, ni les décisions interpré-

Digitized by Google

tatives émanées des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire; il se borne à en détailler fidèlement les dispositions. On trouve dans ce travail, aussi substantiel que modeste, l'indication méthodique des règles consacrées en matière d'élections législatives par les décisions de la chambre, les arrêts de la cour de cassation et les circulaires du ministre de l'intérieur pendant une période de dix années. Après avoir rappelé les principes sur lesquels repose l'application du suffrage universel, l'auteur passe successivement en revue les conditions de l'électorat et de l'éligibilité; le nombre et le mode d'établissement des circonscriptions; la formation des listes, leur révision annuelle, leur publicité, ainsi que les voies ouvertes aux réclamations qui peuvent se produire; la convocation des colléges électoraux, leur mécanisme et, en particulier, les précautions prises en vue de garantir la sincérité comme la liberté des votes; la distribution et l'affichage des circulaires et professions de foi des candidats; les peines applicables aux délits commis en matière électorale; enfin la vérification des opérations.

On le voit, M. Legay n'a rien négligé pour imprimer à son livre ce caractère d'utilité pratique que l'on recherche avant tout lorsqu'on désire être bien fixé sur la nature et l'étendue d'un droit à l'exercice duquel on se prépare. Aussi, sera-t-il consulté avec fruit, comme une sorte de *memento* de la dernière heure, par les divers fonctionnaires qui participent à l'exécution de la loi électorale, et surtout par les citoyens qui vont être bientôt appelés à accomplir l'acte le plus important de la vie politique d'un peuple. E. D.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Une double élection à l'Académie. — La brochure de Mgr l'évêque d'Orléans.

Peu d'élections académiques ont fait autant de bruit que la double élection de la semaine dernière. Les mécontents mal élevés prétendent même que ce bruit ressemble à un scandale ; mais il y a tant de gens qui se scandalisent mal à propos ! Ce qui est certain, c'est que l'Académie a beaucoup fait parler d'elle, et qu'elle a soulevé dans le public, dans les journaux, dans son propre sein, et même chez les personnes les plus indifférentes, une émotion qui n'est pas encore dissipée. Elle doit en être fière, car tout mouvement qu'elle excite est une preuve de plus de sa vitalité et de son influence. Le temps des railleries est passé, où l'on disait qu'elle enterrait, embaumait discrètement des hommes de talent, dont on n'entendait plus parler aussitôt qu'elle leur avait versé son prétendu sommeil ; elle semble bien plutôt, de nos jours, révéler, mettre en lumière, inspirer ceux qu'elle adopte, et communiquer aux membres nouveaux qu'elle daigne s'associer une part de sa fiévreuse activité et de sa légitime réputation. Illustrée par les noms qu'elle renferme, par l'esprit de liberté qui la distingue, par sa résistance continue à l'opinion publique, par le soin qu'elle met à ne jamais donner à cette aveugle puissance les satisfactions qu'elle réclame, par le peu d'entraînement qu'elle éprouve pour les renommées vraiment populaires, cette compagnie a le privilége d'attirer sur elle les regards, de fixer l'attention, d'inspirer l'envie, de provoquer la médisance. Tant d'avantages lui assurent, parmi les grands corps littéraires de l'Europe la première place ; et c'est pourquoi il ne faut pas s'étonner qu'elle imprime, chaque fois qu'elle se meut, une petite secousse autour d'elle et que nous ressentions le contre-coup électrique de ses orages intérieurs.

Nous venons de le ressentir plus violemment que jamais. La crise académique qui s'est terminée par la nomination de MM. de Carné et Dufaure poursuit son cours dans le public et y laissera, on peut le croire, avec un certain trouble, de durables souvenirs. Pourquoi ? Parce que ce n'est pas une crise ordinaire. Il ne s'agit plus seulement ici d'un de ces caprices d'opposition par où l'Académie affiche quelquefois, aux dépens de la jus-

Digitized by Google

tice, mais en témoignage de sa dignité, un amour de l'indépendance qui ne nous causera jamais de chagrin. Le cas est plus grave. La nomination de MM. de Carné et Dufaure consacre la victoire définitive, le triomphe du parti religieux à l'Académie. Ce n'est pas que M. Dufaure soit précisément ce qu'on a appelé un clérical; le choix très justifié qu'on a fait de lui pour succéder à M. Pasquier trahit une préoccupation moins religieuse que politique. Mais il n'en est pas de même de M. de Carné. Outre que les livres de ce publiciste ont une tendance très prononcée qui permet de le ranger dans la catégorie opposée à celle des libres penseurs, sa candidature ouvertement dirigée contre M. Littré, a pris, dans l'esprit de ceux qui l'ont imaginée, un sens légèrement compromettant pour lui-même. On l'a engagé, en le nommant, un peu plus peut-être qu'il n'aurait voulu, et son élection paraît lui imposer des devoirs plus étroits qu'il ne l'avait espéré. Sa victoire sur M. Littré, si l'on considère les auxiliaires qui l'ont aidé à l'obtenir, le place dans certaines conditions morales dont il lui devient difficile de s'affranchir, et emprunte à la personne même du vaincu une portée qu'il n'est plus libre de mesurer. En un mot, M. de Carné se trouve obligé d'accepter toutes les conséquences d'un triomphe qui ressemble à une manifestation et de rendre au parti religieux, dans les circonstances à venir, les services signalés qu'il en a reçus. A Dieu ne plaise que je me permette de discuter ses titres et de les mettre en balance avec les titres de son concurrent. Si l'opinion publique, il faut le confesser, penche un peu du côté de ce dernier, le jugement de l'Académie, sur lequel il serait malséant de revenir, rétablit bien l'équilibre, et c'est toujours un grand avantage que d'avoir pour soi le suffrage qui fait loi. M. Littré garde, au contraire, cette consolation si précieuse dans toutes les défaites, la sympathie des spectateurs. Cette inclination, très franchement exprimée, et qui a pu lui faire du tort auprès de ses juges naturels, est une ressource contre le découragement et la plus délicate compensation que l'on puisse offrir au mérite malheureux. Il suffit de savoir goûter cette revanche intime pour déposer toute colère et oublier toute rancune.

Quoi qu'il en soit, voilà deux voix de plus acquises à la fraction religieuse de l'Académie. Les partisans de la liberté de conscience, ou du moins, parmi eux, certaines personnes promptes à s'effrayer paraissent craindre que ces deux voix de renfort ne déplacent à jamais la majorité ou ne l'assurent, pendant un fort long temps, aux opinions tranchées et parfois exclusives dont M. de Carné est aujourd'hui l'élu et deviendra, par gratitude, le représentant. Mais ces personnes ne savent pas apparemment à quel prix la récente victoire dont elles s'affligent a été obtenue. Encore une victoire comme celle-là, et Pyrrhus retournera en Epire sans armée. Les indifférents qui, comme nous, se font honneur d'être parfaitement désintéressés dans la question, y voient au contraire, et se piquent d'y pronostiquer, un fractionnement des partis qui permettra bientôt à toutes les opinions d'avoir leur jour. On parle d'une coterie dominante. Pour notre part, nous ne donnerons jamais ce vilain nom de coterie à la réunion d'esprits d'élite que rassemblent des sentiments et des intérêts communs; mais quelles que soient les injures ou les félicitations qu'on leur adresse, il sem-

Digitized by Google

ble, à qui voit clair, que la dernière élection a porté une rude atteinte à leur concorde, et tellement rude, que quiconque désire leur triomphe définitif doit craindre qu'il ne soit à jamais compromis, à jamais reculé par cette victoire passagère.

D'où tiraient-ils leur force? d'une coalition bizarre, où des nécessités de politique avaient groupé et rapproché les hommes les moins faits pour s'entendre, ennemis dans le passé, ennemis probablement dans l'avenir, et qui se donnaient la main, pour une minute, sur le terrain neutre du présent. Ils ne s'aimaient point, ils faisaient alliance et suppléaient, par un semblant d'entente cordiale, à la sympathie mutuelle dont ils n'étaient pas animés. Cette réunion d'éléments disparates avait essayé ses forces et fait ses preuves à l'occasion de la candidature du P. Lacordaire. On avait vu là combattre de concert le parti religieux, le parti purement libéral, et même un débris de l'ancienne fraction voltairienne, jalouse de prouver sa tolérance et de tendre les bras à un moine. Cette coalition rappelait le premier triumvirat de la République romaine; elle vainquit, et ce fut César, c'est-à-dire le parti religieux, qui recueillit les bénéfices immédiats de ce premier succès, puisque le P. Lacordaire fut élu. Mais il était sous-entendu que l'on se ferait des concessions réciproques, et il allait sans dire que les autres signataires du traité avaient les mêmes droits et réclameraient un jour leur part. C'est ce qui arriva.

Le fauteuil de M. Biot était vacant; quelques-uns des membres les plus autorisés de la coalition libérale catholique jugèrent qu'il ne serait pas mal d'y admettre un savant, et le nom de M. Littré fut prononcé. L'idée première, dit-on, en revient à l'un des plus illustres des quarante, à celui-là même qui, pour soutenir auparavant la candidature du P. Lacordaire, avait dû étouffer dans sa conscience des murmures légitimes, imposer silence à des préjugés respectables, et s'immoler enfin sur l'autel du bien public. Il pensait sans doute qu'on lui saurait gré de ce sacrifice, et que ses amis l'en récompenseraient en choisissant l'homme qu'il avait résolu de patronner. Et notez que ce patronage était un second sacrifice après le premier, un second holocauste plus douloureux peut-être que l'autre. Mais l'illustre académicien, accusé quelquefois de sa ténacité comme d'une aveugle obstination, voulait donner un second exemple de tolérance, et comme il avait ouvert toutes grandes au catholicisme les portes de l'Académie, les ouvrir cette fois à la libre pensée, à la science indépendante. On parut d'abord comprendre le sentiment qui l'inspirait, et s'associer à la largeur de vues qu'impliquait une pareille combinaison. Le même noyau qui s'était formé autour du P. Lacordaire se reforma un instant, dans un même esprit et avec des intentions qui semblaient analogues, autour de ce candidat si différent qu'on proposait, et M. Littré, soutenu par une coalition où ses opinions étaient, je le crois bien, les seules qui ne fussent pas représentées, put quelque temps se croire assuré de son élection. Quelques esprits chagrins reprochaient bien à l'illustre personnage dont nous avons parlé d'avoir mis l'affaire en train et, comme on dit, d'avoir *levé le lièvre*; mais les bons rapports que l'on recevait de l'impression générale produite par une idée qui, pour notre compte, ne nous semblait pas si malheureuse;

Digitized by Google

l'envie très sincère que l'on avait de se montrer tolérant de compagnie, et de faire aux hardiesses de la science moderne des concessions dont le corps tout entier de l'Académie serait responsable, levait les scrupules, empêchait les plaintes, détournaient l'effet de quelques sourdes protestations. Quinze jours plus tôt, la candidature de M. Littré eût peut-être réussi.

Mais un homme se rencontra qui eut le courage de son opinion, et ce fut Mgr l'évêque d'Orléans ; ses murmures, ses objections n'ayant pas eu l'effet qu'il en attendait, il releva bravement la tête, et, abrité derrière une croyance avec laquelle on ne transige pas, il fit un appel suprême, un appel désespéré à tout ce qui pouvait rester de sentiments religieux au dedans et au dehors de l'Académie. Il écrivit la fameuse brochure qu'il a intitulée : *Avertissement à la jeunesse et aux pères de famille sur les attaques dirigées contre la religion par quelques écrivains de nos jours*. Faut-il attribuer à cet opuscule la réaction subite qu'on vit se produire contre M. Littré? Faut-il croire que Mgr l'évêque d'Orléans, dont le zèle est connu, soutint sa brochure de toute l'influence que son talent et sa haute position mettaient entre ses mains? Doit-on conclure qu'à force d'éloquence, d'instances, de prières, il convertit à son opinion une partie de ses confrères, et parvint à leur démontrer qu'il s'agissait là, pour eux comme pour lui, d'un cas de conscience? Entraîné par un besoin naturel de prosélytisme, par l'ardeur de son tempérament religieux, fit-il passer en eux le souffle sacré qui le poussait? Toujours est-il qu'on vit, à un moment donné, se rompre la ligue et la désertion succéder à la concorde. Quelques esprits, fermes dans leur assiette, et se souvenant des clauses du traité, demeurèrent fidèles à M. Littré ; mais ce fut le petit nombre. A leur tête, MM. Thiers, de Rémusat, de Sacy ne purent arrêter le torrent. Dans un autre camp, MM. Mérimée et Sainte-Beuve luttèrent en vain pour arracher la victoire aux déserteurs. Les déserteurs l'emportèrent, et M. de Carné fut élu. Transfuges d'une cause qu'ils jugeaient mauvaise, d'un nom qu'ils déclarent réprouvé, les académiciens qui ont nommé M. de Carné n'encourent aucun blâme, ou du moins ne méritent les reproches que de ceux qui s'intéressaient à leur cause.

Hélas! nous craignons bien qu'en voulant, au mépris des traités et de la coalition dont ils faisaient partie, mais que cette apparente trahison va dissoudre, emporter le succès de haute lutte, et tout seuls, ils n'aient imprudemment escompté l'avenir. Ils ont gagné deux voix nouvelles. Ils conservent dans leurs rangs le chef éminent autour duquel ils s'étaient réunis pour nommer M. Littré, et qui, entraîné sans doute par la parole impétueuse de Mgr l'évêque d'Orléans, abandonna plus tard le candidat auquel il avait songé le premier; mais il s'est opéré, comme le vote le prouve, un scission grave, à laquelle on ne remédiera pas. A moins que les influences mondaines et les rapports de société n'aient plus de pouvoir qu'il n'est juste de leur en attribuer, et qu'une réconciliation, devenue impossible sur le terrain des opinions, ne soit tentée sur le terrain des bienséances ; les membres de l'Académie qui n'ont point cédé, et qui s'appuient sur des stipulations mutuellement consenties pour réclamer les droits qu'on

Digitized by Google

leur avait assurés, ne se rallieront pas à un système qui les a trompés et les a frustrés de leur part légitime d'influence. La politique avait été l'âme du traité; la religion en est la ruine. Cela se comprend : il n'appartient pas à la religion d'accepter les accommodements dont s'arrange la politique; elle vient de trop haut, et ne peut s'abaisser à des transactions qui sont la négation même de sa toute-puissance, le désaveu de son infaillibilité. Quand il s'agit de nommer le P. Lacordaire, le parti exclusivement religieux, aveuglé peut-être par un zèle dont personne n'oserait lui faire un reproche, s'abusa sur les sacrifices qu'on lui imposait; il pensa que son apport dans l'association ne serait pas tel que sa conscience dût jamais s'en alarmer, et qu'on ne lui demanderait, en somme, que des concessions raisonnables. Sentant d'ailleurs qu'il représentait déjà, dans l'union, la fraction la plus forte, il crut sans doute son pouvoir assuré, et que l'indifférence d'une minorité aisément dominée lui permettrait d'éluder quelques clauses onéreuses. Mais il se trompait : quoiqu'il soit resté le maître et l'ait prouvé la semaine dernière, la minorité d'hommes éminents qu'il a blessés se détache, se retire, et prétend sauver du naufrage une indépendance qui lui est devenue plus chère que l'union. On peut croire que le triumvirat, représenté naguère par des noms aussi illustres que ceux de MM. Thiers, Guizot et Dupanloup, est maintenant réduit d'un de ses membres, et, pour comble de malheur, ceux qui lui souhaitent le plus de bien redoutent une guerre civile entre César et Pompée.

Tel est, si nous sommes bien informé, l'historique de la dernière crise que l'Académie a traversée. On désire plus qu'on n'espère qu'elle en puisse sortir sans encombre; mais quoi qu'il advienne, les observateurs impartiaux qui se plaisent à porter des jugements sur cette petite cité politique, et à y retrouver comme une image de nos anciennes mœurs parlementaires, ont de la peine à se figurer que l'adjonction (j'allais dire l'entrée aux affaires) de MM. Dufaure et de Carné, ait donné une force réelle à son gouvernement. Elle ne s'est accomplie qu'au prix de pertes sensibles et d'un démembrement de la grande majorité catholique et libérale. A la faveur de cette désunion, il est fort possible que d'autres influences se fassent jour et qu'un tiers-parti, aisément organisé, prenne bientôt en main les destinées un peu flottantes de cette grande compagnie.

La fameuse brochure de Mgr l'évêque d'Orléans, si éloquente, et d'une éloquence, comme on l'a vu, fort persuasive, aurait donc été contre son but. En attaquant violemment les libres penseurs, MM. Littré, Maury, Taine et Renan, et en terrassant, on peut le dire, M. Littré, au moment même où son mérite hors ligne lui avait ménagé tant d'intelligences dans une forteresse qui s'est tout à coup fermée devant lui, elle a semé des germes de discorde, et par conséquent de faiblesse, de l'autre côté des portes; elle n'a retardé l'invasion que pour lui préparer un retour plus offensif et plus dangereux. C'est là, selon nous, l'unique objection que l'on puisse faire à l'écrit de l'éminent prélat, et, si on le remarque, elle ne peut lui être adressée que par ceux qui osent s'intéresser, avec une déférence respectueuse, à toutes les démonstrations de son enthousiasme, à tous les éclats de son zèle. Contre cette brochure à deux tranchants (et plût à Dieu

Digitized by Google

qu'elle ne coupât que d'un côté) on a invoqué la liberté de conscience; mais de judicieux écrivains ont déjà remarqué qu'elle existe aussi bien pour M. l'évêque d'Orléans que pour les hommes distingués qu'il combat; il ne fait que leur répondre, et eux-mêmes conservent leur droit de réplique. La discussion, même ardente, même violente, est une des conditions de la liberté, et il est bien difficile de ne pas s'échauffer un peu quand on touche aux questions brûlantes, aux questions vitales d'où dépend le sort de l'humanité. C'est saint Paul qui a donné la formule de tout prosélytisme : *Cupio omnes fieri qualis et ego sum.* Et comment voulez-vous qu'on ne la retrouve pas de temps en temps sous la plume irritée d'un de ses successeurs? Quiconque se croit en possession de la vérité éprouvera toujours le noble désir d'en faire part aux autres. MM. Littré, Maury, Taine et Renan ont sur ce point leurs idées bien arrêtées, et, si l'évêque d'Orléans les partage, ce n'est pas eux, je le pense, qui lui en feront un crime. On les accuse de ruiner la société et la famille; je crois, pour ma part, que la société et la famille sont au-dessus de leur pouvoir; mais, en pareille matière, tout philosophe tient de l'inculpé, et doit s'attendre à un bon réquisitoire.

Mgr l'évêque d'Orléans est dans son rôle, M. Littré est aussi dans le sien. Quelques bonnes âmes, qui sont disposées à admettre des deux côtés un droit égal, ont regretté que la brochure ait contribué à repousser M. Littré de l'Académie, et voient, dans le temps qu'elle a choisi pour paraître, un oubli des bienséances. Mais la brochure, qui a prévu ce reproche, s'en réjouit comme d'un éloge. Aurait-on voulu que ce fût un appel stérile et sans résultat? Il n'est pas permis aux bras qui se sentent soutenus par Dieu de frapper ainsi dans le vide; il faut que tout coup porte, il faut que toute parole profite; la défaite de M. Littré est une première victoire, et le fauteuil est de bonne prise pour M. de Carné. C'est autant de gagné, comme on dit. Encore une fois, ce zèle, qui paraîtrait exagéré chez un autre personnage et sous un autre habit, est ici naturel; la situation d'un évêque qui croit son Dieu outragé est au-dessus de la politesse; et c'est presque une plaisanterie de lui répondre convenances quand il vous parle éternité! Il n'y a pas plus de justice à lui reprocher d'abuser de sa position particulière, quand c'est cette position même qui fait sa force et qui lui impose des devoirs. Sans doute les armes dont se sert Mgr l'évêque d'Orléans sont faciles à manier; il est fort aisé de damner préalablement les gens qu'on attaque, d'appeler le ciel à son secours et d'exploiter la naïveté d'un auditoire convaincu d'avance et qui ne raisonne pas. Mais la polémique d'un évêque ne peut pas procéder autrement. Dieu est sa protection, le ciel est sa sauvegarde, la foi des simples est son recours.

Pour nous qui, après avoir essayé longtemps de nous faire des idées sur la matière, avons fini par conclure en nous-même que la grâce seule y peut quelque chose, c'est un spectacle édifiant d'une part et intéressant de l'autre que la lutte de l'Eglise et de la philosophie. Un respect qui, sans être égal, concilie ce que nous devons à toutes deux, nous empêchera toujours de nous prononcer d'une façon tranchante dans les questions qui les

Digitized by Google

divisent. Mais nous ne pouvons nous empêcher de prendre quelque plaisir aux conflits qui en naissent. Loin de nous causer, ainsi qu'on le voudrait peut-être, une juste douleur, cet antagonisme nous réjouit comme un indice de santé, comme un témoignage de vie. Il n'y a qu'une vraie force qui puisse se permettre de pareilles luttes; et la vue en est parfois aussi instructive que l'histoire en est curieuse. Voir un fauteuil académique devenir le prétexte et comme le théâtre de ce combat à outrance, quelle fête pour ceux qui savent regarder et vivre! Il est bien vrai qu'un verre d'eau peut causer une tempête, puisqu'une banquette de velours peut attirer de tels orages. Cette banquette de discorde a jeté la division parmi les quarante; mais ici la division, c'est la bonne foi, et on ne peut trop admirer de quel instrument de comédie s'est servi la Providence pour mettre fin à des compromis qui compromettaient leurs auteurs. O l'aimable spectacle, et comme il est doux de se renfermer en soi pour méditer ou pour rire. En vérité, César avait bien raison : le monde est fait pour un petit nombre d'hommes qui ne prennent pas part aux élections académiques; mais qui observent discrètement l'orgueil qu'elles provoquent, la rancune qu'elles soulèvent, la vanité qu'elles satisfont ou qu'elles blessent, le jeu enfin si divers et souvent si désordonné de toutes les passions qui y trouvent leur compte ou leur mécompte; cela vaut qu'on le regarde, et le plaisir délicat qu'on y prend est une des rares vérités dont on soit assuré en ce monde. On ne doit pas envier aux spectateurs silencieux ces jouissances cachées et intérieures où le public n'a point de part, où tout se passe entre l'homme et sa conscience, car elles sont innocentes, exemptes de dédain, compatibles avec le respect, et n'impliquent pas toujours une indifférence absolue. Rire de certains malentendus n'empêche point d'applaudir aux brochures sincères ni même de donner audience aux graves pensées qu'elles soulèvent, et c'est le cas de finir par un mot de Bossuet : « Aigre, inexorable, inflexible, armée de reproches amers, te trouverons-nous toujours, ô vérité persécutante! »

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

29 avril 1863.

La réponse de la cour de Saint-Pétersbourg aux notes similaires des trois puissances se fait toujours attendre. Rien ne permet encore de prévoir la teneur de cette réponse ; tout autorise cependant à croire que ce ne sera pas une fin de non-recevoir, contestant le droit même de l'Europe à intervenir dans le conflit russo-polonais. Il y a quinze jours, nous avions jugé le déclinatoire peu vraisemblable ; il paraît moins admissible encore après ce qu'on sait aujourd'hui de l'acte diplomatique du 17 avril. Les renseignements concordent pour enlever à cet acte tout caractère provoquant, mais aussi pour affirmer sa portée réelle. Ce qui, avant tout, caractérise l'intervention des trois puissances et en dessine le caractère, c'est la simultanéité de leurs démarches. Les dépêches de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche ont été remises le même jour au prince Gortschakoff, et dans les mêmes formes ; on tenait, paraîtrait-il, à constater de cette façon que les divergences dans le contexte des notes remises n'excluaient pas l'identité de l'inspiration dont elles émanent, ni l'identité du but auquel elles tendent. Les divergences sont peu essentielles ; elles pourraient être le résultat plutôt de causes accessoires que l'effet d'une diversité de vues. Ainsi, la dépêche anglaise invoque les traités de 1815, passés sous silence dans les dépêches française et autrichienne. Mais cette invocation des traités est-elle réellement grosse d'arrière-pensées ? Le cabinet britannique entend-il, comme on lui en attribue l'idée, restaurer le culte de l'œuvre du Congrès de Vienne ? Nous ne savons. Cependant, si nos souvenirs sont fidèles, la Grande-Bretagne a été, parmi les Etats d'Europe, le plus empressé à reconnaître et à soutenir les atteintes les plus formidables qui aient été portées aux traités de 1815 : le remaniement et l'unification de l'Italie. Peut-être faudrait-il, touchant les représentations en faveur de la Pologne, tenir compte de ce fait que le cabinet de Saint-James était engagé déjà quand les cabinets de Paris et de Vienne se trouvaient libres encore de choisir le terrain de leur argumentation. Dès le 2 mars, l'Angleterre avait fait à Saint-Pétersbourg des observations concernant le soulèvement du 22 janvier ; c'était comme puissance cosignataire des traités de 1815 qu'elle relevait les regrettables effets de leur inobservation du côté de la Russie. En se taisant sur les traités de 1815, dans une seconde note relative aux affaires de la Pologne, lord John Russell

Digitized by Google

n'aurait-il pas paru valider les objections soulevées à Saint-Pétersbourg contre cette argumentation et abandonner le titre invoqué en premier lieu pour légitimer l'intercession de l'Europe? Cet abandon quasi ostensible des traités de 1815, que l'amour-propre de la diplomatie anglaise ne lui aurait déjà pas permis de consentir le lendemain de la note du 2 mars, ne convenait pas non plus à l'intérêt de la cause polonaise. Peut-être allait-il contre les vues mêmes des deux autres puissances qui trouvaient bon de faire momentanément abstraction des traités de 1815.

C'est forcer quelque peu, nous paraît-il, le sens des dépêches française et autrichienne, que de voir un abandon entier des traités de 1815 dans le silence qu'elles observent à cet égard. Pas plus tard qu'hier, un journal des mieux placés nous révélait et nous exposait savamment la coexistence et la lutte de deux idées ou tendances, l'une anglaise et l'autre française. Le cabinet de Saint-James, par une foule de raisons qui toutes ne seraient pas avouables, voudrait faire des traités de Vienne la base principale ou presque unique des réclamations de l'Europe en faveur de la Pologne; aux Tuileries, on aurait juste autant d'intérêt, et on mettrait tout autant de zèle à écarter de la discussion ces traités, dont la conservation intégrale ne compte assurément pas parmi les tâches de prédilection que poursuit le second empire. Sollicité de part et d'autre, le cabinet de Vienne aurait fini par adhérer à l'idée française : de là l'invocation des traités dans la note britannique, et le silence éloquent des notes viennoise et parisienne. L'avouerons-nous? Tout le piquant de ces révélations ne nous paraît pas une garantie suffisante de leur authenticité. Nous avons dit déjà qu'en évoquant dans sa nouvelle dépêche les traités de 1815, le cabinet anglais, ostensiblement du moins, subissait plutôt les conséquences naturelles de sa démarche antérieure qu'il ne s'inspirait de vues systématiques. Il n'est pas certain, d'autre part, que le silence gardé dans les deux autres notes sur les traités de 1815 soit systématique, et surtout que ce soit « l'idée française. » Les preuves manquent. Bien des indices sembleraient, au contraire, trahir qu'en consentant à se séparer sur ce point de l'Angleterre, qui ne pouvait pas ne pas en appeler aux traités, le gouvernement français, loin d'avoir imposé ses propres vues, aurait plutôt fait une concession au cabinet de Vienne. L'Autriche, qui depuis hier seulement commence à remplir vis-à-vis de la Galicie les obligations que lui imposait l'article 1er de l'acte final, qui le viole ouvertement à l'endroit de Cracovie, se sent mal à l'aise pour insister à Saint-Pétersbourg sur ces mêmes actes, en faveur de la Pologne. La France impériale n'est pas assez fanatique — et pour cause — des œuvres du Congrès de Vienne pour qu'elle ait pu hésiter à se mettre sur ce point à l'unisson de l'Autriche, dont elle paraît priser très haut la coopération dans l'affaire russo-polonaise. La concession, d'ailleurs, n'est pas bien grave, même au point de vue de la légalité étroite. Se taire sur les traités de 1815 n'équivaut point à les invalider, à dégager pour ainsi dire la Russie de toute obligation légale vis-à-vis de l'Europe au sujet des Polonais. Demander plus et mieux, ce n'est pas abandonner les titres que déjà on possède. L'Europe conservatrice qui se place sur le terrain des traités, ne pense naturellement pas

Digitized by Google

affranchir dès à présent la Russie des engagements que ces traités lui ont fait contracter; elle n'y consentira que le jour où des engagements moins aléatoires leur auront été substitués. Tant que la question reste dans la voie diplomatique, les amis plus « avancés » de la Pologne et qui ne professent pas un culte particulier pour le droit des gens en vigueur, ne pourront, eux aussi, qu'approuver cette réserve.

La combinaison imaginée en 1815, au sujet de la Pologne, n'est pas une solution : voilà ce qui a été éloquemment démontré par divers orateurs dans la récente discussion du Sénat français; voilà ce que prouvent, avec une force d'argumentation bien autrement terrible, la révolution de 1830-1831, le soulèvement de 1863 et les agitations permanentes qui marquent l'existence demi-séculaire de la « Pologne du Congrès; » voilà ce que, par l'organe de M. Billaut, le gouvernement français déclarait hier au palais du Luxembourg. La dépêche que M. le duc de Montebello vient de remettre au prince Gortschakoff est plus explicite encore : « Ce qui caractérise les agitations de la Pologne, dit avec une grande raison M. le ministre des affaires étrangères de France, ce qui en fait la gravité exceptionnelle, c'est qu'elles ne sont pas le résultat d'une crise passagère. Des effets qui se reproduisent presque invariablement à chaque génération ne sauraient être attribués à des causes purement accidentelles..... *Elles attestent l'impuissance des combinaisons imaginées jusqu'ici pour réconcilier le royaume de Pologne avec la situation qui lui a été faite.* » C'est dire, d'une façon bien explicite, que le rétablissement de l'état de choses créé en 1815, que la mise en pratique des obligations imposées à la Russie par l'acte final du Congrès de Vienne ne constitueraient ni une réparation suffisante pour la Pologne, ni une garantie efficace des intérêts européens constamment menacés par l'état agité de ce malheureux et vaillant pays. Les mêmes considérations inspirent la dépêche du cabinet autrichien; elle appuie, comme la note des Tuileries, sur les convulsions périodiques qui agitent la Pologne, sur les conflits qui excitent les esprits d'une manière inquiétante et provoquent les plus regrettables complications. Les deux dépêches s'accordent encore à manifester l'espérance que le cabinet de Saint-Pétersbourg reconnaîtra l'opportunité d'aviser aux moyens d'y mettre un terme, « en plaçant la Pologne dans les conditions d'une paix durable. » La dépêche anglaise conclut de la même façon et presque dans les mêmes termes. Le comte Russell déclare, comme le font M. Drouyn de Lhuys et M. de Rechberg, que l'état de choses existant depuis longtemps en Pologne est une source de dangers, non-seulement pour la Russie, mais encore pour le maintien de la paix en Europe; que ces troubles, sans cesse renaissants, sont de nature à entraîner les complications les plus sérieuses; enfin, que le gouvernement de la reine espère ardemment que la paix pourra être rétablie en Pologne sur des bases durables. L'accord est donc, malgré quelques divergences de détail, complet, non-seulement sur le but à atteindre, mais encore sur les moyens d'y arriver : c'est une chance de plus pour la réussite de la démarche du 17 avril, et une garantie aussi que, en aucun cas, l'intercession de l'Europe en faveur de la Pologne ne restera stérile.

Digitized by Google

Il est bien entendu, notamment, que le simple retour à ce qui existait de 1815 à 1831 en Pologne est dès aujourd'hui jugé insuffisant par la diplomatie européenne ; c'est moins le rétablissement que la révision de l'acte final qu'elle réclame. L'Angleterre, qui invoque les traités de Vienne, n'entend pas plus les proclamer suffisants que la France et l'Autriche, qui ne s'en prévalent pas, n'ont l'intention de déclarer éteintes les obligations que ces actes imposent à la Russie. Voilà ce qui, à notre sens, ressort de l'ensemble de renseignements dignes de confiance sur l'acte diplomatique du 17 avril. On s'applique, paraît-il, à en accroître encore la portée : la France, l'Angleterre et l'Autriche chercheraient, par des démarches identiques, mais non collectives, à obtenir l'adhésion des autres Etats à la démarche faite auprès de l'empereur Alexandre II dans l'intérêt de la cause polonaise et de la paix européenne. Le cabinet des Tuileries, à qui l'on attribue l'initiative de cette idée, serait le plus actif et le plus zélé pour en assurer la réalisation. On ne saurait souhaiter trop vivement le succès de ces efforts. Ne sont-ils pas une brillante réfutation des bruits qui tendent à faire douter du caractère désintéressé de l'intervention française, et lui attribuent des arrière-pensées menaçantes pour la paix générale? De plus, *démocratiser* ainsi l'action diplomatique en sollicitant le concours des Etats moins importants à une œuvre entreprise par les puissances de premier ordre, c'est rendre hommage aux principes de l'égalité internationale, et aussi à l'opinion éclairée, qui ne voit pas toujours dans les Etats les plus forts les organes les plus fidèles de ses vues. La Pologne soulevée ne peut, certes, que gagner à entendre se multiplier les voix officielles qui plaident la justice de sa cause et réclament en sa faveur; mais il y aurait au fond tout avantage aussi pour la Russie : sa « dignité » se trouverait plus à l'aise à ne céder qu'à l'expression officiellement manifestée des vœux, des conseils de l'Europe entière. Et qui sait si une telle pression générale n'est pas indispensable pour faire triompher les vues conciliantes dont Alexandre II peut être animé, des passions contraires que l'intérêt mal entendu et l'amour-propre national cherchent à susciter au sein des populations russes? En invitant les autres Etats à appuyer la démarche simultanée des trois puissances, la France leur fournit le moyen non-seulement de concourir au maintien du repos en Europe, mais probablement encore de rendre un service signalé au souverain de la Russie.

Déjà il se dit que le gouvernement russe veut, de son côté, en appeler au jugement de l'opinion; de là proviendrait le retard que subit la réponse aux notes similaires : le cabinet de Saint-Pétersbourg préparerait un memorandum où il exposerait à son point de vue la situation de la Pologne, où il montrerait ce qu'il a fait, et indiquerait ce qu'il juge possible de faire encore. Il faut attendre l'apparition de ce plaidoyer pour en apprécier la valeur D'une façon. générale, il n'y aurait pas lieu, pour les trois puissances, à être trop mécontentes d'une pareille réponse. Elle impliquerait la reconnaissance du droit qu'a l'Europe d'intervenir dans les affaires de la Pologne; le conflit entre Varsovie et Saint-Pétersbourg se trouverait ainsi, de l'aveu même de la Russie, élevé à la hauteur d'une question européenne; de plus, la voie serait ouverte aux négociations et l'on pourrait

Digitized by Google

espérer encore, comme le désirent évidemment les trois grandes puissances, une issue pacifique au conflit qui aujourd'hui agite et inquiète l'Europe entière. On ne manquera pas, nous le savons, de dire que le prince Gortschakoff veut gagner du temps. Nous comprendrions cette crainte si le gouvernement russe gagnait avec le temps, si ses chances de vaincre allaient croissant; il n'en est pas ainsi. Le mouvement national s'étend, au contraire, et se fortifie. La lutte est aujourd'hui engagée entre les Polonais et la Russie depuis la Baltique jusqu'au Dniester. Dans les provinces incorporées depuis un siècle à l'empire, la vie nationale se réveille et se manifeste, ici par la résistance armée, là par les démonstrations pacifiques, mais non moins énergiques. La Samogitie, la Lithuanie, la Wolhynie, la Podolie, s'agitent pour se rejoindre et retrouver dans leur union la liberté et la patrie. La province de Mohilew, soumise à la Russie dès le premier partage, et qui, plus que toute autre, paraissait définitivement fondue dans l'empire, vient aussi d'entrer dans le mouvement : 330 nobles et propriétaires ont signé une protestation contre la domination russe et une demande d'union à la Pologne. La Russie se trouve ainsi isolée de plus en plus du reste de l'Europe par une ligne de provinces qui s'efforcent de rétablir leurs liens séculaires et de secouer une domination qu'elles ont subie, mais que jamais, paraît-il, elles n'ont acceptée. De jour en jour devient plus manifeste l'impossibilité, pour la cour de Saint-Pétersbourg, de sortir de ces dangers par la vigueur de la répression. Le nouveau chef militaire, le général Berg, envoyé pour frapper un coup décisif, n'a rien fait encore et ne peut rien faire. Il demande et attend toujours des renforts qu'on hésite à lui envoyer. En présence de l'état de fermentation qui règne dans toutes les parties de l'ancienne Pologne, et qui semble gagner le cœur même de l'empire, le gouvernement russe ne peut dégarnir des contrées entières pour concentrer les forces militaires dans le foyer primitif de l'insurrection. Le fît-il, que ses adversaires, insaisissables et indestructibles, se glisseraient par les mailles du réseau de fer où l'on chercherait à les enfermer; ils iraient porter et agrandir l'insurrection partout où le champ resterait libre. La seule issue pour la Russie, à cette situation si grave et si pleine de dangers, n'est-ce pas de s'empresser à suivre les exhortations amicales de l'Europe? Les malheurs inévitables qui résulteraient pour l'empire de sa persévérance dans une politique opposée paraissent tellement redoutables, qu'on n'a pas le droit, tant que les faits n'ont pas parlé, d'attribuer aux conseillers de la couronne un parti pris de résistance, si peu conforme à ses intérêts. De son côté, l'Europe est pénétrée de la gravité des complications qu'entraînerait le développement non pacifique du conflit polonais; elle ne demande pas mieux que d'espérer jusqu'au dernier moment dans une solution pacifique. Plus elle est résolue de ne pas s'arrêter à moitié chemin, et plus elle se sent engagée à tenter tous les moyens qui peuvent la conduire au but par la voie pacifique.

Pauvre Europe! Ne la dirait-on pas condamnée, en attendant l'accomplissement de son rêve de paix perpétuelle, à la perpétuité des angoisses de guerre? La question polonaise sommeillait un instant sous l'influence calmante des démarches diplomatiques; aussitôt, sur un autre point de l'ho-

Digitized by Google

rizon, s'amoncellent des nuages sinistres qui recèlent l'orage dans leurs flancs. Peu s'en est fallu que dans ces derniers jours on se crût ramené au mois de décembre 1861, où l'affaire du *Trent* menaçait d'allumer la guerre entre l'Amérique et l'Angleterre ; les appréhensions, devenues aujourd'hui un peu moins vives, subsistent pourtant. La cause première de la nouvelle émotion à Londres a été la saisie, par les croiseurs nord-américains, de trois navires anglais, *le Peterhof*, *le Dolphin* et *l'Adèle*, accusés d'avoir voulu forcer le blocus établi devant les ports du Sud soulevé. Les capitaines des vaisseaux capturés affirment, et leurs papiers de bord paraissent en faire foi, qu'ils se rendaient d'un port neutre à un port neutre ; deux de ces navires visaient au port de Matamoras, au Mexique. L'affaire s'était compliquée d'un incident grave. Le tribunal des prises fédéral voulait chercher les éléments de condamnation jusque dans les correspondances transportées par les navires capturés : elles pouvaient contenir des lettres préjudiciables au Nord ! La prétention était absurde et inadmissible : absurde, parce qu'elle suppose que le capitaine d'un navire doit avoir connaissance et répondre du contenu des malles dont le transport peut lui être confié ; inadmissible, parce qu'elle revêtirait le belligérant maritime de l'exorbitant pouvoir de suspendre toutes les relations de correspondance de neutre à neutre. Faudra-t-il reconnaître aux belligérants sur mer le privilége du « cabinet noir » universel, quand à l'intérieur même des Etats le « cabinet noir, » la violation systématique du secret des lettres, n'existe plus, ou du moins n'ose plus s'avouer ? Il serait étrange qu'une atteinte aussi flagrante portée au commerce des neutres émanât et fût érigée en système par ce même gouvernement fédéral, qui avait dénoncé l'insuffisance des stipulations, touchant la liberté des mers, adoptées par le Congrès de Paris ! Plus étrange encore serait-il que l'Europe, en voie de mettre le pavillon neutre hors de toute atteinte, acceptât cette interpretation forcée du prétendu « droit » de visite. Des instructions antérieures de M. Seward avaient du reste recommandé de respecter les correspondances trouvées sur les navires capturés ; mais les capitaines et les tribunaux de l'ex-Union ne paraissent pas tous se croire tenus au respect des instructions ministérielles. Dans l'espèce, on cherchait un biais : le consul anglais a été invité à assister à l'ouverture des malles enlevées aux navires portant le pavillon de sa nation. Cette assistance, qui allait consacrer la nouvelle application du droit de visite, a naturellement été refusée ; lord Lyons a persisté à réclamer la restitution des malles, quel que soit pour le reste le jugement des tribunaux des prises ; le gouvernement fédéral, indécis, en a fait suspendre l'ouverture. La question, au moment où nous écrivons, paraît avoir été vidée dans le sens des réclamations du ministre d'Angleterre.

L'émotion légitime que ces incidents lointains devaient produire dans la Grande-Bretagne s'accroissait encore à la suite de quelques imprudences commises à Londres même par le représentant du gouvernement fédéral. Sur la demande des propriétaires d'un navire en partance pour le Mexique, M. Adams avait accordé une espèce de sauf-conduit qui mettrait le navire à l'abri des importunités indiscrètes des croiseurs américains : c'était

Digitized by Google

s'arroger un droit qui n'a jamais été reconnu à un ministre plénipotentiaire dans le pays où il est accrédité; c'était, de plus, signaler d'avance aux croiseurs américains, comme suspect, tout navire anglais qui prendrait la mer sans l'autorisation du ministre américain à Londres. M. Adams formulait d'ailleurs assez nettement cette mise en suspicion générale du pavillon britannique. A des armateurs de Londres, qui se plaignaient de la manière abusive dont les croiseurs fédéraux entendaient et pratiquaient la visite des navires, le ministre américain répondait que, « avec les preuves de ce qui se passe et qu'il a entre les mains, il paraît absolument impossible d'avoir confiance » dans les énonciations des armateurs anglais touchant le but et le caractère de leurs expéditions. « Si les armateurs, ainsi conclut-il, qui se conduisent de bonne foi éprouvent quelques inconvénients, ils doivent s'en prendre d'abord à ceux de leurs compatriotes qui abusent de leur pavillon national pour porter préjudice à une nation amie. » On comprend la fâcheuse impression que dut produire cette lettre, où la forme hautaine et cassante va de pair avec la rudesse de la pensée qui l'a inspirée. Le cabinet anglais, se faisant l'interprète du sentiment général, aurait demandé à Washington le rappel de M. Adams. Celui-ci n'a pas tardé à entrevoir l'étrange imprudence de sa conduite; aux propriétaires du *Sea-Queen*, qui demandaient un sauf-conduit pour le voyage à Matamoras, la légation des Etats-Unis répondait, le 22 avril dernier, qu'elle « n'a le droit d'exercer aucun contrôle sur les vaisseaux et sur les voyages des sujets de Sa Majesté britannique. » Ce pas fait en arrière peut rendre moins épineuse la position personnelle du représentant du gouvernement fédéral près la cour de Londres; les difficultés de la situation n'en subsistent pas moins. M. Adams refuse les saufs-conduits qu'on lui demande, mais les navires refusent de se charger des malles de la poste qu'ils ont l'obligation de transporter. Lord Russell déclare les en dispenser, se flattant de l'espoir que d'autres navires s'en chargeront de bon gré. Et s'il ne s'en trouve pas? En tout cas, les relations postales de l'Angleterre avec les pays transocéaniques sont désorganisées, livrées au hasard des partances, au bon vouloir et au courage des capitaines. Le commerce anglais supporterait bien ces gênes comme conséquence forcée d'une guerre entreprise par la Grande-Bretagne; mais les souffrira-t-il longtemps dans l'intérêt d'une guerre étrangère? Ne finira-t-il pas par préférer la guerre, avec toutes ses chances bonnes et mauvaises, à la paix qui le comble de tous les inconvénients de la guerre, sans aucune de ses compensations?

Le gouvernement, il faut lui rendre cette justice, fait son possible pour calmer l'irritation. Lord Palmerston à la Chambre des communes, et le comte Russel à la Chambre des lords, demandent que l'on ne préjuge pas les faits de saisie et de visite avant d'avoir reçu des relations complètes et authentiques; ils ne trouvent pas que les croiseurs américains doivent forcément être dans leur tort, parce que les navires capturés portent le pavillon anglais. Voilà pour les faits. Quant à la question du droit, lord Russel est moins prompt que l'opinion à condamner la conduite du gouvernement américain, et par suite celle des croiseurs fédéraux. Le noble comte estime que la Grande-Bretagne ne peut pas, uniquement parce qu'elle est neutre,

Digitized by Google

condamner des doctrines que, comme belligérante, elle a toujours pratiquées de la façon la plus illimitée. Peut-être le comte Russel pense-t-il à l'avenir aussi; il ne voudrait pas priver l'Angleterre d'un instrument de guerre dont, le cas échéant, elle pourrait encore faire un terrible usage. C'est une raison déjà pour ne pas s'alarmer outre mesure; l'Angleterre ne peut évidemment pas faire la guerre pour combattre des pratiques qui ont toujours été les siennes et auxquelles elle n'entend pas avoir renoncé définitivement. Les complications européennes que le conflit russo-polonais peut faire surgir seront, pour l'Angleterre, un motif de plus de conserver la paix avec l'Amérique, afin de conserver toute sa liberté d'action dans le vieux monde. La belle saison où nous entrons rend moins cuisantes les souffrances des populations ouvrières; les arrivages, plus fréquents, de cotons chinois et indiens amoindrissent également le poids de la crise cotonnière; l'épuisement manifeste des deux belligérants dans l'ex-Union accroît les probabilités d'une fin prochaine de la lutte sécessionniste: voilà autant de raisons pour retenir l'Angleterre, pour faire encore une fois prévaloir, sur les passions momentanément surexcitées, le bon sens et le calme qui ont tant de fois déjà maintenu la paix, sur le point d'être rompue entre l'Angleterre et l'Amérique.

Les craintes d'un conflit anglo-américain nous paraissent donc peu fondées; en tous cas, elles sont prématurées. Les incidents qui ont donné lieu à la nouvelle panique n'en ont pas moins une gravité incontestable. Ils prouvent à quel point la continuation de la lutte aux Etats-Unis recèle de dangers pour la paix du monde; ils montrent que la meilleure volonté pourrait bien un jour ne plus suffire pour éviter une conflagration générale. Cette situation, ainsi que la stérilité absolue en ces derniers six mois de la lutte des deux antagonistes, ne sont-elles pas, qu'on nous permette de le remarquer en passant, la brillante justification de l'opportunité, au point de vue à la fois politique et humanitaire, des efforts tentés par la France pour frayer la voie aux pourparlers pacifiques? Les saisies et visites litigieuses de navires, cause première de la surexcitation des esprits sur les deux rives de l'Atlantique, plaident encore et avec une nouvelle force, l'urgence qu'il y a de donner au droit maritime le complément rationnel et libéral que la France a réclamé en tout temps: la liberté entière et absolue des neutres en temps de guerre maritime. Les belligérants en profiteront: c'est possible, c'est probable même. Où est le grand mal? et en vertu de quel principe faut-il que l'intérêt général des neutres soit subordonné, sacrifié à l'intérêt particulier des belligérants? Tout le monde savait, pendant la guerre de Crimée, que les relations commerciales de la Russie avec le reste de l'Europe étaient maintenues par l'intermédiaire des puissances avoisinantes; à personne ne vint pourtant l'idée de molester le commerce de la Prusse ou de l'Autriche, par la raison qu'il couvrait le commerce russe. Pourquoi en serait-il autrement de la guerre maritime? Pourquoi l'Amérique du Nord aurait-elle le droit d'empêcher l'Angleterre de commercer, par exemple, avec le Mexique, par la raison que ce commerce pourrait indirectement, de façon ou d'autre, profiter aux Etats esclavagistes de l'ex-Union? Dans l'espèce, la France est, certes, souverainement désin-

Digitized by Google

téressée ; disons mieux : si elle n'écoutait que les instigations d'un égoïsme étroit, elle pourrait se croire engagée à soutenir plutôt qu'à combattre les pratiques des croisières fédérales. Si le gouvernement fédéral soupçonne que la cargaison des navires débarquant à Matamoras est destinée aux planteurs révoltés, nous pouvons croire, nous, que le gouvernement de Juarez en profite contre nous. Malgré cela, l'opinion de la France sur cette question ne saurait un instant être douteuse ; elle a combattu et combat toute atteinte portée à la liberté des mers, n'importe où, comment et au préjudice de quel pavillon elle se produise. Les excellents rapports qui continuent d'exister entre les cabinets de Paris et de Washington, malgré l'insuccès de nos récents efforts de médiation, ne nous empêcherons pas de reconnaître que si l'Angleterre n'est pas à même, grâce à son propre passé, d'imputer à tort au gouvernement fédéral le traitement qu'il fait subir aux navires anglais, on ne saurait dire que l'Amérique a entièrement raison dans la manière dont elle exerce le « droit » de belligérant vis-à-vis des marines neutres.

Ces questions de droit maritime, si vivement discutées aujourd'hui en Angleterre, redeviendraient-elles d'une opportunité directe et immédiate pour d'autres pays encore de l'Europe ? Ce matin même, des dépêches télégraphiques annoncent « que tous les bâtiments de guerre danois seront mis en activité de service ; » d'autres bruits feraient croire à « l'imminence d'une mobilisation de l'armée danoise. » Ce cliquetis d'armes se fait entendre à propos des récentes ordonnances du roi Frédéric VII, touchant les duchés danois-allemands. Les protestations formulées déjà par l'Autriche et la Prusse, et la motion faite au sein de la Diète par le représentant du Hanovre, tendraient, en effet, à faire croire que l'Allemagne, malgré ses embarras intérieurs et la gravité de la situation européenne, veut encore une fois faire du patriotisme militant à l'endroit des duchés. Il suffit de connaître la nature et la portée de l'éternelle question dano-allemande pour ne point s'effrayer de tout ce bruit. Personne ne l'ignore : la querelle ressuscitée par les ordonnances du 30 mars 1863 prend sa source dans les arrangements intérieurs et internationaux arrêtés à la suite des événements révolutionnaires et militaires des années 1848-49. Incapable de se rendre maître, par ses propres efforts, des duchés soulevés, le roi de Danemark avait invoqué le concours de la Confédération germanique. Celle-ci chargea l'Autriche et la Prusse de la « pacification, » en leur enjoignant toutefois de sauvegarder certains droits des duchés et de l'Allemagne. Les deux grandes puissances envoyèrent, en conséquence, un corps d'armée sur les frontières des duchés, invitant le gouvernement provisoire, sous peine d'exécution, à déposer les armes ; cette sommation ayant produit son effet, les mêmes puissances déléguèrent des commissions qui négocièrent, avec les commissaires danois, la remise de l'autorité entre les mains du roi de Danemark. Cette remise n'eut lieu qu'à de certaines conditions, consignées dans les protocoles signés *ad hoc*, et reproduites plus tard dans les proclamations royales adressées aux populations des duchés. Le roi promit expressément que chacun des trois duchés de Lauenbourg, de Holstein et de Sleswig aurait une constitution

Digitized by Google

autonome et libérale, comme celle dont jouissait le Danemark propre, et que ces quatre parties du royaume seraient liées entre elles par une constitution commune et par un parlement suprême, appelé à voter les lois d'intérêt général. Le roi déclara particulièrement que le duché de Sleswig ne serait point incorporé au Danemark, mais conserverait son ancienne autonomie, et que les nationalités danoise et allemande seraient respectées à titre égal. C'est à ces conditions que les deux grandes puissances allemandes restaurèrent l'autorité royale dans les duchés ; c'est sous les mêmes conditions que les arrangements pris par les cabinets de Vienne et de Berlin obtinrent la sanction de la Diète germanique. En outre de ces stipulations qui réglaient les rapports avec les duchés, il fut signé à Londres, sous les auspices des grandes puissances, un protocole qui devait fermer la porte aux prétentions de la maison d'Augustenbourg touchant la succession dans les duchés. L'intégrité de la monarchie danoise fut, dans le protocole de 1852, reconnue comme une question d'intérêt européen, et la succession indivise, en cas d'extinction de la branche royale actuelle, fut assurée au prince Chrétien de Glücksbourg et à ses descendants.

Les difficultés pratiques de cette prétendue solution sautent aux yeux. Gouverner un pays de deux millions d'habitants avec quatre diètes particulières et un parlement général, avec trois ministères distincts, tous responsables d'abord devant les diètes particulières, et ensuite devant le conseil suprême de la monarchie : la tâche était bien ardue. La meilleure volonté de la remplir n'était pas encore un sûr garant du succès. Peut-être cette volonté n'existait-elle pas pleinement chez les conseillers du roi Frédéric III; peut-être l'habileté pratique n'était-elle pas à la hauteur des intentions. Toujours est-il que les arrangements de 1851-52 sont devenus le point de départ de tâtonnements continus et de conflits sans nombre et sans fin. Suivant le parti qui était au pouvoir, le gouvernement de Copenhague tendait tantôt à la fusion des duchés avec le royaume, tantôt à la séparation du Holstein et à l'incorporation du Sleswig au Danemark. Une constitution commune à toute la monarchie fut octroyée sans le consentement des duchés; sur les réclamations de la Diète germanique, on invalida la constitution commune pour les duchés de Holstein et de Lauenbourg, en la maintenant pour le Sleswig et le Danemark propre. Les tendances de *danisation*, comme on dit en Allemagne, que poursuivait l'administration centrale à l'égard des sujets allemands, accroissaient l'irritation de la lutte politique par l'antagonisme des nationalités. De tout cela résultaient forcément la situation toujours indécise des duchés, l'état toujours « brûlant » du conflit, et les tentatives d'organisation et de réorganisation qui se relayaient. Les ordonnances du 30 mars 1863 sont une nouvelle tentative de ce genre : c'est le « parti de l'Eider » qui l'emporte. On appelle ainsi le parti qui poursuit la création d'un Etat danois avec l'Eider pour frontière, c'est-à-dire, englobant le duché de Sleswig et laissant les duchés de Holstein et de Lauenbourg suivre leurs destinées, qui les rattachent d'une façon plus intime à la Confédération germanique.

Nous n'entendons pas juger cette combinaison; nous nous bornons à constater l'immense effet qu'elle a produit déjà : elle a déterminé les deux

Digitized by Google

grandes puissances allemandes à faire une démarche en commun! Avons-nous besoin d'ajouter qu'il s'agit d'une démarche purement diplomatique? Les cabinets de Vienne et de Berlin protestent contre les ordonnances du 30 mars, qui détachent entièrement le Sleswig des deux autres duchés, mais ils ne veulent pas préjuger la décision que prendra la Diète de Francfort. Celle-ci a déjà été saisie de la question ; elle l'a renvoyée à son comité : c'est assez dire qu'il n'y a guère péril en la demeure. L'opinion publique, en Allemagne, n'est pas entièrement satisfaite, à la vérité, de ces actes de la diplomatie. Les feuilles libérales demandent que, le Danemark ayant rompu les engagements de 1851-52, la Diète germanique déclare solennellement qu'elle se considère, à son tour, comme déliée, et se place sur le terrain du fameux arrêté fédéral de 1846 en faveur de l'union politique des duchés de Sleswig et du Holstein. On presse encore l'Autriche et la Prusse de retirer leurs signatures du protocole de Londres de 1852, qui règle la succession au trône danois. Les concessions faites, à ce sujet, au Danemark, prétendent les journaux allemands, n'auraient été qu'un corollaire des arrangements relatifs au gouvernement des duchés ; le Danemark ayant manqué à ces derniers engagements, les grandes puissances allemandes doivent lui retirer le bénéfice du protocole de Londres. Mais on sait si M. de Bismark est empressé de se rendre aux invitations de la presse libérale ; l'éternelle question financière, en général, et du budget militaire, en particulier, continuent de maintenir à une énorme distance l'un de l'autre le cabinet et le Parlement, et à paralyser l'action du gouvernement prussien, en Allemagne tout autant qu'au dehors.

En France, la gravité des complications extérieures a fait tort cette année à la discussion des budgets, ouverte jeudi dernier et close dans la séance d'hier. Le public a prêté à ces importants débats moins d'attention qu'il ne leur en avait accordé l'année précédente. Il est vrai que leur force d'attraction était moindre aussi. Il s'était agi, l'année dernière, d'examiner, de discuter et d'appliquer pour la première fois le régime financier inauguré par M. Fould ; cette année-ci, on se trouvait sur une route frayée. Il n'y avait pas lieu à de grandes discussions de principes. L'application non plus ne semblait pas appeler des débats d'une portée exceptionnelle. Les changements dans le budget des dépenses étaient relativement peu nombreux et peu importants ; au budget des recettes, l'imposition du récépissé délivré aux expéditeurs par les chemins de fer et l'extension du droit de timbre aux titres de rente et autres valeurs étrangères, constituaient les seules innovations. Ces dernières ont passé, dans la séance d'hier, sans opposition sérieuse. Le cours de la discussion budgétaire, qui a occupé cinq séances, a donné lieu cependant à mainte observation utile, portant sur d'importantes branches des services publics, et dont le gouvernement ne manquera pas de profiter. C'est ce qu'il a promis, notamment à l'endroit des sollicitations unanimes en faveur d'une dotation plus large de l'enseignement à ses divers degrés. Sur ce point, le débat a été soutenu, du banc des commissaires du gouvernement, par M. le président Boinvilliers, avec une habileté justement remarquée ; on ne saurait trop vivement souhaiter que les vues éclairées, professées à cette occasion par le commissaire du

Digitized by Google

gouvernement, reçussent leur prompte réalisation. Parmi les questions incidentes, celle de la liberté électorale a de nouveau eu le don de passionner l'Assemblée; elle a fourni à M. Baroche l'occasion de formuler nettement, une fois de plus, les principes que le gouvernement maintient invariablement comme sa règle de conduite en cette matière. La *Revue* consacrera prochainement une étude spéciale à cette importante question, dont l'opportunité s'accroît par l'approche des élections générales; on nous dispensera donc d'insister sur les arguments produits de part et d'autre dans ce débat court mais bien vif.

Le trait saillant de la discussion budgétaire de 1863 a d'ailleurs été de ne pas trop se perdre dans les questions générales qu'on a l'habitude de faire entrer avec plus ou moins d'à-propos dans la discussion de la loi des finances; le Corps législatif, pressé quelque peu par le temps, et peut-être préoccupé aussi du prochain renouvellement de son mandat, s'est renfermé autant que possible dans le budget proprement dit. La discussion même sur l'ensemble du budget, ou plutôt sur l'ensemble de la situation financière, a été close dès la première séance; deux discours d'opposition, prononcés par MM. Lemercier et Picard, et la réfutation de ces discours par le rapporteur de la commission (M. Busson) et l'honorable M. Vuitry, président de la section des finances au conseil d'Etat, en ont fait les frais. Nous pouvons ajouter que le Corps législatif, dans les quatre séances suivantes, s'est chargé lui-même de réfuter les critiques que deux de ses membres avaient fait entendre au début de la discussion sur les chiffres trop élevés du total budgétaire. En effet, parmi les propositions assez nombreuses formulées dans le cours de la discussion, pas une, si nos souvenirs sont fidèles, n'a porté sur un amoindrissement des allocations sollicitées par le gouvernement. On demandait, au contraire, de toutes parts des augmentations de crédit : tantôt pour les cultes et l'instruction publique, tantôt pour la poste et la télégraphie, tantôt pour les haras ou pour la marine. Nous n'entendons point dire que ces demandes d'augmentation étaient toutes légitimes, ni qu'elles prouvent la modicité du chiffre général atteint par notre budget de dépenses; mais le Corps législatif, en réclamant, dans la discussion de détail, des augmentations de dépenses, et en s'abstenant d'indiquer des réductions sérieuses, paraît se priver du droit d'accuser l'élévation du total des dépenses. L'Assemblée nous semble perdre de vue un point essentiel : comme partout ailleurs, la division du travail et le partage des rôles sont indispensables en matière de budget aussi, si l'on veut aboutir à de bons résultats. Or, cette division du travail et ce partage des rôles se trouvent tout indiqués par la nature des choses. A l'administration appartient le droit et incombe le devoir de pourvoir largement à tous les services publics, à tous les intérêts sociaux; au pouvoir législatif appartient le droit et incombe le devoir d'examiner et de juger si tout ce que l'administration regarde comme service public, comme intérêt social, mérite en effet ce nom; si les dotations pour eux demandées se renferment étroitement dans les limites des besoins inéluctables; enfin, si leur total ne dépasse pas l'étendue des ressources disponibles. Reconnaissons-le, cependant, à la décharge du Palais-Bourbon, une pareille étude

Digitized by Google

exigeait des développements que ne comportait guère le temps, si étroitement mesuré à la législature qui va finir. La même cause, hélas ! nous privera probablement, en les faisant renvoyer à l'année suivante, de bien des projets de lois importants que la session de 1863 était appelée à voter.

Nous n'aurons pas été seuls à éprouver ce regret touchant le projet de loi sur la propriété littéraire et artistique, élaboré sous la direction de M. le comte Walewski, et récemment publié dans le *Moniteur*. On avait prêté à M. le ministre d'Etat et à la commission qu'il présidait des idées très arrêtées au sujet de la perpétuité de la propriété intellectuelle. Nous avions, nonobstant, pris la liberté de nous prononcer ici nettement contre le principe de la perpétuité et contre l'assimilation trop absolue que les fanatiques de la propriété intellectuelle voulaient établir entre celle-ci et la propriété matérielle ; nous avions contesté et le principe de cette assimilation, du régime qu'on réclamait pour la « protection » des œuvres de l'esprit, et la possibilité de le mettre en pratique. C'est donc avec une réelle satisfaction que nous le constatons : le projet de loi n'a rien d'absolu. Il cherche à concilier les droits incontestables du producteur intellectuel au résultat de ses efforts, avec la nature particulière de ce produit, ainsi qu'avec les exigences supérieures de l'intérêt général, si fortement engagé en cette matière. Le mode de conciliation nous semble bien entendu. Durant la vie du producteur intellectuel et cinquante ans au delà de sa mort, le privilége de l'auteur et des ayants droit est absolu ; d'aucune façon, son œuvre ne peut être reproduite, exploitée, n'importe de quelle façon, qu'avec son plein consentement préalable. Passé ce terme demi-séculaire, la reproduction devient libre, sans que pour cela cesse la propriété : la reproduction, et respectivement l'exploitation, doit aux ayants droit une redevance de 5 p. 0/0 du « *prix fort* de tous les exemplaires ou objets compris dans chaque édition, publication ou reproduction d'une œuvre littéraire ou artistique. » Aucune atteinte n'est portée ainsi au principe de la propriété indéfinie, et l'on écarte en même temps le danger que telle œuvre intellectuelle pourrait être perdue pour la littérature et le progrès, par la négligence, le manque d'initiative, ou par des calculs des ayants droits. C'est le « domaine public payant, » combinaison ingénieuse, imaginée, si nous ne nous trompons, ou du moins développée et exposée avec à-propos par l'éditeur-écrivain Stahl-Hetzel. On regrettera seulement que l'application de ce système soit retardée jusqu'à un demi-siècle après la mort de l'auteur. A combien de produits littéraires de notre époque s'appliquera une stipulation qui présuppose à l'œuvre intellectuelle une vie de deux ou trois générations d'hommes ? Nous ne saisissons pas bien les raisons qui doivent empêcher l'application de ce régime, soit peu de temps après la mort de l'auteur, soit du moins à l'expiration de la durée trentenaire qui, jusqu'à présent, avait été reconnue à la propriété intellectuelle. Ne serait-ce pas déjà une concession très large et un progrès très sensible que de proclamer le principe de la propriété indéfinie et d'assurer l'exploitation continue par le « domaine public payant » aux héritiers et ayants droit, aujourd'hui entièrement dépossédés après trente ans révolus ? Des faits tout récents, relatifs à la succession littéraire d'un

Digitized by Google

célèbre abbé, semblent prouver que les inconvénients auxquels on veut parer par la création du « domaine public payant » après cinquante ans, peuvent quelquefois se produire beaucoup plus tôt.

Ne terminons pas cette *Chronique*, où les gros conflits européens et extra-européens prennent une place si large, sans constater, avec une réelle satisfaction, l'aplanissement d'un conflit sur les confins des mondes oriental et occidental. Peu grave par lui-même, ce conflit, par sa connexion intime avec la question orientale, pouvait, dans un moment donné, devenir le point de départ de complications sérieuses. A l'issue de la dernière guerre entre les Turcs et les Monténégrins, une convention fut conclue entre Omer-Pacha victorieux et le prince Nicolas. Le gouvernement français s'empressa de maintenir, d'une manière générale, le droit des puissances d'examiner, de concert avec la Porte, les bases du nouvel arrangement. Il stipulait, entre autres clauses, l'ouverture d'une route militaire entre l'Herzégovine et Scutari d'Albanie, ainsi que l'établissement de blockhaus, avec garnisons turques, sur le parcours de cette voie stratégique. C'était rendre service à la Turquie que de l'engager à ne pas poursuivre un avantage apparent, qui n'aurait eu, en réalité, d'autre effet que de multiplier les occasions de conflit, de raviver les haines et d'être pour la Porte une source perpétuelle de dépenses excessives et de complications de toute nature. Les Monténégrins étaient vivement émus, et la situation menaçait de reprendre une nouvelle gravité. Secondé d'une manière loyale et efficace par l'Autriche, le cabinet français a insisté pour faire prévaloir une solution conforme à la prudence et à l'équité. Il y a réussi.

Déférant à ses conseils et s'inspirant d'une politique libérale et conciliante, le gouvernement ottoman a renoncé aux blockhaus, et il fait détruire en ce moment ceux qui étaient déjà élevés sur le territoire du Monténégro. Il a été décidé qu'au lieu de la route militaire on construirait une route purement commerciale, dont le prince s'engagerait à garantir l'entière sécurité. Sans froisser l'amour-propre des populations et sans réveiller des rancunes qu'il est si désirable d'apaiser, cette combinaison profitera à tout le monde. La Turquie trouve ainsi le moyen pacifique de créer entre l'Albanie et l'Herzégovine des communications jugées depuis longtemps nécessaires, et ce nouvel état de choses, en tournant du côté du commerce l'activité des habitants de ces deux provinces, aussi bien que celle des Monténégrins, doit contribuer à établir et à consolider entre eux des relations de bon voisinage. Il y a lieu enfin d'espérer que cet arrangement exercera une heureuse influence pour le prompt aplanissement des dernières difficultés qui existent encore au sujet de certains territoires contestés sur la frontière.

J.-E. HORN.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU TRENTE-DEUXIÈME VOLUME

MARS et AVRIL 1863. (12e année. — 2e série.)

LA PHILOSOPHIE NATURELLE EN ALLEMAGNE, par M. ALBERT LEFAIVRE 5

LES DOULEURS DU FOYER, roman (3e partie), par M. HIPPOLYTE AUDEVAL 41

L'ADMINISTRATION DES POSTES EN FRANCE ; SON HISTOIRE, SA SITUATION ACTUELLE (1re partie), par M. le baron ERNOUF. 65

LE ROMAN CONTEMPORAIN EN ANGLETERRE : LES ROMANS A SURPRISE (2e partie), par M. ERNEST BOYSSE 95

LA BELLE CORISANDE, par M. EUGÈNE ASSE 126

LES INTÉRÊTS ET L'HONNEUR DE LA RUSSIE EN POLOGNE, par M. ALPHONSE DE CALONNE.. 151

TRAVAUX DES ACADÉMIES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES : SCIENCES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES, — V. — par M. GUILLAUME FROEHNER. 170

REVUE CRITIQUE : *Arrestation, procès et condamnation du général Türr*, par M. J.-E. HORN. — *Les Entretiens d'Épictète, recueillis par Arrien*, traduction de M. V. COURDAVEAUX, par M. L. DEROME.—*Dictionnaire des Ordres religieux*, par M. THALÈS BERNARD. 179

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. A. CLAVEAU. 185

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. J.-E. HORN.. 193

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'EMPIRE ET LES TRAITÉS DE 1815, par M. E. BOINVILLIERS, président de section au Conseil d'Etat.. 209

CORRESPONDANCE INÉDITE DE MARIE-ADÉLAÏDE DE SAVOIE, DUCHESSE DE BOURGOGNE, par Mme la comtesse DELLA ROCCA 223

APRÈS QUINZE ANS, nouvelle de M. PAUL HEYSE, traduite par M. MATERNE 259

DU PRINCIPE DE LA VIE ET DES RÉCENTS TRAVAUX SUR CETTE QUESTION : PHYSIOLOGIE ET PSYCHOLOGIE, par M. le docteur RENÉ BRIAU. 292

L'INDUSTRIE DU COTON; SON PASSÉ ET LA CRISE ACTUELLE (2e partie), par M. HENRI VIERNE. 322

DE LA CONSTITUTION DE LA PROPRIÉTÉ INDIGÈNE EN ALGÉRIE, par M. LÉON LEFÉBURE . . . 344

TRAVAUX DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES : SCIENCES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES, — V. — par M. EM. LEVASSEUR.. 370

REVUE CRITIQUE : *De l'Assistance en province, cinq années de pratique*, de M. de MAGNITOT, par M. H. DE SERRES. — *Œuvres complètes de Malherbe*, édition de M. L. LALANNE, par M. LÉO JOUBERT. — *Souvenirs de voyage en Orient* (1858-1861), de M. SCHICKLER, par M. le baron ERNOUF. — *Souvenirs du Maroc, récits*

Digitized by Google

de guerre et de voyage, de M. Charles YRIARTE, par M. C. L. 395
CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. A. CLAVEAU 394
CHRONIQUE POLITIQUE, par M. J.-E. HORN 408

L'ADMINISTRATION DES POSTES EN FRANCE ; SON HISTOIRE, SA SITUATION ACTUELLE (2e partie), par M. le baron ERNOUF 417
LA PHILOSOPHIE EN FRANCE AU COMMENCEMENT DE 1863, par M. J.-E. ALAUX. 450
VEUVE ! roman (1re partie), par M. RENÉ DE MARICOURT. 486
UNE VISITE AUX TRAVAUX DE PERCEMENT DE L'ISTHME DE SUEZ, par M. J. LAYRLE, lieutenant de vaisseau. 518
DE LA MORALITÉ DANS LA LITTÉRATURE ET DANS L'ART, par M. ANTONIN ROXDELET, professeur de faculté. 531
LA POÉSIE CONTEMPORAINE EN SUÈDE, par M. ARMAND RENAUD 555
L'ASSISTANCE PUBLIQUE A LONDRES EN 1862, par M. P.-A. DUFAU 581
REVUE CRITIQUE : *Le Châtelet de Paris, son organisation, ses priviléges*, de M. Ch. DESMAZES, par M. ARTHUR DESJARDINS. — *Études sur la Pologne*, de M. Casimir WOLOWSKI, par M. J.-E. HORN 605
CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. A. CLAVEAU. 613
REVUE MUSICALE, par M. WILHELM. 620
CHRONIQUE POLITIQUE, par M. J.-E. HORN. 627

LA QUESTION POLITIQUE ET LA QUESTION RELIGIEUSE A CONSTANTINOPLE, par M. ARMAND RAVELET. 641
VEUVE ! roman (2e partie), par M. RENÉ DE MARICOURT 668
LE DÉVELOPPEMENT ET LA MISSION DE LA PUISSANCE RUSSE EN ASIE : LA SIBÉRIE ORIENTALE, par M. LÉON RENARD 708
LES ARCHIVES DE L'EMPIRE ; LEUR PASSÉ ET LEUR ÉTAT PRÉSENT, par M. HUILLARD-BRÉHOLLES. 742
LA COMÉDIE A ROME : TÉRENCE, par M. ANATOLE CLAVEAU. 770
POÉSIE : *Ultra cœlos*, par M. LECONTE DE LISLE. 800
TRAVAUX DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES : SCIENCES PHYSIQUES, NATURELLES ET MÉDICALES. — VI. — par M. HENRI MONTUCCI. 808
REVUE CRITIQUE : *Du Danemark*, de M. A. DE FLAUX, par M. ALEX. PEY. — *Manuel des Élections législatives*, de M. V. LEGAY, par M. E. D. 820
CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. A. CLAVEAU 826
CHRONIQUE POLITIQUE, par M. J.-E. HORN. 833

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

2e SÉRIE. — N° 3. 31 MARS 1863.

ATHENÆUM FRANÇAIS

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE LA

REVUE CONTEMPORAINE

Bulletin critique.

Dictionnaire de la Langue Française, par M. E. LITTRÉ, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, in-4, livr. 1, 2, 3 (A-BRÉVIAIRE). Paris, Hachette. 1863.

On sait que l'Academie française a entrepris un dictionnaire historique de notre langue; on sait aussi qu'après vingt-cinq ans de labeur assidu elle a publié un fascicule qui comprend la dixième partie de la lettre A. Il est permis d'espérer que, si son activité ne se ralentit pas, le XXIIe siècle verra l'achèvement de cette œuvre intéressante. Quant aux mortels de ce siècle-ci qui n'ont pas, comme Nestor, le privilége de vivre trois âges d'homme, s'ils veulent des renseignements lexicologiques, ils n'ont qu'à s'adresser ailleurs, et voici justement le livre le plus propre à leur en fournir. C'est un dictionnaire assez savant pour satisfaire les plus savants, assez pratique pour être à l'usage de tous; il contient : « 1o POUR LA NOMENCLATURE : tous les mots qui se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie française et tous les termes usuels des sciences, des arts, des métiers et de la vie pratique; 2o POUR LA GRAMMAIRE : la prononciation de chaque mot figurée, et, quand il y a lieu, discutée; l'examen des locutions, des idiotismes, des exceptions et, en certains cas, de l'orthographe actuelle, avec des remarques critiques sur les difficultés et les irrégularités de la langue; 3o POUR LA SIGNIFICATION DES MOTS : les définitions, les diverses acceptions rangées dans leur ordre logique, avec de nombreux exemples tirés des auteurs classiques et autres; les synonymes principalement considérés dans leurs relations avec les définitions; 4o POUR LA PARTIE HISTORIQUE : une collection de phrases appartenant aux anciens écrivains, depuis les premiers temps de la langue française jusqu'au XVe siècle, et disposées dans l'ordre chronologique, à la suite des mots auxquels elles se rapportent; 5o POUR L'ÉTYMOLOGIE : la détermination, ou du moins la discussion de l'origine de chaque mot, établie par la comparaison des mêmes formes dans le français, dans le patois et dans l'espagnol, l'italien et le provençal ou langue d'oc. » Pour donner une idée de ce livre, nous n'avons eu qu'à en transcrire le titre au complet, et pour en faire l'éloge, il suffit de dire qu'il tient toutes les promesses du titre. M. Littré a pensé que cette œuvre, d'une conception neuve, car son plan n'est pas celui de l'Académie, d'une utilité générale, car si les personnes d'instruction moins achevée y trouvent l'orthographe, la prononciation, le sens des mots, les personnes plus instruites profiteront à suivre à travers les âges ces variétés d'acception qui font pénétrer plus intimement dans le sens actuel du du mot et en révèlent les richesses cachées; il a donc pensé que cette œuvre serait le véritable monument de sa vie, et il a voulu n'y point laisser d'imperfections; il y a réussi autant qu'il se peut dans un travail aussi immense et aussi prodigieusement minutieux. Il est résulté de ses efforts un ouvrage excellent qui prend facilement la première place parmi les œuvres de la lexicographie française, et qui soutient la comparaison avec le grand Dictionnaire allemand des frères Grimm. L. J.

Œuvres de Pierre Corneille, nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, in-8, t. I et II, par M. Ch. MARTY-LAVEAUX. Paris, L. Hachette, 1862.

Cette édition du grand tragique, confiée aux soins de M. Ch. Marty-Laveaux, nous semble la plus exacte et la plus complète qui ait encore été donnée au public. La compétence de M. Marty-Laveaux pour conduire à bien une telle entreprise n'est pas

Digitized by Google

douteuse. Il est, en effet, auteur d'un *Lexique de la langue de Corneille*, ouvrage couronné par l'Institut. Il vit donc depuis longtemps en familiarité intellectuelle avec son poète; il est devenu l'un de ses intimes confidents; Corneille n'a plus aucun secret pour lui. M. Marty-Laveaux a pris pour base de son travail les éditions de 1668 et de 1682, qui, d'ailleurs, sont peu différentes l'une de l'autre; il a mis au bas de chaque page les variantes des éditions antérieures, de façon à montrer les changements successifs survenus dans la langue depuis la jeunesse jusqu'à la vieillesse de Corneille; car celui-ci ne cessa de modifier son style, substituant aux expressions surannées les nouvelles manières de parler. Ces variantes forment un document précieux à consulter pour quiconque tentera d'écrire l'histoire de notre langue durant le XVIIe siècle.

Cette édition contiendra, outre le théâtre, les moindres écrits de Corneille, dont quelques-uns sont encore inédits, et quelques autres disséminés et perdus dans des recueils introuvables; on y joindra la correspondance du poète et le troisième acte de la *Comédie des Tuileries*, qui semble être la part de Corneille dans la fameuse collaboration des cinq auteurs pensionnés par Richelieu; enfin, le *Lexique* lui-même, de M. Marty-Laveaux, lequel constituera un excellent et indispensable commentaire. A. T.

Œuvres complètes de Molière, nouvelle édition, très soigneusement revue sur les textes originaux, avec un travail de critique et d'érudition, etc., par M. Louis MOLAND, in-8, t. I. Paris, Garnier frères. 1863.

Voici enfin une édition de Molière qui promet d'être digne de notre plus grand poète. Il n'en a paru qu'un volume, et nous attendrons que la publication en soit plus avancée pour l'apprécier en détail; mais dès à présent nous devons dire qu'elle fait beaucoup d'honneur à la maison de librairie qui l'a entreprise et au littérateur distingué qui s'est chargé de la donner. La grandeur du format, l'élégance et la netteté de l'impression confiée à M. Claye, la beauté du papier, d'agréables vignettes que je voudrais d'un dessin plus expressif, d'un burin plus ferme et plus sobre, en font un beau livre; un texte très correct et très intelligemment établi, une Notice savante, où l'on ne désirerait qu'un peu plus de concision, en font un bon livre. Quant aux notes, nous louons M. Moland de ne pas les avoir prodiguées, et nous le louerions davantage, s'il en avait donné encore moins. Qu'il nous explique avec sagacité et savoir telle allusion obscure, tel mot insolite ou suranné, c'est très bien; mais pourquoi faire intervenir Auger et Aimé Martin, pour nous apprendre que Molière connaît la nature humaine, « et que voilà bien le langage et la marche de la passion! » Nous savons cela, nous le sentons en le lisant, et d'autant mieux que grâce au travail critique de M. Moland, nous connaissons la forme définitive qu'a revêtue la pensée de Molière, et les phases par lesquelles elle a plus d'une fois passé dans des éditions successives. Le papier et les caractères de cette édition sont trop beaux pour qu'on les livre ainsi à la prose d'un commentateur, il faut les réserver à la prose et à la poésie de Molière. L. J.

Les Empereurs romains, caractères et portraits historiques, par M. ZELLER, maître de conférences à l'Ecole normale. Paris, Didier. 1863.

L'histoire romaine a beau être faite et refaite, elle est plus neuve que jamais. De nos jours, on y est revenu à fond et en détail. Soit en Angleterre, soit en France, elle a été l'objet de travaux sérieux qui l'ont renouvelée, pour ainsi dire. D'ailleurs, malgré les autres éléments qui ont contribué à former notre organisation morale et sociale, nous sommes si légitimement les héritiers, si directement les descendants de la race latine, que nous ne pouvons rester indifférents au récit de ses destinées. L'ère impériale surtout nous intéresse par ce mélange de splendeurs et de misères, par ce tumultueux spectacle de révolutions et de décadence qu'elle présente au philosophe. D'Auguste à Théodose, les historiens dignes de ce nom n'ont pas été communs; en dehors de Tacite, on n'a guère que des biographes, des chroniqueurs, des annalistes : Suétone, Dion Cassius, les écrivains de l'Histoire auguste. Les médailles, les monnaies, les inscriptions, les monuments suppléent, tant bien que mal, aux lacunes des souvenirs écrits. Un professeur de mérite a pensé que le public accueillerait avec sympathie, lirait avec profit un livre où seraient réunis les détails les plus essentiels à la connaissance d'une époque importante. Il en a fait une galerie de portraits qui ne sont nullement flattés. Il ne faut pas chercher des vues neuves et des discussions approfondies dans ce résumé rapide, mais on y trouve, avec la connaissance des auteurs originaux, les résultats des travaux contemporains sur une des périodes les plus curieuses de l'histoire. A.-P. S.

Récits d'Histoire d'Henri IV à la Révolution (1589-1789), par MM. HUBAULT et MARGUERIN. Paris, Paul Dupont. 1863.

Les auteurs de ce livre ne se sont pas proposé — c'est eux-mêmes qui nous en avertissent dans leur préface — de raconter l'histoire de France dans toute sa suite, mais seulement de choisir dans nos annales les époques les plus remarquables, et de les décrire à grands traits, en montrant quelle a été leur importance pour la formation territoriale de notre pays et le développement de nos institutions. Négligeant les faits secondaires, laissant dans l'ombre les personnages accessoires, pour s'attacher surtout aux événements les plus féconds en conséquences et aux hommes qui ont le plus influé sur les destinées de la France depuis les dernières

Digitized by Google

années du XVIe siècle jusqu'à la Révolution, ils se sont arrêtés successivement sur le règne d'Henri IV, sur l'administration de Richelieu, sur les ministères de Colbert et de Louvois, sous Louis XIV, sur l'avénement au pouvoir et la chûte, malheureusement trop prompte, de Turgot, sous Louis XVI. Ils ont tracé, avec autant de fidélité que de vigueur, les portraits de ces grands politiques; ils ont caractérisé leur génie et admiré leurs nobles qualités, sans se montrer jamais—excepté peut-être à l'égard d'Henri IV — trop indulgents pour leurs défauts. Mais ce que nous avons trouvé de plus original et de plus intéressant dans l'ouvrage de MM. Hubault et Marguerin, c'est la vive et touchante peinture qu'ils ont faite de la condition des classes laborieuses au XVIIIe siècle. Ils ont fait voir quels fléaux c'étaient pour notre agriculture que la taille et la corvée, quelles entraves c'étaient pour notre industrie que les règlements de corporations, les jurandes et les maîtrises; et ils ont trouvé, pour décrire la servitude et la misère où gémissaient, avant 1789, l'ouvrier et le paysan, des accents si éloquents et si émus, ils ont témoigné pour les maux du peuple une sympathie si vraie et une charité si ardente, que nous n'osons plus leur reprocher d'avoir ensuite un peu trop fermé les yeux sur les vices des évêques de cour et des abbés petits-maîtres. C'est d'ailleurs un des principaux mérites de leur ouvrage, d'avoir été écrit avec le cœur autant qu'avec l'esprit; depuis la première page jusqu'à la dernière, il respire le patriotisme le plus élevé et le plus pur, et nous ne nous souvenons pas d'avoir jamais lu un livre plus éminemment français. A. P.

Le Dix-huitième siècle et la Révolution française, par M. Nourrisson. Paris, Ch. Douniol. 1862.

Le XVIIIe siècle, qui a enfanté le nôtre, la Révolution française, dont nous sommes tous, quoi que nous fassions, héritiers et solidaires, ont suscité, depuis quelques années, un nombre incroyable de publications, auxquelles souvent le talent n'a pas manqué, mais dont la plupart n'étaient pas exemptes d'une partialité assez naturelle. Le moyen, en effet, quand on est encore à une si courte distance des faits, de conserver tout son sang-froid et de tenir d'une main ferme les balances de l'inflexible justice en face des problèmes les plus délicats et des plus compliqués, problèmes qui sont bien loin d'être résolus sans appel! M. Nourrisson vient de se hasarder à son tour dans ce champ hérissé d'obstacles, où tant d'autres se sont heurtés. Il a cherché les origines de la Révolution dans les abus de pouvoir de Louis XIV, dans les scandales de Louis XV, et il a tâché d'assigner à chacun sa part de responsabilité. Les fautes du clergé, de la noblesse et du parlement, les efforts combinés des littérateurs, des philosophes et des économistes, l'état de l'opinion, cette puissance nouvelle destinée à détrôner toutes les autres, la nécessité des réformes, les violences des partis, les dangers de l'émigration, les attaques de l'étranger, les divers gouvernements qui se sont succédés en un si court intervalle de temps : l'auteur a tout examiné et apprécié brièvement. Son livre, succint mais bien rempli, sera lu avec intérêt par tous ceux qui aiment la recherche impartiale de la vérité. A.-P. S.

Du Jury en matière criminelle, par M. de Bigorie de Laschamps, procureur général à Colmar. Paris, F. Didot.

Ce travail est l'œuvre d'un magistrat distingué, auquel nous devons déjà un bon livre sur Montaigne. M. de Bigorie esquisse à grands traits l'histoire du jury en Egypte, à Athènes, à Rome et en France; il énumère les divers changements que cette institution a subis depuis sa renaissance en 1789, et termine par quelques avis aussi judicieux qu'éloquents, adressés aux citoyens investis de ces graves fonctions. Sans se dissimuler les défiances de quelques esprits éminents à l'encontre du jury, M. de Bigorie aime et défend hautement cette magistrature populaire, dont l'exercice donnera, suivant lui, des résultats de plus en plus satisfaisants, grâce aux progrès de la raison publique. L'un des plus curieux chapitres de ce livre est celui « du jury en Alsace; » l'auteur y démontre, contrairement à un préjugé longtemps admis, que le jury n'a pas été exclusivement une importation anglaise : « Le jury, dit-il avec raison, est une institution humaine et non le patrimoine d'un pays. De même que les Anglais, avant eux peut-être, nous avons puisé au fonds commun des civilisations successives. » Lors du rétablissement du jury, l'on a dû s'inspirer surtout et des traditions anciennes de la France entière, et de la législation particulière de l'Alsace, où l'institution du jury avait été fidèlement conservée, même depuis la réunion de cette province au royaume de Louis XIV. B. E.

Précurseurs et Disciples de Descartes, par M. Emile Saisset. Paris, Didier, 1862.

Ce nouvel ouvrage d'un des disciples les plus connus de M. Cousin, d'un des maîtres de la philosophie éclectique, comprend, suivant un usage désormais admis, un certain nombre d'articles, écrits à diverses époques, et dont le lien un peu lâche est leur rapport plus ou moins direct avec la grande histoire du cartésianisme. C'est comme un musée philosophique, comme un Panthéon ouvert aux héros de la métaphysique, où il manque, sans doute, bien des statues, qui attendent encore leur tour, mais où brillent déjà de nobles images. Roger Bacon et Maimonide, un franciscain et un juif, ouvrent la liste, et M. Saisset a montré à merveille jusqu'à quel degré ces deux hommes, rarement étudiés, ont pris part au mouvement intellectuel du moyen âge; il a fait voir, sans trop exagérer son rôle, ce que Ramus a, plus tard, tenté pour la réforme des méthodes et de la langue scolastiques. Après avoir, une fois de plus, placé Descartes sous

Digitized by Google

son vrai jour et à son rang légitime, il a nettement indiqué les ressemblances et les différences non moins caractéristiques qui existent entre l'auteur des *Méditations*, d'un côté, et le panthéiste hollandais ou le métaphysicien allemand, de l'autre. Dans toutes ces études, les documents les plus originaux quelquefois, découverts fort récemment, ont été mis à profit. Une réfutation de l'hégélianisme et des tendances aventureuses de l'ontologie d'outre-Rhin, termine ce volume, où une élégance de style très digne d'éloge vient ajouter son agrément à cette conscience dans les recherches, à cette mesure dans les idées, qui constituent la meilleure part du talent de M. Saisset. A.-P. S.

Miel et Fiel, mélanges poétiques, par M. A. SAINTOUR. Londres, Dulau.

Ce volume, dont l'élégante typographie fait honneur aux presses anglaises, contient, dit l'auteur dans sa préface, des pièces de tous les genres. « Il y en a de légères et de graves, de badines et de sérieuses, de douces et de sévères, de calmes et d'orageuses, c'est-à-dire de toutes les teintes d'humeur, comme de tous les genres de style et de composition avec lesquels elles s'harmonient. » Les sentiments de patriotisme et de moralité exprimés dans plusieurs de ces pièces ne peuvent qu'honorer leur auteur; il est rare de voir un livre français, non-seulement de langage, mais d'idées, sortir d'une imprimerie anglaise. E. DE V.

La Comédie au coin du feu, études dramatiques, par Eugène MAHON DE MONAGHAN. Paris, Hachette. 1863.

La forme dramatique est si naturelle à l'esprit français, que nous y soumettons volontiers des œuvres qui ne sont pas destinées à la représentation. D'ailleurs, cette forme dispense, en partie du moins, des transitions et des descriptions, deux choses qui, dans un roman ou une nouvelle, n'offrent pas de médiocres difficultés. M. Mahon de Monaghan nous donne dans son volume trois essais dramatiques : le *Jeune Conradin*, le *Dernier jour de Colardeau*, *Guillaume et Marie*. Le *Jeune Conradin* présente un sujet trop vaste pour une simple étude; il y a là tout un monde à ressusciter et à faire mouvoir; cinq grands actes, sur une grande scène, y seraient à peine suffisants. Disons pourtant que l'auteur a montré en plusieurs endroits des pensées nobles et des sentiments généreux; mais la couleur historique nous a paru totalement absente. Nous préférons le *Dernier jour de Colardeau*, quoiqu'il soit difficile, après le *Chatterton* d'Alfred de Vigny, de bien faire mourir un poète. Nous avons lu aussi, non sans plaisir, l'imitation de la jolie idylle de Gœthe, *Guillaume et Marie*. Ces trois essais sont en vers; les vers dramatiques ne veulent pas la pompe et l'harmonie des vers lyriques; mais ils ne doivent être ni trop saccadés, ni trop hérissés d'interjections, défauts auxquels ceux de M. Mahon de Monaghan n'échappent pas toujours, quoiqu'il y en ait quelques-uns de bien frappés et de franchement scéniques. A. T.

Dominique, par M. E. FROMENTIN. Paris, Hachette.

Ce livre est l'histoire pathétique, mais un peu longue, de deux cœurs vivement épris, non moins sensibles à la voix de l'honneur qu'à celle de l'amour. Malgré tous leurs efforts pour demeurer dans les termes d'une pure amitié ou pour se fuir quand la passion menace de déborder, une invincible attraction les ramène toujours l'un vers l'autre. Au second plan de cet imbroglio figure un mari d'une sérénité imperturbable et tout à fait comique, sans que lui-même ni l'auteur paraissent s'en douter. Il s'en tire mieux qu'il ne mérite, car, après bien des combats, les amants ont le courage de s'arracher à la tentation par un adieu éternel. Ce dénoûment est plus moral que vraisemblable. L'héroïne, que son nom de Madeleine semblait prédestiner à faillir, et qui donne des rendez-vous à son amant pour mieux l'exhorter à la vertu, aimait trop le péril pour ne pas y périr, suivant l'axiome profond de l'Evangile. Ce roman, comme on voit, donne largement prise à la critique, mais on y retrouve, dans plus d'un chapitre, le talent descriptif qui caractérise l'auteur d'*Un été dans le Sahara*, aussi habile à manier la plume que le pinceau. R. R.

Les Mystères du Sérail et des Harems turcs, par Mme Olympe AUDOUARD. Paris, Dentu.

Ces souvenirs d'un séjour de quelques mois à Constantinople ont été rédigés à Maisons-sur-Seine, dans cette *diable* de forêt de Maisons, dit l'auteur. Le titre choisi par Mme Audouard était de nature à piquer la curiosité, et son livre contient effectivement des anecdotes et des détails de mœurs assez pittoresques. Suivant elle, les Turcs valent infiniment mieux que leur réputation, et bien des Français devraient aller prendre chez eux des leçons de déférence et de complaisance conjugales. Toutefois, l'auteur ne s'aveugle pas sur les petits défauts de ses protégés et rapporte impartialement diverses histoires de décapitation, de pendaison et d'étranglement qui prouvent que, dans ce paradis des femmes, certains caprices ont quelquefois des suites encore plus désagréables qu'en France.

E. DE V.

La Traite des Blanches, par M. Moléri, in-12. Paris, Pagnerre. 1862.

On a deviné que ce titre, assez heureux, indique des victimes du mariage, tel qu'on le pratique souvent, — des femmes vendues, livrées au plus offrant et dernier enchérisseur. Cette plaie sociale du mauvais mariage nous a valu de nombreux tableaux dramatiques et satiriques qui n'ont corrigé personne. M. Moléri sera-t-il plus heureux? Dans une

Digitized by Google

jolie fable, agréablement écrite, où la nature est prise sur le vif, où le comique se mêle au touchant, M. Moléri nous raconte l'histoire de trois charmantes jeunes filles à partir du pensionnat qui les réunit d'abord, de trois amies de conditions différentes. Charlotte, la plus pauvre, échoit à un ivrogne; Angèle, fille d'un riche marchand, est la proie d'un gentilhomme, M. de Chameroy, pourvu de tous les vices, et qui heureusement meurt du « delirium tremens; » Angèle alors épouse un brave et honnête jeune homme, un simple commis à qui on n'avait pas voulu la donner. C'est la seule de nos trois héroïnes qui finisse bien; mais c'est aussi celle qui a le plus souffert! Octavie, une jeune fille de noble maison, devient la femme du frère d'Angèle, qui ne l'épouse que dans l'espoir d'obtenir un poste diplomatique. Parvenu à ses fins, ce dandy de la rue Saint-Denis part pour l'Amérique, laissant sa femme sous la protection d'un M. de Maurevert, parent de Chameroy et digne de cette parenté. Charlotte, remariée à un parfumeur que des infortunes commerciales réduisent à l'état de photographe ambulant, n'est pour lui, dans ces deux conditions, qu'une enseigne qui attire la foule. Ce livre offre deux chapitres particulièrement remarquables : *le Conseil de famille* et *Ne sont pas diables tous ceux qui se font noirs.* ALF. DE B.

La Fille d'un Homme d'argent, par Mme Jeanne MUSSARD. Paris, Dentu.

L'auteur a voulu flétrir et combattre cette implacable avidité du lucre, l'un des fléaux de notre époque. Un négociant, dominé par cette fatale manie d'arriver à la fortune promptement et à tout prix, marie précipitamment sa fille à un aventurier qui a rapporté de Californie une quantité d'or considérable; après quoi on découvre que cette fortune provient de différents individus volés et mal égorgés en Californie, qui viennent reprendre leur or et décharger sur leur maladroit assassin une foule de revolvers, seul bien qu'il leur eût laissé! Cette catastrophe rend le beau-père complétement idiot, et la veuve, jeune femme accomplie, convole en secondes noces avec un « littérateur distingué, » bien préférable à un millionnaire scélérat. Cette moralité nous paraît excellente, mais nous engageons l'auteur à user plus sobrement des scènes un peu rebattues de vieux châteaux et d'hommes masqués.

E. DE V.

Histoire d'un Homme, par M. Amédée ACHARD, Paris, Dentu.

Dans ce roman, M. Achard a mis en scène un de ces types accomplis d'anciens gentilshommes, qui semblent des revenants d'un autre siècle, égarés dans celui-ci, et dont la vie n'est qu'une série fatale et continue de conflits entre les exigences de la société moderne et d'inflexibles préjugés. Ce marquis de Clerfons, se heurtant inflexiblement et de parti pris à toutes les aspérités de l'existence, emportant de haute lutte l'estime, mais jamais le bonheur, est un personnage qui ne manque ni d'intérêt ni de grandeur, et domine de bien haut les platitudes du réalisme contemporain. Les autres caractères sont heureusement dessinés, surtout celui de la pauvre paysanne vendéenne, seul cœur qui soit vraiment digne du chevaleresque marquis, et dont la mort héroïque est incontestablement la meilleure scène de l'ouvrage. B. E.

Une Femme du monde, par Nicolas SEMENOV. Paris, Librairie centrale.

Si cette femme est réellement du monde, celui-ci ne s'en vantera pas, car elle a des allures passablement excentriques. Elle sacrifie sans beaucoup de scrupule un homme qui lui plaît, et dont elle est passionnément aimée, pour en épouser un qui ne lui est aucunement sympathique, et dont toute la séduction réside dans un portefeuille ministériel. Plus tard, l'amant délaissé tue le mari en duel, mais de telle sorte que cette mort passe pour la conséquence d'un accident, et il rentre tout à fait dans les bonnes grâces de la « femme du monde, » tout en tremblant d'être supplanté au premier jour par quelque soupirant orné d'un gilet plus chatoyant ou d'un nœud de cravate plus irréprochable. Il y a, dans ce roman, des observations fines et justes, mais cet attachement si profond pour une femme si frivole n'est pas un sujet sympathique.

E. DE V.

Les Victimes du Mariage, par Max VALREY, in-12. Paris, Michel Lévy, frères. 1863.

Décidément, les mauvais mariages sont le texte favori du roman moderne. Après *la Traite des Blanches* de M. Moléri et bien d'autres productions du même genre, voici venir *les Victimes du mariage*, par Mme Max Valrey. Qu'on ne s'y trompe pas : ce n'est point un anathème en trois cents pages et quinze chapitres, un réquisitoire véhément contre l'institution elle-même; non, le romancier poursuit un but meilleur : il s'applique à déduire les déplorables conséquences des alliances contractées à la légère, des unions telles qu'on les fait communément aujourd'hui, telles qu'on les faisait hier, telles, hélas! qu'on les fera demain. Une amitié d'enfance entre Michel Symier et Lucienne de Cyntrix, amitié poétisée par le doux paysage de la Touraine, ne les empêche pas de rester longtemps étrangers l'un à l'autre. On ne prévoit guère que ce pâle sentiment puisse devenir, par la suite, un amour profond, ardent, passionné. Michel, compromis, à son corps défendant, par une belle intrigante nommée Hortense, n'essaye pas même de se laver d'odieux soupçons, de montrer la vérité dans tout son jour, de reconquérir au moins l'estime de Lucienne. Son *ami* à lui, Maxime Baldiani, se donne la mission d'aller le réhabiliter et plaider la cause de l'innocent calomnié sur de fâcheuses apparences. Il va, il voit, et, au rebours de César,

Digitized by Google

il est vaincu, subjugué, il tombe sous le charme des yeux noirs de la blonde Lucienne, séduite, à son tour, par les inspirations musicales d'un maestro en herbe. Lucienne devient la femme de ce faux ami, qui est aussi un faux artiste..... La jeune femme ne tarde pas à être punie. En pleine lune de miel, son Maxime la trahit avec une femme mariée, sans beauté, sans esprit, sans aucune distinction. Lucienne, indignée, quitte son mari et se fait photographe pour subsister. Michel a reparu sur l'horizon, après une absence trop prolongée, mais il résiste vertueusement à la tentation de consoler cette victime du mariage, et finit par aller se faire assassiner chez les Touaregs. L'Afrique est devenue la grande ressource des amants malheureux et des romanciers qui ne savent que faire de leurs héros. On trouve dans cet ouvrage, un peu languissant, mais écrit avec une véritable distinction littéraire, une idée qui nous semble pratique. C'est par le travail, pense l'auteur, que toute jeune fille, non pas seulement de la classe inférieure, mais même de la classe moyenne, peut, sans dot, arriver à un honnête mariage. Il y a des métiers artistiques qui conviennent à la délicatesse féminine. Le travail préserverait la jeune fille des pernicieuses suggestions, assurerait son indépendance, sa dignité, et lui serait une solide planche de salut dans les revers de fortune. A. DE B.

Les Coudées franches, par M. E. SERRET. Paris, Hachette.

M. Serret, déjà honorablement connu comme auteur dramatique et comme romancier, avait le renom d'être, avant tout, un écrivain moral. Il l'est encore, après tout, dans ce nouveau roman, mais il a fait préalablement passer ses personnages par des chemins de traverse où l'on perd totalement de vue la morale, qu'on ne retrouve guère qu'en arrivant au but. M. Serret a voulu démontrer, par une série d'exemples empruntés à la portion du monde élégant qui confine de plus près au demi-monde, qu'aucun don naturel ou acquis ne dispense de l'observation des lois sociales, et que tout bonheur illégitime se paye chèrement tôt ou tard. Il y a dans ce roman beaucoup de pensées spirituelles, d'observations fines et justes. Toutefois, l'impression en est moins agréable, moins salutaire qu'on ne le désirerait, faute d'un contraste assez nettement accusé entre le vice et la vertu. Le prince de Valberg, le mari coupable et pénitent, a eu trop de rechutes pour qu'on puisse croire à la durée de son repentir final, et la princesse elle-même, le phénix du roman, est trop près d'oublier son blason et sa vertu pour un simple coulissier. Qu'a donc fait celui-ci pour enflammer un moment ce cœur aristocratique? Rien autre chose qu'éteindre le feu qui avait pris à une robe de bal : ce service de pompier méritait-il tant de reconnaissance? B. E.

Odilia, par M. Elie BERTHET. Paris, Hachette.

M. Berthet, l'un des vétérans du feuilleton, a cédé cette fois à cette fâcheuse manie d'imitation d'Edgar Poë, qui a envahi depuis quelques années la littérature française. Il a voulu faire, lui aussi, un roman dont les effets et les combinaisons fussent empruntés aux arcanes de la physiologie et du magnétisme. Odilia est une *dryade;* sa destinée est liée à celle d'un jeune tilleul planté avec force incantations magiques, le jour de sa naissance, sous les auspices d'une sienne tante, bohémienne d'origine et d'instinct. Malheureusement, cette tante a commis l'impardonnable étourderie de planter sur le tuf son arbre fatidique, si bien qu'en dépit de la magie, l'arbre jaunit et dépérit, et la jeune dryade avec lui. Quand on fait tant que d'être sorcière, il faut du moins l'être assez pour ne pas avoir de telles distractions. Donc, Odilia vit ou plutôt végète péniblement. Au milieu de ses langueurs, elle a des retours de vitalité qui se traduisent d'une façon aussi désagréable qu'inquiétante; elle se livre à des improvisations forcenées sur le piano, au point de casser presque toutes les cordes de l'instrument, et finit par des syncopes nerveuses en manière de *stretta*. Cette jeune providence des accordeurs a des façons trop excentriques pour qu'on porte un intérêt bien vif à ses peines de cœur et à sa lamentable destinée. Il y a pourtant, dans ce roman, des pages aisées et gracieuses, comme dans la plupart des livres de M. Berthet, mais il a fait souvent mieux, et pourra encore mieux faire. E. DE V.

Schinderhannes et les Bandits du Rhin, par M. Ph. AUDEBRAND. Paris. Collection Hetzel.

M. Audebrand a su faire un livre amusant et pittoresque avec le récit des prouesses de « Jean l'Ecorcheur, et de ses dignes compagnons, » prouesses oubliées aujourd'hui, mais jadis aussi populaires sur les bords du Rhin que l'étaient autrefois, sur ceux de la Clyde, les exploits analogues des maraudeurs dans les borders. Il y a dans cette épopée de brigands certaines négligences de style qu'on aurait pu faire disparaître aisément; comme par exemple, le *cadavre* d'une des victimes qui articule faiblement quelques mots, ce qui est déjà un effort bien violent pour un cadavre, et qui ensuite revient parfaitement à la santé. M. Audebrand se donne à plusieurs reprises une peine fort inutile pour réfuter le vieux préjugé, qui attribuait cette résurrection du brigandage à l'enthousiasme excité par *les Brigands* de Schiller, et pour démontrer que la littérature n'a été pour rien dans la vocation de Schinderhannes. En revanche, il ne peut s'expliquer en vertu de quel « synchronisme » tant de brigands ont surgi à l'époque révolutionnaire. Beaucoup de gens trouveraient au contraire fort singulier qu'il en eût été autrement. Les bouleversements sociaux surexcitent à la fois les instincts pervers et les nobles passions. Schinderhannes et ses adeptes étaient, à leur manière, des « ouvriers des temps nouveaux. » B. E.

Digitized by Google

Légendes et Traditions surnaturelles des Flandres, par S. Henry BERTHOUD, Nouvelle édit., Paris, Garnier frères. 1862.

Au soleil brûlant de l'Espagne, les *seguedillas* voluptueuses, au ciel azuré de l'Italie, les *canzonnettes* amoureuses et tendres, mais à l'âpre climat du Nord, les récits fantastiques et merveilleux qui, le soir, à la veillée, font arrêter le rouet des fileuses, et resserrer le cercle des auditeurs silencieux et effrayés, comme si les mauvais esprits évoqués par la voix du conteur avaient fait leur apparition. Les Flandres surtout sont fécondes en récits de ce genre; chaque village a ses souvenirs, chaque hameau ses traditions. Nous devons à M. H. Berthoud de connaître quelques-unes de ces histoires surnaturelles qui l'ont bercé dans son enfance, et que son remarquable talent de conteur a rendues populaires. Elles furent les premières productions de cet élégant écrivain. Il aime à parler de son pays; on voit qu'il en connaît à fond les mœurs, les croyances et les superstitions. Son langage s'harmonise parfaitement avec les sujets qu'il traite et dont l'heureuse variété offre un attrait de plus. C'est d'abord un chant guerrier, *Beauduin Bras-de-Fer*, puis un trait de vengeance atroce, « Marie Magreau, » tantôt ce sont des apparitions merveilleuses, « le Sire aux armes brisées, » « l'archet du Sabbat » et « le Souper du Fermier, » ou de simples légendes : « l'Horloge du Berger » le « Rubricateur » et « le Fils du queux ; » tantôt des aventures infernales : «la Partie d'échecs du Diable» et « la Noce de l'Avron-Saint-Martin; » ou de touchants épisodes d'amour « l'Ame du purgatoire » et « Asraël et Nephta. » Les narrations si connues : « la Justice du comte Beaudoin à la hache, » « une Aventure de Jacques Callot » et « le Tableau du Moine, » sont compris dans ce volume, que terminent « les Damoiselles de Béthancourt » et « la Maison de malheur des Flamands. » S. R.

Les Fêtes de nos Pères, par Alfred DES ESSARTS. Paris, Dupray de la Malherie. 1862.

« Nous sommes plongés dans la prose et le réalisme, nos pères vivaient dans la poésie et le pittoresque. » Est-ce bien là le résultat où nous ont amenés les progrès de la morale et le développement de notre intelligence attesté par tant de merveilleuses découvertes? Est-ce véritablement si grand dommage de voir les peuples marcher à l'unité, les provinces dépouiller leur vieux caractère, et le simple bourgeois d'aujourd'hui jouir d'une foule d'avantages que lui eussent enviés, à coup sûr, les hauts et puissants seigneurs d'autrefois? Après tout, ce paradoxe, renouvelé de Rousseau, pourrait bien n'être qu'un prétexte dont s'est servi l'auteur pour entrer en matière : s'il impute aux chemins de fer l'invasion du paletot parisien, et par suite l'uniformité qui s'est introduite dans nos mœurs; s'il accuse la société moderne de se montrer fort peu soucieuse du passé, c'est pour rappeler les vieilles coutumes qui distinguaient chaque province, et chercher ce qui « triomphant de l'esprit d'abaissement qu'on appelle le progrès, » s'en est conservé jusqu'à ce jour. Il perce dans cet ouvrage un esprit hostile aux idées nouvelles, mais qui n'ôte rien à l'exactitude et à la vivacité du récit. Les descriptions des cavalcades brillantes qu'affectionnait le Nord et les danses pittoresques qui, à certains jours, animaient les villes du Midi, sont pleines de détails intéressants et instructifs. De nombreux épisodes se rattachent au sujet. Quoique simples d'invention, ils deviennent parfois, par la couleur locale dont ils sont empreints, de curieuses études de mœurs. Parmi ceux qui méritent le plus de fixer l'attention, nous citerons « la Gargouille de Rouen, » « l'Ostension de Saint-Martial, » « la Caritach » et « le Roi de la fève. » S. R.

Annales de la Peinture, par Etienne PARROCEL. Paris et Marseille, Albessard et Bérard.

Ce livre prend l'histoire des beaux-arts à partir « d'Enos, fils de Seth, » et donne, à titre de prolégomènes, sur la peinture pendant l'antiquité et le moyen âge, des renseignements nécessairement fort incomplets. Le but principal de l'auteur a été d'étudier, à l'occasion de la récente exposition des beaux-arts à Marseille, les principaux maîtres de nos écoles du midi, et surtout les peintres provençaux, dont plusieurs, comme Doret et Fouchier, habile portraitiste du XVIIe siècle, sont moins connus qu'ils ne mériteraient de l'être. Les amateurs de l'histoire des beaux-arts trouveront dans cet ouvrage des particularités inédites et des rectifications importantes, concernant la famille des Parrocel, ancêtres de l'auteur. La mort toute récente d'un des plus illustres maîtres de notre siècle, donne un caractère tout particulier d'actualité à la notice, qui retrace la vie et les travaux de toute cette dynastie de grands artistes, issus d'un modeste peintre d'armoiries avignonais, du nom d'Antoine Vernet. L'enthousiasme local a pu entraîner M. Parrocel à exagérer la valeur de quelques méridionaux, mais en définitive la contrée qui a donné à la France les Parrocel, les Vernet, et plus récemment des peintres de genre, comme Roqueplan et Loubon, et un portraitiste tel que Gustave Ricard, a bien mérité de la patrie commune au point de vue des beaux-arts, et devait obtenir les honneurs d'une monographie spéciale. B. E.

M. Victor Hugo à l'Ecole de Droit. — Le cas de Jean Valjean au point de vue historique, légal et philosophique, par M. Ch. JOFFRIN. Paris, Dentu.

Tout en manifestant pour le talent de M. Hugo une admiration qui va par moments jusqu'à l'enthousiasme, M. Joffrin s'attache à faire ressortir les invraisemblances légales qui abondent dans *les Misérables*, invraisemblances qui, par parenthèse

Digitized by Google

avaient déjà été relevées pour la plupart dans les trois articles publiés par la *Revue* sur cet ouvrage. On trouvera dans cette étude, consciencieusement élaborée, des renseignements curieux sur quelques incidents de la véritable histoire du héros de M. Hugo. On reconnaîtra que le poète aurait pu sans inconvénient faire une part moins large à la fiction à propos de ce personnage; que son œuvre en aurait été plus vivante, plus sérieuse au point de vue social, sans en être pour cela moins émouvante. M. Joffrin regrette aussi que parmi tant de longues dissertations épisodiques, l'auteur des *Misérables* n'ait pas trouvé de place pour celle qui ressortait naturellement du sujet, l'examen pratique de la possibilité d'une réhabilitation sociale du forçat repentant. Il remarque avec raison qu'il est plus facile de crier anathème contre la société et la loi, que d'arriver à indiquer, même vaguement, quelle pourrait être la solution du problème. E. DE V.

La Banque de France dans ses rapports avec le crédit et la circulation, par Gustave MARQFOY, in-8o. Paris, Guillaumin, 1862.

Suivant M. Marqfoy l'invariabilité du taux de l'escompte doit être un principe absolu de la Banque de France, autorisée à frapper presque sans limite une monnaie de papier qui ne lui coûte à peu près rien, et toujours libre de choisir le papier qu'elle échange, de manière à ne courir jamais en quelque sorte aucun risque. En retour, il demande le cours légal des billets de banque, « institué de telle sorte que la nouvelle monnaie de banque représente toujours une valeur réelle, égale à sa valeur nominative, et que son émission soit toujours réglée sur les besoins de la circulation. » De ce que dans les temps de crise extrême, la Banque est obligée de recourir au cours forcé, M. Marqfoy en conclut qu'appliquer le cours légal en temps ordinaire, n'est pas engager l'avenir; qu'on devrait l'établir en temps prospère, afin d'éviter les effets d'une transition brusque de régime s'opérant au milieu d'un bouleversement politique ou financier; et qu'enfin on doit l'instituer comme offrant une solution parfaite aux difficultés des temps prospères, comme à celles des temps critiques. — Pour soutenir ce système, l'auteur suppose une parfaite indépendance dans le gouvernement de la Banque, une grande prudence dans le conseil d'escompte, et une extrême réserve dans les temps de crise. En un mot, la Banque ne doit admettre à toute époque que des valeurs complètement sûres. Cet établissement devient en quelque sorte le régulateur du crédit, comme le volant règle le jeu des machines. Libre dans une certaine mesure de son émission, la Banque répand selon les besoins des billets ou du numéraire, sans jamais craindre qu'on puisse venir livrer un assaut à ses caisses. Bien des gens pensent au contraire que donner un cours légal forcé aux billets de la Banque de France dans les moments de prospérité, ce serait la pousser fatalement à des entreprises aventureuses, et que cela ne sauverait pas sa situation dans des moments de crise, parce que le cours légal et ancien ne donnerait pas plus de confiance dans les valeurs, que ces billets représenteraient alors. S'imaginer que le taux de l'escompte, invariablement fixé à la Banque, le maintiendrait sûrement au même prix dans tout le pays, nous paraît une illusion aussi grande que celle qui consiste à croire que le cours légal des billets maintiendrait la circulation générale au même niveau. L. L.

Compte Rendu des Travaux de la Société du Berry, neuvième année (1861-1862).

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des travaux de cette société, l'une de celles qui comprennent le mieux leur mission, et la poursuivent avec la plus louable persévérance. On trouve dans ce volume, comme dans les précédents, d'intéressants articles d'agriculture, d'histoire, de littérature et d'hygiène. Nous y avons surtout remarqué : un travail du savant archiviste du département de l'Indre, M. Desplanque, « l'Eglise et la féodalité dans le Bas-Berry au moyen âge, » travail consciencieux dont l'intérêt n'est pas exclusivement local; une polémique vigoureusement soutenue par M. Pérémé en faveur de l'authenticité, fortement contestée en haut lieu, des fameuses inscriptions de Neuvy-sur-Baroujon; et une notice du même sur Guy de Fontenay. Ce poète berruyer, contemporain et ami des Saint-Gelais, est auteur d'un épithalame latin sur le mariage du duc d'Alençon et de la sœur de François Ier, Marguerite d'Angoulême; opuscule, qui eut l'honneur d'être imprimé par deux des patriarches de la typographie, à Milan en 1515, par Badius Ascensianus, et l'année suivante à Paris, par Robert Gourmont. E. DE V.

Compte de recettes et dépenses de l'église Notre-Dame de Châlon, pour les années 1389 et 1410.— Pierres tombales et Obituaire de Notre-Dame de Châlon. — Passage de princes et princesses à Châlon, Reims et Sainte-Menehould, 3 broch. in-12, publiées par M. Ed. de BARTHÉLEMY, à petit nombre. Paris, Aubry. 1863.

Nous indiquerons seulement ces trois curieuses plaquettes de notre collaborateur M. Edouard de Barthélemy, l'infatigable explorateur de l'histoire de la Champagne. La première fait connaître un document très intéressant et très rare, car on possède peu de comptes d'église du XIVe siècle. La seconde est importante pour l'histoire des familles du pays. Ces publications, faites à très petit nombre, constituent des raretés que se disputeront tous les bibliophiles de la province. X.

Archives diplomatiques. Paris, Amyot (mars 1863).

La livraison de mars des *Archives diplomatiques*, qui complète le premier volume de la 3e année de cet important recueil, vient de paraître. Ce

Digitized by Google

numéro contient le portrait de *M. Drouyn de Lhuys*, qui forme le commencement d'une galerie où viendront tour à tour prendre place les ministres des affaires étrangères et les diplomates célèbres de tous les pays. C'est une heureuse idée dont nous ne saurions trop féliciter la direction intelligente des *Archives diplomatiques*.

Bulletin bibliographique.

LIVRES FRANÇAIS.

Alix. (E.). Etude sur les effets des tractions et des torsions exercées sur la main et l'avant-bras des enfants. Paris, in-8, Leclerc.

Amaury (abbé). Notice sur Vétheuil et son église, monument historique. Paris, in-8, F. Didot, frères, fils et Ce.

Amorini (chevalier). De l'adultère chez tous les peuples, étude. Paris, in-18, tous les libraires.

Annales de l'Observatoire impérial de Paris, publiées par N.-J. Le Verrier. Observations. T. VI. Années 1845-1846. In-4. Paris, Mallet-Bachelier.

Annales de l'Observatoire impérial, etc. Observations. T. XVII. Année 1861. In-4. Paris, Mallet-Bachelier.

Anssault (abbé). La passion de la Pologne. Paris, in-8, Dentu.

Archives parlementaires, recueil complet des débats législatifs et politiques des chambres françaises de 1800 à 1860, faisant suite à la réimpression de l'ancien *Moniteur*, et comprenant un grand nombre de documents inédits. T. I, 2e partie. Du 24 ventôse an VIII au 28 frimaire an IX. In-8 à 2 col. Paris, P. Dupont.

Arnaud (E.). Commentaires sur le Nouveau Testament, renfermant une analyse explicative du texte et une version française. T. II. Jean et Actes des Apôtres. In-12, Paris, Grassard.

Audebrand (Philibert). Le Fusil maudit, scènes de la vie de sport. In-18. Paris, Société des gens de lettres.

Baignères (Arthur). Histoires modernes. In-18 jésus. Paris, Hetzel.

Barillot. La Mascarade humaine, satires de mœurs du dix-neuvième siecle. In-18 jésus. Paris, Dentu.

Barthélemy (Edouard de). Critique contemporaine. Deux années de quinzaines littéraires, 1re série. In-8. Paris, Dentu.

Barthélemy de Beauregard. La comédie universelle ou morale en action et en apologues. In-18 jésus. Paris, Humbert.

Baux (Jules). Nobiliaire du département de l'Ain. (XVIIe et XVIIIe siècles). Bresse et Dombes. In-8. Bourg, Martin Bottier.

Beaumont (Elie de). Eloge historique de Jean Christian Œrsted. In-4. Paris, Firmin Didot frères, fils et Ce.

Bénard (Ch.). L'enseignement actuel de la philosophie dans les lycées et les colléges, ou les antinomies de la logique classique. In-8. Paris, Ladrange.

Berger de Xivrey. Notice d'un manuscrit grec du treizième siècle, conservé à la Bibliothèque impériale et renfermant le Nouveau Testament. In-8. Paris, Hérold.

Bergère (Désirée). Le Monastère de Vaux. In-8. Poligny, Mareschal.

Berthoud (S. Henry). La Paysanne parvenue, ou les Mémoires de Mme la marquise de L. V., arrangés d'après le chevalier de Mouy. In-18. Paris, Renault et Ce.

Bertin. Des réformes de l'instruction criminelle. In-8. Paris, Durand.

Bibliothèque de la reine Marie-Antoinette au Petit-Trianon, d'après l'inventaire original, dressé par ordre de la Convention. Catalogue avec des notes inédites du marquis de Paulmy, mis en ordre et publié par Paul Lacroix. Petit in-12. Paris, Gay.

Bilard (Ed.). Analyse des documents historiques conservés dans les archives du département de la Sarthe. 2e partie: XIVe et XVe siècles. In-4 à 2 col. Le Mans, Monnoyer frères.

Blanc (François). Des ressources de l'épargne en France et de leur emploi depuis 1852. In-8. Paris, Dentu.

Bordillon (G.), Henri Arnault, évêque d'Angers (1650-1692). Défense de sa mémoire. In-8. Angers, Lemesle.

Bossuet. Deux lettres inédites de Bossuet. In-8. Paris, Pélagaud.

Bouquet (F.). Recherches historiques sur les sires et le château de Blainville. In-8. Rouen, Cagniard.

Bourdon (Mathieu). Etude sur l'importance commerciale et manufacturière de la ville et du canton d'Elbeuf. In-8. Caen, Hardel.

Bréan. Notice sur la découverte de ruines gallo-romaines à Gien-le-Vieux. In-8. Gien, Clément.

Brémond (Alphonse). Nobiliaire Toulousain. Inventaire général des titres probants de noblesse et de dignités nobiliaires. In-8. Toulouse, Bonnal et Gibrac.

Broglie (duc de). Ecrits et discours. 3 vol. in-8. Paris, Didier et Ce.

Broglie (prince de) et **Saint-Marc Girardin.** Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. le prince de Broglie, le 26 février 1863. In-4. Paris, F. Didot frères, fils et Ce.

Broglie (Albert de), La diplomatie du suffrage universel. In-8. Paris, Douniol.

Buen (J.-P.). Anthropos, ou l'homme et ses destinées immortelles. In-8. Paris, tous les libraires.

Bussière (vicomte Th. de). L'Empire mexicain, histoire des Toltèques, des Chichimèques, des Aztèques et de la conquête espagnole. In-8. Paris, Plon.

Cammas (Henri) et **Lefèvre** (André). La vallée du

Digitized by Google

Nil, impressions et photographies. In-18 jésus. Paris, L. Hachette et Ce.

Castille (Hipp.). Histoire de la révolution française. Etats généraux. Constituante. Convention. Directoire. 1788-1800. 1re série de l'Histoire de 60 ans. 4 vol. in-8. Paris, Sartorius.

Cavé (Marie-Elisabeth). La Femme aujourd'hui, la Femme autrefois. In-8, avec portraits. Paris, Plon.

Cauvet (J.-V.). Traité sur les assurances maritimes, comprenant les matières des assurances, du contrat à la grosse et des avaries. T. II. In-8. Paris, Durand.

Cénac-Moncaut. Dictionnaire gascon-français, dialecte du département du Gers, suivi d'un abrégé de grammaire gasconne. In-8. Paris, Dumoulin, Didron, Aubry.

César. Commentaires de Jules César. Campagne d'Espagne. Traduction nouvelle, par Victor Develay, de la bibliothèque de Sainte-Geneviève. In-8. Paris, Corréard.

Chénier (de). Essai historique sur le courage civil. In-8. Caen, Hardel.

Chevallier (A.) et **Hardy** (J.). Manuel du commerçant en épiceries. Traité des marchandises qui sont du domaine de ce commerce, falsifications qu'on leur fait subir, moyens de les reconnaître. In-16, avec pl. Montdidier, Badenez.

Colbrant (Caroline). Causeries sur l'éducation de famille. In-12. Paris, Maguin-Blanchard et Ce.

Collection Sauvageot, dessinée et gravée à l'eau forte par Edouard Lièvre, accompagnée d'un texte historique et descriptif, par A. Sauzay, conservateur adjoint des musées impériaux. Musée impérial du Louvre. Livraisons 1, 2, 3 et 4. In-fol. Paris, Noblet et Baudry. (L'ouvrage, comprenant 120 pl., formera 30 livraisons.)

Conscience (Henri). Le Démon de l'argent. Traduction Léon Wocquier. In-18 jésus. Paris, Michel Lévy frères.

Courty (A.), Eloge du professeur Lallemand. In-4, avec portr. Montpellier, Brochin et fils.

Cridas et preconisations annualas de la villa et cioutat de Tholon, de anno 1394, verse de latino in nostrum vulgare, per D. Balthazarem Rodelhatum V. fur. docto. et accessorem dicte civitatis Tholoni in anno 1557. In-4. Toulon, Aurel.

Cros (G.-L.). Essai philosophique sur l'harmonie. In-8. Montauban, Forestié neveu.

Dabry (P.). La Médecine chez les Chinois. Ouvrage corrigé et précédé d'une Préface, par M. J. Léon Soubeiran. In-8, avec planches anatomiques. Paris, Plon.

Davillier (J.-C.). Histoire des faïences et porcelaines de Moustiers, Marseille et autres fabriques méridionales. In-8. Paris, Castel.

Décentralisation et régime représentatif. In-8. Paris, Didier.

Désaudré (Amédée). Blanche de Lausanne. In-18 jésus. Paris, Dentu.

Deseille (Ernest). Galerie des Ecrivains boulonnais (1re partie). Les contemporains : Magnier, Alph. Noël, Pouchard, Léon Noël, etc. In-12. Boulogne-sur-Mer, Bastut.

Desjardins (Abel). Augustin Thierry, sa vie, ses œuvres. In-8. Douai, Wastelle.

Desjardins (G.). Evêques de Rodez au neuvième, au dizième et au douzième siècles. Supplément au catalogue publié dans la *Gallia christiana*. Etudes critiques d'après des documents inédits. In-8. Paris, Hérold.

Deslongchamps (Eugène). Etudes critiques sur des brachiopodes nouveaux ou peu connus. 1er et 2e fascicules. In-8, avec pl. Paris, Savy.

Desmaze (Charles). Curiosités des parlements de France, d'après leurs registres. In-12. Paris, Gay.

Des Vaulx (J.-P.). Les Remèdes sous la main. Gr. in-18. Paris, Dillet.

Dictionnaire encyclopédique de théologie catholique, rédigé par les plus savants professeurs et docteurs de l'Allemagne catholique moderne, traduit par M. Goschler, chanoine. T. XVII. In-8. Paris, Gaume frères.

Didron (Edouard). Vitraux du Grand-Andely. In-4. Paris, V. Didron.

Dix ans d'impérialisme en France. Impressions d'un flâneur. In-8. Paris, Dentu.

Drague (Camille). Le Roi de la Montagne, légende fantastique, imitée de l'allemand. In-16. Paris, Guérin-Muller et Ce.

Doyère (L.). Mémoire sur la respiration et la chaleur humaines dans le choléra, couronné par l'Académie des sciences le 14 mars 1859. Gr. in-8. Paris, Imprimerie impériale.

Dreux-Brézé (marquis de). La Révolution, l'unité de son but, sa logique et ses contradictions. In-8. Paris, Vaton.

Dumand (L.). Notice physiologique sur les maladies chroniques; de leur cure radicale par une thérapeutique végétale. In-8. Paris, Ledoyen.

Duvernois (Alexandre). La Question algérienne au point de vue des musulmans. In-8. Paris, Hachette et Ce.

Estradère (J.-D.-J.). Du Massage. Son historique, ses manipulations, ses effets physiologiques et thérapeutiques. In-4. Paris, Martinet.

Eudes-Deslongchamps père et fils. Lettres sur les dépôts nouveaux renfermant des animaux vertébrés. In-8. Caen, Hardel.

Extraits de la Chronique persane d'Hérat, traduits et annotés par M. Barbier de Meynard. 2e partie. In-8. Paris, Imprimerie impériale.

Fabre (Auguste). Notice historique sur les anciennes rues de Marseille, démolies en 1862 pour la création de la rue Impériale. In-8. Marseille, Barile.

Favé. Etudes sur le passé et l'avenir de l'artillerie. T. IV. — Histoire des progrès de l'artillerie. L. II. In-4. Paris, Dumaine.

Fée (A.-L.-A.). Les Misères des animaux. In-18. Paris, Humbert.

Fétis (F.-J.). Biographie universelle des musiciens et Bibliographie générale de la musique. T. V. In-8. Paris, Firmin Didot frères, fils et Ce.

Digitized by Google

Fischer (Auguste). Spener comme exégète, et son influence comme tel sur l'Eglise protestante. In-8. Strasbourg, Silbermann.

Fleurens. De la Phrénologie et des études vraies sur le cerveau. In-18 jésus. Paris, Garnier frères.

Franqueville (Charles de). Etude sur les Sociétés de secours mutuels d'Angleterre. In-8. Paris, Dupont.

Freppel. Oraison funèbre de S. Em. Mgr le cardinal Morlot, archevêque de Paris. In-8, avec portr. Paris, Ad. Le Clère et Ce.

Gabourd (Amédée). Les Pèlerinages de Paris. In-8. Paris, Périsse frères.

Gaillaud (M.-E.). Histoire de Notre-Dame d'Embrun, ou la Vierge du Réal. In-16. Gap, Jouglard.

Galletti (Jean-Ange). Histoire illustrée de la Corse. In-4. Paris, Pillet fils aîné.

Gastineau (Benjamin). Histoire des Chemins de fer. Gr. in-18. Paris, tous les libraires.

Gattas-Labahié. Mont-Liban. Le Collége d'Antoura, poëme en trois chants. In-12. Paris, Ad. Le Clère et Ce.

Gemtil (J.-A.). L'Ami du Peuple. Des Syndicats et de l'Enseignement professionnel. In-8. Paris, Dentu.

Géographie historique, biographique, industrielle, commerciale et administrative du département de Saône-et-Loire, par une société d'instituteurs. In-18. Châlons-sur-Saône, Boyer-Jeannin.

Gerbe (la), par Emmanuel Gonzalès, Louis de Laincel, etc. T. III. In-18 jésus. Paris, Vanier.

Giraldès (J.-A.). Notice sur la vie et les travaux de sir Benjamin C. Brodie. In-8. Paris, Plon.

Grimaud de Caux (G.). Des Eaux publiques et de leur application aux besoins des grandes villes, des communes et des habitations rurales. In-8. Paris, Dezobry, Tandon et Ce.

Grimouard de Saint-Vincent (H.). Les Ennemis de Dieu et de l'Eglise. Méditations et aperçus historiques sur les combats de l'Eglise et ses victoires. Gr. in-18 Paris. Palmé.

Guérin de Litteau. Poésies posthumes. Légendes précédées d'une Notice biographique, par G. Desnoireterres. In-18 jésus. Paris, librairie Centrale.

Guillien. Recherches historiques sur Roanne et le Roannais. In-8. Paris, Durand.

Guizot. Histoire parlementaire de France, recueil complet des discours prononcés dans les Chambres, de 1819 à 1848. T. I et II. In-8. Paris. Librairie Nouvelle.

Guy de Charnacé (le comte). Etudes d'économie rurale. In-18 jésus. Paris, Librairie Nouvelle.

Hadji-Ahmed-Efendi. La Prise d'Alger, racontée par un Algérien. Texte turc et traduction par M. Ottocar de Schlechta. In-8. Paris, Imprimerie impériale.

Hauteville (Tancrède de). De la Mission des hautes classes dans la société moderne. In-8. Paris, Dentu.

Histoire de Pigneau de Béhaine, évêque d'Adran, négociateur et signataire du traité de 1787 entre la France et la Cochinchine. In-8. Paris, Panckoucke et Ce.

Histoire littéraire de la France, ouvrage continué par des membres de l'Institut. T. XXIV. XIVe siècle. In-4. Paris, F. Didot frères.

Huard (Adolphe). Victoires et Conquêtes de la France de 1792 à 1862. In-32. Paris, Albessard et Bérard.

Hubault et **Marguerin**. Les Grandes époques de la France. Dix-septième et dix-huitième siècles. In-18 jésus Paris, P. Dupont.

Huillard-Bréholles. Notices sur deux sceaux en métal des empereurs Frédéric Ier et Louis V. In-8. Paris, Lahure et Ce.

Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés pour la première fois d'après les manuscrits autographes de la bibliothèque du Louvre pour la Société de l'Histoire de France, par E.-J.-B. Rathery. T. V. In-8. Paris, veuve Renouard.

Laboulaye (Edouard). La Liberté antique et la Liberté moderne. In-8. Paris, Bourdier.

Langlois (Victor). Les Arméniens de la Turquie et les massacres du Taurus. In-8. Paris, Claye.

Lasteyrie (Ferdin. de) La Peinture à l'Exposition universelle, étude sur l'art contemporain. Gr. in-18. Paris, Castel.

Lefebvre (René). Paris en Amérique. In-18 jésus. Paris, Charpentier.

Légendes et poëmes scandinaves, par le prince royal de Suède, aujourd'hui S. M. Charles XV, traduites du suédois par G.-Pr. de Lagrèze. In-18 jésus. Paris. Dentu.

Malouf (N.) Dictionnaire turc-français, avec la prononciation figurée. T. I. In-12. Paris, Maisonneuve et Ce.

Marmier (Xavier). En Alsace. L'Avare et son Trésor. In-18 jésus. Paris, Hachette et Ce.

Méziéres (A.). Prédécesseurs et Contemporains de Shakspeare. In-8. Paris, Charpentier.

Montalembert (comte de). L'Insurrection polonaise. In-8. Paris, Dentu.

Muston (A.). Valdésie, poëme. In-12. Paris, L. Hachette et Ce.

Négociations, lettres et pièces relatives à la conférence de Londres, publiées par M. Bouchitté. In-4. Paris, Imprimerie impériale.

Nettement (Alfred). Histoire de la Restauration. T. III. Règne de Louis XVIII. Chambre de 1815. In-8. Paris, Lecoffre et Ce.

Nisard (Ch.). Curiosités de l'étymologie française, avec l'explication de quelques proverbes et dictons populaires. In-18 jésus. Paris, L. Hachette et Ce.

Pauthier (G.). Les Iles Ioniennes pendant l'occupation française et le protectorat anglais, d'après des documents authentiques, la plupart inédits, tirés des papiers du général de division comte Donzelot, gouverneur-général des îles Ioniennes sous le premier empire, etc., en français et en anglais. In-8. Paris, Duprat.

Pelletan (Eug.). Adresse au roi Coton. In-8. Paris, Pagnerre.

Digitized by Google

Périer (Casimir). La Situation financière en 1863. In-8. Paris, Dentu.

Poussielgue. Ce qui va arriver au Mexique. In-8. Paris, Furne et Ce.

Que ferons-nous à Mexico? In-8. Paris, Dentu.

Rome (E.). La France sous Napoléon III, ou Renseignements instructifs et curieux sur les développements commerciaux et industriels des quatre-vingt-neuf départements de l'empire français et de ses colonies. In-12. Paris, Rome.

Rouland. Discours et requisitoires de M. Rouland, ancien procureur-général, ministre de l'instruction publique et des cultes, sénateur. T. II. In-8. Paris, Imprimerie impériale.

Sainte-Beuve (C.-A.). Nouveaux Lundis. T. I. In-18 jésus. Paris, Michel Lévy frères.

Stanhope (lord). William Pitt et son temps. Traduit de l'anglais et précédé d'une Introduction par M. Guizot. T. III et IV. In-8. Paris, Librairie Nouvelle.

Sorel (Alexandre). Le Couvent des Carmes et le Séminaire de Saint-Sulpice pendant la Terreur. Massacre du 2 septembre 1792. Emprisonnements. Liste des détenus. Documents inédits. Plans et fac-simile. In-8. Paris, Didier.

Tainturier (A.) Les Terres émaillées de Bernard Palissy, inventeur des rustiques figulines. Etude sur les travaux du maître et de ses continuateurs, etc. In-8. Paris, Didron.

Vivien de Saint-Martin. L'Année géographique, revue annuelle des voyages de terre et de mer, etc., 1re année. In-18 jésus. Paris, L. Hachette et Ce.

LIVRES ALLEMANDS.

Almanach der Kaiserlichen Academie der Wissenschaften. Gr. in-8. Wien, Gerold.

Fielder (J.). Ein Versuch der Vereinigung der russischen mit der rœmischen Kirche im 16 Jahrhundert. Gr. in-8. Wien, Gerold.

Grimm (J.). Weisthümer, Gr. in-8. Gœttingen, Dieterich.

Kunze (C.-L.-A.). Ueber einige Aufgaben aus der diophantischen Analysis. Gr. in-4. Weimar, Kuhn.

Lœher (F.) Historische und biographische Erlauterungen zu W. von Kaulbach's Zeitalter der Reformation, Gr. in-8. Stuttgart, Bruckmann.

Margó (Th.). Ueber die Endigung der Nerven in der quergestreiften Muskelsubstanz. Gr. in-4. Pesth, Lampel.

Meyer (E.-H.). Walther von der Vogelweide identisch mit Schnek Walther von Schipfe. Eine auf Urkunden gestüztze Untersuchung, Gr. in-8. Bremen, Müller.

Prœhle (H.). Anmerkungen und Sachregister zu den deutschen Sagen. Gr. in-8. Berlin, Frank.

Ramberg (J.-H.). Teil Eulenspiegel. In 55 radirten Blættern. Mit Text nach der Jahrmakt-Ausgabe. In-4. Hannover, Wedeking.

Rittinger (P.) Erfahrungen im berg-und hüttenmænnischen Maschinen, Bau-und Aufbereitungswesen. Gr. in-4. Wien, Manz.

Rohl (L.). Mozart. Gr. in-8. Stuttgart, Bruckmann.

Schmid (A.). Die Grundlehren der Cession nach Rœmischen Recht dargestellt. Gr. in-8. Braunschweig, Vieweg.

Walter (G.) Mikroscopische Studien über das Central-Nervensystem wirbelloser Thiere. Gr. in-8. Bonn, Henry.

Wander (K.-F.-W.). Deutsches Sprüchwœrterlexicon. Gr. in-8, Leipzig, Brockhaus.

LIVRES ANGLAIS.

Arundell (Whitton). A Practical Treatise on the law, relating to Mines and Mining Companies. Post 8vo. Lockwood.

Bailey (Samuel). Letters on the Philosophy of the human mind, 3d series. 8vo. Longman.

Barnes (William). Poems of Rural Life in the Dorset dialect, third collection. 12mo. J. R. Smith.

Bellew (H.-W.). Journal of a political mission to Afghanistan in 1857, under major (now colonel) Lumsden, with an account of the country and people. Royal 8vo. Smith and Co.

Blomfield (Alfred). Memoirs of Charles James Blomfield. 2 vols. 8vo. Murray.

Boutell (Charles). A Manuel of Heraldry, historical and popular. 8vo. Winsor and N.

Braddon (M.-E.). Aurora Floyd. 3 vols post 8vo. Tinsley.

Brewer (William). Beatrice Sforza, or the Progress of truth. 3 vols post 8vo. Chapman.

Chambers (R.). The Book of Days : a Miscellany of popular antiquities in connection with the Calendar, including anecdote biography and history, curiosities of literature, and oddities of human life and character. 2 vols. Vol. I. 8vo. Chambers.

Chambers's Encyclopædia : a Dictionary of universal knowledge for the people. Vol. IV. Royal 8vo. Chambers.

Christina, Queen of Sweden, Memoirs. 2 vols post 8vo. Hurst and Blackett.

Cole (William). Life on the Niger; or, the Journal of an African trader. Post 8vo. Saunders.

Cook (Duston). A Prodigal Son. 3 vols post 8vo. Hurst and Blackett.

Crawford (M.-L.). Through Algeria. Post 8vo. Bentley.

Curt (Sir Edward). Annals of the Wars of Nineteenth Century, compiled from the most authentic histories of the period. Vols I and II. 12mo. Murray.

Denton (Rev. W.). Servia and the Servians. Post 8vo. Hall.

Drexelius (Jeremy). The Heliotropium : or, Conformity of the human will to the divine, expounded in five books. Translated from the original latin by Rev. Reginald Shuste. With a Preface by

Digitized by Google

the Right Rev. the Bishop of Brechin. Saunders and O.

Edgar (J.-G.). Danes, Saxons and Normans; or, Stories of our ancestors. 8vo. Beeton.

Freeman (Edward A.). History of federal government, from the foundation of the Achaian league to the disruption of the United States. Vol. 1. 8vo. Macmillan.

Freer (Martha Walker), The last Decade of a glorious reign. Part 3 of the History of the reign of Henri IV, King of France and Navarre. 2 vols post 8vo. Hurst and Blackett.

Golden Leaves from the works of the poets and painters, edited by Robert Bell. 8vo, Griffin.

Gordon (Charles-Alexander). China from a medical point of view in 1860 and 1861, to which is added a chapter on Nagasaki as a sanitarium. 8vo. Churchill.

Jessop (W.-R.-H.). Flindersland and Sturtland, or the outride and inside of Australia. 2 vols 8vo. Bentley.

Home (D.-D.), Incidents in my life. 8vo. Longman and Co.

Latham (R.-G.). The Nationalities of Europa. 2 vols 8vo. Macmillan.

Lefanu (J.-Sheridan). The House by the Churchyard. 3 vols post 8vo. Tinsley.

Macknight (Thomas). The Life of Henri sir John, viscount Bolingbroke, 8vo. Chapman and Hall.

Merivale (Herman). Visit to Lützen in october 1862. Part 2. 8vo. Macmillan.

Memoirs, Journal and Correspondence of the Rev. Thomas Sedgwick Whalley, from 1780 to 1825. 2 vols 8vo. Bentley.

Mitchell (D.-W.). Ten years in the United States : being an Englishman's views of men and things in the North and South. Post 8vo. Smith and Elder.

North and South, by the White Republican of « Fraser's Magazine. » Post 8vo. Chapman and Hall.

Phipson (D.-T.-L.). The Chemistry of the Sea. 8vo. Macmillan.

Pym (Bedford). The Gate of the Pacific. 8vo. Reeve.

Rossetti Christiana). The Bourne. 8vo. Macmillan.

Rowland (Hamilton). The Resources of a nation, a series of essays. 8vo. Macmillan.

St. Olave's, a novel, 3 vols 8vo. Hurst and Blackett.

Savonarola (Girolamo) History of, and of his times, by Pasquale Villari, translated from the italian by L. Horner. 2 vols post 8vo. Longman.

Shea (John). A Manual of animal Physiology for the use of non-medical students, with an appendix of questions from various examination papers, including those for the B. A. 12mo. Churchill.

Stanhope (Earl) Miscellanies. 8vo. Murray.

Vincenzo, by the author of « Lorenzo Benoni. » 8vo. Macmillan.

Wellington the Duke of. Supplementary Despatches, Correspondence and Memoranda of Field-marshal Arthur, Duke of Wellington. Vol. X. 8vo. Murray.

Wilberforce (Bp.). Sermons preached before the University of Oxford, second series, from 1847 to 1862. By Samuel, lord bishop of Oxford, 8vo. J.-H. Parker.

Wils (William). Narrative of a successful exploration through the interior of Australia from Melbourne to the gulf of Carpentaria, from the Journals of William John Wils. 8vo. Bentley.

PRINCIPAUX PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

L'Ami des Livres (1er et 15 février).

Pierre Clauër. La Persécution religieuse en Angleterre sous le règne d'Elisabeth, par M. l'abbé Destombes. — Frédéric Godefroy. Histoire critique des dictionnaires de la langue française (3e article). — Edouard de Barthélemy. Bibliographie contemporaine. — William Caze. De l'Education de la première enfance, par M. Nadault de Buffon ; Education des enfants à la maison paternelle, par M. l'abbé J. Fèvre. — Emile Bouvier. Le Voyage aux champs, par M. Paul Perrier. — Catalogue de bons ouvrages d'histoire et de théologie. — Histoire des Provinces. Bretagne. — Melville Glover. Les Augustins de Thonon. — Le P. Marin de Boylesac. Les Malices de la science. — Frédéric Godefroy. Histoire critique des dictionnaires de la langue française (4e article). — Vernet. Jeannette. — E. Bouvier. Bibliographie curieuse. — Bibliographie contemporaine. Catalogue.

Beaux-Arts (1er et 15 mars 1863).

E. de Laqueuille. Peintres et Epiciers. — A.-Saint-Vincent Duvivier. Bibliographie. Horace Vernet (suite). — Catalogue général. — Henry d'Urclé. Puget, sa vie, son œuvre (suite). — Henry d'Urclé. Académie française. Réception de M. le prince de Broglie. — Hébert. L'Art et le Monde. — S. de Noailly. Chronique théâtrale. — Courrier des Beaux-Arts. — Hébert. Bibliographie musicale. — Bibliographie littéraire. — E. de Laqueuille. Entretiens sur l'Etat. Le Concours. — Charles Gueullette. Les Peintres espagnols. Les absents du Louvre. — Henry d'Urclé. Puget, sa vie, son œuvre (suite). — Hébert. L'Art et le Monde. — S. de Noailly. Chronique théâtrale. — Courrier des Beaux-Arts. — Hébert. Bibliographie musicale. — Bulletin bibliographique.

Nouvelles Annales des Voyages (cahier de février 1863).

L'abbé Dinomé. Voyage de Brun-Rollet dans la contrée marécageuse de Nam-Aith, à l'ouest du lac Nô, et au Bahr-el-Abiad, en 1856 (extrait des Mittheilungen). — Charles Grad. Les Aborigènes de l'Australie. — Exploration de la Nouvelle-Calédonie : I. Exploration faite de N'Goé à Port-de-France, par M. le lieutenant de vaisseau Chambeyron. II. Voyage par terre de Port-de-France à

Digitized by Google

Kanala, exécuté par M. Marchant, sous-lieutenant d'infanterie de marine. — Alph. Castaing. La France en Cochinchine. Tableau de la Cochinchine, rédigé sous les auspices de la Société d'Ethnographie, par MM. E. Cortambert et Léon de Rosny, précédé d'une introduction par M. le baron Paul de Bourgoing, sénateur. — V.-A. Malte-Brun. Atlas von Sachsen..... Atlas de la Saxe. Tableau géographique, physique et statistique du royaume de Saxe, par M. le docteur Henry Lange. — Nouvelles de Ladislas Magyar. — Notes sur l'existence des ours en Corse au XVIe siècle, par M. Henri Aucapitaine. — Départ de M. Jules Gérard pour un voyage d'exploration à la côte occidentale d'Afrique. — Inquiétudes sur le sort de M. Petherick. — Nouvelles du fleuve Blanc. — Tremblements de terre dans l'Amérique Centrale. — Prix fondé par la Société de Géographie de Leipzig. — Sociétés savantes. — Bibliographie.

Revue de l'Art chrétien (février 1863).

Ch. de Linas. Les Sandales et les Bas (7e article). — Léo Drouyn. Chapiteaux romains de la Gironde. — L'abbé Pardiac. Pèlerinage de Compostelle (8e article). — De Saint-Andéol. Cuves baptismales de Chirens et de saint Nicolas (Isère). — Joune, J. Corblet et Goze. Bibliographie. — Chronique.

Revue Contemporaine (28 février et 15 mars 1863).

Hippolyte Audeval. Les Douleurs du foyer, roman (2e partie). — Henri Vierne. L'industrie du coton, son passé et la crise actuelle. — Ernest Boysse. Le Roman contemporain en Angleterre : les Romans à surprise (1re partie). — Xavier Eyma. La Légende du Meschacébé (3e partie). — Alexandre Pey. De l'Esprit de système en philologie : l'Histoire de la langue française de M. Littré. — Philippe Dauriac. La Gravure en médailles au XIXe siècle. — Hautefeuille. De la légalité des blocus américains : levée et reprise des blocus de Galveston et de Charleston. — A. Claveau. Chronique littéraire, Macbeth, de Shakspeare. — Wilhelm. Revue musicale. — J.-E. Horn. Chronique politique. — Bulletin bibliographique : Athenæum français; Livres nouveaux.

Albert Lefaivre. La Philosophie naturelle en Allemagne. — H. Audeval. Les Douleurs du foyer, roman (3e partie). — Le baron Ernouf. L'Administration des postes en France : son histoire, sa situation actuelle (1re partie). — Ernest Boysse. Le Roman contemporain en Angleterre : les Romans à surprise (2e partie). — Eug. Asse. La Belle Corisande. — Alph. de Calonne. Les Intérêts et l'Honneur de la Russie en Pologne. — Frœhner. Travaux des Académies et des sociétés savantes : sciences historiques et archéologiques. — Revue critique. J.-E. Horn. Arrestation, procès et condamnation du général Türr. — L. Derôme. Les Entretiens d'Epictète, recueillis par Arrien, traduction de M. V. Courdaveaux. — Thalès Bernard. Dictionnaire des ordres religieux. — A. Claveau. Chronique littéraire. — J.-E. Horn. Chronique politique.

Revue des Deux Mondes (1er et 15 mars 1863).

Georges Sand. Mademoiselle la Quintinie (1re partie). — Amédée Thierry. Trois ministres de l'empire romain sous les fils de Théodose. Premier siége de Rome par Alaric. — Henri Delaborde. Peintres contemporains. Horace Vernet, ses œuvres et sa manière. — George Perrot. Souvenirs d'un voyage en Asie-Mineure. L'Olympe galate et les Turcs d'Anatolie. — Charles de Mazade. L'unité de l'Italie. La papauté et la France. — André Theuriet. Sylvine. — C. Martha. Le poète Lucrèce. — L. de Lavergne. Statistique comparée. Des forces relatives des principaux Etats de l'Europe. — Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire. — P. Scudo. Revue musicale. — Essais et notices sur les livres nouveaux. — Bulletin bibliographique. — Georges Sand. Mademoiselle la Quintinie (2e partie). — George Perrot. Souvenirs d'un voyage en Asie-Mineure. Trois mois à Angora, l'administration turque et les chrétiens. — L. de Carné. Le surintendant Fouquet, d'après de nouveaux documents. — Elisée Reclus. Les noirs américains depuis la guerre civile des Etats-Unis. Les partisans du Kansas et les noirs libres de Beaufort. — Edmond Scherer. Les confessions d'un missionnaire anglican. — Emile Montégut. La poésie d'une vieille civilisation. — Charles de Mazade. L'insurrection polonaise devant l'Europe. — Auguste Barbier. La charge de Wengrow. — Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire. — M. Villermé. Economie et architecture rurale. De l'habitation des animaux. — Beaux-Arts. Une nouvelle gravure de M. Calamatta. — Bulletin bibliographique.

Revue Indépendante (1er et 15 février 1863).

G. Véran. Les deux Charités. — C. Deloncle. Etudes de poésie et de morale catholiques. Dante Alighieri (suite). — L. de Laincel. A travers livres. Pensées de Joubert, précédées de sa correspondance. — De Plasman. Montmartre. Le Père Lachaise. La Prière. L'Incrédule. — G. Dufresne de Beaucourt. Revue critique. — G. Véran : Qui vive! Aux rédacteurs de la *Revue française*. — L'abbé A. Fayet. De la paix entre la raison et la foi (3e partie). Puissance, rôle et limites de la raison. — Ch. Deloncle. Etudes de poésie et de morale catholiques. Dante Alighieri (suite). — G. Dufresne de Beaucourt. Mme Elisabeth peinte par elle-même. — G. de Chaulnes. Revue des revues.

Revue de l'Instruction publique (5, 12, 19, 26 février, 5 et 12 mars 1863).

Bibliographie. Publications nouvelles et réimpressions. — Eug. Véron : Mémoires du marquis de Pomponne, publiés par M. J. Mavidal. — B. Jullien. Les Humanités et l'Enseignement secondaire français, par M. F. Dübner. — Siméon Luce. La Vie de saint Thomas, le martyr; le Bestiaire d'Amour; le bel Inconnu; messire Gauvain, publiés par M. C. Hippeau. — Arthur Arnould. Histoire des dogmes chrétiens, par M. Eug. Haag. —

Digitized by Google

F. Baudry. Salammbô, par M. Gustave Flaubert. —Charles Nisard. Cours d'indoustan, par M. Garcin de Tassy (discours d'ouverture). — Dictionnaire de la langue française, par M. Littré (préface).— Nouvelles diverses.—Documents officiels.

Bibliographie.—V. Duruy. Les Empereurs romains. Caractères et portraits historiques, par M. Zeller. — A. Morel. Des causes du rire, par M. Léon Dumont. — André Lefèvre. Les vrais Robinsons, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin.—D. C. Manuel théorique et pratique de la version latine, par M. Eugène Lévêque. — J. Larocque. Académie des inscriptions et belles-lettres, séances du mois de janvier 1863. — Correspondance. — Nouvelles diverses. — Documents officiels. —Examens, etc.

Bibliographie. — J. Larocque. Index chronologicus chartarum pertinentium ad historiam Universitatis Parisiensis. — Histoire de l'Université de Paris, par M. Ch. Jourdain. — C. Mallet. L'Espagne religieuse et littéraire, par M. Antoine de Latour. — Edm. Robinet. Michaël, Kloarek, breton, par M. Olivier Souvestre. — J. Denis. De Jure apud F. Baconum ; Essai sur les plaidoyers de Démosthène, thèses par M. Albert Desjardins. — Nouvelles diverses. — Documents officiels.

Bibliographie. — B. Jullien. Errata du Dictionnaire de l'Académie, par B. Pautex.—Siméon Luce. Introduction à la grammaire des langues romanes de Frédéric Diez, traduite par Gaston Paris. —Pierre Mercier. Histoire de la réforme et des réformateurs de Genève, suivie de la lettre du cardinal Sadolet aux Genevois et de la réponse de Calvin, par P. Charpenne. — V. Chavin. La Vallée du Nil, impressions et photographies, par H. Cammas et A. Lefèvre. — J. Gourdault. A pied et en wagon, par Emile Deschanel ; la Guerre noire, souvenirs de Saint-Domingue, par Berlioz d'Auriac. — J.-M. Guardia. De Asclepiade Bythino. medico ac philosopho; les Médecins au temps de Molière, mœurs, institutions, doctrines, thèses, par M. Raynaud. — Ludovic de Ch. Le Roman de la vingtième année, par Francis Pittié. — Nouvelles diverses. — Documents officiels. — Examens et concours.

Bibliographie. — Eugène Véron. Le Monde russe et la Révolution, Mémoires de M. Hertzen, traduits par H. Delaveau. — L. Dépret. Elisabeth et Henri IV (1595-1598), par M. Prévost-Paradol. — Charles Vieu. Lettre en vers sur les mariages de Mlle de Rohan avec M. de Chabot, de Mlle de Rambouillet avec M. de Montausier, et de Mlle de Brissac avec Sabatier, 1645; quelques Lettres de Louis XIV et des princes de sa famille, 1683-1713 ; la Lettre de change, son origine, documents historiques, par Jules Thieury. — E. Hervé. Académie française, réception de M. le prince Albert de Broglie. — J.-M. Guardia. De Asclepiade Bythino. — Les Médecins au temps de Molière (2e article). — Quicherat. Une ancienne chanson picarde. — B. Jullien. Education et enseignement. — Nouvelles diverses. — Documents officiels.

Bibliographie. — G. Perrot. Athalie et Esther, de Racine, avec un commentaire biblique, par le pasteur Athanase Coquerel. — P. Mercier. Histoire de la réforme et des réformateurs de Genève, par P. Charpenne (2e article). — Edm. Robinet. Mémoires sur Carnot (1750-1823), par son fils. T. 1er, 2e partie. — J. Larocque. Académie des inscriptions et belles-lettres, séances du mois de février 1863, — Nouvelles diverses. — Documents officiels.

Revue Maritime et Coloniale (janvier, février, mars 1863).

Réorganisation de la marine suédoise. — La pêche de la morue en Irlande (campagne 1862). — L'immigration indienne à Maurice. — Culture du coton à la Guyanne hollandaise, par M. Bouyer. — Cochinchine française. Le Code annamite. Note sur l'esclavage. — Essai sur la Nouvelle-Calédonie (fin), par MM. Vieillard et Deplanche. — Les naufrages sur les côtes de l'Angleterre en 1861 et les avertissements de l'amiral Fitz-Roy. — Un voyage au Paraguay (juillet et août 1862). — Exposition de Londres. Rapport sur les produits odoriférants des colonies françaises, par Rimmel. — Législation de la marine marchande en France et en Angleterre. — Utilisation des résidus des sucreries. Vinaigre de mélasse et de vesou, par M. Hugoulin. — Les vaisseaux cuirassés des Etats-Unis. — Marine militaire de l'Angleterre. Nouveaux systèmes de gouvernails. Etat d'avancement des bâtiments blindés. — Plan. Machine à égrener le coton. — Exposé de la situation de l'Empire (extraits) : Marine et Colonies. — Etude sur l'industrie huitrière des Etats-Unis, par M. de Broca. — Nouveau procédé de laçage de filets à la main, par M. J. Légal. — Marine militaire de la Hollande, transformation de la flotte. — Marine militaire de l'Angleterre. Etat de la flotte au 1er janvier 1863. — Exploration du grand fleuve du Cambodge, par M. le vice-amiral Bonnard (septembre 1862). — Renseignements nautiques recueillis à bord du *Duperré* et de la *Forte* pendant un voyage en Chine, par M. S. Bourgois. — Notice biographique sur le capitaine de vaisseau de Lavaissière de Lavergne. — Revification du noir animal par la voie humide dans l'industrie sucrière, par M. Hugoulin. — Abâtardissement et amélioration de la canne à sucre à Java, par M. D.-W. Bost van Toningin. — Le cotonnier, arbre du Pérou, traduit par P. Ramel. — Le budget de la marine en France et en Angleterre, par Latour Dumoulin. — Cartes et dessins. Carte des embouchures et du cours du Cambodge jusqu'au grand lac de Bienho. — Types des divers bâtiments cuirassés anglais. — Nouveau procédé de laçage de filets à la main. — Les colonies françaises (suite). Notice statistique sur la Réunion. — Marine militaire des Etats-Unis. Effectif de la flotte ; budget ; bâtiments cuirassés. — Marine militaire du Danemark. Effectif de la flotte au 1er janvier 1863. — Revue géographique de l'année 1862 par M. Barbié du Bocage. — Relevé comparatif du mouvement de la navigation de la France avec l'étranger, les colonies et la grande pêche pendant les

Digitized by Google

années 1860, 1861, 1862. — Nécrologie. Le commandant Russel. — Bulletin bibliographique de la Marine et des Colonies. — Cartes et plans. Carte de l'île de la Réunion, dressée par M. L. Maillard, ingénieur colonial en retraite. — Types des différents navires cuirassés américains. — Carte des routes suivies par les frégates à voiles *Forte*, *Vengeance* et *Andromaque*, pour doubler le cap de Bonne-Espérance.

Revue du Monde catholique (25 février 1863).

A. Mazure. La Poésie en France, de 1780 à 1800. — M. le marquis de Roys. Des Evocations au XIXe siècle et du commerce avec les esprits (suite). — Marin de [illegible]. Les Césars païens. — Eugène de Mar[illegible] La Légende d'Ali (suite). — Léon Gautier. L[illegible]olt XI, étude sur la papauté au commencement du XIVe siècle. — Louis Veuillot. Pie IX. — Eugène Veuillot. Chronique de la quinzaine.

Revue du Lyonnais (février 1863).

M. Péan. La Feuille de chêne, poésie. — Alph. Gilardin. J.-B. Dumas et ses œuvres, notice lue dans la séance publique de l'Académie impériale du 23 décembre 1862. — Philippe Michaud. Histoire du Beaujolais au XIIe siècle (suite). — Le comte de Poncins. Une Commune sous l'ancien régime : Lyon avant 1789 (fin). — Travaux de l'Académie (suite). — Séance de la Société archéologique : la Diana. — Morel de Valeine. Lettre au sujet de l'Eglise de Lyon. — Arrêt du Conseil d'Estat du roy, du 19 may 1736. par lequel il est défendu aux fabricants de Lyon de faire des étoffes de soie imitant la pelleterie. — Envoi de l'église de Lyon à l'église de Smyrne. — A. V. Chronique locale.

Revue de Toulouse (1er mars 1863).

A. Villeneuve. Des Jeux publics à Rome. — Jules Lacointa. De la Criminalité morale et légale. — N. Joly. Bibliographie : le Secret des grains de sable ou géométrie de la nature, par Mme Pape-Carpentier, directrice du cours pratique des salles d'asile. — Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse : séances des 18 et 24 décembre 1862, et du 8 janvier 1863. — E. Vaisse. Revue théâtrale : les Effrontés, par M. Emile Augier. — Jules Bibert. Revue musicale, sommaire : Concert de la société chorale Clémence Isaure. M. Delpech. Concerts populaires de musique classique, P. Sainton. — Chronique : 1° Compte rendu de la séance publique de l'Académie de législation ; 2° Inauguration de la salle de l'Union des Arts, à Marseille, etc.

PÉRIODIQUES ESPAGNOLS.

Revista Iberica (15 de febrero 1863).

Miguel Morayta. Un articulo de *el Clamor* público. — J.-M.-P. de Escoriaza. De las Reformas en las provincias ultramarino-americanas. — Ant. Vinageras. Risueño de Amador. — A.-A. Camus. Refranes. — Emilio Blanchet. A la memoria de Quintana. — A. Angulo y Heredia. Crónica cientificoliteraria. — Alzugaray. Revista politica. — Boletin de instruccion pública.

PÉRIODIQUES ITALIENS.

Rivista Contemporonea (febbraio 1863).

Fr. Selmi. Del Risentimento e della vendetta negli Italiani. — Tommaseo. Le Ascencioni di Dante (II). — Un Veneto. L'Educazione agraria nel Veneto. — G.-S. Conosci te stesso (dal tedesco di P. Heyse). — Conti. Della parte che prese l'Italia alla esposizione internazionale di Londra, e delle tendenze che vi palesarono i costruttori moderni. — Giulio Carcano. Sogno d'una Notte d'estate, dramma di Guglielmo Shakespeare, traduzione. — Vallada. Industria ippica italiana. — Miscellanea. Nuovo polvere da mina. — Commercio : Aumenti e variazioni sopravenuti dopo il 1850-1860 nelle importazioni ed esportazioni della Grecia. — Osservazioni sul significato abusivo della parola. — Industria : A. Zuccagni Orlandini. — Bibliografia : sul presente e sull' avvenire dell' armata navale italiana. L. Borghi. — Sull' amministrazione economica del Regno d'Italia, discorso di F. Pagni. — Le Maremme toscane e la colonia de' gettatelli ed orfani da stabilirsi in essa ed in altre consimili località italiane, parole di P. Valle. — C. Mariosti. Rassegna musicale. — La Farina, Rassegna politica.

Rivista dei Comuni italiani (28 febbraio 1863).

Martinelli. Delle riforme legislative nei rapporti coll' amministrazione e colla finanza : 1° L'unificazione ed il diccentramento ; 2° Le leggi ed il bilancio. — Della Nave. Le Comandate. — Salmini. Dell' istruzione popolare nella città di Napoli. — Nazari. Del Credito comunale. — Le petizioni dei comuni del regno. — Pancrazi. Cronaca comunale. — Lo svegliarino del sindaco pel prossimo mese di marzo. — Nazari. Cronaca politica. — Bollettino delle circolari ministeriali.

PÉRIODIQUES SUISSES.

Bibliothèque universelle et Revue suisse. (20 février 1863).

Jules Chavannes. La presse périodique vaudoise. — J.-J. Chenevière. Course d'un octogénaire. — Charles Du Bois-Melly. Majorie (fin). — Fl. Calame. Chronique suisse. — Bulletin littéraire et bibliographique. — W. Marcet. De la diffusion liquide appliquée à l'analyse, notice sur les recherches récentes de M. Thomas Graham. — Le terrain de transition des Vosges, par MM. Kœchlin-Schlumberger et Schimper. — Bulletin scientifique. Physique, minéralogie, géologie, zoologie, anatomie et paleontologie. — Médecine. — Observations météorologiques à Genève et au mont Saint-Bernard.

Paris. Impr. de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 092 976 893

Digitized by Google